Digitized by the Internet Archive
in 2024 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/revuedesdeuxmon1918unse_3

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXXVIIIe ANNÉE. — SIXIÈME PÉRIODE

TOME XLVII. — 1er SEPTEMBRE 1918.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXXVIIIe ANNÉE. — SIXIÈME PÉRIODE

TOME QUARANTE-SEPTIÈME

SCOLASTICAT — SOC. DE MARIE —

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1918

THE GETTY CENTER
LIBRARY

L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN

I

Le 19 août 1914, les Allemands, envahisseurs de la Belgique, étaient entrés sans résistance à Louvain. Dans la lutte où elle engageait pour le droit sa richesse, sa population, son existence même, la Belgique ne croyait pas risquer son Université. Ce trésor de civilisation n'appartenait pas à elle seule, elle voulait le tenir hors de la guerre au profit du monde entier. Le 25 août, le feu était mis par les Allemands à la bibliothèque : l'incendie détruisit 250 000 volumes, 920 manuscrits, écrasa sous ce poids de feu l'Université elle-même, et anéantit en trois jours ce que cinq siècles de croyance et de savoir avaient élevé.

Une seule fois le feu a déshonoré ainsi l'histoire. Une autre puissance de guerre s'était jetée sur le monde pour lui imposer une civilisation meilleure, quand, au nom de Dieu, l'Islam revendiqua pour butin les terres et les peuples. Cette conquête fut destructive de la dignité humaine par l'esclavage, de la famille par la pluralité des femmes, du travail par la rapine violente et sans limites; mais le Coran changeait le mal en bien par la doctrine que la force crée son droit. Et les Allemands qui ont recueilli cette morale n'ont su l'étendre ni si loin ni si vite, car l'Islam ceignit de rives musulmanes toute la

Méditerranée, et du Levant de l'Asie à l'Occident de l'Europe ne fut pas plus arrêté dans sa marche par les peuples que le faucheur par la moisson.

Ce geste de mort, irrésistible et régulier, lasse par sa monotonie; les cruautés se font tort dans l'attention où elles se confondent : sur trop de sang la mémoire glisse. Cette horreur confuse n'a qu'une clarté : une lueur d'incendie. Et ceux même qui ignorent l'étendue des contrées assassinées, le nombre des êtres détruits et le nom des bourreaux, savent que la bibliothèque d'Alexandrie fut brûlée par l'ordre d'Omar.

Pourquoi la mort des manuscrits reste-t-elle dans la mémoire qui ne se rappelle plus la mort des cités et des hommes? Parce que pour l'homme, durant sa courte vie, l'essentiel n'est pas de vivre mais de survivre. Le présent qui passe doit léguer un héritage à l'avenir : le savoir, les œuvres, les rêves de chaque génération, ont leurs interprètes, qui avec les plus fragiles des moyens font de la durée. Un peu d'encre sur un peu de papier leur suffit pour que le cours de leur destinée, le secret de leur génie, le récit de leurs efforts, l'aveu de leurs méprises deviennent l'enseignement de leurs successeurs.

Détruire ces témoignages c'est révoquer le don des morts, appauvrir le patrimoine des vivants, prendre à ceux qui ne sont pas encore. Ce vol de ce qui appartient au passé et à l'avenir par ceux à qui appartiennent seulement les heures et les choses passagères, est comme un viol de tombe, une profanation et un sacrilège. C'est pour cela que le crime d'Omar reste maudit. Les siècles écoulés en ont grandi la honte à mesure que la guerre allait se civilisant. Brûler les bibliothèques, détruire les œuvres d'art étaient des scélératesses stupides que les combattants ne se reconnaissaient plus le droit d'infliger au genre humain. L'Allemagne seule a remonté les âges, pour trouver son exemple dans l'Islam. La barbarie de l'acte commis à Louvain s'accroît de ce que la civilisation avait gagné, et du culte que l'incendiaire rend au Savoir. Allemagne si orgueilleuse d'être docte, d'avoir fourni son arme à l'étude en inventant l'imprimerie, de répandre avec une largesse inégalée les livres dans l'univers, et qui as détruit la bibliothèque de Louvain ; Allemagne si dévote au sacerdoce de tes professeurs et aux dogmes de leurs chaires et qui, avec les chaires des professeurs étrangers, as fait des feux de joie, et avec les maîtres

eux-mêmes des morts et des muets; Allemagne, dupe de ton sophisme qu'il suffit pour étendre l'obéissance, de répandre la terreur, oublieuse qu'en tout une mesure s'impose, même dans l'art des épouvantes, victime de ton inaptitude à pressentir les révoltes de la victime échappée à la peur par l'indignation, tu as réveillé en sursaut la conscience universelle, tu as commis le péché contre l'esprit, le crime dont tu devais savoir, toi lectrice de bible, qu'il ne sera jamais pardonné. Moins qu'Omar tu n'obtiendras grâce, parce que tu n'as pas seulement fait comme lui, tu as fait pis que lui.

Si les bibliothèques sont l'entretien des morts avec les vivants et l'éducation des vivants par les morts, toutes ne sont pas égales, et leur dignité différente se mesure moins au nombre des volumes assemblés par elles qu'à la force de vie entretenue par eux. Comme il y avait dans le monde antique des places privilégiées où l'inspiration mystérieuse prenait une voix et apprenait aux foules les choses cachées, ainsi, dans le monde moderne, il y a des sanctuaires où l'intelligence devient enseignante, et par la réunion des bibliothèques, des disciples et des maîtres qui s'attirent les uns les autres, forme les écoles de la pensée.

Le plus grand crime ne fut pas d'avoir, en 643, avec les manuscrits, testaments de cette pensée, chauffé six mois les quatre mille bains publics d'Alexandrie, ou, en 1914, par un incendie délibérément allumé et attentivement défendu pendant trois jours contre toute extinction, d'avoir anéanti 250 000 volumes et 920 manuscrits. Le crime fut d'anéantir le sanctuaire où communiaient les intelligences, où, sous le contrôle des témoins que sont les livres, sous la conduite des guides que sont les maîtres, les générations s'enrichissaient de vérité. Or, l'École d'Alexandrie avait dirigé contre le christianisme naissant les derniers efforts de la raison païenne. Cette philosophie tenait de son origine sa double faiblesse : elle n'avait jamais tenté de gouverner les événements, trop fière d'être inaccessible au vulgaire; et cet orgueil d'oligarchie, sollicitant chacun à se croire d'autant plus philosophe qu'il deviendrait plus impénétrable, avait dégénéré vite en une rivalité d'abstractions qui épuisèrent les unes contre les autres leurs subtilités. L'école qui avait mis son honneur à ne pas s'unir aux faits était morte en fille stérile, un siècle avant que la bibliothèque disparût.

Dans ce brasier périt, avec le testament, gardé là en complet exemplaire, de ce qui avait paru la vérité aux néo-platoniciens, le principal dépôt de littérature ancienne qui, sauvé, eût fait plus proche la Renaissance. Toutefois ces verbes du passé s'entassaient comme les épitaphes superbes qui racontent la vie disparue et couvrent de mots le vide des tombes. Il ne restait plus de curiosité survivante à satisfaire en tant de livres, sinon se rendre compte pourquoi cette civilisation païenne avait si obstinément repoussé le christianisme et était morte de lui. Au contraire, en 1914, à Louvain, a été frappée la vie dans sa plénitude féconde. Là, outre les livres qu'on peut appeler universels et qui ouvrent à tous les grandes largesses de l'esprit humain, la bibliothèque contenait le complet, l'unique témoignage de la part personnelle que l'Université de Louvain avait prise au travail de l'intelligence séculaire. Or, cette Université, dès son origine, avait été la servante la plus fidèle, la plus sûre, la plus efficace des doctrines les plus civilisatrices; elle les avait enseignées sans une défaillance aux générations successives; elle avait formé non seulement les consciences individuelles, mais une conscience publique; elle avait été créatrice d'institutions nationales; elle demeurait, à l'heure où elle a été frappée, une force éducatrice pour la Belgique et pour le monde.

II

La plus vaste des étendues mises à la disposition de l'homme est l'intelligence, et comme les autres domaines elle reçoit du travail sa richesse. L'inculture est partout la stérilité, et toute stérilité diminue de ce que perd l'ignorance. Mais cette ignorance, répandue sur tout, est aussi multiple que doit devenir le savoir et cette diversité est un premier péril. Car chaque science de détail est assez complexe pour retenir toute l'attention de l'homme, et, s'il se laisse emprisonner en elle, il y vit perdu plus qu'instruit. Toutes les sciences ensemble ne sont utiles à l'homme que si elles l'aident à accomplir sa destinée : elles s'ordonnent et se hiérarchisent toutes en une synthèse, où elles lui sont précieuses à proportion qu'elles lui donnent l'intelligence de la vie.

Cette intelligence se dérobe à quiconque borne son regard

à la vie présente et à son avantage personnel; alors les recettes par lesquelles il augmente sa richesse, ses prises sur le monde physique, ou son pouvoir sur les volontés, servant à lui seul, la disproportion et l'anarchie sont les caractères de cet égoïsme qui par sa préférence d'un à tous perpétue la lutte de tous contre tous. L'intelligence de la vie s'accroît dans l'homme à proportion qu'il apprend à s'oublier, et sa science devient plus libératrice et plus tutélaire à mesure qu'il sert par elle une durée supérieure à lui. La famille est la plus restreinte des existences collectives, et c'est par elle que la civilisation commence. Elle s'étend par les sociétés nationales, mais reste encore partielle pour les races dont chacune s'aime comme si elle était seule, borne à soi son estime, sa sollicitude, ses devoirs, et tire de sa culture le goût et le moyen de devenir usurpatrice envers toutes les autres. Cette avarice fut celle des sociétés antiques. Même la Grecque et la Romaine, se considérèrent comme une élite d'essence et de race, et tinrent le reste du genre humain comme une masse inférieure de nature, condamnée à la barbarie à perpétuité, qu'il n'y avait pas à servir, dont il y avait à se servir. C'est pourquoi ces sociétés furent, même à leurs plus grandes heures, et par leurs plus grands hommes, stérilement belles.

L'intelligence de la vie fut un don du christianisme. Par lui, l'homme apprit que la nature fait différents les hommes sans les faire inégaux, que par leurs aptitudes diverses ils se trouvent les collaborateurs d'une œuvre commune, et que toutes les fondations d'inégalité, l'esclavage du vaincu, l'abaissement de la femme, l'oppression du faible, devaient doucement être aplanies dans les demeures de frères. C'est au moment où les frontières rompues de l'Empire laissaient entrer dans l'histoire les barbaries vierges et féroces, que le sacerdoce apparut au milieu des exterminations, portant dans ses mains désarmées le double et indivisible présent de la science humaine et de l'Évangile. Et pour avoir révélé aux races avides un séjour plus beau et plus durable que les terres conquises par l'épée, et, plus noble que les fables des origines rivales, le titre, commun à tous les hommes, de leur filiation divine, il inspira, malgré la dureté de ces jours, à ces ennemis d'hier communiant dans le Christ, le premier dessein d'établir pour tous sur la terre le respect, la justice, la miséricorde, la bonté.

Leur avenir surhumain est devenu essentiel à ces âmes, trop neuves pour le doute : leur ambition de posséder les savoirs de la vie présente s'ajoute comme un complément à leur certitude de connaître le secret de l'existence future. Ils ne veulent, par leur curiosité du temps qui passe, ni oublier, ni contredire leur vocation immortelle, mais parachever les connaissances supplétoires de sorte que chacune prenne sa place de suffragante dans une vérité où les lueurs de la raison humaine se subordonnent toujours à la lumière de la raison divine. Comme l'Église était à ce moment la dispensatrice de l'une et l'autre science, elle se trouva libre de maintenir entre elles cette hiérarchie et par cette discipline la paix.

La communauté de croyances ne supprimait pas la différence de races. En chacune de celles-ci veillait un instinct de conservation et d'accroissement. Le même qui avait d'abord poussé à la conquête sur l'étranger, puis à la garde de frontières infranchissables aux voisins, puis au choix d'institutions favorables aux énergies, voulut, quand il pressentit la puissance du savoir, cette autre épée. Les écoles de monastères et de cathédrales, où les curieux d'études, clercs pour la plupart, étaient au large, ne suffirent plus aux ambitions impatientes d'ouvrir l'enseignement à la nation et par l'enseignement de grandir la nation. L'Église, gardienne de l'unité, comprit la légitimité et le risque de ce désir. Par cela même que les races sont diverses, elles ont un génie différent, elles le porteront dans leurs études comme dans leurs œuvres, elles ne verront pas des mêmes yeux les mêmes choses, elles auront une partialité native qui, dans le droit, l'histoire, la morale, risque de les rendre trop indulgentes pour elles-mêmes et trop rigoureuses pour les autres; leur art même sera l'interprète de leur nature et contribuera à en accentuer les traits, et la rivalité de leurs études avec les études étrangères suffira à éveiller la jalousie et l'orgueil. D'où le danger que l'esprit de division né avec la barbarie ne s'accrût par la science. Ce danger, le christianisme voulut le prévenir par l'organisation de l'enseignement.

C'est au XIIIe siècle que les nations, prenant conscience de leur autonomie, demandent l'autonomie du savoir au Pape gardien de l'unité doctrinale. Le Saint-Siège accède largement à la nouveauté : Paris en 1200, Padoue en 1228, Toulouse en 1233, Montpellier en 1289, Cambridge en 1257, Oxford en 1288,

maintes villes, dont une vingtaine en France, obtiennent des Universités. Mais autant il encourage chaque nation à suivre ses voies, autant il sauvegarde l'unité nécessaire du christianisme dans chaque nation. Les Universités où elles s'élèvent édifient l'architecture identique de leurs institutions. Là, toujours présente et partout reine, est la science qui apprend à l'homme les lois à jamais immuables de sa dépendance envers Dieu son créateur et de ses devoirs envers tous les hommes, ses frères. Cette certitude est tenue pour la plus précieuse de toutes; c'est dans son atmosphère que sont plongées et que respirent les sciences particulières; elle vivifie le droit, l'histoire, les lettres, les arts même. Sous son inspiration, les sciences humaines s'appliquent chacune à son objet sans entrer, par aucun de leurs constats, en conflit avec la vérité plus sûre et plus nécessaire qu'elles. De ces sciences, les unes, telles la médecine et le droit, conduisent à l'exercice d'une profession; les autres, telles la philosophie, la rhétorique, l'histoire et ce qu'on possédait alors de calcul et de physique, n'ouvrent accès à aucune carrière, mais, en cultivant tout l'esprit, mettent sa fécondité en équilibre. « Les arts, » c'est-à-dire les savoirs qui ne rapportent à l'homme ni lucre ni places, que tout homme doit posséder sans aucune idée d'avantage à en tirer, sinon le profit inestimable d'avoir un fonds général de philosophie, de littérature et de science sont, dans l'ordre de la dignité, les premiers. Il ne sera pas permis de se consacrer aux sciences qu'on peut exploiter en métiers, le droit, la médecine, avant d'avoir fait ses preuves dans les savoirs qui par eux-mêmes ne menaient à rien.

Comme la nature de l'enseignement, la voix de l'enseignement est partout la même, celle des premiers professeurs, les prêtres, le latin, devenu grossier en passant par trop de bouches barbares, mais moins barbare que les dialectes nationaux encore à leurs bégaiements. Il y a une seule langue du savoir. Cette unité de l'éducation dans la différence des pays aide l'enseignement même. Les titres décernés par une Université sont valables partout; les chaires de toutes sont ouvertes aux étrangers comme aux nationaux. Les maîtres illustres sont invités à porter de l'une à l'autre leurs leçons, et ce leur est l'occasion de répandre vite et loin leur renom et leurs pensers; les étudiants aussi changent de contrée par

l'attrait d'entendre les voix illustres; ils vont d'une Université à l'autre recueillir les particularités des génies nationaux au service de la société chrétienne; le séjour de ces hôtes extérieurs est prévu, leurs demeures préparées d'avance comme un complément naturel des cités où se distribue la richesse qui n'est le monopole de personne, et ils peuvent, grâce à la similitude des méthodes et à l'ordre identique où les travaux se succèdent partout, poursuivre dans ces voyages leurs habitudes scolaires, et, dans le monde qu'ils apprennent à connaître, trouver partout leur chez soi. Il y a une patrie du savoir. Les races s'y rencontrent et s'y pénètrent, s'y mêlent, s'y apaisent. Cette langue qui leur est commune leur fait une première union. Ces maîtres dont l'autorité étend sa plénitude hors leur pays, ces auditoires, où les étrangers forment toujours une part de l'assemblée, sont les moins prêts à répandre et à accueillir les doctrines de préférence exclusive, méprisante, haineuse, que l'orgueil de race crée si aisément dans la solitude, et qui par la solitude prépare la discorde. Prévenir la discorde fut la sollicitude maîtresse et l'art génial de l'Église. Pour éviter la mésintelligence entre les sciences, elle ne les laisse par sortir les unes contre les autres de leur domaine; pour éviter la mésintelligence entre les pays, elle les assemble. La célébrité des uns au lieu d'exciter la jalousie des autres comme un bien qu'ils se volent, les rend fiers d'une richesse qu'ils se communiquent, et nulle nation ne se sent amoindrie par la prépondérance d'Universités étrangères, parce qu'elles accroissent un trésor commun.

Jusqu'au xve siècle, les Pays-Bas ne sentirent pas le besoin de posséder sur leur territoire cet enseignement. Leurs élèves allaient où les attirait la réputation des chaires : elles étaient à la fois proches et célèbres à Cologne et surtout à Paris, et c'est là que le gros des étudiants recevait le savoir, et que l'élite des maîtres flamands le donnait. Dans les Pays-Bas d'ailleurs la nationalité se dégageait lentement. Fixée par César dans l'éloge immortel où il appelle les Belges les plus courageux des Gaulois, elle avait été ensuite submergée par les invasions des Francs et des Germains. Les trois races formèrent de leurs multitudes associées l'Empire de Charlemagne, mais il fallait une trop forte main pour tenir jointes ces forces centrifuges. Dès 843, le traité de Verdun séparait la France de l'Allemagne et,

pour prévenir leurs conflits en supprimant leur voisinage, constituait un troisième État, qui, entre elles, tout le long de leurs frontières, interposât sa masse. Des Alpes à la mer du Nord se glissa la longue étroitesse de la Lotharingie : les Pays-Bas en étaient la partie septentrionale. Mais, plus excitées que contenues, les ambitions de l'Est et de l'Ouest se cherchèrent partout à travers l'obstacle, et ne cessèrent de se disputer surtout ces Pays-Bas où la nature, à la fois bienveillante et hostile, avait ouvert les voies au commerce et à l'invasion. Ils étaient les plus exposés à changer de maître, et à cause de cela devinrent les plus soucieux de n'avoir pour maître qu'eux-mêmes. Au xve siècle, la France et l'Allemagne, l'une occupée par les Anglais, l'autre tombée en anarchie, cessaient d'être menaçantes, et les Pays-Bas, sous la maison de Bourgogne, puissante, renommée, protectrice des arts et des lettres, sentaient grandir leurs chances de demeurer une nation libre. C'est alors qu'ils désirèrent un centre de culture où la civilisation générale, au lieu d'être enseignée avec l'accent de France ou d'Allemagne, fût interprétée par le génie flamand et en dégageât l'originalité. Et cette Université s'ouvrit en 1425 à Louvain.

III

Établie pour fortifier l'autonomie de race, l'Université dès son origine eut à défendre l'unité de civilisation. C'était l'heure où la Renaissance italienne arrachait à leur sépulcre d'oubli les monuments de l'art antique, l'œuvre des sculpteurs, des architectes, des poètes, des historiens, des lettrés, des jurisconsultes, des philosophes. Ce fut la résurrection de la beauté. Cette beauté resplendissait dans les langues de Rome et d'Athènes, pures comme aux jours de Périclès et d'Auguste, créatrices de précision, d'harmonie, de dignité et de grâce; elles faisaient honte au latin grossier, où l'indifférence mystique des clercs et l'inaptitude naturelle des barbares avaient amassé tant de vague, de rudesse, et de pauvreté. Mais, tandis que cette indigence de termes soutenait la richesse des pensées sublimes et des espérances immortelles, la perfection des mots antiques avait serti la misère des doctrines. L'ignorance de l'avenir réservé à l'homme, la carence de bonheur offerte aux meilleurs après la mort, avaient concentré les désirs de tous sur les joies de la

vie présente, soustrait les plus généreux à la déraison de se sacrifier au profit du genre humain, réduit les plus vastes cœurs à aimer la patrie, c'est-à-dire à haïr en son nom les autres patries, converti les meilleurs logiciens au mépris des crédulités collectives, au culte de l'intérêt individuel, bref, créé une hiérarchie d'inégalités où chacun préférait sa race aux étrangères, lui-même à sa propre race, et, pour n'être pas dupe de ce qui est incertain, attachait son bonheur à ce qui est éphémère. La différence des civilisations trouvait son image dans l'art même. Peintres et sculpteurs des siècles chrétiens avaient voilé et comme ignoré la structure animale du corps, et concentré toute sa vie dans le visage et les mains : le visage de remords, d'extase, de langueur, et les mains de souffrance, d'offrande, de miséricorde ou d'imploration : là, ce qui est périssable même évoque l'immortalité. L'art païen, par la splendeur de la nudité, donne à toutes les parties du corps la même importance dans l'harmonie d'une perfection toute physique, et aux athlètes de la lutte et de l'amour ne cherche pas de caractère surhumain.

La Renaissance apportait donc à la fois une splendeur matérielle et une indigence morale. Elle était utile par son génie de la forme qui enseignait au monde chrétien à mieux reconnaître la perfection répandue dans l'œuvre matérielle du créateur; les modèles d'éloquence, de discussion, de sobriété, de goût, de poésie étaient faits pour affiner la lourde logomachie où les idées étaient écrasées plus que contenues, et pour donner aux langues modernes, alors en formation, la propriété, l'harmonie et le nombre. Mais, parmi les admirateurs, beaucoup ne surent pas diviser leur jugement, et la beauté de la forme les gagna aux idées qu'elle parait. Des vices semblaient purifiés parce qu'il n'y avait pas de faute dans le talent de les décrire. Leur retour tentateur donna à l'austère sagesse dont on se nourrissait depuis des siècles, l'apparence d'un trop long carême, la conception voluptueuse de la vie éleva dans le secret des instincts un démenti continu à toute la doctrine chrétienne, car le plaisir est un plus sûr dissolvant des vérités que le sophisme, et les émancipations de la chair poussaient aux révoltes de l'intelligence.

Le christianisme, pour s'imposer au double égoïsme des individus et des races, invoquait la formelle volonté de Dieu.

Or, le témoignage des anciens ébranlait cette doctrine que Dieu eût directement réglé l'ordre de la société humaine. Même les moins irreligieux étaient d'accord que Dieu a marqué à l'homme sa sollicitude, non en lui imposant des lois toutes faites, mais en lui accordant, avec l'intelligence, le moyen de les choisir lui-même : la pensée antique avait eu pour dieu véritable la raison. Enivrée d'antiquité, la raison de chaque homme pencha de nouveau à se soumettre Dieu lui-même. Luther vint et la Renaissance engendra la Réforme, revanche de la raison sur l'autorité, victoire de ce qui semble vrai à un penseur solitaire, à un instant de la durée, à un point de l'espace, sur ce qui était consenti par la soumission des peuples et par la persévérance des siècles. La Réforme était l'évasion du sens individuel que le christianisme avait tenu jusque-là sous bonne garde.

Luther et ses émules n'auraient pas suffi à rompre la concorde qui faisait des peuples une seule société, si les protecteurs naturels de cette communion, les chefs d'États, l'eussent défendue. Mais à plusieurs de ces chefs aussi la Renaissance avait révélé un autre concept de leur mission. Au lieu que leur unique devoir leur parût de maintenir l'ordre établi par Dieu même et pour tous les hommes, ils se reconnaissaient le droit de juger, donc de modifier cet ordre, et cette raison, qui bornait son empire au domaine où chacun d'eux commandait, fut la raison d'État. A rompre leurs dépendances envers la loi religieuse, ils assuraient à leur avarices les richesses de l'Église, à leurs adultères la quiétude, aux vices qu'ils voudraient une légitimité, à leurs ambitions l'espace et le choix des moyens. Voilà les raisons décisives pour lesquelles les princes d'Allemagne et Henri VIII voulurent s'émanciper de la papauté, et devenir leurs propres papes, si papes que les nouveautés religieuses où ils s'engageaient durent être crues par leurs sujets : car ils continuaient, après avoir rompu l'unité des esprits, à tenir cette unité pour la forme nécessaire de l'ordre. Mais la suprématie d'un seul pape était la garantie de l'unité morale entre les peuples; la reprise de cette souveraineté par des princes multiples, rompait cette unité morale. Quand, au lieu de prêter main-forte à des vérités universelles qu'ils n'avaient pas faites, ils choisirent les vérités qu'ils allaient accepter, la vérité se trouvait rompue en fragments divers

comme les États. Faute d'une loi et d'un interprète uniques, elle devait se déformer dans chaque région, selon les intérêts, les instincts particuliers à chaque race; et entre ces peuples devaient se réveiller les unes contre les autres les cupidités, les jalousies, les haines endormies, mais non détruites par la charité chrétienne. La Réforme était donc la fin de l'alliance que le catholicisme perpétuait entre les peuples : chaque race revenait par son autonomie à la solitude où elle s'enfermerait pour se défendre et d'où elle sortirait pour conquérir.

La Renaissance ne modifiait guère moins les rapports de l'Église avec les pouvoirs demeurés catholiques. Pour ceux-ci également l'antiquité avait été l'école de l'indépendance. A leur imagination elle présentait, comme les représentants les plus complets de la grandeur humaine, ceux qui avaient su dominer tout par leur volonté; elle enseignait, par la gloire de ses héros les plus fameux, que la condition première des actions mémorables est une audace, une promptitude et une sécurité permises seulement aux maîtres absolus. Et en même temps que l'histoire enchantait ces princes par le spectacle des prodiges accomplis avec la grâce de la force et la sûreté de la dictature, ils voyaient dans l'immense recueil des lois romaines le mécanisme irrésistible de la puissance sans limites. Ils constataient qu'elles remettaient aux empereurs non seulement la politique, l'armée, les provinces, les impôts, le commerce, mais la fortune, mais la pensée, mais la religion, mais la vie de tous. Ils comparaient la simplicité d'un tel régime et l'économie de ses ressorts aux complications qu'entraînait, dans la société féodale, le scrupule de marchander avec les droits de chacun. Ils se tenaient pour dépouillés de leur patrimoine par ces respects que leur imposait la tradition catholique. Plus encore, quand ils virent une partie des souverains se soustraire à ce joug par la Réforme, la soumission qu'ils gardaient à l'Église se trouva diminuée par le voisinage de cette révolte. Autant que dans les États protestants, la science grave des légistes, et plus que dans les États protestants la flatterie adulatrice des cours offrait sa tentation continue au secret désir des princes catholiques. Ainsi tendait à s'élever toujours plus solitaire et toujours plus dominatrice la prérogative des souverains. Et ceux qui voulaient être les seuls guides de leurs peuples, fût-ce seulement sur les routes humaines, couraient le

risque d'y épuiser en rencontres ennemies les multitudes confiées à leur garde. Le plan d'unité que le catholicisme avait conçu se trouvait donc menacé à la fois par une crise religieuse et par une crise politique, toutes deux filles illégitimes, mais authentiques de la Renaissance.

IV

La plus jeune des universités commença d'enseigner quand ces changements se préparaient. Comme si elle eût été suscitée pour les combattre, elle formula dès ses premières leçons la doctrine qui devait rester la sienne : certaine que l'essentiel intérêt du génie humain est de maintenir les chances de sa concorde par l'unité de ses croyances, elle fut pour le pouvoir gardien de cette unité, contre toutes les forces de séparation. Elle prononça la première de ses paroles doctrinales quand siégeait le concile de Bâle. Le grand schisme, en mettant l'incertitude au siège même de l'unité, avait amoindri le Saint-Siège et contraint les Églises nationales à fixer, par un choix qui était de la souveraineté, leur obéissance réclamée par trois papes rivaux. Elles se trouvaient enclines à poursuivre en déclarant, par le suffrage des Églises nationales, l'Église supérieure au Pape, et l'Université de Paris soutenait cette opinion par la voix de ses plus illustres maîtres. Louvain eut la claire vue que si la souveraineté était reconnue à l'Église universelle comme à l'ensemble des Églises nationales, la souveraineté appartiendrait en réalité à la majorité de ces Églises contre la minorité; que la minorité à son tour aurait prétexte à défendre sa part du pouvoir constituant, chaque Église sa part virile de la souveraineté totale, et que le principe contenait l'autonomie, donc la séparation des Églises. Louvain, avec l'assentiment de la Belgique, fut pour la primauté du Pape, c'est-à-dire de la puissance dans laquelle les Églises particulières ne sont plus distinctes et divisibles et qui éteint leurs divergences locales par l'identité du dogme et de la morale. Fidèle à l'unité contre les indépendances nationales des Églises, Louvain est plus sévère encore aux indisciplines religieuses de la raison individuelle. Dès que Luther parut, l'Université l'eut pour suspect : elle précéda par ses censures celles de Rome et Rome inséra

dans sa sentence de 1521 contre l'hérésiarque une partie des condamnations portées par Louvain.

Non moins ferme est la défense de l'ordre chrétien contre les usurpations du pouvoir civil, fût-ce le pouvoir des plus catholiques parmi les princes. Ici, Louvain est unique. Des autres universités les plus inflexibles contre la révolte religieuse des hérétiques avaient été, devant l'omnipotence politique des princes, passives ou complices. Louvain ne laissa jamais envahir le droit chrétien par l'arbitraire des pouvoirs civils, et à Louvain parlait la volonté commune des Flandres. Cette différence entre ces pays et les autres avait été préparée par l'histoire. Les autres races, plus anciennement homogènes, se reconnaissaient dans des chefs nationaux, la plupart s'incarnaient en des dynasties traditionnelles, s'admiraient dans l'éclat puissant ou délicat des cours. Plus cette grandeur imposait, plus chacun se sentait petit devant elle, las de se mesurer avec elle, dissuadé de desservir par de vaines résistances l'œuvre dont il était fier : l'amour autant que la crainte désapprenait de rien refuser à ces pouvoirs qui étaient la sûreté et la parure. Les Pays-Bas ne formaient point une de ces vastes régions qui défient la conquête; longtemps pris et repris par l'envahisseur étranger, ils avaient eu pour premier sentiment la haine du maître, et c'est contre lui que s'était unie la nation. Les Pays-Bas étaient prospères par l'industrie qui avait multiplié et étendu leurs villes, et dans chaque ville assuré l'influence aux corps de métiers; la rivalité de ces corps les uns contre les autres, et dans chacun les luttes des ouvriers contre les patrons, livraient ces républiques municipales à des gouvernements de combat et de revanche, qui, dans leur victoire, continuaient la guerre où ils frappaient des coups proches et durs, et qui, précaires comme la violence et l'opinion, rendaient tour à tour odieux à toutes les parties du peuple l'arbitraire du gouvernement. Dans cette fédération de villes à peu près souveraines, la Réforme ne fut pas comme ailleurs tout à fait victorieuse ou tout à fait vaincue : c'est par cités qu'elle obtint un succès balancé par l'échec dans des cités voisines : et comme dans chacune d'elles la majorité, pour établir la communion des croyances qui semblait toujours à tous le premier des biens, persécutait les dissidents, l'abus du pouvoir atteignit partout au plus intime de l'âme les minorités. Il n'y

eut pas de contrée où l'excès de la puissance publique se fût fait sentir avec tant de durée et sous autant de formes à ses victimes. Les vicissitudes de sa jeunesse, le temps où se forme le caractère des peuples comme des individus, avaient préparé à la Flandre une âme indépendante, et dans laquelle les menaces à la liberté devaient accroître, au lieu de la peur, l'héroïsme.

Ce caractère était trempé quand la Flandre connut à son tour et d'un seul coup toutes les plénitudes et tous les prestiges de l'autorité humaine, quand la plus vaste des monarchies s'ajouta à la Belgique sous l'empire de Charles V, un Belge, élève de Louvain, et quand le catholicisme eut à Rome pour Pontife un Belge, un professeur de Louvain, Adrien VI. La petite province n'avait-elle pas alors de quoi se consoler si elle eût acheté par sa soumission à des maîtres absolus sa prééminence sur le monde? Mais ces maîtres avaient eux-mêmes respiré avec l'air natal le sentiment que le pouvoir a un maître, qu'il est un serviteur. Adrien VI, dans un règne trop court pour donner autre chose que des projets, scandalisait la Rome fille de Léon X en parlant de sanctifier « la tête et les membres, » de purifier le pontificat. Sous Charles-Quint, les Flandres et les Bourgognes gouvernèrent le monde, puisque d'elles sortaient les titulaires des plus grandes charges : ils portèrent dans l'administration de l'Empire la patience, le scrupule, le goût de transaction et de mesure que leurs petites provinces avaient su imposer au pouvoir. Après eux, l'Espagne envoie jusque dans les Flandres les ambassadeurs de son génie absolu. Le duc d'Albe, en même temps qu'il met au service de la foi l'inquisition espagnole, oppose aux libertés publiques le droit divin de la Monarchie et mande à Philippe II : « Supprimer des coutumes enracinées chez un peuple aussi libre que l'a toujours été celui-ci, est chose difficile. J'y travaillerai de toutes mes forces. » L'Université de Louvain donne une voix à toute la Belgique, résolue à maintenir à la fois la religion catholique et la liberté publique, et certaine que sacrifier celle-ci à celle-là est, sous prétexte de rétablir l'ordre chrétien, le mutiler. Louvain ose réclamer le rappel du duc d'Albe et le respect des franchises nationales.

Ce n'est pas que sa doctrine sur l'inégale dignité des connaissances fît cette Université exclusivement attentive à l'intérêt religieux et public et dédaigneuse des autres savoirs.

Formatrice des consciences, elle n'était pas moins polisseuse des esprits. Autant elle opposait les principes d'une société intacte à toutes les déformations contemporaines de la Renaissance, autant elle s'ouvrait hospitalière aux présents sains de la richesse antique. L'humanisme n'eut pas de foyer plus illustre, et il suffira de rappeler deux des hôtes qui, pour s'asseoir là, se refusèrent aux appels d'autres et célèbres écoles. C'est à Louvain qu'Érasme édifia le « collège des trois langues » à l'étude comparée du latin, du grec et de l'hébreu. Sur Louvain se reflétait la primauté acquise à l'homme le plus universel de cette époque, universel par la curiosité, la compréhension, la finesse, et qui, grand consulteur en toutes incertitudes, écrivait dans ses lettres les sentences du goût. C'est de Louvain que partit la docte jeunesse et à Louvain que retourna la maturité lasse de Juste Lipse. Tenu alors pour moins inégal à Erasme qu'il ne nous semble aujourd'hui, ce précurseur de la philologie s'imposa à tous par son érudition et par la fluide abondance d'un latin classique où les amis du beau langage reconnaissaient Cicéron. Érasme et Lipse accrurent Louvain par leur humanisme; il les compléta par la philosophie. L'un et l'autre, trop épris de beauté, étaient en risque de ne pas distinguer plus entre ses charmes et ses pièges que ne se séparent le poison et le parfum des fleurs respirées pendant la nuit. Érasme avait la concupiscence de l'autonomie intellectuelle, au point que se délivrer du respect, de tout respect, était le mouvement premier et joyeux de sa pensée : à cause de cela il parut naturellement porté vers la Réforme, et soutint plus de controverses avec ses compagnons de Louvain qu'avec Luther.

Avec celui-ci, il se sentait quelque complicité de nature, autant qu'une puissance toute de goût peut s'accommoder avec une force toute d'instinct. A Adrien VI, qu'il avait connu et aimé à Louvain et qui lui demandait de voler contre l'hérétique au secours de Dieu, il s'excusait de n'avoir plus les ailes de la jeunesse. Entre le catholicisme trop faillible en ses membres et l'hérésie trop brutale en ses coups, sa neutralité lui donnait le plaisir de critiquer partout. Voilà dans un esprit bien des indices que le plus essentiel des changements est fait, faite la dispersion des esprits. Pourtant, même sur Érasme, la discipline de Louvain a opéré, et lorsque Luther passe de la critique à la révolte, Érasme en 1524 se prononce contre Luther, et entre

la révolte et l'ordre, il ne comprend plus la neutralité. La neutralité même ne suffit pas à Lipse quand le pouvoir religieux et politique a pour représentant le duc d'Albe : il passe à Luther, le juge trop proche encore, passe à Calvin, et enseigne en 1572 à Iéna, en 1578 à Leyde; mais là il constate que dans les pays protestants, des haines inconnues naguère et tenues pour devoir ont rompu les solidarités d'autrefois. La croyance qui travaillait à établir une société entre les nations se représente à lui, il revient à elle, il revient à la place où il l'avait reçue, il ne veut plus enseigner qu'où elle l'enseigne. Il a traversé les hérésies comme ces régions qui font plus doux le retour à la maison paternelle, et, comme la maison paternelle aime l'enfant prodigue, il y retrouve une chaire en 1592. Et il y remonte pour enseigner, outre les puretés de la langue romaine, l'indépendance qui est le savoir le plus ancien de cette Université. En 1599, le régime de sang est fini; en gage de réconciliation, la Belgique a été confiée par Philippe II à l'archiduc Albert et à l'infante Isabelle. Ces jeunes époux ont, depuis quelques mois de gouvernement, montré leur désir d'assurer la paix par l'équité, mais pas par la clémence; trois cents Brabançons condamnés ou suspects demeurent les victimes du passé quand le duc et l'infante visitent Louvain et veulent assister au cours du professeur le plus célèbre, Juste Lipse.

Quand ils entrent, Lipse avait sur sa chaire une tulipe, car il aimait les fleurs, et le récit de Xénophon sur la retraite des Dix-Mille. Le professeur change de livre, et prend le traité de Sénèque sur la Clémence. Un passage du philosophe sert de sujet au professeur pour rappeler le privilège des princes, qui seuls ont le pouvoir de suspendre les lois par la loi du pardon. Il dit ce que la morale de l'Évangile ajoute de contrainte divine aux conseils du sage; il termine par ces mots : « Des souverains ceux-là seuls seront grands devant les hommes et seront grands devant Dieu qui auront mesuré leur clémence à l'étendue de leur pouvoir. » Le soir même, l'archiduc signait aux trois cents Brabançons leurs lettres de grâce et nommait Lipse membre de son conseil privé.

Un temps est noble où se rencontrent des penseurs capables d'offrir cet enseignement aux princes et des princes capables de le recevoir. Une éducation ne forme tout l'homme si elle le soumet à la clôture des technicités, l'enferme dans les compar-

timents étanches des études auxquelles il se consacre, le fait étranger à tout ce qui n'est pas elles, mais si elle lui rend familiers aussi les problèmes de la vie générale, et ne le laisse inattentif à rien de ce qui est d'importance pour son pays et son temps. Telle fut la singularité constante de Louvain. L'enseignement ne cessa pas d'y appartenir à des maîtres qui étaient à la fois des savants, des catholiques et des Belges, et savaient être tout cela dans leurs leçons.

Cette ampleur d'enseignement fut inspirée à la Belgique par l'intelligence du savoir et par l'instinct de la conservation. A aucun pays la concorde chrétienne et la vigueur politique n'étaient aussi nécessaires. La Flandre se sentait depuis des siècles une : dans les Provinces du Nord, quand le protestantisme devint la foi et la passion dominante, il répugne à la vie commune avec les Provinces du Sud, catholiques, bien qu'elles fussent ses alliées dans leur guerre pour la liberté. L'antipathie des croyances l'emporte sur la solidarité des armes, et la Hollande s'isole. La Belgique se trouva réduite à la moitié de la force qu'assemblaient jusque-là les Provinces-Unies, et menacée dans cet amoindrissement même, puisque la Réforme a destitué le gardien de la paix générale et permis aux gouvernements les ambitions sans limites. Et, dès lors, dans les rencontres chroniques où l'Europe vide et renouvelle ses conflits, où l'Allemagne et la France se complètent tour à tour de prélèvements sur la vieille Lotharingie qui les devait séparer, la Belgique, séparée par trop d'espace de l'Espagne et de l'Autriche, est la rançon avec laquelle ses protecteurs historiques préfèrent payer leurs mauvaises fortunes, et elle ira sans cesse diminuant de territoire.

Sa liberté intérieure ne sera pas plus garantie. La Réforme avait émancipé de l'Église tous les princes; le jour où tous n'acceptaient plus le commun arbitre, aucun ne consentit à demeurer dans une discipline qui l'eût fait l'inférieur de ses égaux, et chacun devenant l'unique juge de sa puissance la voulut accroître. Cet arbitraire qui laissait à tous pour garantie la conscience et les intérêts d'un seul suscita par ses fautes et par sa seule insolence la philosophie du XVIIIe siècle. Protectrice du sens individuel contre les autorités collectives, elle s'éleva à la fois contre l'Église, législatrice universelle qui avait échoué à faire des États une société, et contre les États, qui, ayant

chacun pour loi nationale son caprice, multipliaient par le caprice les pires espèces de gouvernements. La ruine de la foi religieuse entraînait tout dans sa chute : si le monde moral n'avait pas comme l'univers physique des lois permanentes, immuables, supérieures au consentement de ceux qui leur sont soumis, et dont la sauvegarde s'impose à ceux qui commandent, si l'ordre de la société humaine était l'œuvre d'une raison tout humaine, cette raison même, présente dans tous les hommes, se révoltait contre l'illogisme qu'un seul, semblable aux autres, usât de la sienne sans eux, contre eux. Et si des êtres éphémères dans leur durée et plus encore dans leurs désirs obtenaient licence de fixer, ou plutôt de changer sans cesse, par leur souveraineté solitaire, les règles des devoirs personnels, et par leurs suffrages collectifs les règles de la vie publique, la raison était le plus grand commun diviseur qui pût réduire en poussière les institutions et en anarchie les hommes. Nos philosophes français n'ébranlèrent sans ménagement que l'Église, certains qu'elle entraînerait dans une chute accessoire les princes ; les princes, plus aveugles, prirent le sursis d'exécution pour une alliance. Eux aussi invoquèrent leur intelligence humaine pour la préférer à celle de l'Église, en même temps qu'ils opposaient leur droit divin au droit humain de leurs sujets : par les souverains fut porté à son comble l'illogisme de la raison. Les plus philosophes ne furent pas Catherine et Frédéric, mais le catholique empereur d'Autriche Joseph II : lui, au lieu de négliger l'Église comme une puissance vieillissante, s'occupa obstinément d'elle, pour s'en servir en lui rendant la vigueur, prétendit en réformer la discipline, en régler l'activité, en rajeunir la doctrine, et s'y appliqua par l'intervention la plus continue, la plus minutieuse, la plus tracassière. Par là s'achevait le renversement des rôles entre la morale et la politique : c'est le pouvoir humain qui enseignait l'Église pour lui donner la sagesse et lui rendre la force.

En Belgique le « Joséphisme » rencontra la résistance qui fléchissait ailleurs. Louvain est la forteresse de doctrines autour de laquelle il creuse des tranchées : le siège dura plus de trente ans, et l'Université ne capitula pas. L'indépendance est, lambeau par lambeau, confisquée aux hommes de la science par les hommes de l'arbitraire ; la vieille tradition résiste aux

entreprises tentées contre elle. Les règles tenaient leur autorité de l'inscription faite sur les registres de l'Université et par ses chefs; les chefs refusent d'y signer sous la dictée du monarque les nouveautés; elles y sont transcrites d'ordre du prince : les chefs de l'Université mettent en marge leur dissidence. Ils sont destitués, et des professeurs choisis par Vienne pour répandre l'esprit nouveau; les étudiants désertent les chaires, et avec eux se répand au dehors l'impopularité des mesures. Joseph II tient pour fomentateurs du mécontentement les prêtres instruits par Louvain à la plus corruptrice des perversités, l'indépendance. Pour sauver l'avenir, il décide de soustraire le sacerdoce à cette insoumission, de former seul le futur clergé dans un « séminaire général ; » il choisit lui-même les professeurs, les matières de l'enseignement et les doctrines à admettre : c'est dans le séminaire, par les élèves mêmes, qu'elles sont déclarées contraires au catholicisme. Ils se mutinent : pour les soumettre, voici des arguments de prince, d'autres canons que ceux de l'Église. A la contrainte militaire, les séminaristes échappent par la fuite et portent leur résistance dans tout le pays. C'est lui-même que l'Université prend à témoin lorsqu'elle adresse aux États de Brabant une protestation solennelle contre la tyrannie qui attaque ensemble le catholicisme et les franchises. Joseph II ferme l'Université, en transporte à Bruxelles les débris domestiqués. Cet acte d'impénitence finale par lequel sont bravées à la fois les deux religions de la Belgique achève de rompre les liens entre la nation et le prince. L'époque vient où les révoltes mûrissent vite, et en 1789, peu de mois après la Révolution française, éclate et triomphe la révolution brabançonne. L'Université de Louvain, rouverte aux acclamations universelles, survit au pouvoir dont elle avait souffert, et le bref retour de fortune qui restitue en 1793 la Belgique à Joseph II laisse au souverain rétabli tout juste le temps de reconnaître lui-même la défaite de sa politique. Une déclaration impériale du 24 juin 1793 restitue à l'Université comme à la Belgique leurs antiques privilèges. L'obstination du prince cède à la constance de la race, et l'Université a été l'âme de cette constance qui fait triompher en Belgique contre la résurrection païenne du pouvoir supérieur au droit, la doctrine civilisatrice du droit supérieur au pouvoir.

V

Le droit a un adversaire plus redoutable que les princes, c'est la démagogie : eux cèdent parfois aux expériences, la démagogie renverse les uns sur les autres ses chefs avant qu'ils aient pu s'instruire. La Révolution française, que l'attaque de l'Autriche avait conduite en Belgique, était gouvernée par une démagogie résolue à faire le bonheur de tous les peuples, mais selon son goût et pas selon le leur. Son orgueil était d'avoir émancipé la raison. Sa plus grande œuvre de raison était l'anéantissement de Dieu, et son instinct avait découvert le symbole même des progrès accomplis quand elle consacra les Églises au culte de la Raison. Ce culte fut ouvert à Louvain en 1795, et l'Université conviée. L'injure de l'invitation fut châtiée par la hauteur de la réponse : « Nous ne reconnaissons d'autre culte légitime, juste et salutaire, que celui que Notre-Seigneur Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme, a daigné nous révéler, et que son Église, église catholique, apostolique et romaine reconnaît. Et par conséquent, notre conscience ne nous permet aucune participation ou influence, directe ou indirecte, dans le culte à établir. » En France où l'omnipotence du prince trop subie, même par l'Église, avait préparé les voies à l'omnipotence de la plèbe, le courage de la foi avait eu ses confesseurs intrépides, mais nulle part il n'avait prononcé cette parole collective. Plus de deux ans, les envoyés de Paris essayèrent d'user la résistance qui, tantôt discrète contre les mutilations des privilèges universitaires, tantôt ouverte contre la violation du dimanche et le respect du Décadi, demeurait toujours intacte. On désespéra d'un entêtement trop peu « conforme aux principes de la République. » Le 27 octobre 1797, l'Université est supprimée, les professeurs dispersés ou mis en prison, et envoyé à Cayenne, où il devait mourir, le recteur qui avait dit : « Puisqu'il faut périr, tombons en défendant notre sainte foi, nos mœurs antiques, honnêtes et chrétiennes. L'Université aura pour dernière gloire en descendant dans la tombe son refus de fléchir devant le despotisme. » Un corps d'enseignement a en effet toutes les gloires, quand, après avoir gardé intacte une doctrine, il reste si inséparable d'elle que pour en finir avec elle il faille en finir avec lui.

Cette mort fut défendue contre les chances de résurrection. L'Université laissait de grands biens. Ils s'étaient accrus par la libéralité des siècles et l'État lui avait concédé même le droit de recueillir des impôts, parce qu'il la considérait comme chargée d'un intérêt public. Tant que cette fortune demeurerait, fût-ce sous séquestre, il suffirait d'une signature pour rendre à l'Université avec la parole, la liberté de cette parole. Cela était contraire au principe le plus essentiel de la Révolution. Son culte de la raison individuelle aboutissait en politique à l'omnipotence d'un gouvernement élu par la volonté de tous, mais devant lequel, par respect pour cette volonté de tous, la volonté de chacun ne fût plus rien. L'individu devait rester seul devant l'immensité de l'État. Entre eux pas de corps où la faiblesse de l'individu trouverait à se grouper, surtout pas de corps riches, car sur eux l'État aurait moins de prise. Si certains services, tel l'enseignement, exigeaient la collaboration de plusieurs, le seul maître de leur subsistance devait être l'État. Il fallait qu'ils existassent par lui seul pour être tout à lui et ne le pas gêner par quelque autonomie de doctrine, attentat des consciences individuelles contre la conscience nationale. Voilà pourquoi toute la fortune de Louvain fut confisquée et s'évanouit dans une dispersion systématique. Le plan révolutionnaire ne fut pas amendé mais complété par Napoléon : lui, sur la mouvante coulée d'innovations encore provisoires, imprima le sceau du définitif. Rien ne fut aussi refusé aux hommes que de se réunir, aux individus que de s'associer, aux associations que d'acquérir : comme ce sont là des formes de la puissance, elles appartiennent à l'État seul. Les prohibitions édictées et codifiées par cet incomparable faiseur de silence se répandirent partout où il étendait la France, et, portées de plus en plus loin par ses armes et son prestige, conquirent l'Europe. Et elles ne reculèrent pas quand ses armes reculèrent. Les souverains même qu'il avait détrônés et devant qui de nouveau s'étendaient leurs royaumes comme les plages quand la mer se retire, avaient hâte de s'y rétablir à jamais, d'y connaître toutes les joies du pouvoir! Les princes des plus vieilles races se piquèrent de n'avoir pas moins d'autorité que le grand parvenu. Il avait convaincu ceux même qu'il avait chassés, et la France, quand elle fut vaincue par leurs armes, continua à régner par ses doctrines de gouvernement.

Dans la Belgique donnée à la Hollande par les traités de 1815, ce droit régalien de l'enseignement s'imposa donc. Si l'Université se rouvrit à Louvain, ce fut dépouillée de toute son indépendance, sans autres ressources qu'un budget annuel, sans autre autorité que celle du prince. Autorité d'autant plus lourde aux catholiques belges que leur souverain protestant avait contre eux plus de préjugés. L'inconscience des limites égare les pouvoirs civils quand ils pénètrent dans le domaine religieux; elle porta le roi Guillaume, imitateur de Joseph II, à dépasser son modèle. Le prince calviniste emprunte à l'empereur d'Autriche le dessein d'enlever aux évêques la formation de leurs prêtres, de détacher d'eux et de rattacher à lui ce clergé pour lequel renaît à Louvain le séminaire général, sous le nom pire de « Séminaire philosophique. » L'issue n'est pas meilleure pour le nouvel envahisseur des consciences au nom de la souveraineté politique. Le silence de Louvain depuis une génération n'a pas fait la Belgique oublieuse de la foi que tant de générations ont tenue pour la force la plus essentielle à leur vie nationale. Ce sont les griefs de cette foi qui, aggravant les mésintelligences de race, provoquent la révolution belge de 1830.

Cette révolution faite par les catholiques leur proposait à résoudre des difficultés inconnues sous l'ancien régime, et contraignait leur attachement toujours le même au catholicisme et à la liberté inséparables, à trouver de nouvelles garanties. Le problème était d'assurer à l'ordre chrétien, dont la sagesse et l'opportunité étaient rendues plus évidentes par tant d'épreuves, ses garanties dans la société transformée par la Révolution. Poser le problème et le résoudre est le dernier et le plus important des services que l'Université de Louvain et les catholiques de Belgique aient rendus à l'avenir.

VI

Dans l'ancienne société, l'ordre chrétien dont l'Église était la seule interprète avait pour pouvoir sanctionnateur l'autorité du prince. Cette autorité qui, presque nulle part, ne dépendait des sujets, s'acquittait de sa charge en maintenant, par ses répressions contre les vices, la morale publique et, par le silence imposé aux doutes, la paix des esprits. La fidélité du prince garantissait toutes les autres, mais son infidélité les

paralysait : c'est pourquoi la défection de quelques princes suffit à établir en Europe la Réforme, et l'arbitraire des autres princes à fausser l'ordre social qu'ils prétendaient servir. L'expérience avait trop prouvé le risque de remettre le trésor universel à quelques personnes interposées. Puisqu'elles le pillaient grâce à leur prérogative de veiller sur lui, il serait plus en sûreté peut-être si sa sauvegarde appartenait à ceux à qui il appartient. De là les gouvernements créés par le suffrage des peuples. Ils ne font plus l'opinion, mais la représentent, et c'est assez pour changer la base même de l'ordre. A des sujets suffit l'obéissance; des citoyens ont besoin de volonté. L'une se perpétue par le silence, l'autre s'institue par la discussion. Les catholiques belges, même sous l'ancien régime, avaient éprouvé combien le pouvoir devient facilement, de protecteur, tyrannique; pour l'avenir des doctrines nécessaires à tous, ils ne voyaient pas d'asile plus inviolable que la conscience de tous. Sans doute, où chacun devient le juge de ce qui est bon à la société, la société elle-même risque de se dissoudre dans la dispersion des inconstances individuelles. Mais c'est le bienfait de ce péril qu'il sollicite les serviteurs de la vérité à la défendre dans plus d'intelligences, à rassembler la multitude elle-même autour des principes sauveurs. Et combien l'ordre général deviendrait-il plus solide s'il reposait non sur la volonté de quelques chefs, mais des peuples!... Les catholiques belges, conduits par la faillite des anciennes méthodes à cette épreuve, conclurent que leur effort devait être la conquête de l'opinion par la liberté.

Le plus sûr moyen de créer l'opinion est l'enseignement. Les catholiques belges ne connurent pas la tentation de se le réserver par un monopole, ou, sous l'apparence d'une liberté artificieuse, par les privilèges discrets mais efficaces dont le pouvoir est le dispensateur. Ils sentaient assez de foi dans leurs croyances pour ne rien craindre d'une lutte égale, et ils ont voulu une vraie liberté d'enseignement. Mais quand il s'agit de l'établir, ils se heurtèrent à l'obstacle, à l'idolâtrie de la Révolution française pour l'État. Que l'État fût le grand maître de l'enseignement, que, même où il consentait à en partager l'exercice, il dût s'en réserver la direction, qu'il lui appartînt de fixer la matière et l'ordre de cet enseignement, comme de soumettre à ses examens les professeurs et les clercs, et de

constater par ses diplômes leurs aptitudes, étaient autant de postulats devenus axiomes. Même en Belgique ils avaient envahi les esprits et nombre de gens se croyaient libres et avaient renom de « libéraux » qui n'admettaient pas de retenir sur ces droits régaliens d'État.

Les catholiques belges ne reconnaissaient ici de droits régaliens qu'à la science. La science est trop vaste pour être donnée toute par aucun maître, ni contenue entière dans aucun programme. Enseigner est choisir. Choisir est le seul embarras de savoir. Son bienfait général est de créer dans l'homme l'équilibre des hauteurs, par une ascension synthétique dans l'ensemble des connaissances; son bienfait particulier est de conduire le plus loin qu'il se peut au fond des multiples mystères qui chacun portent le nom d'une science. Que le génie des ensembles et celui des détails fassent effort pour se compléter, les méthodes les plus diverses vont surgir, s'opposer, s'éprouver, et c'est de leur rivalité heureuse que les meilleures ont chance de se dégager. Dans l'opération toujours hasardeuse d'opter entre le nécessaire et le superflu de chaque savoir, qui a les moindres risques de se tromper, les hommes de la politique ou les hommes de la science? A ceux-ci donc de dire comment sera offert aux bonnes volontés d'apprendre le mystère de l'inconnu. A eux seuls de juger si le disciple instruit par eux est familier avec la région de la science où ils l'ont guidé. Au public de décider par l'estime où il tient les programmes et les diplômes, ce qu'ils valent. Abandonner à l'État les programmes de l'enseignement et la collation des grades est faire une unité arbitraire où l'indépendance seule est la vie, mettre obstacle à la fécondité des initiatives scientifiques, contraindre tous les foyers d'enseignement à répandre la même température dans toutes les intelligences, appauvrir à la fois l'étendue et la profondeur des connaissances en destituant de tout avantage celles qui ne seront pas officielles. Si le choix est fait par l'État, il tiendra pour les plus importantes les études les plus utiles aux carrières dont les diplômes ouvrent l'entrée; mais le recrutement des carrières n'est qu'un des services à attendre du savoir. Si l'État, maître des programmes, réduit les écoles dites libres à répéter partout le même cours, leur indépendance est découronnée. Si l'État, juge des examens, impose son propre esprit à l'en-

seignement, et par sa malveillance contre les élèves de certaines écoles y fait le vide, leur indépendance est détruite. C'est pourquoi les catholiques belges réservèrent à chaque Université le droit de décider son programme et de conférer ses grades, en bornant le droit de l'État à un contrôle sur les diplômes qui ouvrent les carrières publiques. Et ils refusèrent à l'État toute chaire. Fait par l'opinion, il ne fallait pas qu'il fût tenté de la faire : c'eût été fausser le ressort du gouvernement représentatif. Les forces religieuses, philosophiques, traditionnelles, novatrices, qui existaient dans le pays, suffisaient à se défendre, à s'accroître, à se perpétuer.

Ils ne respectèrent pas davantage l'obstacle que la défiance révolutionnaire opposait à la vie matérielle des Universités. Le patrimoine de Louvain avait disparu et contre le rétablissement d'une propriété au profit des Universités libres, le mot de « mainmorte » exerçait un préjugé despotique. Pourtant livrer des corps enseignants, qui ont besoin de certitude et de durée, aux chances aléatoires de quêtes et de dons, était refuser la vie à la liberté d'enseignement. Sans propriété, elles ne peuvent tirer leurs ressources que de subventions accordées par la providence universelle, l'État. Allait-il partager sous cette forme sa bienveillance entre les Universités comme entre les gérantes volontaires d'un service public? Les catholiques ne se laissèrent pas séduire par ce compromis où d'autres auraient préparé la quiétude du lendemain. A eux apparut qu'elle était incompatible avec l'intérêt de l'avenir. Que l'État accordât à certaines Universités plus qu'à d'autres, il exercerait une préférence exclusive de l'égalité; qu'il assignât d'égales ressources aux écoles les plus inégales de vitalité, il tiendrait les unes au large jusqu'au superflu, les autres à l'étroit jusqu'à la misère. Surtout il étoufferait en leurs partisans le zèle des sacrifices par lesquels les idées s'ensemencent, mûrissent et se récoltent; il ne permettrait pas aux universités de paraître chacune avec sa véritable importance et d'atteindre sa croissance normale. Seul, le droit de propriété les ferait maîtresses de leurs projets, de leurs réformes, de leur avenir. Ils ne se sentirent séparés d'un progrès essentiel que par un mot, « la mainmorte, » et ils avaient la plus rare des bravoures, ils n'avaient pas peur des mots. Interdire à la richesse la destination qui la consacre à perpétuité à la science, à la misère, à la maladie, c'est pros-

crire la forme la plus utile, la plus noble de la propriété. Cette mainmorte devrait avoir pour défenseurs les plus ardents les amis du peuple : c'est lui qui, plus dénué, a le plus d'intérêt à ce que de mieux pourvus s'appauvrissent pour satisfaire à ses détresses. Et c'est une contradiction déconcertante que les plus intraitables adversaires de la mainmorte travaillent à la rendre universelle en proposant le collectivisme comme le remède nécessaire aux maux de la société. Les catholiques belges complétèrent leur œuvre universitaire en établissant le droit d'association avec son complément naturel, le droit de propriété.

La liberté de l'enseignement ainsi comprise se confondait, part indivisible, avec la liberté de la nation. La nation, comme l'enseignement, allait chercher sa force non dans l'omnipotence de l'État, mais dans l'énergie des volontés individuelles, dans la constance, la libéralité, le prestige des groupements volontaires; un régime se constituait où l'inertie et la malveillance même du pouvoir ne suffiraient pas à avoir raison d'une idée, tant qu'elle garderait pour elle des défenseurs dans la nation.

C'est sous cette armure moderne du droit ancien que l'Université de Louvain reparut dans la société moderne. Elle reparut telle qu'elle avait été, gardée dans la plénitude de ses traditions par la plénitude de son indépendance, et dans la plénitude de son indépendance par la plénitude des générosités volontaires qui assuraient et étendaient sa vie. Assurer le recrutement certain des carrières, objet à peu près unique de certaines Universités même célèbres, ne fut, comme dans l'ancien Louvain, que sa sollicitude accessoire. Elle a continué de tenir pour son principal devoir d'assurer la préférence aux études « qui ne paient pas, » de seconder l'impatience toute scientifique de connaissances « qui deviennent » et peuvent être hâtées par l'abnégation et la minutie des recherches, et surtout d'accroître la culture générale, la familiarité désintéressée des sciences sacrées, de la philosophie, des lettres, de l'éloquence et du droit public. C'est par là qu'elle est devenue une source puissante de la vie nationale, qu'elle a répandu sur ses disciples son esprit conservé sous des formes nouvelles, qu'elle a uni aux anciennes générations les générations contemporaines, dans la volonté intrépide de ne pas séparer la foi religieuse et la liberté politique, et de les défendre l'une par l'autre.

VII

Rien de plus contraire qu'une telle tradition à celle qui régnait de l'autre côté du Rhin. C'est en Allemagne que l'unité de l'Europe chrétienne avait été troublée, au moment où Louvain commençait la défense de cette unité. C'est en Allemagne que les princes avaient commencé de tout se soumettre, les peuples, le sacerdoce et la morale même. C'est à Louvain que les prétentions des pouvoirs politiques sur l'indépendance de l'Église avaient trouvé la plus ferme résistance. Et tandis que Louvain instruisait ses élèves à confier les plus précieux espoirs non à l'omnipotence du gouvernement, mais aux libertés des citoyens, en Allemagne l'hégémonie de la Prusse avait fait sans limites l'influence de l'État, et l'empire des Hohenzollern avait si bien confondu les domaines que, même aux catholiques, la volonté de l'Empereur paraissait celle de Dieu.

Quand l'État qui se tenait pour supérieur à tout envahit le pays où l'autorité comptait le plus de limites, quand l'armée de la force parvint à la ville où retentissait avec le plus de plénitude la foi qui assure la première place aux humbles, aux simples, et prédit l'abaissement aux superbes, la violence trouva dans la rencontre l'offense d'une leçon. Une doctrine était contredite, menacée par une doctrine. La représaille de la force, si soudaine qu'en ait été le forfait, avait été lentement amenée par les siècles. Il était naturel que pour mieux vaincre, la force voulût détruire, et dans la cendre d'une bibliothèque devenue un bûcher, trouver le néant des doctrines désarmées.

Ce jour-là, c'est la force qui atteignit à son néant. Réduire en cendres les livres, corps des idées, n'est rien faire, quand l'âme des idées, sortie des livres, habite la conscience des hommes. De ces livres s'était déjà échappée leur vie pour trouver un asile en chacun des disciples que Louvain avait formés. Ceux-là peuvent lire en eux-mêmes les leçons condamnées au feu. Pour eux, la destruction a été efficace, autrement que ne comptaient les bourreaux. La majorité des Belges n'avait aucune antipathie contre l'Allemagne : la lumière de l'incendie leur a éclairé le fond de la « culture. » Par des liens d'origine et de langage, des Belges flamingants se croyaient plus proches de l'Allemagne que de la Belgique : l'incendie de Louvain a fondu dans

son foyer toutes ces divergences et contre le destructeur germanique refait du patriotisme belge un bloc indivisible. Dans l'univers nombre de peuples désiraient rester hors d'une querelle qui, pensaient-ils, n'était pas la leur, et où se débattait seulement une lutte de primauté : la flamme de Louvain leur a dénoncé le crime, et le crime n'a pas de neutres. L'univers divisé la veille s'est trouvé unanime contre ceux qui s'étaient mis hors la loi, et cette unanimité durera tant qu'il se trouvera des hommes pour rappeler la Passion de Louvain.

Plus de vingt siècles après celle du Christ, une race d'adorateurs restait au vieux Dieu, des scribes et des pharisiens continuaient à se croire le peuple élu et fait pour dominer toute la terre. Près d'eux une autre nation proclamait que les peuples égaux de nature n'ont pas pour destinée la guerre conquérante mais la justice et la paix. Les héritiers de l'Ancien Testament, pour imposer silence au Testament Nouveau, envahirent la demeure du Juste, lui en firent un sépulcre, et leurs soldats veillent encore sur la tombe. Mais leur garde sera relevée. Et, après leur retraite, d'autres viendront en foules réparatrices pour transformer le sépulcre en sanctuaire et tous les peuples effaceront le mal commis par un seul. A celui-ci ne restera que la honte d'un crime inutile : où il aura cru sceller la mort, il n'aura préparé que la gloire de la résurrection.

ÉTIENNE LAMY.

LA BATAILLE

DE

GUISE SAINT-QUENTIN

(28-30 août 1914)

I

La bataille de Guise Saint-Quentin, livrée les 28, 29 et 30 août 1914, a été comme le prélude ou l'ouverture de la bataille de la Marne : elle l'annonça et parut, un instant, en présenter l'idée et le dessein. L'émotion ne dura pas; les notes qui avaient vibré s'assourdirent. Mais, une semaine ne s'était pas écoulée que le drame reprenait et s'achevait par la victoire.

On ne sait guère, de cette bataille, que ce qu'en apprit au public le communiqué du 31 août, 17 heures. A propos de l'ensemble des *Opérations dans le Nord*, une phrase était glissée incidemment : «... Cependant, une bataille générale a été engagée avant hier dans la région Ham-Péronne; cette bataille a été marquée, pour nous, par un succès important sur notre droite où nous avons rejeté la Garde prussienne et le Xe corps dans l'Oise... »

Les mots « sur notre droite » et le mot « l'Oise » désignaient, — un peu vaguement, — la région Guise Saint-Quentin; les mots « Ham » et « Péronne » révélaient une pensée du grand État-major désireux de signaler à l'opinion qu'il manœuvrait sur le flanc des armées ennemies. En effet, le jour même où il attaquait l'armée Bülow à Guise Saint-Quentin, Joffre jetait l'armée Maunoury, nouvellement créée, au-devant de l'armée von Klück sur la Somme, à Proyart : et c'était, certainement,

pour lui, l'opération principale. Mais il avait des raisons pour ne pas insister : l'allusion ne fut comprise que de quelques initiés. Sans essayer de percer la pensée de l'État-major, l'opinion accepta l'affaire de Guise comme heureuse pour nos armes et d'un bon augure : c'était la première fois qu'on obtenait un succès dans l'Ouest, et cela remontait le cœur.

En réalité, la bataille de Guise Saint-Quentin (qui s'appellerait beaucoup plus exactement la bataille d'Oise-et-Somme) fut tout autre chose qu'un heureux incident tactique, un coup de boutoir habilement assené à l'ennemi et lui causant de lourdes pertes : ce fut le premier acte du grand drame stratégique que le général Joffre avait monté et dont il avait dicté le schéma dans l'Instruction générale du 25 août, 22 heures. L'opération, quoique particulière encore, est déjà de grande envergure; elle inaugure la défense du territoire français, au lendemain des batailles de Belgique. Si, par suite de circonstances que nous allons exposer, elle ne parvint pas à protéger le massif de Coucy-Saint-Gobain, boulevard de Paris, elle contribua certainement à détourner l'ennemi de la capitale et, par conséquent, à sauver Paris lui-même.

Notre grand État-major, ayant repris, rien que par le fait qu'il la livrait, la maîtrise des événements, n'eut plus qu'à attendre l'heure de la bataille de la Marne pour sauver la France.

Les trois termes étroitement liés de cette opération stratégique sont, comme d'ordinaire, le *terrain*, la *manœuvre* et l'*événement*.

I. — LE TERRAIN

Pour un ennemi venant d'Allemagne et occupant la Belgique, la frontière française se présente sous la forme d'une ligne à peu près droite, — sauf la saillie de Givet, — tirée franchement du Nord-Ouest au Sud-Est, depuis Dunkerque jusqu'au Donon.

La nature du terrain divise cette ligne en trois secteurs : un secteur Sud, de Sedan au Donon; il présente une orographie haute et dense, labourée de cours d'eau, obstruée de montagnes, de collines et de forêts; le bassin de la Meuse, coulant

Sud-Nord, lui fait un formidable fossé. L'ensemble forme un terrain défensif incomparable; fortifié, comme il l'était, par le génie militaire français, il apparut aux Allemands inexpugnable : il fut le pivot de la résistance française.

Un deuxième secteur va de Sedan à Maubeuge; ici, au contraire, toutes les portes sont ouvertes : les rivières, les vallées, les routes convergent vers Paris. L'Oise, l'Aisne, la Marne courent vers la capitale : on dirait que le bassin Nord de la Seine vient s'appuyer sur le territoire belge pour faire un pont à l'envahisseur.

Dans le troisième secteur, celui des bassins côtiers, les rivières reprennent, en général, la direction Sud-Nord. La Sambre, l'Escaut, la Somme et leurs affluents seraient à peine des obstacles pour des armées venant de Belgique, mais ni leur importance, ni leur direction générale n'aident à la défense du pays ; l'ennemi qui remonte leur cours marche encore vers Paris.

Le plan allemand s'établit sur ces données géographiques: renonçant à attaquer de front notre puissante défense de l'Est, il n'a d'autre objet que de la tourner; en raison du nombre de ses troupes et de la masse inouïe de ses artilleries et de ses convois, l'ennemi recherche les chemins larges, nombreux et faciles; et c'est pourquoi il lance ses armées par tous les points accessibles, pour les réunir seulement, selon le précepte de Moltke, au moment de la bataille. C'est la manœuvre de Schlieffen.

Elle s'adaptait ainsi qu'il suit à la conformation des trois secteurs : l'un des groupes d'armées essaiera de tourner par le Sud-Est, c'est-à-dire par la Trouée de Charmes, le grand obstacle de l'Est ; un autre traversera la Belgique par le Nord de la Meuse pour atteindre le secteur côtier et les vallées de la Sambre, de l'Escaut, de la Somme, en vue de tourner l'obstacle par l'Ouest; un autre, enfin, chargé de l'attaque centrale, cherchera le joint où la ligne de la Meuse, s'enfonçant en Belgique, laisse une entrée en France par Reims. Il essaiera de se glisser par cette étroite ouverture entre l'Argonne et la forêt des Ardennes.

La tenaille de gauche au Sud des Vosges, la tenaille de droite au Nord de l'Ardenne, la pointe centrale, au Nord de l'Argonne, s'ébranleront d'un même mouvement afin d'arriver

à la concentration générale, en Champagne, aux portes de Paris.

Mais la France se défendra : elle se défendra dans l'Est, — et ce sera la bataille de la Trouée de Charmes ; elle se défendra au centre, — et ce sera la bataille de Meuse-et-Aisne (Signy-l'Abbaye) ; elle se défendra à l'Ouest, et ce sera la bataille d'Oise-et-Somme (Guise Saint-Quentin).

Nous avons exposé la bataille de Lorraine ou de la Trouée de Charmes : Castelnau et Dubail ont brisé l'élan de l'ennemi au pied des Vosges (1). Nous avons dit les batailles du centre : de Langle de Cary, Ruffey, Sarrail se sont jetés au-devant de lui à la coupure de la Meuse et ont protégé Verdun (2). Nous allons étudier, maintenant, la bataille d'Oise-et-Somme, la bataille de Picardie et des Flandres, d'où dépend l'entrée dans l'Ile-de-France.

Une fois la Belgique franchie, le couloir qui mène à Paris court sur les plateaux et les collines séparant les sources de la Sambre de celles de l'Oise (Nord-Est du département de l'Aisne) et les routes de l'Escaut de celles de la Somme (Nord-Ouest du même département). Sur ces plateaux, s'est établie, en terrain sec, la vieille voie romaine de Bavai à Vermand qui, par la Belgique des Mérovingiens et des Carlovingiens (Tongres, Héristal), vient d'Aix-la-Chapelle et relie l'Allemagne à la France du Nord. Cette région est éminemment celle de la route, d'où les nombreux « Estrées » qui la jalonnent (*strata*).

Mais cette route n'est pas la seule. Sur un terrain, moins commode peut-être, mais plus direct, si l'on vise Paris, une « traversé, » un « doublet » s'est ouvert à travers les bois : venant en France par une autre entrée, il frappe à une autre porte : Guise *(huis)*. Ce chemin, après avoir suivi la Meuse jusqu'à Namur et puis la Sambre jusqu'à Charleroi, fait un coude brusque droit au Sud ; il se dérobe à travers les pays plus accidentés des Fagnes et de la verte Thiérache ; partant de Chimay-Marienbourg, il gagne l'Oise, précisément à Guise dont le nom

(1) Voir *La Bataille de la Trouée de Charmes* dans la *Revue* du 15 novembre 1916.

(2) Voir l'exposé des batailles de la Meuse dans l'*Histoire illustrée de la Guerre de 1914*, t. VII.

est si caractéristique et, de là, se dirige vers le « blanc paysage français » en suivant quelque temps le cours de la rivière : Guise, Origny, Ribemont, la Fère. La position de la Fère est capitale ; l'ennemi, ici, doit prendre un parti : ou suivre la vallée de l'Oise par Noyon, Compiègne, ou faire un nouveau coude à gauche, pour éviter le dur massif de Saint-Gobain : c'est ce parti que prend le « doublet ; » il se glisse par le pied de la montagne de Laon vers Soissons et gagne la Marne. Caché, au début, sous l'abri des bois, il s'étale ensuite sur les belles et riches plaines du Soissonnais; ainsi, il tombe à la frontière de la Champagne et de l'Ile de-France à Fismes (*fines*), avec ce double avantage d'approcher Paris par Meaux et de séparer la capitale de notre force de l'Est par Épernay et Châlons. C'est la Manœuvre de Fismes. L'ennemi vient de reprendre le chemin après quatre ans. Preuve de l'importance décisive qu'il attache à cette marche par le « raccourci. » En effet, si notre force de l'Est n'a pas été détruite directement, c'est la seule façon de l'annihiler.

Ne considérons que la voie du Sud, le « doublet, » puisque, dans la campagne de 1914, la voie romaine, à la suite des combats de Belgique, a été prise par l'armée anglaise et que, pour celle-ci, la bataille s'est livrée au Cateau.

L'armée française a suivi le chemin de l'Oise et c'est pourquoi ce chemin, qui conduit à Guise, nous intéresse particulièrement. Le chemin de l'Oise n'aborde pas cette rivière vers sa source. En fait, comme l'a très justement établi M. Demangeon, la *trouée de l'Oise*, fameuse chez les géographes, n'existe pas. L'Oise, jusqu'à Hirson, est un ravin sans route et sans issue. En 1914, les armées l'ont entièrement négligé. C'est seulement à partir de Guise que la route venant de Couvin, entre Fagnes et Thiérache, leur est accessible.

Jadis la bataille pour l'Oise eût duré des mois et se fût accrochée à chaque motte de terrain ; le pays était couvert de petites forteresses, le Nouvion, la Capelle, Guise, Ribemont, où Vauban, après les ingénieurs du moyen âge, avait épuisé ses efforts ; mais, surtout, elle se heurtait aux deux grandes places-refuge de Saint Quentin et la Fère.

Nous avons dit la raison géographique de la place de la Fère, à la tête du massif de Saint-Gobain. Son nom seul la définit : la Fère (*firmitatem*) la forteresse. Au débouché des deux routes,

celle du Cateau et celle de Guise, la Fère commande l'Oise de l'Ile-de-France.

La position de Saint-Quentin, de caractère plus complexe, est non moins importante. A l'origine, la capitale du Vermandois était Vermand, à la tête de la voie romaine. Mais, à partir de l'ère gallo-romaine, la métropole s'est déplacée : remontant la vallée de la Somme, elle vint s'installer sur la crête entre Escaut, Somme et Oise. L'objectif fut évidemment de se rapprocher, le plus possible, du bassin parisien, sans renoncer cependant au contact avec les autres bassins, tournés vers le Nord, celui de la Somme et celui de l'Escaut. Donc, par la volonté des empereurs, Saint-Quentin (l'*Augusta Veromanduorum*) est un observatoire qui surveille et protège à la fois tout ce qui vient de Belgique et tout ce qui y va. On voit comment des trois nœuds dépend toute la contrée : c'est Guise, la *porte*, Saint-Quentin, la *crête*, et la Fère, la *forteresse*.

Les temps modernes ont changé les conditions de la défense. Les remparts à la Vauban sont tombés au souffle des artilleries plus puissantes : le sol est resté le seul et véritable rempart. Sur les bords de la Sambre française, sur les bords de l'Escaut, sur les bords de la Somme, s'établiront les organisations appuyées sur les collines et les forêts. Une fois les batailles de Belgique perdues, l'effort de la résistance se portera, d'abord, sur la région boisée qui environne la frontière, Fagnes et Thiérache, forêt de Trélon, forêt de Chimay, forêt du Nouvion, forêt de Saint-Michel. Des travaux de défense avaient été préparés, en effet, par les ordres du général Joffre, dans la Thiérache, autour de Vervins et du Nouvion. Mais la rapidité des événements interdit tout arrêt dans ce couloir. Les artilleries et les convois modernes exigent un champ plus libre, des routes plus nombreuses, des communications plus assurées. De telle sorte que, par la nécessité des choses, le problème de la défense sur la voie Guise Saint-Quentin-la Fère, se transporte un peu plus bas, au flanc même de cette route, dans une région admirablement préparée par la nature et qui la commande comme un formidable bastion, le plateau du Marlois.

A mi-chemin entre Guise et la Fère, juste en face du coude de l'Oise prenant sa direction vers le Sud, à Origny-Sainte-Benoîte, un quadrilatère déterminé par Guise, Vervins, Marle, Ribemont, dessine une magnifique terrasse qui, tantôt, tombe

à pic, tantôt s'allonge en pentes douces vers la vallée de l'Oise. Cette terrasse est traversée, de part en part, par deux routes qui se croisent : la route de Vervins à Saint-Quentin et la route de Guise à Marle; elles se coupent aux abords de Sains-Richaumont. Ce massif est d'une altitude moyenne de 100 à 120 mètres. Ses vues sont admirables sur le cours de la rivière. Par l'Est, il domine Vervins et l'entrée de l'Oise; par le Nord, il domine Guise; par l'Ouest, il domine Saint-Quentin, et, par le Sud-Ouest, la Fère. Au point de vue géographique, la bataille pour Guise Saint-Quentin-la Fère doit s'engager au pied de ce bastion.

II. — LA MANŒUVRE

Mais on ne se bat pas uniquement sur des données géographiques : voyons, maintenant, pour quelles raisons militaires Joffre, choisissant l'heure et le lieu, accroche la bataille ici.

Ces raisons dépendent des marches et des opérations accomplies par les deux armées adverses depuis la bataille de la Sambre.

A la suite de la double défaite de Charleroi et de Mons, les deux chefs des armées alliées, French et Lanrezac, avaient donné l'ordre de la retraite, et leurs décisions avaient été approuvées et étendues à tout le front français par l'Instruction du 25 août. Joffre avait décidé de donner du champ à ses troupes pour leur permettre de reprendre haleine et de recevoir des renforts, et pour se donner à lui-même le temps de manœuvrer.

Mais il avait gardé la ferme résolution de ressaisir, au plus tôt, l'initiative : l'ordre de retraite n'était, dans sa pensée, que la préparation d'une nouvelle et prochaine offensive. Cette conception s'était traduite, dans l'Instruction, par le paragraphe 1er, qui domine et mène tous les autres : « La manœuvre offensive projetée n'ayant pu être exécutée, les opérations ultérieures seront réglées de manière à reconstituer, à notre gauche, par la jonction des 4e et 5e armées, de l'armée anglaise et de forces nouvelles prélevées dans la région de l'Est, *une masse capable de reprendre l'offensive*, pendant que les autres armées contiendront, le temps nécessaire, les efforts de l'ennemi... »

LE PIVOT DE L'EST
ET L'ENVELOPPEMENT
Manœuvre Allemande : Directions d'attaque
Manœuvre Française : Fronts fixes
Fronts mobiles
0 50 100 Km.
"REVUE DES DEUX MONDES"
BRUXELLES
Liège
Namur
Charleroi
Lille
Maubeuge
Arras
Amiens
Mézières
LUXEMBOURG
Trèves
Verdun
Metz
Sarrebourg
Strasbourg
Belfort
Epinal
Toul
Langres
Chaumont
Bar-le-Duc
Reims
Laon
la Fère
Soissons
Châlons-Marne
Troyes
Auxerre
Orléans
PARIS
Versailles
Beauvais
Rouen
Chartres
Dieppe
Boulogne
Calais
Abbeville
Montdidier
Clermont
Compiègne
Pontoise
Mantes
Etampes
Fontainebleau
Rambouillet
Corbeil
Melun
Meaux
Provins
Nogent
Montereau
Joigny
Tonnerre
Montargis
Gien
Pithiviers
Rambouillet
Cambrai
Douai
Valenciennes
Tournai
Mons
Namur
Philippeville
Givet
Charleville
Sedan
Mézières
Longwy
Briey
Thionville
Sarreguemines
Sarreburg
Wissembourg
Reichshoffen
Lunéville
Nancy
Toul
Mirecourt
Neufchâteau
Vitry-le-François
Revigny
Epernay
Reims
Soissons
Laon
Vervins
Hirson
Maubeuge
Avesnes
Cambrai
Douai
Lille
Arras
Amiens
Abbeville
Montdidier
Clermont
Beauvais
Pontoise
Versailles
Rouen
Dieppe
Boulogne
Calais
Hazebrouck
Armentières
Tournai
Mons
Namur
Liège
Philippeville
Givet
Charleroi
Maubeuge
Mézières
Sedan

L'Instruction générale avait, d'ailleurs, prévu l'éventualité de combats en retour ou en coups de boutoir : « Le mouvement sera couvert par des arrière gardes laissées sur les coupures favorables du terrain, de façon à utiliser tous les obstacles pour arrêter, *par des contre-attaques, courtes et violentes*, dont l'élément principal sera l'artillerie, la marche de l'ennemi ou tout au moins la retarder. »

Enfin, l'Instruction générale avait, dans ses paragraphes 7 et 8, indiqué le projet d'une contre-attaque générale en direction de Bapaume-le-Catelet-Bohain-la-Fère, contre-attaque qui serait engagée dès que le général en chef jugerait les conditions favorables.

Sur ces données les deux armées alliées, l'armée anglaise et la 5e armée (armée Lanrezac), se replient dans une direction générale Sud-Ouest qui les rapproche de Paris, non seulement pour protéger la capitale, mais pour gagner les positions d'où l'offensive pourra se déclencher.

Telle est la volonté du haut commandement français.

Mais on n'est pas seul à la guerre, et il faut aussi tenir compte de la volonté de l'ennemi.

L'ennemi, malgré les succès obtenus par lui sur la Sambre, a été trop éprouvé pour prendre la poursuite et pour se faire l'illusion de croire qu'il puisse, par une simple galopade, anéantir les armées ennemies. Il est donc obligé de manœuvrer, lui aussi. Après avoir soufflé, il s'en tient au plan élaboré par le grand État-major.

Sur un point seulement, ce plan est modifié : originairement, il visait l'occupation immédiate des ports et de la côte (Dunkerque et peut-être Calais). L'initiative prise par Joffre en attaquant sur la Sambre et la présence de l'armée d'Amade ont mis le général von Moltke dans la nécessité de renoncer, pour le moment, à cet élargissement de son action vers les rivages de la Manche. Entraîné dans le sillage des armées qui sont devant lui, il ne peut se relâcher un instant de la tâche qu'elles lui imposent. Aussi, persuadé qu'il peut les atteindre et leur porter le coup fatal, il se décide à tout sacrifier pour arriver à déborder l'aile gauche de ces armées et à saisir, notamment, l'armée britannique, qui tient cette aile, dans un large mouvement tournant. S'il réussit, il bousculera l'armée French sur l'armée Lanrezac de façon à faire, du tout,

une masse confuse, et il tombera sur elles, toutes forces réunies, à l'heure qu'il jugera opportune. Ce programme est indiqué, par le communiqué allemand du 27 août, qui le considère déjà comme en partie réalisé : « L'armée du général von Klück a culbuté l'armée anglaise près de Maubeuge, *par un mouvement tournant...* »

D'ailleurs, les faits parlent. Aussitôt le résultat heureux de sa première rencontre avec l'armée anglaise obtenu à Mons, von Klück poursuit la manœuvre à vaste envergure qui doit le porter, d'abord, sur le flanc de l'armée britannique dans la région de Cambrai. Cette tâche sera surtout l'œuvre de la cavalerie. Le corps de cavalerie von der Marwitz, qui devait préalablement opérer sur les bords de la mer, est ramené vers le Sud : il prend l'extrême droite, l'aile marchante. Le IIe corps (von Lissingen) marche à l'alignement et tourne avec lui ; les autres corps de l'armée von Klück emboîtent le pas et ils sont suivis par ceux de l'armée von Bülow, tous marchant face au Sud-Ouest et presque face à l'Ouest, tous s'étirant sur une ligne oblique pour se retourner finalement sur le flanc de l'ennemi.

Telle est la fameuse conception « géniale »; elle est inscrite sur le sol même par le pas des régiments.

Rien qu'à cet aperçu général, on voit comment la conception allemande va se heurter à la conception de Joffre.

Joffre, ayant lu dans le jeu de ses adversaires, oppose contre-manœuvre à manœuvre; on prétend tomber sur son flanc; il prépare l'intervention d'une armée nouvelle destinée à tomber sur le flanc qu'on va lui présenter.

Von Klück croit qu'il n'a pas d'ennemi devant lui, et il fonce. Joffre lui ménage une surprise, et il attend.

Mais, pour que la conception française puisse se réaliser, trois conditions sont nécessaires : 1° Il faut que la ligne du front, à laquelle se heurteront les gros de l'ennemi, reste intacte et sans lacune; 2° que la masse de manœuvre soit prête à temps, et 3° que la clef du système de l'Oise, la Fère, soit encore entre nos mains.

Ces données générales une fois précisées, il y a lieu de suivre les opérations et les marches qui ont amené les armées sur le terrain.

Puisque l'armée britannique, formant l'aile gauche de

l'armée alliée, est particulièrement visée par la conception allemande, et puisque, d'autre part, dans la conception du haut commandement français, cette armée doit former le centre de la masse de manœuvre, ce sont les opérations de cette armée qui importent le plus : selon que l'armée britannique se sera laissé déborder par l'armée von Klück ou qu'elle aura échappé, selon qu'elle sera ou non en position à l'heure des rencontres décisives, l'une ou l'autre des manœuvres réussira ou échouera.

La situation du maréchal French est vraiment des plus critiques : il s'en est expliqué lui-même avec une parfaite loyauté. Il n'a qu'une pensée, d'ailleurs profondément juste, c'est de conserver à l'Angleterre l'armée, l'unique armée qui peut permettre à cette puissance d'en encadrer d'autres et de continuer à prendre part à la lutte. Ce qu'il craint par-dessus tout, c'est de se laisser prendre à un piège de l'ennemi qui l'attarderait sur une position où il courrait le risque d'être cerné. Voici ses propres paroles : « Les essais réitérés de l'ennemi pour tourner mon flanc me prouvaient son intention de m'acculer à cette place (il s'agissait alors de Maubeuge) pour m'y cerner. Je sentis qu'il n'y aurait pas un moment à perdre pour me retirer sur d'autres positions... Considérant la retraite ininterrompue des Français à ma droite, mon flanc gauche exposé, la tendance de l'ennemi (IIe corps) à m'envelopper et, plus que tout, l'épuisement de mes troupes, je me décidai à faire encore un grand effort pour continuer ma retraite jusqu'à ce que je pusse mettre entre mes troupes et l'ennemi un obstacle important comme la Somme ou l'Oise et leur accorder, avec un peu de repos, la facilité de se réorganiser. Les ordres furent donc envoyés aux chefs de corps de poursuivre leur retraite aussitôt que possible, vers la ligne générale Vermand-Saint-Quentin-Ribemont. »

French sentait von der Marwitz et von Klück sur ses talons; il se savait hors d'état de résister à une attaque puissante. Donc, avant tout, échapper : le vieux soldat d'Afrique voulait avoir de l'espace devant lui.

L'exécution de ce projet fut réalisée en deux temps : une période de combats où, malgré sa hâte, l'armée anglaise fut encore rejointe par de puissantes avant-gardes ou même des corps allemands et dut livrer bataille, à Landrecies et au Cateau, pour se dégager; et une période de marches où les

troupes, une fois hors de contact, continuèrent à progresser droit devant elles pour se mettre à l'abri et se reconstituer.

Aussitôt après Mons, le maréchal French, pour échapper à l'attraction de Maubeuge, avait donné l'ordre de retraite par le Cateau; il adoptait ainsi la voie classique, la voie romaine. Mais, un obstacle se présentait, c'était la forêt de Mormal, à cheval sur cette voie. Quel parti prendre? La longer à l'Est, la traverser de part en part, ou la longer à l'Ouest? L'ordre général fut donné de prendre, autant que possible, à l'Ouest de la forêt. Mais, pour éviter l'encombrement, le Ier corps qui, sous les ordres du général Douglas Haig, formait la droite, s'engagea à l'Est. La retraite anglaise se produisit, ainsi, en forme de fourche et ses deux corps se trouvaient, dès lors, séparés.

L'ennemi tenta de profiter de cette circonstance favorable. Il détacha ses avant-gardes à la poursuite du Ier corps avec mission de saisir les ponts de Landrecies avant qu'il n'y fût arrivé. Douglas Haig livre un vigoureux combat d'arrière-garde; il se tire d'affaire, mais non sans être contraint de se porter encore plus à l'Est, si bien que, le 27, il se trouve rejeté vers Boué-Étreux, c'est-à-dire sur l'Oise supérieure, tandis que l'autre corps anglais, le IIe, commandé par Smith Dorrien, marchait franchement vers l'Ouest en suivant la vieille voie romaine par le Cateau.

Le commandement allemand, tout en poussant Douglas Haig sur les lignes de Lanrezac et en produisant ainsi cette première confusion sur laquelle il comptait, ne perdait pas de vue Smith Dorrien; c'était son principal objectif. Celui-ci pourrait-il échapper à la manœuvre qui allait lui tomber sur le flanc à Cambrai?...

Smith Dorrien entraînait dans une retraite éperdue son corps d'armée épuisé; il sentait l'ennemi qui le pressait dans le dos, mais il en devinait un autre qui, sur le point de le dépasser, menaçait de lui barrer la route. Ses soldats n'en pouvaient plus. Il ne crut pas possible de marcher plus longtemps, et il préféra livrer bataille. Malgré les ordres formels de French, et malgré l'état de lassitude de sa troupe, ou plutôt à cause de cette lassitude, il s'arrêta sur la route de Cambrai au Cateau. Le sanglier faisait ferme.

Cette vigoureuse initiative le sauva. Il faut ajouter que Joffre lui avait envoyé un secours éminemment opportun : le

corps de cavalerie Sordet et les divisions de réserve et territoriales du général d'Amade, chargés de couvrir sa gauche, arrivèrent juste au moment où l'ennemi tombait sur celle-ci. Si bien que, quand les corps de von Klück se présentèrent sur la route de Cambrai, ils y trouvèrent, non pas Smith Dorrien en déroute, mais les forces françaises l'attendant de pied ferme et Smith Dorrien, lui-même, décidé à ne pas rompre d'une semelle. Après une dure matinée de combat, Smith Dorrien se décrocha face à l'ennemi. Les Anglais l'appellent « l'héroïque Ney » de cette retraite (1).

Pour les Allemands, la première manœuvre du mouvement tournant était manquée. Non seulement le corps de Smith Dorrien s'était dégagé, mais, en plus, il fallait compter, désormais, avec l'arrivée des divisions françaises sur la ligne d'opération en prolongement du front britannique.

Von Klück fut surpris : il ne pouvait pas admettre qu'un adversaire dont tous les renseignements et les communiqués annonçaient l'anéantissement, pût lui résister. Il pensa que le plus simple, pour en finir, était d'allonger encore sa propre manœuvre à l'Ouest. Nous dirons, tout à l'heure, dans quelles conditions.

Cependant, Douglas Haig, commandant le Ier corps anglais, faisait un effort inouï pour rejoindre le gros de l'armée. Nous l'avons laissé sur la haute Oise, à Étreux-Boué : de ce côté, il était serré de près par l'autre armée allemande, l'armée Bülow. Quel que fût le risque de l'opération, il se décida à descendre le cours de l'Oise sous le feu de l'ennemi. Non sans de pénibles sacrifices, il réussit et, le 29 août, toute l'armée britannique était rassemblée à la Fère. French la passait en revue, décimée mais non détruite ; il accordait à ses soldats un jour de repos derrière l'Oise, mais avec le dessein arrêté de ne pas s'exposer de nouveau à de tels risques et de reprendre la retraite, à marches forcées, dès le lendemain. Il se retirerait sur l'Aisne d'abord, puis sur la Marne, et même sur la Seine, s'il le fallait. Mais il ne ramènerait ses troupes au combat que quand elles seraient refaites et en état de se mesurer avec l'ennemi.

Von Klück avait repris sa manœuvre d'enveloppement, mais en tenant compte, cette fois, de l'élément nouveau que la ma-

(1) Voir l'exposé de *la Manœuvre du Cateau* et toute la retraite de l'armée britannique dans l'*Histoire illustrée de la Guerre de 1914*, t. VII.

nœuvre de Joffre lui opposait. Le corps de cavalerie du général Sordet, les divisions territoriales du général d'Amade renforcées par deux divisions de réserve, la 61e (général Virvaire) et la 62e (général Ganeval), ayant allongé, à sa droite, la ligne de front de l'ennemi, il résolut de les englober dans son mouvement tournant : par un nouveau bond vers l'Ouest, il se précipita de Cambrai sur Péronne, en direction d'Amiens et Montdidier. Mais Joffre avait, à son tour, préparé dans le plus grand secret une autre riposte : et, quand l'armée von Klück se présenta sur la Somme, elle trouva dans cette région, à Proyart, des divisions de l'active auxquelles, certes, elle ne s'attendait pas : c'était l'armée Maunoury qui, à peine constituée, entrait en ligne. Les carnets de route allemands constatent la surprise et l'émotion : « *Pour la première fois* (note aussitôt l'intelligent officier Kietzmann) nos troupes se sont trouvées, aujourd'hui, en présence *de troupes françaises de l'active*, opérant devant nous, sur un front étendu et qui avaient pour mission d'arrêter notre marche, *en utilisant merveilleusement le terrain.* » C'est l'apparition du 7e corps venu des Vosges.

On peut s'imaginer les pensées qui, à ce coup, traversent l'esprit du général allemand ; son armée s'est allongée indéfiniment vers l'Ouest; elle s'allonge encore et elle s'amincit en se distendant. Or, voilà qu'une barrière imprévue se dresse devant elle... D'où viennent ces troupes? Que sont-elles? Quelles sont les raisons de leur présence et les projets de l'adversaire? (Ne pas oublier que Paris est derrière, avec son inquiétant mystère.) Faut-il passer outre, et pousser toujours plus loin la manœuvre d'encerclement?

Et voici qu'une autre difficulté plus grave encore et plus complexe surgit. L'armée Bülow qui, jusqu'ici, a accompagné l'armée von Klück et l'a soutenue dans sa marche vers l'Ouest, qui a la garde de ses communications et qui fait toute sa sécurité vers l'Est, l'armée Bülow est obligée de s'arrêter soudain : elle est attaquée, elle aussi, en pleine marche et, bien loin d'apporter du secours, elle en réclame : la bataille de Guise Saint-Quentin va commencer.

Revenons à l'armée Bülow; car c'est elle et la 5e armée française (général Lanrezac) qui vont se trouver, maintenant, sur le devant de la scène.

L'armée britannique ayant adopté, pour sa retraite, la voie romaine, la route de Bavai-le Cateau-Vermand, il ne restait à l'armée Lanrezac qu'une route pour rentrer en France, le « raccourci » de l'Oise, le « doublet. » Un instant même, sur cette route, l'armée française avait rencontré, comme nous l'avons dit, le corps de Douglas Haig. Il y eut là un moment de terrible confusion et qui ne fut pas sans conséquences sur les événements ultérieurs. Quoi qu'il en soit, l'armée française, quittant le champ de bataille entre Maubeuge et la Meuse, s'engagea dans la trouée de Couvin et, sans être sérieusement poursuivie, elle se trouva en trois jours sur une ligne Avesnes-Saint-Michel, sa gauche donnant la main au Ve corps anglais qui se battait à Landrecies et sa droite vers Maubert-Fontaine et Rimogne aux corps de cavalerie de l'armée de Langle de Cary (4e division et 9e division) chargés de faire la liaison. L'armée est donc sur la haute Oise, le 27 ; elle passe la rivière pour s'en abriter et se met à défiler sur la rive Sud, en direction de Ribemont et de la Fère avec l'intention, selon les termes de l'Instruction générale du 25, de se replier sur une ligne Laon-Saint-Erme pour y préparer la contre-offensive.

Elle est tranquille pour sa droite, puisque l'armée de Langle de Cary, qui livre en ce moment les belles batailles de la Meuse et de Signy-l'Abbaye, la prolonge de ce côté ; elle est tranquille pour sa gauche, puisque l'armée britannique est regroupée sur la ligne de la Fère. Mais la situation pourrait être tout autre, si l'armée britannique, se décrochant plus encore vers le Sud, dessinait, en quelque sorte, une poche qui attirerait inévitablement la manœuvre ennemie.

L'armée Lanrezac était suivie par l'armée Bülow, comme l'armée britannique était suivie par l'armée von Klück : les deux armées allemandes, d'une part, les deux armées alliées, d'autre part, glissaient d'un même mouvement vers le Sud-Ouest, séparées seulement par l'étroite vallée de l'Oise, se surveillant la main sur la gâchette du fusil, se hâtant à qui arriverait la première pour surprendre l'autre au but. Cependant, dans cette course, l'armée allemande de tête, l'armée von Klück, entraînée par sa volonté d'aller plus loin encore, pour tourner les forces françaises nouvellement apparues, s'allongeait outre mesure ; elle se distendait, au risque de briser le lien qui la rattachait à l'armée Bülow. Au point de jonction, la

liaison devenait de plus en plus lâche, de plus en plus ténue. Mais, de l'autre côté, l'armée britannique, qui avait, elle aussi, pris la tête, était dans un état d'épuisement tel que son chef ne croyait plus pouvoir la maintenir sur la ligne de front.

Ainsi, une fissure commence à se produire entre les deux armées allemandes, au moment même où une poche commence à se produire entre les deux armées alliées ; et cela juste autour de cette position de Saint-Quentin-la Fère qui est, géographiquement et militairement, le but que les deux armées se proposent.

Bülow a certainement le sentiment du danger qu'il court : car, il prend ses mesures à la fois pour combler la fissure et pour pénétrer dans la poche en voie de s'ouvrir devant lui. Il appelle, de toutes parts, les forces dont il peut disposer pour les porter en hâte sur sa droite au point menacé ; nous verrons ces troupes arrivant, hors d'haleine, et jetées successivement dans la bataille.

Mais Joffre n'a pas une vue moins claire de ce qui se passe ; et, à son tour, il prépare la manœuvre qui doit lui rendre la maîtrise de la situation. Sa première pensée est de sauver l'armée britannique et sa deuxième pensée, d'ailleurs connexe, est de maintenir cette armée en ligne. Il sait que, par ses ordres, l'armée Maunoury est sur les flancs de l'armée von Klück et empêchera celle-ci de se rabattre sur l'armée von Bülow et de lui venir en aide ; il sait que l'armée Lanrezac est bien en mains et qu'après une belle retraite, elle brûle de réparer l'événement de Charleroi : son projet, à lui, est donc de foncer sur la fissure du front ennemi pour empêcher la poche de se produire dans son propre front.

A l'abri derrière l'Oise, l'armée Lanrezac se développe sur le puissant plateau du Marlois qui domine la rive adverse. C'est l'heure de lui demander un effort, un sacrifice. Sur la ligne Guise Saint-Quentin-la Fère, il faut tomber sur l'ennemi avant que celui-ci ait le temps d'accomplir son dessein.

Dès le 27 au matin, le général Joffre fait savoir au général Lanrezac qu'il considère l'offensive, projetée d'ailleurs par la 5e armée, comme indispensable. Il décide que la 5e armée portera sa gauche, le lendemain 28, entre l'Oise et Saint-Quentin pour attaquer les forces ennemies marchant contre l'armée anglaise. Le général Lanrezac a toute la journée du 27 pour se pré-

parer. En même temps, c'est-à-dire le 27 août au matin, le général Joffre prévient le maréchal French qu'il donne l'ordre à la 5e armée d'exécuter, à la hauteur de Guise-Vervins, une vigoureuse attaque sur les forces ennemies qui suivent l'armée britannique, de façon à dégager celle-ci; d'autre part, à la gauche de cette même armée, le corps de cavalerie du général Sordet la protégera contre toute action débordante de l'ennemi. Dans ces conditions, la présence de l'armée anglaise sur la ligne de la Fère contribuera au succès d'une manœuvre combinée sur le front de la Somme, en même temps que sur le front de l'Oise.

Les mesures ont été prises dans la journée du 27; le 28 au matin, le général Joffre s'est transporté au Quartier Général du général Lanrezac, à Marle, et il lui a donné, par écrit, l'ordre d'attaquer sans perdre une minute. L'objectif principal est la ligne Saint-Quentin-la Fère, puisqu'il s'agit d'abord de dégager l'armée anglaise et, en second lieu, de combiner l'action de la 5e armée avec celle du général Maunoury. Cependant, le général Lanrezac n'est pas sans inquiétude pour sa droite : il craint que l'armée Bülow ne débouche un peu plus haut, sur l'Oise, vers Rebemont ou Guise. Il est donc convenu qu'il prendra ses dispositions pour se protéger fortement de ce côté.

Le général Joffre se transporte alors au Quartier Général du général French : il a gardé, jusqu'à cette heure, l'espoir que l'armée britannique lui apportera un concours quelconque, ne fût ce que par sa présence autour de la Fère. Mais le maréchal French ne peut que lui montrer ses troupes exténuées. Leur état exige au moins un jour de repos. Elles ne pourraient intervenir utilement que si les circonstances devenaient plus favorables.

Joffre s'incline; mais il ne change rien à ses ordres : car, s'il n'attaque pas, il est attaqué. Déjà, on a perdu la journée du 28, et les Allemands ont passé l'Oise au pont de Guise. Avec ou sans les Anglais, on marchera dès le lendemain 29, à l'aube.

Voyons, maintenant, quelle est la ligne de bataillle dans les deux camps, à cette veillée des armes, la nuit du 28 au 29. Le front est l'aboutissant de la marche des corps : déterminons-le par la marche des corps, et, d'abord, dans le camp français,

puisque c'est lui qui, en raison du mouvement de la retraite, est arrivé le premier sur le terrain.

Après la bataille de Charleroi, le défilé vers la France s'est fait dans l'ordre suivant.

A gauche, le corps de cavalerie du général Sordet ayant été porté dans la région de Péronne, laisse, en flanc-garde de la 5e armée, le 4e groupe des divisions de réserve composé de deux divisions, la 53e (général Perruchon) et la 69e (général Legros). Le groupe est commandé par le général Valabrègue. Il prend la tête et se remet en marche pour la trouée de Couvin et l'Oise, par Prisches. Malheureusement, au cours du défilé, les divisions de réserve rencontrent le 1er corps anglais (Douglas Haig) dans la région d'Étreux-Guise ; il s'ensuit une confusion extrême, et les deux divisions sont obligées de passer l'Oise en amont de Guise. Ainsi, elles se trouvent rejetées sur les routes au pied du plateau du Marlois qu'elles occupent au lieu de les laisser au 18e corps. Ce retard aura des suites sur tout le développement de la bataille. Quoi qu'il en soit, le groupe des divisions de réserve ne quitte plus le 1er corps anglais ; il se colle à lui en quelque sorte, défile sur ses pas et, après avoir passé l'Oise à Flavigny, Monteau-sur-Oise, Romery, Proisy, tout en restant à l'abri de la rivière, il se hâte vers la Fère. Le 28 au soir, il bivouaque à Surfontaine-Renansart, sur les hauteurs qui dominent à la fois Saint-Quentin et la Fère. Le corps, cependant, n'est pas au complet. Il a laissé sa cavalerie en arrière vers Puisieux pour coopérer à l'action du 1er corps et en outre, une des brigades de la 53e division, la brigade Journée, a reçu l'ordre de détacher les forces nécessaires pour garder les ponts de l'Oise à Guise, à Flavigny, à Neuvillette, à Origny, jusqu'à ce que les autres corps de la 5e armée, arrivant successivement, aient fait la relève.

Après le groupe des divisions de réserve, le 18e corps (général de Mas-Latrie) a pris position. Ce corps a à sa disposition une belle division d'Afrique, la 38e (général Muteau). Il est composé lui-même de deux divisions, la 35e et la 36e. Il a retraité de Charleroi à Avesnes et d'Avesnes sur l'Oise par Buironfosse. Le 27, par une pluie battante, les trois divisions ont franchi l'Oise entre Erloy et Proisy Romery, et, à la suite du groupe des divisions de réserve, elles vont occuper, comme première étape sur la rive Sud, le plateau du Marlois, quartier

général à Sains-Richaumont. Le 28, le corps ayant reçu l'ordre de se préparer pour la bataille *face à l'Ouest*, direction de Saint-Quentin, descendra un peu plus au Sud vers Ribemont et il bivouaquera le 28 au soir, la 35e division à Villers-le-Sec, avant-garde à Ribemont, la 36e division à Pleine-Selve, avant-garde à Courjumelles, et la 38e division (général Muteau), à la Ferté-Chevrésis, avant-garde à Montceau-le-Neuf.

Cependant, un incident, qui va décider en partie du sort de la journée du lendemain, se produit dans la marche du corps, le 28 au soir. Au moment où il passe en face de Guise, les ponts de Guise, défendus seulement, comme nous venons de le dire, par deux bataillons de la brigade Journée, sont attaqués. La 35e division, qui est à proximité, tombe sur l'ennemi de le Hérie-la-Vieuville et le contient. Mais ce combat la retarde : elle n'arrivera à son cantonnement que dans la matinée du lendemain, quand la bataille sera engagée. La prise des ponts de Guise, le retard de la 35e division eurent des conséquences sur lesquelles nous reviendrons tout à l'heure. Quoi qu'il en soit, le 18e corps, très fatigué, est, le 28 au soir, au cantonnement, au Sud de Ribemont.

Le 3e corps (général Sauret) était le voisin du 18e corps à la bataille de Charleroi. En échelon, il le suit dans la retraite. Le corps a franchi la frontière française, le 25 août; la retraite s'est poursuivie par la zone Fourmies-Buironfosse. Le 3e corps a passé l'Oise entre Guise et Étréaupont. Il progresse sur la rive gauche, le 27, et, pour l'attaque du lendemain, il occupe, par ordre, les pentes du plateau du Marlois, avec pour centre Courjumelles. Le corps a ses deux divisions, la 5e (général Verrier) et la 6e (général Bloch); il a reçu, en renfort, une division d'Afrique, la 37e (général Comby). Par une disposition très sage du général Lanrezac, qui craint le débouché de l'ennemi sur sa droite, le corps est articulé, une face vers Origny-Sainte-Benoîte, une face vers Guise, disposition qui commence à dessiner une forme angulaire pour l'ensemble de l'armée. La pointe de l'armée est donc ici, et elle est dirigée vers Mont-d'Origny. On a appris, le 28 au soir, que le général Sauret était remplacé par le général Hache.

Le 10e corps (général Defforges) avait, avec le 3e corps, subi le poids principal de la bataille de Charleroi. Battant en retraite, il s'était engagé franchement dans le couloir de Couvin

et s'était dirigé sur la Capelle en s'allongeant, à sa gauche, vers Hirson. Ainsi, on était sur l'Oise. Le 10e corps était tiraillé, si j'ose dire, entre deux ordres de services : d'une part, il avait à maintenir ses liaisons, à gauche, avec la 4e armée (armée de Langle de Cary) pour éviter qu'une rupture du front ne se produisît, de ce côté, vers Maubert-Fontaine; d'autre part, il devait rester à son rang dans la 5e armée. Après des marches pénibles, le tout finit par se tasser et, le 28 au soir, le 10e corps occupait les emplacements assignés, à l'Est des plateaux du Marlois : la 20e division à gauche, à Rougeries-la-Vallée-aux-Bleds-le-Sourd, en liaison, à gauche, avec le 3e corps par Sains-Richaumont, la 19e division à droite à Voulpaix-Vervins-Fontaine-les-Vervins, en liaison avec la 51e division de réserve et la 4e division de cavalerie qui formaient flanc-garde.

Mais, avant d'en venir à la disposition particulière de l'extrême droite de la ligne de bataille, il faut signaler la sage précaution prise par le général Lanrezac.

A la bataille de Charleroi, un de ses corps n'avait pas donné : c'était le 1er corps. Ayant simplement refoulé l'armée von Hausen aux engagements d'Hastières, il avait défilé intact, les yeux dans les yeux de cette armée von Hausen qu'il avait contenue. Le 1er corps est commandé par le général Franchet d'Esperey; la 1re division sous les ordres du général Gallet, puis du général de Fonclare, a pour brigadiers les généraux Marjoulet et Sauret : la 2e division, commandée par le général Deligny, a pour brigadiers le général Duplessis et le colonel Pétain qui, avec la 4e brigade, tient l'extrême droite et qui recevra les étoiles, au cours de la retraite, à Tavaux-Pontséricourt. Le 1er corps est une troupe d'élite admirablement commandée.

Le général Lanrezac a conçu le dessein de se servir de lui pour donner à sa manœuvre la solidité et l'allant de l'heure décisive. C'est pourquoi, au lieu de laisser ce corps à la place que celui-ci occupait à droite de l'armée, il le ramène vers le centre. La force principale du 1er corps, 1re division général Deligny, arrivée le 28 au soir, à Tavaux, après une longue marche, reçoit l'ordre de se porter, le lendemain, dès la première heure, *entre le 3e et le 10e corps*, en deuxième ligne, pour consolider la forme angulaire qu'a prise le front de bataille d'après les dispositions du général Lanrezac. La 2e division

est maintenue en réserve d'armée en haut des plateaux du Marlois, à Housset. Cependant une demi brigade, commandée par le général Mangin (148e d'infanterie) est transportée par la voie ferrée à Versigny près de la Fère, pour soutenir l'offensive de ce côté, au cas où l'armée britannique ne pourrait pas intervenir.

Pour achever sa ligne et maintenir ses communications avec la 4e armée, le général Lanrezac peut disposer encore, on vient de le voir, de deux divisions placées à son extrême droite : c'est, d'abord, la 4e division de cavalerie : il l'établit en décrochement entre Étréaupont et Vervins pour prendre de flanc, le cas échéant, un ennemi franchissant l'Oise; et c'est, enfin, la 51e division de réserve (division Bouttegourd); elle viendra occuper Gercy, à l'articulation de ce décrochement, de façon à seconder l'ensemble du mouvement. Des patrouilles de cavalerie battent l'estrade et relient la 5e armée avec la 4e armée jusqu'à Maubert-Fontaine.

En résumé, l'armée Lanrezac, abritée derrière l'Oise depuis le 27 au matin, a pris ses dispositions pour attaquer, le 29 à l'aube, l'armée Bülow qui se masse sur l'autre rive. Sa droite est à Vervins, sa gauche à Versigny, à proximité de la Fère. Le centre de sa position est sur les plateaux du Marlois en face d'Origny Sainte-Benoîte. Sa ligne d'attaque est dirigée sur Saint-Quentin. Elle a pris une disposition angulaire dont la pointe est dirigée vers Origny de façon à se protéger à droite, au cas où l'ennemi déboucherait de Guise à Étréaupont sur la haute Oise. La 5e armée garde toute la ligne de l'Oise depuis Hirson-Étréaupont jusqu'à la Fère, sauf à Guise où les Allemands ont enlevé les ponts le 28 au soir.

Voici, maintenant, la ligne de bataille allemande.

L'armée Bulow, marchant à la suite de l'armée von Klück, a suivi l'armée britannique et l'armée Lanrezac dans la direction de la Fère. La liaison avait été maintenue très étroitement avec l'armée von Klück après la bataille de Charleroi. Mais celui-ci, ayant besoin de troupes nouvelles pour allonger à sa droite son mouvement vers l'Ouest, a ordonné à son IVe corps actif (von Arnim), qui faisait sa liaison, de se porter sur Montdidier. Ainsi une fissure tend à se produire entre la 1re et la 2e armée. Von Bulow la comble du mieux qu'il peut. En pre-

mier lieu, il emprunte à l'armée de von Klück une division du IXe corps, la 17e, qui va maintenir la liaison, à partir du 29, en rétrogradant sur Saint-Quentin.

Von Bülow lui-même est entré à Saint-Quentin. Il y établit son quartier général, le 28; le prince Eitel-Frédéric est près de lui. Autour du Quartier Général, un seul corps, le VIIe corps actif; certainement von Bülow est en l'air. Ce corps, déployé de la route de la Fère à la route de Guise, garde avec ses deux divisions, la 13e et la 14e, les faubourgs de Saint-Quentin, à l'Est et au Sud-Est. Il est en liaison, à sa gauche, avec le Xe corps actif (von Emmich). Ce corps a également deux divisions, la 19e et la 20e; venant de la Capelle, il avance sur la route de Guise à Mont-d'Origny et Origny, tendant la main vers Saint-Quentin par Homblières.

A gauche encore, se trouve le corps de la Garde (général von Plattemberg). Il marche derrière le Xe corps et il semble bien que les deux soient en liaison à Guise dont ils ont enlevé les ponts, le 28 au soir. Mais la Garde, qui est un corps d'élite avec des cadres et des effectifs puissants, malgré les lourdes épreuves qu'il a subies, lors de la bataille de Charleroi, à Auvelais Arsimont, s'étend sur la rive droite jusqu'à Étréaupont. Son action du 28, à Guise, lui a fourni l'avantage d'une tête de pont sur la rive Sud, avantage qu'il partage avec le Xe corps.

En arrière du corps de la Garde, se trouve, jusqu'au 28, le Xe corps de réserve. Mais von Bülow a le sentiment que le péril pour lui est surtout en avant, à l'endroit de la fissure Il enlève donc son Xe corps de réserve et il le jette, par une marche prodigieuse de 70 kilomètres, à sa propre droite, à Neuville-Saint-Amand, pour de là gagner Montescourt et la route de la Fère. C'est un des plus grands efforts militaires qu'un chef ait jamais pu concevoir et obtenir de ses soldats et, entre parenthèses, cela prouve l'entraînement inouï auquel les troupes allemandes avaient été soumises avant la guerre. Le Xe corps de réserve arrive fourbu devant Saint-Quentin, mais il arrive.

Von Bülow ne se trouve pas encore satisfait de cette précaution. Pour la défense de Saint-Quentin et pour la manœuvre qu'il projette sur la Fère, il a appelé encore, comme nous l'avons dit, la XVIIe division qu'il emprunte à von Klück et qui, dans la journée du 29, se rapproche de lui et traverse Saint-Quentin.

Et ce n'est pas tout encore : il donne l'ordre à toute sa cavalerie de se porter sur le même point. C'est le fameux corps de Richthofen comprenant la division de cavalerie de la Garde, corps qui opérait, jusque-là, sur la Meuse. Richthofen accourt et, après deux jours de marche, il débouche sur Saint-Quentin, le 28; il sera sur l'Oise pour la bataille du 29.

En résumé, Bülow est surpris en pleine marche vers l'Ouest, dispersé sur la rive droite de l'Oise et sur la route de Guise à Saint-Quentin. Mais la journée du 28 lui accorde quelque répit; il en profite pour se masser et se resserrer. Arrêtant certains corps, pressant la marche des autres, il se renforce au cours même de la bataille; il hésite encore à attaquer sur la Fère; car il ne sait si l'armée britannique, maintenant regroupée, tiendra sur ce point; mais il a pris l'initiative à Guise dès le 28 au soir et menace ainsi, de flanc, l'offensive de la 5e armée, quand celle-ci se prépare à déboucher sur Saint-Quentin.

La route de Vervins à Saint-Quentin et le cours de l'Oise, de Guise à Vendeuil, font comme les deux branches d'un X qui se croisent à Origny. Dans les combats qui vont s'engager sur la partie Ouest de l'X, l'armée française part de la rivière pour s'emparer de la route aux approches de Saint-Quentin. Dans les combats qui vont se livrer sur la partie Est de l'X, l'armée allemande s'appuie sur la rivière pour s'emparer de la route qui vient de Vervins. Le succès de ce mouvement de bascule donnera le sens profond de la bataille : si la bascule penche au Sud-Ouest, les Allemands glissent sur la Fère et prennent la route de Paris; si la bascule remonte au Nord-Est, l'armée française coupe Bülow de ses communications et le rejette sur von Klück. Ajoutez que von Klück, en tête de tout le mouvement, est, à ce moment même, aux prises avec Maunoury à Proyart.

III. — L'ÉVÉNEMENT

Si l'on en croit les récits d'origine allemande, le général de Bülow eut l'initiative à la bataille de Guise Saint-Quentin. Précipitant sa marche en avant, il entendait forcer l'Oise et couper les communications de l'armée Laurezac et de l'armée

britannique. Or, nous savons que cette bataille fut due incontestablement à l'initiative du général Joffre. Les ordres étaient donnés dès le 27 au matin.

Sur un seul point, Bülow eut, en apparence du moins, l'initiative. La marche de ses corps porta à l'improviste deux de ceux-ci sur Guise, dès le 28 à midi, tandis que deux bataillons de réserve français seulement les gardaient, ce même après-midi. Ainsi la bataille s'engagea inopinément; et l'offensive française se trouva, jusqu'à un certain point, handicapée, de ce côté, au moment même où elle allait se produire. On comprend l'insistance que Joffre avait mise à réclamer l'attaque avant que l'ennemi fût arrivé, en tout cas, avant qu'il eût élargi sa tête de pont.

Combat des ponts de Guise, le 28. — La défense de l'Oise, pour l'après-midi du 28, avait été organisée ainsi qu'il suit : d'une façon générale, elle était confiée aux divisions de réserve du général Valabrègue, qui, arrivées les premières sur le terrain, devaient, tout en gagnant l'emplacement qui leur était assigné en face de Saint-Quentin (Surfontaine), laisser certains de leurs éléments dans les fonds d'Oise pour permettre aux autres corps de déboucher et de prendre leur place au fur et à mesure.

Le général Perruchon, commandant la 53e division de réserve, avait confié spécialement cette mission à la 106e brigade (général Journée). Deux bataillons étaient aux passages de Guise et Flavigny avec ordre de tenir à tout prix; le 48e bataillon de chasseurs, mis à la disposition du général Perruchon, gardait l'Oise en aval de Longchamps : un régiment à Mont-d'Origny avec un groupe d'artillerie à la cote 120 au Sud d'Origny-Sainte-Benoîte; un bataillon à Ribemont; deux bataillons aux ponts de Châtillon-Mézières et Alaincourt. C'était peu de chose pour tenir une si longue étendue de rivière contre les corps allemands qui arrivaient. Mais on supposait que le 18e corps, le 3e corps et le 10e corps se présenteraient à temps.

Nous avons dit les retards, à peu près inévitables, qui s'étaient produits dans la marche de ces corps, un instant embouteillés par la retraite du 1er corps anglais.

La brigade Journée, un peu abandonnée à elle-même, remplit, du mieux qu'elle put, sa mission. « Le brave Journée, très

dur pour lui-même, d'un dévouement sans limites, s'est multiplié » dit un rapport. Attaquée partout, sa brigade tint partout, sauf, pourtant, sur un point, le plus important, — Guise.

Par toutes les voies, soit du Nord, soit de l'Est, les troupes allemandes venant de Wassigny et de Landrecies à la suite du 1er corps anglais, venant du Nouvion et de Leschelle à la suite des divisions de réserve françaises, venant d'Étréaupont et de la Capelle à la suite des 18e et 3e corps français, se concentraient sur Guise dans la matinée du 28. Les deux bataillons de réserve du général Journée, l'un au pont de Flavigny, l'autre au pont de Guise, un bataillon de chasseurs au pont de Longchamps, subirent vaillamment l'assaut de l'armée ennemie arrivant en forces toujours accrues : la lutte se prolongea tout l'après-midi. Vers trois heures, le pont de Flavigny, qui déborde Guise, est attaqué par de nouveaux régiments ennemis. Dans la nuit, Guise succombe.

L'incident était grave. Cependant, comme nous l'avons dit, l'effet stratégique fut compris rapidement et la riposte immédiate.

La vallée de Guise se heurte, comme nous l'avons indiqué, aux premières pentes du Marlois. C'est de là que descend la contre-partie. La 35e division (du 18e corps), qui défilait à proximité, sur le plateau du Marlois, s'arrête, se retourne et contient l'ennemi au débouché de Guise et de la vallée de l'Oise. En somme, l'ennemi fut refoulé; mais il restait maître des ponts : la bataille rebondira là-dessus, le lendemain matin.

Disons tout de suite que, malgré cet échec, le général Journée n'a pas laissé se disloquer sa brigade. Le lendemain 29, il reprend en mains ses bataillons éprouvés; tantôt marchant, tantôt combattant, traversant, dans toute sa largeur, le champ de bataille, il les ramènera le long de la rivière; il se bat à Jonqueuse; il se bat à Origny et finit par rejoindre sa propre division (la 53e division de réserve) à Renansart-Surfontaine, où il reçoit, du général Perruchon qui le croyait perdu, l'accueil que l'on devine.

Cette odyssée s'était accomplie dans un pays en feu : car, sur toute la contrée, la bataille était déchaînée, le 29.

Derniers ordres pour la bataille. — L'ordre d'attaquer avait été donné à tous les corps en ligne pour l'aube du 29. Mais, d'ores et déjà, s'étaient intercalés pendant la nuit, entre ces

ordres et leur exécution, les deux faits qui modifient, à la dernière heure, les dispositions du 28.

D'une part, le général Lanrezac, en dictant ses ordres, avait cru pouvoir escompter un certain concours de l'armée britannique et c'est pourquoi il y avait inscrit cette donnée sous la forme suivante : « Le 1er corps anglais, débouchant de la ligne des forts Nord de la Fère à cinq heures du matin, marchera vers la partie Sud de Saint-Quentin, sa droite suivant la grande route de la Fère à Saint-Quentin. »

Dans la nuit du 28 au 29, à vingt-deux heures, on téléphonait encore du corps anglais que la cavalerie et l'artillerie se présenteraient sur la ligne des forts Nord de la Fère, mais l'infanterie seulement à midi. Et, tout à coup, le 29, à deux heures du matin, le corps anglais faisait savoir que, d'après les ordres de l'armée, il lui était impossible d'intervenir.

Le général Lanrezac se trouvait donc dans la nécessité de prendre, à la dernière minute, de nouvelles dispositions pour l'offensive sur Saint Quentin. Il décide que, pour combler le vide, les fractions disponibles des divisions Valabrègue (qui forment seules maintenant sa gauche) agiront entre la Fère et Saint-Quentin. Elles auront pour mission principale de flanquer, à gauche, le 18e corps, avec ordre, si les choses vont bien, de franchir l'Oise vers Hamégicourt et Berthenicourt et d'occuper la grande route Saint-Quentin-la Fère au Sud de Saint-Quentin, vers Essigny-le-Grand.

Il faut bien reconnaître que cette nécessité où se trouve le général Lanrezac de distendre le front de sa propre armée à l'Ouest altère gravement sa manœuvre, puisque, sur l'un des nœuds de la bataille, son offensive est, non seulement affaiblie, mais « en l'air » ; or, c'est justement sur ce point que le haut commandement allemand va jeter toutes les troupes dont il peut disposer.

L'autre fait, qui s'est produit pendant la nuit, est l'enlèvement des ponts de Guise par les troupes ennemies. Ce fait a une autre conséquence presque immédiate. On apprend que l'ennemi, se massant de plus en plus, occupe la rive droite de l'Oise sur tout le parcours entre Guise et Étréaupont et qu'il se prépare à forcer la rivière. Dès l'aube, le 10e corps, qui surveille cette région, sera attaqué violemment, tandis qu'il se prépare à attaquer lui-même.

Ainsi, la bataille qui s'engage à gauche, face à l'Ouest, selon la volonté formelle du grand Quartier Général, se trouve, en même temps, accrochée à droite, et c'est un juste objet de préoccupation pour le général Lanrezac. Pour parer à cet événement, il fortifie encore cette forme angulaire qu'il a donnée à son front de bataille et prend une mesure qui va la consolider singulièrement.

La bataille du 29. — L'offensive sur Saint-Quentin. — La bataille de Guise Saint-Quentin se divise donc, nettement, en deux parties, selon que l'on considère l'une ou l'autre face de la forme angulaire : la bataille à gauche, en direction de Saint-Quentin, la bataille à droite, face à Guise-Étréaupont. Le sommet de l'angle vise sensiblement Fontaine-Notre-Dame, c'est-à-dire les sources de la Somme à Fonsommes; il s'agit, en fait, de franchir la crête et de rejeter l'armée de Bülow dans Saint-Quentin, et sur la Somme; ne pas oublier que l'armée du général Maunoury attaque l'armée von Klück, ce même jour, plus bas sur la Somme, à Proyart.

La force d'attaque sur Saint-Quentin se composait des corps suivants, dont nous avons indiqué les emplacements: 1° à gauche, le 4e groupe des divisions de réserve sur l'Oise, entre Vendeuil-Séry-lès-Mézières; 2° au centre, le 18e corps, sur les pentes du Marlois (Villers-le-Sec-Parpeville); 3° à droite, le 3e corps, en face de Guise (Courjumelles-Bertaignemont-le Hérie); ce corps est à la tête de l'angle et *relie* la bataille pour Saint-Quentin à la bataille pour Guise.

Le 18e corps (général de Mas-Latrie) prend la pointe; il est appuyé, à droite, par le 3e corps (général Hache) et, à gauche, par le groupe des divisions de réserve (général Valabrègue).

Le 18e corps était à peu près intact, car il avait à peine donné à Charleroi, mais il était très fatigué en raison des difficultés de la marche en retraite et notamment, comme nous l'avons dit, par les à-coups de la journée du 28. Pour une mission aussi difficile, la composition de la masse d'attaque, de ce côté, était un peu faible : ajoutons que, dans les corps, on comptait encore, le 29 au matin, non seulement sur la présence, mais sur l'action d'une partie, au moins, de l'armée britannique, attaquant Saint Quentin par le Sud.

Le 18e corps avait reçu l'ordre d'attaquer dès l'aube de la

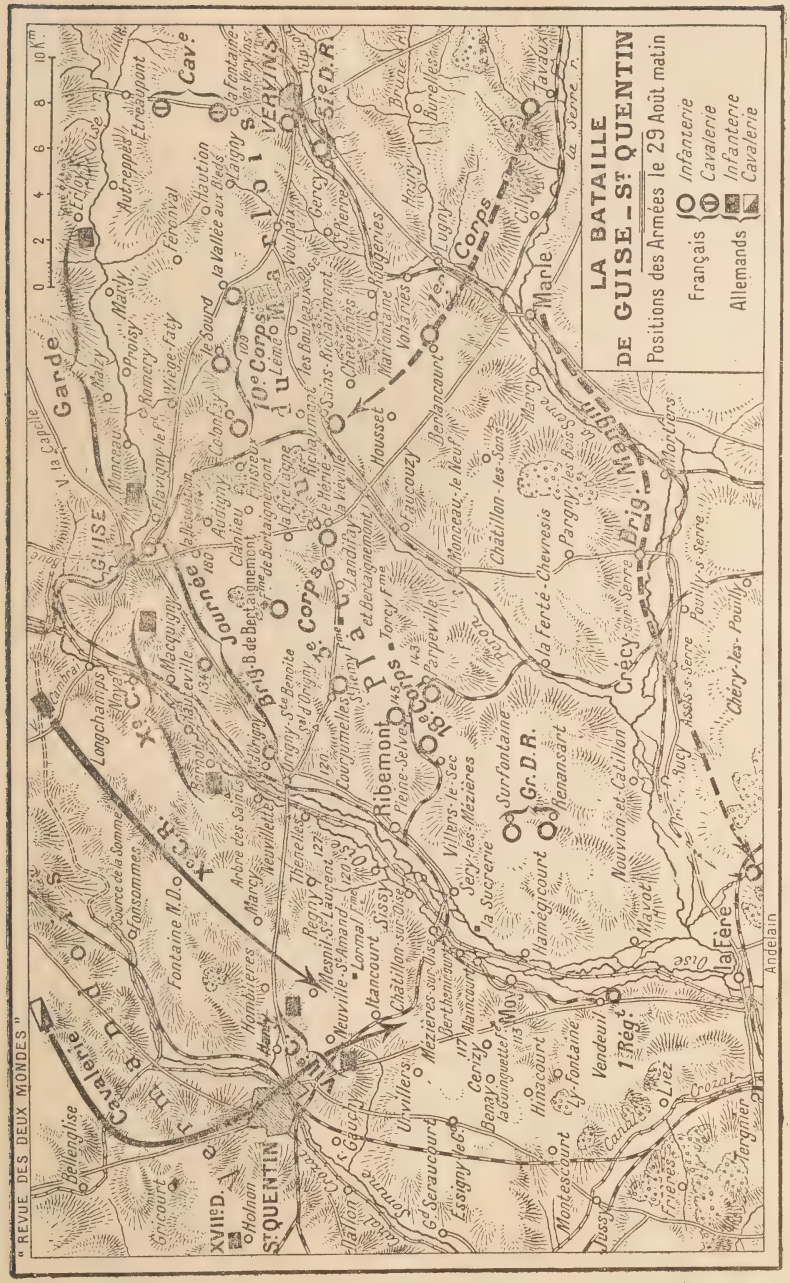

CARTE POUR LA BATAILLE DE GUISE SAINT-QUENTIN

journée du 29. Sa ligne d'attaque était déterminée par le secteur de l'Oise entre Mont-d'Origny et la sucrerie de Senercy, en amont de Séry-lès-Mézières. Le développement de l'offensive se présentait dans les conditions suivantes : partant des plateaux de Parpeville-Pleine-Selve-Villers-le-Sec (cote 113-145), elle devait s'avancer vers la ligne de chemin de fer de Saint-Quentin à Guise et vers la rivière en suivant les ondulations de terrain qui descendent vers la vallée aux ponts de Séry-lès-Mézières, Sissy, Ribemont, Origny-Sainte-Benoîte; elle devait ensuite franchir la vallée à travers les prairies, les jardins et les marais, d'ailleurs praticables à cette époque de l'année, puis remonter, de l'autre côté de la rivière, vers les abords de Saint-Quentin, où elle retrouverait une nouvelle zone de plateaux et de terres arables autour de Neuville-Saint-Amand, Itancourt, Urvillers : tels étaient les premiers objectifs. Si on les emportait, on devait se jeter sur Homblières et Marcy, et, ainsi, en cas de succès, on rejetait sur la ville les divisions de von Bülow.

Au début de la journée, le 18e corps compte encore sur le concours de l'armée britannique; en effet, un détachement de la cavalerie du corps (10e hussards avec des canons) a ordre de chercher la liaison avec la droite anglaise, par Itancourt. C'est seulement à sept heures trente que l'ordre arrive de faire un changement de un quart à gauche, pour prendre Saint-Quentin *non plus seulement par le Nord, mais par le Sud-Est*, en commun avec les divisions de réserve ; cela veut dire que les Anglais n'interviendront pas. L'armée française est obligée de se couvrir plus à gauche. Ce déplacement va donner, soudain, une très grande importance à la position d'Urvillers.

En somme, le corps a deux bonds à accomplir : 1° franchir l'Oise ; 2° se rendre maître des plateaux, au plus près possible de Saint-Quentin.

Le 18e corps, qui n'a pris nul repos de la nuit, s'ébranle à six heures, avec deux divisions en première ligne : la 36e division à gauche, direction Homblières; la 38e division à droite, direction générale Marcy, par la cote 120 (N.-E. de Sissy). La 35e division, qui a été retardée dans sa marche vers Guise, comme nous l'avons dit ci-dessus, est en réserve et se portera sur la ligne du combat, selon les besoins, au fur et à mesure qu'elle arrivera : elle doit se rassembler à Parpeville.

Du haut de Villers-le-Sec, l'artillerie lourde seconde l'offen-

sive et canonne au loin, de l'autre côté de la rivière, les villages occupés par l'ennemi.

En quelques minutes, les troupes des deux divisions de tête ont descendu dans la vallée; elles la traversent et abordent les hauteurs de la rive droite. A six heures trente, le 18e corps occupe les premiers objectifs assignés, les troupes grimpent les pentes de la rive droite en débouchant de Ribemont, Sissy, Châtillon-sur-Oise, Séry-lès-Mézières et Mézières-sur-Oise; elles tiennent admirablement leurs contacts.

A huit heures cinq, les objectifs indiqués pour le deuxième bond sont atteints. Toutes les hauteurs de la rive droite sont occupées. L'artillerie divisionnaire, avec ses batteries de 75, a suivi le mouvement et couronné ces mêmes hauteurs en prenant ses vues sur Saint-Quentin et la route de Guise.

En soutien, la 35e division arrive elle-même sur le terrain à neuf heures trente; on voit ses bataillons compacts déboucher de Parpeville-Pleine-Selve pour caler toute la manœuvre.

Succès! L'ennemi cède partout. Sur les plateaux, Itancourt, Neuville-Saint-Amand sont abordés. L'aile gauche du 18e corps est à la ferme Lorival, juste à égale distance de la route de Guise et de la route de la Fère.

Mais, ici, les troupes ont une grande désillusion. On leur avait annoncé l'arrivée des forces britanniques. Elles les attendent des heures. Et rien ne se présente. La liaison de cavalerie s'est étendue vers la route de la Fère et n'a pas trouvé une patrouille britannique. « Les Anglais n'arrivent pas!... » Le colonel du 49e est sur cette position de Lorival, les yeux tournés vers l'Ouest, et il ne voit rien. Il n'est pas encore prévenu du grand changement qui vient de se produire dans les ordres.

Mais voici que le commandement traduit ce changement, pour les divisions, par une modification soudaine dans la manœuvre. Au lieu de continuer à se porter vers le Nord pour couper la ligne de Guise, celles-ci s'étendront au Sud-Ouest, vers Urvillers, de façon à consolider l'offensive des divisions de réserve sur la route de la Fère. Car la mission des divisions de réserve est modifiée également : au lieu de se borner à soutenir le 18e corps, elles auront à procéder elles-mêmes à l'attaque sur Saint-Quentin.

Le 18e corps opère le mouvement de conversion à gauche qui lui est ordonné.

Il est dix heures du matin. Par un soleil ardent, le soldat montre déjà des signes de fatigue. Heureusement, la 35e division, qui débouche de l'Oise, apporte à l'offensive une vigueur renouvelée. Sur le plateau, la 36e division prend pour objectif Neuville-Saint-Amand et la 38e division Mesnil-Saint-Laurent. La masse formidable s'avance sur Homblières. Homblières, Marcy qui commandent la ligne de Saint-Quentin à Guise sont atteints.

D'autre part, vers Itancourt, la liaison s'est accomplie avec le groupe des divisions de réserve qui, sortant de ses lignes, a passé l'Oise et s'est avancé sur Urvillers.

Offensive des divisions de réserve, le 29 avant midi. — Selon les premières instructions, le groupe des divisions de réserve n'avait pas un rôle de première ligne dès le début de la bataille. Dans la disposition en forme d'angle, adoptée par le commandement, ces divisions se présentaient en échelons refusés, à gauche du 18e corps, avec un triple objet : caler ce corps à l'Ouest, garder les liaisons avec l'armée britannique vers la Fère, protéger la route de la Fère à Saint-Quentin. L'action décisive des divisions de réserve, descendant de la cote de Surfontaine, ne devait se produire que comme coup de massue final sur Saint-Quentin. On les ménageait pour cet objet.

Jusqu'à dix heures du matin, les divisions se reposent (sauf la brigade Journée qui, comme nous l'avons dit, revient de Guise et est accrochée à la défense des ponts). La 69e division de réserve (général Legros), occupant la droite, couvre le 18e corps contre toute attaque venant de gauche. Elle surveille, à cet effet, les ponts d'Hamégicourt. Mais, à neuf heures et demie, le général Valabrègue est prévenu qu'il n'y a plus lieu d'attendre l'armée britannique et il reçoit l'ordre d'attaquer immédiatement Saint-Quentin par le Sud. Donc, le 4e groupe de divisions de réserve doit, avec toutes ses forces disponibles, franchir l'Oise, à son tour. Outre l'artillerie divisionnaire, il est appuyé par trois groupes d'artillerie lourde mis à sa disposition.

La brigade Néraud, de la 69e division de réserve (général Legros), passera l'Oise aux ponts d'Hamégicourt, Berthenicourt, et se portera sur Urvillers pour tendre immédiatement la main au 18e corps sur Itancourt. D'autre part, cette même division gardera ses communications avec la route de la Fère par

Essigny-le-Grand. La 53e division de réserve opérera plus au Sud et, après avoir franchi l'Oise, occupera la région Benay-Cerizy. Une brigade de la 69e division, la brigade Rousseau, passe l'Oise à Berthenicourt et se tient en réserve à la ferme Puisieux pour se porter, selon les besoins, soit au Nord vers Urvillers-Itancourt en vue de soutenir la liaison avec le 18e corps, soit au Sud, vers Benay-Cerizy, pour protéger la route de la Fère.

Ces ordres sont donnés à dix heures et doivent s'exécuter immédiatement. Il est facile de se rendre compte, dès maintenant, que le nœud de la bataille pour Saint-Quentin va se transporter à Itancourt-Urvillers.

En effet, les avions et les renseignements ont averti l'état-major allemand. Il est rejeté dans la ville si la double attaque, l'une par le Sud (Urvillers-Essigny-le-Grand), l'autre par l'Est (Marcy-Homblières-Mesnil-Saint-Laurent), réussit. Coincé à la fois par le faubourg de Guise et par le faubourg de la Fère, il ne lui resterait plus d'autre ressource que de se jeter sur la route de Vermand-Ham, pour rejoindre von Klück en se trouvant séparé des trois corps de droite, ou de battre en retraite vers Cambrai en laissant von Klück exposé à l'enveloppement.

C'est l'heure critique.

L'anxiété du commandement allemand s'accroît de minute en minute.

En effet, à onze heures du matin, la 69e division de réserve (général Legros) a franchi l'Oise ; elle débouche à gauche du 18e corps, elle atteint Urvillers et Essigny-le-Grand. Les autres éléments des divisions de réserve se développent sur le terrain selon les ordres donnés. Les ponts de l'Oise (Vendeuil, Hamégicourt et Moy, Alaincourt, Berthenicourt) sont couverts de troupes qui gagnent les emplacements assignés. La canonnade devient de plus en plus violente ; elle se rapproche de la ville sur tout le front Est-Sud-Est-Sud.

Il est midi.

L'ordre arrive à la 53e division de réserve (général Perruchon) de franchir l'Oise, à son tour, pour prolonger la gauche de la 69e division (général Legros) vers Hinacourt-Benay. L'artillerie de cette division (colonel Massenet) doit passer aussi de l'autre côté de la rivière et se porter, au delà de Moy, vers

Cerizy, pour seconder le mouvement d'enveloppement sur Saint-Quentin.

Le général Legros, commandant la 69e division, prend la direction du mouvement. Se tenant fortement en liaison avec le 18e corps par Berthenicourt et Mézières-sur-Oise, il débouche au delà de la rivière et marche sur Urvillers et Essigny-le-Grand. Il atteint Urvillers, puis Essigny-le-Grand. En liaison avec le 18e corps à Itancourt, il accomplit ainsi le mouvement d'encerclement sur Saint-Quentin : cinq kilomètres au plus séparent les premières lignes des faubourgs de la ville.

Mais von Bülow commence à réagir. Les troupes de son VIIe corps se défendent énergiquement sur Urvillers. Urvillers est perdu, puis repris. Le combat s'acharne en ce point. L'artillerie lourde allemande canonne les soldats du général Legros qui réclament, à leur tour, l'appui du canon. Bülow sent un moment de fléchissement de la ligne ennemie. Il concentre sur Urvillers tous les feux de l'artillerie dont il peut disposer. La situation devient intenable.

Le général Valabrègue, en attendant que sa 53e division puisse intervenir, réclame l'appui du 18e corps sur sa droite : « Tout l'appui que vous pourrez me donner à Urvillers, fait-il dire au général de Mas-Latrie, consolidera les résultats à atteindre en commun par le 18e corps et le 4e groupe de divisions de réserve. » Et, en effet, c'est à Urvillers que se trouve, maintenant, la clef de Saint-Quentin.

Mais le 18e corps était-il en mesure de répondre à l'appel des divisions de réserve? Avait-il gardé la liberté de ses mouvements en direction de Saint-Quentin?... Cette liberté d'action ne dépendait pas uniquement de lui : elle dépendait aussi du succès de l'offensive d'appui que son voisin de droite, le 3e corps, avait ordre d'opérer pour dégager la route de Guise vers Ribemont-Mont-d'Origny. Si le 18e corps n'était pas couvert à droite, il lui devenait évidemment impossible de s'étendre à gauche et de répondre à l'appel des divisions de réserve.

Offensive du 3e corps avant midi. — Le 3e corps qui, dans la disposition en angle, venait un peu en seconde ligne pour appuyer le 18e corps, devait se porter sur le secteur de l'Oise compris entre Ribemont et Macquigny. Mais la disposition des lieux est telle qu'une offensive accomplie dans ce secteur, face à l'Ouest, a pour inconvénient de laisser Guise en arrière et de

se décrocher, en quelque sorte, de cette ville. Or, Guise et la boucle de l'Oise ayant été occupés par l'ennemi dès la veille au soir, offrent à l'ennemi les avantages d'une tête de pont : ainsi, il peut prendre à revers une armée se détachant de l'Oise et s'approchant trop rapidement de Saint-Quentin.

Les conséquences de cette disposition vont se faire sentir surtout au 3e corps ; car c'est lui qui, tout en appuyant l'offensive sur Saint-Quentin par sa gauche, doit, par sa droite, faire face à la boucle de l'Oise. Il est obligé de passer l'Oise, de la rive gauche à la rive droite, devant un ennemi qui a lui-même passé la rivière de la rive droite à la rive gauche et qui ne peut manquer, s'il le voit bouger, de s'accrocher à son flanc.

Pour le 29 au matin, le général Hache a pris ses dispositions ainsi qu'il suit : le corps se préparera à passer l'Oise, dès l'aube, avec direction d'attaque vers l'Ouest. Son but principal est de soutenir et de seconder l'offensive du 18e corps.

La 6e division, partant de Courjumelles, passera l'Oise à 9 heures 30, entre Origny-Sainte-Benoîte et Bernot, de façon à se porter, de Thenelles, vers l'Arbre des Saints et ultérieurement, s'il y a lieu, vers les sources de la Somme.

La 5e division (général Bloch), partant des hauteurs de Bertaignemont, passera l'Oise entre Bernot et Macquigny, c'est-à-dire *juste à l'entrée de la boucle de Guise*. Mais elle surveillera avec la plus grande attention les débouchés de Guise vers la ferme de Bertaignemont et tiendra en flanc-garde deux régiments chargés de contenir la pression de l'ennemi.

Comme la 37e division (division d'Afrique, général Comby) n'est pas encore arrivée sur le terrain, elle consolidera la manœuvre dès son arrivée et, selon les circonstances, appuiera le flanc-garde ou soutiendra l'offensive.

Mais c'est ici qu'apparaît l'avantage pour l'ennemi de l'initiative qu'il a prise dès la veille. La ville de Guise et la rive gauche étant occupées, il a été à même d'élargir et de fortifier sa tête de pont pendant la nuit et, tandis que les divisions du 3e corps s'attardent un peu, il les attaque résolument au pied des plateaux du Marlois, c'est-à-dire vers la ferme de Bertaignemont sur les hauteurs, à 4 kilomètres au Sud de Guise.

Les abords du plateau de Bertaignemont sont occupés par le 36e d'infanterie qui, surpris, cède du terrain entraînant dans

son mouvement le 239e. Et ce recul s'opère de telle sorte que la 5e division, qui le subit, est obligée de s'adosser à la 6e division et de combattre *face au Nord* dans les bois de Bertaignemont, tandis que sa voisine, la 6e division, a pour ordre de combattre *face à l'Ouest*, pour appuyer le 18e corps. C'est le point précis où la bataille pour Saint-Quentin s'articule (et assez mal, comme on le voit) à la bataille pour Guise.

Il est onze heures.

En raison de l'échec infligé à la brigade de la 5e division qui regarde Guise et la boucle de Guise vers Macquigny, cette division est dans l'impossibilité de se rassembler pour passer l'Oise.

Cependant la 6e division, qui tient la gauche, n'a pas renoncé à marcher sur Origny, où le 18e corps l'attend. Laissant les soutiens nécessaires pour protéger l'artillerie du corps à Courjumelles, elle descend des plateaux, se porte en direction générale de Jonqueuse, tandis que la 5e division garde la ligne de flanc, dans le petit bois, à 1 500 mètres Nord de Landifay.

Heureusement, à ce moment critique, la 37e division (troupes d'Afrique) débouche sur le champ de bataille : elle a ordre de jeter, immédiatemant, une de ses brigades par Saint-Remy pour reprendre la ferme de Bertaignemont. D'autre part, la 6e division a forcé les ponts à Origny-Sainte-Benoîte et elle se développe sur la rive droite. Elle seconde ainsi le mouvement du 18e corps en direction de Marcy-Homblières. Mais, sur ce terrain très dur, le progrès ne peut se faire que difficilement. Et le général Hache est toujours inquiet pour sa droite.

Le général, ayant toutes ses ressources en mains, se résout alors à faire un effort pour maîtriser l'ennemi. Il prend le parti de se retourner, pour en finir avec les éléments du Xe corps allemand débouchant de Guise : laissant donc seulement quelques éléments de la 6e division sur la rive droite, il forme une masse d'attaque avec ses deux divisions et les jette simultanément sur la cote 136 qui domine Jonqueuse et Macquigny et sur la ferme de Bertaignemont. En un mot, il se retourne, de lui-même et momentanément, de Saint-Quentin sur Guise.

Il est midi trente. On comprend, maintenant, qu'à cette même heure, le 18e corps, dans son offensive sur Saint-Quentin et au moment où le groupe des divisions de réserve lui demande du secours à l'Ouest, se sente mal appuyé à l'Est.

Quelques bataillons seulement et de l'artillerie du 3e corps sur la rive droite, au lieu du corps tout entier. Sa propre offensive, loin de pouvoir se développer, est arrêtée.

La défense des Allemands à Saint-Quentin. — Voyons ce qui s'était produit dans le camp adverse, du côté de Saint-Quentin, et nous dirons ensuite comment les choses s'étaient passées, dans le même camp, du côté de Guise et au delà.

Nous avons indiqué la pénurie des ressources dont pouvait disposer Bülow dans la soirée du 28 et même dans la matinée du 29, autour de Saint-Quentin. Surpris, il engage la lutte avec son VIIe corps actif et les premières formations du corps de Richthofen, appelées en hâte de son aile gauche. Ces forces insuffisantes plient, nous l'avons vu, sous l'offensive du 18e corps français, et, un peu plus tard, de la 69e division de réserve, depuis Homblières jusqu'à Urvillers.

Mais nous avons dit aussi que von Bülow n'avait pas laissé sa journée du 28 inemployée. Il avait appelé, de toutes parts, des renforts, et ceux-ci avaient accompli, dans la journée du 28 et dans la nuit du 28 au 29, les marches extraordinaires exposées plus haut.

La XVIIe division, détachée du IXe corps, avait reflué de Vermand sur Saint-Quentin. Il est vrai qu'elle n'arriva dans la ville qu'assez tard dans la soirée; mais elle est aussitôt jetée sur Homblières. D'ailleurs, son artillerie a pu prendre part à la bataille dès le milieu de la journée, et c'est elle, sans doute, qui, tirant de la route de Vermand, accable de ses projectiles les divisions de réserve essayant de déboucher d'Urvillers, dans la direction de Gauchy.

En outre, l'arrivée de cette force devait permettre de soulager le VIIe corps et de le porter plus à l'Est, dans la direction de Guise, pour consolider la situation vers Homblières.

Un secours plus prompt et plus efficace encore était apporté, dès le 28, par le puissant corps de cavalerie du général Richthofen : ce corps d'élite avait reçu l'ordre de quitter, le 27 au soir, l'aile gauche de l'armée von Bülow et, « par des marches forcées de plus de 40 à 50 kilomètres par jour, » de venir prendre place sur la droite de la même armée pour boucher la fissure qui commençait à se produire entre elle et l'armée von Klück. Il arrivait à temps. En effet, ayant, le 28, bousculé le

10e territorial à Bellenglise et à Harly, il était jeté, le 29, en plein dans la bataille sur Urvillers, et c'est certainement ce corps de cavalerie qui, non sans pertes lourdes, fit, de ce côté, pencher la balance : « Le matin, à onze heures, la division avança sur le champ de bataille. Notre place était excessivement dangereuse. Nous étions sur une plaine de travers sans aucune couverture. En cinq minutes, notre compagnie avait 5 morts, 43 blessés et 5 manquants. »

Enfin, Bülow reçoit un autre renfort, non moins précieux et qui doit achever son succès : c'est le Xe corps de réserve dont nous avons tracé précédemment l'itinéraire. Ce corps parti de Boué, le 28, a marché dans des conditions de hâte telles qu'il se battait vers Neuville-Saint-Amand, le 29. C'est le plein champ de bataille du côté de Saint-Quentin. Sans perdre une minute, il est porté sur Itancourt, c'est-à-dire au point précis où se trouve l'articulation du 18e corps français et des divisions de réserve et où l'offensive conjuguée fait plier la ligne allemande vers midi.

Nous citerons, sur ce point, un document allemand, le carnet de route du lieutenant Arthur Kutscher, appartenant à ce corps ; car il s'agit du nœud même de la bataille « pour Saint-Quentin. »

29 août. — Vers 7 heures, départ pour Itancourt. Des coups de canon; des obus passent en sifflant au-dessus de nos têtes. Partout nervosité... Pas d'ordre pour nous... Attendons. Puis nous recevons notre direction ; le bataillon marche abrité dans les fossés de la route jusqu'à la sortie du village (vers Urvillers). Une compagnie se développe ; les autres restent devant la hauteur. Des obus ! Les gens disent : « Mon lieutenant, il est impossible de rester ici. » Comme nous n'avons pas reçu d'autres ordres, nous restons. L'ordre arrive de se porter à droite, derrière trois meules de paille. J'y conduis la section. Le commandant s'y trouve. Des obus ! Par ordre, nous restons et nous attendons, tandis que deux compagnies se déploient à droite et à gauche. Un obus éclate à gauche, devant moi, et tue 5 hommes, en blesse 7. Ordre de rester. On s'enterre dans la paille et on se disperse le plus possible... Après être demeurés peut-être une heure dans la zone des shrapnells, j'occupe avec 80 hommes environ un chemin creux et un champ de raves pour couvrir le flanc droit. Mais cela va tout autrement à l'aile gauche (vers Itancourt). D'abord, de petits détachements des nôtres, puis de plus grands, reculent sous le feu croissant des fusils et des shrapnells français. A deux heures et demie, le front paraît se modifier. Tandis

que nous pénétrons à droite, l'ennemi fait de grands progrès à gauche. Nous observons de grands mouvements de troupes ennemies contre notre position. Notre infanterie abandonne les hauteurs et notre artillerie, obligée de les évacuer, ne peut les réoccuper sous le feu violent de l'ennemi. *J'ai l'impression que la situation est très critique.* Les lignes françaises s'avancent sur nous. Je vois les officiers français à cheval et les troupes défiler tranquillement par deux pour prendre position. Notre artillerie ne les gêne pas. Elle est sensiblement plus faible... »

Rien ne peut donner, avec plus de réalité et de force, l'impression du succès incontestable de l'offensive française.

Il est intéressant de mettre, en face de ce récit, celui d'un sergent français appartenant à la division qui fait reculer les Allemands. On comparera les deux manières.

L'écrivain du carnet, André Viénot, est sergent au 251e d'infanterie de réserve, division Legros :

29 matin. — Au centre du village d'Hamégicourt, le général Néraud à cheval (il commande la brigade) cause avec le divisionnaire (général Legros) qui termine ses instructions près de l'auto. Je happe la dernière phrase : « N'engagez rien pour le moment. »

On perçoit le canon à l'Ouest, notre direction de marche. L'ordre arrive de rejoindre le régiment. La montée est longue et rude au sortir du village et les hommes, égrenés sur 300 mètres, la gravissent selon leur pas que ralentit le soleil chaud. Nous avons atteint le rebord de la vallée. La plaine recommence. Le canon nous parvient mieux que dans les fonds. Une grande route plantée d'arbres, celle de Saint-Quentin (route nationale 44 de Cambrai à Châlons-sur-Marne). De tous les côtés, des betteraves (c'est la région de la Guinguette, à proximité d'Urvillers). Un coup de canon clair, sec, net ; un second : une batterie de 75 s'est établie dans un bouquet d'arbres. — « Par salves ! » Quatre flammes d'enfer, offensantes, sortent en même temps des quatre pièces et les quatre sifflements déchirent l'air comme une étoffe. Quelques secondes, l'éclatement lointain. « Qu'est-ce qu'on leur passe là-bas? » Et ce n'est pas fini ! Il en arrive encore, des artilleurs ! « Ligne de section par quatre ! » Nous descendons l'autre versant de la crête... Les pièces tirent encore ; et, maintenant, nous voyons sur quoi. On bombarde le village. — « En tirailleurs ! Marche ! »

L'ennemi a dû nous voir, car les obus arrivent. Inopinément sur la crête partent des coups de fusil. Une ligne de tirailleurs se lève, s'arrête, tire encore. C'est la bataille, la vraie bataille. Le capitaine

nous renseigne par l'agent de liaison. On doit enlever le village d'Urvillers, à trois kilomètres. Six compagnies allemandes l'occupent. Le soleil est torride. Le combat ronfle en avant de nous. On distingue les éclatements proches. Un obus, deux obus qui nous couvrent de terre. Des balles frappent, des hommes culbutent et poussent une plainte rauque ou tendre, élémentaire...

Qu'entend-on à droite? Le tambour? Oui! Et le clairon! Sur la route, la clique bat la charge, — « Baïonnette au canon! » On crie : « Doucement! ne courez pas! » Nous avançons sur un rang et la ligne se prolonge, loin à gauche, marquée par l'étincellement des baïonnettes qui piquent obliquement le ciel bleu. Les tambours se pressent; le rythme est plus vif. — « En avant! » Et tous les hommes clament : « En avant! » C'est la grande minute, celle où l'esprit souffle. Un frisson électrique tend mon front, contracte la racine de mes cheveux. Les tambours s'enragent ; le vent chaud perle les notes du clairon :

Y a la goutte à boire, là haut!
Y a la goutte à boire...

Les hommes gueulent. Ils y sont tous : Merda, Rasmont, Girard, tous, transportés! Il en tombe. Enjambons-les!.. On nous arrête. Cette charge semble folle sur un village distant de neuf cents mètres pourvu, sans doute, d'une défense intacte. Des ordres circulent : « Couchez-vous! faites des abris!... »

L'offensive s'arrête à 900 mètres d'Urvillers. Comparez les deux récits; ils se raccordent exactement; nous savons, par le témoignage de Kutscher, qu'au moment où le clairon français sonnait la charge, la défense était loin d'être tranquille de l'autre côté. Ce sont ces minutes qui décident parfois du sort des batailles.

Dans le camp français on ne se rendait pas compte de ce qui se passait dans l'autre camp. A la guerre, et surtout dans cette guerre, on ignore le mal que l'on fait à l'ennemi.

La bataille pour Saint-Quentin l'après-midi du 29. Échec de l'offensive. — Nous sommes au milieu de la journée du 29.

La bataille est en suspens. Comment va-t-elle se décider?

Il s'agit de suivre, d'abord, la pointe du 18e corps, au moment où la 69e division de réserve demande du secours à gauche vers Urvillers et où le 3e corps, à droite, se détourne de la route de Guise à Saint-Quentin pour repousser le Xe corps

actif qui, de Guise même, monte à l'assaut de Bertaignemont-Colonfay.

Deux des divisions du 18e corps ont atteint Homblières et Marcy sur la route de Guise et, de là, attendent le 3e corps ; à gauche, le 18e corps s'est allongé vers Urvillers pour donner la main au groupe des divisions de réserve.

Dans ces conditions, il était bien difficile au général de Mas-Latrie de répondre à l'appel des divisions de réserve arrêtées devant Urvillers. Cependant, il peut encore porter de ce côté une partie de son artillerie divisionnaire. (Ce sont ces va-et-vient de l'offensive que le lieutenant Arthur Kutscher observait de l'autre camp.)

En somme, l'offensive du 18e corps en direction de Saint-Quentin se trouve réduite à une division, la 36e ; celle-ci est en flèche, mal protégée à droite et à gauche. Et c'est le moment où commencent à déboucher sur le champ de bataille, du côté des Allemands, les renforts appelés par von Bülow. Le corps de cavalerie de Richthofen, le Xe corps de réserve, prêtent main-forte à la contre-attaque sur Itancourt-Urvillers et permettent ainsi au VIIe corps actif de s'élargir sur la route de Guise, vers Homblières et au delà.

Cependant, l'offensive des divisions de réserve n'a pas dit son dernier mot : la 53e division de réserve (général Perruchon) n'a pas encore donné. Sur l'ordre du général Valabrègue, elle s'ébranle et s'avance, à son tour, pour prêter main-forte à la division Legros.

Vers une heure, le général Legros a fait demander au général Perruchon de le soutenir sur sa gauche et surtout de lui envoyer de l'artillerie. Le général Perruchon allonge le trot de ses batteries qui suivent les passages sinueux de la vallée et passent les petits ponts de l'Oise et du canal en doublant l'infanterie.

L'Oise est franchie. Le bataillon de tête s'élève rapidement sur les pentes du plateau ; la 105e brigade a ordre d'attaquer droit sur Benay-Hinacourt, tandis que les quatre groupes du colonel Massenet avancent, sont mis rapidement en position et font feu de toutes leurs pièces en tirant vers l'Ouest, du haut de la cote 115, à 1 500 mètres, au Nord de Cerizy. (Ce sont ces rafales qui rendent la vie si dure aux Allemands derrière les trois meules à la sortie d'Itancourt.) « Ça marche bien, dit un

carnet de route français; nous sommes en mesure, l'infanterie arrivant, de rétablir la situation à droite. »

L'infanterie, ayant en tête la 236e compagnie (capitaine Jacquet), débouche à l'Ouest de Moy, suit la grand'route de Vendeuil à Cerizy, se dirigeant vers la Guinguette et la Folie (cote 117) qui domine Urvillers. « Les vaillants réservistes, Parisiens et Normands, montent, courent, sac au dos. Braves *poilus!* qu'on appelait déjà ainsi au camp d'Auvours au mois de juin! » On affirme que Benay est occupé.

Le général Legros sera-t-il secouru à temps? Les batteries continuent à tirer; la 105e brigade (général de Montangon) est sur le plateau Hinacourt-Benay; le 205e en échelons à droite. « Les affaires vont bien jusqu'à ce moment. » (16 heures.)

Mais les renforts allemands, entrés en ligne, deviennent de plus en plus nombreux et portent leur contre-attaque sur Hinacourt-Urvillers.

Le général Legros ne peut tenir plus longtemps. Après avoir subi de lourdes pertes, il doit abandonner définitivement Urvillers, repris une troisième fois; il perd la ferme de Puisieux; il perd la Guinguette. Il se demande même s'il pourra tenir sur la rive droite de la rivière. Or, au même moment, le 18e corps (général de Mas-Latrie) fait savoir que, menacé sur sa droite, il est obligé de se replier également au delà de l'Oise, à Mézières et Châtillon-sur-Oise.

D'autre part, des troupes allemandes (sans doute du Xe corps) apparaissent sur la Fère et y écrasent un de nos bataillons, bataillon Brémont à Ly-Fontaine.

Le général Perruchon sait, d'ailleurs, que les Anglais sont, d'ores et déjà, à un jour de marche en arrière. Il craint d'être tourné. Il ordonne à son artillerie de quitter la hauteur de Cerizy où elle est encore, tirant toujours sur Urvillers, et de repasser l'Oise à Vendeuil et à Hamégicourt.

Cependant, le brave 5e bataillon du 236e, qui avait atteint la Guinguette à 15 heures en repoussant les Allemands, garde sa position, sous les assauts répétés de l'ennemi. Il reste là jusqu'à 19 heures, protégeant la retraite de la 69e division. Les blessés sont évacués sur Moy où fonctionnait encore une ambulance anglaise. Puis, comme les 205e et 319e gardaient la rivière, ce bataillon, très éprouvé, allait bivouaquer à Renansart.

En somme, les divisions de réserve ont perdu le terrain conquis dans la matinée. Mais elles gardent les débouchés de l'Oise depuis Vendeuil, aux portes de la Fère, jusqu'à Berthenicourt et maintiennent, en ce dernier point, leurs liaisons avec le 18e corps. La bataille tombe avec la nuit ; l'ennemi ne poursuit pas.

Le lieutenant A. Kutscher nous montre ce qui s'est passé dans le camp allemand, durant cet après-midi si mouvementé :

... *2 heures.* On nous dit que nous devons attendre, tenir à tout prix, le chemin creux (à proximité d'Urvillers en sortant d'Itancourt). Mais la distance est encore trop grande pour tirer utilement. L'artillerie ennemie bombarde fortement la nôtre à l'aile droite (c'est celle qui tire de Cerizy). La nôtre est visiblement inférieure et c'est, en une telle journée, une impression très pénible... Tard, vers six heures, nouveau mouvement à l'aile gauche (c'est-à-dire vers la route de Guise). *Nous recevons d'importants renforts d'artillerie et de mitrailleuses.* Nous sortons presque de la zone de feu. Devant nous, on n'observe rien de nouveau. A droite, en bas (c'est-à-dire vers la vallée, à la Guinguette), on lutte énergiquement. *La partie, qui était presque perdue, change à notre avantage. Du secours nous vient du VIIe corps de l'active* (c'était lui qui opérait jusque-là vers Homblières et qui peut maintenant dégarnir la route de Guise).

L'adjudant vient à nous et nous affirme que la situation s'améliore beaucoup. Des officiers d'état-major traversent librement le champ de bataille à cheval pour faire leurs observations. La journée est gagnée ; cependant, nous devons sortir et attendre des ordres. Nous cherchons les autres sections dont nous sommes séparés. Nous enterrons nos morts sous le poirier. *On s'efforce de regrouper le régiment dispersé.* Après une heure, l'adjudant nous appelle. Le régiment se réunit à l'entrée Est d'Itancourt. Nous abandonnons nos creux et rejoignons ce qui reste de troupes... Les cuisines arrivent. Nous dormons là après avoir avalé une portion de soupe...

Ce récit prouve que, non seulement le Xe corps de réserve n'a pas pris la poursuite mais qu'il n'a même pas abordé les hauteurs qui dominent la rive droite de l'Oise.

Complétons, d'autre part, l'exposé de la journée, du côté français, par les impressions du sergent André Viénot ; il raconte les incidents de la retraite avec une franchise à la fois parisienne et militaire :

Le repli s'échelonne... Une section tire. L'autre monte un peu la pente et tire à son tour. Cet ordre mécanique recompose le caractère : on fait face. Je demande à un sergent : « Sur quoi tire-t-on? — Tu ne les vois pas, là-bas, entre le petit bois et la route, à droite? » Mais si, je les vois : les malins! A mille mètres! Ils s'abritent derrière les gerbes de paille et s'en servent pour avancer. Ce n'est pas eux qui marchent; c'est le champ. Nous garnissons la hauteur et tirons sur les moyettes vivantes. Les gradés maintiennent et stimulent leurs hommes, les raccolent : « Rassemblement. Il faut les dégager, les camarades! Tu dois bien tirer, toi! » Le capitaine Avelot, un grand centurion, au bon sourire, décoré d'une médaille coloniale, a pris un fusil et paie d'exemple. De notre butte, nous canardons, par-dessus les arbres de la route, une compagnie qui vient vers nous. « Cessez le feu! » La clarté diminue. Sous le ciel moins rayonnant, les masses du paysage s'ordonnent. Au loin, les obus renfoncent la couche d'air, inégaux en son. Le capitaine s'adresse à nous. « Je ne sais pas où est le régiment. Si vous devez être sauvés par quelqu'un, vous le serez par moi. Je vous conseille donc de m'obéir. Ce soir vous ferez encore une longue marche, mais ensuite vous dormirez et mangerez. » J'apprends l'intention du capitaine. Il veut retourner au cantonnement d'hier matin, à Renansart, pour s'y renseigner sur la division, voire même sur le régiment... Nous arrivons à Renansart. Le régiment y est. Nous avons erré la nuit... Marin nous accueille : il connaît les nouvelles. Le grand coup a eu lieu hier. Notre échec ne signifie rien. L'ennemi est repoussé : nous sommes vainqueurs. Les officiers s'entretiennent des pertes : le colonel a été tué sur la route d'un éclat d'obus au crâne. Il a expiré tandis qu'on le transportait. Le commandant Théron a été blessé à la poitrine. Le capitaine Dolbeau ne pourra pas survivre. Un grand nombre d'hommes aussi sont morts ou blessés... Je m'assieds sur un gros tronc à côté de Marin. Il me répète que la journée a été bonne, puisque le régiment a couché deux nuits au même endroit. On savait bien qu'il suffisait de vouloir pour les battre.

Ainsi, dans le désordre d'une retraite, d'ailleurs solidement maintenue, le bruit d'un succès de l'armée française s'était déjà répandu, même dans ces divisions de réserve, les plus éprouvées. Et, en effet, la journée avait pris, sur d'autres points du champ de bataille, une tout autre tournure.

Fin de la journée du 29, au 18e et au 3e corps. — Il suffit, en effet, de suivre la bataille en remontant vers le cours supérieur de l'Oise pour voir les teintes de moins en moins sombres se dégrader au fur et à mesure que l'on se rapproche de Guise.

Nous avons quitté le 18e corps au moment où il s'accroche péniblement entre la route de la Fère (vers Urvillers) et celle de Guise (vers Homblières) pour entourer au plus près Saint-Quentin. La 36e division est en flèche dans cette position difficile, tandis qu'à gauche, les divisions de réserve commencent à fléchir et qu'à droite, les deux autres divisions du corps, la 35e et la 38e, ne pouvant plus compter sur le 3e corps pour un mouvement au delà de l'Oise, sont obligées de s'échelonner face à l'Est de façon à parer à l'offensive allemande débouchant de Guise et menaçant de couper les ponts de ce côté.

A 14 heures, la 36e division, la division de flèche, est attaquée par les forces importantes *venant du Sud de Saint-Quentin* (c'est le Xe corps de réserve qui s'est rendu maître de la route de la Fère et qui débouche sur Urvillers-Itancourt). La 36e division, épuisée, ne peut tenir plus longtemps la ligne de communication entre les deux routes de la Fère et de Guise par Itancourt-Neuville-Saint-Amand-Mesnil-Saint-Laurent-Homblières. Elle se replie lentement et, vers 16 heures trente, elle est obligée de repasser la rivière. Mais elle reste maîtresse des passages à Mézières-sur-Oise, Châtillon-sur-Oise, Sissy.

Ce mouvement entraîne celui de la 38e division (troupes d'Afrique, général Muteau). Ces braves troupes avaient franchi l'Oise à Ribemont; elles progressaient normalement sur la rive droite, ne rencontrant qu'une faible résistance. Elles restent, le plus longtemps possible, sur ce terrain et se cramponnent aux hauteurs 120-127 qui dominent Sissy et Thenelles. Mais à la nuit, leur position sur la rive droite est trop exposée; elles sont ramenées sur l'Oise.

Quant à la 35e division, elle n'a pas quitté la région Parpeville-Villers-le-Sec, où elle est arrivée bien tardivement et en assez mauvais ordre après l'engagement du 28, où plusieurs des régiments, notamment le 57e, ont été sérieusement éprouvés. Le 29, elle n'a pris part au combat que dans l'attaque sur Jonqueuse.

De ce côté encore, l'ennemi ne poursuit pas. Les débouchés de l'Oise restent entre nos mains. Si les troupes d'une des divisions ont eu une rude journée, les deux autres divisions, du 18e corps, la 38e et la 35e, sont à peu près indemnes. Les unités sont recomposées pendant la nuit et sont en état de reprendre l'offensive le lendemain.

A la droite du 18e corps, le 3e corps (général Hache) est à l'articulation du décrochement si dangereux qui met en péril toute l'opération offensive sur Saint-Quentin si elle n'est pas protégée de ce côté. Le 3e corps a dû faire face à l'Est et même au Nord, *sur la rive gauche*, pour contenir et refouler toute manœuvre ennemie venant de Guise. Ainsi, il forme, comme nous l'avons indiqué, la pointe de l'angle : un côté étant tourné au Nord-Ouest, celui-ci regarde au Nord-Est.

Cependant l'ennemi, c'est-à-dire le Xe corps, sortant de Guise, s'en prend aux plateaux du Marlois. Il a passé l'Oise aux ponts de Guise et à Flavigny et il se jette à l'assaut de Bertaignemont-Landifay. Le général Hache, sentant le péril d'une telle manœuvre, a fait une masse de sa 5e division (Bloch) qui a déjà perdu la ferme de Bertaignemont, de sa 6e division (Verrier) qu'il arrête dans son mouvement au delà de l'Oise, et il emprunte même momentanément au 18e corps le concours de la 35e division. Cette force considérable va être jetée en partie sur Jonqueuse (au nord du plateau) pour prendre de flanc la contre-attaque allemande avec mission de rejeter à la rivière toute force ennemie qui l'a franchie. Les éléments de la 6e division qui ont passé sur la rive droite ne seront rappelés que si leur intervention est reconnue indispensable : ils gardent la route de Guise-Saint-Quentin et protègent toujours la droite du 18e corps.

Le Xe corps allemand et peut-être quelques éléments du corps de la Garde se sont massés entre Audigny (Sud-Est de Guise) et Mont-d'Origny, à cheval sur la route de Guise, centre sur Jonqueuse.

C'est donc un choc direct entre les deux manœuvres, celle qui débouche de l'Oise et celle qui entend l'y rejeter. De part et d'autre, l'objectif central est la colline cote 136, un peu au Nord de Jonqueuse. La bataille est à son plein à partir de 15 heures quarante.

Le général Hache, qui n'a pas quitté Landifay et qui a été, plus d'une fois, exposé, a maintenu le corps par son exemple et son impassibilité sous le feu. La progression de l'ennemi est arrêtée. Mais cela ne suffit pas : il faut le repousser tout à fait, le rejeter dans la rivière. Le général Hache prend son parti... Mais, à partir de ce moment, la manœuvre du 3e corps va se confondre dans la manœuvre plus générale, qui, se

produisant en direction de Guise, décidera du succès de la journée.

Ainsi, le rôle du 3e corps nous met en présence de la « bataille pour Guise. »

Avant d'exposer celle-ci dans son ensemble, résumons, en quelques mots, la bataille « pour Saint-Quentin » dans la journée du 29.

Le matin, avant midi, offensive heureuse des corps français avançant jusqu'aux approches de la ville. Dans l'après-midi, par l'arrivée des renforts allemands, Saint-Quentin est dégagé ; les troupes françaises sont ramenées à leur point de départ. Cependant, elles tiennent toujours le cours de l'Oise : sauf, un instant, à Mont-d'Origny, l'ennemi n'a franchi la rivière nulle part, de la Fère jusqu'aux approches de Guise.

Ce n'est donc pas une bataille perdue, de ce côté : or, c'est une bataille gagnée de l'autre.

GABRIEL HANOTAUX.

(A suivre.)

LE JURÉ[1]

I

Ce matin-là, au temps de la Grande Guerre, M. Henry Bosengate, du London Stock Exchange, en s'installant dans son auto, se sentait de méchante humeur. Lui qui commandait un corps de volontaires, qui était membre de tous les comités locaux, qui prêtait cette voiture même aux hôpitaux du voisinage et, parfois, en personne, la conduisait pour leur service, qui souscrivait aux emprunts, aussi largement que ses revenus diminués le lui permettaient, et avait conscience d'être un des notables de la contrée, quelqu'un dont le temps ne devrait pas être impunément gâché... être convoqué comme juré d'une cour d'assises locale, pas même du Grand Jury!... C'était presque lui faire injure.

Fort et droit, les yeux noisette, les sourcils noirs, les joues fortement colorées, le front blanc, large et bien dessiné sous les cheveux grisonnants et soigneusement brossés, la moustache correctement arrangée, il avait l'air d'un colonel de volontaires, ce qu'il était en passe de devenir.

Sa femme l'avait accompagné jusque sous le porche.

Dans la robe de batiste mauve qui drapait son corps souple se détachant sur un buisson de touffes de roses rouges grimpantes, qui formaient comme une couronne autour de sa belle chevelure noire, avec son teint d'ivoire, elle faisait songer à quelque estampe japonaise.

Comme déjà la voiture démarrait, M. Bosengate jeta :

(1) *Copyright by* Calmann Lévy.

— J'espère bien ne pas rentrer trop tard, chérie... Cette journée va être vraiment bien ennuyeuse. Est-ce qu'il devrait y avoir des criminels en des temps pareils?

Sa femme, — Kathleen de son petit nom, — sourit.

« Qu'elle est fraîche et jolie! » pensa M. Bosengate.

Hormis cette absurde corvée, tout lui apparaissait sous le jour le plus riant, — les plates-bandes de géraniums qui bordaient l'allée sablée, sa vaste demeure de briques rouges garnie de lierre et de plantes grimpantes, la petite tour de l'horloge surmontant les écuries converties en garage, le colombier qui masquait, de l'autre côté, la serre attenante à la salle de billard. Près de la maison de briques rouges, ses deux enfants, Kate et Harry, couraient sous les acacias, et, pour lui faire des signaux d'adieu, grimpaient sur le petit mur couvert de lierre qui entourait les quatre à cinq hectares de son domaine.

M. Bosengate, en répondant par signes, à son tour, admirait : « Sont-ils solides ! pardieu ! ils font la paire ! » Au-dessus de leurs têtes, à travers les arbres, il apercevait les Dunes estompées par la chaude vapeur de juillet. Il fallait bien en convenir : on n'aurait pu trouver un plus joli coin si près de la ville !

En dépit de la guerre, il se sentait, en ces dernières années, plus heureux qu'il ne l'avait jamais été depuis qu'il avait construit « Charmleigh » et, dix ans auparavant, avait installé sa jeune femme dans cette habitation semi-rurale. Le péril du pays, les obligations et les sacrifices qu'exigeait le service public, avaient apporté dans la vie une activité, une animation, un stimulant nouveaux. Son chauffeur était parti, un seul jardinier devait faire la besogne de trois. Il avait du plaisir, — un réel plaisir, — à remplir ses fonctions du Comté. La diminution de ses revenus, quoique sérieuse, et l'augmentation des impôts avaient médiocrement affecté un homme de sa trempe qui savait se rendre un compte exact de la crise nationale et de la part qu'il doit y prendre. Le pays avait besoin d'être secoué, besoin d'une leçon d'énergie et d'économie... Et le sentiment que lui, Bosengate, ne s'était pas ménagé en ces heures de vie intense ajoutait une saveur plus piquante aux plaisirs paisibles du mariage et de la vie familiale, dont les plus patriotes, à son âge, ont bien le droit de jouir en toute conscience... Il s'était privé de beaucoup de choses, vêtements neufs, cadeaux pour Kathleen et les enfants, d'un voyage, et du petit kiosque en

pommes de pin, qu'il allait faire monter quand la guerre avait éclaté; il n'avait pas renouvelé ses provisions de vins fins et de cigares, ni sa cotisation comme membre de deux clubs, — ce qui ne lui était jamais arrivé jusqu'alors. Les heures lui avaient paru mieux remplies et plus longues, le sommeil meilleur, et, quant à la nourriture, — étonnant, ce qu'on arrive à faire malgré tout ce qui manque!...

Il gagnait la grand'route, il y engagea l'auto : il conduisait sans se presser, car il avait tout le temps d'arriver. — La guerre marchait joliment bien maintenant... Il n'était pas d'un sot optimisme, certes ; mais le recrutement donnait son plein effet; on avait quelques raisons d'espérer que les hostilités prendraient fin dans l'année... Alors, il y aurait une détente et l'on pourrait respirer un peu... Visions de théâtre et de soupers en tête-à-tête avec sa femme au Savoy, retours dans la nuit, si confortables dans sa voiture, son chauffeur au volant, en ce doux et odorant pays, lui suggéraient toute sorte d'évocations délicieuses. Il se représentait sa femme dans des robes de « Jay. » Elle était de quinze ans plus jeune que lui, et, comme on dit, il savait ce que ça lui coûtait ; d'ailleurs ravi, — comme le sont souvent les maris plus âgés que leur femme, — de l'admiration qu'elle excitait partout autour d'elle. Sa beauté originale et dédaigneuse, son irréprochable fidélité emplissaient tous les instants de sa vie d'un calme bonheur. De nouveau, ils organiseraient des dîners, recevraient leurs amis de la ville. Et il aurait ce plaisir, du bas bout de la table tandis que Kathleen serait à l'autre bout, d'admirer ses épaules d'ivoire sous la douceur de l'éclairage, derrière les corbeilles de fleurs, qu'elle disposait avec un art si particulier, comme les corbeilles de fruits qui provenaient de ses serres chaudes... De nouveau, il pourrait apporter un légitime souci au choix des vins offerts à ses hôtes et remplir de cigares le coffret chinois... Oui, il y avait vraiment un certain charme à ces jours de privations, quand ce ne serait que par les espoirs permis qu'ils font naître... De l'autre côté de la grand'route, une file ininterrompue de villas s'alignait... Un va-et-vient de femmes qui allaient faire leurs achats, de petits commis de magasin qui livraient les commandes ; les jeunes hommes en *khaki* commençaient à être nombreux... De-ci de-là un pauvre blessé, avec des bandages, passait... quelque épave du naufrage humain Et M. Bosengate se demandait

machinalement : « Encore un de ces pauvres diables! Avons-nous déjà vu son cas à l'hôpital? »

Après avoir remisé son auto au garage du meilleur hôtel de la petite ville, il se rendit en flânant à la Cour d'assises située derrière la place du Marché, et déjà envahie par un flot de gens, à l'air vainement affairé et qui exhalaient un relent de vieux habits. M. Bosengate ne put s'empêcher de porter son mouchoir à son nez. Il l'avait soigneusement imprégné d'extrait de lavande, sage précaution pour un chef du jury. — On dira ce qu'on voudra des Anglais, ils savent se tirer d'affaire.

Il arriva second dans le boxe des jurés. A l'abri de son parfum « Sanitas, » il considéra attentivement la physionomie inexpressive du juge qui présidait, pareil à un buste emperruqué.

Les collègues de M. Bosengate avaient cette apparence médiocre, « entre deux classes, » caractéristique du jury.

Près de lui vint prendre place un éminent tapissier, connu sous le surnom de « Gentleman Fox. » Ses cheveux et sa moustache noire splendidement brossés et pommadés, son linge éclatant, sa chaîne et sa montre d'or, le dépassant de son gilet et son habitude de ne jamais dire « Sir » l'avaient fait depuis longtemps distinguer du commun des mortels. Il avait aussi entrepris d'enterrer les morts pour rendre service aux vivants, et réalisait ce double programme de façon tout à fait supérieure.

De l'autre côté de M. Bosengate, un de ces hommes qu'on ne voit jamais, — excepté quand ils siègent comme jurés, — sans une petite valise noire, et qui semblent toujours en train de cuver leur vin. Face pâle, avec de gros yeux roulant comme deux boules, une voix éraillée, des mains flasques et tremblantes. M. Bosengate fut contrarié de ce voisinage.

Venaient ensuite un jeune homme brun, blafard, portant des besicles, un vieillard à la moustache grise, aux favoris en côtelette, aux rides innombrables; avec un pharmacien, le premier banc se trouvait au complet.

Les autres jurés, immédiatement derrière M. Bosengate, n'avaient rien de particulier; mais les trois derniers du second banc étaient, dans l'ordre où ils étaient assis, un petit vieux en complet gris aux yeux clignotants, puis un individu quelconque, crâne chauve garni de trois pauvres mèches de cheveux graisseux soigneusement alignées; enfin un petit

homme sec et proprement rasé dont l'agitation trahissait une perpétuelle inquiétude.

Les deux premiers verdicts furent rendus sans délibération, et M. Bosengate s'était presque endormi quand le troisième cas fut appelé. La vue du khaki ranima son attention assoupie. Mais quel piètre échantillon! Sans énergie, cet accusé! et quel air piteux!

Si jamais il avait eu l'allure militaire, il l'avait bien perdue en prison. Sa veste mal taillée que les petits boutons de cuivre n'arrivaient pas à égayer était si absurdement courte, que M. Bosengate, expert à juger de ces choses, en fut frappé. « Ridicule!... Bon pour le lumbago!... Elle découvre justement ce qui doit être couvert! » Alors l'officier et le gentleman qui étaient en lui intervinrent et, mentalement, il ajouta : « Toutefois il faut tenir compte des situations. »

Le visage du petit soldat avait peut-être été tanné jadis : maintenant il n'était plus que blême. Ses grands yeux bruns laissaient voir du blanc au-dessous de l'iris, ainsi qu'il arrive chez les gens très nerveux; son regard, qui n'arrivait pas à se fixer, errait du juge à l'avocat, des jurés au public. Les joues creuses, des cheveux noirs plaqués, le cou entouré d'un bandage.

Le voyageur de commerce assis à la gauche de M. Bosengate se pencha vers lui et lui souffla à demi-voix : « En voilà un type! Un vrai grotesque! »

M. Bosengate fit mine de ne pas entendre. Il ne pouvait souffrir cet individu. Et il écrivit posément sur un bout de papier : « Owen Lewis. » Un Gallois! Il en avait bien l'air : rien d'anglais dans cette figure. Tentative de suicide... Pas du tout anglais, ce crime! Suicide implique capitulation, c'est comme lever les mains devant le destin..., sans parler du côté religieux de la question. Et suicide en khaki paraissait à M. Bosengate particulièrement abominable : c'est tourner le dos à l'ennemi et presque aussi blâmable que la désertion. Toutefois, pour ne pas se laisser influencer par ses préventions, il examina avec soin l'inculpé. Il lui sembla que, lui aussi, l'inculpé le regardait. Peut-être, après tout, n'était-ce qu'une apparence.

L'avocat poursuivant, un petit homme qui avait dépassé l'âge militaire, grisonnant, alerte et décidé, commença son réquisitoire. M. Bosengate eut l'impression que l'attention de

la cour était éveillée. De même en était-il dans le jury et dans le public. Même sur la sculpturale et pâle figure du président, se traduisaient des signes d'intérêt.

« Messieurs les jurés, j'appelle toute votre attention sur le bandage que l'accusé porte encore. Il s'est fait cette blessure lui-même avec un rasoir d'ordonnance, ajoutant ainsi, si je puis dire, l'insulte au préjudice infligé à son pays. Il plaide non coupable, et, devant le juge d'instruction, il a prétendu que l'absence de sa femme le rend fou ! — Les lèvres serrées de l'avocat se détendirent. — Eh bien ! messieurs, si une telle excuse était valable en ce temps-ci, je ne sais en vérité ce qui adviendrait du Royaume. »

— Voilà qui est juste, pensa M. Bosengate.

La déposition du premier témoin, un camarade de chambrée qui avait saisi et arrêté la main du détenu, de même que le témoignage du sergent qui avait été appelé sur le champ, étaient si concluants que M. Bosengate commença à caresser l'espoir qu'on allait enlever l'affaire sans délibération et qu'il serait chez lui avant cinq heures. Mais survint un incident. Le médecin du régiment fit défaut à l'appel de son nom. Et le juge déclara qu'il ajournait au lendemain.

M. Bosengate accueillit cet avis avec calme : il allait rentrer plus tôt ! Rassemblant les feuillets sur lesquels il avait pris des notes, il les mit dans sa poche et s'en alla.

Il se croisa avec le « suicidé manqué » que l'on conduisait hors de la salle d'audience ; une masse informe, malpropre et grise, avec des épaules tombantes. Il murmura : « A quoi bon des hommes comme ça? dans l'époque où nous sommes... A quoi bon ? »

L'accusé leva les yeux, et M. Bosengate reçut en plein le regard de ces yeux, de gros yeux bruns où du blanc se voit sous l'iris. Quelle pauvre figure souffrante et désolée ! M. Bosengate songea : « Un homme n'a pas le droit de vous envoyer un regard pareil ! »

L'accusé descendit l'escalier et disparut. M. Bosengate sortit et traversa la place du Marché pour aller prendre son auto qu'il avait laissée au garage de l'hôtel. Le soleil tapait dur : « Allons, il faudra que je fasse quelques arrosages dans le jardin ! » Il avait sorti sa voiture et allait partir quand quelqu'un qui passait cria : « Bonsoir, M. Bosengate ! Une sale dégaîne,

cet accusé!... Nous n'avons pas besoin d'hommes de cette espèce! »

C'était son voisin du jury, le commis voyageur en chapeau de paille, sa petite valise noire à la main. Un reste de liquide traînait dans sa moustache toujours humide.

Un « bonsoir! » très bref fut la seule réplique; et, ajoutant en lui-même : « De vous, non plus, mon ami, nous n'avons guère besoin, » M. Bosengate mit sa voiture en branle avec un bruit assourdissant.

Évoquée par le propos du voyageur de commerce, la pauvre figure du détenu semblait, elle aussi, s'être mise en marche, poursuivant M. Bosengate de ses yeux tristes.

— La privation de sa femme! drôle d'excuse pour quelqu'un qui prend le meilleur moyen de ne jamais la revoir! Comment s'expliquer? Un demi-pain ou même une tranche valent mieux que pas de pain du tout... Pas beaucoup de ces neurasthéniques dans l'armée, Dieu merci!...

La lugubre vision s'évanouit, et, à sa place, M. Bosengate se représentait sa femme penchée sur ses Gloire de Dijon dans la roseraie où elle s'occupait un peu, avant le thé, depuis qu'ils étaient à court de jardiniers.

Il la voyait, comme il l'avait vue souvent, se relever pour l'attendre, la tête inclinée, une main gantée sur sa hanche fine, examinant ironiquement... comme cela... sous ses paupières languissantes, les boutons qui ne fleurissaient pas assez vite. Et le mot « câline, » — car il lui était resté quelque chose de ses études françaises, — jaillit dans son esprit : Kathleen-Câline!...

S'il la trouvait là, en rentrant, il la surprendrait en passant sur le gazon et... Ah!... En prenant garde toutefois de ne pas chiffonner sa robe ou déranger ses cheveux... Si seulement elle était un peu plus encourageante!... Mais positivement, elle est comme une chatte, on ne peut l'approcher!...

L'auto, roulant plus vite que le matin, à l'aller, avait déjà dépassé les villas et parvenait au milieu de la colline où Charmleigh s'élevait parmi les prés et les vieux arbres.

Sa voiture garée, M. Bosengate préparait une entrée à l'improviste, en se disant : « Une surprise... Quel effet cela va-t-il lui faire?... Je voudrais bien le savoir! »

Il posa ses gants et son chapeau dans le vestibule, passa dans le *lavatory* pour tremper sa figure dans l'eau froide et se

laver avec un savon parfumé... Délicieuse revanche de la sale atmosphère dans laquelle il avait dû cuire de longues heures durant! Il sortit de là tout reluisant, comme reverni par le savon, à la lumière tamisée du hall, lorsque, à mi-étage de l'escalier, une voix cria : — Papa, regardez! — C'était sa petite fille qui, grimpée à cheval sur la rampe, se laissait glisser jusqu'au bas de l'escalier, sa robe retroussée jusqu'aux yeux et son pantalon de mousseline remonté aux genoux.

— Eh bien! en voilà des manières pour une demoiselle, dit sur un ton d'affectueuse gronderie M. Bosengate.

— Le thé est servi dans le Pavillon d'été... Maman attend... Venez vite...

Elle mit sa main dans celle de son père; ils traversèrent le grand salon imposant et silencieux, aux stores baissés, la salle de billard haute et froide, la serre verte et odoriférante, puis la terrasse et les pelouses d'en haut. Une satisfaction radieuse, triomphante et sans mélange, envahissait M. Bosengate, à parcourir ces dépendances de son foyer, si fraîches, si riantes et si vertes sous le soleil de juillet. Il questionna :

— Eh bien, qu'est-ce que vous avez fait aujourd'hui?

— J'ai donné à manger à mes lapins et à ceux d'Harry... Et nous avons été dans le grenier... et Harry a passé sa jambe à travers les vitres...

La gorge contractée, M. Bosengate crut que la respiration allait lui manquer...

— Ça n'a rien été, papa, nous l'avons guéri tout de suite. Il s'est seulement écorché... Nous avons fait des bandages... J'en ai fait dix-sept et maman trente-trois... Et puis, elle est allée à l'hôpital... Avez-vous envoyé beaucoup d'hommes en prison?

M. Bosengate sentit sa gorge se desserrer et la question lui parut hors de propos.

— Seulement deux.

— Comment est-ce d'être en prison, papa?

M. Bosengate, guère mieux renseigné que l'enfant, répliqua d'une voix absente :

— Pas très délicieux.

Ils passaient sous un jeune chêne où le sentier bifurquait en contournant la roseraie et le Pavillon d'été. Quelque chose tomba et frôla M. Bosengate au cou. Et la fillette se mit à gambader en éclatant de rire.

— Oh! papa, vous voilà bien attrapé! J'ai fait exprès de vous amener.

Et M. Bosengate aperçut au-dessus de sa tête son fils couché sur une basse branche, — comme un léopard, — déclarait l'enfant lui-même de peur qu'on ne s'y trompât.

— Quel adroit petit luron!

— Laissez-moi tomber sur vos épaules, papa..., comme ils font sur les daims. Oh! oui, papa, soyez un cerf...

M. Bosengate ne se voyait pas être un cerf; il venait de brosser ses cheveux. Cependant, plein d'élan, il pénétra dans la roseraie avec sa postérité.

Sa femme s'y tenait exactement comme il l'avait imaginé; dans une robe bleu pâle, le corsage découvrant le cou, séparé à la taille de la jupe plissée en accordéon par un étroit ruban noir. Elle semblait plus marmoréenne que jamais; pourtant son sourire, lorsqu'elle tourna la tête à leur entrée, s'adressait assez particulièrement à M. Bosengate. Il posa ses lèvres sur une des paupières baissées. Un parfum de roses émanait d'elle. Les enfants dansaient autour de leur mère, et M. Bosengate, fermement tenu par leurs petites mains, fut contraint de faire comme eux jusqu'à ce qu'elle prononçât :

— Quand vous aurez fini, nous pourrons prendre le thé.

Certes, ce n'était pas l'accueil dont il avait rêvé tout à l'heure dans sa voiture...

Les perce-oreille abondaient dans le Pavillon d'été, qui servait peut-être deux fois par an, mais n'en était pas moins indispensable à une maison de campagne; M. Bosengate ne fut pas fâché d'invoquer ce prétexte pour s'esquiver. Il éprouvait un certain dépit. Il alluma sa pipe, et commença à aller et venir parmi les roses, soufflant son tabac sur les pucerons : en temps de guerre, on ne saurait rester oisif!... Puis, soudain, il dit :

— Nous jugeons un pauvre diable de *Tommy* aux assises.

Sa femme qui examinait une rose, leva les yeux.

— De quoi est-il accusé ?

— Tentative de suicide.

— Et pourquoi a-t-il voulu se suicider?

— Il ne peut supporter d'être séparé de sa femme.

Elle le regarda : un petit sourire contenu entr'ouvrit ses lèvres :

— Oh! mon ami!

M. Bosengate fut tout démonté. « Pourquoi rit-elle? » Il regarda autour de lui et, voyant que les enfants étaient partis, il ôta la pipe de sa bouche et s'approcha d'elle en disant :

— Comme vous êtes jolie! Donnez-moi vos lèvres !

Kathleen, avançant son buste, tendit ses lèvres, effleura la moustache de son mari... M. Bosengate eut une impression comme de quitter la table avant le dessert, mais il se maîtrisa, et dit :

— Si vous saviez, ce jury, quel drôle de ramassis!

Les yeux de sa femme s'animèrent :

— Moi, je trouve que les femmes devraient siéger comme jurés.

— Pourquoi?

— Pour voir!

Ce n'était pas la première fois qu'elle usait de cette expression singulière... Pour voir quoi? Est-ce qu'elle s'ennuyait par hasard? Pourtant elle ne pouvait se plaindre d'avoir une vie monotone : avec les nouvelles obligations créées par la guerre... et tout le temps qu'elle consacrait à l'organisation parfaite de leur intérieur, elle menait une existence utile et active... Mais allez donc savoir ce qui se passe dans un cerveau de femme!

Et soudain, la lugubre figure en *khaki* sembla surgir des buissons de roses... « Oui, songea M. Bosengate, nous devons être reconnaissants à la Providence pour le lot qui nous est échu. Notre sort est digne d'envie!... » Puis, prenant brusquement son parti : « Allons travailler, » fit-il. Et, caressant la belle moustache qu'un baiser avait effleurée, il s'éloigna.

Toute cette fin de journée, en dépit d'un travail assez pressé, — car cette séance de jury l'avait mis en retard, — il fut sous une impression singulière où se mêlait à la douceur de tout ce qui l'entourait un peu de fièvre. Enfin, il ferma ses dossiers, se promena de long en large dans le salon pour en respirer le délicat parfum, alla dire bonsoir aux enfants qui avaient dîné dans la salle d'études, s'attarda à contempler sa femme qui changeait de robe pour le dîner.

A table, il eut l'esprit perpétuellement ailleurs, parla de la guerre avec volubilité, et, dans la salle de billard, fumant la pipe qui avait remplacé le cigare, il ne pouvait rester en place, déambulant, tantôt dans la serre, tantôt dans le salon où sa femme

et la gouvernante préparaient encore des bandages. Il sentait en lui une inquiétude qu'il n'arrivait pas à s'expliquer.

Vers onze heures, il sortit dans le parc. Il faisait une belle nuit, et, par suite de la nouvelle réglementation de l'heure, pas encore nuit close. Il descendit jusqu'à la petite fontaine ronde sous la terrasse. Sa femme jouait du piano. M. Bosengate contempla l'eau et les feuilles sombres et flottantes des nymphéas blancs, puis, au delà, la maison, où l'on ne distinguait que d'étroits filets de lumière à cause des ordonnances sur l'éclairage. La musique cessa; l'héliotrope embaumait. Il fit quelques pas et, sous un vieux tilleul, s'assit sur la balançoire des enfants, dans l'ombre tiède et parfumée.

... De toutes les heures de la journée, celle-ci, la dernière avant le repos, était peut-être la plus agréable. Dans la chambre à coucher de sa femme, la lumière brilla pendant une bonne minute sans être voilée. « Ah! si j'étais inspecteur de police, je lui dresserais procès-verbal! » Les mains derrière la tête légèrement inclinée on voyait luire ses bras nus. Sûr qu'il ne pouvait être aperçu, M. Bosengate lui envoya un baiser. « Quel heureux gaillard je suis! quelle joie sa beauté est pour moi!... » Encore une fois les bras s'élevèrent, le store tomba. La maison redevint sombre. Il respira longuement. Encore dix minutes; alors il rentrerait, il fermerait tout, by Jove!... Les tilleuls commençaient à embaumer... Pour mieux affirmer l'apogée de son bien-être, il mit la balançoire en mouvement, ses pieds quittèrent la terre et, bercé dans un flot de parfums qui lui montait à la tête, il ferma les yeux...

Mais, au lieu de la vision intime qu'il évoquait, ce fut la figure hagarde du petit soldat gallois qui lui apparut avec une intensité si troublante qu'il en fut tout bouleversé. « Ah! çà, songea-t-il, c'est une persécution! » Où pouvait-il être maintenant, ce pauvre diable? Gisant dans sa cellule, songeant, rêvant de sa femme... Subitement, mal à l'aise, M. Bosengate arrêta la balançoire et se remit sur pieds... Quelle absurdité!... Toute sa joie et son ardeur s'en étaient allées... Il jouait de malheur. « Pourquoi faut-il que j'aie à juger ce pitoyable gueux et à le condamner? »

Il remonta sur la terrasse, marchant à pas rapides pour se débarrasser de ce trouble qui l'oppressait... « Cette espèce de commis voyageur et les autres avec lui, ils ne voient rien,

ils ne comprennent rien!... » Brusquement il franchit les trois marches de pierre et pénétra dans la serre, qu'il verrouilla, passa dans la salle de billard, et but son orgeat. Un des tableaux était accroché de travers. Il le remit droit... « Nature morte; raisins, pommes et... homards! » Pour la première fois, cela lui parut baroque... « Pourquoi des homards?... Le tout plat et mou. »

Il éteignit la lumière et monta l'escalier. Il passa devant la chambre de sa femme et pénétra dans la sienne où il se déshabilla. Revêtu de son pyjama, il ouvrit la porte de communication entre les deux pièces. Le peu de clarté qui venait de sa chambre lui permit de voir sur l'oreiller la belle chevelure noire. Kathleen dormait-elle? faisait-elle semblant de dormir? elle, son orgueil et sa joie!...

Et voilà qu'une soudaine torpeur le paralysait. Soudain il ne sentait plus ni orgueil, ni désir... Rien, qu'une espèce d'ennui et de dégoût de tout... Discrètement, il s'en retourna, ferma la porte, et, se glissant entre les lourds rideaux et sa fenêtre ouverte, il resta à contempler la nuit... où parfois il lui semblait voir se dessiner vaguement une silhouette falote et ironique.

II

Quand il revint prendre sa place dans les bancs du jury, le lendemain matin, M. Bosengate se heurta à un petit juré dont la tête et la figure carrées, les raides cheveux jaune-roux n'avaient que médiocrement attiré son attention la veille. Celui-ci poussa un grognement. « Un vrai chien hargneux! » pensa M. Bosengate en s'asseyant vivement... Et, pour s'épargner de plus amples signes de reconnaissance de la part de ses collègues, il regarda fixement devant lui. Comme c'était le samedi, jour d'exercice l'après-midi pour les volontaires de son corps, il était en uniforme. « Gentleman Fox, » qui appartenait au même corps, plastronnait aussi pour la même raison. Près de lui, le commis voyageur roulait les yeux plus que jamais et semblait pris de boisson encore plus que la veille. Le voisinage de « Gentleman Fox, » assis de l'autre côté, empêcha M. Bosengate de se reculer.

Alors l'accusé fut introduit; une ombre derrière ses boutons

fulgurants. Et M. Bosengate éprouva une commotion... C'était si exactement la vision qui l'avait hanté! Il s'attendait à ce que, de manière ou d'autre, ce pauvre diable se présentât sous un aspect différent, par quoi serait effacée l'image qui l'avait obsédé. Il avait espéré qu'il le retrouverait à l'état de phénomène extérieur, mais non pas ainsi,... comme la représentation intégrale de sa pensée.

Pour s'affermir, il porta son regard sur l'impassible et sculptural visage du juge. Tel un homme ivre qui fixe une lumière.

Le médecin militaire, nullement troublé par le commentaire du juge sur son absence de la veille, déposa comme un témoin qui a mieux à faire; puis ce fut le résumé de l'accusation et les conclusions.

« L'affaire, exposa le rapporteur, est claire comme le jour. Ceux qui portent l'uniforme de Sa Majesté assument le devoir et le privilège de défendre leur pays. Ils n'ont pas plus le droit de déserter le régiment en s'ôtant la vie, qu'ils n'ont le droit de déserter de tout autre manière... » Il terminait en réclamant une déclaration de culpabilité.

A cet instant, M. Bosengate sentit, au frémissement du sol sous les pieds qui s'agitaient, que quelque chose d'important allait se passer. Le juge prenait la parole :

— Accusé, disait-il, vous pouvez passer dans le banc des témoins et faire votre déclaration sous serment; dans ce cas, vous serez interrogé contradictoirement. Ou bien, vous pouvez faire votre déclaration du banc des accusés où vous êtes, et dans ce cas vous ne serez pas interrogé contradictoirement. Que choisissez-vous?

— Je parlerai d'ici, mylord.

Alors, comme il le regardait bien en face, M. Bosengate eut la surprise de découvrir un accusé tout différent de ce qu'il lui était apparu jusqu'alors. Il avait l'air de reprendre vie, dans son effort pour exprimer ses sentiments. On eût dit que son khaki s'était évaporé, qu'il sortait de son propre suaire et que, de son spectre même, surgissait un être ardent et palpitant. Son visage meurtri soigneusement rasé paraissait plus expressif, presque tumultueux. Ses cheveux semblaient plus abondants, ses grands yeux bruns énergiques s'assombrissaient ou flambaient; il secouait ses épaules, ses bras, comme un homme soudaine-

ment délivré de crampe ou débarrassé de toutes les pièces d'une armure. Il parlait haut, d'un ton vif, assuré, saccadé, pinçant un peu les consonnes et donnant un accent plus aigu aux voyelles, — comme un pur Gallois.

« Mylord et messieurs les jurés, j'étais coiffeur quand je reçus l'ordre de rejoindre l'armée. J'avais une petite maison et ma femme. J'aime ma femme et j'aime ma maison. Je n'avais jamais imaginé ce que ça serait d'être loin d'elles, sûrement : jamais cela ne m'était arrivé. Je suis bien embarrassé pour dire tout cela ici ; mais, puisque c'est la vérité... Tout le monde ne tient pas à sa maison, et il y en a des tas qui n'ont guère envie de revoir leur femme. Mais pour moi, c'est comme si j'étais bouclé, enfermé dans une cage... c'est comme ça! (Il fit un brusque geste de la main : M. Bosengate vit la lumière du jour entre les doigts amaigris de cet homme.) Je ne peux pas supporter d'être bouclé, loin de ma femme et de ma maison... Aussi, quand j'ai pris mon rasoir, l'autre matin, j'étais résolu à en finir; et je ne serais pas ici maintenant si l'autre ne m'avait pas attrapé la main. Mon geste était dépourvu de toute raison, je le sais bien. C'était fou. Mais qui sait ce que vous auriez fait, à ma place? Messieurs du jury, ne me renvoyez pas en prison; c'est le pire de tout... Je vous le jure, messieurs, je ne pourrais pas supporter d'y retourner!... (De nouveau, le pauvre diable tendit ses mains suppliantes, et tout son maigre corps fut pris d'un tremblement : M. Bosengate était aussi ému que lorsque son auto passait sur un chien.) Messieurs du jury, je souhaite que vous n'ayez jamais à souffrir comme j'ai souffert ! »

Le petit soldat s'arrêta. Ses yeux rentrèrent dans leurs orbites, sa figure dans son masque de fantôme aux boutons brillants. M. Bosengate eut vaguement conscience que le juge faisait une série de remarques; puis, tout de suite après, il eut la sensation d'être assis à une table d'acajou, dans la salle des délibérations du jury, et d'entendre la voix de l'homme aux cheveux raides, qui ressemblait à un terrier irlandais, dire : « Il n'a parlé que pour son chapeau, ce petit farceur ! » Et le commis voyageur assis à sa gauche, — toujours à sa gauche, — essuyant son front en gémissant : « *Phew!*... Il fait chaud là dedans aujourd'hui ! » ... tandis que les effluves d'un intérieur imbibé de whisky émanaient de sa personne,

Le juré aux lèvres lippues et aux cheveux aplatis opina :

— Je ne vois pas qu'il y ait lieu de délibérer, monsieur le chef du jury. La chose est claire.

— Pour moi, dit Gentleman Fox, avec une condescendance de bon ton, je serai heureux de me ranger à l'opinion de la majorité.

Il y eut un court silence ; alors le pharmacien bégaya timidement :

— Cet homme-là doit avoir ce qu'on nomme une claustrophobie.

— Claustro... quoi ? Le type est un carottier, voilà tout.

— Sa femme lui manque... En voilà une excuse ! C'est indécent : voilà ce que c'est !

C'était le petit juré aux cheveux raides qui parlait ainsi. M. Bosengate était en proie à une vive indignation. « Encore ce petit bougre de malappris ! » Il saisit la table de ses deux mains :

— Je trouve ce sentiment-là diantrement naturel ! dit-il à mi-voix.

Mais, à peine ces mots s'étaient-ils échappés de ses lèvres qu'il en fut effrayé. Qu'avait-il dit ? Lui, presque un colonel de volontaires, excuser un tel manque de patriotisme ! Et, lorsqu'il entendit le commis voyageur murmurer : « Écoutez ! écoutez ! » *(Hear ! hear !)* il rougit violemment.

L'homme aux cheveux métalliques reprit rageusement :

— Il y a beaucoup trop de ces propres à rien, et on a beaucoup trop de ménagements pour eux !

M. Bosengate était de plus en plus agité. Il prononça d'un ton glacial :

— Un verdict renvoyant cet homme en prison est tout à fait impossible.

A ces mots, un frémissement courut autour de la table ; tous se voyaient déjà obligés de siéger jusqu'au déjeuner.

Alors le juré aux cheveux grisonnants, dont les yeux clignotaient, insinua :

— Voyons, monsieur, après ce qu'a dit le juge ; voyons, monsieur ! Pouvez-vous dire cela, vous, monsieur le chef du jury ?

— Nous n'avons à nous occuper que des faits, précisa Gentleman Fox. A-t-il ou n'a-t-il pas attenté à sa vie ?

— Mais c'est indiscutable, puisqu'il l'a lui-même avoué!

M. Bosengate entendit la voix cassante, comme un craquement des doigts, de l'homme aux cheveux raides, et, dans l'assentiment général qui se manifesta, seul il s'abstint. « Coupable. Eh bien!... oui! Il n'y avait pas moyen de le nier; » mais une extraordinaire pitié qui venait de sourdre en lui se révoltait à la pensée que ce pauvre petit gueux allait être condamné. Et toute son âme se soulevait à l'idée qu'il allait faire cause commune avec ce petit roquet mal élevé et tout le reste de la séquelle. Il fut fortement tenté de se lever et de les planter là en disant : « Arrangez-vous comme il vous plaira. Pour moi, je m'en lave les mains. Bonsoir, messieurs! »

— Il paraît, monsieur, dit Gentleman Fox, que nous sommes tous d'accord sur la culpabilité, excepté vous. Si vous le permettez, je vous ferai observer qu'il ne me semble pas possible que vous contestiez ce que l'accusé lui-même reconnaît.

Au comble de l'émoi, M. Bosengate, le visage en feu, enfonça violemment ses mains dans les poches de côté de sa tunique, et, regardant droit devant lui :

— Eh bien, soit! mais à la condition que nous réclamions l'indulgence du tribunal.

— Qu'en pensez-vous, messieurs, devons-nous réclamer l'indulgence?

— *Hear, hear!* (écoutez, écoutez!) bredouilla le commis voyageur, tandis que le pharmacien murmurait :

— Il n'y a pas de mal à ça.

— Et moi, je crois qu'il y en a. On fusille les déserteurs au front, et nous lâcherions ce drôle! Je voudrais voir pendre ce coquin.

M. Bosengate fixa avec indignation cette brute aux cheveux raides. Il eût voulu lui dire : « Mais vous n'avez donc pas d'entrailles? Vous n'avez donc pas eu pitié de ce petit malheureux? » La contrainte qu'il subit, dans l'impossibilité absolue de pouvoir dire cela à dix autres jurés, lui fit monter la sueur au visage, et, dans son exaspération, il donna un fort coup de poing sur la table.

L'effet fut instantané. Chacun regarda l'homme aux cheveux raides, avec un air de dire : « Tout de même, vous êtes allé un peu trop loin! »

L'autre, rageur, resta un instant interdit; enfin, il murmura :

— Eh bien! recommandez-le à l'indulgence du tribunal... si ça vous fait plaisir. Moi, je m'en moque!

— Bah! *ils* n'en tiennent jamais compte, dit le juré aux cheveux gris en clignant des yeux avec conviction.

Et M. Bosengate retourna avec les autres membres du jury dans la salle d'audience.

Mais quand, de sa place, son regard se porta une fois de plus vers le banc des accusés, sur ce visage aux yeux atteints de lagophtalmie, ce fut sa pire épreuve : « Vraiment, pouvait-on condamner ce petit soldat, tandis que lui, et les autres, et ce sec avocat, et le juge, là-haut, allaient, joyeux et légers comme des abeilles, retrouver leur foyer et leur femme et probablement ne jamais plus penser à ce malheureux!... » Soudain, il entendit la voix du juge :

— Vous allez retourner à votre régiment, et vous vous efforcerez de servir votre patrie avec un meilleur esprit. Vous devez remercier le jury de ne pas vous envoyer en prison, — et bénir votre chance de n'avoir pas été au front quand vous avez essayé de commettre cette lâcheté. Félicitez-vous d'avoir la vie sauve.

Un policeman tira vigoureusement le petit soldat par le bras. Sa silhouette terreuse, aux yeux fixes et vitreux, passa et s'effaça. Du fond de son âme, M. Bosengate eût voulu s'incliner vers lui et lui crier : « Courage, mon petit! Moi, je t'ai compris. Courage! »

*
* *

Il était près de dix heures du soir lorsque son auto ayant parcouru la route du retour, il regagna sa demeure. Sa fatigue physique était dissipée, car il avait pris sa part d'une collation et un *whisky and soda* à l'hôtel; mais, mentalement, il était dans un état singulier.

Ce soir-là, un extraordinaire élan de tendresse le portait vers Kathleen, et ce n'était pas pour désirer avec plus d'ardeur que jamais ses caresses : ce qui le possédait, c'était le besoin d'une entente plus intime avec sa femme, d'une plus parfaite union dans son ménage. Il se promettait de dire à sa chère Kate : « J'ai beaucoup appris aujourd'hui, découvert des choses auxquelles je n'avais jamais pensé... La vie est une merveille, Kate..., une chose qu'on ne peut vivre entièrement pour soi

seul... C'est une chose qu'on partage avec les autres... Ainsi, quand les autres souffrent, on souffre aussi... J'ai trouvé que ce qu'on *a* ne compte guère... Ce qui importe, c'est ce qu'on *fait*, et comment on s'intéresse aux autres... Cela m'est arrivé, de la manière la plus étonnamment subite, pendant que je siégeais au jury pour ce pauvre petit rat de soldat dans son piège. C'est la première fois que j'ai compris... le... l'esprit du Christ. Croyez-moi, c'est une chose prodigieuse, Kate, prodigieuse... Nous n'avons jamais été unis, réellement unis, vous et moi, au point que chacun comprenne ce que l'autre éprouve... Tout est là : se comprendre, sympathiser, se sentir unis de cœur et de pensée... C'est cela qui est inappréciable... Quand je vis partir ce pauvre petit diable, renvoyé à son régiment où allaient recommencer toutes ses peines, regrettant sa femme, pensant et repensant à elle, comme vous savez que je penserais à vous et vous désirerais si j'étais à sa place, j'ai été effrayé de voir combien est superficielle la vie que nous menons, où nous ne nous confions jamais exactement ce que nous pensons et éprouvons, où nous ne sommes jamais en union complète. Je suis convaincu que ce pauvre type et sa femme sont tout l'un pour l'autre. La vie de l'un est celle de l'autre... Et c'est ainsi que nous devrions être, nous aussi. Il faut nous persuader qu'une seule chose importe : se comprendre et s'aimer en fait, et non pas seulement en paroles, comme il nous a suffi jusqu'ici, à nous, et aux autres membres du jury, et aussi à l'avocat et au juge... Quelle terrible chose : juger son prochain! Depuis que j'ai vu partir ce pauvre petit *Tommy* ce matin, je suis étreint par le désir de revenir ici, près de vous, et de vous dire tout cela, et, avec vous, d'inaugurer une existence commune, si différente!... Il y a là quelque chose de mystérieux; j'ai besoin que vous le sentiez comme moi, car vous êtes tout pour moi... »

Tout cela il voulait le dire à sa femme non en quêtant ses caresses et en l'embrassant, mais en épiant la minute propice dans ses regards attendris, passionnés, — comme ils ne pouvaient manquer de l'être sous l'influence communicative de l'ardeur nouvelle dont il était embrasé.

Et il se sentit inquiet, terriblement inquiet, dans son ardent désir d'exprimer ces choses exactement comme il fallait, tout de suite, dans toute la vérité et la ferveur de ses sentiments.

L'obscurité grandissait : pourtant le hall n'était pas éclairé à cause des nouvelles prescriptions. Il traversa le salon, mais, dès le seuil, toutes ses craintes l'assaillirent : il s'arrêta devant un tableau de l'école hollandaise qui lui venait de son père : *L'homme cherchant une puce*. Sans doute la gouvernante était encore là avec sa femme : il convenait d'attendre. L'essentiel était d'aller droit à Kathleen et de déverser le tout d'un seul coup, ou bien jamais il ne le ferait. Il était aussi ému qu'un collégien à son premier examen. C'était énorme ce qu'il avait à dire, et si extraordinairement inattendu, si important ! Puis il éprouvait une sorte de crainte de sa femme, à cause de ce mélange de froideur et de grâce, et aussi de ce quelque chose de japonais qu'il y avait en elle... et, enfin, de tout ce qu'il était accoutumé à admirer le plus, effrayé, pour ainsi dire, par cela même qui l'attirait. Il se sentait très jeune cette nuit, presque un débutant. Comprendrait-elle qu'en réalité il n'avait pas quinze ans de plus qu'elle et qu'elle n'était pas seulement une partie de ce qu'il possédait et de tout ce qui constituait son foyer, mais la confidente spirituelle dont il avait besoin impérieusement?

Dans cette agitation de son âme, il ne pouvait pas plus tenir en place que la nuit précédente dans le trouble de ses sens, et il allait et venait dans la salle à manger. Un délicat souper était préparé sur la table : sandwiches, gâteaux, whisky, cigarettes, — et même une pêche hâtive. M. Bosengate eut pour cette pêche un regard de regret plutôt que de dédain. Il l'eût appréciée comme une chose qui réalisait tout un passé dans sa perfection, jadis, avant cette révolution qui s'était faite en lui. Maintenant, la fleur même qui recouvrait ce fruit était comme l'emblème des entraves où il se débattait, entraves formées par tous ces biens qui, depuis tant d'années, avaient fait sa jouissance, qu'il avait créés, développés, entretenus. Il passa, sans rien prendre, et se mit à la fenêtre.

Dehors, tout rentrait dans l'ombre : la fontaine, les plates-bandes et les prairies du bas, avec les vaches de Jersey qui venaient à l'appel; tout s'enténébrait lentement; les formes s'effaçaient submergées dans la douceur de l'ombre, s'évanouissaient, et, avec elles, ces entraves à son dessein formées de tout ce qu'il possédait...

Il entendit la porte du salon s'ouvrir et, dans le hall, les voix de sa femme et de la gouvernante qui se souhaitaient bonne

nuit. « Pourvu qu'elles n'entrent pas ici! Pourvu que...! » Les voix se turent. Il était sauvé, et n'avait qu'à attendre quelques minutes pour être assuré de trouver Kathleen seule.

Il se retourna, son regard parcourut la salle à manger, de la table en bois de rose jusqu'à l'autre extrémité de la pièce, où la glace au-dessus du buffet lui renvoyait son image comme un vague reflet, une tache à peine distincte, une ombre confuse. Il alla jusque-là en longeant la table et ne s'arrêta que quand il fut tout près. Dans l'état de nervosité où il était, il se sentait le palais et la gorge desséchés. Du doigt il fit signe au M. Bosengate qu'il apercevait dans la glace : « Vous êtes un âne, M. Bosengate, lui dit-il. Quand vous serez avec Kathleen, cela ira tout seul. Elle devinera, et certainement elle consentira. » Et après s'être ainsi rassuré lui-même, il caressa sa moustache, et s'éloigna.

Tandis qu'il montait l'escalier, son cœur battait à lui faire mal; mais maintenant, il était lancé : il marcha droit à la chambre de sa femme.

Seulement enveloppée d'un peignoir bleu flottant, elle brossait sa noire chevelure devant la coiffeuse.

M. Bosengate s'avança vers elle, puis s'arrêta, sans mot dire, regardant le plancher.

Les mots dont il avait besoin bourdonnaient dans sa tête comme un essaim d'abeilles, mais aucun ne pouvait s'envoler de ses lèvres. Sa femme continuait de brosser ses cheveux; sous la lumière, ses épaules d'albâtre brillaient. Relevant légèrement les sourcils, elle lui jeta un regard de côté. Une expression d'imperceptible raillerie flottait sur ce charmant visage. M. Bosengate se rendait compte que le moment était venu de se faire comprendre, — ou jamais; sa main se posa sur le bras levé :

« Kathleen... écoutez-moi! »

Dans son agitation et son ardeur à lui faire connaître sa grande découverte, ses doigts frémissaient. Mais, avant qu'il eût pu articuler un mot de plus, ce bras rond et frais, ces yeux mi-clos dont le regard glissait vers lui, ce cou blanc dans le peignoir entr'ouvert, tout cela l'avait ému singulièrement. Il balbutia :

« Je voudrais... Il faut... Kathleen, je... »

Elle eut un petit frémissement.

Un flot d'exaltation, de gêne et de Dieu sait quoi s'abattit

sur M. Bosengate. Il tomba sur les genoux, et, plus muet que la tombe, appuya son front contre le bras nu. Et puis, plus rien, rien que deux longs soupirs...

Revenu dans sa chambre, M. Bosengate s'assit devant sa fenêtre grande ouverte sans allumer de lumière. Les papillons de nuit voltigeaient; la lune montait lentement. Très calme, il fumait et lançait la fumée dans l'air nocturne :

« Curieuse chose que la vie! Curieuse chose que le monde! Curieuses ces forces qui nous enveloppent, obligeant chacun à faire le contraire de ce qu'il souhaitait! Toujours, oui, il semble bien qu'on fasse toujours le contraire... »

Un furtif rayon de lune, se glissant à travers les branches des arbres, dessinait des tas de choses.

« Une subtile ironie flotte dans l'air léger, pensait M. Bosengate... Rien n'arrive comme on l'avait imaginé... J'ai essayé, j'ai fait ce que j'ai pu; mais on ne peut pas changer tout d'un coup! Le fait est que la vie est trop compliquée pour nous, trop au-dessus de nous! Tout de même je ne suis plus l'homme que j'étais hier.... plus tout à fait. »

Il ferma les yeux et, dans une de ces passagères visions qu'on a dans le calme de tout l'être, il se vit lui-même pour ainsi dire de très, très loin... descendu aux régions infernales... dans une rue étroite comme un tombeau et haute comme une montagne, — une espèce de crevasse sombre et profonde, — errant là dedans comme un petit nain noir parmi d'autres nains noirs... sa femme, le petit soldat, le juge, et ces messieurs du jury... autant de fantoches dressés sur leurs petits pieds, errant eux aussi dans cette rue obscure infiniment longue et resserrée :

« Trop compliqué pour nous! se dit-il, trop haut aussi... Impossible d'atteindre le sommet. Nous ne pouvons que nous efforcer d'être bons, de nous aider les uns les autres... ne pas trop raisonner, ne pas trop réfléchir... Et... c'est tout! »

Et, jetant sa cigarette au loin, il aspira fortement l'air de la nuit à plusieurs reprises — et s'en fut dormir.

JOHN GALSWORTHY.

RÊVERIES D'APRÈS GUERRE SUR DES THÈMES ANCIENS

VI[1]

LE PARADIS DES VOYAGEURS

Si grande que soit l'indulgence attendrie avec laquelle on considère les choses du passé, on outrerait le paradoxe à soutenir que la façon dont nos pères voyageaient était préférable à la nôtre, et on atteindrait le ridicule en préconisant le retour aux moyens de locomotion dont ils disposaient. S'ils en avaient eu le choix, ils auraient abandonné la *Turgotine* ou le coche d'eau et pris l'express. Il ne s'agit donc pas de dénigrer témérairement et de parti pris la prodigieuse modification apportée par la multiplicité des « voies rapides »; mais il n'est pas interdit d'exprimer un regret platonique : lenteur, fatigues, chevaux étiques, postes mal pourvues, pas dangereux, postillons indociles, voitures versées, auberges pleines, tant de difficultés, de retards et d'embarras seraient sans charmes pour nos gens d'à présent, et peut-être bien nos pères eux-mêmes trouvaient-ils à ces inconvénients moins d'attraits que nous ne nous plaisons à l'imaginer.

Cette manière de courir les routes présentait du moins un agrément prééminent qui nous est inconnu : celui de la diversité et de l'imprévu. Le spectacle se renouvelait à toute minute : « on avait le temps de voir le pays, de remarquer les mœurs et les costumes, bien plus variés que ceux d'aujourd'hui (2). » A peine descendus du paquebot, les Anglais, au

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 mai 1917, 15 mars, 1er avril et 1er août 1918.
(2) Adolphe Vautier. *Voyage en France, relation de Locatelli*, préface. XXXV.

temps de Louis XVI, sont étonnés d'être tout à coup « dépaysés » et de découvrir un monde nouveau, peu d'heures après avoir quitté leur île : l'un d'eux s'extasie « du coup d'œil qu'offre la place du marché, à Calais, avec ses femmes aux corsages singulièrement fastueux, aux bonnets à grandes ailes, portant presque toutes des chaînes, des colliers, des croix d'or, et, toutes, même les enfants et les vieilles, des pendants d'oreilles (1). A l'hôtel Dessin, gloire de la ville, les servantes « uniformément mises à la dernière mode, ont toutes le bonnet à barbes flottantes et de longues boucles d'oreilles (2). » Le colonel Thornton admire, à Dieppe, les corsages bleus ou rouges que portent les femmes, leurs sabots couverts de peau de mouton et surtout leurs bonnets normands qui « par le luxe de leurs dentelles vaudraient de soixante à cent louis (3) ; » à Bolbec, Sir John Carr est ravi d'un déjeuner « servi par des bonnes en costume cauchois complet » ; à Rouen l'hôtesse chargée, elle aussi, d'énormes boucles d'oreilles qui paraissent être un emblème corporatif, « est habillée à la grecque. » A Béziers, Mme Cradock note que, « suivant la coutume du pays, toutes les servantes de l'auberge sont nu-pieds; la maîtresse du logis seule est chaussée (4). »

Si l'on a la chance de traverser une ville au jour d'une fête, tout enchante, tout surprend, tout est pittoresque et « local, » cavalcade ou procession, commémoration de quelque fait d'histoire ou de quelque miracle des vieux âges : rien ne ressemble à ce qu'on verrait ailleurs. Il y a le *Graouli* à Metz, la *Tarasque* à Tarascon; chaque bourgade, presque chaque village a sa « réjouissance » annuelle, prétexte à dévotions et à bombances dont prennent leur part les étrangers de passage. Fêtes pour les vendanges, fêtes pour les moissons, fêtes patronales des abbayes somptueuses qui, à cette occasion, ouvrent toutes grandes leurs portes, visite des Trésors, exposition des reliquaires, toutes causes d'énormes afflux de pèlerins et de curieux. A Fère-Champenoise, les touristes nancéiens assistent, d'une fenêtre du *Lion d'or*, « où ils sont bien régalés et à bon compte, à une fête solennelle pour l'anniversaire d'un incendie qui avait jadis consumé presque entièrement le bourg (5). » A Agen,

(1) Frances Burnet. *Diary and Letters*, cité par Babeau, *ouv. cit.*
(2) *Idem*, p. 25.
(3) *Idem*, p. 22.
(4) *La vie française*, p. 167.
(5) *La vie parisienne sous Louis XVI*, p. 8.

la foire de Juin s'ouvre par une grande procession de la magistrature, proclamant l'ouverture de la fête à tous les carrefours; durant quinze jours « on vit en plein air, on chante, on danse sous trois avenues d'ormes superbes. » A Bordeaux, il y a la Saint-Jean, date où toute la ville s'éclaire de feux de joie; les quais, les rues, les promenades s'emplissent d'une foule en habits de gala; tous, même les mendiants, tiennent un bouquet, des fleurs, ou des croix de feuillage à la main, talismans contre le mauvais sort : on enflamme des barils de goudron sur lesquels, aussitôt qu'on y a mis le feu, les gens du peuple se bousculent pour tracer un signe de croix; puis on lance ces brûlots à la rivière, au bruit du canon, des coups de fusil, des fusées, des pétards, de la musique, des cris de joie : ces incendies mouvants, descendant le courant, illuminent le fleuve et les navires en rade, « spectacle rare et magnifique (1). » A Toulouse, la Fête-Dieu se prolonge durant huit jours; « toutes les maisons de la ville sont ornées de tapisseries, de draps de lit piqués de roses, de toiles tendues ou froncées, de soies unies ou à fleurs : » d'une extrémité à l'autre, les plus longues avenues sont bordées d'arcades en branchages « enguirlandées de fleurs, de rubans de soie, d'étoffes de différentes couleurs, de petits drapeaux verts taillés en forme de feuilles de palmier. » On se presse avec recueillement pour assister au passage des Capitouls, en grand costume, la traîne de chacun d'eux portée par quatre ou six pages, magnifiquement habillés; des prêtres revêtus de chapes « d'une richesse inouïe; » des petits enfants effeuillant des fleurs; du dais « admirablement brodé » et empanaché, avançant lentement sous les verdures triomphales parmi les fumées de l'encens (2). La ville regorge d'étrangers : plus une mansarde vacante dans les hôtels; les tables d'hôte sont « composées de la meilleure société » et chacun, en l'honneur de la fête, revêt ses plus beaux habits. Mme Cradock voit, à la table du *Griffon d'or*, une auberge modeste, « des toilettes flamboyantes, en étoffes tissées d'or et d'argent, » et une élégance, des façons, une politesse qui dépassent tout ce qui l'a, en ce genre, le plus frappée à Paris.

Hélas ! A lire ces choses, on songe à nos mornes fêtes de sous-préfectures, dont l'invariable attraction est une manœuvre

(1) *La vie française*, p. 207.
(2) *Idem*, p. 188.

du corps des pompiers, sans que personne ait encore pu discerner en quoi le déroulement de longs tuyaux peut contribuer à la joie populaire : si la cérémonie est d'importance, il y a une tribune drapée de velours rouge, — partout semblable, — et un député, — toujours le même, — et l'horrible bousculade devant des baraques, rebut de Neuilly ou du Trône, dans l'épouvantable odeur des fritures foraines, mêlée aux gaz asphyxiants des flammes d'acétylène, et le tonitruant fracas des orchestrions munichois à vapeur qui sifflent, hurlent, beuglent, rugissent de tous leurs tuyaux frémissants. Le touriste, égaré à la recherche du pittoresque, fuit ces banalités bruyantes et empestées, gagne en quatrième vitesse quelque lieu plus tranquille où il sait trouver, non l'auberge villageoise propre et plantureuse qu'il désespère de rencontrer, mais le Palace, ou soi-disant tel, où le poursuivra le « déjà vu » : le portier solennel à redingote et casquette allemandes, le chasseur à veste rouge et à toque anglaise, le « serveur » en habit, la porte de glaces tournantes, la salle à manger style Foyer de l'Opéra, la petite table à abat-jour rose, le couvert dressé comme partout, les mêmes nappages, les mêmes porcelaines, les mêmes cristaux, le même dîner qu'ailleurs, et des convives épars, silencieux, ayant si peu de choses à se dire et d'impressions à échanger que, le plus souvent, un orchestre joue, sans répit, dans un coin de la salle, pour les retenir à table jusqu'à l'entremets, écrasés sous le poids de leurs déceptions de voyageurs, découragés de tant rouler pour ne rien voir que ce qu'ils ont chez eux sans peine et à meilleur compte. Nos pères ont fait un beau rêve et un grand effort : chacun peut, de nos jours, pour la même somme d'argent, s'offrir le même bien-être et la même jouissance étiquetés suivant le tarif. Mais s'ils ont cru, par là, conquérir l'égalité, ils se sont grandement leurrés : c'est l'uniformité qu'ils nous ont léguée, et, dans le seul vers qui survive de son œuvre, Lamotte, un de nos poètes les plus oubliés, assure que c'est d'elle que naquit l'ennui, mal terrible, épouvantail du Français en particulier, désespoir des voyageurs en général. C'est peut-être pour cela que tant de gens, rencontrés sur les quais des gares ou dans le salon d'un *Terminus*, vous ont des mines tristes de naufragés et semblent avoir oublié, comme le recommandait Töpffer, « d'emporter le plaisir avec soi pour être sûr de le trouver partout. »

L'ancienne France n'était point banale : ses charmes étaient bien à elle et l'idée n'y serait venue à personne de copier ce qui se faisait autre part, fût-ce en mieux. A quoi bon ? Son prestige ensorcelait si bien le monde que tout, en elle, était déclaré délectable ; l'Europe entière, asservie par ses grâces, proclamait sa pacifique hégémonie. Quant au Français, il jugeait très équitable cette adulation ; on l'eût bien fait rire en insinuant qu'il ne la méritait pas et on l'eût indigné en essayant de lui persuader que d'autres nations égalaient la sienne et que celle-ci aurait avantage à se modeler sur les étrangers. Depuis qu'il a entrepris de se gouverner lui-même, il a essayé de tant de régimes, acclamé un si grand nombre de favoris, et connu en ce genre tant de déceptions que, peut-être, n'a-t-il plus en la compétence des maîtres qu'il se donne cette foi robuste propice aux convictions inébranlables, sachant, par de trop fréquentes expériences, que l'élu d'aujourd'hui sera demain discrédité, et jugeant d'ailleurs inutile de bâtir un temple durable à une idole qui n'en a que pour quelques jours, — ou quelques mois, — de vogue. Ce sentiment de l'éphémère est peut-être ce qui nous sépare le plus de nos ancêtres : ils avaient, comme nous, des engouements et leur mobilité de goûts n'était point sensiblement inférieure à la nôtre ; mais tous partageaient une croyance si forte et si profondément affermie que, en dépit des discoureurs et des philosophes, elle retarda d'un demi-siècle les révolutions, contraintes d'abord de lutter contre elle et de l'extirper avant d'entreprendre leur œuvre de renouvellement. Cette croyance était la persuasion intime, atavique, traditionnelle, naïve, si l'on veut, mais touchante et singulièrement féconde, que rien n'était plus beau, plus parfait, plus envié des autres peuples que le gouvernement du roi de France. « Le plus grand avantage de la royauté, a dit Sénèque, c'est que les peuples sont obligés, non seulement de souffrir, mais de louer les actions de leur maître. » Jusqu'au plus humble des paysans, tout Français s'estimait heureux et se montrait fier « d'appartenir » à un tel souverain ; on se plaignait des abus, des ministres maladroits, des fermiers généraux trop rapaces, on ne discutait jamais le Roi : sa personne était sacrée, son nom respecté comme celui d'un père, parfois mal servi, toujours vénérable. Mercier, qui fronde assez souvent et se plaît à des « bougonneries » de paysan du Danube, remarque que « dans

le langage du petit peuple, *à la Royale* signifie bon, excellent, excellentissime, parce que nul n'imagine et ne suppose que le médiocre, en quelque genre que ce soit, puisse avoir la témérité d'approcher de la Cour. « On dit *Bœuf à la Royale*, *gâteaux à la Royale*, *décrotteur à la Royale*, entendant par là que telle est la marque suprême, la perfection en tout genre et que rien ne peut être supérieur » (1).

On comprend comment il n'est pas un Français dont le rêve ne soit d'approcher, au moins une fois en sa vie, le monarque chéri auquel le pays doit son bonheur et sa gloire et de connaître le palais fabuleux où vit Sa Majesté. Les Parisiens ne s'éloignent pas volontiers de leur ville : c'est parce qu'ils sont en camaraderie avec leur souverain. Ils vont fréquemment à Versailles ; ils auraient beau parcourir toute la terre, ils ne verraient rien de comparable à ce qu'ils ont là ; rien qui parle davantage à leur sensibilité, à leur goût, à leur orgueil de bons Français. C'est pourquoi les provinciaux qui entreprennent le voyage de Paris placent tous au premier rang des attractions dont ils sont friands, une visite au Château royal et plus encore l'espoir de considérer à loisir le souverain et sa famille. Je crois qu'on chercherait en vain un mémento de voyageur, — à quelque rang qu'appartienne son auteur, — où ne soit consigné comme l'obligation la plus pressante, le désir de contempler ce roi qu'on n'abordera pas, auquel, certes, on n'adressera pas la parole, mais dont on emportera pieusement l'image au cœur, comme celle d'un parent auguste auquel mille liens attachent et dont l'aspect seul est une cause de fierté et de joie.

*
* *

Nous avons laissé M. de Kerpoisson, M. de Rouaud et leurs compagnes au relais de Trappes, à la porte du grand parc de Versailles. Ils sont bien fatigués, cahotés depuis quatorze jours, désireux d'entrer dans Paris où ils comptent se reposer enfin. Mais on leur annonce que le Roi va passer, allant à Saint-Hubert, rendez-vous de la chasse du jour. Aussitôt tout est oublié : « Le désir de voir ce monarque, le premier de l'Europe et notre souverain bienfaisant, nous arrêta jusqu'à onze heures... » Le Roi ne paraît pas ; les voyageurs se décident à

(1) *Tableau de Paris*, CCCCVI.

pousser jusqu'à Versailles, dans l'espoir de croiser sur la grande route le cortège royal : ils arrivent au château sans l'avoir rencontré, et apprennent là que Sa Majesté n'est pas encore sortie de ses appartements. Plus d'affaires, les Bretons se font descendre à la grille et, gagnant du terrain parmi les gardes françaises et les Cent-Suisses alignés dans la cour, ils se faufilent jusqu'au carrosse « dont, » note dans sa dévotion admirative M. de Rouaud, « le détail est inutile à rapporter quand on sait que c'est celui du Roi. » L'attente des provinciaux ne fut pas déçue : avec une émotion dont l'expression nous touche par son ingénuité, le narrateur ajoute : « Nous eûmes la satisfaction de voir le monarque monter en voiture. » Et seulement alors les Guérandais regagnent la leur et poursuivent leur chemin.

Ils reviendront à Versailles au cours de leur séjour, et consacreront à la visite du château et du parc deux journées : un Suisse les conduit dans tous les appartements ; mais ce ne sont point ces splendeurs qui les attirent, car ils ne leur accordent pas une ligne : ce qui les retient et les émeut, c'est de voir passer, à midi, le Roi se rendant à la messe. « Il était accompagné de Monsieur, de ses aumôniers et de différents seigneurs... Il causait familièrement avec M. de Coigny. » Les voilà suivant le cortège, entrant dans la chapelle et prenant place dans une galerie « d'où ils peuvent jouir pendant tout l'office de la vue de Sa Majesté. » Ils reviennent à la galerie pour revoir le bon Roi lorsqu'il rentrera chez lui ; ils y restent, afin d'apercevoir Madame, Mme la comtesse d'Artois et Mme Adélaïde gagnant, à leur tour, la chapelle ; puis, à une heure et demie, ils assistent au dîner du Roi et de la Reine, remarquant que Louis XVI « a faiblement mangé, » Marie-Antoinette « point du tout ; » mais ils ne s'en inquiètent pas, sachant que « la famille, » après le repas d'étiquette en public, se retire chez Madame pour y dîner sérieusement. « La famille... » ce terme vient naturellement sous la plume du gentilhomme breton : il sent manifestement qu'une sorte de parenté morale l'unit à ses princes et qu'il n'est pas un étranger chez eux. La visite des jardins le réclame, mais sa curiosité de ces merveilles fameuses est moindre que son intérêt pour « la famille. » Il veut la connaître tout entière ; il rentre dans la galerie où on lui montre M. le duc de Chartres avec quantité d'autres seigneurs, cordons

bleus, rouges, verts, noirs, « dont on ne paraissait faire aucun cas, la présence de Sa Majesté attirant et méritant tous les regards. » Il court ensuite à Trianon : ce qui l'y charme, c'est « la satisfaction d'y rencontrer Madame Royale, âgée de trois ans, qu'on y promène; » enfin, bonheur suprême, il aperçoit aussi Monseigneur le Dauphin, qui a neuf mois et que « les dames qui prennent soin de lui tenaient à la fenêtre d'un des appartements. » La joie du bon Rouaud est d'autant plus complète qu'il juge que « les enfants » ont bonne mine : « ils portent sur une très jolie figure les caractères de la majesté royale. » — A neuf mois! — « C'est-il ça de l'amour? » aurait dit Figaro (1).

N'imaginons pas, dans notre scepticisme, que ce gentilhomme guérandais est flatté de se trouver à la cour et que la vanité du hobereau, au frôlement de ces grands personnages, est cause de son enthousiasme. Ne croyons pas davantage à de la simple curiosité. Pas un mot, dans son récit, qui ne soit inspiré par un sentiment très tendre et, pour employer son mot, très « familial; » pas une tentative de description des Salons, de la Chapelle, des Bosquets, des Bassins, de la Terrasse superbe, du Grand Canal; rien que le contentement intime et presque religieux d'approcher cette royauté dont la grandeur est si étroitement mêlée à celle du pays et dont l'histoire se confond avec son histoire. La curiosité, nous la trouverons dans les relations des étrangers qui, eux aussi, viennent à Versailles et notent également ces passages du Roi dans la galerie, ce mouvement continuel de la cour, les rapportent en simples badauds, sans l'émotion pieuse qui étreint le provincial en présence de ces princes au bonheur et à la prospérité desquels son sort est attaché.

La même impression se retrouve chez tous nos compatriotes accomplissant le même pèlerinage et dont l'adoration ne peut être suspecte, demeurant absolument désintéressée. Les étudiants nancéiens dont il a déjà été fait mention, visitant, vers la même époque, les jardins du Petit Trianon, avisent, au détour d'une allée, la Reine se promenant seule, vêtue d'une simple robe de linon et coiffée d'un bonnet de dentelle. Leur guide les pousse en hâte dans la laiterie où ils restent, le cœur battant, comme en extase : « Notre Reine passa tout près du

(1) *Voyage à Paris* en 1782.

lieu où nous étions et nous eûmes tous trois comme un désir de fléchir le genou au moment où elle passait, nous sentant partagés entre l'espérance d'être aperçus et la crainte d'être surpris (1). »

Si l'on s'étonne de la facilité avec laquelle tous ces inconnus pénètrent et se promènent dans le palais des Rois, il n'est pas inutile d'insister à nouveau sur cette liberté qui est peut-être de tous les traits de mœurs de cette époque lointaine, celui qui nous surprend le plus et déconcerte davantage l'image de la Cour telle que l'ont déformée nos légendes et nos préjugés démocratiques. Le Roi ne s'appartient pas : il sait que sa personne est, en quelque sorte, un drapeau, un emblème de ralliement, et tous ses sujets ont des droits sur elle. Les portes de Versailles sont ouvertes à tous; la résidence royale est le domaine de tous les Français : on y entre sans formalités, sans permission, comme en une église. La Galerie, centre du château, et qu'on ne peut atteindre sans traverser les grands appartements, est, aux jours de fête, remplie « d'une foule de monde de chaque état, chacun étant admis : tous les rangs sont confondus, » écrit un provincial (2). Il n'est point d'appartement privé, point de cabinet même qui ne s'ouvre devant la requête d'un visiteur; mais ce qui étonnera plus encore, c'est que le premier venu se mêle à l'intimité de la Cour. Un certain « faiseur de bas » d'Avignon, Martin, est venu à Paris en touriste. Voilà notre homme à Versailles; on est au milieu d'août 1789, c'est dire que la Révolution montre déjà ses griffes; la Bastille est prise depuis plus d'un mois; le comte d'Artois a passé la frontière ; les meneurs excitent le peuple et le poussent à la bataille : certaines précautions seraient justifiées et la prudence exigerait quelques restrictions au libre accès des appartements du château. Eh! non; rien n'est modifié dans la demeure royale : le faiseur de bas y circule comme chez lui. Sur la terrasse il voit le Dauphin et sa sœur, « dans l'endroit carré où il y a une balustrade. » Martin s'y promène une partie de la soirée, puis il monte aux appartements, « car le jeu de la Reine est commencé. » Un valet de chambre du Roi, M. Diet,

(1) *La Vie parisienne sous Louis XVI.* Ce charmant récit de voyage a été écrit par l'un des trois étudiants nancéiens, François Coguel, alors âgé de vingt-cinq ans et qui mourut conseiller honoraire à la Cour de Nancy en 1844.

(2) *La Vie parisienne sous Louis XVI.*

à qui l'Avignonnais remet un mot d'un de ses compatriotes, lui détaille les splendeurs du local : c'est la chambre à coucher de la Reine : « le lit et les autres meubles sont vraiment dignes d'un roi ; sur la table, il y a un vase d'or massif qui a coûté cent mille écus ; à côté de la cheminée, un meuble appelé corbeille, en nacre et bronze d'un prix immense et d'une sculpture fine ; sur la cheminée une agate de six pouces de diamètre (1), ovale, avec un lézard, le corps gris, partie du col et de la tête blanc et le bout de la queue en or de quatre lignes : on estime cette pièce plus que le vase d'or massif ; on la regarde sans prix par l'impossibilité morale d'en trouver une autre qui pût en approcher. » Martin pénètre, sans être accompagné du valet de chambre, dans le salon de jeu (le salon de la Paix) ; personne ne s'informe ni de son nom ni du motif qui l'amène là, et sa description vaut d'être citée textuellement, car c'est un document d'une précision photographique ; je le crois, d'ailleurs, peu connu : « La Reine avait à son côté droit Monsieur et huit dames assises autour d'une table ronde : on jouait au loto-dauphin ; Monsieur payait ; Mme Élisabeth faisait une partie de cartes avec trois dames dans un coin du salon, près de la fenêtre. La Reine avait une robe d'indienne ou de toile des Indes parsemée de fleurs ou peintes ou brodées ; les dames étaient en noir. Quantité de seigneurs regardaient jouer. La Reine parlait de temps en temps à différentes personnes qui paraissaient très contentes et qui recherchaient ce moment avec avidité. La Reine regardait tout le monde avec cette assurance qu'on lui connaît et, de temps à autre, elle fronçait ses sourcils. J'en fus regardé ; mais je détournai les yeux comme on me l'avait recommandé. Je la regardais aussi souvent qu'il me fut possible. Elle a la figure belle mais très hautaine ; elle a la main divine. Nous restâmes plus d'une demi-heure. » De là Martin, sans avoir soupé, va dormir à l'auberge où il a retenu, pour lui et ses deux compagnons Vinay et Gaucher, une chambre à trois lits ; le lendemain, il se fait montrer les appartements privés du Roi pendant que celui-ci est à la chasse : il touche « le chapeau, l'habit simple, les bas, la chemise qu'on préparait pour Sa Majesté à son retour (2)... » Notez que l'ouvrier avignonnais

(1) Seize centimètres et demi.

(2) *Voyage à Paris en 1789 de Martin, faiseur de bas d'Avignon*, avec introduction et notes explicatives, par P. Charpenne. Avignon, Roumanille, 1890.

n'est point du tout un fervent de la monarchie ; il a la tête chaude, se dit démocrate et relate avec un sang-froid approbateur les pendaisons de Foulon et de Bertier et le dépeçage de leurs corps (1). Mais comme il vient de loin et qu'il veut tout voir, il ne prend pas le soin de classer ses impressions : il se réjouit, avec autant de sincérité, d'assister aux discussions de l'Assemblée sur la rédaction de la Déclaration des droits de l'homme, qu'il s'émeut, le même jour, au dîner de son ami Dumignan, d'entendre, au début du repas, l'amphitryon, son fils et ses trois filles entonner le *Benedicite* à cinq voix ; et c'est pourquoi, après avoir recueilli dans son *Journal* les plus ordurières injures contre la Reine, il va, suivant la coutume, en bon Français, rendre ses devoirs à la majesté royale et toucher, comme un fétiche, la chemise et les bas du souverain.

*
* *

Ces traditionnelles dévotions accomplies, sur quoi se fixait la curiosité de nos ancêtres lorsqu'ils étaient en voyage? Quels objets retenaient leur attention ? En ces points encore, ils différaient sensiblement de nous : on a constaté que la mer et les aspects montagneux restaient pour eux sans séductions; ils préféraient les routes bien plates et bien droites aux défilés les plus sauvages et aux pics les plus sourcilleux. Ils marquaient également un certain dédain pour les « vieilleries » et le disparate. Si les monuments de la domination romaine, surtout lorsqu'ils étaient « interprétés » par un Hubert Robert, charmaient leurs souvenirs classiques, ceux du moyen âge leur paraissaient barbares ; ils ne se seraient pas détournés de leur chemin pour contempler une cathédrale gothique, demeuraient indifférents en présence d'une ruine des temps féodaux et n'appréciaient, en réalité, que le neuf et le régulier. Il a fallu que les poètes romantiques imposassent le culte des crédences, des bahuts, des dressoirs, des vieilles faïences, des encorbellements et des poivrières, pour que se propageât parmi le public moutonnier un goût si général et si avide que vingt mille marchands de prétendues curiosités et cinq cents fabriques toujours en action ne parviennent plus à le satisfaire. N'y aurait-il pas dans cette tendresse furieuse pour « l'ancien, » dans cet engoue-

(1) *Voyage à Paris en 1789 de Martin, faiseur de bas d'Avignon*, p. 43.

ment à vrai dire psychologiquement inexplicable pour tous les styles éclos avant la Révolution, à l'exclusion de ceux qui apparurent après elle, une sorte d'amende honorable, de remords inconscient, peut-être, provoqué par la vague intuition de tout ce que, dans cette grande convulsion sociale, la France a saccagé, profané et détruit de merveilles, de raretés et de richesses? Ne serait-ce point, non des bibelots, mais des reliques que nous tentons de recueillir, et ces épaves, ne les recherchons-nous pas avec tant de piété parce qu'elles nous parlent à l'esprit et aux yeux d'un temps que notre atavique bon sens, — malgré les calomnies et les dénigrements systématiques, — nous montre grand, glorieux et purement français? Ce dont sont friands les touristes d'aujourd'hui, c'est d'anciennes villes à rues étroites, à pignons penchés, à toits de tuiles, de masures à pans de bois nichées entre les contreforts d'une vieille église, de tours lézardées, de remparts embroussaillés, de tout le tohubohu croulant de jadis. Il se dégage de ces choses une mélancolie qui ressemble à un repentir. Avant 1789, les Français ignoraient cette impression ; ils aimaient tout ce qui datait de leur temps et se conformait à leur mode : un philosophe morose en pourrait conclure qu'ils avaient la sécurité du présent, la confiance en l'avenir, tandis que nous nous cramponnons désespérément au passé.

Toujours est-il que l'on peut citer maint exemple de leur insensibilité archéologique. Blois, qui nous ravit, paraît, à un touriste de 1782, être « une ville vieille, mal bâtie, sans commerce, n'offrant rien d'intéressant. Le fameux château est dans le goût gothique et les décorations de l'intérieur sont du même style que l'architecture du dehors (1). » Notre-Dame de Paris ne mérite pas une description, même sommaire : « Le portique est décoré par des colonnes à différents étages qui s'élèvent très haut : le corps de l'église est très leste en dedans... » — A la cathédrale de Chartres, ce qui frappe davantage le visiteur, c'est que « dans l'église et au milieu est un rond figuré sur lequel marchant on fait une lieue (2), » et à celle de Tours « une horloge d'un travail très compliqué... quand l'heure sonne, une cavalerie vient faire un tour et deux anges frappent sur le timbre (3). » En revanche, le voyageur s'étend, avec

(1) *Voyage à Paris en 1789*, p. 44. — (2) *Idem*, p. 12. — (3) *Idem*, p. 47.

une complaisance extasiée, sur le pavillon de Mme Du Barry à Louveciennes; il admire sans réserve Bagatelle, l'École militaire, les châteaux de Chanteloup et de Ménars. Ce touriste n'est pas un sot, il voit avec les yeux de tous ses contemporains : le gothique les déroute et ne les émeut pas. Même quand, manifestement stimulés par l'enthousiasme intéressé des bedeaux, ils s'efforcent d'admirer quelque monument du moyen âge, il est évident que cela leur paraît bien « démodé. » Les vieux logis ne les retiennent pas davantage : « Ce qui est à noter, à Rouen, consignent les Lorrains, c'est que les maisons sont beaucoup plus étroites par le bas que par le haut : chaque étage avance au-dessus de celui qui le précède, de sorte que les toitures se touchent presque et, en marchant contre les murailles, on est toujours à l'abri de la pluie. Les connaissances doivent se faire facilement, car il n'est guère possible d'être chez soi quand la maison d'en face est aussi rapprochée ; nous nous laissons conter que les amoureux pénètrent chez leurs belles par ce moyen : les signes de vis-à-vis s'échangent d'abord, puis les paroles et enfin le reste (1). » Pourtant, ils reconnaissent que la façade du Palais de Justice est « très noble » et rendent hommage aux dimensions des églises.

Les étrangers ne sont pas plus touchés par ce genre de pittoresque. Le docteur Rigby dit d'Avignon : « Tout ce qu'on y peut remarquer, c'est que les rues sont très étroites et sales par suite des habitudes malpropres des habitants. » Du palais des papes, de l'enceinte fameuse, du pont légendaire, pas un mot. Cependant celui-là est, par goût, un précurseur du romantisme : il y a des ruines qu'il juge « magnifiques (2) » et des sites qu'il admire au passage, sensations très rares chez les voyageurs du XVIIIe siècle. Presque tous passent sans s'attarder devant les plus beaux paysages; ils ne louent dans les villes que les rues neuves et les constructions récentes, parlent avec horreur des vieux quartiers et de leurs masures, « dont l'aspect ne prendra de la valeur pour l'œil que lorsque leur nombre ira diminuant (3). » L'un des compatriotes de Rigby, parcourant la France pour son plaisir, traverse Amiens sans voir la cathédrale, dont il n'ignore pas l'existence, puis-

(1) *La Vie parisienne sous Louis XVI*, p. 127-128.
(2) *Lettres du docteur Rigby*, 110.
(3) *Idem*. Note de M. le baron de Maricourt.

qu'il note : « on dit que c'est un des plus beaux monuments gothiques qu'il y ait en Europe; » il s'intéresse bien davantage à « une halle au blé que l'on construit dans cette ville sur un plan somptueux et très étendu. » Quand, un demi-siècle plus tard, Victor Hugo passera par Cologne, il décrira la cathédrale durant cinquante pages, ne faisant grâce au lecteur ni d'un clocheton ni d'une ogive. Il est donc avéré qu'un déplacement s'est produit, à la suite du 1830 littéraire, dans les appréciations et les préférences des amateurs; il s'est notablement accentué depuis lors : avis aux villes et bourgades de France qui, ayant l'heureuse fortune de posséder encore quelque mur d'enceinte ou quelque donjon de château fort, s'évertuent à niveler ces vestiges de leur passé pour créer des boulevards attendrissants de mesquinerie et dont l'aspect désolant met le touriste en fuite. Qu'elles conservent leurs toits de tuiles, voire de chaume, leurs tours, leur cloître déjeté, leur pont de guingois; qu'elles ne livrent pas leur église à un maçon et sauvegardent pieusement le peu qui subsiste du trésor de pierres qu'avaient accumulé nos pères. Ceux-ci n'en comprenaient pas la valeur lorsqu'il était intact; depuis que nous l'avons inconsidérément dilapidé, ses parcelles devront nous être d'autant plus précieuses que les Barbares se seront acharnés contre cet héritage en lequel leur haine sent palpiter ce qui survit de l'âme de la vieille France, objet de leur convoitise et de leur jalousie rancunière.

*
* *

S'ils étaient réfractaires à la beauté des cathédrales et au charme des pignons à tourelles, nos ancêtres marquaient, en revanche, une inclination prononcée pour les jolies femmes et les aventures galantes. Au vrai, c'est une tendance qui ne s'est guère modifiée depuis l'Éden, et quoique la matière soit délicate, quoique les indiscrétions laissées par les voyageurs venus à Paris pour « prendre l'air de la grande ville » demeurent sur ce point très laconiques, on perdrait trop à n'y point glaner de quoi esquisser, non point la physionomie du monde où se rencontraient les bonnes fortunes sans lendemain, mais les impressions produites par le contact passager de cette société légère sur les nouveaux débarqués, frais émoulus de leur vertueuse province. Nous garderons ici pour guides les trois com-

pagnons de route auxquels nous avons emboîté le pas : le hobereau guérandais, l'étudiant de Nancy et le faiseur de bas d'Avignon ; en suivant au pays du Tendre ce noble breton, ce jeune bourgeois lorrain et cet artisan provençal, nous discernerons sous trois aspects divers les plaisirs qu'offrait la capitale à ses hôtes de passage. Mais il faut, auparavant, exposer le cas lamentable d'un Anglais dont le nom n'est point venu jusqu'à nous, celui-là même qui, en 1788, passe par Amiens sans se détourner pour honorer d'un regard la cathédrale. Cet insulaire, qui paraît être un clergyman, se montre, dès Calais, sévère pour notre pays : tout lui paraît mesquin et désordonné; sa rigidité prend ombrage des costumes seyants de nos villageoises, son libre examen s'offusque de « l'ignorance systématique » et de la grossière superstition dans lesquelles croupissent les Français : il est révolté du sans-gêne de nos postillons, choqué de l'incorrection orthographique de nos enseignes et indigné du prix, — six sous, — qu'une bonne femme d'Écouen lui fait payer une assiette de pommes, « exemple des exactions auxquelles doit s'attendre le voyageur ! » Il juge les jardins de Chantilly « trop réguliers et compassés » et déclare que « l'eau n'y est pas assez largement répandue ; » il trouve nos rues boueuses, nos comédiens burlesques et nos femmes sans modestie. Paris se devait de prendre une revanche malicieuse de la morosité d'un si atrabilaire visiteur.

Il faut dire que l'un des grands étonnements des étrangers en arrivant chez nous était la liberté accordée aux femmes et de les voir sortir seules, causer et se promener familièrement avec les hommes. Notre Anglais s'en montre choqué, certes; mais il est prémuni contre tout péril par le tendre souvenir d'une épouse adorée, restée en Angleterre. Pour être certain de ne pas l'oublier, il avait même gravé sur la boiserie du garni qu'il avait loué rue de Richelieu, ce vœu solennel de fidélité : « *En Angleterre, en France, en quelque lieu que je porte mes pas, les chers désirs de mon cœur sont demeurés dans ma maison... Au milieu du bruit d'une ville tumultueuse, mes pensées sont fixées sur toi, mon épouse charmante...* » Par malheur, étant allé passer la soirée au Palais-Royal, ce mari modèle pénétra au théâtre des *Variétés amusantes* où l'on jouait *Jérôme Pointu*, puis une féerie dont il avoue n'avoir pas suivi l'intrigue, car un « objet plus intéressant attirait son attention. » « Dans

la loge voisine, une dame était assise qui fit sur mon cœur une impression que je n'avais pas ressentie depuis longtemps : elle était divinement belle. Sa physionomie exprimait une animation douce et délicieuse ; les yeux montraient que son âme était aussi aimable que ses formes étaient charmantes. » L'Anglais engagea la conversation avec sa séduisante voisine, laquelle, sans morgue aucune, fit preuve « d'un esprit remarquablement cultivé et d'une intelligence puissante et nette. » Elle ne fit point mystère de sa situation ni de son âge : elle comptait vingt-quatre ans, et avait été mariée, très jeune, « à un monsieur qui se trouvait pour le moment à Saint-Domingue. » Le lendemain l'Anglais adressait à la dame des vers, ce qui était un peu naïf :

Votre image en tous lieux sans cesse me poursuit...

Ce fut le prélude « d'une active correspondance, » bien superflue apparemment, et d'une liaison qui paraît avoir exercé un très salutaire effet sur l'hypocondrie du voyageur. Il se donnait comme excuse que, « se trouvant dans un pays catholique romain, on y doit honorer les anges devant leur image, » et, s'adressant à sa chère épouse, il l'assure qu'elle ne peut être blessée de ce qu'il ait été frappé « de trouver chez une autre femme la beauté et les vertus dont elle-même est ornée. » Il proteste qu'il lui garde son affection tout entière : la boiserie de son garni de la rue de Richelieu n'est-elle point là pour en témoigner? Là-dessus s'arrête brusquement le manuscrit de l'Anglais anonyme : on ne saura jamais comment prit fin son voyage ni ce qu'il advint de la dame vertueuse qui allait, seule, passer ses soirées au théâtre du Palais-Royal, en attendant que son mari revînt de Saint-Domingue (1).

Nos provinciaux, tout de même, montraient moins d'ingénuité. En quittant Guérande, M. de Rouaud, on s'en souvient peut-être, avait mis dans ses projets de s'initier aux délices du paradis parisien : Mme de Rouaud méditait d'acheter une toilette et de consulter un médecin. Dès l'arrivée elle s'appliqua à réaliser ces deux rêves, s'occupant « d'emplettes de goût, » pour son installation, et essayant des chapeaux mirobolants. Le médecin, « un petit homme de grande réputation, » diagnostiqua

(1) *Voyage d'un Anglais à Paris*, 1788. *Revue rétrospective*, 1889.

que « c'était nerveux » et ne conseilla rien d'autre que « de la gaîté, des bains tièdes et de l'exercice. » La résolution qu'avait prise M. de Rouaud réclamait plus de prudence : il se rendit, d'abord, pour voir, à la Foire Saint-Laurent. Émerveillé de la *Redoute chinoise*, il remarqua que la plus excellente société y était confondue avec la moins bonne; tout se passait le plus décemment et le plus simplement; les femmes honnêtes ne paraissaient pas du tout souffrir du voisinage des autres : il constate aussi que celles-ci, « reconnaissables à leur toilette et à leur élégance, » étaient familièrement accostées par les hommes « qui les quittaient sans conséquence; » on lui en montra une qui était riche « de plus de vingt mille livres de rente » et une autre qui, « en quatre mois, avait mangé deux cent mille écus. » Ainsi documenté, après huit jours de boulevard, il se lança courageusement dans l'incartade, sous prétexte d'un pèlerinage à Nanterre, et son journal mentionne cet exploit : « J'ai dîné à Chatou chez une jolie femme dont j'ignore le nom comme la naissance. » Dans l'après-midi, il va visiter la machine de Marly et le pavillon de Louveciennes, contemple avec ferveur, dans le vestibule de Mme Du Barry, la Vénus d'Allegrain, et note que « quarante des plus jolies femmes de Paris ont servi de modèle au sculpteur pour réunir dans cette œuvre les plus parfaites proportions du corps. » Puis, il ajoute : « Je n'ai quitté ce temple de la Volupté que pour m'aller coucher à Chatou et rejoindre mon aimable hôtesse. » Dès le lendemain, il rentrait à Paris et conduisait Mme de Rouaud au Jardin des Plantes, où il lui fit admirer les minéraux du cabinet d'histoire naturelle.

Ce qui surprend, ce n'est point l'anecdote en elle-même, mais la narration qu'en fait l'heureux Céladon, d'un ton de détachement qui fleure son Richelieu ou son Létorière. L'éditeur de son *Journal* présume « que M. de Rouaud le rédigea pour s'épargner, quand il fut de retour à Guérande, de recommencer trop souvent le récit de son séjour dans la capitale. » L'état du manuscrit original « semble indiquer qu'il a circulé en de nombreuses mains (1). » Le trait de mœurs est assez curieux de cet homme d'âge mûr entreprenant, ainsi qu'il l'écrit, le voyage de Paris « dans le dessein de procurer de la satisfaction à sa

(1) Comte L. Remacle. *Voyage de Paris en 1782. Journal d'un gentilhomme breton.* Avant-propos.

femme » et qui y relate une aventure dont les ecteurs guérandais, auxquels le récit fut largement communiqué, durent se repaître avec commentaires malicieux et force mines scandalisées.

Le jeune Nancéien Coguel est plus réservé dans ses confidences; sa relation n'en est pas moins très précieuse : il rapporte comment, à l'heure de la sortie des spectacles, les filles du Palais-Royal, en costume de gala, viennent sous les arcades « exercer le pouvoir de leurs charmes. » Elles déambulent « avec un tel air de décence que l'étranger, qui n'est point au fait de leurs habitudes, leur accorde tous ses respects; mais, dès que le but de leur promenade est atteint, elles emmènent « leur proie » dans des grottes souterraines où l'on sert des soupers délicieux « tellement chers que, si l'on n'y est attentif, on vide sa bourse sans s'en douter. » Le pudique Lorrain « tire le rideau » sur la suite du tableau; mais il lui arriva, quelques jours plus tard, de rencontrer dans un café où il s'était réfugié à cause du mauvais temps « une femme fort aimable dont la conversation était aussi variée qu'instructive, car elle connaissait les seigneurs de la Cour et nous raconta sur plusieurs d'entre eux des anecdotes et des particularités intimes qui nous firent apprécier le néant des grandeurs. » Quant au camarade Thiry, il lui advint de lier connaissanse avec « une petite bourgeoise fort avenante, rencontre qui lui rapporta, paraît-il, quelque agrément, et ne lui coûta qu'une galette et une bouteille de limonade (1). »

Les distractions galantes du faiseur de bas méritent plus d'attention et nous ouvrent, sur la facilité des relations et la confusion des classes à la fin de l'ancien régime, des aperçus assez déroutants. Cet artisan n'est pas un naïf, quoiqu'il ait complété le récit de son voyage de 1789 par la liste de tous les numéros sortis des tirages de la loterie, à dater du 13 frimaire an VI jusqu'à l'an XIII inclusivement; il n'est pas illettré, encore que son orthographe soit, paraît-il, des plus personnelles; sans être artiste, il prétend se connaître en peinture, en dessin et en musique; il n'est point riche, puisqu'il voyage très économiquement et se prive de souper quand personne ne l'invite; mais il n'est pas du tout « regardant; » les affaires

(1) *La vie parisienne sous Louis XVI*, 15, 16, 17.

sont le dernier de ses soucis et il cherche à jouir, en dépensant le moins possible, des amusements de Paris; il n'est qu'un ouvrier, mais il fréquente la bourgeoisie et se frotte volontiers à la noblesse; au résumé, le type du Français de ce temps-là, ami des plaisirs, tenant sa place partout où il va, sans servilité et avec aplomb, sachant sa valeur et se l'exagérant un peu, content de son sort, satisfait de soi-même, enthousiaste des « idées nouvelles » et très respectueux de la tradition.

Ce qui est pour nous difficile à comprendre et nous montre que nous possédons une connaissance fort inexacte et très incomplète de ce qu'était alors la vie parisienne, c'est de voir cet Avignonnais se démener si bien, une fois sur le pavé de Paris, relancer ses compatriotes, s'insinuer de si habile façon que le voilà, au bout de quelques jours, soupant avec des actrices, se prélassant dans la loge de M. de Marbeuf aux Italiens, régalant d'une matelote, — à six livres par tête, — aux Champs-Élysées, dix-neuf amis et amies parmi lesquelles nombre de danseuses, dînant chez le beau-père de M. de Choiseul-Gouffier « avec lequel il fait trois poules au billard, » et promenant dans la banlieue, en fiacre, Mlles Manette et Solange qui chantent dans les petits théâtres. Au lendemain de ces réjouissances intimes, il fait réparer son chapeau « pour ôter la tache d'huile, » opération qui lui coûte 1 livre 4 sols, ou charge un tailleur de « remettre un derrière à son gilet, des manches et des boutons à son habit, — ci : 28 l. 16 sols. » Quand il est seul, il dîne d'un pot de vin, — 15 s., — et de 3 sols de pain; à moins qu'il ne se régale à huis clos. Notons ce singulier repas qu'il prend « dans son appartement » : « Pain, 7 s.; vin, 15 s.; tourte à la confiture, 1 l. 4 s.; bœuf à la braise, 10 s.; une bouteille d'huile chimique... » Il veut tout voir, les théâtres, les bals parés, — il achète un domino! — les faiseurs de tours, l'Assemblée nationale, les grands cafés, les boutiques, la Cour et la Révolution; il se rembarque enfin dans la guimbarde, ayant au chapeau une belle cocarde tricolore payée 1 l. 4 sols, et aux pieds des cors douloureux pour le traitement desquels il se procure, moyennant 12 sols, « une feuille de papier de Hollande. » Après cinq mois d'absence, dont quatre de séjour à Paris, il rentrait chez lui ayant dépensé, au total, pour sa nourriture, son logement, ses plaisirs, ses

fiacres et ses petites danseuses 376 l. 5 sols, — plus 222 livres absorbées par les frais du trajet (1).

Nous n'imaginons pas, on peut en être assuré, avoir tracé en ces quelques lignes d'ébauche un tableau achevé du monde de la galanterie à la fin du XVIIIe siècle, ni même en avoir donné un lointain aperçu; il nous suffit de discerner seulement pour quelle part la fréquentation en était, par les étrangers et les provinciaux, comptée au nombre des attractions parisiennes. Or, en cela encore, nos anciens paraissent garder une mesure et une modération, juste milieu entre une affectation pudibonde et le dévergondage. Il est aisé de constater que le « plaisir, » au sens particulier du mot, n'entrait dans le programme du voyage que comme une escapade : il n'usurpe rien du temps réservé à des investigations moins badines. Ceux qui recherchent ces rencontres, dont la banalité est suffisamment déguisée pour laisser l'illusion d'exceptionnelles bonnes fortunes, ne bornent pas à ces expériences leur étude de Paris; ils ne ressemblent en rien à ce type moderne de l'Allemand qui vient ici pour « s'en fourrer jusque-là, » ni à ces observateurs d'Outre-Rhin si souvent débarqués chez nous, bien déterminés à ne voir que les tripots et les guinguettes, et qui s'en vont persuadés que la Babylone moderne est un lieu de perdition, sans même avoir la perspicacité de se rendre compte qu'ils sont pour beaucoup plus de la moitié dans la démoralisation qu'ils nous reprochent.

*
* *

A en juger par ce qu'ils nous en disent, nos aïeux apportaient donc en leur dissipation une discrétion courtoise. Si la France passait alors pour être l'Olympe des voyageurs dont Paris était l'Empyrée, ils ne devaient point ce renom à la liberté des mœurs et à la facilité des plaisirs à tous prix, mais à toutes les satisfactions qu'y trouvaient le goût, les curiosités intelligentes et la délicatesse de l'esprit. Je ne vois point les voyageurs s'attarder en des endroits mal famés; certes ils fréquentaient beaucoup au Palais-Royal; c'était alors « la capitale de la Capitale »; mais aucun d'eux n'élit domicile

(1) D'Avignon à Paris : 108 livres. De Paris à Avignon : 114 l. *Voyage à Paris en 1789 de Martin, faiseur de bas d'Avignon*, avec introduction et notes explicatives par P. Charpenne. Avignon, chez Roumanille.

en une maison de jeux, comme le fit, en 1814, le Prussien Blücher; ils visitent assidûment les monuments et les institutions qui sont la gloire du Royaume : la Monnaie des médailles, Sèvres, les Gobelins, la Bibliothèque, — et je ne suis pas bien sûr que ces attractions soient comprises dans l'itinéraire de tous les provinciaux, nos contemporains; — ils assistent aux leçons de l'École des sourds-muets qu'a fondée l'abbé de l'Épée, — surprenant miracle! — et ne manquent pas d'aller, et de retourner, aux galeries du Muséum. Soit que l'Industrie s'agrémente pour eux du charme de la nouveauté, soit qu'ils professent pour leur époque une admiration telle que tout leur en semble aimable et attrayant, ils sont très friands des « manufactures, » consacrent de longues heures à celle des glaces au faubourg Saint-Antoine et aux fabriques de papiers peints, innovation en plein succès : on va beaucoup aussi à la raffinerie de sucre de Bercy et, dans le carnet d'impressions, on détaille toutes les opérations auxquelles on a assisté (1). Mme Cradock pousse plus loin la curiosité : elle s'introduit dans une fabrique de cire, afin de se rendre compte des procédés de fabrication des bougies et des chandelles, flairant les chaudrons où bouillonne la graisse de mouton et de sanglier, se penchant sur les bassines où refroidit la nauséabonde mixture (2). Les usines de treillages en fil de laiton, de produits chimiques, les ateliers de tissage, voire les fabriques de conserves de fruits et de légumes, prodige tout récent d'un savant qui a su « fixer le printemps, » connaissent la même vogue : les *Guides* les signalent et les recommandent aux amateurs (3). C'est à penser que tout le monde est studieux et prend intérêt aux « inventions. »

Il est probable que, en aucune époque, fût-ce en notre temps, si actif pourtant et si fiévreusement entreprenant, la France du travail n'a produit un effort comparable à celui des vingt dernières années qui précédèrent la Révolution. Ce règne de Louis XVI que, dans les récits de l'histoire, écrase et efface son terrible dénouement, fut un âge de prospérité laborieuse qui n'a point de similaire. L'ancien ordre de choses s'empressait, avant l'ouragan, d'épanouir ses dernières fleurs; elles furent les

(1) *La vie parisienne sous Louis XVI*, p. 54.
(2) *La vie française à la veille de la Révolution*, p. 149.
(3) Thierry, *Guide de l'amateur et de l'étranger*, 1787.

plus charmantes de toutes celles dont s'enjoliva en douze siècles le jardin de la royauté. Le style délicat, né dans les boudoirs de la Dauphine, se mariait si parfaitement à l'élégance et à la simplicité des mœurs, qu'il fut adopté avec ravissement. De grandes villes se renouvelèrent et se parèrent à la nouvelle mode : des témoignages irrécusables dévoilent ce qui dut être alors remué de moellons, taillé de pierres, forgé de ferrures, sculpté de bois. Dans la plupart de nos capitales de province, des rues, des quartiers entiers ont surgi de terre à cette époque : quant au mobilier décoratif, les trente millions de Français se seraient exclusivement employés à sa fabrication que cela n'expliquerait pas encore le foisonnement de sièges, de fauteuils, de lambris, de consoles, d'appliques et de cadres, aujourd'hui répartis par le monde entier et qui portent l'empreinte, sinon la marque authentique, du temps dont ils se réclament. Soyons prudemment sceptiques et admettons les plus complaisantes proportions de contrefaçons : il n'en reste pas moins que, en ces vingt ans de communications lentes et difficiles, les ouvriers de France surent créer tant de délicieux modèles et propager si activement le goût nouveau que, un siècle et demi après cette éclosion, « le Louis XVI » s'exporte encore par trains et par flottilles jusqu'aux extrémités du globe.

On voyait alors, cheminant sur les routes, les ouvriers d'art, la musette en sautoir contenant les outils et l'album à dessin, le havresac sur l'épaule et le bâton à la main. Menuisiers, décorateurs, tailleurs de pierre, ciseleurs, plâtriers, ébénistes, marbriers, tapissiers, tous devaient, fidèles à une admirable tradition corporative alors à l'apogée de son organisation, terminer leur apprentissage par le *Tour de France*. Ils allaient à pied, de villes en villages, apprenant autant qu'ils enseignaient, visitant les églises et les châteaux, recueillant ici un croquis d'ornement, là une idée qui leur semblait heureuse ou le conseil d'un vieux praticien local, s'employant à l'occasion, s'offrant à sculpter un lambris, à tailler une tête de Bacchus à la porte d'une cave, à décorer, suivant la mode nouvelle, un salon ou un boudoir, répandant partout où ils passaient des germes d'art et de beauté et récoltant pour leur part ce qu'avaient semé leurs prédécesseurs. Comment vivaient-ils au cours du voyage? Ils se souciaient peu des gains d'aubaine et ne travaillaient qu'à se perfectionner, sans ambition de salaire et encore moins d'épargne.

Le fonctionnement de cette fertile institution des Compagnons du Tour de France est resté longtemps un mystère, — un secret, pour dire mieux : — au cours du XIXe siècle seulement fut révélé l'occulte groupement de ces travailleurs nomades, liés par des engagements et des statuts très anciens et qui trouvaient en chaque ville de notre pays, non seulement aide, protection, avis des spécialistes de leur métier, mais une *Mère* empressée à réconforter les énergies chancelantes et à remonter les défaillants. Miracle d'organisation, œuvre des siècles, dont l'histoire est trop belle et trop complexe pour n'être qu'effleurée. C'est à l'influence de ces artistes ambulants qu'il faut attribuer la rapide diffusion du gracieux style en faveur à la fin du XVIIIe siècle et le nombre de jolis motifs qu'on retrouve dans les maisons les plus modestes des bourgs les plus écartés : bas-reliefs d'Amours à la Clodion, trumeaux de paysanneries, cadres de glaces délicatement enroulés, boiseries à gerbes, à feuilles et à paniers de fleurs enrubannés, grilles de fer ouvragé, marbres de cheminées à larges rinceaux, moulures enguirlandées, rampes d'escalier, peintures en grisaille ou en camaïeu, « trompe-l'œil » habiles, « morceaux » laissés par les Compagnons en reconnaissance de l'hospitalité reçue tandis qu'ils étudiaient quelque monument de la région ou entrepris « au pair » pour le plaisir de se faire la main. Ces échantillons du dernier goût devenaient modèles aux ouvriers locaux et stimulaient leur routine provinciale. Aussi n'y avait-il guère en France de bourgade si perdue où ne se rencontrât, en chaque profession, un artiste : on trouve de belles armoires à panneaux sculptés en plein bois, qui sont signées d'un menuisier villageois et portent comme lieu d'origine le nom de quelque localité ignorée, et on s'étonne de découvrir, dans des chefs-lieux de canton à présent réfractaires à toute influence artistique, des dessus de portes d'un pinceau léger, et des bouts de boiseries dont les harmonieux chantournements décèlent la gouge d'un amoureux.

Il est extrêmement rare, de nos jours, que l'ouvrier de province ne soit pas un simple manœuvre confiné dans sa besogne coutumière, sans idées, sans goût, sans connaissances autres que les plus rudimentaires. Pour le moindre travail décoratif, il faut avoir recours au spécialiste du chef-lieu : il feuillette des albums de photographies, étale d'offensantes chromos, le tout offrant l'horrible image de « ce qui se fait de plus joli en ce

moment », et où figurent pêle-mêle des chambres à coucher gothiques établies en quelque scierie mécanique et des chaises « Trianon », arrivant par douzaines de grosses de Nuremberg ou d'ailleurs, portant au dossier, — « à preuve d'authenticité, » — les initiales entrelacées de la reine! — voisinant avec le fauteuil de Dagobert et une suspension à électricité Louis XII... Car c'est le grand chaos, la ronde désordonnée des styles, la désolante promiscuité du sans choix, du sans âge et du sans mesure : le « toc » allemand, importé chez nous par trains quotidiens, a trouvé en France des millions d'appréciateurs, tandis que nos ouvriers, réduits aux besognes fastidieuses et sans profit, perdent peu à peu le sens du délicat, du personnel, du sincère et de l'inédit. Ils ne voyagent plus : à quoi bon? Des prospectus illustrés, trop souvent imprimés à Leipzig, ne leur enseignent-ils pas ce que réclame la clientèle? Se déplaceraient-ils qu'ils ne verraient en notre France que « l'article » banal, partout répandu, la redoutable camelote dont le bas prix de fabrique décourage tout effort particulier et résulte de procédés mécaniques réservés à ces industries « colossales. »

*
* *

Resterait à diagnostiquer les causes de cette perversion du penchant naturel que montraient les Français d'autrefois pour le beau, le simple et le solide; j'entends les Français du négoce et du peuple. Cet abaissement singulier ne résulterait-il pas de l'absence de tout contact avec les classes supérieures de la société? Aujourd'hui la scission est complète; chacun se meut dans l'espace restreint que lui assigne sa situation mondaine : une sorte de méfiance, imperceptible, il est vrai, à Paris et dans quelques grandes villes, mais très accentuée dans nos provinces, sépare le riche du modeste bourgeois, le bourgeois de l'artisan. Si l'on voyage, — circonstance qui, jadis, impliquait une grande liberté d'allures et un effacement tout au moins momentané des différences sociales, — on n'est présentement en rapport qu'avec des fonctionnaires, employés de tous grades, chefs de gare, conducteurs de trains, porteurs de bagages et autres, que les règlements obligent à certaines fonctions délimitées par le devoir professionnel. On peut traverser la France d'une mer à l'autre sans avoir jamais recours à l'obligeance d'un paysan, sans adresser la parole à un seul « indigène. »

S'il ne crée point la haine, un tel isolement n'amène pas l'union. S'est-on demandé parfois quelles peuvent être les réflexions d'un laboureur poussant sa charrue non loin d'une voie de chemin de fer et qui voit, dans le crépuscule, le train de luxe, passant à toute allure, avec ses stores de soie flottants, ses longs wagons-salons communiquant entre eux par des plates-formes bien closes, ces salles à manger roulantes, étincelantes de lumières, si fascinantes du dehors, si étriquées quand on est dedans, et qui semblent au pauvre hère ébahi un palais magique emportant en un tourbillon de splendeurs les heureux de la terre pressés d'atteindre quelque endroit de plaisir? Quelles révélations erronées d'existences inconnues! Quelle conception fausse de jouissances auxquelles jamais il ne participera : ces gens-là n'ont pas besoin de lui; rien de commun entre sa vie de peine et leur nonchalance insolente. Le rapide qui les entraîne est si dédaigneux qu'il ne s'arrêtera pas même au chef-lieu pour y reprendre haleine : il lui faut des capitales pour qu'il condescende à y stopper un instant : il va loin et vite, vers des lieux de délices insoupçonnées du petit monde et dont l'imagination des humbles se crée des images dangereusement fantastiques.

Quand, tirés par les haridelles de la poste, les riches se traînaient sur les routes, fût-ce en berline à ressorts et à coussins moelleux, leur voyage était une occasion constante de relations avec les habitants des pays qu'ils traversaient; on fraternisait à chaque auberge ; le hasard de la couchée égalisait les rangs. Si, par exception, les villageois étaient d'abord un peu troublés par le grand train ou le haut titre d'un passant de distinction, ils se familiarisaient vite en s'avisant que celui-ci n'était qu'un homme comme tous les autres, ayant faim, pressé de dormir, buvant avec entrain le clairet local, reconnaissant d'être bien traité, complimentant l'hôtelière sur un ragoût réussi, se pliant sans façons aux habitudes du lieu, réclamant, en cas d'accident, une assistance qu'on s'empressait à lui prêter avec d'autant plus de zèle que son rang élevé rendait l'aventure moins banale et plus flatteuse. Ce serait une erreur grossière de se représenter le paysan de l'ancien régime, timide, farouche, obséquieux, redoutant les grands et prenant vis-à-vis d'eux des mines de chien battu; il avait son franc-parler et la richesse ne l'impressionnait guère : n'entrait-il pas au château de son

seigneur comme et quand il voulait? N'était-il pas en rapports constants avec « la dame de l'endroit? » Ne constatait-il pas, à les voir de si près, que ses maîtres étaient sujets à des soucis, à des chagrins, à des peines autres que les siennes propres, mais tout de même pesantes? Aussi, quelle indépendance d'allures et quelle rondeur de manières! Reprenons pour un instant le récit de Mme Cradock, l'Anglaise au précieux *Journal* qui, entrée en France en 1783, non sans méfiance, en sortit, deux ans plus tard, conquise et ravie. Elle suit, en bateau, le canal des Deux-Mers : sa berline et ses gens sont à bord, — car elle voyage luxueusement. Pour attendre l'heure de la marée, le chaland s'arrête devant Rions et l'étrangère met pied à terre : en se promenant aux alentours, elle entre dans une grande ferme qu'elle a prise pour une auberge : « Les braves gens à qui elle appartenait, note-t-elle, nous engagèrent à nous reposer et, avec la plus gracieuse hospitalité, nous offrirent de leur meilleur vin, du bon pain bis, des cerises. La femme nous dit être heureuse de nous savoir Anglais : elle-même nous raconta avoir été une fois à Londres conduire son fils, à son départ pour l'Amérique... Vers huit heures, selon le désir de nos aimables fermiers, nous retournâmes chez eux : on nous reçut dans la salle où nous rencontrâmes les voisins en grand nombre... Ma toilette, — j'avais mon habit d'amazone, — fut l'objet des observations d'une de ces femmes qui me demanda même si je portais en dessous des jupons; je crois réellement qu'elle eût voulu pousser la curiosité jusqu'à me déshabiller afin d'être plus sûre de son fait. Elle me questionna avec détails sur nos voyages... on lui avait assuré que Londres était plus beau que Paris. Je lui répondis de mon mieux ce que je pensais de la France; mon appréciation ravit si bien la vieille dame qu'elle m'embrassa et me dit que certainement je devais être une bien bonne femme... Nos aimables hôtes nous pressèrent de rester chez eux pour la nuit et de reprendre un autre bateau le lendemain; mais nous refusâmes : ils ne voulurent rien accepter; nous donnâmes seulement trois livres à la servante, qui parut très contente (1). »

Quelques jours plus tard, à la Rochelle, M. et Mme Cradock, surpris par la pluie, se réfugient sous un hangar où tra-

(1) *La Vie française*... p. 198 et suiv.

vaille un charpentier : cet homme leur fait « force politesses, mais aussi force questions, » et bientôt leur abri se remplit d'autres curieux : ils firent l'éloge de l'Angleterre, les Anglais répondirent par l'éloge de la France, et « quand la pluie cessa, on se quitta fort satisfaits les uns des autres (1). » A Saint-Herman, la voyageuse cause avec l'hôtelière : elle complimente sur sa toilette la bonne femme qui, enchantée, prend l'Anglaise par le bras et, l'emmenant dans sa chambre, lui montre toute sa garde-robe. « Elle me fit même passer par-dessus mon habit sa robe de noces, assez large pour me servir de redingote. »

Cette fraternisation entre riches et petites gens n'avait pas seulement pour effet de rectifier et d'élargir les idées des uns et des autres ; elle était pour les passants un précieux moyen d'informations : quelle lecture de *Guide* égale une histoire, contée dans le pays même par des narrateurs à l'esprit simple qui la tiennent de leurs aïeux? Histoire fantaisiste, dira t-on. Mieux vaut-elle déformée par la légende qui embellit que par l'esprit de parti qui déshonore? Il n'est du reste pas question, au cours d'un voyage, de recueillir des documents en vue d'une thèse à soutenir; mais seulement de fournir thème à l'imagination, de s'imprégner du caractère des sites et des monuments, de doubler du plaisir de l'esprit celui des yeux : nous ne saurons jamais par les livres ce qu'apprenaient, en causant avec leurs compagnons de voiture ou les piétons rencontrés, les voyageurs à petites journées de ce temps-là, en notre France où tout ce qui rappelait un fait du passé était religieusement conservé. Les citations probantes entraîneraient trop loin ; mais je ne puis m'empêcher de songer à certains passages du journal d'un étudiant, se rendant de Bordeaux à Paris, vers 1792 : il a pris la voiture publique ; il n'arrive dans les villes qu'à la tombée de la nuit, et remonte en diligence à deux heures du matin, et il se plaint d'aller « trop vite, » de ne rien voir. Pourtant, ses voisins de coupé ne laissent pas de le bourrer des traditions du pays : en approchant de Poitiers, par exemple, on lui montre « le poteau qui marque la place où Clovis tua Alaric et les plaines où Jean le Bon fut capturé par les Anglais (2)... » Alaric?... Jean le Bon?... Qui est-ce? Com-

(1) *La Vie française...*, p. 240.

(2) Gaston Maugras. *Journal d'un étudiant* (Edmond Géraud) *pendant la Révolution*, p. 4.

bien de voyageurs de l'express Paris-Bordeaux, en traversant la gare de Poitiers, donnent un souvenir à ces oubliés?

Si, à l'imitation des Compagnons du Tour de France, on allait à pied, la récolte s'enrichissait à chaque pas : les gens de distinction, à la fin de l'ancien régime, n'avaient guère prisé ce moyen primitif de parcourir le monde : sa vogue se dessina seulement dans les premières années du XIXe siècle. Certains émigrés en avaient usé, durant leur exil, plus par économie que par goût et il faut esquisser au moins la silhouette de celui qui peut être, à bon droit, proclamé le premier ancêtre et l'initiateur du Tourisme. C'était un certain chevalier de la Tocnaye, originaire des environs de Nantes ; en 1791, il passa la frontière, comme bien d'autres gentilshommes, s'enrôla dans l'armée de Condé, prit part à la campagne de l'Argonne... Mais, malgré ses bonnes résolutions, la politique l'assommait : il jugeait, en philosophe, que tous ces énergumènes, républicains, prussiens, prolétaires, royalistes, princes, jacobins, autrichiens et gentilshommes étaient bien fous de ne point employer un moyen d'entente plus efficace que l'égorgement réciproque : il résolut de se désintéresser de ces luttes fratricides jusqu'au jour où, le monde ayant retrouvé la raison et repris son assiette, il pourrait, lui, regagner sa gentilhommière pour y vivre et mourir en paix. Il passa la mer, se rendit à Londres et décida d'aller droit devant lui; il était bon marcheur; mais comme il lui déplaisait de porter le sac et qu'il tenait cependant à se ménager la possibilité de se présenter sans affront dans la « bonne société, » il se fit confectionner un habit à six poches : dans l'une il glissa un sac à poudre fait d'un gant de femme; dans l'autre fut placée une paire d'escarpins de bal contenant rasoir, ciseaux, peigne et autres objets de toilette; la troisième poche reçut des bas de soie; la quatrième recéla une culotte d'étoffe légère, grosse comme le poing quand elle était roulée; dans les deux dernières cavités de l'habit l'ingénieux touriste enfouit deux chemises très fines, trois cravates et trois mouchoirs. Le voilà en route : il tient à la main une canne de son invention qui se transforme en épée dans le cas de mauvaise rencontre et, s'il pleut, en parapluie. A-t-il atteint quelque ville? il flâne par les rues, la canne sous le bras et les mains derrière le dos; est-il invité chez quelque particulier d'importance où lui donnent accès sa bonne mine et sa qualité de Français? il se pré-

sente en culotte courte, en bas de soie blancs, l'épée au côté, aussi pimpant que s'il sortait de la plus confortable chaise de poste. Il traverse à pied l'Angleterre, puis l'Écosse, s'arrête à Édimbourg où il prend le loisir d'écrire le récit de ce premier voyage : il cède, moyennant une bonne somme, le manuscrit à un éditeur, traite avec celui-ci pour de prochains volumes qu'il se propose d'écrire, et, bien muni d'argent et de lettres de crédit, repart, passe en Suède, traverse la Dalécarlie, arrive en Laponie ; toujours à pied, avec ses bas de soie en poche et sa houppe à poudre dans un gant de femme ! Il grelotte bien parfois, mais, du moins, il n'entend plus parler de politique : c'est à peine si, tous les six mois, il lit une gazette... Il apprend ainsi, après huit ans de voyages, qu'un certain Bonaparte a enfin mis le holà et que l'Europe est pacifiée. Aussitôt La Tocnaye fait demi-tour et poursuit sa marche, non plus vers le Nord, mais vers sa Bretagne où il parvint après deux ans de route, retrouva intacte sa maison et ne la quitta plus (1).

Sans avoir, bien probablement, entendu parler de cet original, les peintres et les écrivains, dans le bouillonnement du romantisme, l'imitèrent : ces novateurs « découvraient la France » avec ravissement, sac au dos, bâton à la main. Les églises gothiques et les vieilles maisons à façades de bois ou d'ardoises connurent d'étonnantes revanches. En retour, les trois derniers styles de la monarchie tombaient dans le suprême mépris : toute pierre qui ne datait pas, pour le moins, du temps de Henri IV, était déclarée moellon informe : le « rococo » exaspérait les artistes singulièrement chevelus qui ne parlaient que barbacanes, échauguettes, beffrois et gargouilles : Versailles était considéré comme un « jardin de curé » et la délicieuse place de Nancy couramment traitée de « chicorée. » Cela nous valut quelques récits charmants : les *Impressions de Voyage* d'Alexandre Dumas, que publiait la *Revue des Deux Mondes* (2), procuraient des frétillements aux plus sédentaires et les invitaient à la pretentaine. Victor Hugo parcourait la France, en carriole et à pied, passait en Belgique, gagnait Cologne et publiait *le Rhin :* « Il fut, sans doute, écrivait récemment un

(1) *Le chevalier de la Tocnaye et ses promenades dans l'Europe du Nord,* par M. Baldensperger. *Bibliothèque Universelle ou Revue Suisse,* mai 1914.

(2) Voir dans la *Revue*, du 15 février 1833 au 1er avril 1836, les articles d'Alexandre Dumas sur Jacques Balmat, la Mer de Glace, le pont du Diable, Gabriel Payot, etc.

critique, l'un des derniers voyageurs intelligents parce qu'il eut la chance d'arriver encore, mais très juste, avant les chemins de fer : le moins de cicérones possible, des visites de monuments et des excursions solitaires, en interrogeant et examinant les gens du pays, en revivant l'histoire qui s'est passée là ou a pu s'y passer... (1) » Une ère de renouveau semblait naître; les routes de France allaient connaître une prospérité et bénéficier d'un engouement sans précédent en leur histoire... Eh! non : c'était l'heure fatidique marquée pour leur ruine.

On a conté bien souvent la résistance que certains hommes éminents opposèrent à l'envahissement des voies ferrées, soit qu'ils exprimassent leur conviction, soit qu'ils fussent gros actionnaires des Messageries Lafitte et Caillard. Ce qu'on sait moins, c'est l'accueil fait par le public au nouveau genre de locomotion : il faudrait relire les pages ajoutées en appendice par les éditeurs à l'*Histoire de Paris*, de Dulaure, vers l'époque où était inauguré le chemin de fer du Pecq : elles reflètent l'opinion des partisans résolus du progrès, bourgeois utilitaires et vaniteux de leur époque. La première locomotive, grêle chaudière mobile, si ridicule d'aspect avec son haut tuyau de tôle et ses maigres roues, est décrite comme un monstre puissant, roulant avec un bruit terrible, vomissant la fumée et la flamme; et le tunnel des Batignolles dépasse en hardiesse tous les ouvrages fameux laissés par les Romains. Il était entendu que la nouvelle invention allait supprimer les frontières, rendre la guerre impossible et amener la fraternité universelle. Les poètes et les artistes la déclaraient, au contraire, « ridicule et inutile » et se lamentaient d'assister à l'agonie des vieilles choses. Alphonse Karr plaida hardiment la cause des diligences condamnées à mourir : il prononça l'oraison funèbre du plaisir aboli du voyage. La satire, qui date de 1844, est piquante; il l'avait intitulée : *de Paris à Rouen par le chemin de fer, impressions de voyage*. D'abord, c'est le départ dans le coupé de la voiture des Messageries : il convient, en effet, de rappeler que, à cette époque, pour voyager en chemin de fer, on prenait la diligence aux bureaux de la rue Notre-Dame-des-Victoires : elle vous portait à la gare Saint-Lazare; là, soulevée avec ses occupants, au moyen d'une grue, la caisse était placée et fixée à

(1) *Les sources de V. Hugo et le Zeppelin humanitaire*, par Louis Arnould correspondant de l'Institut. Le *Correspondant*, 25 juin 1918.

l'aide de chaînes sur un wagon plat; le conducteur restait perché sur son siège, comme s'il eût eu encore des postillons à surveiller. Les chevaux et les roues s'en retournaient honteusement à l'écurie et sous la remise.

« D'affreux sifflements, des bruits étranges et épouvantables se font entendre : on part. Quel plaisir de voir un nouveau pays, de traverser les bois et les campagnes vertes, de reconnaître les villes et les hameaux semés sur la route, les uns rappelant des souvenirs historiques, les autres faisant rêver la solitude et la paix! » Le voyageur s'est muni d'un *Guide* pour ne rien laisser passer inaperçu : « Les Batignolles, d'abord. Voyons les Batignolles... Malheureusement nous passons dessous, cent vingt pieds plus bas que le pavé... Ah! voici la lumière : l'itinéraire annonce que l'on approche de Maisons, « village assis sur un coteau pittoresque. » Karr se penche, désireux de contempler le coteau pittoresque : il ne voit que la rotonde d'une autre diligence Lafitte et Caillard, attachée à une toise devant celle où il se trouve emprisonné lui-même et qui est tout son horizon. Au moment où on arrête à la station de Maisons, une voix lamentable sort de la rotonde et appelle le conducteur. Le conducteur n'entend pas et la machine se remet en marche. Un peu plus loin, on ne voit pas Poissy, mais à cette gare la voix de la rotonde a été déchirante : un grand homme sec auquel appartient cette voix a passé la tête par la portière, ce qui a un peu varié l'horizon ; le conducteur n'a pas paru et la voiture roule maintenant vers Triel. « La situation de Triel et de Verneuil est des plus agréables, affirme le *Guide* : l'église élégante au sommet du coteau, ornée de beaux vitraux, possède un admirable tableau... » Karr s'agite : il n'aperçoit ni Verneuil, ni Triel, mais seulement la rotonde de la diligence; à droite, un hangar peint en gris, à gauche un gamin qui graisse les roues. La tête du monsieur sort violemment : « Ouvrez-moi, je veux descendre! » Un coup de sifflet. Le train glisse sur les rails. — Station de Meulan... En face, la diligence : à droite, un hangar gris; à gauche, un tas de cailloux. La tête irritée sort : « Conducteur!... » Le sifflet répond seul. — Mantes, « bâtie sur le bord de la Seine, au milieu de sites variés et des plus belles promenades. » Rien que la diligence, toujours. L'homme qui l'habite réussit enfin à ouvrir sa portière, mais, au moment où elle cède à ses efforts, la

voiture se remet en route pour Rolleboise, « village escarpé où vous trouverez une ruine célèbre, et à Rosny un magnifique château... » Non seulement, on ne distingue pas la ruine ni le château, mois on perd même l'aspect de la diligence parce que, pendant trois quarts de lieue, — la plus belle partie du trajet, au dire de l'*Indicateur*, — le convoi roule sous terre. A la gare suivante, l'homme de la rotonde descend sur le marchepied ; mais un cantonnier lui adresse des signes menaçants et l'oblige à rentrer au plus vite dans sa cage. Avant d'arriver à Vernon, qu'on ne voit pas, on ne voit pas non plus la Roche-Guyon. — Station de Gaillon : nouvelle tentative de l'homme de la rotonde; il s'avance sur le marchepied et appelle; le conducteur l'entend, descend avec empressement de son siège élevé, repousse le malheureux dans sa geôle dont il referme violemment la porte, et remonte sans écouter ses gémissements... — Rouen, enfin! La voiture est de nouveau saisie par un treuil, enlevée et replacée sur les roues; Karr retrouve des chevaux avec bonheur; il établit le bilan de ses impressions : il a vu des talus de terre jaune, un tas de pierres, un tas de charbon, quelques hangars peints en gris, et l'homme de la rotonde qui, au reste, depuis Tourville, n'a plus paru, s'étant résigné ou ayant pris un parti désespéré... Et l'auteur des *Guêpes* conclut : « en chemin de fer on va, on ne voyage pas (1). »

On juge bien que des protestations de ce genre demeurèrent absolument inaperçues. Qui aurait écouté, dans le grand tumulte des spéculations suscitées en foule par l'établissement des voies ferrées, le cri d'un artiste se lamentant qu'on le privât de la contemplation du paysage ou de la visite d'une vieille église? On n'entendait même pas la plainte lointaine exhalée par tant de bourgades et de villages de France que leur route royale faisait opulents et qui présageaient l'arrêt de mort. Les voyageurs riches disparurent les premiers; un jour, la diligence ne passa plus; puis les rouliers devinrent rares; les piétons eux-mêmes firent défaut. A l'auberge naguère fourmillante, la broche cessa de tourner; dans l'âtre, pour la première fois depuis des centaines d'années, le grand feu de bois s'éteignit; la ménagère, du seuil de sa porte, considérait le chemin désert à perte de vue et suivait, d'un regard désespéré,

(1) *Les Guêpes*, février 1844.

un petit flocon de fumée passant dans la campagne, loin, vite, entraînant vers les grandes villes des cohues entassées. Pauvres hôtelleries de France, si plantureuses et si accueillantes !

Le monde où vous viviez s'est arrangé sans vous...

et si vous n'avez plus sur vos dressoirs que des litres d'alcools meurtriers destinés aux assoiffés de passage, c'est que vous ont abandonnées ceux qui dégustaient vos bons vins et pour qui rôtissaient vos poulardes.

Comment conclure ces songeries sans cohésion à travers des aspects d'autrefois, sans prétention non plus à l'apologie, sans velléité de dénigrement? Ou, pour dire mieux, pourquoi conclure? Un sage enseignait que « la meilleure preuve de respect qu'on puisse donner à l'intelligence du lecteur est de lui laisser quelque chose à imaginer. » Ce lecteur ne supposera point, j'en ai confiance, qu'on préconise ici le retour aux coucous ni aux carabas, ni qu'on a entrepris une croisade aussi téméraire qu'intempestive contre les modernes moyens de locomotion. J'espère aussi qu'un vague regret naîtra en son esprit à l'évocation des âges reculés, où l'on voyageait libre de contraintes sur la route de son choix, à l'heure qui plaisait, s'arrêtant à sa guise et flânant suivant son caprice. Je souhaite qu'il n'infère pas de ces esquisses incomplètes que rien n'est bien à l'époque actuelle; mais je désirerais qu'il reconnût que tout n'était point mal au temps de nos pères. Ceux-ci chérissaient la France un peu moins que nous peut-être, car elle ne leur procurait que des joies tranquilles et des émotions sans secousses, et notre amour s'est singulièrement accru de toutes les convulsions dont elle a souffert, de tous les périls dont elle a triomphé depuis plus d'un siècle : ils jouissaient d'elle plus que nous pourtant, parce qu'ils la connaissaient mieux et savaient prendre le temps et se donner la joie de découvrir en elle des charmes qui nous sont ignorés.

Le jour ne viendra-t-il point où nous aurons le loisir de les imiter en cela? Après la victoire, notre pays dont les plaies longtemps saignantes attireront, des points les plus lointains de la terre civilisée, les pèlerins désireux de rendre hommage à cette France dont le nom est, depuis quatre ans, sur les lèvres et au

cœur de tout homme épris de justice, peut conquérir pacifiquement le monde rien que par la grâce accueillante et l'hospitalière courtoisie auxquelles il a dû jadis la réputation d'être le paradis des amoureux de la route. Dans un manifeste récent dont il importe de se pénétrer, M. Ballif, président du Touring-club, exposait comment, en quelques années, sans rançonner nos visiteurs, ce qui serait le plus sûr moyen de les mettre en fuite, nous pouvons récupérer les milliards jetés par centaines au creuset dévorant de l'horrible guerre (1). Ce point de vue économique est, certes, à considérer; mais un résultat beaucoup plus important doit être atteint : c'est de faire aimer notre France lorsqu'on la connaîtra de près, autant que de loin on l'admire aujourd'hui. Et pour cela, il lui suffira d'être elle-même. Qu'elle ne néglige rien des apports constants du progrès, mais qu'elle ne renie pas ses séculaires traditions; qu'elle se garde de son penchant à l'imitation, elle n'y réussit guère, et ce n'est pas se rajeunir que se maquiller; qu'elle ne s'engoue plus de l'exotisme, des Palaces cosmopolites, du personnel hôtelier austro-boche dont la voilà débarrassée; elle n'a qu'à reprendre son honnête tournure avenante pour charmer et pour recouvrer sa suprématie. Qu'elle redoute surtout, s'efforçant de tirer des événements une leçon qui serait plus néfaste que profitable, de se modeler sur certaine organisation trop vantée, sur une « culture », dont il est à craindre qu'elle trouve encore chez nous des prôneurs, bien qu'elle n'ait porté comme fruits que désastres, cruautés et retour à la barbarie. Pour finir sur un mot de celui qui, parmi tous les voyageurs passés, se montra le plus pénétrant et le plus perspicace, n'oublions pas que Sterne écrivait, revenant de flâner chez nous : « Je suis d'avis que le plus sage est de prendre sur soi de vivre content, sans science étrangère ni progrès étranger, spécialement dans un pays n'ayant absolument besoin ni de l'un ni de l'autre. »

G. Lenotre.

(1) *Lectures pour tous*, 1er juillet 1918.

L'AVENIR DES PETITS ÉTATS[1]

VI

COMMENT GARANTIR LEUR INDÉPENDANCE

I

Il faut vaincre l'Allemagne avant de parler de la paix. Cette nécessité apparaît inéluctable à qui s'est donné la peine de noter le crescendo des ambitions germaniques depuis l'écroulement de la Russie. Par le mot vaincre, j'entends qu'il faut non seulement mettre l'Allemagne dans l'impossibilité de continuer la lutte, mais la contraindre à reviser les traités qu'elle a arrachés à la lâcheté des révolutionnaires russes, à l'impuissance de la Roumanie et à la faiblesse des nouvelles venues dans la famille européenne, l'Ukraine et la Finlande. Cela même ne suffirait pas. Hypnotisés par l'exemple de Napoléon, leur grand modèle, généraux et hommes d'État prussiens prétendent border l'empire des Hohenzollern, comme il avait fait le sien, d'une ceinture de royaumes feudataires et de principautés vassales. Courlande, Livonie, Lithuanie, Pologne, formeraient des fiefs à distribuer aux cadets de la famille impériale et aux princes bien en cour à Berlin. Si on laissait construire ces contreforts de la puissance allemande, on lui abandonnerait des réserves de matériel humain et des champs d'exploitation économique, qui la rendraient plus tard maîtresse des destinées du monde.

Les petits États sont intéressés au premier chef à la défaite

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 janvier, 15 mars, 15 avril et 1er juillet.

de l'Allemagne et à la création d'un nouvel ordre européen. Il en est pourtant à qui le sort de la Belgique n'avait pas suffi à dessiller les yeux. Le sentiment populaire, doué en général d'une perspicacité instinctive, ne s'y est pas trompé; il sympathise presque partout avec les Alliés. Mais certaines cours subissent l'influence de leur parenté avec des familles régnantes de l'Allemagne et il est des pays où les hautes classes continuent d'afficher leurs préférences germaniques. C'est à se demander si des hommes politiques à courte vue, des diplomates à la conscience légère, croyant encore aujourd'hui au dogme de l'invincibilité de l'armée allemande, ne pensent pas que l'hégémonie impériale, librement acceptée, serait plus avantageuse et moins périlleuse à leur pays qu'une hostilité inutile. Il y aurait sans doute avec elle des accommodements qui rendraient la sujétion très tolérable.

Extraordinaire erreur de jugement! Le réveil serait cruel. L'Allemagne a toujours méprisé les petits États; elle les tient pour des parasites, vivant aux dépens des grandes Puissances et par le seul effet de leur tolérance. La paix allemande, comme la paix romaine, pèserait plus lourdement sur l'Europe soumise, à mesure que grandiraient les appétits de domination et de lucre du peuple-roi. L'organisation allemande, si vantée, ne serait que l'exploitation sur une immense échelle des nations pressurées. L'exemple des provinces russes et de la Roumanie est là pour nous éclairer et nous faire frémir. L'acheminement de la pieuvre germanique le long de la Baltique présage l'étouffement de l'indépendance scandinave. La domestication des Roumains, des Bulgares et des Turcs signifie l'asservissement des Balkans sous un joug plus savant et plus âpre que ne le fut jamais le despotisme des Sultans. Le dépècement de la Russie a déchiré toutes les illusions et tous les voiles. Le traité de Brest-Litovsk, à peine signé, est violé; il n'a pas arrêté, il a facilité l'invasion ennemie. La rapacité des Hohenzollern nous apparaît aujourd'hui dans toute sa nudité, sans modération et sans pitié. Si elle devait triompher, l'Europe cesserait d'être habitable, et pour échapper à l'administration allemande, l'exode des Européens vers les libres pays d'outre-mer ressemblerait à la fuite des malheureux habitants des régions envahies devant les bandes du Kaiser (1).

(1) Cf. *L'Europe dévastée*, par le Dr Muehlon

Comment est-il encore parmi nous de braves gens qui regrettent qu'on n'ait pas écouté les sirènes de Vienne et de Berlin? En se rendant à Brest-Litovsk, les candides maximalistes croyaient aller au-devant d'une paix sans annexions ni indemnités, respectant le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Mais, à côté des diplomates mielleux, des Kühlmann et des Czernin, se tenait un général prussien qui avait une autre paix dans sa poche et qui l'a jetée sur la table avec le poids de son épée. Pareille comédie se serait jouée sans nul doute à nos dépens, si nous avions été assez fous pour nous asseoir à une conférence, sans connaître les prétentions de l'état-major allemand.

Comment le Saint-Père a-t-il pu espérer que la paix de conciliation, dont il s'était fait l'auguste inspirateur, serait exécutée loyalement par les Empires centraux? Acceptée du bout des lèvres à Berlin et à Vienne, elle se serait métamorphosée en paix de spoliation par un habile escamotage. A la demande du Souverain Pontife les aviateurs britanniques ont épargné la ville de Cologne pendant la solennité de la Fête-Dieu, tandis que les canons allemands bombardaient la région parisienne et meurtrissaient une de ses églises. L'éclatement sournois de leurs obus illustre la mauvaise foi de nos ennemis.

Comment enfin les petits États non belligérants, heureux autrefois de vivre sous leurs institutions libérales, peuvent-ils sans trembler envisager l'avenir, s'ils contemplent le spectacle édifiant de la Russie, livrée à l'avidité germanique? Tout leur espoir n'est-il pas, comme le nôtre, dans la résistance des Alliés, dernier rempart de la liberté du monde?

II

Il faut donc tenir, tenir plus ferme que jamais. C'est le mot d'ordre, que fait passer de bouche en bouche la voix même de la patrie, qu'elle soit française ou belge, britannique ou italienne. C'est l'exhortation que nous crie par-dessus la rumeur de l'Océan une autre voix vibrante, avec l'annonce de l'arrivée en masse de nos frères américains. Nous savons déjà quel stimulant et quel soutien leur vigoureuse jeunesse apporte à la vaillance de nos soldats. Le courage des civils ne sera-t-il pas au niveau de celui des poilus? Le danger troublerait-il davan-

tage ceux qui ne le regardent pas en face, alors qu'il ne fait pas sourciller ceux qui le bravent tous les jours pour le salut commun?

Mais franchissons le temps qui nous reste à vivre dans l'attente et dans la fièvre. Anticipons sur le dénouement. Voici la paix signée, la paix de la justice satisfaite et du droit victorieux. Que faudra-t-il faire pour en assurer la conservation? Le problème de la sécurité du monde ne peut être résolu par des engagements, si solennels soient-ils et imprimés sur parchemin. Quelles précautions prendra-on pour rendre ce traité plus inviolable que les autres, posséder une paix permanente, changer un mot sonore en une durable réalité?

Abandonner une pareille tâche au futur Congrès et s'en remettre aveuglément à lui du soin de consolider l'avenir, ce serait faire trop confiance aux négociateurs qui auront pour mission de clore l'état de guerre et de résoudre la multitude de contestations qu'il a engendrée. Sans doute déclineraient-ils eux-mêmes une si lourde responsabilité. Le champ des discussions sera si ardu et si vaste qu'ils s'effraieraient d'y voir introduire par surcroît la question des garanties d'une paix indestructible.

Je ne veux pas dire par là que ces plénipotentiaires ne devront pas puiser dans l'arsenal des moyens coercitifs, militaires, politiques, et par-dessus tout économiques, dont disposeront les Alliés, des sanctions efficaces pour assurer l'exécution intégrale du traité de paix. Nous autres Belges, en particulier, nous attendons d'eux qu'ils sachent brider les convoitises de l'Allemagne et rejeter le germanisme hors de nos frontières, après lui avoir fait payer tous ses dégâts. Mais ces moyens n'auront qu'un temps; leur application ne sera pas illimitée, et c'est l'avenir, je le répète, qu'il s'agit de sauvegarder. La sécurité de la Belgique ne peut être séparée de celle des autres États, sur lesquels planerait la menace, plus ou moins éloignée, d'une revanche allemande. Elle dépendra toujours du maintien de la paix générale.

La solution du problème est toute trouvée, me dit-on; c'est l'organisation d'une Société des Nations.

Telle qu'on se l'imagine sous une forme concrète, à travers la brume des conceptions idéalistes, qu'échafaudent des hommes d'État et des écrivains, elle prendrait la figure d'une associa-

tion universelle des peuples, belligérants ou neutres. Elle accueillerait dans son sein l'Allemagne, purifiée du militarisme prussien. On introduirait le loup dans la bergerie, après avoir pris la précaution de lui arracher les dents.

La Société des Nations aurait sa gendarmerie, capable de protéger les faibles contre les fantaisies des forts et qui veillerait sur l'indépendance ou l'autonomie des nationalités. Une cour suprême d'arbitrage serait créée, sorte de tribunal des Amphictyons, faisant comparaître à sa barre les perturbateurs du repos public et tranchant les différends pour les empêcher de dégénérer en conflits. Un code du droit des gens verrait le jour, élaboré par d'experts jurisconsultes et plus rigide que les conventions de la Haye, en vue de régler les devoirs réciproques des nations, ainsi que la procédure de l'arbitrage obligatoire.

Comme mesure de sûreté indispensable, la Société des Nations imposerait à ses membres un désarmement général. Mais un État complètement désarmé se peut-il concevoir? Comment maintenir la tranquillité publique sans une force suffisante, quel que soit le nom rassurant dont on la pare? Le désarmement se transformerait fatalement en limitation ou en réduction des armements comme du nombre des soldats. Voyez-vous un moyen équitable et pratique d'en établir le calcul, si ce n'est d'après le chiffre de la population de chaque État? Une réduction proportionnelle sur cette base donnerait une incontestable supériorité numérique aux Empires centraux qui, en 1914, possédaient déjà une masse de 120 millions d'habitants, et même à l'Allemagne seule qui en avait près de 70. De là une tentation irrésistible pour elle, si le vieux levain batailleur et les appétits de domination persistent au fond de l'âme allemande, de se jeter à l'improviste sur des voisins trop confiants. La police internationale interviendrait aussitôt, me direz-vous ; mais serait-elle assez nombreuse, assez forte, pour prendre au collet et mettre à la raison le géant germanique?

Une Société des Nations ne paraîtrait pas viable, sans une conversion sincère de nos ennemis à la religion de la paix. Il faudrait que l'Allemagne renversât elle-même l'autel où elle a sacrifié depuis cinquante ans ; qu'elle reniât le culte de la guerre, qu'ont célébré à l'envi ses princes, ses hommes d'État, ses historiens civils et militaires. Pour se résigner à cette apos-

tasie éclatante, elle devrait se sentir irrémédiablement vaincue, perdre toute sa foi dans la mission de civilisation par le glaive, que lui assigne l'orgueil de ses penseurs et de ses écrivains.

Le gouvernement impérial n'a eu garde, en attendant, de repousser *a priori* l'idée de la Société des Nations. Il l'a recueillie avec componction de la bouche pacificatrice du Saint-Père. Mais il la comprend à sa manière, qui est la manière pangermaniste : un agglomérat d'États, dont l'Allemagne prendrait la direction politique, un troupeau de peuples vivant et broutant sous le bâton de leur maître allemand, un immense syndicat industriel, où le comité de Berlin réglerait la distribution des matières premières, les conditions du travail et le nombre des produits à fabriquer, une énorme société de commerce qui trafiquerait sous le contrôle des fortes têtes germaniques. La raison sociale, Société des Nations, n'aurait que la valeur d'une étiquette, mise là pour ménager les amours-propres nationaux; le nom véritable serait *Deutsches Reich.*

Loin de moi la pensée de vouloir écarter un concept aussi généreux que celui de la Société des Nations des réalisations consolantes, après lesquelles soupire ardemment l'esprit humain. Mais laissons à cet idéal le temps de prendre figure, de s'humaniser, de s'adapter aux conditions d'existence des nouvelles générations. Le règne de la paix universelle exigera une préparation assidue ; il doit être précédé d'un apaisement progressif dans une atmosphère dégagée des gaz empoisonnés, des vengeances et des haines, qu'a allumés la guerre.

On nous dépeint cette guerre comme une sorte de perturbation sismique, comme un bouleversement général de notre planète, après quoi on construira une nouvelle humanité. C'est bientôt dit. On néglige seulement d'indiquer les matériaux de cette reconstruction nécessaire. La réalité sera peut-être tout autre, et l'Europe de demain, encore que très différente de l'Europe d'hier, lui ressemblera par plus d'un trait. Ne négligeons pas le calcul des probabilités pour nous perdre dans les nuages. Ce serait, à mon humble avis, compromettre l'avenir que de répudier les enseignements du passé. Une révolution trop brusque dans les méthodes préventives, qui furent employées jadis, après des crises moindres que celle que nous subissons, et le mépris des précautions les plus sages, exposeraient nos enfants à de funestes aventures.

III

Où prenez-vous alors les garanties de la paix? Sous quel abri tutélaire les petits États seront-ils certains de vivre, d'apporter leur contribution intéressante au développement de la civilisation, de se montrer, comme par le passé, des membres utiles et actifs de la famille européenne?

C'est en dehors de l'Allemagne qu'il convient de chercher ces garanties, comme une sauvegarde contre une reprise de sa politique impérialiste. Cette exclusion se justifie, lorsqu'on se rend compte de l'état mental actuel du peuple allemand et de ce qu'il sera au lendemain d'une guerre qui aura trahi ses espérances. Les révélations quotidiennes de ses porte-parole ordinaires, hommes politiques, professeurs, journalistes, nous fournissent à son sujet les éléments d'une rigoureuse analyse. Il n'a qu'à s'en prendre à eux de l'image morale que nous nous faisons de lui.

J'ai cru et je crois encore que la masse de la nation, — ouvriers des villes et travailleurs des champs, — se serait fort bien passée d'une guerre. La prospérité et le bien-être croissaient à vue d'œil par tout l'Empire; la preuve en est dans l'absence des grèves, qui auraient éclaté malgré les efforts des chefs socialistes, si la main-d'œuvre avait été moins recherchée, les vivres moins abondants et les salaires moins rémunérateurs. Mais l'Allemand est crédule et moutonnier; il a ajouté foi, comme un enfant, aux mensonges de l'autorité, qui lui montraient la patrie attaquée, le territoire assailli, l'existence nationale menacée par la coalition du tsarisme et du jacobinisme. Il s'est rué avec enthousiasme à la défense de ses foyers.

Les premiers chocs ont été des victoires. Le peuple allemand, obéissant à des instincts ataviques, a pris goût alors à la lutte sanglante, qui en même temps tournait à l'opération fructueuse. Le pillage des richesses de l'ennemi ferait affluer chez lui un butin, dont le moindre artisan aurait sa part. La ruine des industries étrangères laisserait le champ libre à l'industrie allemande. C'était l'époque où le député Erzberger, ébloui comme les autres par les profits de l'entreprise, réclamait l'annexion de la Belgique, avant de devenir le missionnaire assagi d'une paix de compromis. Tout le monde mentait

de plus belle aux oreilles du Michel allemand, qui ne demandait qu'à tout croire, depuis l'Empereur jusqu'au dernier des folliculaires. Ne fallait-il pas justifier les crimes de la soldatesque, ennoblir les exploits funèbres des sous-marins et représenter les conquêtes comme une nécessité de la défense de l'empire ?

Ce bon peuple, — à de rares exceptions près, — a donc été et est encore aujourd'hui de corps et d'âme avec son seigneur et ses chefs militaires. Comme la meute haletante d'une chasse infernale, le ventre creux, surmontant les privations et les souffrances, il a poursuivi le triomphe certain, qu'on ne cessait de lui montrer. La Russie abattue a été sa première proie à dévorer. Malgré le sang qui coule de ses blessures, il est retourné furieusement à l'assaut du front occidental, pour capturer enfin la victoire, dont les ailes frémissantes échappent chaque fois aux mains prêtes à les saisir.

Pouvons-nous espérer que le peuple allemand, dégoûté des mensonges, dont on le nourrit à défaut de viande et de pain, en aura bientôt assez des tueries où on le jette sans compter? Fera-t-il entendre à ses maîtres le grondement de la bête qui se révolte? Saura-t-il, en montrant les dents, les contraindre à l'épargner? Si la presse ennemie n'était pas bâillonnée par l'état de siège, quelques voix audacieuses parviendraient peut-être à persuader à la victime de se refuser au sacrifice. Mais nous n'en sommes pas là. Les précautions sont trop bien prises, la discipline trop puissante, pour que l'ordre de cesser le feu soit donné, avant que le haut commandement ait désespéré de la victoire. Je ne vois que le supplice de la faim qui puisse faire tomber les armes des mains de ce peuple fanatisé. Lui seul vient à bout de toutes les résistances.

Et ensuite qu'adviendra-t-il, si tant d'efforts, de vies et de milliards ont été prodigués en vain?

Pour peu qu'on ait étudié la psychologie de nos ennemis, on ne gardera aucune illusion. Les Allemands, y compris les plus intelligents, nous en voudront longtemps du mal qu'ils nous ont fait et du mal qu'ils n'ont pu nous faire. L'orgueil teuton est incapable de repentir. Le regret des conquêtes manquées hantera l'esprit des jeunes générations. Les calomnies et les fables, répandues sans relâche sur l'origine et la légitimité de la grande guerre, continueront de retentir, comme un écho

prolongé, dans les écrits des historiens et les dissertations des philosophes. L'envie et la haine sont les fruits vénéneux, que l'ambition des Hohenzollern aura semés sur le sol de la Germanie et dont tout bon Allemand pendant des années voudra se repaître. L'Allemagne de la paix demeurera obstinément hostile à ses rivales, comme le fut l'Allemagne d'avant la guerre.

Qu'on ne fonde pas trop d'espoir sur une révolution qui renverserait tout à coup l'autocratie et faciliterait la réconciliation de la nation avec les États de l'Entente. Les républicains d'outre-Rhin, réfugiés en Suisse, nous avertissent que nous nourririons là une dangereuse utopie. L'Allemand, façonné dès l'école à l'obéissance passive, attaché par tradition à la formule monarchique, est d'autant moins capable de s'insurger que toute la force militaire est concentrée dans les mains impériales. L'armée, — il le sait bien, — aurait vite balayé l'émeute, comme elle balaie aujourd'hui toute manifestation contre le pain rare et la vie chère.

Que faites-vous donc du socialisme? me dira-t-on. Il profitera des rancunes, des déceptions et des deuils, légués par la guerre. Rien de plus probable. Mais où cela le mènera-t-il? La doctrine socialiste, native de l'Allemagne, y était devenue surtout un article d'exportation. Ce produit national ne se consommait dans le pays que sous une forme singulièrement mitigée. On l'écoulait à l'état brut au dehors avec la marchandise à bon marché. Il servait à étendre l'influence du germanisme sur les travailleurs du monde entier. Il a été un élément d'infiltration et de propagande plus actif que les livres ou les produits industriels.

Lorsque la guerre de l'Empereur, la guerre « fraîche et joyeuse, » a été proclamée, les chefs de la social-démocratie, un seul excepté, ont reçu instantanément le baptême de l'impérialisme, néophytes ardents du culte de la force, partisans résolus des conquêtes, qui leur apparaissaient faciles et certaines. Ils sont allés, à l'instigation du Chancelier, prêcher la bonne parole chez les neutres. La lutte prenant un caractère plus âpre qu'ils ne l'avaient pensé, ils se sont efforcés, au moyen de l'Internationale, où ils régnaient autrefois, de séduire les socialistes étrangers, leurs disciples d'hier, par l'appât d'une paix sans annexions ni indemnités, qui ne cachait qu'une paix allemande. On les a mal payés à Berlin de leur servilité et de leurs peines.

On les a leurrés de promesses libérales auxquelles les militaires et les hobereaux prussiens ont opposé sèchement leur veto. Ils sont, à l'heure qu'il est, déçus, aigris, mais sans autorité. Leurs divisions augmentent leur faiblesse; leur soumission à l'autorité impériale a énervé leur force de résistance et leur puissance d'opposition; leur complicité avec le pouvoir les a rendus presque inoffensifs. Vraiment si c'est sur eux qu'on compte pour changer la mentalité allemande, un pareil miracle ne trouverait aujourd'hui que des incrédules.

Il y a bien quelques écrivains et non des moindres, le professeur Hans Delbrück et Maximilien Harden entre autres, qui prophétisent des temps nouveaux en Germanie. Le professeur annonce que les promesses des Hohenzollern devront être tenues, comme l'ont été, — tant bien que mal, — celles des princes confédérés, qui s'engagèrent en 1813 à donner des constitutions à leurs sujets, afin de les enrôler dans la lutte suprême contre Napoléon. Mais que nous importe que le suffrage universel soit octroyé à la Prusse sans les garanties du régime parlementaire? Aurait-il le pouvoir de retourner des esprits, pervertis par l'enseignement enflammé des écoles et des universités? N'allons pas nous illusionner, en vrais Latins que nous sommes, sur la vertu d'un mot ni sur l'énergie d'un corps de représentants aux prises avec l'autocratie la plus formidable qui ait surgi à l'époque moderne, parce qu'elle puise sa force dans une organisation militaire sans égale en aucun siècle.

Le temps est un grand maître. Il peut libérer et rendre à la raison les cervelles allemandes. Mais on commettrait une grave erreur en essayant de précipiter son action. Le président Wilson, dans un de ses manifestes, a séparé la dynastie des Hohenzollern du peuple lui-même; il rejette sur la première l'odieuse responsabilité de l'agression. L'histoire ratifiera sans doute cette opinion, en associant dans son verdict la caste militaire et la légion des intellectuels au souverain, lequel, — les événements l'ont démontré, — leur a servi volontairement d'instrument. Mais cessons d'instiguer les Allemands contre la maison impériale et le militarisme qui les oppressent. Ils nous répondraient comme la femme de Sganarelle, qu'il leur plaît d'être battus. Il n'y a pas de meilleur moyen de grandir l'Empereur aux yeux de ses sujets et d'affermir leur foi opiniâtre dans leurs institutions militaires, que de les vouloir démolir. Laissons le

Teuton accomplir cette besogne tout seul. Si l'heure du crépuscule de ses dieux doit sonner plus tard, ne nous mêlons pas de l'avancer : nous ne ferions que la retarder indéfiniment.

IV

Pendant la guerre, qu'ils ont entreprise ensemble pour des buts inavouables, les Empires centraux se hâtent de transformer de fond en comble leur alliance. Au point de vue prussien, la pensée la plus prévoyante de la politique bismarckienne avait été à coup sûr la mansuétude témoignée au vaincu de Sadowa, victoire remportée par le ministre sur la vanité militaire de son maître qui voulait entrer à Vienne en triomphateur. L'alliance de l'Allemagne impériale avec le dualisme austro-hongrois en fut le produit amer et gros de dangers pour l'Europe.

Malgré le secours de l'armée allemande, si la Russie avait tenu bon jusqu'au bout, la monarchie des Habsbourg aurait été la première à implorer la paix. Lézardé par la pression russe, l'antique édifice se serait écroulé. Tous ses matériaux slaves venant à se désagréger, ses deux piliers, autrichien et magyar, auraient faibli à leur tour. Épuisement accompagné de crises internes, préludes elles-mêmes d'une dislocation générale.

On comprend mieux aujourd'hui, en se reportant au moment critique où elle fut écrite, le sentiment qui a dicté à l'empereur Charles sa lettre imprudente au prince Sixte de Bourbon. Que son cœur se soit soulevé de dégoût et d'horreur, lorsqu'il est monté sur le trône de ses ancêtres à travers une mare de sang, cela n'aurait après tout rien que de naturel chez un jeune prince qui était irresponsable de la guerre. Mais la crainte de la Russie, l'incertitude du dénouement, si la lutte se prolongeait, la fermentation menaçante de la Bohême et de la Croatie, ont été sans doute les principaux mobiles qui l'ont poussé à se tourner vers la France, en lui promettant beaucoup plus qu'il ne pouvait tenir. La prompte volte-face de la révolution russe vers le pacifisme impatient de Kerensky lui aura fait regretter la hâte de sa démarche, restée d'abord ignorée. L'avènement du maximalisme et son exploitation à outrance par les Austro-Allemands ont non seulement délivré Charles Ier de ses angoisses, mais ouvert un champ nouveau aux

espérances balkaniques et polonaises, que les Habsbourg se transmettent l'un à l'autre, comme un héritage dynastique.

Une des conséquences logiques de la complicité des Empires centraux dans les stipulations de Brest-Litovsk et de Bucarest, de leur égale avidité dans les curées russe et roumaine, est le resserrement de leur union, qui va devenir à la fois politique, militaire et économique. Peut-être cet événement ne serait-il pas survenu aussi vite, si l'on était resté à Berlin dans l'ignorance du rapprochement personnel, esquissé en secret par le « brillant second » de Vienne du côté de l'Entente. Mais la défiance qu'on avait déjà de la docilité du jeune Habsbourg et de la diplomatie à double jeu de son ministre Czernin, aurait de toutes façons rendu inévitable, pour s'assurer de leur fidélité, la signature d'un pacte plus étroit. Ce que sera cette fusion austro-allemande, il est aisé de se le figurer, d'après les commentaires complaisants de nos ennemis : une grande caserne, une usine unique, une seule école, où seront enseignées les méthodes de guerre et de travail de Berlin.

Voici donc l'Autriche, traînant après elle la Hongrie, réintégrée dans la fédération germanique, d'où elle était sortie par la grande porte il y a plus d'un demi-siècle, à la suite d'une guerre malheureuse, mais honorable. Elle y rentre aujourd'hui par une porte basse, non en égale et la tête haute, mais réduite au rôle de cliente et de protégée, presque au métier de servante du maître qui y règne.

C'est là un fait d'une importance et d'une portée très graves, dont nous sommes obligés de tenir compte à la veille d'une reconstruction de l'Europe. Le bloc des Empires centraux ne pourrait être dissous que par la force, après un écrasement total de nos ennemis. Même une décomposition de l'Autriche n'aurait pas un résultat aussi complet. Si les Polonais, les Tchéco-Slovaques et les Yougo-Slaves parviennent à se constituer en nations indépendantes, comme le souhaitent ardemment tous les amis de ces nobles opprimés, les Autrichiens en profiteront pour se rattacher à l'Allemagne. Personne n'ignore la fascination qu'exerce sur eux l'unité allemande ; elle n'était combattue que par leur fidélité héréditaire à leurs vieux maîtres habsbourgeois. Quant aux Magyars, entourés d'ennemis, ils n'auraient d'autre ressource que de se cramponner au germanisme. La langue allemande, qui fut honnie à Budapest du

temps de François-Joseph, y résonnerait de nouveau avec la même insolence qu'autrefois.

V

L'unification, trop facile à prévoir, des Empires centraux, quand bien même la Bulgarie et la Turquie n'hésiteraient pas à s'en détacher, me ramène à l'image d'une Europe coupée en deux, que j'ai ébauchée au premier chapitre de cette étude. Depuis lors, les événements m'ont donné raison : la « Mitteleuropa » n'est plus un fantôme nébuleux, dessiné par l'imagination des écrivains; elle a pris corps dans les entrevues des hommes d'État austro-germains et elle se présentera sur la scène européenne, tout armée pour les luttes militaires ou économiques de l'avenir. La situation politique se précise, telle qu'elle survivra à nos longues années de guerre : deux groupements de Puissances, séparés non seulement par les crimes inexpiables du militarisme prussien, mais aussi par une compréhension opposée du droit des nations et des individus, par une conception contraire de la civilisation et du progrès de l'humanité.

D'un côté l'État, incarné dans des maisons régnantes que soutiennent deux colonnes robustes, l'armée et la bureaucratie, l'État, adoré comme un dieu par tous les citoyens et dont l'intérêt suprême plane au-dessus de la morale divine et humaine. De l'autre, des gouvernements de discussion et de liberté, respectueux des droits de chacun, soumis au contrôle de l'opinion publique et des parlements. Ici la passion de l'asservissement politique, intellectuel et économique, la destruction ou l'exploitation des faibles par les forts, érigée en maxime, comme si l'espèce humaine n'était qu'une branche quelconque de l'animalité terrestre. Là le sentiment de l'égalité entre les nations, le culte d'une justice supérieure aux intérêts particuliers d'un seul peuple, le respect de la parole donnée et des engagements internationaux. En face d'une organisation tellement savante qu'elle en devient une armature étouffante, une indépendance d'allures, une liberté de parler et d'agir, parfois excessive, mais qui rend la vie douce et facile. En un mot, la résurrection d'un passé féodal, anachronisme bardé de fer, qui se sert de la science comme d'une arme perfectionnée pour essayer d'enrayer et d'enchaîner la civilisation moderne.

Voilà les deux systèmes inconciliables qui resteront encore en présence, si la guerre ne réussit pas à supprimer l'un d'eux, ce qui me paraît invraisemblable; voilà les deux adversaires, qui se maintiendront l'un en face de l'autre, épuisés par une lutte titanique, qu'aucune imagination n'aurait pu concevoir, à moins d'être visitée par les visions de l'Apocalypse.

Je ne fais, d'ailleurs, que transposer ici, en leur donnant leur véritable sens, les paroles prononcées par Guillaume II au banquet du trentième anniversaire de son avènement. Il définit hardiment la guerre non plus une lutte nationale pour la défense de l'Allemagne, — cet absurde mensonge a vécu, — mais le conflit gigantesque de deux conceptions rivales, la doctrine prussienne et la doctrine anglo-saxonne. C'est en effet le vrai point de vue d'où il faut juger les événements en cours et l'avenir qui va en résulter. Mais le Kaiser n'a pas osé pousser la franchise jusqu'à exposer crûment les dogmes de l'impérialisme prussien. Il cherche encore à nous donner le change : il dénonce « la politique d'argent, » « le culte du veau d'or » de l'Angleterre; il revendique le droit, l'honneur, la liberté, comme les attributs de la morale allemande. Là-dessus nous sommes tous fixés. En outre il confesse qu'il savait, dès le début de la guerre, quelle signification elle aurait. J'ai été des premiers à signaler, naguère, les arrière-pensées de Guillaume de Hohenzollern, lorsqu'il déchaîna le fléau mortel. Aujourd'hui il lui plaît de les avouer : *habemus confitentem reum*. Ce que je veux surtout retenir de ses aveux, c'est l'hostilité des deux concepts qui se disputent l'empire du monde.

Comme l'histoire n'est souvent qu'un recommencement après les tragédies les plus variées, un état d'équilibre se créera fatalement en cette Europe bigarrée, où la diversité des races oppose une digue insurmontable à l'hégémonie d'une seule nation.

En vue de tenir en bride les Empires centraux et leurs acolytes éventuels, de résoudre le problème de la protection des faibles, d'assurer la conservation du *statu quo* européen et de préparer un avenir meilleur, les Alliés « éprouveront le besoin de ne pas se séparer après la victoire, » comme l'a dit M. Ribot. Une ligue est à prévoir autant qu'à espérer entre les États démocratiques, qu'un idéal commun et un même intérêt de défense ont rassemblés contre la grandeur du péril germanique,

la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, auxquelles se joindrait la grande République américaine.

Dans cette ligue protectrice de la paix, les États-Unis joueront un rôle aussi considérable que désintéressé, celui de protecteurs de la liberté et de la civilisation, leur propre existence n'ayant jamais été en péril. La jeune Amérique a senti qu'elle ne pouvait plus, comme au siècle passé, séparer ses destinées de celles de la vieille Europe. Une solidarité évidente existe entre elle et les nations, qui veulent empêcher l'humanité de rétrograder de plusieurs siècles sous la poussée du germanisme. L'Atlantique a cessé d'être un abîme entre deux mondes, depuis que les armées américaines le franchissent victorieusement malgré les efforts des submersibles allemands.

La signature de la paix n'inaugurera donc, à mon sentiment, qu'une ère de tranquillité relative. La cessation de l'état de guerre ne sera pas la pacification absolue. Certes, la vie économique, suspendue pendant des années, reprendra son cours avec une énergie plus grande, mais avec des moyens réduits. Les peuples recommenceront à manger à leur faim. Les contrées en ruine perdront peu à peu leur aspect mortuaire. Le commerce retrouvera ses anciennes routes et s'en frayera de différentes. Une période s'ouvrira, où les nations panseront leurs blessures et chercheront, en tâtonnant, à s'orienter vers une nouvelle existence. — Mais les ennemis de la veille resteront séparés par des haines infranchissables, comme par des tranchées impossibles à combler. Ce ne sera encore qu'une paix hésitante, une paix prudemment armée.

Qui songerait en effet à désarmer du jour au lendemain, au souvenir des agressions et des forfaits, dont les Germains ont montré qu'ils étaient capables? Eux-mêmes, au reste, n'y pensent pas. Voyez le renforcement de leur union avec les Austro-Magyars : il a un caractère militaire aussi bien que politique. Les démocraties devront par conséquent demeurer unies et vigilantes, toujours sur le qui-vive, et remplir pendant tout le temps nécessaire l'office du gendarme, gardien de l'ordre public. Si un désarmement graduel s'impose, sous la pression populaire et la lassitude des charges militaires, que l'exemple en soit donné par les Empires centraux. Que Messieurs les assassins commencent, a dit un humoriste, parlant des crimes dont doit se défendre la société. L'humanité n'a pas moins

que la société à se garder contre les attentats de ses ennemis.

Après les guerres napoléoniennes, une Sainte-Alliance de souverains a régenté l'Europe, encore frémissante du souffle de la Révolution française. Après la conjuration austro-allemande, qui a exterminé follement la première génération de ce siècle, une ligue des États démocratiques permettrait à la pauvre espèce humaine de se reconstituer en toute sûreté. L'histoire nous offre de ces contrastes, dominés par des lois fatales d'action et de réaction.

A l'ombre de leurs grandes sœurs libérales, les petites nations pourraient poursuivre leur existence indépendante, développer leur culture nationale, donner un libre essor à leur génie individuel, sans craindre que cette riche floraison ne soit fauchée tôt ou tard par l'épée impitoyable du germanisme.

Je n'ai pas la prétention de deviner ce qu'elles feraient, en se trouvant serrées entre les deux groupements adverses. Aucune d'elles autrefois, — à part la Roumanie, qui n'a pas eu à s'en féliciter, — n'a signé avec une grande puissance d'alliance politique, ni même d'union douanière. Elles appréhendaient toute liaison dangereuse, qui les eût entraînées dans le courant des complications européennes. L'emploi de satellite est sans attrait, mais non pas sans danger. Cependant au sortir d'une aventure tragique, où plusieurs ont failli périr, le souci de leur conservation, le besoin de contracter une assurance pour leur vie, les empêcheraient peut-être de rester isolées. Ce n'est qu'auprès d'une ligue des démocraties qu'elles trouveraient les garanties que réclame leur sécurité. Elles n'auraient à redouter d'aucune de ces Puissances, — comme veut le leur faire croire l'Allemagne, qui prête effrontément ses intentions aux autres, — une inféodation à sa politique ou une mainmise sur leur commerce et sur leur industrie.

VI

Sans viser à sonder l'avenir, on ne peut se défendre d'y songer, ne serait-ce que pour se consoler du présent. On tâche à s'imaginer quel sera l'aspect de l'Europe, saccagée, comme au temps de la civilisation romaine, par l'invasion germanique, lorsque les nations ruinées chercheront péniblement à refaire leur patrimoine.

Cette guerre laissera une empreinte ineffaçable sur le siècle, dont elle aura été le sanglant matin. Des hommes, peut-être clairvoyants, annoncent déjà qu'elle sera suivie chez les peuples, qui en sont les héros ou les simples spectateurs, de violentes agitations intestines et de longs conflits intérieurs. Une autre guerre éclatera, à les en croire, ébranlant la société humaine dans ses fondements : le duel, jusqu'à présent différé, du capital et du travail, du patronat et des salariés. Dans les appétits déchaînés par les hautes payes des usines militaires, dans les éléments anarchiques que ne contiendra plus le voisinage de l'ennemi, cet antagonisme puisera une intensité formidable. Les gouvernements, défenseurs de l'ordre, seront partout aux prises avec les armées révolutionnaires, qui se seront organisées à l'abri des armées nationales. Le rétablissement de la paix publique, après ces convulsions sociales, rendra nécessaire le maintien de la paix extérieure...

D'autres esprits, doués également du don de prophétie, forment des pronostics moins sombres, mais aboutissant à la même conclusion : de longtemps une nouvelle guerre ne sera plus possible. Leur thèse s'appuie sur le progrès certain des idées pacifiques. Autrefois, disent-ils, les apôtres du pacifisme n'étaient qu'un état-major d'intellectuels. Leur propagande ne dépassait pas les murs du Congrès, qui les réunissait chaque année, ni la salle du banquet, où ils célébraient substantiellement l'aurore de la paix universelle. Répandues par les mille voix de la presse, au lendemain des tueries, dans les masses populaires qui auront versé leur sang à flots, comment ces idées ne s'imposeraient-elles pas aux gouvernements de l'avenir? Le pacifisme était sans effet, tant qu'il restait le fruit de quelques intelligences supérieures ; lorsqu'il plongera ses racines dans les entrailles des nations, il aura une croissance irrésistible. Si un large courant pacifiste se développe, ainsi qu'on doit s'y attendre, chez les prolétaires de tous les pays, il emportera, comme des fétus de paille, les ambitions incorrigibles des partis militaires et nationalistes. Un désarmement général sera la conséquence de cette transformation de l'esprit public...

Mais le prolétaire de la Germanie, contenu par une discipline inébranlable, élevé dans l'idolâtrie de la force, excité par des instincts de violence, demeurera-t-il étranger au mouve-

ment qui poussera les autres travailleurs à se tendre des mains fraternelles? La vague pacifiste se brisera-t-elle toujours contre le « rocher de bronze » du militarisme prussien? La rhétorique mystico-guerrière de Guillaume II, qui nous fait pitié, ne finira-t-elle jamais par faire horreur à son propre peuple?

Tout le problème de la paix est là, car le pacifisme de nos socialistes n'aurait d'autre lendemain, après son triomphe, qu'une facile conquête de l'Europe désarmée, si les sujets du Kaiser étaient seuls à conserver leur poudre sèche. Il se peut que le peuple allemand, en proie aux mêmes rancœurs contre la guerre que les autres humains, échappe plus tôt que je ne le crois à l'étreinte des Hohenzollern. Il n'est pas impossible que le troupeau servile soit las, à la fin, de ses durs bergers et de leurs chiens de garde. Mais auparavant il faudrait qu'aux jeûnes et aux misères, subis en vain pour posséder la victoire, s'ajoutassent chez nos ennemis les souffrances de l'après-guerre et les déceptions de la paix : détresse économique, concurrence plus rude des autres pays, stagnation de l'industrie, diminution des salaires, aggravation des charges fiscales. Le peuple allemand s'en prendrait alors, — du moins peut-on l'espérer, — à ceux qui ont dissipé stupidement sa richesse et détruit son bien-être, en le jetant à la poursuite de leur rêve monstrueux. Jusqu'à ce que cette libération se soit accomplie et pendant la période d'incertitude qui suivra la proclamation officielle de la paix, les gouvernements responsables de son maintien feront sagement de ne pas se départir un seul jour de la vigilance et des précautions que n'avaient pas su observer leurs devanciers.

BEYENS.

LES
PAYSANS D'ALSACE-LORRAINE
DEVANT
LES CONSEILS DE GUERRE ALLEMANDS

« Chargez vos armes !... Nous sommes maintenant en pays ennemi !... » (« *Geladen !... Wir sind jetzt in Feindesland !...* »)

(Ordre du capitaine Fischer, à la 12e cie du 40e régiment d'infanterie territoriale allemand en entrant en Alsace, le 13 août 1914.)

« Tous, tant que nous sommes, députés d'Alsace et de Lorraine, avons été envoyés ici par nos électeurs pour affirmer, devant cette Chambre, et notre attachement à la patrie française, et notre droit de décider de notre sort sans intervention étrangère... » Ainsi s'exprimait M. Teutsch, député de Saverne, en plein Reichstag, comme le rappelait ici même M. Gailly de Taurines, dans son émouvante étude sur la *Protestation de l'Alsace-Lorraine en 1874*. Quarante-quatre années se sont écoulées depuis cet admirable cri de révolte ; et d'aucuns peut-être se sont demandé : « Les Alsaciens-Lorrains annexés à l'Allemagne n'ont-ils pas changé en un demi-siècle ? Leur attachement à la patrie française est-il toujours aussi vivace ? »

A cette question, les Allemands eux-mêmes vont répondre dans les pages qui suivent.

Nos ennemis qui, eux, savaient exactement à quoi s'en tenir sur l'état d'esprit régnant parmi les populations des

anciens départements français du Haut-Rhin, du Bas-Rhin, de la Moselle et de la Meurthe, nos ennemis qui redoutaient la révolte des indigènes, en cas de guerre, avaient préparé dès le temps de paix leurs *Listes noires*. L'existence de ces *Schwartze listen* nous avait été révélée en janvier 1906 par Alfred Stephany, ex-commissaire à la présidence de police de Strasbourg, qui avait dû quitter l'Allemagne après de fâcheux démêlés avec son gouvernement. Dans ses *Scandales allemands en Alsace-Lorraine*, le policier du Kaiser écrivait :

« Chaque direction de police possède dans ses archives :

« 1° Une liste secrète des Alsaciens-Lorrains qui, en cas de mobilisation, doivent être expulsés ;

« 2° Une liste secrète des Alsaciens-Lorrains qui, en cas de mobilisation, doivent être arrêtés et internés dans des casemates, à l'abri de tout coup de main.

« Ces listes de proscription sont annuellement rectifiées et complétées ; chaque commissaire de police les reçoit sous pli dûment scellé, et en échange d'une quittance en règle. Pour prévenir tout démenti de la part du gouvernement, je déclare formellement que ces listes de proscription ne sont pas d'origine militaire... C'est le ministère impérial de Strasbourg qui en endosse la responsabilité... »

Ainsi, grâce aux listes noires, le gouvernement allemand pouvait arrêter instantanément tous les chefs possibles d'un mouvement anti-germanique, et il n'y manqua pas durant la dernière semaine de juillet 1914. Quant aux troupes de ces chefs, c'est-à-dire à la quasi totalité des Alsaciens-Lorrains d'origine française, il confia aux Conseils de guerre le soin de les terroriser.

Ces Conseils furent : ou les Conseils de guerre ordinaires, composés d'officiers et de magistrats militaires, jugeant les mobilisés et les civils inculpés de haute trahison à propos des opérations militaires : — ou les Conseils de guerre extraordinaires, créés après la proclamation du *Kriegsgefahrzustand* (état de danger de guerre), en vertu de l'article 68 de la constitution de l'Empire et de la loi prussienne du 4 juin 1851 sur l'état de siège, composés de militaires auxquels furent adjoints deux juges civils. Ces Conseils extraordinaires siégèrent à Metz, Strasbourg, Thionville, Sarreguemines, Mulhouse, Colmar (Neuf-Brisach et Sarrebrück quand les Français mena-

cèrent Mulhouse, Colmar et Sarreguemines). Les tribunaux civils condamnèrent eux aussi pour crime de francophilie quand l'occasion s'en présenta.

Nous avons pu nous procurer les comptes rendus, *rédigés par les Allemands*, des débats de ces tribunaux et de ces Conseils de guerre. Nous avons eu entre les mains des interrogatoires d'inculpés ou de témoins, des enquêtes menées par des magistrats allemands, rédigées par des greffiers allemands; et grâce à ces documents allemands, grâce aux condamnations prononcées, aux huit mille années de prison distribuées aux annexés, grâce aux condamnations à l'internement, aux travaux forcés, à mort, qui frappèrent des paysans, des ouvriers, des bourgeois, des prêtres, nous savons aujourd'hui que nos compatriotes des provinces qui nous ont été ravies, n'ont pas faibli, et qu'ils affirment toujours, comme le député Teutsch devant le Reichstag, « leur attachement à la patrie française. »

Nous ne pouvons passer ici en revue toutes les catégories sociales, mais parce que les paysans, formant la classe la plus nombreuse dans la « Terre d'Empire, » ont une valeur tout particulièrement représentative : c'est pourquoi nous les choisissons pour sujet de cette étude.

*
* *

L'État-major allemand se faisait si peu d'illusions sur les sentiments des paysans de Lorraine et d'Alsace qu'il autorisa les troupes à se comporter dans le *Reichsland* comme en France.

M. Paul-Albert Helmer, avocat à Colmar, a mené une patiente enquête auprès des prisonniers allemands pour établir une liste partielle des régiments où les hommes avaient été officiellement prévenus par leurs chefs, que, le Rhin traversé, *ils seraient en pays ennemi*. Aux 110e, 111e, 113e, 131e, 136e, 143e, 144e, 169e régiments d'infanterie actifs, au 145e régiment de réserve, aux 40e, 109e, 110e régiments d'infanterie territoriale, au 2e bataillon du génie, au 14e bataillon de réserve du génie, à la 3e compagnie sanitaire du XVIe corps, à la 2e du XXIe corps, cette déclaration fut faite aux soldats qui comprirent ce que cela voulait dire et pillèrent, brûlèrent et tuèrent tout leur saoul.

Telle maison est saccagée, tout y est pillé, brisé, les meubles sont défoncés, les soldats s'amusent à crever les yeux des

portraits. Le propriétaire se plaint; on fait une enquête; et un haut fonctionnaire allemand excuse les hommes en écrivant : « Les soldats se croyaient en France et croyaient que la maison appartenait à un général français. »

Dans la région de S...-M..., les fermes sont incendiées; on peut voir longtemps dans les étables le bétail carbonisé, encore attaché à ses chaînes. Des fermiers sont attachés à des arbres et fusillés, leurs filles de quinze à seize ans « tuées par un officier qui leur traverse la poitrine de son sabre. » — A B..., lors de l'occupation française, un vieillard a porté un pli pour un officier. Quand les Allemands reviennent, un de leurs compatriotes le dénonce; ils l'arrêtent, le forcent à creuser une fosse, à s'y étendre et l'y fusillent couché, à bout portant. A W..., raconte un correspondant du *Journal des Débats*, « les Français, en passant, avaient acheté, — et payé, — les vins que contenaient les magasins. Les Allemands, à leur retour, ne trouvant aucune provision, ordonnent qu'on leur livre tous les vivres que peuvent encore recéler les maisons particulières, sous peine d'incendier le village entier. Les livraisons faites, ils perquisitionnent, et ayant trouvé quatre œufs qu'un pauvre vieux avait réservés pour sa faim, ils le fusillent séance tenante. »

Ces faits n'ont servi qu'à rendre plus âpre la haine des paysans d'Alsace pour leurs bourreaux. Par prudence, ils ont caché leurs sentiments tant qu'ils ont pu, mais à certains moments ils se sont trahis malgré tout et les Conseils de guerre ne les ont pas ménagés.

Le 23 septembre 1915, le vigneron Jean-Baptiste Staub, d'Ammerschwihr, chante une chanson française dans la rue et s'en prend aux « voyous de Berlin » qui ont déchaîné la guerre (1). Il est traduit devant le Conseil de guerre de Colmar; on lui inflige trois mois de prison. — Victor Seichepine, au printemps de 1916, avec un autre habitant de Château-Salins, travaille dans les vignes situées derrière l'École d'agriculture de la petite ville. Des avions français paraissent, lancent des bombes, dont l'une vient tomber non loin des vignerons... Des Allemands, ayant aperçu les deux hommes des fenêtres de

(1) « A crié : « Ce ne sont pas les Français qui sont cause de la guerre, mais les *Wackes* de Berlin. » Conseil de guerre extraordinaire de Colmar du 3 novembre 1915.

l'École d'agriculture, les arrêtent, les maltraitent odieusement, les jettent en prison sous prétexte qu'ils ont, « à l'arrivée des bombes françaises, exprimé leur joie à haute voix. » Victor Seichepine aurait même « frappé dans ses mains en signe de satisfaction. » Cet applaudissement vaut *un an de prison* au paysan.

De nombreux paysans sont condamnés, notamment par le Conseil de guerre de Mulhouse, pour avoir crié : « Vive la France! » ou « Vive la République! »; pour avoir dit, comme Müller, de Huningue : « Si on me déclarait apte au service militaire, je me sauverais en Suisse » et pour avoir invité un ami à l'imiter. — Nicolas Lacour, de Folckling est condamné à six mois de prison pour propos injurieux à l'adresse des Allemands.

L'une des dernières condamnations que nous connaissions est celle d'un paysan de Bernolsheim, gratifié de trois mois de prison pour avoir refusé de transporter à l'hôpital le plus proche un soldat du landsturm, cantonné chez lui.

*
* *

Rien n'est plus pénible pour un paysan lorrain ou alsacien que d'être obligé de loger le soldat allemand son ennemi. Il le fait bien voir malgré les terribles conséquences qui en résultent pour lui.

Ernest Husser, voyant arriver des soldats qu'il doit héberger, s'écrie : « Je ne veux pas avoir de sales Schwobs chez moi! » Dix mois de prison. — Jean Urbon insulte les soldats et les traite souvent de Schwobs. Six mois (1). — Jean Higy, de Saint-Louis, manifeste des sentiments anti-allemands. Il a dit entre autres choses : « Ces cochons de Prussiens viennent, mais on finira bien par les jeter hors de l'Alsace. » Quatre mois de prison (2). Victor Sch..., de Boustroff, se refuse à cantonner des soldats. 500 mark d'amende (3). — Alexandre Bande, de Russ, accusé du même crime, s'en tire en payant 300 mark (4).

(1) Conseil de guerre extraordinaire de Strasbourg, 18 juin 1915.

(2) Conseil de guerre extraordinaire de Mulhouse du 1er juillet 1915.

(3) Conseil de guerre extraordinaire de Sarrebrück, d'après les *Strassburger Neueste Nachrichten* du 16 janvier 1918.

(4) Conseil de guerre extraordinaire de Strasbourg, d'après la *Strassburger Neue Zeitung* du 22 décembre 1917.

Ce qui ajoute encore à l'hostilité des paysans, c'est que les soldats pillent les maisons où ils logent ; l'avoir écrit dans une carte postale, avoir parlé des « actions honteuses des troupes qui emportent tout le mobilier, » cela vaut au laboureur Joseph Strub, de Bernwiller, d'aller en prison (1). — Pierre Bode l'y suit parce qu'il a dit, en octobre 1915 : « Les sales Schwobs, là-bas, chassent les gens de leurs villages afin de pouvoir tout voler; alors ils chipent l'argent (2). » — Théobald Bucher, de Bilsheim, crie à des soldats avec lesquels il se dispute violemment : « Voulez-vous aussi me piller comme vous avez pillé les Belges? » En prison (3).

Le Conseil extraordinaire de Sarrebrück condamne au maximum de la peine, 1 500 mark d'amende ou cent jours de prison, Christophe C..., âgé de soixante-quinze ans, « l'homme le plus riche de Landrefang, qui refuse de laisser pénétrer les soldats chez lui, et, par son attitude subversive, a encouragé ses voisins à soulever des difficultés lors de la répartition des cantonnements (4). » — En prison Philippe Müller, vigneron de Turckheim, pour avoir dit : « Les soldats bavarois sont des voleurs; ils ont volé aux gens de là-bas leurs couvertures de laine et les ont revendues à Turckheim (5). »

Les prétextes sont nombreux qui permettent aux Allemands de condamner les paysans d'Alsace-Lorraine. Ils oublient de tuer leurs pigeons : en prison (6) ; — ils reçoivent un journal étranger, comme Moritz Weinberg, d'Audun-le-Tiche, condamné par le Conseil de guerre de Thionville : en prison ; — ils propagent de fausses nouvelles, comme Adrien G..., soixante-cinq ans, propriétaire viticulteur à Corny : en prison; — ils ne livrent pas à la gendarmerie les manifestes jetés par les aviateurs français : en prison, à l'amende, comme Jules Jouin, propriétaire de pépinières à Metz-Plantières (7), comme trois paysans de Bootzheim, condamnés par le Conseil extraor-

(1) Conseil de guerre extraordinaire de Mulhouse, 9 juin 1915.

(2) Conseil de guerre extraordinaire de Mulhouse, 3 novembre 1915, d'après l'*Oberelsässische Landes Zeitung* du 5 novembre.

(3) *Schlestadter Tageblatt* du 8 octobre 1915.

(4) Conseil de guerre extraordinaire de Strasbourg, 9 juillet 1915.

(5) *Strassburger Post* du 14 janvier 1917.

(6) Conseil de guerre extraordinaire de Colmar, 13 septembre 1915, d'après l'*Elsässer Tageblatt* du 17 septembre.

(7) Conseil de guerre extraordinaire de Metz, 7 septembre 1916, d'après la *Metzer Zeitung* du 12 septembre.

dinaire de Strasbourg (1), comme le cultivateur Stéphane G..., de Hoff (2); — ils ne livrent pas leurs céréales : en prison, comme le cultivateur Gérard, de Saaralbe, et sa sœur, que le Conseil extraordinaire de Sarrebrück condamne, en août 1917, à seize mois et un an de prison; — ils poussent leurs fils à déserter ou accueillent et cachent des déserteurs : en prison, comme Joseph Schmitt et sa femme, dont les deux fils ont suivi les troupes françaises en France (3); comme Joséphine Kuttler et le cultivateur Joseph Worth, de Gallingen, qui donnent asile et nourriture à Jules Kuttler, grenadier à la 110e compagnie de mitrailleurs, repris et condamné à douze ans de travaux forcés et à l'expulsion de l'armée (4); comme un laitier de la ferme de Bellevue (Lorraine) (5).

*
* *

Bien entendu, ce que les Allemands punissent avec le plus d'âpreté chez les paysans d'Alsace et de Lorraine, c'est leur attachement à la France, leur hostilité à l'Allemagne publiquement déclarés.

Louis Diehl, de Kaiserslautern, dit qu'il serait heureux si les Français revenaient : « On mangerait de nouveau des tartes aux oignons et on boirait alors! » Quinze jours de prison (6). — Émile Heimendinger, de Colmar, vigneron, s'est écrié publiquement : « Les Schwobs doivent tous repasser le Rhin; il faut les chasser de l'autre côté du Rhin avec des serpes et des faux. » Deux mois de prison (7). — Une joie des paysans est de parler aux Allemands de « leur estomac qui les obligera à implorer la paix »; mais cette joie, Jean-Baptiste Frech, de Ribeauvillé (8), et le paysan Winter (9), la payent de leur liberté.

(1) *Strassburger Post*, 4 novembre 1916.
(2) *Saarburger Zeitung*, 4 décembre 1917.
(3) Conseil de guerre extraordinaire de Mulhouse, 21 août 1915.
(4) Tribunal régional de Mulhouse, 15 juillet 1915.
(5) Conseil de guerre extraordinaire de Sarrebrück, d'après la *Bolchener Zeitung* du 18 avril 1916.
(6) Conseil de guerre extraordinaire de Mulhouse du 1er juillet 1915.
(7) Conseil de guerre extraordinaire de Colmar, 20-27 septembre 1915, d'après l'*Elsässer Tageblatt* du 3 octobre.
(8) Conseil de guerre extraordinaire de Colmar, 2 août 1915.
(9) Conseil de guerre extraordinaire de Sarrebourg, d'après la *Gazette de Lausanne* du 12 février 1917.

Le garçon de ferme, Charles Brand, d'Uckange, « n'a pas rougi d'exprimer sa foi dans la victoire des Français. » Deux mois de prison, par extrême indulgence (1). — En prison Jean-Jacques Meyer, cultivateur, « pour avoir fait une sortie contre la limitation de la circulation : « C'est encore une nouvelle histoire de ces maudits, de ces sacrés N... de D... de cochons de Schwobs, » a-t-il dit. — En prison Eugène Meyer, cultivateur à Riedisheim, pour avoir crié à des enfants qui chantaient des airs patriotiques : « Fermez donc vos g..., Gottverdammi! Je ne peux pas entendre cela (2)! » — En prison pour quatorze mois, Désiré Watteyne, domicilié à Clouange, pour « ses expressions grossières et débordantes de haine contre le germanisme (3). »

Voici en quels termes l'*Elsässer Tageblatt*, du 15 décembre 1915, rend compte des « crimes » d'un paysan alsacien de La Poutroye; c'est, on va le voir, un document excellent :

« Le cultivateur Joseph Million est accusé d'avoir manifesté ouvertement, à trois reprises différentes, des sentiments anti-allemands :

« 1° Million est fermier à Langenwasen et, lorsque les Français bombardèrent les ouvrages allemands, au Nord du col du Bonhomme, le 20 octobre dernier, il contempla le bombardement de sa maison. Les ouvrages semblaient fortement touchés, et Million ne put se retenir de manifester sa joie par un rire malicieux;

« 2° Au commencement d'octobre 1915, Million fut appelé à la revision. La veille de la session, il déclara à un témoin qu'il savait bien ce qu'il aurait à faire s'il était pris : il brûlerait sa maison, afin que les soldats n'aient plus d'abri. Il avait d'ailleurs, disait-il, déjà assez fait pour l'armée!

« 3° Le soir de la revision, Million rentre tard à la maison. Il était ivre. Les soldats, qui couchaient à côté de sa chambre, l'entendirent chanter une chanson française, et, peu après, s'écrier : « Vive la France! » Coût : un an de prison (4). »

(1) Conseil de guerre extraordinaire de Mulhouse, 15 septembre 1915, d'après l'*Oberelsässische Landes Zeitung* du 17.

(2) Conseil de guerre extraordinaire de Mulhouse, 5 octobre 1915, d'après l'*Oberelsässische Landes Zeitung* du 8 octobre.

(3) Conseil de guerre extraordinaire de Thionville, d'après l'*Oberelsässische Landes Zeitung* du 11 janvier 1917.

(4) Conseil de guerre extraordinaire de Colmar, 29 novembre 1915.

Enfin, voici pour finir quelques phrases qui valurent à des paysans annexés l'honneur des geôles allemandes.

Le Conseil de guerre de Strasbourg du 11 août 1915 juge Joseph Joessel, de Wolxheim, déjà condamné précédemment pour ses sentiments anti-allemands à un mois de prison. Parlant *à des soldats allemands*, il leur a dit : « Si seulement ces bons Français venaient bientôt! » Aussitôt arrêté et conduit au poste, il cria à plusieurs reprises pendant le trajet : « Vive la France! » Neuf mois de prison.

Charles Christ, cultivateur, s'est laissé aller à boire dans une auberge de Brunstatt. Il crie : « Vive la République! » et ajoute : « Si les Allemands et les Français faisaient encore la guerre et si nous redevenions Allemands, le même sang circulerait toujours dans nos veines! » Enfermé au poste de police, il déclare : « Tuez moi, si vous voulez! Vous en avez fait bien d'autres en Belgique, mais vous ne serez pas vainqueurs! En 1870, l'Alsace a été vendue à l'Allemagne; l'empereur Frédéric l'a dit. » Un mois de prison (1). — Jacob Lauer, de Bliesschweyen, laitier, chante dans une auberge des chansons françaises. L'aubergiste, à plusieurs reprises, l'invite à se taire, mais il lui répond : « J'ai quatre frères à Nancy, je peux chanter ce que je veux. » Il est porteur d'un grand couteau. En prison (2). — En prison Joseph Goetz, laboureur à Heidwiller, pour avoir dit : « Je suis Français, mon père l'était, mes frères le sont, et je le suis comme eux, quand bien même on me conduirait en prison. » — En prison pour deux ans, Jean-George, laboureur à Bourg-Bruche, « pour avoir indiqué au mois d'août aux Français le pasteur comme une canaille et avoir crié : « Mon cœur a toujours été français! (3) » — Le bûcheron Victor Binder, de Krüth, père de cinq enfants, a fait son service militaire de 1894 à 1896 comme grenadier à Karlsruhe. Français dans l'âme, malgré tout, il cherche à renseigner nos troupes. Il est condamné à mort et fusillé (4). — Le 27 août 1916, on fusille le fermier Charles

(1) Conseil de guerre extraordinaire de Mulhouse, 10 novembre 1916, d'après l'*Oberelsässische Landes Zeitung* du 25.

(2) Conseil de guerre extraordinaire de Metz, 30 septembre 1915, d'après la *Metzer Zeitung* du 4 octobre.

(3) Condamnations prononcées durant le premier semestre de 1915.

(4) *Oberelsässische Landes Zeitung* des 9 et 13 décembre 1915.

Lœwenguth, né à Thann (1), qui, lui aussi, a voulu aider les soldats de France dans leur tâche.

Ajoutons à ces rigueurs les innombrables réquisitions, les brutalités des troupes, les violences de l'administration, l'espionnage perpétuel et la délation, qui font que le paysan alsacien ne sait jamais au début de sa journée s'il couchera le soir dans son lit ou en prison. Un cultivateur de Sainte-Croix-en-Plaine avait, il y a quelques mois, soustrait trois sacs de froment à la réquisition générale. Il fut dénoncé. Le Conseil de guerre lui infligea une amende de 3000 marks, — 3750 francs, — sans parler de l'emprisonnement.

Ajoutons encore toutes les tortures morales subies; la douleur terrible des vieux restés au village qui savent que leurs fils tombent sous les balles françaises pour défendre leurs maîtres, qui en sont réduits à applaudir quand des bombes ou des obus français éclatent près d'eux et de leurs maisons; ajoutons la perte du bétail, les inondations de l'Ill et de la Largue, les pluies diluviennes de l'hiver, la hausse considérable des fourrages artificiels, de la laine, du cuir, du pétrole, de la bougie, du savon, qui quadruplèrent dès 1915, et nous comprendrons que cette accumulation de souffrances matérielles et morales fasse des paysans alsaciens-lorrains les plus tristes victimes des « misères de la guerre. »

***

Je voudrais maintenant exposer avec quelque détail deux « affaires » qui jettent un jour éclatant sur l'attitude des Allemands en Alsace-Lorraine et montrent combien ils ont le sentiment de s'y trouver en pays ennemi, les affaires de Bourtzwiller et de Dalheim.

Bourtzwiller est un petit village voisin de Mulhouse. Les Français y étaient entrés le 8 août 1914; les Allemands l'occupèrent à nouveau le 9, vers neuf heures du soir. Le 10 au matin, entre deux et trois heures, deux demi-sections des 110e et 111e régiments d'infanterie allemands pénétrèrent dans une ferme à quelque temps l'une de l'autre, et, trompées par l'obscurité, se fusillèrent. Quatre soldats furent blessés. Les hommes prétendirent qu'on avait tiré sur eux des fenêtres.

(1) *Mülhauser Tagblatt*, 28 août 1916.

Le propriétaire affirma que c'était chose impossible puisqu'il s'était réfugié dans la cave avec les siens depuis onze heures et demie, et avait fermé à clef toutes les portes derrière lui. Le soldat insistant, le paysan « le traita de menteur, dit le rapport que j'ai entre les mains, et pria l'officier de se rendre compte par lui-même de la vérité de ce qu'il avançait. Huit hommes furent désignés pour visiter la maison de fond en comble sous la conduite du fermier. » Ils n'y trouvèrent personne.

Mais pendant ce temps, un des soldats allemands demeurés dans la cour de la ferme prétendit qu'un coup de feu était parti d'une petite maison voisine de la maison d'habitation. Sans autre enquête, le capitaine fit tirer sur les fenêtres, puis mettre le feu à la paille qu'on avait étendue dans les pièces pour les blessés. La maisonnette flamba comme une torche, et quand le fermier sortit de chez lui, suivi de ses huit « enquêteurs » il vit que la ferme entière était sur le point de brûler. Sa nièce, qui s'était précipitée au dehors pour chercher les pompes à incendie, fut repoussée brutalement par les soldats qui lui dirent : « Arrière, fille effrontée! » Plus loin, on arrêtait des habitants, hommes et femmes, on les frappait, on les ligotait, on les emmenait sur Illfurt... Durant cette première journée, les Allemands ne brûlèrent que deux maisons, des écuries et une grange, puis quittèrent le village.

Le 14, ils revinrent ; le 15, de grand matin, une voiture à bagages arrivant de Kingersheim, allant sur Bourtzwiller, conduite par des soldats d'un régiment wurtembergeois, parut en vue de l'église ; une patrouille du 136e régiment d'infanterie allemande tira sur elle ; un dragon, Alsacien de Ribeauvillé, qui passait sur la route, fut tué. Alors se passa une scène effroyable : « Vers l'église, dit le rapport déjà cité, se trouve la maison de Benjamin Schott. Réveillé par les coups de feu, le propriétaire se leva et, en prévision de l'orage, il sortit avec ses garçons de ferme, une lanterne à la main, pour mettre à l'abri ses voitures chargées de blé. Comme il entendait siffler les balles, il revint sur ses pas en courant, pour se mettre en sûreté à la cave avec les siens. Les soldats du 136e régiment prétendirent qu'il avait tué le dragon, mirent le feu à sa ferme et le firent prisonnier avec toute sa famille, sa femme qui était dans une situation intéressante, et ses cinq enfants dont l'aîné

avait dix-sept ans. En outre, furent arrêtés : Nieck Ignace avec son fils et sa fille, la veuve Schmitt avec ses enfants, dont un jeune garçon de seize ans, et Jean-Baptiste Biehler, un vieillard de quatre-vingts ans. Schott fut maltraité, jeté sur le sol, puis conduit avec ses compagnons dans un champ qui se trouvait à 80 mètres de sa maison. Pendant ce temps, les soldats mettaient le feu à sa maison.

Vers cinq heures du matin, les Allemands, sous les yeux de leurs femmes et de leurs enfants, fusillèrent :

Benjamin Schott et son fils, dix-sept ans, *sujets suisses*, et un de leurs domestiques ;

Nieck Ignace et son fils Paul, agé de vingt ans ;

Jean-Baptiste Biehler, âgé de quatre-vingts ans;

On avait trouvé dix-sept volontaires pour exécuter les Alsaciens.

Presque en même temps et à bout portant, fut tué sur le seuil de la maison Kuneyel, Fritsch, qui se précipitait au dehors pour voir ce qui se passait (1).

Voici sur ce point une déposition recueillie par le maire allemand de Mulhouse, Cossmann, et qui, dans sa simplicité, est bien l'un des documents les plus émouvants qu'on puisse voir :

Dès le dimanche 9 août, dit la femme interrogée, nous avons été suspectés par les militaires malgré notre innocence. Lorsqu'on commença à tirer, tous les habitants de notre maison se sont réunis chez

(1) Tout le dossier des affaires de Bourtzwiller et de Mulhouse a été saisi à la mairie de Mulhouse, lors de la seconde occupation de cette ville par les troupes françaises. M. P.-A. Helmer, avocat à la Cour de Colmar, qui se trouvait alors adjoint à l'Etat-major de l'armée d'Alsace, a procédé à cette opération et détient actuellement le dossier dont il a bien voulu nous donner connaissance.

Le maire allemand de Mulhouse, Cossmann, après la fuite de toutes les autres autorités, procéda à une enquête sur les événements de Bourtzwiller qui avaient amené l'arrestation, sous prétexte d'assassinats de soldats allemands, de soixante-dix-huit personnes, qu'on dut relâcher après interrogatoire de témoins qui établit leur innocence. Ce sont les éléments de cette enquête qui constituèrent le dossier que nous avons entre les mains.

Pièce I. — Déposition de la femme X... : « Effrayée par les coups de feu qui se rapprochaient, je me suis réfugiée à quatre heures et demie du matin dans la cave de la ferme Schott...

Subitement, on cria : « *Alles heraus!* » (Tout le monde dehors!) Les soldats nous traînèrent hors de la cave; les hommes, c'est-à-dire Schott, un de ses domestiques, son fils de dix-sept ans, Ignace Nieck et son fils, Paul Nieck, âgé de vingt ans, furent emmenés à coups de crosse à travers champs, vers la maison de Pierre Fimbel où ils furent fusillés. Schott fut accusé d'avoir tiré sur des soldats et exécuté malgré ses protestations d'innocence ; les autres n'ont même pas été

nous dans une pièce du premier étage qui servait de magasin à la coopérative... (suit la liste des personnes présentes). Subitement arrivèrent des militaires allemands, qui crièrent : « Ici volets et fenêtres sont fermés, il y a des Français. Mettez en joue et tirez... » Sur mon intervention, les hommes sont descendus et ont ouvert. Alors, sur leur demande, les soldats reçurent de l'eau, du café, du pain, du sucre, des bas, des « chaussettes russes, » etc..., et finalement se montrèrent satisfaits.

Pendant ce temps, des coups partaient du pont, près de l'octroi, et nous nous réfugiâmes à la cave avec trois soldats. Alors on tira des coups de feu de l'extérieur dans la cave, mais sans blesser personne. Nous priâmes les trois soldats de sortir et de dire dehors que chez nous on ne tirait pas. Ils le firent et nous fûmes tranquilles un instant.

Mais lorsque nous fûmes retournés dans notre logement, on tira de nouveau contre la maison. Nous sortîmes de nouveau et priâmes les soldats de visiter la maison ; ce qui fut fait... Dans la suite, nous fûmes tous emmenés en plein air en un point de rassemblement, et on nous annonça que nous serions fusillés dès qu'il y aurait un nouveau coup de feu... Chez nous on n'a jamais tiré.

Vers une heure du matin, on nous permit de quitter le lieu de rassemblement et nous allâmes vers le bâtiment de l'octroi au pont de Bourtzwiller, où nous aidâmes à soigner et à panser les blessés.

Le samedi 15, à deux heures et demie du matin, les coups de feu recommencèrent près de notre maison et je constatai que la propriété Trantzer était en feu. Nous nous sommes immédiatement réfugiés à

entendus. Il est impossible que Schott et les autres fusillés aient tiré sur des soldats, car nous étions tous à la cave, serrés dans les coins, de peur. »

Pièce II. — « Un ouvrier déclare au maire Cossmann que les soldats allemands ont fait coucher des civils échappés du village dans le fossé de la route.

« Vers trois heures et demie, dit-il, le petit enfant de Joseph Trantzer, propriétaire de la tuilerie, vint vers nous et me dit d'aller chez eux, les soldats prétendant qu'on avait tiré de leur maison et voulant l'incendier. J'ai essayé de garder le petit auprès de moi, parce que le logement Trantzer brûlait déjà ; mais il se sauva, bien qu'il fût en chemise. Pendant que j'étais dans le fossé, les Allemands mirent le feu à la fabrique Bernheim. Ensuite un petit lieutenant, dont je n'ai pu voir le numéro de régiment, à cause de l'obscurité, me questionna au sujet du propriétaire de la fabrique Kuneyel (citoyen français). *Après* que je lui eus donné le nom, il déclara : « On a tiré de cette fabrique... Allez les hommes!... Incendiez « tout! » — Cela fut fait immédiatement. — J'ai vu ensuite comme un soldat allemand a tiré vers la maison Schlegel. Le même officier revint et dit : « Vous « entendez!... On a de nouveau tiré d'une maison!... » A la suite de cela, la maison Schlegel fut incendiée, et il en fut ainsi d'une maison après l'autre. Je puis affirmer que, pendant tout le temps, aucun coup de feu n'a été tiré de ces maisons ou fabriques. Après qu'on nous eut chassés de notre maison, elle fut également incendiée. L'officier en question déclara encore : « *Tout le village doit être la « proie des flammes, et vous devriez tous être fusillés.* »

la cave. Les soldats arrivèrent, frappèrent à notre porte et demandèrent qu'on leur ouvrît. Mon mari monta et voulut ouvrir. A ce moment nous entendîmes deux coups de feu et je constatai plus tard que mon mari avait été abattu Ensuite la porte fut forcée et on donna à mon mari, bien qu'il fût mort, des coups de baïonnette dans le côté et la nuque. Les soldats visitèrent ensuite la maison, traînèrent de nos vêtements sur l'escalier et les imbibèrent de pétrole. Lorsque nous remontâmes de la cave, nous fûmes reçus, je crois, par un officier qui nous dit : « Têtes de Français, canailles, fripouilles, fichez le camp, » etc... *(Franzosenköpfe, Lumpenpack, Lumpenvolk, Macht dass ihr heraus kommt!...)* On nous menaça de nous fusiller. Alors je demandai qu'on me fusillât, que je préférais cela. *(Ich bat man möchte mich erschiessen, es wäre mir am liebsten.)*

L'officier en question nous dit encore : « Ah ! vous êtes des Alsaciens ! Moi aussi ! J'ai honte de l'être puisqu'il y a en Alsace de pareilles canailles (1) ! »

Je lui répondis qu'il devait me fusiller, puisqu'il avait tué mon mari. Je confirme sous la foi du serment qu'en aucun de ces jours, on n'a tiré un coup de feu de notre maison. Notre maison a été incendiée dans la suite par les soldats allemands...

Les parents des malheureux qui venaient d'être exécutés furent gardés à vue dans les champs par les sentinelles. De temps à autre, les soldats allaient dans la forêt et tiraient sur le village. Ceux qui restaient, sans la moindre honte, accusaient les Alsaciens, « cette bande de cochons, » de « leur tirer dessus. »

Entre la route de Kingersheim, et les alentours des fabriques Bernheim et Kuneyel, les Allemands arrêtèrent soixante-dix-huit personnes et les conduisirent à Mulhouse ; à leur tête marchaient X... et son fils, qui n'avait pour tout costume que sa chemise. Sa femme, à peine vêtue, eut à endurer pendant deux heures les grossières plaisanteries des soldats. Cinquante-six maisons furent incendiées méthodiquement. Bourtzwiller avait, ce matin-là, l'apparence d'un gigantesque foyer d'incendie. Les soldats allaient d'une maison à l'autre et poursuivaient leur œuvre de destruction, avec de la paille et du pétrole, que les habitants devaient par surcroît mettre à leur disposition. Comme un habitant se tournait vers un soldat et lui demandait pourquoi on s'acharnait ainsi sur cette commune innocente, il

(1) Inutile de dire que cet officier est un Allemand *immigré* en Alsace et qu'il joue sur les mots.

reçut cette réponse significative : « Tout doit y passer, coupable ou innocent. » Il fut arrêté avec les siens, contraint de regarder les cadavres des exécutés, et amené à l'endroit où l'on avait rassemblé presque tous les habitants, « cette bande de cochons, » suivant l'expression d'un officier allemand. De la forêt partirent des coups de feu. Alors arriva l'ordre de conduire vers Kingersheim cette « bande de pirates, » en mettant les civils des deux côtés de la route, et les soldats au milieu d'eux, afin qu'en cas de coup de feu, les civils fussent les premiers atteints (1).

*
* *

L'affaire de Dalheim, petit village du canton de Château-Salins, qui s'appelait Dalhain avant 1871, fut aussi atroce que celle de Bourtzwiller. Même cruauté, mêmes assassinats. On sent vraiment que les soldats allemands sont persuadés, comme les chefs le leur ont dit, *qu'en Alsace, ils se trouvent déjà en pays ennemi.*

Pour Dalheim comme pour Bourtzwiller, une enquête précise fut faite, et, afin d'être sûr de ne rien ajouter aux crimes commis, je me bornerai à citer le plus souvent possible le rapport écrit après cette enquête.

Les troupes bavaroises qui, le 20 août 1914 au matin, avaient pris et pillé Marthil, entrèrent à Dalheim, où elles agirent de même. Tout était bon pour elles. Elles ne respectaient rien. Des femmes et des jeunes filles furent violées... C'était le régime de la terreur.

Le 21 août, à la tombée de la nuit, quelques coups de feu

(1) Voici, d'autre part, quelques détails supplémentaires fournis par deux soldats allemands du 136e d'infanterie qui assistèrent à « l'affaire » et dont les déclarations sont consignées dans le rapport.

« Le bataillon commença à visiter les maisons et à y mettre le feu sur l'ordre des officiers.

« Sous les lits on amoncela de la paille et on y mit le feu, tandis qu'on incendiait aussi les granges. La population fut rassemblée et conduite à une forêt qui se trouve devant le village : il y avait des hommes, des femmes, des enfants, des vieillards, et l'on ne laissait à aucun d'eux le temps de s'habiller. Les femmes, les mains levées, imploraient la pitié des soldats, mais ceux-ci leur répondaient en les menaçant de leurs baïonnettes. Des hommes étaient aussi emmenés, parce qu'on prétendait avoir trouvé des armes dans leurs maisons : un d'entre eux doit avoir eu dans sa poche un revolver. Le capitaine Kühne (3e compagnie du 136e) ordonna à un autre témoin, qui n'avait pas la moindre envie de se montrer barbare, de mettre le feu à une maison. L'homme s'y refusa, parce qu'il ne pouvait le faire

crépitèrent. Aussitôt, les troupes, excitées par de copieuses libations, se précipitèrent hors du village, tandis que l'artillerie se mettait en position sur « les Grandes Portions, » sur le « Chemin de Bellange, » à 600 mètres à l'Est du village. Trois batteries environ crachaient des salves d'obus incendiaires sur le village qui, de tous côtés, prenait feu. Et, tandis que la population était affolée, l'infanterie, excitée par l'alcool, prenait d'assaut le village en flammes.

Le tailleur, Théophile Tristot, fut tué par une balle dans le dos, alors qu'il se trouvait dans le corridor de sa maison. Robert Calba, un garçon de quinze ans, fils de M. Androphile Calba, reçut une balle à bout portant, tandis qu'il se tenait devant la maison paternelle, et fut achevé à coups de baïonnette. Un officier tua l'ancien aubergiste Julien Gézard d'un coup de revolver dans la nuque et le transperça de son sabre. Le curé Prosper Calba fut lacéré à coups de couteau et de sabre ; l'ancien maire de Dalheim, M. Louis Sommer, qui était malade, a péri dans les flammes. Et, malheureusement, beaucoup de blessés français subirent le même sort, la population, en dépit de tous ses efforts dévoués, n'ayant pas réussi à les retirer tous des maisons en flammes. Ceux qu'on avait arrachés au danger furent exterminés par les Allemands. Quatorze d'entre eux furent entraînés dans les vignobles et fusillés sans raison et sans jugement.

Pendant ce temps, les Bavarois rassemblaient les hommes, les femmes et les enfants à coups de pied et à coups de crosse. Au son des tambours, les hommes furent emmenés à Morhange, où ils durent rester jusqu'au 22 à midi, sur le Champ-de-Mars,

en qualité d'Alsacien et qu'il n'existait aucune preuve que les civils eussent tiré sur les troupes. Kühne n'insista pas davantage et n'inquiéta pas le soldat. Il fit même remarquer au commandant Trotz von Solz, qu'on prenait une grave responsabilité, si l'on faisait exécuter les civils et brûler le village. Mais le commandant exigea l'exécution complète de ses ordres. Il fit amener les cinq hommes qui avaient été condamnés à mort, parce qu'on les avait trouvés en possession d'armes, et les fit fusiller par les hommes de la 1re compagnie sur deux rangs. Les malheureux Alsaciens, calmes et résignés, sans qu'on leur eût attaché les mains et bandé les yeux, regardèrent courageusement la mort en face Tous tombèrent morts à la première salve, exception faite pour un jeune homme de dix-sept ans, qui resta debout, et à qui deux ou trois soldats durent donner le coup de grâce. Le commandant du 1er bataillon, les commandants Derichs de la 1re compagnie et Kühne de la 3e assistèrent à l'exécution Les femmes et les enfants furent contraints de passer devant les cadavres qui gisaient dans une mare de sang, afin que ce triste spectacle se gravât bien dans leur mémoire... »

couchés dans l'eau, sans pouvoir bouger. Quiconque levait la tête recevait un coup de crosse sur le crâne.

Jules Tristot est mort en cours de route.

François Michel est mort peu après d'une méningite due aux coups qu'il avait reçus.

François Paulin est complètement paralysé des jambes par suite des mauvais traitements subis.

Le voyage de ces malheureux à Faulquemont et leur transport par chemin de fer à Deux-Ponts, où ils furent ensuite internés, présentèrent les mêmes agréments.

Entre temps, les femmes, les jeunes filles et les enfants étaient chassés comme des bêtes, à travers les vignes, et les soldats poussèrent leur impudeur jusqu'à leur arracher les vêtements du corps et les laisser complètement nus. Ces agissements barbares se poursuivirent jusqu'au lendemain matin. D'autres s'amusaient à incendier avec des torches les maisons qui avaient été épargnées par les obus.

Voici, d'autre part, quelques détails supplémentaires donnés par un homme du 132e régiment d'infanterie : « La volaille et les bestiaux qui se trouvaient sur les routes furent tués à coups de feu par des soldats, et cette fusillade mit leurs camarades en rage : ils croyaient que les habitants avaient tiré par les fenêtres. Un jeune géomètre s'offrit comme guide aux Allemands dans leurs perquisitions domiciliaires. On ne tint pas compte de cette offre, et l'on incendia plusieurs maisons. Des bottes de paille et de bois furent amoncelées dans l'église qui devait également être livrée aux flammes. On a retrouvé plus tard, dans la cave du maire, le cadavre carbonisé de son père. Il était presque impossible de sauver quoi que ce fût. De nombreuses bêtes à cornes et chevaux périrent dans les flammes. Dans la maison Guerber, 14 têtes de gros bétail, tous les porcs, toute la volaille, le mobilier, les réserves de foin, de blé et de froment furent brûlés. Les chevaux de trait furent emmenés par les soldats et les poulains lâchés en plein champ. »

Dans une maison isolée, aux Quatre Chemins, M. Christophe Bauquel, un vétéran de Crimée, et sa femme furent grièvement blessés par des projectiles et moururent quelques jours après. Un jeune garçon qui, voulant se cacher, s'enfuyait par les champs non encore moissonnés, fut tué par une balle ; dans leur frayeur, les habitants se réfugièrent dans les caves, y

attendant leur sort avec angoisse. Environ trente maisons étaient devenues la proie des flammes; de même l'église, dont le clocher subsiste cependant, en dépit de l'incendie.

Le 21 au matin, les habitants furent rassemblés, comme un troupeau, les mains hautes, et, à quelques exceptions près, emmenés à Morhange. Et environ dix nouvelles maisons du quartier dit *de Lorraine* furent détruites par les barbares. Les femmes et les enfants qui restaient suppliaient les soldats de les emmener dans d'autres villages, car le spectacle de l'incendie et de la dévastation leur était insupportable.

Le samedi 22 août, un homme âgé se dirigeait vers un puits, près de la route, pour y remplir un seau d'eau. Au même instant arrivait une automobile militaire, qui stoppa pour permettre à un officier d'abattre le malheureux avec son revolver.

Les soixante-cinq hommes qui avaient été arrêtés le 21 furent conduits au champ d'exercice de Morhange. Ils étaient partis, les uns en sabots, l'autres en pantoufles et en manches de chemise, et n'avaient, sous l'effet de la terreur, rien mangé depuis plusieurs jours. Arrivés au champ d'exercice, on leur ordonna de se coucher à terre, la face contre le sol et on leur dit qu'avant la nuit, ils seraient tous fusillés. Toutefois, sur un ordre supérieur, ils furent emmenés, avec un convoi de prisonniers de guerre français, à Puttelange, où on les embarqua en chemin de fer. Dans les villages de langue française, les habitants offrirent aux prisonniers des aliments, mais les Bavarois les repoussèrent brutalement. Dans les villages de langue allemande, par contre, l'accueil fait aux prisonniers par la population fut hostile. Des pierres volaient, de grossières injures furent proférées, des cannes furent brandies à l'effet d'effrayer les prisonniers. Les scènes qui se produisirent à Deux-Ponts dépassent toute description. Après ces multiples tourments, les habitants de Dalheim furent enfermés dans la prison de cette ville. Pendant six semaines, ils n'eurent comme nourriture que du pain et de l'eau. Ils couchaient sur de la paille pourrie. Le 11 septembre, le jeune Paul Becker fut condamné à mort par le Conseil de guerre, sous prétexte qu'il avait tiré sur un réserviste. Le jugement fut, toutefois, cassé pour faux témoignage.

En octobre, le sort des prisonniers fut amélioré. On commença par remettre en liberté quelques vieillards, des gens

malades et débiles. Ceux qui furent reconnus bons pour le service furent incorporés le 6 décembre 1914 au 9e régiment de grenadiers à Stagard (Poméranie); les autres envoyés chez eux en mars 1916, à l'exception de Célestin Becker, le père du jeune homme dont il a été question plus haut. Il travaille aux environs de Kreuzwald (province rhénane). Les libérés rentrèrent en partie à Dalheim, où ils se répartirent dans les trente à trente-cinq maisons, qu'ils habitent aujourd'hui encore, avec l'obligation de se présenter deux fois par semaine au bureau de la Kommandantur. Les autres cherchèrent un refuge auprès de parents ou d'amis dans les environs de Dalheim. Plusieurs personnes sont mortes dans la prison des Deux-Ponts (1).

Malgré que le Conseil de guerre de Deux-Ponts eût confirmé leur innocence, dès octobre 1914, la plupart des habitants de Dalheim, emmenés dans le Palatinat, ne furent donc remis en liberté qu'en mars 1916, après dix-neuf mois d'emprisonnement. A cette date, aucune indemnité n'avait encore été payée aux habitants du village dévasté, qui ne recevaient ni allocations, ni secours (2).

Les deux affaires de Bourtzwiller et de Dalheim illustrent admirablement les ordres donnés aux troupes allemandes par leurs chefs, lors de leur entrée en Lorraine et en Alsace, et dont j'ai parlé au début de cet article. Le feldwebel Barkentien, actuellement prisonnier de guerre à Castres, déclarait, à Forbach, à la 2e compagnie sanitaire du XXIe corps : « Au cas où vous entendrez un Lorrain parler français, pendez-le par les pieds pour qu'il crève lentement *(dass er langsam krepiert)*. En

(1) François Bertaigne, maréchal ferrant, mort en octobre 1914, et plusieurs autres dont nous ignorons les noms.

(2) Joignons aux pièces précédentes relatives à Bourtzwiller la déposition qu'on va lire, relative aux violences commises par les Allemands à Mulhouse, et qui figure au même dossier :

« Un serrurier de Mulhouse, rue..., n° ..., avait été appelé chez le capitaine M... pour ouvrir une porte avec un passe-partout. Il s'y rendit en vélo avec son fils âgé de quatorze ans. Il fait de son retour le récit suivant : « A la lumière des lanternes de la porte d'entrée de l'hôpital..., j'ai vu subitement des sentinelles allemandes qui tirèrent sur nous sans avertissement. Je retournai vers les postes de garde et leur dis que leurs sentinelles avaient tiré. Ils allèrent alors jusqu'à la prochaine sentinelle et lui déclarèrent que le serrurier venait de chez le capitaine M... et s'en retournait avec son fils et deux vélos... Ils revinrent et nous dirent d'avancer tranquillement et de nous faire reconnaître par le mot : *Alldeutsch* (vieil Allemand). Nous continuâmes donc notre route en criant : « *Alldeutsch!* »

général, nous sommes ici en pays ennemi, car ces *Schlangels* (1) sont plus à craindre que nos ennemis! »

« Soyez prudents, conseillait à ses hommes le lieutenant commandant la 1re section de la 10e compagnie du 40e régiment territorial, vous êtes maintenant comme en pays ennemi. *Si vous êtes en cantonnement et que les gens veulent vous donner à boire, faites-les boire d'abord...* » Surenchérissant encore, le capitaine Müller, de la 7e compagnie du 110e territorial, disait, à Mulhouse, le 17 novembre 1914 : « N'acceptez d'aucun inconnu ni eau, ni nourriture, car tout est généralement empoisonné. Si quelqu'un vous dit : « Bonjour! » ou « Adieu! » arrêtez-le immédiatement, car nous sommes des Allemands, ici il faut qu'on parle allemand. » (*Nehmt von niemanden den ihr nicht kennt, weder Wasser noch Nahrung an; denn alles ist meistens vergiftet. Und wenn jemand « Bonjour » oder « Adieu » sagt, so verhaftet ihn sogleich, denn wir sind hier Deutsche : es wird deutsch gesprochen.*)

Et le mot décisif et qui sert d'épigraphe à cette étude, ce mot qui prouve combien les Allemands sentaient que les Alsaciens sont Français, a été prononcé, le 13 août 1914, par le capitaine Fischer, du 40e régiment d'infanterie territoriale, 12e compagnie, en passant le Rhin à Kembs : « *Geladen! Wir sind jetzt in Feindesland! Chargez vos armes! Nous sommes maintenant en pays ennemi!* »

André Fribourg.

Subitement, nous entendîmes : « Halte-là!... » Je répondis le mot. — Le poste dit : « Vous pouvez passer. » Mais à cinq pas, il nous mit en joue. Nous levâmes les bras. Les hommes du poste nous crièrent : « F... le camp! Nom de D... » Nous enfourchâmes nos vélos et à cinquante pas, la sentinelle qui nous avait laissés passer tira sur nous... Près de la rue..., nous avons été arrêtés par des soldats qui nous ont crié : « Wackes que vous êtes, il faut que vous appreniez que vous êtes des Allemands! Maintenant que les Français sont partis, vous apprendrez à nous connaître, bande de cochons, de francs-tireurs. (*Ihr Saubanden von francs-tireurs.*) Vous êtes des espions de l'armée allemande. Nous écraserons sous notre tir votre repaire et nous vous ferons crever comme des rats. (*Wir werden das Drecknest hinauf schiessen, und wie die Ratten müsst ihr verrecken!*) »

C'est en ces termes qu'après un demi-siècle de vie commune, d'authentiques Allemands parlent à ceux qu'ils entendent faire passer aux yeux du monde pour leurs *frères reconquis*.

(1) Surnom donné par les Allemands aux Lorrains, comme *Wackes* aux Alsaciens.

LE
TRANSPORT DES MARCHANDISES
DEPUIS SEPT SIÈCLES[1]

I

Avant la guerre, chaque Français transportait, ou l'on transportait à son intention, pour le charme ou la commodité de sa vie, *treize cents tonnes par an* à un kilomètre, soit *treize mille kilos* à la distance moyenne de cent kilomètres.

Telle était, rapportée à nos 39 millions de concitoyens, quel que fût leur âge ou leur sexe, et quelque modeste que fût leur rang sur l'échelle sociale, la part qui revenait alors à *chacun d'eux* dans le volume et le poids gigantesque des 50 milliards de tonnes kilométriques, déplacées chaque année à leur intention et pour leur compte, par les voies ferrées, fluviales ou maritimes, sans parler du mouvement de nos routes terrestres dont il n'existe aucune statistique.

Ce mouvement global de 50 milliards de tonnes chargées, déchargées, voiturées par ou pour nous, se décomposait en 180 millions de tonnes effectuant sur nos chemins de fer un parcours de 135 kilomètres, 35 millions de tonnes accomplissant sur les canaux et rivières un trajet de 156 kilomètres, et 40 millions de tonnes importées ou exportées par mer d'une

(1) Voyez, dans la *Revue* des 1er octobre 1913, *Routes et voyageurs à cheval*, — 15 décembre 1913, *Diligences, Chaises de poste et auberges*, — 1er juillet 1914, *Le port des lettres depuis sept siècles.*

distance que, pour être sûr de rester au-dessous de la vérité, l'on peut chiffrer à 500 kilomètres en moyenne, puisqu'elles venaient en égale quantité d'Angleterre et d'Amérique ou d'Asie, faisant tantôt 30 kilomètres et tantôt 7000 (1).

Tous ces transports étaient une création récente : ils dataient de la seconde moitié du XIXe siècle. Celui des chemins de fer, qui remplaçait la traction animale sur certains points, ne l'avait pas diminuée; il s'était purement ajouté à elle : c'était un gain total. Le nombre des chevaux de trait ayant fort augmenté, ainsi que la longueur des routes ouvertes, on peut être sûr que les charrettes et camions dans leur ensemble véhiculaient en 1913 un poids très supérieur à celui d'il y a soixante ans (2). Quant aux transports maritimes, les entrées et sorties annuelles des ports français qui, — non compris le cabotage, — étaient, il y a cinq ans, de 51 millions de tonnes, ne dépassaient pas 11 millions de tonnes en 1869 *et 3 millions et demi en 1845*. Enfin sur les fleuves et canaux qui, les premiers du moins, semblent avoir été le mode de locomotion préféré de jadis, le trafic était à peine, *en 1850, le quart* de ce qu'il était à la veille de la guerre actuelle; on en verra plus loin les motifs.

Il s'écrit plus de lettres qu'il ne se fait de voyages, mais il se véhicule, *au poids*, incomparablement plus de marchandises que de papiers postaux et de créatures humaines. Les anciens modes de transport étaient parvenus à assurer tant bien que mal la circulation des lettres et même des voyageurs, colis peu encombrants et peu lourds. Les quatre-vingt-dix objets de correspondance, — moitié lettres, moitié journaux ou imprimés, — que chaque Français recevait annuellement avant 1914 représentent, à vingt grammes chacun, une charge globale de 720 000 tonnes. Ce voyageur lui-même qui montait en chemin de fer quatorze fois par an et faisait en totalité 462 kilomètres sur le territoire de la République, admettez qu'il pèse individuellement 75 kilos, constituait, pour l'ensemble des réseaux,

(1) Notre commerce avec l'Angleterre se chiffrait, *en valeur*, par 2 milliards 400 millions et notre commerce avec les États-Unis, l'Argentine, le Brésil, les Indes Anglaises, la Chine et la Turquie, formait un total de près de 3 milliards. *En poids*, ces échanges respectifs étaient dans un rapport semblable à celui de la valeur.

(2) Le nombre des entreprises de voitures publiques était de 14000 en 1896; il était de 19 000 en 1909.

un poids total de un milliard 400 millions de tonnes kilométriques.

Qu'est-ce que cela, comparé aux 24 milliards de tonnes de marchandises? Les chemins de fer transportaient donc au poids *dix-sept fois plus de marchandises* que de voyageurs. La tonne de voyageurs (à 75 kilos par tête) payait 46 centimes par kilomètre; mais la tonne de marchandises, en petite vitesse, payait dix fois moins, — quatre centimes et quart; — ce qui de nos jours permettait aux objets vulgaires et de peu de prix d'aller très loin, et ce qui explique aussi combien cela leur était autrefois impossible.

Notez, et c'est un point capital, que dans le prix perçu par le chemin de fer est compris l'*entretien de la voie*, dont l'ancien roulage n'avait pas à tenir compte. Or, comment eût-on pu entretenir une route telle que celle de Paris à Lyon ou à Calais, sur laquelle eussent passé *chaque jour* des millions de kilos? Répartie sur nos 40 000 kilomètres de chemins de fer, la charge annuellement transportée en 1913 ressortait *en moyenne*, par kilomètre et par jour, à 2 000 tonnes, sans compter le poids des véhicules; quelle route pourrait, *en temps normal*, supporter le passage quotidien de 1 000 charrettes portant chacune 2 000 kilos?

Il peut sembler extraordinaire et même invraisemblable que, pareil à M. Jourdain qui faisait de la prose sans le savoir, chaque Français, avant la guerre, déplaçât inconsciemment, envoyât ou apportât chaque année, d'une distance moyenne de 200 kilomètres, 6 500 kilos par terre ou par eau. Cependant, si l'on regardait vivre, je ne dis pas les riches ou les bourgeois, producteurs et consommateurs d'importance, mais le plus simple paysan dans son village, on ne s'étonnera plus que, pour faire vivre comme elle vivait en 1914 la famille qui occupait cette maisonnette, il fallût mouvoir et véhiculer un pareil poids.

Presque tout ce qu'elle consommait venait de loin et les choses mêmes qu'elle produisait sur place, comme les grains ou le bois, pour qu'elles n'enchérissent pas à l'excès, pour que le pain blanc de sa table et la bûche de son foyer ne devinssent pas, en se faisant rares, des objets de luxe qui lui eussent échappé, devaient être multipliées par des apports lointains, dans l'intérêt de cette famille paysanne. Il fallait que le froment du

Nord vînt alimenter le Midi, que le froment de l'Amérique, de l'Inde ou de la Russie comblât les vides de la récolte française. Si le charbon de terre n'avait pas remplacé le bois dans tous les usages industriels, si les citadins ne l'avaient pas employé de préférence comme combustible; si, même aux champs, le maréchal, le bouilleur de cru, ne s'était servi de houille pour sa forge ou son alambic, le bois, disputé par des consommateurs plus fortunés, eût été arraché aux campagnards.

Pour sa nourriture quotidienne, cette famille rurale usait de café du Brésil, de sucre de l'Aisne ou du Pas-de-Calais, de morue de Saint-Pierre et Miquelon ou de Terre-Neuve ; le pétrole, qui brûlait dans sa lampe de faïence blanche suspendue aux solives du plafond, venait de Bornéo dans l'océan Indien ou de Bakou sur la mer Noire ; sa bougie était le produit de graisses internationales, peut-être de gadoues des États-Unis, désinfectées, blanchies et déshydrogénées par un procédé scientifique récent. Sa faucheuse était importée d'Amérique, à moins qu'elle n'eût été fabriquée par la succursale française de quelque *International Harvester*. De Lorraine venaient le fer de sa charrue, l'acier de ses essieux, de ses bandages de roues, de ses instruments aratoires, la ronce artificielle de ses clôtures. Le lien de corde, enroulé sur le front de ses vaches, était fait avec les fibres de Manille (îles Philippines) mariées au chanvre russe de Riga. Les poutres de son toit, le plancher de son grenier, étaient arrivés tout équarris et débités de Suède et de Norvège, d'où lui venaient aussi, sous forme de sapin brut, le papier de son journal et son propre papier à lettres. Sa chemise, son mouchoir, ses serviettes de coton venaient de la Louisiane ou du Texas, la laine de ses habits venait d'Argentine ou d'Australie, et, si l'on objecte que parmi les fournitures qui précèdent beaucoup sont de faible poids, on se souviendra que les milliers de kilos d'engrais artificiel qui fertilisaient ses labours ou ses prairies venaient, les nitrates du Chili, les phosphates de l'Afrique du Nord.

Des diverses provinces françaises et même de toutes les parties du monde étaient *apportés* à ce paysan cent objets nécessaires ou utiles à son exploitation agricole, comme à sa nourriture, à son vêtement, à son éclairage personnel; mais il n'usait pas moins des moyens de transport pour exporter, à des prix avantageux, presque tout ce qu'il produisait et qu'il

n'aurait pu continuer de produire pendant un an, ou même seulement pendant quinze jours, si des trains entiers de chemins de fer n'étaient partis sans cesse de la station la plus voisine, chargés de ses volailles, de ses légumes, de ses fruits, de ses fleurs, aussi bien que de ses grains, de son bétail ou de son vin.

C'est ainsi que le transport des marchandises est le plus important de tous, non seulement *en lui-même*, par le nombre des kilogrammes, mais *par ses conséquences :* la civilisation moderne, si complexe, repose sur lui tout entière, parce qu'il est la condition essentielle de toute production et de toute consommation, partant de toute industrie, de toute richesse, de tout bien-être. C'est la révolution des transports qui a mis fin à ce désolant paradoxe de naguère : l'extrême abondance des récoltes devenant une cause de ruine pour les producteurs, par un avilissement des prix dont les consommateurs n'étaient pas à même de profiter.

« Mourir de faim sur un tas de blé, » suivant le mot connu de Mme de Sévigné, n'était pas seulement le fait d'une province exceptionnellement favorisée où le grain ne trouvait plus d'acheteurs, mais celui de régions très vastes et même de la France entière, à certaines époques où, les défrichements allant plus vite que l'accroissement de la population et l'offre de denrées dépassant la demande, tout progrès était paralysé. Par contre, la cherté, dont souffraient les consommateurs, n'était jamais avantageuse aux producteurs, parce qu'elle avait *pour cause nécessaire la disette ;* l'on ne pouvait si bien vendre que ce dont nul n'était vendeur.

Si l'on trouve, du XIIIe au XVIe siècle, des hectares de vignes à 140 et même à 70 francs, — de notre monnaie (1), — en Languedoc, tandis qu'il s'en voyait à 4 000 et 6 000 francs à Argenteuil et à Vanves, à 7 000 et 8 000 francs en Basse-Normandie et à Nanterre, c'est que, moins le climat était favorable

(1) Tous les chiffres, antérieurs à 1800, mentionnés dans cet article sont des chiffres exprimés en *monnaie de 1913*, dernière année normale avant la guerre. Les monnaies d'autrefois ont été converties toujours en francs intrinsèques de 4 grammes et demi d'argent fin (à 222 francs le kilo) et ces *francs intrinsèques* ont été traduits en *francs de 1913*, d'après le pouvoir d'achat de l'argent d'il y a cinq ans. — Ainsi le chiffre de 70 francs de l'année 1295 correspond à 17 fr. 50 de cette époque, où la vie était en moyenne quatre fois moins chère qu'en 1913; et ces 18 fr. 50 représentent, en poids de monnaie, 1 livre 2 sous tournois environ, parce que la livre tournois de 1295 valait, en poids d'argent, 16 francs.

à leur culture, plus les vignes augmentaient de prix par leur rareté. Avec une production réglée sur la consommation locale, le phénomène était semblable pour toute marchandise. Avant la présente guerre, avec une consommation universelle sollicitant la production indéfinie des bonnes qualités à bas prix, un phénomène inverse apparaissait : par la division du travail sur le globe, par l'adaptation des cultures et des industries aux climats, au sol, aux forces naturelles et aux conditions économiques, l'humanité réalisait ce prodige : d'acheter meilleur marché tout en vendant plus cher.

II

Pour faire pareille besogne, il fallait un outil que nos devanciers ne possédaient pas : si le lait pur était en 1913 moins coûteux à Paris qu'il y a cinquante ans, tout en rapportant davantage au fermier qui le fournissait, c'est qu'il venait il y a cinq ans aussi vite de 150 kilomètres que de Garches ou de Montfermeil sous le second Empire. Et si la pierre à bâtir de nos grandes villes, bien qu'amenée d'une carrière lointaine, faisait réaliser à la fois un gain nouveau au propriétaire qui l'extrayait et une économie à l'entrepreneur qui l'employait, c'est que le remorqueur ou la locomotive avait fait voyager ce bloc énorme pour quelques francs. Avec le roulage d'autrefois, la pierre eût trop enchéri en route et le lait fût resté en route trop longtemps.

Quel fut donc, dans les sept siècles qui ont précédé le nôtre, le tarif de la « petite vitesse? » non que je prétende ici dresser, pour le moyen âge et les temps modernes, une nomenclature analogue à celle du copieux in-folio qu'est le *livre Chaix* de nos Compagnies de chemins de fer. L'œuvre serait assez malaisée et d'ailleurs fastidieuse. Mais, grâce aux prix de transport que j'ai recueillis en assez grand nombre, pour des marchandises variées et s'appliquant à des poids et à des distances précis, il est possible, en traduisant les chiffres anciens en chiffres de 1913, de savoir ce qu'il en coûtait jadis *par kilomètre et par tonne de mille kilos*, et de comparer au présent un passé jusqu'ici obscur (1).

(1) Voyez les tableaux de prix des moyens de transport dans le tome VI, p. 621, de mon *Histoire Économique de la propriété, des salaires, des denrées et de tous les prix en général depuis 1200 jusqu'à 1800.*

Les transports qui, pour les voyageurs et les lettres, devinrent, aux XVIIe et XVIIIe siècles, l'objet de monopoles assez jaloux, demeurèrent libres pour les marchandises. La loi seule de l'offre et de la demande régla, depuis le moyen âge jusqu'à la fin de la monarchie, le voiturage des marchandises, la « petite vitesse » du moins, c'est-à-dire le gros charroi. Pour les colis légers, *portés au trot*, — allure correspondant à la « grande vitesse » actuelle, — leur trafic était, depuis Louis XIV, réservé aux Messageries Royales ; celles-ci obtenaient fréquemment condamnation à dommages-intérêts (de 20 à 70 francs) des rouliers qui s'étaient illégalement chargés de paquets inférieurs à 25 kilos, ou en avaient indûment groupé plusieurs pour atteindre ce poids.

La taxe officielle appliquée par les diligences à ce que nous nommons les « colis postaux, » était graduée suivant la distance : de 50 centimes, chiffre minimum pour 5 kilos expédiés à 40 kilomètres, elle s'élevait par 20 kilomètres de 25 centimes; de sorte qu'à destination de Lyon ou de Bordeaux, 5 et 10 kilos, au lieu de 80 centimes et 1 fr. 25 en 1913, payaient sous Louis XVI 7 fr. 50 et 15 francs. Ce tarif de la fin de l'ancien régime, avec son supplément de 50 centimes pour livraison à domicile, était cependant inférieur d'un tiers à celui des premiers coches publics au temps de Louis XIII.

Il eût paru bien bon marché aux gens des XIVe et XVe siècles, où les petits colis payaient proportionnellement le plus cher, grevés qu'ils étaient des frais d'une voiture souvent aux trois quarts vide. Il en coûtait 10 francs pour le port d'une robe de Paris à Compiègne (1302), 96 francs pour celui d'une grande cage de perroquets de Montargis à Paris, 128 francs pour quelques poissons de Paris en Franche-Comté et 72 francs pour un baril de lamproies de Paris à Arras (1405). Au XVIe siècle le port d'une épinette de quelques kilos, — cet embryon des pianos futurs, — était payé 84 francs de Tours à Cognac ; celui de deux « harnais d'armes, » — armures complètes, — 108 fr. de Besançon à Bruxelles (1501) ; celui de six gerfauts, de Bruxelles à Prague, 166 francs (1595).

Ces prix et beaucoup d'autres du même genre ne sont pas, à proprement parler, la rémunération effective d'un « transport » de marchandises, mais la dépense de voyage d'un

exprès, indépendante de la charge à lui confiée. C'étaient des manifestations de luxe, disparues de notre temps où elles seraient sans objet. Elles suppléaient à la « grande vitesse » inexistante, mais n'ont pas plus d'analogie avec un trafic organisé que n'en ont, par exemple, avec le tarif actuel des cercueils par chemin de fer, des cortèges funéraires qui rapatriaient *processionnellement*, parfois de fort loin jusqu'au tombeau familial, un cadavre princier : ainsi en coûta-t-il 160 000 francs pour ramener d'Italie à Thouars (Charente), escorté d'une foule de prêtres et de chevaliers, entre deux rangs de porteurs de torches en cire; le corps de Louis de la Trémoïlle, tué à la bataille de Pavie (1525).

Lorsque, au contraire, 500 plumes de chapeau payent 56 francs de Paris à Nevers (1618), ou six fromages de Parmesan 26 francs de Milan à Bruxelles, nous voyons bien, et que les charretiers devaient sur le parcours avoir d'autres clients, et qu'ils en avaient cependant fort peu, puisqu'ils exigeaient pour de si faibles poids un pareil fret. Plus tard, lorsque des services réguliers fonctionnèrent, le port des petits colis fut moins fantaisiste : 20 francs pour une valise par le coche de Paris à Troyes, 1 fr. 30 pour une paire de souliers de Paris à Strasbourg ou 10 fr. 50 pour « deux belles truites » de Dieppe à Versailles (1760).

Encore n'était-ce que sur quelques grandes routes. Entre localités médiocrement éloignées mais qu'aucun passage périodique de voitures n'unissait entre elles, le prix demeure élevé et d'ailleurs très variable : de Vinsobres, bourg de Dauphiné, à Grenoble, le kilo paie tantôt 87 centimes pour des vêtements, tantôt 3 fr. 75 pour des truffes (1635), sans que la nature de la marchandise y fût pour rien, car, pour les mêmes objets, le port diminue ou augmente *du simple au double* à quelques années d'intervalle. La fixité des tarifs est un bienfait tout moderne ; avant la création des chemins de fer, quand la marchandise était abondante, l'outillage des transports devenant insuffisant, les prix s'élevaient brusquement au triple et au quadruple comme les frets sur l'Océan.

Les « colis postaux », malgré leur nombre d'environ 75 millions, et d'ailleurs tout le trafic dit de « grande vitesse », ne représentaient qu'une bien faible partie du mouvement des marchandises avant la guerre : sur nos voies ferrées 20 000 wagons

y suffisaient, tandis que 335000 étaient affectés à la « petite vitesse. » A cette dernière pourvoyaient vers la fin du XVIIIe siècle à Paris, seize « commissionnaires-entrepreneurs de grosses voitures par la voie des rouliers, pour toutes les villes du royaume »; les uns spécialisés dans certaines directions, les autres prenant pour tout pays.

Plusieurs fois l'État avait songé à réglementer ce commerce : dès le règne de Louis XIII, on faisait valoir que « les marchands sont le plus souvent en peine de trouver des rouliers et, s'ils n'ont de quoi leur donner leur charge, faut qu'ils attendent souvent quinze jours ou un mois. » Les colis étaient « confiés au premier venu, pauvre homme parfois, qui n'a qu'une charrette et vend, si elle se rompt en chemin, une partie de ses chevaux pour la faire réparer ou en avoir une neuve. » Un fermier sollicitait (1634), en échange d'un versement de 1 500 000 fr., dont le Trésor lui eût servi l'intérêt à 4 p. 100, *le privilège du roulage* en France; s'engageant à faire partir à jours fixes *une ou deux charrettes par semaine*, chargées ou non, — c'était sans doute assez en ce temps-là, — et, de plus, « à assurer et garantir la marchandise. »

Clause précieuse au premier chef : suivant l'usage d'alors, on dessinait à l'encre *une main* sur le ballot ou la caisse, pour indiquer que son contenu était fragile, mais cela ne servait pas à grand'chose; dans son *Histoire de la manufacture de Saint-Gobain* (1665-1865), M. Augustin Cochin, administrateur de cette Compagnie, affirme qu'autrefois, sur 72 glaces transportées de Chauny à Paris, 12 seulement arrivaient entières; pourtant le voyage se faisait par eau et ces anciennes glaces n'avaient qu'un mètre de côté. De ces miroirs brisés, des pièces d'étoffes gâtées ou tachées d'eau et de toutes avaries en général, il fallait bien faire son deuil; les transporteurs gagnaient toujours leurs procès; les tribunaux, estimant que ce risque était naturel, n'accordaient rien et, pour les coffres ou valises perdus sans valeur déclarée, ils n'allouaient qu'une indemnité fort médiocre.

Les projets de monopole se renouvelèrent périodiquement jusque sous Louis XVI, soulevant chaque fois, de la part du commerce, des protestations énergiques qui firent reculer le pouvoir. Les adversaires des courtiers libres leur reprochaient de prélever des commissions exorbitantes, allant jusqu'à 40 pour 100 et faisant des 60 et 120 francs par tonne.

Le taux *moyen* des transports par terre se tenait, avant la Révolution, aux environs de 1 franc par kilomètre et par mille kilos, avec un maximum de 1 fr. 60 et un minimum de 0 fr. 40. Depuis le moyen âge, il oscillait entre 2 fr. et 0 fr. 50, sauf pour les objets précieux, — en 1315, une statue d'albâtre coûte 2200 fr. de port de Paris à Dijon, — ou pour de très petits poids, — trois rames de papier d'impression paient (1562) sur le pied de 2 fr. 66, et 42 kilos d'amandes sur celui de 20 francs la tonne kilométrique. Il règne ici la plus grande fantaisie.

Des prix exceptionnels se rencontrent aussi pour de courts trajets sur de mauvais chemins : le blé paie à Abbeville la même année (1476), dans la direction d'Amiens, 1 franc la tonne kilométrique et 4 fr. 10 dans la direction de Saint-Valery, sans doute à cause des difficultés du charroi.

En général, les chiffres que j'ai recueillis montrent le port du blé variant, au cours des siècles, de 0 fr. 73 à 1 fr. 86 la tonne kilométrique, celui du vin de 1 fr. à 1 fr. 32, celui du bois de charpente de 0 fr. 32 à 1 fr. 54, — des canons payaient 0 fr. 50 et des volailles 2 francs. Il existait naturellement quelque sorte de gradation entre les prix, suivant le caractère plus ou moins périssable des marchandises : le foin coûtera 0 fr. 77, le beurre 1 fr. 35, et, par exemple, à la même date (1765), d'Aix à Paris, les savons et l'épicerie sont taxés à 0 fr. 90 par kilomètre les mille kilos, tandis que les vins en caisse le sont à 1 fr. 30. Mais le cours des transports subissait tant de vicissitudes, obéissait à tant de causes impossibles à discerner! Nous ne serons pas surpris de voir la tonne de laine brute supporter 1 fr. 80 par kilomètre (1673) sur la route d'Orléans et les drogueries 0 fr. 63 seulement sur celle de Soissons; et nous ne nous étonnerons pas d'apprendre par Albert Dürer que d'Anvers à Nuremberg (1521) on lui prend pour divers bagages, *à quelques jours d'intervalle*, 265 francs, puis 1 060 francs les mille kilos. Sans doute ce dernier chiffre est accordé au « vicarius », plus spécialement chargé de voiturer les curiosités.

Sur la ligne de Paris à Lyon (1762) le tarif normal des rouliers était de 1 fr. 10 par tonne kilométrique, mais les huîtres venaient de Marennes à Paris pour 0 fr. 76 et le port des vivres militaires, qui se payait en Normandie sur le pied de 1 fr. 60 (1775), tombait quelques années plus tard à 0 fr. 60. Le plus ou moins de concurrence, et aussi l'état plus ou moins prati-

cable des voies de communication, suffiraient à expliquer d'aussi brusques écarts.

Les routes, au XVIIIe siècle, se créaient lentement; j'ai précédemment conté leur histoire et les doléances des voyageurs (1); les détails abondent sur ce sujet : Blondel, ministre de France près l'électeur Palatin, qui regagnait son poste en janvier 1735, écrit au ministre Chauvelin : « J'ai resté une nuit dans les boues, et hier, étant parti à six heures du matin de Château-Thierry, je fus heureux d'y pouvoir retourner coucher le soir, ma berline ayant été embourbée dès dix heures et n'ayant pu la retirer qu'à six heures du soir. Je n'ai pu faire aujourd'hui que *cinq lieues*, quoique ayant à ma voiture *douze et quatorze chevaux*. Enfin, les boues sont telles qu'une charrette sur laquelle il y avait trois invalides ayant versé près d'ici, il y en eut un qui s'est noyé dans la boue. »

Les entrepreneurs de charroi passaient avec les laboureurs du voisinage des marchés sujets à mille fluctuations; en certaines directions on utilisait des frets de retour : le concessionnaire d'une houillère en Limousin, sous Louis XV, se proposait, dit-il, « d'employer pour le transport de ses charbons 3 à 4 000 voitures qui passent continuellement à vide auprès de sa mine, pour aller chercher à Limoges le sel qu'elles conduisent en Auvergne. » L'on ne sait ce qu'il advint de ces espérances; mais une autre mine, en Bourbonnais, ne pouvait livrer au port de Moulins, cependant peu éloigné, plus de 700 tonnes par mois (1793) « vu le manque de chevaux et de fourrages. »

Bien que les charrettes ne fussent pas très communes, surtout dans le Midi où beaucoup de transports se faisaient encore sur des bâts, à dos de bêtes de somme, — mauvais *roussatis* de foire, — le matériel de traction dut pourtant s'améliorer au début du XIXe siècle : un voyageur anglais (1802) témoigne de l'admiration pour la manière dont on construit les charrettes dans l'Ouest de la France : « Elles sont placées sur de très hautes roues, la charge répartie en équilibre sur un essieu où l'on attache les traits. Un marchand m'a dit qu'un cheval pouvait ainsi traîner 3 600 livres. » De ce perfectionnement des charrettes, Mercier fait au contraire honneur à l'Angleterre : « Les

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er octobre 1913, *Routes et Voyageurs à cheval*,

jantes de toutes les voitures roulant fardeau, dit-il, sont *trois fois plus larges* qu'elles n'étaient ci-devant..., large bandage que nous avons enfin imité des Anglais. »

Avant que l'invention, puis le progrès des chemins de fer n'eussent abaissé graduellement le coût des transports aux 4 centimes et quart où nous le voyions en 1913, une première réduction, très importante, avait été obtenue de 1800 à 1855 par la triple amélioration des routes, des véhicules et des chevaux, ces derniers multipliés par l'élevage, tandis qu'ils étaient sous l'ancien régime bien peu nombreux. Le roulage accéléré ne coûtait plus, à la fin du règne de Louis-Philippe, que 44 centimes environ et le roulage ordinaire que 26 centimes par kilomètre.

III

Ce tarif, appliqué il y a soixante-dix ans aux charrois de plusieurs tonnes, eût semblé incroyable au temps de Louis XVI, où l'on payait 1 franc sur routes de terre. Le prix de 26 centimes n'était obtenu aux siècles passés que sur les fleuves ou les canaux. Bien qu'on puisse noter au moyen âge des transports par eau depuis 6 centimes jusqu'à 60 pour des marchandises identiques, pour des pierres par exemple, les frets ne descendaient guère au-dessous de 14 centimes sur la Loire ou le canal de Briare et ils ne s'élevaient pas en général au-dessus de 30 centimes sur le canal du Languedoc, sur la Garonne ou sur le Rhin.

Or, le fret sur canal ou sur rivière, que l'on peut évaluer à 21 centimes jadis, était en moyenne avant la guerre d'*un centime* par tonne kilométrique, réduit ainsi des 19 vingtièmes, dans une proportion presque pareille à celle des routes de terre du XVIIIe siècle comparées aux chemins de fer actuels. Ici, le phénomène semble au premier abord moins explicable : la navigation fluviale s'est pourtant radicalement transformée. Elle évolue sans cesse : qui croirait que les rivières françaises, après s'être allongées de 1 000 kilomètres de 1847 à 1887, se sont raccourcies depuis vingt-cinq ans de 1 300 kilomètres? Non qu'elles aient *géographiquement* diminué et qu'elles n'occupent plus la même place sur la carte, mais *économiquement* leur longueur utile, d'abord prolongée par le commerce,

a ensuite décru : les bateaux grandis ne daignant plus fréquenter les sections de cours d'eau trop étroites ou trop peu profondes.

Des méthodes vieillies disparaissent, leurs défauts n'étant plus masqués par un bon marché relatif : tels les trains de bois qui, depuis leur invention à la fin du XVIe siècle, semblaient ne pouvoir être pratiquement remplacés. La construction d'un train de bois bien couplé, avec futailles vides, coûtait 210 francs de main-d'œuvre sous Louis XV ; deux hommes le conduisaient de Clamecy à Paris pour 120 francs et l'on mettait 8 trains à la file, sous la haute main d'un voiturier inspecteur. En 1913, il passait par les voies navigables dix fois moins de bois que de houille, mais, *sur 1 000 tonnes de bois*, à peine s'il y en avait *18 de flotté*.

Les temps féodaux, trop faibles pour violenter la nature, respectaient le lit des fleuves. Quand un port émigrait par ensablement, ils essayaient bien un peu de le retenir : à Aigues-Mortes, au XIVe siècle, les autorités provençales dépensèrent à cette fin 320 000 francs sans résultat (1376). « Il faudrait, disait-on, pour purger le port des sables qui l'envahissent, établir un canal dans lequel on ferait passer le Rhône. » Charles VI signa plus tard des lettres patentes approuvant la construction de ce canal, mais on n'alla pas plus loin que cette signature. Quelques villes, quelques corporations de marchands se cotisaient modestement, de temps à autre, en vue d'un travail local : à Rennes sur la Vilaine, à Toulouse sur la Garonne « pour l'extirpation des rochers qui gênent la navigation. »

Les idées se firent jour de Henri IV à la Révolution, des plans furent dressés et l'on en exécuta plusieurs. Parmi ceux qui ne furent pas exécutés figure le « grand canal destiné à donner cours à la rivière de Seine autour de la bonne ville de Paris. » On estima les terrains à exproprier ; on nomma et l'on paya des ingénieurs, des architectes, des contrôleurs, puis on n'y pensa plus (1636). C'était une idée de Richelieu, moins avisé en affaires qu'en politique, qui avait aussi projeté de faire à ses dépens un canal de jonction de la Gironde et de la Seudre (notable ruisseau de l'arrondissement de Jonzac) « pour faciliter le commerce de Bordeaux. »

Le canal de Briare, puis le canal du Midi, furent entrepris et achevés à grand effort et bien lentement ; œuvres superbes

et aussi audacieuses, pour le XVIIe siècle, que le creusement moderne des canaux de Suez et de Panama. Les contemporains de Riquet, plus aptes à remuer des idées que de la terre, financiers à la bourse peu garnie, ingénieurs au bras encore peu puissant, ne disposaient pour leurs travaux publics d'aucun de nos outils tranche-montagnes d'aujourd'hui : pelles à vapeur, avec lesquelles trois ou quatre ouvriers déplacent 5 à 6 000 mètres cubes par jour ; benne Hoover et Mason, qui permet à un seul individu de décharger 250 tonnes à l'heure.

La jonction de l'Océan avec la Méditerranée, soit par la Bourgogne, soit par le Languedoc, était à l'enquête depuis soixante ans lorsque les travaux commencèrent sous Louis XIV. L'union des deux mers ne se réalisa d'ailleurs que sur les cartes, où la voie était marquée d'un trait continu ; car, dans la partie de la Garonne comprise entre Toulouse et l'embouchure du Tarn (81 kilomètres), la navigation était presque nulle, faute de profondeur. De Toulouse à Bordeaux le trafic annuel *par eau*, en 1847, n'était encore que de 200 000 tonnes, dont 120 000 à la descente et 80 000 à la remonte ; *par terre*, de Bordeaux à Toulouse, il n'était pas transporté plus de 25 000 tonnes ; il est vrai que le roulage prenait alors 85 francs les mille kilos, c'est-à-dire 33 centimes par kilomètre.

Dans les dernières années de l'ancien régime, l'opinion se préoccupe partout de l'amélioration des routes fluviales et, au lieu de contrecarrer les projets du gouvernement, comme elles l'avaient fait maintes fois antérieurement lorsqu'il s'agissait d'ouvrir une route ou de creuser un canal, les municipalités, les assemblées locales, pressent l'État de leur venir en aide ; mais quoique à cette époque les mémoires, les projets, les plans et devis détaillés se soient multipliés dans les cartons en vue d'approfondir, élargir, curer au moins et utiliser les cours d'eau de toute taille, ne fût-ce qu'en détruisant les barrages qui les obstruaient, il n'existait encore, sous Louis XVI, qu'un millier de kilomètres de canaux livrés à la circulation.

La longueur de nos canaux actuels, — 4 700 kilomètres, — a presque quintuplé ; mais c'est seulement depuis 1878, grâce à l'exécution du « plan Freycinet », que plus de moitié d'entre eux ont été amenés à une profondeur d'eau de 2 mètres et munis d'écluses uniformes, permettant la circulation de la péniche flamande de 320 tonnes, — 38 mètres de long sur 5 mètres de

large, — du type le plus usité : 2 630 kilomètres de canaux, — au lieu de 463 il y a quarante ans, — et 2 630 kilomètres de rivières, — au lieu de 996, — sont maintenant dans ce cas. Sur le parcours de la Seine, le tirant d'eau s'abaissait naguère à 65 centimètres (Pont-de-l'Arche) et même 50 (Poses, dans l'Eure); au passage de certains points il fallait jusqu'à 50 chevaux pour haler, en remonte, des bateaux qui portaient au plus 200 tonneaux. Aussi la jauge *ordinaire* des bateaux de Seine n'était-elle que de 60 tonnes et celle des bateaux de Loire de 30 tonnes. Aujourd'hui, par sa division en dix biefs au moyen de grands barrages avec écluses accolées, la navigation de la Seine entre Paris et Rouen jouit d'un tirant d'eau minimum de 3 m. 20.

Si le fret fluvial s'était abaissé de nos jours jusqu'à 1 centime 3 à la remonte et 6 millimes à la descente par tonne kilométrique, si le transport sur certains canaux comme celui de Saint-Quentin, le plus fréquenté par la batellerie, ne dépassait pas il y a cinq ans 3 millimes à la descente et 3 millimes trois quarts à la remonte, on le devait non seulement à d'énormes travaux techniques et, pour les rivières, à la traction à vapeur, mais aussi à la suppression de tout péage : « Il faut, disait Colbert lors de la concession du canal de Picardie, que par le prix du péage le port y soit cinq fois moins cher que la voiture par terre. » Ce vœu ne fut pas réalisé : sous Louis XV, le tarif de Saint-Quentin à Chauny ou à la Fère grevait le bois de 10 centimes par tonne kilométrique, le vin de 60 centimes et d'autres marchandises d'un droit assez prohibitif par son exagération.

IV

Abolis par une loi de 1880, lorsqu'ils étaient perçus au profit de l'État, ou rachetés peu à peu depuis trente-cinq ans s'ils faisaient l'objet de concessions particulières, les péages sur les voies de navigation intérieure n'existent plus de nos jours. Le budget pourvoit au service de ces routes d'eau, — elles lui coûtaient 12 millions par an en 1914, — comme à l'entretien des routes terrestres. Sur les unes comme sur les autres la gratuité absolue est de date récente : c'est seulement en 1848 que disparurent à Paris, et encore par la violence, les péages de plusieurs ponts. Intérêt et amortissement des capitaux

employés à la construction, ces péages, créés *pour satisfaire le besoin de circulation*, semblaient désormais *lui faire obstacle;* ils étaient devenus odieux depuis qu'on ne les jugeait plus indispensables.

Nous avons au XXe siècle *des routes et des ponts sans péages*, nous n'en concevons même pas d'autres; nos aïeux avaient, aux temps féodaux, *des péages et pas de routes :* les péages ayant été d'ailleurs beaucoup plus faciles à établir que les routes, les barrières s'étaient avec profusion hérissées sur tout le territoire devant les voyageurs et les marchandises. Le modique prix de vente des péages, — souvent quelques centaines de francs, — rapproché du tarif élevé des « pancartes » nous apprend que la circulation devait être insignifiante sur la plupart des voies rurales. Dans les centres urbains les perceptions accusent d'une date à l'autre de singuliers écarts : celle de Montélimar, de 8 600 francs en 1322, s'élève à 43 200 en 1487 et ne rapportait plus que 20 000 francs en 1579; celle de Bergerac, de 665 francs au milieu du XVIe siècle, tombe à 39 francs en 1586 et remonte en 1614 à 2 140 francs.

Ces taxes étaient parfois temporairement suspendues ou modérées : on promet, en 1240, aux gens de Toulouse et de tout le comté « que *jusqu'au 24 juillet* il ne sera levé sur eux aucune autre maltôte » que les 2 francs de Bordeaux. Au XIIIe siècle en effet, avant d'entrer à Bordeaux, les vins payaient au moins trois impositions *principales*, sans compter les *accessoires* et les droits de sortie comme cette branche de cyprès, cueillie sur la côte du Cypressac, que le seigneur de Rauzan délivrait, moyennant une légère redevance, aux navires quittant le port et qui équivalait à un laissez-passer. Cet usage de 1280 subsista jusqu'à la Révolution.

Au cours des âges le commerce changeait ses routes et leur direction était influencée par les taxes de passage : la décroissance de l'une d'elles, dit un prévôt du XIVe siècle en Champagne, « tient à ce que les gens qui devaient le péage *s'en vont par ailleurs.* » L'effort des seigneurs pour obliger à passer par leurs bureaux, celui des marchands pour s'y dérober, firent adopter des chemins qui, plus tard, parurent déraisonnables : au commencement du XVIe siècle, en Franche-Comté, les marchandises gagnaient directement les montagnes du Jura par les défilés de Saint-Claude pour éviter les péages d'Augerans.

Sans doute ces douanes privées donnaient lieu à maintes exactions : accusés en 1367 de n'avoir pas acquitté le péage de Montboucher, deux âniers porteurs de fromages sont mis aux arrêts par le seigneur du lieu, sous un sapin, pendant une nuit et un jour, « malgré le froid et la pluie, » et condamnés à 80 francs d'amende..., par erreur, car ils furent ensuite reconnus exempts. Les bateliers de Grenoble se plaignent que, lorsqu'ils déchargeaient du bois, les gardes du gouverneur en prennent une quantité *à leur discrétion;* ils demandent, en 1613, que cet impôt, s'ils ne peuvent en être dispensés, soit du moins réglementé par le conseil de ville.

Colbert fit supprimer par ordonnance royale (1669) tous péages établis *sans titres* sur les rivières depuis un siècle et, pour ceux qui étaient antérieurs, prescrivit d'en justifier par titres au Conseil d'État. Là où n'existaient point de chaussées, bacs, écluses ou ponts à entretenir, aucun droit n'était excepté de l'abolition..., en théorie du moins, puisque, vingt ans plus tard, dans la seule province de Dauphiné, il subsistait encore quatre-vingt-quatre péages. Tout au long du XVIIIe siècle, il n'y eut peut-être pas d'années, ni même de mois, où des arrêts du Conseil n'aient supprimé quelques péages « prétendus » sur des fleuves ou de grands chemins par des chapitres, des prieurés, des hospices, des communes, des seigneurs petits ou grands; ces derniers, de taille à se défendre, ne capitulaient pas volontiers : deux arrêts successifs de 1735 dépossèdent le duc de Richelieu d'un péage par terre, à Coutras, et d'un autre sur la Dordogne, à Libourne; mais un arrêt postérieur lui en maintient la tranquille possession.

Ce n'est pas que ces « travers » ou « coutumes, » comme on les nommait, fussent de bien gros revenu; la matière imposable leur échappait peu à peu : les messagers en avaient été exemptés par ordonnance de 1712, puis les coches, les carrosses, la poste; mais c'était néanmoins une gêne pour le trafic local. Par une contradiction singulière, l'État, en supprimant les péages des particuliers, les rétablissait parfois à son profit. Il subsistait d'ailleurs de capricieuses lignes de douanes, dont les principales zigzaguaient à travers le royaume, tandis que les moindres se contentaient de couper en deux ou trois tronçons le territoire de telle ou telle province : à leur passage du Haut dans le Bas-Comtat-Venaissin, les marchandises

payaient un impôt, qui ne fut aboli qu'en 1738. A la même époque seulement, fut permise l'entrée, par le port du Havre, des épiceries et drogueries qui jusqu'alors ne pouvaient être introduites que par le port de Rouen. Les négociants du Havre voyaient passer ces marchandises à eux destinées, qu'il leur fallait aller décharger *officiellement* à Rouen, pour les rapporter ensuite au Havre. Ce privilège inconcevable, Rouen le défendit *mordicus*.

Avec l'étranger les transactions étaient naturellement soumises à un luxe d'entraves, dont chaque nation se plaignait d'être victime de la part de ses voisines, mais que nulle ne se privait chez elle d'infliger aux autres. On avait, au XVIIe siècle, des moyens énergiques pour équilibrer l'importation avec l'exportation et contraindre la fameuse « balance du commerce » à n'être pas défavorable. Les consuls de Marseille s'étant plaints, en 1624, que « certains marchands étrangers, appelés Arméniens, prétendaient transporter hors le royaume des deniers par eux reçus pour le prix de grande quantité de balles de soie qu'ils avaient vendues, un arrêt du Parlement d'Aix leur interdit la sortie de l'argent et leur permet seulement d'acheter, « avec ces deniers, telles marchandises françaises qu'ils aviseraient. » Pas n'était besoin en général de pareilles coercitions, l'intérêt naturel des commerçants les poussant à se munir d'un fret de retour. Dès le XIIIe siècle, aux foires de Champagne, les étrangers, après avoir écoulé le contenu de leurs charrettes, les chargeaient de produits locaux.

Deux courants inverses poussaient partout les acheteurs à susciter les concurrences des marchands du dehors, et les vendeurs à se réserver par tous les moyens la clientèle locale; à ces tendances hostiles la législation donnait tour à tour satisfaction. A la première répondaient : la suspension des saisies et procédures les jours de foires; l'obligation imposée aux paysans de « fréquenter les marchés »; le privilège des juifs de séjourner trois jours par mois, — non compris le jour de l'arrivée et celui du départ, — dans les localités où il leur est défendu de tenir boutique ouverte; les accords passés par les villes du Midi avec le « roi des merciers » de la province, qui s'engage à venir « embellir la foire, avec une nombreuse société de merciers et d'abondantes marchandises, moyennant le tribut de félicitations

dû à sa qualité et les présents d'usage », montant à quelques centaines de francs.

A la tendance contraire se rapportent les multiples défenses aux *bateaux étrangers* de passer sous les ponts de certaines rivières, d'exporter les denrées d'une province dans l'autre, les exactions du fisc entravant les transports permis, les escortes onéreuses que l'on contraignait les marchands à prendre sur les grands chemins et les confiscations auxquelles les navires se trouvaient exposés dans les ports, sous de futiles prétextes, de la part des États voisins qui satisfaisaient ainsi leurs griefs réciproques.

V

Non que les traités de commerce fissent défaut ni les lois internationales sur la mer; il s'en voyait au contraire de vénérables par leur antiquité, toutes stipulant liberté « absolue »..., sauf que les neutres, en cas de guerre, trouvés à bord de navires appartenant à des belligérants, étaient traités en ennemis. Pour les marins de leur propre pays, les coutumes n'étaient guère tendres au moyen âge : celle de Saint-Malo porte que « le pilote ou *locman*, si le vaisseau s'empire par faute qu'il ne sait pas conduire, il doit réparer les dommages s'il a de quoi et, s'il n'a de quoi, il doit avoir la tête coupée. »

Quoique, dès le XVIIIe siècle, l'on se fût interdit mutuellement de laisser débarquer et vendre les marchandises apportées par des brigands « écumeurs et autres gens laborant sur la guerre, » la voie maritime, par sa nature la moins chère de toutes, demeurait la plus dangereuse. Sans admettre ce que prétendent les marchands de Rouen sous Louis XIII que les bateaux de harengs et de morues fussent dévalisés dans la Manche par des pirates, il est bien connu que la Méditerranée fut une ferme fructueuse pour les Barbaresques jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Le taux du fret s'en ressentait : de Messine à Marseille, la soie payait 180 francs les 100 kilos ; de Bilbao à Nantes, la laine ne payait que 22 francs.

Le quintal de laine, il est vrai, devait en outre 129 francs de *droits de sortie*. Le protectionnisme à rebours fut longtemps pratiqué par la plupart des nations d'Europe, au moyen d'une taxe sur les exportations qui, de 6 p. 100 au minimum, s'élevait

jusqu'à 50, 100 et 150 p. 100 pour les marchandises dont chaque pays prétendait avoir le monopole : en Espagne, c'étaient l'huile d'olive, la cochenille « indispensable pour les teintures cramoisies », le *petun* (ainsi nommait-on le tabac au XVIIe siècle) de Varinas (Pérou), « le meilleur de tous, dont les nations du Nord ne se peuvent passer »; en Portugal, le sel estimé plus fort que le nôtre; en Angleterre, l'étain, le charbon de terre et la draperie.

Avec cette distinction que l'impôt anglais variait du simple au double selon que les draps étaient embarqués sur un vaisseau *indigène* ou *étranger*. Les premiers en Europe, nos voisins de Grande-Bretagne avaient mis en pratique des théories commerciales que notre compatriote Bodin, dès le XVIe siècle, développait dans sa *République*, mais que nous n'appliquions pas. Bien que nous eussions avec les Anglais, depuis Henri IV, un traité garantissant « liberté et égalité du commerce *le plus que faire se pourrait*, » ils faisaient bénéficier leurs nationaux de tarifs différentiels qui, pour les vins, allaient jusqu'à la confiscation de ceux qui étaient apportés dans des navires français.

Par contre, en temps de guerre avec le Royaume-Uni, ses marchandises entraient dans nos ports sous le nom d'armateurs français « moyennant quelques présents aux gouverneurs et officiers de la marine. » Au XVIIIe siècle, l'exportation des laines brutes et l'importation des tissus fabriqués continuaient d'être interdites en Angleterre, qui « faisait, dit Savary, de grands profits sur nous et ne voulait pas que nous en fassions aucun avec elle. » La visite de la douane britannique, « minutieuse, vexante, indiscrète et même impertinente, » dit un voyageur sous Louis XV, était cependant égale pour tous. Le duc de Bedford, ambassadeur d'Angleterre en France, retournant dans son pays, y était lui-même soumis.

Les grands seigneurs anglais avaient tous, de temps immémorial, « intérêt au négoce, » tandis qu'en France on insinuait timidement « qu'il ne peut être déshonorable aux gentilshommes et autres personnes de qualité dans la robe de faire des sociétés en commandite, parce qu'ainsi ils ne font point le commerce et donnent seulement leur argent à intérêt. » Bien que ce goût de l'aristocratie britannique pour les affaires ait contribué à l'avance prise de bonne heure par son pays sur ce

terrain, ses relations maritimes étaient bien précaires encore à la fin du XVIIIe siècle.

Même avec le continent si proche les moyens de transport sont des plus rustiques, pour les gens comme pour les choses. Le docteur Smollet, qui nous conte ses traversées en 1777, se plaint aussi fort de Douvres et de Folkestone que de Boulogne et de Calais : le *cutter* qui l'amène en France est une maudite baraque où la cabine est si petite qu'un chien y tournerait avec peine ; les lits, qui rappellent les trous des catacombes où les corps étaient glissés les pieds en avant, sont si sales que seule une extrême nécessité peut forcer d'en user. Parti de Douvres à sept heures du soir, il est à trois heures du matin en vue de Boulogne ; mais le patron déclare que, le vent soufflant de terre, il ne peut entrer au port; la vraie raison est que le capitaine, « généralement un assez sale coquin », veut surtout économiser 16 shillings de droits à payer.

Aussi Smollet donne-t-il aux voyageurs qui le liront le conseil pratique de « ne transborder sous aucun prétexte. Si l'on vous dit que la mer est basse ou que vous avez le vent dans la figure, répondez que vous attendrez la haute mer ou le vent favorable. » Pour lui, une fois embarqué dans le canot, il doit encore le quitter pour une barque française qui vient à leur rencontre par une mer houleuse à demi pleine d'eau. C'est un droit des marins de Boulogne, il faut en passer par là. Des hommes et des femmes pieds nus transportent, à côté de lui et de sa famille, leurs bagages jusqu'à l'auberge éloignée de près d'un mille, où tous les lits sont occupés et où il reste deux heures dans une cuisine glacée, en compagnie d'un gentleman écossais qui attendait une occasion de passage. La douane française était de 5 pour 100 sur tout ce qu'on apportait de l'étranger, même le linge usagé. Pour deux douzaines de cuillers d'argent il paie 50 francs de droits. Quant à ses livres, ils sont arrêtés au bureau et envoyés à Amiens, à ses frais, afin d'être examinés par la chambre syndicale, pour le cas où ils porteraient quelque préjudice à l'État ou à la religion.

Au retour en Angleterre, même débarquement à Douvres, sur la plage, sous prétexte qu'on ne peut entrer dans le port; exactions sur les passagers, combinées entre les marins et les gagneurs de pourboires qui portent séparément les moindres colis, l'un une boîte à perruques, l'autre un carton à chapeau,

le troisième une couple de chemises enveloppées dans un mouchoir et se mettent à deux pour un « portemanteau » qui ne pèse pas vingt kilos. Chacun, arrivé à l'auberge, demande une demi-couronne, — 7 francs, — pour sa peine, entourant tous la maison comme une bande de chiens affamés et poussant des cris horribles.

Puis c'est le patron du bateau qui vient se recommander à lui; « ses gages sont bien faibles, » le « pauvre maître espère que les passagers se souviendront de lui, qui ne peut compter que sur leur générosité. » Smollet lui fait remarquer qu'avec seize passagers il n'avait que huit lits dans la cabine, de sorte qu'en cas de mauvais temps la moitié aurait dû coucher sur le plancher. Le tarif, d'une guinée par tête sous Louis XVI, était resté le même sous le Consulat et, bien que la nourriture fût comprise, les conditions du voyage n'avaient guère progressé : car un autre Anglais nous confie, en 1802, qu'il croit devoir se munir de provisions, de crainte que la cuisine du bord ne soit plus sale encore que celle des auberges du continent.

VI

Chacun sait que la plus grande partie, — 80 pour 100 peut-être, — du trafic international s'effectue par mer. L'Océan rapproche les peuples plus qu'il ne les sépare; s'il était solidifié et traversé par un chemin de fer, les prix augmenteraient et par suite beaucoup d'échanges deviendraient impossibles : une tonne de blé n'aurait pu aller pour 20 francs avant la guerre de New-York à Liverpool. Le fret maritime en effet descendait, il y a cinq ans, à un demi-centime les mille kilos par kilomètre et même au-dessous dans certains cas et sur certaines routes.

Mais le développement de la navigation était de fraîche date : le tonnage des navires entrant en France, qui atteignait 52 millions en 1913, n'était en 1869 que de 11 millions. Si l'on remonte, non plus à cinquante ans, mais à quelques siècles en arrière, on est confondu de la médiocrité des chiffres qui révèlent l'absence de circulation. A Marseille, où entraient en 1911 5000 navires venant de l'étranger, une statistique de 1633, faite par les officiers de l'amirauté, nous apprend qu'il en venait alors 434 par an, dont 15 d'Alexandrie et du

Caire, 8 de Port-Saïd, 10 de Constantinople, 12 de Smyrne, etc. Ce dernier chiffre n'avait pas augmenté jusqu'à la fin du XVIIe siècle et nous n'étions pas inférieurs aux autres nations; car si Marseille n'envoyait chaque année à Smyrne, la plus considérable des Échelles du Levant, que dix vaisseaux et quatre barques ou *polacres*, il en venait de Hollande quatre ou cinq deux fois par an et d'Angleterre cinq à six, convoyés par deux vaisseaux de guerre tous les deux ans.

Le commerce de Marseille, qui s'élevait en 1911 à *trois milliards* et n'était, d'après la valeur attribuée aux chargements, que d'une *quarantaine de millions de francs* sous Louis XIII, avait été jadis plus considérable, au temps où toutes les marchandises de l'Orient venaient par la mer Rouge jusqu'à Suez, de là par caravanes au Caire, où les Français les achetaient des Turcs et des Arabes et les faisaient descendre sur le Nil jusqu'à Alexandrie.

Les envois de Perse traversaient la Turquie à dos de chameaux jusqu'à Alep en Syrie, — voyage de quarante-six jours cher et périlleux. — Notre ministre en Danemark, Deshayes de Courmenin, suggérait de les faire venir par la mer Caspienne à Astrakhan, puis par la Volga et la Dwina jusqu'à Arkhangel ou à Nerva. Là, les Français les achèteraient pour les conduire au Havre. « Il faut savoir, disait-il, si les *impôts réunis* du grand-duc de Moscovie, du roi de Suède à Nerva et du roi de Danemark au Sund, seront plus ou moins élevés que ceux du Grand Seigneur, attendu que les *frais de port* sont à peu près les mêmes, de Perse en France, par la Turquie ou par la Russie. »

La découverte du Cap de Bonne-Espérance avait ouvert, pour l'Orient, une route plus économique que la France elle-même dut adopter vers 1665, mais non sans regret. « Pour mettre en communication la Méditerranée avec la mer Rouge, écrit vers 1700 Savary, il suffirait de faire un canal de Suez jusqu'au-dessous de Damiette ou jusqu'au lieu le plus proche du Nil, d'où l'on compte environ vingt lieues; » et l'auteur du *Parfait Négociant* concluait un exposé détaillé de la question par cette phrase, sous Louis XIV, assez prophétique : « Il serait dangereux de rendre ces moyens publics, qui pourront servir dans d'autres temps pour l'avantage de l'État et la gloire de la nation française. »

En attendant, comme notre marine de guerre consistait presque toute en galères sur la Méditerranée et que le trafic de notre flotte marchande sur l'Océan était insignifiant, le commerce des Indes fut peu à peu monopolisé par les Hollandais, qui avaient hérité dans le Nord de l'Europe, depuis le XVIe siècle, l'ancien rang des villes hanséatiques. Les bourgeois du premier ordre, à Dantzig, continuaient de se rendre à la place du Commerce, l'épée au côté, se prétendant nobles polonais; mais les affaires leur échappaient. C'étaient les Hollandais, organisés en sociétés anonymes, qui apportaient le sel et le vin de Bordeaux ou d'Anjou, acheté par eux dans nos ports. Il ne venait de France que deux ou trois vaisseaux par an.

C'étaient eux aussi qui allaient en Moscovie chercher pour nous des câbles, des fourrures, non seulement celles du pays, mais aussi celles du Canada, dont les peaux et le poil de castor, destiné à la fabrication des chapeaux, nous arrivaient alors par cette unique voie. « La subsistance des Hollandais, qui à proprement parler, ne sont qu'une poignée de gens réduits en un coin de la terre, écrit le cardinal de Richelieu, est un exemple de l'utilité du commerce. » Intermédiaires universels, ils vendaient de tout à tous, amis ou ennemis, sans souci des hostilités ou des alliances : leur prépondérance commerciale précéda celle de l'Angleterre.

De nos jours, les Compagnies françaises de navigation rédigent *en anglais* les connaissements qu'elles délivrent en Chine et aux États-Unis pour les marchandises à destination d'Europe; tandis que, dans la République Argentine, elles rédigent leurs connaissements *en français*. C'étaient, au XVIIe siècle, l'espagnol, l'italien et l'allemand que l'on conseillait d'apprendre aux jeunes gens pour les former au commerce; il n'était pas question de l'anglais. D'ailleurs, quoique La Bruyère estime que « l'on ne peut guère charger l'enfance de trop de langues, que l'on devrait, dit-il, mettre toute son application à l'en instruire..., elles sont utiles à toutes les conditions des hommes; » cette recommandation du grand moraliste ne paraît guère suivie de son temps; sans toutefois généraliser le cas d'un sieur Nelson, appointé sur l'état de la maison du Roi, comme « secrétaire-interprète des langues étrangères, » qui, dit Tallemant, n'en savait pas une. Les rela-

tions avec le dehors étaient si rares que, sauf les peuples immédiatement voisins, tous les étrangers semblaient des barbares; une ambassade du roi de Pologne vient-elle à Paris sous Mazarin, c'est une curiosité que d'aller « voir manger les Polonais, » qui, trouve-t-on, « mangent le plus salement du monde. » La ville de Bâle envoie à Louis XIV une députation qui s'arrête vingt-quatre heures à Troyes, où ce passage fait événement. A l'auberge, il est permis aux dames d'aller « voir souper les envoyés de Bâle. » Elles y mènent leurs enfants « pour qu'ils se souviennent de ce jour et puissent en parler plus tard. »

Que la découverte de ce que l'on persistait à nommer les « Indes occidentales » ait eu, pendant trois cents ans, si peu de conséquences pour l'Europe, c'est un fait, si l'on y réfléchit, aussi surprenant que l'avait été la découverte même du nouveau continent. Avec l'Amérique, en effet, les relations demeuraient presque nulles. Les Espagnols, qui s'en réservaient l'accès, n'y voyaient qu'une cassette pleine d'or et d'argent qu'ils se figuraient pouvoir ouvrir et fermer à leur gré; tandis que ces métaux précieux filtraient entre leurs mains, trop heureuses de les échanger contre des produits manufacturés par de plus habiles ou de plus laborieux. Leurs galions de Cadix faisaient tout au plus un voyage par an; ceux qui se rendaient à Buenos-Aires mettaient deux ans à revenir. De même les Portugais accaparaient le commerce du Brésil. Et nous-mêmes, sous Louis XV, nous ne permettions pas à nos vaisseaux de prendre du fret étranger pour nos colonies américaines; de sorte que, faute de marchandises françaises, ils partaient souvent à vide.

Jamais, disait le duc d'Arschot, les Espagnols ne consentiront à accorder aux Hollandais la liberté du commerce avec le Sud-Amérique; ils savent que ceux-ci « attireraient à eux tout le négoce, pouvant faire pour cent écus ce que les Espagnols ne sauraient faire pour deux cents. » La Compagnie hollandaise finit par forcer la porte, et c'était à Amsterdam que nous allions acheter, dans les dernières années de l'ancien régime, les marchandises des « Indes Occidentales. » Avec les États-Unis, au temps de la guerre de l'Indépendance, il n'existait d'autre communication régulière qu'un service de 8 paquebots de 400 à 500 tonneaux, partant alternativement une fois par mois du Havre et de Bordeaux.

Sur mer, plus encore que sur terre, au coût des transports s'incorporaient des accessoires, taxes multiples, courtages obligatoires, manutentions, assurances, — pour lesquelles on payait 6 pour 100 de Roussillon en Sicile, 10 à 15 pour 100 de Nantes à Cadix. — Le fret pur, lorsqu'on parvient à le dégager, bien que variant comme de nos jours à de courts intervalles, ne paraît pas avoir, par son taux élevé, fait grand obstacle aux échanges. Peu offert, il était aussi peu demandé; mais puisqu'il était malgré tout plus cher qu'aux temps modernes, on doit admettre que les bateaux manquaient aux marchandises plus que les marchandises aux bateaux. Le *prix* de jadis, l'estimât-on décuple de ce qu'il était avant 1914, s'était beaucoupmoins abaissé que ne s'était multiplié le *stock* des marchandises véhiculées sur mer qui, en 1913, valaient trente fois plus, pesaient quarante fois plus et faisaient cinquante fois plus de chemin qu'en 1800.

Cependant, au point de vue des tonnes, *sans tenir compte des kilomètres parcourus*, les bateaux ne débarquaient pas dans nos ports le quart de ce que déplaçaient, il y a cinq ans, nos chemins de fer à l'intérieur. En fait de circulation, l'Océan est vassal de la terre ferme et le paquebot dépend de la locomotive. Le premier ne peut apporter qu'autant que la seconde emporte sur ses rails.

Il est curieux que les moyens de transport du XIXe siècle aient pu créer aux États-Unis la population et la production sur des territoires déserts; tandis que jadis, en Europe, avant la vapeur et les chemins de fer, la population et la production existantes n'auraient pu créer, avec leur outillage restreint, des transports très intensifs, eussent-elles même nolisé une puissante marine de voiliers correspondant, sur le continent, à une viabilité abondante et bien entretenue : tel n'était pas d'ailleurs le cas de la France, où les grandes routes ne furent construites que de Louis XV à Napoléon, où les chemins vicinaux ne furent commencés que sous Louis-Philippe.

Les générations futures verront sans doute les communications, un instant paralysées par la guerre actuelle, non seulement reprendre très vite leur cours, mais atteindre d'âge en âge un degré de fréquence, de rapidité et de bon marché dont nos contemporains n'ont pas idée. De nouvelles forces y aideront; c'est un mouvement auquel on ne peut assigner de

fin, dont les conséquences sur le commerce et l'industrie, partant sur le bien-être général, sont incalculables. Mais quand on se parlera d'un bout du monde à l'autre, à mesure que l'on se déplacera et que l'on s'enverra, très vite et presque pour rien, des idées et des marchandises, le monde paraîtra de plus en plus petit. L'homme circonscrit en des limites jadis reculées et qui, d'indéfiniment lointaines qu'elles étaient, lui deviendront toutes proches, l'homme, voyant partout des bornes, se sentira prisonnier de la terre.

Il percevra l'exiguïté de sa planète; il en sera stupéfait, puis désolé et peut-être inconsolable. La cage sera la même mais les barreaux seront plus visibles. Animal encagé, il tournera sans trêve autour de son globe retréci, comme un écureuil sur sa roue. « Il n'y a plus de distance, disait triomphalement le temps présent. — Hélas! dira peut-être piteusement le temps futur, il n'y a plus de distance! » Et comment faire, après avoir créé de tout, pour créer de la distance, pour allonger l'espace?

GEORGES D'AVENEL.

UNE
NOUVELLE ANABASE

LA CAMPAGNE DES TCHÉCO-SLOVAQUES EN SIBÉRIE

Il y a quelques semaines, on pouvait lire dans le même numéro d'un journal du soir, et presque côte à côte, quatre informations : l'une avait trait à un détail de l'organisation de l'armée tchéco-slovaque en France; l'autre relatait que le roi d'Italie avait passé en revue un régiment tchéco-slovaque ; la troisième annonçait que les troupes tchéco-slovaques venaient de battre les bolchevistes en Sibérie; la dernière mentionnait les difficultés créées par le parti tchèque à M. de Seidler. Cette coïncidence confirme avec éclat ce que nous avons dit ici même (1) de l'action tchèque contre l'Allemagne, action si une sous des formes multiples et sur des terrains divers, si tenace à travers toutes les péripéties. De toutes les entreprises par lesquelles les Tchéco-Slovaques se posent en adversaires infrangibles du germanisme, celle qu'ils poursuivent en Sibérie a, plus que les autres, frappé les esprits du public occidental : il vaut la peine d'y insister un peu et d'en préciser, s'il est possible, le caractère et la portée.

Elle a déjà un nom, qui demeurera sans doute proverbial dans l'histoire militaire. C'est bien une « Anabase » en effet, ou plutôt c'est beaucoup mieux que l'Anabase antique. Entre la retraite des compagnons de Xénophon et celle des soldats

(1) Voyez la *Revue* du 1er juin 1918.

du général Dieterichs, il y a toute la différence de proportions qui sépare la guerre actuelle des expéditions anciennes. Une seule chose n'a pas varié : le courage, le courage multiple, également invincible aux attaques des hommes, aux difficultés matérielles et à la terreur de l'inconnu. Mais qu'était cette poignée de dix mille mercenaires auprès de l'armée, peut-être décuple, qui lutte là-bas sous le drapeau blanc et rouge? Qu'est-ce que le voyage de Cunaxa à Trébizonde auprès de ce prodigieux itinéraire qui s'allonge des rives du Dnieper à celles de la mer du Japon, traversant la moitié de l'Europe et toute l'Asie? Et enfin, quelque importance qu'ait pu avoir dans l'histoire grecque l'heureux retour de ces héroïques aventuriers, qu'est-ce auprès des conséquences qu'aura la victoire des Tchéco-Slovaques dans l'histoire universelle? Ici, il y va des destinées de toute la Russie, — et, par suite, de celles des deux grandes forces qui s'affrontent sur ce champ de bataille, l'Entente et le Germanisme, — et, par suite enfin, de celles de l'humanité tout entière.

Tout cela, le public le sent confusément : c'est pourquoi il s'intéresse tant aux brillants faits d'armes qui jalonnent l'expédition tchèque de Sibérie. Mais, à travers les nouvelles fragmentaires et un peu décousues qui nous en parviennent, il n'est peut-être pas très aisé de se faire une idée claire de cette campagne si curieuse. Il l'est moins encore d'en bien comprendre le vrai sens. Les pages qui suivent n'ont pas d'autre objet que de coordonner ce qu'on a pu lire au jour le jour, de le compléter, s'il y a lieu, par des renseignements puisés à bonne source, et aussi de l'expliquer, de manière à prévenir toute erreur dans les pays de l'Entente.

I

D'abord, pour apprécier comme il convient l'attitude des Tchèques au milieu de la révolution russe, il n'est pas superflu de connaître leurs sentiments envers la Russie avant la grande crise actuelle. On ne surprendra personne en disant que ces sentiments étaient plus que cordiaux, vraiment affectueux. La nation tchèque est sans doute celle où vit la conscience du slavisme la plus nette et la plus intense : il était donc naturel qu'elle se jugeât liée à la grande sœur du Nord par une puis-

sante communauté de race, de langue, de traditions, chaîne à la fois très douce et très forte. Un de ses poètes nationaux, le Slovaque Kollar, traçait, dès 1824, le symbole de la fraternité slave dans son œuvre si suggestive, la *Fille de la Gloire :* « Oh! faites donc à votre mère, vous tous, Russes, Tchèques, Polonais, la joie de vivre unis dans une seule patrie. » Depuis, et surtout sous le règne d'Alexandre II, les échanges intellectuels et moraux entre les deux pays étaient devenus incessants : les Tchèques allaient en pèlerinage à Moscou, les Russes regardaient Prague comme une de leurs villes saintes. Et, jusqu'au jour de la guerre, la Bohême, la Moravie et la Slovaquie ne cessèrent de nourrir pour le peuple russe la plus grande sympathie.

Nous disons « pour le peuple russe, » non « pour le gouvernement russe. » Écartons ici une équivoque que les Allemands ont appliqué tous leurs soins à entretenir, celle que résume le mot de « panslavisme. » Sur la foi des polémistes d'Outre-Rhin, le public occidental a souvent regardé tous les apôtres de la fraternité slave comme des agents dirigés et payés par le gouvernement des tsars. Les Allemands ont longtemps terrorisé la France et l'Angleterre avec le fantôme de l'ambition panslaviste, pendant qu'eux-mêmes dissimulaient leur ambition pangermaniste. Comme l'a dit spirituellement M. Ernest Denis, c'est la tactique bien connue de l'escroc qui crie « Au voleur! » pour détourner les soupçons. Une pareille erreur est particulièrement injuste en ce qui concerne les Tchèques. Leur slavisme, surtout sentimental et traditionnel, était bien loin de se confondre avec un impérialisme agressif. Ils n'avaient pas grande admiration pour le gouvernement de Saint-Pétersbourg, pas plus qu'ils ne lui inspiraient grande confiance. La bureaucratie tsariste tenait en suspicion ces Tchèques inquiétants, excellents Slaves il est vrai, mais citoyens remuants et frondeurs, épris de liberté, de tolérance, de démocratie; enfants terribles d'un bien pernicieux exemple pour les populations slaves plus dociles. Les Tchèques, de leur côté, quelle que fût leur aversion pour le joug allemand, ne désiraient à aucun degré être annexés à la Russie : ils auraient cru, — et avec raison, — rétrograder sur la route de l'évolution politique.

Très épris du peuple russe, très réservés à l'égard du gouvernement pétersbourgeois, voilà ce qu'étaient les Tchèques

lorsque la guerre éclata. Il était inévitable qu'elle leur fît l'effet d'un fratricide auquel on les forçait de coopérer malgré eux. C'est en songeant à la communauté du sang slave que les mobilisés de Prague chantaient avec une douloureuse ironie : « Il nous faut marcher contre les Russes, nous ne savons pas pourquoi. » Un peuple, qui ne sait pas pourquoi il marche, ne marche pas longtemps, et ne marche pas droit : les Tchèques l'ont bien fait voir. Nous avons déjà raconté les innombrables capitulations qui, peu à peu, ont vidé les tranchées autrichiennes au profit des camps russes, les défections de ces régiments qui passaient avec armes et bagages, et musique en tête, dans les rangs des ennemis. Dans les deux premières années de la guerre, près de 600 000 Tchèques ont été envoyés sur le front oriental, et plus de la moitié se sont rendus ou fait prendre, — uniquement parce qu'ils ne voulaient pas combattre leurs frères slaves.

Car on ne peut à ce propos les taxer de lâcheté, comme la presse allemande ne s'en est pas fait faute. La preuve, c'est qu'à peine débarrassés, par leur reddition volontaire, de la nécessité de combattre pour l'Autriche contre la Russie, beaucoup d'entre eux se sont offerts spontanément à combattre pour la Russie contre l'Autriche. Dès 1915, vingt mille anciens prisonniers tchèques servaient dans l'armée russe ; ils servaient comme éclaireurs, sur tout le front, dans des postes de confiance où il fallait des hommes énergiques et sûrs : c'est assez dire en quelle estime les tenaient leurs nouveaux chefs. Pendant deux ans, l'œuvre de recrutement s'est poursuivie dans les camps de prisonniers, sans violence, sans pression, par la seule force persuasive de l'appel au sentiment national tchèque. Les représentants du Conseil National, M. Masaryk et M. Stefanik, s'y sont employés de tout leur cœur et avec plein succès. Bientôt l'effectif passait d'une division à un corps d'armée, puis à deux. Sans qu'il nous soit possible de donner ici des chiffres rigoureux, on peut dire que plus de la moitié des prisonniers tchèques et slovaques se sont transformés en combattants volontaires.

On pensera sans doute que c'est une proportion fort élevée, et il est certain qu'à elle seule elle constitue un témoignage éloquent des sentiments slaves et anti-allemands des Tchéco-Slovaques. Oserons-nous dire cependant, sans nous faire accuser de paradoxe, qu'elle aurait pu, qu'elle aurait dû être plus forte

encore? Une comparaison éclairera notre pensée. Il y a également des prisonniers tchèques en Italie, 22 000 environ. Un représentant du Conseil National des Pays Tchèques est allé un jour à Rome, a demandé et obtenu la permission de prêcher dans les camps de prisonniers la guerre sainte contre l'Austro-Allemagne. Il promettait, — promesse que le gouvernement italien accueillait avec une bonne volonté légèrement étonnée, — de recruter, parmi ces 22 000 captifs, 15 000 combattants : il en a recruté 17 000, en moins d'un mois. Le résultat obtenu en Russie, si beau qu'il soit, n'atteint pas ce pourcentage magnifique. Mais pourquoi? Nous devons le savoir. Il y en a deux raisons, l'une toute matérielle et fatale, à laquelle personne ne pouvait rien : c'est l'éparpillement des dépôts de prisonniers tchèques sur l'immense étendue de la terre russe. Il était fort difficile, pour quelques hommes isolés comme l'étaient les propagandistes tchèques, d'atteindre leurs compatriotes dispersés aux quatre coins de ce gigantesque empire, de leur faire savoir qu'on les admettait à combattre dans l'armée russe, et de leur faire sentir que là était leur devoir. Il n'en faut que plus admirer l'effort héroïque grâce auquel ils ont pu triompher en partie de cet obstacle. Dans des conditions aussi malencontreuses, il est inouï que M. Masaryk et M. Stefanik aient pu obtenir si vite un si grand nombre d'adhésions. Mais, même en tenant compte de la difficulté géographique, soyons sûrs qu'ils en auraient recueilli davantage, si leur action n'avait été contrecarrée par ceux-là mêmes qui auraient dû la seconder et au profit de qui elle s'exerçait. Les hommes du Conseil National tchèque ont vu se dresser contre eux, non seulement la lenteur, la routine, la timidité des bureaux, — de ceci, la Russie n'a malheureusement pas le monopole, — mais l'hostilité, tantôt sournoise et tantôt déclarée, toujours certaine, des gouvernants de Petrograd. Il y a eu, de la part de Stürmer et de ses dignes acolytes, une véritable trahison : on sait trop que ce n'est pas la seule. Avant de combattre pour la Russie contre les Austro-Allemands, les Tchèques ont dû livrer un premier combat contre le gouvernement russe!

Ils en sont pourtant sortis vainqueurs, à force de persévérance, dans la mesure déjà très large que nous avons tout à l'heure indiquée. A la veille de la révolution, l'armée tchécoslovaque de Russie existait, et avait fait d'excellent travail. La

révolution, dans sa première phase, ou plutôt dans ses deux premières phases, a été favorable au développement de cet organisme politique et militaire. M. Milioukoff était lié personnellement avec M. Masaryk ; tous deux, avec une culture intellectuelle analogue, avaient un sentiment pareillement élevé des destinées du monde slave, un égal amour des principes libéraux et démocratiques. Il devait donc aider énergiquement l'œuvre entamée par le Conseil National. De fait, c'est sous son gouvernement que le recrutement tchéco-slovaque a atteint en Russie sa pleine croissance. L'armée tchèque était alors assez nombreuse pour qu'on pût envisager l'idée d'en détacher un fort contingent, une trentaine de mille hommes, qui viendraient combattre en Occident parmi les soldats anglais, français et italiens : dès le mois d'avril 1917, la question était traitée par M. Masaryk et M. Albert Thomas, avec le parfait consentement du ministère russe. — Kerensky, dans les premiers temps de sa dictature, se montrait plus froid ou plus hésitant : peut-être redoutait-il l'ardeur des Tchéco-Slovaques comme une poussée agressive de nationalisme. Mais cette défiance n'a pas persisté chez lui : l'offensive de l'été de 1917 lui a montré toute la valeur, morale aussi bien que militaire, des troupes tchèques ; il a vu en elles ce qu'il s'efforçait vainement de ressusciter chez ses propres compatriotes, la pure flamme du courage désintéressé, le sacrifice pour la sainte cause du pays et de la liberté. Il est donc devenu, lui aussi, l'ami et l'appui du mouvement tchèque. — Les différents généralissimes de la révolution avaient également pour les Tchèques la plus large sympathie : Alexeieff leur a donné pour commandant un de ses meilleurs chefs d'état-major, le général Dieterichs, qui est encore aujourd'hui à leur tête : Broussiloff, les ayant vus à la besogne en Volhynie, leur décernait l'éloge vibrant que nous avons cité dans un précédent article, et qui est un de leurs plus beaux titres de gloire ; Korniloff, qui avait été sauvé des prisons autrichiennes par un humble soldat slovaque, savait tout ce que l'on pouvait attendre de ces hommes vaillants et fidèles. — En somme, au milieu de l'année 1917, l'armée tchèque, solidement constituée, accueillie de grand cœur par les chefs politiques et militaires de la libre Russie, encouragée de loin par les autres puissances de l'Entente, pouvait concevoir, — et pouvait nous donner à tous, — les plus belles espérances.

II

C'est alors que s'est produite la catastrophe bolcheviste. Devant cette nouvelle révolution, quelle allait être l'attitude des Tchéco-Slovaques ?

Il n'était pas à craindre qu'ils voulussent pactiser avec elle. Entre eux et les bolcheviks, tout creusait un infranchissable abîme. Les Tchèques sont des hommes d'action, et non des bavards charlatanesques, — des hommes tenaces, et non de changeantes girouettes, — enfin et surtout des ennemis irréductibles de l'Allemagne. Quand bien même ils n'auraient pas été séparés des bolcheviks par des divergences essentielles de nature, du moment qu'ils les voyaient ou dupés ou achetés par les Allemands, c'en était assez pour exciter leur défiance. Un bloc germanisé ne leur dit jamais rien qui vaille.

Allaient-ils donc prendre ouvertement position contre la faction maximaliste, intervenir à main armée dans la lutte des partis ? Certains d'entre eux y ont songé, et l'on y a songé pour eux. Ils ne l'ont pas fait cependant, et cela sur le conseil de M. Masaryk. Certes, celui-ci ne peut être suspect d'indulgence pour le bolchevisme. Avec sa rectitude d'esprit et de conscience, avec sa précision de savant et d'historien, avec ce noble désintéressement qui lui a fait tout sacrifier, fortune, patrie, famille, pour venir travailler avec nous au triomphe du Droit, M. Masaryk est aux antipodes des intrigants cyniques qui s'appellent Lenine ou Trotsky. Il hait l'Austro-Allemagne, et tout ce qui la sert. Celui qui écrit ces lignes n'oubliera jamais les paroles si sobres, mais si pleines, par où s'est exprimée cette haine, un jour que des amis français lui offraient leurs vœux pour sa cause : « Je ne vous ferai pas de discours, messieurs; ma réponse sera celle d'un homme qui, toute sa vie, n'a eu qu'une idée : vaincre l'Allemagne. » Ces deux ou trois mots, dits d'une voix grave et sourde, mais singulièrement prenante, révélaient une âme profonde en même temps qu'une volonté toujours tendue. — Seulement, à la fin de 1917, M. Masaryk a pensé que le rôle des Tchèques, hôtes du sol russe et naguère prisonniers, n'était pas de se mêler par le fer et le feu aux convulsions de la Russie révolutionnaire. Il s'est dit qu'une agression de leurs troupes contre les bolcheviks,

serait plus dommageable qu'utile à la cause commune. Et, pour ces très bonnes raisons, il n'a pas voulu lancer ses concitoyens dans le gâchis de la guerre civile.

Il lui a paru, à lui et à ses amis, qu'il y avait une solution meilleure, corollaire naturel du principe qui, depuis quatre ans, domine toute leur conduite. La politique des leaders tchéco-slovaques à l'étranger, durant cette guerre, a eu pour objet fondamental de faire que la nation tchèque, — du moins la fraction qui vit en dedans des frontières austro-hongroises, — soit regardée comme un des belligérants de l'Entente, au même titre que la Belgique ou la Serbie, ou que la Grèce vénizéliste. Appliquée à la situation russe, cette maxime essentielle fournissait un moyen excellent de dénouer la question litigieuse. Les troupes tchèques devaient être traitées exactement comme les contingents français ou anglais qui se trouvaient en Russie; elles devaient, comme ces contingents, avoir la liberté de se retirer et d'aller combattre en des pays moins résignés à subir, sous prétexte de paix, le joug allemand. Les membres du Conseil National ont discerné, avec un sens politique très sûr, que telle était la seule issue pratique et honorable; ils ont reconnu en même temps qu'il y avait là une occasion unique de faire inscrire les Tchèques parmi les « Alliés, » et, lorsque le triomphe des bolcheviks a été certain, ils ont entamé une double négociation en ce sens, avec les bolcheviks d'une part, de l'autre avec l'Entente.

Cette dernière a abouti à une décision dont les effets durent encore, et qui, nous le craignons, n'est pas connue autant qu'elle mériterait de l'être. Lorsque les lecteurs, chez nous, apprennent par les journaux que les Tchéco-Slovaques ont infligé aux bolcheviks quelque punition cinglante, combien se doutent que les succès dont ils parcourent distraitement le récit sont en réalité des victoires françaises? C'est cependant la stricte vérité. Depuis la fin de 1917, toutes les troupes tchèques de Russie, aussi bien que celles d'Italie, sont officiellement considérées comme des détachements de l'armée tchéco-slovaque résidant en France, commandée par le général Janin et placée dans les cadres de l'armée française. Elles forment une sorte de corps expéditionnaire, à peu près comme l'armée de Salonique.

Bien entendu, ce rattachement des troupes tchèques aux

armées alliées ne pouvait être du goût des bolcheviks, qui n'aimaient ni Alliés ni Tchèques. Ils ont mis beaucoup de temps et peu de bonne grâce à accepter le point de vue que nous venons de définir. Ils s'y sont résignés parce qu'ils ont eu peur : les Tchèques, très nombreux, bien disciplinés, résolus à se faire rendre justice à tout prix, étaient une force qui pouvait devenir redoutable. Les bolcheviks, dont le pouvoir a toujours eu quelque fragilité, ont mieux aimé ne pas s'exposer à un conflit dont ils ne seraient peut-être pas sortis vainqueurs. Après beaucoup d'atermoiements, de revirements, de controverses, l'armée tchèque a fini par recevoir son *exeat* en février 1918.

Ce n'était pas tout d'avoir la permission de s'en aller : il fallait savoir par quelle voie partir. On avait songé tout d'abord à la Roumanie; c'était avant le traité de Bucarest : nul doute que les soldats tchèques eussent secondé de leur mieux la pauvre et vaillante armée roumaine. Mais qu'auraient-ils pu faire? La Roumanie était condamnée par le destin de la guerre : la collaboration des Tchéco-Slovaques aurait tout au plus prolongé son agonie. — L'exode par la Perse avait tenté un moment aussi l'esprit des dirigeants tchèques, mais il comportait trop de risques. — Restaient deux routes, celle d'Arkhangel et celle de Vladivostok : la première a été adoptée pour quelques-unes des troupes tchèques, mais la plupart ont suivi la seconde, plus longue, mais plus sûre. Ce tour du monde, en apparence paradoxal, destiné à les ramener en Occident par l'Extrême-Orient, a commencé au mois de mars. M. Masaryk avait quitté Moscou le 7 mars, après avoir tout préparé. Les Tchèques s'étaient mis en route résolument, sans se laisser effrayer par les obstacles ni rebuter par la longueur du chemin. Profitant de tous les moyens de locomotion, tantôt réquisitionnant les trains qui avaient échappé à l'universel sabotage, réparant le matériel, improvisant des voies ferrées, tantôt se lançant à pied dans les vastes plaines solitaires, ils allaient, pleins de confiance. Les populations les accueillaient volontiers, parce qu'elles les aimaient; les bolcheviks les laissaient passer, parce qu'ils les redoutaient. Ils pouvaient espérer qu'ils arriveraient, sinon sans délai ou sans fatigue, du moins sans combat, jusqu'à ces terres latines où ils auraient la joie de se mesurer avec leurs ennemis héréditaires.

Mais l'Allemagne veillait, et surtout l'Autriche-Hongrie.

L'arrivée de l'armée tchèque sur le front franco-italien n'était pas, pour l'Entente, un appoint matériel négligeable : moralement, c'était une force immense, la preuve évidente que les Alliés combattent pour la liberté des peuples, un message d'espérance adressé à tous les opprimés de la Double Monarchie, et, pour celle-ci, un message de mort. L'Autriche ne pouvait pas permettre un acte d'un si dangereux exemple. Sa protestation, rudement appuyée par celle de l'Allemagne, est bien vite venue apporter une entrave à la libre retraite des Tchéco-Slovaques, et, aux bolchevistes, un cruel embarras.

Car ceux-ci, ne nous y trompons pas, sont lâches presque autant qu'ils sont tyranniques. Peur de l'Austro-Allemagne, qui est capable de soutenir par les armes sa réclamation, — peur des Tchèques, qui ne sont pas gens à se laisser voler ce qu'on leur a promis, — laquelle de ces deux craintes va l'emporter? Pendant tout le mois d'avril, Trotsky joue un jeu équivoque et scabreux. Il voudrait bien se tirer de ce guêpier sans dommage. Il essaie de la persuasion ; il parle de désarmer les Tchèques, de dissoudre leurs troupes ; et, si les Tchèques le voulaient bien, la chose se passerait en douceur. Mais les Tchèques sont des gens bizarres : quand ils ont décidé une chose, ils l'exécutent ; quand on a pris un engagement envers eux, ils veulent qu'on le tienne. Ils s'attachent donc au pacte de février. D'autre part, l'Austro-Allemagne insiste, chaque jour plus pressante. Trotsky n'en est pas à une capitulation près, ni à une perfidie. Pour plaire aux Allemands, il déchire la convention signée avec les Tchèques, et lance contre eux les gardes rouges et des corps de prisonniers austro-hongrois.

Le centre de l'armée tchèque se trouvait alors à Tcheliabinsk ; quelques échelons restaient en arrière, d'autres s'avançaient ers le Pacifique (les plus rapides sont arrivés à Vladivostok au milieu de mai). Malgré le honteux parjure de Trotsky et la menace des troupes germano-bolchevistes, les Tchèques n'en ont pas moins continué leur route : ils l'ont continuée en se battant, voilà toute la différence. C'est alors qu'a commencé cette bataille singulière, tout le long du Transsibérien. Les troupes tchèques ont littéralement conquis de haute lutte les divers tronçons de cette immense artère : ils sont passés en combattant d'une gare à l'autre, d'abord de Tcheliabinsk à Omsk, puis, avec plus d'efforts encore et plus de sang répandu,

d'Omsk à Irkoutsk. Tomsk et Irkoutsk surtout ont été les enjeux de luttes extrêmement chaudes. La bataille d'Irkoutsk a duré huit jours, du 25 mai au 1er juin; elle s'est terminée par la victoire des Tchèques et la capture de 1 200 prisonniers, dont 200 Austro-Hongrois. Depuis, il y a eu encore des engagements locaux, mais moins importants : à Tomsk, à Tcheliabinsk, au lac Baïkal, à Vladivostok. En fait, on peut affirmer qu'aujourd'hui les Tchéco-Slovaques sont maîtres du Transsibérien, c'est-à-dire pratiquement de la Sibérie entière. Leur possession n'est pas paisible, il y aura encore des soubresauts de résistance bolcheviste; mais les cinquante mille hommes qui tiennent solidement les articulations de la grande voie asiatique, de l'Oural à Vladivostok, ne se les laisseront pas arracher.

Quoique établie par les armes, leur domination n'a cependant rien de violent ni de despotique. Elle est accueillie par les populations avec une très favorable sympathie. D'abord les Tchèques sont en Sibérie, par la force des choses, les adversaires du bolchevisme : c'en serait déjà assez pour les rendre chers à un pays qui a beaucoup souffert de la dictature maximaliste. Puis, ils paient ce qu'ils réquisitionnent, et dans la crise économique innommable où sombre la Russie, c'est une originalité et une puissante recommandation. Ils s'entendent donc le mieux du monde avec les braves gens et les bons citoyens, — et il en reste beaucoup dans toutes les Russies, quoique ce ne soient pas ceux-là qui fassent le plus de bruit. Sans avoir eu l'intention de faire œuvre politique, les Tchèques sont amenés par le jeu naturel des événements à reconstituer, là où ils passent, des gouvernements réguliers : ils rétablissent les anciennes municipalités socialistes-révolutionnaires, dissoutes de force par les bolcheviks; quelquefois aussi ils nomment gouverneurs des localités qu'ils occupent certains de leurs officiers (Tomsk, par exemple, est administré par un colonel tchèque). Bref, quoique les Tchèques ne se soient battus, dans le principe, que pour conquérir le droit de passage à travers la Sibérie, la conséquence de leur victoire se trouve être une réorganisation de la Sibérie, qui peut avoir pour nous tous la plus haute importance.

La fraction des troupes tchèques qui devait aller s'embarquer à Arkhangel, et regagner l'Occident par les mers arctiques, a obtenu des résultats moins éclatants jusqu'ici, mais qui n'en

sont pas moins d'une grande valeur. Les vingt-cinq ou trente mille hommes qui la composent sont fortement établis sur le cours moyen de la Volga, dans la région de Samara, et ont poussé une pointe jusqu'à la ville de Kazan. Iront-ils plus loin? on n'en peut guère douter. Jusqu'ici leur effort vers le Nord s'est heurté à une énergique opposition des bolcheviks. Ceux-ci ont compris que, si une jonction s'établissait entre la masse tchèque de Samara et le centre de résistance constitué par les Alliés à Vologda, c'en était fait de leur domination; ils ont voulu couper à tout prix ces deux groupes de forces hostiles; ils n'ont pas hésité à faire appel aux pires ennemis du slavisme, en demandant le concours de deux corps d'armée allemands. Alors s'est constitué ce que les communiqués bolchevistes appellent « le front Penza-Samara, » le long d'un segment de la grande ligne de Moscou à Tcheliabinsk. Mais ce front peut être ou percé ou tourné : les Tchèques sont de taille à être victorieux, nous ne disons pas seulement des forces bolchevistes, mais même des forces allemandes. Le jour où leur avance, après Kazan, aura atteint Nijni-Novgorod, puis Vologda, où ils auront donné la main aux contingents Alliés de la côte mourmane, ce jour-là l'Entente disposera de deux grandes transversales parcourant l'ancien empire russe du Nord au Sud et de l'Ouest à l'Est, l'une de la mer Blanche à la Caspienne, l'autre de la Volga à la mer du Japon. Alors la dictature des bolcheviks aura vécu. Dès à présent elle est fortement ébranlée : les assauts que lui livrent quotidiennement les Tchèques de Samara l'affaiblissent peu à peu en Europe, tout comme les victoires des Tchèques d'Irkoutsk et de Vladivostok la ruinent en Asie. Si cet immense territoire est arraché au joug germano-bolchevik et rendu à lui-même, les Tchéco-Slovaques n'auront pas été les seuls ouvriers de cette libération, mais ils auront été les meilleurs.

III

Telle est, aussi brièvement résumée que possible, l'histoire de cette aventure singulière, que personne à coup sûr n'aurait prévue lorsque commença la guerre, ni même il y a dix-huit mois, à l'aurore de la révolution russe. Nous sera-t-il permis, après en avoir retracé les principales phases, d'en dégager quelques conclusions?

La première pourrait être, si l'on veut, un avertissement de traiter avec plus de prudence qu'on ne le fait souvent les questions de race, si délicates et si complexes. Car enfin les Tchèques sont ethniquement de bien proches parents des Russes, et il est cependant impossible de n'être pas frappé du contraste qui les oppose les uns aux autres. Sans doute il y a entre eux de profondes analogies ; on les a signalées, et l'on a eu raison, — on a eu raison surtout au début de cette guerre : alors, l'ignorance de la question tchèque était telle chez nous que, sur quatre Français pris au hasard, l'un confondait les Tchèques avec les Allemands, le second avec les Magyars, le troisième avec les Tsiganes, et le quatrième soupçonnait tout au plus qu'ils pouvaient être des Slaves. On a donc bien fait de rappeler au public leurs affinités de race avec nos alliés de Petrograd. Mais il y a Slaves et Slaves, et aujourd'hui il serait injuste et dangereux de les envelopper tous dans la même défiance. Depuis bientôt deux ans, autant les Russes ont montré d'inconsistance, d'enthousiasme utopique ou de morne dépression, de veulerie résignée devant des maux qui n'étaient nullement inévitables, autant les Tchèques ont déployé d'énergie, de ténacité, de bon sens précis et robuste, de fidélité à leurs idées, à leurs affections et à leurs haines. D'où provient cette différence si manifeste? de ce que deux rameaux d'une même famille n'ont jamais une structure mentale identique? de ce que les Tchèques ont été, bien avant les Russes, initiés à la civilisation occidentale et latine, les Russes restant au contraire en contact prolongé avec l'Orient asiatique? ou enfin de ce que, pendant des siècles d'oppression germanique, le peuple tchèque a raidi sa volonté pour résister à ses vainqueurs, a été constitué en état, pour ainsi dire, de guerre perpétuelle, et, pour sortir d'esclavage, a dû se donner quelques-unes de ces qualités d'organisation et de discipline si redoutables chez ses voisins allemands? Quelle que soit la cause, le fait est certain : il est de ceux que doivent enregistrer l'historien et le politique, l'un pour réduire dans ses explications le facteur ethnique à sa juste mesure, l'autre pour ne pas traiter de même manière des peuples qui sont frères de race et de langue, mais qui ont évolué en sens divers et présentent des réactions individuelles bien caractérisées.

Un autre trait non moins notable, c'est l'antithèse étonnante entre la force numérique des deux partis en présence et leur

force réelle. Que sont les Tchèques par rapport aux Russes? Qu'est-ce que cent mille hommes auprès de ces innombrables millions qui peuplent l'ancien empire des tsars? Cependant, cette poignée de soldats a exercé une action à laquelle nulle n'est comparable depuis que s'est ouverte la crise révolutionnaire. Il suffit qu'elle apparaisse quelque part pour que les choses changent de face, pour que la puissance menteuse des bolcheviks s'écroule, pour que renaissent l'ordre, la sécurité, l'activité commerciale et industrielle, tout ce qu'on avait cru perdu. Bel exemple, vraiment, de ce que peut la volonté humaine! Quelques individus, sûrs d'eux-mêmes et décidés à ne pas reculer, sont plus puissants que des millions d'êtres atones et amorphes. Cela est vrai, croyons-nous, à toute époque et en tout pays, mais combien plus dans la Russie actuelle! Au sein de cette masse diffuse, pour peu qu'un noyau solide se constitue en quelque endroit, il attire autour de lui tous les atomes qui flottaient, lamentables vagabonds, au gré de courants incertains. Il y a là un phénomène de psychologie sociale très instructif pour l'observateur, et aussi, pour nos hommes d'État, une indication très précieuse. En voyant l'influence que peuvent exercer sur la Russie en déliquescence des groupes restreints, mais actifs, ceux qui dirigent l'Entente doivent prendre tout ensemble une leçon de confiance et une leçon de prudence : de confiance, car l'exemple des Tchèques montre que les convulsions de la société russe ne sont pas celles d'une agonie irrémédiable, qu'on peut la ressusciter, et qu'il faut même assez peu de monde pour cette besogne ; — de prudence, car ce que les Tchèques ont fait pour commencer le salut de la Russie, d'autres pourraient le faire pour consommer sa perte ou son asservissement. Cette masse énorme et indécise peut être précipitée dans un sens ou dans l'autre par la plus légère impulsion : à nous de veiller à ce que la chiquenaude soit donnée du bon côté.

Nous voici arrivés au problème le plus pressant que pose devant nous la récente histoire des Tchéco-Slovaques. Leur lutte contre les bolcheviks apparaît, qu'ils l'aient voulu ou non, comme la préface de l'intervention des Alliés en Russie, — intervention collective, cela va sans dire, désintéressée de toute ambition territoriale, motivée exclusivement par la nécessité de ne pas laisser un si grand peuple servir plus longtemps

à l'Austro-Allemagne de matière corvéable et exploitable. Dans cette intervention, quel rôle assigner aux troupes tchèques? Deux opinions peuvent exister là-dessus; nous voudrions en terminant exposer, en toute loyauté, les arguments qui militent pour chacune d'elles, et voir s'il n'y a pas moyen de les concilier.

En parcourant le récit des exploits accomplis par les Tchèques en Sibérie, plus d'un lecteur se sera dit sans doute qu'il était fort tentant de leur confier le soin d'agir au nom et pour le compte de l'Entente, de les constituer comme nos fondés de pouvoir à l'encontre des bolcheviks. Bien des raisons concourent à rendre cette solution très séduisante. D'abord les Tchèques sont déjà rendus sur le terrain : nul besoin, dès lors, de ces opérations lentes, coûteuses et difficiles, qui s'appellent transports ou débarquements. De plus, leur action ne risque pas d'effaroucher les populations russes comme le ferait peut-être celle de telle armée alliée; on ne peut pas les suspecter d'arrière-pensées annexionnistes : il y a trop loin de Prague à Vladivostok! Tout au contraire, les Russes se sentent portés vers eux par un sentiment fraternel; la communauté de langue rend les relations faciles entre soldats et indigènes; l'attitude des Tchèques leur a valu une popularité de bon aloi, qu'il peut être avantageux d'employer à l'œuvre de salut public décidée par l'Entente. Tous les partis, sauf celui des bolcheviks, recherchent leur appui, sans parler d'autres éléments qui ne sont point négligeables : des contingents dalmates, polonais, sont venus déjà se grouper autour d'eux; ils peuvent faire le bloc slave et anti-allemand en Russie, comme leurs compatriotes l'ont fait au Reichsrat de Vienne. Voilà bien des avantages qui rendent leur intervention comme mandataires des Alliés tout à fait aisée, simple et efficace.

Mais d'autres motifs combattent ceux que nous venons d'énumérer. Tout d'abord, nous croyons savoir que les Tchèques ne souhaitent pas du tout de rester longtemps encore chargés de cette opération de police contre les bolcheviks, et cela par une raison qui fait le plus grand honneur à la délicatesse de leur conscience nationale. Leur caractère de Slaves, qui, à certains égards, leur a facilité la tâche, la leur fait juger rebutante, sinon odieuse. Leur but, ne l'oublions pas, n'était nullement d'entamer un conflit avec les bolcheviks : ils ne deman-

daient qu'une chose, le droit de partir pour aller lutter contre les Allemands. Ils se sont battus contre les troupes bolchevistes, et bien battus, parce que le gouvernement de Lenine et de Trotsky prétendait les retenir de force, mais ils se sont battus par nécessité, et non par haine. Il leur serait pénible d'être à perpétuité mis aux prises avec ces Russes égarés, en qui ils voient des frères malgré tout. Un détail montre bien leur façon de sentir à cet égard : après la bataille d'Irkoutsk, ils ont volontiers consenti à rendre les prisonniers qu'ils avaient capturés, mais les prisonniers d'origine russe ; leur répression n'a été impitoyable que pour les Autrichiens, les Allemands et les Magyars. Cet esprit de solidarité slave, si naturel, ne les a pas empêchés et ne les empêchera pas de faire leur devoir contre les troupes des Soviets ; seulement ils combattront avec bien plus de joie en Champagne ou en Vénétie qu'en Sibérie. Un tel scrupule est trop légitime pour que l'Entente n'en tienne pas compte. De plus, leur campagne de ce printemps les a laissés dans un état de fatigue qui ne se comprend que trop. Songeons aux difficultés que leur ont créées et la distance, et le climat, et les déplorables conditions économiques où toute la Russie se trouve plongée; ce ne sont ni des secteurs calmes, ni des secteurs confortables, que ceux de Tcheliabinsk, d'Omsk ou de Vladivostok ; ceux qui viennent d'y soutenir une lutte brillante, mais sanglante, ont quelque droit d'être ramenés, nous ne disons pas au repos, — les Tchèques ne veulent pas se reposer, — mais du moins sur un front qui leur agrée davantage. Rappelons-nous aussi que ces gens-là sont, depuis quatre ans, d'une façon ou d'une autre, toujours sur la brèche : d'abord comme soldats involontaires de l'Autriche, puis comme prisonniers, puis comme volontaires au service de la Russie contre l'Autriche, puis comme volontaires au service de l'Entente contre les bolcheviks... Si maintenant ils demandent, en guise de délassement, à être employés directement contre l'Allemagne, trouverons-nous outrecuidante leur aspiration à une « relève » de ce genre?

On le voit, il serait excessif d'astreindre à un rôle particulièrement pénible des gens qui ont si bien mérité de l'Entente, tout comme il serait fâcheux de se priver des services qu'ils peuvent rendre sur le sol russe. Peut-être les deux thèses auxquelles nous avons donné tour à tour la parole ne

sont-elles pas incompatibles. Une partie des troupes tchèques pourrait rester en Russie pour assurer la liaison entre les contingents alliés et les Russes de bonne volonté : le groupe de Samara, de par sa position géographique, semble plus désigné que tout autre pour cette fonction. Les autres corps, ceux qui occupent les divers tronçons du Transsibérien, se retireraient peu à peu, au fur et, à mesure que l'expédition interalliée leur amènerait des remplaçants, et s'en viendraient chez nous, où ils feront, soyons-en sûrs, d'excellente besogne. Cette solution mixte ménagerait tous les intérêts et toutes les aspirations en présence. Jusqu'à ce qu'elle soit réalisée, il va sans dire que les Tchéco-Slovaques feront bonne garde autour du dépôt que la destinée a remis entre leurs mains, et dont ils ne se dessaisiront qu'au profit de l'Entente.

Celle-ci leur en marquera sa gratitude, car c'est pour elle qu'ils ont travaillé, pour elle seule. Ils se sont abstenus avec grand soin de s'inféoder à aucun des partis russes; et, dans leur for intérieur, ils n'ont renié aucun des principes libéraux et démocratiques qui leur sont chers. Que Trotsky les ait dénoncés comme « traîtres à la cause de la Révolution, » cela prouve seulement qu'ils n'acceptent pas la tyrannie de Trotsky. Ce message retentissant et injurieux est à rapprocher de l'ordre du jour du vieux François-Joseph, qui, lui aussi, accusait de trahison des soldats tchèques, ceux du 28e de Prague, parce qu'ils avaient refusé de se battre contre leurs frères slaves. Il est naturel que les Tchèques soient qualifiés de « traîtres » par toutes les dictatures, par celle des bolcheviks comme par celle des Habsbourg, puisque, contre toutes, ils défendent la liberté. Ils sont en train de la sauver en Russie, et, par là, méritent bien d'en jouir quelque jour en Bohême.

René Pichon.

REVUE LITTÉRAIRE

LES PROPHÉTIES D'EMERSON (1).

L'Amérique nous était aimable déjà, par son charmant Emerson, le plus doux moraliste et le plus encourageant. Emerson aimait-il la France? On n'en peut douter. Cependant, il arriva, pour la première fois, à Paris, un mauvais jour, le jeudi 20 juin 1833 : et, en traversant le Pont-Neuf, il eut la surprise et l'ennui de voir, dans la main de bronze du roi Henri IV, le drapeau tricolore. Il avait pour la liberté de chacun, même d'un roi, tant de goût que cette contrainte exercée par Louis-Philippe sur les opinions politiques du Béarnais lui déplut. Mais il aimait notre Montaigne.

Il l'avait lu en 1825, à vingt-deux ans. « Ce fut, dit-il, comme si j'avais écrit le livre moi-même, dans une vie antérieure, tant il exprimait sincèrement ma pensée et mon expérience... » On aperçoit pourtant les différences de l'un et de l'autre. Et, en 1825, Emerson, apprenti pasteur, entre à la Faculté de théologie de Cambridge : Montaigne pouvait le choquer. Pas du tout ! Montaigne l'amuse et toujours le ravira. Il l'appelle gentiment « ce grand sans-pudeur » et note comme une de ses bonnes journées une qu'il a toute consacrée à « se délecter en Montaigne. » Il écrit, au mois de septembre 1838 : « Combien plaisant un livre de Montaigne, plein de saillies, de poésie, d'affaires, de théologie, de philosophie, d'anecdotes, de gaillardises,

(1) R. W. Emerson, *Autobiographie*, d'après son *Journal intime*, traduction, introduction et notes par Régis Michaud, deux volumes (librairie Armand Colin). Du même auteur, à la même librairie, *La Conduite de la vie*, *Société et solitude*, *Essais politiques et sociaux*, traduits par M. Degard, et la *Correspondance* de Carlyle et d'Emerson, traduite par M. E.-L. Lepointe. Cf. *Sept essais d'Emerson*, traduits par I. Will, avec une préface de Maurice Maeterlinck (Bruxelles, Lacomblez, 1894).

traitant d'os et de moelle, de grenier et de farine, de femme, d'ami, de valet, de tout ce qui nous touche de près ou de loin, sans jamais insister sur les noms ou ennuyer avec une date, une allusion à l'actualité, suspendu au ciel des lettres sans parenté et sans âge, en signe de joie, comme une étoile d'automne ! » Si l'on demande pourquoi cette étoile d'automne ici, à propos de Montaigne, c'est qu'Emerson songeait à Montaigne un soir d'automne et regardait aussi les étoiles. Il était sensible aux aspects de la nature ; et il la préférait aux livres, généralement. En fait de livres, ceux qu'il lisait volontiers et dont il se souvenait, devaient ne le point déranger des sentiments que la nature éveillait en lui. Or, il a dit de Montaigne, plus tard, le 7 février 1843 : « La nature abhorre l'auteur et elle aime Montaigne. » C'est ainsi que le souvenir de Montaigne se réunissait pour Emerson, et par un hasard qu'il trouvait joli, à celui d'une étoile d'automne. Puis il était, cet Emerson, un grand ami de la santé ; — d'ailleurs, il fut, toute sa vie, de corps chétif et menacé ; — si grand ami de la santé qu'il ne permettait pas qu'on lui parlât de maladie. Mais il écrit : « Lu le voyage de Montaigne en Italie... J'aime tant Montaigne que le journal même de sa maladie m'intéresse... » En 1862, il commence l'année à relire Montaigne : « Le charme de Montaigne, de son égoïsme et de ses anecdotes, c'est que nous avons là un vigoureux cavalier, un seigneur de France, chez lui, dans son château, responsable de tout ce bavardage. Si l'on arrivait à prouver qu'il n'y a là qu'un jeu d'esprit de Scaliger ou d'un autre scribe, le livre perdrait toute sa valeur. Montaigne est essentiellement non-poétique. » Non-poétique : entendez, cette fois, réel. Mais, d'habitude, Emerson a soin de ne pas séparer la poésie et la réalité. Seule l'enchante la poésie ; et il la veut née de la réalité : même, il la trouve dans la réalité. S'il aime tant Montaigne, c'est qu'il a trouvé, en ce seigneur de France, qui bavarde si bien, — si naïvement, dirait-il encore, — une poésie de réalité. Ce qu'il appelle enfin l'égoïsme de Montaigne, c'est la sagesse que Montaigne avait inventée pour lui-même : et pareillement Emerson veut que chacun de nous élabore une sagesse pour soi.

Ces petites notes sur Montaigne, je les emprunte au « Journal intime » d'Emerson, que M. Régis Michaud vient de traduire, sous le titre d'*Autobiographie*. Et c'est une gracieuse chose, étonnante, pathétique et drôle, une autobiographie de ce genre, où il n'y a presque pas de renseignements sur la vie de l'auteur, mais une méditation perpétuelle. En somme, il n'arrivait à Emerson quasi rien ; et surtout, ce qu'il remarquait, ce n'est pas ce que d'autres auraient

remarqué : il est plus attentif à une rêverie qu'à un accident. Vers sa trentième année, il a voyagé. Il a vu Malte, l'Italie, la France et l'Angleterre; et il est rentré chez lui, content d'avoir appris deux vérités : que M. Thomas Carlyle avait l'abord digne de son génie et que les voyages étaient le dérangement le plus inutile.

Revenons à Montaigne et à lui. Montaigne est son ami; et « aucun livre, dit-il, n'a eu pour moi l'importance de celui-là. » Donc, il a de la gratitude au génie de la France; et il définit bien notre manière, notre science : « Des faits présentés agréablement au bon sens des hommes. »

Quant à l'Allemagne, il a considéré Gœthe comme un grand poète. Encore ne l'admirait-il pas sans réserves. Il écrivait à Carlyle : « C'est une singulière bonté de votre part, de lui accorder une apothéose. Je ne puis m'empêcher de croire que ce fut son malheur, avec une influence défavorable sur son génie, cette molle existence qu'il a menée. Combien peu il convient au génie de se prélasser pendant cinquante ans dans des sièges de gouvernement !... » Emerson eût préféré Gœthe persécuté, la tête coupée par ordre de son duc, à cet homme de cour, las des honneurs et qui ne se retire en sa maison que pour y « classer avec goût les cadeaux et les médailles qu'il avait reçus. » Et la « morale relâchée » de Gœthe fait horreur à Emerson. Il admet le vice, en tel gaillard qui lutte et qui pâtit; mais le génie reconnu, cajolé, couronné, le dégoûte avec sa morale relâchée : ce génie ne lui apparaît plus que comme « une habileté supérieure mise au service de fins vulgaires. » Emerson, ailleurs, a loué Gœthe : il ne l'a point aimé. Passons de Gœthe à l'Allemagne : « L'Allemagne, elle, a cessé de nous intéresser depuis la mort de Gœthe. D'habitude, tous les signes de la puissance apparaissent en même temps. C'est à la race la plus active que je demande l'idéalisme... » Cela est beau; cela est plein. L'idéalisme d'Emerson, n'allez pas le confondre avec une idéologie abstraite, avec un vain système d'idées inactives. Emerson disait : « Je suis un idéaliste pratique. » Or, à l'époque de ses études, les jeunes Américains, philologues et théologiens, commençaient à fréquenter les Universités allemandes. Eh! bien, « les Américains sont allés à Heidelberg pour trouver l'Allemagne et furent tout étonnés de découvrir qu'ils l'avaient laissée derrière eux à New-York... » C'est-à-dire, ou je me trompe, que le pays du véritable idéalisme n'est pas l'Allemagne, ainsi qu'on le croyait alors, mais l'Amérique. Emerson résistait à ce courant de sympathie et de crédulité qui portait beaucoup de ses amis vers l'Allemagne ; et il résistait

aux conseils de Carlyle qui, féru de Gœthe, subissait le prestige de l'Allemagne. « En somme, répondait Emerson, qu'ont-ils donc accompli, ces Allemands de Weimar, amis de l'art ? Ils ont rejeté toute tradition et convention, cherchant à faire un pas de plus vers la vérité absolue : ils n'en sont pas plus près que les autres. Je cherche vainement en eux l'héroïsme et la sainteté. Ils ne m'influencent guère. Ils sont méprisants. Il leur manque la sympathie envers l'humanité. La voix de la nature qu'ils apportent à mes oreilles n'est pas divine, mais lugubre, dure et ironique. Ils ne m'éclairent pas; ils ne m'édifient pas... » Ces lignes, qui nous sonnent aux oreilles si étrangement, sont du 26 avril 1837. Et l'Allemagne était, en ce temps-là, cette « bonne Allemagne, » rêveuse et vertueuse, éperdue de poésie et de philosophie, à ce qu'il semblait, et qui trompait tout l'univers par les dehors de sa barbarie déguisée. Elle n'a guère trompé cet Emerson, si attentif et dont la méditation dépasse les apparences et feintises. La « bonne Allemagne » dépourvue de « sympathie envers l'humanité, » il l'a devinée. Où sont ses preuves, ses documents ? Il n'a ni preuves ni documents ; il se fie à l'intuition, qui est sa méthode. Et qu'est-ce que l'intuition, pour lui ? Tout simplement, il a laissé son âme pure essayer la pensée allemande : oui, l'essayer, comme avec la pierre de touche on reconnaît l'or ou le cuivre ; et il a senti que la pensée allemande n'était pas de l'or. Il le dit à sa façon tranquille et prudente. Il le dit néanmoins : et quel avertissement ! Je ne sais ce qu'il a éprouvé plus tard, quand les événements ont vérifié ses dires, quand l'Allemagne a révélé les plus sauvages convoitises. Il n'y a dans son journal, ou du moins dans les fragments qu'on nous en donne, aucune page contemporaine de la guerre franco-allemande. Je ne sais s'il existe aucun témoignage de son opinion sur nos malheurs.

Mais, en 1848, il était à Paris ; et il était à la Chambre un jour que Lamartine fut éloquent sur les affaires de Pologne. Il admira l'orateur, non le discours absolument : « L'on trouve son discours sage et modéré. Pour moi, me semble-t-il, un Français avisé devrait dire à son pays : laissez donc à eux-mêmes la Pologne, la Chine et l'Orégon. Vous avez chez vous plus que vous n'en pouvez faire, avec un gouvernement à reconstituer, avec le désordre, la faim, les factions. Mais c'est précisément de quoi Lamartine louait la jeune république : d'avoir, sans un instant d'égoïsme, adopté la Pologne et l'Italie. » Emerson reproche à l'Allemagne son peu de sympathie envers l'humanité ; autant dire son égoïsme. Et il reproche à la France une

générosité dangereuse : il lui voudrait plus d'égoïsme. Le reproche n'est pas du même ton. Les nations latines semblaient à Emerson aventurées ; et, parmi les nations latines, la France lui était la plus chère, étant le pays, comme il disait, qui « présente des faits agréablement au bon sens des hommes. » Je crois qu'il a tremblé pour la France, victime éventuelle d'une générosité à laquelle applaudissaient et les ennemis de la France et les indifférents, à laquelle un ami de la France n'osait pas applaudir sans alarme. Et, dans ces petites notes d'Emerson, écrites au jour le jour, écrites quelquefois à la hâte, mais en résumé de lentes et longues réflexions, quelle justesse de la prévision, quelle finesse de la sensibilité intelligente ! Sa rêverie devançait le cours de l'histoire.

Il est possible que j'insiste un peu trop sur de furtifs pressentiments, sur des idées qu'il a entrevues et que du reste il n'a pas formulées avec décision. Pourtant, on ne saurait aujourd'hui le lire et ne point observer qu'il devinait exactement, lorsque tant d'autres bâtissaient de grands systèmes que la vérité a démolis.

Et maintenant, ce n'est pas moi qui insisterai, c'est lui-même, sur le rôle que l'avenir destinait à son pays. Il faut citer plusieurs pages, qui datent de sa jeunesse, qui ont cent ans et que voici tout éclairées d'une lumière nouvelle.

En 1822, Emerson avait dix-neuf ans. Je crois qu'il était encore au collège d'Harvard ; ou bien il venait d'en sortir et allait s'établir maître d'école, afin de gagner sa vie, assez durement. Il n'avait pas encore voyagé. Il menait une existence confinée, aux yeux de qui l'eût regardé fidèle à ses devoirs de chaque jour. Mais sa pensée franchissait tous les horizons : et les notes de son Journal intime, il les appelait ses « vastes mondes. » Les nations européennes, il les imaginait tout empêtrées de vieilles institutions, qui les rendaient bien orgueilleuses. Mais, écrit-il le 11 juillet 1822, « qu'elles ne se moquent pas de l'orgueil d'un Américain, si cet homme libre est maladroit à exprimer le sentiment qu'il a de sa condition. Il se réjouit d'être né dans un pays où la liberté est parfaite, où chaque esprit, comme au sein d'une famille, peut juger de ses forces par celles de ses compagnons et se mettre paisiblement à la place que la nature lui destinait. Il signale sa patrie comme le seul pays où la liberté n'ait pas dégénéré en licence... » Le jeune Emerson, étant tout près de ses études, emprunte à l'antiquité la louange de son pays : « Xénophon et Thucydide auraient trouvé là un thème beaucoup plus digne de leur génie que la Perse ou la Grèce. La révolution

d'Amérique aurait fourni à Plutarque une liste de héros... » Le passé renaît ainsi ; et voici l'avenir : « Si la constitution des États-Unis survit un siècle, il y aura dans ce fait, pour le genre humain, matière à profonde gratitude ; car les utopies que les visionnaires ont poursuivies et que les sages ont condamnées verront la réalité, telle qu'elle sera grâce à Dieu dans l'Amérique unie, rivaliser avec leurs belles théories et les dépasser. » Le même jour, après d'autres méditations relatives aux dons de l'intelligence humaine, à l'existence et aux attributs de Dieu, à Socrate, à saint Paul, aux grands maîtres de l'humanité, l'amitié d'Emerson pour sa patrie atteint à un degré de ferveur et de beauté lyrique très élevé : « Je dédie mon livre à l'esprit de l'Amérique... » Le livre n'existe pas encore ; ou il existe déjà dans l'intention d'Emerson et il sera toute sa philosophie... « Je le dédie à cette âme vivante qui existe quelque part, dont l'existence passe l'imagination et à laquelle la divinité a confié la tutelle de ce noble canton de l'univers. J'apporte, moi aussi, ma légère offrande à l'autel que les générations lointaines viendront charger de sacrifices et que la lointaine postérité admirera au fond des temps. Animé d'une dévotion prophétique, je m'empresse de saluer le génie qui est encore à compter les lentes années de l'enfance, mais qui grandit dans l'ombre, prenant force jusqu'à l'heure où, dissipant la nuée, il déploiera sa colossale jeunesse et couvrira le ciel de l'ombre de ses ailes. » Ainsi, l'Amérique est, dans l'univers et parmi les nations vieillies et qui, pour la plupart, ont mal vieilli ou qui, précieuses toujours, ont perdu l'entrain de leur vitalité, une réserve de jeunesse. En outre, l'Amérique unit à la jeunesse la sagesse : voilà le miracle qui sera le salut de l'univers, sa renaissance tardive et heureuse.

Quelques mois plus tard, en décembre, Emerson revient à ses prophéties. Et, comme il n'y a point de prophétie que nulle erreur n'égare un seul instant, Emerson écrit : « Bien qu'il ne reste plus de barbares pour envahir l'Europe et éteindre à jamais la mémoire de sa grandeur... » Il songe aux invasions des premiers âges, venues de loin, venues d'Asie et qui détruisaient le chef-d'œuvre d'une Europe civilisée. Il ne sait pas qu'il est resté, de ces invasions anciennes, au centre de l'Europe, une flaque de barbarie. Ce qu'il redoute, c'est la décadence des nations qui ont été longtemps prospères : il cite en exemple l'Espagne, à son avis, corrompue. Or, l'Amérique, préservée de la contagion, florira quand l'Europe sera sur le point de se faner : « Ici, de nouvelles Romes grandissent ; le génie de l'homme plane sur les vastes frontières d'empires naissants... Qu'il tienne bien les

yeux fixés sur l'Amérique, celui qui veut tirer de l'urne du Destin le sort de l'humanité ! » Mais l'on sourit d'une Amérique adolescente à peine et qui entend être l'école de l'univers. On lui dit : « A l'école, toi-même ! » On la dédaigne : elle n'a seulement pas une littérature... « Admettons ! réplique Emerson. Mais nous avons un gouvernement national, un esprit national, qui valent mieux que des poèmes ou une histoire. C'est un fait d'expérience : dans l'espace de deux générations, notre nation est si bien partie qu'elle déjoue déjà les témérités de la spéculation moderne, toujours, sauf en notre cas, de beaucoup en avance sur la pratique... Ce n'est pas une honte pour Newton de ne pas être poète : ce n'en est pas une non plus pour l'Amérique. » Ce passage est bien curieux, qui nous montre dans l'Amérique cette merveille la plus rare, une nation fière de son gouvernement, satisfaite de ses institutions. Cela ne se voit plus en Europe et semble un signe d'ingénuité. Mais l'Amérique d'Emerson ne rougit pas d'être ingénue. Cent ans après, n'a-t-elle gardé aucune ingénuité de ce genre, ingénuité peut-être judicieuse ?

En 1824, Emerson écrivait une « lettre à Platon » qui est l'une des pages étonnantes de son Journal intime : « J'habite, disait-il, un pays que vous seul avez prédit à vos contemporains et qui possède un système politique plus sage et couronné de plus de succès que l'Utopie et l'Atlantide... » Passent des années : moins jeune et mieux informé de tous les détails qui empêchent la réalité d'être un emblème sans défauts, Emerson eut parfois à douter de l'Amérique et des Américains, de leur fidélité à leur génie, de leur élan vers l'avenir. Voici son émoi, en 1847 : « Pauvre Amérique, débraillée, diffuse, à l'abandon ! Tel un plant de genièvre sauvage s'étend et ne produit jamais ni cèdre ni chêne qui surgisse comme un mât dans les nues... Amérique ardente, inquiète, affamée, furieuse, occupée à d'innombrables essais ; Amérique orgueilleuse, jalouse de te sentir vivre et de convaincre autrui de tes forces par le nombre de tes efforts et de tes réalisations hâtives ! Reprends haleine, amende-toi ; et tes échecs sur un point, répare-les par ton succès sur un autre. La vitesse et la fièvre ne constituent pas la grandeur, mais la confiance, la sérénité, la patience. Amérique informe, qui ignores les belles concentrations !... » Il examine les Yankees et il les trouve « aussi pénétrés que nul autre peuple de cette haine du travail qui est, chez l'homme, le principe du progrès. » Tant d'ironie atteste son chagrin. Passent les années encore, vingt années. Emerson aboutit à concevoir une « politique américaine, » pour l'usage de l'Amérique et de l'univers,

et qu'il formule ainsi : « J'ai la conviction qu'avant tout, l'œuvre de l'Amérique doit être de rendre pratique l'intelligence avancée que les hommes ont prise du caractère indépendant et absolu de la morale... Cette conviction doit prendre corps en Amérique, dans les lois, la jurisprudence, l'économie politique et le droit international. Les avocats trouvent toujours des exceptions éclatantes aux décrets de l'équité publique, certains privilèges souverains, dans le genre de cet aphorisme suspect que la force fait le droit. L'Amérique devrait affirmer et établir qu'en aucune circonstance les canons ne doivent devancer le droit. » Et il donne cet exemple : on attendra mille ans l'annexion des îles Sandwich plutôt que de les prendre par la force.

Bref, il y a dans Emerson une philosophie de l'Amérique. Résumons-la brièvement. L'Amérique est heureuse. Plus jeune que les nations européennes, elle a profité de leur expérience ; elle a recueilli leur sagesse ; elle a évité leurs fautes. Elle a eu de la chance : elle est bien née, pourvue d'un génie simple et naturel qui l'a très vite menée à la liberté sans folie. Elle a eu de grands hommes qui lui ont procuré le gouvernement le plus raisonnable. Elle a une âme naïve et préservée. Elle est forte, puissante : assez puissante et forte pour affirmer qu'elle préfère à la force le droit. Elle a, dans l'univers, de nobles devoirs à remplir. Et c'est son rôle, d'enseigner à l'univers la pratique du droit, de la liberté, de la morale et du bonheur. Cette philosophie de l'Amérique n'est-elle pas vivante aujourd'hui, agissante ? et n'est-ce pas cette philosophie émersonienne qui a lancé l'Amérique à ses nouvelles destinées, jusqu'à l'Europe et à l'encontre de la barbarie ?...

Mais Emerson est pacifiste ! Et aurait-il voulu que le devoir de l'Amérique la mît dans la guerre ?... Il y a, dans le recueil des *Essais politiques et sociaux*, un chapitre de la guerre, où la guerre est condamnée comme une chose du passé. La guerre, dit Emerson, a coïncidé avec un état de l'humanité ancienne, état juvénile et temporaire. Et temporaire ? Assez durable, cependant, si la guerre nous apparaît comme « le sujet de toute l'histoire » et, dans l'histoire, « la principale occupation des hommes les plus en vue » depuis les débuts de l'humanité jusqu'à nos jours. Et la guerre a été bienfaisante ; la nature, qui en a placé en nous l'instinct, ne nous veut pas de mal : « La nature implante avec la vie cet instinct, combat continuel pour être, pour résister à l'opposition, pour atteindre à la liberté, à la maîtrise et à la sécurité de l'individu sachant se défendre lui-même ; et ces fins sont si chères à toute créature, que chacun risque perpé-

tuellement son existence dans la lutte. » Ainsi, le pacifisme d'Emerson ne concerne point le passé. Mais il règne sur l'avenir. Emerson croit la guerre condamnée par le commerce, le savoir, les arts, voire par les arts de la guerre, la tactique et la poudre à canon. Certes, il n'est pas difficile de le reprendre là-dessus désormais, quand on a vu les convoitises commerciales d'un peuple déchaîner la guerre universelle, — n'est-ce pas parmi les industriels et les boutiquiers d'Allemagne que le pangermanisme a recruté ses adhérents les plus belliqueux? — et quand on a vu la plus terrible guerre durer des années, en dépit des engins les plus scientifiques et abominables. Mais, pour supprimer la guerre à tout jamais, Emerson compte sur le sentiment moral. Jusqu'à présent, le sentiment moral n'a pas supprimé la guerre : il la supprimera!... Pourquoi le croyez-vous et quel indice en avez-vous? « La guerre est en déclin, dit Emerson ; et c'est avec étonnement que nous lisons les combats sauvages des temps anciens. » Mais notre étonnement n'y fait rien ; et, si nous lisons avec étonnement les combats sauvages des temps nouveaux, ce n'est pas notre étonnement qui supprime le scandale. Si! réplique Emerson : « L'impression de scandale que nous ressentons en présence de tels faits prouve certainement que nous avons un peu progressé... L'éternelle poussée du bien a développé de nouvelles puissances, des instincts nouveaux. Une question sublime a fait tressaillir une âme heureuse, et encore une autre âme heureuse, en différentes parties du monde : l'amour ne pourrait-il exister aussi bien que la haine? l'amour ne répondrait-il pas aux mêmes fins, et même mieux encore? la paix ne saurait-elle régner aussi bien que la guerre?... » Emerson croit que les bonnes idées font leur chemin, dans le monde, parmi les hommes, quels que soient les obstacles. Mais vont-elles vite? Elles ne vont pas vite. Et l'idée de la paix universelle aura été plus lente que nulle autre. Qu'importe? « La paix universelle est aussi certaine que la prédominance de la civilisation sur la barbarie et la prédominance du gouvernement libéral sur les formes féodales. » Mais tout cela est bien douteux? Cela n'est pas douteux, pour Emerson. Mais on demande à Emerson : à quel moment, la paix universelle? et voyez-vous seulement poindre son aurore? Il vous répond, avec une sublime et déconcertante patience : « Tout d'abord, nous répondrons que nous ne faisons pas beaucoup de cas d'objections qui reposent tout simplement sur l'état présent du monde, si elles admettent l'utilité générale et l'excellence permanente du projet... » Le pacifisme d'Emerson, le voilà ; et qu'il ressemble à

toute espèce de pacifisme crédule, et qu'il en ait tous les inconvénients, l'imprudente beauté, certes, on le voit. Mais il ne s'agit pas de réfuter Emerson et d'éclairer ses illusions à la lumière des nouveaux événements : besogne trop aisée. Ce que nous cherchons en lui, c'est la pensée américaine. Il était pacifiste, comme l'Amérique l'a été, comme elle l'est encore, dans la guerre où elle a versé toute son énergie. Emerson a écrit ces mots : « l'affligeante histoire du monde... » Il a senti l'humanité malheureuse au long des siècles. Et il a cru que l'humanité allait à moins de malheur. Il a cru que certains hommes et certains peuples avaient la possibilité, partant le devoir, de travailler à l'adoucissement de la destinée humaine. C'est une pareille croyance, venue de lui, ou bien venue à lui jadis, et aujourd'hui à ses compatriotes, d'une même impulsion de race généreuse, qui a conduit à la guerre d'Europe les libres citoyens de l'Amérique amie de la paix.

Le voici dans la guerre, Emerson. Il a connu la guerre. Il avait neuf ans, lors de la guerre anglaise, en 1812 ; et il avait plus de soixante ans lorsque se termina la guerre de Sécession : de sorte que son existence est encadrée, comme celle de nos contemporains, par deux guerres. Songeant à la première, en 1837, il écrit : « Peut-être disait-il vrai, celui qui affirmait que la guerre était l'état naturel de l'homme et nourricière de toutes les vertus. Je ne prétends pas que l'homme soit un loup pour l'homme, mais l'homme devrait être un héros pour l'homme. » Ce pacifiste n'est pas de ceux qui dénigrent l'héroïsme et le chassent dans le passé comme un entrain de bien des années antérieur à la civilisation. En 1864, il écrit, ce pacifiste : « Le ciel se charge de nous montrer que la guerre est aussi nécessaire à notre éducation que le lait et l'amour, et que la guerre est inévitable. Nous rejetons la guerre dans le passé historique, comme la guerre de Troie, la guerre des Deux Roses, les guerres de la Révolution. Non pas ! La guerre est ta guerre. » Et quelle est donc la guerre dont il parle ? L'indépendance américaine ! Et c'est la guerre permanente. Il la tourne à un symbole, pour chacun de ses compatriotes, pour chacun de ses contemporains, pour tout homme vivant et qui a le fier dessein de conquérir sa liberté contre tous les empêchements : « Si tu portes la victoire écrite dans tes yeux, dans ta physionomie et ta voix, l'indépendance américaine prend aussitôt sens et consistance. » C'est un symbole ? C'en est un. Mais il faut n'être aucunement un philosophe à la manière d'Emerson, pour ne prêter nulle réalité aux symboles véritables. Et voyez-le, ce même philosophe, en pleine

guerre de Sécession. Mars 1862 : « La guerre, épreuve des caractères... Payer de son argent, non de sa personne, cela peut ne pas suffire. Comment faire la guerre par souscription ? Ceux-là vaincront qui mettront la main à la baïonnette et, quittant leurs affaires, prendront une part active à la guerre : la guerre qui scrute les caractères, qui acquitte les hommes dont le réalisme paraît, le sens du réel, l'honnêteté spontanée, la sincérité. La guerre requiert la force. Il importe moins d'être moral que d'être vrai, sincère, franc, audacieux. » Sur la fin de la guerre, au mois de mai 1865 : « La guerre actuelle a donné du prix à bien des existences qui en manquaient autrefois, par l'élan et l'expansion qu'elle leur a communiqués. Elle a dilaté et élargi chaque demeure et chaque cœur. Dans chaque maison, dans chaque boutique, on se mit à dérouler une carte d'Amérique ; et, maintenant qu'est de retour la paix, chaque citoyen se réveille parfaitement instruit de tout ce qui touche aux conditions, aux ressources et à l'avenir du continent. Résultat insigne, de voir que la guerre a fait entrer en tant d'esprits la conviction qu'il faut que justice se fasse et qu'elle a remplacé un désespoir chronique par une espérance du même genre. C'est ici la plus décisive des victoires, un résultat acquis. Et, quant à vos ennemis, je peux leur montrer que ce qui s'est accompli si parfaitement une fois peut, s'il le faut, s'accomplir de nouveau, encore mieux et plus vite ! » Mais où est donc le pacifisme d'Emerson ? Il a disparu. Il a disparu dans la guerre. Et cela est conforme à la philosophie d'Emerson, à cette urgente philosophie de l'action, qui nous commande de pratiquer à la rigueur le « devoir présent; » qui de chacun de nos moments fait une gloire ; qui ne veut pas que le présent, notre vie incessante, soit la victime de l'avenir ou du passé. Non qu'il méprise le passé, où le présent a ses origines durables. Non qu'il méprise l'avenir : aucun moraliste n'a plus allégrement spéculé, avec plus d'espoir, sur les destinées de l'humanité. Mais le présent, tel que nous le subissons et le modifions, c'est l'étoffe même de la vie. Sacrifier le présent à l'avenir serait gaspiller tous les jours la vie et ne laisser à l'avenir qu'un bilan de néant. Or, si le présent c'est la guerre, soyons tout à la guerre. Voilà Emerson dans la guerre : et pareillement, je crois, l'Amérique. Sans préjudice de l'avenir ; au contraire ! l'avenir sera plus riche, du présent mieux vécu.

Au commencement de l'année 1862, l'Amérique souffrit des inconvénients de la guerre et de toute une gêne que résume le mot si bien connu de restrictions. Emerson écrit, le 1er janvier : « Le jour de

l'an me trouve dans le même embarras que le reste des Américains. Pas un sou de mes livres depuis juin dernier, quand ils me rapportaient de cinq à six cents dollars par an. A la banque, pas de dividendes. Et presque tout le revenu de mes conférences, tari. Avec cela, un effort d'économie pour consommer aussi peu que la chandelle sous l'éteignoir... Mieux vaut cent fois ce martyre que d'accepter par impatience une paix hâtive ou une paix qui ramène le vieux chancre ! » Et il ajoute : « Bien qu'en fait rien ne soit plus improbable ou même impossible pour moi, je ne veux pas renoncer au privilège *in extremis* de prendre moi aussi le sabre ou le fusil. La paix de l'homme qui a renoncé à faire usage du fusil n'est point, à mes yeux, une paix véritable. » Et je crois que tels sont aujourd'hui les sentiments de l'Amérique pacifiste dans la guerre.

Emerson, le plus grand rêveur qu'il y eût, et qui a passé toute sa vie à jouer avec les idées, ces folles, et qui parfois le mènent loin, des idées l'amusent ; il ne les épouse pas. Il va où elles allaient, il les a regardées partir, il ne les a pas suivies. Et il regarde l'avenir : il est dans le présent. Et il regarde l'univers : il est chez lui. C'est en étant chez lui, et de chez lui, très casanier, qu'il eut conscience d'être un citoyen de l'univers. Il approuve qu'on désespère « d'un homme pour qui le morceau de terre qu'il a sous les pieds n'est pas quelque chose de plus doux que le reste du monde et de tous les mondes. » Il est patriote ; il dénigre un patriotisme paresseux qui attend, pour aimer, qu'on lui en donne l'exemple. Et il a écrit cette ligne jolie et touchante, où cet ami de notre Montaigne ressemble aussi à notre Joubert : « Faites grand cas du lieu où vous vivez. » Il n'avait rien vu en Italie, à Terni, à Syracuse ou à Florence, qui lui rendît moins beau ou moins cher son paysage de campagne américaine. Et le livre de ses méditations les plus hardies, il aurait voulu l'appeler *Essais de la forêt*, parce qu'il avait reçu de la forêt voisine, où il se promenait tous les jours, ses plus belles pensées relatives à l'avenir et à l'univers illimités.

Il a cité joyeusement ce mot de Napoléon : « Ce sont les États-Unis, plus tard, qui dicteront les traités de l'Europe. » Il attendait de sa patrie « la réformation de l'univers ; » et il voulait qu'elle eût souci d'une tâche si auguste. Il a écrit : « Quand le Yankee mord à quelque chose, rien au monde qui lui fasse lâcher prise. » Et c'est ici, mieux qu'une prophétie, une promesse.

André Beaunier.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

« On sent qu'une pensée circule, une seule pensée dont l'unité articule la diversité de l'action... On a l'impression que la guerre est conduite. » Ce qui apparaissait ainsi dans la seconde bataille de la Marne s'affirme avec éclat dans la nouvelle bataille de la Somme, de l'Avre et de l'Oise. A peine les dernières vagues de l'assaut mené par les armées Mangin, Degoutte et Berthelot étaient-elles venues mourir (si l'on pouvait dire qu'elles fussent mortes) au pied des hauteurs qui dominent la vallée de la Vesle, que le flot reprenait de la vigueur dans la région au Sud-Est d'Amiens. La quatrième armée britannique, aux ordres directs du général Rawlinson, et la première armée française, aux ordres du général Debeney, toutes les deux sous le commandement supérieur du feld-maréchal sir Douglas Haig et le commandement suprême du général Foch, s'y unissaient en un fraternel effort. L'attaque fut lancée le 8 août au matin. Le temps était favorable ; la préparation d'artillerie fut très courte, violente en conséquence; la surprise de l'ennemi, complète, comme mille anecdotes l'ont montré; les tanks et l'infanterie, derrière eux, firent leur chemin et leur besogne; du premier coup, nous gagnâmes, aux points de la plus profonde avance, une douzaine de kilomètres, enlevant des canons et du matériel, ramenant des prisonniers par brassées. Depuis lors, de jour en jour et de communiqué en communiqué, nos progrès ont été constants, plus faciles et plus larges à notre centre et à notre droite, plus disputés sur la gauche.

Dès le 10, était intervenue une nouvelle action, qui devait produire « l'événement. » La troisième armée française, général Humbert, enveloppait, par le Sud et par l'Est, Montdidier, déjà menacé par l'Ouest, et que les Allemands abandonnaient en toute hâte. Entre Lassigny et Compiègne, elle faisait le siège du massif boisé de

Thiescourt-Ribécourt, occupant, l'une après l'autre, les crêtes qui donnent des vues soit sur la vallée de l'Oise, soit sur celle de la Divette. Plus lentement ici, plus rapidement là, notre front devenait presque rectiligne, de l'Ouest de Chaulnes, par l'Ouest de Roye, à l'Ouest de Lassigny. A Chaulnes, ou près de Chaulnes, passent deux grandes routes et s'embranchent trois lignes de chemins de fer; de Roye, ne rayonnent pas moins de sept routes dans toutes les directions, et près de Roye passe la ligne de Montdidier à Péronne; Lassigny se trouve au croisement des deux routes de Roye à Compiègne et de Ressons-sur-Matz à Noyon. Ainsi s'explique l'acharnement de l'ennemi à s'y cramponner. Il y défend tout à la fois ses voies vers l'avant et vers l'arrière, ses possibilités d'offensive et de retraite. Mais il est permis de croire que, pour l'instant, il a les regards tournés en arrière et songe plutôt à la retraite. Lassigny est tombé; Roye est encerclé; Chaulnes n'est pas solide. Un mouvement dessiné par nous entre l'Oise et l'Aisne, d'abord à Autrèches, puis, sur une longueur de 15 kilomètres, de Carlepont à Fontenoy, était un signe que le champ de nos opérations allait s'étendre encore. Au Sud, il s'est en effet étendu, l'armée Mangin étant rentrée en scène, jusqu'à l'Ailette et à l'orée de la forêt de Coucy. Au Nord, les Anglais balaient les avenues de Hazebrouck, ont repris Albert, pointent sur Bapaume, serrent Chaulnes. Peut-être même, de proche en proche, ce champ s'étendra-t-il bien au delà. Les Flandres, la Champagne, la Lorraine sont, si l'on le veut, des secteurs calmes, mais d'un calme relatif et intermittent. On a dit du maréchal Foch qu'il était le « maître de l'heure. » Il est aussi le maître du lieu. Il se meut librement dans le temps et dans l'espace. Nous n'avons qu'à attendre; les résultats acquis nous rendent la confiance aisée. Comme la bataille de la Marne a dégagé la ligne de Nancy, la bataille du Santerre dégage les deux lignes d'Amiens par Saint-Just-en-Chaussée et par Montdidier. Amiens respire à pleins poumons; les communications avec nos mines du Nord, avec les forces et les bases britanniques, sont assurées ou rétablies à plein rendement. L'accès à la mer est fermé sur la Somme, comme l'accès à Paris est interdit sur l'Oise. Trois chefs-lieux d'arrondissement, des centaines de villages sont délivrés. Les deux abcès de Compiègne et de Soissons sont débridés. Nous ne gagerions pas que les Allemands soient toujours à Noyon. Il n'est pas jusqu'au rugissement théâtral du gros canon qui, de plusieurs côtés, ne s'éloigne; et c'était pourtant beaucoup de bruit pour rien.

Non seulement cette double victoire de la Marne et de la Somme flatte nos désirs et berce nos espoirs, si elle ne les comble pas; non seulement elle nous enflamme, mais elle satisfait également notre esprit, ainsi qu'une victoire de l'art sur le métier et de l'âme sur la mécanique. Disons, sans périphrase, que la manœuvre de Foch est une belle chose, et qui nous semble une belle chose bien française, très simple, très claire, où la stratégie apparaît faite surtout de bon sens, d'opportunité, de suite et de mesure. Pour l'admirer, il n'est pas nécessaire d'en connaître les règles, ni d'en démonter et remonter les ressorts; il suffit d'en sentir vivement la vertu et la qualité. Or, il n'y a pas un Français, fût-il le moins militaire des hommes, qui, dans la manœuvre du maréchal Foch, ne sente la vertu française. De l'Aisne à la Marne, et de la Marne à la Vesle et à l'Aisne, puis de l'Ancre à la Somme et à l'Oise, en ses différents actes, en ses diverses perspectives, c'est une tragédie classique, c'est le jardin de Versailles : c'est de la raison, c'est de l'ordre. Aussi ne nous contentons-nons pas de sentir; nous nous imaginons comprendre, et nous en sommes heureux comme d'une revanche que le génie français se devait.

L'Allemagne commence à sentir, comprend mal, ou ne comprend pas, est troublée et mécontente. Tout le monde, en Allemagne, n'ignore plus tout à fait tout. Il n'a pas été possible d'y cacher complètement la seconde bataille de la Marne, de même qu'on y avait escamoté la première. On était parti pour cette bataille, qu'on voulait et qu'on promettait décisive, avec une solennité qui ne souffre pas les excuses. Les instructions elles-mêmes en portent témoignage. « La 1re, la 3e, la 7e des armées impériales, prescrivait Ludendorff, attaqueront l'ennemi sous le commandement de Son Altesse Impériale le Kronprinz. Sa Majesté l'Empereur assistera à la bataille. » Et nous avons appris, par les confidences, souvent puériles et ridicules, de l'historiographe officieux Karl Rosner, qu'en effet l'Empereur y a assisté, de sa tour. C'était donc parfaitement, dans la pensée des chefs qui l'ordonnaient et du souverain qui l'encourageait, le dernier effort, l'effort final par lequel le sort de la guerre devait être fixé, et le nom dont on le désignait le disait assez : *Friedenssturm*, l'offensive de la paix. A présent que la bataille a été livrée et perdue, il faut en rabattre, mais on en rabat trop.

L'abondance et la contradiction des explications trahissent un embarras dont on n'arrive pas à se tirer. Il semble qu'il se soit formé deux courants, l'un que nous appellerons « de la Cour, » et l'autre,

« de l'État-major. » Tandis que la Cour, et notamment le prince Henri de Prusse, le propre frère de l'Empereur, soutenait, sur l'attestation de l'attaché militaire turc, qu'il s'agissait bel et bien, non d'une défaite, mais d'une « victoire allemande, » l'État-major, pour sa part, adoptait trois attitudes successives. Dans le premier moment, il avait été porté, par habitude, à nier, dissimuler ou atténuer l'échec. Ensuite il avait cherché, en ergotant, en enveloppant le fait de considérations techniques, à le transformer en succès, et, comme on a dit de la charge que c'était une fuite en avant, volontiers il eût dit, il faisait ou il laissait dire de sa retraite que c'était une victoire à reculons. Et cela n'était pas nouveau, le thème avait déjà servi après le fameux repli de Hindenburg. On n'y changeait, Dieu sait pourquoi, que l'épithète. « D'élastique » sur la Somme, en 1916, le repli, sur la Marne, en 1918, devenait « stratégique. » — « La stratégie, déclarait-on noblement, aura de nouveau la parole. Les événements qui viennent de se dérouler entre Reims, la Marne et Soissons ont montré que la stratégie n'est pas morte. » — En ce sens, la retraite sur la Vesle et sur l'Aisne n'était pas de l'ouvrage ordinaire ; « la façon dont elle s'est opérée a été magistrale et typique ; elle pourra être donnée en exemple dans l'histoire de la guerre. » — Enfin, troisième position, puisqu'ils avaient été manqués, on s'efforçait de réduire les objectifs. Que s'était-on proposé en attaquant le 15 juillet, avec une trentaine de divisions comme entrée de jeu, sur une soixantaine de kilomètres : Reims, Épernay, Châlons, et, de Montmirail, un retour foudroyant sur Paris ? Pas du tout ; mais, tout simplement, une marche pour se dégourdir, une promenade au delà de la Marne. Restreinte à ces proportions, l'affaire n'avait pas pris une si mauvaise tournure. « Nous avons redressé et raccourci notre front. » Mais si l'on n'avait pas d'autre dessein que de redresser le front et de le raccourcir, quelle nécessité, au préalable, de dépenser tant d'hommes et tant de projectiles, tant de sang et tant de fatigues, pour le bomber et l'allonger ? — « Seigneur, sans sortir de l'Épire ! »

Parallèlement à la réduction de ses objectifs à lui, Ludendorff, à l'usage du public allemand, enfle et boursoufle les nôtres. La presse, qui chante sous son bâton, est attentive et prompte à exploiter jusqu'à l'excès de nos espérances. Si nous en lisions plus soigneusement les articles, nous nous garderions de marquer la plus légère déception quand les choses ne vont pas assez vite ou assez loin, à notre fantaisie. L'Allemand est-il forcé par nous de se retirer sur l'Aisne ou sur la Somme, le Grand Quartier impérial ne craint pas de nous le faire

entrevoir se retirant sur la Meuse et sur la Moselle, afin de pouvoir dire que c'était sur la Meuse et sur la Moselle que nous essayions de le repousser; qu'ainsi notre projet est déjoué; et qu'ainsi, même lorsqu'elle n'est pas positivement victorieuse, lorsqu'elle ne l'est que négativement, l'Allemagne demeure toujours invincible. Par l'écart, qu'il souligne d'autant plus qu'il les crée, entre nos prétendues ambitions et ce que nous en avons pu réaliser, il se pique de déprimer l'opinion chez nous, de relever et de réconforter le moral de l'Empire. Mais, cette fois, pour ne parler que de ce qui se passe en Allemagne, d'après le peu qui en transpire au dehors, il a fort à faire.

Il a fallu que s'ouvrît la cinquième année de guerre avant que fût entamée ou écorchée seulement la carapace de crédulité et de vanité dans laquelle s'est séculairement enfermé le peuple allemand. On dirait néanmoins qu'elle est rayée: cette longue guerre, cette guerre terrible, a eu les ongles très durs. Assurément, l'Allemagne ne sait pas encore; mais elle s'inquiète; elle se doute, ou elle doute, elle soupçonne. Le bruit s'est répandu, par l'intermédiaire des neutres, qu'une grande effervescence y régnait, au moins dans certains milieux, et l'on citait des noms de villes. Il vaut mieux que nous n'en croyions rien. C'est déjà beaucoup que toute l'Allemagne n'ait plus une foi aveugle, et il paraît avéré qu'elle ne l'a plus. La carapace percée, le corps mou ne tarderait guère à s'affaisser. Dans la désillusion comme dans l'enthousiasme, cette « nation de gros engin, » restée, malgré sa science et sa discipline, telle que l'avait connue Froissart, donne des réactions brutales. Où en est-elle? Il est difficile de le préciser; mais il est facile de voir où ses dirigeants en sont envers elle. Ils en sont aux précautions oratoires; à faire jouer devant elle un système compliqué de mensonges absolus et de demi-vérités dosées et travesties. Ministres, généraux, civils, militaires, en harangues et en interviews, chacun, sur le ton de sa fonction, dit son mot. Trois secrétaires d'État de l'Empire, qui seront probablement celui des Colonies, celui du Trésor, et le Vice-Chancelier lui-même, vont sous peu partir en tournée, afin « d'éclairer les populations sur les buts de guerre du gouvernement. » Une Allemagne où tout irait bien ne parlerait pas tant. Là encore, n'exagérons point, mais quel étrange son rendaient des propos récents de M. de Hintze, et d'autres, d'une inspiration analogue, où l'on ne rougissait pas d'offrir en modèle à l'*Uebermensch* la fermeté et la constance françaises! Entrerions-nous, avant Iéna, dans l'ère des « Discours à la nation allemande? »

Puisque l'orateur, aujourd'hui, est cet amiral de Hintze, à

moitié marin, à moitié diplomate, qui s'est illustré partout par les plus scandaleux exploits, voilà, de la situation militaire et politique de l'Empire à la guerre sous-marine, une transition toute trouvée. Quoi que l'impérialisme et le militarisme allemands puissent penser de la guerre continentale, et des chances qu'elle leur réserverait encore, la faillite de la guerre sous-marine est évidente, même aux yeux les plus prévenus. M. Lloyd George, à la Chambre des Communes, dans la séance du 7 août, en a dressé le bilan avec une rigueur impitoyable. Admettons que les autorités allemandes contestent les chiffres de l'Amirauté anglaise : les statistiques sont complaisantes, il n'est que de les interpréter, en les sollicitant, et on s'y entend à Berlin; à un chiffre, on peut toujours opposer un autre chiffre. Mais la conclusion reste irréfutable : « Si les sous-marins avaient réussi, nos armées en France eussent été gaspillées inutilement; les Américains n'auraient pas pu franchir les mers, et les munitions n'auraient pu être transportées; nous n'aurions pas pu expédier le charbon et les matériaux nécessaires à la France et à l'Italie pour manufacturer les munitions. Si la France, l'Italie et la Grande-Bretagne eussent été menacées par la famine, la guerre aurait été terminée avant même que cette éventualité se produisît. » L'Allemagne, on en convient, n'est pas obligée d'en croire le premier ministre d'Angleterre, mais il y a des choses qu'elle peut voir, et même des choses qu'elle ne peut pas ne pas voir. Les armées britanniques en France n'ont pas fait et ne font pas une besogne vaine; les Américains ont franchi les mers; les munitions ont pu être transportées, le charbon et les matières premières ont été expédiés en France et en Italie, dont les manufactures, loin de chômer, se sont multipliées et ont multiplié leur production. La France, l'Italie, la Grande-Bretagne, n'ont pas été menacées par la famine, et l'éventualité ne leur en est même pas apparue, puisque, — c'est une certitude pour l'Allemagne comme pour nous, — la guerre n'est pas terminée.

Mais si l'Allemagne tient à n'en pas juger par les raisons des autres, qu'elle en juge alors par les siennes. On lui avait juré de mettre en quelques mois, par la guerre sous-marine, l'Angleterre sur les genoux; et, après une première expérience, on ne lui avait demandé qu'un nouveau crédit de quelques mois encore : au bout de ces quelques mois, de six mois peut-être, d'un an tout au plus, l'orgueilleuse Albion aurait crié grâce : Dieu l'aurait punie. L'Entente serait affamée, disloquée, coupée en tronçons isolés l'un de l'autre et

impuissants. Pour ne pas faire rétrospectivement le fanfaron, ce qui est la plus vilaine façon de le faire, avouons que, pendant un certain temps et un assez long temps, le péril a été sérieux. M. Lloyd George ne l'a pas caché : « D'avril à juin 1917, 40 pour 100 des vapeurs britanniques de plus de 300 tonnes ont été coulés par l'action ennemie. » Mais que l'Allemagne, à son tour, avoue que ce temps est passé : 1,23 pour 100 de pertes seulement, de mars à juin 1918. Et qu'elle aussi dresse son bilan. Deux ans durant, avec ses sous-marins, elle a détruit un grand tonnage; elle a accumulé ruines sur ruines, et douleurs sur douleurs, mais des colères sur les douleurs et des haines sur les colères. Elle a souillé son pavillon de taches que les eaux de tous les océans ne suffiraient pas à laver. Elle a jeté aux abîmes, sans que leurs supplications pussent faire lever en elle le moindre germe de miséricorde, des milliers de victimes innocentes, femmes, enfants, et ce qui, avant elle, était sacré à tous les hommes, la chair mutilée et souffrante des blessés reposant sous la croix protectrice. Dans son mépris de toute loi et de tout droit, sa malfaisance à longue portée a supprimé ou affaibli, en prévision du lendemain de la paix, la concurrence des neutres; et les neutres, pour la plupart, inclinés devant la force, ont pris le parti de tout supporter; mais leur cœur, à défaut de leur bouche, s'est rempli de malédictions. L'Espagne, lasse à la fin d'envoyer pour chaque navire torpillé des « notes » de protestation dédaignées, s'est décidée à envoyer non plus une simple note, mais une « notification, » par laquelle elle signifie à la Chancellerie impériale qu'en échange du tonnage qui lui serait coulé désormais, elle récupérerait un tonnage égal sur les bateaux allemands mouillés dans ses ports. La volonté de son gouvernement de maintenir quand même sa neutralité n'étouffe pas les révoltes de sa fierté, et des rancunes s'amassent dont les explosions retardées peuvent ne pas être les moins violentes.

A tout compter et tout peser, l'Empire doit voir que le résultat le plus clair, pour lui, de la guerre sous-marine a été de déterminer l'intervention des États-Unis, contre qui la guerre sous-marine elle-même a jusqu'ici été inefficace. Quand elle serait allée émettre ses gaz empoisonnés à l'embouchure des rivières américaines, l'Allemagne ne ferait pas que les navires chargés de troupes, — souvent ses anciens paquebots géants, — n'arrivent sans accident et pour ainsi dire sans encombre. Car ils arrivent, il en arrive même de plus en plus. La preuve que l'Empereur n'est pas satisfait, c'est que l'amiral von Capelle va rejoindre dans sa disgrâce le grand amiral

von Tirpitz. Son successeur au ministère, l'amiral von Benhcke, ne vient que pour présider à la liquidation. L'avenir de l'Allemagne pourrait bien être « sous l'eau, » mais non dans le sens de la parodie que les pangermanistes se plaisaient à faire d'une phrase célèbre de Guillaume II. Cherchera-t-elle, comme on l'annonce, une revanche sur la mer même, et sa flotte sortira-t-elle? Si elle quitte ses abris du canal de Kiel, elle ne trouvera pas la route libre. Sortir n'est rien, le tout sera de rentrer.

La terre aussi, la terre que l'Allemagne croyait conquise, lui ménage quelques déboires. En Occident, l'Europe centrale, après la Piave, a rencontré la Marne. Si seulement elle tenait l'Orient d'une main sûre! Mais, de toutes parts, l'Orient glisse. Il devient évident que les fausses paix, les paix léonines, presque unilatérales, tant on y a traité avec des hommes à soi, de Brest-Litovsk et de Bucarest, n'ont pas été des solutions. On avait endormi, avec quels narcotiques! le front oriental, et ce n'est pas à dire qu'il se réveille ni que se reconstitue là-bas quelque chose qui soit militairement un front de combat, mais tout s'agite en Orient. L'aigle bicéphale ne peut pas tourner ses deux têtes vers l'Ouest. Sa tâche redevient double, à l'heure où ses forces s'épuisent, où celles de ses adversaires s'augmentent, où les armées impériales sont en proie, sinon à une crise, au moins à de grosses difficultés d'effectifs dont la quantité baisse et la qualité plus encore. Près de 100 000 prisonniers en un mois, et les blessés et les morts, les éclopés et les malades en proportion, y ont creusé un grand vide. Il faut aviser. D'où la visite de l'empereur Charles au Quartier Général allemand, qui n'a sans doute pas été spontanée. Le brillant second a été invité à avancer à l'ordre. Il s'y est présenté, en toute déférence, mais avec son idée.

Le communiqué qui a été publié par les soins de l'agence Wolff est tout ensemble sommaire et vague. « L'entrevue des deux empereurs a démontré de nouveau l'entente intime et le parfait accord qui règnent sur toutes les questions politiques et militaires et a confirmé l'identité de leur interprétation fidèle de l'Alliance. L'entrevue des deux souverains a revêtu le caractère de cordialité correspondant à leurs relations personnelles et aux intérêts de leurs peuples. Les hommes d'État dirigeants et les chefs militaires ont eu des discussions approfondies et fructueuses. » Ce n'est vraisemblablement pas pour l'unique objet d'éprouver de plus près cette amitié délicieuse que Charles Ier, bien que jeune, a fait un si long voyage. Les hommes d'État dirigeants et les chefs militaires, le maréchal Hin-

denburg et le comte Hertling, d'un côté, le colonel-général von Arz et le comte Burian, de l'autre, ont pu discuter; les souverains eux-mêmes, Guillaume II surtout, n'ont pas dû rester muets. Mais les termes généraux qu'on emploie pour parler de l'accord prouvent que cet accord, lui aussi, est demeuré *in generalibus*. On ne dit d'une entente qu'elle est « intime » que lorsqu'elle n'a pas abouti à un contrat. Ici, il fallait un contrat, parce qu'on débattait un marché. Autant que nous pouvons le conjecturer, l'Allemagne demandait à l'Autriche dix ou quinze divisions pour le front de France, et l'Autriche, en retour, demandait à l'Allemagne le royaume de Pologne. Nous ne savons pas ce que l'Allemagne a obtenu, mais on s'est arrangé pour nous faire savoir ce qu'elle n'a pas concédé. La solution austro-polonaise, répètent à l'envi les journaux d'outre-Rhin, a été abandonnée. Par « la solution austro-polonaise, » entendons la solution autrichienne de la question polonaise : la Pologne russe rattachée à la Galicie, et réunie, sous Charles Ier, à la couronne d'Autriche. Union totale, union nationale. On a préféré, du moins l'Allemagne a préféré, une combinaison qui ferait de la Pologne un État allemand, sous un prince de la maison d'Autriche; solution germano-habsbourgeoise; pas même union personnelle, puisqu'il y aurait une autre personne, interposée entre la Pologne et l'Autriche, comme entre la Pologne et l'Allemagne.

Dans cet arrangement, les œuvres seraient allemandes et les pompes autrichiennes. Le comte Burian, que sa grandeur secondaire n'oblige pas à la même réserve que l'empereur Charles, est revenu à Vienne d'assez méchante humeur, et il l'a laissée s'exhaler. Aux affirmations des gazettes allemandes, qu'il n'y aurait pas de Pologne autrichienne, qu'on y avait renoncé, les plumes taillées au Ballplatz ont répliqué que rien n'était dit, rien n'était fait. Le président du Conseil autrichien, le baron Hussárek, est tristement de cet avis, car l'Autriche, en poursuivant l'acquisition d'un nouveau morceau de Pologne, ne vise pas seulement, ni peut-être principalement, à un accroissement de territoire ; elle y cherche, par l'extérieur, une issue à ses embarras intérieurs (et le mot « embarras » est beaucoup trop faible). La transformation de la monarchie dualiste en monarchie fédéraliste, à laquelle M. Hussárek aurait songé, n'était possible que dans l'hypothèse de la réunion de la Pologne. Alors, le groupement d'États qui a à Vienne son centre conventionnel et son expression protocolaire pourrait être envisagé sous la forme d'un chandelier à cinq branches : l'Autriche, c'est-à-dire les provinces de langue alle-

mande, la Bohême et les pays tchéco-slovaques, la Pologne et la Galicie, les pays yougo-slaves, et la couronne de Hongrie. Mais comme il est prudent d'écrire : « était possible » et : « pourrait être envisagé, » du fait même qu'il faut écrire : « la couronne de Hongrie ! » Toute tentative de fédéralisme, ou simplement de trialisme, s'est brisée, dans le passé, contre la résistance de la Hongrie, qui n'est pas une province autrichienne, ni un État adjoint à la couronne d'Autriche, *separatum Sacræ Coronæ adnexum corpus*, selon la formule dont le vieux droit public de l'Empire usait envers certaines villes et certaines terres, — mais un État distinct, pleinement indépendant, pair et égal. Il est probable qu'elle s'y briserait plus misérablement que jamais, maintenant que la Hongrie a pris, dans la double monarchie, plus de force et plus de conscience de sa force. Au surplus, par l'abandon de la solution austro-polonaise, l'hypothèse ne peut même pas se poser. La réunion de la Pologne manquant, le prétexte même fait défaut. Le pauvre Charles Ier a beau protester dans le latin de son ancêtre l'empereur François II : « *Indivisibiliter, inseparabiliter*. » Il ne reste à l'Autriche qu'à croupir en ses divisions et à mourir de ses déchirements.

Pour l'Allemagne, la pénurie des effectifs, il est à peine exagéré de le dire, domine, anime et commande toute sa politique, qui est étroitement soumise à ses nécessités de recrutement. Comme elle n'y peut pourvoir par ses seules ressources, elle se voit contrainte de recourir à d'autres. A qui? D'abord à ses alliés, et d'abord, naturellement, à son allié le plus proche, à l'Autriche. Et puis aux alliés du second plan ou du second ordre; à la Bulgarie, à la Turquie : mais l'Autriche ne peut guère et veut peu; la Bulgarie et la Turquie peuvent ou veulent moins encore. C'est le moment où chacun s'occupe à tâcher de tirer son épingle du jeu, avec d'autant plus d'attention que le jeu s'embrouille. Là-bas, dans le lointain, il y a l'immense Russie, vaste réservoir d'hommes, de « matériel humain, » comme dit Ludendorff; pépinière de soldats théoriquement inépuisable, parc en quelque sorte illimité de chair à canon. Entre la Russie et l'Allemagne, tout le chapelet des États satellites, arrachés d'hier à l'Empire des Tsars : la Finlande, l'Esthonie, la Livonie, la Courlande, la Lithuanie, la Pologne, l'Oukraine. L'Empereur, quand il y crée et y distribue des royaumes, n'y fait pas seulement une politique de magnificence. Il y agit féodalement, comme suzerain, et y retient le « service d'ost, » par le ban et l'arrière-ban. Recruter, tel est le but, qui apparut déjà sans voiles, en 1916, lors de la fallacieuse procla-

mation de la liberté polonaise. Finlande, Courlande, Livonie, Esthonie, Lithuanie, Oukraine, et Pologne, vassaux militaires, cours de caserne allemande. Le premier article de leur future constitution est la conscription au profit de l'Empire. L'Allemagne donne à ces peuples un semblant de vie afin qu'ils se fassent tuer pour elle. Le duc d'Urach, le duc Adolphe de Mecklembourg, l'archiduc Charles-Étienne, s'ils étaient rois, ne seraient que des colonels à la suite. Ils prendraient rang dans l'armée allemande, armée unique, à organisation, à instruction, à hiérarchie unique, et toute prussienne, sous le « Suprême seigneur de guerre. » En Finlande, l'emprise est même plus directe : l'Empereur vient de préposer à l'armée finlandaise un commandant en chef et un chef d'état-major allemands. A la Finlande, à la Lithuanie, à la Pologne, il entend imposer ou ne consent qu'à donner un roi de sa façon. Il passerait le reste à sa ceinture, sous l'espèce de grands-duchés. S'il y réussissait, quelle que fût l'étiquette, il pourrait y avoir nominalement des royaumes du Nord : il n'y aurait en réalité qu'un « comte du Nord, » qui serait le roi de Prusse.

Mais, par derrière, il y a la Russie, et la Russie, c'est le mystère. C'est le puits au bord duquel, jouant les destinées du monde, toutes les nations sont penchées. D'Arkhangel, les Anglo-Français ; de Vladivostok et de Kharbine, les Japonais et les Américains ; de Samara, d'Omsk, d'Irkoutsk, de Transbaïkalie, les Tchèques et Tchéco-Slovaques ; des rives de la Caspienne, à travers la Perse, à travers l'Afghanistan et le Turkestan, les Britanniques, tendent la corde, qui permettrait de remonter à la lumière. Dans le fond se tordent et, nous le souhaitons, agonisent les nids de reptiles que des Hintze et des Mubach avaient savamment cultivés. Nous avons appris coup sur coup que Lénine-Oulianoff, Trotsky-Bronstein ou Braunstein et Zinovieff-Apfelbaum avaient formé un triumvirat, puis qu'ils s'étaient enfuis, peut-être à Cronstadt, peut-être même en Suède, et puis qu'ils ne s'étaient pas enfuis, mais que Lénine et Trotsky étaient en dissentiment sur la conduite à tenir ; tandis que Trotsky, plus vaillant ou plus opiniâtre, se rendait sur le front maximaliste, Lénine préparait ses paquets pour s'en aller on ne sait où. Les consuls des puissances alliées avaient été arrêtés, puis relâchés à Moscou, et l'ambassadeur d'Allemagne, qui n'était autre que M. Helfferich, pris dans un cercle de terreur, s'était retiré avec sa légation, vers Pskoff, et de Pskoff vers Berlin, sans regret ni esprit de retour. Par réciprocité, le représentant des bolcheviks auprès de l'Empereur, le

camarade Ioffe, rentrait en Russie ; mais il n'y venait que pour maquignonner un supplément au traité de Brest-Litovsk. De Kieff, l'hetman Skoropadsky, qui, lui, n'est pas un bolchevik, mais qui est germanophile, mettait en sûreté sa famille. A la vérité, il n'est pas commode de se renseigner, moins commode encore de se reconnaître dans ce chaos. Une chose pourtant est certaine : les rats quittent le bâtiment, et l'on sait que leur instinct est infaillible.

Les Allemands ont été maladroits : ils perdent par leur faute la partie, qu'ils tenaient en mains. Il fallait opérer plus vite leur renversement, et, les bolcheviks une fois usés ou compromis, les rejeter aussitôt et les extirper. Ainsi ils les auraient utilisés entièrement, pour démolir par eux et reconstruire contre eux. Ils ont été comme toujours lourds, lents et goinfres, voulant dévorer jusqu'à l'os et boire jusqu'à la lie, *Tedeschi lurchi*. Nous rendrions la nuance exacte de notre pensée, en disant qu'ils ont mené à l'allemande une opération qui devait être faite à l'italienne. Mais les Alliés, en ce qui les concerne, n'ont pas non plus été toujours très bien servis. Trois occasions ont été manquées, qui auraient pu améliorer leurs affaires : la première, lors de l'abdication de Nicolas II, par le grand-duc Michel ; la deuxième, par le prince Lvoff, lors de la formation du gouvernement provisoire ; la troisième, par Kerensky, lorsqu'il abandonna et frappa dans le dos Korniloff. Récriminations superflues, remarques bonnes seulement pour l'histoire. Pratiquement, politiquement, il n'importe plus aujourd'hui. Ce qui importe, c'est de ne point manquer celle-là ; et, pour ne point la manquer, de la saisir par tous les côtés où elle offre prise. Le proverbe veut que l'occasion, si elle n'est pas chauve, n'ait de cheveux que par devant. Celle qui passe à notre portée paraît en avoir deux touffes : Arkhangel et Vladivostok. Empoignons-les fortement l'une et l'autre. Ce n'est pas trop pour l'arrêter.

CHARLES BENOIST.

Le Directeur-Gérant :

RENÉ DOUMIC.

LE PREMIER MAIRE CONSTITUTIONNEL DE STRASBOURG

FRÉDÉRIC DE DIETRICH

1748-1793

Le chant de la *Marseillaise*, redevenu si populaire en ces jours de luttes héroïques contre les ennemis de la France, a rappelé le nom de Frédéric de Dietrich, premier maire constitutionnel de Strasbourg, chez lequel cet hymne de guerre fut chanté le 25 avril 1792. Je voudrais, d'après des notes inédites recueillies aux Archives et à la Bibliothèque nationale, les attestations des journaux et brochures de l'époque, les notes originales de son petit-fils et de quelques-uns de ses biographes, reconstituer la vie et surtout la fin si noble de ce généreux citoyen, exemple admirable de courage et d'honneur. C'est le but de cette étude, qu'en ma qualité d'Alsacien, je suis heureux de consacrer à la mémoire d'un tel compatriote.

Né à Strasbourg, le 14 novembre 1748, de Jean de Dietrich, banquier chargé du paiement des armées françaises en Allemagne et secrétaire interprète de l'Ordre du Mérite militaire, il avait pour mère Anne-Dorothée Hermanni, fille d'un banquier strasbourgeois, mêlé à de grandes affaires financières. Jean de Dietrich avait obtenu du roi Louis XV des lettres de noblesse pour d'éminents services rendus à l'État pendant la guerre de Sept Ans. Ayant acquis une importante partie de seigneuries et domaines alsaciens, il avait pu porter légitimement les titres de baron de Dietrich, seigneur de Reichshoffen, d'Oberbronn et Niederbronn, de comte du Ban de la Roche et

Ramstein, et seigneur d'Angeot. — Il paraît que l'origine des Dietrich serait plutôt lorraine et qu'au XVIe siècle, celui qui fonda cette famille s'appelait Didier. Il était né à Saint-Nicolas en 1549 et s'était établi à Strasbourg en changeant son nom de Didier contre celui de Dietrich, de forme plus alsacienne. Ce Lorrain, transformé en Alsacien, avait épousé la fille de l'Ammeister Heller. — Grâce à une fortune loyalement acquise, Jean de Dietrich était devenu le particulier le plus riche de la province d'Alsace. A ses titres nobiliaires il avait ajouté de hautes fonctions, comme celles de secrétaire des Suisses et Grisons, de Commissaire général des Mines, Foyers et Hauts Fourneaux de France. Il devint échevin de la Tribu des Drapiers en 1745, membre du grand Sénat de Strasbourg en 1747 et du Comité des XV en 1756; puis Ammeister-Régent, comme son bisaïeul Dominique Dietrich et enfin Stattmeister honoraire en 1762. Il eut de Dorothée Hermanni trois fils. Le premier s'appelait Jean comme son père et fut officier de cavalerie au régiment Royal-Alsace; le second s'appelait Philippe-Frédéric; c'est celui-là même qui est l'objet de ce travail; le troisième, Henri, mourut en bas-âge.

Philippe-Frédéric montra, dès sa jeunesse, plus de goût pour le travail et de dispositions savantes que l'aîné et, par là même, s'attira de son père une affection toute particulière. Ce fut sur lui, en effet, que Jean de Dietrich plaça toutes ses espérances pour la continuation des traditions familiales, tant pour le nom et la dignité que pour les études et les affaires. Il le fit voyager en Italie, en Hongrie, en Allemagne, en France, en Angleterre et porta son attention laborieuse sur les mines et usines de divers pays, notamment des Pyrénées et de la Lorraine, sur des travaux de chimie, de physique, d'histoire naturelle et d'économie politique. Ces études mirent le jeune savant en relations avec Turgot et Condorcet et l'amenèrent à être élu correspondant, puis membre de l'Académie des Sciences.

Frédéric était luthérien de religion, mais non de pratique, et l'un de ses meilleurs biographes, Louis Spach, regrette que, disciple de J.-J. Rousseau et pénétré des idées du *Vicaire Savoyard*, « il n'eût pas tout à fait compris la nécessité de cette régénération intime qui est, de nos jours, le fond de toutes les consciences délicates, de tous les esprits élevés et de toutes les natures droites, à quelque condition sociale et à quelque confes-

sion religieuse qu'elles appartiennent. » Toutefois il reconnaît que cet homme était bon chrétien par l'affection et l'intérêt qu'il portait aux travailleurs placés sous ses ordres.

Un de ses descendants, M. Albert de Dietrich, vice-président du Comité des Bibliothèques d'Alsace-Lorraine et publiciste distingué, nous apprend qu'il avait remplacé son père dans la charge de secrétaire de l'Ordre du Mérite militaire et autres emplois. Sa correspondance avec les savants de toute l'Europe était immense; les questions économiques et sociales le passionnaient. Les sciences n'étaient pas seules à l'intéresser; il était musicien d'instinct et de goût, chantait agréablement, composait même et jouait du violon. Nous verrons que, peu de temps avant sa mort, il copiait, arrangeait et composait des morceaux de musique qu'il devait laisser pour tout héritage à son fils aîné. Sa femme était d'origine bâloise, et sœur du chancelier Ochs. C'était une femme accomplie, d'un mérite rare, d'une haute éducation et d'un dévouement à toute épreuve. La baronne d'Oberkirch la mettait « au nombre des trois Alsaciennes qui avaient de l'esprit et savaient causer avec tous les invités français et étrangers de distinction. » Commissaire royal à Strasbourg, le 6 juillet 1789, en remplacement du préteur royal qui s'était créé, par la mauvaise gestion des affaires, de nombreux ennemis dans la tribu des Bouchers, Dietrich avait quarante ans à peine et entrait dans la carrière politique avec la vigueur physique et morale d'un homme conscient de ses devoirs, prêt à se dévouer à ses concitoyens. Comme son père, il avait fait le sacrifice de ses privilèges de gentilhomme et contribuait aux impositions publiques à l'égal de beaucoup d'autres, quoique la Noblesse en général persistât à réclamer le maintien de ses droits seigneuriaux. Les Bouchers, qui avaient demandé la réduction du droit d'entrée sur les bestiaux et n'avaient pu s'entendre avec les autorités, avaient transmis leurs doléances aux députés des États généraux de Strasbourg et réclamé un médiateur. Dietrich ne craignit pas d'assumer cette charge et y apporta une énergie dont sa ville natale reconnut la sincérité et l'efficacité.

Ses mérites particuliers, son nom, sa fortune, ses titres, sa science, son intelligence et sa bonne volonté lui avaient attiré une foule de partisans. Aussi, sa nomination fut-elle parfaitement accueillie. Il promit au Conseil de la Cité de consacrer

tous ses instants au bien de la ville de Strasbourg et de ses concitoyens, mais jura en même temps de maintenir les droits et la dignité de l'autorité.

Il fut fidèle à son serment jusqu'au sacrifice même de sa vie. Quelques jours après, son autorité fut soumise à une rude épreuve. La prise de la Bastille, annoncée au Conseil le 20 juillet, causa dans Strasbourg des désordres affreux. L'Hôtel de Ville fut mis littéralement à sac par une bande d'émeutiers sortis on ne sait d'où. Les Bouchers réclamèrent à grands cris l'abolition de l'impôt sur la viande et brisèrent les vitres de l'Hôtel en menaçant les membres du Grand Conseil des pires violences. Le baron de Klinglin, fils du préteur royal qui avait dû quitter son poste à la suite de malversations, détestait le nouveau commissaire royal en qui il voyait un dangereux rival. Il avait lui-même parcouru les rues de la ville en disant qu'un accord donnait satisfaction à toutes les exigences du peuple, espérant mettre ainsi Dietrich dans une situation fâcheuse et le montrer impuissant à dominer les mouvements populaires. La garnison d'ailleurs, mal commandée par le comte de Rochambeau qui n'était pas du pays alsacien et venait de prendre la direction militaire, laissait tout faire. L'Hôtel de Ville fut dévasté et les membres du Grand Conseil n'eurent que le temps d'échapper par une fuite rapide aux violences d'une foule en délire. Sans l'intervention spontanée du prince Frédéric-Louis de Hesse-Darmstadt et de son régiment au service de France, l'émeute eût dominé à Strasbourg.

Le baron de Dietrich avait, pendant ces scènes de pillage et d'orgie scandaleuses, montré un réel sang-froid et, sans compromettre l'autorité, promis les concessions nécessaires. Mais, devant l'attitude perfide et méchante de Klinglin qui laissait les révoltés libres d'agir, il n'avait point été entendu. Après la réaction qui suivit naturellement l'émeute et la punition des meneurs, après la disparition de l'ancien Comité des XV, des Conseils et des Échevins, il offrit sa démission, mais les patriotes le désignèrent pour remplir les fonctions de maire constitutionnel de Strasbourg, en abolissant la charge de préteur royal dont il avait été investi.

Ce n'était pas un poste facile à remplir, car, ainsi que le lui écrivait un de ses amis : « Tout était changé et l'on était à la veille d'une grosse révolution. » Autour de lui s'agitaient des

gens sournois et perfides, de misérables intrigants comme Klinglin, des individus qui, suivant l'expression de Louis Spach, « voulaient à la fois le noir et le blanc, » le progrès et la conservation, la fin sans les moyens, la destruction de l'ancienne Constituante strasbourgeoise et le maintien d'une ferme autorité. Dietrich brava tout cela et, le 18 mars 1790, inaugura ses fonctions de premier maire de Strasbourg, par un discours énergique et libéral. S'adressant au corps municipal, il lui dit : « Travaillez avec moi à faire fleurir dans nos murs le commerce, les sciences et les arts, à maintenir l'abondance, à secourir la misère, à faire revivre, sur les rives du Rhin, les beaux jours de Rome, de Sparte et d'Athènes! Unissons tous nos efforts pour réchauffer le patriotisme et maintenir les lois nationales... » Puis, au pied de l'autel du Temple-Neuf, il répéta le serment fait devant le peuple et jura de défendre la Constitution et la liberté de toutes les forces de son être, de tout son bien, de tout son sang « prêt, disait-il, à vivre, à mourir pour la Nation, pour la Loi et pour le Roi. »

Hélas! ce serment allait être littéralement tenu... et des mains scélérates devaient anéantir l'homme généreux qui avait sincèrement promis d'assurer le bien-être et les droits de ses concitoyens. Tous ses efforts eurent ce noble but et tous furent méconnus. Pendant plus de deux ans, il avait maintenu à Strasbourg le respect de l'ordre et des institutions démocratiques, et tout cela fut oublié ou transformé en grief ou même en crime. Il lui aurait fallu, comme à un autre Pétion, pactiser avec les hypocrites et les violents, renoncer à ses convictions libérales, mentir au droit et à la liberté pour garder un semblant de popularité. Il préféra simplement la mort.

***

Pour le moment, il était l'homme de la situation et semblait ne pas avoir d'ennemis notoires. Ses vrais amis cependant l'engageaient énergiquement à ne pas s'y fier. Raymond de Carbonière, le bailli de Flachslanden, La Fayette lui-même lui recommandaient la prudence et la fermeté. « Vous êtes entouré d'obstacles et d'intrigues, lui mandait ce dernier à la date du 10 juin 1790, mais votre patriotisme et vos talents en triompheront. Je serai toujours prêt à solliciter auprès de l'Assemblée nationale et du Roi tout ce qui pourra faciliter vos travaux et

déjouer les projets de vos ennemis (1). » Dietrich avait cru devoir, pour éviter d'être accusé d'esprit réactionnaire, se faire inscrire parmi les adhérents au club des « Amis de la Constitution » qui devint plus tard une ramification du club des Jacobins de Paris, sans se douter que cette adhésion lui causerait un jour de grandes difficultés pour le libre exercice de ses fonctions municipales.

A la fête de la Fédération, il recueillit tous les suffrages des Alsaciens qui étaient venus loyalement attester leur amour pour la France et leur union intime avec elle, ainsi que leur attachement aux idées de fraternité et de liberté. Son éloquent discours, puis son serment sur l'autel de la Fédération, répété par son jeune fils qui commandait le détachement des « Enfants de la Patrie, » émurent profondément les soldats de la garnison, les gardes nationaux, les députations des diverses corporations et les nombreux spectateurs réunis en cette grande manifestation de fête et de concorde. Tout était fait d'ailleurs pour émouvoir l'immense auditoire : sa physionomie grave et belle, son front large, ses yeux expressifs, sa bouche fine et spirituelle, sa tenue digne et haute, sa voix superbe, la conviction qui enflammait ses paroles, enfin le serment que l'on savait si sincère de rester fidèle au Roi, à la Nation et à la Loi.

Heureux moment, mais qui ne devait durer qu'un moment! Si l'on se laissait aller à une impression naturelle de scepticisme, on serait tenté de se demander à quoi bon toutes ces ardentes déclarations en faveur de la liberté et de la fraternité, puisque, aux yeux des révolutionnaires, elles ne devaient compter que pour peu de chose ou même pour rien. A quoi bon s'associer au mouvement de régénération qui semblait être celui de la Nation tout entière, puisque les meilleures preuves de patriotisme et de dévouement à la chose publique allaient être transformées par des sectaires en autant d'actes répréhensibles et même criminels?... Mais Dietrich voyait plus haut et plus loin. Sûr de sa conscience et confiant dans le jugement des hommes de cœur et dans celui de la postérité, dédaigneux des

(1) La Fayette faisait allusion à Salles qui avait dénoncé Dietrich à l'Assemblée Constituante pour participation secrète aux manœuvres ourdies en Alsace contre les réformes de la Révolution. Rewbell s'était joint à Salles pour accuser Dietrich de s'être fait l'agent de l'évêque de Spire, ce qui était aussi stupide que faux.

injustices, des outrages et des violences, il obéissait à ses convictions et à ses devoirs. La Loi, le Droit, la Justice incarnés dans la Patrie, tel était le but auquel visaient tous ses efforts et vers lequel se portaient irrésistiblement ses regards. Il avait cru devoir écrire, le 15 octobre, à l'Assemblée une lettre où il protestait de son respect pour ses décrets et de son zèle à les faire appliquer.

Un premier incident lui créa un ennemi farouche, le greffier de la mairie de Haguenau, Westermann. Cet individu avait suscité contre la nouvelle municipalité une agitation injuste, car elle avait été élue pour remplacer une municipalité dont l'administration avait été à bon droit incriminée comme irrégulière. Dietrich avait été choisi pour arbitre et avait donné raison à la nouvelle magistrature qui, en la personne de ses notables, le remercia d'avoir justement rétabli le calme et l'harmonie dans la ville, et lui donna même comme au Roi le titre flatteur de « Restaurateur de la Liberté. » Westermann, qui avait suscité des désordres publics, fut arrêté, envoyé à Paris, puis acquitté et renvoyé à Strasbourg. Il conserva contre le maire une rancune qui, en raison de ses relations avec le parti révolutionnaire, devait nécessairement avoir des suites funestes.

Dietrich eut à réprimer ensuite d'autres désordres causés par des factieux contre la nouvelle municipalité de Schlestadt. Or, dans des jours troublés, celui qui veut maintenir l'ordre, s'expose naturellement à se créer de redoutables inimitiés. Mais le maire de Strasbourg était par nature trop intrépide pour s'en préoccuper. Il allait au-devant des plus grandes difficultés, le cœur fort et le front haut.

Les menées et intrigues du cardinal de Rohan, le trop fameux cardinal du Collier, réfugié à Ettenheim et entouré d'émigrés bruyants, les vives protestations des princes allemands dépossédés par l'Assemblée Constituante, les réclamations des Juifs qui voulaient être considérés comme citoyens français, les incessantes récriminations des prêtres catholiques menacés dans leurs droits et dans la pratique du culte, la faute impardonnable de l'obligation du serment à la Constitution civile du clergé, les plaintes du Commerce gêné dans ses affaires, la rébellion de certains régiments contre leurs officiers, toute cette série de troubles et de désordres était pour le maire de Strasbourg une cause cruelle d'embarras.

Dans une échauffourée qui aurait pu devenir une véritable émeute, le baron de Dietrich sut apaiser cependant les discordes de deux régiments et mériter ainsi d'être approuvé et loué par le prince Victor de Broglie qui l'avait vu bravement à l'œuvre.

Il faut bien reconnaître que la situation de Dietrich était fort délicate en ce moment où, par une certaine sorte de fièvre inexplicable, l'Assemblée Constituante avait déchaîné la guerre religieuse. Les catholiques, nombreux à Strasbourg, ne voyaient pas, sans quelque inquiétude, installé à la mairie un protestant chargé de sévir contre les ecclésiastiques insermentés, au moment où, sur les ordres du Pape, l'évêque invitait les curés et les fidèles à refuser d'obéir au décret néfaste du 12 juillet 1790. Des mesures sévères durent être prises, au grand regret du maire lui-même; mais il s'était cru obligé, en vertu de sa position, d'appliquer strictement la loi et les décrets. Le 23 janvier 1791, la presque totalité du clergé alsacien avait rejeté le serment, et des commissaires de l'Assemblée, Mathieu Dumas, Hérault de Séchelles et Foissey étaient venus à Strasbourg avec mission de soutenir le maire et de révoquer le Directoire du département qui lui avait paru trop faible. Les fautes commises par le gouvernement, au lieu de s'amoindrir, furent aggravées. Dans ce milieu si libéral et si constitutionnel de l'Alsace, on venait de jeter un brandon qui allait allumer le pire des incendies. Quatre cents électeurs choisirent alors pour évêque l'abbé Brendel qui avait prêté le serment civique, et cette élection amena de grands troubles. Il fallut défendre le nouveau prélat contre les colères de la foule. En divers endroits, comme à Obernai, il en fut de même quand on voulut installer des curés constitutionnels. C'est à propos de ces événements qu'il importe d'appeler l'attention des esprits sages sur la nécessité absolue de respecter, en tout lieu et particulièrement chez nous, les traditions, les mœurs et les croyances. Nul pays, plus que la province d'Alsace, n'était aussi attaché à la France et à ses institutions. En aucun lieu, on n'avait par instinct et par goût naturel autant d'amour de la vraie liberté, et voilà que, par un esprit d'innovation aussi impolitique que funeste, quelques sectaires à l'Assemblée Constituante avaient déchaîné un vent de fureur qui devait amener un véritable cataclysme.

En 1914, le généralissime Joffre, puis le président de la République, sont venus dire à Thann, à nos chers compatriotes,

que la France les reprenait dans son sein maternel et les assurait loyalement de son respect pour leurs traditions et leurs croyances. Que cette promesse solennelle, que ce serment soient fidèlement respectés, car si l'Alsace est républicaine depuis bien longtemps, elle l'est avec la conviction qu'on la laissera libre d'exercer publiquement sa foi et ses traditions solennelles et qu'on ne troublera, par aucun décret imprudent ni par aucune loi inique, l'exercice du culte et la pratique de ses coutumes!

Que l'exemple du passé, que l'Histoire et ses leçons servent enfin à quelque chose! Dans des réunions où s'étaient assemblés des Alsaciens notables, j'ai eu l'occasion plus d'une fois de rappeler ces faits et de redire que nous comptions entièrement sur les promesses que nos compatriotes avaient été heureux d'enregistrer. L'Alsace, qui a été fidèle à ses engagements pendant près d'un demi-siècle et les tiendra toujours, exige une pareille réciprocité. Elle est aussi respectueuse des idées et croyances d'autrui que des siennes. Elle n'entend pas qu'on persécute les catholiques, ni les protestants, ni les juifs. Elle désire un régime de liberté et d'équité qui a toujours été l'objet de ses désirs et pour elle-même une réalité. Elle repousserait avec énergie ceux qui voudraient, sur un mot d'ordre néfaste parti de milieux sectaires et impolitiques, la conduire en dehors de ses voies libérales et modérées. Elle veut être libre. C'est le fond de son caractère. Je dirai même que c'est sa physionomie originale et sa personnalité propre.

En 1791, on ne le comprenait malheureusement pas, et Dietrich, quoique apôtre d'une sage tolérance, crut devoir subir les exigences que lui dictaient ses fonctions, qui lui avaient été renouvelées par l'élection du 14 novembre 1791, et suivre les instructions des commissaires de l'Assemblée.

Ce qui le préoccupait encore, c'étaient les opérations projetées par l'armée de Condé qui voulait passer le Rhin à Marckolsheim et à Rhinau pour entrer en France, ou déboucher par le Val des Marches en Lorraine. L'agitation, déjà grande à Strasbourg, s'accentua par ces menaces, puis par la fuite de Louis XVI et son arrestation à Varennes. Il fallut remplacer le général de Klinglin par le général Gelb, appeler le maréchal de Luckner au commandement de l'armée du Rhin, armer la garde nationale, susciter des volontaires, refaire une partie des fortifications, approvisionner la ville, prendre enfin toutes les

mesures de salut public nécessaires devant la crainte d'une guerre qui allait éclater. Le zèle notoire de Dietrich en ces circonstances, lui valut l'honneur d'une couronne civique et les sincères félicitations de tous les patriotes. Malheureusement, la Société des Amis de la Constituante dévia alors de son but franchement libéral et versa dans le mouvement révolutionnaire.

De nombreux membres qui n'étaient nullement Alsaciens et dont l'esprit était imbu du plus violent fanatisme, tels que le prêtre apostat Euloge Schneider, le Savoyard Lyonnet, le Lyonnais Téterel, causèrent au maire les plus graves soucis. Dietrich avait demandé de mettre en état de siège la place de Strasbourg, et ces sectaires l'accusèrent aussitôt de vouloir livrer la liberté civique à la force militaire. Le club patriotique prit le nom de club des Jacobins, obligea le parti modéré à en sortir et dénonça les agissements réactionnaires du maire dans le *Courrier du Bas-Rhin*, rédigé par Laveau, et dans l'*Argus*, journal allemand rédigé par Schneider. Une polémique violente s'engagea entre ces journaux et la *Gazette de Strasbourg* rédigée par les libéraux Dalzmann et Ulrich. Un acte d'accusation contre Dietrich fut adressé au club central des Jacobins et fut le point de départ de la campagne abominable qui devait aboutir à l'assassinat de cet excellent patriote.

Le 24 décembre 1791, le Roi, cédant aux volontés de l'Assemblée et d'ailleurs à un mouvement presque unanime en France, avait fait savoir à l'Autriche que si les princes allemands n'avaient pas en un mois chassé de leurs États les émigrés réunis en corps, ils seraient considérés comme ennemis de la France. Le 15 avril 1792, la Cour de Vienne avait osé revendiquer les droits des princes allemands en Alsace et, le 20, pour toute réponse, le Roi lui avait déclaré la guerre. La défense du Rhin était confiée au maréchal de Luckner, au prince Victor de Broglie, au duc d'Aiguillon. Un vent d'enthousiasme soufflait sur toute la France et particulièrement en Alsace. Trois nouveaux bataillons de volontaires s'étaient créés à Strasbourg et les deux fils du maire servaient à l'armée. C'est à ce moment que naquit, dans le salon même du baron de Dietrich, le fameux hymne de guerre dû à l'improvisation et au génie de Rouget de Lisle. L'incident, qui devint un événement, est d'une telle importance qu'il convient de s'y arrêter en lui rendant sa physionomie originale et en précisant les détails

d'après les sources authentiques. Nous y serons aidé par le récit du petit-fils du maire de Strasbourg, M. Albert de Dietrich, par des notes de l'époque et des Archives (1).

*
* *

Dans la journée du 24 avril 1792, eut lieu à Strasbourg une parade militaire sur la place d'armes, aujourd'hui place Kléber. C'est là que fut lue solennellement, par le maire lui-même, la déclaration de guerre à l'Autriche. Le chant populaire qui accompagnait cette manifestation patriotique était le *Ça ira*, petite chanson composée, à l'occasion des travaux du Champ de Mars, contre les aristocrates et qui n'avait vraiment rien de martial. Son allure plutôt frivole, — car elle affectait un air de contredanse, — choqua Dietrich qui, dans le souper où il réunissait les officiers prêts à entrer en campagne, pria l'un d'eux d'y substituer un véritable chant de guerre. Celui auquel il s'adressait, s'appelait Claude-Joseph-Rouget dit Rouget de Lisle. Il était d'instinct musicien et poète et employait ses loisirs à composer des *Essais* qui furent plus tard réunis en un volume. Fils d'un avocat de Lons-le-Saunier, l'aîné de huit enfants, il avait quitté l'École du Génie militaire à Paris en 1784 pour entrer à Mézières à l'École du Génie, d'où il était sorti lieutenant d'artillerie. En 1789, imbu des idées nouvelles, il avait composé un hymne à la liberté et semblait consacrer son talent à des productions lyriques et martiales.

Nommé capitaine le 8 avril 1791, il était venu à Strasbourg et, ayant été présenté au maire, il l'avait aussitôt conquis par son ardeur patriotique et ses aptitudes musicales. Dietrich était, comme je l'ai dit, bon musicien, bon chanteur et même compositeur de morceaux agréables. Le lieutenant Masclet, camarade de Rouget de Lisle et adjoint aux adjudants généraux, certifie que Dietrich adressa, le soir du 24 avril, cette petite requête au capitaine, dont il estimait les talents : « Nous devons bientôt entrer en campagne. Il nous faut un chant de guerre pour animer et guider nos jeunes soldats. Le Corps municipal décernera un prix au meilleur chant... Parlez-en à vos amis. Je vais faire annoncer le concours dans les papiers publics. » D'autre part, M. de La Barre, rédacteur au *Constitu-*

(1) *La Création de la « Marseillaise. »* Bibliothèque A. L. 1918, in-8.

tionnel, certifie que plusieurs fois Rouget de Lisle, en lui racontant la genèse de l'hymne de guerre, assurait que le baron de Dietrich l'avait engagé à en écrire lui-même les paroles et la musique. Tous les convives s'étaient unis à lui pour lui demander le même chant et, comme l'affirme de La Barre, « vers une heure du matin, après avoir sablé nombre de verres de champagne, Rouget de Lisle rentra chez lui et, trouvant son violon sur son lit, il le prit, et plein de l'idée qu'on lui avait demandée, *il racla dessus (sic)* en cherchant un motif. Croyant l'avoir trouvé, il fit immédiatement les paroles, le tout dans sa tête, sans le jeter sur le papier, puis se mit au lit. Le lendemain en se levant, vers six heures du matin, il fut assez heureux pour se ressouvenir de tout. Il écrivit musique et paroles et se rendit tout de suite chez M. de Dietrich. » Masclet rectifie et précise ainsi le fait : « Le lendemain, à sept heures du matin, Rouget de Lisle était chez moi : « La « proposition de Dietrich, me dit-il, m'a empêché de dormir « cette nuit. Je l'ai employée à une ébauche de son *Chant de* « *guerre,* même à le mettre en musique. Lis et dis-moi ce que « tu en penses. Je te le chanterai ensuite. » « Je lus avec admiration, ajoute Masclet, et j'entendis avec enthousiasme le chant de guerre, tel qu'il existe aujourd'hui, à l'exception des deux vers suivants de la deuxième strophe :

Et que les trônes des tyrans
Croulent au bruit de notre gloire !

« Il y a un peu de Brébeuf dans ces vers, dis-je à Rouget de Lisle. Nous pouvons nous en fier aux trônes constitutionnels. C'est par eux que doivent crouler les trônes des tyrans.

« Et les deux vers furent remplacés par ceux-ci :

Que tes ennemis expirants
Voient ton triomphe et notre gloire ! »

Il convient de rappeler ici que le club de l'Auditoire, dont Rouget de Lisle était membre, avait quelque temps auparavant envoyé une adresse aux citoyens de Strasbourg qui commençait ainsi :

Aux armes, citoyens...
L'étendard de la guerre est déployé...
Le signal est donné...
Aux armes!... Il faut combattre, vaincre ou mourir...

Ces paroles avaient frappé Rouget de Lisle et lui avaient inspiré pour ainsi dire le thème de sa composition. On ne peut douter, malgré des contestations assez nombreuses, qu'il n'en soit bien l'auteur, car lui-même, dans le recueil de ses œuvres en 1825, dit à ce propos : « Je fis les paroles et l'air de ce chant à Strasbourg, dans la nuit qui suivit la proclamation de la guerre (fin avril 1792)... » Les vers sont en général médiocres, les rimes banales; tout se ressent de la phraséologie pompeuse de l'époque, comme « les hordes d'esclaves, — les phalanges mercenaires, — l'opprobre des partis, — les ignobles entraves, — les projets parricides, etc., etc. » Mais, toute critique admise, quelle exaltation, quelle fièvre patriotique, quelle sonorité et quels coups de tonnerre! Comme les mots qui jadis retentissaient si douloureusement à nos oreilles ont trouvé aujourd'hui leur application! Comme les attentats sur les femmes et les enfants, qui nous semblaient si extraordinaires, ont pris une affreuse réalité! Comme elles sont vraies, ces paroles :

C'est nous qu'on ose méditer
De rendre à l'antique esclavage!

et comme ces vers :

De vils despotes deviendraient
Les maîtres de vos destinées?...

Et ceux-ci encore :

Tout est soldat pour vous combattre!

et le couplet : « Amour sacré de la Patrie, » comme tous ces passages ont revêtu une actualité émouvante et saisissante entre toutes!

Et n'est-il pas entraînant l'air lui-même qui émane bien de Rouget de Lisle et non pas, suivant les uns, de l'*Esther* de Lucien Grisons, ni de la messe solennelle d'un soi-disant Holtzmann, « l'homme de bois » qui n'a jamais existé, ni de la marche de *Sargines* de Dalayrac, ni de l'opéra de *Raoul de Créqui* et autres compositions? On a voulu, plus tard, avec le concours de musiciens compétents, orchestrer militairement cet air qui se suffisait à lui-même et y placer des gémissements de saxophone et des coups de grosse caisse imitant les coups de tonnerre. Un musicien même n'a-t-il pas demandé que

l'artillerie, aux jours de solennité, ponctuât le refrain à chaque vers par un coup de canon?... Encore une fois, l'air et les paroles forment un tout parfait. Les altérations de la musique originale ne sont pas des perfectionnements, mais des fautes. La première version, c'est-à-dire l'original, était la meilleure, si l'on en juge par l'impression produite sur le moment même.

On nous a habitués à considérer comme historique l'exécution de la *Marseillaise* d'après le tableau célèbre de Pils, où un jeune officier debout, la main gauche sur son cœur, la droite levée vers le ciel, les sourcils froncés et la figure exaltée, chante l'air à plein gosier, tandis que Dietrich, ses nièces et ses amis l'écoutent avec transport et que l'accompagnatrice elle-même, comme subjuguée, est prête à quitter le clavecin pour applaudir. On nous a dit que c'était le portrait exact de Mme de Dietrich, de ses deux nièces, du prince Victor de Broglie, des adjudants généraux d'Aiguillon et du Chastellet. Il paraît, d'après les recherches récentes de M. Louis de Jouantho, que Pils aurait fait poser les têtes de ses propres parents et ne se serait pas procuré la physionomie exacte des Dietrich... Je puis assurer cependant que la tête du maire est bien celle de Dietrich.

Quant à l'exécution de l'air lui-même, il convient de s'en rapporter à cette lettre de Mme de Dietrich écrite en mai 1792 à son frère, le chancelier Ochs : « Comme tu sais que nous recevons beaucoup de monde, soit pour changer de conversation, soit pour traiter des sujets plus distrayants les uns que les autres, mon mari a imaginé de faire composer un chant de guerre. Le capitaine du génie, Rouget de Lisle, un poète et un compositeur fort aimable, a rapidement fait la musique du chant de guerre. Mon mari, qui est bon ténor, a chanté *le morceau, qui est fort entraînant et d'une certaine originalité*. C'est du Glück en mieux, plus vif et plus alerte. Moi, de mon côté, j'ai mis mon talent d'orchestration en jeu. J'ai arrangé la partition pour le clavecin et autres instruments. J'ai donc eu beaucoup à travailler. Le morceau a été joué chez nous à la grande satisfaction de l'assistance... »

M. de La Barre, continuant la relation qu'il tenait de Rouget de Lisle lui-même, nous affirme que le jeune capitaine alla remettre aussitôt au maire sa composition et que celui-ci ne fut pas peu étonné d'une aussi prompte conception. Il aurait dit à Rouget de Lisle : « Montons à mon salon, afin que j'essaie votre

air sur le piano. A première vue, je jugerai s'il doit être bon ou mauvais. » M. de Dietrich fut frappé de la beauté de cet air; il fit aussitôt chercher sa femme, qui était encore au lit, et lui dit d'écrire tout de suite aux convives du souper de la veille de venir déjeuner chez lui, car il avait quelque chose d'important à leur communiquer. Tous y vinrent, croyant qu'il avait reçu des nouvelles du combat livré par Luckner et La Fayette. Il ne voulut satisfaire leur curiosité qu'à la fin du déjeuner, où le champagne fut versé de nouveau. Il entonna lui-même l'hymne de guerre à pleine voix et produisit un effet admirable. Cet hymne reçut alors le titre de *Chant de guerre de l'armée du Rhin.* « Ce fut, a dit Michelet, comme un éclair du ciel! Tout le monde fut saisi, ravi... Tous reconnurent ce chant, entendu pour la première fois. » Et Lamartine ajoute : « C'était de l'héroïsme chanté! »

Les lecteurs de cette *Revue* n'ont pas oublié en quels vers entraînants Edmond Rostand a décrit la naissance et le vol de la *Marseillaise :*

> Et lorsque retentit le magnifique : « Aux armes! »
> Le clair salon put voir, à cette grande voix,
> Tous les Français debout pour la première fois...

Quatre jours après, les musiciens de la Garde nationale à Strasbourg l'exécutèrent sur la place d'Armes, où une parade militaire de la garnison avait lieu devant un bataillon de Saône-et-Loire nouvellement arrivé.

Je tiens à remarquer maintenant que si ce chant admirable devait perdre son titre initial de *Chant de guerre de l'armée du Rhin*, il aurait dû s'appeler *la Strasbourgeoise* et non pas *la Marseillaise*, nom qu'il a gardé cependant et qu'il gardera toujours. Qu'il me soit permis de le regretter, et voici pourquoi.

Il y a là une application peu ordinaire du *Sic vos non vobis.* Ainsi, il a suffi que, deux mois après, un ténor de talent, nommé Mirens, ait connu cet hymne et l'ait chanté d'une voix retentissante à Marseille pour qu'il devînt aussitôt populaire et méridional! Comme Rouget de Lisle ne lui avait pas donné de titre précis, lorsque les Volontaires marseillais vinrent à Paris pour la fête de la Fédération le 20 juillet 1792 et le chantèrent avec leur fougue naturelle, le peuple enthousiasmé l'appela *l'Hymne des Marseillais*, puis *la Chanson des Marseillais*, et

enfin *la Marseillaise*. Naturellement, les enfants de Marseille ne protestèrent pas et Strasbourg fut privée d'une gloire qui lui revenait légitimement ;

...Soudain, — oh! que c'est loin l'Alsace,
Le violon nocturne et le blanc piano!
A Marseille, dans la ruelle Thibaneau
Qui sent le café noir, le goudron et l'orange,
Le chant prend un accent plus rauque et plus étrange :
Argenté par l'étoile, il se cuivre au soleil.
Pour ne pas trop rester à lui-même pareil,
Un chant doit voyager comme fait la légende.

Et telle fut la légende du chant de guerre de l'armée du Rhin, inventé par un Franc-Comtois, chanté par un Alsacien, adopté et popularisé par des Marseillais!

*
* *

Le 8 juin 1792, les enrôlés volontaires s'étaient pris de querelle avec un régiment suisse arrivé à Strasbourg, et Dietrich avait dû intervenir rigoureusement, avec l'aide du maréchal de Luckner, pour rétablir l'ordre. Les troubles avaient été si violents que Rouget de Lisle n'avait pas caché ses inquiétudes au maire, auquel il en écrivait le 12 juin. Des scènes regrettables avaient éclaté au club du Miroir où Dietrich avait fini par avoir gain de cause et Rouget de Lisle pensait qu'il viendrait à bout « de la canaille liguée contre lui. » Quelques jours, il lui mandait encore : « Un autre que moi vous féliciterait des marques d'estime et d'attachement que vous avez reçues de nos concitoyens dans ces dernières circonstances. Je ne vous féliciterai, moi, que lorsque, à force de peines, de soins, de périls peut-être, vous serez parvenu à démasquer les scélérats, auteurs de tous ces troubles qui nous agitent. Je ne tiendrais pas ce langage à un homme dont le caractère me serait moins connu. Mais il n'y a plus de milieu à garder avec ces hommes pervers. Il faut non plus les réduire à l'inaction et au silence, mais que le poids de leurs crimes retombe sur eux et les écrase, ou bien il vous écrasera vous-même et tous les bons citoyens! (1) »

Rouget de Lisle écrivait cela sous le coup de l'impression

(1) Louis Spach, — *Dietrich*, p. 72.

profonde que causaient à Huningue les actes de violence, les vexations arbitraires, les infractions journalières aux lois dont il était témoin, et dont certains administrateurs du peuple se rendaient coupables dans cette malheureuse contrée.

La position de Dietrich était alors des plus difficiles. Il avait contre lui non seulement le parti révolutionnaire, mais l'ancien clergé qui le croyait ennemi du culte catholique et le nouveau clergé constitutionnel qui le trouvait trop tolérant. Les choses arrivèrent à un tel point que le club des Jacobins de Strasbourg le dénonça au club de Paris par l'entremise de deux Allemands réfugiés, Maurice de Hesse et le baron de Frey. Roland, alors ministre de l'Intérieur, prêtant trop facilement l'oreille aux moindres accusations, écrivit à Dietrich qu'on lui parlait d'un compromis tendant à livrer la ville de Strasbourg à l'ennemi. Ce bruit lui était venu de Strasbourg même. C'était le jacobin Laveau qui en était l'auteur. Roland ne doutait pas que Dietrich ne rassurât toute la France sur le sort d'une ville aussi importante, mais il se croyait en droit de lui demander tous les renseignements qui pouvaient servir de moyens pour lui conserver la confiance que le Roi avait dans son civisme et sa fidélité. Le ministre ajoutait qu'on pourrait citer les sommes d'argent répandues pour effectuer « la corruption et les infamies concernant cette affaire. » Il n'y avait pas un mot de vrai dans cette accusation. Mais les jacobins de Strasbourg, qui l'avaient inventée, multipliaient leurs calomnies et dénonçaient en même temps la négligence de l'armée du Rhin et les mauvais sentiments de l'État-Major, notamment du prince Victor de Broglie.

Dietrich fit connaître au Conseil municipal la lettre de Roland et lui proposa de se rendre à l'Assemblée Nationale pour détruire tous les soupçons, mais ses collègues se réunirent et rédigèrent le 15 juin aux représentants une protestation qui fut signée par les notables et par des milliers de Strasbourgeois. Ils rendaient justice aux talents de Dietrich, à son caractère, à son activité, à son dévouement sans bornes. « Il avait demandé, disaient-ils, à aller lui-même confondre ses détracteurs; mais le Conseil général de la Commune et tous les citoyens n'ont pas cru que son absence pût être sans danger pour la sûreté de cette ville et de l'Empire. Nous vous déclarons, et par vous à la France entière, que Frédéric Dietrich, maire de

Strasbourg, et les autres fonctionnaires publics dénoncés au Ministère de l'Intérieur comme coupables de projet de conspiration, ont toujours joui et jouiront encore de toute notre confiance. » Deux délégués, Noisette et Champy, allèrent porter cette protestation à l'Assemblée législative qui, le 12 juillet, ne voulut pas les recevoir et approuva le ministre de l'Intérieur qui avait refusé de faire connaître au maire de Strasbourg ses lâches accusateurs.

Dès lors, on pouvait craindre toutes les injustices et toutes les violences contre Dietrich, accablé de dégoûts et de chagrins. Son autorité commençait à être méconnue. La police n'était plus respectée, les forêts étaient dévastées, les routes peu sûres. La répercussion des désordres de Paris, la journée du 20 Juin et ses suites navrantes avaient amené des troubles graves dans la province comme dans toute la France. A la veille du 10 août, son ami M. de Schwendt, un libéral peu suspect, lui mandait de Paris : « La France est à la merci de la populace excitée par vingt ou trente coquins qui lui préparent le meurtre, le carnage ou les fers. Tout le monde fuit. Eux-mêmes ont tous leurs passeports. Le mois de septembre nous verra dans l'esclavage le plus vil, si d'ici là nous n'avons péri sous le couteau... » Devançant de bien loin déjà le 18 Brumaire, l'honnête Alsacien s'écriait : « Il n'y a plus de remède que dans les baïonnettes, de quelque part qu'elles viennent! La lâcheté inconcevable des honnêtes gens ne nous laisse aucun espoir... Tenez-vous prêt à nous appuyer, s'il arrive un événement!... Vous avez un beau rôle à jouer. Conservez Strasbourg à la France! Mais faites taire chez vous les factieux, et prenez des mesures telles qu'ils ne puissent plus se réunir! Il est temps d'en finir et vous pourrez donner un exemple qui sera suivi... »

Parlant ensuite des Marseillais qui allaient chanter à Paris l'hymne de guerre de Rouget de Lisle, il ajoutait : « Les combinaisons les plus scélérates ont éloigné de Paris les troupes de ligne, y ont attiré les Marseillais, ont rendu odieux les soldats de la Garde Nationale qui se prononçaient pour le bien et ont ainsi ôté à la force publique toute action. On avait aposté les Marseillais aux Champs-Élysées. Ils y ont massacré trois grenadiers et blessé vingt autres gardes nationaux... Ils avaient pris des dispositions pour attaquer le château dans la nuit d'avant-hier (2 août)... Mais on a su le projet et on y a pourvu par une

force suffisante... L'Assemblée a refusé l'impression du message du Roi et elle a applaudi aux horreurs vomies contre lui. Quel siècle! quelle barbarie! »

A la veille du 10 août, ému des attaques dirigées contre le Roi des Français, le Conseil municipal de Strasbourg, sous l'impulsion de Dietrich, rédigea deux adresses au Roi et à l'Assemblée législative où ils juraient de rester fidèles à la Constitution et déclaraient que, si elle était violée, ils se croiraient quittes de leurs engagements. C'était désigner fatalement le maire et ses collègues aux fureurs des exaltés. Mais rien n'effrayait Dietrich, qui était avant tout l'homme de la loi et l'homme du devoir. Ayant appris, le 13 août, la révolution du 10 et le sac des Tuileries, la déchéance du Roi et le massacre des Suisses, Dietrich réunit le Conseil municipal, fit doubler les postes de sûreté, interdire les rassemblements, fermer les clubs et déclarer partout que le Conseil et le Directeur resteraient fidèles à la Constitution.

L'archiviste Louis Spach s'est demandé si Dietrich n'avait pas eu l'idée, appuyée par La Fayette, de former un noyau libéral autour duquel se grouperaient les vrais patriotes, amis de l'ordre. Aurait-il eu vraiment l'intention de jouer un rôle politique « pour attirer sur lui les regards de ses contemporains et s'illustrer aux yeux de la postérité? » Étant donnée la simplicité de son caractère, je ne crois pas que Dietrich fût allé jusque-là. Il s'est borné à obéir à sa conscience et il a cru que la cause du Droit, soutenue par des hommes comme lui, finirait peut-être par triompher. Il ne soupçonnait pas l'influence énorme de Paris sur les départements et ne se doutait pas que le parti des honnêtes gens fût si lâche, si peu décidé à lutter contre l'anarchie. Les députés de Strasbourg, Koch et Ruhl, qui devaient faire bientôt volte-face, avaient cependant écrit aux conseillers et au maire de défendre la Constitution et de maintenir le département du Bas Rhin dans l'ordre et la sécurité, en annonçant l'arrivée prochaine des Commissaires législatifs munis de pleins pouvoirs.

Dietrich ne les attendit pas et, le 15 août 1792, l'an quatrième de la Liberté, fit envoyer à ses concitoyens une adresse très noble et très courageuse au nom du Conseil général du Bas Rhin et du Conseil de Strasbourg, au sujet des événements qui bouleversaient la France. Je crois devoir donner en entier

cette belle adresse qui coûta la vie à son auteur, mais qui, imitée par les autres départements, aurait peut-être fait réfléchir les factieux et modéré leurs violences.

« Citoyens,

« De grands événements sont arrivés le 10 août dans la première ville de l'Empire : le Roi, avec sa famille, s'est réfugié au milieu des représentants de la Nation ; le sang des citoyens a coulé ; le château des Tuileries a été un théâtre de massacres. Au milieu de ces troubles et de ces scènes d'horreur, un décret a prononcé la suspension du Chef du Pouvoir exécutif. Nous ignorons encore tous les détails de ces malheurs publics ; retenons notre jugement ; toute démarche précipitée pourrait nous jeter dans un abîme de maux.

« La Patrie est dans un danger imminent ; des armées ennemies la menacent ; nos frères, nos enfants se précipitent aux frontières pour s'opposer à l'invasion du territoire français. Se dévoueront-ils avec tant de courage pour que nous laissions la chose publique en proie à ses ennemis intérieurs ? Non. Nous devons dans cet instant nous réunir pour nous garantir des fureurs homicides dont tant de citoyens viennent d'être les victimes. Nous maintiendrons la sûreté générale ; nous surveillerons les propriétés en fléchissant sous le joug nécessaire des lois que nous avons acceptées ; tels sont les devoirs qui nous sont tracés dans ce grand péril. — Ce sera sous l'égide des lois subsistantes que nous écarterons de nous les horreurs de l'anarchie et de la guerre civile, ces deux fléaux de l'Humanité. Que les corps administratifs, les municipalités, les tribunaux, les juges de paix, les officiers de police, pénétrés de la sainteté de leurs devoirs et fermes à leur pays, fidèles au serment qu'ils ont prêté, remplissent toutes leurs fonctions avec constance et courage ! Que les gardes-nationales n'oublient pas qu'elles ont juré de faire respecter les lois ! Que les ennemis de l'ordre soient courageusement dénoncés ! Que les rigueurs de la loi s'appesantissent sur eux, comme sur tous ceux qui attenteront à la sûreté individuelle et aux propriétés ! — Enfin, que tous les citoyens ne cessent d'environner de leur confiance et de leur considération ceux qu'ils ont librement élus pour leurs représentants, leurs administrateurs et leurs juges ! Qu'ils aient sans cesse devant les yeux que ce sont eux qui les ont investis

de leurs pouvoirs! C'est dans ce calme nécessaire qu'il faut nous préparer à nous prononcer sur les malheureux événements du 10 août. Restons unis, afin de nous rendre dignes d'exercer avec la Nation entière les droits primitifs d'un peuple appelé à former le pacte social, mais jusque-là garantissons-nous des perfides suggestions qui tendraient à intervertir l'ordre établi et à affaiblir la confiance due aux autorités constituées; car ceux qui le tenteraient, ne pourraient être que les plus cruels ennemis de la Patrie ; ils briseraient les derniers liens de l'ordre social. Le comble de tous les malheurs, ce serait d'exister sans lois; alors commencerait le plus horrible brigandage. Qui pourrait en calculer les effets et en prévoir le terme?

« Citoyens-soldats, soldats-citoyens, que le saint amour de la Patrie a portés sur nos frontières, nos efforts pour maintenir la paix publique seraient insuffisants, si vous ne les secondiez par votre généreux courage en repoussant avec valeur les armées étrangères et en continuant de vous soumettre aux règles salutaires de la discipline. — Défiez-vous surtout des agitateurs qui, s'introduisant au milieu de vous, voudraient vous faire abandonner l'honorable poste que vous occupez ou vous alarmer sur les sentiments de vos chefs; ce sera, lorsque vous aurez mis nos frontières hors de toutes les atteintes, que tous les vrais amis de la Liberté se réuniront. »

Cette adresse qu'il importe de conserver à l'Histoire, — car c'est un document politique admirable de patriotisme, de courage et de bonne foi, — était signée par le président Braun, Xavier Levrault, procureur général syndic du département, Popp, procureur syndic du district de Strasbourg, Mathieu, procureur de la Commune, Marchand, notaire, les officiers et les conseillers municipaux et enfin par le maire Dietrich.

Qu'avaient-ils demandé? Le maintien de la sûreté générale et de la paix publique, la surveillance des propriétés, le respect des lois, la punition des factieux, l'union de tous les citoyens, la confiance envers les autorités constituées, la lutte intrépide contre les armées étrangères et le libre exercice des droits primitifs d'un peuple appelé à former le pacte social.

Mais Dietrich et ses collègues avaient déploré et blâmé les événements du 10 Août, la déchéance du chef du pouvoir exécutif, les massacres des Tuileries, les troubles et les scènes d'horreur de cette journée, et redouté que l'absence de toute

loi n'amenât la France à subir le plus horrible brigandage et ne la jetât dans un abîme de malheurs. C'était vrai, mais c'était par là même se désigner à la méchanceté toujours en éveil des sectaires. Laveau et Simon, délégués du club des Jacobins, dénoncèrent encore une fois Dietrich et les conseillers comme les ennemis acharnés de la chose publique. A la séance du 18 août, à l'Assemblée législative, où la dénonciation avait été répétée, Ruhl, qui, le premier, avait conseillé à Dietrich de sauver la Constitution et l'Alsace, prit peur et osa dire qu'il ne connaissait pas le maire de Strasbourg. Il estimait toutefois qu'il fallait, dans son propre intérêt, mander Dietrich à la barre afin de lui permettre de s'expliquer et de réfuter les attaques dirigées contre lui. Il ajoutait que beaucoup de ses amis dans l'Assemblée étaient prêts à le défendre. Personne n'osa le faire. On cita Dietrich à comparaître dans les huit jours, et le 19, on prononça la dissolution du Conseil municipal de Strasbourg.

Dietrich fut remplacé par un maire provisoire, le citoyen Lachausse qui, après avoir fait connaître aux conseillers la décision de l'Assemblée, délégua en sa place le citoyen Braun qui n'accepta que conditionnellement. Le procureur de la Commune, Mathieu, eut le courage de féliciter Dietrich de son civisme et de sa droiture et exprima la conviction, aux applaudissements de tous ses collègues, qu'il lui serait facile de se justifier pleinement devant les représentants. Dietrich le remercia avec émotion et, voulant échapper à toute autre démonstration, quitta aussitôt Strasbourg pour se rendre à son château de Reichshoffen, avant de prendre un parti définitif.

Les délégués de l'Assemblée législative devaient arriver à Strasbourg le 19 août. C'étaient Carnot, Coustard, Prieur et Ritter qui firent aussitôt reconnaître par les autorités la puissance dictatoriale de l'Assemblée et du nouveau Pouvoir exécutif. Ils remplacèrent le Conseil départemental par des membres pris dans la société des Jacobins et rouvrirent les clubs. Le Conseil municipal, qui n'avait que peu de jours à vivre, se soumit à leurs volontés et révoqua ses précédentes délibérations. Strasbourg allait tomber ainsi sous le joug des sectaires et des anarchistes, de par la volonté des quatre délégués venus de Paris. Et dès ce moment, on put s'attendre aux pires mesures provoquées par des misérables tels que Euloge Schneider et Monet.

*
* *

Dietrich avait passé les derniers jours d'août dans les forêts et montagnes du Jægerthal en compagnie de sa femme dévouée, puis se rendit à Bitche. En cours de route sur Sarreguemines et Metz, il apprit que l'Assemblée avait décidé son arrestation provisoire et que ce n'était pas une justification qui lui serait permise, mais son renvoi prononcé devant des juges résolus déjà à le condamner. Le 2 septembre, il se résolut à passer la frontière et vint à Bâle rejoindre son beau-frère, le chancelier Ochs. Il aurait pu légitimement rester là et ne point aller se livrer aux mains des bourreaux, car sa condamnation, en dépit des preuves contraires, était certaine. Mais il était trop fier et trop brave pour agir ainsi. Doué d'une force de caractère vraiment antique, plus stoïcien et plus ferme que les philosophes les plus rigides, il ne cherchait aucune échappatoire et entendait se constituer prisonnier, dès que le règne des lois lui paraîtrait rétabli.

C'est ce qu'il écrivit, le 15 septembre, dès son arrivée à Bâle, au président de l'Assemblée législative, tout en ayant soin de ne pas se confondre avec les émigrés et portant ostensiblement la cocarde tricolore. On ne fit aucune attention à cette attitude si loyale et, à la requête de ses ennemis, on le déclara émigré, dès le 6 septembre, en mettant ses biens sous séquestre. Pour ne point donner à ses moindres actions l'apparence d'une intrigue, Dietrich quitta Bâle et son beau-frère pour aller séjourner à Winterthur, et, durant l'automne de 1792, y observa la réserve la plus prudente en préparant tous ses moyens de défense. S'étant fait délivrer des certificats du bourgmestre qui attestait sa conduite si correcte, il manda au commissaire civil du Haut-Rhin qu'il se constituerait prisonnier à Saint-Louis pour être transféré à Paris et répondre devant la Convention à l'accusation dirigée contre lui. C'était là un acte de bravoure civique, dont on connait peu d'exemples; rien que de l'avoir fait, son innocence eût dû être aussitôt reconnue et proclamée. Le 5 novembre, ayant reçu l'assurance qu'il obtiendrait aide et protection pour sa sûreté personnelle et qu'il serait, à ses frais, conduit sous bonne escorte à Paris, il fit ses adieux à son beau-frère Ochs, adieux qui devaient être éternels.

On a fait observer qu'il avait eu tort de se livrer à des sectaires décidés quand même à le condamner et l'on s'est quelque peu étonné de tant de courage inutile. D'après Louis Spach, Dietrich avait eu, en agissant ainsi, la pensée de sauver le patrimoine de ses enfants et d'éviter la réprobation attachée à la fuite de certains émigrés. Cette supposition paraît être un fait réel.

Le 11 novembre, l'aide de camp du général Ferrières, qui l'avait escorté à Paris, était venu annoncer son arrivée à la Convention. Celle-ci refusa d'abord de l'entendre, mais Condorcet rappela ses qualités et ses mérites, son zèle pour la liberté et son patriotisme évident. Rühl, qui se conduisait maintenant comme un lâche, aurait voulu qu'on le traitât en émigré et fournit des pièces fausses contre lui; mais l'Assemblée écarta sa motion. Sur la proposition de Bourdon de l'Oise, Dietrich fut renvoyé devant ses juges naturels, le tribunal criminel du Bas Rhin. Il rentra donc le 27 novembre à Strasbourg, mais comme inculpé d'avoir comploté avec La Fayette contre la sûreté de l'État et d'avoir dénié à l'Assemblée législative le droit de briser la Constitution en 1791, crimes qui, suivant ses ennemis, méritaient la proscription, la confiscation des biens et même la mort.

Dietrich attendait l'arrêt de ses concitoyens avec l'assurance d'un homme fort de sa conscience et de ses principes. Il savait qu'il lui serait facile de prouver qu'en toutes choses, il avait parlé et agi pour la liberté et le bien de son pays. Sûr d'être acquitté par la justice, il déclarait qu'il était prêt à rentrer dans l'obscurité, pour y propager seulement les principes de l'égalité, manifester sa soumission aux pouvoirs constitués et s'occuper de remettre en ordre sa fortune entièrement délabrée (1).

Un vif mouvement de sympathie l'accueillit à son retour à Strasbourg, lorsqu'il descendit à *l'hôtel de l'Esprit*. Une foule de citoyens vinrent le saluer. Une garde d'honneur se forma autour de lui pour le protéger. Les Orphelins, dont il s'était si souvent occupé, envoyèrent une députation à celui qu'ils appelaient le « Père de la Cité. » Aux nouvelles élections communales, son parti remporta la victoire et son ami, M. de Turckheim, fut nommé maire de la ville, ce qui exaspéra ses ennemis qui redoublèrent alors leurs accusations.

(1) Archives Nationales F⁷, 5195.

Désespérant de le faire condamner par le tribunal criminel du Bas-Rhin, ils obtinrent de la Constituante qu'on le jugerait à Besançon, contrairement à toute équité, puisque c'était l'enlever à ses juges naturels. Mais on espérait que dans cette ville où commandait un de ses adversaires, Charles de Hesse, bâtard d'un prince allemand et jacobin avéré, l'opinion se dresserait contre lui. A la date du 6 juin 1793, Dietrich écrivit aux membres du Comité de Sûreté générale pour protester contre une nouvelle et fausse imputation. On l'accusait d'avoir fait colporter des pamphlets pour recueillir en sa faveur l'intérêt et les sympathies des Strasbourgeois. C'était une nouvelle calomnie qu'il rejetait sur ses ennemis et persécuteurs (1).

Mme de Dietrich, ayant demandé à partager sa prison, fut écrouée avec lui le 23 décembre dans la maison de justice à Besançon. Le malheureux maire de Strasbourg eut deux mois pour préparer sa défense contre l'accusation préparée par Ruhl, et qui portait comme griefs à sa charge :

« 1° Avoir eu une entrevue secrète à Phalsbourg avec La Fayette et comploté avec lui contre la sûreté de la France;

« 2° Avoir calomnié les citoyens de Strasbourg dans son adresse incendiaire dirigée contre la corporation des Jacobins et envoyée aux principales municipalités du royaume;...

« 4° Avoir fait placarder à Paris des imprimés à sa louange et dirigés contre le ministre Roland, en le menaçant du courroux et de l'indignation des citoyens de Strasbourg;

« 5° Avoir interdit les réunions du club du Miroir et mis les scellés sur les livres de ce club;

« 6° Avoir sollicité l'exil, sans aucune forme de procès, des citoyens Simond, Périgny et Laveau;

« 7° Avoir fait répandre cette adresse dans tout le royaume pour provoquer la guerre civile;

« 8° Avoir séduit des milliers de Strasbourgeois en leur faisant signer une adresse à la Législative, où ils protestaient contre la déchéance du Roi, et avoir envoyé cette adresse aux municipalités pour provoquer la guerre civile;

« 9° Avoir proposé deux adresses qui séparaient Strasbourg du centre de l'union française et législative;

« 10° Avoir excité la Commune contre les commissaires de

(1) Archives Nationales F7, 4595.

l'Assemblée et donné un passeport à la femme du traître Nadal, directeur de l'Arsenal de Strasbourg et émigré (1). »

Aux divers griefs soulevés contre Dietrich, son défenseur Kerversau avait répondu qu'il n'avait eu qu'une conférence avec La Fayette à Phalsbourg, le 13 janvier 1792, au sujet des agissements révolutionnaires du club des Jacobins; que les Strasbourgeois avaient eu le droit de protester contre les événements du 20 juin et que le maire avait usé de son droit en suspendant provisoirement les séances des clubs après le 10 Août et en faisant respecter la Constitution. Il le justifiait d'avoir envoyé « des adresses *licencieuses* aux Communes, » d'avoir abusé de ses pouvoirs, d'avoir favorisé l'émigration et les émigrés, et provoqué à la désobéissance envers l'Assemblée législative et ses commissaires. Il maintint que tout ce fatras d'accusations reposait sur des pièces tronquées, altérées ou supposées, sur des inculpations fausses, sur un tissu d'injustices et de méchancetés. Il se plaignait qu'on eût surpris la bonne foi de la Convention en lui arrachant le décret relatif au transfert de Dietrich dans la prison de Besançon et à l'enlèvement de cet inculpé à ses juges naturels. Un citoyen Levrier avait écrit, le 30 décembre, à la Société populaire de Strasbourg : « Je vous ai dit dans ma dernière que je demanderais que le sieur Dietrich fût transféré par devant le tribunal de Besançon par préférence à celui de Paris, parce que l'influence des ministres, ses protecteurs, et celle de quantité de députés qui le soutiennent serait ici très dangereuse. Salut à tous nos braves Jacobins et Jacobines (2) ! »

Le citoyen Favarelle s'était vanté de son côté d'avoir saisi l'argent de Dietrich en ces termes « Je f... tout cela sous scellés et je vais rendre compte de mon expédition. » Enfin Levrier ajoutait qu'il avait obtenu les poursuites nouvelles contre Dietrich en se servant de l'influence de l'évêque de Valence, un apostat, son ancien camarade, qui avait empêché que le décret fût discuté, ainsi que le demandaient les partisans du maire. « Sa pipe est cassée pour la seconde fois, et il faut qu'il parte pour Besançon pour y être jugé et recevoir la récompense de ses forfaits (3). »

(1) Acte d'accusation lu à la Convention par Rühl le 20 novembre 1792.

(2) Archives Nationales. — Saint-Just lut le 22 décembre 1792 à la Convention une adresse de citoyens de Strasbourg qui demandaient qu'on n'envoyât pas à cette ville un homme qui y trouverait des partisans et des complices.

(3) Archives Nationales

Tels étaient les accusateurs de Dietrich, la sottise et la vilenie de leurs propos !

Dietrich répondit à ce misérable fatras dirigé contre lui par un mémoire détaillé, très éloquent et très persuasif. Il le compléta par un discours émouvant devant le jury de Besançon, le 7 mars 1793. S'il n'avait considéré que le caractère misérable et lâche de ses persécuteurs, il se serait borné au silence du dédain et n'aurait opposé aux calomnies que les registres de ses actes administratifs. Ceux-ci auraient répondu de sa conduite et il aurait pu attendre simplement ainsi le jugement qui devait confondre ses ennemis. Mais dans un pays d'opinion où chacun était jugé par ses concitoyens, il ne lui suffisait pas de l'absolution de sa propre conscience. D'ailleurs, la réputation de Strasbourg était liée à sa cause, puisque c'était elle qu'on cherchait à flétrir en sa personne. Ayant présidé à ses délibérations et exécuté ses arrêtés, il se croyait obligé de faire le tableau exact de ses services. Enfin, dans un temps où la confiance publique avait peine à distinguer la vertu du crime, il avait jugé digne d'un patriote de faire connaître la différence entre ces éternels dénonciateurs de faux complots et un homme de bien au-dessus de tout soupçon. Si l'on en croyait ceux-ci et ceux-là, les exaltés de gauche et de droite, il aurait été à la fois jacobin et royaliste, despote et libéral, révolutionnaire et Feuillant. « Je ne suis ni l'un ni l'autre, concluait-il avec une juste fierté. Je suis et j'étais ce que je m'honorerai toujours d'être : un citoyen soumis aux lois, un magistrat esclave de ses devoirs, un ennemi de toute faction, de toute cabale, de tout parti, ne connaissant qu'une passion : celle du bien public, qu'une règle, la Constitution qu'il a juré de maintenir (1). »

Par des preuves irréfutables, Dietrich démontrait son innocence et confondait ses accusateurs. Il dévoila la faiblesse de Roland qu'il citait à regret au tribunal de l'opinion, dans le moment où Roland lui-même offrait un nouvel exemple de l'instabilité de la faveur populaire et où il éprouvait l'ingratitude de ceux qu'il avait servis. Sa péroraison arracha des larmes

(1) De son côté, son beau-frère, le chancelier Ochs, écrivait au ministre de la Justice, le 6 février 1793, que Frédéric de Dietrich n'avait jamais emigré et que ses deux fils servaient sous les ordres de Custine avec l'ardent désir de se mesurer avec l'ennemi. Il émettait en même temps un doute absolu sur la sincérité républicaine de ceux qui accusaient Dietrich de manquer de patriotisme.

à tout l'auditoire. « Je demande justice, dit-il, et je pense trop de bien de l'équité de mes juges pour ne pas l'attendre avec confiance. Si cependant, par la violence ou les artifices de mes ennemis, mon espérance venait à être trompée, leur injustice ne me rendra pas injuste. Sous le fer des bourreaux comme sous le poignard des assassins, je formerai encore des vœux pour ma patrie et pour la liberté. Ils auront beau faire. Ils seront plus à plaindre que moi, car quel que soit le sort qui m'est réservé, ils ne pourront m'ôter ni l'estime des gens de bien, ni une conscience irréprochable, ni la paix de la vertu. Quelle que soit leur destinée, ils sont condamnés à vivre et à mourir avec la haine publique, l'agitation du crime, leur conscience et leur remords ; je suis trop vengé (1) ! »

Dietrich rédigeait ainsi le jugement de la postérité qui devait suivre, — non pas celui de Besançon puisqu'il fut acquitté, — mais celui du tribunal révolutionnaire de Paris.

Le malheureux avait tout prévu. Un mois avant de comparaître devant ses juges, le 7 février, il laissait à son vieux père, à sa femme, à ses deux fils, le plus émouvant des testaments, dans lequel il redoutait, malgré un acquittement probable, quelque acte de violence contre sa personne. Il s'attendait à de grands malheurs pour la France. Il déplorait le délabrement de sa fortune et se plaignait de ne pouvoir faire face à des engagements sacrés. Il tremblait enfin pour le sort des siens. Il suppliait ses enfants de préserver leur mère des horreurs de la misère et des privations qui la menaçaient. Il leur disait encore : « Vous connaissez ma conduite politique et mes sacrifices. Vous avez vous-mêmes consenti que je les fisse à la Patrie. Eh bien, aimez-la toujours ! Étouffez, à l'approche du danger qu'elle court, le cri de la nature ! Ne vous en prenez pas à elle du tort de quelques scélérats qui auront immolé votre père... Vengez-moi en continuant à la défendre avec la plus intrépide bravoure ! (2) »

Le 6 mars, Dietrich comparut devant ses juges et, pendant cinq heures, prononça et établit éloquemment sa propre défense. Il finit en souhaitant que la Patrie pût trouver des citoyens plus heureux que lui, mais il était sûr qu'elle n'en aurait jamais de plus fidèles. Un verdict d'acquittement sur tous les points

(1) *Frédéric de Dietrich à ses concitoyens.* Mémoire.
(2) Cf. Louis Spach, p. 116.

fut salué par les applaudissements enthousiastes de tout l'auditoire. Dietrich allait donc être libre?... Hélas! non.

***

Et pourquoi? Puisque sur tous les points l'accusé était reconnu non coupable, comment pouvait-on le retenir encore? L'accusateur public, en proclamant son innocence, avait cru devoir ajouter qu'il serait mis en liberté, *s'il n'était détenu pour autre cause*. Et, par un comble de déloyauté, Dietrich fut ramené dans son cachot comme suspect d'être émigré. Comment cela pouvait-il se faire? Est-ce que la Convention ne l'avait pas traduit devant le tribunal de Besançon pour des griefs autres que ceux de l'émigration? N'avait-elle pas elle-même écarté le grief d'être émigré, puisqu'il était rentré spontanément en France?... Mais son acquittement avait stupéfié ses ennemis. Les commissaires des huit sections révolutionnaires de Besançon avaient immédiatement écrit aux commissaires des quarante-huit sections de Paris que le complice de La Fayette et l'agent du traître Louis venait d'échapper au glaive de la Loi. Il fallait absolument « terrasser ce suppôt de la tyrannie, » mandaient les citoyens Poulet, Proudhon et autres (1). Ils furent naturellement écoutés.

Dietrich ne s'étonna pas de cette nouvelle iniquité, mais il ne voulut pas la subir sans protester. Il écrivit à la Convention et fit appuyer sa protestation par son défenseur Kerversau, qui prouva que son client était rentré en France dans le délai légal et de plein gré. On ne lui répondit pas. Le Conseil municipal de Strasbourg, récemment élu par le parti modéré, avait été révoqué. Le jacobin Monet était devenu maire de la ville, et son âme damnée était l'apostat Schneider, ennemi, lui aussi, de Dietrich. Un des défenseurs officieux de l'ancien maire, Tronçon-Ducoudray, avait écrit de nouveau à la Convention pour solliciter la mise en liberté motivée sur l'acquittement du jury de Besançon, mais les adversaires de Dietrich continuaient à l'accuser et à empêcher toute mesure favorable (2). Quelle fut

(1) Archives Nationales, F⁷ 4595.

(2) Les citoyens Wolff, Laveau, Monet et autres continuaient à demander contre lui l'application des lois sur les émigrés, et leur pétition avait été renvoyée au Comité de législation de la Convention qui y donna un avis favorable. (Archives Nationales, F⁷ 5195.)

la réponse?... La mise sous scellés des papiers de Dietrich et le transfert de l'infortuné à la prison de l'Abbaye en septembre 1793, un an après les massacres qui avaient ensanglanté ce lieu funèbre. Dietrich supportait avec un courage admirable ces nouveaux tourments et faisait de temps à autre parvenir à sa femme des lettres émouvantes de sollicitude et de tendresse (1). Il ne sentait réellement son malheur que depuis leur séparation. Son existence était devenue un véritable supplice, du jour où on l'avait arraché de ses bras, mais il rappelait que, dans toutes les révolutions, il y avait eu des victimes sacrifiées aux haines particulières. S'il fallait être du nombre, il quitterait avec sérénité une vie qu'on lui forçait de traîner loin d'une épouse chérie... Tout à coup, il apprend qu'elle est sortie de cachot et il écrit qu'il a bondi de joie en apprenant enfin sa mise en liberté.

Mais voici qu'on lui fait connaître l'arrestation de son fils François, puis celle de son second fils Albert, à Chaumont. Alors, son chagrin redouble. Sa santé s'affaiblit. Il regrette bientôt de ne pas la voir se détériorer davantage. Il sait que Robespierre a juré sa mort et cela ne le trouble point. On l'accuse d'avoir voulu livrer Strasbourg à l'ennemi, lui qui avait pourvu à sa défense et juré de se faire sauter avec une poudrière plutôt que de capituler! Le chef des Jacobins de cette ville demanda qu'on le fît juger sur place pour donner un exemple salutaire aux traîtres qui auraient voulu l'imiter. Mais Robespierre, dans la réunion du club central des Jacobins, laissant entendre qu'il trouverait encore des défenseurs en sa ville natale, persista à le livrer au tribunal révolutionnaire, sûr qu'il était d'une sentence inexorable. C'est la partie qu'il me reste à examiner. Ce n'est pas la moins émouvante de cette étude historique.

*
* *

Enfermé à l'Abbaye depuis le 7 septembre 1793, Dietrich comparut le 27 décembre devant le juge Foucault, qui renouvela les questions faites à Besançon et auxquelles l'accusé avait déjà si victorieusement répondu. On n'en tint aucun compte et on le considéra, sur les dires d'Euloge Schneider, Monet et Laveau, comme complice de La Fayette, suppôt de la royauté,

(1) Cf. Louis Spach, p. 130 à 135.

persécuteur des bons patriotes. On lui reprocha, sur l'accusation d'un certain homme de lettres, Thiébaud, d'avoir correspondu secrètement avec Noailles et Narbonne, frappé d'injustes violences les clubs des Jacobins et du Miroir, protégé les prêtres insermentés et manqué de civisme (1). On renouvela contre lui l'accusation d'être un émigré (2). Et l'on admit, sans preuve aucune, et malgré les dénégations les plus formelles, toutes ces fausses accusations. Le lendemain, Dietrich fut amené devant Armand-Martial Hermann, président du tribunal révolutionnaire, et les juges Ignace François-Joseph, Douzé, Verteuil, Subleyras, Gabriel Toussaint et Scellier, Antoine-Quentin Fouquier, accusateur public, et Anne Duran, commis greffier, assistés de douze jurés. Le procès-verbal dit que l'accusé s'appelle *Guétry*. On ratura plus tard ce nom pour y substituer le nom de *Dietrich*. On interrogea le maire de Strasbourg sur ces deux questions, puis on consulta les jurés sur le même sujet :

« A-t-il existé des manœuvres et intelligences avec les ennemis intérieurs et extérieurs de la Révolution ?

« Frédéric Dietrich, ci-devant noble et maire de la commune de Strasbourg dans la Révolution, est-il convaincu d'avoir opéré ces manœuvres et d'avoir eu ces intelligences? »

Et le procès-verbal a l'audace de constater que la déclaration du jury est affirmative sur tous les points. Il faut dire que les questions avaient été précédées de l'acte d'accusation rédigé *grosso-modo* par Fouquier-Tinville qui, sans se donner la peine de chercher de nouveaux griefs, lui appliquait ceux qu'il avait déjà appliqués à tant d'autres, c'est-à-dire conspiration contre la sûreté de l'Empire français, correspondance avec les ennemis de la France, faux patriotisme, complicité avec Louis Capet, ligue contre les amis de la Liberté et de l'Égalité, protection des prêtres rebelles, relations avec La Fayette, persécution d'honnêtes citoyens, défense des émigrés, etc., tous faits démentis par le procès de Besançon et repris arbitrairement par le tribunal révolutionnaire. Dietrich avait repoussé tout cela devant le juge Foucault, et ce misérable n'en avait tenu aucun compte. L'arrêt, rédigé par Fouquier-

(1) Archives Nationales, W. 305.

(2) Dans une note y relative, on lit ces quelques mots : « *Il ne s'est trouvé aucune pièce.* » (A. N., F⁷ 5195.)

Tinville, qui incriminait Frédéric Dietrich « d'être un des chefs de la faction liberticide qui avait fait le projet de relever sur sa base l'infâme despotisme et de renchaîner le peuple dans les fers du tyran », n'eut d'autre effet que de provoquer le dédain de l'accusé. « Encore si cela avait le sens commun! » avait dit Malesherbes, quand on lui lut un factum de ce genre... Le mépris et le dégoût l'emportent ici sur l'indignation. Comme on demandait au maire de Strasbourg s'il n'avait rien à ajouter pour sa défense : « A quoi bon, répondit-il en haussant les épaules, puisque mon sort est décidé? »

Il rentre alors à la Conciergerie et écrit à sa femme ces quelques lignes : « Ma chère femme, je t'embrasse bien tendrement. Les nouvelles d'aujourd'hui (28 décembre 1793) te seront bien sensibles. Songe à toi et à tes enfants et pense surtout que tes maux finiront bientôt. Je t'embrasse tendrement encore une fois. »

Puis il écrit à son fils aîné cette lettre touchante :

« Mon cher fils,

« Tu recevras par la première diligence quelques morceaux de musique gravés et tout ce que j'ai copié, arrangé et composé de musique, le tout écrit de ma main durant ma captivité. Il y a du fort mauvais, du fort mal arrangé: il y a aussi des choses charmantes. C'est malheureusement tout ce que je puis te laisser.

« Rassemblez, mes chers enfants, toutes vos forces! Votre père n'existera plus, lorsque vous recevrez ce peu de mots. Conservez-vous pour votre mère et votre petit frère! Mon cœur se brise en songeant aux malheurs que nous avons attirés sur l'ami et sur sa famille (1). J'espère que mon père aura soin de lui et de vous. Je l'en ai prié encore aujourd'hui. Continuez à aimer votre patrie. Ne cherchez pas, de votre vie, à tirer aucune vengeance de ceux qui m'ont si injustement persécuté. Si je pouvais leur faire du bien au moment où ils m'envoient à la mort, ce serait un bonheur pour moi. Consolez-vous de ma perte en songeant que, depuis treize mois, votre malheureux père souffrait un supplice mille fois plus douloureux que la mort. Tâchez

(1) Il doit être question ici d'Alexis Gloutier, l'ami intime de Dietrich, qui s'était chargé de l'éducation de ses fils et qui, plus d'une fois, avait exposé sa vie pour le sauver.

d'obtenir votre réunion à votre tendre et vertueuse mère. J'espère que mes ennemis, satisfaits de ma mort, ne s'y opposeront plus. L'avenir me justifiera dans l'opinion des hommes justes et vrais républicains. J'attends ma fin en un calme qui doit vous servir de consolation. L'innocent peut seul l'envisager ainsi. Je vous embrasse, mes chers amis, mes chers enfants; conservez vos principes et votre vertu et vous saurez supporter tous les événements avec courage. Je vous dis adieu pour la dernière fois. — *A Dieu!* (1) »

Cette lettre est en quelque sorte le résumé du testament de Besançon où Dietrich faisait déjà à son père, à sa femme et à ses fils les plus touchants adieux. On y retrouve les mêmes pensées généreuses et le sublime conseil, pour toute vengeance, de se dévouer à la patrie. Non seulement Dietrich pardonnait à ses ennemis, mais il regrette encore de ne pouvoir leur faire quelque bien avant d'aller à une mort, dont ils sont les seuls auteurs. Les derniers mots « *A Dieu!* » renferment un appel suprême à Celui qui dispose de notre vie en souverain maître et qui, en échange des jours passagers, accorde à ceux qui croient en lui une félicité immuable. Rien n'empêche de penser que cette consolation fut donnée à l'homme héroïque qui tombait victime de son dévouement sincère et de ses nobles devoirs envers la France et ses concitoyens.

Le 9 nivôse an II (29 décembre 1793), Frédéric de Dietrich, à l'âge de quarante-cinq ans, plein de vie et de calme, montait lentement les degrés de l'échafaud, sur la place de la Révolution. Il entendit alors, — suprême douleur! — répété par des brutes avinées, le refrain du chant de guerre dont le salon de la mairie, à Strasbourg, avait accueilli les premiers accents. Ce chant superbe, inspiré par le plus ardent patriotisme, et qui, tant de fois, avait conduit nos soldats à l'assaut et à la victoire, était maintenant détourné de son sens guerrier et lancé par des misérables comme un outrage à la face des victimes du Tribunal révolutionnaire. Ce n'était pourtant pas un sang impur qui allait couler sur la planche fatale; c'était, comme tout le sang qui avait déjà rougi cette place affreuse de la Révolution, celui des innocents et des vrais patriotes. L'auteur de la

(1) Extrait des Mémoires de Riouffe.

Marseillaise, Rouget de Lisle, faillit lui-même être la proie de l'échafaud, malgré son éclatant patriotisme. Accusé d'incivisme par des scélérats qui se disaient les défenseurs de la République, il allait être écroué, le 17 nivôse, sur un ordre d'arrestation signé par Robespierre, Carnot et autres membres du Comité de Salut public. Sans le 9 thermidor qui délivra la France d'un tyran auquel des sectaires voudraient aujourd'hui encore élever une statue et même des autels, sans cette journée souverainement juste et libératrice, il eût subi, lui aussi, le sort de Dietrich et de Luckner. Qui aurait pu croire, en avril 1792, que ce que le poète chantait deviendrait un chant de mort contre des Français? Au 10 Août, la *Marseillaise* avait servi pour la première fois de clairon à l'insurrection, accompagnant le sac des Tuileries et la chute de la royauté... Que de fois depuis n'a-t-elle pas retenti d'une façon sinistre dans nos émeutes, effrayant aussi bien l'Europe que la France elle-même!... Aujourd'hui, ce chant est redevenu heureusement l'hymne enthousiaste de nos soldats, exaltant le courage de légions innombrables et frappant d'un juste effroi les ennemis de notre patrie. Il est tel à présent que l'avaient voulu Rouget de Lisle et Dietrich. La mémoire du premier maire de Strasbourg y demeurera attachée et rappellera le patriotisme sincère, la droiture et le dévouement de celui qui, faussement mis en accusation, a préféré se fier à ses pires adversaires dans la certitude de justifier sa conduite. Son dernier cri : « Ah! Que je sois leur dernière victime et ma mort sera un bienfait! » hélas! ne fut pas exaucé. Que d'innocents lui succédèrent encore sur la place de la Révolution et sur la place du Trône renversé!

Louise de Dietrich survécut à son mari et eut encore la douleur de perdre son troisième fils, un jeune enfant. Le père de Frédéric de Dietrich sortit de prison après le 9 Thermidor, et survécut deux années à son noble fils. Il adressa, le 15 mars 1794, une pétition à la Convention pour obtenir la levée du séquestre mis sur ses biens comme père d'émigré et tenta vainement de multiples démarches pour prouver que son fils n'avait jamais pris part à l'émigration. A sa mort survenue le 31 décembre 1794, son petit-fils Frédéric reprit la requête et demanda au Comité de législation de surseoir à toute vente des biens et immeubles jusqu'à ce qu'on eût élucidé le procès de son père. Le 5 plu-

viòse, puis le 13 germinal, le Comité informa le district de Strasbourg d'avoir à surseoir à cette vente (1).

Enfin, le 24 thermidor an III (août 1795), Frédéric de Dietrich fut admis aux honneurs de la séance de la Convention. Il déposa une pétition pour obtenir la radiation du nom de son père de la liste des émigrés. Il était soutenu, en cette circonstance, par Jean Debry, et le Président lui adressa cette harangue empreinte de la sensibilité du temps : « La postérité versera des larmes sur les victimes de la tyrannie, lorsqu'elle aura oublié jusqu'aux noms de leurs farouches persécuteurs. La plus douce satisfaction de la Convention Nationale est de réparer les malheurs dont l'anarchie a couvert la France. Elle accueille surtout avec un intérêt bien vif ceux qui, loin de tourner les forfaits du terrorisme au profit de la Royauté, savent combattre invariablement à toutes les époques pour la cause de la République. C'est à ceux qui ont été plus particulièrement l'objet des fureurs anarchiques, à ceux qui ont repoussé avec un généreux dévouement les séditieux de Prairial, qu'il appartient de se prononcer avec une égale énergie contre les promoteurs d'une réaction qui rouvrirait les plaies de la patrie affligée. La Convention se fera rendre compte de la pétition qu'elle vient d'entendre; elle invite le pétitionnaire à sa séance. » Dietrich avait juré de répandre pour la défense de la République la dernière goutte de son sang, se conformant ainsi aux suprêmes recommandations de son père. « Le malheur, disait-il, s'est appesanti sur nous et nous a donné des droits à votre justice. Je la réclame avec confiance. Vous ne pouvez me rendre un père immolé à la fureur de ses propres tyrans, mais vous pouvez venger sa mémoire d'une inculpation aussi absurde qu'odieuse. » Le fils de Dietrich rappelait que son père était venu spontanément se constituer prisonnier et réclamer des juges, se fiant à l'équité de la Convention et à la loyauté du peuple français. Il demandait donc, avec confiance, la radiation du nom de son père de la liste des émigrés et la rentrée de ses enfants dans ses biens légitimes : « Mes frères et moi, nous resterons attachés à la cause de la Liberté. Le sang d'un père est là qui l'ordonne. »

Les membres du Comité de Législation, Durand de Maillane, David de l'Aube, Vigneron, Pons de Verdun et Rouvet, émirent

(1) Archives Nationales, F7 5195.

un vote favorable au sujet de la pétition qui avait été appuyée par une requête spéciale de Pierre Ochs, chancelier de Bâle, frère de Mme de Dietrich. Les enfants du maire de Strasbourg purent, non sans peine, rassembler les débris d'une fortune qui avait été considérable. Mais ils préféraient à la richesse la satisfaction d'avoir prouvé que jamais leur père n'avait fui pour dérober sa tête au fer de lâches assassins, ni participé à des complots contre la France.

Cette justice était rendue tardivement, il est vrai, mais, pour toute âme éprise de vérité et d'équité, Frédéric de Dietrich est et demeure, comme tant d'autres Français de cette lamentable époque, une victime digne de la plus touchante pitié, car il poussa le courage jusqu'à l'héroïsme et le sentiment du devoir et de l'honneur jusqu'au sublime. Qui donc oublierait cette dernière recommandation de son testament, suffisante à elle seule pour immortaliser sa mémoire : « Que ma patrie jouisse bientôt, à l'abri d'une sage Constitution, de toute la félicité qu'on doit attendre des principes d'égalité, sainement appliqués, et d'une liberté sans licence !... Tels sont les derniers souhaits d'un homme qu'on sacrifie comme traître et rebelle à la France ! »

HENRI WELSCHINGER.

LA BATAILLE

DE

GUISE SAINT-QUENTIN

II [1]

III. — L'ÉVÉNEMENT

(Suite)

La bataille pour Guise, 29 août. — Comme la bataille pour Saint-Quentin, la bataille pour Guise, dans la journée du 29, a eu ses alternatives, mais en sens contraire : âpre et contestée dans la matinée, elle tourne, dans l'après-midi, au succès déclaré.

Nous avons mis les deux forces en présence sur le terrain, le 28 au soir; d'une part, la force allemande composée de la Garde à l'Est et du Xe corps actif à l'Ouest, et, d'autre part, le 10e corps français, le 1er corps, la 51e division de réserve et la 4e division de cavalerie. Nous avons vu l'avantage pris, dès le 28 au soir, par les forces allemandes qui se sont emparées des ponts de Guise et de Flavigny. Nous avons vu, par contre, la précaution prise par le général Lanrezac, qui, soucieux de parer à une attaque possible des forces allemandes sur sa droite, a consolidé la face Nord-Est de l'angle formé, de ce côté, par son armée.

En forçant le débouché de Guise, le 28, et en consolidant leur tête de pont, dans la nuit du 28 au 29, les Allemands avaient,

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre, où se trouvent les deux cartes pour la bataille de Guise Saint-Quentin.

en raison de la nature du terrain, pris une position extrêmement forte. Ce fut, pour l'armée française, une entrave dont nous avons vu les suites dans la bataille pour Saint-Quentin et nous allons les retrouver, maintenant, dans la bataille pour Guise.

Dès l'aube, le général Lanrezac s'est aperçu qu'il n'est plus entièrement maître de ses mouvements : tandis qu'il attaque sur Saint-Quentin, il est attaqué à la fois à Guise, à l'Ouest de Guise et à l'Est de Guise. Son attention est, nécessairement, retenue de ce côté.

Les deux corps allemands qui tentent ainsi de déplacer la croix de l'X sont répartis, à leur arrivée, sur toute la ligne de l'Oise : à droite, le Xe corps (Macquigny-Guise-Flavigny), à gauche, la Garde (de Flavigny à Montceau-sur-Oise, Marly, Étréaupont). Grâce à sa tête de pont de Guise, l'ennemi, prenant l'initiative, attaque de front à partir des premières heures du jour.

Mais, au débouché de la rivière, il se heurte, d'un bout à l'autre du champ de bataille, aux plateaux du Marlois.

Ces plateaux forment une sorte de citadelle, un quadrilatère parfaitement délimité par la nature. L'ensemble du plateau est, en moyenne, à la cote 100-130. Son sol est composé, en général, de la craie mêlée à l'humus, qui forme le riche tapis de culture de ces admirables plaines agricoles. Passé l'Oise, peu d'eaux courantes : des *mares* (Le Mé, Marfontaine); des bois de peu d'importance (bois de Clanlieu, bois de Puisieux, bois de Marfontaine, bois de la Cailleuse), garnissant, par place, la crête centrale; et, surtout, de quelque côté qu'on se tourne, des champs, des champs à perte de vue, des champs fertiles, couverts de récoltes sur pied ou « en moyettes », à cette date du 29 août. En somme, un champ de bataille incomparable : une immense terrasse aux larges horizons, aux vastes ondulations se rejoignant par des plis de terrain où s'abritent les agglomérations rurales : villages, hameaux, *rues*, fermes isolées, se nommant, selon qu'ils occupent les fonds, avoisinent les bois ou couronnent les sommets : la Vallée-aux-Bleds, les Préaux, les Bouleaux, la Désolation, etc.

Nous avons montré la pointe de l'angle que forme l'armée française à l'extrémité de la terrasse vers l'Ouest. Elle est prise

à partie, dès le 28 au soir, par l'attaque allemande sur les ponts : le général commandant la 35e division a cru devoir arrêter son mouvement pour faire face à l'ennemi et le contenir sur la rivière. Cependant, les autres corps français ont continué de défiler sur la rive gauche de l'Oise pour s'avancer vers Saint-Quentin; ils se sont, pour ainsi dire, transmis la consigne de ne pas laisser l'ennemi sortir des fonds d'Oise et accéder à la route de Guise Saint-Quentin, qui suit le pied des plateaux du Marlois.

Les Allemands, d'ailleurs, n'ont pas insisté : ils se sont massés, pendant la nuit, au débouché de Guise, entre Flavigny et Audigny. Les éléments attardés sont accourus de La Capelle, Leschelle et Le Nouvion. Ils étaient en ligne sur la rivière, au pied de l'angle formé par la bataille française, quand le soleil se levait dans le brouillard (de ces brouillards épais de la vallée de l'Oise), le 29 au matin.

La consigne des corps français était : attendre, voir venir, mais rejeter l'ennemi dans la rivière s'il faisait mine de déboucher.

Le général Lanrezac a compris le danger auquel l'expose la manœuvre ennemie : aussi, dès le 28 au soir, il a pris ses dispositions pour être en mesure d'exercer, le cas échéant, une action décisive de ce côté. Il peut disposer d'un corps tout à fait intact, le 1er corps. Changeant l'ordre de marche, il a glissé ce corps entre le 3e et le 10e, de manière qu'il puisse, le cas échéant, frapper à droite ou frapper à gauche; en un mot, il a consolidé encore la forme angulaire qu'il a adoptée en s'inspirant des circonstances et de l'initiative de l'ennemi.

De telle sorte que, dans la nuit du 28 au 29, le 1er corps, doublant le pas, est en train de s'intercaler juste en face du débouché de Guise, sur les pentes des plateaux; l'opération demande quelque temps pour être exécutée; mais, à neuf heures trente, la 1re brigade et un groupe d'artillerie auront atteint Landifay et pris la liaison avec le 3e corps. Les autres éléments arrivent successivement : la 2e brigade et le 2e groupe d'artillerie divisionnaire à hauteur du chemin de Faucouzy sur la grande route transversale de Vervins à Guise; la 2e division, plus en arrière de quatre kilomètres, à Housset.

En un mot, par cette belle manœuvre, Lanrezac pare à tout événement : si une lissure se produisait entre les corps qui

opèrent sur Saint-Quentin et ceux qui restent entre Guise et Vervins, on la comblerait par l'intervention du 1er corps; sinon, le 1er corps renforcerait puissamment l'offensive principale sur Saint-Quentin.

Il convient d'observer, toutefois, qu'en attendant l'entrée en ligne du 1er corps, le 10e corps est seul à la garde de la rivière, en aval de Guise, et il faut bien reconnaître qu'il est en médiocre posture, ayant en face de lui deux corps ennemis, de Guise à Étréaupont; ceux-ci ayant même l'avantage de faire pression sur son angle tactique par son flanc gauche, au débouché de Flavigny.

Pour plus de sécurité, le général Lanrezac a fait tout ce qu'il a pu pour consolider, encore plus, son front de ce côté. Il a calé son 10e corps par deux divisions mises à sa disposition : la 4e division de cavalerie (général Abonneau) et la 51e division de réserve (général Bouttegourd). Les deux divisions opèrent ensemble; elles occupent la région de Vervins; elles pourront, au premier appel, agir sur les éléments allemands qui déboucheraient de l'Oise par Étréaupont.

Combats du 10e corps sur les pentes et la crête du plateau du Marlois. — Tandis que l'ennemi a franchi ou est en train de franchir les ponts de l'Oise de Macquigny à Étréaupont, trois corps de l'armée Lanrezac s'apprêtent à le recevoir ou même à descendre sur lui du haut du quadrilatère marlois.

La bataille s'est engagée, très ardente, dès l'aube du 29. Aux dernières heures de la nuit, la nouvelle de la perte des ponts de Guise et de Flavigny s'étant confirmée, le 10e corps a reçu l'ordre de prendre son point de départ de Puisieux et de s'emparer, à la pointe du jour, du village d'Audigny qui commande les fonds d'Oise. La 20e division est chargée de cette mission; la 19e division la soutiendra au Sud de Colonfay, à cheval sur la route de Sains-Richaumont, tout en gardant les autres ponts de l'Oise à Romery, Montceau, Proisy.

La 38e brigade est en réserve du corps d'armée à Sains-Richaumont.

Cette action va se dérouler sur les pentes ondulées qui, de la crête, descendent vers l'Oise : c'est-à-dire à la fois sur le rebord septentrional des plateaux et dans les villages herbus formant, dans les fonds, comme une sorte de petite Thiérache.

Le 10e corps marche sur Audigny. Le brouillard est intense : on ne voit pas à six mètres devant soi.

Tout à coup, au moment où les avant-gardes entrent dans Audigny, la division est attaquée, sur son flanc droit, par des troupes allemandes qui, venant des ponts de Guise, se sont glissées à la faveur de la brume. Un combat très dur s'engage dans les rues du village. Des masses ennemies accourent de Guise et de Flavigny; elles s'élargissent à leur droite et grimpent jusqu'à la cote 160 (la Désolation); de là, elles dominent l'articulation des deux batailles, celle de l'Ouest par Jonqueuse, celle de l'Est par Clanlieu-Colonfay. L'artillerie du 10e corps, établie à la cote 164 (Est d'Audigny), a ses vues bouchées à cause du brouillard et ne peut pas tirer. Les deux régiments engagés vers Audigny, 47e et 2e, gardent le village et contiennent les troupes ennemies jusqu'à huit heures; mais ils sont obligés de se replier; l'artillerie les suit et le mouvement de repli s'accentue sur Clanlieu. La 40e brigade est donc hors d'état de reprendre Guise et les ponts.

Cependant, la 20e division était attaquée sur le front Puisieux-Colonfay. Après diverses alternatives, la bataille se ramasse au point de croisement des deux routes centrales du plateau, auprès de Sains-Richaumont. Un bataillon du 136e (bataillon Boniteau), dont l'attitude va décider du sort de la journée, s'accroche au terrain vers dix heures, entre Sains et Richaumont et, renforcé par des groupes qui se joignent à lui, il ne se laisse pas entraîner par la retraite de la 38e brigade. Aucun effort de l'ennemi ne peut lui arracher la ligne sur laquelle il s'est établi, un peu en avant de la lisière de Sains.

A notre droite, l'ennemi accomplit un mouvement d'enveloppement : on s'aperçoit alors que des forces importantes ont passé l'Oise par tous les ponts, de Guise à Étréaupont; l'ennemi refoule la 19e division à travers le bois de Marfontaine jusqu'à Chevennes. Il s'est emparé de Voulpaix.

La 38e brigade, soutenant le bataillon Boniteau, s'accroche à la ligne de crêtes en avant de Sains-Richaumont. L'effort de l'ennemi s'épuise contre cette énergique résistance. La bataille paraît se rétablir à ce point central d'où dépendent Clanlieu et Jonqueuse d'une part, la Vallée-aux-Bleds et Vervins d'autre part.

Il est dix heures. La brume s'est dissipée. C'est le moment

où le 1er corps débouche sur le champ de bataille. Sur la cote 122, on voit le général Franchet d'Esperey qui prend en main la direction du combat. Il place lui-même l'artillerie de la 20e division. Cette artillerie tonne sur les colonnes ennemies qui grimpent aux pentes, et les arrête net.

A midi, la situation tend à se transformer. L'ennemi est contenu partout. L'heure de la contre-attaque va sonner...

Mais voici que l'espoir entrevu échappe encore. A droite de la 39e et de la 38e brigade, la 37e combattait sur les pentes qui rejoignent la rivière vers Le Sourd, Wiège-Faty et Marly-Proisy-Malzy. Le 71e et le 48e composent la brigade. Violents combats à la cote 169 qui sépare Le Sourd de Lemé. De ce côté, l'artillerie lourde allemande, qui tire des hauteurs de Wiège-Faty (ferme Martin, au-dessus de la ferme du Sourd), accable ces formations de projectiles. Vers dix heures, le 71e réussit à franchir la crête 169, entre dans Le Sourd et en chasse l'ennemi à la baïonnette. Obligé de l'évacuer, il tient, à midi, en avant de Lemé, se replie dans Lemé, défend le village maison à maison et, finalement, très éprouvé, ayant perdu la majorité de ses officiers, retraite en désordre sur Marle, entraînant dans son mouvement le 48e. Le général Bonnier, commandant la 19e division, est blessé par un éclat d'obus (vers quatorze heures) et évacué.

Le général commandant la 38e brigade prend la direction de la ligne de feu sur la crête. Avec les réserves qu'on lui envoie, il organise solidement, à sa droite, la défense de Lemé, les Bouleaux, Chevennes, autour du carrefour de Sains-Richaumont. L'ennemi qui, venant de Voulpaix, avait esquissé un mouvement d'enveloppement à notre droite, est arrêté, enfin, de ce côté.

La bataille se prolongeait ainsi, plus à droite encore, jusqu'à Vervins. Toute la route transversale au plateau était en feu.

Tandis que le 1er corps se prépare à intervenir au centre, la 4e division de cavalerie et la 51e division de réserve résistent autour de Vervins. De ce côté, c'est-à-dire à son extrême-gauche, l'ennemi a franchi l'Oise ; il débouche d'Étréaupont-Autreppes pour tenter son mouvement tournant par Haution vers la Vallée-aux-Bleds-Voulpaix. Mais la brigade de cuirassiers lui tombe sur le dos vers Voulpaix-Féronval, la brigade

de dragons vers Haution-Féronval, la brigade légère demeurant en réserve à Fontaine-les-Vervins. Vers midi, la 51e division de réserve, qui vient de Tavaux, commence à arriver à Gercy; elle s'engage sur le front Voharies-Gercy et prend en flanc les Allemands qui attaquent le 10e corps, et déjà l'ennemi est refoulé au delà de la crête de Voulpaix et en direction de l'Oise, quand, enfin, se déclenche, sur tout le front de bataille, la contre-attaque générale prévue et préparée par le commandement, exécutée par le général Franchet d'Esperey.

La bataille de Guise est à son tournant.

La contre-offensive française décide de la bataille de Guise. — Il faut rattacher, maintenant, les données générales du combat à cet angle que fait le front français, c'est-à-dire au point précis où la bataille pour Saint-Quentin s'articule à la bataille de Guise.

Il est trois heures de l'après-midi.

Nous avons dit la retraite partielle du 18e corps, 36e division (général Jouannic), sur la route de Guise; nous avons vu ce corps mettant ses deux divisions de droite, 35e division (général Exelmans), et 38e division (général Muteau), en liaison étroite avec le 3e corps pour la défense du cours de l'Oise; nous avons vu le général Hache, au 3e corps, 5e division (général Verrier) et 6e division (général Bloch), après avoir contenu, non sans peine, l'offensive allemande déclenchée de Macquigny sur Bertaignemont, reprendre cette ferme et préparer une attaque générale sur Jonqueuse à trois heures et demie de l'après-midi. Mais, nous avons montré aussi le 1er corps manœuvrant par ordre en arrière des lignes sur les plateaux du Marlois et venant se glisser entre le 3e et le 10e corps, en face de Guise et débouchant sur Puisieux-Clanlieu; il prend la liaison avec le 3e corps à Landifay.

Le général Franchet d'Esperey s'est fait rendre compte de la situation. A quinze heures trente, il adresse, à toutes les forces dont il dispose, l'ordre de prendre l'offensive en encadrant le Xe corps et en liant partie, à droite avec la 4e division de cavalerie et la 51e division de réserve, à gauche avec le 3e corps. Le 10e corps tient toujours le carrefour de Sains-Richaumont. Il a repris du terrain à Lemé. La 4e division de cavalerie et la 51e division de réserve ont arrêté le débordement alle-

mand par la droite (Voulpaix-la-Vallée-aux-Bleds-Féronval).

C'est la minute décisive. L'ennemi est à bout de souffle; nulle part il n'a pu enlever la crête du quadrilatère; ne disposant que de deux corps, le Xe corps, entre Jonqueuse et Colonfay, et la Garde, entre Guise et Étréaupont, sans cavalerie, sans réserves, déjà il est arrêté. Comment supporterait-il une puissante réaction soigneusement préparée et vigoureusement menée avec des troupes fraîches?

A trois heures trente, l'offensive générale se développe depuis Mont-d'Origny jusqu'à Vervins, c'est-à-dire sur toute la ligne transversale du quadrilatère. Le général Hache à gauche, sur Mont-d'Origny-Jonqueuse, comme nous l'avons dit précédemment; puis, mêlées en quelque sorte aux divisions du 10e corps, les divisions et les brigades du 1er corps : près du général Hache, en liaison avec lui, la 4e brigade (général Pétain), marchant sur Bertaignemont et la Râperie, un peu en arrière toutefois; au centre, la force principale du corps, la 1re division, marchant d'abord sur la ferme la Bretagne et Le Hérie, et au delà sur Clanlieu et Audigny; à droite, la 3e brigade partant de Housset et marchant sur Chevennes et Le Sourd. L'artillerie des corps fait feu de toutes ses pièces sur les pentes où se sont arrêtées les troupes allemandes épuisées.

Le 10e corps est resté, presque partout, sur le front de bataille. Le 13e hussards a couvert la gauche du corps d'armée vers Le Hérie-la-Viéville jusqu'à l'arrivée du 1er corps. Entre Housset et Chevennes se trouve la 40e brigade et une grande partie de la 39e brigade avec le 70e régiment; de l'extrémité Est de Sains jusqu'à Voulpaix, la ligne reste formée par sept bataillons dont le bataillon Boniteau, qui n'a pas cédé un pouce de terrain depuis le début de la journée.

L'infanterie s'ébranle d'un seul mouvement, vers dix-sept heures, sur un front de 25 kilomètres. Le général Franchet d'Esperey est à l'Ouest de Le Hérie et il progresse avec la brigade Sauret. Les troupes françaises descendent d'un seul mouvement en demi-cercle, et convergent vers Guise par toutes les pentes du plateau. Elles balaient l'ennemi. Jonqueuse est repris; Bertaignemont est repris; Puisieux, Clanlieu, Colonfay sont repris; Richaumont est repris; l'ennemi est chassé de la crête puis des pentes; il est rejeté dans les fonds d'Oise.

A la tombée de la nuit, l'ennemi battait en retraite, partout, poursuivi par nos éléments les plus avancés jusqu'aux portes de Guise. Sauf un incident, au Mont-d'Origny, bientôt réparé, le succès était général et tous les corps engagés y avaient eu leur part.

Les renseignements recueillis pendant la nuit apprenaient que les corps ennemis repassaient en hâte les ponts de l'Oise. Si la Garde et le Xe corps allemand étaient restés sur la rive gauche, ils étaient infailliblement coincés entre la ligne Est-Ouest formée par les 3e, 1er, 10e corps et la ligne Nord-Sud formée par la 4e division de cavalerie et la 51e division de réserve, qui tombaient sur le flanc gauche de la Garde, à Voulpaix. L'ennemi se dérobait à temps.

Dans le camp français, le premier sourire de la fortune répand une joie universelle : « On est très fatigué, mais on marche de l'avant; on a vu reculer les Prussiens, on a le sentiment de la victoire. On est content! »

Et puis, on compte sur la journée du lendemain!

Journée du 30. — La journée du 29 se résume en deux mots : échec à gauche, succès à droite. On eut, dans la nuit, la confirmation que le corps de la Garde et le Xe corps actif avaient repassé l'Oise; on sut aussi qu'après les terribles efforts de la journée du 29, — passage de l'Oise en avant du plateau du Marlois, alternatives du combat à Jonqueuse, Audigny, Sains-Richaumont, Lemé, Haution, Voulpaix, et, finalement, lutte désespérée contre la magistrale offensive de Franchet d'Esperey, — ces corps étaient dans l'impossibilité de soutenir, à eux seuls, le poids d'une nouvelle lutte.

D'autre part, Bülow ne pouvait leur venir en aide. Sa course folle vers l'Ouest avait dévoré tous ses effectifs disponibles. Au dernier moment, avec une témérité inouïe, il avait dégarni absolument sa gauche. En enlevant le Xe corps de réserve et le corps de cavalerie du général de Richthofen, il avait fermé les yeux sur ce qui pouvait arriver de ce côté. Et il n'avait, d'autre part, aucun soutien à attendre de l'armée von Hausen; car celle-ci était engagée et avait eu à soutenir les rudes combats de La Fosse-à-l'Eau et de Signy-l'Abbaye contre de Langle de Cary et elle était arrêtée à la coupure de l'Aisne.

Si la droite de l'armée française continuait son mouvement

sur Guise, en manœuvrant, à droite, dans la région d'Étréaupont où elle avait pénétré, l'ennemi déjà rejeté sur la rive Nord était pris par ses communications, coupé sur ses derrières et menacé d'un désastre.

Mais, à gauche, du côté de Saint-Quentin-la Fère, la situation était toute différente. Non seulement l'armée britannique n'avait pu prendre part à la bataille du 29, mais elle s'était retirée, abandonnant la région de la Fère, et elle avait décidé de se retirer plus loin encore, derrière l'Aisne, jusqu'à Soissons.

Ainsi la poche non seulement s'était créée, mais s'approfondissait d'heure en heure. Quant à la fissure entre les deux armées allemandes, elle était comblée. Si Bülow avait beaucoup perdu en dégarnissant sa gauche, il avait beaucoup gagné en renforçant sa droite. La cavalerie de Richthofen avait pris part à la bataille sur la route de la Fère et envoyait déjà une avant-garde sur la route de Saint-Gobain ; le Xe corps de réserve, malgré sa course formidable, se mettait, lui aussi, en mouvement et marchait sur la Fère, par Montescourt. En plus, von Klück, appelé à l'aide, envoyait à Bülow tout ce dont il pouvait disposer.

Tout cela n'était pas sans risque pour le général aventureux. Car ses troupes n'en pouvaient plus : à ce sujet, tous les témoignages concordent ; d'autre part, en se développant sur la route de la Fère, elles présentaient le flanc à l'armée Lanrezac. Celle-ci, toujours à l'abri derrière l'Oise à Renansart-Surfontaine, pouvait, par un « à gauche » vigoureux, les surprendre en pleine marche et leur faire payer cher leur avancée vers la Fère. La demi-brigade Mangin, arrivée par chemin de fer, était à Versigny, prête à se jeter en travers, tandis que les divisions de réserve déboucheraient de Renansart, et tomberaient sur le flanc de l'ennemi, en direction de la Fère.

Les chances étaient donc pour le moins égales et il paraît juste de dire que, tactiquement, elles penchaient en faveur de l'armée française, si elle poursuivait son succès le lendemain.

Joffre ordonne la retraite. — Mais d'autres considérations étaient à peser. Tout d'abord, le principal résultat qu'on se proposait était atteint : l'armée britannique était sauvée ; si la poche s'était produite, et si elle allait se creuser encore davan-

tage, du moins le front n'était pas rompu : French restait en ligne.

Considérons, d'autre part, la situation de l'armée Lanrezac à l'égard de ses deux voisines, l'armée Maunoury et l'armée de Langle de Cary. Maunoury avait bravement attaqué von Klück avec une armée en voie de se constituer. Von Klück avait été arrêté ; le combat de Proyart lui avait fait subir de lourdes pertes ; mais ces résultats n'étaient pas décisifs, et ne pouvaient pas l'être : l'armée Maunoury, n'étant pas encore au complet, n'avait pu donner à fond. Elle avait manifesté sa présence ; cela suffisait : il n'y avait pas lieu d'insister.

Du côté de l'armée de Langle de Cary, les batailles de la Meuse et de Signy-l'Abbaye avaient fortement entamé l'équilibre des armées d'invasion. Le duc de Wurtemberg et von Hausen étaient rejetés sur l'Est et se séparaient, de plus en plus, de l'armée von Bülow. Mais, de ce côté non plus, la poire n'était pas mûre. L'armée Foch était à peine créée, son action ne pouvait pas se manifester avant quelques jours. Verdun était sauvé : c'était le principal. Il fallait savoir prendre du champ, à l'abri de la forteresse. Donc, de Langle de Cary et Sarrail devaient reculer encore. Et, par cette retraite, Lanrezac allait se trouver découvert.

Sur son propre front, la situation était confuse : dans l'ensemble, le soldat était fatigué par les longues marches et une dure bataille. Certains corps, notamment le 18e, le Groupe des divisions de réserve, le 10e corps avaient beaucoup souffert. Certes, la joie du succès s'était répandue comme une traînée de poudre, d'un bout à l'autre de l'armée, dans la nuit du 29 au 30. L'ennemi avait fui... Malgré tout, il fallait tenir compte du trouble que des combats complexes avaient produit dans l'ordre des corps et des unités, de l'apparition des troupes allemandes sur les lignes de la Fère, des pertes subies, de la surprise causée par la disparition soudaine et complète de l'armée britannique.

L'armée Lanrezac restait en flèche ; à sa droite et à sa gauche, elle était découverte. Malgré la merveilleuse position tactique qu'elle occupait sur les plateaux du Marlois, avec la tête de pont de Guise reconquise et le mouvement possible sur les derrières de l'armée Bulow entre Guise et Étréaupont, fallait-il la maintenir à tout prix sur cette ligne avancée pour

la lancer à la recherche de résultats incertains quand, sur tout le reste du front, les armées française et alliée reprenaient l'exécution de l'Instruction générale du 25 août, c'est-à-dire le repli jusqu'à l'Aisne, et, s'il était nécessaire, jusqu'à la Marne?

A cette question il n'y avait pas deux réponses : le bon sens, la sagesse imposaient la plus pénible, la plus douloureuse. Le général Joffre a dit, qu'en donnant l'ordre d'arracher la 5e armée à la victoire de Guise, il avait éprouvé un des déchirements les plus profonds de sa carrière militaire. Et cela se comprend. Mais son opinion était conforme à celle du vainqueur de la journée de Guise, le général Lanrezac. Celui-ci sentait le danger : « La situation de la 5e armée devient plus périlleuse de minute en minute. Si elle reste, le 30 août, dans la région Vervins-Guise-Ribemont, découverte qu'elle est à gauche par suite du recul précipité des Anglais et à droite par le départ de la 4e armée, dont elle est séparée par un trou de 30 kilomètres surveillé seulement par quelques escadrons, elle devra faire face à l'Ouest, au Nord et à l'Est. »

Et puis, chacun sent son mal, et on n'avait pas encore connaissance, dans le camp français, et on ne pouvait pas avoir connaissance du mal fait à l'ennemi.

La retraite fut donc décidée. La situation tactique la conseillait, la conception stratégique l'imposait. L'heure de l'offensive générale n'était pas sonnée. La résolution en était prise au Grand Quartier Général et les ordres dictés par le général Joffre, dès la nuit du 29 au 30. Le général Lanrezac fut confirmé dans ces dispositions par un message du 30 août au matin.

Le laps de temps nécessaire pour transmettre les ordres et passer à leur exécution permit de donner une certaine suite aux succès de la veille et de se rendre compte du trouble profond qui en était résulté dans le camp ennemi.

La bataille du 30, jusqu'à la retraite. — Les ordres étant, jusqu'à huit heures du matin, les mêmes que ceux de la veille (c'est-à-dire d'attaquer face à l'Ouest), les combats reprennent dès la première heure.

Suivons-les, de droite à gauche, sur le front français.

A la 51e division de réserve et à la 4e division de cavalerie, qui opèrent en décrochement sur Étréaupont-Guise, le succès est complet. Et ce succès est gros de conséquences, car c'est de

ce côté que l'armée Bülow est menacée sur ses communications.

L'attaque étant reprise au petit jour sous la protection de l'artillerie, la 51e division de réserve a progressé dans le brouillard, sans trouver de résistance : à gauche de Laigny, elle gagne la croupe 190 ; les premiers éléments d'infanterie, appuyés par toute l'artillerie divisionnaire installée sur la croupe entre Fontaine-lès-Vervins et Saint-Pierre, engagent une lutte violente contre deux régiments de la Garde qui se font hacher dans les rues de Voulpaix.

La 4e division de cavalerie attaque sur Haution par le Sud-Est; elle a laissé ses cyclistes et sa brigade légère sur l'Oise vers Autreppes-Étréaupont.

A dix heures, le succès s'affirme sur toute la ligne. L'ennemi repasse l'Oise sous le feu des batteries de 75 qui se portent en avant et lui infligent des pertes terribles. Les cyclistes et la cavalerie ont atteint la rivière sur les talons de l'ennemi... Mais, à ce moment (dix heures), l'ordre arrive d'arrêter le combat et de prendre les dispositions pour couvrir le flanc droit de l'armée pendant la retraite.

Au 1er corps et au 10e corps qui, ainsi que nous l'avons montré, opéraient ensemble au débouché des plateaux du Marlois, droit sur Guise et la boucle de Guise, la situation apparaît également favorable. L'ennemi n'a plus laissé, sur la rive gauche de la rivière, que des cavaliers pied à terre et très peu d'infanterie. Il ne tire plus qu'avec ses obusiers. Pendant la nuit, une fausse manœuvre, qui s'était produite sur Clanlieu, avait été vite réparée et, dès les premières heures du jour, le 1er corps et le 10e corps à sa droite reprennent l'offensive. Le déploiement se fait sur Le Sourd, Lemé, en avant de Sains-Richaumont, et l'on prépare l'attaque des ponts de Flavigny et Guise, lorsque l'ordre de rompre le combat est reçu par les corps, à huit heures trente.

Le général Franchet d'Esperey contient l'ennemi sans peine. C'est les larmes aux yeux qu'il abandonne les plateaux du Marlois, ou plutôt, il ne peut s'y arracher; car il maintient son quartier général à Crécy-sur-Serre. Le général Deligny (1re division) ne voit aucun inconvénient à rester plus près encore de l'ennemi, et, pour la nuit du 30 au 31, il établit son quartier général, en pleine terrasse du Marlois, à Montceau-

le-Neuf. Le 10e corps (général Defforges) reste dans la région de Marle.

Le 3e corps (général Hache), qui a pris part à l'offensive du 29 au soir, forme la pointe de la 3e armée, la pierre d'angle de tout l'édifice. Déjà, on sent plus directement, ici, le contre-coup de ce qui s'est passé sur Saint-Quentin. Cependant le général Hache, ayant réoccupé le Signal d'Origny, a pris, lui aussi, ses dispositions pour attaquer sur Noyal et Hauteville (c'est-à-dire sur la rive droite de l'Oise, en face des sources de la Somme) dès trois heures du matin. Un brouillard intense retarde quelque peu l'entrée en ligne de l'infanterie, quand l'ordre de l'armée, prescrivant le repli, arrive au 3e corps.

Mais ce corps a été obligé d'avoir, en même temps, l'œil à gauche : car le 18e corps et les divisions de réserve sont attaqués sur l'Oise vers Séry-lès-Mézières et ne se dégagent pas facilement. A la fin de la journée du 30, le 3e corps, et notamment la 37e division (général Comby), qui protège la retraite, tombe sur l'ennemi à Surfontaine et Villers-le-Sec et assure, de ce côté, le bon ordre de la retraite. Le 30 au soir, tout le corps était ramené derrière la Serre.

Le 18e corps, malgré les épreuves du 29, était reposé et prêt à reprendre la lutte dès le matin du 30. S'il avait renoncé à l'offensive sur Saint-Quentin et sur la route de Guise, il n'avait pas abandonné la ligne de l'Oise et, selon les ordres reçus pendant la nuit, il gardait la rivière (en s'appuyant, à gauche, sur le Groupe des divisions de réserve) de la Fère à Origny. A sept heures trente, il reçoit les nouvelles instructions ordonnant le repli sur la Serre. La matinée est calme jusqu'à midi, et la ligne de l'Oise est toujours tenue. C'est seulement quand l'ordre de la retraite est en voie d'exécution que les corps allemands, après une violente préparation d'artillerie lourde, commencent à passer l'Oise. La 38e division d'infanterie (troupes d'Afrique, général Muteau), aidée, comme nous l'avons dit, par une manœuvre du 3e corps, tombe sur l'ennemi et, par une superbe attaque du 1er tirailleurs, assure la retraite sur la ligne Villers-le-Sec, Pleine-Selve. Tout le corps d'armée reste sur les plateaux du Marlois, de Renansart à Nouvion-Catillon. Tard dans la nuit et selon des ordres renouvelés, le corps prend ses dispositions pour se replier derrière la Serre.

Quant au Groupe des divisions de réserve, il s'est main-

tenu sur le cours de l'Oise, à la gauche du 18e corps, sans aucune difficulté, pendant toute la nuit. Seulement, par le développement de la journée du 29, son action s'est reportée plus à gauche, en aval de la rivière, par Vendeuil et la Fère. Il a reçu le renfort du 148e que lui a amené le général Mangin. Mangin est à la Fère. Le Groupe reçoit l'ordre de se garder sur cette ligne *coûte que coûte* jusqu'à ce que les autres corps aient évacué les plateaux du Marlois et que le 18e corps, notamment, soit venu le remplacer à Renansart. Ces ordres sont exécutés ponctuellement. Le Groupe a laissé des arrière-gardes à Hamégicourt et, de concert avec le 18e corps, protège les ponts et refoule une première tentative ennemie, jusqu'à ce que la retraite soit assurée. L'ennemi ne passera pas les ponts avant dix-huit heures. Le Groupe « se décroche » seulement à onze heures et demie sans aucune hâte, et il arrive à Saint-Gobain à partir de trois heures et demie.

Toutes les dispositions sont prises pour garder la ligne de la Fère-Saint-Gobain. La 53e division de réserve reçoit des ordres à cet effet. Le général Perruchon établit son quartier général à Andelain et, de là, domine toutes les avancées du massif de Saint-Gobain. Le 148e (général Mangin) tient les ponts de la Fère, Condren et Chauny.

Bülow arrive avec toutes ses forces à l'entrée de la poche ; mais il la trouve encore gardée.

IV. — CONCLUSION

Les historiens allemands de la guerre parlent toujours de la bataille de Saint-Quentin, jamais de la bataille de Guise. Et cela s'explique par le simple exposé des faits. Le haut commandement en était encore à cette période de la guerre où le public et le public universel ne devaient apprendre rien autre chose que des victoires éclatantes. Les faits contraires à ce système, — qui fut encore appliqué, comme on sait, à la bataille de la Marne, — étaient nuls et non avenus. Bülow s'en tint à une affirmation : l'armée française était battue et cédait le terrain. Fût-ce volontairement, fût-ce par l'effet d'une manœuvre, peu importait. En ces temps là, l'avance des lignes et l'occupation des territoires servaient de critérium à la guerre.

Le communiqué allemand du 31 août, sous la rubrique :

Toutes les armées allemandes victorieuses en France, s'exprime en ces termes : « L'armée du général von Bülow a battu complètement, près de Saint-Quentin, une armée française, supérieure en nombre. » — C'est tout. Rien que des victoires et des victoires *complètes!*

La presse allemande interprète ces lignes avec sa jactance ordinaire. Un des tracts les plus répandus en Allemagne, l'*Étreinte* de Fendrich, résumait toute la campagne en ces termes simples :

Le général French, qui avait établi son Quartier Général à Saint-Quentin, vit les Allemands approcher par une tout autre direction que celle où il les attendait (c'est la théorie, mais déjà un peu voilée, du mouvement tournant). Dans les sanglants combats entre Péronne et Vervins, à l'Ouest et à l'Est de Saint-Quentin, l'infanterie anglaise fit connaissance avec la fureur allemande... Parmi toutes les nouvelles de victoires, aucune n'a causé plus de joie en Allemagne que l'accueil préparé par nos soldats aux souverains de l'île orgueilleuse. Et quand, trois jours après, l'armée de Bülow redoublait à Saint-Quentin, sur les Français, ce que Klück avait commencé sur les Anglais, les cris de joie retentirent dans les rues des villes allemandes...

Le colonel Feyler dit, à ce propos, dans son chapitre sur la *Manœuvre morale :* « Après la lecture de ces textes, on peut se rendre compte de l'état d'esprit qui doit régner dans l'Empire : ils témoignent d'une telle assurance, ils sont remplis de tant de détails ingénieux, de façon à faire impression, que la victoire finale ne peut faire doute pour personne. Mieux que cela, elle est acquise. Relisez, par exemple, la brève description de la poursuite dans la première dépêche du 4 septembre : « Nous « ne connaissons que lentement la valeur du butin des armées. « Les troupes dans leur marche en avant si rapide ne peuvent « s'en préoccuper beaucoup... » Il y en a trop, de ce butin. Le général de Bülow n'a-t-il pas, à lui seul, enlevé 643 voitures de guerre, canons et mitrailleuses? Et le compte n'est pas complet; il date du 31 août. Les troupes des étapes le compléteront peu à peu (1)... »

Ces communiqués sont bons à rapprocher des exposés qui, après quatre ans, sont encore ceux du grand État-major alle-

(1) *Avant-propos stratégiques*, p. 33.

mand. Le mensonge est la règle, dans la victoire comme dans la défaite.

Il fallut déchanter pourtant quand on eut une connaissance plus exacte des faits. A l'heure actuelle, personne, même en Allemagne, ne compte plus la bataille de Guise Saint-Quentin comme une victoire indiscutée.

Stegemann, dans son récit, d'ailleurs incomplet, porte sur elle un jugement modéré. « La bataille avait duré deux jours, dit-il, avant que les Français, presque victorieux à droite, mais tournés à gauche, abandonnassent le combat et tentassent leur retraite par les routes conduisant au delà de l'Aisne... » A cette appréciation il manque cependant deux choses capitales : une vue précise sur l'effet produit dans le camp allemand, et, ce qui est plus important encore, l'indication des conséquences stratégiques qui, dès lors, pesèrent sur le développement de toute la campagne.

Le Xe corps et le corps de la Garde, déjà si éprouvés à Charleroi, s'arrachèrent à demi détruits à la bataille de Guise. Nous invoquerons, sur ce point, deux témoignages d'origine allemande. Un lieutenant du 26e d'artillerie, qui appartient au Xe corps, dit un peu plus tard :

Le Xe corps est constamment sur la brèche depuis le début de la campagne. Presque tous nos chevaux sont tués ; nous nous battons tous les jours, de 5 heures du matin à 8 heures du soir, sans interruption.

Et un autre officier, appartenant à la Garde, dira à son tour :

Mon régiment est parti avec soixante officiers ; il n'en compte plus que cinq. Plus de deux mille soldats sont hors de combat. Mon régiment n'est plus qu'un débris. Nous traversons des épreuves terribles.

Tels sont les effets de ces combats en coup de boutoir que Joffre avait conçus comme devant accompagner et soutenir sa retraite.

Non seulement les pertes allemandes sont lourdes, mais l'effet moral est profond : le haut commandement avait promis au soldat la victoire en coup de vent, une manœuvre à tire-d'aile enlevant les armées jusqu'à Paris. Et c'était la lutte ardente, pied à pied, acharnée; c'étaient, après des marches

effroyables, à chaque tournant de route, à chaque passage de rivière, de redoutables rencontres avec l'ennemi. Toutes les privations, ni arrêt, ni sommeil et toujours cet affreux 75!

Malgré les soûleries ignobles et la détente du meurtre et du pillage, une immense lassitude, une horreur, un dégoût commencent à se propager dans les lignes; de cela tous les carnets, écrits à partir de cette date, portent témoignage : cette formidable manœuvre du « mouvement tournant, » entreprise avec une telle méconnaissance de la limite des forces humaines et de la valeur de l'adversaire, est en train d'échouer, on le sent : du haut en bas de l'échelle, l'assurance tombe, l'inquiétude naît dans les cœurs et commence à apparaître sur les visages...

Et ce sont ces corps, à peine relevés de la bataille de Guise, que l'implacable volonté du haut commandant allemand allait livrer pantelants aux coups de Franchet d'Esperey et de Foch, à la bataille de la Marne!

Quant aux conséquences stratégiques, elles se développent conformément aux ordres donnés par le général Joffre et à l'Instruction générale du 25 août : l'armée anglaise sauvée, la ligne de front maintenue dans le camp français, et, par contre, la séparation s'accentuant entre l'armée von Hausen et l'armée von Bülow, séparation qui deviendra bientôt, pour l'armée allemande, l'une des causes marquantes de sa défaite sur la Marne.

Mais une autre conséquence, résultant de l'étude des faits ultérieurs et qui, jusqu'ici, n'a pas été mise en lumière, justifierait, à elle seule, la décision qu'avait prise Joffre de livrer la bataille de Somme-et-Oise.

Il est possible d'établir, maintenant, que cette bataille, la bataille de Saint-Quentin-Guise-Proyart, eut pour effet de contraindre le général von Klück d'arrêter son mouvement vers l'Ouest et de renoncer à la marche sur Paris, et cela *à partir du 31 août-1er septembre.*

Ce brusque changement dans la direction des corps de l'armée von Klück, constaté par les avions français, ne fut connu de l'armée de Paris que le 3 septembre : on sait avec quelle émotion et quelle joyeuse surprise Gallieni le signala à Joffre. Tout le monde sait aussi que cette concentration de l'armée von Klück vers l'armée Bülow et vers l'Est décida de

la manœuvre de Maunoury sur l'Ourcq et de l'offensive générale sur la Marne.

Mais, il ne semble pas que l'on ait été à même de dégager les raisons qui avaient déterminé von Klück à prendre subitement un tel parti.

Les publications allemandes, jalouses de ménager l'autorité intellectuelle du grand État-major, n'ont jamais donné aucune explication sur les motifs de ce fameux mouvement. On se contente d'en relever le caractère de soudaineté, avec une tendance manifeste à reculer sa date. La brochure écrite en vue de défendre l'État-major allemand, *Les Batailles de la Marne*, n'apporte aucune explication, aucune lumière : « Quand tout à coup, — c'était le 4 septembre, — la 1re armée allemande fit un crochet vers le Sud, laissant Paris à sa droite... » Rien de plus. On laisse entendre que c'est une de ces illuminations du génie que la grâce de Dieu accorde à l'infaillible État-major.

La vérité se dégage, maintenant, avec une rigueur mathématique, du rapprochement des dates et des faits.

Ce fameux crochet de l'armée von Klück, qui dégage Paris et qui l'expose elle-même si dangereusement à la manœuvre que Joffre a préparée, trouve son indiscutable origine dans la bataille de Guise.

Von Klück, nous l'avons dit, était lancé vers l'Ouest. Avec un parfait mépris de son adversaire, il marchait à droite, toujours à droite : et il s'allongeait ainsi, très loin en avant de Bülow, jusqu'à compromettre la solidité de la liaison entre les deux armées. Tout à coup, von Klück rencontre sur sa route, non plus des divisions territoriales, mais des corps de l'armée active : ceux-ci livrent, aux approches de Péronne, le combat de Proyart où ses régiments surpris sont sérieusement éprouvés. Et, le même jour, Bülow, sur sa gauche, crie : « Au secours! »

Sur les faits eux-mêmes et sur l'impression produite dans l'armée von Klück, les témoignages allemands sont formels : Henri Heubner, capitaine de réserve, professeur à Wernigerode et qui appartient au IIIe corps, raconte que, le 30, il se battait à Ablaincourt, dans la région de Péronne, lorsque, vers quatre heures de l'après-midi, le feu des canons est arrêté : or, l'officier, très attentif à tout ce qui se passe, écrit sur son carnet : « *On nous apporte la nouvelle que l'armée von Bülow est engagée*

dans un dur combat et a besoin de notre aide. NOTRE PREMIÈRE ARMÉE DOIT ALLER A SON SECOURS. *C'est pourquoi nous fîmes soudain* UN ANGLE AIGU, *fléchissant ainsi* VERS L'EST *pour atteindre en marches forcées nos frères opprimés. Quand nous fûmes, vers sept heures, dans la petite ville de R...* (sans doute Roye) *pour y coucher, nous apprîmes que la 2e armée avait, dans l'intervalle et par ses propres forces, remporté la grande victoire de Saint-Quentin... Le lendemain, 31 août, nous reprîmes notre marche, mais cette fois* DIRECTION SUD-EST, *tandis que, jusqu'alors, nous marchions* SUR LE SUD-OUEST, *vers Noyon; le lendemain, nous franchissions l'Aisne à Vic-sur-Aisne.* »

Peut-on établir plus nettement la relation de cause à effet?

Et ce n'est pas ici un témoignage isolé. Ce qui se passe au IIIe corps, c'est-à-dire au centre de l'armée von Klück, se répercute dans tous les autres corps : le IVe corps a été transporté avec une rapidité extrême à la gauche de l'armée ; partant du Cateau, il a gagné Péronne avec une direction franchement Ouest; de là, par un bond prodigieux, il est arrivé, le 29, à Margny-sur-Matz. Or, un carnet de route de ce corps (1) nous apprend qu'à cette date du 29, il a soudainement abandonné la direction Ouest et s'est mis en marche vers Noyon *en repassant par Roye.* Voilà le « tête à queue » bien marqué.

Plus à gauche, se trouve le IIe corps. Il s'est porté à l'Ouest jusqu'à frôler Amiens, à Villers-Bretonneux, lorsque subitement il a obliqué vers le Sud par l'Ouest de Moreuil et de Montdidier, comme s'il voulait gagner Paris; il est arrivé à Maignelay et Montigny ; et le voilà rappelé en toute hâte VERS L'EST, à la hauteur de Chevrières, *le 1er septembre.*

Nous avons vu enfin que le IXe corps est détourné également de sa route, qu'il doit rétrograder de la direction de Péronne où il est engagé, et qu'il est rattaché, en partie du moins, à l'armée Bülow pour prendre, avec celle-ci, la direction de la Fère, Laon, Soissons.

Donc, tous les témoignages et tous les faits concordent : c'est le 29, le 30, le 31 août et le 1er septembre, c'est-à-dire aux premières nouvelles de la bataille de Guise, selon la distance où se trouvent les corps et selon la rapidité d'exécution, que le changement de direction se produit, et que von Klück aban-

(1) Extrait d'un carnet de route *d'un officier d'état-major de von Klück*, publié dans le *Petit Journal* du 7 septembre 1914.

donne ce fameux projet de mouvement tournant, cette marche enveloppante sur Paris à laquelle le haut État-major général avait tant sacrifié.

Les raisons qui déterminent von Moltke et von Klück sont là patentes : von Klück est attaqué sur la Somme par Maunoury le 29, von Bülow est attaqué sur l'Oise par Lanrezac le 29 et est battu à Guise. Le Grand Quartier général allemand qui, d'ordinaire, conçoit tôt et comprend tard, a compris, enfin, la témérité de sa *conception géniale*. Le doute naît dans les esprits.

Déborder l'armée française par sa gauche et l'envelopper, c'est une tentative plus que téméraire avec les effectifs dont on dispose; mais, prétendre la bousculer sur Paris et l'acculer ainsi à un Metz ou à un Sedan, c'est une entreprise tout à fait folle.

Nous avons, maintenant, sur ce point, les aveux les plus nets de l'État-major allemand : il n'a pas craint de les rendre publics, au moment où il méditait la nouvelle offensive sur Paris, l'offensive de 1918, calquée sur la première, mais avec des effectifs considérablement augmentés. C'était encore l'enveloppement par Montdidier et la route d'Amiens-Paris; c'était encore la pointe sur Compiègne et Villers-Cotterets; c'était encore la « Manœuvre de Fismes, » mais élargie jusqu'à envelopper Reims.

Comme, cette fois, on était sûr de soi et qu'on voulait donner confiance à l'opinion, fatiguée malgré tout par la prolongation de la guerre, on fit publier une brochure, due au sous-chef d'État-major Freytag-Loringhoven, contenant, tout ensemble, le blâme du passé et l'assurance du succès pour l'avenir : « ... Puisqu'on faisait la guerre de masses (*Massenkrieg*), dit cet auteur, il fallait la supériorité du nombre, et *c'est ce qui manqua à l'exécution du plan allemand*. Le comte de Schlieffen avait reconnu, d'avance, que cela serait absolument nécessaire. C'est à ses efforts constants pour préparer l'État-major à la « guerre de masses » qu'il faut attribuer une grande partie de nos succès. Son successeur, le colonel-général de Moltke, s'est tenu fermement à la pensée du maître... *Mais l'offensive allemande de septembre 1914, pour l'écrasement de l'ennemi*, N'A PAS ÉTÉ ASSEZ FORTE... Il eût fallu, pour que l'offensive réussît à la Marne, *une autre armée qui aurait suivi*, échelonnée derrière l'aile droite. Ce genre d'opération exige des masses indéfiniment renouvelées... »

Telle est donc la critique, la critique avouée et presque offi-

cielle de la première grande manœuvre à la Schlieffen, de la manœuvre conçue et tentée par le premier grand État-major allemand.

Von Klück, qui s'était consacré avec une ardeur inouïe, une ardeur de cavalier, à son exécution, comprit, sans doute, dès le lendemain de la bataille de Guise, qu'il n'avait pas les moyens de l'exécuter dans toute son ampleur. Il paraît avoir eu aussitôt l'idée de la resserrer, de la raccourcir pour la rendre plus forte. Tandis que le grand État-major l'avertissait de la densité croissante des troupes qui manœuvraient devant lui, tandis qu'il constatait lui-même l'apparition de l'armée Maunoury, se sentant ébranlé, il chercha un rétablissement, précisément dans son instinct de cavalier.

Au mouvement tournant à large envergure, il conçut le dessein d'en substituer un autre, en s'engouffrant dans le vide créé par la retraite de l'armée britannique; il se prépara, sans doute, à renouveler vers Meaux la tentative de Cambrai.

Devant une telle résolution, que pensait le grand État-major?... Renvoyant l'exposé complet du problème à l'étude qui sera consacrée à « la manœuvre de la Marne, » rappelons seulement aujourd'hui, d'après les faits patents et rendus publics, que la discorde se glissa entre les chefs allemands ébranlés par la vigoureuse résolution de Joffre.

Discorde, désarroi, hésitation, témérité, c'est indiscutablement l'état d'esprit qui règne, à partir de la bataille de Guise, dans le grand État-major allemand. Et c'est dans ces dispositions qu'il doit prendre les grandes résolutions! — N'oublions pas, brochant sur le tout, la fatuité impressionnable de l'empereur Guillaume. Il avait cru à « sa » manœuvre, et « sa » manœuvre s'effondrait. Lui, le chef infaillible, il avait donc mal calculé! Tandis que l'armée et le peuple croyaient encore, dur comme fer, qu'on n'avait plus qu'à avancer pour « cueillir » Paris, le plus énergique de ses généraux « évitait » Paris... Il faut donc le reconnaître : les généraux français savent la guerre, Joffre manœuvre.

Avant Guise, on pouvait douter encore; après Guise, aucun doute possible : le général français, ayant en main une armée de deux millions d'hommes, qui a montré au Grand-Couronné, sur la Meuse, à Guise Saint-Quentin, ce dont elle est capable, Joffre ne se laissera pas faire.

On dirait que l'État-major allemand a, comme d'instinct, l'idée d'avertir le public de ces lumières soudaines qui se lèvent en lui. Dans le communiqué du 3 septembre, tout en montrant la cavalerie de von Kluck « devant Paris, » il énumère les armées françaises qui lui barrent la route; elles sont toujours « rejetées vers le Sud, » c'est entendu : mais elles existent et elles résistent.

Le doute commence donc à naître dans ces esprits téméraires.

Chez le soldat, ce n'est plus seulement le doute, c'est l'inquiétude, c'est la désillusion. Les carnets de route en témoignent avec une unanimité frappante. On avait promis au soldat la prise de Paris et la capture de l'armée Joffre, le tout d'un seul et même coup de filet. Il n'a pas besoin de lire les communiqués, lui, pour savoir ce qui se passe : il sait, parce qu'il l'apprend à son dam, que le soldat français « se bat magnifiquement; » il sait que des fatigues inouïes lui sont imposées, que les effectifs des régiments fondent à vue d'œil. Et ce qu'il apprend enfin, rien que par les ordres qui lui sont donnés, c'est qu'on ne marche plus sur Paris : en un mot, que le *nach Paris* fait faillite. Donc, ces promesses, ces triomphes prochains, cette victoire facile et prompte, tout cela n'était que bluff et mensonge. Chefs et soldats, au même moment, — car ce sont de ces étranges télépathies de la guerre, — sentent que quelque chose est changé ! Il ne s'agit plus de Paris : il s'agit, maintenant, du sort de la guerre !

Et peut-être même est-il trop tard.

Joffre s'est libéré de l'étreinte ennemie. Il reprend, avec sang-froid, avec calme, l'exécution de sa conception stratégique; il accomplit, en pleine maîtrise de lui-même, sa savante et redoutable retraite.

Il cède, mais c'est pour attaquer. De la Marne, il couvre Paris. Von Klück vient vers lui. Tant mieux. A partir de ce moment, en effet, l'ennemi ne poursuit plus Joffre, *il le suit*...

Il le suivra jusqu'à l'Ourcq, jusqu'à la Marne. Car, tels sont les avantages de l'initiative.

GABRIEL HANOTAUX.

FRANÇOIS BULOZ

ET

SES AMIS

VII[1]

PROSPER MÉRIMÉE. — VICTOR COUSIN HENRI HEINE

Rue des Beaux-Arts, au-dessus de la *Revue* et de l'appartement du directeur, habitaient, de 1844 à 1846, Mérimée et sa mère. Les visites de Mme Buloz à Mme Mérimée étaient fréquentes, la jeune femme venait en voisine, accompagnée de sa fille, et les deux dames parlaient de « Prosper. »

Quoiqu'il eût à cette époque quarante-trois ans, Mérimée était demeuré le même Mérimée que Delécluze recevait naguère, dans sa petite chambre du cinquième étage, avec Viollet-le-Duc, Ampère et Duvergier de Hauranne : « Mérimée avait les traits fortement caractérisés ; son regard, furtif et pénétrant, attirait d'autant plus l'attention que le jeune écrivain, au lieu d'avoir le laisser aller et cette hilarité confiante propres à son âge, aussi sobre de mouvements que de paroles, ne laissait guère pénétrer sa pensée que par l'expression fréquemment ironique de son regard et de ses lèvres. » « Prosper Mérimée, disait plus simplement ma mère, avait absolument les traits de la statue de César, aux pieds de laquelle nous jouions aux Tuileries, lorsque nous étions enfants. » Cette statue, adossée aux

(1) Voyez la *Revue* des 15 février, 15 avril, 15 mai, 15 juin, 1er juillet, 1er août.

vieux marronniers, est toujours debout, en face des parterres à la française, dans les jardins du Roi.

« C'était, a écrit M. Filon, le meilleur forban du monde qui vivait, jeune, quatre existences à la fois. Après le spectacle ou le bal, il rentrait chez lui, disait bonsoir à sa mère, entrait dans son cabinet où sa lampe était allumée, caressait ses chats et corrigeait ses épreuves. (Le secrétaire de M. d'Argout, le viveur, le mondain, et l'homme de lettres..., voilà les quatre existences.) Et il trouvait encore le temps d'écrire à des petites filles inconnues, et d'aller boire de l'orangeade au sommet des tours Notre-Dame. »

Du jeune Mérimée dont parle ici A. Filon, du Prosper ami de Jacquemont et de Stapfer, secrétaire du comte d'Argout, je possède une longue lettre, adressée à ce dernier, et datée de Londres, 1832. Comme cette charmante lettre est écrite avec la plume qui écrivit à l'Inconnue, je la donne ici.

» Londres, 14 décembre 1832.

« Monsieur le Comte,

« Je vous remercie beaucoup de l'aimable et bon souvenir que vous me donnez dans votre lettre du 31. Elle m'a été remise hier, au moment où je sortais de chez le prince de Talleyrand, où j'avais dîné. L'introduction était déjà faite, mais votre lettre me procurera le plaisir de voir plus souvent et d'étudier un homme vraiment extraordinaire. J'ai trouvé le Prince hier au-dessus de sa réputation. Je ne puis assez admirer le sens profond de tout ce qu'il dit, la simplicité et le *comme il faut* de ses manières. C'est la perfection d'un aristocrate. Les Anglais, qui ont de grandes prétentions à l'élégance et au bon ton, n'approchent pas de lui. Partout où il va, il se crée une cour et il fait la loi. Il n'y a rien de plus amusant que de voir auprès de lui les membres les plus influents de la Chambre des Lords, obséquieux, et presque serviles. Le Prince a pourtant une drôle d'habitude. Après son dîner, au lieu de se rincer la bouche, comme il est d'usage à Londres et à Paris, c'est le nez qu'il se rince, et voici de quelle manière. On lui met sous le menton une espèce de serviette en toile cirée, puis il absorbe par le nez deux verres d'eau, qu'il rend par la bouche. Cette opération, qui ne se fait pas sans grand bruit, a lieu sur un buffet à deux pieds de la table. Or, hier pendant cette singulière ablution, tout le corps

diplomatique, les yeux baissés et debout, attendait en silence la fin de cette opération, et, derrière le Prince, Lady Jersey, sa serviette à la main, suivait tout le cours des verres d'eau, avec un intérêt respectueux. Si elle avait osé, elle aurait tenu la cuvette. Cette Lady Jersey est la femme la plus hautaine, et la plus impertinente de toute l'Angleterre. Elle est très belle, spirituelle, instruite, et très noble par-dessus le marché. Il faut que le Prince soit un bien grand séducteur pour obtenir tant de condescendance de sa part. « C'est une bien bonne habitude, mon « Prince, a dit Lady Jersey. — Oh! très sale, » très sale, a répondu le Prince, et il lui a pris le bras après l'avoir fait attendre pendant cinq minutes. On a parlé politique, littérature et cuisine, et il m'a paru que le Prince était également supérieur sur ces trois points. Il m'a dit qu'il me félicitait beaucoup d'apprendre les affaires et les hommes, sous votre direction; car il était impossible qu'un homme de lettres fît quoi que ce soit de bien, s'il n'avait pas été de bonne heure dans les affaires. A l'appui de cette opinion, il m'a cité M. de Chateaubriand, qui n'a jamais pu apprendre à connaître les hommes dans son cabinet au milieu de ses livres, et qui, arrivé aux affaires, a fait les bévues les plus comiques. A propos de M. de Chateaubriand, il m'a cité sur lui un mot, qu'il dit être de Mme Hamelin, et que je le soupçonne d'avoir fait. Cette dame, mécontente d'une entrevue avec Chateaubriand, dit que « Chactas n'avait qu'une plume de corbeau « pour écrire ses ouvrages. »

« J'ai assisté à l'élection de Westminster, qui devait être la plus contestée de toutes celles de Londres. Le spectacle était très gai, tout s'est passé d'ailleurs assez bien. Il est vrai que Sr Francis Burdett et Hobhouse, candidats ministériels, ont été couverts de huées et d'un peu de boue, mais il n'y a eu ni pierres ni bâtons. Pendant le discours de Hobhouse, le shérif de Westminster attrapait au vol, avec un rare bonheur, les ognons et les trognons de choux qui étaient adressés à l'orateur, lequel pérorait avec la plus admirable impassibilité. Le plus applaudi de tous les projectiles qui lui ont été adressés, c'était un chat mort. C'était à la fois une épigramme et une arme dangereuse. Les soldats anglais sont punis d'un certain nombre de coups de fouet, que l'on appelle le *chat*. Or, Hobhouse, étant député de l'opposition, a demandé l'abolition du chat; devenu sous-secrétaire d'État de la Guerre, il propose un bill pour augmenter l'usage

de cette punition. Vous comprenez l'excellente plaisanterie de jeter un chat à sa tête. Quoi qu'il en soit, elle a été perdue pour Hobhouse, mais non pour ses amis, qui s'en sont peut-être mal trouvés. Les élections ont été plus tranquilles cette année qu'à aucune autre époque. On en fait honneur à la réforme ; au reste les Whigs et les Tories disent maintenant « la réforme » comme M. Purgon disait « Le Poumon. » Il faut excepter l'élection de Hertford à six milles de Londres, que malheureusement je n'ai pas vue. Les candidats s'étaient fait seconder chacun par une centaine de boxeurs et de bâtonnistes. Après le discours, on a commencé à en venir aux mains, cinq ou six hommes sont restés sur la place. Il a fallu envoyer un escadron de life-guards pour mettre le holà. A ce propos, on m'a conté que l'un des boxeurs, étranger au Comté, était en train d'assommer un électeur, quand Lord Ingestrie, qui le payait, lui cria : « Don't you « see you are knocking down the wrong man ? » En effet, c'était un électeur de son parti.

« Les élections ont surpassé l'attente des Whigs les plus confiants. Les Tories sont battus presque sur tous les points, et les radicaux presque partout repoussés. A Londres, il n'y en a pas un seul. Il est vrai qu'ils sont d'une assez grande force, à peu près du calibre de M. Cabet. Par exemple, M. le colonel Jones dit qu'il faut établir une guillotine au bout de Portland Place, et une potence à l'extrémité de Regent Street, puis faire fonctionner la guillotine pour la moitié des aristocrates, et la potence pour l'autre moitié. Le même homme ne manque jamais de donner un dîner à l'anniversaire de la mort de Charles Ier, où figure une tête de veau au naturel, et il dit d'un ton contrit à ses hôtes : « Je n'ai pu me procurer la tête du Roi, veuillez-« vous contenter de celle-ci. »

« Les radicaux sont d'ailleurs les mêmes partout : celui-ci bat sa femme et ses enfants, ne paye pas ses créanciers, et s'écrie qu'il n'y a pas de liberté, parce qu'on va le mettre en prison à la requête de son tailleur.

« Je n'ai pas pu voir encore Lord Palmerston, qui canevasse *(sic)* à Falmouth pour son élection. A son retour qui sera prochain, je lui remettrai la lettre que M. le duc Decazes m'avait donnée pour lui. J'ai rencontré dans le monde plusieurs membres de l'ancien parlement, ou des employés supérieurs du gouvernement. Tous se félicitent de la marche de nos affaires.

Si le parti du mouvement avait le dessus, la liberté, disent-ils, serait perdue en Angleterre, car les Tories pourraient reprendre le pouvoir, en se servant encore du vieil épouvantail de la Révolution française. Mais heureusement, il paraît que nous n'en sommes pas là. Le ministère a une majorité imposante, qui tend même à s'accroître. Ç'a été pour moi un vif plaisir, Monsieur le Comte, d'entendre parler partout, avec les plus grands éloges, de la direction que vous imprimez à notre commerce, et des utiles changements que vous faites aux anciennes mesures. Les Anglais sont peu louangeurs de leur naturel, et ils sont connaisseurs en matière de commerce. J'ai pensé que vous apprendriez avec plaisir qu'ils vous rendaient justice. Vous êtes, avec le maréchal Soult, le seul ministre français dont le nom soit connu, car vous savez que John Bull est fort ignorant de tout ce qui se passe hors de son île. Dans quelques jours, les élections vont avoir lieu, et commenceront la grande bataille électorale. Je compte y assister, puisque vous voulez bien me permettre de prolonger un peu mon séjour : je serai à Paris pour la nouvelle année, et j'espère être l'un des premiers et des plus dévoués de ceux qui vous souhaiteront santé et bonheur.

« On compte *(sic)* ici l'histoire d'un Irlandais qui écrivait une lettre aussi longue que celle-ci, et qui, s'apercevant un peu tard qu'il abusait de la patience de son correspondant, terminait sa lettre ainsi: « Vous pouvez passer les six premières pages et « ne lire que ceci, etc. » Je suis comme cet Irlandais. Je vous inviterai à passer toute cette longue lettre et à ne lire que l'expression des sentiments de respect et de dévouement, avec lesquels je suis, Monsieur le Comte,

« Votre très obéissant serviteur,

« P. Mérimée. »

En revenant de ce séjour à Londres, Mérimée verra pour la première fois, à Boulogne, Jenny Dacquin, célèbre Inconnue.

On pense que ce n'est pas ce Mérimée-là, qu'enfant ma mère connut, mais un Prosper un peu hautain, très fermé, et souvent absent, car il était « à la fois nomade et casanier; » sa mère régnait au logis désert.

Mme Mérimée fut une mère admirable, et une curieuse vieille dame. Toujours soignée et nette, coiffée d'une sorte de bonnet à la Charlotte Corday, un fichu croisé sur la poitrine et des mi-

taines aux mains, Mme Mérimée était immuablement assise dans une grande bergère, entourée de ses chats, — Mérimée en avait la folie, comme plus tard Baudelaire, et aussi Hugo : le chat est romantique. Dans le petit appartement sombre, à mi-voix, Mme Mérimée et Mme Buloz chuchotaient... Pendant ce temps, la petite fille blonde, qui avait la permission de toucher aux bibelots dont l'appartement était encombré, se glissait le long des meubles et des vitrines, qu'elle entr'ouvrait sans bruit : une odeur de fleurs séchées s'échappait. Il y avait là des choses qui ravissaient l'enfant : des bonbonnières d'écaille transparente, ornées de portraits de messieurs poudrés et de dames entourées de grands fichus, comme la maman de Prosper; de petits animaux de Saxe, — elle les caressait doucement, — de petits carnets, des « Souvenirs », des « Almanachs du roi », et encore des nécessaires de nacre enchâssés dans des étuis de velours vert. Il y avait aussi de grands coquillages roses, qui ressemblaient à des bonnets tuyautés...

Mérimée, collaborateur de la *Revue de Paris*, y publia ses premières œuvres... il y obtint même, avec *Le Carrosse du Saint-Sacrement*, en 1829, le désabonnement de la duchesse de Berry! Il n'apporta les *Ames du Purgatoire* à la *Revue des Deux Mondes* qu'en 1834.

A l'époque des visites de Mme Buloz à Mme Mérimée, « Prosper, » plus âgé, est membre de l'Académie, inspecteur des Monuments historiques; il a écrit *La Chronique de Charles IX*, *Colomba*, et *Arsène Guillot :* il est célèbre. Comme il est constamment en voyage, les noms de pays lointains passent dans les conversations : les Thermopyles, Rome, l'Espagne. Mais, de même que Sainte-Beuve, Mérimée ne « veut pas être dupe des enthousiasmes tout faits; » d'ailleurs il ne veut « être dupe de rien. » La petite Marie Buloz entend tout cela; elle entend parler du discours à l'Académie, de l'éloge de Nodier, dont Mérimée s'occupe, de Besançon, autre voyage qu'entreprend Prosper; elle éprouve un grand respect pour lui, un peu de peur aussi : un jour, elle se faufilera dans sa chambre vide, verra sa lampe préparée sur la table de travail, puis se sauvera éperdue...

Prosper Mérimée, pincé, souriant peu, n'était pas pour la petite fille un ami comme l'étaient Sainte-Beuve, Jules Janin, le doux Sandeau, ou même M. Babinet. M. Babinet! Savant excellent et parfois rude! Mais il adorait les enfants et était

adoré d'eux; ses poches étant toujours pleines, à leur intention, de mousses, de pierres étranges ou de bêtes : ils le dévalisaient!

Au souvenir de Mérimée, collaborateur de la Revue, se rattache un incident fameux : celui du procès Libri (1).

L'affaire éclata en 1848 et fit scandale. Mérimée, si réservé d'habitude et froid, prit hardiment parti pour Libri. Quant à F. Buloz, il soutint aussi son collaborateur de tout son pouvoir; d'ailleurs, leur exemple fut suivi par Panizzi, Jubinal, Lacroix, T. Mamiani, Guizot, Paulin Paris, d'autres encore et non des moindres. L'affaire Libri! Elle est demeurée troublante, malgré le temps écoulé, car elle a dépassé les limites d'une simple affaire judiciaire. Elle a divisé les partis, passionné le public lettré du temps, fait fuir Libri en Angleterre... et conduit Mérimée en prison.

Libri était Toscan. Il fit ses études à l'Université de Pise, et fut nommé à vingt ans à la chaire de physique-mathématiques de cette Université. Il vint à Paris en 1825, continua ses études scientifiques, et publia des mémoires remarqués dans les recueils des Sociétés savantes. « Admirablement doué, dit A. Filon, avec une énergie et une volonté indomptables, il possédait une mémoire digne d'un mezzo-fanti, ou d'un Pic de la Mirandole, une acutesse d'esprit qui le rendait propre aux problèmes des mathématiques, comme à ceux de l'érudition. C'est par la supériorité de son esprit qu'il avait gagné la bienveillance de M. Guizot, la sympathie de M. Buloz, l'amitié d'hommes comme Jubinal et Mérimée. » Naturalisé en 1833, Libri est nommé membre de l'Institut la même année; l'année suivante, professeur de calcul des probabilités à la Faculté des Sciences, puis suppléant de M. Lacroix au Collège de France. Dès 1832, il devient collaborateur de la *Revue des Deux Mondes;* son premier article est consacré aux sciences en Italie.

Au milieu de ses études, dont le champ était si vaste et si absorbant, Libri avait conservé la passion, la manie, la folie des livres. Cette passion, il l'avait contractée jeune homme, il y

(1) Sur Libri : *Bibliographie de l'affaire Libri :* M. Perret. Paris 1890. Léopold Delisle : *Catalogue des fonds Libri et Barrois.* — Paris Champion 1888. *Notes sur Prosper Mérimée,* Chambon. — *Lettres aux Lagrenée.* — *Le Procès de M. Libri.* P. Mérimée, *Revue des Deux Mondes,* 15 avril 1852.

Réponse de M. Libri au rapport de M. Boucly, 1848, chez tous les libraires Paris. — *Lettres à M. Hatton sur l'incroyable accusation intentée contre Libri* par P. Lacroix Paulin 1849. *Les cent et une lettres bibliographiques.* P. Lacroix, etc.

consacrait alors toutes les ressources qui lui venaient de sa mère, et en 1847 encore, n'avait-elle pas versé à son fils, en une année, 17000 francs pour l'achat de livres curieux? Mme Libri se lamentait de ces folles dépenses, et s'écriait à chacune d'elles: « Tu me ruines! » mais ne résistait guère aux impétueuses convoitises de ce fils tant aimé. Chez lui, les livres « par milliers étaient accumulés à terre (1), » il y entassait les éditions rares de la Renaissance, les manuscrits du Moyen Age, les autographes aussi, et les reliures délicates, dont ses mains expertes savaient faire revivre les couleurs fanées et refleurir les ornements éteints.

En relations fréquentes avec les conservateurs des plus fameuses bibliothèques, ami des Panizzi et des Requien, Libri faisait, pour ses travaux, de fréquentes visites dans nos villes les plus riches de documents précieux. N'était-il pas secrétaire de la Commission de rédaction pour le catalogue des manuscrits de France, Commission que présidait Villemain? En outre, ses communications à l'Institut, sa collaboration au *Journal des Savants*, l'obligeaient à faire dans ces bibliothèques de longues recherches; souvent aussi de précieux manuscrits lui étaient envoyés en communication. Qu'arriva-t-il? Cette bibliomanie dégénéra-t-elle chez le savant en kleptomanie? Fut-il véritablement l'auteur des substitutions audacieuses dont on l'accusa dans les bibliothèques de Dijon, Lyon, Grenoble, Carpentras, Montpellier, Poitiers, Tours, Orléans (2)? Ce membre de l'Institut déroba-t-il les œuvres de Théocrite et d'Hésiode (3), à Carpentras, les lettres de l'Arétin à Paul Manuce, à Montpellier, celles de Coligny à Jeanne d'Albret, à la Mazarine, l'*Orlando Furioso*, les lettres de Descartes, l'Hévélius, les feuillets de Léonard de Vinci, l'*Homerus*, les papiers de Bonaparte à Lyon, les cinq volumes *in-folio* contenant la correspondance de Peiresc? etc. La liste de ces délits serait trop longue à énumérer. Enfin Libri fut-il coupable? Malgré les rapports des experts, l'accusation, le verdict lui-même, la situation de

(1) Réponse au rapport de M. Boucly.

(2) Léopold Delisle. Catalogue des fonds Libri et Barrois. Paris 1888, H. Champion.

(3) Dans la réponse à M. Boucly, Libri établit que le Théocrite avait été échangé par lui contre un autre ouvrage. M. l'abbé Laurans, bibliothécaire de la Ville, avait négocié cet échange qui alors, paraît-il, ne pouvait étonner personne.

l'accusé, je le répète, est troublante. Son attitude d'ailleurs l'est aussi. S'il est innocent, pourquoi fuir? car il fuit. S'il est coupable, comment des hommes tels que Mérimée, Panizzi, Jubinal, F. Buloz, ont-ils été si longtemps ses dupes, l'ont-ils soutenu et défendu avec tant de courage et de persévérance?

Le 22 juin 1850, Libri fut condamné par contumace à « dix ans de reclusion et à la perte de ses titres et dignités; » à la suite de quoi, Mérimée le défendit dans un article assez vif qui parut le 15 avril 1852. Le 24 mars, le défenseur écrivait à l'Inconnue : « Plaignez-moi, il n'y a que des coups à gagner à ce métier-là, mais que quefois on se sent si révolté par l'injustice, qu'on devient bête. »

Quand le condamné apprit à Londres, par F. Buloz (1), que sa défense allait paraître dans la *Revue*, il écrivit au directeur (2) :

« Mon cher Monsieur,

« Je ne saurais vous dire combien j'ai été sensible à la bonté que vous avez eue d'ouvrir la *Revue* à ma défense. C'est là le fait le plus considérable que, depuis quatre ans, ait présenté ma défense ; et pour ma justification, je ne pourrais désirer rien de plus efficace que de voir insérer dans la *Revue* un article de M. Mérimée. Veuillez agréer et lui faire agréer l'expression de ma sincère gratitude. J'espère que l'effet produit par cette publication (qu'on attend déjà avec une extrême impatience à Londres, à Berlin et à Florence) me permettra de repousser radicalement les attaques de mes ennemis.

. . . . . .

« Vous m'aviez dit, dans une lettre précédente, que vous aviez l'intention de venir de nouveau à Londres pour vos affaires avec l'Inde (3). Si vous venez ici, et si vous ne trouvez pas Bayswater trop éloigné du centre des affaires (les omnibus abrègent toutes les distances), nous avons ici une petite chambre d'amis où nous serons très flattés (Mme Libri et moi) de vous recevoir sans cérémonie. Si vous ne pouvez pas venir encore à Londres, et si vous voulez bien me charger de cette négociation,

(1) Mme Libri était venue à Paris et à la *Revue;* elle avait dû rapporter cette nouvelle à son mari.

(2) Cette lettre est datée de Londres, 9 avril 1852, Florence House 3 Chepston Villa. Bayswater (inédite).

(3) F. Buloz cherchait à introduire la *Revue* aux Indes.

je connais beaucoup la famille Wilcox (1) dont le chef (membre du Parlement) est le directeur réel de la *Compagnie Péninsulaire*, avec laquelle vous aurez à traiter pour cela. Donnez-moi, s'il vous plaît, vos instructions, et je ferai tout ce qui dépendra de moi pour réussir.

« Nous sommes tellement impatients, Mme Libri et moi, de lire l'article de M. Mérimée, que je vous prie instamment de vouloir bien m'envoyer par la poste, sous bande, le numéro de la *Revue* du 15 avril, qui doit contenir cet article.

« Dans une autre lettre, je vous parlerai de quelques travaux que je pourrais vous adresser, si la législation actuelle de la presse ne s'oppose pas à leur publication.

« Votre bien dévoué, G. Libri. »

Le 16 avril, Libri écrit de nouveau à F. Buloz, après avoir lu la courageuse « défense » de Mérimée :

« Mon cher Monsieur,

« J'ai reçu hier au soir votre très aimable lettre, et ce matin je reçois la *Revue*, avec l'admirable article de M. Mérimée. Je ne perds pas un instant pour vous exprimer toute ma reconnaissance, ainsi que celle de Mme Libri. Nous sommes tous dans l'enchantement, et je dois vous offrir aussi les remerciements de MM. Panizzi et Holmes, conservateurs du *British Museum*, avec lesquels je suis *dans ce moment-ci*, et qui m'arrachent la *Revue* pour la lire. »

Et en *post-scriptum :*

« Je vous écrirai à propos des articles que je ferai certainement. Vous pourrez maintenant les accepter sans crainte, je crois, et je puis vous les adresser sans aucune hésitation. Cet article aura eu le meilleur effet (2). »

Et le 21 avril :

«...Je ne saurais assez vous remercier de ce que vous avez fait pour moi, en ouvrant les pages de la *Revue* à l'*admirable* article de M. Mérimée. Tous les jours, je reçois de France et d'Angleterre des preuves irréfragables de l'immense effet

(1) On voit qu'en Angleterre Libri, malgré la condamnation, avait gardé ses relations d'autrefois.

(2) Aucun article ne parut dans la *Revue des Deux Mondes* après 1848, sous la signature de Libri.

produit par cet article. Il y a deux jours que le duc d'Aumale en parlait à un de mes amis, comme d'une chose qui renversait toute l'accusation. Je vous ai déjà dit l'effet que cet article produisait au *British Museum*. Nous attendons avec impatience *le tirage à part*, et M. Panizzi veut le faire traduire en italien et en allemand.

« Je suis encore plus touché, *si c'est possible*, de l'intérêt que vous me témoignez dans vos lettres (j'en ai reçu trois depuis le 15), que du service immense que vous m'avez rendu. Veuillez remercier aussi Mme Buloz de notre part.

« Mille choses pour M. Mérimée, mille et mille remerciements pour tous les deux, bien vifs et bien sincères.

« G. Libri. »

On sait que Mérimée, pour avoir défendu Libri, et la *Revue* pour avoir publié l'article de Mérimée, furent poursuivis. Le condamné, apprenant les nouveaux ennuis qu'il faisait fondre sur la *Revue*, écrit encore à F. Buloz, le 28 avril :

«... Je ne saurais vous dire combien je suis douloureusement affecté par la nouvelle que vous me donnez. Cette persécution que vous vous êtes attirée par votre amitié pour moi, par votre courage, et par votre amour de la vérité et de la justice, retombe de tout son poids sur mon cœur; j'espère que vous saurez repousser une injuste poursuite, je n'en suis pas moins rempli d'amertume pour les chagrins que l'on vous donne.

« Faites, je vous prie, tout ce que vous croirez utile à la *Revue*, et ne pensez qu'à vous. Dites-moi si je puis faire quelque chose qui vous soit utile, et disposez de moi, dans tout ce que je puis (1)... »

Le 24 mai, autre lettre de Libri :

«... Nous attendons avec une vraie anxiété jeudi prochain, pour avoir des nouvelles de ce qui se sera passé mercredi au Palais. J'ai déjà écrit à Paris pour savoir le résultat de cette nouvelle persécution, et je vous serais très reconnaissant si vous pouviez me rassurer par un mot, après mercredi. »

Car mercredi, le jugement sera prononcé; mais ce jugement, c'est la condamnation de Mérimée à 1 000 francs d'amende et 15 jours de prison, celle de la *Revue* à 200 francs d'amende.

(1) Inédite.

On pense que Mérimée reçut la nouvelle de cette condamnation avec quelque amertume; d'autant qu'elle lui fut signifiée dans une cérémonie publique « devant la fleur de la canaille et trois imbéciles en robe noire, raides comme des piquets, et persuadés qu'ils sont quelque chose (1). » Voilà ses juges jugés!

Le soir même, le mercredi, il s'excuse auprès de F. Buloz.

« Mercredi soir (2).

« Mon cher monsieur Buloz,

« Je n'ai pas besoin de vous dire combien je suis mortifié de tout le tracas que cette malheureuse affaire vous a coûté. Vous allégeriez un peu mes remords en me permettant de prendre votre amende à mon compte. C'est presque un service que je vous demande, et je suis assez malheureux de vous avoir mis dans d'autres embarras, dont je vous demande très humblement pardon. « P. Mérimée. »

Mérimée propose de prendre à son compte l'amende de la *Revue*, les Lagrenée offrent de prendre au leur celle de Mérimée, et Libri veut se charger des deux! C'est un assaut de dévouement généreux. Mais Mérimée décline l'offre des Lagrenée.

Libri, de Londres, dès qu'il connaît la condamnation, écrit de son côté impétueusement (3).

« Mon cher Monsieur,

« J'apprends par M. Collig le triste résultat de l'audience d'hier, et quoique je souffre horriblement d'une fluxion de dents, je veux vous écrire un mot, pour vous dire toute la part que je prends à ce déplorable jugement. Je ne sais comment exprimer mes sentiments à M. Mérimée, qui est si rudement frappé, et d'une manière qui ne me permet pas de prendre pour mon compte les conséquences les plus désagréables de ce jugement. C'est là pourtant ce qui me tourmente.

« ...Il faut que j'abrège, car en vérité je n'en puis plus, tant je souffre! Vous comprenez bien que toutes les *conséquences pécuniaires de cette affaire me regardent uniquement.* M. Barthe m'a écrit que l'article, etc., vous a coûté en tout 1100 francs. M. Collig m'annonce une amende de 1000 francs pour M. Mé-

(1) *Lettres à une inconnue.*
(2) Inédite.
(3) Libri à F. Buloz, 27 mai 1852.

rimée, et de 200 francs pour la *Revue*. Je vous enverrai, au commencement de la semaine prochaine, 2300 francs par l'intermédiaire de M. de Freddani (1) que vous connaissez. Veuillez vous charger d'acquitter l'amende de M. Mérimée en même temps que celle de la *Revue*, en disant à M. Mérimée que c'est la *Revue* qui doit payer tout cela, et que vous vous en chargez. Vous m'obligerez beaucoup en ne disant pas à M. Mérimée que je vous ai envoyé cet argent; en tout cas, veuillez lui dire que c'est la *Revue* qui est condamnée, qu'on ne peut pas scinder votre affaire de la sienne, et que l'amende est unique, quoique divisée en deux parties. Enfin je compte sur vous et sur votre amitié pour arranger cette affaire de la manière la plus convenable.

« ...Si M. Mérimée entendait parler de moi, qu'il comprenne bien que je ne fais que remplir *un devoir rigoureux*. Je remplis un devoir à l'égard de M. Mérimée et de la *Revue*, et j'espère que vous ne verrez, ni l'un ni l'autre, dans ma conduite, que l'exécution d'un devoir rigoureux.

« S'il y a d'autres frais de justice, etc., veuillez je vous prie me les faire connaître.

« G. Libri (2). »

Après avoir refusé de faire appel du jugement du Tribunal, F. Buloz se ravisa-t-il? Voulut-il reprendre les débats? Mérimée lui écrivit, le 28 mai (3) :

« Mon cher monsieur Buloz,

« Restons, je vous en prie, chacun avec nos horions; vous n'avez pas voulu, je ne veux plus, n'en parlons plus.

« Tous les gens de palais que je vois, me disent que des substituts, et autres chats fourrés, trouvent que la justice a été indulgente. Je suis convaincu qu'il y a plus à risquer à un appel qu'à gagner. Cependant voyez, moi je me tiens pour content. Peut-être que vous présentant seul pour l'appel, les juges prendront en considération la position particulière où vous met la loi nouvelle.

« Mille amitiés et compliments,

« P. Mérimée. »

(1) « Le baron Freddani et l'abbé Gioberti avaient été tous deux investis d'une mission diplomatique auprès du Gouvernement français. » (Lacroix.)

(2) Inédite.

(3) 1852, inédite.

Ni F. Buloz, ni Mérimée ne firent appel. Mérimée passa quinze jours en prison, et cela paraît vraiment une chose absurde. Pourtant cette captivité de Mérimée nous a valu une charmante lettre à Mme de Lagrenée, pleine de philosophie souriante :

« Paris 11 juillet 1852.

« Madame, je m'étais toujours douté que dans le vaste établissement que j'habite en ce moment, il y avait une compagnie fort mêlée. Je passe une partie de mon temps dans une espèce de garde-manger dont j'ai fait un divan, et tandis que je lisais l'*Ope otb yma* (1), j'ai entendu le dialogue suivant entre un Monsieur en habit noir et un autre en veste rouge et pantalon jaune : « *L'habit noir :* Pourquoi que t'es là? — *Le pantalon jaune :* Parce que j'ai tué mon oncle. — Y avait donc des circonstances atténuantes? — Faut bien. — Pourquoi que tu l'as tué? — Cette bêtise! Pour avoir son argent. — Qu'est-ce qu'il avait? — 250 francs. — C'est pas gros. — Cette bêtise! Je croyais qu'il avait plus. C'est pas l'embarras, je l'aurais tué tout de même : je n'avais que dix-sept francs dans ma poche. »

« Ce Monsieur en pantalon jaune a une figure très douce, mais le front un peu déprimé. Il dit qu'il n'est pas socialiste, et qu'il n'a jamais travaillé que pour lui seul. Voilà cinq jours passés, Madame, assez doucement et sans m'ennuyer. Je ne peux guère travailler, je ne sais pourquoi, car j'ai une chambre assez fraîche, et nulle envie de promenade. Je me crois dans un caravansérail de l'Asie Mineure, arrêté faute de chevaux dans quelque khani. Il me faut du temps pour m'habituer à ma table, et au mur en face pour y trouver des inspirations (2). »

P. Mérimée expia donc assez durement son geste d'amitié à l'égard de Libri. Il n'en demeura pas moins convaincu de l'innocence, et disait en 1853 à M. Mocquart, en lui recommandant Mme Libri : « Il faudrait des volumes pour rendre compte de cette affaire, et pour exposer toutes les bêtises et toutes les iniquités qui s'y rattachent, » et encore : « On regarde cette condamnation comme un des crimes de la défunte République,

(1) *Malheur à qui a de l'esprit!* Comédie de Griboiédov.
(2) *Lettres* de Mérimée à la famille Lagrenée, p. 49.

et l'on ne comprend pas que ces effets aient survécu au régime, dont le 2 décembre nous a débarrassés (1). »

En 1859, Libri écrivait à F. Buloz, et lui annonçait qu'il quittait Londres à cause de la santé de Mme Libri et de la sienne. « J'ai employé, disait-il encore, tout ce qui me restait d'yeux et de force, à préparer deux catalogues de vente : l'un de manuscrits (qui va paraître à la fin de la semaine), l'autre de livres imprimés, qui paraîtra dans un mois... Je compte travailler dans la retraite où nous irons, et dont le choix n'est pas encore fixé. »

A cette vente Mérimée consacra un article dans le *Moniteur* du 1er août. C'est encore lui qui présenta au Sénat, deux ans plus tard, la pétition de Mme Libri, « tendant à faire casser une instruction irrégulière, flétrir une expertise coupable, et annuler un jugement erroné. » Cette pétition était signée (2) Guizot, marquis d'Audiffret, Mérimée, Laboulaye, Victor Leclerc et Paulin Paris. Elle n'eut pas de succès. Mérimée prononça un discours très documenté et d'une logique précise, à la suite d'un rapport assez hostile du président Bonjean. Après Mérimée, M. Delangle prit la parole, et aussi le procureur général Dupin. Mais il semble que ces messieurs s'occupèrent plus de la défense des magistrats, attaqués par Mérimée (qui n'acceptait pas la procédure irrégulière du procès Libri) que de Libri lui-même.

Hélas! depuis longtemps Libri fatiguait ses amis et ses juges. « Il a fait, reconnaît Mérimée, toutes les bêtises imaginables; il a bombardé de ses lettres amis et ennemis et les a tous mis en fureur (3). » Bref, le Sénat ne jugea pas utile de remettre la pétition de Mme Libri entre les mains du Garde des sceaux; Mérimée fut encore une fois vaincu, et fort en colère; car, en sortant de là, il écrivit : « Je ne saluerai plus le président Bonjean : *He is no a gentleman*. Cela est clair. Toutes ces robes noires sont comme les hannetons. Ils se tiennent tous, et qui en prend un, les a tous après soi (4). »

Libri mourut dans la misère.

...En 1869, Philarète Chasles voyageait en Italie. Après

(1) *Intermédiaire* du 20 novembre 1893, XVIII, 575-576, citée par M. Chambon. *Lettres inédites* de P. Merimée, p. XXXVIII.

(2) 16 décembre 1860.

(3 Citée par M. Chambon, p. XXXVIII. *Lettres inédites* de P. Mérimée.

(4) Id.

Ravenne, Padoue, Florence, il visita Fiesole et sa cathédrale. Comme il s'y rendait, un jour d'automne, en suivant la route bordée de haies en fleurs, deux petites mendiantes l'accostèrent et lui offrirent des roses. Le voyageur admira le vieux porche, « première architecture de l'École toscane, » et entra dans l'église; mais, en s'avançant, il vit qu'un cercueil ouvert était posé devant le maître-autel. Dans ce cercueil était Libri.

Chasles dit qu'il considéra longtemps ce mort, qu'il avait naguère connu à l'apogée de sa célébrité ; puis il déposa ses fleurs sur le bord du cercueil, et s'en fut « plus rêveur que jamais. »

VICTOR COUSIN

François Buloz admirait Victor Cousin ; il reconnaissait la supériorité de cet esprit, son charme brillant ; il lui gardait aussi un vif sentiment de reconnaissance, car Cousin crut, un des premiers, à la fortune de la *Revue*, lorsque F. Buloz la réorganisa en 1845; mais les allures fréquemment doctrinales, et la morgue du grand maître de l'Université, n'étaient pas pour lui plaire. — Car il y a deux Cousin, le grand universitaire, directeur de l'École Normale, « apôtre de l'Éclectisme, » et celui de Louise Colet et de la princesse Belgiojoso. Intime ami de la première, fervent admirateur de la seconde, ne grimpait-il pas dans la mansarde de celle-ci, alors qu'elle était proscrite et se croyait pauvre, en 1831? Il y rencontrait le général de La Fayette, et le « beau Mignet, » qui déjà s'y installait ; ensemble on faisait le ménage, on parlait carbonarisme, en surveillant la cuisson des haricots secs.

Mais la Princesse, qui était belle et fantasque, traça quelque jour du grand maître un portrait assez sévère, malheureusement inachevé, — que j'ai eu la bonne fortune de retrouver. Il est écrit tout entier de sa main, et, d'après l'écriture, doit dater de 1840 à 1848, environ. Le voici :

« Monsieur Victor Cousin n'aime pas que l'on fasse allusion à ses commencements et à son origine. Il lui est bien arrivé quelquefois, dans les jours d'émeute, de s'écrier avec transport qu'il était fils du peuple, que ses sympathies appartenaient au peuple, etc. Il lui est arrivé aussi, dans une de ces bienheureuses leçons qui ont commencé sa fortune, de poser comme

les deux extrémités de l'échelle des êtres, *sa pauvre mère*, disait-il, d'un côté, c'est-à-dire en bas, et lui-même de l'autre, c'est-à-dire en haut. Tous ses élèves se souviennent de l'avoir entendu exposer, en soupirant, qu'il y a des êtres humains à peine distincts de la bête (c'était là qu'arrivait la comparaison avec sa mère), et d'autres êtres à peine distincts de Dieu. Pour le coup il était du nombre.

« Les souvenirs de M. Cousin sont fugitifs. Il a bien quelque part un frère, dont il ne sait que faire, et qu'il tient aussi éloigné que possible, mais il n'en parle (pas). Sa vie officielle, la vie qu'il aime à rappeler, commence avec son cours de philosophie ; elle continue dans les prisons prussiennes, d'où il est parti tout imbibé d'allemand, d'esprit allemand, d'imagination allemande et de nuages allemands. De retour en France, il se posa comme une victime de la liberté et du roi de Prusse, et comme un penseur profond, nourri de Kant et de Fichte, de Hegel et *tutti quanti*. C'était le temps des apothéoses aux victimes de la liberté, et M. Cousin prit goût à son rôle. Il se fit carbonaro, il conspira contre les tyrants *(sic)*, et cela tout en déclamant dans sa chaire contre ceux qui avaient confondu le libéralisme et le matérialisme, tout en expliquant à tort et à travers Kant, et en se posant comme le traducteur de Platon. Ses leçons sur Kant sont parsemées d'erreurs grossières qu'on appellerait volontiers des contre-sens. Ainsi Kant dit une chose, fort connue d'ailleurs, et que voici : « Trois points peuvent toujours donner lieu à une superficie, » et M. Cousin traduit qu'il y a toujours trois points sur une superficie... ».

Ici s'arrête le portrait de Cousin ; critique sévère, venant de cette amie, et je ne vois pas trop si la Princesse l'a écrite pour elle seule, ou dans une intention de publicité... Pourtant cette dernière hypothèse me semble peu probable.

La Princesse et Cousin ne me paraissent pas brouillés, d'ailleurs, vers ces années 1840-48, et Mérimée, écrivant à Mme de Montijo, et lui communiquant les nouvelles de Paris, signale la présence de Cousin dans le salon de la Princesse, car il dit méchamment : « Les chiens de la princesse Belgiojoso ont mordu le bras de Cousin, qui gesticulait dans le salon de leur maîtresse, et qu'ils ont pris pour le bâton avec lequel on les faisait jouer... » Mais la belle Christina était rancunière, savait sourire et haïr. On aura remarqué cette phrase sur

Cousin *qui se posait pour le traducteur de Platon.* La Princesse fait, assez perfidement, allusion à la traduction du *Timée* de Platon, travail de Jules Simon, alors jeune « agrégé volant » de philosophie, que Cousin s'appropria. Cousin oublia même si bien que Jules Simon en était l'auteur, qu'un jour, celui-ci abordant le maître et lui demandant comment il allait :

— Assez mal, répond Cousin, je suis très fatigué. On ne saura jamais combien cette traduction du *Timée* m'a fatigué.

Puis se rappelant tout à coup à qui il parlait :

— Mais si fait, ajouta-t-il avec le plus grand sang-froid, vous le savez aussi bien que moi (1).

Et il parla d'autre chose.

Comment la Princesse connaissait-elle cette histoire?...

Mais la Princesse connaissait bien d'autres histoires. Le Cousin qu'elle dévoile dans le fragment qu'on a lu plus haut, est bien celui dont on a dit qu'il n'a été « sobre que de choses qu'il ne désirait pas..., » le même aussi qui faisait répondre à un auteur souhaitant d'écrire sur un sujet dont il s'était occupé, lui, Cousin : « Il le peut maintenant, *j'aime ailleurs* (2). »

Vers 1840, Victor Cousin, chargé d'honneurs, pair de France, membre de l'Académie française, professeur à la Faculté des Lettres, membre du Conseil royal de l'Instruction publique (3), etc., fut un collaborateur assidu, en somme, quoique trop rare encore, au gré de F. Buloz. Difficile et sournois, au dire de Sainte-Beuve, égoïste et peu dévoué à ses élèves, suivant J. Simon, il lui arriva de supporter, rue des Beaux-Arts, un assez maussade refus au sujet d'un article sur Kant ; de cette déception, car c'en fut une, cet homme « si dur, » ne garda rancune à personne : ses contemporains l'auraient-ils noirci? Voici une lettre de Victor Cousin, très postérieure à cet incident. Elle concerne un de ses articles sur *Mademoiselle de Bourbon*, travail trop rempli, suivant F. Buloz, de motets, de quatrains et d'élégies; cette lettre me semble affectueuse et conciliante :

« Voici la fin de l'article, j'y ai fait encore quelques retranchements dans ces malheureux vers, qui ne peuvent trouver

(1) Jules Simon, *Premières années.*
(2) Sainte-Beuve.
(3) Jules Simon : *Victor Cousin.*

grâce devant vous. Tel qu'il est, il ne vaut pas le premier (1), mais je le crois assez intéressant... Pour vous plaire, je vous ferai un autre article, où il n'y aura pas un seul vers, où il ne sera question que d'une seule chose, d'une seule aventure... » — et il termine en adoptant le titre que F. Buloz lui propose : « Votre titre est bon. »

Plus tard encore, lorsque Cousin fut attaqué au *Correspondant*, G. Planche écrivit dans la *Revue* un article très lumineux sur l'œuvre du philosophe, ou tout au moins sur ses principales œuvres. Cousin en remercia F. Buloz :

« Vous aviez bien raison de me dire que je serais content de l'article de M. G. Planche, j'en suis ravi, et je ne suis pas faiblement reconnaissant d'être défendu, pour mon humble part, avec des maîtres tels que M. Royer-Collard. Ma principale satisfaction se tire du service que promet à la critique littéraire et à la critique des arts, le spiritualisme dont M. Gustave Planche fait profession. C'est au nom du spiritualisme qu'il faut balayer devant soi les basses complaisances de certains critiques, par la satire du vice et des honteux dérèglements... Je suis mort... ou du moins incapable de sérieux travaux. Dans ma retraite, il m'est doux de voir que mes amis ne m'oublient pas (2). »

Sainte-Beuve, qui pourtant ne l'aimait guère, disait de Cousin : « Il a une éloquence qui fait qu'on lui pardonne tout, dès qu'on l'entend. » Et, de fait, je l'ai su par les miens, sa conversation était « sans rivale. » « C'était une magie » : sa voix prenait tous les tons, sa parole, forte et émouvante à son gré, séduisait. « Cette fascination, que Beyle redoutait, devenait un charme irrésistible pour les auditeurs à qui la subtilité de son esprit, la richesse, l'originalité de son élocution rendaient les questions les plus ardues faciles à résoudre. »

Jules Simon, dans sa belle étude sur le maître de l'Éclectisme, remarque : « Sainte-Beuve n'avait d'esprit qu'avec les hommes d'esprit ou les jolies femmes; je n'ose pas dire que Saint-Marc Girardin en avait surtout quand on était entre cuistres; à Villemain il fallait une chaire ou un salon; Cousin était prêt partout, sur tout et avec tous. » Voilà la vraie note pour définir l'éloquence.

Buloz reprocha à Victor Cousin ses longs silences, qu'il

(1) *Mlle de Bourbon aux Carmélites*, 15 mai 1852.
(2) Inédite.

prenait pour des défections. Il lui reprocha aussi les articles qu'il portait au *Journal des Savants!* En janvier 1855, il lui écrit :

« Vous nous abandonnez tout à fait, vous ne donnez rien à la *Revue*, et voilà plus de six mois que nous ne vous avons vu ici. (En général, V. Cousin venait volontiers, le samedi soir, au whist de Mme Buloz, ou entrait chez le directeur les jours de séance à l'Institut)... Vraiment, à vous voir vous éloigner ainsi, on ne dirait pas que vous avez *un intérêt* dans la *Revue*, et je vous prie de faire bientôt votre rentrée, et de ne pas donner ce fâcheux exemple d'un écrivain intéressé à la *Revue*, et qui se consacre à peu près exclusivement à un autre recueil.

« Je profite de l'occasion pour vous dire que vous courez le risque, à l'Académie, d'après ce que j'apprends, de nommer à la place de M. Ancelot un candidat impérial ou un socialiste ; mais, vous autres immortels, vous ne daignez pas savoir ce que disent et ce que savent les simples mortels (1). »

Voici la réponse de Cousin :

« Mon cher Buloz,

« Votre épître m'a trouvé au milieu d'une mortelle crise de rhumatismes, elle m'a donné un tout petit moment de gaieté. Je n'ai pu m'empêcher de sourire en voyant que les lauriers du *Journal des Savants* empêchaient la *Revue des Deux Mondes* de dormir. Et voilà ! il n'y a pas de quoi. Mon cher, j'écrivais dans le *Journal des Savants* quand vous étiez encore en nourrice, et j'y écrirai tant que je pourrai tenir une plume. Laissez-moi dormir pendant tout l'hiver comme les marmottes de votre pays ; à Pasques, je me réveillerai, j'espère, et vous proposerai quelques articles. D'ici là, je serai enfoncé dans la métaphysique et dans l'histoire.

« Si, pour l'Académie, vous avez découvert de bons candidats, et quelqu'un qui vaille mieux que M. Ponsard, envoyez-moi votre microscope, je vous prie...

« Ampère nous lit de charmants morceaux sur l'histoire romaine, d'après la vue même des lieux et des monuments subsistants, voilà du gibier pour vous : tourmentez-le, et il cédera (1). »

(1) Inédite, 5 janvier 1855. Correspondance de Victor Cousin. Bibliothèque de la Sorbonne. F. 1000.

F. Buloz répond à cette lettre, le 11 janvier :

...« Vous me paraissez vous être mépris sur la portée de ma faible plainte : je ne vous demandais pas, je serais ridicule de le faire, de ne pas écrire au *Journal des Savants;* je vous priais seulement de ne pas vous consacrer exclusivement à ce recueil, et de ne pas oublier si longtemps la *Revue*. Si ma lettre vous a distrait un moment de vos rhumatismes, en vous faisant sourire, je m'en réjouis sincèrement. »

Ensuite le directeur de la *Revue* reprend le sujet de l'élection académique prochaine. Pour le fauteuil de M. Ancelot, Legouvé se présente, puis Ponsard, puis Émile Augier, mais ce dernier se retire bientôt devant l'auteur de *Lucrèce*. Et la *Revue* dans sa chronique s'indigne : « La lutte va-t-elle se restreindre à ces deux candidats? » Elle propose Brizeux, de Laprade, Gustave Planche, Jules Sandeau...

« Quant à mon microscope pour les candidats, écrit F. Buloz, j'aurais beau vous l'envoyer, vous refuseriez de vous en servir. Je vous demande seulement de lire ou de relire le poème sur Homère, et les tragédies de M. Ponsard, et si vous n'y découvrez pas de choses à scandaliser un écrivain tel que vous, je me charge de vous les signaler. Je me demande comment un homme de votre goût et de votre style peut mettre en balance les ouvrages de M. Ponsard avec les œuvres, plus nombreuses et le plus souvent charmantes, de tel autre candidat que je pourrais vous nommer, si vous consentiez à les lire. Me permettrez-vous, à ce sujet, de rappeler que vous n'avez eu d'admiration pour Mme Sand que dix ans après nous, et que vous n'admettiez guère Alfred de Musset, il y a quelques années. Eux aussi étaient des enfants de la *Revue;* mais vous ne les lisiez guère alors, et je m'aperçois avec regret qu'il y en a d'autres, que vous ne lisez pas toujours (2). »

Ici l'opinion de F. Buloz rappelle celle de Henri Blaze : « Ces grands hommes n'aimaient que leur littérature, » et M. Guizot est mort « sans avoir connu de Musset autre chose que la *Ballade à la lune*. »

Parlant de Villemain, le même écrivain dit qu'il traversait la *Revue* de loin en loin, mais n'y fut jamais à demeure, et il le compare en cela à Michelet : « il était de ceux qui ne s'assi-

(1) Inédite.
(2) Inédite. Correspondance de V. Cousin, Bibliothèque de la Sorbonne, F 1001.

milent pas. Au contraire, Ch. de Rémusat, comme G. Sand, s'habitua aux critiques du directeur, et s'en étonnait : « Quel que soit son avis, j'ai pour règle de m'y conformer. » Et encore : « Singulier homme ! Je lui donne un article, il le lit, et quelques jours après il me le rapporte, en me disant : « C'est excellent, mais je voudrais que ce qui est au commencement fût à la fin, et ce qui est à la fin fût au milieu ! (1) »

HENRI HEINE

Je ne sais d'où venait l'antipathie du très vindicatif Heine pour Cousin. Peut-être d'une rivalité d'amour, dont la belle Princesse était la cause : ne l'avaient-ils pas courtisée tous deux ? sans succès d'ailleurs. Heine aimait à raconter la déception du philosophe, s'élançant un soir, chez la Princesse Belgiojoso, au moment du dîner, « à travers fauteuils et convives, » pour lui offrir son bras. « Oh ! la comique expression que prit son air gracioso, lorsque la Princesse, d'un sourire enchanteur encadré de fossettes, le refusa net, avec ces paroles prononcées d'une voix *harmonicale* : « Pardon, Monsieur Cousin, vous ne voudriez pas me brouiller avec la Russie ! » Et elle prit le bras de l'ambassadeur Pozzo di Borgo. » « Oh ! la rude leçon de savoir-vivre, » disait Heine, en se moquant (2).

« Imaginez, racontait-il encore à Mme Jaubert, la précieuse marraine de Musset qui le visitait pendant ses cruelles maladies, imaginez, que je viens de voir, de mes yeux voir, des courses auxquelles tout Paris prenait part ; et les coureurs n'étaient autres que MM. Thiers, Guizot et Cousin, montés chacun sur une autruche. Au lieu de mettre des costumes de jockeys, comme le bon goût l'exige, ajoutait gravement Heine, M. Thiers portait un uniforme de général, M. Guizot, coiffé d'une tiare, une crosse à la main en guise de cravache, avait son habit boutonné selon sa coutume, et M. Cousin s'était déguisé en philosophe allemand. Mais dans le rêve, tout de suite, sans hésiter, je l'ai reconnu ! » et Heine « riant à gorge déployée, agitait ses mains pâles, satinées et fluettes, seule partie de son être qui fût demeurée libre. »

Quel étrange personnage, ce Heine, de caractère si bizarre,

(1) H. Blaze, *Mes souvenirs de la Revue des Deux Mondes.*
(2) *Souvenirs de Mme C. Jaubert.*

si heurté, avec ce « cerveau lumineux, pétrie de rayons et d'idées, d'où les images sortaient, bourdonnant comme des abeilles d'or (1). » Il faut toujours en revenir au rapide croquis de Th. Gautier : personne n'a mieux esquissé l'image de Henri Heine. « A la fois gai et triste, sceptique et croyant, tendre et cruel, sentimental et persifleur, classique et romantique, Allemand et Français, délicat et cynique, enthousiaste et plein de sang-froid, tout, excepté ennuyeux. C'était vraiment l'Euphorion, enfant de Faust et de la belle Hélène. » Le charmant portrait!

Le nom de Henri Heine commence à paraître dans la *Revue* en 1832, avec des *Récits d'excursions aux Montagnes du Harz*, — et le *Tambour Legrand* (2). C'est aussi l'époque où Heine connut la Belgiojoso. Il est impossible de séparer leurs noms alors. On a dit qu'il la rencontra pour la première fois chez le général de La Fayette (3), et peut-être, en effet, leur situation politique d'exilés les rapprocha-t-elle d'abord, mais bientôt, la politique fut un élément très secondaire dans l'affection de Heine, qui disait à la belle Christina : « Vous êtes la personne la plus complète que j'aie trouvée sur la terre. »

La princesse Belgiojoso exerça sur l'esprit et la vie de Heine une influence profonde, une excellente influence. Heine exilé, — ou exilé volontaire, — au début, peu connu en France, protégé par cette femme belle et célèbre, lui fut redevable de mille choses qu'il ignorait... L'amitié vigilante de la « Principessa » l'introduisit dans une société choisie, où il rencontra Thiers, Mignet, Augustin Thierry, Ary Scheffer, A. de Musset, Victor Cousin, Chenavard, etc. ; et la culture du poète, semblable sans doute à celle de son pays, toute neuve, comme il l'a écrit lui-même, et « sentant encore le vernis, » que ne gagna-t-elle pas au contact de celle de cette patricienne? Non seulement la Princesse l'aida de façon effective par ses relations, en obtenant pour lui, de Thiers, sur les fonds secrets, une pension de 4 800 fr. que Guizot, en 1840, continua de lui faire servir, mais elle devint « la confidente des mouvements de son cœur », car la première déception une fois passée, — déception causée par son échec amoureux auprès d'elle, — il éprouva à son égard

(1) Th Gautier.
(2) *Reisebilder*.
(3) Remson Whitehouse.

une sorte d'amitié amoureuse, assez singulière, et rare, dont la coquetterie, en ce qui le concerne, est exclue, mais dont la ferveur ressemble terriblement à celle de l'ancien amour.

La coquetterie est exclue de son amitié, car il n'hésite pas à se montrer à cette femme tel qu'il est, avec ses rudes défauts, souvent grossiers ou cyniques, défauts dont la fine Princesse lui fait honte. Bientôt les relations à Paris ne lui manqueront pas, mais le choix de ses affections féminines est médiocre, — et lorsque la Princesse « veut le détourner de vulgaires amours », c'est chez elle, à la Jonchère, « qu'elle le prie », et qu'elle s'efforce de l'en distraire. Son influence s'exerce aussi sur ses opinions. D'Aix, en 1836, désenchanté et souffrant, il dit à sa grande amie ses doutes. Ne craint-il pas par-dessus tout de perdre sa précieuse amitié? « Est-ce que, madame, je ferai bientôt ma paix, paix ignoble avec les autorités d'outre Rhin, pour pouvoir sortir des ennuis de l'exil, et de cette gêne fastidieuse, qui est pire qu'une pauvreté complète? Hélas! les tentations deviennent grandes depuis quelque temps... Mais qu'est-ce que signifient toutes ces paroles oiseuses, et qui pourraient vous faire croire que l'homme qui les écrit succombe au plus grand malheur, au malheur d'être indigne de votre amitié, Princesse? Non, très belle et très compatissante Princesse! je ne suis que malade, etc. (1). »

Il vint un temps où Mathilde Morat, d'abord maîtresse de Heine, puis sa femme, « femme dont la tête était aussi vide que le corps était splendide (2), » l'éloigna de toute société choisie; elle fut « passivement pour lui son mauvais génie, dans la seconde moitié de sa vie; » elle l'éloigna aussi de ses premières amitiés, les plus précieuses.

En septembre 1847, déjà cruellement atteint par cette paralysie qui devait le terrasser huit années et jusqu'à la fin, il écrivait à la princesse Belgiojoso : « Ma maladie est devenue insupportable, la paralysie a gagné aussi les pieds, les jambes, et tout le bas-ventre, de sorte que, depuis une quinzaine, je ne puis plus marcher du tout... » Et cette année 1847, il donna à la *Revue* « cette fantaisie qu'il rapporta naguère de Cauterets, » *Atta-Troll*, singulier poème dont un ours était le héros. Dans ce poème, d'une imagination brillante, paraît une Juliette.

(1) Citée par Legras, *Henri Heine, poète*. Appendice.
(2) Mme C. Jaubert, *Mes Souvenirs*.

Cette Juliette, c'est Mathilde Morat. « Juliette n'a pas l'âme allemande. Son baiser est enchanteur et enivrant. Ses regards sont comme un filet de lumière, dans les mailles duquel notre cœur se prend, tressaille, et palpite éperdu... etc. »

Fort bien... mais voici la vraie Juliette :

« Juliette était près de moi et contemplait les étoiles.

« Ah! se prit-elle à dire en soupirant, les étoiles sont bien plus belles à Paris, lorsqu'en hiver elles se mirent dans le ruisseau du faubourg Montmartre! »

Et c'est l'âme de Mathilde.

Le 15 mars 1847, la *Revue* publia *Atta-Troll*, et F. Buloz écrivit à Saint-René Taillandier, qui avait débuté à la *Revue* dans la critique de la littérature allemande (1) :

«... A propos de Heine, *Atta-Troll* m'a fait grand plaisir. Si vous connaissiez dans ce qui paraît en Allemagne, quelque chose de cette valeur, vous devriez nous la faire connaître, même la traduire.

« Le pauvre Heine va bien mal; il a un pied dans la tombe, et il rit toujours. Il n'a plus qu'un œil à moitié ouvert. Il y avait fort longtemps que je ne l'avais vu, quand il m'a apporté *Atta-Troll* et il m'a fait peine à voir (2)... »

Lorsqu'il envoya à F. Buloz son livre de poèmes et légendes, Heine lui écrivit (3) :

« Mon cher Buloz,

« Atta-Troll, qui a l'honneur de vous présenter aujourd'hui ses respects, n'est pas pour vous un étranger; vous avez assisté à sa naissance, vous avez guidé ses premiers pas dans le monde, vous étiez pour ainsi dire son parrain; veuillez donc lui continuer votre puissant patronage : il en a besoin plus que jamais dans ce moment, où il fait de nouveau ses débuts, après avoir longtemps vécu éloigné de la scène littéraire.

« Protégez, mon cher ami, ce vertueux enfant des montagnes, dont la candeur chevelue est exposée à bien des chutes, sur le sol glissant de notre société pourrie et démoralisée. Je

(1) *Situation intellectuelle de l'Allemagne*, septembre 1843.
(2) 2 avril 1847, inédite.
(3) Paris, le 7 juillet 1855.

vous envoie donc votre filleul, avec la plus chaude recommandation.

« Votre tout dévoué,

« HENRI HEINE (1). »

Cette gaieté, ce léger persiflage, cet esprit endiablé émanent de ce pauvre être torturé, qui signe quelquefois aussi ses lettres : « le moribond H. Heine. »

En 1849, toujours malade, il écrit au directeur de la *Revue* : « Je voudrais bien vous voir, et causer avec vous de choses assez importantes, mais mille raisons, non moins importantes, m'empêchent de me rendre chez vous; la première de ces raisons est que, depuis sept mois, je n'ai pas quitté le lit, condamné de rester couché sur le dos, où on m'a brûlé quatre grandes plaies, qui me font beaucoup souffrir à l'heure qu'il est; il faut donc que vous veniez chez moi, et je vous prie de ne pas me faire trop attendre votre visite, qui en outre me fera grand plaisir (2). »

Après cela, il ne se relèvera plus guère, et le temps des espièglerie est passé; il ne mystifiera plus personne, ou du moins ses malices, il les décochera du matelas où, nuit et jour, il gît... et souffre; car il restera « malin comme un diable » jusqu'à la fin; mais « il est bon, » dit Gautier, qui le connaissait bien.

Un des derniers « mots » de H. Heine, dans le cabinet du directeur, fut prononcé par lui vers 1846, — ou 1847; le voici :

Heine arrive à la *Revue* dans le bureau de F. Buloz, l'air absorbé, ce qui n'est pas dans ses habitudes; F. Buloz s'étonne, lui demande ce qu'il a, s'il est souffrant :

— J'ai, répond Heine, que je viens de rencontrer X... devant la porte, je me suis arrêté avec lui un instant, nous avons échangé nos idées, et *je me sens tout bête...*

Sur une organisation aussi sensible, sur un système nerveux aussi ébranlé, les ennuis matériels laissaient Heine frémissant, et ensuite prostré; puis de nouvelles crises survenaient... Sous le coup d'un procès avec l'éditeur Lecou, qui, sans son aveu,

(1) M. Legras a publié dans l'appendice de son livre sur H. Heine le brouillon (? de cette lettre dont je possède l'original.

(2) Septembre 1849, inédite.

lança une édition nouvelle des *Reisebilder*, en 1852, Heine, tout ému, écrit au secrétaire de la *Revue*, M. de Mars :

... « Si vous avez un moment à me donner, venez me voir sans retard; vous me rendrez un grand service en me donnant des conseils dans un moment où la passion pourrait me conduire à de fausses démarches. Il m'arrive la chose la plus inouïe. Ce n'est que depuis hier au soir que je sais qu'un libraire de Paris, M. Lecou, a fait, à mon insu et sans ma permission, une réimpression de mes Tableaux de voyage, réimpression qui me fait un tort, non seulement matériel, mais aussi moral, vu que la vieille préface, que j'avais mise dans la première édition, est très malencontreuse en ce moment, et que sauf les morceaux que j'avais dans le temps empruntés à la *Revue des Deux Mondes*, où Loève-Veimars les avait traduits, le reste du livre est du plus mauvais français, parce que j'avais à cette époque un très lourd traducteur, dont j'ai corrigé et refait alors la traduction avec moins d'élégance que je ne pourrais le faire à présent... » — Et le pauvre poète s'indigne : « Je n'ai jamais vu M. Lecou, qui cependant doit savoir où je demeure, parce qu'un jeune homme de ses amis est venu un jour me proposer de le prendre comme éditeur de mes publications. Il est très lié avec Gautier, et avec Gérard, que je n'ai pas vu depuis des années... Il était facile d'éventer mon projet de réimprimer mes ouvrages. On a peut-être cru pouvoir tout se permettre dans l'état de moribond où je suis. C'est toujours une ténébreuse histoire, que je ne comprends pas... » — Henri Heine appelle F. Buloz à son secours : « Il me dira ce que j'ai de mieux à faire; » en cas qu'un procès soit nécessaire, il le « recommandera à l'avocat le plus capable en ces sortes d'affaires, » et il faut venir le voir : « Si vous ne pouvez pas venir en personne, envoyez-moi quelqu'un... Je suis encore sous le coup de ma grande indignation, et il m'a frappé précisément à un moment où je suis plus souffrant qu'à l'ordinaire. Je suis très malade...

« Votre tout dévoué,

« Henri Heine. »

Quelques jours après, l'affaire est en train. F. Buloz a envoyé l'avoué, et Me Paillet s'occupera de Heine.

« Mon cher monsieur Buloz,

« J'ai encore bien des remerciements à vous faire, pour l'empressement que vous m'avez montré dans mon grand embarras. L'avoué de Me Paillet a été chez moi lundi, il m'a dit qu'il mettrait l'affaire en train. Comme il me disait qu'il vous verrait, je l'avais chargé de vous prier de vouloir faire mettre quelques lignes sur cette affaire dans les journaux, en indiquant tout simplement que M. Henri Heine a intenté un procès à M. Lecou, pour avoir réimprimé à son insu et sans permission les *Reisebilder*...

« Votre tout dévoué,

« HENRI HEINE. »

Henri Heine eut, lui aussi, entre les mains, le fameux album de Mme F. Buloz, qu'illustrèrent Vigny et les autres poètes du temps. Voici la poésie qu'il y transcrivit. La même page contient le texte allemand écrit à la plume, et la traduction française au crayon.

« Mademoiselle bonne Fortune est une fille légère, elle n'aime pas à rester en place;

« De sa douce main, elle écarte les cheveux de ton front, y pose un baiser et s'envole.

« Madame Infortune, au contraire, est une personne bien posée et t'enlasse *(sic)* de ses bras avec passion;

« Elle dit qu'elle n'est pas trop pressée, elle s'assied à côté de ton lit, et se met à tricotter *(sic)*.

« HEINRICH HEINE.

« *Moribond connu sous le nom de Henri Heine (1).* »

Heine, dans les années les plus cruelles de sa vie, les dernières, — badinant sans cesse, plaisantant de ses maux, se moquait d'eux, de lui, et de tous; il arrivait parfois à donner le change. « Je suis adonisé à l'heure qu'il est, jusqu'au squelettisme. Les jolies femmes se retournent quand je passe dans les rues; mes yeux fermés (l'œil droit n'est plus ouvert que d'un huitième), mes joues creuses, ma barbe délirante, ma démarche chancelante, tout cela me donne un air agonisant, qui me va à ravir! Je vous assure, j'ai dans ce moment un grand succès

(1) 1853.

de moribond. Je mange des cœurs, seulement je ne peux pas les digérer. Je suis à présent un homme très dangereux, et vous verrez comme la marquise Christine Trivulzi (1) deviendra amoureuse de moi : je suis précisément l'os funèbre qu'il lui faut (2)... » On voit l'état d'esprit! Mais que de souffrances et d'amertumes se cachent sous la raillerie de Heine! Son poème de *Lazare* en fait foi.

Souvent Heine écrivait : « Mon mal est incurable, je vais me coucher, et je ne me relèverai plus. » Puis il se relevait, se faisait mener chez un ami, et retombait. Quand il fut frappé d'hémiplégie, il disait à Mme C. Jaubert, « à travers mille plaisanteries » : « Hélas! je ne puis plus mâcher que d'un côté, pleures que d'un œil! je ne suis plus qu'un demi-homme. Je ne puis exprimer l'amour, je ne puis plaire que du côté gauche : ô femmes! à l'avenir, n'aurais-je droit qu'à la moitié d'un cœur? »

Sans cesse torturé de souffrances, il fut, avec cela, jaloux de sa Mathilde, et n'est-ce pas ainsi qu'il écrivit : « La mort m'appelle, — je voudrais, ô mon enfant bien-aimée, te laisser dans une forêt, dans une de ces forêts de sapins où hurlent les loups, où nichent les vautours... Paris contient des bêtes plus méchantes encore. Paris, la splendide et riante capitale du monde,... le beau Paris, enfer des anges et paradis des diables! *Penser que je dois te laisser seule ici.* Ah! cela me bouleverse le cerveau, cela me rend fou... »

Mais Mathilde Morat pouvait-elle comprendre cette folie? Mathilde, qui avait « un goût prononcé pour l'hippodrome. »

Vers la fin de la vie de Heine, la princesse Belgiojoso, de retour d'Orient, où elle avait fait mille tours, chevauché en Syrie, visité maints harems, et planté, de ses mains, des rizières, la Princesse eut l'idée de convertir Heine, car il parlait volontiers de la Bible, dont il aimait la poésie; elle crut le moment venu, et lui envoya l'abbé Caron. « L'abbé éveilla quelques velléités religieuses, » dit Heine, et il ajoute : « Mais décidément je reviens aux cataplasmes : le soulagement est plus immédiat! » — C'est ainsi qu'échouèrent les tentatives religieuses de la Princesse.

MARIE-LOUISE PAILLERON.

(1) C'est ainsi qu'il désigne alors la Belgiojoso.
(2) A Mme Jaubert.

FONT-ROMEÙ

AU PAYS DES NOTRES-DAMES

Il y a, par le monde, des coins de terre privilégiés qui ont un langage tout de suite intelligible pour l'âme, — qui sont naturellement religieux. D'eux-mêmes, ils appellent sur leurs hauteurs la consécration du temple ou du bois sacré. Ce sont des lieux de passage vers qui s'achemine instinctivement le pèlerin, l'étranger, le *peregrinus*, l'homme errant de tous les siècles. Ils se ressemblent tous, ces « passages » par où se déverse l'éternel flot humain, poussé par la même renaissante inquiétude et le même perpétuel désir de butin, butin de rapine et de guerre, ou butin de beauté et de paix spirituelle. Ce sont d'étroits couloirs pierreux, ou bien de larges avenues où s'étalent les eaux d'un grand fleuve, d'interminables corridors montagneux où s'engouffrent les masses grondantes des vents : Delphes, assise au bord de son ravin, dans cette longue dépression sinueuse qui, par la chaîne du Cithéron et du Parnasse, va de Thèbes, en Béotie, aux plages désolément splendides d'Itéa et du golfe de Corinthe ; — ou bien la vallée du Jourdain, qui, des hautes régions du Liban, jusqu'au gouffre de l'Asphaltite, en passant par Génésareth et Capharnaüm, Jéricho et le Nébo, resserre, entre ses âpres murailles calcaires, toute l'histoire religieuse de l'humanité occidentale ; ou encore la vallée du Nil, étroite bande de terre grasse entre la chaîne libyque et la chaîne arabique, avec le déroulement presque

ininterrompu de ses obélisques, de ses temples et de ses colosses de granit.

Jalonnée par les pics les plus ardus du massif pyrénéen, la vallée de Cerdagne s'apparente à ces lieux illustres et vénérables. Dès le premier aspect, quand on la parcourt à la fin de l'été, au moment où les blés et les seigles sont coupés, les foins engrangés, on songe tout de suite à Delphes, à la Phocide, à cette région volcanique toute hérissée de pierrailles, de précipices et de sanctuaires, toute bruissante de torrents et dont l'aridité farouche ne s'adoucit qu'à la lisière des forêts hantées par les dieux, ou au bord des sources miraculeuses. Vue des cols avoisinants, le fond de cette grande cuve granitique n'offre plus, çà et là, que quelques taches d'une verdure presque noire. Le reste est fauve ou ferrugineux. Dans le lointain, muraille géante, toute grise et dentelée, avec, parfois, des reflets lumineux de perle mauve et blonde, la Sierra de Cadi se déploie contre le ciel, telle une sombre forteresse pélasgique. Les flancs aux pentes abruptes sont modelés doucement comme au pouce, les contours aigus ou déchiquetés des crêtes déchirent l'espace de leurs arêtes vives. On rêve d'un Démiurge complaisant qui aurait façonné ce pays comme une poterie d'Hellade, une coupe ou un plat d'argile, avec ses figures noires se détachant sur la terre rouge ou brune, encore chaude du four. Lorsque midi brûle dans le ciel pâle et que des vapeurs ténues laissent transparaître ces grandes surfaces fauves et nues, toute cette dure matière tourmentée, l'illusion se précise : c'est Delphes, à l'heure de la méridienne, assoupie dans les brumes bleuâtres qui montent de la mer...

Illusion fugitive. De l'hôtel où je suis, entre les torchères de bronze de la terrasse et les bordures de géraniums aux vermillons ardents qui se découpent avec une précision hallucinante sur les profondeurs vaporeuses de l'horizon, j'aperçois des prairies d'une fraîcheur presque septentrionale, des montagnes aux mamelonnements veloutés de végétations et doux à l'œil comme les pétales violets d'une pensée. Par moments, des souffles d'un froid glacial font frissonner. On se rappelle que l'on est très haut, à dix-huit cents mètres environ au-dessus du niveau des deux mers toutes proches. Malgré sa latitude méridionale, cette Cerdagne est, par son climat, une région intermédiaire entre le Nord et le Midi. Elle ouvre un corridor

montagneux, à l'aspect rude et brûlé des hauts plateaux espagnols ou africains, et qui se continue sans transition par une vallée plus élevée et plus humide, d'une verdoyance tout alpestre, — la région de Mont-Louis et du col de la Perche, — pour aboutir à la grande beauté classique du Conflent et des Pyrénées orientales et aux gigantesques et harmonieuses architectures du Canigou, — le Canigou père des plaines fécondes du Roussillon, aux flancs garnis de végétations brillantes et magnifiques, tel un buffet royal tout chargé de fruits et de vins, tout reluisant de vaisselles et de cristaux : *montanyas regaladas*, comme ils disent ici.

En somme, la Cerdagne est une région méditerranéenne, malgré la rigueur de ses hivers et la fraîcheur un peu vive de ses étés. Pendant la belle saison, il n'y pleut presque jamais. Ce n'est point l'ambiance aquatique des Pyrénées occidentales, où les Hyades chagrines de l'Atlantique déversent sans cesse leurs seaux pleins d'averses et de bruines.

Et ce n'est point non plus le pays désolé qu'on avait cru d'abord, à se laisser prendre le regard par les lignes si nobles des sommets. Ces vastes étendues sont toutes bariolées de cultures, de forêts de pins, de bouquets de peupliers, de hameaux, de villages, de petites villes aux frustes murailles uniformément grises, aux toits écrasés de larges feuilles d'ardoise, avec la tour carrée de leurs campaniles surmontés d'une pyramide de pierres, — et leurs noms âpres et sonores : *Planès*, *San Pere dels Forcats*, *Eyna*, *Bolquer*, *Odello*, *Err*, *Llo*, *Osseja*, *Llivia*, *Bix*, *Puygcerda*... Celle-ci est la première ville espagnole de ces marches, l'antique capitale de la vallée cerdane coupée en deux tronçons, depuis Louis XIV, par la nouvelle frontière. Du haut de sa butte, visible de tous les points de la plaine, serrée autour du clocher trapu de son église, Puygcerda domine la Cerdagne entière. A elle seule, elle suffit à donner une teinte espagnole et romantique à cette région montagneuse presque aussi éloignée de Madrid qu'elle l'est de Paris.

Quand on a une fois erré à travers ses rues aux maisons tout de guingois avec leurs balcons affaissés, à travers ses ruelles abruptes, sillonnées de ruisseaux, d'immondices, ces bizarres petites ruelles qui sentent à la fois l'ordure et le chocolat, on ne peut plus l'oublier, tant la physionomie en est rude et singulière. C'est là qu'on voit pendre aux devantures de petits maga-

sins farouches et négligés comme des contrebandiers, les *botas* nationales, les gourdes en peau de bique aux tétines de bois d'olivier, et, à défaut des *baratines* de laine écarlate tombées en désuétude, les bérets de l'Andorre, les belles blouses catalanes aux plis nombreux et toutes luisantes de reflets et les tailloles à franges rouges et jaunes, et les harnais tout fleuris de pompons, de verroteries et d'applications de cuivre. Les mandolines enrubannées y voisinent avec des pâtisseries et des confiseries de couleur véhémente... Et, le soir, au crépuscule, devant ce décor semi-rustique et l'étrange silhouette de la Sierra de Cadi, quand un coup de brise un peu fort passe sur la butte et fait relever les collets des manteaux, on se remémore les vieilles « guitares » du temps de Victor Hugo :

Gastibelza, l'homme à la carabine,
Chantait ainsi :
« Quelqu'un n'a-t-il pas vu Doña Sabine,
Quelqu'un d'ici?...

Allez danser, villageois! La nuit gagne
Le mont Falou.
Le vent qui souffle à travers la montagne
Me rendra fou...
M'a rendu fou! »

et l'on part, au tintement de grelots imaginaires, vers l'éternel Pays des aventures picaresques et des amours violentes et passionnées...

Mais cette impression, ce n'est qu'une minute dans ce grandiose paysage. C'est comme le détail anecdotique dans une épopée. Même sous la splendeur triomphante de la méridienne, les choses humaines se perdent au milieu de cette immensité. Le soir, et le matin à l'aube, on ne perçoit plus que les belles lignes de la terre, les profils simplifiés des sierras, toute cette matière figée en une prodigieuse géométrie. Car, dans cette Cerdagne un peu frigide, la ligne règne et domine sur la couleur. Pas de ces couchers de soleil féeriques comme il s'en voit sur le Nil, ou aux approches des régions sahariennes. L'heure crépusculaire est fugace, austère et sobre en ses tonalités. Un peu de rose sur les épaules des montagnes toujours neigeuses, dont les contours s'effacent doucement dans la blancheur mate du ciel. C'est le laticlave à bordure de pourpre que José-Maria

de Heredia évoquait dans le fameux sonnet de *Sabinula*... Et puis tout sombre dans des gris et des bleus d'une délicatesse, d'une richesse infinies, et, au-dessus de ces voiles flottants dans l'air froid et pur, le peuple formidable des monts se dresse avec des visages aussi singuliers, aussi connus du regard et aussi troublants que celui du Sphinx colossal de Memphis. Quand on essaie de traduire son émotion devant ces visages de pierre, il faut bien en revenir à la comparaison de Taine pour qui ces montagnes figuraient une assemblée de patriarches : « Elles sont là, rangées en amphithéâtre, comme un conseil d'êtres immobiles et éternels. » Ces géantes à l'ossature de granit, ce sont les amphictyons de la Planète. Seulement, ici, elles ne sont pas rangées en amphithéâtre, mais échelonnées le long de la vallée, comme les pyramides égyptiennes au bord de leur fleuve. Elles forment un défilé continu depuis la Sierra de Cadi et le Puygmal jusqu'au Canigou, en passant par le Carlit, le Pic d'Eyne, le Pic de Fenestrelle, le Cambre d'Ase, le col de Balaguer. Dans cette limpidité, cette immensité de l'horizon, avec leurs figures arrêtées et immuables, elles vous arrachent à la sensation de l'écoulement sans fin des choses, et elles vous imposent la vision aristotélicienne d'un monde de beauté et d'harmonie réalisé en des formes parfaites et définitives. Elles vous introduisent en une haute et sereine région, région de pureté, de paix inaltérable, où la vie spirituelle s'exalte. Près d'elles, on sent son cœur battre plus vite, l'esprit s'alléger, les sens devenir plus aigus et plus subtils. On perçoit, dans ce calme, dans cette sérénité infinie, comme des Présences tutélaires et bienfaisantes. Le lien avec le mystère se renoue. On écoute l'éternelle suggestion religieuse qui tombe de ces sommets...

*
* *

Pourtant ce val de silence et de recueillement fut, aux siècles passés, un des plus troublés de la chrétienté occidentale, un des plus bruyants du tumulte des armes. Rien de surprenant : la Cerdagne est un « passage. » De tout temps, le soldat et le marchand en ont pris le chemin. Pendant des millénaires, les gens de guerre ont atrocement foulé cette marche du Sud, comme ils ont foulé nos marches de l'Est, notre Lorraine et notre Champagne. Pour ne pas remonter au delà de

l'ère chrétienne, ç'a été d'abord l'invasion des Goths, puis celle, beaucoup plus meurtrière, des Arabes. Après cela, les comtes carolingiens, sous prétexte d'y rétablir l'ordre, s'y livrèrent à de sanglantes rivalités. Le pillage et la dévastation accompagnaient partout ces roitelets pyrénéens. Puis ce fut la longue compétition de la France et de l'Espagne dont les maisons régnantes s'acharnèrent pendant des siècles sur ce pauvre pays. La trace de ces luttes et de ces invasions y est encore visible. En aucune de nos provinces peut-être la race n'est plus mélangée, quoique le Cerdan offre un type moral et même physique vigoureusement caractérisé. Mais, sous la physionomie locale créée lentement par les siècles, on saisit tout de suite les diversités de sang et d'origine.

Au temps des invasions vandales, des réfugiés africains fidèles à la foi catholique vinrent chercher ici un asile, comme d'ailleurs sur toutes les côtes et dans toutes les îles de la Méditerranée. Ils y firent un long séjour, avec les reliques de leurs saints, les archives de leurs églises, les écrits de leurs docteurs et de leurs polémistes. C'est ainsi que le corps de saint Augustin fut transporté en Sardaigne par les chrétiens d'Hippone. D'autres avaient pris la route de Barcelone et de la région pyrénéenne. Beaucoup moururent en exil, et certainement ils y laissèrent une descendance. Ceux de leurs fils qui avaient conservé le culte de la terre des ancêtres n'y rentrèrent que cent ans plus tard, sous la domination byzantine, lorsque Justinien eut décidément chassé les usurpateurs barbares. Pieusement ils y rapportèrent les ossements de leurs morts et ils les ensevelirent à l'ombre des basiliques africaines reconstruites. Quelque temps avant la dernière invasion germanique, au printemps de 1914, à Madaure, dans les ruines d'une église récemment exhumée, j'avais la joie de déchiffrer les épitaphes de quelques-uns de ces morts ramenés d'outre-mer : « *In exsilio, pro fide catholica defuncti.* » Chez nous aussi, il faudra bientôt ramener les morts d'exil.

Sûrement la Cerdagne a gardé le souvenir de ces réfugiés africains. Non seulement ils y ont introduit quelques gouttes de sang maure ou numide, mais, sur les monuments les plus anciens, l'influence de leur passage est peut-être encore discernable.

A l'église d'Ilix, la première capitale du comté cerdan, à

deux pas de Puygcerda, les mascarons qui soutiennent la corniche d'une abside romane reproduisent tous les traits ethniques du Berbère : les modèles ont été certainement des Africains ou des descendants d'Africains. L'un de ces mascarons est même coiffé du cache col que les Arabes d'aujourd'hui portent encore sous leurs turbans. Il est possible cependant que ces modèles aient été non pas des réfugiés chrétiens du ve et du vi^e^ siècle, mais bien des Sarrasins du viie et du viiie. En tout cas, il paraît difficile de ne pas voir un vestige ou une imitation de l'architecture chrétienne d'Afrique dans cette curieuse petite chapelle de Planès, qui a fait verser des torrents d'encre aux archéologues des Pyrénées orientales. Ils ont voulu y reconnaître un tombeau musulman, une sorte de sépulture maraboutique. Certains même ont tenu à préciser : pour ceux-là, ce serait le tombeau de Munaza, le chef arabe rebelle, qui fut tué dans une ville cerdane par Gedhis, le lieutenant de l'émir Abd-er-Rhaman. Mais la disposition de cette chapelle s'apparente d'une manière saisissante à celle d'une foule d'édicules en forme de trèfle à trois feuilles, qui environnent les basiliques africaines. Elles abritaient en général un baptistère, ou la *memoria* d'un martyr. Autour du sarcophage du saint, les pieuses gens aimaient à se faire enterrer, et ainsi ces chapelles tréflées devenaient de véritables annexes des nécropoles voisines.

Cette disposition architecturale était-elle strictement africaine? On en peut retrouver l'équivalent dans un certain nombre de sanctuaires de l'Europe méridionale. Mais nulle part elle n'est plus fréquente qu'en Afrique, — et, si l'on tient compte des circonstances historiques, si l'on se rappelle qu'au temps des invasions vandales, les Africains fugitifs avaient coutume d'emporter les ossements de leurs martyrs et de leurs saints, on n'estimera pas trop invraisemblable qu'ils aient élevé cet édicule sur ce plateau perdu de la Cerdagne, loin de tout monastère et de toute basilique. Il va sans dire qu'il a dû être restauré et remanié maintes fois depuis sa fondation.

Ce qu'il y a de sûr, en tout cas, c'est que le flot mauresque s'est copieusement répandu sur les régions avoisinantes pendant les invasions du viie et du viiie siècle. Des infiltrations en Cerdagne sont plus que probables. Du moins est-il certain qu'à cette même époque et encore longtemps après, un grand

nombre de réfugiés espagnols, refoulés de la Péninsule par les Arabes, s'y sont établis. Puis vinrent les hommes du Nord, Languedociens et Francs, qui délivrèrent la Septimanie de l'occupation musulmane : l'inondation septentrionale après celle du Midi. Commencée par les Goths, elle se perpétua pendant de longs siècles, et les traces n'en sont pas moins reconnaissables que celles de l'autre. Il y a ici, éparpillées dans les églises et les chapelles de la Cerdagne, une véritable tribu de Vierges dites carolingiennes. Ce sont des statues de bois peint, d'une dimension et d'une forme à peu près identiques. Invariablement, elles représentent la Vierge Marie assise sur les coussins d'une cathèdre et tenant sur ses genoux un Enfant Jésus qui bénit ou qui offre un fruit dans le creux de sa main. A côté des madones du XVIIe et du XVIIIe siècle, qui montrent souvent des figures rubicondes de robustes matrones catalanes, celles de la tribu carolingienne ont un type nordique des plus accentués. Nous nous imaginons difficilement aujourd'hui ce que pouvait être une physionomie wisigothe. Peut-être que les antiques Vierges de la Cerdagne nous ont conservé les traits des reines et des comtesses barbares du haut moyen âge. Ainsi, Notre-Dame d'Eyne a le visage aux joues pleines, les sourcils roux, les yeux bridés et long fendus, le diadème écrasé, de facture lourde et primitive, que nous attribuons non pas seulement aux épouses des Pépin et des Charles Martel, mais aux Galswinthe et aux Brünehilde des temps mérovingiens.

La plus extraordinaire et la plus révélatrice peut-être de ces madones, c'est celle qui existe encore dans l'église d'Odello, à côté de la Vierge miraculeuse et habillée à l'espagnole qui surmonte le tabernacle du maître-autel. Celle-là, qui est en bois doré et peint, sans habillement d'aucune sorte, occupe le centre d'un retable dans la chapelle de gauche. La Mère et l'Enfant sont d'une laideur impressionnante, laquelle ne tient pas certainement à la maladresse de l'ouvrier, mais qui semble trahir un réalisme scrupuleux et comme un excès de conscience et d'application dans le rendu. La longue figure plate, au menton exagéré, de la Mère, la grossièreté de tous les traits, le rachitisme de l'Enfant, son front bas et déprimé, l'expression de crétinisme qui rend presque douloureux ce pauvre petit visage, tout cela est peut-être de l'histoire : ce seraient, traduits par un art naïf et impitoyable, les stigmates physiques de ces

races royales de conquérants si vite abâtardies, si vite corrompues par la facile vie méridionale.

Je voudrais qu'on les gardât pieusement, ces Vierges. Cette tribu, éparse dans des églises qui tombent en ruine, devrait être, je ne dis pas réunie dans un musée, mais soigneusement cataloguée pour l'édification et l'enseignement des archéologues et des historiens, de tous ceux qui s'intéressent à la vie religieuse du passé. Qu'on aille les visiter dans leurs chapelles restaurées. Costumées à la moderne, elles sont encore capables d'exciter la piété des foules. Mais il faut qu'elles restent là, dans leur barbarie et leur rusticité natives, près du col pyrénéen dont elles ont défendu l'entrée contre l'assaut de l'Infidèle, près du castel démantelé, dont elles ont puni ou récompensé les durs seigneurs. Ainsi elles sont des témoins tragiques de l'histoire. Elles racontent les vicissitudes de la province : la mêlée des peuples dans cette Cerdagne si longuement disputée, les féroces ambitions aux prises et finalement la paix achetée au prix de tant de luttes et de sang versé.

***

Comme à notre Lorraine, la paix fut donnée à la Cerdagne par la monarchie française. Nos marches du Sud furent constituées à peu près au même moment que nos marches du Nord et de l'Est. Elles sont l'œuvre de ce Louis XIV, que des historiens, pénétrés malgré eux des jalousies et des rancunes germaniques, ont accusé de mégalomanie, et dont le nom résume le persévérant et pénible effort des quelques ouvriers de génie qui, avec lui et avant lui, ont préparé et fait la France.

Cette paix française ne fut pas subie sans résistance par les Cerdans. Seulement, elle eut le mérite de durer plus de cent ans et d'être bienfaisante. C'est pourquoi elle sut se faire accepter. Les Cerdans, qui, d'ailleurs, n'avaient aucune raison d'être Espagnols, devinrent d'excellents Français, — et c'est justice. L'unité nationale ne se conçoit que si elle crée une sécurité et une prospérité plus grandes. Du jour où ses inconvénients l'emportent sur les avantages qu'elle procure, elle est sérieusement compromise : le régionalisme et le socialisme apparaissent, avec leurs revendications de classes ou de provinces.

Incontestablement, la Cerdagne prospéra au cours du XVIIIe et même du XIXe siècle. Pendant cette longue période de repos,

les habitants du pays, satisfaits d'exploiter en toute tranquillité leurs petits champs ou leurs petits commerces, se replièrent en quelque sorte sur eux-mêmes, s'enfoncèrent jalousement dans leurs vieilles mœurs, leurs vieux usages et leurs vieilles idées. L'étranger qui, si souvent, y avait apporté la ruine, fut tenu plus que jamais en suspicion.

La vallée, ayant cessé d'être un lieu de passage, se ferma de plus en plus. L'accès en est d'ailleurs difficile, surtout en hiver, lorsque la neige obstrue les cols, efface les routes, recouvre tout de son immense blancheur. Mais les routes sont relativement récentes. Pendant longtemps, les indigènes durent se contenter de simples pistes tracées aux flancs des montagnes. La Cerdagne était le pays béni des muletiers et des contrebandiers. Jusqu'à ces dernières années, on y voyageait en diligence. Il fallait coucher en route et se lever de grand matin. Quand on quittait le chemin de fer à Prades et qu'on avait la prétention de se faire conduire en voiture jusqu'à la frontière espagnole ou quelque petit trou estival, on devait soutenir de véritables luttes contre la rapacité des voituriers qui, à toutes les supplications de l'étranger, répondaient avec un beau dédain :

— Pour vous *porter* à Bourg-Madame, ça sera tant!... Et ça sera tant pour vous porter à Mont-Louis!...

Les frais de « portage » s'élévaient à des sommes exorbitantes.

Maintenant, une ligne de tramways électriques, qui appartient à la Compagnie du Midi, sillonne toute la vallée et aboutit à la butte de Puygcerda.

Si cette ligne a été construite, il sied d'en attribuer l'initiative, du moins pour la meilleure part, à l'actuel député de Prades, M. Emmanuel Brousse, qui, depuis bientôt un quart de siècle, s'efforce, comme on dit, de « mettre en valeur » les cantons les plus pittoresques de son arrondissement, cette Cerdagne française, à laquelle, dès 1896, il consacrait un charmant livre tout plein de bonnes choses et de bonne humeur, tout égayé et tout succulent de couleur et de saveur locales. Depuis, il n'a pas cessé de travailler pour y attirer les touristes, multipliant les voies d'accès, appelant la création d'hôtels et d'établissements thermaux, en somme tâchant à refaire de la Cerdagne le « passage » qu'elle fut autrefois. Mais, en dépit de cette

modernisation intense et systématique, la vallée n'a rien perdu de sa couleur, ni les habitants de leur particularisme soupçonneux. D'abord, ils assistèrent avec défiance à cette nouvelle invasion pacifique, au défilé des porteurs de kodaks et d'alpenstocks, à la ruée effarante et vertigineuse des automobiles. Maintenant ils y sont habitués, mais ils ne se mêlent point aux envahisseurs. Ils ont à peine l'idée que ces étrangers sont matière exploitable. Continuant à vivre de leur vie séculaire, ils fauchent leurs foins ou leurs seigles, piochent leurs pommes de terre, sans daigner lever la tête à l'approche du *foraster*, aussi indifférents à son existence que la génisse qui, là-bas, pâture dans les sentes de la montagne. Ah! ils n'ont rien de la servilité de certains pays d'hôtels. Ils ne ressemblent pas du tout à leurs populations domestiquées. C'est une belle race fière et obstinée dans ses traditions, ne cherchant pas le contact avec les choses et les gens du dehors, aimant au contraire à s'isoler. En hiver, ils restent des mois entiers sous la neige, sans sortir de leurs rudes maisons en pierres grises et aux toits d'ardoises, quelquefois complètement coupés du monde extérieur, livrés à toutes les influences de la terre et du milieu atavique.

Et c'est pourquoi ce pays de Cerdagne, comme d'ailleurs toute la Catalogne, est si profondément, si naturellement régionaliste. En devenant Français, ils n'ont rien abdiqué de l'âme ancestrale. Comme en Lorraine encore et dans tous les pays frontières qui ont été longtemps foulés par l'ennemi, ils ont ici un esprit volontiers combatif, un esprit fait de patience et de résistance acharnée. Avant tout, ce sont des « mainteneurs » opiniâtres de leur passé. Et c'est peut-être aussi pourquoi en aucune province française les explorateurs du passé, archéologues et historiens locaux, ne sont plus nombreux qu'en Roussillon et en Catalogne. Qu'on feuillette seulement la *Bibliographie roussillonnaise*, rédigée par MM. Pierre Vidal et Joseph Calmette, on sera émerveillé de l'abondance et de la variété de cette littérature régionale. La moindre jarre, la plus humble cuvette baptismale, la plus modeste pierre incisée ou gravée a été l'objet d'études minutieuses, touchantes à force de piété patriotique. Il est certain que, sur cette terre ardente, dans ce soleil et cette passion contenue, mais toujours frémissante, sur cette vieille terre si chargée d'histoire, les débris les plus insignifiants en apparence ont une vertu étrangement

nostalgique et évocatrice. Ainsi s'explique sans doute l'attraction que la Catalogne, comme l'Espagne et tous les pays fermés, restés fidèles à leurs vieilles mœurs, exercent sur l'étranger. Plus ils veulent ignorer les gens du dehors, plus ceux-ci sont enragés à les connaître et à les approcher. C'est le charme et la séduction de la Gitane qui repoussent et qui attirent tout ensemble.

Même parmi les archéologues et les historiens qui se sont occupés du Roussillon et de la Cerdagne, un bon nombre est venu du dehors. Pour être des Catalans d'adoption, leur patriotisme local n'en est pas moins fervent que celui des indigènes. L'actuel évêque de Perpignan, Mgr de Carsalade du Pont, en offrirait un bel exemple. Originaire de la Gascogne, cet aimable et éminent prélat, érudit et lettré, archéologue et artiste, a fait restaurer sur son pic sauvage la vieille abbaye seigneuriale de Saint-Martin du Canigou. Il a écrit sur ses prédécesseurs et sur l'histoire religieuse de son diocèse de pénétrantes monographies et il est enfin un des plus zélés conservateurs des antiquités de la province. Pareillement encore, M. Pierre Vidal, le savant bibliothécaire de Perpignan. Auteur de nombreuses études sur toutes les époques de l'histoire roussillonnaise, voyageur, historien et conteur exquis, il n'est, pour les purs Catalans, qu'un simple *Gavatche*, un métèque de l'autre côté des Corbières. C'est, en effet, un Languedocien, qui fut, au lycée de Carcassonne, le condisciple du maréchal Joffre.

Mais le trait commun de tous ces érudits, c'est le culte pieux du passé et des origines de la province. Croyants et libres penseurs se réunissent pour sauver de l'oubli les moindres parcelles de la tradition, les moindres reliques de l'art provincial. Même chose dans le peuple. Ici, il n'existe point de haines religieuses. Si l'on ne peut pas dire que la foi soit très vive ni très épurée chez tous ces paysans qui assistent aux offices ou qui suivent les processions, ils montrent un grand attachement pour leurs rites et leurs pratiques anciennes, parce que tout cela est catalan. Comme dans les pays dont l'existence fut longtemps menacée, en celui-ci aussi le patriotisme et la religion se confondent.

*
* *

Une vie religieuse intense anima jadis cette région pyrénéenne. Encore une fois, dans ces montagnes, l'atmosphère est

naturellement religieuse. Mais des circonstances historiques particulières ont favorisé en outre ces dispositions naturelles et donné à l'art catalan un essor et un développement que l'on ne constate point ailleurs.

Rien ne le prouve mieux que la floraison extraordinaire de l'architecture romane dans toute cette contrée qui est au pied des monts. On ne le sait pas assez, même dans les milieux archéologiques : il n'y a pour ainsi dire point de village ou de hameau des Pyrénées-Orientales qui ne puisse montrer une vieille église romane ou tout au moins, encastrées dans des constructions plus modernes, des parties authentiques et très anciennes d'architecture romane. Les retables aux précieuses peintures archaïques foisonnent même dans les campagnes les plus reculées. A en juger par le peu qu'il en reste, le mobilier sacré dut y être d'une richesse extraordinaire. Récemment, à l'église d'Hix, comme j'examinais, dans le chœur, un curieux bas-relief représentant, je crois, un épisode de la vie de saint Martin, j'aperçus, négligemment posé sur le rebord de la boiserie, un petit crucifix d'une forme et d'une exécution originales, que seul un antiquaire pourrait dater : il suffisait d'étendre la main pour le prendre. L'église étant constamment ouverte, toutes les raretés qu'elle renferme sont ainsi exposées aux convoitises du premier passant.

Ailleurs, si l'église est fermée, elle est dans un état d'abandon lamentable. Les boiseries des retables moisissent à l'humidité, les peintures s'écaillent, les statues de bois s'écornent et se pourrissent, certaines parties des édifices se lézardent et menacent de s'écrouler, quand elles ne sont pas totalement en ruine. Le service des monuments historiques aurait fort à faire ici, s'il n'était occupé en ce moment dans les régions envahies, où il ne suffit pas à la tâche. Pour conjurer le désastre, il faudrait une conspiration amicale du clergé et du gouvernement. Des deux côtés, on dresserait l'inventaire des richesses d'art ou des curiosités qui, par miracle, ont survécu aux rapines et aux destructions. On les replacerait dans leur cadre antique, restauré par une science exacte et scrupuleuse. Ces églises romanes des Pyrénées-Orientales deviendraient ainsi de véritables musées sacrés. En attirant de plus en plus les archéologues, elles les aideraient peut-être à débrouiller le mystère qui enveloppe encore les origines de l'art roman, à retrouver les chaînons

qui rattachent l'architecture romane proprement dite à l'architecture chrétienne de l'Afrique du Nord. C'est là un beau rêve que la victoire permettra sans doute de réaliser. Ces églises renaissantes au lendemain de la tourmente, ce serait une des multiples manifestations de la grande résurrection française qui, dans l'ordre matériel, autant que dans l'ordre spirituel, va bouleverser et rénover tous les domaines de la vie nationale.

On remarquera la place prépondérante occupée par la Vierge dans toutes ces églises et ces chapelles délabrées. A Séville ils se plaisent à répéter que l'Andalousie est la « Terre de Marie Très-Sainte, *la Tierra de Maria Santisima.* » Que dire alors de la Catalogne? Au XVIIe siècle, un dominicain catalan, le Père Camos, dénombrant les *mille trente-trois madones* que possédait son pays, tant du côté espagnol que du côté français, l'appelait le « Jardin de Marie. » Rien que dans le Roussillon, on en pourrait fournir une liste abondante et vraiment merveilleuse : Notre-Dame dels Correchs ou des Torrents, dont Mgr de Carsalade vient de faire rouvrir la chapelle, depuis longtemps abandonnée, dans la partie la plus ancienne de la cathédrale de Perpignan, — Notre-Dame de Consolation, à Collioure, — Notre-Dame del Coral, à Prats-de-Mollo, — Notre-Dame de la Victoire, à Thuir, — Notre-Dame del Présèbre ou de la Crèche, à Saint-Michel de Cuxa, — Notre-Dame du Paradis, à Cornella-del-Vercol, — et combien d'autres dont les noms sont tous plus poétiques ou plus sonores les uns que les autres (1)! Mais le vrai *pays des Notres-Dames*, c'est assurément la petite Cerdagne, qui possède une madone vénérée, fêtée, et, si je puis dire, « pèlerinée » dans chacun de ses villages ou presque. De la chambre haute où j'écris, et d'où je domine toute la vallée, j'aperçois les clochers de leurs sanctuaires : à droite, au milieu des pins de la forêt, l'ermitage de Font-Romeù, avec sa madone catalane en grands falbalas de brocart blanc; en face, dans un repli de la montagne, comme dans la poche d'une verte tunique, les maisons d'Eyne, serrées autour de leur Notre-Dame, au penchant du col presque perpendiculaire qui conduit

(1) J'emprunte cette nomenclature à l'excellent ouvrage de l'actuel archiprêtre de Thuir, M. le chanoine Emile Roüs, *Histoire de Notre-Dame de Font-Romeù*, livre de conscience et de foi, écrit avec éloquence et minutie, et qui est un des plus parfaits échantillons de la littérature régionaliste catalane.

à une autre Vierge de delà les Monts, la célèbre Notre-Dame de Nuria; un peu plus bas, Notre-Dame d'Odello; plus bas encore, Notre-Dame d'Err ; Notre-Dame d'Égat, Notre Dame des Escaldes; et, à l'entrée de la vallée, du côté de la France, Notre-Dame de Planès... Mais on ne peut pas les nommer toutes. On ne les connaît même pas toutes. Car il doit y en avoir d'oubliées, d'enterrées dans les recoins sombres de plus d'une sacristie ou d'une chapelle croulante.

Ce pullulement de sanctuaires est dû tout d'abord à des circonstances très spéciales. Lorsque les Francs expulsèrent les Arabes de la Septimanie et les rechassèrent de l'autre côté des Pyrénées, l'exultation de la délivrance secoua tout ce pauvre pays désolé. Ardemment, il se remit à vivre de sa vie chrétienne et nationale d'avant l'invasion. On purifia les églises transformées en mosquées, on releva celles qui avaient été détruites ou incendiées; on déterra pour les y apporter, les objets du culte, les images pieuses qu'on avait cachées, à l'approche de l'envahisseur. Entre toutes ces images, celle de la Vierge excitait une dévotion particulière, parce que c'est contre elle surtout que s'était acharné le fanatisme musulman. Les « inventions » de madones ensevelies se multiplièrent dans la contrée, et, la plupart du temps, de façon identique. C'est toujours la même naïve histoire : un bouvier qui garde ses vaches dans la montagne et qui finit par remarquer l'obstination avec laquelle un taureau ou un bœuf laboure le sol de ses cornes, à un endroit toujours le même. Les villageois avertis par le bouvier suivent docilement les indications de l'animal. On creuse à l'endroit foulé par le bœuf ou par le taureau, et l'on découvre la statue antique et vénérable : précieux dépôt enterré par les ancêtres, ou présent du ciel? On ne sait trop. En tout cas, « l'invention » touche au miracle. Pour en remercier la bonne Vierge, comme de sa protection contre les Infidèles, on lui bâtit une chapelle ou un ermitage. A une certaine époque, il y en eut par toute la Cerdagne. Ce furent les églises de la rédemption.

Que ce sentiment de piété et de reconnaissance se soit soutenu pendant tant de siècles, que, jusque dans des hameaux misérables, il se soit traduit par un périodique déploiement de pompes et de cérémonies religieuses, qu'il ait fait éclore par toute la région une foule de sanctuaires décorés avec faste et

somptueusement entretenus, — cela ne s'explique guère par la piété et la gratitude des paysans si facilement oublieux du bienfait. Il a fallu pour cela l'influence et l'action persévérante de riches et puissantes abbayes. Dès le règne de Charlemagne, les Bénédictins viennent chercher un refuge dans les gorges les plus âpres du Conflent, à Saint-André d'Exalada. Plus tard, sous l'énergique impulsion de Cluny, ils s'implantèrent à Saint-Michel de Cuxa et à Saint-Martin du Canigou. Ces deux monastères très anciens perpétuèrent leur existence jusqu'à la Révolution française. A une époque plus récente, un couvent de Dominicains avait été fondé à Puycerda. Ces communautés prospères déversèrent le trop plein de leur opulence sur toutes les petites églises et les petits sanctuaires de la région, dont beaucoup se trouvaient d'ailleurs dans leur mouvance. Partout elles provoquèrent ou elles payèrent de leur bourse des constructions d'églises. Même jusqu'aux approches de l'âge moderne, ce goût de la bâtisse et de la décoration ne cessa point de se manifester. Ces religieux furent non seulement de grands défricheurs de territoires, mais des défricheurs d'âmes, des illuminateurs des esprits et des enchanteurs des yeux. Grâce à eux, grâce à leurs retables, à leurs baldaquins, à leurs fresques, à leurs dorures, à leur statuaire exubérante, la plus humble femme de village pouvait trouver dans sa petite église, à côté de l'étable de ses porcs et de toute la misère sordide de sa masure, un lieu de magnificence et de beauté où elle se sentait chez elle, à l'égal des plus grands.

Ainsi se vérifie une fois de plus une règle générale qui ne souffre pour ainsi dire aucune exception : c'est que, partout, les grandes entreprises sont dues à des initiatives individuelles et venues du dehors. Les monuments et les œuvres d'art qui font l'orgueil d'une ville ou d'une province sont rarement des produits indigènes et, plus rarement encore, ils ont été consentis et mis à exécution par les gens du cru. L'esprit local ne produit habituellement que laideur et médiocrité et il est fait de basse envie, de mesquinerie et d'impuissance. Pour que l'indigente Cerdagne s'ouvrît aux merveilles de l'art roman, il fallut que l'esprit conquérant de Cluny pénétrât la contrée. Renonçons à la vieille théorie romantico-germanique de Michelet qui veut voir dans les cathédrales, comme dans les épopées, des produits spontanés du sol, des créations incon-

scientes de l'âme populaire. Non, les cathédrales furent l'œuvre d'une élite, — un chapitre de moines ou de chanoines, la plupart du temps étrangers, qui avaient à leur tête *un homme*, — un évêque ou un abbé énergique et intelligent, ayant l'instinct du faste ou de la beauté.

*
* *

Parmi ces sanctuaires de Cerdagne, le plus célèbre est assurément celui de Font-Romeù. Du moins, c'est le seul qui soit encore vivant, où les foules continuent d'accourir à de certaines dates solennelles de l'année.

Son histoire est celle de tous les autres pèlerinages catalans. Comme à Err, comme à Planès, à Eyne, à Nuria, une madone fut ici « inventée » par un bouvier. Le taureau qui guida le pâtre vers sa découverte figure toujours à côté de la Vierge sur les images pieuses qui la représentent. Mais, chose étrange, cette Vierge miraculeuse n'habite pas le lieu du miracle. Les gens d'Odello, — petit village très ancien, puisque son église remonte pour le moins au XIe siècle, — les gens d'Odello s'en emparèrent, sous prétexte que Font-Romeù se trouve sur leur territoire. La madone dite de « l'Invention » trône sur le maître-autel de leur église paroissiale, au-dessus du tabernacle. Elle appartient à cette étrange tribu de Vierges carolingiennes qui peuple la plupart des églises et chapelles de la région cerdane. Cette Reine de grâce, on ne peut pas dire vraiment qu'elle soit belle. De même que toutes ses sœurs, elle est assise sur une sorte de siège curule semi-circulaire, drapé et garni d'un coussin. Elle a une rude figure de paysanne, avec un gros nez légèrement écrasé et une bouche de travers. L'enfant Jésus a l'air d'un petit Africain crépu, au front bas et aux larges oreilles. Il lève la main pour bénir, avec un geste si farouche qu'il semble plutôt lancer l'anathème. Mais tout cela disparaît sous les plis d'une ample draperie brochée de guirlandes et surchargée d'ex-votos. Cette longue jupe à l'espagnole qui affuble la mère et l'enfant, les couronnes rayonnantes qui chargent leurs têtes, les bouquets qu'on a mis dans leurs mains empêchent qu'on distingue l'attitude et la forme réelles de la statue. Elle en est modernisée et les rudes traits des visages en sont comme adoucis.

C'est cette somptueuse effigie que l'on transporte à date fixe

et processionnellement jusqu'à l'ermitage de Font-Romeù, à travers des petits chemins montagneux tout hérissés de cailloux et jalonnés de place en place, par des croix de pierre et des niches rustiques. La chapelle du miracle ne possède qu'un double de la madone de l'Invention.

Malgré cela, Font-Romeù est le vrai centre religieux de la contrée. Son nom veut dire, en catalan, *la Fontaine du Pèlerin.* Du moins est-ce ainsi qu'on le traduit d'habitude. Mais peut-être ce nom de « Romeù » est-il celui du bouvier qui trouva la statue. *Romeù*, c'était, au moyen âge, le terme générique par lequel on désignait tout pèlerin de Rome, comme chez les musulmans, le mot *hadji* désigne tout pèlerin de la Mecque. Puis ce mot finit par ne plus rien signifier, par devenir un simple nom de famille. Le gardeur de bœufs qui « inventa » la madone était-il allé réellement à Rome ou à Saint-Jacques de Compostelle, ou bien s'appelait-il « Romeù » comme « le gars de la plaine » qui composa la chanson du « Pardal, » ce chant national des Catalans ?...

Sachez que la chanson fut composée
Par un gars de la plaine,
Nommé Gentil Romeù.

Quoi qu'il en soit, cet endroit privilégié était marqué de toute éternité pour devenir la « Fontaine du Pèlerin. » Une source, une prairie, les ombrages d'une forêt, il n'en faut pas davantage, sur ces hauts lieux, pour fixer les errants. Tels sont les simples attributs de tout pèlerinage. C'est presque toujours une oasis de fraîcheur et de verdure dans quelque désert aride et stérile. Celui-ci est éminemment un lieu de repos pour l'esprit aussi bien que pour les sens. Dès la plus haute antiquité, les paysans d'Odello l'appelaient *la Calma*, c'est-à-dire l'endroit où les troupeaux se reposent, où les vaches se couchent pendant les ardeurs de la méridienne : un vallon paisible, ruisselant d'eaux courantes et jaillissantes comme perdu dans la grande forêt de pins qui recouvre toute la montagne.

Ces vastes étendues boisées sont moins une forêt qu'une brousse coupée de pâturages. Pour des yeux du Nord, habitués, par exemple, aux bois de haute futaie, comme on en voit en Lorraine, ce serait une déception que de chercher ici une forêt. Nos chênes lorrains atteignent à une stature, à une vigueur de

sève et à une opacité de feuillages que je n'ai retrouvées nulle part ailleurs, même dans la royale forêt de Fontainebleau. Et ainsi pour moi, il n'y a de forêts, à proprement parler, que chez nous. Néanmoins, les pins de Font-Romeù composent d'admirables perspectives bocagères. Les plus vieux d'entre eux sont hauts comme des mâts de navires. Il y en a une véritable armée, le long de la route de Mont-Louis, qui escalade les pentes abruptes de l'Ermitage. Tout droits, le fût dépouillé et maculé çà et là de mousses blanchâtres, pareilles à des stalactites de cire, ils ont l'air d'une procession géante, une procession de cierges de Pâques, qui, avec une hâte joyeuse, au rythme d'une musique de jubilation, s'élancerait, en bondissant, vers la fontaine et le sanctuaire.

Ces aspects grandioses sont rares. D'habitude, ce qui s'offre aux regards ce sont d'immenses pelouses arrondies et environnées de massifs de pins, de fourrés de lentisques, pareilles aux pelouses d'un parc. L'herbe drue et moelleuse est arrosée par une infinité de petites rigoles souterraines. Le sol élastique cède sous les pas. Dans les creux, dissimulés sous les touffes des ajoncs, s'élargissent des trous d'eaux que les gens du pays appellent des « mouillères. »

Plus loin, des nappes dormantes resplendissent, des mares, des étangs, des lacs en miniature. Tout près de l'Ermitage, dort un « Lac noir, » hanté par des fées malfaisantes qui sont la terreur des bergers. Mais ces paysages un peu sombres ou austères sont encore une exception. Le caractère de toute cette forêt est bucolique et souriant. Des troupeaux de vaches et de cavales y évoluent du matin au soir, sous des essaims de mouches bourdonnantes. L'immense pâturage s'étend devant les bêtes ivres d'espace comme un festin interminable. La prairie regorgeante, sans cesse imbibée d'eau, est un grand tapis vert ramagé de jaune et de violet, où le menu peuple des fleurs champêtres foisonne avec une luxuriance extraordinaire : les campanules mauves, les scabieuses, les pieds-d'alouette et les minettes d'or tachetées de roux comme le plumage des rouges-gorges et les folles graminées, et les anis aux ombelles neigeuses. De loin en loin, dominant les herbages et toute cette charmante flore pastorale, surgissent d'énormes amoncellements de roches, visibles de tous les points de la vallée, comme des postes de vigie. Du haut de ces rochers, on reprend le grand

sens du paysage. Les montagnes éternelles réapparaissent sous les neiges étincelantes de leurs glaciers, l'espace se déploie à perte de vue, un air vivifiant dilate la poitrine.

Car ce lieu de repos est peut-être plus encore un lieu salubre, une terre de guérison. L'inscription gravée, à l'Ermitage, au-dessus de la fontaine virginale, ne ment pas : FONS SALUTIS MARIA. La madone rustique de Font-Romeù est véritablement une fontaine de santé. Près d'elle, dans cet air si pur et si léger, de vrais miracles s'accomplissent : les podagres se mettent à marcher, les rhumatisants ne sentent plus leurs articulations douloureuses, les phtisiques ouvrent leurs poumons cicatrisés aux odeurs résineuses de la forêt, les insomnieux retrouvent le sommeil...

Comment d'ailleurs en serait-il autrement, sur ces montagnes sans cesse balayées par les grands vents du ciel? Presque continuellement le vent souffle, palpite, se lamente, se déchaîne, tel un grondement d'orgue dans les nues. Les herbes de la vallée ondulent, les champs d'orge et de seigle se gonflent, comme la houle marine au creux des golfes et dans les anfractuosités des promontoires. A l'infini, sous les escadrons de brouillards qui accourent du fond de l'horizon, c'est le désert mouvant des grandes eaux. On se souvient que la Vierge de Font-Romeù n'est pas seulement la Dame de la Prairie, mais aussi l'Étoile de la mer.

*
* *

A cette Dame du haut lieu un oratoire fut de bonne heure construit à l'endroit même où le berger d'Odello avait découvert sa statue ensevelie. On remania cet oratoire, on le restaura et on l'agrandit pendant la première moitié de ce XVIIIe siècle, qui, pour toute la France, a été la grande époque de prospérité, celle qui recueillit les bienfaits du règne de Louis XIV.

La nouvelle chapelle recouvre la fontaine miraculeuse et le pan de rocher où l'image fut découverte, et ainsi l'eau salutaire, qui jaillit sous une arcature pratiquée dans l'épaisseur d'un des murs latéraux, traverse toute l'étendue du sanctuaire et semble sourdre des pieds de la Vierge. L'extérieur en est des plus simples. Sans le modeste portail qui décore l'entrée principale, ce serait une maison de paysan, aux murs gris et rugueux et au toit d'ardoise, comme celles que l'on voit dans toute la

vallée cerdane. Seul un petit campanile trapu, dressé au chevet de l'église, signale de loin ce lieu de prière.

Quand on y pénètre par la grande porte, on est aussitôt frappé des inégalités de niveau à l'intérieur de cette bâtisse composite. C'est ce qui arrive dans tous les sanctuaires qui enclosent un lieu miraculeux, dont la piété des constructeurs a voulu respecter les dispositions naturelles. Le type classique de ce genre d'édifices est l'église du Saint-Sépulcre, à Jérusalem. Ici, il y a au moins quatre niveaux différents. D'abord un vestibule exigu, puis des marches qui conduisent à la nef proprement dite. Devant la rusticité de ce petit temple, on songe tout de suite à une crèche de Bethléem, à une grange obscure, où l'on distingue, dans la pénombre, des amoncellements de gerbes, et où scintillent confusément les pailles d'or des épis. Tout au fond de cette bâtisse champêtre, rayonne comme une splendeur barbare qui trouble et qui attire. Entre les murailles complètement tapissées d'ex-votos, on s'avance vers ce paradoxal flamboiement de dorures. C'est un retable du plus fougueux style espagnol, du « churriguéresque » le plus épanoui et le plus triomphant. Il écrase complètement le maître-autel de ses superpositions de colonnes, de corniches, d'entablements et de frontons.

Dès que l'œil s'est un peu habitué à l'éclairage avare du chœur, on démêle, dans cette confusion, au milieu de ces bouillonnements et de ces boursouflements d'or, tout un peuple de statues à la fois maniérées et naïves, — et d'abord celles des saints, protecteurs de la contrée, saint Martin, saint Sébastien, saint Jean-Baptiste, — puis les figures allégoriques de la Foi et de l'Espérance, et enfin un tourbillon d'angelots, comme suspendus aux frises, ou assis sur le rebord des pilastres et des consoles, balançant dans le vide leurs petits pieds potelés et embouchant des trompettes, ou encore des séraphins qui brandissent des torches ou qui jouent du violoncelle. Au centre, dans une niche découpée à jour, qui surmonte le tabernacle, surgit la blancheur d'une statue de marbre. Elle ne détonne pas trop parmi tous ces ors. C'est une vierge moderne, due à un sculpteur cerdan qui eut, même à Paris, son heure de célébrité, Alexandre Oliva, de Saillagouse. L'œuvre, un peu froide et d'une correction trop classique, a cependant de la grandeur et même une certaine grâce sévère, en particulier un heureux

infléchissement de hanches, la Vierge ayant l'air de reculer et comme de s'effacer devant l'Enfant divin qu'elle porte dans ses bras. En haut, dans un triangle doré, Dieu le Père se penche comme par l'ouverture d'une lucarne, montrant sa barbe blanche et tendant sa main bénissante.

Au commencement du XVIIIe siècle, un autre artiste local, Joseph Sanyer, de Prades, a décoré le retable de toute une série de panneaux sculptés, lesquels manifestent la même furie de mouvements, le même style à la fois naïf, maniéré et compliqué que tout l'ensemble de l'œuvre. Ces panneaux racontent, en trois parties, l'histoire du miracle du Font-Romeù : l'invention de la statue par le taureau et par le berger; puis l'annonce du prodige à la paroisse d'Odello, et enfin le clergé et le peuple du village se rendant en procession vers le rocher où resplendit l'image sainte. Les autres compositions sont peut-être moins originales, mais elles ne sont pas sans mérite. Elles traitent, d'une manière très personnelle, les sujets traditionnels de l'Annonciation, de l'Adoration des bergers, de la rencontre d'Élisabeth et de l'Adoration des mages. Toutes ces figures, tous ces cartouches, tous ces médaillons, toutes ces coquilles sont environnés d'une végétation touffue aux tiges robustement élancées et contournées. Les colonnes torses, dont les spirales dorées semblent imiter les volutes des encensoirs, s'enguirlandent de ceps de vigne chargés de pampres et de grappes. La folle richesse de ce rococo éperdu, outre qu'il ne manque pas de style, ne paraît nullement déplacée dans cette chapelle de paysans montagnards. C'est un luxe naïf, exprimant à merveille l'idée que les imaginations rustiques se font de l'habitation des grands de la terre et même des grandeurs célestes.

Ces paysans de la Cerdagne ont eu, en effet, l'intention de loger, à Font-Romeù, une très grande dame, — de lui offrir, dans leurs montagnes, une sorte de villégiature d'été. C'est la touchante impression qu'on a tout de suite, lorsqu'on monte à la petite chapelle aménagée au-dessus du chœur, derrière le retable du maître-autel, et qu'on appelle, en catalan, *el camaril de la Verge :* « le petit salon » ou « le boudoir » de la Vierge.

On accède à cette chambre haute par un double escalier de porphyre, — le marbre rouge si commun dans cette région pyrénéenne et dont on s'étonne que les architectes du pays ne

fassent pas un plus fréquent usage. Un étroit palier au sommet des marches, — et l'on se trouve dans une chambrette carrée surmontée d'une sorte de coupole à quadruple arête que termine une lanterne octogone. C'est bien le boudoir pieux qu'on attendait sur la foi de ce mot galant de *camaril :* l'oratoire d'une grande dame qui est venue faire retraite à la campagne. Ainsi du moins l'a compris le goût toujours un peu frivole de ce XVIIIe siècle qui a présidé à la décoration de ces aimables lambris. Ce ne sont que coquilles et médaillons, torsades, volutes et guirlandes. Le parquet ciré dessine une étoile en son milieu, les boiseries sont peintes de couleurs éclatantes. Malheureusement, ces boiseries ont été barbouillées, au cours du dernier siècle, par un badigeonneur qui a effacé les délicates compositions de ses prédécesseurs sous de gros bouquets de roses rouges et de coquelicots, comme on voit en Suisse ou au bord des lacs italiens, dans de vieilles villas romantiques.

Aux quatre angles s'étalent des coquilles énormes et dorées. Dorés aussi les reliefs ornementaux des portes, dont les chambranles sont encadrés de feuillages aux tiges flexueuses. Enfin, les médaillons d'un rococo flamboyant, qui couronnent chacune des deux portes, étalent, dans une bordure d'or, de jolis bas-reliefs polychromés traités par Sanyer, le sculpteur de Prades, avec beaucoup de mouvement et de fantaisie : la Présentation au Temple, la Fuite en Égypte, où l'on remarque tout de suite le geste peu classique d'un saint Joseph remplissant un gobelet à un tuyau qui émerge du rocher.

Sous les coquilles des encoignures, occupant chacun leur piédestal, se démènent quatre grands diables d'anges, qui ont l'air de laquais de maison princière, avec leurs lèvres bien rasées, leur teint « de bisques nourri, » leurs yeux à fleur de tête, les fossettes roses de leurs genoux et de leurs bras dodus. Tous quatre sont musiciens. Sans doute, on les a engagés exprès pour divertir la maîtresse du logis en lui jouant ses morceaux de prédilection. Le premier tient un violon, le second un violoncelle, le troisième une flûte, et, quant au dernier, il embouche un instrument bizarre qui ressemble fort à un hautbois. Le plus étonnant, ce sont peut-être leurs robes, — des robes dorées, — aux doublures de soie, émaillées de fleurettes comme un corsage à la Pompadour ou comme le justaucorps

d'un petit-maître de l'Œil-de-bœuf : ces beaux serviteurs sont tout habillés de printemps.

Dans le fond du *camaril*, un autel en forme de nacelle, d'une décoration plus austère, fait oublier un instant tous ces colifichets. Au-dessus, entre une Vierge et un saint Jean, d'expression et d'attitude un peu théâtrales, un Christ espagnol, comme il y en a dans toutes les églises de la Cerdagne et du Roussillon, — un supplicié décharné, saignant et tragique, avec une jupe de dentelle, amidonnée et tuyautée, qu'attache sur la hanche une cocarde de velours agrémentée de paillons et de brillants... En face, environnée d'une grille, entre des rangées de cierges et des gerbes de fleurs, trône la maîtresse du lieu, la Remplaçante de la Vierge miraculeuse (l'authentique statue de l'*Invention* restant à l'église d'Odello), — simple poupée de bois au visage légèrement noirci par la fumée des cires. Elle se dresse, l'Enfant Jésus au bras, au milieu d'une chandeleur perpétuelle, avec son diadème d'argent et son nimbe constellé, son voile de mousseline traînant, son manteau de soie bleu pâle, et sa longue robe de brocart blanc, brochée de feuillages et de guirlandes, largement étalée comme celle d'une Notre-Dame de Luxembourg. Mais, plus que cette Vierge antique et pieusement vénérée, une autre, placée au-dessus, dans un cartouche à volutes couronné d'extravagants héliotropes, attire les regards profanes. C'est une Vierge du XVIIIe siècle, dans la pose d'une Esther de tragédie, — les bras tendus, les paumes ouvertes, les yeux noyés d'extase. Elle est drapée daus un ample manteau d'or à la doublure ramagée de fleurettes printanières comme les robes des quatre anges musiciens. Elle est charmante. Cette Vierge si gracieuse et si joliment habillée est la vraie Dame du *camaril*.

*
* *

Devant ce rutilement de dorures et d'enluminures et tout cet étalage de magnificences en bois peint, la pauvreté presque monacale de la nef fait un contraste saisissant : une longue rangée de bancs et de chaises rustiques, une tribune aux solives apparentes, dont le plancher mal joint cède sous les pas et qui ressemble au balcon branlant d'un chalet montagnard, des murs blanchis à la chaux et qui seraient complètement nus sans l'extraordinaire végétation de béquilles, de menus objets

en cire et d'écriteaux votifs qui les recouvrent du haut en bas jusqu'à la naissance de la voûte. Ici, l'âme populaire règne sans conteste. Aux pieds de la grande dame en atours qui trône là-haut dans son *camaril*, elle parle son simple langage par les inscriptions de ces ex-votos foisonnants.

Pour les curieux d'histoire locale comme pour les âmes religieuses, ces témoignages naïfs de la piété des foules offrent un intérêt passionnant. Ce n'est pas qu'ils soient très anciens. Les plus vieux ne remontent pas au delà du XVIIe siècle. Mais ils reproduisent des usages et des formes traditionnelles qui datent de la plus haute antiquité. Depuis les temps païens, ces petits tableaux de bois qui racontent un accident ou une guérison miraculeuse ont été suspendus aux murailles des églises et des temples. A Font-Romeù, ils forment deux grandes catégories : ceux qui rappellent simplement le vœu de guérison adressé à la bonne Vierge et ceux qui s'efforcent de portraiturer l'horrible catastrophe à laquelle on n'échappa que par son intercession. Pour les premiers, un type uniforme s'imposait, lequel n'admettait pour ainsi dire aucune variante. Le « vœu » *doit* être fait au lit par le malade et gisant, ou bien par une autre personne agenouillée à son chevet et qui parle en son lieu et place. Le lit *doit* être un lit à courtines, ou bien à baldaquin, le lit du moyen âge, celui qu'on voit dans toutes les Nativités des primitifs italiens, autour duquel s'activent les bonnes femmes venues pour les caquets de l'accouchée. Il est interdit au peintre de rien changer à la forme de ce lit moyenâgeux, lequel est fidèlement reproduit jusqu'en plein XIXe siècle. Presque toujours, il est d'un beau vermillon.

Les seules blancheurs qui tranchent dans tout ce rouge sont les draps, les piles d'oreillers, les traversins, les bonnets de coton ou les béguins qui encadrent les faces débonnaires des gisants, — le tout dessiné et représenté avec une exactitude scrupuleuse. D'autres fois, quand le malade a échappé à une mort certaine, il est figuré à genoux devant son propre cercueil. Celle qui l'en a tiré, la bonne dame de Font-Romeù, est peinte à l'autre extrémité du tableau. Flanquée du taureau « inventeur » de son image, elle sourit bénignement au milieu des nuées.

La seconde catégorie, celle des accidents, attentats et catastrophes, est forcément plus libre en son inspiration, et elle est

aussi plus suggestive, plus documentaire. On y retrouve les costumes anciens du pays. A côté des habits français qui distinguent les personnes de la classe noble ou aisée, on reconnaît ceux des montagnards et des villageois de la Cerdagne et de la Plaine. Il y a des justaucorps Louis XIV, des fanchons à la comtesse de Pimbesche ou d'Escarbagnas, mais aussi les culottes à boucles, les vestes courtes, les baratines rouges des paysans catalans. Les laboureurs sont engoncés dans des espèces de blouses ou de souquenilles, brunes et bourrues comme des robes de capucins. Les femmes ont le mouchoir flottant sur les épaules ou noué sous le menton, ainsi qu'elles le portent encore aujourd'hui dans toute la contrée.

Avec ces costumes, une foule de scènes locales ont été illustrées par ces peintres de village, des scènes qui ne se produisent guère que dans les régions montagneuses comme celle-ci. C'est, par exemple, le cavalier qui, en passant un gué, est emporté avec sa monture par une crue subite du torrent; le voyageur qui roule dans un précipice, ou qui, dans un sentier hérissé de rochers, est écrasé par un bloc erratique. Ailleurs, un bon ecclésiastique est en train de se promener dans la montagne, son bréviaire à la main, sans voir d'affreux brigands embusqués derrière le rocher, leurs bonnets rouges rejetés sur la nuque et braquant déjà de formidables tromblons. Un bon paysan avertit le bon prêtre du danger, auquel il n'est arraché que par la protection de la Vierge de Font-Romeù. Ailleurs encore, le bon prêtre ramène à des villageois un de leurs moutons qu'ils croyaient perdu. On voit les faces niaises des rustres coiffés de leurs « baratines » qui se pressent sur la porte de leur cabane et qui, de loin, contemplent le prodige. Le plus dramatique de tous ces faits-divers, c'est l'accident arrivé au Père dominicain, don Jacinto Coronas, prieur du couvent de Puygcerda, lequel, étant venu visiter le sanctuaire de Font-Romeù, « tomba d'un balcon élevé de 30 pieds au-dessus du sol et, grâce à l'intercession de la Vierge miraculeuse, se releva sans ressentir aucun mal. » L'Ermitage et le balcon sont peints minutieusement sur l'ex-voto, et le bon Père, tout raide dans sa robe blanche de dominicain, est représenté suspendu entre terre et ciel, les jambes écarquillées et les bras en l'air.

A mesure qu'on avance dans le XIXe siècle, ces scènes deviennent beaucoup moins naïves. Elles trahissent même une pointe

de prétention et de vanité bourgeoises. Le lit uniforme et égalitaire des siècles profondément chrétiens et monarchiques est remplacé par toute une variété de lits en bateau du temps de Louis-Philippe, plus ou moins ornés suivant la condition sociale du « votant; » les murs nus d'autrefois sont tapissés de papier peint et l'on voit, sur des cheminées de marbre, des pendules à sujets, entre deux bouquets sous globe. A partir du dernier tiers du XIXe siècle, la triste décadence s'affirme de plus en plus. Aux peintures sur bois se substituent de vulgaires photographies. Mais ces ex-votos nouveau style sont toujours aussi nombreux que par le passé. La tradition n'est pas interrompue. Et c'est là une chose qui frappe quand on examine de près les murs du sanctuaire. Même aujourd'hui, alors que l'unanimité de la foi n'existe plus, les foules continuent à venir ici. Croyants et incroyants perpétuent la coutume des ancêtres. Ils sont fiers de leur vieille Madone et ils tiennent à lui rendre encore et toujours l'hommage séculaire auquel la piété des morts l'habitua.

J'eus le sentiment particulièrement vif de cette « continuité » catalane, en déchiffrant une inscription funéraire encastrée dans la muraille et à demi dissimulée par les ex-votos. C'est l'épitaphe de Pierre Sunyer, le fils de Joseph, le sculpteur de Prades, l'auteur du grand retable et du *camaril*. Sans doute le fils, comme le père, avait travaillé à embellir la maison de la Vierge cerdane. Il aura voulu dormir son dernier sommeil à l'ombre tutélaire de la Madone. Et, de cette épitaphe, simple et belle comme celle d'un maître maçon ou d'un maître imagier d'autrefois, mes yeux allaient vers la Vierge blanche du grand retable, l'œuvre du sculpteur Alexandre Oliva, de Saillagouse. Cet artiste, qui ne fut certes pas un dévot, a tenu à travailler, lui aussi, pour la Vierge des ancêtres, comme un bon ouvrier de son pays. Et voici qu'on me raconte ce trait d'un autre sculpteur catalan, Gustave Violet, de Thuir, qui a déjà donné de belles œuvres à sa province. Assistant en simple spectateur à une cérémonie de Font-Romeù, que présidait Mgr de Carsalade du Pont, ce passant fut tellement saisi par la majesté des rites et l'austère beauté du visage épiscopal, qu'il voulut faire le buste de son évêque. Je ne sais rien de plus émouvant que cette fidélité des cœurs catalans au vieux sanctuaire de la montagne.

*
* *

Cet antique ermitage de Font-Romeù ne se compose pas seulement de la chapelle virginale. Celle-ci n'occupe qu'un seul côté d'un grand quadrilatère, dont les autres sont bordés par des corps de bâtiments destinés aux pèlerins et aux voyageurs. Comme le sanctuaire, ils ont été reconstruits et agrandis vers le milieu du XVIIIe siècle. C'est l'ordinaire bâtisse de ce pays, la maison trapue faite de grosses pierres grises entassées et couverte d'ardoises. Sur toute une façade règnent des arcades surbaissées, par où l'on accédait sans doute à des écuries, où le voyageur pressé attachait sa mule ou son cheval, et qui pouvaient même fournir un abri momentané à des visiteurs surpris par l'orage.

En prolongement d'un de ces corps de logis se trouve le bâtiment très modeste, sans aucun signe extérieur, qui abrite la piscine de la Vierge : simple chambre carrée, aux murs tout nus, avec un bassin quadrangulaire, où se déverse l'eau de la source miraculeuse et où l'on descend par quelques marches très étroites. Cela ressemble à tous les lavoirs de village. Seulement, les jeunes filles qui sont ici ont coutume d'y effeuiller des roses et d'y jeter des gerbes de fleurs cueillies dans la prairie ou dans la forêt. En face de la porte d'entrée, une niche toujours enguirlandée, où sourit une Vierge rubiconde, dorée et diadémée. Autour de la niche, en exergue, cette inscription qui serait presque païenne : AQUA BALNEUM SALUTIS, si l'on n'avait ajouté au-dessous : SALUS INFIRMORUM, ORA PRO NOBIS : « Cette eau est un bain salutaire. — Vous qui sauvez les infirmes, priez pour nous! »

Voilà tout le décor et tout le mobilier. Néanmoins, cette chambrette sans apparence et comme reléguée à l'extrémité des bâtiments est peut-être encore plus visitée que l'oratoire. D'innombrables inscriptions griffonnées sur les murs en témoignent. Ces inscriptions sont quelque chose de fantastique par leur foisonnement, par leur acharnement. Comme une gigantesque toile d'araignée, elles étendent leurs réseaux non seulement sur toutes les parois, où il n'y a pas un pouce resté intact, mais jusqu'à la voûte qu'elles auront bientôt recouverte. Tout le Midi pyrénéen, de Montpellier à Barcelone, a laissé ici sa carte de visite. Les noms catalans surtout four-

millent, des noms catalans des deux côtés des monts. Des signatures espagnoles de Carmens, de Pilars, de Dolorès et de Conchitas, voisinent avec les signatures féminines françaises. Qu'il y ait bien de la badauderie dans ces barbouillages, cela est évident, mais il y a autre chose aussi : le témoignage qu'on est monté à son tour à l'Ermitage, comme avaient fait les pères et les grands-pères. Pas une note discordante, — sauf le paraphe isolé de l'inévitable imbécile, — dans toute cette épigraphie populaire.

A celui qui est curieux de ces manifestations incoercibles de l'âme des foules, deux inscriptions sautent aux yeux parmi ce fourmillement d'écritures quelconques. La première, en castillan, est ainsi conçue : « Souvenir de Ramon Calvet, maçon. 20 juin 1913. J'ai travaillé ici, dans cette sainte maison, et je suis venu de Puycerda : *Trabagé aqui en esta Santa Casa, y venido de Puycerda.* » L'autre, en français, écrite au crayon par une jeune fille et datée du mois d'août 1914 : « *Vierge de Font-Romeù, faites qu'il ne meure pas!...* » Les deux beaux cris! Celui du pauvre maçon, qui, comme un pieux artisan du moyen âge, comme un bon homme de sa province, se glorifie d'avoir travaillé pour la Dame de ce lieu, — et l'autre, si tragique, si douloureux, celui de la petite fiancée de 1914 : « Vierge de Font-Romeù, faites qu'*il* ne meure pas! »

*
* *

Autrefois, ces amples bâtiments de l'Ermitage n'étaient guère habités qu'à l'époque des grandes fêtes solennelles, en temps de pèlerinage. Puis, peu à peu, à mesure que les moyens de communication se multipliaient, la coutume s'établit chez les gens de la plaine de venir ici passer la saison chaude, à l'ombre de l'antique chapelle. Mais, s'il faut en croire les anciens habitués de la maison, les hôtes sédentaires étaient, jusqu'à ces derniers temps, un tout petit troupeau. M. Pierre Vidal, qui veut bien recueillir pour moi ses souvenirs, m'écrit ceci : « C'était le lieu le moins élégant et le moins mondain de la terre... On s'habillait sans recherche, sauf à faire un bout de toilette, le soir, pour aller à la chapelle chanter les *goïgs* de la vieille madone. Ce pieux devoir accompli, le *paborde* Agosti fermait les portes et l'on se souhaitait *una bona nit*, comme gens d'une famille de campagnards. Ordinairement, nous

n'étions qu'une demi-douzaine qui demeurions là à poste fixe... »

Eh bien ! mais, les choses n'ont pas tant changé que se le figure ce pèlerin des vieux âges. Certes, la demi-douzaine a été de beaucoup dépassée depuis ces temps héroïques. Mais les hôtes de plus en plus nombreux de l'Ermitage n'ont rien de mondain, au sens profane et déplaisant du mot. Ces hôtes sont toujours plus ou moins des pèlerins. Discrètement, la discipline ecclésiastique se fait toujours sentir. On est dans un couvent à la règle très large, mais enfin dans un couvent. Des soutanes de prêtres et de religieux se mêlent constamment aux costumes des laïques, aux toilettes claires des femmes, aux complets kakis des hommes, aux blouses bleues des paysans qui amènent ici, sur leurs charrettes, le pain, le vin, le fourrage des bêtes. Au réfectoire un crucifix de bois domine les rangées de tables drapées de la simple nappe monacale. A tout instant, des sonneries de cloches convoquent les fidèles aux offices. Les autres, pendant ce temps, jouent aux boules devant l'église.

Les antiques jeux méridionaux se conservent à Font-Romeù. Dieu merci, on n'y connaît ni l'odieux crocket, ni l'insupportable tennis, ébattement des snobs. Aucune pose. Toutes les catégories sociales sont démocratiquement confondues. Il y a des dames de la campagne, plantureuses et cossues, qui arborent fièrement leurs coiffes catalanes, — des coiffes de dentelles dont on sait qu'elles ont coûté très cher, beaucoup plus cher que les vilains chapeaux de la ville, et il y a aussi des étudiantes, futures avocates ou doctoresses, qui viennent, dans cette solitude, repasser les matières de leurs examens. Il y a des artistes, des musiciens, des littérateurs, des médecins, des généraux. C'est un petit coin de fraternité, de bonhomie souriante. Comment expliquer que ce miracle de faire vivre ensemble et cordialement des humains avides, partout ailleurs, de s'entre-déchirer, ne se réalise jamais que dans l'atmosphère apaisante d'un pèlerinage ou d'un monastère ?

Tout ce monde, cependant, ne vit pas en communauté et ne prend point ses repas à la table du réfectoire. Les familles nombreuses trouvent à l'Ermitage de petits appartements, avec cuisines et salles à manger, où l'on peut s'installer à peu près comme chez soi. Mais, pour ces isolés, le grand problème du moment est celui du combustible. Impossible, même au poids

de l'or, de trouver à acheter du charbon. Alors on va bravement dans la forêt ramasser du bois mort. Les enfants rentrent de promenade avec leur petit fagot sous le bras. Le père de famille traîne une énorme bûche, qu'il débitera tout à l'heure, manches retroussées, la scie ou la cognée au poing. Ainsi se passe le temps. Les dames, de leur côté, s'éparpillent par groupes dans la prairie. On bavarde, en tricotant ou en brodant de concert. Tout l'herbage est égayé par ces jolis groupes féminins : ce sont les décamérons de la Reine de Navarre. Seulement les peupliers du Gave sont remplacés par les pins de la fontaine miraculeuse. Et, tout alentour, on entend les pépiements des alouettes et les coups de battoirs sonores des laveuses agenouillées dans leurs baquets, au bord du torrent aux belles ondes...

Pour la plupart de ces hôtes, la grande occupation de la journée c'est encore la madone du lieu. On semble s'évertuer à lui faire « passer le temps, » à elle aussi, à la distraire, à charmer sa villégiature. A toutes les heures du jour, on va lui tenir compagnie dans son oratoire. Il est bien rare, quand on entre au *camaril*, de ne pas y trouver une bonne femme prosternée devant l'Image sainte, ou égrenant tranquillement son chapelet, entre les quatre anges musiciens. A huit heures, avant de s'aller mettre au lit, on se réunit chez elle pour lui souhaiter le bonsoir. On lui chante ses « goïgs, » ces vieux cantiques catalans qui sont des chants de jubilation sur un rythme tout populaire.

D'autres fois, en plein midi, grande agitation dans la cour de l'Ermitage. C'est un hôte qui s'en va. Il est d'usage qu'il aille faire ses adieux à la maîtresse de maison. On l'entoure, on le suit en cortège jusque dans le sanctuaire, où chacun prend place sur les bancs de la nef ou sur ceux de la tribune. Un prêtre ou une jeune fille ouvre l'harmonium, et l'assistance en chœur entonne le chant d'adieu à la madone, « *la despedida a la Verge de Font-Romeù.* » Il y a une minute d'émotion. Les yeux se mouillent, les voix tremblent, quelques-uns pleurent. Puis, à la sortie, on se serre les mains, ou on s'embrasse sur le seuil. Une dame protestante, de passage ici, a eu sa « despedida » fraternelle. Une autre fois, c'était un commandant de corps d'armée, un soldat illustre, qui s'en retournait au front et que les siens avaient amené là, en attendant l'heure du

départ. Avec quel accent on chanta autour de lui le dernier couplet du « goïg » dont les simples vers empruntaient des circonstances une signification pathétique et solennelle, subitement évidente pour tous :

Je veux vous donner ma vie.
Mon esprit et mon cœur, je les laisse
Déposés à Font-Romeù!

La vita os vull donar,
Y esperit y cor los leixo
Posats en Font-Romeù!...

*
* *

Mais la plus émouvante de ces cérémonies, c'est assurément la grand'messe du dimanche. On y assiste en foule : la chapelle est pleine. Beaucoup doivent rester sur le seuil. De vieux hommes et de très jeunes gens, des jeunes filles, des femmes, voilà toute l'assistance, — la plupart de celles-ci vêtues de noir. Ce pays de richesse et de joie est en deuil comme les autres pays de France. La guerre a durement fauché parmi les frères, les maris, les fiancés de celles qui sont là. Elles commencent par donner un pieux souvenir à ces soldats, par prier pour les vivants et les morts. Si elles pouvaient les oublier, les graves enseignements du prédicateur les leur rappelleraient bientôt. Celui qui parle est un prêtre mobilisé, un dominicain en uniforme, un jésuite professeur de philosophie. Ces lettrés, ces intellectuels, tout en offrant à leur auditoire les hautes idées et les consolations qui lui conviennent, savent trouver aussi les paroles qui touchent les cœurs des humbles... Puis, cette commémoration funèbre achevée, on se retourne aussitôt vers l'antique Auxiliatrice du pays, vers la bonne vieille madone pour laquelle on est venu. On peut dire que tout l'office lui est consacré.

D'un bout à l'autre de la messe, on lui chante les cantiques qu'elle aime, et d'abord ses plus belles hymnes latines, le *Salve, regina*, le *Regina cœli*, l'*Ave, Maris stella*, mais surtout ses vieux chants de jubilation, ces « goïgs, » qui, pour les Catalans, sont de véritables chants nationaux, comme le « Pardal » ou « Montanyas regaladas. »

Dès que les premières notes du cantique résonnent à l'harmonium, il faut voir de quel mouvement l'assistance se lève, de quel élan bondit la première strophe vers le grand retable

doré du chœur, où se dresse la blanche statue. On sent que c'est une chose « catalane, » strictement, presque farouchement catalane, qui va s'accomplir, une chose sérieuse, profonde, qui n'intéresse, qui ne peut intéresser que les âmes catalanes. Chez les hommes mûrs surtout, l'émotion est visible : ce sont de durs vignerons de la plaine, des gens de chicane venus de Prades ou de Perpignan, des médecins habitués à manier sans tendresse les misères et les souffrances des corps. Tous chantent à pleine voix, avec fierté, avec allégresse. Les prunelles brillent étrangement. Quelques paupières sont humides. Ils savent que c'est le chant de la Terre et de la Race qui monte sous la voûte du vieux sanctuaire. A travers les ternes expressions de cette poésie populaire, ils retrouvent les aspects éternels de leur pays : « la montagne froide » de Font-Romeù et « la source glacée » qui court dans la prairie voisine :

En una freda montanya
Del terme de Odelló,
En la terre de Cerdanya,
Als confins del Rosselló...

En une froide montagne
Du territoire d'Odelló,
Dans la terre de Cerdagne,
Aux confins du Roussillon...

Ces pauvres vers, qui ne disent rien à l'étranger, évoquent pour les imaginations catalanes toute cette région pyrénéenne, du Canigou au Carlit et à la Sierra de Cadi. Et cette terre adorée des ancêtres s'incarne bénignement en Celle qui, depuis tant de siècles, la protège, en cette « Maria de Font-Romeù » dont les « goïgs » répètent le nom avec une insistance amoureuse... Comme ils l'aiment, leur vieille Madone! Ils lui donnent de petits noms mignards et affectueux. Ils l'appellent *hermosa moreneta*, « ma belle vierge brunette. » Ils lui crient des mots de passion mystique : *Ay! amoreta mia!* « ah! petite bien-aimée! » Et, quand, en une litanie interminable, le refrain passe sur la foule :

Ohiunos, verge sagrada
Maria de Font-Romeù!

Écoutez-nous, Vierge sacrée,
Marie de Font-Romeù!

on croit voir surgir devant tous les yeux, par-dessus toutes les têtes, l'éternelle Pastoure de ces montagnes, la bergère, qui s'en va derrière son troupeau, avec son peloton de laine à la main, son capulet ou son voile noir flottant sur les épaules. Mais, tout de suite, la vision s'achève en un éblouissement : on sait bien que cette « Maria de Font-Romeù, » c'est aussi Marie-du-Ciel.

***

Et maintenant que j'ai dit pour sa louange tout ce que mon cœur me suggérait, je veux à mon tour, comme tous ceux qui s'en vont, chanter ma « despedida, » mon chant d'adieu à cette Madone rustique de Font-Romeù, à cette Paysanne qui est une si grande Dame, plus grande que toutes les grandes dames du monde. Et je lui dirai : « Bonne Madone, vous m'avez donné trois choses qui sont sans prix : la santé, la paix, la pureté spirituelle, je veux dire cet état de grâce, auquel on n'atteint que quelquefois dans une vie humaine et pour quelques instants, lorsqu'on touche aux cimes, lorsqu'on sent passer sur soi, en un grand souffle terrassant, l'Esprit mystérieux des Présences qui habitent sur ces hauteurs. Je fais vœu de revenir à votre sanctuaire pour y retrouver peut-être quelque chose de cette exaltante influence, et aussi pour y célébrer cette Victoire, si longuement, si fermement attendue, au milieu des douleurs, des déchirements et des larmes, et dont l'aurore commence à resplendir. Jusque-là, comme les pèlerins et les hôtes de ce pays qui s'en retournent, l'âme en repos et le corps allégé, comme ces soldats qui partent, — vers la gloire, vers la mort? qui sait? — en tout cas, vers les humbles devoirs dont une vie est faite, — « je laisse ici mon esprit et mon cœur : »

... y'esperit y cor, los deixo
Posats en Font-Romeù!

LOUIS BERTRAND.

LES CADETS DE FRANCE

PERSONNAGES

LE BOUEUX.
CYRANO DE BERGERAC.
QUELQUES GUETTEURS.

Le décor représente un poste d'écoute dans la tranchée, près d'Arras, pendant la guerre 1914-15-16.....

Au fond, légèrement de biais, un talus de tranchée à hauteur d'homme, de toute la largeur de la scène, et surmonté par endroits de quelques sacs de terre formant des créneaux d'observation. Dans le lointain, horizon perdu de plaines jaunes. — A droite, en pan coupé, sacs de terre empilés à hauteur de poitrine et formant séparation avec la tranchée proprement dite qui s'étend dans la coulisse; au-dessus de cette butte, une petite cloche d'église montée sur deux piquets. — A gauche, accès du « boyau. » — Par terre, sans ordre, armes, caisses de grenades, lance-bombes, havresacs, etc.

La nuit est très belle; un grand clair de lune. Au loin, lueurs intermittentes de fusées au magnésium. Roulements sourds et espacés d'une canonnade languissante.

SCÈNE PREMIÈRE

Un « BOUEUX » en armes et en « cagoule, » largement plaqué de glaise, est assis face au public sur le tas de sacs à droite; on devine à peine ses galons de caporal; les deux hommes de son poste sont dans la coulisse à gauche, du côté du « boyau. »

Il regarde la tranchée de droite où dorment ses camarades.

LE BOUEUX, évoquant à ce spectacle les vers de la « présentation des Cadets dans *Cyrano de Bergerac.* »

Ce sont les Cadets de Gascogne
De Carbon, de Castel-Jaloux...

* * * * * * * * * * *

Perce-Bedaine et Casse-Trogne
Sont leurs sobriquets les plus doux...

. . . . . .

De gloire leur âme est ivrogne...

. . . . . .

Ce sont les Cadets de Gascogne!...

Il lève les yeux vers la lune, la regarde fixement et, désignant les soldats endormis :

Ah! mon grand Cyrano, si tu pouvais les voir!
Près des héros obscurs entassés dans ce noir,
Si tu pouvais, tandis que seul je les vénère,
Descendre un peu, ce soir, dans un rayon lunaire!
Le Ciel est adorable et le sol est affreux,
Mais si tu te glissais un instant dans nos creux,
Le long de ce canal de boue ensanglantée,
Cyrano, tu verrais comme la Voie lactée
Est peu de chose auprès de ce fangeux « boyau ; »
Et là, tu me dirais franchement, Cyrano,
Si le Ciel est plus beau de clartés sidérales
Que n'est beau cet enfer de nos grandeurs morales!
Tu dirais que ceci dépasse encor cela
Et tu ne voudrais plus...

On entend dans la coulisse, à gauche, le bruit soudain et violent de la chute d'un corps lourd dans la boue du boyau.

CYRANO, à la cantonade à gauche.

Mille Dious!...

LE BOUEUX, se mettant en garde vivement.

Halte-là!...

CYRANO, toujours invisible.

Mordious!... Où diable donc suis-je tombé?...

LE BOUEUX.

— Qui vive?...

CYRANO.

Bergerac!

LE BOUEUX.

Connais pas... au large!...

SCÈNE II

LE BOUEUX, CYRANO DE BERGERAC.

CYRANO. Il paraît, couvert de boue, minable; il n'a plus son grand feutre à panache, mais un casque de combat bleu gris.

Allons, j'arrive
Et me présente, encor que je sois tout penaud
D'être aussi dégoûtant... (Se présentant.)
Savinien-Cyrano...

LE BOUEUX, le coupant d'un rire ironique et incrédule.

Ah! Ah! Ah!... Cyrano, sans feutre, avec un casque!...

CYRANO, vexé et remarquant que le Boueux a une cagoule.

A part.

Tiens! Tiens! toujours de Guiche et toujours sous un masque!...

Très haut.

Oui, Monsieur, j'ai changé de coiffure, c'est vrai,
Mais je n'ai pas caché ce par quoi je serai
Toujours ce que je suis, Monsieur, car j'imagine

Montrant son nez.

Qu'il suffit d'exhiber l'idéale aubergine
Dont s'orne mon facies...

LE BOUEUX, effaré, reconnaissant Cyrano.

Cyrano... C'est donc toi?...

CYRANO, digne.

Jeune homme, c'est très bien d'avoir enfin la foi,
Mais vous voilà soudain familier, il me semble.
Dites-moi donc ce que nous gardâmes ensemble?

LE BOUEUX, piqué, ôtant sa cagoule et comme relevant le gant.

Ensemble? Rien, hélas! mais ce que tu gardais
En seize cent quarante au milieu des « Cadets, »
La France, comprends-tu, Cyrano, notre France,
Son sol, son nom, sa force et son indépendance,

Ses morts, ses souvenirs, ses trésors, sa gaîté,
Sa grâce, son esprit, sa beauté, sa bonté,
Son âme, pour laquelle toi tu fus naguère
Artiste dans la paix, héros pendant la guerre,
Tout cela, Cyrano, je le garde à mon tour
Avec d'autres Cadets, avec le même amour!
Et si tu ne veux pas...

CYRANO, ému, vivement.

Si, si, je veux...

LE BOUEUX.

Permettre...

CYRANO.

Oh! si...

LE BOUEUX.

Ce tutoiement...

CYRANO.

Si, je veux, je veux être,
Je suis ton frère aîné, mon petit, mon très grand.
Je fus fier, oh! pardon, car j'étais ignorant
De mon point d'arrivée autant que de toi-même;
Mais ton âme a percé ton loup de mi-carême
Et je t'ai reconnu sans peine à cet émoi
De ta fierté blessée, à ce je ne sais quoi
Qui seul donne à des yeux la douceur et la flamme,
Et la marque française à la trempe d'une âme!...
Embrassons-nous, tu veux?...

Ils s'embrassent.

Et maintenant, dis-moi,
Quelque chose m'intrigue étrangement.

LE BOUEUX.

Et quoi?

CYRANO, confidentiel.

Je voudrais bien savoir, soldat, pourquoi ton masque?

LE BOUEUX avec mystère.

Je te dirai bientôt... mais toi, comment ton casque?

CYRANO se décidant.

Eh bien! voici.

LE BOUEUX.

C'est long?

CYRANO.

Pas mal.

LE BOUEUX.

Asseyons-nous.

Ils s'asseyent, l'un sur une caisse de grenades, l'autre sur un sac à terre (Cyrano grelotte).

Tu meurs de froid!...

CYRANO, se serrant près du soldat, presque avec respect.

Oh! non, j'ai très chaud... près de vous

Se reprenant.

De toi.

Il commence son récit.

Si tu suivis mon histoire navrante,
Tu sais que l'autre jour, vers seize cent cinquante,
Assassiné par un laquais, piteusement,
Je laissai s'envoler mon âme au firmament.
Là, dans un paradis de lune diaphane,
J'ai retrouvé Christian

Avec ravissement,
et j'ai reçu Roxane!

Et nous vivons heureux dans un cercle d'amis,
Tous ceux que je rêvais et que Dieu m'a permis
De revoir : les Cadets, Socrate, Galilée...
Notre Société choisie et très mêlée
Reçoit de temps en temps quelques membres nouveaux :
Philosophes, prélats, martyrs, savants, héros,
Qui, par le dernier train de l'Interplanétaire,

Nous apportent un peu de rumeurs de la Terre.
Or, depuis très longtemps, nous ne recevions plus
Que quelques isolés, quelques rares vertus
(La plupart, Dieu merci, de France ou de Navarre)
Et nous nous lamentions sur cet arrêt bizarre,
Lorsqu'un jour il advint quelque chose de tel,
Que même les plus vieux, Mathusalem, Abel,
Attestèrent dans un admirable cantique
Qu'ils n'avaient jamais vu rien d'aussi fantastique!...

Il s'arrête comme ébloui par une vision. De temps à autre, pendant tout le récit, des guetteurs du poste de gauche apparaissent tantôt apportant un sac, une caisse ou des armes, tantôt observant par les créneaux du talus de tranchée. Parfois, ils quittent l'observation pour écouter, émerveillés, ce que raconte Cyrano.

LE BOUEUX, avec un intérêt fou.

Dis vite, Cyrano, je languis de savoir.

CYRANO, il se lève lentement, et droit, comme en une vision.

D'aussi loin que nos yeux pouvaient apercevoir
« ILS » arrivaient, — leur flot, du fond des plaines vierges,
Montait tout embrasé, comme un troupeau de cierges!...
Nous, muets, fascinés par ces feux ignorés
Annonçant le plus beau des bataillons sacrés,
Nous regardions grossir l'immortelle phalange;
Et quand nous pûmes mieux distinguer, — chose étrange, —
Nous vîmes sur leurs corps d'informes oripeaux
Crasseux, boueux, troués, adorablement beaux,
Car toute cette fange était phosphorescente,
Leurs membres suintaient de gloire éblouissante,
Et sur leur chair meurtrie et pantelante encor,
Plus ils avaient de sang et plus ils avaient d'or!...
Ils arrivèrent!... Ah! que ce fut grandiose!

Fusée éclairante.

Comme ils étaient martyrs, le ciel était tout rose!
En entrant ils criaient le nom de leur pays :
« France, France, » « Angleterre, « et puis « Belgique, » et puis
« Russie, » « Italie » et « Serbie ; » et surtout « France! »
Et nous sûmes bientôt toute votre souffrance.

Le drame européen, vos espoirs, vos succès.
Mon Dieu ! qu'ils étaient grands tous nos frères français !
Nous les reconnaissions sans peine à leur sourire
Où leur âme chantait ; Galilée en délire
Ajustait sa lunette et nous les annonçait ;
Chacun pour les aimer autour d'eux s'empressait ;
Les Cadets emballés voulaient venir en aide
Aux plus meurtris ; Kléber exultait ; Déroulède
Tout en larmes, disait : « Mes petits, mes enfants... »
Tous nos anciens héros émus et triomphants
Couraient, dansaient, pleuraient, riaient, perdaient la tête,
Et notre vieux Roland, le sonneur de trompette
De la *Sidi-Brahim*, de la part du Très-Haut,
Jouait « Montez, Y'aura d'la goutte à boir' là-haut... »

Il s'arrête au comble de l'exaltation.

LE BOUEUX, ravi.

Tu devais être heureux !

CYRANO, dégrisé.

Oui ! je mourais de honte !

LE BOUEUX.

Mais pourquoi, Cyrano ?

CYRANO.

Tu ne t'en rends pas compte ?

Avec accablement.

Ah ! regarder monter pendant des jours, des jours,
Sans arrêt, ces héros plus glorieux toujours
Dans le rayonnement de leur apothéose,
Songer qu'ils sont tombés pour une grande cause,
Étendus dans leur gloire ainsi qu'en un linceul.
Et se dire : « Ma mort n'a servi qu'à moi seul ! »
Ah ! sentir qu'on avait l'âme d'un mousquetaire
Qu'on eût pu noblement se détacher de terre
Pour s'envoler léger vers un monde tout neuf,
Et songer : « Je suis mort assommé comme un bœuf ! »
Savoir, en des régions qui ne sont plus les vôtres,
Tous vos rêves défunts réalisés... par d'autres...

Et se sentir ici cependant que là-bas
On n'a qu'à se lever pour cueillir le trépas
Qui seul vous rendrait beau pour la vie éternelle...
Ah! non, vois-tu, ma peine était par trop cruelle!
J'ai compris que jamais je n'avais tant souffert
Et que mon paradis devenant un enfer,
Il serait mieux pour moi que je le désertasse.
Bravement j'ai piqué la tête dans l'espace
Et me voici!

LE BOUEUX, émerveillé.

Sais-tu, grand frère, que ce soir
Je t'appelais?

CYRANO, ravi.

C'est vrai? Qu'il m'est doux de savoir
Par toi que mon nom flotte au milieu d'un tel drame!
Pourquoi?.... Pour mon grand nez?

LE BOUEUX.

Non, mais pour ta grande âme
Qu'un jour pas très lointain quelqu'un nous révéla.

CYRANO.

Oui, ce bon Coquelin m'a raconté cela.
Mais je ne croyais pas...

LE BOUEUX.

Eh! bien, il faudra croire!

CYRANO, rayonnant.

Je suis heureux!...

LE BOUEUX.

Alors, finis-moi ton histoire;
Ton casque?

CYRANO.

Ah! j'oubliais; voici. Figure-toi
Que l'autre jour, tandis que le ciel en émoi
Recevait tout sanglants les vainqueurs de la Marne,
Ces chers petits, en qui notre « Furia » s'incarne,

Avisèrent malgré ses vieux bords tout fanés
Mon grand feutre à panache où s'abritait mon nez.
Ah! mes amis de Dious! jamais pendant ma vie
Mon pauvre couvre-chef n'excita tant d'envie;
Je fus si vivement pressé, sollicité,
Que, pour les voir heureux, je le leur ai prêté.
J'y tenais bien pourtant! Mais, vois-tu, c'est si drôle
De les voir le porter chacun à tour de rôle!
Tu ne peux te douter comme ils semblent joyeux
Et lui ne fut jamais si frais, si glorieux;
Enfin, pour me dédommager, un guerrier basque
M'a fait, depuis, l'honneur de me prêter son casque;
Je ne le quitte plus!...

LE BOUEUX.

Mais nos casques sont lourds!...

CYRANO.

Moins lourds que n'est la plume au revers d'un velours
Pour apothéoser une tête mourante.

LE BOUEUX, taquin mais sans malice.

Vous l'ignoriez encore en seize cent quarante!

CYRANO, regrettant.

Vous nous l'avez appris!

LE BOUEUX.

Mais nos casques sont laids!
La plume a des frissons...

CYRANO.

Le fer a des reflets!

LE BOUEUX, protestant.

Ah! non pas de reflets, quelle qu'en soit la flamme
Nous les avons ternis.

CYRANO.

Pas tous, pas ceux de l'âme
Qu'ils rehaussent encor, vous nous l'avez appris.

LE BOUEUX.

C'est vrai qu'il te va bien, notre casque bleu-gris!

CYRANO, regardant soudain vers la gauche.

Tiens! mais qu'est-ce qu'on voit briller là-bas?

LE BOUEUX.

La Scarpe!

CYRANO, ahuri.

La Scarpe... Ah!...

LE BOUÉUX, riant.

Te voilà béant comme une carpe!

CYRANO, toujours ahuri et joyeux.

La Scarpe! Ah! quelle chance!... Alors ces murs?

LE BOUEUX.

Arras.

CYRANO.

Arras, où j'ai lutté, souffert! Tu conviendras
Que j'eus vraiment du nez pour mon atterrissage!

LE BOUEUX.

C'est vrai!

La lune s'obscurcit un moment. Le Boueux un peu préoccupé va observer au créneau du parapet.

CYRANO.

Tiens, sur la lune un tout petit nuage!

Il s'adresse à la lune.

Est-ce vos yeux, amis, qui pleurent Cyrano?
Ah! non, de grâce, non, pas de larmes, pas d'eau,
On me prendrait ici pour un faiseur de pluie
Et le sol est déjà...

Il semble entendre un appel d'en haut.

Comment?... Oui, ma chérie,
Oui, Roxane, je reviendrai; mais un instant

Laisse-moi contempler le bouquet éclatant
Que fit fleurir ici le sang de ma Gascogne!...
Le Bret, ne gronde pas!

On entend au loin un grondement de canon plus violent.

Voilà Le Bret qui grogne!

LE BOUEUX, riant.

Mais non, c'est Krupp!

Revenant à Cyrano.

Alors tu désires les voir?

CYRANO, ému.

Oh! les voir!

LE BOUEUX.

Eh! bien, viens!

Ils se dirigent vers la butte de sacs à droite.

Prends garde!

Il prend la main de Cyrano.

CYRANO.

Que c'est noir!

Il trébuche.

Mordious!...

LE BOUEUX, à mi-voix.

Chut! Parlons bas : c'est l'heure, hélas! trop brève,
Où pour quelques instants la lutte ayant fait trêve,
Ces démons que la voix des canons peut bercer
Se laissent assoupir... pour mieux recommencer!
Regarde-les dormir!

CYRANO.

Où donc?

LE BOUEUX, désignant la tranchée.

Là, là dans l'ombre.

CYRANO, écarquillant les yeux.

Je ne vois rien!

LE BOUEUX.

Mais si, devant toi.

CYRANO.

C'est trop sombre.

LE BOUEUX, dirigeant dans la coulisse le feu d'une lampe électrique de poche.

Et comme ça?

CYRANO, après de vains efforts.

Non! rien qu'un cloaque hideux,
Omelette aux chiffons, la boue en guise d'œufs!

LE BOUEUX, vivement.

C'est eux!

CYRANO.

Quoi! cette glaise amalgamant des loques?

LE BOUEUX, très fier.

C'est ça, c'est eux... c'est nous!

CYRANO, avec une admiration émue.

Pauvres chères défroques!
Fantômes enlizés dans vos gluants tombeaux,
O lambeaux, qui dirait que vous êtes flambeaux,
Et qu'en vous sont l'espoir du monde et ses croyances?

LE BOUEUX.

C'est bien moralement qu'ils ont leurs élégances.
Eh! oui, les défenseurs de la beauté, c'est ça!
Ça, ces paquets sanglants que le sort entassa,
C'est un fils, un époux, un père de famille,
Ça possède un foyer, des amours; ça, guenille
Qu'on n'oserait pas ramasser sur les chemins,
C'est ce pour quoi les tout petits joignent leurs mains.
C'est noir, c'est froid, c'est laid, ça n'a plus forme humaine,
Et pourtant ce qui vit sous ces chiffons de laine
C'est ce vers quoi le soir, autour du feu qui luit,
S'en vont les souvenirs lorsque l'on pense à « lui, »
L'absent. C'est ce pour quoi l'on tressaille à toute heure.
Ça, c'est ce qu'on attend, qu'on appelle ou qu'on pleure;
Ça, ce « je ne sais quoi » qu'on s'acharne à chérir,
Même lorsque la mort commence à le pourrir!

Car ça, ça, Cyrano, c'est toute l'espérance;
C'est le rempart de chair où s'abrite la France,
Ça, ce rebord informe et qu'on dirait si laid,
C'est l'avenir du drap tout entier dans l'ourlet;
Ça, mais c'est le plus pur du pays; cette fange,
C'est tout l'or du manteau condensé dans sa frange!
Ça, c'est ce qui nous vaut l'orgueil d'être Français,
Ce que l'Europe attend pour crever son abcès;
C'est le Droit, la Justice, et l'Amour et la Vie,
Inébranlablement dressés contre l'envie,
Le Mensonge, la Haine accumulés là-bas,
Et criant aux bandits : « Vous ne passerez pas!... »
Ça, c'est si beau que, bien que ce ne soit pas rose,
Ça ne voudrait pour rien au monde être autre chose.
C'est un Idéal pur que la boue encrassa,
Ça n'a pas l'air d'être beaucoup, mais c'est tout... ça!

Cyrano est tombé à genoux, face à la butte de sacs; la tête dans ses mains, il semble cacher son extrême émotion; après un faible arrêt où tombe son exaltation, le Boueux continue.

Regarde-les dormir, ô mon grand frère illustre,
Sans galons, sans rubans, sans rien, sans autre lustre
Que les mille reflets et les mille façons
Que fait sur eux la lune en suçant leurs glaçons!
Bienfaiteurs inconnus perdus dans la nuit noire.
Ne te semblent-ils pas rappeler ton histoire
Lorsque sous le balcon, dans l'ombre, mendiant,
Tu t'immolais sans gloire au bonheur de Christian ?
Oh! regarde et dis-moi...

Il s'aperçoit que Cyrano sanglote.

Hein! quoi! Comment?... Tu pleures?

CYRANO, se relevant lentement.

Hélas! que fut mon sacrifice à moi ?

LE BOUEUX.

Non, tu te leurres :
Tu t'es martyrisé!...

CYRANO.

Pour deux êtres, je sais :
Eux, c'est pour des milliers, des millions de Français.
Moi c'est pour mon amour que je m'offrais, victime;
Tandis qu'eux, c'est pour un Idéal anonyme,
Grandiose, puissant, de partout, de toujours,
Fait, non d'un amour seul, mais de tous les amours !

LE BOUEUX, vivement.

Non, non, tu n'es pas juste et tu te calomnies
Cet Idéal sublime et que tu leur envies
Ne l'as-tu pas toi-même, ici même servi ?

CYRANO.

En effet, il y a deux siècles et demi,
Nous combattions ici, sous Arras, pour la France,
Noblement, comme vous, du moins en apparence.
Car aimant le combat pour sa seule beauté
Bien plus pour le plaisir que pour l'utilité,
Donnant à la « manière » une importance énorme,
Nous délaissions le fond pour trop soigner la forme.
Ah ! frapper de grands coups, se battre avec fracas,
Être brillant devant la mort, ne faire cas
Que du pli du manteau quand viendra la culbute,
Ne voir dans le trépas qu'une admirable chute,
Se montrer jusqu'au bout fier, élégant et fort,
C'était notre Idéal !

LE BOUEUX, enthousiasmé.

Eh bien !...

CYRANO, désolé.

C'était...

LE BOUEUX.

du sport ?
Que fallait-il de plus, puisque c'était sublime ?

CYRANO, s'animant.

Ce qu'il fallait ? Ce qu'il... ô très humble victime,
Mais faire comme vous : souffrir et s'immoler
Sans geste, sans éclat, sans poser, sans parler ;

Voir surtout dans son sang une auguste semence ;
En le versant, songer : « Pourvu que soit immense
La moisson ! » s'il advient d'avoir un beau trépas,
Songer même : « pourvu qu'on ne le sache pas ! »
Aimer le sacrifice et jusqu'à cette dose ;
Enfin réaliser en maître, en virtuose,
Sans postiche, ni fard, ni décor théâtral
Dans sa simple beauté, l'héroïsme intégral !...

LE BOUEUX, songeur.

Sûr que nous sommes loin des guerres en dentelles !

CYRANO.

Oui ! velours et rubans partout, jusqu'aux bretelles !
Ah ! que si les vertus des héros sont des fleurs
Qu'ils offrent en hommage à la Patrie en pleurs,
Vous savez mieux que nous présenter vos prémices !
Plus que le naturel aimant les artifices,
Nous rangions nos vertus en de brillants bouquets
Que nos rubans servaient à rendre plus coquets ;
Mais vous, vous, les Boueux, cette fleur militaire,
Vous préférez l'offrir simplement, dans sa terre !
Comme c'est mieux !...

LE BOUEUX.

Comment... tu trouves ?

CYRANO.

J'en suis sûr.

LE BOUEUX, ravi.

Alors, puisque tu veux, dans ce chaos obscur,
De tes Cadets Gascons retrouver l'âme ardente,
Permets, ô Cyrano, que je te les présente ;
Je vais les éveiller...

Il va crier.

CYRANO, le retenant.

Ça, jamais !

LE BOUEUX, étonné.

Pourquoi pas?

CYRANO, à mi-voix.

Parce que le repos est doux quand on est las
Et qu'il devient sacré sous le poids d'une armure...
Oui, présente-les-moi, mais bas, dans un murmure
Qui ne fasse pas mal à leur trop court sommeil,
Qui soit une berceuse et non pas un réveil.

LE BOUEUX.

Mais eux-mêmes seraient...

CYRANO, vivement.

Ah! ça, non, par exemple!
Réveiller des héros afin qu'on me contemple,
Quel crime!... Non, vois-tu, c'est si simple que toi,
Sans façons, sous la lune discrète, et pour moi,
Tu chantes doucement comment ils sont la France
Moi, je t'écouterai dans ce demi-silence,
Tu me diras leurs noms sans plus songer au mien,
Eux seuls deviendront tout, je ne serai plus rien,
Rien que le Grand Passé près du Présent Sublime,
Que le coteau fleuri près de la haute cime,
Jaloux de sa splendeur et de sa nudité.
Parle, je resterai tremblant à ton côté;
Parle, je referai le rêve de ma vie,
Et je me laisserai mourir...

LE BOUEUX, protestant.

Tu dis?

CYRANO, rassurant.

D'envie!

Doucement.

Parle-moi.

LE BOUEUX, vibrant.

Ce sont les Cadets...

CYRANO, l'arrêtant.

Plus bas, plus bas...!

LE BOUEUX, moins fort.

Ce sont...

CYRANO.

Plus bas encor... ne les réveille pas!

LE BOUEUX, près de la butte à droite et face aux dormeurs, avec une exaltation contenue.

Ce sont les Cadets de la France
De la Bourgogne et du Poitou,
Gars de Bretagne ou de Provence,
Ce sont les Cadets de la France!
Mêmes douleurs, même espérance,
Qu'ils soient de Gascogne ou d'Anjou,
Ce sont les Cadets de la France,
Du Midi, du Nord, de partout!

Suant la boue et la souffrance,
Ils luttent du fond de leurs trous
Où s'exalte leur endurance.
Suant la boue et la souffrance,
Gelés, moisis, sentant le rance,
Rongés par les rats et les poux,
Suant la boue et la souffrance,
Ils luttent du fond de leurs trous.

Cyrano, tout en écoutant religieusement, monte lentement, sans être vu du Boueux, sur le parapet de la tranchée.

Entre eux ils se font concurrence
Pour recevoir les mauvais coups.
L'assaut garde leur préférence.
Entre eux ils se font concurrence!
Goulus jusqu'à l'intempérance
De beaux dangers dont ils sont fous,
Entre eux ils se font concurrence
Pour recevoir les mauvais coups!

Les balles sifflent. Cyrano impassible, debout sur le parapet, contemple les soldats endormis.

Voici les Cadets de la France,
Qui font la chasse aux loups-garous.
O Boche, abominable engeance,
Voici les Cadets de la France!
L'instant de la curée avance,
Sus à la bête aux longs poils roux,
Voici les Cadets de la France
Qui font « capout » les loups-garous!

Sur le dernier vers, Cyrano chancelle. Le Boueux l'aperçoit.

LE BOUEUX, affolé.

Cyrano, Cyrano, c'est mal, quelle folie...

CYRANO, avec autorité, mais bas, désignant les dormeurs.

Pas un mot!

Il descend seul avec effort.

LE BOUEUX, le recevant dans ses bras.

Qu'as-tu?... voyons... dis-moi?...

CYRANO, calme.

Rien... l'envie!!!

Une balle ricoche en sifflant.

LE BOUEUX, apercevant le sang qui coule sur la tempe de Cyrano.

Ah! ce sang!... Imprudent!

Désignant les Boches.

Tu sais bien que là-bas...

CYRANO, dans les bras du Boueux.

Oui, je savais...

LE BOUEUX, très haut.

Alors?...

CYRANO, un doigt sur la bouche.

Ne les réveille pas!
J'aurai passé près d'eux, — orgueilleux invisible, —
Ayant eu le bonheur d'être un point dans la cible,
Sans les avoir troublés et presque sans les voir.
Ah! demeurer discret en faisant son devoir...
Maintenant que je sais vraiment ce que ça coûte,
Je vous aime encor plus!

LE BOUEUX, ému.

O mon grand frère!

CYRANO, tendant soudain l'oreille et se redressant avec effort.

Écoute!...

LE BOUEUX, dans le silence.

Quoi?

CYRANO, délirant.

Ces bruits... ces clameurs : « En avant!... » ce clairon...
Ces chants : « Aux armes, citoyens!... » Ah!... le canon!....

LE BOUEUX.

Que dis-tu?... quel canon?

CYRANO, dans l'enthousiasme, les yeux démesurément ouverts.

Ah! voilà! magnifique!

LE BOUEUX.

Que vois-tu, Cyrano?

CYRANO.

Je les vois! c'est unique!
Oh! les beaux voyageurs épris d'éternité!
Oh! comme ils sont brillants!

LE BOUEUX.

De quoi?

CYRANO.

D'obscurité!

Déclamant, mais sans timbre.

Héros jeunes et vieux dont la beauté m'étonne,
O feuilles du printemps, ô feuilles de l'automne,
Qui mêlez votre chute en l'ouragan prussien...

LE BOUEUX.

Quoi! tu les vois tomber?

CYRANO.

Comme vous tombez bien!!!

Il s'anime.

Chargez! ô mes amis! Chargez... pour la Patrie!
Hardi, les gars, debout les morts! la compagnie
Sera nombreuse et belle! allons, tapez encor,
Nous monterons ensemble et dans le même essor!

Sa voix faiblit.

Ce sont les Cadets de la France
Qui font la chasse aux loups-garous...

Ce sont les Cadets de la France
Qu'on devrait n'aimer qu'à genoux...

Il tombe à genoux.

LE BOUEUX, qui ne veut pas le laisser mourir.

Oh! mon Dieu! Cyrano!...

Cyrano s'affaisse, son casque tombe.

Le Boueux, étendant Cyrano à terre et lui faisant un oreiller de son bras droit.

Cyrano, mon grand frère!...
Oh! ce trou dans la tête... Oh! mon Dieu... mais que faire!!!

CYRANO, mourant et calme.

Rien... me laisser partir! tout est bien... bien... très bien!
Je devais remonter et j'étais sans moyen!
Le Boche a bien voulu, de ses mains... paternelles,
M'envoyer un... poulet... Alors, j'ai pris... les ailes,
Et je vais m'envoler lentement... sans efforts!...
Adieu...

LE BOUEUX, ému.

Non, au revoir!

CYRANO, doucement.

Je sens que je m'endors!

LE BOUEUX.

Heureux?

CYRANO.

Oui!

LE BOUEUX.

Satisfait?

CYRANO.

Oh! oui!

LE BOUEUX.

Selon ton rêve?

CYRANO, dans le dernier souffle.

Tout à fait...

Sa tête, qui s'était un peu soulevée, retombe à jamais inerte.

LE BOUEUX, tandis que se poursuit la charge plus lointaine.

Au revoir! ta visite fut brève,
Mais utile!... au revoir! moi, je ne te plains pas.
Endors-toi, Cyrano, contre moi, dans mes bras,
L'esprit libre, le cœur apaisé, l'âme à l'aise,
Bercé par de lointains échos de *Marseillaise!*
C'est la victoire!... dors obscur et glorieux!
Le Ciel va se rouvrir pour toi; ferme tes yeux...

Pieusement, il ferme les yeux de Cyrano avec d'infinies précautions; il retire son bras de dessous la tête du mort, y place un sac, puis se lève lentement, et, contemplant Cyrano, avec émotion :

Et puisque enfin ton rêve entier se réalise,
Puisque de cette boue où ton grand corps s'enlize,
Ton âme va monter vers ces mondes ténus
Dont les vastes chemins déjà te sont connus,
Puisque avec toi se détachant de l'ombre noire,
Tous ceux qui sont tombés vont voler vers la gloire,
O grand frère, prends-les sous ton ample manteau!
Soutiens-les, montre-leur la route, ô Cyrano!
Qu'ils entrent avec toi dans la lumière rose!
Et là, si leur désir réclame cette chose
Qui charme leurs aînés dans ce nouveau séjour,
Prête-leur, Cyrano, prête-leur à leur tour
Ce que chacun, là-haut, te demande et s'arrache,
Mais qu'ils n'ont pas voulu pour mourir!... TON PANACHE!...

JULES GIGUET.

PROBLÈMES ÉCONOMIQUES

D'APRÈS GUERRE

III[1]

LES TRANSPORTS

Comme tous les problèmes économiques d'après guerre que nous examinons ici, celui des transports existe en tout temps et prend seulement, par le fait de la guerre, une acuité particulière. Sans parler des voyageurs qui désirent se déplacer, une substance est rarement consommée là où elle a été extraite du sol ou produite. Même si elle n'est pas appelée à recevoir une élaboration, elle doit être centralisée, passer par des dépôts et des magasins intermédiaires; le plus souvent, elle n'arrive au consommateur qu'après une série d'étapes. Un minerai de fer, avant d'être utilisé à l'état de machines, a subi des transports successifs vers le haut fourneau, vers l'aciérie, vers l'atelier de construction. Ces réflexions banales se sont trouvées éclairées en France d'une lumière violente par les difficultés de la guerre, et les nécessités d'un ravitaillement général vont en prolonger l'intérêt dans l'après-guerre. Pour bien des cas, une meilleure hygiène préventive aurait pu nous éviter un état de congestion fâcheux. Mais les démocraties ne possèdent pas ces tentacules subtils qui prévoient les conséquences lointaines des décisions prises ou retardées, et l'une de leurs infirmités chroniques est

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet et du 1er août.

de vivre au jour le jour. On récriminait souvent avant la guerre contre le délabrement de notre flotte marchande, le mauvais outillage de nos ports, l'encombrement de nos voies ferrées, l'imperfection de notre réseau fluvial. On s'en plaignait même quelquefois très vivement quand il se produisait une crise amenée par le moindre incident exceptionnel, tel qu'une inondation ou une grève et même par un phénomène périodique comme la récolte des pommes normandes. Mais les réclamations et les projets d'amélioration restaient éphémères comme la cause qui les avait directement provoqués. Il a fallu la prolongation de la guerre pour attirer l'attention avec continuité et persistance sur un mal préexistant et pour susciter peut-être des velléités un peu plus durables de travailler à le guérir.

La guerre a mis des besoins accrus aux prises avec des moyens diminués. Il en sera de même dans le monde entier pendant l'après-guerre. En ce qui concerne plus particulièrement notre pays, nous savons donc d'avance quelle gêne nous éprouverons pour nos transports et dans quelle mesure nous pouvons espérer y remédier par de simples moyens de fortune. La démobilisation équivaudra, avec plus de lenteur, à la mobilisation, le retour des réfugiés à leur départ. Au lieu de canons et d'obus, les trains amèneront des matières premières ou des produits fabriqués. La vie normale ne reprendra pas soudain comme une floraison de printemps sous le soleil, mais par phases progressives. On peut donc, si on le veut, dire qu'il ne se présentera pas de problème nouveau.

Beaucoup d'optimistes seraient disposés à en conclure qu'il suffira d'employer des artifices analogues à ceux qui nous ont servi depuis quatre ans et de supporter passagèrement une gêne semblable pour se tirer d'affaire sans aucun changement important. « Jamais, nous disent-ils, nous n'aurons à réaliser, dans l'après-guerre, des tours de force analogues à ceux qui ont été exécutés à divers moments de la guerre et qu'à peine a soupçonnés le public. Puisqu'on a pu se tirer d'affaire jusqu'ici, il suffira de continuer. » Ils ajoutent même que la mentalité de pauvres et de convalescents, à laquelle nous devons nous façonner, sera très utilement encouragée par certaines difficultés de circulation, qui nous accoutumeront à être patients et à éviter les mouvements inutiles. Ce raisonnement n'est pas sans portée et on a le droit de penser que le régime

de paix bénéficiera des installations faites ou des procédés adoptés pour les transports anormaux de la guerre : dans nos ports en particulier. D'autre part, il est incontestable que nous manquerons de bras, et encore plus de capitaux, pour des travaux neufs. Néanmoins, ce n'est pas, en général, cet esprit de restrictions que j'adopterai ici. Tout en considérant que le devoir de chacun sera d'économiser, j'estime, d'autre part, que la communauté aura avantage à supporter encore certains frais, sans lesquels nous serions incapables de reprendre assez vite et assez énergiquement la lutte économique. Il faut savoir dépenser, même quand on a cessé d'être riche, si on veut le redevenir, et l'économie ne doit pas avoir pour effet de restreindre des installations de premier établissement, destinées à devenir productives de gros intérêts. Nous abusons un peu, en France, des « tours de force » et du « débrouillage » pour suppléer à des lacunes qu'il eût mieux valu éviter. D'ailleurs, ce ne sont pas toujours les projets les plus vastes et les plus coûteux qui sont les plus utiles à réaliser. Avant tout, nous avons à compléter un outillage existant, afin d'en tirer un meilleur parti. Et, pour beaucoup de travaux neufs, où les devis effrayent d'abord, il suffirait probablement de laisser le champ libre aux initiatives privées ou régionales.

Nous reprochons aux Allemands de viser au colossal; mais nous-mêmes, dans bien des circonstances, n'avons pas osé voir assez grand, voir dans l'avenir. Nous pratiquons, en tout, ce qu'on a appelé le régime des petits paquets, une politique de parcimonie maladroite, qui aboutit en fin de compte à des frais plus considérables, comme lorsqu'un propriétaire ne répare pas à temps les toits de sa maison, ou lorsqu'un industriel ne sait pas renouveler un matériel démodé. Le ministère des Finances ne devrait pas être considéré comme une entité indépendante, dont les seules fonctions sont de traquer les fortunes particulières et de retarder les dépenses générales les plus utiles. Je vais soulever des protestations; mais j'estime que le jour où, la guerre étant terminée, on pourra arrêter la fuite vertigineuse des milliards, nous aurons intérêt à grossir encore quelque peu l'addition avant de tirer le trait final, pour exécuter des ouvrages indispensables, devant lesquels on a trop longtemps reculé : ce qui équivaudra, pour notre budget, à supposer que la guerre aura duré une ou deux semaines de plus et nous permettra

peut-être de faire durer la guerre suivante des années de moins. Parfois, il y aurait même avantage à profiter du régime de guerre où la notion de milliard apparaît sous un jour différent, pour effectuer certains travaux d'intérêt durable et immédiatement utiles à la marche des opérations.

Ainsi, l'histoire de nos ports, de nos gares et de certaines voies ferrées à trafic intense, a été, jusqu'ici, une course constante entre les besoins et l'outillage, celui-ci restant toujours en retard. Il y avait, avant la guerre, quelque chose d'affligeant à sortir de France pour visiter le port de Hambourg ou la gare de Cologne. Indépendamment de tout avantage commercial, les sommes que nos ennemis avaient su dépenser ainsi ont été amplement rémunérées par des économies et des facilités pour les transports de guerre. Nous avons constaté les défauts de notre organisation et de notre matériel. Le moment est venu d'y remédier en vue de la vie économique plus intense, sans laquelle nous étoufferons vite sous le poids de nos dettes. C'est dans cet ordre d'idées que nous allons examiner rapidement nos divers systèmes de transport, sinon pour résoudre les problèmes, du moins pour indiquer comment ils sont posés.

Les résoudre, nous ne saurions y songer. Ils sont trop nombreux, trop délicats, trop compliqués d'intérêts contradictoires et de polémiques, trop dominés par les questions financières. Chacun d'eux demanderait une étude spéciale et approfondie; car on est amené à envisager beaucoup plutôt des cas d'espèce que des principes généraux, lorsqu'on prétend choisir entre deux agrandissements de ports, entre deux constructions de voies ferrées, entre deux emplacements de barrage, entre un chemin de fer et un canal, etc... Quant à l'ampleur du sujet, on s'en rendra compte par la simple énumération des subdivisions qu'il nous impose : 1° Navigation maritime; 2° Ports de commerce ; 3° Chemins de fer ; 4° Navigation intérieure ; 5° Routes.

NAVIGATION MARITIME

La question de la navigation maritime, par laquelle je dois logiquement commencer, est déjà bien connue de nos lecteurs, grâce aux belles études du regretté J. Charles-Roux (1). Je puis

(1) Voyez la *Revue* des 1er avril, 15 mai et 1er juillet 1917.

donc me borner à des observations sommaires, que l'extrême gravité du problème rend néanmoins nécessaires. Notre ravitaillement en matières premières va comporter, avant tout, des transports par mer. Une fois la machine pacifique mise en marche, nous continuerons à dépendre de la mer, plus encore que nous ne le faisions autrefois : par le développement espéré de nos exportations et de notre domaine colonial; et aussi parce que nous serons sans doute amenés à prendre chez nos alliés quelques-unes des substances ou des marchandises que nous achetions à l'Allemagne. Ce domaine maritime est celui où nous rencontrerons les difficultés les plus aiguës, les compétitions les plus ardentes. La guerre sous-marine et la hausse du fret ont vulgarisé le problème; mais, en dehors des destructions, il faut compter sur l'usure provoquée par un service intensif dans les bâtiments ayant échappé aux torpillages.

Les effets de la guerre sous-marine sont officiellement les suivants, d'après des chiffres fournis en mars 1918 par Sir Eric Geddes, premier Lord de l'Amirauté britannique :

Avant la guerre, le tonnage mondial, non compris les Centraux, était estimé à 43,8 millions de tonnes (50 millions au total), avec une production moyenne annuelle de 3 millions qui équilibrait surtout l'usure normale. Au 1er janvier 1918, les pertes par sous-marins des marines alliées atteignaient 11 800 000 tonnes, dont 7,5 millions pour la seule année 1917 de guerre intensive. En revanche, la production avait été de 6 600 000 : soit un déficit de 5 200 000. Quand on fait le calcul de nos ressources, il faut ajouter aux constructions des Alliés, la flotte récupérée sur les Allemands, et le déficit final se réduit alors à 2 600 000 tonnes. Mais, si nous envisageons les ressources mondiales à la paix, il ne peut plus en être de même.

Pour l'ensemble des marines alliées ou neutres, les pertes totales atteignaient à la même époque 8 pour 100 du tonnage global. Les dommages mensuels, après avoir dépassé un moment 875 000 tonnes dans le mois d'avril 1917, sont descendus, dès 1917, au-dessous de 400 000 tonnes : soit 1 200 000 pour le quatrième trimestre 1917, pendant lequel il a été construit au total 932 000 tonnes dans l'ensemble des pays neutres et alliés : déficit 268 000 tonnes. Depuis cette date, la situation s'est améliorée et la courbe des constructions a fini par dépasser la courbe des pertes, tandis que les destructions de sous-marins

dominaient, dit-on, les constructions. A partir de maintenant, on estime que le tonnage mondial ne diminuera plus par les sous-marins, qu'il aura plutôt une tendance progressive à s'accroître. La guerre sous-marine, en tant que menace contre le ravitaillement anglais et contre les transports de troupes américains, a donc échoué. Il n'en est pas moins vrai que, jusqu'au milieu de 1918, la flotte mondiale a fondu peu à peu, au lieu de grandir comme elle l'aurait fait en temps ordinaire et qu'on ne peut guère compter sur la dernière période de la guerre, si longue soit-elle, pour retrouver les ressources d'autre fois.

C'est là un mal universel dont, remarquons-le incidemment, l'Allemagne oublie un peu trop en ce moment qu'elle pâtira comme nous, malgré son ardeur à construire, puisqu'elle n'empêchera certainement pas Anglais et Américains de réserver d'abord leur fret disponible pour leurs propres besoins et pour ceux de leurs alliés.

Ce mal, la France en souffrira comme le monde entier. Mais, malheureusement, nous en souffrirons plus que les autres, parce que nous n'avons pas fait le nécessaire pour y remédier. On s'en rend compte aussitôt que l'on établit la comparaison entre les divers pays.

L'Angleterre a été la première a sentir le danger croissant et, après une première période de stagnation, à tourner, depuis 1916, son activité vers les constructions navales. Il est vrai qu'elle a été particulièrement atteinte. Au début de 1918, les pertes y atteignaient 7 900 000 tonnes, dont il fallait déduire 3 millions de constructions et 780 000 tonnes de saisies : soit une perte nette d'environ 4 millions de tonnes représentant 20 pour 100 du tonnage anglais. La production de tonnage marchand était tombée un moment de 420 000 tonnes par trimestre à 82 000 à la fin de 1915. Par un vigoureux effort, on est remonté au chiffre de paix à la fin de 1917 et on l'a dépassé depuis (197 000 tonnes en mai 1918 contre 112 000 en avril). Les créations et les extensions de chantiers ont été multipliées. On a adopté, pour aller plus vite, quatre types de navires standard, de 3 000 à 8 000 tonnes, dont on a mis aussitôt un million de tonnes en chantier. Actuellement, la vitesse de construction s'accroît sans cesse. Après avoir commencé avec une vitesse moyenne d'un bateau par semaine, on prétend arriver à un

par jour et, dès 1918, on voudrait produire 2 000 000 de tonnes de navires neufs mis en service.

Les États-Unis, avant la guerre, n'avaient pas une marine proportionnée à leurs besoins, et leur flotte marchande de 2 300 000 tonnes était loin de suffire aux exportations nationales. Les constructions ne montaient qu'à 350 ou 400 000 tonnes par an. Le Shipping Board a eu donc tout à créer : chantiers et main-d'œuvre experte. Le premier effort a été de remettre en service les navires allemands saisis et volontairement détériorés. En mars 1918, on avait réparé déjà 106 vapeurs jaugeant 700 000 tonnes. Dès l'automne 1917, 16 grands paquebots jaugeant 280 000 tonnes pouvaient porter 58 000 hommes par voyage. Des accords ont été ensuite conclus : d'abord avec la Hollande, où 800 000 tonnes étaient sous embargo; puis avec la Suède, où 100 000 tonnes ont été obtenues dans les mêmes conditions; enfin avec le Japon qui a fourni 400 000 tonnes. On s'est procuré ainsi une flotte de transports, dont le total atteignait, en juillet 1918, 5 400 000 tonnes. La flotte de bateaux-citernes pour l'essence et le pétrole a été portée, en trois ans, de 400 000 tonnes à 1 200 000. Pour les chantiers de construction, il s'est produit d'assez longs flottements, et du temps a été perdu en projets abandonnés. Néanmoins, aux 37 chantiers qui construisaient déjà des navires en acier, on en a ajouté 81 pour les navires en acier et en bois. En un an, on a créé une industrie qui avait demandé quarante ans à l'Allemagne. Sans atteindre aux chiffres fantaisistes que l'on avait eu le tort de mettre en circulation, les lancements s'accélèrent de jour en jour : 1 104 000 tonnes dans le premier semestre 1918; 2 412 000 tonnes prévues dans le second. Dans la seule journée de l'Independence Day, cent navires représentant plus de 500 000 tonnes viennent d'être mis à flot. Au 1er janvier 1919, la flotte américaine comptera 7 790 000 tonnes; au 1er janvier 1920, plus de 15 millions.

Un mouvement analogue s'est produit dans tous les pays alliés ou neutres, encouragé par les bénéfices énormes réalisés sur la construction et sur le fret. Le Japon s'est outillé pour produire 600 000 tonnes par an. L'Italie a garanti les chantiers navals contre les risques de réquisition : ce qui a permis d'aborder la construction de trente grands cargos représentant 150 000 tonnes, etc.

Peut-être est-il utile d'insister sur le cas de l'Allemagne, ne fût-ce que pour dissiper certaines illusions. L'Allemagne, qui, il y a trente ans, construisait un tonnage insignifiant, était montée à 465 000 tonnes en 1913. Avant la guerre, son tonnage commercial s'élevait à 5 561 000 tonnes. Les pertes faites pendant la guerre en navires capturés au début, coulés, ou retenus dans les ports alliés, montent, défalcation faite de quelques navires alliés retenus dans les ports allemands, à environ 2 500 000 tonnes. S'il fallait considérer comme perdus les navires réfugiés dans les ports neutres, la flotte allemande, plus atteinte que toute autre, serait réduite au tiers de son tonnage. Mais les Allemands ont fait, depuis la guerre, un effort de construction qu'on ne doit pas ignorer. En juillet 1916, les bâtiments achevés depuis les hostilités montaient déjà à 680 000 tonnes et 900 000 étaient en chantier, non compris les navires construits pour l'Allemagne en Hollande. Pendant longtemps, les armateurs allemands ont compté sur une prompte paix victorieuse et ont été occupés à construire des paquebots ou des cargos géants et à préparer de nouvelles lignes mondiales. Pourtant, en 1917, ils ont réclamé du secours et une loi du 7 novembre 1917 est venue à leur aide, permettant de subventionner les propriétaires de navires marchands, pour pertes de guerre, pour frais d'internement, etc. Il a été admis que les navires perdus par faits de guerre seraient remboursés dans la proportion non couverte par les assurances, sur une valeur d'estimation, calculée d'après le cours de juillet 1914, augmentée de 75 pour 100 si les navires devaient être reconstruits avant trois ans. Progressivement, la tendance Étatiste s'est accentuée, l'Étatisme étant d'essence germanique, et le gouvernement achète les bateaux marchands, afin de se procurer une flotte et de pouvoir abaisser le fret après la guerre. Les Compagnies sont obligées par la loi d'employer les sommes reçues à construire de nouveaux bateaux. Grâce aux efforts faits, on pense en Allemagne avoir reconstitué la flotte dans son état d'avant-guerre, à la cessation des hostilités.

En résumé, si l'on compte les navires de haute mer construits ou en construction en 1917, on trouve 1 275 000 en Angleterre, 775 000 aux États-Unis, 215 000 aux Pays Bas, 175 000 au Japon, 58 000 en Italie, et nous avons assez dit quel progrès rapide avait été accompli en 1918. C'est en regard de

ces efforts universels qu'il faut signaler une fois de plus la situation lamentable où se trouvera la France.

On sait qu'avant la guerre, nous étions tombés rapidement au cinquième rang, après avoir occupé le second (après l'Angleterre, l'Allemagne, les États-Unis et la Norvège; à peine au-dessus du Japon ou des Pays-Bas). Nous avions alors environ 2 500 000 tonnes, dont nous avons déjà perdu 711 000 tonnes, ou 28,44 pour 100, avant la fin de 1917. A ce moment, il nous restait 1 500 000 tonnes de jauge brute pour les vapeurs et 215 000 pour les voiliers. Nos pertes, aux cours actuels, représentaient près de deux milliards. Et ce que nous avons fait pour y remédier est à peu près nul.

Au début de la guerre, nous avons, il est vrai, acheté 360 000 tonnes de navires neutres; et ces achats auraient pu être alors beaucoup plus considérables, si l'État n'avait pas joué son rôle d'obstruction habituel, soit en refusant des crédits, soit en prohibant des achats dans l'intérêt supposé du change, soit en laissant un de ses services accepter de l'Angleterre des conditions restrictives que d'autres bureaux semblaient ignorer, soit enfin en réquisitionnant aussitôt les navires achetés. Puis cette source s'est tarie par les mesures prohibitives prises dans tous les pays et, lorsque des occasions exceptionnelles se sont présentées comme pour les 250 000 tonnes de navires allemands retenus au Brésil, on a vu la Chambre recommencer d'abord son travail de Pénélope habituel. Quant aux constructions, déjà insignifiantes avant la guerre, elles ont été pratiquement interrompues, faute de main-d'œuvre et d'acier. Nous avions soixante cales de construction pouvant recevoir en moyenne un à deux navires par an; soit, au maximum, une production de 300 000 tonnes avec un travail intensif; pratiquement, 120 000. En trois ans de guerre, nos chantiers se sont bornés à livrer 140 000 tonnes neuves, qui étaient presque achevées au début des hostilités.

Il est vrai qu'en mars 1917, le Parlement a ouvert un compte spécial, afin de préparer, « pour le jour de la paix, une marine marchande puissante qui donne au pays la place à laquelle il a droit sur le marché du monde, » et que 500 millions doivent être consacrés à la construction de 300 000 tonnes par l'État. Celui-ci s'est également engagé à remplacer les navires perdus par un navire neuf équivalent dans un délai de trois ans après

la paix, mais avec une clause qui lui permet de laisser l'armateur pendant trois ans dans l'incertitude et de se borner à lui rembourser le navire en profitant d'un moment où les cours seront en baisse. En fait, étant donnée la concurrence des constructions nécessaires pour la guerre, on est resté à peu près dans le domaine de la théorie, et M. Bouisson, commissaire aux Transports maritimes, a dû se borner à faire espérer pour l'avenir un chiffre plus ambitieux que probable de constructions nouvelles.

Le résultat est aisé à concevoir. A la veille de la guerre, nous payions 415 millions par an de tribut aux marines étrangères. Dans les trois années de guerre 1915-1917, c'est environ 7 milliards que le fret nous a coûté. Actuellement, sur le tonnage dont nous disposons, il entre 4 pour 100 de navires français contre 40 pour 100 d'anglais et 20 pour 100 de neutres. Quand, à la fin de la guerre, alliés et neutres auront d'autres besoins à servir, nous serons entièrement démunis, ou réduits à la mendicité..., si la guerre n'a pas duré assez longtemps pour que les constructions étrangères aient atteint des proportions gigantesques.

Sans doute, nous nous heurtons actuellement aux difficultés connues pour la main-d'œuvre et les matières premières; mais la crise qui se précipite n'est pas nouvelle et, en temps de paix, la France, avec son étendue de côtes et son domaine colonial, avec ses minerais de fer qui peuvent lui fournir de l'acier à bon compte, aurait dû pouvoir soutenir sa marine marchande, quoiqu'il lui manque assurément du tonnage à l'exportation. En temps de guerre, il n'est pas douteux que la manière dont ont été pratiquées les réquisitions a précipité notre paralysie.

Pour terminer, il me suffira de reproduire deux vœux récemment émis par le Comité des arts et manufactures, qui laissent de côté la question des constructions. On a demandé qu'une entente entre les pays alliés assure dès maintenant : 1° la continuation des accords pris pour le fret d'importation des matières premières jusqu'à ce que les initiatives privées puissent prendre leur libre cours; 2° en ce qui concerne le fret pour l'exportation de nos produits manufacturés, que les compagnies de navigation alliées fassent escale dans nos ports jusqu'à ce que nos propres services maritimes soient établis.

PORTS DE COMMERCE

Nos ports suscitaient, avant la guerre, des observations analogues à celles qu'imposait l'état de notre flotte marchande. Là aussi, nous nous étions laissé distancer et pour des raisons semblables. Les modifications apportées par la guerre sont ici bien plus en notre faveur que dans le cas précédent et notre situation dans l'avenir sera certainement moins critique. Le régime d'autonomie dans lequel on paraît enfin disposé à entrer est à lui seul le meilleur remède. Nous aurons néanmoins à signaler des modifications réclamées par tous les hommes compétents et dont la première est peut-être l'élimination d'un certain esprit timide et trop amoureux du définitif, qui nous a amenés à rester toujours en retard d'une étape sur le progrès.

Tout le problème des ports est dominé par la nécessité de gagner du temps sur le stationnement des navires et par l'obligation de s'adapter aux dimensions très rapidement croissantes que provoque, pour les cargo-boats comme pour les paquebots, le désir de réduire les frais. Il faut qu'un port moderne soit accessible aisément à toute heure, se prête à un accostage facile et à une manutention rapide et soit muni de moyens de réparation. La promptitude des manœuvres prend une importance qu'on ne soupçonne pas toujours. Ainsi, les droits de surestarie ou surfret atteignent aujourd'hui fréquemment 500 ou même 1 000 francs par heure de retard. On estime que, dans la seule année 1913, nous avons payé de ce chef inutilement 723 millions et, si élevés que soient ces chiffres, les armateurs, qui préfèrent voir leurs navires en route, sont amenés à éviter les ports où ces retards se produisent. Quant aux dimensions, il suffit de remarquer qu'en 1838, le *Great Western* jaugeait 1 340 tonnes; en 1907, le *Lusitania* 32 000 tonnes, tandis qu'on est à 60 000. On doit compter actuellement sur des paquebots de 300 mètres calant 12 mètres. De même, l'Allemagne vient de lancer des cargos de 18 000 tonnes. Devant ces exigences croissantes pour l'outillage et cette progression pour le tirant d'eau, il se produit, comme dans toute grosse industrie, une sorte de cercle vicieux. Les ports déjà puissants par leur situation financière sont les seuls à pouvoir effectuer les dépenses, qui, à leur tour, drainent de plus en plus la

clientèle. Ceux qui se sont laissé distancer ne peuvent plus reprendre leur rang.

En France, nous avons eu le tort d'opérer par crédits annuels insuffisants et tardifs et de les disséminer afin de satisfaire tous les électeurs. Nous avons gardé, en même temps, le désir de construire pour l'éternité, c'est-à-dire lentement et dispendieusement. Enfin, on a trop souvent prétendu, chez nous, que l'irrégularité du tonnage à manipuler ne permettait pas les grandes installations mécaniques modernes. Il suffit, pour comprendre notre infériorité, de comparer les dépenses faites dans quelques grands ports étrangers avec les nôtres. A Hambourg, on atteignait déjà près de 500 millions en 1910; à Anvers, 260; à Brême, 200; à Newcastle, 180, etc. A New-York, la municipalité affecte annuellement 57 millions au port, sans parler des installations payées par les entreprises privées. En regard, Marseille n'a dépensé, entretien déduit, dans une période comparable, que 66 millions et le Havre 122. Ce qui ne nous a pourtant pas empêchés, au total, de consacrer plus d'un milliard à nos ports depuis 1837.

Cependant, la guerre a amené, en France, un trafic maritime très supérieur à celui qui existait en paix : supérieur aussi probablement à celui que comportera l'après-guerre. Dès 1917, nos ports de la Manche et de l'Atlantique ont doublé leurs importations de 1913. Celles-ci ont atteint 51,5 millions de tonnes en 1916; on en est à 75 millions et on s'organise pour 120. Tout en suspendant parfois l'exécution de grands travaux projetés, la guerre a provoqué des installations rapides et déterminé un mouvement d'idées favorable aux initiatives futures. On trouvera, je crois, quelque intérêt à passer brièvement en revue les principales modifications réalisées, dont quelques-unes, malheureusement, correspondant à des conditions de trafic exceptionnelles, perdront leurs avantages avec leurs causes. Faisons-le en suivant la longueur de nos côtes.

Le Havre s'accroît toujours et reste toujours à l'étroit. Son défaut, du temps normal (que l'on retrouve pour tous nos ports français), le manque d'exportations formant fret de retour, s'est beaucoup accru depuis la guerre; mais le développement des importations a amené, en 1916 et 1917, la crise d'engorgement que l'on connaît. Ce port, qui importait 2 750 000 tonnes en 1913, en a reçu 4,5 millions en 1915 et près de 6 en 1916. La

seule base anglaise, qui y a été établie, avait déjà reçu, au 15 octobre 1915, plus de 5 millions de tonnes. Non compris cette base anglaise, la moyenne trimestrielle des navires atteignait 3487 au début de 1916, contre 3342 en 1913. On a pu subvenir à ce transit, à la fois par une meilleure utilisation des moyens existants et par la création de moyens nouveaux, tout en cédant aux Anglais un tiers à deux cinquièmes du port. Des progrès indispensables restent à réaliser pour l'évacuation des marchandises vers Paris. On sait quelle en est l'insuffisance : gare à triage archaïque; obligation de faire passer à la gare des trains venant des quais; goulet d'Harfleur analogue à celui de la gare Saint-Lazare; etc...

Tandis que le port du Havre grandit vers l'amont, celui de Rouen s'accroît plus vite encore vers l'aval. L'émulation des deux ports normands est assez connue. Tous deux sont ports de raccordement des péniches fluviales aux cargos de mer pour l'importation vers Paris. Ainsi, en 1917, il a remonté sur la Seine de Rouen à Conflans, 1 223 000 tonnes venant du Havre contre 5 136 000 tonnes chargées à Rouen. En outre, chacun de ces ports a son rôle spécial : le Havre comme port d'escale pour les transatlantiques, Rouen comme ville industrielle.

Le port de Rouen, né à l'amont de la ville actuelle, s'est peu à peu allongé sur les deux rives de la Seine, en ajoutant, au fur et à mesure des besoins, un kilomètre de quais quand cela devenait urgent. Avec le développement intense des arrivages anglais, l'embouteillage y a atteint un moment des proportions critiques, et l'on a dû étendre à la hâte les quais de déchargement en multipliant les voies ferrées de raccordement. Actuellement, on y projette et on y exécute en partie de grands travaux, dont quelques-uns étaient en programme dès 1913 : approfondissement de la Seine pour donner un mouillage de 9 mètres aux navires; régularisation du chenal par la construction de digues et de quais; nouveaux bassins en creusement aux prairies Saint-Gervais; quais sur 1 400 mètres de la rive droite jusqu'à Croisset; bassin à Couronne donnant encore 4 kilomètres de quais, etc...

Nos ports de l'Atlantique ont reçu un accroissement parallèle par les arrivages américains : en particulier Brest, La Pallice et Bordeaux. On peut y signaler, d'une façon générale, les appareils organisés par nos alliés pour la manutention et l'en-

silosage des céréales, leurs grandes installations frigorifiques, leurs magasins, leurs voies de raccordement.

Nous ne dirons rien de Brest, dont l'intérêt est trop exclusivement militaire. La situation de Saint-Nazaire et de Nantes est comparable à celle du Havre et de Rouen, ou encore de Pauillac et de Bordeaux, mais avec cette différence que la Loire forme cul-de-sac en arrière. Saint-Nazaire est le port d'escale pour l'Amérique et l'Afrique Occidentale, qui a profité longtemps de ce que les vaisseaux ne pouvaient remonter à Nantes. Nantes, plus industriel, a les entrepôts et les usines. Ici comme dans tous nos ports, après une période d'arrêt à la mobilisation, le trafic s'est intensifié dans une mesure considérable et l'on a dû y subvenir par des installations de fortune. En 1913, le tonnage de Nantes comprenait surtout 680 000 tonnes de houille; 160 000 tonnes de minerais; 116 000 tonnes de pyrites et 137 000 tonnes de blé. Les exportations de minerais de fer vers la Hollande ont été remplacées par l'importation des fers et aciers et par un accroissement de la houille. Nantes est ainsi monté à 2,9 millions de tonnes en 1916 (1,7 en 1917) contre 2 millions en 1913. On projette maintenant une amélioration de la Loire sur 21 kilomètres, avec creusement d'un chenal déterminant une forte chasse d'eau à chaque marée. D'autres plans voudraient rendre Orléans accessible en tout temps aux péniches et amener celles-ci dans les canaux de jonction avec la Seine et la Saône. Nantes a également besoin de quais sur la rive gauche, la droite étant gênée par la voie ferrée.

La Pallice possède une magnifique rade naturelle, comparable à celles de Cherbourg et de Brest, mais qui manque malheureusement d'un arrière-pays industriel. Le port, développé pour le trafic américain, pourra continuer à recevoir les navires de très gros tonnage, si on lui assure des débouchés directs vers l'Europe centrale.

Bordeaux avait doublé son mouvement d'échanges dans les dix années qui ont précédé la guerre, à la fois comme tête de lignes maritimes, comme grand port d'escale du Sud-Ouest de la France et comme centre industriel. En conséquence, un programme de travaux avait été envisagé en 1910 dans tout l'estuaire de la Gironde; mais, à part quelques dragages, l'exécution en restait encore à peu près sur le papier, quand le brusque développement du trafic obligea à faire vite et sans attendre

l'amélioration projetée de la Gironde. Les appontements de Queyriès, de Bassens et de Blaye ont été rapidement achevés. Un grand transbordeur a été installé en 1917. Blaye, devenu une annexe de Bordeaux et un port italien pour l'importation des charbons anglais, a pu, en 1917, importer plus de 260 000 tonnes, en même temps qu'on y développait hâtivement un port à tirant d'eau de 8 m. 50 en vive eau moyenne et que l'on y construisait 1 400 mètres de quais. Le programme d'avenir reste considérable : port au Verdon, derrière la pointe de Grave donnant 12 mètres de tirant d'eau, avec môle d'accostage susceptible de recevoir, par 13 à 15 mètres de fond, deux ou trois très grands paquebots; puis Pauillac, devenu port de transit entre les grands cargos allant jusqu'à 10 mètres et les gabarres fluviales; de Pauillac à Bordeaux, mouvement de navires calant 8 mètres, qui trouveront, pour les recevoir, près de 8 kilomètres de quais.

Cette, malgré son outillage imparfait, est devenu, depuis 1915, un port suisse, comme Blaye est un port italien, afin de soulager nos voies ferrées aboutissant à l'Atlantique.

Le port de Marseille est resté actif par l'effet de nos besoins militaires et malgré la diminution des échanges commerciaux habituels avec l'Orient et l'Extrême-Orient. On y a importé 6,4 millions de tonnes en 1916, 4,4 en 1917. Mais je voudrais surtout signaler, à ce propos, le développement remarquable que paraît appelé à prendre l'étang de Berre. Il y a là, à 25 kilomètres de Marseille, une rade admirable qui fut longtemps négligée, malgré ses fonds de 9 mètres sur plus de 6 000 hectares, ses 15 530 hectares de superficie totale et ses 68 kilomètres de côtes, mais le long de laquelle de véritables villes ont poussé depuis la guerre. D'anciens projets, justement abandonnés, voulaient en faire un port de refuge pour la flotte de guerre. Il est beaucoup plus naturel d'y voir un abri pour la flotte commerciale et surtout un allégement pour Marseille, un entrepôt de marchandises pondéreuses, avec des possibilités remarquables d'élaboration. Pour déterminer le mouvement dans ce sens, il suffira de quelques travaux peu coûteux : porter à 9 mètres le chenal de Port-de-Bouc à Martigues et approfondir le tunnel de Rove, qui, sous sa forme actuelle, avec ses 3 mètres de profondeur, ne serait accessible qu'à des bateaux de 600 tonnes. L'étang de Berre va être bientôt relié à Marseille par trois voies traversant la chaîne de la Nerthe : le canal de

Marseille au Rhône, avec son souterrain de 7 kilomètres sur 22 mètres de large, maintenant percé et deux voies ferrées déjà existantes. L'énergie électrique du littoral méditerranéen dessert toute la périphérie. Aussi s'est-il produit là, depuis trois ans, un développement industriel qui doit encore grandir. Le canal, qui reliera Marseille à l'étang de Berre, permettra, un jour ou l'autre, aux chalands d'atteindre le Rhône et de remonter son cours amélioré jusqu'à Lyon.

Après ces grands ports, il pourrait y avoir lieu de mentionner les petits, dont quelques-uns se sont trouvés rendre des services imprévus dans ces derniers temps, parce que les grands étaient encombrés. Ces petits ports ont un intérêt local et régional qui ne nous touche ici qu'accessoirement. J'en ai assez dit sur l'ensemble pour mettre en évidence un point qui nous intéresse particulièrement : c'est que nos ports ont été amenés à pouvoir supporter, pendant la guerre, un trafic très accru, sans exécution de travaux considérables, simplement par l'emploi d'installations rapides à l'américaine, par le développement des engins mécaniques, des dépôts, magasins, etc. Il leur a manqué surtout, avec les quais et les moyens de manutention mécanique (un peu complétés désormais), des voies d'évacuation vers l'intérieur. Nous pouvons maintenant envisager ce qui va se passer après la paix : d'abord dans la première période de ravitaillement, puis dans le régime normal.

La période de ravitaillement pourra continuer la période de guerre avec les mêmes besoins et les mêmes méthodes, sans difficultés spéciales. Il est plutôt à craindre, comme nous l'avons vu dans un paragraphe antérieur, que les arrivages de bateaux vers nos ports tendent alors à se réduire. Reste à considérer le futur régime normal. Dans ce régime, nos ports auront leurs deux rôles habituels à remplir : desservir la France même, tant pour nos importations, qui seront toujours considérables, que pour nos exportations, destinées, il faut l'espérer, à s'accroître et, d'autre part, drainer le transit de certains pays étrangers.

Quel que soit le but, il faut, comme je le rappelais en commençant, qu'un port soit outillé largement et d'une façon moderne, avec assez d'espace, de quais et de raccordements pour parer au développement de quinze ou vingt ans. On réalise ainsi, par une première dépense une fois faite, des économies qui, après avoir bénéficié aux Compagnies de navigation,

se répercutent sur toute la vie intérieure du pays, et l'on attire des étrangers (marchandises et voyageurs), en fournissant par là des bénéfices supplémentaires à nos voies ferrées, ou à nos usines d'élaboration. On ne saurait donc hésiter à voir large et, pour pouvoir le faire, à localiser les efforts sur un petit nombre de grands ports, choisis suivant un plan d'ensemble.

En ce qui concerne le transit étranger, que pouvons-nous espérer? Le premier examen d'une carte géographique est encourageant par la place qu'il assigne à la France comme môle avancé de tout le continent Europe-Asie dans le sens des deux Amériques et de Panama, en même temps que par la situation souvent remarquée de notre pays sur un isthme entre la Méditerranée et l'Atlantique. Cette position a pu faire penser à des projets grandioses et difficilement réalisables, comme un canal de grande navigation entre Narbonne et Bordeaux. L'étude plus approfondie nous est un peu moins favorable. Il ne faut pas oublier en effet que, pour les marchandises, un supplément de transport maritime est fort peu de chose en balance avec quelques kilomètres de plus par voie ferrée et que la substitution d'une voie fluviale navigable à un chemin de fer est de nature à compenser un accroissement très notable du trajet sur mer. L'exemple le plus typique que l'on puisse citer est celui des marchandises méditerranéennes à destination de la Suisse qui, au lieu de débarquer à Marseille ou à Gênes, trouvaient intérêt à faire tout le tour de l'Espagne jusqu'à Rotterdam pour trouver des canaux dont l'équivalent manquait en Provence ou en Ligurie. On sait, d'ailleurs, qu'il s'est reconstitué un trafic d'Asie en Europe par le Cap de Bonne-Espérance, simplement pour éviter de payer les droits du passage à Suez. Néanmoins, notre situation sur un carrefour de routes européennes, ou même mondiales, nous a déjà assuré un rôle de courtiers et fait de nous, dans certains cas, un marché de distributions. Malgré le régime protectionniste, la France reçoit de l'étranger et réexpédie 22 p. 100 de son commerce total : 4,683 millions en 1913 contre 3,026 en 1906. Ce rôle pourrait être fructueusement accru par l'élaboration des matières importées et leur transformation en produits fabriqués (ce qui va nous amener à parler des zones franches), ou par l'extension du transit extra-européen.

Les régions que nous pourrions songer le plus naturellement à englober dans l'arrière-pays de nos ports sont la Suisse

et l'Allemagne du Sud. Mais il faut bien se dire que, dans le sens du Nord, les voies d'accès fluviales ne permettent pas la concurrence et, dans celui du Sud-Est, Gênes est désormais plus avantageusement située que Marseille, depuis que les tunnels ont supprimé les Alpes. Restent donc, pour les marchandises, le commerce avec l'Amérique par Bordeaux, la Pallice ou Nantes, qui nécessiterait une traversée plus facile de la France; le commerce tout indiqué avec notre Empire Africain, qui est un prolongement naturel et direct de la France et, enfin, les voyageurs, pour lesquels l'économie des jours de mer devient un avantage notable. Nos ports français peuvent remplir un rôle important comme escales de transatlantiques; nos ports algériens, comme escales et dépôts de charbon dans le sens de l'Extrême-Orient.

Pour les moyens d'exécution, je crois que la grande majorité des intéressés, sinon des hommes politiques, nous apporte les conclusions suivantes, destinées à faire passer les ports du régime administratif au régime industriel.

D'abord, il faut libérer nos anciens ports de l'Étatisme et leur donner l'autonomie, avec subvention de l'État. C'est le meilleur moyen de réaliser rapidement de grosses dépenses, au moyen d'emprunts affectés à un but déterminé, comme ceux que contractent les Compagnies de chemins de fer : les crédits annuels ne servant plus qu'à gager des annuités de remboursement et à servir des intérêts. Partout où on a donné l'autonomie à un établissement d'État, on a vu immédiatement les dépenses se réduire et les ressources apparaître. En même temps, on assure ainsi à chaque port une direction unique qui a manqué jusqu'ici. L'expérience a été suffisamment faite à l'étranger pour nous servir. Les nouveaux ports pourraient être également exploités par une Compagnie concessionnaire (avec ou sans garantie d'intérêts) partageant, dans une proportion à débattre, ses bénéfices avec l'État. Le recours à des Compagnies spéciales ou aux Chambres de Commerce sera d'autant plus indiqué après la guerre que l'État aura, de son côté, largement besoin de recourir au crédit.

Le changement de mentalité, qui résulterait de l'autonomie ou de la concession, faciliterait, en même temps, dans l'ordre technique, le passage des constructions séculaires, toujours démodées au moment où on vient de les achever, à des instal-

lations plus rapides, plus provisoires, moins coûteuses, et par conséquent susceptibles de se modifier en s'adaptant. Il faut, en industrie, nous pénétrer de l'idée philosophique, qu'il n'y a rien de définitif, mais un « flux continu d'évolution créatrice. » Les flottes mondiales et les navires qui les composent subissent la loi biologique de la croissance jusqu'au moment de la disparition, et les ports destinés à les recevoir doivent prendre un accroissement correspondant, comme ces coquillages qui ajoutent sans cesse une nouvelle loge plus spacieuse aux loges antérieures pour recevoir l'animal grandi. C'est pourquoi les techniciens préconisent des estacades économiques, des wharfs en fer, bois ou ciment armé, à l'exclusion des quais pleins qui coûtent trois ou quatre fois plus cher, et, notamment, des systèmes de wharfs parallèles pouvant s'allonger au fur et à mesure des besoins. Accessoirement, on demande des rades-abris pour les navires obligés d'attendre leur entrée dans le port et des bassins de radoub pour les réparations. Je n'ai pas besoin d'ajouter qu'il faut pousser de plus en plus aux installations mécaniques, tant pour la manutention que pour un emmagasinage provisoire ou pour le transport : grues sur portiques ou sur pontons; grues Titans permettant de manutentionner 250 tonnes; bennes à renversement ou bennes preneuses; électro-aimants; élévateurs-aspirateurs pour les grains en vrac; élévateurs à accumulateurs ou silos, sous lesquels les wagons circulent pour se remplir au passage d'une trappe; moto-rampes pour l'empilage des sacs; généralisation de l'énergie électrique centralisée. Les marins réclament également la réduction des frais de pilotage et de remorquage.

Enfin, je dois ajouter quelques mots sur la question des zones franches, qui intéresse tellement notre commerce d'exportation. Il s'agit, on le sait, de consacrer, dans certains ports, un bassin, des quais, des terre-pleins et une bande de terrains industriels aux marchandises étrangères destinées à être réexpédiées, souvent après transformation, sans subir les droits de douane. Les avantages du système ont été suffisamment démontrés à l'étranger par le développement intense des ports francs ou à zones franches, tels que Hambourg, Brême, Copenhague, Trieste, Gênes, etc. En France même, Marseille avait obtenu la franchise de Colbert et ne l'a perdue qu'en 1794, en vertu du principe d'égalité. Pour l'intérêt général du pays, la solu-

tion serait difficilement contestable si des jalousies particulières contre les ports qui se trouveraient ainsi privilégiés n'entraient pas en jeu et ne s'appuyaient pas, comme toujours en pareil cas, sur des principes économiques généraux, ou sur des préoccupations fiscales. On a adopté en France un autre système, celui des admissions temporaires; mais, outre qu'en pratique on en a réduit peu à peu les effets depuis vingt-cinq ans, il manque à ce système, ce qui est le mérite essentiel des zones franches : la liberté des manipulations et l'absence des formalités; par conséquent, cette double économie de temps et d'argent que poursuivra toujours le commerce international.

Les zones franches doivent donner accès aux navires de fort tonnage, être largement raccordées au réseau ferré, offrir de vastes emplacements et permettre une surveillance facile. On a cité, notamment, à ce propos : à Bordeaux, le nouveau port de Bassens; à Nantes, celui de Roche-Maurice; à Marseille, l'étang de Berre; à Cette, l'étang de Thau, etc.

CHEMINS DE FER

Nos chemins de fer, comme nos ports, supportent aujourd'hui un trafic de marchandises intensif, probablement supérieur à celui qu'exigera le retour de la paix. Nous n'avons garde de méconnaître les résultats obtenus. Par exemple, sur les lignes restantes de l'Est et du Nord, ces transports de marchandises ont pu être doublés, à force d'ingéniosité, depuis 1913. Sur le P.-L.-M., le tonnage kilométrique, qui représente la mesure exacte du trafic de petite vitesse, a augmenté de 68 pour 100 entre 1913 et 1917. En comprimant le trafic civil, au lieu de le favoriser, et en éliminant le plus possible les voyageurs, on a pu faire face aux transports militaires et aux besoins essentiels du ravitaillement. D'autre part, nous n'ignorons pas qu'après quatre ans de guerre, de sérieux progrès sont enfin réalisés, ou en voie de réalisation, pour écouler les arrivages américains de tous les ports français. Mais, sauf dans la toute première période de l'après-guerre où l'Amérique et la Grande-Bretagne continueront à nous ravitailler, les besoins de la France nouvelle que nous attendons ne seront pas identiques à ceux dont, tant bien que mal, on viendra peut-être à bout en 1919. Notre réseau présente des défauts depuis longtemps connus, auxquels, avant

la guerre, il devenait urgent de remédier. Nos gares sont mesquines, nos grandes lignes encombrées et notre matériel roulant insuffisant. Enfin, des problèmes nouveaux vont être à envisager : réfection de notre réseau du Nord; raccordement avec l'Alsace-Lorraine; communications avec nos voies fluviales; tunnel sous la Manche, etc..

Si l'on se borne à examiner sur une carte le réseau des chemins de fer français, ce réseau paraît à peu près achevé, quoiqu'il existât encore, en 1914, un programme d'un milliard pour lignes nouvelles à construire. Il a pu même sembler que certaines lignes récentes n'étaient pas d'une urgence absolue. A part quelques exceptions locales, les communications entre les divers points du territoire sont suffisamment assurées en théorie par un système de rails continus. En pratique, il n'en est pas tout à fait de même et notre réseau offre un vice capital que chacun connaît : la nécessité de passer par Paris pour aller un peu rapidement d'un point à un autre dans toute la région située au Nord du Plateau Central et l'engorgement de toutes les grandes lignes atteignant son paroxysme aux approches de Paris. Ce défaut ne date pas de la guerre, qui va, au contraire, y remédier un peu : les crises de 1906 et 1913 l'avaient déjà suffisamment mis en évidence. L'agencement défectueux de la Grande Ceinture et ses traversées à niveau sur certaines lignes partant de Paris viennent encore aggraver le mal, avec une acuité que soulignent les besoins militaires. Autour des autres grandes villes, les réseaux de ceinture sont également imparfaits.

En ce qui concerne les communications transversales, il a été effectué quelques tentatives restreintes, comme le Bordeaux-Lyon, ou le Bordeaux-Nice, les lignes améliorées de Bordeaux à Cosne et Saint-Florentin ou de Saint-Nazaire à Is-sur-Tille. Elles restent insuffisantes pour attirer vers nos ports de l'Atlantique une clientèle américaine à destination de l'Europe centrale. Il nous manque une ligne rapide Océan-Lyon-Suisse, que les uns ont baptisée d'avance : Bordeaux-Odessa, tandis que les autres réclament pour la Pallice.

Sur les grandes lignes à circulation intensive, les doublements, les quadruplements de voie exécutés sont encore bien loin de remédier à l'engorgement. En remettre la construction parce qu'on peut à la rigueur se tirer d'affaire momentanément

avec des palliatifs n'est qu'un moyen de léguer la dépense fortement accrue à nos successeurs.

Surtout pour l'accès de Paris et, plus généralement, des grandes villes, les augmentations de frais qu'entraînera un jour l'exécution, devenue forcée, des travaux nécessaires, seront considérables et l'on appréciera alors en millions l'inconvénient d'avoir vécu au jour le jour, alors qu'une industrie comme celle des chemins fer devrait prévoir les développements d'un demi-siècle. Cette observation reste, d'ailleurs, assez platonique, étant données la situation actuelle des Compagnies et la complication des contrats passés par l'État avec elles. On peut seulement s'étonner qu'à la faveur de la guerre, on n'ait pas réalisé toutes les modifications, dont l'intérêt militaire était incontestable et qu'on se soit borné souvent à laisser les trains s'accumuler les uns derrière les autres, ou même se prendre en écharpe.

Les embranchements industriels, les raccordements des voies ferrées avec les canaux, donnent lieu à des critiques analogues. L'état de nos gares, malgré quelques travaux de guerre localisés dans la zone des armées, apparaît de plus en plus humiliant, autant pour l'ampleur des quais et le développement des voies que pour les facilités de manutention (sans parler bien entendu de la propreté, de l'ordre et de l'exactitude). On peut cependant signaler, comme un progrès récent, les installations faites par ou pour nos Alliés américains. Je ne parle pas de tous les romans qui ont été mis en circulation sur les lignes spéciales et directes qu'ils auraient exécutées pour relier leurs ports de débarquement au front, mais d'installations plus modestes qui consistent surtout en renforcement des voies existantes desservant leurs ports de débarquement sur l'Atlantique ou même sur la Méditerranée, et en voies latérales ou embranchements, en raccordements directs, en gares, en magasins édifiés avec une remarquable rapidité. Il s'agit, en effet, d'évacuer 75 000 tonnes d'arrivages journaliers, qui pourront monter à 100 ou 120 000 tonnes en mai 1919 : soit plus de 200 trains par jour. On s'est également occupé d'améliorer les communications entre la France et l'Italie. Enfin, nous rapprocherons incidemment de ces travaux utiles quelques lignes construites dans le voisinage du front pour un usage momentané et qui, par exception, rendront peut-être des services plus tard.

Le matériel roulant nous a manqué depuis le commence-

ment des hostilités et l'emploi intensif qui a été fait des wagons ou locomotives restants en a précipité l'usure : notamment pour les bandages.

La cause première de cette disette est dans les faits de guerre. 54 000 véhicules nous ont été enlevés (47 000 en défalquant les wagons allemands retenus) : soit plus du dixième de ce que nous possédions (419 000). Une grande partie de ce qui reste (environ 350 000 wagons de petite vitesse) a été immobilisée pour les besoins de l'armée sur les réseaux de l'Est et du Nord. N'ayant pas le moyen de combler les vides par nos constructions françaises, notre seule ressource était de nous adresser à l'étranger. C'est un des points où la parcimonie imprévoyante, qui a présidé à notre régime financier, nous a causé le préjudice le plus regrettable en arrêtant ces commandes sous prétexte de maintenir notre change. Il a fallu naturellement se résoudre à les exécuter dans la suite, alors que les prix avaient triplé ou quadruplé et que nos pertes au change s'étaient accrues par l'interruption administrative de toutes nos exportations. Le matériel, commandé trop tard, a subi des retards à la livraison. Néanmoins, la durée de la guerre a peu à peu atténué l'effet de ces erreurs et le matériel finit par nous arriver dans des conditions facilitées par nos alliances. Dès le mois de juin 1917, on annonçait officiellement que nous pouvions disposer de 20 000 wagons anglais. Au début de 1918, une convention a été enfin passée entre l'État et les Compagnies pour que celles-ci se procurent 530 locomotives, 690 tenders et 32 965 wagons : l'État fournissant 40 pour 100 du prix, sans que le maximum des engagements pris par lui puisse dépasser 345 millions et le matériel devant appartenir aux Compagnies.

Je me borne à rappeler que les Américains vont avoir maintenant, en France, des trains à eux, avec leurs propres mécaniciens : trains, sur lesquels sera combiné le système américain des freins continus pour wagons à marchandises, dont la mise en pratique a été retardée en France par la guerre, avec le système français de l'attelage par chaînes. Dans cet ordre d'idées techniques, nous aurons à parler plus tard de la traction électrique quand nous nous occuperons de la force. Sans larges transformations de ce genre, on peut beaucoup obtenir par des solutions de détail, qui jouent un grand rôle pour ces mécanismes compliqués, où toutes les erreurs commises et les retards

ou les encombrements consécutifs entraînent des répercussions indéfinies. Il suffit d'ouvrir les yeux pour voir combien une légère amélioration de la discipline et un choix plus attentif, ou plus libre, du personnel permettent un meilleur rendement du matériel : combien, au contraire, celui-ci fait immédiatement défaut dès que les décisions à prendre se trouvent livrées à des incompétences bien intentionnées, si intelligentes qu'on les suppose.

J'ai fait allusion en commençant à des problèmes nouveaux. Il est inutile de rappeler que, dans une vaste région, toutes les destructions seront à réparer. Les installations de fortune organisées par le génie militaire devront être remplacées par des constructions définitives. La récupération de l'Alsace-Lorraine peut nous amener aussi à compléter un réseau de pénétration qui, pendant un demi-siècle, avait été organisé en sens inverse, vers l'Allemagne, avec coupure à la frontière, mais qui se trouve amorcé par les voies stratégiques.

Enfin, on peut espérer, sans en être encore bien certain, que l'expérience de la guerre aura levé les scrupules anglais pour la construction du tunnel sous la Manche. Il y a longtemps que les études techniques sont terminées et que les plans sont dressés. La dépense prévue d'environ 400 millions n'est pas de nature à arrêter. L'opposition sentimentale qui a été faite à ce plan paraît difficile à comprendre pour un Français. Les avantages économiques s'ajoutent aux bénéfices militaires : facilités de ravitaillement en dépit de toute guerre sous-marine ; accélération considérable des transports de troupes au cas d'une nouvelle poussée allemande sur Anvers et Calais. Pouvant être désormais bloquée par les sous-marins, bombardée depuis le continent, envahie par des flottes d'avions, la Grande-Bretagne n'a plus que des inconvénients à vouloir conserver les apparences d'une île. Il n'est même pas exact que la flotte marchande anglaise, si réduite, doive en pâtir pour ses transports, dont une catégorie importante continuera à préférer le transport par mer plus économique.

Dans le même ordre d'idées, on sait les controverses auxquelles a donné lieu le projet de percée du Mont-Blanc. Les tunnels trans-pyrénéens sont, au contraire, presque achevés.

Si on laisse de côté le tunnel sous la Manche, qui peut trouver sa rémunération directe en lui-même, tous les progrès

que l'on désire sur nos chemins de fer français sont entièrement subordonnés à la question financière, que nous laissons de côté ici. Disons seulement qu'il s'agit d'emprunter de grosses sommes; et, comme le budget de l'État va déjà se trouver grevé, dans des proportions démesurées, par le service de la dette publique, il y aurait avantage à faire intervenir le crédit supplémentaire des Compagnies. On se trouve en présence de difficultés inextricables tenant à la faible durée des concessions et à la pénible situation financière dans laquelle, si l'on excepte peut-être le P.-L.-M., nos Compagnies vont toutes se trouver par le fait de la guerre.

Notre régime des chemins de fer ressemble à une association sur le point de finir, où les deux associés, n'envisageant plus que leurs intérêts contradictoires, s'entretiendraient de leurs affaires communes à coups de papier timbré. Quand l'État exploite lui-même, c'est un industriel négligent et criblé de dettes, qui songe d'abord à se faire élire député par son personnel. Si l'on ne veut, ni continuer, en l'accentuant, l'expérience fâcheuse du réseau d'État, ni amener les Compagnies à un état de régie désintéressée, on sera, sous une forme quelconque, amené à négocier des conventions nouvelles. Cette solution paraît difficile à appliquer tant qu'on ne possède aucune notion un peu précise sur les conditions économiques et financières de l'après-guerre. Il faut, en outre, prévoir les obstacles parlementaires. Les deux seules opérations d'ensemble qui ont été exécutées depuis longtemps pour nos voies ferrées, le programme de Freycinet et les conventions de 1883, ont attiré à leurs auteurs des critiques aussi peu justifiées que décourageantes pour ceux qui voudraient recommencer une œuvre semblable. M. Colson, dont on connaît la compétence en ces matières, n'a trouvé comme remède qu'un rachat fictif, ou du moins momentané, avec reconstitution nouvelle des Compagnies et création d'une caisse commune de compensation pour permettre d'égaliser sur tout le territoire les relèvements de tarifs. On peut donc se demander si, en fait, nous ne sommes pas destinés à garder longtemps, pour nos chemins de fer, le régime défectueux que nous avons dû subir jusqu'ici et s'il ne convient pas de reporter une partie de son effort vers d'autres solutions des transports, telles que la navigation fluviale.

Bornons-nous également à mentionner les projets de rema-

niement et de fusion qui ont été proposés pour les diverses Compagnies. Sauf certains échanges de lignes à prévoir, notamment pour la ligne de l'Orléans entre Paris et Nantes, le morcellement actuel paraît avoir plus d'avantages que d'inconvénients et doit, suivant le cours habituel des choses, bénéficier d'une situation anciennement acquise.

NAVIGATION INTÉRIEURE

Le développement de notre navigation intérieure a ses adversaires convaincus et ses enthousiastes. Sans entrer dans les discussions passionnées auxquelles cette question a donné lieu depuis 1833, nous croyons utile de l'étudier avec quelques développements. Souvent on envisage les transports fluviaux comme une concurrence aux voies ferrées, sinon comme un moyen de pression sur les Compagnies de chemins de fer. Celles-ci se défendent en entretenant un état d'esprit hostile, ou du moins indifférent, en raison duquel il semble admis que, sauf sur les grands fleuves, l'organisation du transport est plus avantageuse par rail que par eau. D'autre part, les bénéfices de nos canaux sont localisés dans leurs effets directs, et il faut quelque attention pour apercevoir les répercussions que peut entraîner, sur toute la vie économique du pays, le transport moins coûteux de matières pesantes, comme la houille, les minerais, le fer, le blé, les bois, etc. Les dépenses, en raison d'un mauvais outillage mécanique, y sont exagérées. Enfin, par l'effet de notre régime légal, la navigation intérieure n'est apparue, jusqu'ici, au budget que comme un chapitre de dépenses générales, puisque la jouissance des voies navigables est presque toujours gratuite (1), alors que les chemins de fer, jusqu'au moment où les garanties d'intérêt ont pris les proportions actuelles, pouvaient être considérés comme destinés à devenir prochainement une source de revenus très fructueux. Mais la question devrait, ce me semble, être posée autrement.

Il est clair que la prospérité industrielle de l'Allemagne a été facilitée par son système si complet de navigation fluviale, qui a, en particulier, contribué au développement de Hambourg par l'arrière-pays que ce port se trouve desservir et enrichi

(1) Sauf dans les très rares canaux concédés.

toute la région rhénane (Mannheim, etc.). Un quart au moins des transports allemands se fait, dès à présent, par eau et l'on envisage d'immenses programmes d'extension, développés à l'allemande. Il est non moins certain que notre système de canaux français est incomplet, organisé sur un type trop restreint et insuffisamment utilisé : ce qui y rend les transports beaucoup trop coûteux, malgré les sacrifices non rémunérés faits par l'État pour le construire.

Or, l'avantage d'un canal outillé à la moderne sur une voie ferrée est, en principe, analogue à celui du rail sur une route bien entretenue et de celle-ci sur une piste à peine frayée comme celles de Turquie ou de Chine. C'est, surtout pour les forts tonnages et les grandes distances, une grosse économie de traction, qui, logiquement, devrait entraîner, de la part des intéressés, une contribution aux frais d'établissement, sous la forme d'un péage. Péage déduit, le fret par eau peut être évalué, avec un bon outillage et un trafic notable, entre 8 et 10 millimes par tonne kilométrique contre 10 ou 15 dans les mêmes conditions par voie ferrée. Péage compris, la taxe kilométrique moyenne sur les chemins de fer est de 35 millimes. Le chemin de fer a sa limite de prix dépendant du prix du charbon, au-dessous de laquelle il transporterait à perte, et il a aussi sa limite de capacité. Une péniche flamande de 280 à 300 tonnes (type courant en France) correspond, pour le transport de la houille, à un train d'une cinquantaine de wagons; un chaland emporte couramment, à lui seul, l'équivalent de trois ou quatre trains de marchandises (avec plus de lenteur, il est vrai).

Chacun des moyens de transport que nous venons d'énumérer a, d'ailleurs, ses avantages. L'un ou l'autre peut être préférable suivant les facilités naturelles, l'importance des masses à transporter, les travaux déjà faits et surtout l'outillage, non seulement du canal emprunté, mais de ses aboutissants. Il ne s'agit pas de substituer ou d'opposer les canaux aux voies ferrées, pas plus que les routes ne sont destinées à concurrencer les chemins de fer. Tous les systèmes doivent collaborer à un même résultat, entrer dans un même réseau de circulation générale, destiné à conduire les matières premières vers leur point d'élaboration ou d'emploi, les produits fabriqués vers le consommateur.

Bien que les canaux puissent, comme l'ont fait les chemins de fer, apprendre à traverser les montagnes, les conditions topographiques amènent ici une sujétion d'autant plus étroite qu'il s'agit uniquement de réduire des frais : un gain de temps pouvant être estimé en argent pour en tenir compte. L'Allemagne du Nord était beaucoup plus favorablement disposée par la nature pour la navigation fluviale que ne l'est la France, et, dans celle-ci, ce n'est pas par un effet de la volonté humaine que la navigation intérieure se réduit presque à rien dans le compartiment Sud-Ouest, limité au Nord et à l'Est par la Loire, le Cher et le Rhône, comme dans le compartiment Sud-Est, enfermé par le Rhône, la Saône et le Doubs; tandis que le réseau devient de plus en plus serré à mesure qu'on se rapproche de la Belgique et de l'Allemagne. Le Plateau Central vient opposer sa masse compacte aux communications par eau, comme aux relations rapides par voies ferrées. Quant à nos grands fleuves, la Seine seule est, malgré ses sinuosités, largement utilisable jusqu'à Paris; mais le Rhône reste un torrent coupé de rapides et la Loire un lit de sable. Néanmoins, sans vouloir forcer la nature, ni créer par système des canaux, sur lesquels le prix de revient final serait supérieur à celui d'une voie ferrée déjà existante, il est possible d'utiliser mieux nos fleuves, et certaines communications nouvelles par canaux présenteraient des avantages indéniables. Les programmes de Freycinet et Baudin, restés inexécutés, formulent des désirs qui, pour la plupart, n'ont pas perdu leur valeur avec le temps, et l'on peut sans doute y ajouter certains projets récents.

L'usage plus complet de nos voies d'eau s'est imposé pendant la guerre comme un moyen de remédier à notre manque de wagons. La navigation intérieure gardera le même intérêt, par la même raison, dans l'après-guerre immédiate, et, pour un avenir un peu plus lointain, il faut y voir une possibilité de faciliter les arrivages de charbon, de métaux, d'engrais, de coton, de laine, etc., les départs de minerais, de fer ou d'acier, la circulation intérieure des produits agricoles ou fabriqués.

On estimait, en 1913, notre réseau de navigation intérieure à 11 445 kilomètres, dont 6 563 pour les rivières et 4 882 pour les canaux. Cette même année, on a transporté par eau 5 milliards de tonnes kilométriques (soit 42 millions de tonnes à toute distance), partagées à peu près par moitié entre les canaux et

les rivières, contre 25,9 milliards de tonnes à un kilomètre, ou 280 millions de tonnes à toute distance, par voie ferrée. Sur ces 42 millions, le port de Paris entre pour plus d'un tiers : soit 15,2 millions de tonnes, dont 9 millions d'importations; 3,7 d'expéditions, 2 de transit et 329 000 tonnes de trafic local.

Le nombre de kilomètres navigables n'est qu'un premier élément d'appréciation, qui n'aurait rien en lui-même de décourageant, si un examen plus détaillé ne révélait, dans nos canaux, des insuffisances de tous genres. Tout d'abord dans les dimensions. Sauf trois ou quatre canaux maritimes qui ont 5 à 6 mètres de mouillage, sept ou huit autres qui accusent 2 m. 20 à 2 m. 60, les profondeurs d'eau ne dépassent pas 2 mètres et tombent à 1 m. 50 pour les canaux du Centre et 1 m. 25 pour le canal d'Orléans. Il en est de même pour nos fleuves. Excepté dans les sections maritimes et sur la Seine jusqu'à Paris, on n'atteint guère 2 m. 50. Nos écluses sont aussi très exiguës. Même sur les canaux les plus achalandés, le type d'écluse ordinaire mesure seulement 38 m. 50 de long et 5 m. 20 à 6 mètres de large. Ces dimensions restreintes ont forcé la batellerie à accepter des types de bateaux différents et à effectuer des transbordements. Le réseau établi en vertu des lois de 1879 et 1903 comporte seulement des péniches de 300 tonnes. La péniche modernisée de la Seine peut emporter 300 à 350 tonnes de charge; mais les Berrichons ne portent que 60 à 75 et les péniches de Bourgogne 130 à 160.

Il est vrai que, sur la Seine, nous employons, en outre, des chalands de 700 à 800 tonnes et quelques-uns atteignant 1 450 tonnes; mais, sur le Rhin, malgré un faible tirant d'eau de 3 mètres jusqu'à Cologne et de 2 mètres jusqu'à Germersheim, le chaland de 3 500 tonnes est d'un usage courant jusqu'à Cologne; celui de 1 500 tonnes remonte tout le cours avec des frets très bas. Là, comme partout, il y a avantage à augmenter les dimensions des véhicules pour diminuer les frais. Aussi beaucoup de techniciens préconisent-ils, ainsi que nous allons le voir, un réseau de grande navigation accessible à des péniches de 500 à 600 tonnes.

La quantité de nos bateaux est également faible. Nous n'en possédions que 14 000 avant la guerre, et 3 000 restèrent aux mains de l'ennemi. Nos remorqueurs sont également peu nombreux : à peine 230 (y compris une vingtaine de porteurs-

remorqueurs), dont 124 sur la Basse-Seine. Enfin, l'outillage de la voie fluviale est à peu près inexistant et les raccordements de ports fluviaux avec la voie ferrée exceptionnels (80 sur 600).

L'expérience de la guerre a montré, ici comme pour la flotte maritime, les ports ou les chemins de fer, qu'il est possible, sans travaux extraordinaires, de réaliser, avec des engins de transport existants, un trafic très accru. L'expérience a pu surtout être faite sur la Seine, qui était déjà notre seule voie fluviale bien organisée. Le tonnage des marchandises remontées du Havre ou de Rouen sur Conflans a passé de 3,5 millions de tonnes en 1913 à 6,2 en 1916 et 6,36 en 1917. Il a suffi, pour cela, de se procurer un certain nombre de bateaux et de remorqueurs supplémentaires, d'accélérer la rotation des bateaux, d'instituer un tour d'affrètement, d'abord pour les charbons, puis pour tous les transports.

Nous ne pouvons songer à dresser ici un programme de travaux, ni surtout exprimer une opinion ferme sur toute une série de projets, parfois très vastes, dont chacun demanderait une étude et une discussion approfondies. Je crois néanmoins utile de faire connaître certains désirs qui ont été exprimés avec une insistance particulière et sur lesquels l'opinion publique peut être appelée à se prononcer. Ils se groupent de la manière suivante : amélioration de nos fleuves; constitution d'un réseau de grande navigation dans le Nord-Est pour desservir par péniches de 600 tonnes nos régions industrielles du Nord et de Lorraine et se raccorder avec l'Alsace; enfin, canaux divers dans le Centre ou le Sud-Ouest.

Sur la Seine, on a déjà obtenu, jusqu'à Rouen, les résultats mentionnés plus haut. Nous avons dit également quelle importance croissante prenait le port de Paris. Il reste, sur ce fleuve, à rectifier des courbes, à obtenir une profondeur de 4 m. 50 pour permettre aux chalands de 2 000 tonnes de remonter jusqu'aux abords de Paris (Port à l'Anglais), à augmenter enfin le tirant d'eau sous certains ponts. Quelques-uns de ces travaux réduiront, en même temps, le danger d'inondation. Indépendamment de telles améliorations, analogues à celles auxquelles on procède sans cesse, les imaginations se sont donné carrière, depuis plus d'un siècle, sur le projet de « Paris-Port de Mer. » En dehors de toute autre considération, il est nécessaire de remarquer que les dimensions croissantes

des navires marchands rendent de moins en moins pratique l'existence de ports maritimes très avancés dans les terres.

Le problème de la Loire est délicat et peu avancé dans son étude. Par suite de son irrégularité et de ses sables, le fleuve se présente actuellement, sur 800 kilomètres de long, comme une solitude. Deux projets principaux ont été mis en avant : utilisation de la Loire elle-même, ou canal latéral de Nantes à Orléans sur 300 kilomètres. Mais le bassin fluvial produit peu de matières pondéreuses susceptibles d'alimenter le trafic, sauf en aval d'Angers (Montjean), où l'on aurait les minerais de fer et les ardoises, avec l'appoint régulateur de la Maine qui rend la correction de la Loire plus facile. On a également parlé d'établir un canal de Caen à la Loire et un autre de la Loire à la Garonne.

Le Rhône, si on pouvait corriger son cours torrentueux et ses rapides, serait tout indiqué pour servir de communication entre la Méditerranée, les bassins houillers du Gard et de Saint-Étienne, Lyon et la Suisse. D'où les grands projets Genève-Lyon-Marseille, qui ont déjà fait couler tant d'encre. Le fleuve représente, en outre, une force hydraulique, dont je ne veux pas envisager ici le côté industriel, mais qui peut contribuer à faciliter les transports eux-mêmes, soit sur la voie d'eau à la remontée, soit sur les voies ferrées, affluentes ou parallèles. Toujours en supposant un remède apporté à ses difficultés de navigation, on pourrait ambitionner pour lui un rôle comparable à celui du Rhin, où la navigation n'est pas non plus bien facile. En ce qui concerne l'accès à la mer, nous avons déjà vu comment l'étang de Berre mieux utilisé peut faire de Marseille le port du Rhône, l'équivalent de ce qu'est Rotterdam pour le Rhin. Depuis la guerre, le fleuve, qui avait été presque complètement déserté, a repris une partie de son activité ancienne. Malheureusement, le Rhône a un grave défaut : c'est sa vitesse.

Pour la navigabilité, on peut distinguer le Haut-Rhône en amont de Lyon et le Bas-Rhône en aval. Le Haut-Rhône a un débit médiocre et une allure rapide, qui y paralyse à peu près la navigation, quoiqu'il ait existé autrefois un service de Lyon à Aix-les-Bains. En aval de Génissiat, le fleuve peut, à la rigueur, être considéré comme navigable. Mais, au Nord, se trouvent les rapides et gouffres fameux de Bellegarde. Un projet, qui a suscité les controverses les plus vives et auquel le Conseil municipal de Paris a donné son assentiment, propose d'établir,

à Génissiat, un barrage de 69 mètres de haut, développant, jusqu'à la frontière suisse, un lac de 35 hectares sur 23 kilomètres de long, avec échelle de cinq écluses successives permettant aux chalands de 400 tonnes de franchir l'obstacle. Un crédit de 200 millions a été prévu à cet effet. Un autre projet voulait établir deux barrages, l'un de 45 mètres, l'autre de 25 mètres, à Malpertuis et à Bellegarde. Dans les deux cas, on capterait 200 000 chevaux en eaux moyennes et on transporterait une grande partie de cette force à Paris.

La Suisse, d'autre part, se préoccupe d'ouvrir un canal de grande navigation du Rhône au Rhin par les lacs de Neuchâtel et de Brienne, établissant ainsi une communication continue de la Méditerranée à la mer du Nord, mais créant surtout une concurrence allemande aux projets français.

L'aménagement du Bas-Rhône apparaît beaucoup plus immédiatement pratique. Si l'on anticipe sur le moment où le canal de Marseille au Rhône par le tunnel de Rove sera achevé, l'obstacle le plus grave que comportera encore le Bas-Rhône sera dans les rapides situés entre la Roche-de-Glun et Pont-Saint-Esprit. Je ne parle pas du projet, un peu trop ambitieux, qui consisterait à creuser, sur toute la longueur du Rhône, de Lyon à Arles, un canal latéral dont la dépense dépasserait un milliard. Mais un projet, bien plus applicable, consisterait à améliorer le Rhône entre Valence et Pont-Saint-Esprit, au moyen de courtes dérivations éclusées contournant les rapides. En creusant ainsi 34 kilomètres, on ramènerait la pente moyenne kilométrique de la partie améliorée à peu près à celle du Rhin à Strasbourg (68 cm). Avec des devis de 64 millions (aux prix d'avant-guerre), le fret d'Arles à Lyon tomberait (moyenne de la descente et de la remontée) à 1 centime par tonne kilométrique, au lieu de 2 centimes et demi actuellement. Des ports importants pourraient être établis : à Beaucaire, en relation avec les canaux du Midi, pour les vins du Languedoc ; à Avignon, pour les houillères du Gard et l'industrie vauclusienne. La force hydraulique que représente cette partie du Rhône apparait considérable si on se borne à faire le calcul, environ 500 000 chevaux, mais difficilement utilisable en concurrence avec les forces plus avantageuses des Alpes, par suite de tous les frais d'installation qu'elle entraînerait.

La création en France d'un réseau pour péniches de

600 tonnes a été préconisée dans une série d'études récentes, parmi lesquelles je me bornerai à mentionner un rapport de M. Imbeaux. Ce type de 600 tonnes est celui que l'Allemagne veut adopter dans le vaste réseau qu'elle projette pour utiliser davantage et relier ses grands fleuves : Rhin, Elbe, Oder, Vistule, Weser, Memel et Danube. L'Italie pense également à l'employer pour sa grande voie de Milan à Venise. Aux États-Unis, le Barge-Canal-System, entre le lac Érié et le fleuve Hudson, est même conçu pour des bateaux de 2000 tonnes. Mais il est évident qu'une telle solution dépend absolument du trafic à attendre et des conditions où ce trafic se présente. En France, notre région industrielle du Nord-Est et du Nord-Sud est, pour le tonnage des matières à transporter, la seule (indépendamment des fleuves déjà étudiés) où l'on puisse concevoir un tel réseau de grande navigation. Dans cette région, un ouvrage important était en cours au moment de la guerre, le canal du Nord, qui a joué un certain rôle dans les hostilités. Ce canal, aux frais duquel les mines du Pas-de-Calais avaient contribué, devait relier les canaux du Nord, par Arleux, avec l'Oise canalisée et Conflans, en amenant la houille à Paris, et on y prévoyait un péage de 6 millimes par tonne kilométrique.

Le canal du Nord-Est, dont il a été beaucoup question, est le principal élément prévu d'un tel réseau. Les mineurs et les métallurgistes, qui doivent surtout l'utiliser, ne lui sont pas, en majorité, favorables. Son but serait surtout d'amener, dans nos usines du Nord et en Angleterre, nos minerais lorrains, tout en conduisant les cokes aux usines de l'Est. C'est une voie parallèle à la frontière, dont l'intérêt serait de réduire notre dépendance à l'égard de la Westphalie. Son tracé partirait de Pierrepont, près Longuyon, pour gagner Rémilly et Denain, à 258 kilomètres, où il rejoindrait les canaux du Nord conduisant à Dunkerque ou à Isbergues. On devrait également le raccorder avec les Pays-Bas et la Prusse rhénane. Ses adversaires lui objectent les dépenses qu'il exigerait : les relations avec Dunkerque pouvant être réalisées plus économiquement par voie ferrée. M. Lebrun a proposé de chercher la solution des communications désirées entre la Lorraine et l'Angleterre par une amélioration des voies d'eau vers la Moselle et la Meuse pour atteindre le Rhin et Anvers : ce qui a, d'autre part, l'inconvénient d'emprunter le territoire étranger. La question dé-

pend, par suite, tellement du traité de paix futur, qu'il est difficile de se prononcer actuellement.

Quoi qu'il arrive, il paraît cependant impossible que nous ne cherchions pas également à faciliter nos relations avec la Westphalie, qui sera toujours, pour nous, un vendeur de coke et un acheteur de minerai. Cela exige l'exécution et le développement des canaux nous reliant à la Moselle et à la Sarre, c'est-à-dire à Coblentz et au Rhin, comme le canal de la Chiers, le canal de l'Orne, la Moselle canalisée, pour lesquels il y a lieu de prévoir des stipulations diplomatiques, comme pour l'internationalisation effective de la navigation sur le Rhin.

Enfin, pour nos relations avec l'Alsace, on aurait avantage à améliorer le canal actuel du Rhône au Rhin suivant le cours du Doubs, qui, actuellement, a des passages infranchissables aux chalands de 100 tonnes. On pourrait ainsi créer, par la Saône, le Doubs, Belfort et Mulhouse, une communication de Marseille et Lyon avec la région Rhénane, qui présente des avantages sur le projet Lyon-Genève.

D'une façon générale, il est évident que l'accroissement des dimensions d'un canal augmente ses frais d'établissement, donc le péage à exiger, et se trouve, par suite, directement solidaire du trafic à attendre : trafic qui, à son tour, par un cercle vicieux inévitable, dépend des facilités assurées par ces dimensions. Aussi ne semble-t-il y avoir intérêt à transformer pour bateaux de 600 tonnes que les canaux où un trafic de plus de 2000000 de tonnes est assuré. Dans les autres cas, on peut réaliser plus simplement des économies très sensibles par un meilleur outillage et par la substitution de la traction mécanique au halage archaïque par chevaux.

Pour tout notre réseau futur, il semble logique que les frais de premier établissement soient, en proportion sensible, payés par les principaux intéressés. On ne comprend pas bien pourquoi les usagers des voies fluviales n'acquitteraient pas un péage comme ceux qui utilisent les chemins de fer.

Sans travaux considérables, on peut faire beaucoup en utilisant mieux ce que l'on possède par un outillage mécanique et par une réglementation faisant gagner du temps aux biefs et écluses. Il y aurait également lieu de soigner les raccordements avec les voies ferrées, bien que les Compagnies de chemins de fer considèrent souvent ces raccordements comme nuisibles.

ROUTES

Quelques mots suffiront sur cette question. Son intérêt plus immédiatement sensible à chacun par un usage journalier et son côté touristique rendent les solutions plus faciles. Ce n'est pas pourtant que les dépenses à prévoir ici soient minimes. Des réfections vont s'imposer et il faudra parer au développement prévu de la circulation automobile. De ce chef seul, un devis récent comptait 360 millions pour 3 000 kilomètres de pavages à 120 000 francs et 500 millions pour 10 000 kilomètres de béton bitumineux à 50 000 francs le kilomètre. On admettait, en outre, la nécessité d'ajouter une quinzaine de millions par an au budget de nos routes nationales.

Il s'agit surtout de développer un réseau de routes à grande circulation, analogue à celui qu'entretient en Angleterre le Road-Board. Nos 40 000 kilomètres de routes nationales, que l'on avait à peu près abandonnées, sont appelées à reprendre une importance rapidement croissante, avec la multiplication des véhicules automobiles, qui ne peut manquer de succéder à la guerre et on ne saurait négliger non plus leurs affluents naturels, les 15 000 kilomètres de routes départementales et les 550 000 kilomètres de chemins vicinaux. L'installation des revêtements spéciaux en béton bitumineux exigera des installations industrielles, avec appareils mécaniques.

En résumé, la réorganisation de nos transports et leur adaptation aux nécessités de l'après-guerre vont comporter des dépenses importantes, devant lesquelles il paraît impossible de reculer. La situation sera tout particulièrement critique pour notre flotte marchande. Des travaux d'amélioration s'imposeront pour nos ports et nos chemins de fer. La navigation fluviale, par le fait qu'elle a été négligée, exigera un effort considérable. Enfin, on prévoit un milliard de dépenses pour notre réseau de routes. Beaucoup de ces charges prévues pourront être réduites dans une forte mesure si l'État, laisse agir les initiatives privées ou régionales en leur assurant la liberté d'action, un régime stable et les avantages des travaux exécutés.

L. De Launay.

LES

ÉTAPES D'UNE VICTOIRE

L'arrêt de l'offensive allemande du 15 juillet, suivi de la contre-offensive française du 18, qui a réduit à néant les plans de conquête de nos ennemis, s'offre à nous comme une des plus belles manœuvres de la guerre. Déjà, l'opinion publique la nomme la « Deuxième victoire de la Marne. » A l'origine de ce baptême populaire, il y a plus qu'une analogie de lieu et de nom. L'angoisse qui s'était emparée de nous lorsque, au début de juin, le communiqué nous a montré sur la ligne de feu des villes et des villages que l'on avait cru devoir être désormais à l'abri des atteintes de l'ennemi, c'était l'angoisse de 1914. Et voici qu'à quatre ans de distance nous avons subitement retrouvé la joie qui succède à l'attente anxieuse. Elle est d'une beauté éternelle la victoire qui prend son vol sur les champs de bataille prédestinés, déjà arrosés de sang, consacrés par la douleur et l'espérance d'un peuple. Quiconque est victorieux sur la Marne n'est pas seulement un général heureux, c'est le sauveur de la France. Le sentiment populaire ne s'y trompe pas, et l'histoire est là pour lui donner raison.

Cette troisième semaine de juillet marque la date la plus importante de la guerre. Il semble que l'on aperçoive, pour la première fois, une issue à la lutte interminable.

D'ailleurs, jamais rencontre ne fut plus longuement préparée. En vue de ce choc, Ludendorff a depuis 1917 ménagé, galvanisé toutes les énergies de l'Allemagne. Le commandement français, pendant un an, a plié toute sa politique à la nécessité d'être prêt quand sonnerait l'heure du grand péril qu'il voyait poindre

et savait inéluctable. Chacun des adversaires a mis en œuvre à cet effet toutes ses ressources et utilisé tous les enseignements de trois années de combats.

En effet, les grandes batailles de 1914, la Marne, la Course à la mer, la mêlée des Flandres forment un drame à part, un brillant prologue en quelque sorte sans lien avec la suite. Il semble qu'en 1915 une deuxième guerre ait commencé. Retranchés derrière leurs fronts respectifs, appuyés d'une part à la mer, de l'autre à la Suisse, les belligérants, au cours d'un long intermède sanglant et confus, s'ingénieront à retrouver la vraie bataille, la bataille de manœuvre qui seule illustre les stratèges. C'est une guerre de soldats et d'ingénieurs : le problème de la percée domine tous les autres. Cette période, si glorieuse soit-elle, n'est qu'un temps d'expériences qui n'aura dans l'histoire du conflit qu'une place restreinte. Les spécialistes militaires trouveront profit à l'étudier, — comme elle sera pour les annalistes de l'héroïsme français une matière inépuisable, — mais l'histoire générale, qui est faite de grandes lignes et d'événements décisifs, lui consacrera relativement peu de pages.

L'Artois et la Champagne, Verdun et la Somme, les offensives de 1917 sur le Chemin des Dames et dans les Flandres, qui en marquent les principales étapes, annoncent la campagne de 1918. Celle-ci est le résultat de ces expériences et elle en est le couronnement. Il faut en tenir compte pour comprendre et juger la deuxième bataille de la Marne.

LE PROBLÈME DE LA PERCÉE. — *VERDUN*

La première grande entreprise de percée, nous la trouvons à Verdun en 1916. Certes, les attaques d'Artois et de Champagne en 1915, qui ont précédé la tentative allemande, resteront parmi nos plus beaux efforts; mais le problème à résoudre n'a pas été suffisamment formulé encore. Faute d'avoir estimé à sa valeur la puissance de l'outillage moderne, nous lui opposons avec trop de confiance la bravoure de nos troupes. L'Allemagne, elle, demande au matériel la force qui lui permettra de renverser la barrière. De plus, elle apporte une méthode. Amoureuse de canons colossaux, fervente de la métallurgie qu'elle a placée au rang des industries impériales, elle pense écraser nos retranchements sous un bombardement quatre fois

plus dense que ceux dont elle a usé jusqu'à ce jour. Mais toujours prudente, elle dissimule son dessein de revenir à la guerre de mouvement, en visant un objectif précis. — La quantité allemande comme la qualité française devaient rester également inefficaces. Après quatre mois de combats gigantesques, les Allemands avaient acquis 13 kilomètres de terrain en profondeur et perdu 500 000 hommes. Verdun, objectif assez rapproché cependant, dont la possession ne pouvait offrir qu'un résultat moral, leur échappait totalement.

En réalité, le problème apparaissait moins simple qu'on ne l'avait cru. Malgré leur puissance, les canons ne pouvaient pulvériser qu'une zone de fortifications limitée par leur portée. Derrière la position anéantie, une autre position se dressait intacte. Et rien n'empêchait le défenseur d'ajouter, au fur et à mesure de l'avance ennemie, des barrières nouvelles pour remplacer celles qui venaient de tomber. L'assaillant, qui chaque fois se trouvait dans la nécessité de rapprocher son artillerie pour recommencer le travail de destruction, laissait ainsi à son adversaire le temps d'amener ses réserves et de pousser des travaux. C'était la bataille des Danaïdes. La méthode aboutissait seulement à creuser une poche plus ou moins profonde dans la ligne ennemie, au prix de quelle dépense de munitions, de quelle usure de matériel et de quels sacrifices! Dans ces conditions, que pouvait-on espérer? Tout au plus, approfondir suffisamment la poche pour que l'adversaire fût obligé de se replier sur toute la ligne dans la crainte d'être coupé. Il ne s'agissait plus, en effet, de tourner l'armée adverse par des feintes savantes, de la manœuvrer selon les lois de la stratégie et de la détruire en la prenant entre deux feux. Car, devant ces fronts sans ailes, on n'avait que la ressource de l'attaque frontale, la plus meurtrière de toutes, la moins féconde en avantages. Enfoncer la ligne sur un point bien choisi et provoquer ainsi le recul général de toutes les positions? Encore ce but était-il du domaine de l'abstraction. Où trouver sur un aussi vaste espace, à travers les sinuosités d'un front stabilisé en fin de combat, au petit bonheur, un point tellement sensible que sa perte pût compromettre la sécurité de l'ensemble?

D'autant que les belligérants voyaient tomber peu à peu toutes leurs illusions. Le jeu guerrier n'avait plus de règles. Le combat durait tant qu'un des adversaires n'était pas exter-

miné. C'était une guérilla sans merci ; chaque colline, chaque ferme, chaque village résistait pour son compte et devait être pris morceau par morceau. Et la victoire la plus complète dans ce genre n'en laisserait pas moins subsister l'armée ennemie qui, sur des centaines de kilomètres, serait prête à offrir la même résistance. Il a fallu que la haine de l'envahisseur, la convoitise des conquérants, et par-dessus tout l'honneur militaire et le sentiment du devoir fussent bien forts pour que les combattants aient pu se disputer sans se lasser, pendant des mois, des bicoques comme la Maison du Passeur, des collines médiocres comme les Éparges.

Mais la conception des grands desseins ne devait se former que lentement dans l'esprit des chefs. Et peut-être ces sacrifices sont-ils de ceux qui trempent les armées et les rendent capables d'entreprendre les luttes décisives.

L'OFFENSIVE DE RUPTURE. — *LA BATAILLE DE LA SOMME*

L'échec des Allemands à Verdun comportait un enseignement dont nous avons su profiter. La bataille de la Somme, commencée le 1er juillet, est une application plus large de la méthode de rupture par l'artillerie.

L'attaque en direction générale de Cambrai visait à atteindre la grande voie de communication qui alimentait tout le front du Nord. Un dessein stratégique présidait à l'opération. En attaquant sur 40 kilomètres, les armées franco-anglaises espéraient que l'ennemi ne pourrait amener assez de réserves dans le temps voulu pour aveugler une si vaste brèche. Les masses d'attaque faisant irruption à la fois, avaient chance de trouver un secteur faiblement garni ou plus mal défendu qui ne pourrait s'opposer au passage. La percée ainsi réalisée, les troupes assaillantes, franchissant la zone des positions fortifiées, débouchaient en terrain libre, se rabattaient derrière les parties du front qui tenaient encore, coupant les communications, provoquant la déroute des forces ennemies prises à revers. L'adversaire chassé de ses terriers se voyait forcé de livrer bataille en rase campagne, dans des conditions d'improvisation qui rendaient sa défaite certaine... Telle est assez bien la conception de la percée victorieuse que le public français a nourrie pendant cette période de stagnation. Qui de nous, à chaque nouvelle offensive,

n'a imaginé ce magnifique résultat, qui n'a entendu dans ses oreilles vibrer le cri de triomphe de nos soldats quittant enfin le dernier boyau, la dernière tranchée, et bondissant dans la campagne débarrassée de fils de fer et de trous d'obus, prêts à la grande bataille libératrice, tandis que la cavalerie galopant en avant sabrait les fuyards? On ne dira jamais assez quel cauchemar affreux a été pour les Français à l'esprit offensif la présence de cette zone maudite, de ce formidable réseau contre quoi se brisait leur élan, s'épuisait leur désir de chasser l'envahisseur.

Cet espoir d'en finir, nous l'avons connu le 1er juillet 1916, sinon plus fort que lors des attaques précédentes, du moins plus fondé. Notre avance, foudroyante pour l'époque, légitimait nos espérances. Les lignes redoutables de l'ennemi tombaient l'une après l'autre. Le plateau de Flaucourt était à nous en quelques heures. Déjà, en face de Biaches, nos troupes apercevaient la rivière qui coulait, baignant Péronne, la vieille cité historique. Mais au Nord de la Somme, l'avance était plus pénible. Les contre-attaques allemandes obligeaient nos alliés à rendre dans la nuit une partie du terrain conquis. Le lendemain, les jours suivants, la lutte continuait toujours dans la zone fortifiée que l'on n'avait pu franchir. La rupture n'avait vraiment réussi qu'un instant et dans un secteur de diversion, limité par une barrière naturelle : la Somme. Si toutefois, par une résolution rapide, mettant à profit ce succès, nous avions changé à ce moment l'axe de la bataille et rabattu nos forces vers le Sud, peut-être aurions-nous pu consommer la déroute des divisions allemandes qui s'échelonnaient devant Chaulnes et border toute la boucle de la Somme. Mais l'événement nous déçut. C'était d'ailleurs abandonner le plan stratégique de l'opération conçue avec les Britanniques.

Chose surprenante, si la percée était prévue, son exploitation ne l'était guère. La cavalerie chargée de ce soin se trouvait à plus de cinquante kilomètres en arrière. Cette cavalerie ne disposait d'aucun armement spécial capable de lutter contre les moyens de l'infanterie. Le premier blockhaus balayant la plaine de ses feux devait l'arrêter. On le vit bien au Sud de la Somme où, sans perdre de temps, — mais en en perdant, en réalité, beaucoup, — elle était accourue. Déjà, des tranchées de fortune s'ébauchaient et se garnissaient de défenseurs et de mitrailleuses

que l'on ne pouvait songer à enlever sans le secours de l'artillerie. La bataille de la Somme entreprise pour rompre le front ennemi se changea, par la force des choses, en bataille d'usure. Elle nous avait donné d'ailleurs, dès les premiers jours, un grand résultat qui était sa principale raison d'être : Verdun était dégagé. Nous cessions de subir la poussée de l'ennemi, nous avions repris l'initiative.

Pourquoi, en dépit de l'ampleur de l'attaque, malgré l'accumulation d'artillerie que nous avions réalisée sur 40 kilomètres et dont l'effet, pendant un bombardement de plusieurs jours, avait supprimé sur une profondeur appréciable la faculté de résistance de l'ennemi, pourquoi n'avions-nous pu obtenir le libre passage de nos troupes? Pourquoi les réserves ennemies s'étaient-elles trouvées là presque aussitôt et toutes prêtes à contre-attaquer? C'est que, sauf au Sud de la Somme, *l'ennemi n'avait pas été surpris.* Il avait pris ses dispositions pour s'opposer à l'attaque.

Ici, nous touchons à ce que la méthode employée avait d'imparfait dans sa conception et dans son exécution. Des préparatifs aussi considérables ne peuvent passer inaperçus. L'installation des batteries, l'établissement des pistes et des voies de 60 pour le transport des munitions, la construction des ambulances, des dépôts d'armes et de matériel, des parcs d'aviation nécessitent pendant des mois une activité intense en arrière des lignes. Ces signes n'échappent pas à l'ennemi. C'est ainsi déjà que, depuis la fin de décembre 1915, nous avions suivi jour par jour les préparatifs de l'offensive sur Verdun. L'ennemi prévenu masse ses réserves, augmente la solidité de sa fortification, prévoit pour parer à toute éventualité des retranchements de soutien en arrière de ceux déjà existants, et hors de la portée du bombardement. De ce fait, toute offensive qui n'amène pas la rupture du premier coup dégénère fatalement en bataille d'usure. Celle-ci, si dure qu'elle puisse être pour le défenseur, n'en épuise pas moins les forces de l'assaillant qui peut rarement recommencer sur tout le front d'attaque des coups de massue aussi violents que le premier. Dès lors, les gains de terrain réalisés diminuent de jour en jour. Bientôt ce ne sont plus que des opérations partielles à échéance plus ou moins longue, pour la conquête de villages détruits, de hauteurs ou de plateaux permettant les vues sur l'ennemi, objectifs géogra-

phiques qui peuvent n'être pas sans importance, mais qui, en regard du but cherché, n'ont qu'une médiocre valeur.

Tout de même, la poursuite pendant plusieurs mois d'une lutte aussi meurtrière n'était pas sans répondre à un dessein plus important. Une première éventualité se posait à l'esprit du commandement. Il pouvait supposer que l'ennemi manquerait un jour de réserves pour alimenter la bataille et, pour se créer des disponibilités, raccourcirait son front. C'est pour faciliter cette solution que la politique militaire de l'Entente essaya d'obtenir des offensives simultanées des Alliés russe et italien. On sait comment l'Allemagne, par un large jeu de rocade, transporta à plusieurs reprises ses forces de l'Est vers l'Ouest et vice versa.

En réalité, les secteurs tranquilles d'un même front constituaient les meilleurs réservoirs de troupes. Chacun des belligérants organisait un roulement de divisions, au profit du seul foyer d'attaque, tandis que le calme absolu régnait sur les neuf dixièmes du front, où venaient se remettre de leurs fatigues et se recompléter avec les ressources des dépôts, les divisions éprouvées. C'est ainsi que certaines unités participèrent trois et quatre fois, à des intervalles variables, à la bataille engagée. Il eût fallu posséder un énorme matériel et une supériorité d'effectifs considérable pour créer à la fois sur le seul terrain occidental deux foyers d'action simultanés. Mais aucun des belligérants n'a jamais été en mesure d'y satisfaire. Aucun d'eux n'a pu produire la quantité de munitions nécessaire pour mener à bien cette entreprise. Et cette seule raison a suffi à la rendre impossible.

LES PRÉLIMINAIRES DE LA CAMPAGNE DE 1917. — *LE REPLI HINDENBURG ET L'OFFENSIVE D'AVRIL*

La bataille de la Somme, quoiqu'elle n'eût pas produit comme bataille de rupture ce qu'on aurait souhaité, ne mit pas en cause la méthode employée. Les résultats obtenus confirmaient que le système de pilonnage des positions adverses était le moyen de supprimer l'obstacle de la fortification. Mais l'ennemi, à chaque tentative de percée, augmentait la valeur défensive de son front. C'est ainsi qu'après l'Artois, il avait accru le nombre et la solidité de ses positions successives; de même après la Champagne. L'abri

bétonné de plus en plus profond avait succédé à la tranchée. Il était à prévoir qu'il tirerait parti, dans ce sens, de l'expérience de la Somme. D'où nécessité d'augmenter encore l'artillerie et d'élargir le front de l'attaque. Les programmes de fabrication en cours prévoyaient un matériel permettant d'élargir l'effort. La situation tactique était d'autre part devenue plus favorable. Les six mois de combats écoulés avaient creusé profondément la ligne ennemie. Le saillant de Noyon offrait un objectif commode. Attaqué à droite et à gauche, il devait tomber au premier choc. Bousculé sur 60 kilomètres, l'ennemi risquait fort de se trouver pris au dépourvu sur un point. C'est à préparer cette suprême tentative que les Alliés employèrent l'hiver de 1916-1917. La zone arrière du front depuis Arras jusqu'à l'Oise ne fut plus qu'un formidable chantier. Jamais les Alliés n'avaient apporté autant de méthode et de largeur de vues à la réalisation d'un plan aussi grandiose. Une armée de travailleurs édifiait des baraquements, construisait des routes, posait des rails. L'Allemagne eut la sensation que l'heure était venue du plus grand péril qu'elle eût encore couru.

A vrai dire, elle s'exagérait ce péril. Une défaite, cela signifiait alors une perte de terrain plus ou moins grande, une usure de divisions, un chiffre de prisonniers; mais ni la force de l'adversaire n'en serait foncièrement ruinée, ni son armée détruite. Au lendemain de la victoire, le vainqueur s'arrêterait presque aussi épuisé que le vaincu. Mais il semble que, pendant trois ans, les belligérants aient fait d'énormes sacrifices pour la galerie des neutres qui les regardaient. Une défaite se traduisait par une baisse du change, une diminution des sympathies et de la confiance des neutres. Le vainqueur lançait à travers le monde ses « radios » triomphants, comme si, dans l'impuissance d'obtenir la victoire décisive, c'était dans l'opinion du monde qu'il fallait gagner la guerre. Pour l'Entente, qui travaillait à grouper de nouveaux peuples contre l'Allemagne, ce jeu était d'une grande importance. Pour l'Allemagne, il était également capital qu'elle décourageât d'intervenir, par le spectacle de sa force, les nouveaux adversaires que nous voulions lui susciter. En fait, ni d'un côté ni de l'autre, on ne trouve la certitude que les armes pourront avant longtemps résoudre le conflit. La seule conviction qui subsiste, c'est qu'il faut tenir, user, épuiser son adversaire.

Cette idée de l'impuissance des moyens militaires pour obtenir la décision a pénétré si avant dans les esprits, qu'on voit déjà apparaître la théorie de l'inviolabilité des fronts et que l'on cherche à mettre en jeu d'autres facteurs. Nous resserrons le blocus économique autour de l'Allemagne dans l'espoir de la voir capituler par la faim. Celle-ci compte sur la guerre sous-marine, sur la révolution sociale, sur la trahison, et s'efforce d'obtenir des défections parmi les Alliés.

En attendant, le fer est engagé et l'on se bat. Les Alliés préparent fiévreusement leur offensive de 1917.

Ludendorff, pour y parer, va user d'un procédé énergique. Il va refuser la bataille, abandonner le terrain menacé et se replier sur une ligne préparée d'avance. Qu'un simple recul de quelques kilomètres puisse annihiler quatre mois d'efforts, et rendre inefficaces d'immenses préparatifs et une accumulation d'engins redoutables, cela montre l'infirmité de la guerre moderne. Prisonnières de leur matériel, les armées ont perdu toute mobilité. Sans matériel, elles perdent toute leur puissance.

Dans la pensée de Ludendorff, décidé à rester sur la défensive sur le front occidental, ce repli lui faisait gagner du temps et ménageait ses forces, tout en lui épargnant une défaite inévitable. Grâce au prestige d'Hindenburg, ce recul, qui en tout temps a paru un aveu d'infériorité, passa en Allemagne pour une manœuvre géniale. Enfin c'était une mesure de sécurité. La ligne sur laquelle nos ennemis étaient fixés à la fin de la bataille de la Somme était improvisée et précaire. Le saillant de Noyon nous offrait une prise favorable. Or, le choix du champ de bataille étant la condition première du succès, Ludendorff transportait la lutte sur le terrain qu'il avait choisi. Ainsi, il tâchait d'échapper à la fatalité de cette guerre de positions en revenant aux principes de la stratégie.

Il semble d'ailleurs qu'à cette époque un vent de libération ait soufflé sur les états-majors. Le commandement français a une autre conception de la bataille de rupture. Fort des expériences du 24 octobre et du 15 décembre à Verdun, où en deux journées nos troupes avaient enlevé 8 à 10 kilomètres de terrain fortifié, conquis Douaumont et Vaux, Bezonvaux et Louvemont, et ramassé 16 000 prisonniers, le commandement revient à la doctrine de la victoire par l'audace et la valeur combative du soldat. Tout en laissant au canon le soin d'ouvrir le passage

par l'écrasement de la zone fortifiée, il rend à l'infanterie un rôle prépondérant. « Le canon conquiert, l'infanterie occupe; » cette formule lui paraît insuffisante. Il a confiance dans le fantassin. Il pense qu'une troupe aguerrie, mobile et manœuvrière, peut progresser en négligeant les obstacles secondaires qu'elle rencontre, pourvu qu'elle avance hardiment partout où elle trouve une issue. Or, dans une attaque étendue à 60 kilomètres, la densité des défenseurs, forcément inégale, offrira fatalement des points faibles. L'essentiel est de pousser en avant, le plus loin possible. Tout centre de résistance tombe de lui-même lorsqu'il est dépassé par le flot des combattants. Dès lors, il faut assigner à l'infanterie des objectifs très éloignés. De même, l'artillerie doit accroître en profondeur son travail de destruction pour désorganiser la défense jusqu'à l'extrême limite. Une image peut rendre tangible cette conception : faire sauter le plus grand nombre de mailles de la trame de feux qui barre le passage et s'engouffrer par les brèches ainsi ouvertes. Il ne s'agit plus de conquérir chaque position, il s'agit de la dépasser.

A cette conception originale et hardie de l'attaque, — dont les Allemands se sont fortement inspirés par la suite quand ils ont réglé les phases de leur nouvelle méthode de combat, — les événements apportèrent mille entraves. Le repli de Ludendorff en mars rendit inutilisable le champ de bataille choisi, déjà complètement aménagé. Décidé à garder l'initiative et ne voulant pas renvoyer à plus tard son offensive, le commandement français laissa de côté le front nouveau de Saint-Quentin à l'Aisne qui demandait six mois pour être organisé, et fit glisser son attaque jusqu'à Reims, mettant à profit des fronts déjà équipés et y ajoutant un secteur de diversion en Champagne. Aucun de ces fronts n'offrant une plate-forme de départ suffisante, un mois de travail acharné les mit en état. Le mauvais temps persistant contraria malheureusement les réglages de l'artillerie, le travail de l'aviation, d'autant plus nécessaires que le terrain était difficile, montueux, boisé, creusé de ravins. L'ennemi disposait d'observatoires dominants. De plus, l'attaque en tenaille préméditée sur le saillant de Noyon, réel bénéfice de la bataille de la Somme, s'était changée par la force des choses en attaque frontale. Notre artillerie, composée surtout de pièces lourdes à tir lent, n'était pas assez nombreuse pour

réaliser l'écrasement simultané des trois positions en un seul bombardement.

Que fût-il advenu de cette offensive si elle avait été poussée jusqu'au bout, nous n'avons pas à le rechercher : ce qui importe seulement à notre dessein, c'est de constater qu'on trouve ici la première tentative pour tirer profit du facteur surprise, en ce sens que nous étions en mesure d'attaquer l'ennemi un mois à peine après son repli, alors qu'il croyait avoir retardé de plusieurs mois, sinon totalement arrêté, notre campagne de 1917.

Ce qui atteste en outre le progrès fait dans la recherche de la percée, c'est que deux armées, prêtes à élargir la brèche et à l'exploiter, attendaient leur entrée en jeu immédiate, munies de batteries attelées et de leurs ravitaillements.

LA DÉFENSE ÉLASTIQUE ET LA CONTRE-ATTAQUE DE PROFONDEUR

L'offensive de la Somme avait servi de leçon aux Allemands. Sur le vœu du Prince royal de Bavière, le général von Below, dès la fin de 1916, avait rédigé tout un ensemble d'instructions à l'usage des états-majors et des cadres, fruit des enseignements de cette bataille.

Dans cet exposé, von Below recherche quelles faiblesses et quelles insuffisances du côté allemand ont permis aux Alliés de remporter des succès. Il préconise toute une refonte du commandement en vue de la bataille défensive. Permanence des états-majors dans les divers secteurs, limites de leur action, emplacement des quartiers généraux, augmentation du nombre des officiers d'état-major et répartition de leur tâche, liaison entre les diverses armes, armement et instruction des troupes, mécanisme des relèves, organisation défensive, principes du combat, rien n'est laissé dans l'ombre.

A la puissance de plus en plus grande de notre pouvoir de choc nos ennemis répondent par un renforcement de la cuirasse. Les positions s'élargissent et offrent chacune plusieurs étapes de résistance soigneusement graduées. Ce n'est plus un ensemble de quelques lignes parallèles placées les unes derrière les autres, mais une large zone avec un système de tranchées très échelonnées en profondeur, dont chaque élément, muni de défenses accessoires, flanqué de mitrailleuses bien protégées,

peut résister pour son propre compte. Les premières lignes faiblement garnies jouent le rôle de lignes de surveillance. Des abris profonds permettent aux défenseurs de surgir au moment de l'assaut. Ces abris, de plus en plus nombreux à mesure qu'on avance dans l'intérieur de la position, sont à l'épreuve des gros projectiles. Des dépôts de munitions et de matériel permettent de ne pas encourir les risques du ravitaillement en pleine action. Les réseaux de fils de fer placés entre chaque ligne, le plus souvent à contre-pente, couvrent des surfaces de 60 à 200 mètres de profondeur.

Derrière cette première position, à une distance telle que l'ennemi soit obligé de déplacer son artillerie pour les battre, d'autres positions offrent les mêmes obstacles.

La défensive doit être agressive. Le combat mené par les troupes de la défense se déroule dans la position où l'ennemi a pénétré, chaque unité luttant dans la portion de ligne qui lui est confiée pour sa reprise immédiate et pour donner aux troupes de contre-attaque le temps de se préparer. La barrière qui se dressait jusqu'à ce jour devant nous, comme une série de murs rigides, se faisait élastique, se déplaçait dans l'espace, reculait et revenait selon les péripéties du combat. La percée, loin de se résoudre par un choc brutal, se changeait en bataille, épuisant par avance la force combative de l'assaillant, absorbant toutes ses ressources.

Enfin, la contre-attaque de profondeur constitue l'atout principal du jeu allemand. Des troupes fraîches, massées, aussitôt après le bombardement, à 6 ou 10 kilomètres à l'arrière de la position menacée, ont mission de surprendre l'assaillant au moment précis où, arrivé à l'extrême limite de son avance, n'ayant pas eu le temps de s'organiser sur la position conquise, il offre une proie facile, et de le refouler jusqu'à son point de départ. La défensive en profondeur marque un grand moment dans l'histoire de la guerre.

L'ÉTÉ DE 1917. — *LA CAMPAGNE DES FLANDRES*
LA BATAILLE DE LA MALMAISON

L'offensive du 16 avril, les combats de mai sur le Chemin des Dames fournirent également à nos ennemis quelques enseignements nouveaux qu'ils mirent en pratique autant que pos-

sible. La puissance du feu d'artillerie est telle désormais qu'aucune cuirasse bétonnée ne résiste à l'assaillant. Les abris-cavernes, défoncés par les obus, deviennent « des pièges à hommes » et la bataille de la Malmaison le leur montrera mieux encore. Tout obstacle repéré est détruit. Il faut donc dissimuler la fortification, éviter de lui donner une forme continue, la rendre invisible à la photographie. L'ennemi camoufle ses lignes, multiplie les fausses organisations, fragmente sa défense; on utilise les entonnoirs creusés par les projectiles en avant des premières lignes et les soldats s'y entassent dès le début du bombardement. Moins repérables, ils sont moins vulnérables. Ces dispositions ont pour but principal de laisser ignorer à l'ennemi où se trouve le cœur de la résistance et de l'amener à disperser ses munitions.

Pendant la bataille des Flandres, les Anglais se trouvèrent aux prises avec ces difficultés nouvelles. Conduite avec beaucoup de méthode, pour la possession d'objectifs rigoureusement limités, cette longue offensive ne parvint pas, malgré tout, à débloquer la côte belge, à quoi, en fin de compte, elle tendait. Mais le commandement allemand n'eut pas lieu d'être satisfait des dispositions prises par lui. L'émiettement de la défense avait l'inconvénient d'isoler le combattant, de rendre la tâche des chefs difficile. L'accumulation des hommes dans les champs d'entonnoirs augmentait le chiffre des prisonniers. Tout en retenant la nécessité de camoufler les positions, de les masquer aux vues des observateurs en avions, de créer de faux emplacements de batteries et des tranchées postiches, l'ennemi revient à la fortification continue, au groupement des défenseurs qui ne font besogne utile que bien encadrés et tenus en main.

Ainsi, à chaque offensive, la difficulté augmente. L'assiégé trouve une parade qui annule les progrès réalisés par l'assaillant. Tout le génie des belligérants s'épuise à inventer incessamment des procédés nouveaux pour avancer ou pour tenir et surtout pour se détruire. Ce ne sont que tours de main, qu'on évente peu après. L'armement varie à l'infini. L'artillerie augmente la portée et le calibre de ses canons, la force de ses projectiles, nuance ses tirs selon chaque circonstance : tirs de barrage, d'efficacité, d'encagement, de destruction, d'anéantissement, de contre-batteries, de neutralisation, de harcèlement, de représailles, etc... La puissance du feu d'infanterie s'accroît

dans des proportions formidables. Une compagnie prévenue, armée de grenades et de fusils-mitrailleurs, se couvre, en avant de sa position, d'un barrage de feu infranchissable sans préparation d'artillerie. Deux civilisations arrivées au même degré rivalisent d'applications scientifiques.

Avec les opérations de Verdun de l'été 1917 et surtout la bataille de la Malmaison, nous assistons à la ruine de la méthode de défensive en profondeur et de son efficacité. La riposte à la contre-attaque de profondeur est trouvée. Les troupes ennemies massées en arrière des lignes et qui attendent le moment d'intervenir, repérées par avions, sont décimées avant leur entrée en jeu par le tir des pièces lourdes. En outre, l'infanterie assaillante, dont l'avance est soigneusement réglée, ne se laisse plus surprendre. Sur la zone présumée de la contre-attaque elle arrive sans flottement, s'organise rapidement, installe les mitrailleuses qui l'accompagnent dans sa progression. Un barrage roulant la protège. L'ennemi perd ainsi tous les avantages de sa contre-attaque brusquée. Le plus souvent, il ne peut déboucher.

L'opération de la Malmaison, malgré son caractère limité, apporta au commandement français des promesses qui dépassaient singulièrement ses résultats. Cette fois, sous un choc violent dirigé en un point bien choisi de la ligne fortifiée, l'ennemi était contraint d'effectuer le repli d'une portion de sa ligne. Les troupes françaises, en poussant jusqu'à l'Ailette, dans la région de Pinon, menaçaient les positions qui longeaient le Chemin des Dames depuis l'Épine de Chevregny jusqu'à la région de Corbeny et obligeaient les Allemands à abandonner toute la crête, dont les belligérants se disputaient sans relâche la possession depuis le mois de mai, et à se replier au Nord de la vallée. L'action tactique engendrait le recul stratégique. — La bataille de la Malmaison est comme le type réduit de la victoire, telle qu'on pouvait la concevoir logiquement désormais, dans les conditions spéciales de la guerre de positions. Elle présente cet avantage incontestable que la retraite de l'ennemi a été immédiate. Remarquez qu'à la Malmaison, pas plus qu'ailleurs, le facteur surprise n'a eu à jouer. Les Allemands avaient décidé de tenir coûte que coûte pour garder la ligne d'observatoires du Chemin des Dames. Ils avaient accepté la bataille et s'y étaient soigneusement préparés. Leur défaite prouvait que notre méthode

offensive était capable d'obtenir la rupture partout où on la voulait. Il est vrai que cette rupture n'avait pas la prétention de forcer l'assaillant à la bataille en rase campagne. Mais elle conduisait à la manœuvre en créant chez l'adversaire un flanc vulnérable dont il ne pouvait se dégager qu'en s'alignant de nouveau en arrière. Des coups simultanés portés avec vigueur aux divers points sensibles de la ligne ennemie étaient susceptibles de donner indirectement plus de résultats que les larges attaques précédentes, si coûteuses en hommes et en munitions.

Le succès venait aussi bien de la minutieuse préparation d'artillerie que de la tactique heureuse de l'infanterie, des chars d'assaut et de l'aviation. C'était surtout la liaison intime entre ces armes qui vivifiait l'organisme en marche, lui infusait un sang nouveau, le rendait assez souple pour se plier aux circonstances diverses de la lutte. L'instrument offensif forgé par le commandement français promettait d'être efficace.

L'AVÈNEMENT DE LA « SURPRISE. » — *LA BATAILLE DE CAMBRAI*

A cette notion particulière de la victoire vint, en outre, s'ajouter la notion de la surprise.

Le char d'assaut permettait à l'infanterie de détruire les obstacles secondaires qui arrêtaient sa progression. Par lui étaient résolues les difficultés de transport du canon d'accompagnement et de son ravitaillement. D'autre part, le char d'assaut écrasait les réseaux de fils de fer ouvrant le passage à l'infanterie ; sa masse et sa puissance de feu rendues plus redoutables par sa mobilité produisaient un effet de désarroi sur la troupe ennemie. L'attaque de Cambrai démontra nettement qu'il était l'instrument par excellence de la surprise. Le 20 novembre, une ligne de tanks amenés à pied d'œuvre à la faveur du brouillard se lançait, sans qu'aucune préparation d'artillerie, sans qu'aucun mouvement suspect de troupes eussent donné l'éveil, à l'assaut des positions allemandes. Les fantassins qui suivaient ces mastodontes n'eurent qu'à cueillir les fuyards. Dans toute la première position, en dehors des garnisons frappées de stupeur, nulle troupe ne s'opposa à l'attaque. Quelques tentatives de résistance ébauchées sur les positions successives furent vaines. Vers le soir seulement, alors que l'avance des Britanniques dépassait 9 kilomètres, les éléments d'une division au repos dans la

région de Cambrai, amenés en automobiles vers Marcoing, entamèrent vigoureusement le combat. On peut affirmer que si des circonstances diverses n'avaient retardé la marche de l'attaque, les Britanniques entraient dans la nuit à Cambrai. Bien plus, si des troupes d'exploitation avaient sur-le-champ élargi la trouée à droite et à gauche, un large secteur de la ligne Hindenburg, pris à revers, sautait du même coup. A vrai dire, et c'était la cause principale de l'arrêt, le matériel d'artillerie d'assaut employé était en nombre insuffisant et la brèche ouverte trop étroite. La leçon n'en était pas moins évidente. L'artillerie lourde, instrument de la rupture, parce qu'elle nécessitait un immense travail d'équipement difficile à dissimuler et un pilonnement de plusieurs jours, non seulement supprimait la possibilité de la surprise, mais encore devenait le principal obstacle à la progression des troupes en défonçant le terrain. Les chars d'assaut supprimaient tous ces inconvénients. Un équipement spécial du front en vue de leur arrivée rapide à pied d'œuvre, pouvait mettre l'ennemi sous le coup d'une attaque dans les vingt-quatre heures en tous les points du front.

Ce n'était là assurément qu'un des facteurs de l'agression brusquée. Il restait à établir dans le détail la tactique des divers éléments qui prendraient part à l'opération et à régler la mise en place secrète du matériel nécessaire à l'exploitation de la rupture.

LA DÉFECTION RUSSE ET LE PROBLÈME DES EFFECTIFS

A ce stade précis, les Alliés ont clarifié définitivement le concept de la guerre. Le commandement, qui se débattait depuis trois ans dans la confusion des difficultés à résoudre, domine à présent la situation qui lui est faite sur le front occidental. Nous connaissons nos possibilités et nos limites. Mais le problème a changé encore une fois d'aspect. Loin de tirer parti de ces expériences, et de les mettre en pratique, nous sommes contraints de tout renvoyer à plus tard. La question des effectifs s'est posée à nous.

La décomposition russe, depuis la Révolution, n'avait cessé de s'accroître. L'Allemagne, jusqu'alors dans la position d'une place assiégée, voyait se desserrer peu à peu la menacee d'encerclement. Elle ne pouvait néanmoins se désintéresser de

l'assiégeant oriental au point de se retourner avec toutes ses forces contre l'assiégeant constamment agressif qui, — à l'Ouest, — minait son prestige par des victoires partielles et l'affamait rigoureusement. Dès que l'État-major allemand eut sa liberté à l'Est, son plan initial reprit corps : en finir avec un des adversaires pour battre le second. De la défensive il allait passer, sur le front occidental, à l'offensive. En dépit des sacrifices imposés par trois ans de guerre, l'Allemagne, toutes forces réunies, possédait la supériorité du matériel et celle du nombre.

Le commandement français a eu le mérite de voir à temps et sous son vrai jour ce renversement des rôles. Aux premiers prodromes de la défection russe, il avait fait le bilan des forces dont il disposait et de celles de son adversaire. La question des effectifs lui apparut préoccupante au plus haut degré. Ajoutez que l'armée française, en partie du moins, venait de traverser une période de dépression morale; si brève eût-elle été, il fallait reprendre en main certaines troupes, les réconforter, leur donner des soins et du repos. Nous possédions 108 divisions d'infanterie. Nos ressources de recomplétement pour l'année suivante montraient que nous pouvions difficilement nous permettre le luxe d'une bataille de large envergure et de longue durée. En fait, les effectifs ont été maintenus par la suppression d'unités et par la réduction des pertes au minimum. Malgré ce resserrement, on arrivait, au 1er janvier 1918, à un déficit de 50 000 hommes.

L'armée britannique, elle, se trouvait, en mai 1917, dans une situation satisfaisante, malgré ses pertes d'avril; elle s'arrêtait sur une impression de victoire. Malheureusement, désireux d'accroître leurs avantages avant que les affaires russes se fussent complètement gâtées, nos alliés entamèrent la poussée des Flandres. Il était à prévoir que leurs disponibilités seraient absorbées par cette lutte. En effet, ils étaient obligés, après cette glorieuse campagne, de réduire leur armée d'environ un cinquième par suppression de trois bataillons dans chaque division métropolitaine.

L'armée allemande, forte de 234 divisions, dont 155 sur le front français, entretenait sur ce seul front un matériel d'artillerie équivalent en quantité à celui des Alliés et supérieur en qualité à cause de son homogénéité et du grand nombre de pièces lourdes à tir rapide. Même en supposant à nos ennemis

un chiffre de pertes égal à celui des plus coûteuses années, soit 1 500 000 hommes, ils pouvaient, avec leurs moyens de recomplétement (2 000 000 d'hommes), joints à un prélèvement sur la classe 1921 (200 000 hommes), disposer d'une marge de sécurité de 700 000 hommes. Pour l'Entente, dans un avenir assez rapproché, s'offraient, il est vrai, les immenses ressources américaines. Mais il était imprudent de compter sur l'arrivée régulière des contingents alliés avant le printemps de 1918.

Au mois de mai 1917, les termes de la décision à prendre par le commandement étaient ceux-ci : pour le présent, supériorité numérique, mais infériorité matérielle des Alliés; dans six mois, infériorité numérique et matérielle; dans un an, infériorité numérique, mais amélioration matérielle. Après, on pourrait compter sur une augmentation constante des effectifs. Il fallait arriver à réaliser la soudure sous peine de courir au-devant de la catastrophe, si l'Allemagne, reprenant sa liberté, jetait toutes ses forces contre l'Entente. De telles préoccupations entrent mal dans l'idée que le public se fait du commandement qu'on imagine volontiers absorbé uniquement par des plans stratégiques. Mais dans une lutte qui intéresse la nation tout entière, il importe de s'informer des ressources de cette nation avant de former des projets. N'envisager que la gloire des armes, c'est méconnaître l'aspect véritable de cette guerre. La notion de la durée, qui n'entrait pas encore jusque-là dans nos esprits, bien que la décision reculât *sine die* d'année en année, s'imposait à nous cette fois avec force. Et ce n'était pas un des moindres enseignements de ces années d'expériences.

L'événement justifia ces prévisions. Le 20 décembre, l'armistice russo-allemand était signé, et, le 9 février, la paix de Brest-Litowsk. La presse allemande, dès l'armistice, annonça la reprise des opérations sur le front occidental. Fidèle à sa tactique, la diplomatie de nos ennemis organisait en même temps l'équivoque en adoptant un langage conciliant. Les troupes retirées du front russe ne cessaient d'arriver en Belgique. On signalait des manœuvres importantes dans le Nord de la France. Il était visible que les unités revenues du front oriental, énervées par une longue immobilité et par le contact d'une armée en décomposition, étaient remises à l'entraînement. En même temps, nous relevions les indices d'un renforcement de l'artillerie sur l'ensemble du front. Les batteries lourdes étaient dou-

blées dans un grand nombre de secteurs et de grands travaux entrepris partout. Pour être à même d'attaquer sans dévoiler le lieu choisi, Ludendorff procédait à un équipement général du front. Tel était le premier avantage que lui apportaient ses disponibilités de matériel. Chaque jour, par la presse hollandaise, nous avions les échos de ces préparatifs. Les Allemands disposaient, pour la reprise de la lutte, de 207 divisions dont 80 à l'entraînement. Nous pouvions disposer de 160 environ. Une supériorité de 50 divisions restait à nos adversaires.

Mais cette supériorité, il ne fallait pas se borner à l'envisager uniquement sous l'aspect du nombre : tandis que nos troupes devaient à intervalles réguliers subir l'immobilité de la vie de secteur, les divisions allemandes, formant masse de manœuvre, étaient soumises à un régime spécial et à un entraînement intensif. A nombre égal, la qualité n'était plus la même. A cela s'ajoutait l'inconvénient d'une armée composée de nationalités différentes en face d'une armée allemande homogène. Le problème des effectifs, comme l'avait prévu le commandement français, primait tous les autres. Seul, l'apport américain pouvait rétablir l'équilibre. Il fallait gagner du temps.

LA CAMPAGNE DE 1918. — LA NOUVELLE MÉTHODE ALLEMANDE

Le 21 mars, l'Allemagne commençait la campagne de 1918. Les résultats immédiats et la méthode employée nous montrèrent que nos ennemis avaient comme nous tiré tous les fruits des enseignements de trois années de guerre de siège.

Tandis que par le char d'assaut nous étions parvenus à supprimer les lenteurs de la destruction des positions adverses, ils arrivèrent au même résultat par l'emploi des obus toxiques. Leur méthode d'attaque essayée pour la première fois sur le front russe, le 3 septembre 1917, par le général von Hutier, a gardé le nom de « manœuvre de Riga. » Cette méthode repose tout entière sur le facteur surprise. En fait, il semble bien que dans nos recherches nous n'avions fait entrer la surprise que comme un élément de surcroît. Le char d'assaut, dans notre dessein primitif, constituait surtout l'artillerie d'accompagnement de l'infanterie. L'affaire de Cambrai fut une révélation et accrut la valeur de l'engin.

Mais Ludendorff, étant parti du concept surprise, en avait

dégagé tout le contenu. Pour qu'il y eût surprise totale, il fallait que rien ne pût déceler la préparation de l'attaque. Les indices sont de deux sortes : d'abord le transport du matériel, ensuite la présence des divisions de choix. Pour le premier, il fut résolu en partie par un équipement général du front qui ne révélait nullement son dessein particulier, — c'est ainsi que des camps d'aviation et des terrains d'atterrissage furent installés partout, — ensuite, par des mesures de prudence inouïes que la terrible discipline allemande permettait d'appliquer. Le transport du matériel et des munitions, les travaux d'aménagement et de mise en place, s'exécutèrent de nuit. Pendant le jour, aucune activité. Des toiles camouflées cachaient les pistes nouvelles, les emplacements de batteries ou de mitrailleuses. A ces précautions d'une sévérité minutieuse s'en ajoutaient d'autres. Les réglages d'artillerie se firent successivement, de peur que la densité du feu ne vînt à trahir la présence de pièces nouvelles. Dans chaque secteur il fut prescrit de ne pas augmenter le nombre de coups de canon. Le but poursuivi étant surtout le tir de zone par obus toxiques, destiné à neutraliser les défenseurs, il n'était pas nécessaire d'arriver à une extrême précision. La date et le lieu de l'attaque, connus seulement de l'État-major, restaient ignorés des troupes et même de leurs cadres.

Quant à l'arrivée des unités de choc, elle avait lieu au dernier moment. Groupées à 100 ou 120 kilomètres du front, ces troupes se rendaient à destination par des marches de nuit. Pendant le jour, cantonnées dans les bois ou dans les villages, elles restaient au repos absolu. Aucun mouvement, aucune agitation inusitée ne devait les trahir au regard des avions. La veille de l'attaque seulement, les divisions de qualité médiocre qui tenaient le secteur étaient remplacées par les divisions de choc.

Le dispositif en demi-cercle du front occidental favorisait singulièrement ces mesures. Alignées sur la transversale Mézières-Hirson, les divisions de manœuvre allemandes pouvaient se jeter dans un temps relativement égal sur un point quelconque, depuis la mer jusqu'à la Champagne. Surveiller un aussi large rayon est une tâche ardue qui affaiblit l'attention. Les Franco-Anglais, en outre, placés à l'extérieur de cette ligne courbe et obligés de se tenir prêts à porter leurs réserves sur le point attaqué, disposaient de voies moins directes que les routes de l'ennemi allant du centre à la périphérie. Enfin

l'absence d'unité de commandement, en dépit de tous les accords prévus, dissociait le jeu des réserves.

On connaît le mécanisme de l'offensive du 21 mars. Préparation d'artillerie très courte, brutale et violente. Renonçant à la destruction de la barrière fortifiée, comme il l'avait tenté à Verdun, l'ennemi ne cherchait qu'à mettre hors de cause le personnel. Les gaz toxiques extrêmement actifs et assez peu nuisibles dont ils disposaient, obtinrent le résultat voulu. A cette gêne ils joignirent une énorme supériorité d'effectifs. L'armée Gough, par exemple, comprenant 10 divisions, en eut 40 en face d'elle.

Submergées par ce torrent, les troupes anglaises, rompues, battent en retraite. En deux jours, l'armée allemande a porté la bataille en rase campagne. Devant elle des débris de divisions s'efforcent vainement de l'arrêter. A sa gauche, les premières divisions françaises accourent à marches forcées. La rupture étant acquise, il s'agit de l'exploiter sans perdre de temps : surprendre au fur et à mesure de leur arrivée les réserves franco-anglaises et les refouler successivement.

En vue de cette exploitation, les troupes allemandes avaient reçu une organisation, un règlement de manœuvre et un entraînement spéciaux. L'Allemand a toujours porté son attention sur les petites unités, montées en machines de combat. Le *stosstrupp*, qui a fait son apparition en 1916, en est la première ébauche.

Cette fois le bataillon d'infanterie est devenu l'unité type. Instruit à combattre par ses propres moyens, il marche en toute indépendance dans les limites de la mission qui lui est assignée. De ce chef, il est doté de tous les moyens matériels indispensables à sa progression, mais allégé de tout engin encombrant. Ainsi, peu de grenades à main (2 ou 4 par homme) ; pas de grenades à fusil. Le grenadier, ce roi de la bataille de positions, est déchu ; le tirailleur, armé du fusil, reprend le rôle prépondérant. L'arme capitale est la mitrailleuse légère et lourde. Des minenwerfer montés sur roues font l'office de canons d'accompagnement. Dans chaque compagnie trois catégories de combattants : les uns destinés au maniement de la mitrailleuse constituent l'élément de feu ; les autres, formés en *stosstruppen*, constituent l'élément offensif ; le reste est l'élément de soutien. Le bataillon est à même d'assurer lui-même, au fur et à mesure de ses pertes, le remplacement des servants et des cadres de son

ravitaillement en munitions. Il dispose d'un élément de liaison (téléphonistes, signaleurs, coureurs). Des officiers et sous-officiers en surnombre suivent, à la disposition du chef de bataillon, pour combler les vides. Les équipes de mitrailleurs sont en double pour le même objet. Ainsi organisé, le bataillon d'infanterie peut, grâce à ses seules ressources, progresser aussi loin que possible dans une indépendance relative.

L'instruction donnée à ces fantassins portait principalement sur l'emploi combiné des diverses spécialités du bataillon et l'étroite collaboration des engins de combat en vue de la réduction des nids de résistance. Le bataillon a appris, en outre, à utiliser les couverts, à s'infiltrer par petits paquets en contournant les obstacles, à faire preuve d'initiative et d'audace. De là, le rôle éminent dévolu aux chefs subalternes. L'infanterie connaît l'art de coller au barrage d'artillerie et de faire irruption à sa suite dans les positions ennemies. C'est la condition essentielle pour que l'assaut réussisse. L'infanterie, en terrain libre, marche sous la protection de ses mitrailleuses qui pratiquent le barrage en tir indirect. Elle compte sur ses propres moyens pour surmonter les difficultés. L'attaque doit continuer de manière ininterrompue, en engageant le plus tard possible les éléments de soutien qui ne doivent, en principe, être employés que là où le succès a été déjà obtenu, pour l'élargir et l'exploiter

Ces principes appliqués au bataillon, unité de combat, inspirent toutes les formations, quelle que soit leur ampleur. Régiments ou divisions pratiquent l'échelonnement en profondeur, la collaboration étroite des diverses armes, l'entrée en jeu bien comprise et continue des réserves. L'artillerie de campagne, les minenwerfer avancent comme l'infanterie et sont prêts à apporter leur concours sur ordre ou de leur propre initiative. Le service des liaisons fonctionne sans arrêt, ayant pour tâche d'assurer partout l'unité de vues et de direction. C'est cette liaison constante des éléments de l'attaque entre eux qui, — nous l'avons vu, — vivifie l'organisme, en fait une machine redoutable capable de s'adapter à toutes les situations.

LE PREMIER ACTE. — *L'ATTAQUE DU 21 MARS*

L'attaque s'était produite sur 80 kilomètres entre l'Oise (région de la Fère) et la Sensée (région de Croisilles). L'expé-

rience montrait en effet qu'une brèche ouverte sur une telle étendue pouvait être difficilement aveuglée et avait le plus de chances de désorganiser l'adversaire. Grâce à ses disponibilités, l'Allemagne était capable de nourrir l'effort qu'elle nécessitait. Pourquoi nos ennemis n'ont-ils pas employé la supériorité écrasante de leurs moyens à accroître encore le front de l'attaque? Sans doute, parce qu'ils voulaient ménager leurs ressources, dans l'ignorance où ils étaient de la réussite de leurs projets. On a discuté sur les raisons qui les ont poussés à choisir ce secteur. Le fait qu'il marquait la séparation des armées franco-anglaises a paru prépondérant. Il est rationnel de penser, en outre, que Ludendorff a voulu utiliser le terrain de son repli de mars 1918, parfaitement connu de lui. Ce terrain, consciencieusement ravagé, avait des chances d'être moins bien organisé que ceux dont les travaux défensifs étaient entrepris depuis longtemps. Il pouvait aussi nous paraître paradoxal que Ludendorff cherchât à rentrer en possession d'une zone volontairement abandonnée et ravagée, raisonnement qui, — si nous le faisions, — favoriserait l'incertitude dans laquelle doit se trouver l'ennemi. Enfin, Ludendorff savait qu'en cas de malheur, ses anciennes positions lui offriraient un point d'appui tout trouvé.

Quoi qu'il en soit de ces hypothèses, un fait primait toutes les raisons : Ludendorff croyait les Anglais plus faibles que nous. C'est l'éternel point de vue de l'Allemagne qui n'a jamais cherché que le succès immédiat. On l'a vue pendant deux ans refuser d'affronter à armes égales l'ennemi principal, au mépris de tout amour-propre militaire. Là où une faiblesse s'offrait à elle, elle y courait. Revenue sur le front occidental, elle choisit, entre deux ennemis, celui qu'elle juge le moins résistant.

Si l'on a soin de bien mettre en lumière cette volonté de succès, ce désir de trouver en face de soi l'adversaire en état d'infériorité, on se rendra mieux compte des diverses péripéties de la campagne de 1918.

Il est possible que nos ennemis aient songé à en finir d'un seul coup, à consommer en un premier choc la séparation des armées anglo-françaises. Toutefois, ce dessein est bien ambitieux au début d'une campagne, quand l'ennemi dispose de toutes ses réserves. L'exemple prouve et continue à prouver que l'avance de l'assaillant, si bien montée soit-elle, a des limites. Les armées

sont trop liées à leurs bases pour qu'elles puissent aller indéfiniment en pays conquis. Au contraire, l'adversaire qui s'appuie sur un pays organisé se rapproche des siennes à mesure qu'il recule. Une infanterie légère, équipée pour la progression rapide, est arrêtée fatalement dès que la ceinture des feux se rétablit. L'habileté de la manœuvre consiste à tirer le maximum d'avantages de la période de flottement, à foncer au plus vite par les issues encore libres pour étendre le rayon de l'avance. Ceci fait, il convient d'attendre l'arrivée de l'artillerie qui assure la possession du terrain. Qu'il soit normal d'espérer en finir tout à fait, après une longue bataille d'usure, quand les moyens de l'adversaire sont épuisés, rien de plus juste ; jusque-là, il convient de se limiter.

L'expérience de la guerre actuelle nous a montré, en effet, sous quelles espèces il fallait envisager la notion de la victoire. Être victorieux, c'est, après avoir enfoncé sur un point faible les positions ennemies, obliger une partie plus ou moins grande du front à s'aligner en arrière pour rétablir la continuité de la ligne. Créer la poche à l'endroit sensible, l'élargir à droite et à gauche par des poussées successives pour rendre impossible sa réduction par les contre-attaques, tels sont les temps successifs de la manœuvre. La victoire ainsi conçue n'est pas décisive, tant que l'adversaire, ayant derrière lui de l'espace pour reculer, conserve son armée intacte. Quoique battu, il peut se renforcer, attendre une faute de l'ennemi et le retour de la fortune. C'est ainsi que, sur le front russe, aussi longtemps que l'armée fut existante et dans la main du généralissime, les Allemands remportèrent des victoires, mais n'obtinrent pas la décision.

Mais si l'adversaire ne dispose que d'un terrain limité, les chances augmentent. Les armées, étant les esclaves des voies de transport et des centres industriels, dès que ces objectifs sont menacés, la décision approche. Privée de son ravitaillement, une armée est virtuellement détruite.

Or, la France, à cause de son territoire de petite étendue, est plus vulnérable que l'Allemagne ou la Russie. Paris n'est pas seulement la capitale, — dans un pays aussi homogène que le nôtre, la perte de la capitale n'arrête pas la guerre, — mais c'est surtout un centre formidable d'activité industrielle qui intéresse au plus haut degré notre production de guerre.

Autre point sensible : la proximité de la mer. C'est-à-dire la

possibilité d'être coupé des Anglais. Paris et la mer, deux objectifs géographiques qui revêtent, dans les conditions présentes, une valeur stratégique de premier ordre; nul doute que les Allemands les aient pris l'un et l'autre pour but de leur campagne de 1918.

Le premier acte de la bataille visant la mer tendait à créer entre les Anglais et nous une solution de continuité qui nous eût contraints à nous appuyer à l'embouchure de la Somme. C'est une forme de la manœuvre habituelle à l'État-major allemand : le mouvement tournant. On a remarqué, en effet, que l'axe de marche des Allemands, pendant leur marche en avant, se déplaçait de jour en jour vers l'Ouest. Il était naturel, après un premier effort pour élargir la poche vers Noyon, qu'ils cherchassent le vide dans cette direction; les divisions françaises arrivant de l'Est, c'est vers l'Ouest que se trouvait le point de moindre résistance. Dans cette nouvelle course à la mer, ils espéraient tourner l'ennemi principal sur l'aile qu'il allongeait chaque jour. La manœuvre a continué ainsi jusqu'au 31 mars.

A cette date, le front franco-anglais s'est reformé. L'artillerie a déjà fait son apparition et son rôle augmentera sans cesse, changeant complètement la physionomie de la bataille. L'infanterie allemande qui, jusque-là, menait la lutte, ne peut plus progresser sans le secours du canon.

En somme, la machine offensive montée par les Allemands doit s'arrêter fatalement dès que l'adversaire se ressaisit. Celui-ci se replie en combattant, de manière à ne pas se laisser couper, jusqu'au moment où l'arrivée des réserves lui permet de rétablir la ligne continue et de boucher les trous. Cette expérience montre qu'il faut compter dix jours de recul pendant lesquels l'assaillant peut progresser de 60 kilomètres. A condition toutefois que les troupes qui s'opposent à l'avance soient décidées à l'enrayer coûte que coûte : sans quoi, ce pourrait être la déroute. Le progrès de la méthode en tout cas est indéniable. Les précédentes offensives lancées sur le front occidental avaient atteint une avance limite de 10 à 15 kilomètres. Celle-ci possède un rayon d'action quatre fois plus grand, — en l'espèce, il est vrai, insuffisant pour atteindre la mer, à peine suffisant pour mettre sous le feu du canon la voie ferrée de Clermont-Amiens, artère principale de nos communications avec le front britannique.

Mais ce que l'offensive, dans tout son élan, n'a pu obtenir,

l'Allemagne, au 31 mars, va le demander à des attaques secondaires. Il s'agit d'exploiter les résultats acquis avant que la stabilisation du front nouveau soit complète. Par des poussées plus restreintes, créer des saillants alternés dans la ligne ennemie, puis les réunir en faisant sauter le rentrant qui les sépare; tel est le procédé que nous retrouverons partout désormais.

Justement, les réserves britanniques, pour faire face au danger, ont glissé du Sud au Nord en laissant dégarni le front compris entre Ypres et le canal de la Bassée tenu par les Anglo-Portugais. Tous les facteurs, que nos ennemis cherchent à mettre dans leur jeu, là encore sont réunis : un adversaire plus faible, des effectifs réduits, la surprise. L'attaque du 9 au 14 avril sur un front de 25 kilomètres, réalise une avance de 15 à 20 kilomètres. Bailleul, Armentières, tombent. Béthune est débordé. Un effort de plus, et Ypres peut l'être, ce qui amènerait la retraite de la ligne belge de Nieuport-Dixmude. C'est la tentative du 24; elle échoue.

Dans le même temps, au Sud, le jeu des saillants se poursuit : attaques sur Grivesnes, sur Moreuil, sur Villers-Bretonneux. Réussite imparfaite : l'adversaire non seulement résiste, mais contre-attaque. La réunion des saillants en une seule poche devient impossible. Ces efforts ont coûté fort cher à l'ennemi. La situation des Alliés est complètement rétablie, nous retombons dans la guerre de positions. Le premier acte de l'offensive est joué.

LE DEUXIÈME ACTE. — *L'ATTAQUE DU 27 MAI*

Le deuxième sera la simple répétition du premier. Il semble pourtant que le metteur en scène ait changé son dénouement. Paris, cette fois, est en cause. Non pas que l'Allemand veuille marcher directement sur lui. Les principes de 1914 qui le décidèrent à négliger la capitale avant d'en avoir fini avec l'armée française, sont toujours en honneur. Battre une armée sans ailes, c'est, nous l'avons vu, ouvrir une vaste brèche sur son front et contraindre tout le dispositif à se replier. Fatalement, le sort de Paris se décidera par une nécessité d'alignement. Ou l'armée française, pour conserver son intégralité, en fera volontairement l'abandon, ou bien, voulant garder Paris à tout prix, elle risquera de compromettre son dispositif et fournira

une occasion de manœuvre. Sans compter qu'à cause de la distance assez faible qui le sépare du champ de bataille, Paris court le risque de se trouver bientôt à portée de bombardement normal, ce qui, orgueil de conquérant mis à part, donnerait un résultat militaire sensiblement égal.

Quelles raisons ont pu décider nos ennemis à changer ainsi d'objectif?

Pour porter secours à leurs Alliés, les Français ont dirigé leurs réserves sur le front britannique. Il était logique de penser que les Allemands, ayant échoué une première fois dans leur dessein de nous séparer, allaient renouveler là leurs efforts. La liaison avec les Anglais étant d'un prix inestimable, il convenait d'y veiller. De là un accroissement de nos forces sur ce front, qui a continué même après l'offensive.

Dans l'ordre des conceptions stratégiques, d'ailleurs, la rupture franco-anglaise vient au premier rang. Si Ludendorff est un stratège digne de ce nom, il ne peut en avoir d'autre. Mais Ludendorff ne cherche que le succès. Il sait combien il en coûte d'attaquer un front défendu par des Franco-Anglais sur leurs gardes. Il a constaté que, depuis le 31 mars, chacune de ses tentatives était devenue plus difficile entre l'Oise et Amiens et que, depuis le 24 avril, le front est bloqué de l'Oise à la mer. Le principal avantage du commandement allemand, c'est la méthode d'attaque dont il est possesseur. L'adversaire n'a pas encore trouvé la parade qui la réduirait à néant. La victoire est devenue une sorte de problème de dynamique. Si toutes les conditions en sont remplies, le succès est certain. La donnée essentielle, le facteur souverain, c'est la surprise. Toutes les raisons stratégiques du monde vont céder devant la nécessité de créer de nouveau la surprise. Le dispositif en demi-cercle du front allemand s'y prête d'ailleurs à merveille. Le Chemin des Dames s'offre, suffisamment dégarni, pour qu'on tente d'aborder ce rempart redoutable. Deux mois sont nécessaires pour achever l'équipement du front dans le plus grand secret. Le 27 mai, la bataille de l'Aisne commence.

Le deuxième acte se déroule comme le premier. La machine allemande marche au rythme accéléré, plus rapidement que la première fois, la surprise ayant été plus complète. La supériorité des effectifs obtenue équivalait à quatre divisions allemandes contre une française ou anglaise, supériorité doublée

par le fait que nos divisions, mises au repos dans ce secteur après la bataille du 21 mars, se trouvaient en voie de recomplétement. Du 27 mai au 4 juin, c'est-à-dire pendant neuf jours, l'infanterie ennemie gagne du terrain par ses propres moyens, les divisions fraîches prolongeant l'effort de jour en jour, comme il est prescrit. Le 5, le maximum d'extension est acquis. Les Allemands, au centre, ont gagné 60 kilomètres en profondeur, sans trouver d'opposition sérieuse. Ils ont atteint la Marne à Château-Thierry et à l'Est de cette ville. Leurs efforts pour élargir la poche en largeur se sont heurtés au contraire à de vives résistances. A gauche, Reims n'a pu être pris, et la ligne est descendue légèrement au Sud de la route de Reims à Dormans. A droite, l'ennemi a pu s'aligner à l'Aisne, prendre Soissons, mais a dû s'arrêter aux lisières de la forêt de Villers-Cotterets. L'arrivée de nos réserves s'est faite avec des difficultés plus grandes, à cause de leur éloignement dans l'Ouest.

Il est permis de conclure encore une fois que le temps gagné par l'ennemi par le fait de la surprise et entièrement mis à profit, lui permet d'accomplir une progression qui varie entre 50 et 60 kilomètres. La nouvelle méthode de percée, poussée à sa perfection, est impuissante à entraîner la désorganisation totale d'un front défensif.

LE MORAL FRANÇAIS

Dans un pays moins résolu à vaincre et moins persuadé que la France de sa victoire finale, la bataille du 27 mai, succédant à celle du 21 mars, eût produit une dépression morale désastreuse. Mais une nation n'a pas en vain derrière soi dix siècles d'histoire glorieuse. Cette confiance, plus forte que les faits eux-mêmes, c'est bien là l'impondérable dont l'intervention inattendue déconcerte les calculs de l'ennemi et change la fortune.

Une chose contribuait à nous soutenir : la certitude que, dans quelques semaines, les États-Unis, dont les contingents affluaient, pourraient efficacement participer à la lutte. La vaillance des quelques unités américaines déjà engagées et leur aptitude naturelle à la guerre avaient été une révélation. Surtout la jeunesse magnifique de ces soldats augmentait l'espoir qu'on fondait sur eux. La France, une fois de plus, allait donner la preuve de sa merveilleuse vitalité. Cette impression-

nabilité qui l'a jetée parfois dans des crises et des traverses dangereuses, lui fit éprouver avec une vivacité singulière le bienfait de cette force neuve, quasi primitive, qui se mettait à son service. La France, qui avait déjà supporté le poids de quatre années de combats sanglants, connut une sorte de renouveau.

Grâce à la politique du commandement qui s'était attaché avant tout à réaliser la soudure des effectifs, l'armée française longtemps ménagée, bien en main, confiante en ses chefs, avait traversé avec une admirable vaillance les épreuves de ces deux mois. Ceux qui l'ont vue à ce moment critique pourront témoigner qu'elle n'a pas cessé de garder l'attitude et de conserver l'âme d'une armée victorieuse. Bien plus, ces deux mois de guerre de mouvement l'avaient dérouillée. Le fantassin français allait retrouver les qualités naturelles d'initiative et d'élan que son adversaire avait acquises par un entraînement intensif.

D'après des indications de prisonniers, nos ennemis, en attaquant le 27 mai, avaient limité leurs objectifs à la conquête des plateaux au Sud de la Vesle et à la prise de Soissons et de Reims. Appuyés sur ces deux villes et en possession de la voie ferrée, ils obtenaient des facilités de rocade vers l'Est, tout en maintenant un front à peu près horizontal; d'autant que, par une opération secondaire ultérieure, ils devaient s'aligner sur la transversale Montdidier-Compiègne-Soissons et supprimer ainsi le saillant qui se creusait dans leurs lignes au Nord de l'Aisne et rendait leur dispositif vulnérable.

Plus tard, ils pouvaient en avançant de nouveau tantôt une épaule, tantôt l'autre, reprendre leur progression vers le Sud jusqu'à ce que Paris fût ou abandonné ou placé à portée de leurs batteries lourdes.

La facilité de leurs succès au Sud de l'Aisne amena une modification soudaine de leur plan. Les troupes reçurent l'ordre de profiter de l'occasion, de pousser jusqu'à la Marne et de couper ainsi la voie ferrée de Château-Thierry. C'était ajouter aux avantages du plan précédent, celui inestimable de nous fermer une voie indispensable pour le ravitaillement de nos troupes et leur transport vers l'Est. La suite des opérations de nos ennemis se trouvait singulièrement aidée par la gêne nouvelle qui en résultait pour nous, mais il était imprudent de leur

part de nous offrir des flancs aussi étendus. Que nos ennemis aient vu immédiatement à quels inconvénients les exposait cette poussée à la Marne, ceci ne fait pas de doute. Ludendorff en était à l'heure où l'on croit pouvoir tout oser contre un ennemi qu'on suppose à bout de souffle. Il savait notre pénurie d'effectifs, il venait de l'accroître encore plus en allongeant notre front de 200 kilomètres au moins. Toutes nos disponibilités devaient être absorbées, ou à peu près, par la nécessité de tenir cette ligne immense, et nos réserves diminuées d'autant. Jamais nous ne pourrions trouver la masse suffisante pour mettre en péril les flancs qu'il nous présentait.

Dans cette situation, il décide d'attaquer avec d'autant plus de hâte sur le front Montdidier-Noyon, que le saillant s'est fortement accentué par suite de son avance sur la Marne. Sans aucune des précautions qui lui sont habituelles, pressé de terminer cette affaire, il pousse ses préparatifs jour et nuit.

Prévenu, le commandement français prend ses dispositions. Déjà l'on voit apparaître à cette date l'ébauche de la manœuvre du 18 juillet. Comme toujours dans cette guerre, l'adversaire cherche la parade au procédé d'attaque de l'ennemi. Ici, il s'agit d'éviter l'effet foudroyant de la préparation par obus toxiques qui met hors de cause le défenseur, en laissant une bande de terrain peu garnie de troupes; d'empêcher, sinon la rupture, du moins la ruée illimitée en reportant la barrière plus en arrière, c'est-à-dire d'échelonner en profondeur, car c'est toujours à cela que la parade contre-offensive se ramène avec les modifications voulues par les circonstances.

On a pu constater, en effet, que, lors du 27 mai, celles de nos troupes qui, au Chemin des Dames, avaient contre-attaqué aussitôt après le choc par un excès de bravoure, avaient été noyées par le flot des assaillants et annihilées du coup. La sagesse eût consisté à durer, à se replier en combattant pour tenter de s'opposer aux passages de l'Aisne, le but étant de permettre aux soutiens de se préparer. Car l'ennemi n'emploie ses réserves que lorsque le succès est obtenu, pour l'élargir et l'exploiter. Il use le plus longtemps possible de ses troupes de départ. Donc, enrayer d'abord l'avance de la première masse, puis, au moment où les troupes fraîches vont intervenir, contre-attaquer pour désorganiser le deuxième coup qui se prépare. Quoique insuffisamment mise au point, la parade donna de

bons effets. La progression du premier jour fut plus lente. Le centre de l'ennemi avança assez vite, mais les deux ailes maintenues restèrent en retrait ; le deuxième jour, il dut redoubler d'efforts pour pousser ses avantages jusqu'à l'Aronde. A l'aube du troisième, il était évident que l'ennemi allait porter son aile droite à la hauteur de son centre pour supprimer ce dispositif en pointe et élargir la poche. L'intervention des réserves était imminente, et de ce nouveau choc dépendait l'issue de la bataille.

Notre contre-attaque préventive survenue à ce moment brisa le ressort de la machine allemande prêt à se détendre. L'ennemi, au lieu d'exploiter ses gains de la veille, dut songer à se défendre et à nous empêcher de l'étrangler dans la nasse où il était engagé. Les divisions amenées pour compléter l'avance s'usèrent à cette tâche. Nos gains de terrain furent médiocres; nous avions trop peu de monde pour espérer refouler l'ennemi au point de compromettre sa sécurité et l'obliger à se replier. D'ailleurs, cette opération, outre qu'elle ne pouvait qu'être onéreuse, puisque notre contre-attaque se produisait sur un front particulièrement garni, n'offrait pas assez d'avantages stratégiques pour compenser le sacrifice des quelques disponibilités qui nous restaient pour faire face aux événements. Ainsi le commandement ne perdait pas de vue sa politique d'économie. La journée du 11 juin marque l'arrêt de l'offensive du 9. L'ennemi progressera trois jours encore sur sa gauche dans les bois de Ribécourt et atteindra le Matz; il n'aura pas la force de pousser jusqu'à Compiègne. Les attaques entreprises en même temps à l'Ouest de Soissons pour pénétrer dans la forêt de Villers-Cotterets ne recueilleront également que des avantages partiels. De plus en plus, il semble difficile d'obtenir de larges gains sans des pertes formidables quand on heurte un ennemi prévenu disposant de forces même inférieures.

Dès lors, l'ennemi renonce à parachever la stabilité de ses lignes pour porter tous ses soins à jouer le troisième acte de la manœuvre. Il doit se hâter. Le danger américain qu'il a dédaigné commence à l'inquiéter. Son contact avec ces jeunes troupes dans la région de Belleau-Bouresches lui a fait soupçonner la valeur des nouveaux belligérants.

L'offensive du 27 mai, celle du 9 juin, ont attiré le gros des troupes françaises entre l'Oise et l'Ourcq. D'autre part, les Bri-

tanniques, au calme depuis la fin d'avril, se sont renforcés. De la mer à la Marne, le front occidental est trop étroitement gardé pour songer à l'enfoncer à coup sûr. C'est sur la Champagne que Ludendorff jette son dévolu.

LE TROISIÈME ACTE. — LE *FRIEDENSTURM* ET LA VICTOIRE FRANÇAISE

Le plan est des plus larges. Emporter la montagne de Reims, pilier du front français de l'Est, en la prenant à revers à droite et à gauche, puis gagner Châlons et pousser tout droit ensuite. Un large pan du front français s'écroulait, notre aile droite était contrainte d'abandonner l'Argonne et Verdun. C'était notre armée prise de flanc sur la route de Paris.

Une brèche aussi formidable ouverte dans nos lignes, il n'était pas sûr qu'il nous fût possible de l'aveugler avec nos effectifs déjà bien étirés. En tout cas, le pouvions-nous sans raccourcir notre front et sacrifier un vaste terrain? Ludendorff sait si bien que l'attaque qu'il prépare est décisive, que, dans ses dernières proclamations aux troupes, il l'appellera le *Friedensturm*, l'offensive pour la paix.

Jamais la situation n'a été plus critique. A partir du 15 juin, un calme formidable règne sur tout le front. Où Ludendorff attaquera-t-il et quand? Celui-ci redoublera de précautions pour nous laisser ignorer jusqu'au bout le terrain qu'il a choisi.

Mais le commandement français sait désormais que son adversaire obéit à la nécessité de rechercher la surprise. Sans essayer de préjuger des plans de l'ennemi, sans vouloir deviner la pensée stratégique qui le mène, il tâchera surtout de se renseigner. Il ne négligera aucun indice. Ses services de renseignements lui mettront en mains, peu à peu, une foule de petits détails qu'il interprétera dans le sens le plus réaliste. Chaque jour le contour de l'attaque se dessine avec plus de précision, notre certitude se fortifie. Des coups de main profonds en Woëvre, en Lorraine, des attaques locales au Nord de l'Aisne, à l'Est de la forêt de Villers-Cotterets, montrent que l'ennemi a aminci son cordon de troupes sur ces points. En revanche, la cote 204 qui, au Nord-Ouest de Château-Thierry, est la clef de cette ville, est sérieusement gardée. L'ennemi tient à sa possession, et pour cause. Diverses tentatives sur elle échouent. Après que nous l'avons prise, l'ennemi la reprend. De même, la mon-

tagne de Bligny nous est disputée âprement. En Champagne, nos tirs d'artillerie provoquent fréquemment des explosions, indice certain que des accumulations de munitions ont lieu dans cette région. L'aviation allemande fait preuve d'une inaction qui présage une concentration en cours.

L'Allemand, en effet, une fois en possession d'une méthode, l'applique avec une rigueur implacable. La rapidité de compréhension du Français lui échappe. Trompé deux fois, celui-ci connaît maintenant tous les éléments du problème. Il sait que la répétition des mêmes faits, qui d'abord n'ont pas attiré son attention, indiquera un retour des mêmes événements. Il lui suffira de saisir un ou deux de ces faits pour reconstituer la série tout entière. Cela, c'est le génie de notre peuple. Alors que l'Allemand pense fermement nous surprendre, nous connaissons déjà tout son dispositif. Quant à la marche de la nouvelle offensive, il est clair qu'elle se déroulera mathématiquement comme celle du 21 mars, comme celle du 27 mai. La machine est trop bien montée pour qu'il soit possible d'en modifier le moindre rouage.

La parade ébauchée par nous le 11 juin, s'est précisée. Les dispositions prises alors et qui ont été insuffisantes, ont subi une mise au point qui les mettra à même de donner leur plein effet. L'important, c'est de détraquer, si possible, la machine avant sa mise en marche, tout au moins d'apporter des entraves à son lancement et de diminuer ainsi sa vitesse initiale. Un bombardement précis et brutal d'obus explosifs destiné au personnel et de projectiles à l'ypérite sur les tranchées de départ où sont massées les troupes de choc, avant même que se déclenche la préparation d'artillerie ennemie, remplira cet office.

De plus, l'ennemi ayant spéculé sur la surprise, il ne doit y avoir surprise à aucun échelon. On élargira la zone de couverture pour donner à nos soldats le temps de dominer la première impression de stupeur, pour voir venir, comme on dit. Des défenseurs résolus, postés dans cette zone, auront mission non seulement de résister en faisant le plus de mal possible à l'ennemi, mais encore de nous renseigner.

En Champagne, par exemple, la région des Monts que nous devons abandonner est un lieu d'observation des plus favorables. Munis de pigeons voyageurs, d'appareils de T. S. F., disposant de coureurs prêts au sacrifice de leur vie, les détachements de

couverture signaleront la direction des colonnes, les lieux d'infiltration. Une liaison constante de l'avant à l'arrière empêchera tout imprévu de se produire.

Par contre-coup, l'ennemi sera surpris de se voir si bien deviné. Habitué à ne rencontrer devant lui, après le premier choc, que le désarroi et le vide, il marchera en pleine confiance, croyant avoir forcé la barrière des feux. Mais au moment où il quittera la région accidentée des Monts pour se lancer en plaine, la vraie barrière se dressera devant lui meurtrière et terriblement serrée. Habitué à tourner l'obstacle, à manœuvrer l'adversaire par son habileté à s'infiltrer en utilisant les points faibles, il ne s'apercevra pas qu'il est manœuvré à son tour et que les chemins que suivent ses colonnes ont été délimités d'avance par une heureuse disposition des îlots de résistance.

Le front de la 4e armée, admirablement entretenu par un chef qui n'a cessé de tenir sa troupe en main et de se garder contre toute éventualité, se prêtera à merveille à l'organisation de cette défensive. On peut être sûr que là, tout au moins, l'attaque n'aura qu'un résultat médiocre.

Entre la Marne et Reims, notre ligne est récente. Des organisations de fortune, créées en hâte, n'opposeront qu'un faible rempart; mais le terrain est accidenté, les bois nombreux. Nos troupes, instruites par les derniers événements, connaissent la manière de combattre de l'ennemi. Le moyen de couper court à l'infiltration, à ce travail d'effritement et d'érosion auquel se livre l'ennemi, c'est la contre-attaque. Et puis, l'armée française se tient prête; quoique inférieure en nombre, elle ne sera pas submergée. L'héroïsme de nos soldats fera le reste.

Dans la nuit du 14 au 15 juillet, tandis que les divisions ennemies prennent leurs positions de départ, notre contre-préparation d'artillerie se déclenche avant la préparation allemande. C'est le signe même que l'ennemi a préparé son immense effort en vain. La surprise est éventée.

Dès lors, les Allemands n'ont plus qu'un espoir : arriver, à coups d'hommes, aux objectifs qu'ils se sont fixés. Tandis que l'ennemi, sur sa gauche, reste étourdi, fixé sur place, son attaque complètement désorganisée, il redoublera d'efforts sur sa droite. La traversée de la Marne lui donne quelque espoir. L'horaire qui règle l'entrée en jeu des divisions de poursuite est

périmé. Il jette ses masses à fond pour rompre notre défensive et atteindre au moins Épernay.

C'est le moment décisif. Le commandement français voit sonner l'heure qu'il attend depuis trois mois : l'heure de la contre-offensive. Jusqu'alors, la marche foudroyante des événements ne lui a laissé qu'un souci : courir au canon. Il n'a pas pu trouver la liberté de ses mouvements. Tantôt dans l'expectative de l'offensive menaçante, tantôt dans la nécessité de boucher les brèches, il était comme un homme dont les deux bras sont liés.

Les coups de sonde des jours précédents lui ont révélé que des unités fantômes tiennent la ligne de l'Aisne à l'Ourcq. Ludendorff, malgré sa supériorité d'effectifs, a besoin de tout son monde pour l'attaque; ailleurs il camoufle ses positions. Un cordon de troupes s'y déploie, tout juste suffisant pour la surveillance. N'est-ce pas ainsi, du reste, que les choses se passent depuis trois ans? N'avons-nous pas vu les adversaires dégarnir le reste du front pour nourrir le secteur de la bataille? Et puis Ludendorff suppose que nos réserves déjà minces ont dû fondre encore. Il connaît mal le principe d'économie qui nous dirige depuis un an, il ne voit pas que les Alliés, quoique placés dans une situation difficile, n'ont pas été pris au dépourvu. L'infériorité numérique des troupes qu'il a eues depuis le 21 mars en face de lui, il l'attribue à la faiblesse de nos moyens, alors qu'elle a été souvent le résultat d'un calcul. Nous avons toujours paré les coups au minimum; lui, a toujours donné son effort au maximum. Le soldat français s'est héroïquement battu 1 contre 4 ; mais ce sacrifice n'aura pas été vain.

L'armée allemande, par le fait de ses victoires même, était sortie de la ligne redoutable de fortifications à l'abri de laquelle elle semblait intangible. Son nouveau front, fragile et sans profondeur, ne pouvait pas résister à une attaque bien appliquée. Tous les inconvénients de la guerre de siège subsistaient et s'aggravaient en pleine guerre de mouvement. C'est dire que la nécessité s'imposait d'immobiliser une énorme quantité de troupes pour remédier à la faiblesse du rempart défensif. En somme, l'Allemagne, prise à son propre piège, n'avait pas vu que la vulnérabilité de son front augmentait en raison directe de ses succès. D'autre part, l'organisation de son armée en vue de l'offensive l'avait conduite à une désorganisation de ses unités.

En prélevant dans chaque division les meilleurs éléments pour en composer ses troupes de choc, elle avait rendu plus médiocres encore les formations de second ordre qui avaient précisément pour tâche d'assurer la garde des fronts tranquilles. Le principe du *strosstrupp*, s'il avait accru la valeur offensive de l'armée allemande, avait diminué sensiblement sa valeur défensive. L'armée française, au contraire, moins soumise à ce régime de la sélection à outrance, restait plus homogène.

Nous étions donc en présence d'une puissante masse d'attaque couverte par une façade d'effectifs. Et ce mot était plus juste encore que nous ne pouvions le croire. En dehors des divisions au complet qui lui servaient à mener l'offensive, les autres unités de l'ennemi étaient réduites à 50 et 60 hommes par compagnie. Sa supériorité numérique était moins grande dans la réalité que sur le papier. Le nombre de ses divisions qu'il n'avait jamais diminué, au contraire, faisait illusion. Mais s'il est possible dans la bataille en rase campagne de manœuvrer à l'abri d'un rideau de troupes qui abuse l'adversaire, il est difficile d'user de ce trompe-l'œil dans des opérations de longue durée, sans que l'adversaire s'en aperçoive.

C'est ce qui eut lieu le 18 juillet. Alors que, rendu furieux par la résistance inattendue qu'il trouvait en face de lui, l'ennemi jetait ses forces au Sud de la Marne, nous tombions sur son flanc droit entre la Marne et l'Aisne.

Le commandement français à son tour avait créé la surprise dans les moindres détails : arrivée à pied d'œuvre des troupes de contre-attaque et du matériel tenue rigoureusement secrète, assaut donné sans préparation d'artillerie. Quarante-huit heures avaient suffi pour grouper tous ces éléments. Après trois mois d'une lutte inégale et de terribles secousses, le commandement français se révélait en possession d'une méthode défensive appropriée aux moyens nouveaux des Allemands et d'une méthode offensive dont l'efficacité allait être démontrée par la victoire. Le char d'assaut non seulement contre-balançait le gaz toxique, mais jouait le rôle du *sturmbataillon*, instrument à la fois de la rupture et de l'exploitation. Jamais, dans cette guerre de lenteur, la parade n'avait suivi l'agression à intervalle si court.

On sait le résultat de la contre-offensive du 18 juillet et le renversement des rôles qu'elle a amené dans la campagne de

1918 : tout l'échafaudage offensif péniblement édifié par l'Allemagne depuis le 21 mars craquant de toutes parts, l'assaillant contraint de se défendre partout et réduit à rentrer peu à peu dans sa carapace fortifiée pour retrouver la stabilité de son front, à l'abri duquel il espère regrouper ses forces en désarroi.

La politique d'économie, de mesure et de prudence, suivie avec tant de ténacité par le commandement français, qui y voyait la condition même de la recherche, de l'invention et de la hardiesse, a triomphé d'une manière éclatante de la politique de violence et de brutalité préconisée par l'État-major allemand.

*
* *

Autant qu'il est possible de tirer des conclusions, au point où nous sommes de la bataille, on peut dire que cette longue suite d'efforts vers la réalisation de la percée et vers la guerre de mouvement n'a encore abouti qu'à une sorte de compromis. Les Allemands, s'ils ont pu briser le rempart fortifié, n'ont pas osé s'affranchir de la continuité du front, de peur de compromettre leurs lignes de communication indispensables à la vie des armées modernes. Ils sont beaucoup moins libres, moins dégagés d'arrière-pensées qu'ils ne se vantent de l'être. Dès lors, rechercher la guerre de mouvement, la crise, la solution tragique à la manière de Napoléon était de leur part une illusion.

La science de la guerre telle qu'elle a été créée par l'expérience des grands Capitaines repose, pourrait-on dire, sur un certain nombre de conventions. Deux peuples déléguaient des armées de métier pour vider leur querelle sur un champ de bataille et considéraient comme vaincu celui des deux dont l'armée avait le dessous : c'était l'acceptation d'un jeu guerrier. La constitution des armées nationales, images plus exactes de la puissance des nations, a modifié la première de ces conventions. L'établissement du front continu marque la volonté de les supprimer toutes et de sacrifier le moins possible aux hasards de la guerre.

Dès lors, la défaite, n'étant plus admise à titre de symbole, doit correspondre à une réalité. Dans ce cas, il y a défaite quand il y a occupation totale du territoire, épuisement des forces physiques ou démoralisation qui conduit à accepter les conditions de l'adversaire.

Il semble bien que l'Allemagne ait tablé sur l'épuisement de

nos forces en même temps qu'elle avait foi encore en la valeur représentative de Paris. De notre côté, l'état précaire des ressources en hommes de nos ennemis, au moment où, par l'apport américain, les nôtres s'accroissent formidablement, paraît être une des raisons essentielles de sa défaite. Le problème militaire de la victoire décisive se ramène, en un sens, à une question d'effectifs. En effet, le recul de l'adversaire sur toute la ligne de bataille provient, en fin de compte, d'une nécessité stratégique, autant que du besoin de raccourcir son front pour libérer un certain nombre de divisions.

Mais ce serait la plus grave erreur de croire que le dernier mot reste toujours aux gros bataillons. Ni le nombre, ni le matériel n'ont jamais donné la victoire, pas plus en 1918 qu'en 1914. Il y a heureusement, pour l'honneur des armes et de l'art militaire, un élément moral, une « partie divine » de la guerre, qui échappe aux calculs et aux prévisions. On pourra dire un jour, et l'Histoire en restera stupéfaite, avec quels « effectifs » ont été remportés nos succès des dernières semaines. Nous sommes délivrés aujourd'hui du problème de la *percée*, qui fut longtemps le cauchemar et la condition insoluble de la guerre : ce que les nouvelles méthodes nous permettent, c'est la liberté de penser et d'exécuter, c'est la vie, la manœuvre. Avec cette mobilité, cette souplesse qui succèdent à la rigidité, un chef de génie, — c'est à quoi lui servira le *nombre*, — saura créer l'*événement*. Quel sera cet événement? Sous quelle forme se produira-t-il? A quel endroit? A quel moment? Comment se résoudra cette énigme de l'avenir? Du moins l'immortelle campagne qui vient de commencer par le coup de théâtre du 18 juillet nous donne-t-elle à cet égard, après tant d'épreuves supportées, la plus radieuse des certitudes.

X.X.

REVUE SCIENTIFIQUE

LA CROISADE DES AMÉRICAINS CONTRE LA TUBERCULOSE EN FRANCE

Ah ! ce n'est pas au compte-gouttes que nos amis des États-Unis versent leur sang sur nos champs de bataille ! C'est sans réserve, généreusement, avec cette fougue, ce don complet de soi-même que peuvent seuls faire surgir un puissant idéal, et le désir de forger une humanité meilleure.

Mais là ne s'arrête pas l'affectueuse coopération que l'Amérique nous apporte. Nos amis n'ont pas voulu faire les choses à moitié : non contents de nous aider à gagner la guerre, ils ont voulu s'attaquer chez nous à un autre fléau qui non moins qu'elle, — plus qu'elle, comme nous allons voir, — détruit sans arrêt de précieuses vies françaises, et qui, si l'on n'y mettait ordre, menacerait bientôt de changer en un immense cimetière le beau jardin de France : la tuberculose.

Je voudrais aujourd'hui esquisser pour nos lecteurs l'œuvre admirable que les Américains ont entreprise chez nous à cet égard, cette croisade d'un nouveau genre partie à la conquête d'une plus grande et plus belle vitalité française et qui a ses apôtres et ses chevaliers. Je voudrais montrer en même temps pourquoi la guerre non seulement ne doit pas faire passer au second plan le problème de la tuberculose, mais lui a au contraire et malheureusement donné une acuité nouvelle en multipliant les causes de développement de cette terrible maladie.

En général, nous sommes beaucoup plus émus par une mort accidentelle que par celle que causent les maladies répandues. C'est que

nous sommes des hommes, c'est-à-dire des êtres dominés par des impressions plus que par des raisonnements. Mais si on y réfléchit, on voit que nous devrions éprouver l'impression exactement contraire. Et cela est cause notamment, — et pour prendre un exemple récent, — que beaucoup plus de gens lors des raids de gothas sont morts de pneumonies contractées dans les caves que les bombes allemandes n'auraient pu en tuer si chacun était resté chez soi. Dans le monde vital comme dans le monde géologique en effet, les phénomènes fortuits et passagers, si grandioses soient-ils, ont beaucoup moins d'effets que ceux qui, d'une faible intensité, sont continus et durables. C'est pour cela que les torrents que les orages produisent dans les montagnes ont moins d'action sur l'érosion de la surface terrestre que les fleuves paisibles, mais permanents. Or, pareillement, au point de vue de la vie humaine, la guerre n'est qu'un torrent furieux et passager ; la tuberculose est un fleuve dont rien ne dévie le cours et qui se déverse éternellement dans l'Achéron.

Quelques chiffres seront à cet égard plus démonstratifs que tous les discours. Rien ne vaut ces jalons vigoureux, pour arpenter le champ d'un raisonnement, et ce n'est pas sans raison que le philosophe ancien s'écriait : Ἀεὶ ὁ θεὸς γεωμετρεῖ, toujours Dieu mesure.

On peut calculer que la tuberculose a fait périr deux fois plus d'hommes au XVIIIe et au XIXe siècle que toutes les guerres pourtant si nombreuses, — la quantité remplaçait alors la qualité, — de ces époques.

Mais même si l'on considère la terrible guerre actuelle, pourtant sans précédent par rapport au nombre d'hommes qu'elle a tués, un raisonnement simple va nous montrer que, même dans les pays les plus touchés par elle, la guerre est encore moins redoutable que la tuberculose.

En France, dans les années qui ont précédé la guerre, la mortalité moyenne par tuberculose, et spécialement par la tuberculose pulmonaire, qui en est de beaucoup la forme la plus répandue, a été d'environ 88 000 par an. En tenant compte des statistiques de mortalité moyenne, on peut donc calculer qu'à ce taux, *environ quatre millions des Français vivant aujourd'hui sont condamnés à mourir de tuberculose.* Qu'est à côté de cela, si douloureux soit-il, le nombre des Français qu'aura fait mourir la guerre ?

Ce chiffre, ce chiffre terriblement éloquent pose, avec plus de netteté que toutes les dissertations du monde, le problème qui se dressait hier, qui se dresse aujourd'hui, qui toujours agrandi se dressera

demain devant la France, si elle veut vivre, et si sa victoire doit être autre chose pour elle qu'un linceul éclatant. Et si nous osons poser ici ce problème avec autant de crudité, ce n'est point dans un esprit de pessimisme, c'est au contraire parce qu'il n'en est point de plus facilement, de plus heureusement résoluble, si on *veut* qu'il soit résolu. Mais pour vouloir, il faut d'abord savoir, savoir ce qu'on veut et pourquoi on le veut.

Encore quelques chiffres démonstratifs. Si nous considérons les statistiques de mortalité de France, des États-Unis et de Grande-Bretagne (pour ne point parler de l'Allemagne où la lutte anti-tuberculeuse était d'ailleurs très avancée avant la guerre), voici ce que nous constatons pour les années précédant immédiatement la conflagration présente.

En France, la mortalité tuberculeuse moyenne était de 2,22 pour 10000 habitants en 1906 et elle est passée à 2,15 en 1913, mais la courbe suit des fluctuations diverses, montrant que cette légère diminution ne correspond pas à une marche particulière de cette courbe. puisqu'en 1909, 1910, 1911, 1912 les chiffres sont respectivement : 21, 13; 21, 16; 21, 11; 21, 15.

En Angleterre, la mortalité tuberculeuse pour 10000 était en 1906 de 1,65 et elle est passée en 1913 à 1,35 en descendant d'un mouvement continu, c'est-à-dire qu'elle a diminué de 20 pour 100. La diminution a été à peu près du même ordre aux États-Unis où cette mortalité est passée dans une marche régulièrement descendante de 1,80 en 1906 à 1,48 en 1913. Ce que représentent dans la vie d'un grand pays ces quelques centièmes en plus ou en moins, ces modestes décimales en apparence si peu importantes, on peut le calculer en multipliant par ces différences la population des États-Unis : on verra alors combien de centaines de milliers d'existences précieuses conservées à leur patrie cela signifie.

En extrapolant la courbe, comme disent les géomètres, c'est-à-dire en prolongeant par la pensée sa direction et sa pente supposées constantes, on peut calculer que, d'ici environ quinze ans, la mortalité par tuberculose sera aux États-Unis environ la moitié seulement de ce qu'elle était en 1906. Un quart de siècle seulement aura suffi à produire ce résultat magnifique.

Des chiffres précédents il résulte avec évidence, d'abord que la tuberculose tue beaucoup plus de gens en France qu'aux États Unis et en Angleterre, bien que notre climat soit beaucoup plus sain et modéré que le leur, ce qui devrait produire le résultat contraire. Pendant

que, pour une population donnée, il mourait de tuberculose, en 1913, 21 Français, il ne mourait que 13 Anglais. Mais il est une autre constatation, peut-être encore plus navrante que la précédente et qui se dégage des chiffres cités : c'est que, tandis que la mortalité tuberculeuse a aux États-Unis et en Angleterre une marche rapidement et constamment décroissante, elle reste, — ou du moins est restée, — à peu près stationnaire en France, ce qui ne peut que faire croître indéfiniment l'écart funeste existant ainsi entre notre pays et ceux-là.

Voici maintenant d'autres chiffres statistiques non moins suggestifs à d'autres égards, car ils vont nous mettre, si j'ose dire, le doigt sur la plaie, et nous faire saisir immédiatement et en quelque sorte *a priori*, les causes principales de la propagation de la tuberculose, et par conséquent les remèdes correspondants.

La répartition des décès par tuberculose entre les villes et les campagnes montre que, dans tous les pays considérés, ils sont beaucoup plus nombreux, proportionnellement dans celles-là que dans celles-ci. Ainsi, en 1913, tandis que pour 10 000 habitants la mortalité tuberculeuse était de 1,52 pour l'ensemble des campagnes françaises, elle était de 3,10 *(plus du double)* pour l'ensemble des villes et de 3,79 pour Paris (contre 1,92, c'est-à-dire la moitié seulement à New-York). Si on considère que, avec ses hautes maisons, l'agglomération de New-York est beaucoup plus resserrée et confinée que celle de Paris, la différence paraîtra plus frappante encore. Pareillement, si on considère que les agglomérations urbaines sont proportionnellement beaucoup plus développées en Angleterre et aux États-Unis qu'en France où la vie est surtout rurale, les différences que nous avons constatées entre elle et ces pays sont encore bien plus significatives. En vérité, dans des conditions comparables, toutes choses égales d'ailleurs, comme disent les mathématiciens, ce n'est pas deux fois, c'est trois, peut-être quatre fois moins de gens qui meurent de tuberculose dans ces pays.

Les causes de cette situation? Les moyens d'y remédier? Les uns et les autres sont clairs ainsi que nous allons voir; ainsi c'est sans hésitation, avec la sécurité et l'assurance que les résultats obtenus chez eux leur donnent, que nos amis Américains ont commencé chez nous leur vigoureuse offensive contre le fléau qu'ils appellent pittoresquement « la grande peste blanche. »

*
* *

On peut dire, aujourd'hui, que tous les traitements spécifiques, tous les remèdes, toutes les drogues préconisées jusqu'ici contre la tuberculose ont fait faillite.

Il n'existe pas, au jour où nous sommes, de traitement spécifique de cette maladie. Le plus « sensationnel » (si j'ose employer cette expression très moderne qu'eût désavouée Voltaire, mais que notre actuel et si légitime engouement pour l'anglais me fera pardonner), le plus retentissant de ces traitements qu'on a depuis vingt ans si souvent présentés comme infaillibles et qui tous bientôt retombèrent pesamment à terre, dans la désillusion des espérances brisées, a été la lymphe de Koch. Puis nous avons vu les sérums par douzaines, celui de Maragliano, celui de Marmorek... j'en oublie et de moins bons. Tous sont tombés rapidement dans l'oubli. Plus près de nous, on a préconisé avec fracas d'autres traitements dont le nom ne mérite même pas d'être mentionné ici et dont l'expérience a montré rapidement l'inanité.

Il n'existe pas aujourd'hui de traitement spécifique de la tuberculose. Cela n'empêche pas qu'on sait et qu'on peut la prévenir, l'empêcher de se propager, c'est-à-dire en assurer la prophylaxie, comme on dit à la Faculté, et aussi généralement la guérir. Mais ce n'est pas par des drogues, c'est par l'hygiène, c'est par un genre de vie particulier, par des précautions simples, en un mot par ce que les médecins, jamais à court d'inventions... verbales, appellent la diététique. Autrement dit, la prévention et le traitement de la tuberculose regardent moins l'apothicaire que l'hygiéniste, et comme chacun à cet égard peut être son propre hygiéniste, l'important est avant tout de répandre les notions qui rendront chaque personne, petite ou grande, apte à réaliser sa « self-defence » contre le fléau tuberculeux.

La prévention et la cure hygiéno-diététique de la tuberculose résultent de quelques notions, quelques adages fort simples, parfaitement établis et qu'on pourrait, je crois, résumer ainsi.

La tuberculose est causée par des microbes vivants qui se propagent dans le corps humain, lorsqu'il n'est pas résistant et détruisent ses tissus. Un tempérament vigoureux résiste avec succès à ces microbes qui sont très répandus. Par conséquent, il faut avoir une bonne santé pour résister à la tuberculose qui se différencie en cela de beaucoup d'autres maladies microbiennes (choléra, peste, diphté-

rie), dont le microbe suffit à provoquer la maladie, quel que soit le terrain. La tuberculose est surtout une question de terrain, et on lui ménage un terrain défavorable par l'hygiène, le grand air et le soleil qui tuent les microbes, par une nourriture convenable, par une vie saine et régulière, par un logement sain et aéré. La meilleure preuve en est donnée par la différence de la mortalité tuberculeuse dans les villes et les campagnes.

Les habitudes de vie et d'hygiène qui empêchent de contracter la tuberculose servent également à la guérir à ses débuts qui sont amenés généralement par un rhume, une toux négligée qui fait une brèche dans l'organisme résistant. Le microbe se propage en effet surtout par les voies respiratoires. La tuberculose n'est pas contagieuse par l'air que respire un malade, mais par sa salive et ses crachats. Elle n'est pas héréditaire.

De là résultent une série de règles pratiques d'hygiène que l'espace me manque pour développer ici, et que nos lecteurs connaissent d'ailleurs, car c'est malheureusement surtout dans les classes populaires qu'elles sont ignorées.

Par conséquent, à l'heure actuelle, la première chose et la plus vraiment essentielle dans la lutte contre la tuberculose, est la diffusion des notions qui permettent au peuple de l'éviter et de la guérir lors des premières atteintes du mal. Les Américains ont compris que l'acte primordial de cette lutte est une propagande, un enseignement, une publicité, si j'ose employer cette expression ultra-moderne, où ils sont passés maîtres.

Ils ont donc entrepris chez eux de pourchasser ainsi la grande mangeuse d'hommes, par un enseignement du peuple parfaitement organisé qu'accompagnaient des leçons de choses, par tout un système de conférences et d'affiches, par des dispensaires fixes ou mobiles où l'on conseille les bien portants, où l'on dépiste et soigne les tuberculeux naissants sans changer leurs habitudes; on y sélectionne aussi les tuberculeux avancés pour les diriger sur les sanatoria où ils guériront, ou bien sur les hôpitaux spéciaux où leurs derniers jours seront adoucis, s'ils sont condamnés.

Ce qu'a donné, ce que peut donner cette éducation hygiéno-diététique du public, la décroissance rapide de la mortalité tuberculeuse aux États-Unis le prouve surabondamment.

Ces progrès qui ont économisé chez eux tant de vies humaines, nos amis, dans le temps même qu'ils venaient mêler dans les batailles leur sang fraternel au nôtre, ont voulu que nous les connussions

aussi et c'est ainsi qu'est née l'œuvre de la « Commission américaine de préservation contre la tuberculose en France. »

J'ai eu l'honneur d'avoir un entretien avec le docteur Livingston Farrand qui préside et dirige chez nous cette noble croisade. Je voudrais tâcher de faire partager à mes lecteurs l'impression suggestive et réconfortante que m'a laissée ma conversation avec ce savant éminent que l'on sent plein de tendresse pour notre France et qui, comme tous les hommes de haute valeur que les États-Unis mettent à la tête de leurs Universités (il est président de l'Université du Colorado), allie l'esprit de finesse le plus délié, l'idéalisme le plus pur, a ce sens net et direct des réalités qui a fait l'Amérique.

C'est en février 1917 que la Fondation Rockefeller eut l'idée de cette croisade et que le Dr Hermann B. Siggs de New-York fut envoyé par elle en mission pour faire une étude préliminaire sur la situation en France au point de vue de la tuberculose.

Dans son rapport fait au printemps 1917 (comme on voit par ces rapprochements de date qu'on est en Amérique!) le Dr Siggs suggérait l'envoi en France d'une deuxième commission afin de préparer un plan compréhensif de coopération entre la Fondation Rockefeller et éventuellement d'autres organismes américains et le peuple et le gouvernement français.

Après une étude complète de la question, une commission non plus d'étude, mais de réalisation, si j'ose dire, fut organisée et arriva à pied d'œuvre en France en juillet 1917. C'est la commission que préside avec tant d'autorité le Dr Livingston Farrand entouré d'un petit état-major éminent de grands médecins et d'hommes d'action, et dont je voudrais exposer brièvement le plan, les méthodes et les premiers résultats obtenus chez nous et qui sont hautement encourageants.

L'idée qui était à la base du plan de la commission était d'essayer l'application des méthodes anti-tuberculeuses qui avaient fait leurs preuves aux États-Unis, aux conditions particulières de la France; de modifier ces méthodes autant qu'il pourrait être nécessaire pour les rendre effectives et finalement de coopérer avec les autorités françaises pour établir à travers la France une organisation suffisante pour combattre victorieusement la tuberculose.

Il s'est trouvé heureusement qu'il n'existe pas de grandes différences entre les vues des autorités françaises et américaines relativement aux principes de la lutte contre la tuberculose : les points sur lesquels on a délibéré sont plutôt des points de détail que des

principes fondamentaux. En France comme en Amérique, il a été établi que le dispensaire avec adjonction de nurses visiteuses, éducation à domicile, laboratoires de diagnostic, secours matériels, etc., sont les armes les meilleures pour combattre cette maladie. A côté des dispensaires à établir dans une région donnée de France, il faut naturellement qu'il existe assez d'établissements hospitaliers pour les cas de tuberculose avancés et sans espoir et des sanatoria pour les cas curables.

En Amérique, l'expérience, — « source unique de la vérité, » suivant un mot qu'on ne rappellera jamais trop, — a montré que l'éducation du public par tous les moyens est la condition indispensable de toute campagne efficace contre la tuberculose. Et c'est pourquoi, comme nous l'avons dit, un système détaillé d'éducation populaire y a été développé contre elle et contre les autres maladies évitables. Une autre face du problème qui avait attiré beaucoup plus l'attention en Amérique qu'en France, et qui a une grande importance, est le rôle des nurses visiteuses dans le traitement tant à domicile que dans les dispensaires.

Nos amis entendent n'agir qu'à titre privé, et, avec une charmante délicatesse, une pudeur qui les honore, — et qui nous honore aussi un peu, car on sent derrière elle de la gratitude pour le rôle de la France à l'aube de l'histoire américaine, — ils se défendent de vouloir, comme me disait l'un d'eux, nous « coloniser. » C'est pour cela qu'ils n'ont entrepris leur croisade anti-tuberculeuse chez nous qu'après s'être mis d'accord dans les moindres détails avec nos administrations. Qu'ils nous permettent cependant ici une suggestion : qu'ils ne croient pas qu'ils choqueront les Français s'ils ne montrent pas trop de révérence pour nos paperasseries et nos lenteurs administratives et ne se laissent pas trop attarder par elles. La France n'est pas M. Lebureau; je dirais presque : au contraire. Il nous suffit que les Américains sachent apprécier le cœur et la pensée de ce pays pour que nous ne leur demandions aucun agenouillement devant les guichets grillagés de certaines bureaucraties. Il nous suffit qu'ils sachent et se souviennent, — et ils le savent et y pensent avec une affectueuse gratitude, — que ce sont surtout des cerveaux français, Laënnec, Villemin, Pasteur, qui nous ont fait connaître la tuberculose, pour que nous admirions sans réserve et prenions en exemple leur capacité supérieure de réaliser, de faire, de mettre en mouvement.

Nous aimons leur effort, nous chérissons leur noble altruisme, et

ils auront bien mérité de la France et aussi de l'humanité, — car tout ce qu'on fait pour ce pays, l'humanité en a l'usufruit, — le jour où grâce à eux personne ne pourra plus dire que la France, patrie des bactériologistes, est aussi celle des bactéries.

En plein accord avec les autorités, la Commission présidée par le docteur Farrand a décidé d'établir tout d'abord deux centres de démonstration, l'un dans une grande ville où le problème de la congestion et de la misère serait nettement posé, l'autre dans une partie de la campagne française qui correspondrait bien aux conditions moyennes de nos provinces. Après une étude approfondie, le 19e arrondissement de Paris a été choisi pour la démonstration urbaine et le département d'Eure-et-Loir pour l'expérience rurale. Dans ces deux régions, la Commission a établi un système de dispensaires avec nurses, visites qui ont commencé à opérer aussi rapidement que possible.

Une des plus sérieuses difficultés rencontrées par la Commission dans son plan d'ensemble pour le pays est le manque des nurses visiteuses nécessaires à l'œuvre. Cette pénurie, qui a toujours existé chez nous, a été rendue plus aiguë que jamais par les besoins de la guerre qui ont attiré dans les hôpitaux militaires toutes les nurses pratiquement disponibles.

Afin d'accroître le nombre de ces nurses que le docteur Farrand appelle des « visiteuses d'hygiène, » — suivant une expression qui mérite de se répandre chez nous, comme ce qu'elle représente, — la Commission est entrée en rapport avec certaines écoles de Paris, Lyon et Bordeaux, pour donner des cours spéciaux d'une durée de dix mois à des jeunes femmes qualifiées, à la fin desquels elles acquièrent ce titre de visiteuses d'hygiène, et sont considérées comme aptes à travailler pour les dispensaires tuberculeux.

En outre, la Commission, d'accord avec le bureau de la tuberculose de la Croix-Rouge américaine, travaille en coopération constante avec notre Comité national d'assistance aux anciens militaires tuberculeux et avec divers comités départementaux pour activer l'établissement des dispensaires dans toutes les parties de la France.

Mais ce qui caractérise surtout la commission Farrand, ce sont les méthodes si originales et si efficaces par lesquelles elle répand dans le public les notions hygiéno-diététiques indispensables. Deux automobiles spécialement équipées et que j'appellerais, si j'osais, des auto-camions-dispensaires, munies abondamment de cartes, de

modèles, de brochures et d'affiches ingénieuses et suggestives, d'un appareil cinématographique et de films convaincants, parcourt sans arrêt nos départements, allant de ville en ville, de village en village et y donnant des expositions, des réunions publiques, des conférences. Chaque camion emporte avec lui cinq personnes : un conférencier, une conférencière, une nurse américaine, un chauffeur-mécanicien, et enfin un économe-organisateur, que j'appellerais volontiers l'impresario de l'expédition, s'il ne s'agissait de choses qui n'ont aucune espèce de ressemblance avec une tournée théâtrale. — Après l'Eure-et-Loir qui fut le premier département visité par une de ces équipes, celle-ci a parcouru successivement le Loir-et-Cher, l'Indre-et-Loire, le Cher et elle vient de commencer à opérer dans l'Allier.

Pendant ce temps, la deuxième équipe, après avoir parcouru l'Ille-et-Vilaine, puis le Finistère, opère en ce moment dans les Côtes-du-Nord. Deux autres équipes analogues vont prochainement commencer à opérer dans d'autres régions de la France, si ce n'est déjà fait à l'heure où paraîtront ces lignes.

Il faut environ deux à trois mois à un de ces auto-camions-dispensaires pour effectuer son œuvre dans un département entier et une vingtaine de localités au moins sont visitées dans ce laps de temps.

Cette propagande a eu tout de suite un énorme succès auprès du public. Le professeur Gunn, qui dirige avec autorité la partie propagande du programme, s'est déclaré lui-même étonné du grand succès de ces tournées dans nos populations, qui montrent un désir ardent de s'instruire, une sympathie, une attention, un zèle qu'il n'avait pas rencontrés, à ce degré, même aux États-Unis. C'est qu'il existe dans notre peuple un immense désir de savoir, un grand élan vers le mieux, que notre administration n'a peut-être pas assez connus et assez satisfaits jusqu'ici : le professeur Gunn estime que la moitié au moins de la population des localités parcourues a assisté en personne aux réunions et assemblées données par ces dispensaires ambulants. C'est énorme, surtout si on songe par surcroît que chacun ne manquera pas de répandre autour de lui les notions et les habitudes qu'il aura ainsi acquises.

Je ne veux point parler ici des affiches parlantes si persuasives, des brochures et des images si amusantes et si claires de la Commission. Des mots ne suffiraient point pour en faire comprendre tout l'intérêt, tout l'insidieux et habile pouvoir éducateur. Ce qu'il faut,

c'est les demander, les voir, les répandre autour de soi (1). C'est de l'altruisme facile, du patriotisme sans danger.

Ce qui donne un particulier intérêt, une acuité sans précédent, à la lutte si intelligemment entreprise ainsi contre la tuberculose, chez nous, c'est que non seulement la terrible maladie n'a pas diminué, mais qu'elle a au contraire beaucoup augmenté depuis la guerre.

C'était fatal, et les causes en sont facilement aperçues : les rudes fatigues de la guerre sont dans beaucoup de cas une cause d'épuisement de l'individu, qui affaiblissent son organisme et rendent parfois aptes à contracter la tuberculose des hommes qui sans la guerre fussent restés indemnes. Parallèlement, beaucoup de blessés sont mis en état de moindre résistance (surtout les blessés des voies respiratoires) et offrent une proie plus facile à l'infection. Les risques de contagion dans la population ne peuvent que s'accroître par le retour dans leurs foyers de nombreux tuberculeux réformés.

Parmi les prisonniers et les rapatriés qui ont subi mille privations, la proportion des tuberculeux n'est pas petite. Que sera-ce lorsque nous aurons délivré les malheureuses populations de nos régions envahies où la tuberculose doit trouver, après tant de misères, des proies trop nombreuses et trop faciles? A toutes ces causes nouvelles du développement de la grande peste blanche il faut ajouter celles-ci : le développement des industries de guerre a surpeuplé les cités, et (sans parler des réfugiés) y a jeté dans des conditions sanitaires moins bonnes un grand nombre des habitants des campagnes. En outre, la vie plus chère a obligé un grand nombre de petites gens à se nourrir moins bien, surtout parmi les employés et petits fonctionnaires. Même parmi les ouvriers pour qui l'augmentation des salaires a fait plus que compenser le renchérissement de la vie, il n'est pas sûr que, dans beaucoup de cas, le bien-être augmenté n'ait pas été précisément un marchepied nouveau pour la maladie, car trop des salaires excessifs n'auront servi qu'à multiplier la consommation de l'alcool qui, suivant une parole célèbre et trop vraie, « fait son lit à la tuberculose. »

Je manque actuellement de données numériques précises sur l'accroissement de la tuberculose en France qu'a dû, pour ces divers motifs, amener la guerre; aurais-je d'ailleurs ces données, qu'il ne serait pas opportun de les publier actuellement. Un exemple que j'emprunte à un récent travail du docteur Petrovitch sur la tuberculose

(1) L'adresse de la Commission américaine de préservation contre la tuberculose en France est 12, rue Boissy-d'Anglas, Paris,

pulmonaire chez les réfugiés serbes en France (1) suffira à nous faire mesurer du regard l'étendue des ravages que la guerre a pu causer à cet égard. De ce travail il résulte que, parmi les réfugiés serbes anémiés et affaiblis par toutes les causes que nous avons dites, il y a actuellement 1 tuberculeux sur 6, et le Dr Petrovitch craint que cette proportion ne soit bientôt doublée. — Si la proportion est assurément bien moindre parmi les grands Alliés de la Serbie, c'est assurément parce que l'instruction y est plus répandue.

L'ignorance non moins que l'alcool fait son lit à la tuberculose, et c'est pourquoi nous devons être reconnaissants à nos amis des États-Unis qui, le cœur et la main ouverts, viennent avec tant de généreuse passion nous aider à lutter contre cette grande tueuse de Français à qui la guerre a fourni des armes nouvelles.

Certes, il ne suffit pas d'enseigner le peuple, il ne suffit pas de prescrire des mesures d'hygiène et de santé publique, si l'arsenal des lois et des règlements n'en permet pas et même en interdit l'application pratique. C'est un côté de la question que j'aborderai prochainement.

Mais les Américains ont attaqué le problème de la bonne manière, en entreprenant d'abord de faire l'éducation anti-tuberculeuse des Français. Les beaux résultats qu'ils ont ainsi obtenus chez eux, ils veulent nous en faire profiter. C'est une haute et noble entreprise d'idéalisme agissant.

Nous avons peut-être plus de rêve, plus d'imagination que nos amis des États-Unis. Mais ils ont l'action, le don de réaliser qui, sur son arc tendu, porte au but la flèche de l'idée.

Le jour où le réalisme américain et l'idéalisme français, — que je n'aurai garde de comparer à l'aveugle et au paralytique, — marcheront la main dans la main, ainsi que nous le voyons dans la guerre, dans la guerre anti boche comme dans la guerre antituberculeuse, l'humanité sera plus heureuse et plus belle.

CHARLES NORDMANN.

(1) *Revue d'hygiène et de police sanitaire*, tome XI, n° 1.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

La manœuvre, durant toute cette quinzaine, n'a pas cessé de se développer au gré de la pensée qui la conduit; des scènes héroïques et glorieuses se sont ajoutées à la tragédie ; de nouvelles perspectives ont été ouvertes dans le jardin français. Les écrivains militaires expliqueront à loisir pourquoi elle est belle, pourquoi elle a été féconde, et pourquoi elle a mérité de demeurer comme un modèle. Nous, qui devons courir après les événements comme emportés d'un mouvement furieux, et qui pouvons à peine jalonner par des points les lignes fuyantes, nous nous contenterons d'en sentir la beauté, et d'affirmer, plus que nous ne l'exprimerons, notre admiration confondue avec notre reconnaissance. Admiration pour les chefs et pour les soldats, pour les nôtres et ceux de toutes les nations alliées, reconnaissance pour l'effort et le résultat. Oui, de quelque fièvre que nous aient brûlés ces quatre années mortelles, nous tenons en bride, à deux mains, nos désirs et nos espérances, nous ne voulons en connaître l'orgueilleuse joie qu'au fur et à mesure de leur réalisation. Mais les armées de Foch réalisent presque aussi rapidement que nous pourrions imaginer.

Les semaines précédentes nous avaient rendu Château-Thierry, Montdidier, Soissons. Elles nous avaient amenés aux portes de Chaulnes, de Roye, de Lassigny, de Noyon. Celles-ci ont, non pas achevé, mais poursuivi l'œuvre. Nous sommes à Chaulnes, à Roye, à Lassigny, à Ham, à Chauny, les Allemands ne sont plus à Noyon. Ils ont perdu, dans les Flandres, le mont Kemmel; le général Plumer les a chassés de Bailleul. Pied à pied, les généraux Horne et Byng les rejettent des approches d'Arras, et, leur ayant enlevé Croisilles, dent par dent, mordent, au Nord de Quéant, sur la charnière septentrionale de la fameuse position Hindenburg; Bapaume est repris, la route de cette ville à Cambrai menacée. Combles est repris, Péronne

est repris; le général Rawlinson a passé la Somme, et soude vers Marchelepot ses divisions aux nôtres. Celles du général Debeney ont bordé, puis franchi le canal du Nord, à hauteur de Guiscard. Le général Humbert a libéré et décongestionné Noyon. L'armée Berthelot chasse l'ennemi des hauteurs boisées qu'il occupait entre l'Aisne et la Vesle. Par delà l'Ailette, jusque sur l'Oise et jusque sur l'Aisne, Mangin secoue, avec la froide et tenace violence que l'obstacle irrite, loin de l'user, le gond méridional de la porte derrière laquelle l'État-major impérial s'était réservé de recoller les morceaux déchirés de ses plans. Lentement, péniblement, mais irrésistiblement, il gravit, par Crouy, Cuffies et Juvigny, le plateau de Terny et de Vauxaillon. Il se glisse, par les bois, sous Coucy-le-Château; par les vallées du côté de Chauny et de Vailly, il s'apprête à happer dans sa mâchoire de fer cet autre noyau, plus dur encore à investir et escalader, cette vaste forteresse naturelle, ce donjon central, cette *rocca* du Boche en France, le grand massif de Saint-Gobain. Là sont les clefs de la Fère, de Laon, de Reims. On serait tenté de dire : là, l'ennemi, s'il est bousculé, et nous si nous le chassons, nous ferons vraiment le premier pas, lui en arrière, nous en avant, vers la frontière. En attendant, le général Mangin attire, accroche et retient les unités les plus réputées de l'armée allemande, des divisions à la douzaine, les restes les meilleurs de la garde prussienne, la crème des régiments bavarois et saxons, le corps des Alpes.

Il fait mieux encore : il force l'ennemi à battre en retraite. Aux dernières nouvelles, — et il est certain que, quand ces lignes leur passeront sous les yeux, nos lecteurs nous trouveront en retard de nouveaux et importants progrès, et peut-être même d'une nouvelle victoire, — aux dernières nouvelles, l'Allemand se replie sur tout le front de l'Ailette. Si sobres que s'efforcent d'être nos communiqués, l'un des derniers, que nous ayons sous les yeux a une allure véritablement triomphale : « L'ennemi, *épuisé par les durs combats qui se sont déroulés depuis le 20 août*, a commencé aujourd'hui, vers quinze heures, *à lâcher pied devant nos troupes*. » Nous occupons Coucy-le-Château, Coucy-la-Ville, une grande partie de la basse forêt de Coucy, où les Allemands ont dû abandonner un matériel et des dépôts de munitions considérables; nous avons pris Vregny; Sancy, Laffaux sont menacés. Le massif de Saint-Gobain est entamé : nos troupes y ont pénétré largement. Nous touchons à l'extrémité Ouest du Chemin des Dames, où, vraisemblablement les Allemands ne pourront se maintenir. Et pendant ce temps la pensée de

Foch, qui ne dort jamais, parcourt en éclair toute la ligne, et ses doigts au tact subtil se promènent d'un bout à l'autre de la carte. Honneur donc à tous nos généraux! Honneur à Foch, ce grand artiste militaire dont on sent partout l'admirable maîtrise, et qui vient de nous promettre « la poursuite implacable de l'ennemi. » Et honneur enfin à l'homme d'État qui « fait la guerre, » comme il l'a si bien dit, et qui la fait si bien, et qui ne fait que cela, et qui, hier encore, à la séance de rentrée de la Chambre, a célébré si dignement « nos soldats, nos grands soldats, les soldats de la civilisation! » Vrai symbole de la volonté française, M. Clemenceau aura été l'un des principaux artisans de cette « victoire d'humanité. »

Aimons-nous mieux des chiffres que des phrases, même drues et pleines, comme celles des communiqués? On nous en a fourni hier, à la lecture desquels il n'est pas, chez le neutre le plus obstinément neutre, d'esprit si hésitant que sa conviction ne soit faite. C'est un neutre ami, mais un neutre de Suisse, le colonel Feyler, qui, dans le *Journal de Genève*, a écrit, à propos du recul allemand, le mot de « déroute, » que chez nous on n'a pas écrit. Les autres, qui ne sont pas des amis, les Égli, les Stegemann eux-mêmes, sont émus. Il y a de quoi! 128 302 prisonniers (dont 2 674 officiers), 2 069 canons, 1 734 *minenwerfer*, 13 783 mitrailleuses, une quantité considérable de munitions, des approvisionnements et du matériel de toute nature, au tableau de nos prises, du 15 juillet au 31 août (les Anglais, le 5 septembre, annonçaient 16 000 nouveaux prisonniers en quatre jours) : c'est le signe visible et tangible, c'est la preuve mathématique de la victoire. Eh! bien, objectera encore quelque entêté, les Allemands, en Orient et en Occident, en ont fait, plusieurs fois, autant ou davantage. Mais nous sommes à la cinquième année de la guerre. Le réservoir des empires du Centre baisse irrémédiablement, tandis que chaque jour l'afflux américain alimente le nôtre, jusqu'à ce qu'il soit rempli et qu'il déborde. 100 000 hommes perdus par nous sont 100 000 hommes aussitôt remplacés; 100 000 perdus par les Allemands sont 100 000 hommes dorénavant irremplaçables. Ce qui donne à notre bilan toute sa valeur, c'est sa date.

L'aveugle Allemagne entrevoit une lueur pâle et rouge. Systématiquement nous refusons les témoignages, si chargés de vérité qu'ils puissent paraître, qui ne sont pas des témoignages officiels. Nous négligeons les aveux, les informations, les confidences, peut-être sincères, peut-être fausses, des gazettes. Il serait pourtant divertissant de les suivre d'édition en édition dans leurs versions tournantes

et de noter qu'il n'est pas une de leurs assurances qui n'ait été immédiatement démentie par le fait. La manœuvre de Foch est si parfaitement, si purement française, si peu allemande (quoique les von Ardenne et les Salzmann, maintenant qu'elle a réussi, s'ingénient à la rattacher à l'école des Clausewitz, des Moltke et des Schlieffen), elle est si radicalemant antiallemande, qu'aujourd'hui même, même après leur défaite, les Allemands n'en conçoivent les parties, les diverses actions sur la Marne, sur l'Aisne, sur l'Oise, sur la Somme, sur la Scarpe et la Lys, que séparément, ne se représentent pas qu'elles sont liées, et n'y découvrent pas ce qui nous frappe, ce qui est notre marque : le jeu des unités classiques. Mais il faut se borner et il faut choisir. Au milieu de ces bavardages embarrassés, il y a un point fixe. C'est évidemment le point de direction donné de la Wilhelmstrasse à toute l'Allemagne : enfoncer dans toutes les têtes allemandes l'idée que l'Empire soutient, à son corps défendant une sorte de guerre sainte. Sous une autre forme, sous une forme doctrinale et doctorale, revient le : « Je n'ai pas voulu cela. » L'antique *Gazette de Voss* se refait, pour cette dénégation et cette affirmation, une jeune énergie : « Que nous nous battions sur la Marne, sur la Somme, sur la Meuse ou sur le Rhin (remarquons l'allusion à ces deux fleuves qui n'est probablement pas jetée à l'aventure), nous ne cesserons de le faire pour nous défendre. C'est en quoi réside notre force, par quoi nous sommes invincibles. La situation ne deviendrait périlleuse que lorsque nous l'oublierions. Une armée allemande qui se bat pour ses foyers ne sera jamais vaincue : jamais, jamais, jamais. » Il est d'observation historique, constante et sans exception, que l'accumulation outrancière de trois « *Jamais* » n'a *jamais* porté bonheur à ceux qui les ont prononcés; mais passons. Pour vénérable qu'elle soit, la *Gazette de Voss*, la « tante Voss, » comme on se plaît à l'appeler en Allemagne, n'est qu'une gazette. Le comte Hertling est le chancelier de l'Empire, et ce qu'elle dit avec une espèce de rage, il le répète avec les finesses et les souplesses qu'enseigne à un Allemand même, quand il y a vécu sa vie entière, la familiarité de la casuistique ; cependant, l'habitude de tout prouver entraîne à vouloir trop prouver. Le chancelier ne se contente pas de dire que la guerre soutenue par l'Allemagne est *maintenant* pour elle une guerre défensive : il insinue, ou plutôt il déclare, qu'elle l'a *toujours* été. « Nous avons, dès les premiers jours, considéré cette guerre comme une guerre de défense. Il s'agit là-bas de défendre notre tranquillité et de protéger le sol de la patrie. Nous continuerons à y combattre. Nos

magnifiques troupes continueront à repousser le formidable assaut des masses ennemies, jusqu'à ce que nos adversaires se rendent compte qu'ils ne peuvent pas nous anéantir, et jusqu'à ce qu'ils soient également disposés à une entente. » La voix, imprécative et implorative, tremble un peu. Comme le comte Hertling est le doyen du Centre, et comme il parle, en l'occurrence, aux délégués de la Fédération des associations d'étudiants catholiques, le couplet finit par une adjuration : « Ce jour viendra, parce qu'il faut qu'il vienne. Il n'est pas possible que l'Europe se saigne à blanc et que la civilisation européenne périsse dans la misère et la barbarie. Nous prions le Tout-Puissant, qui, jusqu'à présent, nous a si visiblement assistés, de daigner faire que ce jour ne soit pas attendu trop longtemps. »

Aurait-on touché juste en annonçant, d'après certains symptômes, que l'ère des « Discours à la nation allemande » allait bientôt s'ouvrir ? Certes, le comte Hertling n'est pas Fichte, et il se peut qu'il n'y ait pas, à cette heure, de Fichte en Allemagne. Mais prenons-y garde. C'est une vantardise de dire qu'une armée allemande, persuadée qu'elle se bat pour ses foyers, « ne sera jamais vaincue. » Ni trois fois « jamais, » ni même une fois « jamais. » Elle le sera. Mais ce dont nous devons, nous, être très persuadés, c'est qu'elle ne le sera que difficilement, et qu'une Allemagne, faisant une guerre qu'elle croit défensive, ne cesse pas d'être une Allemagne redoutable, où la ruse vient au secours de la force défaillante. Les Alliés se sont promis d'aller « jusqu'au bout; » encore est-il qu'il faut qu'ils sachent où est « le bout, » et qu'ils n'y sont point arrivés. C'est devant eux, une nouvelle campagne qui se présente, avec ses risques et ses périls.

Pas plus en ce cas qu'en aucun autre, nous ne nous permettrions une hypothèse stratégique qui excède notre compétence, mais voici une hypothèse politique qui ne nous paraît ni absurde ni même particulièrement osée. Supposons qu'un jour, — nous ne savons pas quand, — les Allemands se retirent sur une des positions de Hindenburg, — Siegfried ou Wotan, — nous ne savons pas où; que, par cette retraite, qu'ils ne manqueront pas, selon leur habitude, de présenter comme volontaire, ils obtiennent un raccourcissement sensible de leur front qui leur rendra, dans la pénurie de leurs effectifs, le moyen de la consolider en profondeur ; qu'à force de travaux, tranchées, réseaux, abris, nids de mitrailleuses, constructions de batteries grosses et moyennes, ils en fassent, pour la défensive, une sorte de réduit très résistant et, à l'assaut, presque inviolable. Alors, ils

seraient capables de dire aux Alliés : « C'est entendu, nous ne sommes pas victorieux, mais vous ne l'êtes pas non plus. Soit, nous reconnaissons que nous ne pouvons conclure à notre profit le débat par les armes, mais vous ne le pouvez pas plus que nous. Pour en finir, car nous sommes las, — mais vous l'êtes aussi, — et dans une pensée d'humanité, en vue d'épargner au monde un surcroît de souffrances qui seraient désormais vaines et inutiles, nous voulons être bons princes, et donner cette dernière preuve de la supériorité de l'Allemand sur le reste des mortels qu'étant le plus puissant, il est quand même le plus modéré, le plus raisonnable : nous vous offrons « la paix blanche, » le retour pur et simple au *statu quo ante bellum.* Pas de victoire, pas de changement; c'est comme si la guerre n'avait pas été. Revenons au printemps de 1914 ; vous l'avez dit, le président Wilson l'a dit : Pas d'annexions, pas de contributions, pas d'indemnité : vous dites, en outre : la Société des nations ; mais nous en sommes, à telles enseignes que vous serez obligés de la conformer plus ou moins sur le modèle de notre ancien Saint-Empire ou de notre ancienne Confédération. Et nous vous adressons ce message de la ligne où nous sommes fermement, inexpugnablement établis. Si vous le recevez mal, venez nous déloger ! »

C'est ce jour-là qu'il faudra que nous mettions sur nos lèvres un triple sceau et sur nos cœurs un triple airain. Cette paix de *statu quo*, cette paix blanche ne serait point la paix. Elle serait encore une paix allemande. Or, il ne se peut pas, après les cinq années où l'Allemagne a achevé de dévoiler son âme, qu'il y ait une paix allemande. Les plus « pacifistes » des hommes, les mêmes qui regarderaient comme la pire faute et le pire malheur toute condition qui outrepasserait le droit, qui seulement compromettrait la justice, n'en veulent pas ou n'en veulent plus. Le sénateur américain Lodge, dont la situation dans son parti et dans son pays est considérable, a, en des termes d'une netteté parfaite, exprimé l'opinion que la future paix doit revêtir, à l'égard de l'Empire allemand, le caractère d'une sentence, d'un arrêt souverain, et par conséquent être non discutée, mais dictée, ou plus exactement édictée. Ladite sentence serait assez sévère pour que l'Allemagne fût, sinon à jamais, — mot qu'il est imprudent d'écrire, — mais, du moins, pendant longtemps, hors d'état de recommencer. Elle lui imposerait « la restauration complète de la Belgique, la restitution de l'Alsace-Lorraine à la France et des *terre irredente* à l'Italie, la sécurité de la Grèce, l'indépendance de la Serbie, de la Roumanie, de la Pologne et des Slaves, la libération

de la Russie de toute domination allemande et l'évacuation des territoires russes arrachés par le traité de Brest-Litovsk. » Par-dessus tout, M. Lodge estime d'une extrême importance que les grandes populations slaves, présentement soumises à l'Autriche-Hongrie, notamment les Yougo-Slaves et les Tchéco-Slovaques, soient constitués en États indépendants qui, avec la Pologne, formeront une barrière sur le chemin de l'Allemagne vers l'Orient.

Pour ne retenir de ce programme qu'un point, les autres ne comportant en effet que des réparations, non des créations, en ce qui concerne « les grandes populations slaves, » la solution proposée par le sénateur Lodge, — faire des Yougo-Slaves et des Tchéco-Slovaques, constitués en États, une barrière vers l'Orient, — cette solution n'est pas nouvelle, ce n'est pas une invention américaine. Nous la connaissons ou la reconnaissons. Elle est contenue dans une page célèbre de Giuseppe Mazzini, qu'on invoque, il est vrai, par allusion plus souvent qu'on ne la cite, et que publia, peu de mois avant sa mort, advenue en 1872, la revue qu'il venait de fonder, la *Roma del popolo*. Il convient que le document soit dès maintenant versé au dossier. « Depuis Fiume, écrivait Mazzini, le long de la rive orientale de l'Adriatique, jusqu'au fleuve Bojano, sur les confins de l'Albanie, descend une zone sur laquelle, parmi les reliques de nos colonies, prédomine l'élément slave. Et cette zone qui, sur la rive adriatique, embrasse, dépassant Cattaro, la Dalmatie et la région monténégrine, s'étend, des deux côtés de la chaîne des Balkans, vers l'Orient jusqu'à la Mer Noire; elle remonte dans la direction du Nord, à travers le Danube et la Drave, jusqu'à la Hongrie, qu'elle envahit, l'élément slave augmentant d'année en année en proportion plus rapide que celle de l'élément magyar. »

Voilà proprement pour les Yougo-Slaves. Mais le texte poursuit : « Entre cette zone, peuplée d'une douzaine de millions de Slaves, et la zone supérieure et continue, slave, elle aussi, qui de la Galicie s'étend d'un côté à la Moravie et à la Bohême, de l'autre à la Pologne pour rejoindre la mer Baltique à travers le duché de Posen et la Lithuanie, s'interposent, empêchement providentiel, à la réalisation de l'unité panslaviste rêvée, la Moldavie, la Valachie, la Transylvanie; mais ce sont des terres daco-roumaines, à nous liées, depuis Trajan, par traditions historiques, affinités de langue et sentiments qui n'ont besoin, pour prendre de la force, que d'être cultivés par nous; et, tandis qu'elles diminuent, le péril dont nous menace le Tsarisme, elles peuvent nous servir comme d'anneau de conjonction

entre les deux zones dans nos relations avec la famille slave. Et cette seconde zone à eux, peuplée de dix-huit à vingt millions de Slaves, semble désignée, elle aussi, providentiellement, comme la barrière future entre la Russie et l'Allemagne du Nord. »

L'expression elle-même y est en toutes lettres : « la barrière, » et pour que le passage pût être produit devant la Conférence de demain ou d'après-demain, il n'y aurait à changer que les nombres qui ont vieilli, à corriger que deux noms ; à remplacer « panslaviste » par « pangermaniste » et « le Tsarisme russe » par « le Kaiserisme allemand. » Mais voici, à présent, le plus intéressant. Ce que Mazzini redoutait du Tsarisme, c'est précisément ce que nous aurions à redouter de la *Mittel-Europa*, toujours en y changeant un nom : « Au lieu d'une confédération slave entre les trois groupes, slave-méridional, bohême-morave et polonais, amis de nous et de la liberté, l'unité russo-panslaviste hostile; au lieu de 40 millions d'hommes libres, formant de la Baltique à l'Adriatique barrière contre le despotisme russe, 100 millions d'esclaves dépendant d'une unique et tyrannique volonté. » Le péril ne saurait être conjuré, la barrière protectrice ne pourrait être élevée que quand deux autres despotismes, plus anachroniques encore, auraient été abattus, comme il est fatal qu'ils le soient. « L'Empire turc est condamné à se dissoudre, peut-être avant l'Empire d'Autriche, mais la chute de l'un suivra de près celle de l'autre. Les populations qui s'insurgèrent en Turquie pour devenir des nations sont presque toutes réparties entre les deux Empires et ne peuvent s'agglomérer sans s'émanciper de l'un et de l'autre... Que faut-il pour que l'insurrection se convertisse vite en victoire? L'accord entre ces éléments slaves, helléniques, daco-roumains qui se jalousent aujourd'hui encore par d'anciens souvenirs de guerre et d'oppressions réciproques. *C'est la mission de l'Italie de proposer et de faire prévaloir les bases de cet accord.* »

Mazzini ne s'en tient pas à énoncer cette formule ; il indique les moyens, et règle même les détails : « Pendant que des conseils et des offres semblables aplaniraient la voie à une solution de l'orageuse question d'Orient, favorable au principe de *nationalité* et contraire en même temps à l'ambition russe, des offres pareilles étendues aux populations de la Dalmatie, du Montenegro, de la Croatie et des terres daco-roumaines, prépareraient la destruction de l'empire d'Autriche et accompliraient le dessein de notre politique. Lorsque les peuples soulevés auraient sonné l'heure suprême, la côte méridionale de l'Adriatique deviendrait notre base d'opérations pour une aide effi-

cace aux nouveaux alliés. Nos navires de guerre rachèteraient l'honneur violé du drapeau en conquérant aux Slaves du Montenegro le débouché dont ils ont besoin, les Bouches-de-Cattaro, et aux Slaves de la Dalmatie les principales cités de la côte orientale. Lissa, justement appelée, par d'autres, la Malte de l'Adriatique et devenue pour nous le champ d'une défaite imméritée qu'il importe pour l'honneur de notre flotte d'effacer, demeurerait station italienne. Auxiliatrice de la résurrection des Slaves illyriques et de ceux qui constituent une grande partie de la Turquie d'Europe, l'Italie acquerrait, la première entre toutes les nations, droit d'affection, d'inspiration, de stipulations économiques avec toute la famille slave. Les avantages, pour l'Italie et pour l'Europe, sont indéniables... »

Mais il nous tarde d'arrêter une citation trop longue, quoique déjà beaucoup abrégée. Si nous l'avons donnée, on pense bien que ce n'est pas pour la simple curiosité. C'est qu'elle nous introduit, par un chemin que nous préférons à d'autres, au cœur des problèmes actuels. Nos journaux se sont faits l'écho d'une vive polémique, à laquelle toute la presse italienne s'est peu ou prou mêlée, et qu'ont soutenue notamment deux de ses principaux organes, le *Giornale d'Italia*, de Rome, contre le *Corriere della Sera*, de Milan. On a voulu y voir la manifestation plus ou moins discrète d'un *Dissenso*, d'un dissentiment dans le sens d'une différence d'opinion, entre le président du Conseil, M. Orlando, et M. Sonnino, ministre des Affaires étrangères; et moins encore entre les deux hommes qu'entre les deux méthodes ou les deux manières. Mais enfin les traits se sont aiguisés, ont failli s'envenimer, et l'on a opposé à la slavophilie du premier on ne sait quelle secrète et étrange austrophilie du second. De même, et par la même occasion, l'on oppose aux stipulations de la convention de Londres du 26 août 1915 les résolutions du Congrès des nationalites opprimées, qui se tint à Rome cette année, et les conversations de M. Orlando avec le champion de la cause yougoslave, M. Trumbitch. Cette discussion, comme la plupart des polémiques, exigerait toute une série de précisions ou de mises au point. D'abord, c'est peine perdue que de défendre M. Sonnino de l'accusation d'austrophilie, pour la raison majeure qu'il a été, dans le cabinet Salandra, un des trois ministres décidés, dès le premier jour, dans leur cœur et dans leur esprit, à faire sortir, contre l'Autriche, l'Italie de la neutralité où elle s'était provisoirement retirée. Mais il est certain qu'il y a, entre M. Orlando et M. Sonnino, moins des différences d'opinion que des différences de tempérament, et qu'il n'est per-

sonne qui ne doive être pris avec ses défauts, ainsi qu'avec ses qualités. Que reproche-t-on, dans cette affaire, à M. Sonnino? De ne pas parler : c'est justement ce dont on l'a loué dans tant d'autres. Sans doute, on peut retourner l'axiome et dire : comme il est des temps de se taire... Seulement, est-il démontré que les temps de parler soient venus? Pour nous, gardons-nous de l'oublier, M. Sonnino est muet, mais il est sûr.

En tout cas, que M. Orlando parle et que M. Sonnino se taise, c'est à eux de parler ou de se taire; l'Entente n'a rien à gagner à ce qu'un sujet si délicat soit livré aux disputes publiques, et à ce que, là-dessus, d'autres voix que celles des gouvernements instruits et responsables s'élèvent trop haut et trop tôt. La page de Mazzini est un texte, mais la convention de Londres, elle aussi, en est un. Il ne s'agit plus de se demander si l'on n'a pas eu, à tel ou tel moment, dans telles ou telles nécessités, la signature un peu facile. Ce qui est signé est conclu, et il n'appartient qu'à l'Italie seule de s'en dégager. Peut-être s'est-elle aperçue, ou peut-être s'apercevra-t-elle, que son véritable intérêt est de le faire; que, compris et interprété de la sorte, son rôle serait bien plus grand; que ce qu'elle pourrait céder en territoire, d'ailleurs âprement contesté, elle le reprendrait au décuple en influence morale, en prestige intellectuel, en autorité politique, en développement économique. La solution serait alors à chercher, non dans l'opposition de tendances irréductiblement contraires et le sacrifice de l'une à l'autre, mais dans leur conciliation, dans une *combinazione* plus conforme à la fois aux destinées de la nation, à ses ressources et à son génie.

Nul, que l'on sache, ne songe à caresser ni même à épargner l'Autriche. Nul ne prétend qu'elle ne doive pas être vaincue, et que, vaincue, elle ne doive pas subir les justes conséquences de la défaite. Mais tout le monde n'est pas d'accord sur le meilleur moyen de la vaincre et sur celles de ces conséquences qui seraient ou justes ou les plus justes. Au fond, la difficulté tient surtout, — s'il existe quelque difficulté, — à ce qu'il y a, dans l'Entente, deux groupes, au moins, de puissances. Pour l'un, le principal ennemi est l'Allemagne, avec cette nuance que, pour certains États de ce groupe, pour la France, pour l'Angleterre, c'est comme un ennemi personnel, et que pour certains autres, pour les États-Unis, c'est essentiellement l'ennemi du genre humain. Pour le second groupe, qui cristallise autour de l'Italie, l'Autriche est l'ennemi principal. Ainsi des Serbes, des Slaves en général, des Roumains, des peuples des Balkans et de l'Adriatique. Et

ainsi, par la force des choses, il y a eu deux guerres dans une. *La guerra nostra*, avait dit l'Italie, qui ne s'est résolue à déclarer à l'Allemagne une guerre, au commencement très peu *guerraggiata*, que lorsqu'il lui est apparu clairement que l'Allemagne était le support de l'Autriche. Mais c'est fini, il n'y a plus qu'une seule et même guerre, *nostra* pour chacun des deux groupes et chacun des membres de chaque groupe, *guerreggiata* par tous ensemble sur tous les fronts ensemble : Américains, Anglais, Français, Italiens, Serbes, Slaves du Nord et du Sud contre l'Allemagne en France ; Américains, Anglais, Français, Italiens, Serbes, Slaves du Nord et du Sud contre l'Autriche en Italie. Le second groupe proclame, sur le mode antique : *Delenda Austria*, et le premier n'a pas à répondre et ne répond point : *Servanda Austria*. Mais il doit être également clair pour tous les deux que la malfaisante Autriche-Hongrie, née, telle que nous la connaissons, des hasards et des iniquités de l'histoire, ne peut être détruite que si, au préalable, la prépotence allemande est brisée ; autrement, par la destruction même de l'Autriche, les provinces allemandes, détachées du reste, accroîtraient l'Empire des Hohenzollern ; et si, ce qui est douteux, la « barrière » mazzinienne de la Confédération slave se dressait suffisante, à l'Orient, devant le pangermanisme et le kaisérisme survivants, c'est vers l'Occident, où le bloc allemand écraserait l'Europe sur son axe et sur son milieu, de la Baltique à l'Adriatique, qu'il n'y aurait plus ni barrière, ni frontière, ni marche.

Déjà la prépotence allemande est atteinte ; six semaines de victoire à l'actif de l'Entente ont eu leur répercussion, dans le pays même où l'on s'était accoutumé à dire, avec ou sans regret, « *los impotentes Aliados.* » Les violences réitérées de l'Allemagne sur mer ont fini par lasser la patience la plus robuste ; ses insolences et ses intrigues sur terre, par réveiller la fierté, la susceptibilité castillanes. L'Espagne a notifié à Berlin que, pour chaque navire coulé, elle saisirait un navire allemand mouillé dans ses eaux, et se paierait ainsi tonne pour tonne. Le bruit s'était d'abord répandu que l'Allemagne acceptait, s'inclinait ; et c'eût été un bon coup marqué au dynamomètre. Imaginez comment pareille démarche eût été accueillie, il y a seulement trois mois. Mais il n'en était rien, ou du moins que peu de chose. L'Allemagne ne contestait pas le principe bien fondé de cette mesure de rétorsion ; mais elle en écartait l'application automatique, et réclamait le droit d'examiner les cas, c'est-à-dire d'ergoter, c'est-à-dire d'éluder. La décision espagnole avait été prise après les délibérations les plus solennelles ; néanmoins, elle serait peut-être demeurée théorique, si,

avant que l'encre fût séchée, deux nouveaux torpillages n'en eussent mis brutalement le sérieux à l'épreuve.

Le gouvernement espagnol ne pouvait ni se déjuger, ni se dérober. Il a donc maintenu qu'il procéderait comme il l'avait fait connaître, avec le respect de l'équité, mais avec le souci de sa dignité, et dans la pleine étendue de sa souveraineté, comme dans la pleine limite de sa neutralité. En même temps, il adressait à la presse l'exhortation d'éviter tout ce qui pouvait agiter l'opinion, travaillée par des alarmistes, dont les terreurs ne sont pas toutes gratuites. Il rappelait les dispositions sévères de son récent décret, comme s'il craignait qu'une mesure catégorique ne provoquât des incidents fâcheux. Mais que craindrait-il ? Les organes qui n'observeraient pas, dans une circonstance dont la gravité ne saurait échapper aux moins avisés, la discipline nationale, ne seraient pas des organes espagnols, mais des organes germaniques de langue espagnole, envers lesquels il n'y aurait point de ménagements à garder, à la minute trouble où l'agent ne se distingue plus du traître. D'autre part, les ayant bien regardés en face, qu'il se regarde lui-même : il n'est pas un ministère ordinaire, bibelot fragile sur l'étagère du Parlement, objet de haut style pour une vitrine de l'*Armeria real*. Ce n'est pas pour ne rien faire qu'il réunit tous les chefs de partis, de droite et de gauche, trois ou quatre présidents du Conseil sous la présidence de celui d'entre eux qui n'est point le plus populaire, mais qui est le plus qualifié par ses talents et par son caractère. M. Maura, s'il lui faut tenir le coup, n'a qu'à se souvenir de Cánovas et de l'affaire des Carolines, en se disant que l'Allemagne du comte Hertling n'est plus, au lendemain des batailles de la Marne, l'Allemagne du prince de Bismarck.

CHARLES BENOIST.

Le Directeur-Gérant :

RENÉ DOUMIC.

LES MASQUES ET LES VISAGES

AUTOUR D'UN BUSTE

I

BÉATRICE D'ESTE

Il y a, dans tous les muséums d'histoire naturelle, un coin consacré aux météorites. Ce n'est point le plus attirant, ni le plus divertissant pour l'œil : quelques pierres noires, ou grisâtres, informes, médiocres. Mais l'imagination y découvre des perspectives infinies. Ces pierres ont appartenu aux sphères que nous voyons briller, au-dessus de nos têtes, à des distances qui épouvantent la raison. Nous les touchons, nous les pesons, nous en faisons le tour et l'analyse. Ce sont des témoins d'un monde où nous n'irons jamais. Or, les savants y découvrent les éléments constitutifs de notre propre planète. Ces mondes lointains sont faits du même limon que le nôtre. Pourtant, la vie n'y est pas la même. Des conditions autres d'atmosphère, de chaleur, y produisent une autre flore, une autre faune, une autre humanité peut-être... mais lesquelles? Jusqu'où nous ressemblent-ils? Quel est le point où ils diffèrent?

Chacun de nous s'est posé cette question. La science, jusqu'ici, n'y répond guère. Ses réponses sont hésitantes et nous déçoivent d'autant plus qu'il nous semble que la clef du problème soit, là, sous notre main et la solution si lointaine que nous n'y atteindrons jamais.

Ce n'est pas seulement au Muséum qu'on éprouve cette impression : c'est aussi, quelquefois, au Musée.

Il y a, au Louvre, une salle remplie de pierres qu'on pourrait appeler « la salle des Météorites. » C'est, au rez-de-chaussée, au bord de l'eau, la salle dite « de Michel-Ange, » reconnaissable à ce qu'elle communique avec la suivante par la gigantesque porte de Cristoforo Romano, prise à Crémone au palais du Marchesino Stanga. Elle est remplie de bustes italiens du xve et du commencement du xvie siècle : vieillards rusés et ridés, femmes futées et ambiguës, guerriers insolents, génies douloureux et pensifs, — chefs-d'œuvre de Benedetto da Majano, de Cristoforo Romano, de Laurana. Or, ces masques, vieux de quatre cents ans, sont animés d'expressions toutes modernes, comme si leurs modèles vivaient parmi nous. Il n'y a pas, là, de types impersonnels, comme au musée des Antiques : chaque trait souligne une passion, ou un penchant, ou une énergie, ou une inquiétude que nous avons vus soulignés ainsi chez des contemporains.

Ces âmes étaient donc vraisemblablement faites comme nos âmes... Pourtant, leurs actions furent autres. Qui, de nos jours, a l'insolence de se bâtir un palais comme celui de ce vieux Strozzi? De trahir et de massacrer comme ce Roberto Malatesta, et, mieux encore, comme son père Sigismondo? Qui se meut, dans l'art et dans la guerre, dans la passion et dans la poésie, comme ce Michel-Ange? Qui fait tenir toute une vie de luxe, de fêtes, de voyages, de diplomatie, entre la quinzième et la vingtième année, comme cette Béatrice d'Este? Ce sont, là, des témoins d'un monde si parfaitement disparu, si loin de nous, qu'on doute qu'il ait réellement existé. Il semble qu'ils respiraient une autre atmosphère, qu'ils croissaient plus vite, qu'ils se manifestaient plus loin, qu'ils visaient plus haut, qu'ils tombaient plus bas. Leur indice physiologique nous trompe-t-il? Et devons-nous croire qu'ils étaient constitués autrement que nous, avec d'autres ambitions et d'autres rêves? Ou bien, l'étaient-ils de même, désiraient-ils les mêmes choses, seulement aux prises avec d'autres conditions de vie? Où s'arrêtent les analogies? Où les dissemblances commencent-elles? Interrogeons un de ces bustes : peut-être il nous le dira.

I. — UN BUSTE (1)

C'est la tête d'une toute jeune fille, presque une gamine, de quatorze à quinze ans, joufflue et délurée, le front droit et étroit, le nez bref et en l'air, l'œil haut, grand ouvert, la bouche sensuelle, aux coins enfoncés dans les joues surabondantes, la poitrine étroite, les os du cou affleurant à la peau, toute la tête encapuchonnée dans une chevelure aplatie, en ondes régulières qui masquent les tempes, descendent en bandeaux jusqu'au-dessous des oreilles, puis, par une courbe rapide, se relèvent sur la nuque de façon à laisser toute nue la tige du cou et finissent par retomber boudinées en une longue queue cylindrique derrière le dos, le *cuazzone* des Milanaises, tandis que deux boucles détachées coulent le long des joues en manière de tire-bouchons. Pas de bijoux : seulement un fil circulaire, la *lenza*, serre le haut de la tête, comme pour empêcher le front de se séparer de l'occiput et une résille brodée clôt, derrière le crâne, l'édifice des cheveux. Sur l'épaule gauche, une écharpe brodée de dessins réguliers et minutieux et, sur le corsage, d'autres broderies plus pittoresques : une large bague où s'enroulent des liserons en des volutes calligraphiques et où deux mains coupées secouent un linge plein d'une mystérieuse poussière sur le calice grand ouvert d'une fleur. Enfin, sur le socle, ces mots :

DIVAE
BEATRICI
D'HERC.F.

qui désignent, le plus clairement possible, Béatrice d'Este, seconde fille d'Ercole d'Este, duc de Ferrare, représentée avant

(1) Portraits de Béatrice d'Este, épouse de Ludovic le More, duchesse de Bari, puis duchesse de Milan :

Authentiques : 1° le buste de marbre de la fin du xve siècle, de Cristoforo Romano, portant cette inscription : *Divæ Beatrici d'Herc. F.* Salle de Michel-Ange, au Louvre.

2° La statue tombale, placée à côté de celle de Ludovic le More, marbre, toutes deux de Cristoforo Solari, dit le Gobbo, à la Chartreuse de Pavie, dans le transept gauche de l'église.

3° La figure de femme, en buste de profil gauche, peinture attribuée à Lorenzo Costa et à Ambrogio de Predis, h. 0.45 — l. 0.35. Au Palais Pitti. Salle d'Ulysse, n° 371.

4° La même figure, avec quelques légères variantes. (Collection Schickler.)

5° La figure de donatrice, à genoux, dans le tableau intitulé *La pala Sforzesca*,

son mariage, c'est-à-dire avant qu'elle eût quinze ans et demi, entre 1489 et 1490.

Telle est une des pierres les plus suggestives qui, traversant les siècles, soient venues jusqu'à nous.

C'est un fort délicat morceau de sculpture, qu'il faut voir de préférence au milieu de l'après-midi, quand le relief de l'écharpe se borde d'un trait noir et quand le creux de la gorge se remplit d'ombre. Elle est d'une facture un peu mièvre, comme ciselée : c'est un travail d'orfèvre. Les bords des lèvres découpés finement, les sourcils réduits à une arête de marbre, les yeux stylisés, les commissures des lèvres creusées précieusement. Mais c'est plein de vie. Il n'y a là qu'un buste et nous voyons cependant comment tout le corps est posé. Hanché à droite, fortement, il baisse l'épaule droite, soulève la gauche qui est drapée, et tourne très légèrement la tête de droite à gauche, ce qui est indiqué par la saillie plus forte du sterno-mastoïdien droit et de la clavicule droite. La dyssymétrie est arrêtée juste au point où elle deviendrait du mouvement.

La vie s'exprime, en effet, par une variation, d'abord insensible, de la forme qu'aurait un corps dans le repos parfait ou qu'il pourrait garder, mort. Un muscle travaille plus que l'autre, — et cela suffit. Dès que la statue se met à lever le bras, à se tenir sur une seule jambe, à ployer les reins, à prendre, en un mot, une posture qu'elle ne peut garder longtemps, ce n'est plus la vie : c'est le mouvement.

Ainsi, une œuvre plastique peut présenter trois degrés de ressemblance avec le modèle humain : la forme, la vie, le mouvement. Pour révéler une individualité, la forme n'est pas assez,

représentant la Madone et divers saints, attribué parfois à Zenale, parfois à Bernardino dei Conti, à Milan, au musée Brera, salle XVII.

6° Le médaillon peint à fresque par Luini, de profil gauche portant les lettres : *BEATR.* Au Castello Sforzesco, à Milan.

7° Le médaillon sculpté de profil gauche, au-dessus du centre du plein cintre de la porte *della stanza del Lavabo.* A la Chartreuse de Pavie.

8° Un des médaillons d'une miniature du *M. S. Sforza* de 1496, en tête de l'acte de donation de Cussago. Au British Museum.

9° La médaille (monnaie d'argent) par Caradosso, revers d'une médaille de Ludovic le More. Buste de profil gauche de Béatrice d'Este, tête nue, cheveux retombant et réunis en queue.

10° La figure de femme à genoux (aujourd'hui presque effacée) peinte par Léonard de Vinci au côté droit de la *Crucifixion* de Montorfano, au réfectoire de Sainte-Marie-des-Grâces.

11° La tête de femme et buste de trois quarts, dessin attribué à Léonard de Vinci, avec l'inscription *Beatrice Estense*, aux *Uffizi*.

le mouvement est trop : ce qui convient à un portrait, c'est la vie. Ce marbre en est plein. Nous ne savons rien de cette gamine, et nous la devinons, déjà, *lieta di natura e piacevolina*, comme la jugera son mari, vive, impétueuse, pas bête, mais point transcendante, plutôt garçon que fille, avec l'air de se tenir à quatre pour ne pas donner sa démission de statue et s'en aller danser la pavane ou la *mazzarocca*.

Il n'y a pas seulement, ici, de la vie : il y a du mystère. Que veut dire cet anneau avec son chaton de diamant taillé en pointe, prisonnier des fibres d'un volubilis stylisé, et que font, à l'intérieur du cercle nuptial, ces deux mains coupées à la manière des mains qu'évoquent les médiums? Pourquoi tiennent-elles un linge, et qu'est-ce que cette poussière qui tombe de ce linge dans le calice grand ouvert d'une fleur dressée pour la recevoir?

Ce que nous savons, c'est que le diamant taillé en pointe désignait les d'Este : leur cri de guerre était *Diamante!* Nous savons aussi qu'un linge tenu par deux mains et représentant un bluteau désignait le fiancé de Béatrice d'Este, Ludovic le More. Il portait, cinq ans avant ce buste, une toque ornée d'un *buratto*. Nous savons enfin que, à cette époque, on soupçonnait déjà le mystère de la fécondation des fleurs. Nous n'en savons pas davantage, sinon que les artistes aiment à broder le tissu du réel avec du rêve et que ce sont de grands fantaisistes. C'est ce que les savants ignorent ou ce qu'ils oublient. Ils veulent qu'un motif décoratif signifie toujours quelque chose et ils veulent qu'il signifie toujours la même chose, — deux postulats fort arbitraires. Entre les mains des artistes, les symboles sont comme une belle amphore que se lèguent les générations et où chacun met sa liqueur préférée. Parfois même il n'y met rien du tout et ne la conserve que pour la beauté extérieure de la forme. Avec le temps, on oublie ce qu'elle a contenu. Pourtant, un parfum lui reste, irritant et subtil, par où notre curiosité soupçonne, sans le voir de façon précise, de quoi nos pères se sont abreuvés. Ainsi, devant l'anneau de Béatrice d'Este, imaginez ce que vous voudrez. La pensée de la Renaissance est assez vaste pour contenir toutes nos hypothèses : ce sera notre seule chance de nous rencontrer avec l'artiste qui, d'un ciseau subtil, en a creusé, il y a quatre cent trente ans, le souple contour.

Mais, au fait, qui est cet artiste? Là, aussi, on a discuté. Le buste étant admirable, de facture fort particulière et sans attribution précise, Courajod voulait le restituer à Léonard de Vinci, comme au Dieu à qui l'on doit tout rapporter de ce qu'on trouve de beau en ce monde. Les raisons qu'il en donnait étaient faibles et l'Histoire ne les a pas retenues. Le buste est d'un artiste, Pisan de naissance, Romain d'éducation, joueur de luth, chanteur et décorateur, homme de cour et de lettres, mort jeune, qu'on eût stigmatisé de nos jours du titre d' « amateur » ou d' « homme du monde, » et qui figure dans les dialogues du *Cortegiano*. « Cet excellent maître, Johan Cristoforo, qui a sculpté le portrait de Votre Seigneurie en marbre, » écrit Isabelle d'Este à sa sœur Béatrice, en 1491, c'est-à-dire un ou deux ans après que ce buste a été exécuté. Il n'y a guère de doute que l'ouvrage désigné par la grande marquise soit, là, sous nos yeux.

Il porte la marque d'un esprit pénétrant, d'une main délicate et incisive. Il en porte encore une autre, qui n'est point d'un goût parfaitement pur. Prenez garde à ce que vous voyez sur le côté droit du corsage : il y a là une épingle de marbre si bien imitée, qu'on croit qu'on va pouvoir l'ôter, et, sur l'écharpe, il y a des soutaches à rendre jalouse une brodeuse. C'est une légère semence de mauvais goût, déjà déposée là, dès le xve siècle, dans le terreau à chefs-d'œuvre, et qui germera, hélas! Ce goût du trompe-l'œil, cette manie de la surcharge ornementale, est un goût bien italien. Aux grandes époques de l'art, il est maté par le génie, mais il existe, déjà, à l'état « larvé, » si l'on peut dire. Comme c'est un trait de race, il demeurera quand le génie aura passé, et alors il primera tout. Quand vous visitez le Campo Santo de Gênes et voyez le marbre découpé en broderies, divisé en franges, effiloché en dentelles, feuilleté en volants, ou quand, sur les places publiques d'Italie, vous apercevez les héros du *Risorgimento* brandissant des revolvers, des baïonnettes ou d'autres mécaniques laborieusement découpées dans le carrare, rappelez-vous l'épingle de Béatrice d'Este...

A la vérité, c'est elle peut-être qui a mis, là, cette épingle, comme cette écharpe, et qui a voulu que l'artiste fît leur portrait pour la postérité. Tout est possible quand il s'agit d'exigences féminines, et le critique ne saurait s'avancer trop pru-

demment. Qui peut dire ce qui se passait dans cette petite tête, tandis que le joueur de luth s'appliquait à reproduire ses traits enfantins? Nous avons déchiffré les symboles de son corsage, mais il y a quelque chose de plus profond que ces symboles et de plus caché, ce que nous révélerait, si nous étions mieux instruits, la physiologie de ce visage. Laissons les mains coupées verser une poussière mystérieuse dans le calice d'une fleur inconnue, et tâchons de deviner ce qu'il y a dans cette tête, c'est-à-dire ce petit récipient à idées : quels espoirs, quelles craintes, quelles chimères, quelles volontés?

Nous ne sommes pas les premiers qui nous posions cette question. Un homme se la posait dans les derniers jours de l'année 1490 : c'était Ludovic Sforza, dit « le More, » duc de Bari et régent des États de son neveu, le duc de Milan. Il allait épouser cette petite personne et, bien qu'à cette époque une princesse dût suivre aveuglément la raison d'État, — et de son mari, — le « More » était beaucoup trop circonspect pour ne pas se demander ce qu'elle serait, une fois mariée. Il avait quarante ans; elle en avait quinze et demi, ce n'était qu'une enfant : la femme pourrait lui ménager des surprises. Il ne savait guère d'elle que ceci, la seule chose pour laquelle il l'épousât : qu'elle était la fille du duc de Ferrare. Il ne l'avait pas recherchée par amour : il ne l'avait pas recherchée du tout. Il avait demandé sa sœur Isabelle d'Este, d'un an plus âgée qu'elle. Malheureusement, la main d'Isabelle d'Este était promise, depuis peu, à l'homme le plus laid de l'Italie et le plus brave : le marquis Gonzague. Il s'était donc contenté de la cadette qui avait alors cinq ans, et en avait attendu dix. Telles étaient souvent les fiançailles des princesses de ce temps. Il pouvait arriver que, dès le berceau, leur nourrice leur désignât leur mari, en même temps que leurs père et mère, sous les espèces d'un personnage âgé, grave et grondeur. Elles grandissaient dans cette foi qu'il n'y en avait pas un autre possible au monde, et se mariaient sans risquer jamais de confusion entre l'amour et le mariage.

« Trois choses sont difficiles, avait coutume de dire le père de Ludovic le More, le grand Francesco Sforza : acheter un bon melon, choisir un bon cheval, prendre une bonne épouse. Quand l'homme veut faire une de ces trois choses, il doit se recommander à Dieu, tirer sa barrette sur ses yeux et se jeter

tête première dans l'aventure. » Mais Ludovic le More n'était pas homme à tirer sa barrette sur ses yeux, quoi qu'il fît : il raisonnait fort ses moindres gestes, et ce petit buste lui paraissait peut-être une inquiétante énigme.

De son côté à elle, quelle perspective ! Elle allait régner de fait, sinon en titre, sur le plus bel État d'Italie, sur un des plus riches du monde! L'État de Milan produisait un revenu de trente millions, dix fois celui de Mantoue, somme énorme pour l'époque, et ses revenus personnels allaient s'élever à près de 114 000 francs, — ce qui représentait une fortune royale, si l'on tient compte de la puissance d'acquisition que l'argent avait alors. Elle n'allait pas régner en titre, parce que, son mari n'étant que régent, c'était sa cousine Isabelle d'Aragon, mariée depuis peu à Gian Galeazzo Sforza, qui, seule, pouvait être qualifiée duchesse de Milan. Mais le jeune duc, tout à ses plaisirs, laissait très volontiers la première place à son oncle Ludovic le More.

C'était donc une autre cour souveraine, et peut-être la plus brillante des deux, que Béatrice devrait présider à côté de sa cousine devenue sa nièce, dans le même *Castello*, élégant et formidable échiquier de palais et de cortiles, défendu par tout un réseau de fossés, avec 62 ponts-levis, par 500 gardes et 1 800 machines de guerre, embelli par les artistes et les artisans du monde entier, rempli de trésors, animé par le va-et-vient d'une population de 800 courtisans et gens de service, depuis les secrétaires d'État, les coadjuteurs, les trésoriers, les chapelains, les *registratori*, les gardiens des archives, jusqu'aux portiers ou huissiers, les nombreux camériers du service d'honneur, 40 camériers attachés à la personne du Duc, 10 camériers adjoints, 10 sous-camériers, 2 médecins, un apothicaire, des officiers des écuries, lesquelles contenaient 500 chevaux ou mules pour le service privé du Duc, des écuyers tranchants, des buffetiers, des économes, des apprêteurs de la table ou officiers de bouche, 33 chanteurs étrangers, « ultramontains, » enfin le personnel inférieur : guichetiers, cuisiniers, mitrons, barbiers, tailleurs, cordonniers, 12 palefreniers, des *stambecchini* ou chasseurs, les fauconniers, les oiseleurs, les employés aux sauvagines, les trompettes, les porteurs de chaises ou de litières, les officiers « de l'assiette » et une nuée d'autres titulaires d'emplois dont nous n'avons plus

le moindre soupçon aujourd'hui, jusqu'à des astrologues et des mamelouks, sans parler des dames d'honneur et des pages spécialement attachés au service de la duchesse. Il faut lire, dans le savant et magnifique ouvrage que M. Francesco Malaguzzi Valeri a consacré à la cour de Ludovic le More, le détail de cette figuration très compliquée et savamment hiérarchisée, retracée d'après les documents des archives d'État, surtout de Milan et de Modène. Aujourd'hui encore, quand on visite ces palais détruits, mais restitués dans leurs dimensions et leur décoration d'alors, tout battant neuf, comme ils l'étaient précisément quand Béatrice y entra, on éprouve le prestige dont devait jouir, auprès de tous les princes de l'Europe, la Cour des Sforza.

Le palais que la nouvelle mariée allait habiter n'était pas la *Corte ducale*, occupée par le duc et la duchesse de Milan, mais la *Rocchetta*, c'est-à-dire un carré à portiques aux fines colonnes, contenu dans le rectangle des palais ducaux, contenu lui-même dans le grand carré de la forteresse, dite le *Castello*. C'était le moins grand des deux, mais le plus confortable, surtout l'hiver, le mieux défendu, le « réduit, » et celui qui contenait les choses les plus précieuses : les Archives et le Trésor. Les appartements réservés à la jeune femme étaient ceux du rez-de-chaussée, à gauche en venant de la place d'Armes, c'est-à-dire de la ville, terminés par la célèbre Tour du Trésor. On voit, en les parcourant, qu'il y avait là de quoi déployer le faste et l'étiquette d'une cour vraiment royale.

L'homme qu'elle allait épouser s'appelait « le More. » Avec le goût pour la mystification qui régnait alors dans les cours de la Péninsule, on peut se figurer les petites compagnes de Béatrice, jalouses de son élévation subite, s'amusant à lui persuader qu'elle allait épouser un nègre, — d'autant qu'il était quelquefois représenté ainsi sur les images... Mais l'homme était trop connu pour qu'elle le crût longtemps. Il n'avait rien de nègre, ni de turc, ni de more : tout au plus était-il très brun de cheveux avec un teint olivâtre. Il était même fort beau. Son nom officiel était Lodovico Maria Sforza, duc de Bari. Quant à son caractère et à son rôle, c'était alors une énigme, et nous, qui avons quatre cents ans de plus pour la résoudre, nous ne l'avons pas encore résolue. Il entre dans l'Histoire par une porte dérobée ; il en sort sous un déguisement, toujours

longeant les obstacles, cherchant une fente, une fissure, un joint où passer son museau pointu, filant vers son but à pas de velours, patient, silencieux, subtil. Il flaire le danger de bien loin comme un renard et ne se risque guère que lorsqu'il n'y en a point. Comme le renard aussi, il ne tue pas autour de son terrier : il y a beaucoup de sang versé dans sa famille, mais il n'est jamais là quand on le verse, et l'Histoire peut toujours plaider pour lui l'absence, l'ignorance, le hasard.

Il n'est point du tout destiné à régner. Entre le trône et lui il y a je ne sais combien de poitrines humaines : il y a son frère, le duc Galeazzo Maria Sforza, qui règne et se porte fort bien ; il y a le fils de son frère ; il y aura le fils du fils de son frère. En plus de ces héritiers directs du trône de Milan, il possède quatre autres frères, dont deux sont plus âgés que lui, plus près, par conséquent, du pouvoir, si le pouvoir vient à vaquer. Quoique prince, il ne règne sur rien et n'a aucune chance de régner : il est tout au plus en « odeur de principauté. » Or, voici que le lendemain du jour de Noël 1476, un matin de neige, son frère Galeazzo Maria Sforza va entendre la messe à San Stefano, ayant laissé sa cotte de mailles de sûreté « pour ne pas paraître trop gros. » Sur le seuil de l'église, il est tué à coups de dague par des illuminés ou des ambitieux, qui croient ainsi abattre la tyrannie et renouveler les fastes de la république romaine. C'est donc le neveu du More, Gian Galeazzo, qui devient duc de Milan.

Trois ans après, en 1479, son autre frère, le duc de Bari, vient à mourir et il hérite de lui son duché. Trois ans encore plus tard, en 1482, on apprend la mort de son autre frère, Filippo. Son autre frère, Ottaviano, se noie dans l'Adda. Son quatrième frère, Ascanio, heureusement pour lui, est entré dans les ordres et, n'étant pas dangereux, ne court pas de dangers. Enfin, en 1494, son neveu, le nouveau duc de Milan, Gian Galeazzo, meurt à l'âge de vingt-cinq ans, au moment où, Charles VIII étant entré en Italie, une main ferme, une main d'homme, est requise pour tenir le pouvoir. L'enfant que laisse son neveu n'en est pas capable, ni sa nièce, veuve du duc défunt, la malheureuse Isabelle d'Aragon. Le trône étant donc comme vacant, il s'y glisse et s'y assoit sans bruit, en faisant des révérences à tout le monde...

En son privé, c'est un homme de haute mine, affable, magni-

fique, aumônier. C'est un charmeur, et quoique pas brave du tout, il donne l'illusion d'une entière maîtrise de soi et des autres. Bayard, lui-même, s'y laissera prendre, aussi téméraire peut-être en psychologie qu'en armes : « Un homme, dit-il, qui, pour peu de chose, n'est pas aisé à étonner. »

Tel est le prince que cette enfant de quinze ans allait épouser. Pourquoi, avec cela, l'appelait-on le « More ? » Pourquoi la foule criait-elle : *Moro! Moro!* sur son passage et le symbolisait-on tantôt par une tête d'Africain, tantôt par un mûrier, *moro* en italien ? C'est, là, un de ces petits problèmes qui enfantent de gros volumes, lesquels gros volumes ne produisent qu'un infime intérêt. La chose une fois éclaircie, on s'aperçoit qu'elle ne valait pas la peine de l'être. Notre homme était le quatrième fils de Francesco Sforza, le grand condottière. A sa naissance, on lui donna, entre autres prénoms et en raison de son teint très brun, le surnom de *Mauro*. Ce prénom étant moins commun que les autres, on prit l'habitude, dans la famille, d'appeler *Il Moro* le petit garçon. Officiellement, ce prénom changea. Après une grave maladie qu'il fit à l'âge de cinq ans, on le voua solennellement à la Vierge et on l'appela *Maria*, ce qui fit qu'il signa toujours plus tard, *Lodovico Maria Sforza*. C'est le nom qu'on trouve dans les actes publics. Mais le *Mauro* ou *Moro* subsistait dans l'intimité et le goût du petit prince pour ce qui était original le lui fit conserver en marge de son état civil véritable. Peut-être, aussi, ne lui déplaisait-il pas qu'un surnom évoquât le luxe et les sciences de l'Orient, doué alors pour l'Occident de tant de prestige. Les familiers s'y prêtèrent de bonne grâce. Ce fut toujours un régal, chez ceux qui approchent les grands, que de les appeler par leur petit nom, comme un mot de passe qui les glisse à leur niveau et dans leur familiarité. En tout cas, ce prénom, qui était un surnom, tomba dans la foule, s'y répandit, devint le nom, le seul, devant l'Europe et la postérité.

Il prêtait à toutes sortes de jeux de mots, d'applications et de symboles, et l'on ne s'en fit pas faute. Il devint le « More » d'outre-mer, représenté par une tête de nègre. Il devint le « mûrier, » l'arbre prudent qui ne risque ses feuilles qu'après tous les autres, et quand la saison est sûre. Il devint même une couleur : le violet particulier de la mûre. Si le temps ne nous avait conservé qu'une seule de ces synonymies, elle serait tenue

pour exclusive des autres, et les savants prononceraient avec l'assurance qu'ils ont toutes les fois qu'ils ne possèdent qu'un seul document. Malheureusement pour eux, et par bonheur pour l'artiste, le symbole de Ludovic le More est un Protée décoratif.

De même, ses armoiries, emblèmes ou devises. Il en avait pour toutes les circonstances, les plus contradictoires, de sa vie. La plupart lui venaient de ses ancêtres les Sforza, ou bien des Visconti, et lorsqu'un événement de sa propre histoire s'ajustait à quelqu'un d'eux, il donnait à celui-ci la préférence. Quand on lève les yeux vers les voûtes du *Castello* de Milan (rebâties, mais scrupuleusement décorées de motifs sforzesques) ou quand on les abaisse sur les missels de la collection Trivulce, on aperçoit, à profusion, ces symboles : des colombes volant dans des rosaces de flamme; des vipères repliées en « serpents de paroisse, » qui engloutissent un petit enfant; des aigles impériales aux ailes écartelées et aplaties; un lion aveuglé par un casque et un cimier; des tisons enflammés d'où pendent des seaux; une balayette ou *scopetta* étalée comme un éventail renversé; un caducée; un bras qui se lève armé d'une hache pour frapper quelque tronc d'arbre; un chien attaché à un pin; un nœud formé d'un linge aux bouts retombants; enfin des *ondes*... Que de présages! Que de significations diverses! Que de problèmes à creuser et à résoudre! Si la petite Béatrice s'était avisée d'aller chercher, dans ces emblèmes, les secrètes pensées de son futur mari, nul doute qu'elle se fût perdue, comme nous nous perdons, dans ce labyrinthe ornemental. Mais elle ne s'en souciait guère. Ce sont les érudits qui ont de ces curiosités. Il semble bien que son seul souci, le jour de son mariage, fut que sa robe de brocart blanc allât bien et de ne pas se geler le bout du nez.

Car le mariage eut lieu pendant le terrible hiver 1490-1491. Le Pò était gelé; on le remontait en traîneau. Le cortège glissa, parmi les plaines de la Lombardie, comme une noce de Hollande. La bénédiction fut donnée à Pavie, l'ancienne capitale des rois Lombards, le 17 janvier, « jour de Mars très propre à provoquer la naissance d'un fils, » selon les meilleurs astrologues du temps. Toute la campagne endormie sous la neige, les fontaines et les rivières sous la glace, un grand voile blanc étendu sur la terre et les eaux et les toits même de la

« ville aux cent tours : » — telle fut la bienvenue que notre petit masque trouva en entrant dans les États de son seigneur et maître et dans sa nouvelle ville.

Quelle figure allait-elle y faire paraître? Quel rôle jouer?... Voilà, sans doute, ce que se demandait Ludovic le More, il y a quatre cent trente ans, devant ce buste, comme nous nous le demandons aujourd'hui.

II. — UNE FEMME (1)

Il ne tarda pas à être fixé. C'est une femme et non une enfant qui est entrée à la Rocchetta, une tête folle, peut-être, mais point indifférente. Des yeux peut-être éblouis par le luxe des Sforza, mais qui savent fort bien voir ce qu'on ne leur montre pas, dans les profondeurs de la Corte Reale : — et tout d'abord qu'il y a, là, une femme belle et savante, qui règne sur le cœur du duc, la fameuse Cecilia Gallerani, celle dont Léonard de Vinci a fait le portrait, et ensuite que cette femme va donner un enfant à Ludovic le More. Bien que ce fût assez conforme aux usages, Béatrice se révolte ; elle refuse le partage ; elle refuse une robe de brocart d'or que son mari lui offre, si la Gallerani paraît en public avec une semblable. Elle saisit du différend l'ambassadeur de son père. Elle exige le renvoi de la favorite installée depuis dix ans dans une royauté inexpugnable ; en un mot, elle veut faire régner la morale : c'est donc un démon que le More a introduit à son foyer ! Mais ce démon a l'attrait du joujou tout neuf. Il faut bien lui céder quelque chose.

Le More céda. Il avisa la cour de Ferrare qu'il allait se séparer de la Gallerani pour toujours, et pour que ce « tou-

(1) Sur Béatrice d'Este, Cf. Carlo Magenta : *I Visconti e gli Sforza nel Castello di Pavia.* — A. Luzio e R. Renier : *Delle Relazioni d'Isabella d'Este Gonzaga con Lodovico e Beatrice Sforza.* — A. Luzio : *Isabella d'Este e la Corte Sforzesca.* — G. Uzielli, *Leonardo da Vinci e tre gentildonne Milanesi.* — G. d'Adda : *Lodovico Maria Sforza.* — L. Beltrami : *Il Castello di Milano sotto il dominio degli Sforza.* — Rosmini : *Storia di Milano.* — Pelissier : *Louis XII et Ludovic Sforza* et *Les amies de Ludovic Sforza.* — B. Corio : *Storia di Milano.* — Julia Cartwright (Mrs Ady) : *Beatrice d'Este, duchess of Milan.* — Francesco Malaguzzi Valeri : *La Corte di Lodovico il Moro.* I. *La Vita privata.* II. *Bramante e Leonardo da Vinci.* III. *Gli artisti Lombardi.* — Delaborde : *L'expédition de Charles VIII en Italie.* — Pasolini : *Caterina Sforza.* — Jean d'Auton : *Chronique de Louis XII.* — Philippe de Commines : *Mémoires.* — Malipiero : *Annali Veneti.* — Bernardino Corio : *Historie milanese. Archivio storico l taliano. Cronache milanesi. Archivio storico lombardo.*

jours » eût l'air de durer quelque temps, il voulut que la séparation reçût la consécration de l'Église et l'éclat d'un mariage. D'ailleurs, la Gallerani venait de lui donner un fils ; les convenances voulaient qu'il lui donnât un mari. Il choisit, pour cet office, un des plus nobles gentilshommes de sa cour, le comte Lodovico Bergamini, de Crémone, qu'il combla de faveurs et qu'il installa, avec la belle comtesse, au palais Carmagnola ou *dal Verme*, alors le plus beau de Milan, décoré à neuf par les meilleurs artistes du temps, — digne cadre à la beauté chassée de la Rocchetta. Elle y vécut et y survécut, heureuse, à tous ceux qui la chassaient. La foule, qui passe aujourd'hui via Rovello, devant le palais de l'Administration des Finances, ancien palais Carmagnola, ne pense guère à la déesse païenne dont ce fut le temple et n'y trouverait guère trace des splendeurs d'antan. Mais notre petit masque dut le regarder plus d'une fois avec complaisance, comme le monument de sa première victoire remportée sur son mari.

Ce n'est pas la seule. Le bonhomme va de surprise en surprise. Il découvre, d'abord, en elle, une écuyère accomplie. Son éducation, à Ferrare, avait été surtout sportive. L'équitation était en grand honneur à la cour d'Este, les courses continuelles. Le maître des écuries allait, jusqu'en Angleterre, chercher des sujets choisis pour améliorer la race. L'émulation était entretenue par la concurrence des fameux haras de Mantoue. Béatrice est mise de fort bonne heure sur un cheval ; après son mariage, elle continue de monter presque tous les jours. Et ce n'est point, là, parade au carrousel. Dans une chasse au loup, elle fait trente milles sans s'arrêter, semés de mille obstacles, toujours franchis aisément. Le 16 mai 1491, le More écrit à Isabelle d'Este qu'il regrette qu'elle ne soit pas avec lui à courre le loup et montrer ses talents. « Bien que tel soit le courage de l'illustre duchesse, ma femme et votre sœur, que je ne sais comment vous ferez pour la surpasser... » Ces chasses sont semées de dangers : peu lui chaut. Une fois, un cerf poursuivi et effrayé s'est rué sur son cheval, lequel s'est levé tout droit *quanto é una bona lanza*, mais elle n'est pas tombée : son mari et les autres accourant, morts de peur, la trouvèrent qui riait aux éclats, bien que le cerf l'eût frappée à l'épaule. Une autre fois, un sanglier découd des lévriers : elle pousse droit au monstre et le frappe comme un vieux chasseur. Elle s'exerce

même à l'oisellerie et y réussit : *La mia consorte uccella tanto bene ch'ella me avanza*, s'écrie Ludovic le More. Il rayonne de ses succès. Il commence à en devenir amoureux. « Elle m'est plus chère que la lumière du soleil, » écrit-il à la cour de Ferrare. L'entrain endiablé de cette gamine réchauffe le sévère et docte diplomate; il lui passe toutes ses folies. Le voici qui écrit à Isabelle d'Este, de Milan, le 12 avril 1491 :

Je ne pourrais vous expliquer la millième partie des choses qu font et des divertissements auxquels se livrent la duchesse de Milan et ma femme : faire galoper leurs chevaux à bride abattue, et courir après leurs dames et les faire tomber de cheval. Et maintenant qu'elles sont à Milan, elles ont imaginé, hier qu'il pleuvait, d'aller toutes deux, avec quatre ou six de leurs dames, par la ville, à pied, avec des linges sur la tête en guise de coiffure, pour acheter des provisions. Et comme ce n'est pas l'habitude, ici, de s'en aller avec des linges sur la tête, il paraît que quelques commères firent des remarques désobligeantes; sur quoi ma femme prit feu et commença à riposter du même ton, si bien qu'elles crurent en venir aux mains. Puis elles sont revenues à la maison toutes crottées et éreintées, ce qu'il faisait beau voir! Je crois que quand Votre Excellence sera ici, elles iront avec encore plus de courage, car elles vous auront auprès d'elles, vous qui êtes brave, et si quelqu'une se hasarde à leur dire des vilenies, Votre Excellence les défendra toutes et leur donnera une leçon. Votre frère affectionné. — LODOVICO.

Auprès de sa jeune femme, le grand homme prenait, lui aussi, le goût des récréations burlesques. Ceux qui se l'imaginent sans cesse courbé sur des devis avec Léonard ou, dans les conseils, gourmandant les ambassadeurs français sur leur trop de bavardise, se font de Ludovic le More une image très incomplète. Ces gens de la Renaissance nous sont connus surtout par les traits qui les distinguent de leurs devanciers, par leur apport nouveau à la civilisation ; — et l'on a raison de les montrer ainsi, car ce qu'il y a de plus pressant à noter, dans un temps ou dans un homme, c'est ce en quoi il diffère des autres. Mais il s'en faut que ces traits soient les seuls. D'autres y persistaient, des époques de barbarie, et de même que la foi du moyen âge était fort peu entamée par ce qu'on appelle le « paganisme de la Renaissance, » de même le goût des grosses farces et des lourdes brimades coexistait fort bien avec les curiosités nouvelles et les subtils raffinements de l'esprit.

C'est ainsi que Ludovic le More laissait, là, Platon et Chalcondylas, pour faire piéger, par les paysans de Vigevano, les loups, renards, chats sauvages et autres bêtes puantes des environs, qu'il leur payait à raison d'un ducat par tête, puis il les faisait porter, en tapinois, dans la maison de l'ambassadeur de Ferrare, Trotti, poltron notoire et homme grave, détestant les facéties. On imagine la colère du diplomate en découvrant toute cette faune cachée dans les lits, grimpée sur les armoires, rencognée derrière les coffres, hurlant et mordant... Le séjour de Vigevano lui devient odieux. Il maudit cette villégiature de chasse et soupire après son logis de Milan. A Milan, du moins, il se croit en sûreté... Point. La nuit, les bêtes puantes, transportées dans des sacs, par des estafiers subtils, sont jetées par-dessus le mur dans son jardin et y font grand carnage de volailles. La cour est aux anges. L'ambassadeur se barricade, renouvelle les serrures, se ferme à triple verrou : on simule des poursuites de police, des incendies, toutes sortes de stratagèmes pour introduire chez lui ce qui reste de diables velus dans les chenils du duc.

Enfin, Trotti se retire à Pavie où il tient de la munificence ducale une nouvelle maison, et il pend la crémaillère. Toute la Cour le suit. On avait, à cette époque, l'habitude de dresser la vaisselle d'argent sur un buffet, comme on le voit aux *Noces de Cana*, au Louvre, derrière la colonnade de gauche. On en profite pour dérober à l'amphitryon un plat d'argent qu'on va offrir de sa part à Béatrice. Le malheureux volé court le lui réclamer. Funeste inspiration! Il est saisi à bras le corps par le duc et, ainsi immobilisé, il voit la petite duchesse s'approcher, plonger les mains dans son escarcelle et lui soutirer encore deux ducats d'or, dont elle fait largesse à la nièce de la maison, au milieu des éclats de toute la société, déclarant que, sans cette rançon, il ne reverra pas sa vaisselle, et elle s'en va, lui emportant encore son bonnet de soie, qu'elle ne lui rendra jamais! Tout le monde se pâme et, comme on n'est pas égoïste, on exige que le malheureux ambassadeur en rende compte à son gouvernement, afin que la cour de Ferrare ait sa part du rire qui déploie les gorges princières à Milan.

Au milieu de ces enfantillages, le More découvre en sa femme, tout à coup, une travailleuse. Le 12 juin 1491, il écrit à Isabelle d'Este :

J'ai passé plusieurs jours dernièrement à la Chartreuse (de Pavie) que votre Excellence, je le sais, a visitée à votre dernier séjour ici. Et comme je ne trouvais pas que les stalles du chœur fussent en aucune façon convenables, ni égales en beauté au reste de l'édifice, j'y retournai avant-hier; je les fis enlever et je donnai l'ordre que de nouvelles stalles fussent dessinées pour les remplacer. Et comme je m'en retournais, le duc et la duchesse et ma femme sinrent à ma rencontre et m'attaquèrent à l'improviste. Afin de me défendre, je répartis mes gens, dont la plupart étaient montés sur des mules, en trois escadrons et je chargeai l'ennemi en bon ordre, de sorte que ce fut un beau hourvari! Ensuite, nous arrivâmes à la maison pour voir quelques jeunes gens courir la lance et, après cela, nous allâmes souper. Et comme ces illustres duchesses avaient mis dans leur tête de retourner à la Chartreuse, elles y revinrent hier matin et, lorsque l'heure de leur retour fut arrivée, je sortis pour aller à leur rencontre et je les trouvai toutes, les deux duchesses et leurs dames, déguisées en Turques. Ces costumes avaient été imaginés par ma femme qui les avait tous fait faire en une nuit! Il paraît que lorsqu'elles commencèrent à travailler, hier, vers midi, la duchesse de Milan ne pouvait cacher sa surprise en voyant ma femme coudre avec autant de vigueur et d'énergie qu'une vieille femme. Alors ma femme lui dit que, quoi qu'elle fît, que ce fût jeu ou chose sérieuse, elle ne pouvait s'empêcher d'y mettre tout son cœur et de tâcher de le faire le mieux possible. Assurément, dans ce cas, elle a réussi parfaitement. L'adresse et la grâce avec lesquelles son idée fut réalisée m'ont donné un plaisir que je ne saurais décrire.

C'est un jeu assez naturel et parfois divertissant entre gens qui ont trouvé, dans leur berceau, la fortune, que se demander ce qu'ils feraient s'il leur fallait faire précisément quelque chose, c'est-à-dire un métier qui nourrisse son homme. Et plus d'un, à cette hypothèse d'une éventualité improbable et ridicule, est empêché de répondre. Béatrice d'Este eût répondu sur-le-champ : elle eût été modiste. *Novarum vestium inventrix*, dit d'elle un contemporain. Car elle était d'aiguille et avait les trois dons de la modiste : l'esprit inventif, le don du mouvement perpétuel et le génie de l'ornement coûteux. Je ne parle pas du goût, qui n'a rien à voir en cette affaire, car il est bien difficile que les incessantes variations de la mode soient toutes heureuses et l'on voit que celles de Béatrice ne l'étaient point. Par exemple, étant courte et bientôt grasse, il lui eût fallu toujours porter des dessins à lignes verticales, — et elle en

porte sur sa robe pékinée, jaune et bleu sombre, qu'on peut voir au musée Brera, — mais elle porte, tout au contraire, des zones horizontales de filet, placées en volants, sur la robe de son tombeau, qu'on peut voir à la Chartreuse de Pavie. Elle aimait donc mieux risquer un dessin malheureux que remettre deux fois la même robe. Je ne le dis pas à son honneur de coquette; je le dis à son honneur de modiste, — deux choses qu'il ne faut pas qu'on embrouille. Car la coquetterie, ou l'art de s'accommoder au mieux de sa beauté, conduirait la femme qui a trouvé ce mieux à mettre toujours la même toilette, et où irait-on alors? Ce serait la ruine de la mode, la stagnation, l'enlizement, la fin de tout!

Les Dieux gardèrent Béatrice d'un penchant si funeste. Ils lui avaient donné, outre le génie de l'invention, l'audace qui ne recule devant aucune extravagance, quand il s'agit de se renouveler. En cela, d'ailleurs, elle était servie par les circonstances. Car, à cette époque et à Milan, la concurrence n'était pas libre. Le législateur, dans sa sagesse, réservait aux seules honnêtes femmes les toilettes tapageuses et ridicules. Toute surcharge de bijoux et de broderies, les longues traînes, les crevés, les choses déchiquetées, trop ouvertes, voyantes, compliquées, étaient interdites aux courtisanes. Bien entendu, cela ne les empêchait pas de les porter, mais, en le faisant, elles paraissaient suivre l'exemple des honnêtes femmes au lieu de le leur donner, selon l'usage. Comme, avec cela, Béatrice était la plus riche des princesses régnantes, sauf peut-être la reine de France, et la plus dépensière, elle pouvait tout oser et osait tout. A Vigevano, en 1493, c'est-à-dire deux ans seulement après son mariage, elle avait déjà quatre-vingt-quatre robes, sans compter toutes celles qu'elle avait laissées à Milan.

Sa garde-robe était si fastueuse que sa mère l'étant venue voir « crut entrer dans un trésor d'église » rempli de chapes tissées comme on savait tisser en ce temps-là. Nous ne connaissons point ces quatre-vingt-quatre robes, ni les centaines qui suivirent, mais nous en savons assez, soit par les descriptions, soit par les portraits eux-mêmes, pour rendre hommage à son génie gaspilleur et sentir toute la valeur de la définition donnée d'elle par ses contemporains et digne d'être gravée sur son tombeau : *Novarum vestium inventrix.*

Ce n'est pas que le thème général de ses costumes soit très

varié. C'est toujours la *camora*, robe ample tombant jusqu'aux pieds, avec le corsage décolleté, lacé par devant et les manches indépendantes, d'une autre étoffe et d'une autre couleur que le « corps, » moulant bien le bras et attachées à l'épaule par des nœuds; ou bien c'est le *vestito*, grand habit de cérémonie, le plus souvent de brocart, couvert de galons et de dentelles, décolleté aussi, avec de longues manches à ailes, à *guarnazzone*, qui quittent le bras dès le coude et tombent à terre, ou bien parfois au contraire courtes et évasées en ailes de pingouin; enfin, c'est la *sbernia*, manteau flottant sans manches ou quelquefois mantelet, avec manches larges garnies de fourrures précieuses. Plus rarement, on voit apparaître la *opelanda* déjà surannée au temps de Béatrice, robe assez semblable, dans sa ligne maîtresse, à la robe Empire : taille très haute, corsage très ouvert, jupe tombant droit, mais différente de la robe Empire par la longueur des manches à ailes et l'ample évasement de la jupe à terre. Voilà les seuls types bien définis et distincts des costumes de cour à cette époque. Mais sur ces trois ou quatre thèmes bien connus, que de variations! Sauf la coiffure de Béatrice, qui reste toujours la même, tout change en elle avec une rapidité cinématographique.

Il y a, d'abord, les toilettes de relevailles. Au *Te Deum* qui suivit la naissance de son fils Ercole, plus tard Maximilien, Béatrice parut à Sainte-Marie des Grâces avec une « veste galante de toile d'or, enrichie de nœuds de soie turquoise, recouverte très galamment d'une *sbernia* de soie turquoise, » et à une fête qui lui fut donnée par Gaspare di Pusterla pour célébrer cet heureux événement, elle vint avec une aigrette de rubis dans ses cheveux et une robe de satin cramoisi brodé de nœuds et de compas d'or, avec beaucoup de rubans, selon sa coutume. Au même moment, elle ressuscitait une toilette qu'elle s'était fait faire pour le carnaval et qui était un *vestito* composé de toiles d'or posées en travers sur du velours cramoisi couvert d'un treillis d'argent filé, avec de longues franges d'argent sur d'autres bandes de toile d'or.

A la même époque, dans les réceptions habituelles, à Milan, elle arborait une *camora* de satin noir, avec des bandes de brocart d'or qui descendaient du haut en bas « en ondoyant comme des flammes. » Le cou et la poitrine étaient ornés de joyaux et la tête d'un chapeau de soie noire, poilu, sur lequel

se dressait un panache « de telle sorte qu'elle paraissait une reine. »

Pour son portrait, en face de son mari, aux pieds de la Vierge et de divers saints, il lui fallait une autre toilette, moins souveraine, mais qui fît tout de même honneur à la divine compagnie. Vous la verrez, quand vous irez à Milan, si vous visitez le musée Brera et affrontez la solitude et l'ennui de la salle XVII, pour y chercher un grand tableau de sainteté appelé la *Pala Sforzesca*, autrefois à Saint-Ambroise *ad Muros*. Une harmonie en bleu, or et blanc sale avec des tranches de rouge cru sur les bords. On le donne tantôt à Zenale, tantôt à Ambrogio de Predis, tantôt à Bernardino dei Conti, tantôt à Antonio da Monza, et quel que soit celui à qui on le donne, on ne lui fait pas un grand cadeau. C'est une assez méchante peinture. Mais quelle admirable gravure de modes! La Providence, dans sa bonté, a voulu qu'il y eût de mauvais peintres, afin que nous eussions d'exactes restitutions du passé. Il y a des indices que celle-ci est exacte. Ainsi, on a retrouvé un fragment du velours même dont est faite la tunique de Ludovic le More : bleu azur à garnitures satinées avec le motif ananas et œillets. Béatrice, de profil gauche, à genoux, les mains jointes, porte une robe pékinée, bleu, noir et or sur toute la longueur et aussi sur les manches, habit d'Arlequin, long, ajusté, dessinant les formes, décolleté assez haut, laissant voir une mince gorgière rose bordée d'un fil de perles. Un chapelet de crevés, par où jaillit la chemise blanche, s'arrondit autour de l'épaule et descend sur les manches jusqu'aux poignets, partout étranglé par des nœuds et des flots de rubans saumon.

Derrière la tête, coiffée comme notre buste, pend jusqu'à terre la longue et raide torsade, noire et blanche, le *cuazzone* des Milanaises, cheveux roulés dans une étoffe blanche et serrés par un cordonnet noir croisé en X. Il y a aussi des bijoux. La coiffe est faite de grosses perles serrées portant, vers la tempe, en appliques sur les cheveux, une pendeloque faite aussi de deux plaques superposées, rubis clair et saphir et, au-dessous, trois énormes perles disposées en guirlande ou *giande*, selon l'usage du temps. La ferronnière est faite de petits losanges de jais. Un collier également composé de losanges de jais ceint le cou et un long sautoir, fait de jais et de perles alternés, se suivant comme chenilles processionnelles, descend

du cou jusqu'au bas de la poitrine et se clôt par un pendentif rouge. Voilà ce que met Béatrice d'Este pour vous recevoir au musée Brera.

Si, au contraire, c'est à Florence, au palais Pitti, dans la salle d'Ulysse, que vous lui rendez visite, vous lui trouverez une autre toilette : un corsage vert olive, décolleté, bordé d'un galon d'or tordu, d'une large bande de passementerie d'or, figurant des rinceaux et des palmettes et d'un gros galon rouge, le tout dessinant la gorge, l'épaule, et encadrant les bras. Au-dessus des manches, qui sont distinctes du corps et rattachées au corsage par des nœuds de soie noire en 8, s'arrondit une épaulette de crevés blancs. Le long des manches, des galons d'or descendent entre les crevés et encore cinq chaînettes d'or serpentent entre les galons. C'est un ruissellement d'affiquets précieux.

Toute la toilette n'est pas représentée : le buste seul est visible. C'est toujours notre buste du Louvre, vu de profil gauche, mais épaissi par l'âge et chargé de bijoux par le More. La ferronnière est un fil jalonné d'émeraudes carrées. Le derrière de la tête est emprisonné dans une coiffe de galons d'or d'un dessin régulier et quasi géométrique. Les bandeaux sur la tempe sont flanqués d'une pendeloque composée en haut d'un rubis carré, au milieu d'une émeraude carrée plus grande que le rubis, et en bas d'une énorme perle sans monture, suspendue comme poire au poirier. Autour du cou, de grosses perles rondes se serrent en un collier, d'où pend sur la poitrine un bijou fait d'une petite émeraude carrée et d'un gros rubis rond monté sur un serti très lourd et des griffes très apparentes et enfin d'une perle en poire, qui va se nicher, à demi, sous le corsage. Une longue chaînette d'or pend au-dessous et, du cou, tombe un long sautoir de corail qui va se perdre dans le cadre. C'est une des toilettes les plus minutieusement décrites qu'il y ait au palais Pitti.

Pour s'assurer une telle variété, il fallait y songer. Béatrice ne négligeait aucun détail, nul concours. Sa correspondance, où l'on ne trouve pas un mot sur les travaux des artistes qui l'entouraient, les Léonard de Vinci, les Bramante, fourmille d'allusions à ses modistes ou à ses brodeurs. Elle se fait envoyer des dessins de tentures et de robes par le brodeur de sa mère, un certain maëstro Jorba, Espagnol, fameux dans cet

art, et les discute longuement avec les siens. « J'ai reçu ce soir, écrit-elle à sa mère, le dessin de la *camora* qu'a fait Jorba, que je trouve très beau, et je viens de le montrer à mon brodeur, comme Votre Excellence me l'a conseillé. Il remarque que les fleurs du patron sont toutes de la même dimension, et, comme la *camora* sera naturellement plus étroite en haut qu'en bas, les fleurs devraient être diminuées dans la même proportion. Je n'ai pas encore décidé ce qu'il serait le mieux de faire, mais j'ai cru bon de vous dire ce que dit Schavezi et d'attendre votre avis, et alors de faire ce que vous penseriez le meilleur. »

Les deuils les plus cruels n'émoussent pas son désir. En novembre 1493, elle vient de perdre sa mère; mais on a beau avoir du chagrin, il faut bien se mettre quelque chose sur le dos. D'ailleurs, elle va marier sa nièce Bianca-Maria Sforza, — celle dont le portrait, par Ambrogio de Predis, vient d'entrer au Louvre avec la collection Arconati Visconti. Elle la marie avec le roi des Romains, Maximilien, futur empereur d'Allemagne : il lui faut une toilette monumentale, comme cet événement. Elle se rappelle, fort à propos, un dessin de « chaînes entrelacées, » une *fantasia dei vinci*, que l'humaniste Niccolo da Correggio a autrefois imaginée pour sa sœur, et elle grille de l'avoir. Mais est-elle encore inédite? Elle se hâte d'en écrire à Isabelle d'Este :

Je ne puis me rappeler si Votre Excellence a exécuté ce dessin de chaînes entrelacées que messer Niccolo da Correggio vous a suggéré la dernière fois que nous étions ensemble. Si vous n'en avez pas encore commandé l'exécution, je projette de le faire réaliser en or massif sur une *camora* de velours pourpre, pour porter le jour du mariage de Mme Bianca, car mon mari désire que toute la Cour quitte le deuil pour un jour et se montre en habits de couleur. Ceci étant, je ne puis me dispenser de porter des couleurs en cette occasion, quoique la grande perte que nous avons éprouvée par la mort de notre chère mère ne m'ait guère laissé de goût pour les inventions nouvelles. Mais puisque c'est nécessaire, j'ai décidé de faire un essai de ce dessin, si Votre Excellence n'en a pas encore fait usage, et de vous envoyer le présent courrier, vous priant de ne pas le retenir, mais de me faire savoir immédiatement si vous avez, ou non, essayé ce nouveau dessin.

Il était encore temps, paraît-il, car, le 29 décembre 1493,

elle écrit de Vigevano à sa sœur, en lui rendant compte de la cérémonie :

Je portais une *camora* de velours violet avec un volant et, brodées par-dessus, les chaînes entrelacées en or massif émaillé, le fond en blanc et les chaînes en vert comme de juste, — lesquelles chaînes ont une demi-brasse de hauteur. De même, il y avait des chaînes au corsage, devant et derrière, et les manches semblaient fixées par ces mêmes chaînes. La *camora* avait quelques doublures de toile d'or et, par-dessus le tout, un cordon de Saint-François fait de grosses perles et, au bout, à la place du bouton, un beau rubis balais sans feuilles.

Ce n'est pas seulement dans sa famille qu'elle va prendre ses inspirations. A quoi peuvent servir des ambassadeurs, sinon à donner des idées de robes? En 1492, lorsque l'ambassade milanaise est à Paris, pour conclure l'alliance avec Charles VIII, le secrétaire de la mission, Calco, est tenu de renseigner la duchesse sur les costumes de la reine de France : « Une robe de brocart d'or et une pèlerine de peau de lion, bordée de cramoisi, » puis son bonnet, — la coiffure célèbre d'Anne de Bretagne, — « un bonnet de velours noir, avec une frange d'or pendante d'une longueur de doigt et un capuchon garni de gros diamants, tiré sur la tête et sur les oreilles. » Béatrice médite longuement sur ce texte; mais des mots, c'est trop vague. Il lui faut un dessin, et, le 8 avril, Ludovic écrit à son envoyé pour en obtenir un document graphique, afin que la même toilette puisse être réalisée à Milan.

Tant de soins ont leur récompense. Lorsque, deux ans plus tard, Charles VIII et sa Cour arrivent en Italie, ils trouvent la duchesse de Bari coiffée exactement comme leur propre reine. Elle avait suivi son mari à Annone, château à dix kilomètres d'Asti. Elle avait préparé avec un soin passionné son début devant les Français, comme l'épreuve la plus difficile de sa vie, un examen à passer devant les yeux les plus railleurs qu'il y eût au monde et habitués aux femmes les plus coquettes, et, tandis que sa sœur Isabelle mourait de jalousie dans son vieux *Castello* de Mantoue, elle, la cadette, alla au-devant du roi de France; sur un cheval couvert d'un caparaçon d'or et de velours cramoisi, vêtue d' « une robbe de drap d'or verd et une chemise de lin ornée pardessus et estoyt habillée de la teste grande

force de perles et les cheveux tortillez et abbatuz avec un ruban de soye pendant arrière, » puis un chapeau de soie cramoisie fait exactement comme ceux de France et orné de plumes rouges et grises.

Les poètes ont chanté cet éblouissement. Ludovic le More fut grandement loué par eux d'avoir mis cet atout dans son jeu. On lit au *Vergier d'honneur :*

Avecques luy fist venir sa partie,
Qui de Ferrare fille du duc estait;
De fin drap d'or en tout ou en partie
De jour en jour volontiers se vestait.
Chaînes, colliers, affiquetz, pierrerie,
Ainsi qu'on dit en ung commun proverbe,
Tant en avait que c'était diablerie.
Brief, mieulx valait le lyen que le gerbe.
Autour du col, bagues, joyaux, carcans,
Et pour son chief de richesse estoffer,
Bordures d'or, devises et brocans.

Il faut croire que cette profusion plut aux « Barbares, » car « le Roi mit galamment la barrette à la main, et, s'avançant vers Béatrice et ses quatre-vingts dames, les baisa toutes successivement en commençant par la duchesse et par la femme du seigneur Galeaz. Ensuite on resta dans une grande salle à se divertir, on y fit danser Mme la Duchesse, et ils s'accommodèrent aussi bien que s'ils avaient déjà passé un an ensemble. »

Telles étaient les toilettes de ce temps : éclatantes, pesantes et bigarrées. Cela tenait de la chasuble, de la cuirasse et de l'Arlequin. Ce qui nous frapperait aujourd'hui, par contraste avec les nôtres, c'est leur variété extrême et les extrêmes libertés qu'on prenait avec la mode. Il arrivait bien quelquefois, en certaines occasions solennelles, que toutes les dames de la Cour fussent en uniforme, comme un pensionnat. C'est ainsi qu'au mariage de Béatrice, à Pavie, en 1491, toutes portaient le costume espagnol, avec le corsage ouvert circulairement et la *sbernia* jetée par-dessus l'épaule droite. Leurs cheveux lourds de perles pendaient en tresses sur leurs épaules. Lors de la visite à Ferrare, en mai 1493, elles avaient toutes, semble-t-il, le même costume de brocart d'or et le même rosaire de perles. Enfin, à la cérémonie solennelle de l'investiture du duché à Ludovic le More, toutes les princesses et leurs dames étaient en

uniforme vert et rouge, avec d'énormes crevés tout autour des épaules et la longue tresse roulée en queue et emmaillotée de blanc. Vues de dos, on eût dit une assemblée de Chinois. Mais cette uniformité était rare. D'ordinaire, ce qui régnait, c'était la diversité : diversité de formes et antithèse de couleurs, non seulement entre les toilettes différentes, mais dans la même toilette entre ses différentes parties, arlequinade fréquente, goût du mi-parti poussé jusqu'à la manie. Les manches presque toujours indépendantes du corps et d'une couleur tranchante, le tissu de la chemise apparaissant par les petites ouvertures appelées *stricce* ou *shuffi*, les galons, les tresses, les blasons ou devises appliqués sur le fond de l'étoffe, l'or enfin, tirant l'œil, réfléchissant la lumière avec des effets de majoliques persanes ou d'ostensoir, et les rubans d'une autre couleur se déroulant à l'air et tombant jusqu'aux pieds, prêtaient à toutes sortes de fantaisies individuelles et d'excentricités.

Un autre élément de variété, à cette époque, était l'application de motifs brodés : devises, emblèmes, blasons, parfois notes de musique, sur le fond des robes. On peut en voir un singulier et magnifique exemple dans un tableau du musée de Bruxelles, tiré d'une église de Bruges : des saintes martyres, groupées dans un jardin délicieux autour de la Vierge et de l'Enfant, en grands habits de cérémonie. C'est une œuvre de la fin du xve siècle, dans la manière de Memling et de Gérard David. L'artiste a imaginé que chaque sainte, une fois admise au Paradis, a endossé une toilette éblouissante de luxe, sur laquelle on voit figuré, maintes fois répété, comme un motif ornemental, l'instrument de son martyre : des roues pour sainte Catherine, des tours pour sainte Barbe, faites de perles brodées sur le fond ou d'un tissu d'or appliqué en soutaches. Idée ingénieuse et touchante : l'instrument du supplice sur la terre devenant l'ornement du triomphe dans le ciel, c'est-à-dire l'épanouissement en délices spirituelles des peines endurées ici-bas.

Sans doute, les motifs qui décoraient les robes des belles Milanaises, au même moment, n'étaient point d'un symbolisme si profond, ni si austère, mais tout autant ils étaient intentionnels et prémédités. Les tours du port de Gènes, les compas, les caducées, les chaînes, les notes de musique voulaient dire quelque chose. Politique, guerre ou paix, alliances, conquêtes,

il y avait un peu de tout dans les plis de ces robes blasonnées; même les papillons qu'on voyait voleter autour d'une torche, appliqués sur le fond des jupes ou des corsages, rébus ambulants, étincelants aux lumières, prévenaient les galants qu'ils se brûleraient à vouloir trop approcher.

Il ne faut pas juger des modes de ce temps par les portraits que nous ont laissés les grands artistes. Les grands artistes sont de grands poètes en matière d'ajustements. D'abord, ils ajustent en effet; ils coupent et ils cousent à leur façon, infiniment mieux que les couturières : c'est ce qui apparaît, avec la dernière évidence, si l'on compare les quelques costumes qui nous restent du XVIIIe siècle, guindés et massifs, avec ce qu'en ont fait, dans leurs tableaux, La Tour ou Perronneau, ou même Moreau le Jeune. Ensuite, il est rare qu'ils permettent à leurs modèles les exagérations ou les affectations de la mode. Le précepte de Léonard de Vinci « qu'il faut fuir le plus qu'il se peut les modes de son temps » a été adopté, d'instinct, par presque tous les maîtres.

Toutes les fois, en effet, que nous retrouvons, à côté de leurs chefs-d'œuvre, des documents subsidiaires sur les toilettes qu'ils ont interprétées, nous voyons qu'en entrant dans leur atelier, la belle dame a laissé tomber bien des affiquets, comme la langue, en entrant chez le grand écrivain, laisse tomber ses préciosités et son argot. En fait, la coquette de la Renaissance était beaucoup plus compliquée et bizarre que ne nous le montrent les Titien, les Raphaël, les Vinci. Pavoisée de rubans, lardée d'aiguillettes, ponctuée de perles, avec des chapelets de crevés sur ses manches, des ballons de linge aux coudes, des filets de broderies sur sa jupe, juchée sur des patins, couverte de devises en or comme un missel ou de notes de musique comme un antiphonaire, elle semblait une enseigne vivante d'érudition, de richesse et d'art; mais si, avec cela, il lui restait de la grâce, c'était bien moins à son costume qu'à elle-même qu'elle la devait.

Ce qui frappait le plus les étrangers dans le luxe de Béatrice d'Este, et notamment les Français, c'étaient ses bijoux. Beaucoup de reines se seraient ruinées à vouloir égaler, en ce point, la reine de France. Béatrice ne s'inquiétait pas de ce détail et prétendait bien rivaliser avec elle. Selon M. Malaguzzi Valeri, dont les informations sont tout à fait sûres, Ludovic

possédait des joyaux, *zoie*, en très grande quantité : un bijou composé d'un gros diamant et de trois perles suspendues appelé *il Lupo*, qui fut estimé 12 000 ducats; puis un balais (rubis de prix inférieur au rubis oriental et de couleur rouge violacé très en usage au Moyen Age) appelé *el Spico*, estimé 25 000 ducats; d'autres encore d'une valeur de deux, quatre, sept mille ducats pièce, chacun différencié par un nom propre : *el Buratto* (le blutoir), *la Sempreviva della Moraglia*, un gros rubis *con l'insegna del caduceo* (une devise qui lui était chère). Un *balasso* appelé certainement à cause de sa forme : *il Marone*, valait 10 000 ducats, c'est-à-dire environ 86 000 francs, et six ou sept fois plus en valeur actuelle de l'argent; un autre balais, avec l'effigie du duc, d'une valeur de 1 000 ducats; un anneau d'or du même prix, des diamants pour porter sur le front, des gorgerins d'or émaillé à la *franzese*, beaucoup de bouquets, de 180, 160, 70, 40 perles chacun, de toutes les grosseurs : une seule perle avait bien une valeur de 10 000 ducats. Le médecin Lodovico Carri, ébaubi de tant de richesses, écrivait au duc de Ferrare, le 16 octobre 1492, de Vigevano : « Le seigneur Lodovico m'a montré tant et de si beaux joyaux que je ne croyais pas que Cyrus ou Darius en aient eu tant et de tels. Ce matin, il en a donné un, en notre présence, à la duchesse de Bari qui vaut 10 500 ducats. »

Le trait curieux, c'est qu'elle portait toute cette joaillerie en plein air et en plein soleil, dans les champs. Trotti, l'ambassadeur de Ferrare, écrit de Vigevano, le 1er mai 1492 :

Aujourd'hui, qui est le premier de mai, ces illustres seigneurs (le duc de Milan et le duc de Bari) avec ces illustres duchesses, leurs épouses, et toute la cour, hommes et femmes, sont allés à la campagne, jusqu'à peu près trois milles d'ici, avec leurs faucons pour les faire voler. Et, après, nous suivions en grande pompe et en très nombreuse compagnie. Les duchesses (Béatrice d'Este et Isabelle d'Aragon) s'étaient coiffé la tête à la française, c'est-à-dire avec la corne sur le front et de longs voiles de soie; leurs cornes étaient garnies de très belles perles entremêlées de beaucoup de joyaux : diamants, rubis, émeraudes et autres très dignes butins, ce qui était une chose très somptueuse et très riche; mais les perles de la duchesse de Bari (Béatrice d'Este) étaient beaucoup plus grosses et belles que celles de la duchesse de Milan (Isabelle d'Aragon). Elles étaient toutes vêtues de *tabis* (soie moirée) vert, tant pour les vestes

que pour les *camoras* et les manches, et semblable était l'illustre Madame Bianca, fille (naturelle) du seigneur Lodovico, sans différence aucune. Les haquenées toutes blanches et très belles étaient toutes garnies de satin vert, tant comme harnachements que comme housses. La majeure partie de leurs demoiselles étaient coiffées de cornes à la française, avec les longs voiles de soie pendant jusqu'à terre, mais sans joyaux. Toutes étaient semblablement vêtues de vert, soit en damas, soit en satin, soit en *zendali* vert. Elles étaient environ quarante et les bouquets ayant été ramassés avec grande joie et pompe, on s'en retourna à la maison pour dîner.

Ici, nous apercevons une occasion que n'ont plus les femmes de déployer leurs toilettes. Parmi les plaisirs que l'humanité, chemin faisant, a laissé perdre, il n'en est pas de plus vif, de plus obsédant, ni de plus entièrement disparu que la chasse au faucon, avec tout son apanage : oisellerie, volerie, dressage de chiens, langage spécial ou argot précieux, dont tant de mots ont passé dans notre langage usuel. Ce fut, durant des siècles, le sport-type des hautes classes sociales, l'engouement, la passion sans rivale, le signe sensible de la gentilhommerie, la seule science où un roi se fît honneur d'être versé, le seul sujet qu'on pût traiter indéfiniment sans pédanterie ni satiété. C'était aussi un plaisir des dieux. On le figurait autour de la crèche, dans les ciels des Visitations et des Nativités. Il n'est pas rare, quand on regarde une *Adoration des Mages*, chez les Primitifs, de voir, dans le bleu pur qui devrait être réservé au seul vol des anges, un faucon liant un milan ou assaillant un héron, au risque d'être transpercé par son long bec pointu :

> Qui auroit lors la mort entre les dents
> Il revivroit d'avoir tel passe-temps !

s'écrie un bon chanoine du xve siècle.

Nous ne savons si nous y prendrions le même plaisir. Mais sans conteste, nous avons perdu, là, un divertissement hautement esthétique. Qu'on se figure le défilé des cavaliers, deux par deux, le faucon au poing, perché sur le gant crispin blanc ; les dames en grand habit ajusté, ruisselantes de perles ; les meutes de dogues, de lévriers et de barbets, les pages et les valets de chiens, vêtus de couleurs vives, mi-parties, comme figures de cartes à jouer ; puis le rangement en ligne, la quête dans la

lande fleurie ou le long des rivières, le dridrillement des grelots accordés à un demi-ton, les aboiements, les sifflets, les cors; puis le départ du gibier, le jet du faucon aux profondeurs du ciel, sa retombée sur sa proie, l'écart brusque de l'oiseau chassé, qui évite ainsi le bolide vivant, la remontée du chasseur, le duel en l'air de l'oiseau noble et de l'oiseau charognier, les plumes éparpillées sur le nez des badauds, les feintes, les virevoltes, la poursuite à terre enfin, la galopade au lieu de la chute, la mêlée des chiens et des oiseaux sur la victime, le poing tendu pour que le gerfaut descende s'y poser, ou les leurres tournoyant aux mains des fauconniers comme des frondes, jusqu'à ce que le faucon harassé, sanglant, déplumé, à bout de souffle, son petit cœur battant, revienne à son maître : que l'on compare tous ces gestes en extension, et qui font jouer un à un tous les ressorts de la machine humaine, avec le geste court, rentré, du chasseur qui épaule ou, le dos rond sur la sellette, qui attend le passage de la volaille effrayée par des rabatteurs en blouse, et l'on verra tout ce que le fusil a fait perdre à la chasse de variété, de couleur, de mouvement.

Même la chasse à courre aujourd'hui ne peut se comparer à la vénerie de la Renaissance. L'habit uniforme qu'on endosse, le peu de monde qu'on met en train, la banalité des armes et des auxiliaires qu'on emploie, pour forcer ou prendre la bête, ne sauraient évoquer l'éblouissant cortège de ces seigneurs qu'on voit, au Riccardi ou à la Schifanoia, costumés selon leur rang et leur pays, armés de toutes sortes d'engins curieusement ciselés, dont les gaines même étaient des merveilles d'art, avec leurs piquiers, leurs cranequiniers ou arbalétriers et les porteurs de stambecchina, et leurs écuyers à cheval ayant en croupe, sur de petites plates-formes, les léopards tachetés ou guépards; — d'où ce spectacle : le fauve déchaîné se jetant à terre, et après deux ou trois bonds saisissant le lièvre ou le chevreuil, tandis que les valets se précipitent, une sébile pleine de sang à la main, pour lui faire lâcher prise : — tout un luxe barbare et raffiné qui n'a plus, chez nous, son équivalent esthétique.

Or, c'est là ce que voyait tous les jours Béatrice d'Este. La cour de Milan y était fameuse. C'est là qu'on avait, pour la première fois, enrôlé des léopards dans les équipages de chasse. C'est là qu'on fabriquait le mieux les sonnettes, jets, virevelles

et autres accessoires du vol. Les Sforza n'en tiraient point petite vanité. Car ces grands Mécènes étaient surtout de grands chasseurs et, en feuilletant leur correspondance, on aperçoit une chose que les historiens d'art nous taisent soigneusement : c'est qu'ils s'intéressaient infiniment plus à la vénerie qu'à la peinture.

Leurs terrains de chasse étaient immenses et peut-être les meilleurs de l'Europe, en tant qu'il s'agissait de chasses aménagées et entretenues. Quand on se promène en Lombardie, dans cette vaste plaine arrosée par le Tessin et ses affluents et une multitude de canaux, autrefois très boisée, si l'on parcourt le triangle formé par Milan à l'Est, Novare à l'Ouest et Pavie au Sud, on rencontre, à tout instant, de massives constructions du xve siècle, à figure de châteaux forts ou de maisons fortes, devenues des fermes, des écoles ou des prisons. Ce sont les anciens rendez-vous de chasse de Ludovic le More : Pavie, Vigevano, Abbiategrasso, Bereguardo, Cusago, Binasco, Galliate et bien d'autres moindres. Ces châteaux, demi-palais, demi-forteresses, parfois fermes modèles comme la Sforzesca, hantés par la grande ombre de Léonard de Vinci, dressaient alors leurs créneaux au milieu de parcs abondamment fournis de chevreuils, de bouquetins, de lièvres, de perdreaux, qu'on faisait venir, lorsque besoin était, de Domodossola, du lac Majeur et de la Valteline. Dans le seul parc de Pavie, ondulé, boisé, traversé par deux rivières, on estimait à cinq mille têtes la population errante et galopante des cerfs, des daims et des chevreuils. Les sangliers ne manquaient pas. Les lapins se terraient en foule ; les faisans foisonnaient dans les halliers ; les cailles pépiaient dans les champs ; les hérons, les canards et les autres oiseaux de rivière clabaudaient sur les rives poissonneuses ; les cygnes glissaient sur les eaux lentes. Mille sortes de fumets délicieux et d'odeurs éparses dans l'air sollicitaient les narines mobiles des chiens en quête. C'était le paradis des chasseurs : — un paradis perdu aujourd'hui, car la chasse est un des rares domaines, le seul peut-être, que le progrès n'a nullement enrichi, mais plutôt appauvri, la diversité des espèces de gibier, dans notre Europe occidentale, diminuant chaque jour. Il était donc naturel que les Sforza eussent la passion d'un sport qui leur était si facile.

Les femmes avaient une autre raison pour s'y jeter à corps

perdu : c'est qu'elles trouvaient, là, une occasion admirable de déployer leurs toilettes. A cette époque, où les lumières artificielles étaient faibles et rares, et allumaient peu de feux sur les bijoux, il fallait, si on les voulait montrer, les produire au soleil. Aussi, dès qu'une chasse était annoncée, on s'acheminait vers l'épaisse *Tour du Trésor;* de ces belles armoires dessinées par Léonard de Vinci, on tirait les lourds pendentifs, les colliers, les guirlandes, les boucles d'oreille, les diadèmes, et, au galop des haquenées, tout cela tressautait sur les gorges, ondulait en plein vent, dans les halliers, sous les branches battantes, parmi les foulées sonores, l'éboulement des cailloutis, les éclaboussures des flaques d'eau, les cris, les abois des chiens et les miaulements des guépards.

Au mois de mars 1491, Béatrice d'Este écrit à sœur Isabelle :

Je me trouve à Villanova, où la beauté du pays et la douceur de l'air nous font croire que nous sommes déjà au mois de mai, tellement le temps dont nous jouissons est chaud et splendide. Chaque jour nous sortons à cheval, avec les chiens et les faucons, et mon mari et moi, nous ne revenons jamais sans nous être excessivement amusés à chasser les hérons et oiseaux de rivière. Le gibier est si abondant, ici, qu'on voit des lièvres partir dans tous les coins, de telle sorte que, souvent, nous ne savons de quel côté nous tourner pour faire la plus belle chasse. En vérité, l'œil ne peut apercevoir tout ce qui sollicite notre désir et il est presque impossible de dire le nombre des animaux qu'on peut trouver dans les environs. Je ne dois pas oublier de vous dire, non plus, combien, chaque jour, Messer Galeazzo et moi, avec un ou deux courtisans, nous nous amusons à jouer à la balle, après le dîner, et nous parlons souvent de Votre Excellence et nous souhaitons que vous soyez ici. Je dis tout cela, non pour diminuer le plaisir que j'espère que vous aurez quand vous viendrez ici, en vous montrant ce que vous pouvez attendre y trouver, mais afin que vous sachiez combien je suis heureuse et combien mon mari est bon et affectionné, car je ne peux jouir entièrement d'aucun plaisir si je ne le partage avec vous. Et je dois vous dire que j'ai fait planter tout un champ d'ail pour votre usage, afin que, lorsque vous viendrez, vous ayez à foison votre mets favori. — 18 mars 1491.

Séduite par la perspective de ce raffinement suprême, Isabelle finit par venir, l'an d'après, et voici ce qu'elle écrit à son tour, de Galliate, le 27 août 1492 :

Aujourd'hui, nous sommes allés chasser dans une belle vallée, telle qu'on eût dit qu'on l'avait créée exprès pour le spectacle. Tous les cerfs étaient poussés dans la vallée boisée du Tessin et forclos de chaque côté par les chasseurs, de sorte qu'ils étaient forcés de passer la rivière à la nage et d'escalader les montagnes où les dames les attendaient, de dessous la pergola et ses tentes vertes dressées sur la colline. Nous pouvions voir tous les mouvements des animaux, le long de la vallée et sur le versant des montagnes où les chiens les poussaient à travers la rivière. Mais deux seulement grimpèrent sur le coteau et disparurent à l'horizon, en sorte que nous ne les vîmes pas tuer, mais don Alfonso et Messer Galeazzo leur donnèrent la chasse et réussirent à les blesser. Ensuite, vint une biche avec son petit, mais on ne permit pas aux chiens de les poursuivre. On leva beaucoup de sangliers et de chevreuils, mais un seul sanglier fut tué sous nos yeux et un seul chevreuil, lequel m'échut en partage. Le dernier qui vint fut un loup, qui fit des bonds magnifiques en l'air; il passa devant nous et amusa toute la société, mais aucune de ses ruses ne sauva la pauvre bête, qui bientôt eut le sort de ses camarades. Et ainsi, avec de grands rires et en nous amusant fort, nous retournâmes à la maison pour finir la journée en soupant, afin de faire partager au corps les récréations de l'esprit.

La chasse est aussi une bonne occasion de farces et de mystifications. Ces seigneurs du xve siècle n'étaient point également compliqués, ni exigeants dans tous leurs appétits. Il leur fallait beaucoup de choses pour se venger, mais peu pour se divertir. Quelques mois après cette expédition, Isabelle d'Este étant retournée chez elle, à Mantoue, Ludovic le More lui écrit :

Chère et très illustre et excellente dame, vous savez quelles bonnes parties nous faisons dans les chasses au sanglier, auxquelles vous avez assisté l'été dernier. Le pauvre Mariolo (bouffon de la Cour de Milan), dont vous vous souvenez, n'a pas pu y prendre part, d'abord parce qu'il était malade à Milan et plus tard parce qu'il a été chargé de tenir compagnie à ma femme durant sa maladie et il a été très marri d'être absent lors de ces expéditions, lorsqu'il a appris que les ambassadeurs du Roi, eux-mêmes, avaient blessé un sanglier. Il nous a dit quelles grandes choses il aurait faites s'il avait été là. Maintenant que ma très chère femme va mieux et commence à pouvoir sortir, j'ai pensé que nous pourrions nous divertir un peu à ses dépens. Quelques loups et quelques chevreuils ayant été chassés dans un bois près de la Pecorata, qui est, comme vous le savez, non loin de la Sforzesca, le cardinal Sanseverino a fait enfermer un

cochon dans le même enclos et, le lendemain, nous sommes partis pour la chasse en emmenant Mariolo. Tandis que nous chassions les loups et les chevreuils, nous lui laissâmes le cochon, qu'il prit pour un sanglier et qu'il chassa à grand fracas et à grand bruit, le long des bois. Si seulement Votre Excellence avait pu le voir courant après ce cochon, vous seriez morte de rire, d'autant plus qu'il essaya bravement de le transpercer trois fois et n'arriva qu'une fois à le toucher au flanc. En voyant combien il était fier de sa prouesse, nous lui dîmes : « Ne sais-tu pas, Mariolo, que tu as donné la chasse à un cochon? » Il demeura muet d'étonnement et tout effaré, comme s'il ne savait ce que nous voulions dire et ainsi nous rentrâmes chez nous, infiniment divertis, chacun demandant à Mariolo s'il ne savait pas la différence qu'il y a entre un sanglier et un cochon. Votre frère, Lodovico Maria Sfortia, Vigevano, 6 décembre 1492.

Tels étaient les divertissements du plus raffiné des princes de la Renaissance.

ROBERT DE LA SIZERANNE.

(A suivre.)

LA
GAZETTE INFÂME

Depuis la guerre et pour les besoins de « sa guerre, » le gouvernement allemand a créé une presse spéciale dans les régions envahies de France et de Belgique. Des journaux ainsi fondés sous l'inspiration directe du Grand Quartier Général allemand, le plus connu est cette *Gazette des Ardennes* qui est arrivée à une sorte de notoriété infamante. On ignore généralement de quelle manière elle est organisée et comment fonctionne l'instrument créé par nos ennemis pour ébranler notre volonté, affaiblir nos forces et corrompre notre patriotisme. Nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs les documents et les renseignements que nous avons recueillis sur cette organisation. En parcourant avec nous la collection du journal pour lequel le militarisme allemand n'a reculé devant aucune dépense, on comprendra mieux le sens et la portée des campagnes menées par une équipe à la solde de l'ennemi et dont il a fallu s'occuper jusque dans nos prétoires.

I

Le premier numéro de la *Gazette des Ardennes* porte la date du 1er novembre 1914. Quelques numéros d'essai ont d'abord été imprimés à Sedan, à Rethel et à Péronne. On ignore s'il s'agit là de tâtonnements, d'hésitations dont la cause ne nous apparaît pas, ou de changements brusques ayant pour but de dépister la curiosité. En tout cas, la *Gazette des Ardennes* ne tardait pas à s'installer à Charleville. Cette installation s'est

faite dans les conditions suivantes : le matériel d'imprimerie a été volé à M. Didier, qui l'avait acheté en juillet 1914 pour son journal *l'Usine;* le tirage s'est fait moitié sur les rotatives du *Réveil du Nord,* volées à Lille, puis amenées à Charleville, et moitié sur celles du *Petit Ardennais*, volées à M. Corneau, le président bien connu de l'Association de la Presse départementale. D'abord logée dans un immeuble appartenant à M. Anciaux, la *Gazette* ne tardait pas à déménager pour se loger plus grandement dans les locaux du *Petit Ardennais*, où elle trouvait un complément d'outillage appréciable. Quant aux bureaux de rédaction, ils occupaient, avenue de la Gare, les anciens locaux de la Société Nancéenne. On sait que ce brillant exemple a été suivi par le Kaiser qui n'a pas dédaigné d'utiliser, pour son usage personnel, l'immeuble où M. Corneau avait son domicile particulier. Ainsi l'histoire de la *Gazette des Ardennes* commence par le vol et le pillage.

Son rédacteur en chef est un nommé Prévost, Français indigne, originaire, selon toutes probabilités, du département de l'Aisne, et qui s'est fait naturaliser Allemand en 1913. Ce misérable a collaboré pendant dix-huit ans à des journaux de l'Est, où il se spécialisait dans les campagnes contre l'Angleterre. Depuis, il a vécu quelque temps à Saint-Quentin. Il s'est vanté d'avoir été plus tard, à Berlin, correspondant de divers journaux parisiens. Une chose demeure hors de doute : un an après sa naturalisation, au mois d'août 1914, il était officiellement attaché au G. Q. G. allemand, dont il avait commencé beaucoup plus tôt par être le plumitif à tout faire. C'est un raté du journalisme, pourvu de cette facilité médiocre qui distingue les aventuriers de presse, et d'un goût marqué pour l'argutie et le sophisme. Le seul sentiment qui paraisse sincère en lui est précisément abominable : c'est la haine de son pays d'origine, haine qu'il n'a jamais cachée dans ses propos, mais qu'il a été parfois contraint, par ordre, de dissimuler dans ses articles. En réalité, il n'est point le véritable rédacteur en chef de la *Gazette des Ardennes*, où on ne le tolère que parce qu'il écrit le français avec une correction suffisante, condition indispensable pour atteindre le public visé. Mais il a les plus incommodes collaborateurs qui soient, choisis parmi les officiers d'état-major, et un codirecteur qui est un maître, en la personne du nommé Schmitzer qui, avant la guerre, était mar-

chand de cuirs à Leipzig. Telle est l'équipe chargée de rédiger ces « Correspondances des pays envahis, » ces « Lettres ouvertes, » ces « Réflexions d'un évacué, » émanant de prétendus habitants des régions occupées, et qui sont, avec leurs phrases hérissées de germanismes, d'incroyables monuments de révoltante bêtise.

Pendant un mois, la *Gazette des Ardennes* a été seulement hebdomadaire. Dès le mois de décembre 1914, le Grand Quartier allemand soignait sa diffusion et la faisait paraître deux fois par semaine. On imposait des abonnements aux communes, proportionnellement à leur nombre d'habitants; on obligeait des vieillards, des femmes et des enfants à se faire « camelots » et à crier la *Gazette* dans chaque bourgade. Mais ces moyens ne suffisent pas. La feuille allemande ne tire pas à plus de 4 000. Brusquement, à la fin de mars 1915, la *Gazette* annonce que son tirage atteint 38 000 exemplaires. Il est certain qu'on avait trouvé le moyen de la faire vendre, même et surtout au public français des zones envahies, en publiant les listes de nos soldats prisonniers en Allemagne, avec l'indication des camps où ils étaient internés. A partir de ce moment, la *Gazette des Ardennes* est « lancée. »

Sa direction en profite pour rendre le journal plus intéressant. La *Gazette* publie des feuilletons! Elle les choisit avec une sorte d'éclectisme apparent qui cache une méthode sournoise. D'avril 1915 à octobre 1916, la série est particulièrement pittoresque. Le G. Q. G. allemand offre aux habitants des départements envahis la lecture de : *La Guerre qui vient*, de F. Delaisi; *Une histoire de Parisien*, d'Alfred Capus; *Les Prisonniers*, de Maupassant; *Un scandale à la Chambre*, de Jean Drault; *Marions Jean!* de Colette Yver; *Le Crime de la rue Morgue*, d'Edgar Poe; *Piège à baigneur*, de Masson-Forestier; des extraits de l'*Enigme allemande*, de Georges Bourdon; la *Guerre fatale*, du capitaine Danrit (le portrait de l'auteur, le colonel Driant, député de Meurthe-et-Moselle, tombé au bois des Caurières, paraît dans la *Gazette* du 14 avril 1916); *La Victoire*, de Paul Acker; *Le sous-marin « Le Vengeur, »* de Pierre Maël.

Mais ce cambriolage littéraire, impudemment exercé, ne permet pas encore d'atteindre le but souhaité, car la *Gazette des Ardennes* se met, un peu plus tard, à démarquer les journaux spéciaux publiés à Paris et en province par les réfugiés. Elle y prend tous les renseignements d'ordre personnel qui

peuvent intéresser les Français restés en territoire occupé. Sous le prétexte de venir moralement en aide aux familles des soldats prisonniers et aux « envahis » restés sans nouvelles de ceux qui avaient pu fuir à temps l'invasion, la *Gazette* poursuivait sa campagne de calomnies systématiques, de fausses nouvelles destinées à provoquer chez nos malheureux compatriotes le découragement le plus profond. Par exemple, les bombardements par avions de Compiègne et de Paris étaient présentés de façon à laisser croire à une avance considérable des armées allemandes. Les informations étaient toujours exactes en ce qui concernait les événements d'ordre privé, toujours mensongères quant aux grands incidents de guerre. Mais d'instinct, les Français ont vu clair dans le jeu de l'ennemi et déjoué ses calculs en gardant leur foi intacte.

Le 6 octobre 1915, la *Gazette des Ardennes* annonce qu'elle va paraître trois fois par semaine. Elle fait éditer à Charleville une brochure contenant les « meilleurs » articles qu'elle ait publiés. L'effet sur les populations est nul : il est temps de trouver autre chose. Le 5 décembre suivant, une rubrique nouvelle est introduite : c'est la *gazette régionale*, rédigée, annonce-t-on, par les abonnés et les lecteurs eux-mêmes et dont l'ensemble constituera un tableau réduit des principaux événements survenus dans chaque localité. Une pression toute prussienne s'exerce sur les maires des communes, sur les notables des bourgades les plus importantes pour qu'ils consentent à une collaboration effective. On leur fait comprendre clairement ce qu'on attend d'eux : ils devront envoyer à la *Gazette des Ardennes* des comptes rendus tendancieux et répéter sans relâche que les populations envahies acceptent avec reconnaissance les bienfaits de la domination allemande.

Le 22 mars 1916, une autre rubrique est créée. Elle s'appelle : *le Coin du cultivateur*, et le pédantisme allemand s'y donne libre carrière. Il est bien évident que nos paysans ne savent pas cultiver la terre; aussi la *Gazette des Ardennes* va-t-elle leur enseigner l'art d'utiliser les déchets de ménage comme engrais, et la bruyère comme fourrage.

Quinze jours après cette dernière innovation, le 5 avril 1916, la *Gazette* annonce qu'elle paraîtra désormais quatre fois par semaine. Près de cent mille exemplaires sont distribués dans les régions envahies, en Suisse, en Hollande et jusqu'en Dane-

mark et en Espagne. Mais le journal allemand n'a pas encore pris sa physionomie définitive; quelques perfectionnements sont nécessaires pour lui enlever cet aspect de libelle qu'il garde malgré tout et lui donner l'apparence d'une feuille d'informations, impartiale et bien renseignée. Le 3 septembre 1916, la rubrique : *Dernière heure*, apparaît en quatrième page. Le Grand Quartier allemand espère bien qu'elle sera lue avec avidité par les habitants des zones occupées, et que la perfide sélection de nouvelles, quelquefois en partie exactes, produira dans l'esprit du lecteur l'ébranlement voulu.

Entre temps, pour démontrer la supériorité du goût allemand, la *Gazette* a créé, dès la fin d'octobre 1915, une rubrique de *la Mode*.

Désormais, le cadre du journal est fixé. A la date du 29 octobre 1916, la *Gazette des Ardennes* annonce orgueilleusement en manchette sa deuxième année d'existence, son 287e numéro, et son tirage de 130 000 exemplaires. Elle s'intitule « Journal des pays occupés, paraissant quatre fois par semaine » et prévient le public qu'on s'abonne dans tous les bureaux de poste. Elle publie régulièrement en première page : un article de tête rédigé par Prévost; le texte des communiqués de tous les belligérants; la reproduction d'un article pris dans un journal de Paris. En deuxième page se trouvent des « Nouvelles politiques » commentées; des filets de polémique. La troisième page comprend les rubriques d'information : « Guerre navale; guerre aérienne; nouvelles diverses; » et les « Échos d'Angleterre et d'ailleurs. » La quatrième page est copieusement bourrée avec la Bourse de Paris et les Informations financières, la « Gazette régionale »; les « Petites nouvelles » (anecdotes parisiennes); le « Collier des sottises » (citations extraites des journaux parisiens); le « Calendrier de la guerre; » le « Miroir de la Presse Française; » la Dernière Heure.

Les feuilletons sont au rez-de-chaussée de la troisième page. De temps en temps, des suppléments sont intercalés : liste des prisonniers français internés en Allemagne; liste des soldats français morts et enterrés en pays occupés; appel aux aviateurs français, etc. Il est évident que l'administration de la *Gazette des Ardennes* ne s'est jamais préoccupée de la crise du papier : le Grand Quartier ne la laissera manquer de rien, tant qu'il croira à l'utilité de sa propagande.

On lui a permis, dès le milieu de l'année 1915, de publier un supplément illustré de huit pages, sur papier de luxe, et d'une exécution typographique très soignée. Mais depuis le 1er février 1918, on a fait mieux encore : la *Gazette des Ardennes* est devenue un journal quotidien. A cette époque, le tirage effectif était probablement de 100 000 exemplaires. Les Allemands ne manquent pas de voir dans ce chiffre une preuve indiscutable de succès. Les apparences semblent leur donner raison : un journal qui monte, en quarante mois, de 4 000 à 100 000, a dû, semble-t-il, voir ses abonnements et sa vente au numéro croître dans la même proportion de un à vingt-cinq... Seulement, un tout petit détail nous permet de mettre les choses au point : la *Gazette des Ardennes*, feuille de propagande imposée par la force et dont toutes les dépenses sont payées par le gouvernement allemand, a si peu d'abonnés et de lecteurs volontaires qu'elle n'a jamais inséré une ligne de publicité commerciale. Ce journal sans annonces ni réclames n'a donc aucune espèce d'autorité. S'il en avait une, les Allemands, toujours à l'affût de ce qui peut favoriser leur expansion économique, n'auraient pas manqué d'établir, dans les colonnes de la *Gazette*, ce qu'ils appellent une « ligne de pénétration commerciale et industrielle. » L'absence de toute tentative à cet égard est absolument significative.

II

Il suffit de feuilleter la *Gazette des Ardennes* pour s'apercevoir que le gouvernement du Kaiser l'a fondée en vue d'un double but : l'un secondaire, qui est d'agir sur les populations envahies, l'autre principal qui est la justification de l'Allemagne devant le monde civilisé.

Nos ennemis ne se tiendront pas pour battus, même s'ils subissent une défaite écrasante. Les Teutons ont dans le cerveau de mystérieuses tranchées de quatrième ou de cinquième ligne, toutes remplies des sophismes offensifs qu'ils découvriront brusquement au Congrès de la Paix. Vaincus sur le terrain militaire, ils se croiront assurés d'une revanche suffisante sur le terrain diplomatique. Les arguments sont prêts, les équivoques établies, les chantages agencés. Le plaidoyer du Germanisme abattu sera bourré de faits, de documents, de chiffres, de

témoignages présentés comme des preuves, d'excuses faussement embarrassées, afin de créer une atmosphère de bienveillance relative, et d'accusations dont la folle audace ébranlera peut-être certains esprits timorés. Examinons un par un les principaux arguments du plaidoyer.

LES RESPONSABILITÉS DE LA GUERRE

La *Gazette des Ardennes* consacre à cette redoutable question un très grand nombre d'articles, et il est facile d'imaginer que la série n'est point close. Voici, résumée en quelques lignes, la thèse soufflée par le grand État-major impérial au naturalisé allemand Prévost (15 février 1915) :

Le soir du 31 juillet, le gouvernement français ignorait encore que la Russie avait ordonné la mobilisation générale dans la nuit du 30 au 31. L'ambassadeur français à Saint-Pétersbourg n'en avait donc, — si incroyable que cela puisse paraître! — pas avisé son gouvernement, de sorte que la contre-mobilisation allemande a été connue plus tôt à Paris et put être ainsi présentée au public français comme une menace allemande. Il y a là, de toute évidence, des complicités inavouées que l'Histoire établira.

Cet exposé perfide a pu tromper les neutres et déconcerter un instant les Français retenus dans les régions envahies. Mais il est parfaitement insoutenable. Dès le 30 juillet, les Parisiens connaissaient par les journaux l'oukase du Tsar appelant sous les drapeaux les réservistes de 23 gouvernements entiers et de 71 districts de 14 autres gouvernements. Le même jour, on savait à Paris que le *Lokal Anzeiger* était l'objet d'une comédie de saisie, pour avoir annoncé que le Kaiser venait de signer l'ordre de mobilisation générale. Enfin, le 31 juillet, à cinq heures du soir, *le Temps* publiait un court résumé des principaux signes observés en Allemagne, touchant la préparation des hostilités. On avait donc eu, en France, la nouvelle de la mobilisation partielle russe avant celle de la mobilisation générale allemande. D'ailleurs, le public continuait à croire naïvement à des mesures de précaution exagérées de la part du Kaiser, mesures auxquelles l'occupation de Briey, réalisée dès le 2 août, devait donner, avant la déclaration de guerre, leur véritable signification.

Les avocats de l'Allemagne, sentant la fragilité des arguments d'ordre historique, ont complété cette partie de leur plaidoyer par une sorte d'acte d'accusation dressé par les neutres contre nous. Cet étrange échafaudage de mensonges, de calomnies et de sottises trouve sa plus fidèle expression dans la « Réponse à l'Appel des protestants français aux protestants des pays neutres, » due au pasteur suisse Adolphe Bolliger, de Zurich-Neumunster, et publiée dans la *Gazette des Ardennes* du 28 janvier 1916 :

Chers frères..., vous vivez dans la croyance que la cause de la France et celle de ses alliés est une cause juste et sacrée, avec laquelle nous devrions faire acte de solidarité. Je me permets de juger votre appel et de vous répondre, moi seul.

... Chers frères, je proteste énergiquement contre votre manière d'exposer les faits. Certainement, la France et l'Angleterre ne voulaient pas la guerre le 1er août 1914. Elles voulaient pourtant la guerre et travaillaient de toute leur âme à la rendre inévitable. Preuves : la Triple Entente et tout ce qui a rapport avec elle. Mais il va de soi qu'elles voulaient la guerre au moment choisi par elles, peut-être en 1916 ou 1917, après avoir complètement achevé leurs armements. Et elles furent très irritées du fait que l'adversaire ne leur laissât pas le choix du moment. Tout ceci est clair et simple comme l'alphabet.

... L'Allemagne assuma courageusement la responsabilité de déclarer la guerre. D'après la forme, c'était une guerre offensive ; d'après les faits, une guerre défensive. C'était une guerre préventive en vue de la défensive ; en effet, celui qui veut vaincre un adversaire puissant doit prévenir son coup, au moment où il s'y attend le moins. Tout cela est dans l'ordre, conforme aux règles de la sagesse et de la morale... Si l'Allemagne a commis une faute, ce n'est pas d'avoir déchaîné la guerre en 1914, mais plutôt celle de n'avoir pas saisi plus tôt une occasion favorable de la déchaîner. Mais ne blâmons pas.

... Êtes-vous les seuls ignorants en Israël auxquels on ait tenu caché que l'Alsace et la Lorraine sont deux provinces d'origine absolument allemande, qui, aux jours de l'impuissance allemande, furent arrachées à la mère patrie et annexées par la France? Êtes-vous les seuls à ne pas savoir que Louis XIV, en 1681, en pleine paix, fit attaquer et annexer Strasbourg par les armées de Louvois? Qu'en pensez-vous?

... Vos injustes paroles n'ont aucun écho chez nous... Comme nous savons que la France violera notre neutralité et devra la violer

le jour où l'intérêt supérieur de l'État sera en jeu, et aussitôt qu'elle jugera notre résistance comme une quantité négligeable, nous tenons nos armes aiguisées et notre poudre sèche, et nous comptons un peu plus sur notre petite armée, peu nombreuse, mais prête à la lutte, que sur un morceau de papier.

Chers frères ! Votre appel prouve que le malheur de votre pays et la passion ont troublé votre jugement. Vous souffrez vivement et allez au-devant de souffrances plus grandes encore, aussi est-ce avec indulgence que je vous juge.

Ainsi la pacifique Allemagne n'a déclaré la guerre que pour se défendre, et son seul tort est de ne pas avoir sorti plus tôt l'épée du fourreau! L'envahissement de la Belgique est dans l'ordre, conforme aux règles de la sagesse et de la morale! Pourquoi les soldats du Kaiser n'auraient-ils pas violé la neutralité de la Belgique, puisque la France devra violer un jour celle de la Suisse? Et s'ils se trouvent sur ce point devancés par les Allemands, que pourra-t-on reprocher à ceux-ci, puisqu'ils ont offensivement déchaîné une guerre défensive?

Le G. Q. G. allemand, plus intelligent que le pasteur Belliger, a compris que ce monument de mauvaise foi ne pouvait être utilisé que dans l'hypothèse d'une victoire complète. « Il faut d'abord réussir le mauvais coup, disait à peu près Frédéric II; ensuite, on trouve toujours quelqu'un pour le justifier. » Or, si par hasard le Kaiser était vaincu? S'il lui fallait, un jour, devant le tribunal des nations, se dérober à des responsabilités terribles? Eh bien! cela même est prévu; les grandes lignes du plaidoyer sont établies pour sauver Guillaume II de la colère universelle. Le 19 juin 1916, sans qu'aucun événement politique justifiât la publication de cet article, la *Gazette des Ardennes* disait :

On se plaît à faire de l'Empereur allemand une espèce d'autocrate belliqueux, dans le but évident de mieux pouvoir rendre sa prétendue toute-puissance responsable de tous les maux de la guerre. On affirme que cette catastrophe mondiale est l'œuvre de sa volonté... C'est un infâme mensonge... Quelle est la place de l'Empereur dans l'organisation politique de l'Allemagne? La Constitution précise ce point dans l'article 11 : *La présidence de la Confédération appartient au roi de Prusse, lequel porte le titre « Empereur allemand.* » Or, cette Confédération se compose de tous les États allemands représentés par leurs princes et de trois villes libres. L'Empereur n'est pas le « monarque » de cette Confédération ; les autres rois, grand-ducs, etc.

ne sont ni ses sujets ni ses vassaux, mais ses « confédérés, » parmi lesquels il occupe la place d'honneur d'un président portant le titre « Empereur allemand, » et non pas « Empereur d'Allemagne, » comme on dit couramment en France.

Aussi, n'est-ce pas l'Empereur que la Constitution place en tête des organes fondamentaux de l'Empire, mais le Bundesrat, le Conseil fédéral, où tous les États allemands se trouvent représentés... Pour déclarer la guerre, l'Empereur a besoin du consentement du Conseil fédéral, à moins que le territoire de l'Empire n'ait été attaqué.

Ce système de défense, s'il disculpe vaguement Guillaume II, offre l'inconvénient de rejeter la plus grosse part de responsabilité sur les princes confédérés. Mais l'argutie teutonne n'est jamais prise de court. Les princes ne peuvent non plus être accusés d'avoir voulu la guerre, car le même article que nous venons de citer affirme : « ils n'ont fait qu'obéir aux sentiments clairement exprimés par le peuple allemand. » Alors, c'est donc la nation tout entière qui mérite le châtiment? Pas davantage. Ni le Kaiser, ni le Kronprinz, ni la caste des junkers, ni les masses profondes d'un peuple affolé par quarante-quatre ans de prédications sauvages, ne doivent encourir le plus léger reproche pour avoir déchaîné sur le monde une telle catastrophe. Les choses se sont ainsi passées « parce que Dieu l'a voulu. » Le rédacteur de la *Gazette* nous apprend que « c'est Dieu qui a armé le bras de l'Allemagne ; c'est Dieu qui a envoyé aux peuples corrompus l'épreuve salutaire de la guerre et qui nous interdit de discuter sa volonté. »

L'INVASION DE LA BELGIQUE

Guillaume II, transformé en instrument irresponsable de la colère divine, ne se croit point, cependant, dispensé de chercher des arguments plus accessibles à l'entendement humain, pour justifier l'envahissement de la Belgique. Le rédacteur de la *Gazette des Ardennes* feint, sur ce point, de s'en rapporter non seulement au témoignage des neutres, mais même à celui d'un citoyen anglais. Il reproduit, le 29 juillet 1915, une interview accordée au sénateur américain Beveridge par l'auteur dramatique anglais Bernard Shaw, interview publiée par certains périodiques des États-Unis et d'Angleterre, tels que le *Collier's Weekly*.

Le sénateur Beveridge fait observer qu'en Amérique, l'opinion admet que l'Angleterre ait été surprise, froissée, offensée, lorsque les armées allemandes franchirent la frontière belge. Et son interlocuteur lui répond :

Surprise... Pourquoi? Depuis dix ans tout le monde savait qu'en cas de conflit franco-allemand, les Allemands traverseraient la Belgique. Le gouvernement anglais avait depuis longtemps prévu ce fait et agi en conséquence. Non seulement nos flottes avaient été stationnées d'après des plans établis en commun avec la France, mais notre gouvernement s'était également entendu avec la Belgique, de façon que les forces britanniques et françaises puissent faire face à l'offensive allemande en territoire belge même. Lorsque les Allemands ont occupé Bruxelles, ils ont découvert des documents qui ne laissent aucun doute à ce sujet et qui, à présent, sont connus de tous.

Il est piquant de voir le Kaiser s'abriter, à propos d'une question aussi grave, derrière la déclaration plus ou moins authentique, attribuée à un humoriste professionnel...

Après avoir prêté à un Anglais des paroles qui innocentent l'agression contre la Belgique, la *Gazette des Ardennes* demande aux Belges eux-mêmes de confirmer cette espèce de verdict d'acquittement. A cet effet, elle publie, le 30 septembre 1915, une information ignominieuse, dont elle laisse prudemment la paternité au journal allemand la *Tægliche Rundschau*. Ce qu'elle n'ose prendre à son compte, ce sont de prétendues déclarations faites par M. Maurice Maeterlinck à un « artiste hollandais » dont le nom reste inconnu :

Nous voyons notre pays aux mains des Allemands qui, pour dire la vérité, ne le tortionnent *(sic)* pas comme des conquérants, mais qui se considèrent plutôt comme les administrateurs d'un bien précieux confié à eux. L'Allemagne s'efforce dès maintenant de guérir les blessures infligées par la guerre : elle veut aplanir les difficultés, donner du travail aux chômeurs et restituer une certaine aisance de la population *(sic)*. Çà et là, les anciennes et très vives relations commerciales entre maisons belges et maisons allemandes sont ressuscitées, et il y a même d'anciens germanophobes auxquels rien ne serait plus désagréable que si on pouvait chasser les Allemands de Belgique, parce qu'alors la Belgique serait le théâtre de combats sanglants. Aucune pierre ne resterait sur l'autre.

La perfidie boche atteint ici à la perfection. Dans les lignes que nous venons de citer, tout se trouve réuni : un mensonge éhonté, un chantage éventuel et une calomnie contre un écrivain célèbre, que l'on voudrait bien compromettre vis-à-vis de la France qu'il aime et de Paris qui l'a adopté. On y trouve même quelque chose de plus : l'éloge du militarisme allemand. C'est qu'il faut couvrir la plainte vengeresse des victimes de l'agression allemande. L'envahissement de la Belgique n'a pas été une simple promenade militaire : il y a eu les atrocités de Malines, de Louvain, de Liége, de Gand et d'Anvers, dont le récit a soulevé d'horreur la conscience universelle. Nier constamment est impossible. Se justifier est malaisé et d'ailleurs dangereux, puisque cela devient un aveu tacite du crime. Que font les avocats du Kaiser? Ils accusent à leur tour. La *Gazette des Ardennes* ramasse, comme une guenille dans un égout, des extraits du « Journal de guerre » d'un prêtre belge, agent décrié de l'Allemagne, ce Domela Niewenhuys, qui pousse l'abjection jusqu'à invoquer le secret de la confession contre ses propres compatriotes. Le misérable ose écrire ceci, que la *Gazette* a publié le 10 novembre 1915 :

Si nous avions été, nous autrès Flamands, renseignés raisonnablement (au moment de l'invasion de la Belgique) par les journaux sérieux, bien des malheurs eussent pu être évités. Mais la population a été continuellement exaspérée par des atrocités horribles qui n'avaient, le plus souvent, pas été commises, par des récits exagérés et tendancieux qui n'avaient qu'un but : faire détester les Allemands!

D'autre part, les journaux niaient tout simplement les continuels excès commis à l'égard des Allemands par le peuple excité. Il est, de toute façon, certain que, surtout dans le pays wallon, mais également dans la contrée d'Aerschot, et *surtout à Louvain*, de même que ci et là dans d'autres provinces, *paysans et citadins ont fait le coup de feu contre les Allemands. Bien des fuyards me l'ont confessé.*

Le 30 juin 1916, la *Gazette des Ardennes* revient sur le même sujet. Elle écrit avec désinvolture :

Qu'il y ait eu des excès en Belgique, surtout, où la population ne fut pas toujours tendre à l'envahisseur et se livra (cela semble dûment acquis à l'histoire) à de cruels sévices sur les blessés et les traînards, je veux bien le concéder, car le contraire serait, pardieu! bien étonnant. Mais ces excès (je devrais dire ces représailles) ne

furent que le fait d'une infime minorité... Oui, si les Allemands eurent parfois la main lourde, ce ne fut point parce qu'Allemands, mais parce que conquérants en butte à cette guérilla meurtrière qui, de tout temps et chez tous les peuples, eut le don d'exaspérer le soldat régulier... Certes, des pillages de maisons abandonnées, il y en avait eu, surtout dans les villages, alors que le populaire affolé fuyait précipitamment l'invasion. *Mais ces pillages étaient le seul fait des mauvais garnements du pays.*

LES VOLS ET LES PILLAGES

Cette dernière invention est un chef-d'œuvre. La *Gazette des Ardennes* trouve spirituel d'imputer aux malheureux dépouillés par les hordes allemandes la responsabilité des méfaits que celles-ci ont commis. Elle se venge ainsi des épithètes de « Boches » et de « Barbares » qui ont le don de plonger les officiers du Kaiser dans une rage singulière. Un dossier d'actions héroïques et généreuses est constitué pour sauver de l'opprobre les incendiaires de Louvain et de Senlis, les assassins de miss Cavell, les bandits qui, autour de Lille, fusillaient dans les ambulances les aumôniers et les médecins. Le 5 avril 1915, la *Gazette des Ardennes* éprouve le besoin de justifier les hobereaux et publie une lettre ouverte, adressée à M. Millerand, ministre de la Guerre, par « un Français qui fut professeur des officiers de l'armée allemande. » Ce personnage fictif décerne le certificat suivant aux officiers voleurs, aux tortionnaires de femmes et d'enfants :

Le corps des officiers allemands se recrute parmi les jeunes gens des meilleures familles de l'aristocratie et de la noblesse; leur éducation soignée, les bons exemples qu'ils ont eus sous les yeux depuis leur tendre enfance, le sentiment du devoir et de l'honneur et le respect de la propriété d'autrui les met (*sic*) à l'abri de tout soupçon de pillage et de vol.

J'ai eu le loisir de juger, pendant sept années d'enseignement, la mentalité des officiers : courtoisie exquise, parfaite distinction, vif sentiment du devoir et de l'honneur, et surtout haute estime de la valeur de l'armée française et de ses officiers, — voilà en quelques mots les qualités que j'ai remarquées et que je remarque encore chez eux.

Mais les panégyriques intéressés et les mensonges ridicules ne suffisent pas à couvrir la formidable clameur des victimes.

Des essais de justification impossible aboutissent à des demi-aveux. Le 26 novembre 1915, la *Gazette* publie ces lignes :

L'abbé Wetterlé, qui a trahi son pays, a écrit un article extrêmement haineux où il affirme *qu'à Berlin on vend le butin de guerre!* Dans cet article, il est reproché à l'armée allemande de voler et de vendre ensuite publiquement les objets volés. L'enquête ouverte immédiatement sur cette affaire a donné le résultat suivant.

Lors de l'avance des armées allemandes en France, il fallut vider des centaines de wagons de marchandises qu'on trouva sur le réseau des chemins de fer du Nord de la France. Il en fut de même dans les grandes gares, dépôts de marchandises, etc. C'est ainsi que de grandes quantités de marchandises s'amassèrent, qui furent mises en sûreté par l'administration militaire, mais dont les propriétaires étaient souvent inconnus. Ces marchandises ne pouvant ni être conservées longtemps, ni être exposées aux péripéties de la guerre, elles furent vendues pour le compte des propriétaires (!). *Le produit de la vente reste à la disposition de ceux qui pourront, tôt ou tard, établir leurs droits sur les marchandises vendues.*

Un intermédiaire qui, de cette manière, avait acheté du fil de coton français et l'avait revendu à la Société A. Wertheim, G. m. b. H., a collé, — probablement pour faire de la réclame, — sur les paquets des papiers portant l'inscription « butin de guerre. » Le coton a été ainsi vendu pendant plusieurs jours chez Wertheim. La direction en ayant eu connaissance, les papiers furent immédiatement enlevés.

La presse française aura-t-elle l'honnêteté de publier la présente mise au point?

Autre document tout aussi explicite. Un soi-disant « Français habitant Saint-Quentin » adresse, le 9 janvier 1916, une « Correspondance » à la *Gazette des Ardennes*, et il explique :

Dans les usines inoccupées, le matériel a été réquisitionné et emporté où les besoins de l'armée allemande se faisaient sentir. On criera au pillage, mais reconnaissons que *c'est là un droit du vainqueur* et posons-nous une seule question : « Si nous étions entrés en Allemagne, qu'aurions-nous fait des usines? » Que la réponse des grands journaux chauvins serait intéressante à connaître! et gageons qu'elle serait en tous points semblable à celle des renards de la fable.

Mais voici une autre explication, plus hypocrite, plus

embarrassée, et qui se trouve en contradiction avec la précédente (30 janvier 1916) :

Nous écrivions (dit le rédacteur de la *Gazette*) que « tous les habitants de la France et de la Belgique occupées savent fort bien que des énormes quantités d'objets et d'ustensiles de cuivre, — réserves amplement suffisantes pour couvrir pendant des années les besoins de l'armée, — rien n'a encore été confisqué par les autorités militaires allemandes. » Cette phrase doit être rectifiée dans le sens que, en dehors de la Belgique et de la région de Charleville, certains ustensiles de cuivre ont, en effet, été *réquisitionnés* (non pas confisqués). D'après les renseignements que nous avons pris, ces objets ont été, en général, achetés comptant, ou bien, surtout dans le cas où les propriétaires n'étaient pas présents, payés en bons de réquisition délivrés par l'intermédiaire des autorités civiles. Nous tenons à préciser cela, afin d'éviter tout malentendu.

Ici, on saisit sur le vif tous les détours de la cautèle allemande. Les envahisseurs avaient d'abord donné au pillage organisé le nom de « confiscation. » Ils se reprennent ensuite et ne parlent plus que de « réquisitions. » A peine si le *droit du vainqueur* est souligné au passage pour mieux faire ressortir l'admirable générosité de ces conquérants qui paient ce qu'ils dérobent avec des bons dont on peut dire que ce sont de dérisoires chiffons de papier. Nous sommes un peu loin des magasins de la Société Wertheim, où l'on vendait ouvertement le « butin de guerre... » Mais depuis que ces explications ont été fournies par la *Gazette des Ardennes*, le champ des « réquisitions » allemandes s'est agrandi. En octobre 1917, celui qui écrit ces lignes a pu constater qu'à Roye, par exemple, tout, absolument, avait été « réquisitionné » dans chaque maison de la malheureuse cité, y compris les portes et les fenêtres; nous avons vu comment, à Nesle, avaient été déménagées jusqu'aux pédales des pianos, jusqu'aux charnières, des couvercles des water-closet, afin, disaient les soldats du Kaiser, « que les officiers français, quand ils reviendraient, ne puissent avoir leurs aises! » Ils ont également exercé leur sauvage méthode de « réquisition » sur les arbres fruitiers de la Somme et de l'Oise, allant jusqu'à scier, dans les jardins, des arbustes d'ornement, des glycines et des rosiers!

On aurait tort, d'ailleurs, de supposer que nos ennemis nous reconnaissent le droit de récriminer ou de nous plaindre.

Ils cherchent, au contraire, à démontrer que nous leur devons une véritable reconnaissance. Le 18 février 1917, la *Gazette des Ardennes* insère cette déclaration d'un « Français des régions occupées » dont le masque mal attaché laisse voir le visage du drôle qui s'est fait naturaliser Allemand :

Quel « occupé », bourgeois, travailleur, évacué ou prisonnier, n'a profité des kantines, des paquets de guerre, voire de la ration ou de la bourse du soldat allemand? Quelle « dent » peut garder l'occupé? Celle que le dentiste allemand lui a soignée à l'œil, sans doute?

Notre ennemi (*c'est soi-disant un « Français » qui parle*) a le respect de la femme et l'idolâtrie de l'enfant, et peut-être sont-ce là les plus puissantes assises, — et les seuls secrets, — de la puissance intérieure de l'Empire allemand.

En désespoir de cause, d'aucuns vous parleront de l'invraisemblable naïveté, de l'épaisse crédulité du soldat allemand.

Mais par où s'affirme surtout cette naïveté? Par la facilité avec laquelle l'Allemand a acheté le fonds de boutique, les rossignols, l'infâme camelote dédaignée par deux générations. Il a payé largement, sans protester, sans marchander, presque en riant.

Est-il juste que le boutiquier, en comptant son argent, traite de *bonne poire* ce providentiel client?

Il faut, on en conviendra, une rare audace et une suprême mauvaise foi pour transformer en providentiels clients des personnages tels que ce général Fleck, par exemple, qui « déménagea », en quittant Ham, tout le mobilier de la maison qu'il occupait en qualité de commandant du XVIIe corps d'armée. Hugo disait de l'Allemand de 1870 :

En attendant d'avoir la Lorraine et l'Alsace,
Il dérobe une montre au clou d'un horloger.

L'Allemand de 1917 est en progrès : il déclare superbement qu'il est le bienfaiteur de l'horloger.

L'ASSASSINAT DE MISS CAVELL

Les panégyristes de l'armée allemande, après avoir vanté la probité, la délicatesse, l'humanité de la horde déchaînée, éprouvent quelque embarras dès qu'on leur parle de la mort de miss Cavell. Là, le fait est patent; la justification de l'assassinat semble impossible. Pourtant, les Allemands ont tenté

cette gageure. C'est l'un des chefs-d'œuvre de la casuistique teutonne, puisque d'accusateurs elle nous transforme en accusés. A la date du 5 novembre 1915, la *Gazette des Ardennes* publie ces lignes effarantes que l'on croirait inspirées par le délire de la haine :

Peu de temps après le commencement des hostilités, deux femmes allemandes ont été condamnées à mort pour espionnage par les autorités françaises. Les deux femmes ont été exécutées quelques jours après. Dans le même pays où on a commis cet « assassinat, » pour parler comme les journaux parisiens, on mène aujourd'hui une campagne effrénée contre la *brutalité* allemande, parce qu'on aurait *assassiné* à Bruxelles une Anglaise, miss Cavell. Cette indignation sied plutôt mal à la France où la « disparition » de femmes a toujours été un événement très fréquent. Rappelons, d'ailleurs, la mort de Marie-Antoinette et des innombrables femmes guillotinées pendant la Révolution; souvenons-nous des horreurs de la Saint-Barthélemy, etc.!

Il va sans dire que l'hypocrisie est encore beaucoup plus grande en Angleterre, où on a fait une grande collecte pour ériger un monument à l'espionne et où le peuple qui a brûlé Jeanne d'Arc a eu le triste courage de mêler la religion à cette affaire.

De pareils propos justifieraient l'hypothèse des psychologues qui voient dans les sentiments dont le peuple allemand était animé en 1914, l'indice d'un cas de folie collective. Nous y voyons plutôt les signes certains de cette sorte de dépravation érudite, alliée à un fonds naturel d'orgueilleuse balourdise et de duplicité qui caractérise la mentalité allemande.

LA CATHÉDRALE DE REIMS

Chose singulière, l'essai de justification des bombardements de la cathédrale de Reims semble avoir coûté aux Allemands plus d'efforts. Il a fallu, pour y arriver tant bien que mal, former un bataillon carré de casuistes. Voici d'abord le professeur Lanz, « d'origine suisse, » et qui « enseigne la médecine à Amsterdam. » Il écrit dans la *Gazette des Ardennes*, le 24 juin 1915 :

Je suis persuadé que, sans nécessité militaire, pas une pierre d'une cathédrale française n'eût été détériorée. Les Français croient-ils donc vraiment que l'Allemagne ne combat pas pour la civilisation humaine?... Ce n'est pas un hasard que ce soit précisément un savant

allemand, le professeur Wilhelm Vœge, qui vient de faire un lumineux travail sur les sculptures de la cathédrale de Reims. J'espère que, la paix revenue, la grande œuvre de Vœge sera également terminée : ce sera un bel hommage à la civilisation française et un don précieux fait à tous ceux qui aiment les arts. Les Français seront alors responsables devant l'humanité de l'état où se trouvera la cathédrale.

Que de choses en peu de mots! Reims est détruit ; la cathédrale est ruinée : les Français en sont responsables devant l'humanité. Mais ces démolitions et ces ruines n'ont pas d'importance, puisqu'il reste heureusement au monde, sur les décombres de la basilique, la « grande œuvre » du lumineux professeur Vœge ! D'ailleurs, nous autres Français, nous n'avons jamais rien compris ni à l'art en général, ni à la cathédrale de Reims en particulier. Nous l'avons bâtie, il est vrai, mais sans nous rendre compte de ce que nous faisions. Le professeur Lænz ne nous l'envoie pas dire :

Loin de moi, ajoute-t-il, la pensée d'offenser les nombreux amis des arts auxquels je suis lié en France, en Russie, en Angleterre. Ces connaisseurs me concéderont bien plutôt sans jalousie les mérites de mes autres amis d'Allemagne : des Bode et Friedlaender à Berlin; Swarzenski à Francfort; Tschudi à Munich; Bach à Darmstadt; Gronau à Kassel; Wichert à Mannheim; Brinckmann à Hambourg, etc.; et ils seront d'accord avec moi sur ce point *que pas un des peuples belligérants ne possède au même degré et d'une façon aussi générale que le peuple allemand le respect et la compréhension des arts.*

N'ayons donc plus l'outrecuidance de regretter la disparition, sous les obus du Kaiser, d'une pure merveille de notre pays. Le professeur Lænz nous ramène à plus de modestie : la cathédrale sacrée appartient aux savants allemands.

Mais deux ans se passent et la thèse se modifie. On ne peut plus dire que la détérioration de la cathédrale est « heureusement légère. » Alors nos ennemis ont recours à leur procédé habituel. Ils accusent pour se défendre et rejettent sur l'armée française les conséquences de leur stupide vandalisme. La *Gazette* affirme, le 12 mai 1917 :

Les radiogrammes français ont affirmé de nouveau, à plusieurs reprises, que le bombardement de Reims serait une vengeance pour

la « défaite de Verdun, » et que Reims payait l'insuccès de Douaumont. Les Français savent parfaitement que le bombardement de Reims n'est que la réplique aux bombardements par l'artillerie française de nombreuses villes et localités habitées, derrière le front allemand... Si les Français sont d'avis que la cathédrale de Reims représente un patrimoine précieux de l'humanité entière, alors ils commirent un grand forfait en utilisant, au début de la guerre, cette cathédrale pour des buts militaires... Il est un fait que, depuis qu'elle ne sert plus de poste d'observation, la cathédrale n'a plus été bombardée par les Allemands.

La doctrine est fixée et ne variera plus... Seulement, à l'époque même où la *Gazette* annonçait que les Allemands ne bombardaient plus la cathédrale, celle-ci recevait, en deux jours, neuf obus de gros calibre.

LA QUESTION DES PRISONNIERS DE GUERRE

Ici une démonstration plus difficile encore et plus insolente : il s'agit de faire croire au monde qu'en France les camps de prisonniers sont un enfer, et que nos soldats tombés aux mains de l'ennemi mènent dans les camps allemands une vie charmante, exempte de soucis. Une « Chronique » de la *Gazette des Ardennes* (8 juillet 1915) reproduit des extraits de prétendues lettres de prisonniers français à leurs parents, fabriquées visiblement à Charleville, et où la mauvaise psychologie teutonne n'attribue aux soldats de chez nous qu'un seul souci : celui de la mangeaille qui anime précisément l'homme de la horde :

Nous avons tombé (dit un premier prisonnier fictif) dans une maison où il n'y a que des jeunes gens et qui vous considèrent très bien, aussi nous faisons tout notre possible pour leur être agréable. *Nous mangeons à leur table et cinq fois par jour.* On travaille avec courage *et on est heureux.*

Autre lettre, mais qui semble être, de la part d'un rédacteur sans imagination, une répétition littérale de la précédente :

Nous sommes nourris comme les patrons et on fait cinq repas par jour. C'est une vie heureuse que d'être ici.

Troisième lettre; troisième répétition :

On a de belles assiettes blanches pour manger; on a aussi quatre plats à midi. Je suis très bien. *On est heureux.*

Et voilà : « nous mangeons bien; on est heureux! » C'est tout ce que le Boche trouve à mettre sous la plume d'un Français. Mais les nôtres, même les plus illettrés, savent s'exprimer d'un autre ton, quand ils se trouvent dans la douloureuse situation du prisonnier de guerre. La censure allemande est impuissanle contre le don inné du Français qui sait faire tout deviner, en se servant des seules phrases banales autorisées par ses gardiens et qui, avant de faire allusion à des privations matérielles, aura toujours un mot pour crier la douleur de l'exil.

Poursuivant jusqu'à l'extrême limite leur campagne de fausses nouvelles, les Allemands annonceront aux neutres de plus en plus sceptiques, « qu'un traitement inqualifiable a été infligé à certains prisonniers allemands expédiés dans les Tropiques » *(sic)* et qu' « un missionnaire a été haché à mort par des nègres anglophiles qui dévorèrent un sous-officier allemand avec quatre soldats indigènes. « (*Gazette des Ardennes*, février et mars 1916). Ces plaisanteries énormes, ce lourd *humbug* teuton est destiné à former antithèse avec le tableau suivant, brossé par un de ces « prisonniers français » comme on n'en trouve que dans les bureaux de rédaction des journaux du Kaiser. Ce « prisonnier » écrit, dans la *Gazette* du 7 juin 1916, une « Lettre familière » à son ami « Jean Chauvin » et cette lettre est publiée en article de tête :

Hé! oui, mon ami, c'est moi, proprement moi, moi en chair et en os, — en os surtout, mais tout de même assez content!

— Quoi, vous exclamez-vous, « ils » ne vous ont donc point massacré?

— Pas que je sache, ami Chauvin, pas que je sache, quoique, à vrai dire, « ils » l'avaient belle quand, après l'infernal marmitage dont les sinistres échos retentissaient si douloureusement au cœur de notre doulce France, « ils » s'amenèrent par vagues innombrables à l'assaut de cette pauvre ***e division en ruines dans ses tranchées ruinées! Oui, « ils » l'avaient belle, d'autant que personne n'en aurait rien su chez nous, où l'on aurait tout naturellement attribué notre entière desrtuction aux meurtriers effets de ce bombardement colossal, — pardon « Kolossal!... »

— Allons, vous avouerez au moins qu' « ils » vous ont bien quelque peu brutalisés, puisque vous étiez les plus faibles?

— Pas même cela, cher ami, pas même cela, non, en pure vérité! « Ils » sont venus, rasés de frais, l'arme à la bretelle et le sourire aux lèvres (même qu'ils avaient joliment fait toilette pour cette petite visite « entre voisins! ») nous tendre une main la plus amicale du monde, en nous disant : « Camarades... — pardon! « Kamarades, » bonjour ; guerre finie pour vous ! » Et de nous donner des cigares, des cigarettes, des biscuits (fameux, leurs biscuits!) et encore des poignées de mains à tour de bras.

— Pas possible!

— Pure vérité, vous dis-je...

— Mais les civils, eux, n'ont pas dû manquer de vous accabler d'outrages au passage?

— Ité bien, non, sur l'honneur! Les civils, dans toutes les villes que nous avons traversées, n'ont que recueillement et respect à notre égard, et les seules manifestations que j'aie jamais pu surprendre étaient les manifestations d'une sympathie et d'une pitié non douteuses. Jusques aux paysans qui, au passage du train, nous emmenant vers l'exil, agitaient leur mouchoir d'un geste amical.

Les Boches ont-ils espéré qu'un Français se laisserait jamais prendre à pareils mensonges? Ont-ils cru que le tableau enchanteur des guerriers du Kronprinz rasés de frais et serrant à tour de bras les mains des prisonniers, donnerait à nos combattants l'abominable pensée de déserter leur poste? La vérité sur la manière dont ils traitent les prisonniers est connue; les casemates de Rastadt, les marais de la Prusse orientale et de Russie, les mines, les usines infernales, certains camps d'internement où la cruauté allemande a dépassé en horreur tout ce qu'on peut imaginer, ont laissé entendre à travers le monde les gémissements et les plaintes des torturés.

LE CHANTAGE ÉCONOMIQUE

L'éternel « Français » fictif, mis en avant par le rédacteur de la *Gazette des Ardennes*, paré pour la circonstance du titre « d'industriel, » écrit à la date du 14 janvier 1917 :

Croyez-vous que tel industriel de Lille ou de Roubaix qui, depuis des dizaines d'années, trouve intérêt à faire des affaires avec tel autre industriel ou banquier d'Allemagne, croyez-vous qu'un négociant en

gros du Havre, dont la maison a toujours été en rapports étroits avec l'une ou l'autre maison de Hambourg, croyez-vous que les innombrables industriels et commerçants français qui sont dans cette situation laisseront imposer à leur *liberté* les restrictions qui pourront plaire aux politiciens de Paris? Allons donc! C'est de la folie cela!

Ce n'était pas de ma faute si, avant la guerre, les articles allemands, tout aussi bien confectionnés que les autres, étaient d'un prix beaucoup inférieur... *Ce qui existait avant la guerre existera encore après.* Supprimez la concurrence allemande et les chambres syndicales françaises nous mettront le couteau sur la gorge et nous forceront de passer par leurs conditions, puisqu'elles sauront que nous ne pouvons nous fournir ailleurs. Qui paiera, en fin de compte?... Le consommateur.

Cette manœuvre sournoise qui consiste, d'abord, à compromettre la grande industrie et le haut commerce français, représentés comme inféodés à Berlin, à Hambourg ou à Francfort, et ensuite à susciter les pires malentendus entre les fabricants et les chambres syndicales, puis à étendre le conflit entre les commerçants et les consommateurs, cette manœuvre dangereuse entre toutes doit être signalée et déjouée partout où un Allemand ose la tenter, et où un inconscient, — sinon un suspect, — se fait le fidèle écho de la voix de l'ennemi. Nous avons déjà entendu, même en France, depuis la guerre, soutenir que les Alliés ne peuvent se passer de l'Allemagne. Rien n'est plus faux : l'Allemagne, au contraire, dépend économiquement des Alliés; elle le sait, et son chantage audacieux doit fatalement se retourner contre elle. Tous les travailleurs alliés savent que la production allemande, le commerce allemand, les matières premières allemandes ne sont pas indispensables à la vie économique des nations. « L'industriel » imaginaire de la *Gazette des Ardennes* ajoute :

Mais sachez donc que, si l'Allemagne ne nous les fournissait pas, aucun ouvrier ne pourrait se payer un « vélo » bon marché; pas une ménagère n'aurait la machine à coudre indispensable. Tout le monde sait ça, comme tout le monde sait à quels pays appartiennent les marques populaires. J'ai été un des premiers à importer les sièges en bois courbé bon marché : d'où venaient-ils? Enfin, je ne dois tout de même pas vous réciter mon catalogue! D'où viennent mes accordéons, mes instruments de musique, mes cages à oiseaux, mes meubles en tôle d'acier, mon appareillage électrique, mes panoplies

d'outillage, ma lunetterie, ma coutellerie, mes batteries de cuisine? Parlerai-je des jouets? Et essayez donc de *refiler* à une femme du peuple une casserole ou un « fait-tout » qui ne soit pas en *émaillé d'Autriche!*

Ainsi, avant la guerre, la France entière était tributaire de la production allemande. Aucun article solide et bon marché n'était d'origine française. La marque *Made in Germany* était populaire chez nous, et nous n'en voulions pas d'autre. Mais après la guerre ce sera mieux encore et la France ruinée ne pourra se remettre au travail qu'autant que l'Allemagne lui en fournira les moyens. Ici, la *Gazette* dévoile la pensée cachée des meneurs de l'Empire. Le prétendu correspondant français, combattant nos rêves de prospérité future, affirme :

Avant de songer aux affaires brillantes que nous réaliserons après la guerre, il faut se représenter les conditions qui seront faites à notre industrie, si on veut la remettre en activité. Je ne vous apprendrai rien en vous disant que les dégâts causés dans une usine par le chômage prolongé sont toujours considérables, quand ils ne sont pas irréparables. Que de pièces rouillées, que de rouages délicats et de mécanismes de précision rendus inutilisables, malgré les précautions prises, et qu'il faudra remplacer! Or, si nos gouvernants ne veulent pas donner le coup de grâce à nos usines déjà agonisantes, ils feront bien de ne déclarer la rupture des relations commerciales avec l'Allemagne que lorsque celle-ci, du moins pendant un temps, *aura consenti à nous fournir ce qui nous sera indispensable, parce que nous ne pourrons nous le procurer ailleurs.* Vous souriez? Impossible de faire autrement, cependant, car, — et je connais la gravité de mes paroles, — mon établissement ne tournera à nouveau *que si le moyen m'est donné de me procurer en Allemagne* les pièces de rechange dont je ne pourrai me passer.

Songez que tous mes velours sont tissés sur des métiers achetés par moi à Crefeld. Mes cannetières, mes bobinoirs, mes métiers à ourdir viennent de Chemnitz; mes machines à apprêter et à épailler, de Krimmitschau; mes lames de tondeuses d'Aix-la-Chapelle; mon teinturier ne connaît que les couleurs de Hœchst et d'Elberfeld... Comment faire pour remplacer tout cela d'un seul coup, par la simple vertu d'une loi ou d'un décret? Un seul moyen : mettre tout le matériel des usines du Nord à la mitraille et improviser du jour au lendemain des métiers neufs et parfaits, de par cela même qu'ils seront français... ou anglais? C'est de la folie!

Ce document éclaire d'une vive lumière la méthode de

guerre des Allemands. En « déménageant » le matériel de nos usines, ils ont voulu nous obliger à leur en racheter un autre. Cette conception folle leur semble toute naturelle. Dans une petite ville de la Somme, à Nesle, la veille de leur fameux « repli stratégique » de mars 1917, ils brisaient toutes les presses d'un imprimeur, après les avoir utilisées pendant la période d'occupation. Et ils laissaient sur le bureau de celui qu'ils tentaient ainsi de ruiner, le catalogue illustré d'une maison de Cologne où il serait possible de retrouver tous les appareils détruits !

III

Quel a été l'effet de la propagande organisée par la *Gazette des Ardennes* dans les régions envahies ?

Il suffit de jeter un coup d'œil sur les textes mêmes publiés par le journal allemand, pour constater que le résultat de tant d'efforts a été nul. Nous avons dit que les kommandanturs avaient exercé une pression sur les notables de chaque agglomération un peu importante, pour les décider à alimenter la « Gazette régionale » de la feuille de Charleville. Or, les Français ont refusé d'obéir à ces impérieux appels. La « Gazette régionale » ou plus simplement la « régionale » de la *Gazette des Ardennes* a été rédigée par des Allemands dans un lourd pathos que le directeur du journal, le renégat Prévost, n'avait pas toujours le droit de corriger et qui fourmille de germanismes. Ainsi, le 29 octobre 1916, le « correspondant » d'Hirson raconte qu'un « grand avocat » de Berlin, mobilisé et séjournant chez un fermier, aurait dit à celui-ci, en prenant congé : « Bien de mes respects à la madame ! » Et le fermier déclarait, tout ému, au « correspondant » : « Avez-vous remarqué combien pour l'habitant sont éminents les soldats qui le coudoient ? »

Un autre (10 avril 1916), rendant compte des changements survenus dans la situation de certains Lillois, déclare : « Ils sont tombés dans le paupérisme. » — Nous pourrions multiplier ces exemples : ils trahissent le véritable accent des correspondants casqués du renégat Prévost.

Ceux-ci cherchent d'abord à faire accepter leur présence. Un soi-disant pharmacien de Saint-Michel (Aisne) écrit, le 7 janvier 1916 :

Je ne suis pas un journaliste, mais simplement un vieux pharmacien venu à Saint-Michel au début de la guerre. Qu'il me soit permis d'abord, mes chers compatriotes, de vous faire une remarque que vous avez certainement faite vous-mêmes. Depuis le commencement de la guerre, vous avez eu à loger des soldats allemands (officiers, sous-officiers et soldats). Eh bien! avez-vous eu à vous plaindre quelquefois de la conduite de ces hommes à votre égard? Votre réponse, je la connais à l'avance. Sans hésiter, vous me répondrez : « Non! Les soldats allemands sont des hommes comme nous. Ce sont, pour la plupart, de bons pères de famille, de bons patriotes, qui ont fait à l'avance le sacrifice de leur vie, pour l'amour et la gloire de leur patrie. *Dulce et decorum est pro Patria mori!* »

M. Schmitzer, marchand de cuirs à Leipzig, ne prend pas garde que ce « pharmacien français » de Saint-Michel commence par dire qu'il n'est pas du pays et qu'il finit par un éloge de la patrie allemande.

Le 23 janvier 1916, d'une commune des Ardennes arrive le compte rendu d'une fête organisée par les autorités militaires. Le « discours » suivant aurait été lu par une fillette de dix ans :

Monsieur le commandant, quand nous aurons le bonheur de revoir nos chers absents, nous serons heureux de leur raconter qu'ici, *comme sans doute partout*, nous n'avons pas été malheureux avec les Allemands, mais qu'au contraire les enfants n'ont jamais reçu tant de petits cadeaux que pendant la guerre.

De Bethenyville (Marne), un autre correspondant assure que « ceux qui occupent le village sont des réservistes mariés, qu'ils aiment beaucoup les enfants et qu'ils leur donnent des friandises. » Le 6 février 1917, le « correspondant » de Camphin-en-Pévèle (Nord) publie un petit tableau de vie agreste :

Chaque matin, vers sept heures, heure allemande, les domestiques des fermiers ou ces derniers eux-mêmes vont au château de M. le comte de Brigode où est installée la Commandanture... Depuis deux ans que nous vivons au milieu des soldats allemands, nous avons appris un peu leur langue... Il n'est pas rare de les voir partager avec les mioches chocolats, biscuits, etc. Aux grands, ils offrent des cigares, cigarettes, tabac : cela se passe comme si on était de vrais camarades.

A Conflans-en-Jarny (Meurthe-et-Moselle), on a célébré les fêtes de Noël 1916. Mais le compte rendu de ces fêtes n'est

publié par la *Gazette* que le 10 février 1917. Le « correspondant » rattrape ce retard en assurant que la directrice de l'école a adressé ses compliments à M. le commandant, et que, pendant la distribution des cadeaux de Noël, faite par MM. les officiers, *la gaieté la plus vive n'a cessé de régner.*

Les centres importants ne sont pas oubliés par les infatigables « correspondants locaux » de la *Gazette des Ardennes.* Celui de Saint-Quentin, le 10 mai 1916, donne les détails suivants :

Jamais, depuis l'arrivée des Allemands à Saint-Quentin, le commerce ne fut si intense. Tout le monde est commerçant. C'est à qui inventera un produit nouveau. Au début de l'occupation, les gros commerçants qui avaient des réserves se sont empressés d'attendre la disette de ces denrées, et plus d'un s'est enrichi au détriment de la population.

Le 17 février 1917, presque un an plus tard, un « collaborateur français » de Tourcoing déclare, en s'adressant « aux braves Tourquennois qui sont de l'autre côté du front, » que « les relations commerciales avec l'Allemagne subsisteront par la force même des choses, quelles que soient les conditions de paix. » D'autres correspondances fictives retracent le calme des travaux des champs, les bénéfices réalisés par les agriculteurs, les égards dont les Français sont l'objet de la part des conquérants. Le 25 février 1916, la *Gazette des Ardennes* reproduit les lignes suivantes, émanant de son « correspondant » de Thiaucourt (Meurthe-et-Moselle) :

La Commandanture (le mot est toujours francisé dans la *Gazette*) a bien voulu nous faire distribuer gratuitement 20 kilos de pommes de terre à chaque habitant, et, par sollicitude pour les enfants et les malades, il a été alloué du foin et des sons à un certain nombre de vaches laitières restées à Thiaucourt. En cela, M. le commandant s'est pénétré de ces paroles de Térence : *Homo sum, et nihil humani a me alienum puto.*

On conviendra que jamais le pédantisme boche ne s'est plus lourdement étalé que dans cette citation latine, à propos *des sons* alloués par M. le commandant à un certain nombre de vaches laitières... Mais il arrive que le ton change. M. Touron, sénateur de l'Aisne, ayant déclaré, en communion parfaite avec ses compatriotes, « que, dans les départements envahis, personne

ne demande la paix, » une « Saint-Quentinoise, » dont le nom n'est pas révélé, — et pour cause, — répond, le 3 février 1917 :

J'ai été révoltée ! Cela est trop fort ! Tout le monde demande la paix à grands cris. La plus grande partie de la population a dû frémir d'indignation, en lisant la déclaration du sénateur de l'Aisne.

Ainsi la presse aux gages des kommandanturs mène inlassablement la propagande pacifiste dont nous avons pu voir à Paris même les premiers efforts, inspirant ces odieuses publications anonymes, ces tracts louches qu'on essayait de glisser dans la musette du soldat et dont le bon sens populaire a fait heureusement justice. Nous avons vu qu'à Saint-Quentin le journal de Prévost essayait d'exciter la population envahie contre les commerçants. Cet essai de division a été soigneusement poursuivi. Une propagande « parlée » complète la « Gazette régionale, » et nous savons, par des témoignages de rapatriés civils, sur quoi elle portait. Les Allemands ont cherché à susciter l'envie, la jalousie et la haine entre habitants d'une même région. En Belgique, ils favorisaient ostensiblement les « envahis » français. Dans les régions françaises d'occupation, après avoir essayé de prouver aux habitants que leur intérêt était de ne pas fuir devant l'invasion, ils ajoutaient maladroitement : « Vos compatriotes qui ont fui devant nous et qui travaillent « en France », ils gagnent de l'argent! Quand ils reviendront, ils seront riches, et ils prendront votre place ! » Rien n'a été négligé pour aggraver le conflit entre ceux que l'Allemagne avait également ruinés. Mais la raison de cette animosité contre tous les Français qui échappent à la domination de la horde, nous la trouvons dans un article singulier d'un « correspondant » de la *Gazette des Ardennes*, paru le 12 janvier 1916. Il s'agit des « évacués » que l'Allemagne affamée renvoie en France par la Suisse :

Ces évacués, savez-vous quelle est leur œuvre en France? Oh! elle est bien simple ! Ils trompent l'opinion publique ! Ici, ils conviennent que les Allemands sont des hommes comme d'autres, qui font leur devoir pour sauver leur pays (ce n'est que rationnel) mais qui, sortis de là et des opérations nécessitées par les besoins militaires, laissent la population bien tranquille et, qui mieux est, ne manquent jamais de faire tout leur possible pour améliorer la situation actuelle. C'est bien la vérité, je crois?

Ce qui est aussi la vérité, c'est que la population retenue derrière cette barrière frontale en a assez de cette guerre et que tout le monde aspire à la paix.

Mais, malheureusement, le mal c'est qu'aussitôt en France, les évacués jettent les hauts cris, font maintes campagnes absurdes et surtout fourbes, où le thème ne varie jamais : *Pillages, assassinats, viols, famine, mais population résignée*. Est-ce exact, cela? Non, n'est-ce pas? mais s'ils agissaient autrement, qu'adviendrait-il?... Le massacre en serait la conséquence inévitable. Je sais bien que le mot massacre est gros de conséquences, et pourtant nous en avons eu suffisamment d'exemples pendant la mobilisation.

Ce ne sera pas l'un des moindres étonnements des historiens futurs que cette accusation formulée contre le gouvernement français menaçant de faire massacrer par des patriotes exaltés les évacués qui s'obstinent dans l'éloge de la domination allemande ! On voit qu'aucune calomnie n'arrête nos ennemis. Mais on peut conclure, de l'impudence du mensonge, à l'embarras et au trouble du menteur. Ces insultes aux évacués sont un involontaire et magnifique hommage rendu aux vrais Français enfin délivrés du joug allemand. Elles sont aussi la preuve irréfutable que l'abominable propagande de la *Gazette des Ardennes* n'a point abouti.

Nous avons recueilli, à ce sujet, des témoignages précieux, en 1915, dans la Marne, la Meuse et Meurthe-et-Moselle ; en 1917, dans la Somme et dans l'Oise. Les populations des régions alors libérées donnaient sur l'occupation allemande de tels détails qu'il est impossible de supposer qu'un pareil régime puisse être accepté un seul jour par un vrai Français. En novembre 1916, les réquisitions de bétail et de produits du sol se font impitoyables; les vêtements et la nourriture manquent; les déportations commencent, aboutissant au travail forcé. On encourage la délation : on offre aux femmes de leur donner en cadeau les toilettes et les fourrures dont elles indiqueraient les cachettes ; on recherche fiévreusement les valeurs, les souvenirs, les provisions de toutes sortes dissimulées avec plus ou moins de bonheur par leurs propriétaires. Et les fausses nouvelles pleuvent. On raconte aux populations que la paix est proche, et que l'Angleterre vaincue paiera l'indemnité de guerre; l'Allemagne, se contentant d'Ostende et d'Anvers, aura même ce geste imprévu d'offrir à la France l'Alsace-Lorraine, en

même temps que son aide économique. Le désarroi de nos ennemis a été tel, à certaines périodes critiques, qu'ils ont tenu ces propos invraisemblables. Mais ils ajoutaient aussi : « Votre gouvernement ne s'occupe pas de vous autres, Français des pays occupés! Voyez : il envoie des troupes à Salonique, il oublie les Ardennes ! »

Sans doute, après la guerre, les avocats du Kaiser prétendront qu'ils n'ont fondé aucun espoir réel sur la *Gazette des Ardennes*. Ils présenteront la création de cette feuille comme une tentative intéressant seulement quelques écrivains, professionnels du journalisme, et résolus à ne s'adresser en somme qu'aux éléments allemands, venus dans les régions envahies à la suite des armées d'invasion. Mais, en dehors des textes que nous venons de citer, d'autres faits montrent bien que le journal rédigé à Charleville a eu pour objet d'amener à l'Allemagne, non seulement les masses populaires, mais encore l'élite intellectuelle des pays occupés. Pour celle-ci, la *Gazette des Ardennes* avait des articles spéciaux où l'on s'occupait de Raspoutine, de G. d'Annunzio, et de l'histoire de Jeanne d'Arc. Le 12 mai 1916, le centenaire de Shakespeare fournissait une occasion imprévue d'établir en toutes choses la suprématie teutonne, sous prétexte d'intéresser les amis du « grand Will : »

A l'occasion du troisième centenaire de Shakespeare, deux télégrammes viennent d'être échangés entre M. Poincaré, président de la République française, et S. M. le roi d'Angleterre.

D'Allemagne, il n'est venu aucun télégramme. Mais le peuple allemand a la calme et profonde certitude d'avoir célébré la fête de Shakespeare avec un recueillement et une compréhension autrement sérieux qu'en France, voire qu'en Angleterre! Il n'a pas attendu, pour le faire, cette occasion unique qui servit à M. Poincaré de prétexte pour envoyer un télégramme de dévotion à l'Allié.

Depuis des dizaines d'années, l'Allemagne intellectuelle ne cesse de fêter Shakespeare. Et le culte qu'elle a voué au grand génie dramatique contraste singulièrement avec la façon superficielle dont l'Angleterre, de nos jours, cultive le patrimoine de son plus grand poète.

En Allemagne, on l'a étudié, creusé, approfondi. Il y est devenu « poète national » au même titre que Gœthe et Schiller. On n'en a pas fait des éditions revues et abrégées pour « lecteurs pressés » comme certains en ont offert au public de langue anglaise! Aux conceptions mélodramatiques du théâtre anglais, le théâtre allemand

oppose, depuis de longues années, un Shakespeare vraiment vivant, humain, dans toute sa personnalité géante et multiple, dégagé des artifices extérieurs qui faussent sa pensée et offensent son génie, un Shakespeare vaste et imprévu comme la vie. Ce Shakespeare-là, qui n'a rien des allures de froide correction qui distinguent l'Anglais cultivé d'aujourd'hui, ce n'est que sur les scènes des grands théâtres de Berlin, de Munich, de Dresde, de Stuttgart, etc., qu'il est aujourd'hui bien vivant. Les très rares littérateurs français qui se sont sincèrement intéressés à l'œuvre « barbare » et grandiose du plus grand Anglo-Saxon, ne nous contrediront pas.

Que dire, hélas! du Shakespeare interprété à la française? En trois cents ans, la France n'a pas appris à mieux connaître celui que Voltaire appelait un aimable « Barbare, » un « fou » dont les œuvres pouvaient, tout au plus, plaire à des Indiens du Canada!.. Les Français d'aujourd'hui ne méprisent plus Shakespeare. *Ils l'ignorent*, ce qui est pis.

Telle est cette annexion de l'œuvre shakespearienne à l'Empire allemand... Le journal de Charleville donne, avec un soin particulier, les nouvelles littéraires ou d'ordre scientifique de Paris et d'Europe. Le 4 février 1917, paraît cette information surprenante :

On mande de Constantinople : Sur la proposition du gouvernement ottoman, la Chambre (turque) a adopté le calendrier grégorien.

Le 9 février 1916, une « Variété littéraire » insérée dans la « régionale » étudie la communauté d'origine des patois du Nord et de l'allemand. Les mots patois *tasse* (poche), *ecourche* (tablier), *rosse* (cheval), *chope* (mesure pour les liquides) se disent en allemand : *tasche, schürze, ross, schoppen.* Cela suffit pour légitimer la conquête de la Belgique, des Flandres et de l'Artois.

Mais, en dehors des nouvelles de Paris, prises dans les journaux parisiens, le butin de l'équipe Prévost-Schmitzer est plutôt maigre, et la *Gazette des Ardennes*, repoussée par la masse et par les lettrés à la fois, essaie, avec sa rubrique de *la Mode*, d'atteindre la « clientèle féminine. » Dans le numéro du 31 octobre 1915, on a la surprise d'une « Chronique des modes » illustrée, — et de quelle façon! — où il est affirmé :

De tout temps, la mode élégante eut un caractère international. Elle l'a conservé, même aux jours tragiques que nous vivons, alors

que tout lien entre les grandes nations civilisées semble rompu. Un coup d'œil sur les grands journaux de modes des capitales d'Europe et d'Amérique permet de constater que le caractère mondial de l'évolution des modes subsiste. Les grandes lignes de l'élégance féminine sont les mêmes à Vienne et à Berlin qu'à Paris ou à New-York.

Voilà des phrases bien tarabiscotées pour dire que les toilettes créées à Berlin et à Vienne valent celles de Paris. Quelques lignes plus loin, l'infortuné chroniqueur est obligé d'avouer qu'il « emprunte » à un journal parisien les éléments de sa causerie. (Chassez le naturel, il revient au galop.) On s'explique ainsi la persistance du caractère international des modes, car ce qu'on « emprunte » à Paris ne lui est jamais rendu, et la « ligne » à Berlin a de bonnes raisons pour ressembler à la « ligne » qu'on admire rue de la Paix. Le 31 mai 1916, dans l'article intitulé : *La mode d'été*, le chroniqueur casqué de la *Gazette des Ardennes* annonce :

Nous offrons à nos lectrices quelques modèles-types que nous empruntons au grand journal de mode *Die Dame*, qu'édite la maison Uelstein, de Berlin.

Les lectrices ne durent pas goûter beaucoup cette attention, car la rubrique de la mode n'est revenue que de loin en loin, et toujours avec un retard considérable sur « l'heure de Paris. » Aussi la *Gazette des Ardennes*, pour atteindre le foyer de famille de l'envahi, a-t-elle surtout compté sur son supplément illustré.

Ce supplément de huit pages est vendu quinze centimes. Si nous analysons, par exemple, le numéro du 1er septembre 1916, nous trouvons, en première page, une *Vue de Péronne*, et, au-dessous, le portrait « du plus jeune lieutenant de l'armée allemande, le prince Frédéric-Guillaume, entré dans l'armée à son 10e anniversaire. » En deuxième page, des « photographies » de permissionnaires français, se promenant, l'air mécontent, dans les rues de Paris ; puis un portrait de Metchnikoff. En troisième page, de nombreuses *Vues de cimetières français*, dans les régions occupées. En quatrième page : une « fantaisie : » la *Lettre du poilu*, avec les termes d'un argot conventionnel qui ne ressemble que de très loin à celui qui se parle dans les tranchées authentiques ; puis un *Calendrier franco-anglais :*

revue des nombreuses batailles livrées à travers les siècles, par les Français contre les Anglais. En cinquième page, « photographies » de *Prisonniers français et anglais en Allemagne*. Cette légende est ironique : les types photographiés sont tous des Hindous ou des noirs. En sixième page, une analyse de *Trois ans de guerre boer*, par le général de Wet ; en septième page, la reproduction d'un dessin de M. Sabatier paru dans l'*Illustration :* deux « poilus, » avenue des Champs-Élysées, croisent un jeune homme trop bien habillé et une jeune fille trop coquette : « Tu vois bien, dit l'un des soldats, que c'est pas de chez nous ! » En huitième page, des paysages allemands, des *Vues de Bad, Nauheim, Regensburg ou « Ratisbonne,* » dit la légende. Un texte constituant une publicité commerciale non déguisée accompagne ces vues des principales villes « artistiques » dont l'Allemagne est fière.

Un autre numéro donne de méchants vers sur les *Quatre fils Aymon* dans la forêt des Ardennes. Une photographie abominablement truquée représente *Les évacués de Lille aux champs*, sous la garde d'un soldat de landsturm : les jeunes femmes, trop bien habillées, ont des attitudes affectées ; elles sourient, — et voilà une réplique péremptoire aux terribles accusations des rapatriés ! On nous montre ensuite des *Vues de Constantinople*, le *Trésor du Vieux Sérail à Stamboul*, des *Groupes d'évacuées du Nord* qui semblent aller à la kermesse ou à la ducasse, une *Vue des ruines de la Somme* (la légende explique que le canon français seul a fait ces ruines) ; un portrait du *Général Fayolle au front*, une *Vue de la Deutsche Bücherei*, à Leipzig, effroyable et colossal bâtiment où semblent accumulées toutes les géométriques laideurs de l'âme allemande. Puis, ce sont des caricatures où l'Angleterre est tournée en dérision ; des « photos » d'une représentation théâtrale donnée par des prisonniers français dans leur camp, et où les acteurs jouant des rôles féminins, en jupe et en corsage décolleté, ont posé devant l'objectif avec des expressions de physionomie équivoques. Il est visible que ces prétendus « prisonniers français » sont d'authentiques Allemandes.

Les autorités militaires allemandes se sont-elles fait illusion sur la portée réelle de cette propagande ? Malgré tout le développement qu'elles ont donné à la *Gazette des Ardennes*, nous ne le pensons pas. Il faut avouer, cependant, que l'immonde

journal de Charleville a été spécialement favorisé par le G. Q. G. allemand. Le *Bruxellois* (journal quotidien indépendant (!), tirage 75 000 exemplaires par jour, rédigé à Bruxelles, 45, rue Henri-Maus) n'a jamais bénéficié des mêmes avantages. Le rédacteur en chef de cette autre feuille de propagande, qui signe Marc de Salm, spécialisé dans les attaques contre l'Angleterre, n'a point l'espèce de brio grossier qui permet à Prévost de prendre, auprès du Boche, des attitudes d'écrivain « bien parisien. » Le *Bruxellois*, dès 1915, commençait la publication, en feuilleton, des *Mystères de Paris*, et un choix aussi peu indiqué n'eût point été toléré à Charleville. A la *Gazette des Ardennes*, on a eu le souci constant de prendre, dans la littérature française, tantôt ce qui constitue un tableau de la prétendue « corruption » actuelle, de la décadence de nos mœurs; tantôt ce qui montre des sentiments de méfiance à l'égard de l'Angleterre; tantôt ce qui permet de croire qu'en France, l'Allemagne est jugée favorablement. Mais les romans d'Eugène Süe! Nous savons que des officiers allemands cantonnés dans la Somme jugeaient que la reproduction des *Mystères de Paris* était « comme du temps perdu! »

Qu'ils en prennent leur parti! Ils ont également perdu leur temps en organisant, avec leur minutie habituelle, l'énorme diffusion de la *Gazette des Ardennes*. Nous pouvons affirmer qu'à aucun moment cet étrange journal « d'information, » consacré aux pays envahis, n'a exercé d'influence ni trompé le public qu'il était chargé d'atteindre. Les seules « nouvelles » publiées étaient résumées dans les communiqués allemands, et parfois dans les communiqués français, quand ils paraissaient contenir l'annonce d'échecs graves. Les lecteurs de la *Gazette des Ardennes*, qui n'ont entendu parler du *Lusitania* qu'en avril, mai et juin 1915, et lisaient, le 4 juin 1915, « qu'étant donnée la perfidie bien connue des méthodes anglaises, il n'est nullement impossible que les sous-marins anglais torpillent des bateaux neutres, pour dire ensuite que c'étaient les Allemands, » n'ont pu comprendre, évidemment, le revirement d'opinion qui s'est produit aux États-Unis et chez la plupart des neutres. De même nos compatriotes devaient ignorer que, dès le mois d'avril 1915, devant Ypres, les Allemands avaient fait usage de gaz asphyxiants. Mais la *Gazette*, en se gardant soigneusement de leur révéler ce nouveau crime, accusait, le 7 juin suivant,

les États-Unis d'envoyer en France des munitions empoisonnées.

Les habitants des régions envahies, rapatriés en France, parlent avec horreur et dégoût de la *Gazette des Ardennes*. Ceux qui, dans la Somme, subirent la domination allemande jusqu'au 18 mars 1917, avant le « repli stratégique » d'Hindenburg, ont fait entendre depuis les mêmes énergiques déclarations. On les obligeait à lire la feuille de mensonges et de chantage : ils la lisaient en effet, mais entre les lignes, cherchant la vérité à travers les méandres compliqués de la dissimulation boche, et découvrant souvent, avec une joie silencieuse, la colère ou le désappointement de l'ennemi. Chaque jour, ils pouvaient constater à quel point les correspondances de la « régionale » s'éloignaient scandaleusement de la réalité, et rien ne rehaussait mieux leur courage et leur foi que cette éternelle nécessité de mentir où l'Allemand se trouve empêtré. D'autre part, les louanges absurdes que prodiguait Prévost à la délicatesse, à la probité, à l'humanité des officiers allemands étaient immédiatement mises au point par une population plus clairvoyante que l'ennemi ne le soupçonnait, et qui était témoin de désordres et d'atrocités sans nom. Un fermier de la Somme a vu, un jour, un feldwebel contraindre un soldat de sa compagnie à courir, devant tous les hommes rassemblés, jusqu'à épuisement, et à se coucher ensuite tout de son long dans une flaque d'eau. Les Allemands regardaient sans surprise le spectacle de cette sinistre discipline, mais pour les Français, quelle révélation!

Nous avons dit que les nouvelles des revers français et des succès de nos ennemis, naturellement amplifiées par la *Gazette des Ardennes* et commentées avec perfidie, n'ont point découragé les victimes de l'invasion. Sans doute, nos compatriotes gardaient la méfiance instinctive d'une pareille source de renseignements. Mais il y a une autre cause à cette admirable sécurité morale que rien n'a pu entamer. C'est que, de temps en temps, une information précise et sûre traversait les lignes ennemies et arrivait mystérieusement dans les régions désolées. Nous ne pouvons encore donner aucun détail sur la manière dont certains événements ont été connus en pays envahi, dont certaines communications intermittentes ont été réalisées entre Français séparés par le dure muraille d'acier. Cela vaudrait une

étude spéciale qui serait remplie de récits vrais d'aventures invraisemblables, attestant chez les nôtres les plus brillantes qualités d'imagination, d'ingéniosité et d'audace. Comment, par exemple, un beau matin du printemps de 1915, un numéro d'un journal parisien tomba-t-il entre les mains du maire d'Omiécourt? Ah! si les Boches l'avaient surpris, dissimulant ce carré de papier qui lui apportait des nouvelles de la patrie, son affaire était claire, et on l'eût fusillé sans retard! Le maire réussit à descendre dans sa cave sans éveiller aucun soupçon, et là, à la lueur d'une bougie, il lut avec une joie indicible un article où il était question de notre première victoire de la Marne. Une victoire! l'ennemi en déroute! la France sauvée!... Cette radieuse nouvelle, il l'avait ignorée jusqu'alors! L'écho de notre triomphe n'était point parvenu jusqu'à ceux qui, désormais, devaient se sentir rassurés!... Il relut l'article une fois encore, pour bien graver chaque mot dans sa mémoire, puis, après avoir brûlé le journal qui lui révélait un miracle, il souffla sa bougie, et seul dans l'obscurité, il pleura longuement, mais de bonheur, comme un fils au chevet de sa mère ressuscitée.

En feuilletant la collection de la Gazette infâme, nous avons, en quelque manière, surpris les ressorts secrets qui font mouvoir l'âme allemande. Tromper, trahir, ce sont pour elle jeux ordinaires et traditionnels. Nous devons prendre garde à toutes les manifestations de cet esprit de ruse patiente qui inspire nos éternels ennemis. Notre dessein n'a point été de rassembler des arguments de contre-partie pour d'éventuelles discussions. Il ne saurait y avoir, entre les Alliés et leurs déloyaux adversaires, de futurs assauts de dialectique et d'éloquence. Mais nous avons voulu montrer à l'œuvre les descendants de ceux dont un historien latin (1) disait déjà : « Au sein de l'extrême barbarie, ils sont astucieux au suprême degré. C'est une race née pour le mensonge. »

EUGÈNE THEBAULT.

(1) Velleius Paterculus.

FÉLICE [1]

PREMIÈRE PARTIE

— Pourquoi plies-tu déjà ton ouvrage, Félice?

— Il ne vient plus de jour, ma mère.

— Pour coudre dans du noir, c'est possible. Mais le bleu que tu tiens est aussi clair que du blanc... Est-ce que tu les auras finies pour dimanche, les trois robes des petites à M. le Maire?

— Bien sûr! C'est la dernière, celle-là. Les autres, il manque seulement de coudre l'ourlet du bas, mais l'arrondi est fait.

— Est-ce qu'elle sera faite aussi pour dimanche, la robe de Mme Tourasse?

— Je pense... Mais c'est long, avec tous ces petits plis.

— Et le manteau de Blanche Lunel?

— Celui-là, par exemple, il n'est guère avancé : les manches à monter, les coutures à cranter, la ceinture à mettre...

— Pourtant, tu te rappelles, elle a bien dit : « Tenez-le-moi tout prêt. Je puis partir d'un moment à l'autre... » Il faut avoir plus d'avance à l'ouvrage, Félice.

— Oh! ma mère, je ne puis davantage.

Et le geste de Félice, repoussant les étoffes devant elle sur la grande table, était plein d'impatience et de lassitude. Mélanie Grimaud considéra sa fille avec étonnement. Certes, elle aimait

(1) *Copyright by* André Corthis, 1918.

la tyranniser, mais point la voir mécontente. Cette fille, en somme, allait sur ses vingt-huit ans. Elle avait été mariée près de dix mois, ce qui donne de l'indépendance. Si douce qu'elle fût et si bien pliée à obéir absolument, ne pouvait-elle dire un jour : « Je m'en vais? » Depuis quelque temps, Mélanie la voyait moins tranquille et moins attentive. Il y avait parfois, comme ce soir, de la brusquerie dans ses réponses. Mieux valait, en ne remarquant pas ces petites révoltes, n'en pas provoquer de pires. Mélanie Grimaud avait de la prudence. Elle dressa sa grande taille sèche. Son visage bilieux et fin marqua par toutes ses rides, plus pressées et profondes, que le ton de son enfant l'avait offensée. Ses durs yeux noirs, dont le blanc avait une couleur jaunâtre, se firent plus durs encore. Mais elle ne prononça que peu de reproches.

— C'est bon, dit-elle, c'est bon... Ah! Dieu, que tu deviens nerveuse et qu'il faut avoir de la patience! Repose-toi, ma fille, repose-toi; moi, je vais donner aux poules.

Elle sortit par la porte qui était au pied du lit et menait dans la patouille et dans la cour. Seule dans la chambre, Félice étira longuement ses membres las et se renversa au dossier de sa chaise.

— C'est vrai, pensa-t-elle humblement, que je deviens plus nerveuse et que j'ai moins de goût à l'ouvrage. Pourquoi?

Elle avait des joues rondes et pâles et de beaux yeux mornes où passait rarement la colère. Ses cheveux bruns, rejetés en arrière, se roulaient simplement en un gros chignon que piquaient trois épingles de corne. Le col droit de sa blouse fermait sous le menton, les manches longues serraient ses poignets. Toute sa personne était d'apparence extrêmement propre et soignée, mais point coquette. Et sa bouche grave se flétrissait déjà, toujours serrée et silencieuse et se plissant un peu.

La fenêtre auprès d'elle était grande ouverte sur le chemin. Une femme qui passait, allant au puits voisin et balançant un seau à son poing fermé, s'arrêta pour parler à Félice.

— Hé! Félice... bonsoir... Toujours au travail, alors?

— Non, dit la jeune femme. C'est fini. Je vais ranger; mais je me repose un peu.

L'autre laissa le seau par terre, et mit ses deux coudes sur l'appui de la fenêtre.

— J'ai été à la scierie tantôt, dit-elle, pour y chercher du petit bois.

— Ah! dit Félice, avec indifférence.

Mais aussitôt elle ajouta :

— Qui t'a servie?

— Figure-toi... la femme de ton mari, justement! Pour une fois que ça lui arrive de s'occuper des clients...

Elle se tut, malveillante et ricanant de la gorge. Félice avait pris sur son tablier un petit bout de fil bleu et le tournait doucement autour de son doigt. Elle demanda :

— Et... elle était ridicule, comme toujours, avec ses robes blanches et ses grands talons?

— Tout en mousseline qu'elle était habillée, ma mie! clama la voisine. Et des boucles, et du parfum, et cet air dégoûté qu'elle prend pour vous servir, avec ses mains de princesse tout empêtrées de bagues et de bracelets... De quoi qu'elle peut lui aider à la mère Lartaud? je me le demande.

— Probable qu'elle est contente, tout de même, puisque ça continue.

— Probable... oui... mais, dis-moi, — elle baissait un peu la voix, non par discrétion mais pour donner de l'importance à ce qu'elle allait dire, — penses-tu que Julien le soit aussi?...

— Je ne sais pas, dit Félice, et je m'en moque bien... Pourquoi ne serait-il pas content?

— Tu n'as rien entendu dire?

— On dit quelque chose?...

Réveillée tout à coup, elle se leva, et si brusquement que trois bobines roulèrent de ses genoux. Elles filèrent sur le carreau ainsi que de vives souris traînant comme de longues queues leurs fils dénoués, et furent prestement se cacher sous l'armoire et le lit. Félice appuyait ses deux mains au rebord de la fenêtre. Avide, elle penchait son buste mince.

— On dit?...

— On dit que M. Sadoulas, de la Maison Grise, est venu trois fois à la scierie, ces temps-ci, pour commander du bois dont il n'avait pas besoin. On dit que, depuis, la Baptistine s'en va souvent promener toute seule du côté de la Maison Grise...

— Oh!... murmura Félice.

Et sa stupeur la tint songeuse pendant toute une longue minute. Ensuite, elle s'exclama, presque joyeuse, tandis qu'une

flamme méchante qui brûlait dans ses yeux les faisait plus vivants et plus beaux.

— C'est bien fait! Et il pourra être content, puisque c'est cette espèce-là qu'il lui fallait.

— Sûr! approuva l'autre.

Elle reprit le seau; elle s'en alla, le balançant à son poing fermé. Félice demeura penchée sur le chemin désert. Des murs de jardin le bordaient, faits en pierres sèches et couleur d'amande; des figuiers, par-dessus, laissaient pendre leurs feuilles bleues; et il se perdait, tout de suite, dans la campagne, entre des champs de blé et des champs de tabac. Aussi la maison de Félice se trouvait-elle presque sans voisinage, au bout de ce chemin où l'on venait rarement. C'était une étroite maison blanche, pauvrette et très propre. Une vigne tournait autour de la porte et de petits œillets avec des sauges et du thym bordaient le pied du mur, gardés des chèvres et des poules par quelques bambous entre-croisés.

Le vent du soir était pesant et doux au visage comme un velours balancé. Félice eut envie de l'écarter à deux mains pour respirer mieux. Elle suffoquait un peu, et elle sentait plus que tout à l'heure de l'impatience et de la fatigue.

— Comme ça, pensait-elle, on dit... Oh! tout de même.

Elle appuya sa tête au montant de la fenêtre et les petites rugosités de la pierre étaient sensibles à sa tempe nue. — Bientôt, Mélanie Grimaud rentra dans la chambre, les manches retroussées et les mains tout engluées d'une pâtée jaunâtre. Elle s'en alla vers l'évier qui était dans un coin, à côté de la grande cheminée, et se vida sur les bras toute une casserole d'eau claire. Elle s'essuya avec un torchon, rabattit et boutonna ses poignets de percale noire. Cependant, elle regardait sa fille.

— Eh bien! Félice, à quoi tu penses?

— Oh! dit la jeune femme, se retournant avec vivacité, tu ne sais pas, Baptistine, la Baptistine Lartaud...

— Qu'est-ce qu'elle a fait encore?

— On dit...

Félice, à son tour, baissait la voix, un peu rouge, honteuse comme une jeune fille de parler de ces choses.

— On dit qu'elle va mal se conduire avec le monsieur de la Maison Grise.

— Bien!... jeta Mélanie Grimaud. Très bien. Ah! par exemple!... D'ailleurs, ça ne m'étonne pas...

*
* *

Elle le haïssait encore, cet homme qui, pendant un an, avait été le mari de sa fille et bien qu'elle eût triomphé de lui en amenant Félice à divorcer, elle gardait, avec trop d'amertume, le souvenir de ses heures d'abandon et de ses soirées solitaires. Comme elle s'était défendue contre ce mariage! Quelles indignations et quelle colère! Ses raisons étaient bonnes et elle les donnait à tous : « Comment! je serai restée veuve toute jeune et sans le sou, avec une enfant sur les bras. J'aurai peiné pour l'élever; je n'aurai souvent mangé que du pain pour qu'elle soit propre et bien tenue et pour qu'elle apprenne un métier. Et voilà, maintenant, qu'elle me laisserait toute seule, pour ma récompense, et qu'elle s'en irait se croiser les bras chez les autres ou bien porter chez eux l'argent que je lui ai donné les moyens de gagner!... » Devant ses yeux froids, qui n'avaient jamais regardé bien loin ni bien haut, les protestations étaient saintes et justes. Cependant, les gens imbéciles n'avaient point l'air de comprendre! « Eh bien! Mélanie... et après?... Toutes les mères en sont là... Vous ne voulez pas, cependant, que la petite reste fille? — Elle a tout le temps d'attendre. — Mais Julien Lartaud, de la scierie, est un beau parti, vous savez! — Elle en trouvera de meilleurs! Elle peut attendre, je vous dis... Ah! Seigneur, pour la joie qu'ils vous donnent, les hommes!... » Et tout le dédain méprisant, toute l'horreur qu'elle avait de l'amour, gonflait sa bouche droite et ses minces narines, serrait ses noirs sourcils, crispait son visage obscur, brûlé, flétri par les mauvaises heures et les mauvais souvenirs de son mariage misérable. Claude Grimaud l'avait trahie et battue, il aimait à boire et à chanter, à courir les femmes; hormis son plaisir, à ne rien faire. Bien des femmes doivent s'accommoder de tout cela. Elle, point. Devant son mari mort elle eût ri de plaisir sans le grand souci de dignité qui était en elle. Jamais plus elle n'avait regardé un homme, les croyant tous pareils à celui-là, très froide d'ailleurs, goûtant sa solitude d'un cœur sec et satisfait. Et c'est vrai qu'elle avait très bien élevé sa petite fille, la pliant de bonne heure au travail acharné comme aux sérieuses manières, n'aimant point

la voir rire et lui faisant bien sentir ses moindres sacrifices. Tout le devoir de Félice, plus tard, serait de beaucoup travailler pour que sa mère eût une vieillesse heureuse. Depuis l'âge de six ans, elle savait cela qui lui avait, chaque jour, été répété, et, raisonnable, elle y trouvait sans effort son ambition et son plaisir.

Tout indécise dès qu'il ne s'agissait plus d'obéir à cette mère impérieuse, qu'elle avait donc souffert, Félice, du temps que Julien Lartaud la recherchait! Le dimanche, quand elle se promenait dans la campagne, avec d'autres jeunes filles, celles-ci, en voyant venir le beau garçon, affectaient de s'écarter bien vite. Félice et lui restaient seuls. Alors, troublée par le chaud regard qui pesait sur elle, se défendant mal des supplications et des caresses, elle ne cessait de soupirer : « Oui... oh ! oui... je le veux bien ; » mais elle criait : « non ! » le soir, à la maison, quand Mélanie Grimaud, repoussant sa soupe et son pain, déclarait qu'il lui valait mieux mourir tout de suite, que de connaître comme elle l'allait faire, après tant d'inutile dévouement, la misère et la solitude.

— Au lieu de ton apprentissage, c'est le mien, ma fille, que j'aurais dû payer... Au moins, j'aurais un métier maintenant, je gagnerais ma vie...

— Nous vous aiderons, ma mère, les Lartaud ont de quoi.

— Ils ne me donneront jamais autant que tu gagnes. Et puis je ne veux pas de la charité. Je n'ai jamais eu besoin de personne.

Car elle avait de l'âpreté, mais point de bassesse. Félice, alors, eût justement pu répondre : « Ma mère, ce que j'ai gagné, jusqu'à présent, et qui est placé à la caisse d'épargne, sera pour vous. La maison est à vous aussi. Et vous avez, au quartier du Béal, deux petites terres qui rapportent bien. Vous n'avez pas besoin de moi, ni que vous aident les Lartaud, pour n'être point misérable... » Elle n'osait pas; elle promettait, toute honteuse d'elle-même et d'avoir souhaité de la joie :

— Ma mère, je ne me marierai point.

— Ah ! tu dis cela !...

Elle dut céder, cependant, Mélanie Grimaud, parce que tout le village autour d'elle s'indignait bien haut et qu'elle avait trop d'orgueil pour accepter que le monde la pût railler ainsi.

Elle céda. Mais le jour du mariage, dans l'église, à la gauche de sa fille vêtue de laine blanche, elle se jura de tout faire pour que cette union n'eût point de durée. Et son lent travail acharné commença dès la première semaine.

Félice, en venant voir sa mère, la trouvait assise, la tête au mur, l'œil vague et tout anéantie. Elle demandait anxieusement :

— Vous êtes malade, ma mère ?

— Je souhaite de l'être.

— Mon Dieu ! soupirait la pauvre femme, oh ! mon Dieu !

Elle regardait sa petite chaise près de la fenêtre, la grande table où elle taillait ses étoffes, si joyeuse de bien réussir, si satisfaite d'elle-même et de sa paisible vie. Presque en pleurant, elle suppliait :

— Maman !

— Va donc, va, disait Mélanie Grimaud. Ne perds pas ton temps ici. C'est ta belle-mère qu'il te faut aider maintenant.

— Elle n'exige rien de moi.

— Tant mieux. Repose-toi, alors.

Le silence tombait. Timide, Félice proposait au bout d'un instant :

— Si vous preniez un peu *du* café ?

— Il faut du sucre pour mettre dans le café, ma fille, et de l'argent pour payer le sucre.

— Cependant...

Félice regardait l'armoire. Sous les robes pendues, il y avait un tiroir secret, et là dedans un petit sac de toile toujours bien garni de monnaie. Mélanie Grimaud s'irritait de comprendre :

— Que vas-tu dire ? Tu sais mieux que moi ce que j'ai, peut-être !...

— Non, ma mère, non !... Mais du sucre, demain, je vous en porterai un kilo.

— Je te le jetterai à la figure. Suis-je donc à l'hospice pour l'on me fasse l'aumône de mon manger ?

Et les remords ne cessaient point de tourmenter Félice. Elle aimait bien faire et avoir sa conscience pour soi. Si rudement qu'on l'eût élevée, elle avait des tendresses singulières ; et surtout elle savait sentir de ces petites peines ou de ces fins bonheurs qui sont le tourment secret et la secrète délectation des âmes délicates, si simples soient-elles. Elle n'éprouvait

que les peines en ce moment, et leur donnant une importance extrême dans sa maison nouvelle elle n'était pas heureuse. La mère Lartaud ne ressemblait certes point à Mélanie. Elle était toute ronde de corps, agréable d'humeur, et n'importunait sa belle-fille d'aucune obligation. Cependant, la vue de cette femme âgée, chaque soir, au souper, rappelait à Félice que dans leur petite maison sa mère était seule. Elle en voulait à cette autre mère d'être si rieuse et bien entourée. Son affection ne la touchait guère; et elle redoutait son mari, dont le grand amour l'épouvantait un peu.

C'était, ce Julien Lartaud, un beau garçon qui peut-être n'avait pas toujours été très sérieux. Il voulait bien maintenant le devenir. Les voyages fréquents entrepris pour les besoins de la scierie, les longues séances au café où l'on discute interminablement des affaires, et de bien des choses, lui avaient donné pour l'agitation et les plaisirs un goût très vif, mais qui commençait de l'être moins. Le temps du mariage, disait-il, était venu pour lui. Et il avait souhaité une femme comme on en voit dans les villes, aussi soignées et amoureuses que des maîtresses; sa déception fut grande de voir que celle-ci était seulement devant lui une petite paysanne contrainte et effarée.

Peu à peu, puis très vite, il se détacha d'elle, et Félice en eut comme du soulagement. Il cessa de la vouloir élégante et de choisir avec elle la couleur de ses robes. Et puis il recommença de faire durer ses voyages plus longtemps qu'il n'était nécessaire, et quand des rendez-vous qu'il avait aux environs tombaient un de ces jours de « vote » où l'on voit sur le cours de belles filles qui dansent et des chanteurs en plein vent, au lieu d'emmener avec lui sa femme, comme il s'était d'abord tant réjoui de le faire, il la laissait au logis. Alors une fois la vaisselle essuyée et la salle mise en ordre, laissant la mère Lartaud surveiller toute seule les quinze ouvrières qui « faisaient des boîtes, » Félice courait vers sa pauvre maison. Dans la poche de son tablier à volant elle avait glissé ses ciseaux et son dé; et c'était une bonne journée paisible comme les journées d'autrefois, dans la petite pièce un peu sombre, près de la grande table, avec le grésillement des mouches sur la chaîne en papier rose qui pendait du plafond, et l'odeur des œillets tout grillés de soleil au pied du mur surchauffé.

— A la bonne heure! disait Mélanie Grimaud, voyant s'ache-

ver aux doigts de sa fille une jupe et un corsage. Tu me reviens un peu... Tu n'oublies pas tout à fait ton devoir. C'est bien.

Et Félice rentrait chez elle, le cœur apaisé et la conscience heureuse. Elle s'asseyait un peu plus tard à la table de sa maison comme une étrangère que l'on invite et qui vient là par contrainte et sans grand plaisir. Généralement, Julien n'était pas rentré encore et elle n'en avait point de chagrin.

— Hélas! soupirait la mère, vous devriez cependant, Félice, lui demander de ne pas vous abandonner ainsi. Il n'y a pas six mois que vous êtes mariés...

— Mais qu'y puis-je?... ripostait la jeune femme. Vais-je me cramponner à lui pour le forcer de rester ici?... Il voyage pour son travail d'abord... et pour ce qui est de son plaisir. Puisqu'il n'aime rien tant que les votes et les cafés, qu'il y aille donc... Je ne veux rien commander à personne... et rien défendre.

— Il se plaisait à vous y emmener, Félice, et peut-être eût-il mieux valu qu'il ne prît l'habitude de retourner dans ces endroits qu'avec vous. Il l'eût bien voulu...

— C'est possible, disait Félice nettement et avec grand mépris, mais j'ai été élevée, Dieu merci! trop sérieusement, pour me plaire à cette vie-là.

Ce blâme, pour la façon dont elle avait dressé son Julien, froissait la vieille mère. Elle se taisait cependant, et Félice n'ajoutait aucune parole. Mais la rancune de tant de jours passés à se mal entendre, s'avivait tout à coup et gonflait les cœurs. Le repas s'achevait dans ce mauvais silence. Félice, quand elle venait chez sa mère, racontait ces soirées maussades. Elle soupirait: « Je m'ennuie là-bas. » — Et à s'entendre riposter: « Tu l'as voulu, ma fille! » elle estimait recevoir une punition très juste et la subissait en baissant la tête.

... Tandis que Mélanie reprenait ces souvenirs, elle les cherchait aussi, Félice Grimaud qui avait été près d'un an Félice Lartaud, penchée vers la poussière du chemin vide, au-dessus des pauvres œillets qui étaient tout son jardin. En ce moment, elle se rappelait surtout le jour où elle et Julien décidèrent de se séparer... Cela vint doucement et sans haine, un soir de septembre qu'ils marchaient ensemble derrière la charrette ramenant des « Iles » des arbres coupés. L'un dit quelques mots, l'autre approuva aussitôt et ils se comprirent

complètement. Pour la première fois leurs âmes, quand ils se sourirent, trouvèrent du plaisir à se rencontrer au fond de leurs yeux et, toute la soirée, assis l'un près de l'autre sur le vieux banc de bois, devant la maison, ils parlèrent amicalement.

La mère Lartaud, tout en remuant les assiettes au fond de la salle obscure, sentait un peu de joie venir à son vieux cœur. Elle se disait : « Ça arrive qu'on ne peut pas s'entendre tout de suite aussi bien que plus tard. Mais on dit que ces ménages-là font les meilleurs de tous. »

Elle sourit en voyant les jeunes gens pressés de remonter dans leur chambre, et, demeurée seule, elle s'approcha de la fenêtre. De la terre, chaude encore d'un trop ardent soleil, montait une vapeur pesante et parfumée. La vieille femme croyait, pour la première fois, s'apercevoir, à la clarté des étoiles innombrables, que le ciel nocturne n'était pas noir, mais d'un bleu magnifique, limpide et joyeux. Elle s'émerveilla, elle s'attendrit... Elle pensait à des nuits de sa jeunesse à elle, où toute la beauté du ciel et de la terre faisait l'amour plus beau... Et certes elle ne pouvait penser que Félice et Julien en ce moment, dans la chambre conjugale large ouverte sur les jardins, étaient paisiblement assis de chaque côté de la petite table où brûlait la chandelle, et qu'ils examinaient ensemble quel jour il conviendrait le mieux d'aller « en » Avignon se présenter devant le juge qui les déferait l'un de l'autre.

... Ce fut naturellement plus compliqué et plus long qu'ils n'avaient pu le supposer. Mais Félice, dès que la loi le permit, retourna vivre chez sa mère et elle revit son mari seulement les deux ou trois fois qu'il leur fallut comparaître devant le juge et affirmer qu'aucune entente n'était plus possible entre eux. Ces jours-là, ils déjeunaient ensemble dans une petite auberge d'où l'on voyait le Rhône, Villeneuve au delà, avec sa tour carrée, massive et couleur de miel, et plus loin encore les petites collines au pli desquelles vibre et fume au soleil une ombre violette. Ils mangeaient de bel appétit la brandade à la crème et les cailles grillées. Julien payait la dépense. Ensuite, en attendant l'heure fixée par les hommes de loi, ils se promenaient le long du beau fleuve, dans la poussière épaisse, entre l'herbe blanche et les remparts blancs. Déjà, ils étaient comme deux étrangers, et, à cause de cela, pleins d'égards l'un pour l'autre. Ils ne parlaient point d'eux-mêmes, mais de

choses générales, et cherchaient à bien dire. Félice portait un chapeau, Julien avait mis sa veste neuve. Ils étaient graves et cérémonieux.

Ce voyage, ces repas, ces promenades ne leur étaient point désagréables. Julien, le premier, osa le reconnaître un jour. Ils étaient auprès du vieux pont Bénézet et en considéraient les arches rompues.

— Nous viendrons ici une fois encore, dit le jeune homme, et ce sera la dernière...

— Oui, reconnut-elle avec un soupir.

Il ajouta, songeur :

— Au fait, pourquoi donc faut-il que nous nous séparions, Félice?

Elle dit, avec un geste vague et résigné :

— Ça vaut mieux.

Alors, il reconnut, pas très convaincu et hochant la tête :

— C'est vrai! ça vaut mieux.

Ni l'un ni l'autre n'aurait su expliquer maintenant pourquoi cela valait mieux. Mais, respectueux de ce qu'eux-mêmes avaient un jour décidé, ils laissèrent la procédure se poursuivre et s'achever et, quand tout fut fini, ils se quittèrent, dans la rue, n'osant plus marcher l'un près de l'autre, ni montrer de regrets, ni même en éprouver.

— Adieu donc, Félice.

— Adieu, Julien.

Ils ne se revirent plus que par hasard, quand ils se rencontraient sur le cours, ou dans les ruelles de leur village. Alors ils se saluaient de la tête presque amicalement. Mais s'étant aperçus que cela faisait rire les gens, ils évitèrent bientôt ce geste, et celui qui le premier apercevait l'autre se détournait de sa route...

La guerre éclata quelques semaines plus tard et Julien partit le troisième jour. Mélanie Grimaud conta en ricanant que la mère Lartaud, s'en revenant de la gare toute sanglotante, avait dû s'asseoir trois fois sur le talus de la route, tant le chagrin lui coupait les jambes.

— Quel bonheur, ma fille, que tu sois débarrassée de ce garçon-là! Tu n'as plus personne de qui t'inquiéter, en ce temps-ci.

— Bien sûr, dit Félice.

Cependant elle pensait à lui quelquefois. Il fut blessé, vint en convalescence, repartit, obtint une citation d'abord, puis la croix. Elle prenait à ces nouvelles, que lui disaient les voisines, un simple intérêt de petite villageoise curieuse. Mais peut-être, malgré ses froideurs, s'émut-elle davantage en apprenant qu'il se remariait.

Il épousait une fille toute jeune et fort jolie qui, pendant deux ans, avait été lingère « en » Avignon. Elle se mettait aux joues de la poudre blanche et rose, portait un haut chignon que gonflaient des boucles savantes et ne s'habillait que de tendres couleurs, comme une dame inoccupée. La scierie, dès lors, cessa d'être indifférente à Félice. Son attention s'attacha à cette jeune femme. Ce n'est point qu'elle fût jalouse, ni que, la croyant voir aux bras de Julien, elle imaginât leurs baisers ou leurs tendres paroles. Mais c'était pour elle une occupation que de critiquer cette frivole Baptistine. Elle blâmait ses robes et ses coiffures, ses chaussures blanches, ses grands talons, les colliers et les bracelets qu'elle ne quittait point et qui semblaient d'or et de pierres véritables. Elle blâmait cette façon légère qu'elle avait de marcher en se balançant un peu, tandis que le vent soulevait, sur ses bas très blancs, ses jupes trop courtes. Elle blâmait ses gestes, son rire chantant qui allait loin sur la route. En somme, elle la détestait, mais sans violence, comme elle faisait toutes choses.

Et voici que ce soir l'idée de cette jeune femme, trompant Julien ou toute prête à le faire, l'agitait de façon singulière. Son honnêteté était trop profonde pour que jamais, dans ses pires malveillances, elle eût été jusqu'à prévoir cela! Elle s'indignait. En même temps, toutes sortes de curiosités et les questions qu'elle se posait lui donnaient une petite fièvre. « Qu'est-ce qu'il dira, pensait-elle, s'il vient à savoir?... » Elle se rappelait. Julien était de nature jalouse; on le disait du moins, car elle ne lui eût certes jamais donné l'occasion de le montrer. Il était emporté : elle se rappelait des mots, des gestes, des façons qu'il avait de la regarder en silence, et puis de brusquement la prendre dans ses bras. « Qu'est-ce qu'il dirait? Que ferait-il?... » D'abord, ces racontars n'étaient peut-être pas vrais. Peut-être aussi qu'il ne saurait jamais. Ainsi, l'intérêt qu'elle prenait à la vie de cet homme et de cette jeune femme devenait tout à coup presque passionné.

— Tu ne sais pas, Félice, ce qui me fait rire?

Le rire devait être tout intérieur car le sombre visage de Mélanie Grimaud était plus sévère que jamais.

— Quoi donc, ma mère?

— C'est d'abord qu'il n'est pas joli, M. Sadoulas... Oh! là, quel vilain homme! Tout ce qu'on peut dire de bien de lui, c'est qu'il est riche.

— Il lui fera de beaux cadeaux.

— Oui, mais avec lui, tu sais, après l'une vient l'autre... Ça ne dure jamais longtemps... Oh! mais que ce sera donc bien fait pour elle, — et pour lui, ce Lartaud!

Elle jeta le nom de Julien avec violence et dégoût comme une injure, et le rire, enfin, grimaça sur sa bouche. Cette histoire, décidément, la mettait en joie. Elle s'était assise près de sa fille, sur une petite chaise qui venait des grand'mères et dont le dossier de bois luisant portait sculptés deux épis. Ses mains maigres, toujours un peu crispées et comme accrochées à ce qu'elles pouvaient saisir, serraient durement ses deux genoux. Son austère visage, jaune et brun, tout doré par la lumière douce qui venait du ciel crépusculaire, était comme celui d'une vieille sainte espagnole devant lequel eussent brasillé des cierges. Aussi, toute ramassée, elle avait des silences pendant lesquels elle remâchait son mauvais plaisir. Et puis une pensée nouvelle lui venait et elle la disait lentement :

— C'est pour lui faire honneur, bien sûr, à la Baptistine, qu'il a fait mettre des rideaux neufs à toutes les fenêtres de la Maison Grise.

— Ah!... il y a des rideaux neufs?

— Oui, blancs et brodés. Il les a achetés en Avignon. Ça fait joli, on dit. La Fanette les a vus l'autre jour en passant pour aller à ses foins.

— Il faudra, dit Félice, que je les aille voir, moi aussi.

La nuit lente, peu à peu occupait le ciel. Le visage de Mélanie Grimaud s'éteignait comme si tous les cierges un à un eussent été soufflés devant elle. Des chauves-souris palpitaient au-dessus du chemin. En face, dans les branches du figuier, la chouette s'arrêta ronde et légère comme les graines emplumées soufflées par le vent. Sa plainte limpide monta vers la première étoile. Et des grenouilles coassèrent dans le jardin voisin où se disjoignait sous les ronces un vieux bassin

de pierre. Les beaux soirs de Félice n'avaient connu que ces chansons. Elles rythmaient la fin de sa journée laborieuse; elles annonçaient les heures agréables du repas et du sommeil. Jamais elle n'eût pensé que ces bêtes soupiraient, à leur pauvre façon, leur plainte amoureuse. Mais ce soir, toute fiévreuse et irritée, elle les détesta soudain.

— Ah! ma mère, fermons la fenêtre, cela fatigue à la fin de n'entendre que ce tapage.

*
* *

Elle se dit, en s'éveillant le lendemain :

— Il faudra pourtant que je les aille voir, ces beaux rideaux de la Maison Grise.

Et cette petite curiosité en cachait une autre qui ne se pouvait avouer. La journée lente fut pareille aux autres journées. Mais comme le soir venait, ayant fini sa tâche et bien avancé le manteau de Blanche Lunel, Félice Grimaud se prépara à sortir. Le mistral à grand bruit soufflait sous le ciel bleu, et, pour n'être point décoiffée, elle noua sur ses cheveux, en la serrant très fort, une mousseline grise. Aussi, avec sa robe sombre et son air sérieux, elle paraissait plus sérieuse encore.

— Où tu vas? demanda la mère.

— Marcher un peu, pour me défatiguer.

Elle s'en alla dans la campagne. Le vent furieux pliait les herbes et les branches. Il y a je ne sais quel âpre plaisir, quand il se démène ainsi et qu'on le reçoit au visage, à lutter contre cette force qui vous défend si bien la route. Il faut s'y appuyer des genoux et des épaules, ne point fléchir, l'emporter enfin. Et chaque pas en avant donne l'impression d'une victoire. La démarche un peu molle de Félice prenait, à ce combat, une allure résolue. Elle tenait sa tête plus droite et son corps mieux cambré. Ses yeux même, aujourd'hui, avaient plus d'assurance.

Dans le chemin qui mène à la Maison Grise, chemin étroit, bordé de haies très hautes, on ne sentait plus le vent et les petites feuilles demeuraient immobiles. Félice n'en continua pas moins d'avancer avec cette espèce de hardiesse qui la soulevait tout à coup et que lui avait donnée peut-être sa lutte avec le vent furieux et peut-être un autre tumulte qui commençait

de se déchaîner en elle. Elle marcha pendant un quart d'heure, et la Maison Grise lui apparut au milieu d'un petit bois d'yeuses au feuillage noir et aux troncs tourmentés. Elle était à trois corps avec un seul étage et de hauts greniers qu'éclairaient des œils-de-bœuf de forme ovale fermés par des volets de bois disjoints et écaillés. Toute l'apparence de cette demeure était de vieillesse et d'abandon. La rouille rougissait les ferrures des volets et les poulies pendantes au-dessus des greniers. Les murs bas du jardin s'effondraient sous l'abondante poussée des mûriers et du lierre. La grille, après avoir longtemps battu sur ses gonds, avait eu cet été son battant de gauche saisi par les vrilles d'une grande vigne qui couvrait le mur à cet endroit. Et elle demeurait ouverte maintenant à toutes les heures du jour et de la nuit, sans que personne eût songé à délier cette gardienne inutile.

Félice put librement entrer dans le jardin. Elle contourna la maison. Celle-ci, comme toutes les maisons de la plaine, tendait le dos au vent du Nord et sa façade regardait une longue allée de chênes où, de place en place, étaient posés des bancs de pierre, rappelant, par leur masse et leur vétuste couleur grise, les tombeaux qui bordent, en Arles, l'allée mélancolique des Alyscamps. Mais il y avait ici plus de recueillement et de silence, et point de ces fumées abondantes en escarbilles, de ces halètements de locomotives ou d'usines par quoi désormais est déshonoré ce qui fut « le plus beau cimetière de l'antiquité. »

Le destin de la Maison Grise depuis un siècle était de changer, tous les deux ou trois ans, de propriétaire. Une fatalité pesait sur ce vieux domaine, agréable cependant et de point mauvais rapport; et ce n'est pas Antoine Sadoulas qui devait y rien changer. Depuis deux ans qu'il habitait la Maison Grise, il ne désirait que d'en repartir, — enrageant que son père lui gardât toujours rancune de dissipations peut-être excessives et de dépenses évidemment déréglées. Au moment où la guerre éclata, M. Sadoulas père, un gros industriel de Marseille, était au bout de son indulgence. La mobilisation générale lui fit connaître quelque espoir... mais les autorités militaires ne voulurent point de ce garçon aussi mal bâti de corps que de cœur et de cerveau. Alors fut achetée la Maison Grise. M. Sadoulas enjoignit à son fils d'avoir à s'occuper d'en faire valoir les terres, lui jurant bien que s'il bougeait de là, rien

ne l'attendait plus que de mourir de faim. Et Antoine Sadoulas avait dû se soumettre... provisoirement, tout en estimant, dès la fin du premier mois, que ce provisoire durait vraiment trop longtemps.

Le jardin et la maison furent plus abandonnés entre ses mains que lorsqu'ils étaient sans maître. Rien n'intéressait ce jeune homme hormis de toucher ses fermages, ce qu'il faisait âprement, et de courir les filles. Mais sa réputation détestable et la fortune de son père, lui donnaient dans cette campagne tout le prestige des élégances et des dépravations citadines. Il en avait beaucoup d'orgueil.

Ces perversités ne troublaient point Félice Grimaud. Cependant elle était curieuse, et elle se demandait, le cœur battant un peu :

— Vais-je le rencontrer?

Elle jeta un coup d'œil sur les fenêtres du premier étage et vit là ces fameux rideaux dont on parlait dans le pays. Ils étaient de mousseline, tout ornés de fleurs découpées et de palmes du goût le plus pesant. Elle les jugea fort beaux. Derrière leurs plis elle évoqua la salle à manger dallée de noir et de blanc, les chambres, avec leurs alcôves encore ornées de peintures et de vieux ors rougissants. Elle était venue là, un jour, toute petite, et son souvenir demeurait magnifique. Elle eût bien voulu savoir quels embellissements M. Sadoulas, outre les rideaux blancs, avait apportés dans cette maison. Et tout d'un coup l'idée que Baptistine Lartaud les connaissait sans doute et entrait librement dans ces appartements la traversa de colère. Elle pensa : « La gueuse, tromper Julien!... » Et ceci, comme la veille, la plongea dans des pensées tellement profondes et confuses, qu'elle s'en alla, marchant à tout petits pas, la tête basse, troublée et ne pouvant plus s'intéresser qu'à ce trouble.

Au bout de l'allée, les arbres plus grêles, pressés et tout en désordre, formaient comme un bois obscur autour d'une vieille noria dont les pierres et la ferraille croulaient pêle-mêle, disjointes et mangées par les ronces. Un lierre noir tournait au tronc noir des chênes; des buis mal taillés, tout embrumés par les araignées fileuses, donnaient à l'air une saveur d'amertume et envahissaient le chemin.

— Vais-je retrouver ma route? s'inquiéta Félice.

Se réjouissant de n'avoir pas été aperçue, elle ne voulait point courir le risque de passer une fois encore devant la maison. Mais comme elle cherchait un sentier qui la ramenât vers les champs, une voix d'homme, derrière elle, cria : bonjour ! avec une familiarité joyeuse, et elle se retourna tout effrayée.

— Oh ! pardon, dit aussitôt Antoine Sadoulas. Je vous prenais pour une autre... j'avais cru...

La confusion de son erreur dura peu. Il se mit à rire.

— Bonjour, mademoiselle !

Ceci irrita Félice. Étonnée, elle s'apercevait que M. Sadoulas ne lui faisait point de peur ; mais sa vue la blessait. On eût dit que l'image de Julien qu'elle portait en elle et toute mêlée à elle, depuis quelques heures, sentait comme aurait fait lui-même l'offense qui lui venait ou allait lui venir de cet homme. Elle le détesta. Sèchement elle rectifia :

— Madame.

— Oh !... dit-il aussitôt, pardon. Mais vous paraissez si jeune !...

— C'est moi, dit-elle, gênée de se voir examinée comme il osait le faire, c'est moi qui dois demander pardon... Je me promenais par ici. La porte était ouverte... Je suis entrée.

— Vous avez très bien fait, déclara M. Sadoulas. Il faut toujours entrer quand on vient; cela me fait plaisir, c'est une petite distraction. Il n'y en a pas tant par ici... Mais d'où êtes-vous donc, que je ne vous ai jamais vue ?

— Je suis la couturière qui habite au bas du pays, dans la petite rue qui commence à la croisée des deux routes. Ma mère, c'est Mélanie Grimaud. Et... adieu, monsieur.

Elle le quitta brusquement, étant devenue plus rouge sous son hardi regard que les baies mûres de l'épine-vinette.

— En voilà un effronté, pensait-elle en s'éloignant. Et vilain, avec cela, vilain ! Ah ! bien, ce n'est pas moi qui tromperais Julien pour lui, par exemple.

Elle comparait le maigre visage, boursouflé de petits boutons, les pauvres épaules et les vastes oreilles de M. Sadoulas, à la belle figure et à la grande taille de celui qu'au fond d'elle-même, dans sa grande simplicité, elle n'avait pas cessé d'appeler « mon mari. » Celui-là, véritablement, était un bel homme, mince et grand, avec ses yeux chauds où semblait

toujours danser de l'or et du soleil. Et c'est pour un Sadoulas que cette Baptistine misérable!... Félice haussa les épaules de mépris. Elle avait l'impression de parler à Julien et de lui dire : « Crois-tu, tout de même ! » Elle lui disait aussi : « Ah ! ne te mets point trop en colère : elle n'en vaut pas la peine. »

Ainsi, ne cessant plus de penser à Julien et de lui parler en silence, elle traversa la campagne avec lui et vint retrouver ce chemin de la Maison Grise où le vent tout à l'heure soufflait moins fortement. Elle le prit, et Julien continuait d'être auprès d'elle. Mais voici qu'au moment même où, muette, elle lui répétait : « Pas de colère... et pas de chagrin non plus... une femme comme ça, tu ne peux pas l'aimer, » la Baptistine, elle-même, parut entre les grandes haies, toute blanche de robe, de souliers et de bas, de visage aussi, car elle était poudrée avec abondance. Le voile qu'elle portait, pour préserver du vent sa coiffure, avait la vive couleur de l'orange, et son visage délicieux, presque enfantin encore, tout réchauffé par cet éclat, tout rayonnant, semblait recevoir le reflet d'une flamme. Évidemment, ce chemin ne conduisant point ailleurs, elle se rendait à la Maison Grise et il était bien facile de comprendre maintenant à qui s'adressait tout à l'heure le bonjour familier de M. Sadoulas. Les gens, pour une fois, n'avaient point menti dans leurs commérages. Une joie trouble et violente envahit le cœur de Félice. Elle dit à ce Julien qu'elle portait en elle : « Tu vois ce qu'elle vaut, cette femme, tu le vois !... » Elle leva bien haut la tête; et Baptistine, inquiète de la rencontrer, détourna les yeux, tandis que se frôlaient, dans ce chemin étroit, leurs jupes et leurs voiles emportés par une marche rapide.

...Ce soir-là fut brûlant et doux. Les petits toits du village baignaient dans le clair de lune, et l'on distinguait très bien leur couleur qui était, à cette heure éclatante et nocturne, d'un rose transparent tout pénétré de bleu. Félice, à la fenêtre de sa chambre, près du grenier où trottaient les souris, regardait cette nuit magnifique. L'odeur de ses œillets la troublait un peu. Quelquefois, avec un soupir, elle serrait ses tempes entre ses deux mains.

Pendant le repas, elle s'était montrée si distraite et avait si confusément répondu aux questions de Mélanie Grimaud sur sa promenade, que la mère impatientée avait fini par lui dire :

« Tu dors debout, va donc te coucher pour pouvoir te mettre au travail de bonne heure demain matin. » Docile et distraite, elle était montée ; mais voici que la demie de onze heures sonnait à l'église, et elle ne dormait point encore. Elle n'avait pas même défait ses cheveux, et bien sûr, dans tout le pays, il n'y avait plus qu'elle seule d'éveillée à cette heure tardive, elle, — et les couples amoureux qui passaient au pied de sa maison dans le chemin désert. Ils le suivaient pour s'en aller dans la campagne ou pour en revenir. Chaque soir il en était ainsi. Félice entendait les pas furtifs, les voix chuchotantes et mêlées, tendres souvent et quelquefois toutes pressées et sifflantes de sourde fureur. Il y avait beaucoup d'amour en ce moment, sous le ciel, et beaucoup de désordre... Ceci, d'ordinaire, était indifférent à Félice, mais depuis quelques semaines elle en avait de l'irritation. Entendant, une fois de plus, ce soir, les promeneurs secrets, elle pensa : « Est-ce qu'ils ne vont pas se taire, où s'en aller ? » En même temps, l'éblouissante clarté lunaire, devant elle, parut se briser en mille étoiles toutes proches et dansantes, parce que des larmes tout à coup troublaient son regard. Elle suffoquait de rage, en pensant que Baptistine, ce soir, ne devait point pleurer à sa fenêtre, mais savourer paisiblement ses rêves coupables et triomphants. Cette rage, la secouant furieusement, souleva du fond d'elle-même toute sorte de pensées et de troubles sentiments qui reposaient là sans qu'elle les connût bien. Elle songea d'abord, se rappelant le trop hardi regard de M. Sadoulas : « Son amoureux, si je voulais, je pourrais bien le lui prendre. » Et aussitôt, dans une sorte de stupeur déchirante, tandis que les larmes pressées noyaient tout son visage :

— Ah ! ce n'est pas celui-là que je voudrais lui prendre, ce n'est pas celui-là !...

*
* *

— Tu dors, Félice ?

— Pourquoi ? demandait-elle, dressée brusquement sur sa chaise et tout agressive.

— Mais... tu es là toujours sur ton bâti et tu tiens la même aiguillée depuis dix minutes.

— Si je suis fatiguée, c'est mon affaire.

— La mienne aussi, je pense. Tout coûte deux fois plus

cher, faudrait travailler double, et tu es là, au contraire, que tu t'endors sur l'ouvrage. C'est pas raisonnable à la fin. Et tu peux bien te fâcher si tu veux.

— Oui, que je le veux, et je n'ai pas besoin de ta permission. Tiens et tiens ! Ah ! c'est malheureux tout de même.

Les ciseaux et le fil, et même l'étoffe, volèrent à travers la chambre. L'étoffe, une soie bleu pâle, aux minces rayures blanches, vint s'abattre près de la grande cheminée sur la dalle tachée d'eau, de poussière et de cendre, et Mélanie Grimaud se précipita d'abord pour la sauver d'un désastre. Quand elle l'eut relevée et secouée, et qu'elle eut soufflé avec soin sur les traces grises qui marquaient l'arête des moindres plis, elle put parler et exprimer toute son indignation. Elle proféra :

— C'est imbécile, tout de même.

Mais Félice n'était plus là. Elle s'en allait en courant par le chemin qui tourne et se perd dans les champs. Elle était à la fois honteuse et satisfaite de son emportement, et, tout agitée, elle précipitait sa marche, comme pour fuir ou pour atteindre elle ne savait quoi. L'air était lourd aujourd'hui et stagnait sur les arbres et les herbes qui semblaient tout à coup durcir sous cette ardeur. Cependant, Félice marchait si vite qu'elle avait l'impression d'un vent chaud lui soufflant au visage.

— Où est-ce que je vais, comme ça ? finit-elle par se demander.

Elle était près d'une ferme qui dépendait de la Maison Grise. Au bout d'une pièce de trèfle pourpre et d'une autre pièce où le blé poussait dru, le petit bois de chêne dressait ses feuillages noirs contre le ciel bleu.

— Pourquoi es-tu revenue là, pourquoi ?

Elle continua d'avancer, mais plus lente, et marchant si près de la haie que les branches piquantes lui éraflaient l'épaule. Elle ne voulait pas être aperçue, mais il lui fallait surprendre quelqu'un ou quelque chose... Et elle se rappelait que cette heure était la même, où, trois jours plus tôt, elle avait rencontré Baptistine vêtue de blanc qui s'en venait vers cette maison...

Elle se coula derrière la noria démolie et l'allée verte lui apparut avec ses bancs de pierre alignés comme sont les tombeaux dans l'allée verte des Alyscamps. Mais elle n'osa s'aventurer plus loin. La peur d'être surprise une fois de plus par

M. Sadoulas l'envahit tout à coup. Elle se sauva. Elle éprouvait de la honte, mais elle s'en défendait :

— Quoi ! qu'est-ce que j'ai ? Je me promène. J'en ai bien le droit. Si la Baptistine et M. Sadoulas ont des rendez-vous ensemble et que je les surprenne, ce n'est pas de ma faute; c'est tant pis pour eux ! Elle n'a qu'à se bien tenir, cette femme, et on ne s'occupera pas de ce qu'elle fait.

Elle avait atteint de nouveau la route, et la route devant elle commençait à se border de maisons et à devenir la Grand'Rue. Devant sa porte, la femme du vannier suspendait des paniers d'osier, tout neufs, humides encore, à de grands clous plantés dans le mur blanchi à la chaux. Trois jeunes filles brodaient derrière la grille d'un petit jardin. Des enfants faisaient tourner autour de leur tête des cigales qu'ils tenaient attachées par de longs fils. Félice brusquement se jeta dans un autre chemin, s'aperçut au bout d'une demi-heure que la nuit venait, qu'elle s'éloignait trop, et tourna sur elle-même une fois de plus. Alors, et comme remarquant pour la première fois l'incohérence qui, depuis son départ de la maison, avait mené ses pas, elle s'épouvanta d'elle-même et de tout autour d'elle.

— Oh ! la maudite, se répétait-elle, en pensant à Baptistine, la maudite !... Comme je la déteste, comme je voudrais !...

Elle ne souhaitait plus que la perdition complète de cette femme, et de la connaître, et de faire usage d'un tel secret. Elle rentra chez elle lentement, quand la nuit fut bien noire et qu'il n'y eut plus au seuil des portes personne pour la regarder au visage.

— Eh bien ! lui demanda Mélanie avec froideur, tu es calmée ?

— Ah ! maman, pardon, soupira-t-elle en ouvrant les deux bras, je ne vais pas bien en ce moment.

— Mange beaucoup, dit la mère en poussant devant elle l'assiette remplie. Ça ira mieux.

*
* *

Alors une haine brûlante et l'agitant jusqu'à la folie commença d'occuper le faible cœur de Félice où jusqu'à présent n'avait vécu rien que de paisible. Elle voulait imaginer la vie de Baptistine en ce moment, et comment elle trompait la surveillance de la mère Lartaud. Elle voulait savoir surtout si cette

effrontée, venant à la Maison Grise, demeurait simplement au jardin ou si elle osait monter à ces chambres qui avaient de si sombres et profondes alcôves !

Fiévreusement elle pensait, elle rêvait... Et voici que peu à peu ses rêves se détachaient de cette femme... Ils prenaient un autre chemin. Ce n'étaient plus, à proprement parler, des rêves, mais des souvenirs et qui n'étaient point nouveaux; mais ils prenaient devant elle une apparence qu'elle ne leur connaissait pas et ils la pénétraient d'une brûlure dont elle eût gémi sans la crainte d'être entendue. Aprement, usant à cet effort toutes les puissances de sa mémoire, si bien que par instant elle demeurait étourdie, elle revivait les premiers jours, les premières semaines et les premiers mois de son mariage. Comme dans l'étroit chemin le jour du grand vent, comme dans le bois obscur où se pressaient les jeunes chênes, Julien Lartaud était auprès d'elle. Elle ne lui parlait plus, mais elle sentait ses bras autour de sa taille et sa bouche sur son cou. Elle voyait aussi la grande salle de la scierie, le verger avec ses roses trémières, le bon sourire de la mère Lartaud. Tout d'un coup elle avait envie de gémir : « Mais tout cela n'était pas si mal ! Tout cela aurait dû me plaire, lui surtout !... » Elle ne voulait plus penser, elle se levait brusquement, retombait assise sur sa chaise, tirait de la soie verte au lieu de prendre à sa bobine une aiguillée de fil blanc, prenait les ciseaux, puis rejetant tout, le front dans ses deux mains, elle s'abandonnait à sa torture :

— Pourquoi est-ce que je n'ai pas compris à ce moment? Pourquoi ?

Elle se moquait d'elle-même et haussait les épaules; elle riait de mépris; elle avait honte. Et puis elle se mit à dire tout bas : « mon Julien ! » avec une passion que n'avait jamais eue sa voix froide, tandis que Julien la tenait dans ses bras. Alors sa grande haine pour Baptistine ne fut plus ce qu'il y avait de plus violent dans son cœur. Elle n'était plus la seule chose en quoi pût se complaire l'avidité nouvelle de Félice. Son amour avait plus de force encore et renfermait plus de délices. D'heure en heure pendant ces après-midi trop lourds où, dans le silence des petits jardins, il semble que l'on entende craquer la terre oppressée, elle le sentait croître et combler tout son cœur. Elle s'émerveillait, elle s'effrayait, mais elle trouvait bien naturel

que, le besoin d'amour lui venant aujourd'hui, ce fût vers Julien qu'il la menât. Soumise en apparence aux décisions humaines, mais les entendant mal et ne pouvant, au fond de soi, les accepter, elle savait très bien, quoi qu'eût prononcé ou signé un juge, qu'elle était liée à Julien, et le serait toujours, et qu'elle ne pouvait point connaître un autre homme que lui, puisqu'elle était sa femme, et qu'il était vivant.

Elle ne l'avait pas aimé jadis, elle n'avait pas su comprendre. Elle comprenait aujourd'hui, et là était tout le changement. Il serait heureux de l'apprendre sans doute, puisqu'il avait tant souffert de ses indifférences. Elle se repentait; elle lui expliquait; elle l'appelait. Dans ces moments-là, Baptistine cessait de la tourmenter parce qu'elle cessait d'être. Elle représentait seulement une petite gêne qu'il serait assez facile, en somme, de ne plus subir, M. Sadoulas étant là bien à propos pour en débarrasser tout le monde. Dans la vie de Julien comme dans la vie de Félice existaient seulement les heures et les jours de leur passé commun, et tout ce bel avenir où ils se retrouveraient. — Rien d'autre!... — Il n'y avait rien d'autre! Elle n'avait plus la force maintenant de cacher ses façons singulières, exaltée quelquefois et cousant à points pressés, une heure durant, avec une sorte de rage; distraite plus souvent, les mains alanguies, les bras sans force, et s'immobilisant tout à coup, tandis que ses yeux fixes luisaient comme au reflet d'une flamme.

Mélanie Grimaud l'observait en silence.

— Qu'est-ce qu'elle peut avoir? pensait-elle.

Elle n'osait demander tout haut : « Es-tu malade? » car il eût fallu ajouter peut-être : « Repose-toi. » Elle s'inquiétait de voir que le travail était moins bien et moins régulièrement fait. Elle ne voulait pas cependant s'en indigner tout haut. Si rude qu'elle fût, et d'une âme épaisse qui ne sentait point passer le frémissement des autres âmes, elle devinait cependant chez sa fille quelque chose de nouveau et de redoutable. « Ses trente ans ne sont pas loin; elle en a assez de cette vie; le travail lui pèse; elle se rebiffe, » pensait-elle. Et cela l'effrayait si fort qu'au lieu de se fâcher, par prudence, elle s'essayait à distraire Félice. Elle lui cuisinait les soupes qu'elle aimait, elle mettait sur sa chaise un petit coussin : « Là, tu seras mieux assise, ma fille. » Et quand elle rentrait de ses courses dans

le village, s'asseyant devant la jeune femme, elle racontait toutes les histoires que les commères débitent avec le sel et les pois chiches, au fond des boutiques obscures, derrière les rideaux de perles tressées dont le bruissement éloigne les mouches.

Le bel été pesait sur la plaine féconde. Parce que les jeunes hommes mouraient au loin par centaines à chacune des heures de chaque jour et de chaque nuit, parce que la vie n'avait plus vers la mort ce mouvement paisible du blé vert qui chaque jour se déplie un peu plus et s'allonge un peu vers le ciel, mais était maintenant quelque chose de violent et de troublé, d'exalté, de sanglotant, de superbe et de misérable, des violences nouvelles secouaient les êtres; on haïssait plus fort, on aimait davantage. Au fond des granges perdues dans la broussaille des Iles, dans les petites maisons aux toits dorés par le grand soleil, des drames étaient menaçants, des scandales se préparaient, devinés, guettés par le village entier, accueillis quand ils éclataient par des railleries féroces et des chuchotements sans fin. Mélanie Grimaud eût dédaigné de s'intéresser à de si laides histoires. Mais ces histoires pouvaient amuser Félice. Elle les apprenait donc, pour les lui répéter. Et elle riait, parce qu'il est doux de rire de la honte d'autrui. Mais tout aussitôt le dédain l'emportait sur la gaieté :

— Ces femmes!... est-il possible?... cette Jeanne!... cette Adeline!... cette Marion!...

Félice, de bonne foi, s'indignait avec elle. Ses pâles joues rondes, sa bouche sérieuse se serraient de mépris. Et toute délirante et brûlée d'amour comme celles-là dont on s'indignait si fort, elle pensait avec orgueil :

— Moi, au moins, c'est mon mari que j'aime!

*
* *

Cette satisfaction ne lui suffit plus. Huit jours après le jour qu'elle avait commencé de dire si tendrement : « Mon Julien! » le besoin d'avoir de ses nouvelles la prit tout à coup. Mélanie Grimaud était à ramasser les pommes de terre dans son petit champ, et Félice, jetant là les chiffons qu'elle cousait, décida, tout bonnement, de s'en aller à la scierie. La mère Lartaud lui avait malgré tout gardé de l'affection; elle lui souriait en la rencontrant; elle lui parlait même, quand personne ne les

pouvait apercevoir. Il était donc bien simple que Félice aujourd'hui lui demandât : « Où est-il? Doit-il venir bientôt? Ma mère, dites-lui que je me languis de le revoir. » Mais comme elle passait la porte, elle sentit tout à coup sa folie et rentra dans la chambre. Alors, après s'être promenée un peu de la grande armoire à la cheminée et s'être tordu les doigts d'impatience, elle résolut d'écrire au jeune homme. Elle prit, à côté du moulin à café, le porte-plume rouge et la bouteille d'encre à deux sous; elle prit le cahier de papier qui était rangé près des mouchoirs, dans un tiroir de la commode, et, repoussant les toiles et les mousselines, elle fit de la place sur un coin de la grande table... Mais ce fut comme tout à l'heure. Tracer les mots de cette lettre était aussi impossible que de s'en aller voir la mère Lartaud.

— Alors?... se demanda Félice, tout exaltée; attendre?... Il finira bien par venir, un de ces jours... Mais si je ne puis pas attendre?

Elle était là, lourde à ne se pouvoir soulever, toute pliée d'angoisse et le corps comme cassé au bord de cette table, quand Mélanie rentra, droite, propre, ayant secoué de sa robe noire toute la poussière des champs et portant sur son dos, comme un homme, le sac de pommes de terre.

— Tu écris, Félice!... au lieu de coudre!... et à qui donc?...

— ... A la tante Jourdan, dit Félice.

Cette vieille de quatre-vingts ans passés était leur unique parente. Elle vivait du côté de Nîmes et avait un petit bien qui pouvait revenir aux Grimaud, si elles savaient être habiles. Mélanie approuva donc l'idée de cette lettre, mais elle critiqua le moment choisi pour la faire.

— Il vaut mieux d'écrire le soir, à la lampe, quand on ne peut plus faire autre chose. Tu t'entends bien mal à ne point perdre de temps, ma pauvre fille.

Les nerfs de nouveau emportèrent Félice.

— Eh! ma mère, cette lettre même, je n'ai pas pu la faire. Je suis lasse en ce moment, lasse à mourir, que je vous dis!

— Tu aurais besoin de changer d'air, déclara Mélanie.

Elle avait son idée en proposant cela, et pour la dire elle n'attendit point davantage :

— Tu ne sais pas qui j'ai rencontré, en venant du champ?

Mme la baronne. Elle m'a dit : « Je voudrais bien Félice au château pour une huitaine. Elle me copiera trois peignoirs que j'ai reçus de Paris. » Y veux-tu aller tout de suite ? C'est dans les bois. Ça te sera bon. Et puis, tu seras bien payée pour tes journées, et nourrie. Je ferai des économies pendant ce temps.

— J'irai, dit Félice aussitôt, ah ! dès demain.

Elle se leva ; et déjà, elle était tout animée. Les plus belles agitations, et les plus chères, ne se peuvent supporter longtemps ; il y faut quelquefois un peu d'apaisement. Or, Félice s'imaginait trouver ailleurs cette paix qui n'était plus dans sa maison et fuir un peu toute elle-même en fuyant un peu ses meubles et ses murs.

***

Le château de la baronne était au bout d'une grande avenue de platanes, sur la route du Pont-Saint-Esprit. Mais on y pouvait atteindre, à la condition de bien connaître le pays, par les chemins qui coupent les trois digues et passent à travers les bois. Ceci réduisait la distance à quatre kilomètres. Félice, pour les faire, marchait une heure durant dans la fraîcheur du matin. Et elle rentrait le soir à l'heure où le soleil couche sur les champs de longs rayons rouges, qui mettent au pied des arbres, dans l'enchevêtrement brun des racines, comme une mousse sanglante.

Deux ou trois fois par année et plusieurs jours de suite, elle se rendait ainsi au château. Cela lui plaisait. Elle travaillait dans une pièce tendue de cretonne à personnages d'où l'on voyait les jardins et le Rhône, et très loin, au pied des montagnes, les clochers et les toits du Pont-Saint-Esprit. Quelquefois, la baronne entrait et donnait une explication, ou bien ses petites filles venaient demander à la couturière des chiffons pour leurs poupées. Toutes étaient furtives, polies et charmantes. Félice les aimait bien. Cette fois, les unes et les autres l'impatientaient. Elle ne voulait plus entendre de paroles. Elle n'en pouvait pas prononcer. Dans toute sa vie, elle aimait seulement les heures solitaires que lui valaient la marche du matin et la marche du soir. Bientôt, la monotonie du chemin lui devint à son tour insupportable. Elle varia sa route, s'en allant au hasard, le soir surtout, quand elle était tenue à moins d'exactitude.

Une fois, elle crut s'être perdue.

Un sentier qu'elle avait suivi s'achevait dans les broussailles qui escaladent la vieille digue. Elle essaya de passer au travers, y réussit, mais au delà ne trouva que le bois et les sables, et point de chemin. Déjà les corbeaux s'appelaient pour la nuit. Des cris, des bourdonnements, des clapotements venaient des launes perfides où les arbres morts pourrissent dans l'eau vaseuse. Félice eut peur. Le sable mou et fin lui montait aux chevilles. Enfin, elle le sentit durcir sous ses pas, et marcha plus rapidement. Les branches furent moins pressées au-dessus de sa tête, le ciel plus clair, et elle se trouva devant de grands champs, plantés de seigle et de luzerne, qu'elle reconnut tout à coup. Ils appartenaient aux Lartaud. Plusieurs fois, du temps de son mariage, elle était venue là, dans la grande charrette, pour aider aux récoltes. Elle avait peur des serpents. Julien la rassurait. Il battait les javelles avec un bâton pour mettre les bêtes en fuite, et il faisait asseoir Félice sur sa veste étendue.

Elle serra ses paupières pour le revoir comme il était au milieu du champ, rieur et grand, avec sa moustache courte et ses yeux câlins qui se tournaient à tous moments vers elle... Et voici qu'en les soulevant, elle aperçut, à la place même de son rêve, un soldat qui s'en venait lentement. Le tronc épais d'un ormeau l'avait caché d'abord, et maintenant il était tout près d'elle, si près qu'elle la pouvait reconnaître, cette moustache brune dans le brun visage, et qu'elle les pouvait reconnaître aussi, ces yeux dont le souvenir venait de faire doucement trembler ses épaules. Elle pensa : c'est un miracle!... Et elle s'arrêta, serrant plus fort sous son bras le petit paquet où était roulé, dans un vieux journal, son tablier de couturière ; son chapeau de paille commune, qu'elle avait enlevé à cause de la chaleur, tremblait dans ses doigts serrés comme au souffle du grand vent.

... Ensuite elle put marcher, mais plus lentement que tout à l'heure dans le bois quand de longues herbes se nouaient devant ses genoux. Elle s'approcha; et elle était presque à le toucher que le jeune homme ne s'était pas retourné encore. Les bras croisés derrière le dos, il considérait les épis drus et les luzernes épaisses. Mais sa pensée, sans doute, ne suivait pas le chemin de ses yeux, car, au lieu d'être satisfait par cette abondance, il semblait au contraire soucieux et tourmenté, et ses

deux mains sur les boutons de sa veste bleue ne cessaient de se disjoindre et de se rapprocher nerveusement.

— Ah! Dieu, songeait Félice, tout éperdue de le voir si pensif. Je suis ainsi... je suis ainsi... Je n'entends rien, je ne vois personne...

Peut-être, rien qu'en l'apercevant, allait-il comprendre tout de suite... Elle le souhaita, et crut, dans le même temps, en mourir de honte. Tous les mots qu'elle savait s'arrêtaient dans sa gorge, fuyaient de son cerveau. Elle dut chercher longtemps et faire un grand effort pour dire :

— Bonjour, Julien.

Alors il leva la tête, la regarda, fut surpris et dit sans sourire :

— Bonjour, Félice.

Depuis six mois ils ne s'étaient pas même entrevus et depuis le jour de leur divorce ils ne s'étaient pas trouvés seuls. Ils se taisaient. Félice expliqua, parce qu'au bout d'une minute ce grand silence ne se pouvait plus supporter :

— Je viens de coudre chez Mme la baronne, et je me suis perdue dans les bois.

— Ah!... dit Julien.

Puis, à son tour peut-être, il commença de sentir un peu de gêne.

— C'est drôle de se trouver comme ça!... moi, je suis pour vingt-quatre heures au pays.

— En permission?

— Non, ma permission, c'est plus tard. J'ai mené un convoi à Beaucaire. Le chef m'a permis de m'arrêter ici... alors...

Elle devait s'étonner que, venu pour si peu de temps, il fût ici, à cette heure, tout seul; il le jugea du moins; et il jugea bon d'expliquer :

— Comme je suis arrivé sans prévenir, la Baptistine était partie dès six heures du matin pour aller voir quelqu'un au Bourg-Saint-Andéol... Alors, en attendant qu'elle rentre, j'ai été faire un tour...

Une crispation rapprochait ses sourcils. Ses courtes dents, blanches et fortes marquaient sa lèvre.

— Oui... dit Félice qui ne le regardait pas.

Et elle pensait, sans même éprouver de surprise ou de joie,

parce que, ce qu'elle remarquait là, d'avance, elle en était bien sûre.

— Ils ne s'inquiètent guère l'un de l'autre.

De nouveau tombait entre eux le pesant silence. Alors, elle répéta :

— Je me suis perdue, c'est bête.

— Nous pouvons marcher ensemble jusqu'à la route, proposa Julien.

— Mais oui, dit-elle.

Il alla devant et elle le suivit. « Si les gens nous voyaient, » pensait Félice. Et tout aussitôt, dans la tranquillité et la joie de sa conscience profonde, elle affirmait : « C'est mon droit. Il est à moi comme je suis à lui, jusqu'au jour de ma mort et jusqu'au jour de sa mort. »

La grande plaine s'étendait autour d'eux, ronde comme la mer. Mais, au lieu que l'horizon se perdît contre un ciel plus pâle et mieux trempé de lumière, il se relevait au contraire en longues collines de couleur violette ou bleue derrière lesquelles apparaissaient des montagnes plus hautes. Souvent, Félice avait senti une espèce d'angoisse devant ces montagnes, lointaines pourtant, mais qui bornaient l'espace où devait s'user jour à jour et se défaire, un soir pareil à tous les soirs, sa petite vie. Elle souhaitait de connaître autre chose : la mer, les rues tumultueuses de Marseille, les pays de la Loire charbonneux et riches, les grandes forêts. Mais en ce moment, elle eût voulu ces montagnes plus proches et plus hautes et serrant mieux leurs masses autour de son bonheur. Elle continuait de ne rien pouvoir dire. Oppressée par instants, elle soupirait un peu. Julien se taisait, lui aussi. Quelquefois lui aussi soupirait à demi. Peu à peu, il marchait plus vite; sa main tendue arrachait nerveusement de petites branches. Tout cela n'était-il pas l'indice d'un tumulte qui commençait de gronder en lui comme il grondait au fond d'elle-même? Elle s'était tourmentée d'abord de ne pas trouver à lui dire les paroles nécessaires; mais à présent, heureuse, elle songeait : « A quoi bon? il a compris. » Et un grand trouble l'envahissait à l'idée que peut-être il allait se tourner et la prendre dans ses bras avec cette brusquerie passionnée qu'elle n'aimait pas, jadis, et dont le désir, aujourd'hui, l'émouvait jusqu'à la défaillance.

Mais il ne fit pas ce geste; il continua de marcher devant elle, disant simplement : « Les blés viennent bien, » ou, devant les prairies : « La seconde coupe, cette année, fera plus de profit que la première. » Elle répondait brièvement et laissait ensuite durer le silence, parce qu'alors elle entendait mieux toutes les autres paroles secrètes et délicieuses qu'il ne pouvait et n'osait pas lui dire. Ainsi, rêvant chacun leurs rêves, que Félice imaginait si bien mêlés l'un à l'autre, ils atteignirent hors du fourré la troisième digue, puis la route. Alors Julien s'arrêta.

— Voilà que tu vas te retrouver, dit-il. Tu peux bien continuer seule à présent. Moi, il faut que j'aille devant parce que je suis pressé.

Il l'avait tutoyée! Et cela, certes, n'avait rien de bien étonnant, car tous ceux qui sont d'un même âge, élevés côte à côte, se tutoient dans les campagnes. Félice ne songea point qu'en faisant ainsi ce sont les habitudes de l'enfance qu'il retrouvait et non les habitudes amoureuses. Elle se rappela seulement qu'aux jours de leur séparation ils avaient essayé de se dire « vous » devant le juge et qu'ils y étaient parvenus. Elle balbutia dans un grand trouble :

— Je te dirai bien merci.

— Bonsoir donc, ajouta-t-il.

Elle dit :

— Bonsoir.

Elle comprenait très bien qu'ils ne pouvaient être vus revenant côte à côte vers les maisons. Voulant se montrer aussi prudente que lui-même, elle attendit qu'il se fût éloigné. Ensuite, elle marcha dans le chemin qu'il venait de suivre, sur la poussière qu'il avait foulée, et l'air chaud qui roulait sur son visage avait passé d'abord sur son visage à lui, et le bel horizon qu'il aimait avait reçu d'abord son regard avant de recevoir le regard de Félice. Aussi s'enivrait-elle de l'air, de la poussière et du paysage. Une joie dansante occupait son cœur et ses yeux. En entrant dans le village, elle eut envie de rire. Les gens, sur leur porte, qui avaient vu passer Julien et qui la voyaient maintenant, se pouvaient-ils douter de ce qui était advenu?

Sous le toit bas du lavoir, près de la vieille muraille, il faisait déjà presque nuit. Mais la blancheur des linges que les femmes achevaient d'entasser dans les corbeilles demeurait

lumineuse; et la voix de ces femmes était plus éclatante dans le soir tranquille et doux. Elles proféraient :

— Je te dis qu'elle a malement fait de s'en aller au Bourg aujourd'hui. Ce qu'il a dû être en colère de ne pas la trouver à la maison!... Ça fera joli, ce soir, quand elle rentrera.

— Tout de même, dit une autre, elle ne pouvait pas savoir.

— Et puis, glapit une fillette, M. Sadoulas y doit être aussi au Bourg-Saint-Andéol. On a vu passer sa voiture.

Félice les entendit. Le mépris souleva ses épaules.

— Ah! que les gens, pensa-t-elle, sont donc sots dans les villages!

Et elle avait envie de leur crier, à ces femmes, qui croyaient son Julien tout occupé de Baptistine :

— Qu'est-ce que vous allez donc vous penser, commères? Il s'inquiète bien d'elle!... Nous nous sommes retrouvés dans les bois. Nous nous sommes revus... Et notre amour était si fort et nous étouffait si bien que nous ne pouvions rien nous dire. Ah! si vous aviez entendu comme il faisait de petits soupirs, si vous aviez touché comme mes mains étaient froides, alors, pour sûr, vous auriez compris qu'elle était bien loin de nous deux, cette Baptistine, plus loin que le Bourg et plus loin que Marseille, plus loin que les pays qui sont après la mer!

André Corthis.

(A suivre.)

SOUS LE DRAPEAU ÉTOILÉ

A travers la nuit, notre Drapeau est toujours là.
Oh! dites, cette bannière scintillante d'étoiles,
Ne flotte-t-elle pas toujours
Sur la terre des hommes libres
Et sur le foyer des braves?

(Chant national des Américains.)

I. — LES PRÉCURSEURS

Paris a vu défiler dans ses rues et sur ses places publiques, au soleil de cette radieuse journée du 4 juillet 1917, anniversaire de l'Indépendance des États-Unis, l'avant-garde des troupes américaines qui venaient de débarquer, le 27 juin, dans un de nos ports de l'Atlantique. Cette avant-garde, acclamée sur tout son parcours, saluée par le geste fraternel des Parisiens, joyeux de renouveler une alliance déjà ancienne de près d'un siècle, entrait dans la voie de l'honneur et du péril, précédée par une légion de héros américains, déjà marqués, sur le champ de bataille, par les signes glorieux du sacrifice et du martyre.

Combien étaient déjà tombés, face à l'ennemi, parmi les précurseurs de la grande initiative d'outre-mer, parmi les volontaires américains qui, au nombre de plusieurs milliers, dès le commencement de la guerre, s'étaient enrôlés sous les drapeaux de la France et de l'Angleterre, sollicitant le privilège de combattre au premier rang pour la civilisation contre la barbarie! On compte qu'en 1914 ils étaient déjà plus de vingt mille, disséminés dans l'armée française et dans l'armée britannique, appelant de leurs vœux ardents l'heure historique où l'on verrait enfin le drapeau de leur nation resplendir sous le ciel et flotter, tout frissonnant d'étoiles, au-dessus des rangs

serrés de l'armée américaine. Ce drapeau, les volontaires américains l'avaient emporté sur le champ de bataille. Et, tant qu'il ne leur fut pas permis de le déployer librement, de l'arborer officiellement, en attendant l'heure que le gouvernement des États-Unis avait seul le droit de choisir et de fixer, l'un d'eux, à tour de rôle, en eut la garde, serrant contre sa poitrine, près de son cœur, l'étoffe sacrée, de sorte que le symbole de la patrie, vivant et caché comme une relique infiniment précieuse, les assista et les soutint au milieu des fatigues et des dangers, sur les routes, d'étape en étape, dans la tranchée, au combat. Plus d'une fois ses nobles couleurs furent empourprées par le sang d'un brave. Il arriva qu'un soir, à la fin d'une journée particulièrement rude et meurtrière, on chercha vainement le drapeau pendant plusieurs heures d'incertitude et d'angoisse. Avait-il disparu sous la mitraille, enseveli au fond de quelque gouffre introuvable, dans la terre bouleversée par le bombardement? Était-il tombé aux mains de l'ennemi? Après des recherches longues et pénibles, on finit par trouver le porte-drapeau, gisant au revers d'un fossé, parmi les hommes de son escouade, tués en même temps que lui. Sous le drap de sa vareuse, près de son cœur qui avait cessé de battre, on découvrit, soigneusement enroulée autour de son corps meurtri, la soie bleue, blanche et rouge comme celle de notre drapeau, imprégnée de sang, percée de balles. Pieusement les volontaires américains détachèrent du cadavre héroïque le drapeau sanctifié, une fois de plus, par le sang d'un martyr. Ils contemplèrent les quarante-huit étoiles, claires sur un fond bleu comme l'azur céleste. Et, quand le bon camarade, salué une dernière fois par l'adieu du clairon et par trois salves de mousqueterie, fut descendu dans la terre qu'il était venu défendre, ils chantèrent, comme pour bercer son dernier repos, les strophes de leur hymne national.

Quelle joie ce fut pour ces précurseurs, lorsqu'ils ont pu savoir qu'ils étaient suivis par l'unanimité de leur nation en armes, au moment décisif où apparut en France, sous les plis du drapeau étoilé, l'armée du général Pershing! Ce jour-là, les familles américaines qu'un deuil glorieux désignait déjà au respect de leurs compatriotes et à la reconnaissance de la France, eurent la consolation de penser que leurs enfants n'avaient pas souffert en vain. Ces familles sont au nombre des

plus anciennes et des plus estimées de toute la société des États-Unis. Comme au temps de La Fayette, et par une sorte de concordance entre deux époques d'idéalisme pratique, l'appel des élites entraîna l'adhésion des multitudes. La pensée suscita l'action. Le sentiment se réalisa dans le domaine des faits. Et l'on put voir, une fois de plus, jusqu'où peut aller la puissance impondérable, incalculable de l'esprit humain, dominant le cours des événements, ordonnant la masse des intérêts et des passions, réglant la marche des choses.

Dès le 3 août 1914, le consul de France à la Nouvelle-Orléans recevait d'Atlanta, en Géorgie, une lettre par laquelle un jeune étudiant de l'Institut militaire de l'État de Virginie, nommé Kiffin Yates Rockwell, témoignait pour notre pays d'une admiration touchante et déclarait vouloir servir dans notre armée. « Si votre pays, disait ce jeune Américain, peut accepter mes services, j'amènerai avec moi mon frère qui désire, lui aussi, combattre pour les couleurs françaises. »

Lorsque le signataire de cette lettre, sous-lieutenant de l'escadrille La Fayette, attaquant seul quatre aviateurs allemands à des hauteurs de quatre mille mètres, périt dans ce combat inégal et fut inhumé en terre alsacienne où il repose, près de Thann, depuis le 23 septembre 1916, le chef de cette escadrille fameuse par tant d'exploits annonça ce malheur en ces termes : « Le plus brave et le meilleur d'entre nous n'est plus. »

Ceux qui ont eu l'honneur de connaître personnellement ce héros, qui était le plus simple des camarades et le plus cordial des amis, aiment à rappeler la grandeur d'âme qui s'exprimait naturellement dans ses propos familiers. « Si la France devait être vaincue, disait-il, j'aimerais mieux mourir. » Il disait aussi : « Je paie pour La Fayette et Rochambeau. » Guéri d'une première blessure, il écrivait à un ami, en août 1916, un mois à peine avant sa mort héroïque : « Plus que jamais j'ai la volonté de vivre, mais non plus d'un point de vue égoïste. Cette guerre m'a enseigné beaucoup de choses : je veux vivre maintenant pour faire tout le bien qu'il me sera possible d'accomplir. D'ailleurs, si je dois être tué pendant la guerre, je n'ai pas peur de mourir, et je sens bien qu'il n'y a point de plus belle mort. » Il résumait sa pensée par cette formule : « *The cause of France is the cause of all mankind.* La cause de la France est la cause de toute l'humanité. »

Il y avait aussi, à l'escadrille La Fayette, un jeune lieutenant, Victor Chapman, qui, l'un des premiers, tomba pour la France. Il savait, lui aussi, mieux que personne, la noblesse de la cause à laquelle il avait sacrifié sa vie, étant le fils d'un écrivain connu, en Amérique et en France, par des ouvrages où sont fixés en termes précis les principes de la justice internationale qui doit régir les relations des peuples policés. Lorsque M. John Jay Chapman apprit la mort de son fils, et sut que le gouvernement français était disposé à faire transporter en Amérique les restes du soldat tombé au champ d'honneur, il répondit à celui qui fut chargé de lui transmettre cette offre amicale : « Non. Il est mort sur le sol qu'il avait voulu défendre. Qu'il repose là-bas, avec ses camarades... » Au regretté Paul Leroy-Beaulieu, qui lui avait envoyé les condoléances de l'Union française des pères et des mères dont les fils sont morts pour la patrie, M. Chapman répondit : « C'est en prenant part aux douleurs de cette guerre que notre pays pourra prendre part aux bénédictions cachées dans cette tragédie. C'est comme un sacrement universel... La générosité sans exemple de la nation française, dont j'ai eu maintes preuves avant et depuis la mort de mon fils, est une force qui pénètre et qui ennoblit. En ce moment, cette force pénètre et ennoblit l'Amérique. »

C'est aussi ce que disait le président de l'Université de Virginie, M. Edwin A. Alderman, rappelant qu'un des meilleurs étudiants de cette Université, James Rogers Mac Connell, « dans un combat aérien où il faisait seul face à trois ennemis, vient de trouver en France une mort héroïque. » De l'Université Harvard nous vint Alan Seeger, engagé volontaire au 2e régiment de la Légion étrangère, soldat et poète. Soldat, il a mérité la croix de guerre avec cette citation : « Jeune légionnaire enthousiaste et énergique, aimant passionnément la France. Engagé volontaire au début des hostilités, a fait preuve, au cours de la campagne, d'un entrain et d'un courage admirables. Glorieusement tombé le 4 juillet 1916. » Poète, il fait songer à Keats et à Shelley, non seulement à cause de la brièveté tragique de son destin achevé par une mort prématurée, mais aussi à cause des dons lyriques évidemment prodigués par la nature à cette jeune âme éprise d'idéale beauté. Alan Seeger était au nombre de ceux qui s'élancèrent à l'assaut des positions fortifiées de Belloy-en-Santerre, le 4 juillet 1916. Un

de ses camarades entendit sa voix, au moment où, gisant sur le champ de bataille, il répandait son sang par plusieurs blessures. Il murmurait, comme une suprême prière et comme un appel à sa patrie bien-aimée, quelques-uns des beaux vers qu'il avait consacrés naguère à la mémoire des volontaires américains tombés pour la France : « O France, ne nous remercie pas; nous ne sommes venus chercher ni récompense ni louange. C'est nous plutôt qui te remercions, toi qui nous as reçus dans tes troupes glorieuses, toi qui nous as donné cette grande occasion, cette chance de vivre une vie toute pure et ce rare privilège de bien mourir... France, nous ne te demandons rien, rien que d'être par toi confondus parmi tes enfants. Mais vous, ô amis d'Amérique, pensez à nous. Soyez fiers, soyez joyeux de nous et dites : Dieu soit béni, puisque, à l'heure du grand péril, des jeunes gens se sont souvenus de la dette ancienne! Grâce à eux, des voix de chez nous se sont fait entendre dans la mêlée atroce... »

Tel fut l'appel des précurseurs. Les plus beaux exemples de l'antiquité classique ne sauraient dépasser la hauteur morale de cette sublime aventure.

II. — L'ENTRÉE EN GUERRE DE L'AMÉRIQUE

Il appartenait aux États-Unis d'entrer dans la guerre, résolument et totalement, par une démarche motivée en fait comme en droit. Les historiens seront tentés de considérer comme une harmonie préétablie la coïncidence qui a voulu que cet événement, dont les conséquences politiques seront infinies et innombrables, fût, pour une grande part, le résultat des méditations d'un homme d'État qui, pour se préparer à bien conduire les affaires d'une grande démocratie, avait commencé par étudier les lois de l'histoire et les principes du gouvernement des peuples dans les livres des philosophes et des moralistes. S'inspirant de l'exemple et de la pensée de ses plus illustres prédécesseurs, de Washington et d'Abraham Lincoln, le président Wilson n'a pas négligé une seule occasion de proclamer les « vérités qui ne sont d'aucun âge, que rien ne peut altérer ni briser et qui, sans jamais changer, traversent la vie changeante, » vérités immuables qui reposent sur les fondements mêmes de la vie morale, qu'on ne peut mécon-

naître sans crime, et qui ont dicté au président des États-Unis, après ses éloquentes protestations contre les attentats commis par l'Allemagne en violation du droit des gens, le message du 2 avril 1917, par lequel il déclarait inévitable, pour ses concitoyens et pour lui, l'obligation morale d'accepter la guerre et de s'y préparer. « Le droit, disait-il, est plus précieux que la paix... Le jour est venu où l'Amérique a le privilège de donner son sang et sa force pour les principes auxquels elle doit son existence... Dieu l'aidant, elle ne peut pas agir autrement. »

A cette conclusion de l'examen de conscience d'un grand peuple qui avait compris son destin et d'un grand homme d'État qui avait mesuré ses responsabilités, succéda rapidement la proclamation du 6 avril 1917, conforme à la décision du Sénat et de la Chambre des représentants : « En conséquence, moi, Woodrow Wilson, président des États-Unis, je proclame par la présente, à tous ceux qu'il appartiendra, que l'état de guerre existe entre les États-Unis et le gouvernement impérial allemand. » La loi militaire des États-Unis prévoit, en cas de guerre, l'appel de 500 000 hommes au moins. Le président Wilson indiqua, tout de suite, que ce chiffre devait être largement dépassé. Il se prononça, ainsi que le général Pershing, pour le principe du service militaire obligatoire. Conformément à la loi votée par le Congrès et approuvée le 18 mai 1917, tous les Américains en âge et en état de porter les armes furent invités à se présenter, le 5 juin, entre le lever et le coucher du soleil, devant des commissions locales, instituées au nombre de 4 000 et chargées d'établir la liste des conscrits mobilisables. En quarante-huit heures cette liste fut centralisée à Washington. Elle comprenait environ dix millions de citoyens aptes à servir.

Sur ces énormes disponibilités on décida de prélever d'abord, par un appel au choix, les hommes dont l'incorporation, selon la lettre et l'esprit de la loi, « comportait le moindre préjudice pour les intérêts industriels, agricoles et domestiques de la nation. » Cette première levée donna un contingent d'un million cinq cent mille hommes, aussitôt répartis dans des camps et cantonnements organisés avec autant de méthode que de rapidité. Les camps d'entraînement (*training camps*) et les centres d'instruction furent multipliés sur toute l'étendue des vastes territoires dont disposent les États-Unis. Le camp Upton, dans l'État de New-York, le camp Gordon en Géorgie, le camp

Shelby dans le Missouri, le camp Sherman à Chillicothe (Ohio), le camp Fromont en Californie, le camp Zachary Taylor, dans le Kentucky, sont, en quelque sorte, les laboratoires d'énergie où l'on travaille à transformer en force militaire effective toute la puissance d'action que l'Amérique recélait dans les réserves de ses populations innombrables. Ces camps, ces cantonnements, ces centres d'instruction, dont les plus grands sont peut-être le camp Lewis, près de Tacoma, non loin de l'océan Pacifique, et le camp Funston, au fort Riley, peuvent contenir un effectif de plus de 700 000 hommes. Plus de 22 000 baraques de modèles différents, éclairées par 320 000 lampes électriques, ont été construites pour loger les réserves de l'armée nationale.

Une classification méthodique a établi l'inventaire de toutes les ressources physiques, intellectuelles, morales que la loi mettait à la disposition de l'autorité militaire pour le service de la nation. Dans cet inventaire général, chaque conscrit a sa notice individuelle, indiquant ses qualités propres, sa situation particulière, ses occupations spéciales et ses aptitudes distinctives. D'après les renseignements ainsi enregistrés, un classement très détaillé se poursuit et s'achève dans les bureaux du *Provost-Marshall*. On fait en sorte que l'autorité militaire, ainsi avertie et renseignée par une documentation complète, puisse s'entendre avec les commissions d'appel pour la meilleure utilisation des talents constatés et des compétences reconnues, conformément à la loi du recrutement par sélection contrôlée *(selective service law)*.

Au moment de la déclaration de guerre, le total des forces armées des États-Unis était de 9 524 officiers et de 202 500 hommes, y compris la garde nationale. L'armée régulière ne comptait, en effet, que 121 797 hommes et 5 791 officiers, d'ailleurs excellemment formés par les sévères disciplines de West-Point. Aujourd'hui, nos alliés d'au delà de l'Océan disposent d'une force de plus de deux millions d'hommes armés, équipés, instruits.

Pour encadrer cette masse d'hommes, les États-Unis avaient besoin d'un nouveau personnel d'officiers. Seize centres d'instruction, constitués à cet effet, s'ouvrirent dès le 15 mai 1917. Sur 40 203 candidats, 27 531 obtinrent leur brevet après le stage réglementaire. Le major-général Peyton C. March, chef d'état-major au ministère de la Guerre, annonçait récemment que le

nombre des soldats américains débarqués en France avait déjà dépassé de beaucoup le premier million. M. Newton D. Baker, secrétaire d'État de la Guerre, ajouta que, sur ces centaines de milliers d'hommes, la proportion des combattants était de 65 à 70 pour 100, ce qui donnait alors un effectif de 612000 combattants, défalcation faite des éléments employés dans des services d'arrière où nos alliés d'Amérique ont résolu d'ailleurs d'utiliser, le plus possible, les femmes de bonne volonté qui, chez eux comme chez nos alliés de la Grande-Bretagne, proposent leurs services. C'est ainsi qu'on vit arriver à Paris, le 29 mars 1918, une équipe de ces jeunes filles téléphonistes qui sont reconnaissables aux couleurs de leur uniforme d'ordonnance, et qui sont attachées soit aux bureaux du Grand Quartier Général, soit aux diverses sections du *Signal Corps*, chargé du fonctionnement de tous les systèmes de communication dans l'armée américaine.

Le secrétaire d'État Baker était à Paris le 28 mars 1918. A ce moment, la situation était critique. L'offensive du 21 mars, déclenchée sur les troupes britanniques, stimula le zèle de nos alliés d'Amérique. C'est alors que le général Pershing, d'accord avec le gouvernement des États-Unis, dans un geste chevaleresque, mettait à la disposition du commandement français toutes les forces américaines : « L'infanterie, l'artillerie, l'aviation, tout ce que nous avons est à vous. Disposez-en comme il vous plaira. » Et il sollicitait pour elles l'honneur d'être engagées dans « la plus belle bataille de l'Histoire. » En apprenant la décision du conseil de guerre interallié de Versailles, qui désignait le général Foch pour le commandement en chef des forces alliées, le président Wilson avait adressé au nouveau généralissime un télégramme d'affectueuses félicitations. Le général Pershing fit savoir à Washington que toutes les forces du corps expéditionnaire américain étaient mises par son ordre à l'entière disposition du commandement supérieur. M. Baker, présent à Paris, déclara : « J'ai visité toutes les troupes américaines en France. J'ai vu l'enthousiasme avec lequel officiers et soldats ont reçu l'annonce de leur intervention dans la présente bataille. Un régiment, entre autres, a répondu à cette nouvelle par des applaudissements. »

C'est ainsi que, sur le front de Picardie notamment, les troupes américaines furent d'abord embrigadées avec les troupes

françaises et britanniques. La mission de M. Baker comportait une visite au quartier général de l'armée italienne, afin que tous nos alliés eussent la satisfaction de recueillir directement les témoignages et les preuves de l'amitié américaine. Cette visite eut lieu dans les premiers jours d'avril 1918. Le secrétaire d'État, accompagné de l'ambassadeur Page, eut des entrevues avec le général Diaz, commandant en chef, et le duc d'Aoste, commandant la 3e armée. L'amiral Marzola le reçut à son bord et lui montra l'organisation des défenses maritimes de Venise, alors menacée par l'avance des Autrichiens. A Rome, M. Baker vit M. Orlando, président du conseil des ministres, le général Zupelli, ministre de la Guerre, M. Nitti, ministre des Finances. L'envoi d'un contingent américain sur le front italien a prouvé que, là-bas, comme sur le front des Vosges, de Champagne, de Picardie, d'Artois et de Flandre, on peut compter sur la coopération efficace de nos alliés d'outre-mer.

III. — A TRAVERS UNE BASE AMÉRICAINE

Les soldats américains ont reçu plusieurs fois la visite de quelques-uns de leurs plus distingués compatriotes, qui sont retournés ensuite au pays natal, afin de porter là-bas le témoignage de la satisfaction qu'ils avaient éprouvée, en voyant, sous le drapeau étoilé, une élite de combattants, entourés, soutenus par un monde de travailleurs. Tel le major général Edward F. Glenn, actuellement chargé du commandement de la 83e division au camp de Sherman (Ohio) : après une tournée d'inspection aux tranchées du front de France, il se déclarait « profondément ému » par l'état matériel de l'armée et par le « splendide esprit » que le soldat américain partage avec ses camarades britanniques et français. A son tour, le major général J. Franklin Bell, un ancien combattant des Philippines et de Cuba, commandant la 77e division au camp d'Upton, faisait, devant le comité sénatorial des affaires militaires, à la séance du 29 mars de cette année, un très intéressant rapport sur son voyage en France. Même impression pour le Français qui voit l'armée américaine en ses bases de débarquement ou de concentration, dans ses camps d'entraînement ou dans ses cantonnements du front : tout de suite lui apparaît cette coordination d'efforts d'où résulte, pour le meilleur fonctionnement de tous

les services de l'armée américaine, l'union permanente des travailleurs et des combattants.

C'est un spectacle émouvant que de voir débarquer, sur les rives de l'océan Atlantique, dans nos ports de guerre ou de commerce, ces brigades, ces divisions que le Nouveau Monde nous envoie tout équipées, armées de pied en cap, déjà prêtes à prendre leur place sur le front de bataille. Pour transporter ces troupes jusqu'à leurs points de concentration, dans la zone des armées, il faut des trains rapides et des locomotives puissantes. Rien n'est plus intéressant que d'assister, sur place, — en des lieux qu'il nous est interdit de préciser davantage, — à cette préparation de l'effort militaire par l'organisation du labeur industriel. Les ateliers de construction et de montage sont installés dans des baraquements qui couvrent un vaste espace au bord de la mer. L'ordre le mieux réglé accélère, jour et nuit, cette active métallurgie où l'on travaille vivement, sans fièvre ni saccades, et rapidement, sans hâte apparente. Il faut que les faiseurs de descriptions forcenées où apparaissait déformée comme en un miroir mensonger l'image d'une Amérique haletante, essoufflée, toujours en peine et en affaires, incapable de détente et de répit, en proie au labeur cyclopéen d'une sorte de forge colossale, prennent leur parti de la réalité, qui est plus simple et plus humaine. A ceux qui ont visité les docks et les chantiers aménagés sur notre territoire par les services de l'armée américaine, rien ne semble plus facile que de monter une locomotive, d'équiper un hydravion ou d'ajuster les pièces d'une auto. C'est qu'en toute besogne les Américains ont soin d'appliquer une méthode excellente, inspirée par les idées directrices du fameux système Taylor. La division du travail épargne aux travailleurs l'ennui des gestes inutiles et le gaspillage des forces mal employées. Élimination des mouvements superflus, des doubles emplois, du bavardage oiseux qui dissipe l'attention et de l'agitation désordonnée qui disperse l'effort; concentration de la main-d'œuvre, de manière à obtenir le maximum de production avec le minimum de personnel, tels sont les deux principes essentiels de cette méthode qui, dans les grandes occupations comme dans les plus menus ouvrages, réalise à souhait les conditions du succès.

Voyons, par exemple, comment, dans un atelier du génie on arrive, en cas de besoin, à monter de toutes pièces et à lancer

sur rails une locomotive par jour. La voie ferrée qui pénètre dans le camp et qui aboutit à l'entrée de l'atelier a permis aux employés militaires du chemin de fer de campagne de transporter jusqu'à destination une caisse de bois blanc, expédiée d'Amérique. Cette caisse est apparemment très lourde : pour l'enlever du « truc » où elle a voyagé, il faut combiner l'effort de deux grues mécaniques à vapeur. Mais, pour cette manœuvre, il suffit de deux hommes et d'un sergent. Ce sergent a revêtu un costume de travail : bourgeron et salopette de grosse toile grise, qui font un contraste pittoresque avec son chapeau d'ordonnance en feutre khaki, galonné d'une cordelette de soie aux couleurs réglementaires. Les deux hommes, on ne les voit presque pas : ils sont, l'un et l'autre, à leur poste, à l'intérieur de la cage vitrée d'où ils font mouvoir, la main sur les manivelles de commande, les deux grues, dociles à leurs mouvements. Le sergent ne dit rien. Il fait entendre avec ses lèvres un coup de sifflet suraigu, pareil à cet appel du soir qui, dans les prairies du Far-West, rallie la cavalerie des *cow-boys*. Aussitôt, les deux grues mécaniques lancent leurs câbles et leurs grappins, comme des lassos, sur l'énorme caisse, qui s'élève dans les airs, se balance, comme indécise... Nouveau coup de sifflet, plus bref cette fois. Les grappins, solidement accrochés aux flancs de cette caisse, la conduisent avec une lenteur calculée et la déposent avec une étonnante douceur sur le sol du chantier. Troisième coup de sifflet. Les grappins se décrochent. Les câbles sont halés aux poulies des palans. Le travail des deux grues mécaniques est terminé. C'est le tour d'une nouvelle équipe. A coups de marteau, frappant sur des ciseaux à froid, on ouvre la caisse. Les clous, arrachés par de fortes tenailles, sont mis de côté pour servir à d'autres emballages. Les planches déclouées sont soigneusement rangées dans un hangar : on en fera des baraquements et des huttes. Rien ne se perd dans cette organisation prévoyante, aussi minutieuse dans le détail que hardie dans l'ensemble du labeur accompli. Et l'on vide la caisse : elle contenait une locomotive en morceaux emballés comme les pièces d'un jeu de patience. Il s'agit d'ajuster par un habile raccord la cheminée et la chaudière, le tampon de choc et la barre d'attelage, le tuyau d'alimentation et la soupape de sûreté, sans oublier les relations harmonieuses du cylindre avec le piston et de la glissière avec la bielle. C'est un exercice

de *puzzle*. Les soldats-ouvriers du génie américain y excellent avec une telle rapidité d'ajustage méthodique et expéditif qu'en quelques heures la locomotive, fabriquée dans une lointaine usine de l'Illinois ou de l'Indiana, est prête à rouler sur la superstructure de nos réseaux ferrés. Il n'y a pas de précipitation ni d'impatience dans ce travail de mise au point. La machine, avant d'être attelée au convoi qu'elle entraînera désormais par monts et par vaux, est soumise au contrôle d'un essai préalable et d'une sorte d'examen probatoire. L'emplacement de toutes les pièces métalliques est vérifié, depuis le marchepied jusqu'au chasse-pierres. On mesure la résistance du ressort et la précision du régulateur. C'est seulement après toutes ces précautions que la machine est confiée par l'ingénieur au mécanicien et au chauffeur qui vont la mener à vive allure sur les lignes, par où les cargaisons des navires sont dirigées à toute vapeur vers les bases d'opération de l'armée américaine.

Afin de rendre ce transport plus commode et plus rapide, les Américains ont procédé à l'extension ou à la reconstruction d'un chemin de fer de 1 000 kilomètres de longueur, avec des matériaux exportés des États-Unis. Les wagons spéciaux, les *logging-trains*, les bâtiments démontables sont reçus journellement par le personnel du génie américain, pour la construction des docks, des ateliers et des hôpitaux.

*
* *

Les formations sanitaires des États-Unis, avant leur entrée dans la guerre, se réduisaient à 7 hôpitaux et 5 000 lits, avec 900 officiers du service de santé et 735 infirmières. En avril 1918, le personnel sanitaire des États-Unis atteignait déjà le chiffre de 106 000 personnes, comprenant 18 000 officiers, 7 000 infirmières, 6 000 ambulanciers, pour desservir 63 hôpitaux déjà installés, avec 58 400 lits. Les laboratoires déjà équipés, outillés, sont au nombre de plusieurs centaines. Au service de la protection contre les gaz est affecté un personnel spécial de 600 infirmières et de 100 médecins. Le seizième train sanitaire des États-Unis a été récemment inauguré. La direction supérieure du service de santé choisit l'emplacement des camps et cantonnements, prescrit le système d'alimentation qu'il juge le meilleur pour les troupes, dresse le plan des hôpitaux, s'occupe de faire publier des tableaux, des tracts relatifs à certaines

maladies et ne néglige rien de ce qui intéresse l'hygiène physique et morale du soldat.

J'ai vu cette immense organisation en plein fonctionnement, sur place, en visitant un des plus grands hôpitaux, sinon le plus grand de l'armée américaine. C'est une véritable cité neuve, qui vient de sortir de terre, auprès d'une bourgade bretonne, autour d'un bâtiment qui, avant la guerre, servait d'école normale pour les instituteurs d'un de nos départements de l'Ouest. Les salles de l'école, au rez-de-chaussée, sont aménagées en bureaux et en laboratoires. L'ancien réfectoire est devenu le mess des officiers attachés à cette formation sanitaire de l'intérieur. Obligeamment invité à la table que préside le médecin-chef, j'ai pu me renseigner à loisir sur l'œuvre et sur le dessein de nos alliés d'outre-mer. Ils veulent que les blessés soient tous placés dans des conditions telles que la nature puisse contribuer presque autant que l'art à leur convalescence et à leur guérison. L'air et la lumière entrent à flots dans les dortoirs par les fenêtres largement découpées et presque toujours ouvertes.

— Ces Américains! me dit un blessé français, rencontré dans le jardin, ils aiment les courants d'air et les coups de soleil...

Le fait est que la doctrine thérapeutique des Américains consiste d'abord dans la plus scrupuleuse observance des règles de l'hygiène physique, inséparable de l'hygiène morale, unissant la santé de l'âme à la santé du corps. Aussitôt que les blessés sont en état de sortir de leurs chambres, on s'ingénie à multiplier, autour d'eux, les occasions et les moyens de divertissement. Sous la conduite du révérend Samuel G. Trexler, chapelain de l'hôpital, et de M. George J. Russel, secrétaire de l'Y. M. C. A., j'ai visité les salles de lecture, de concert et de conférence. Rien n'est oublié de ce qui peut servir au maintien du bon état moral des soldats en traitement. Les Américains, qui ont la réputation d'être des gens sérieux, et qui la méritent, ne veulent pas toutefois se priver du plaisir d'avoir l'humeur avenante, et même le mot pour rire, jusque dans les circonstances les plus graves, « pour ce que rire est le propre de l'homme. » La guerre est une chose terrible : il ne faut pas qu'elle soit une chose ennuyeuse...

Mes aimables guides m'apprennent que le président Wilson

(et nul ne s'étonnera de ce trait de son caractère) favorise, encourage de toute sa sollicitude officielle et de toute son autorité d'homme de bien les œuvres qui contribuent au ravitaillement moral de l'armée américaine. Il s'en occupe personnellement. Par son ordre et sous sa haute inspiration, M. Raymond B. Fosdick, président de la commission des camps d'entraînement au ministère de la Guerre *(Commission on Training Camp Activities of the American War Department)*, a inspecté, sur le front de France, toutes les organisations destinées à seconder le haut commandement par une action morale dont le président des États-Unis a conçu le programme ingénieux et prévoyant. Cette commission, instituée par M. Wilson dès l'heure où l'Amérique entra dans la guerre, coordonne et soutient, sous une direction centrale, les efforts et les initiatives des sociétés particulières qui entourent l'armée américaine de leurs soins affectueux, et qui se sont consacrées, de tout cœur, à une œuvre nécessaire *(engaged in furnishing recreation and home hospitality to the American troops)*.

— Il s'agit, me dit le chapelain, d'écarter de tous les centres d'instruction et de tous les cantonnements de repos les risques de contamination morale ou physique dont il faut préserver les agglomérations de jeunes gens et particulièrement, en temps de guerre, les rassemblements de soldats. Une police bien faite aux abords des camps et cantonnements, la chasse aux mercantis et l'éviction impitoyable de toutes les personnes suspectes sont des mesures indiquées pour combattre l'alcoolisme et d'autres dangers non moins redoutables.

— Parmi les institutions qui concourent à ce résultat, reprit le secrétaire de l'Y. M. C. A., il faut compter notre grande association chrétienne de jeunes gens *(Young men's christian Association)*, qui a multiplié ses postes dans tous les camps d'instruction formés à l'intérieur des États-Unis et sur tous les points du front où peut se trouver un cantonnement américain. Toutes les forces morales de notre Y. M. C. A. se sont mobilisées avec une bonne volonté qui nous a valu les louanges des autorités militaires et des pouvoirs publics. Cette année, le 19 mars, au camp Dodge, dans l'Iowa, le brigadier général Stephen M. Foote, inaugurant une période d'exercices, prit pour sujet de son allocution « la place de l'Y. M. C. A. dans l'armée nouvelle, *the Place of the Y. M. C. A. in the new*

Army. » Un rapport du 25 mars, établi par les soins de M. E. C. Carter, secrétaire général de notre œuvre, constate que déjà l'Association a envoyé en France plus de 1 600 personnes parmi lesquelles on compte 300 dames ou jeunes filles. Grâce au travail ainsi accepté, rapidement accompli, l'œuvre réussit, par ses établissements dans les ports d'entrée, par ses postes échelonnés sur les lignes de communication, à maintenir autour de l'armée américaine un véritable système de défense morale et de bien-être matériel.

Rien n'est plus exact. Jusque sur le front et dans le voisinage de la ligne de feu, le soldat américain rencontre le bon compagnon de l'Y. M. C. A., vêtu comme lui d'un uniforme khaki, toujours prêt à lui venir en aide, à le renseigner, à l'approvisionner, à lui prodiguer tout le réconfort dont il a besoin. Dans une armée où le retour des permissionnaires au pays natal est impossible, les services que rend une pareille institution sont inappréciables. Elle est le foyer permanent et mobile du soldat en campagne. Elle le suit partout, elle l'assiste toujours. Les troupes qui vont aux tranchées ou qui en reviennent trouveront dans les cantines de l'Y. M. C. A., dans les huttes qu'elle a su construire jusque sous le bombardement, parmi les ruines des châteaux abandonnés, sous des tentes rapidement dressées, l'atmosphère du pays, un fraternel geste d'accueil, les nouvelles dont les soldats sont curieux, le langage qu'ils aiment à entendre, un livre à lire, et cela sans préjudice d'aliments moins spirituels et non moins nécessaires. Il y a déjà plus de cinq cents cantonnements ainsi ravitaillés par l'Y. M. C. A., qui fut organisée en temps de paix sous la vigoureuse impulsion de M. John R. Mott, et qui, s'adaptant aux nécessités du temps de guerre, est toute prête à se développer sans cesse, en proportion des besoins de l'armée américaine.

« L'épreuve suprême est venue pour la nation, » disait le président Wilson dans son Message du 15 avril 1917 au peuple américain. Il ajoutait : « Nous devons tous parler, agir et servir ensemble. » Ainsi entourés, soutenus par l'unanimité de la collaboration nationale, les chefs militaires ont pu mettre sur le pied de guerre, en peu de temps, tous les services qu'il fallait créer ou perfectionner tant à l'arrière que dans la zone des opérations du corps expéditionnaire. Le total des principaux crédits affectés au corps de l'intendance, depuis le 6 avril 1917, pour

les dépenses concernant la solde et le transport des officiers et des troupes, l'aménagement des casernes et des cantonnements, les frais de poste, l'entretien des routes, la construction des quais et des débarcadères, les constructions et réparations d'hôpitaux, les champs de tir, le service des signaux, le renforcement de l'aviation, de la cavalerie, de l'artillerie et du génie, s'élève au chiffre de 3 601 087 872 dollars. Le corps de l'intendance *(Quartermaster Corps)* comprend le service des subsistances *(the Subsistance Division)*, le service des fournitures et des équipements *(the Supply and Equipment Division)*, le service de la remonte *(the Remount Division)*. Dans tous ces services, l'utilisation des crédits largement alloués se conforme aux règles de la plus stricte économie.

Quelques chiffres encore, afin de montrer en toute évidence l'amplitude et la multiplicité des efforts accomplis. Au début de la guerre, le corps de l'intendance ne disposait que de 3 000 camions automobiles et de 670 motocyclettes, en usage principalement sur les frontières du Mexique. La plupart de ces machines étant fatiguées, on décida qu'elles seraient utilisées seulement à l'intérieur du territoire, et que des machines toutes neuves seraient employées pour le service en France. Au mois de juin 1917, le gouvernement des États-Unis commanda 10 000 machines d'un nouveau modèle. Les ateliers construits pour la réparation et l'entretien de ces machines couvrent une vaste superficie, sont pourvus d'un outillage perfectionné et servent de centre d'instruction au personnel que l'on envoie par delà les mers.

Au mois d'avril 1917, l'aviation américaine ne comprenait que 65 officiers, 1 120 hommes, 3 petits champs de manœuvre et 300 appareils de second ordre. Aujourd'hui, le personnel est cent fois plus nombreux. Les camps d'aviation s'organisent, en Amérique, en France, en Angleterre, en Italie. Les aviateurs américains ont donné, notamment dans l'escadrille La Fayette, la mesure de leur audace et de leur intrépidité. Cette escadrille a perdu vingt-cinq de ses hardis pilotes ou bombardiers, morts au champ d'honneur. Sept ont été faits prisonniers. Un autre a disparu. Quatre grands blessés sont hors de combat. Neuf hommes sont définitivement classés comme inaptes. Mais cette escadrille fameuse a donné à l'armée américaine, dès le jour de l'entrée des États-Unis dans la guerre, plus de soixante officiers

ou sous-officiers glorieusement connus pour leurs exploits et dignes de servir de guides ou d'initiateurs à leurs cadets dans la voie héroïque. Avec les noms de Chapman, de Rockwell, de Mac Connell, de Norman Prince, l'aviation américaine a inscrit dans l'histoire ceux de Raoul Lufbery, de Bert Hall, de Baylies, de Putman... D'autres vont venir qui déjà, sur leurs avions d'entraînement, se préparent à monter les avions de combat que produit, sans désemparer, l'industrie américaine.

A côté du service de l'aéronautique, le *Signal Corps* est chargé d'assurer l'entretien et le fonctionnement de tous les appareils de communication : téléphone, télégraphie, signaux optiques, panneaux avertisseurs. Un réseau de fils télégraphiques, établi par le *Signal Corps*, assure le service des correspondances rapides entre les divers centres et bases du corps expéditionnaire aussi bien qu'entre le front français et le front britannique.

Ainsi rien ne manque à l'outillage de guerre où nos alliés d'Amérique ont appliqué toutes leurs facultés d'invention et d'organisation. Le soldat américain sent qu'on travaille autour de lui, pour lui. La moyenne des dépenses mensuelles de l'*Ordnance*, c'est-à-dire de l'administration chargée des fabrications de guerre pour l'armement et les munitions a été, cette année, de 69 190 612 dollars, ce qui représente environ cinq fois le montant des crédits annuels du temps de paix. Plus de 1400 usines fabriquent, nuit et jour, des canons, des affûts à recul, des mitrailleuses, des fusils *United States* du modèle 1917, qui est une modification et un perfectionnement du fusil anglais Enfield, avec la même cartouche. On peut se faire une idée du programme de l'*Ordnance*, d'après ces chiffres récents : 23 millions de grenades; 725 000 pistolets automatiques; 25 000 revolvers; 23 millions de projectiles de tous calibres pour l'artillerie lourde, 427 246 000 livres d'explosifs, 240 000 mitrailleuses, 2 484 000 fusils. On s'attache au problème de la qualité autant qu'au problème de la quantité, afin que le soldat américain « puisse être pourvu d'armes qui ajoutent à sa sécurité et soient une garantie de la victoire (1). » Un récent rapport de M. Baker fait connaître que plus de 900 mitrailleuses lourdes browning ont été livrées pendant le mois

(1) Ces chiffres sont empruntés au dernier bulletin du Bureau officiel d'informations dont le directeur à Paris est M. James Kerney.

de mai dernier, et que les livraisons des mitrailleuses légères browning, au cours du même mois s'élèvent au chiffre de 1800. Ce rapport ajoute : « Les fusils sont actuellement délivrés en nombre suffisant pour équiper une division d'armée tous les trois jours, et plus d'un million trois cent mille fusils ont été fabriqués et délivrés jusqu'au 1er juin. »

Équipés, outillés, encadrés et comme accompagnés en tous lieux par ce travail puissamment réalisateur, les premiers combattants de l'Amérique sont entrés en liaison avec les troupes françaises, pour la première fois, en 1917. C'était un soir pluvieux d'automne, dans les tranchées d'un secteur de Lorraine. Le ciel nocturne était bas et noir. Trois années de guerre, — et quelle guerre! — avaient bouleversé le sol humide, détrempé, boueux où s'aventuraient les hardis garçons que le Nouveau Monde envoyait au combat. Une bise froide fouettait au visage ces jeunes hommes dont quelques-uns venaient des rives heureuses du Mississipi ou du Colorado, de la chaude Louisiane ou de la tiède Californie. Pour faire la relève de leurs camarades français, ils marchaient, en longue file, à travers les ténèbres, sous l'ondée, entre les parois suintantes, presque éboulées, des boyaux creusés dans la glèbe argileuse du pays meusien. C'est à l'aube du jour qu'ils ont reçu le baptême du feu et qu'ils ont fait leurs premières armes, victorieusement. Ensuite, ce furent les batailles de Picardie et de Champagne, Cantigny, le bois de Belleau, Château-Thierry, la seconde victoire de la Marne et la reprise de Saint-Mihiel.

IV. — AU CANTONNEMENT

De la grande route qui borde la Marne, et qui s'en va, le long des pentes boisées, entre deux talus de gazon, vers Château-Thierry, un petit chemin se détache, escalade le coteau, parmi les ronces, s'amincit en raidillon, pour grimper presque à pic jusqu'à une petite place où se dresse une vieille église de village, bâtie en style ancien, crépie à la chaux, coiffée d'ardoises. L'ardeur d'une chaude journée d'août a ensoleillé la terre argileuse, les pierres calcaires dont l'aveuglante blancheur, sous l'azur idéal d'un beau ciel d'été, contraste avec la verdure des feuillages frais et l'or fauve des moissons mûres. Les maisons du village, éparses sur la hauteur, dans un rustique décor de

jardins et de vignes, sembleraient peut-être assoupies par la douceur de cette heure lumineuse et de ce paysage plein de fleurs et de fruits, de rayons et d'ombres, si le canon, qui tonne aux alentours, ne troublait par un grondement continu de gros coups sourds ou par de brusques explosions saccadées, la paix de ces campagnes longtemps déshabituées des tumultes de la guerre. Le vol des avions plane au-dessus des forêts, des champs, de la rivière, et surveille de tous côtés l'horizon champêtre. On reconnaît le ronflement des moteurs américains, très reconnaissable à une certaine intensité de vibration qui emplit comme d'un bruit d'ailes palpitantes le ciel sonore.

Et voici le tableau que m'offre d'abord ce petit village de la Brie champenoise, tout pareil, avec ses murs ombragés de treilles, ses toitures inclinées et ses pignons pointus, aux paysages que les peintres du temps de Jean-Jacques allaient chercher dans le décor de collines boisées et de vallées verdoyantes parmi lesquelles l'Ourcq et la Vesle traversent des bouquets d'aulnes et des clairières de genêts. Un vieux paysan, portant à la boutonnière de sa veste le ruban vert et noir des anciens combattants de 1870, est assis sur un banc de bois, devant sa porte, à côté d'un tout jeune soldat de l'armée des États-Unis. Le contraste entre ce vétéran de l'Année terrible et ce néophyte de la croisade libératrice ne forme pas seulement une antithèse pittoresque pour les yeux du spectateur; c'est aussi un symbole qui nous montre en quelque sorte, par deux incarnations vivantes, la continuité d'une histoire où les générations nouvelles viennent faire la relève de ceux que l'âge réduit à l'inaction. Il y a quelque chose de paternel dans l'accueil de ce vieillard qui pourrait être l'aïeul de cet enfant rose et blond, accouru des bords lointains de l'Atlantique afin de sacrifier sa jeunesse, son sang, sa vie en l'honneur du commun idéal.

J'ai voulu savoir de quelle partie de l'Amérique venait le jeune ami du vieux paysan. Il est né dans une contrée agricole, au Kentucky, non loin des bords du fleuve Ohio, parmi les laboureurs qui cultivent des vallées fertiles au pied des monts Alleghanys. Dès sa première enfance, son éducation a été faite par l'exemple du travail qui, autour de lui, produisait la richesse. Il est fier de son propre pays, en pensant, selon la doctrine américaine, que richesse oblige et que ses ancêtres,

pionniers des forêts inexplorées et défricheurs de la glèbe longtemps ingrate, ont conquis non seulement une vaste étendue de terres neuves, fécondées par leur labeur, mais aussi un surcroît de sécurité sociale, de dignité humaine et une solide garantie d'indépendance nationale. J'aperçois très clairement quelques-unes de ces pensées dans la fierté avec laquelle parle de son Kentucky natal ce jeune Américain, admis à prendre part aux événements qui vont décider de tout l'avenir de l'humanité. C'est dans une hutte du Kentucky, sous le toit d'un humble fermier, que naquit Abraham Lincoln. Et comment oublier, en ce qui nous concerne, que la découverte, la colonisation et le peuplement des rivages de l'Ohio et de tout le territoire dominé par les Montagnes Bleues, fut principalement l'œuvre des précurseurs français qui, sous la conduite de Robert Cavelier, sieur de La Salle, ont tracé dans ces parages, malgré l'enchevêtrement des lianes et des ronces, les routes qui maintenant mènent les voyageurs aux cités populeuses de Louisville, de Lexington et de Richmond ?

Un Anglais, Lord Bryce, qui connaît bien les Américains, a finement analysé le mélange d'humour qui donne tant de saveur à l'esprit de ce peuple, aussi enclin aux graves résolutions que prédisposé aux propos plaisants. La vérité de cette observation m'apparaît dans la conclusion que le soldat du Kentucky donne à notre entretien, en présence du vétéran qui le considère avec une expression de bonté toute paternelle. Il rassemble ce qu'il peut savoir de français, et s'écrie joyeusement :

— Au Kentucky, on trouve bon froment, belles fleurs, jolies femmes !

Là-dessus, il rit d'un large rire juvénile qui découvre la double rangée de ses dents blanches. Le médaillé de 1870 rit dans sa moustache grise. Deux ou trois ménagères du voisinage prennent part, avec leurs mioches, à l'hilarité générale...

A la grille du château est arboré un fanion de couleur écarlate, semé de deux étoiles d'argent. C'est signe que le quartier général d'une division américaine est établi dans cette élégante et spacieuse demeure, construite au XVIIIe siècle, sur une terrasse qui domine la plaine ondulée de la Marne, par quelque magistrat citadin épris des attraits de la campagne et curieux peut-être de lire à loisir, pendant la belle saison, sous les

ombrages d'un parc idyllique ou d'un jardin pastoral, *la Nouvelle Héloïse* ou *les Harmonies de la nature.*

Au seuil de la maisonnette du jardinier, tapissée de lierre comme un ermitage ancien, un factionnaire veille, portant sur son brassard les deux lettres fatidiques : M. P. Une grande allée, entre deux rangées de lilas, monte en ligne courbe et en pente douce vers un corps de logis dont les façades sont tournées, d'une part vers des charmilles et des pelouses, de l'autre vers la terrasse où s'enracine, au milieu d'un massif bordé de buis, un grand catalpa aux larges feuilles que le vent d'été agite légèrement sous le soleil, comme des éventails transparents. Une odeur d'herbes fraîches, de fleurs épanouies et de fruits mûrs s'exhale de ce séjour vénérable et charmant, avec le parfum des siècles morts et la poussière du passé. Combien de fois je suis venu dans ce coin de vieille France, dans ce village de Champagne, dans ce château des bords de la Marne, au temps où l'illusion de la paix nous laissait goûter encore, avec un sentiment de provisoire sécurité, les délices des villégiatures champêtres! Aujourd'hui j'aperçois sous les arbres, près du tennis, les autos de l'état-major américain : limousines aux panneaux vernis, landaulets aux châssis solides, aux moteurs puissants, véhicules de guerre modernes, toujours prêts à partir dans le flux et le reflux des batailles, au premier signal d'avance ou de repli. A côté de ces voitures militaires, sous un tilleul, je vois un canon de gros calibre. On me fait remarquer ses formes, ses organes de support et de pointage, le mécanisme de ses freins, le camouflage qui, sur le tube, sur le bouclier, sur les jantes et sur le moyeu des roues, sur l'affût, a barbouillé en trompe-l'œil, à grand renfort de badigeon vert, un effet de sous-bois. Cette pièce de 210 a été fabriquée avec un soin tout spécial dans les usines Krupp. C'est, en effet, un canon allemand qui a été rapporté là comme un trophée de victoire, ayant été capturé en plein combat, le 22 juillet, par les Américains. Un sous-officier, muni d'un pot de peinture et d'un pinceau, prend un visible plaisir à inscrire sur le manchon d'acier, près du tourillon, la date, le jour et le lieu de la mémorable capture. C'est au cours de la seconde bataille de la Marne, le 22 juillet 1918, à Trugny, que fut enlevée aux artilleurs allemands cette machine à lancer des obus toxiques. Bientôt sans doute, on pourra voir, en Amérique, ce spécimen

du matériel balistique d'outre-Rhin, avec l'inscription commémorative que j'ai copiée pour le lecteur :

CAPTURED BY THE
YANKEE··· DIVISION
2nd BATTLE OF THE MARNE
JULY 22nd 1918 AT TRUGNY

Le sous-officier *Yankee* se réjouit d'avance, à l'idée que ses compatriotes, dans sa cité natale, pourront lire les lettres majuscules qu'il est en train de peindre. Il espère que ce trophée, conquis à la seconde bataille de la Marne, ornera un des squares de Boston. Il est né au Massachusetts, comme la plupart de ses camarades de la division *yankee*, recrutée aussi dans les États voisins, tels que le New-Hampshire et le Maine.

C'est une division d'élite, dont les hauts faits appartiennent à l'épopée non moins qu'à l'histoire. Combien de braves, hélas! elle a laissés sur le champ de bataille, ensevelis dans la terre de France, au cimetière voisin de ce bois de Belleau où déjà s'est illustrée, en de durs combats, la brigade de marine américaine! Les Américains de l'armée du général Degoutte ont combattu victorieusement à Monthiers, à Étrepilly, à Trugny, à Jaulgonne.

V. — LES AMÉRICAINS AU FEU

Au cours de la contre-offensive du 18 juillet, cette division était précisément placée au centre de l'armée du général Degoutte, et, comme on dit, « en pivot, » au Nord-Ouest de Château Thierry. Lorsqu'une division est ainsi placée « en pivot, » elle doit se résigner parfois à marquer le pas, à régler sa marche d'après la progression concentrique des ailes tournantes. C'est ce qui arriva, dans la matinée du 18 juillet, à quatre heures du matin, lorsque fut déclenchée, entre Soissons et Château-Thierry, la magnifique contre-offensive qui devait dégager Paris, délivrer deux cents villages, rejeter d'un seul élan, des bords de la Marne aux rives de l'Aisne, l'ennemi forcé de laisser entre nos mains 35 000 prisonniers et 700 canons. L'élan de nos Américains, notamment des combattants de la division aujourd'hui cantonnée dans ce château, fut tel, qu'en se portant sur les premières positions allemandes, ils enlevè-

rent d'un bond leurs objectifs, chassant devant eux l'ennemi avec une fougue qui rendait toute résistance impossible. On admira la parfaite discipline qui maintint leur élan en liaison immédiate avec le barrage d'artillerie qui précéda l'attaque d'infanterie. Lorsqu'ils furent solidement accrochés aux villages de Torcy, de Belleau, de Givry, à la station de Bouresches, ils voulaient pousser plus avant, faire un nouveau bond dans leur avance victorieuse. On dut modérer leur ardeur. C'est que le château de Monthiers, les maisons de Licy-Clignon, le bois de Pétret étaient encore occupés par les Allemands, et que ceux-ci, massés en force, acharnés à la résistance dans ces réduits hérissés de mitrailleuses, retenaient encore des troupes, à la gauche des Américains, et ralentissaient, pour quelques heures encore, la progression générale. Afin de nettoyer définitivement ces positions et de soulager les troupes voisines, aux prises avec l'ennemi en des combats terribles, nos Américains, par le rapide succès d'une manœuvre débordante, s'emparèrent de tout le terrain, depuis la ferme de la Conétrie jusqu'au hameau de la Halmardière, enlevant d'un seul élan les hauteurs d'Étrépilly, à sept kilomètres de Château-Thierry. Rien ne put les arrêter, ni les barrages de mitrailleuses ni les îlots de résistance où se cramponnait désespérément l'ennemi. Les Allemands, se voyant débordés par cette attaque brusquée, jugèrent alors que leur situation était intenable à Monthiers, et commencèrent leur mouvement de repli.

— Je n'aurais pas fait mieux, dans la même occasion, avec mes meilleures troupes, déclara le général Degoutte, lorsqu'on lui rendit compte de la journée du 20 juillet et de ce beau succès de nos alliés.

En effet, ils avaient enfoncé les lignes ennemies sur une profondeur de plusieurs kilomètres, capturé trois canons, un *minenwerfer* de gros calibre et un grand nombre de mitrailleuses. Plus de deux cents prisonniers restèrent entre les mains de la division américaine. Ces prisonniers ont été amenés hier, sous la conduite de deux ou trois cavaliers d'escorte, au village où je suis. On les a enfermés provisoirement dans le tennis du château, derrière le frêle grillage qui, au temps des paisibles villégiatures, servait à retenir les balles de caoutchouc dévoyées par les raquettes imprudentes. Ils ne semblaient pas avoir envie de s'en aller et ne donnèrent

point de souci aux factionnaires qui les surveillaient, fusil chargé, baïonnette au canon. Seuls, les officiers montraient encore quelque arrogance. Toutefois, l'un d'eux, interrogé par un des interprètes de l'état-major, déclara :

— Nous ne demanderons pas la paix, tant que nous serons sur ce territoire. Mais, dès que vous aurez mis le pied chez nous, ah! nous la demanderons tout de suite...

Et, précisant sa pensée, il ajouta :

— Nous ne voulons pas de la guerre chez nous.

La façon, en effet, dont ils la font chez les autres, doit leur inspirer, maintenant qu'ils se sentent bousculés vivement et forcés de rebrousser chemin, les sentiments qui résultent d'un retour sur eux-mêmes et de la crainte des effroyables responsabilités qu'ils ont encourues.

Nos Américains ne furent pas moins habiles à exploiter leurs succès par la ténacité de la poursuite qu'à les assurer par la vivacité de l'attaque.

— Ah! me dit un soldat français qui revient de Fère-en-Tardenois, il fallait les voir à Épieds!

Épieds, village situé dans la Brie champenoise, appartenait jadis au bailliage de Château-Thierry. C'est aujourd'hui le modeste chef-lieu d'une commune rurale, fière cependant de posséder un château, qui s'appelle Moucheton et qui appartient au vicomte de La Rivière. Les historiens de la France et de l'Amérique parleront de ce village, lorsqu'ils feront le récit détaillé des opérations d'où résulta la seconde victoire de la Marne. C'est là que, dans les heures mémorables du 22 juillet 1918, les Américains arrivèrent littéralement sur les talons des arrière-gardes ennemies. Ce fut un combat acharné, dans les rues et ruelles du village, avec de terribles corps à corps. L'artillerie allemande essaya d'enrayer la poursuite des Américains en dirigeant un violent tir de barrage sur l'espace découvert qu'il faut franchir, à droite et à gauche du village d'Épieds, pour atteindre la ligne des crêtes. Vains efforts. Le général commandant la division américaine sut prendre toutes les dispositions utiles à son dessein, ne craignant pas, en cas de nécessité absolue, d'ordonner un temps d'arrêt ou même un léger repli à ses troupes merveilleusement ardentes et entraînées. C'est ainsi que, par une habile manœuvre, qui dénote un rare sens des conditions tactiques de la victoire,

le général américain se décida, sur-le-champ, pour un mouvement qui acheminait ses troupes vers le Sud du village d'Épieds, sous le couvert des bois de Trugny, abondamment pourvus de feuillages par la belle saison.

Les Allemands firent une vive opposition à cette tentative de diversion et contre-attaquèrent avec fureur. Mais ils apprirent à leurs dépens ce qu'est la ténacité américaine. Les Yankees, arrêtés une première fois dans leur manœuvre hardie, revinrent à la charge, repoussèrent l'ennemi de la lisière du bois dans la journée du 24 juillet, et, sur les talons des Boches, pénétrèrent dans le bois, s'emparant de toute une compagnie de pionniers. Ils continuèrent aussitôt leur avance, d'une telle allure que, vers trois heures de l'après-midi, la progression de leurs avant-gardes dépassait l'orée de la forêt de Fère. Le soir même, ils étaient parvenus à la route de Fère à Jaulgonne.

Le soldat français qui vient de les voir à l'œuvre, et que j'ai rencontré par hasard en ces parages, résume son opinion par ces simples mots :

— Ils ont fait du bon travail.

En effet, dans l'espace de six jours, la division américaine avait réalisé, sur certains points, un gain de dix-sept kilomètres en profondeur. Elle avait combattu sans répit, jour et nuit. La discipline de ses sections d'attaque a frappé les Allemands qui les voyaient s'avancer avec leurs officiers en tête et leurs serre-files, à la française. On rapporte ces paroles d'un prisonnier boche, se plaignant de ses officiers : « Nous ne voyons pas assez ceux qui nous commandent. Vous avez de la chance, vous êtes comme les Français qui ont toujours leurs officiers devant eux pour les guider au combat. »

L'officier américain paie de sa personne. Ses hommes ne le perdent pas de vue un seul instant, au plus fort du péril, au chemin de l'honneur et de la victoire. Aussi est-il sûr d'être respecté sans avoir besoin de recourir aux menaces ni à la crainte. La discipline, qui fait la force de l'armée américaine comme de l'armée française, est l'effet naturel d'une estime réciproque et d'un dévouement mutuel.

Tandis que les Américains de l'armée du général Degoutte faisaient ainsi leurs preuves, leurs camarades de l'armée Mangin se signalaient dans un autre secteur du même front. Ils ont fait entrer dans l'histoire le nom de Nouvron-Vingré.

Nouvron-Vingré, dans le canton de Vic-sur-Aisne, à quinze kilomètres au Nord-Ouest de Soissons, est le chef-lieu d'une commune qui vivait surtout d'agriculture et que la guerre a ruinée de fond en comble. Sur le plateau calcaire de Nouvron, il n'y a plus que des carcasses de maisons défoncées, une jachère bouleversée par le martelage des bombardements, un chaos de débris de toutes sortes, jonchant un sol perforé de cavités profondes, criblé de trous par les organisations défensives que l'ennemi, au cours d'une longue occupation, avait multipliées pour se mettre à l'abri.

La ligne de départ assignée à l'armée du général Mangin pour la contre-offensive du jeudi 18 juillet 1918 sur le flanc droit du dispositif allemand, allait de Nouvron-Vingré à Troesnes, dans le canton de Neuilly-Saint-Front, jalonnée par les villages de Fontenoy, Ambleny, Cutry, Saint-Pierre-Aigle, Montgobert, Longpont, Corcy, Faverolles. Sur ce front d'environ vingt-cinq kilomètres, une place d'honneur fut réservée aux Américains, alignés côte à côte avec des régiments qui sont l'élite de l'armée française. Lorsque, à quatre heures trente-cinq, après une nuit d'orage où les coups de tonnerre s'étaient mêlés à la canonnade, le signal de l'attaque fut donné, nos alliés s'élancèrent au combat avec une bravoure qui émerveilla tous les témoins de cette bataille. Grands, vigoureux, assouplis dès leur enfance par la coutume des exercices physiques et des sports difficiles, ces hommes, casqués d'acier, avaient retiré leurs vareuses de drap olive et retroussé leurs manches de chemise, comme pour mieux travailler. Bons ouvriers du glorieux chantier de la victoire, ils s'avançaient avec une admirable fougue de jeunesse, de belle humeur, de force corporelle et d'entrain moral. Le terrain offert à leur avance était détrempé par la pluie nocturne. Les vallées du Soissonnais, creusées par des pentes au profil régulier, ont un fond humide, au-dessus duquel s'étagent les bâtiments des maisons rustiques. Parfois un ruisseau grossi par l'orage de la nuit s'opposait à la marche de nos Américains. N'importe. Ils entraient dans l'eau jusqu'à la ceinture ou jusqu'aux épaules, élevant au-dessus de leurs têtes leurs fusils à baïonnettes courtes, et continuaient sans arrêt leur mouvement irrésistible. En les voyant ainsi traverser les rivières, et grimper d'une allure agile, malgré le poids de leurs vêtements mouillés, au versant de la rive opposée, les

Allemands fuyaient à toutes jambes ou se rendaient en masse, en criant : *Kamarad! Kamarad!* Ces prisonniers volontaires jetaient leurs armes avec une surprenante rapidité, déboutonnaient, selon l'usage, leurs bretelles, et tenant d'une main leurs culottes, faisant de l'autre un geste de reddition spontanée, ils passaient soudain de l'extrême terreur à un contentement subit, se mettaient en rangs pour se diriger vers l'arrière, visiblement heureux de terminer ainsi la guerre et de s'en tirer à si bon compte. Les villes et les villages, derrière les lignes de notre armée, furent traversés, pendant toute la journée, par les processions de prisonniers allemands, défilant au pas de route, officiers en tête. On est doucement ironique au pays de Racine et d'Alexandre Dumas. Les habitants de la Ferté-Milon et de Villers-Cotterets ne se privaient point de l'innocent plaisir de redire aux Boches en route vers des objectifs qu'ils avaient bien espéré atteindre autrement, le fameux mot d'ordre du Kronprinz : *Nach Paris!... Nach Paris!...* Parmi ces prisonniers se trouvaient deux colonels, dont l'un fut capturé par les Américains à son poste de commandement, dans une carrière. Ce colonel, chef d'un régiment de Bavarois, fut tellement surpris par l'avance de nos alliés, qu'il se rendit, avec tout son état-major, sans esquisser le moindre geste de résistance. On rapporte qu'un autre prisonnier, un commandant de bataillon, qui est le propre neveu du prince de Bülow, ancien chancelier de l'Empire allemand, fut stupéfait d'apprendre qu'il y avait une grande armée américaine en France. Cet officier croyait que l'effort américain consisterait à peine dans l'envoi d'une cinquantaine de mille hommes. La plupart de ses compatriotes, a-t-il dit, partageaient l'erreur dont il est aujourd'hui tiré par l'évidence des faits.

Si le Kaiser s'est flatté du vain espoir d'imposer à tout son peuple cette erreur d'optique et de maintenir ainsi, par une mystification colossale, la confiance qui lui échappe de plus en plus, sa déception doit être à présent proportionnée au rêve insensé qu'il avait conçu. Du haut de la colline où il s'est fait conduire en auto, le 15 juillet, jour de l'offensive sur laquelle il comptait pour nous dicter superbement les conditions d'une paix atroce, Guillaume II a pu voir de loin, dans le reflux de l'invasion déchaînée par lui, dans le mouvement de recul infligé à ses troupes d'attaque, l'élan magnifique des Améri-

cains, accourus des rives du Nouveau Monde pour la défense de la liberté, et donnant, tout de suite, à leur drapeau étoilé une place d'honneur parmi les radieux symboles qui annoncent au monde, après la catastrophe infligée à l'humanité par sa volonté perverse, un renouveau de consolation et d'espérance.

The Star Spangled Banner... Tous les échos des cantonnements du front de bataille ont appris à répéter les accords de ce chant qui réveille au cœur des Américains l'image vivante de leur patrie lointaine.

Justement ce soir, devant l'église du village, la musique d'un régiment s'est rassemblée. Les instruments de cuivre et de métal argenté brillent aux derniers rayons du soleil couchant. Les villageois sont venus nombreux à ce concert militaire, aussi nombreux qu'ils peuvent se trouver dans une localité où l'on commence à rentrer, et qui fut naguère évacuée sous la menace des bombardements. Quelques airs d'opéra et même d'opérette, pour commencer. Nos alliés d'Amérique connaissent à merveille le répertoire musical des théâtres parisiens. Ils ne sont pas ennemis d'une joie élégante, ni d'une gaîté de bon aloi. Ensuite, la *Marche de Sambre-et-Meuse*. Le programme comporte enfin, selon l'usage, la *Marseillaise* et l'hymne américain. Au moment où retentissent, sous le ciel pur où déjà paraît la plus douce étoile, les premières notes de notre chant national, tous les soldats américains présents sur la place se dressent d'un mouvement unanime; et, sans qu'un ordre soit donné, muets et graves, ils se mettent, tous ensemble, à la position du « garde à vous, » faisant le noble geste du salut militaire, la main au bonnet de police ou au casque, jusqu'à la fin de la *Marseillaise* qui s'élève, comme un chœur de voix héroïques dans le silence religieux d'un auditoire où toutes les âmes sont unies par le même souvenir et par le même espoir.

Nos soldats font le même geste en l'honneur du drapeau étoilé. Et rien n'est plus émouvant que cet échange de saluts chevaleresques et fraternels où s'affirme, dans ce paysage, secoué, de temps en temps, par une canonnade tantôt proche et tantôt lointaine, l'amitié déjà séculaire de la France et de l'Amérique.

GASTON DESCHAMPS.

UNE PERSONNALITÉ RELIGIEUSE

GENÈVE

1535-1907

IV[1]

AVANT ET APRÈS LA SÉPARATION (1868-1907)

Qu'est-ce que l'Église réformée de Genève ? Quelles en sont les assises, les limites ? Telle est la question qui, durant le dernier demi-siècle, souleva dans Genève les esprits et les passions. C'était grave, déjà, qu'une telle question pût exister : on ne l'eût pas conçue, on ne l'eût pas comprise, au temps où les Genevois, collectivité vouée au service du Dieu de Calvin, formaient tout à la fois un peuple et une Église. Le peuple et l'Église, en ce temps-là, se recouvraient, se confondaient. Mais le peuple, par motif politique, dut un jour s'ouvrir à une autre confession, celle de Rome. L'Église protestante officielle, par motif théologique, crut devoir se fermer à certains éléments réformés, aux orthodoxes du *Réveil*. Désormais cette Église ne s'identifiait plus avec le peuple genevois ; elle n'était plus la République. Et tout en même temps, par une contradiction singulière, elle était, depuis 1848, dépendante des votes du peuple, plus strictement et plus pleinement que jamais : la nation genevoise tout entière, ville de Genève et communes catholiques annexées, régnait sur le budget de l'Église ; la partie protestante de la nation régnait sur le choix des pasteurs et du Consistoire. Encore

(1) Voyez la *Revue* des 15 juillet 1914, 1er février et 1er avril 1916.

cette portion protestante de la nation n'était-elle pas fixée, délimitée, par l'Église elle-même ; il n'appartenait pas à l'Église d'attribuer ou de refuser aux citoyens la qualification de protestants ; c'était le rôle de la bureaucratie d'État.

Les âmes pieuses avaient vu le péril, mais en gémissant l'avaient accepté. La proposition de séparation entre l'Église et l'État, présentée en 1855 par le député Duchosal, avait eu peu de succès. Subitement l'on sentit progresser, entre 1865 et 1870, une théologie nouvelle, dite libérale ; en elle, rien de mystique, et presque rien de religieux. C'était une critique tenace, subversive, plus soucieuse d'offrir aux intelligences l'occasion de vaincre le Dogme que de chercher quelque façon subtile dont les âmes, même en le contestant ou en l'atténuant, pourraient encore se l'assimiler et en vivre. Cette théologie, pour asseoir son règne, voulut profiter du système majoritaire, qui, depuis 1848, décidait de tout, et l'on eut une Église où la vieille foi subsistait dans un groupe d'âmes, mais dont les autorités favorisaient officiellement les nouveaux courants théologiques.

I

L'histoire des conversions et l'histoire des défections sont fertiles en ironies : c'est de la Faculté libre de théologie, fondée naguère par un groupement d'âmes croyantes, que s'était évadé, en 1849, un des précurseurs du libéralisme incroyant. Scherer, entré, comme professeur, en 1841, dans cette pieuse institution, s'y était peu à peu senti gêné, et il avait cessé de croire. A la longue, il avait apporté dans ses négations le même intellectualisme impérieux que jadis dans ses affirmations ; pareille à un bûcher qui se consume lui-même, sa terrible raison, après avoir détruit sa foi dans l'inspiration littérale de la Bible, devait détruire sa foi dans la science théologique, puis sa foi dans la science tout court, et sa foi même, enfin, dans la possibilité d'avoir foi en quelque chose ; et Scherer, en 1860, avait quitté Genève, orientant vers la critique littéraire sa pensée désormais désemparée.

D'autres théologiens, sans pousser aussi loin les cruautés de la logique et sans cesser, eux, d'être des hommes d'Église, avaient pris comme tâche de transporter dans la théologie, dans l'Église, certaines de ces négations auxquelles s'aban-

donnait désormais l'intelligence émigrée d'Edmond Scherer.

Auguste Bouvier, professeur à la Faculté officielle de théologie, les voyait, dès 1867, se ranger en bataille contre les orthodoxes, et pressentait l'âpreté des bagarres imminentes. Il essayait de conjurer la crise. Un travail qu'il soumettait à la Compagnie des pasteurs sous ce titre : *Les orthodoxes et les libéraux en face de la royauté du Christ*, aspirait vers une synthèse supérieure où pourraient se rencontrer et ne plus s'entre-choquer, et peut-être se compénétrer, les exigences positives de l'orthodoxie et les exigences critiques du libéralisme.

Mais il fallait, d'abord, traverser une période de querelles : en 1869, le branle-bas commença, pour de longues années. « Une Église, mais sans sacerdoce; une religion, mais sans catéchisme ; un culte, mais sans mystère; une morale, mais sans théologie; un Dieu, mais sans système : » tel fut, en 1869, le manifeste du nouveau christianisme libéral. Ce document venait de Neuchâtel : il était signé d'un philosophe à qui la troisième République, en le nommant directeur de l'enseignement primaire, devait donner une prise sur l'âme française, M. Ferdinand Buisson. Ce fut la première parade, et non la moins brillante, de cette souple et curieuse intelligence, toujours mouvante, toujours évoluante, si jalousement préoccupée d'être sincère avec elle-même qu'elle croirait manquer de bonne foi si elle se réputait enchaînée, le lendemain, par son attitude de la veille, et dont c'est peut-être la maxime fondamentale de considérer l'idée de vie comme incompatible avec celle de fixité et de revendiquer dès lors, pour tout homme et pour tout groupement d'hommes, pour toute Église aussi, le droit d'être constamment muable et de pouvoir sans cesse s'évader d'un *Credo*. Rien de commun entre M. Buisson et les caméléons de la politique ; il s'agit, pour lui, d'une question de contenance intellectuelle ; sa pensée, dédaignant toute assise, aime frôler les sables mouvants.

La venue de ce jeune homme dans la ville de Calvin provoqua des tempêtes. Il donna deux conférences : Agénor de Gasparin, le pasteur Bungener, le pasteur Barde les jugèrent subversives et protestèrent. La presse s'agita : un soir, la salle de la Réformation devint un champ clos, où le pasteur Barde et M. Ferdinand Buisson confrontèrent l'une avec l'autre deux façons d'être protestant. Derrière M. Buisson se rangeaient les

libéraux de Genève; ils estimaient cependant que, dans son manifeste, l'immortalité de l'âme était trop voilée; et tandis que M. Buisson, qui venait d'un canton dans lequel les cadres de l'Église avaient quelque chose de moins large, réclamait la séparation entre l'Église et l'État, les libéraux de Genève, eux, ne la voulaient pas. Ils trouvaient, tout au contraire, singulièrement opportune et commode cette Église-peuple, créée en 1847, dont l'État maintenait l'unité, et qui, donnant asile à toutes les théologies, et même à certaines incroyances, ouvrait à la propagande libérale le plus hospitalier des terrains.

Entrez! tel était le titre d'un discours que prononçait en avril 1869 le pasteur Cougnard, pour élargir encore le champ de cette Église et pour inviter tous les esprits à venir s'y ranger. Les catholiques, les hommes du *Réveil*, regardaient ironiquement. Un protestant de nuance évangélique voulut faire taire l'ironie de ces regards et venger l'intégrité de l'Église officielle; et s'enflammant d'une sainte colère, il jeta à la tête du pasteur Cougnard une brochure qui s'intitulait : *Sortez!* Mais Cougnard resta, récidiva; et son prêche nouveau, qui s'intitulait : *La religion du bien*, fit un vif plaisir à M. Buisson, qui crut comprendre que, d'un geste cordial, Cougnard ouvrait la porte de l'Église aux athées eux-mêmes. Le bruit fait autour de Cougnard transformait ce brillant orateur en un homme représentatif : il s'en fut à la Chaux-de-Fonds pour installer dans une chaire un pasteur français démissionnaire, Félix Pécaut. Et Cougnard, installant Pécaut, fit un prêche sur ce thème : Crois ce qui te semble vrai, fais ce qui te semble bien. L'Église de Neuchâtel porta plainte à celle de Genève contre un tel message, et le Consistoire de Genève répondit qu'il en était attristé. Mais c'était une tristesse platonique, désarmée, à laquelle Cougnard avait le droit de passer outre.

En 1870, l'Union suisse du christianisme libéral fut fondée. 53 pasteurs genevois sur 93 signèrent, à l'encontre, une déclaration de principes orthodoxes : les manifestes s'affrontaient.

Les fondements renversés : ainsi s'intitulait, le 14 janvier 1872, un discours du pasteur Barde. Il montrait les décombres s'accumulant, et criait avec douleur : « Qu'en dites-vous, ô nos pieux ancêtres! » Parlant comme s'il ignorait l'évolution qui, depuis un siècle, avait entraîné l'Église de Genève, Barde déclarait avec netteté : Une Église sans confession de foi est vouée à la destruction.

S'emparer du Consistoire : tel était le but auquel tendaient à Genève les libéraux. Un d'eux, Chantre, publia en 1872 un catéchisme dans lequel s'estompaient et disparaissaient les enseignements traditionnels critiqués par la nouvelle théologie. Bungener, dans une brochure, éplucha ce petit livre. Si c'est là l'Évangile, concluait-il avec fougue, retournons à Socrate.

Mais sans retourner à Socrate, la Compagnie des pasteurs, timide, consentait à l'introduction du nouveau manuel : le Consistoire, plus militant, s'insurgeait. Alors les membres libéraux du Consistoire démissionnèrent : des élections devinrent nécessaires, pour renouveler l'ensemble de ce corps. Genève fut invitée à vaincre l' « ultramontanisme protestant » comme elle avait vaincu l'ultramontanisme catholique. Un pasteur comme Bungener, grand ennemi de Rome, se voyait, du jour au lendemain, taxé d'en être le complice. L'Escalade était évoquée : en 1872 comme en 1602, disait une brochure, les Genevois sauront sauvegarder leur liberté. Les élections du 15 décembre 1872 amenèrent un Consistoire où les libéraux possédaient la majorité : ce fut au tour des orthodoxes de démissionner. L'Église de Genève avait l'air de craquer; le prêche s'opposait au prêche; et les deux partis se jetaient mutuellement ce reproche d'être inconsciemment les auxiliaires de Rome.

Mais à l'heure où s'échangeaient ces polémiques, les libéraux pouvaient exploiter contre leurs adversaires une force plus terrible que celle même de leurs négations, la force de l'État. Une alliance ingénieuse se nouait entre la théologie libérale et l'État radical, entre Chantre, le pasteur, et Carteret, le conseiller d'État. L'âme de Jean-Frédéric Amiel, fort étrangère à toute orthodoxie, subissait une sorte de répulsion devant ces compromissions politiques de la théologie nouvelle. « Le mot libéral, écrivait Amiel, avec son appel à la popularité et au scrutin, n'a plus ressemblé à la recherche désintéressée du vrai et à la persuasion sérieuse. Le nouveau parti théologique s'est enfilé dans une mauvaise venelle. » C'était le rêve d'Amiel, que le christianisme libéral se montrât plus saint et plus religieux que le christianisme orthodoxe; et voilà que certains théologiens de cette école prenaient une allure de politiciens. Mais que faisait, dans ce fracas de bataille, la pensée d'un Amiel, indépendante et d'ailleurs sceptique? On apprit bientôt qu'une loi se préparait, grosse de menaces. D'après ce projet, le corps pastoral

ne gardait plus aucun pouvoir sur la faculté de théologie : le pastorat devenait à peu près la seule profession qui ne fût plus admise à fixer des conditions d'aptitude, un programme d'enseignement, à ceux qui aspiraient à s'y faire accueillir. Le corps pastoral n'avait plus aucun droit sur lui même : on pouvait devenir pasteur, dorénavant, sans avoir été consacré. Le corps pastoral, enfin, devait désormais être dépourvu de toute liturgie officielle ; et chaque pasteur pourrait prêcher ce qu'il voudrait, enseigner comme il voudrait. C'était l'anarchie légalisée ; c'était le désordre formellement introduit dans l'Église par l'État, pouvoir d'ordre. Et les regards des catholiques et des croyants de l'Église libre se posaient, de plus en plus interrogateurs, sur les consciences de l'Église nationale, consciences des fidèles, consciences des pasteurs.

Un paralysé, péniblement soutenu par des bras amis, fut un jour déposé chez Carteret : l'homme d'État reconnut son ancien camarade, le pasteur Charles Chenevière, qui venait plaider pour la Compagnie des pasteurs ; la présence même de ce malade, universellement vénéré à Genève, devenait un plaidoyer ; mais Carteret fut insensible, et le courageux paralytique fut emporté, vaincu, mais s'étant une dernière fois dressé.

La loi, qui portait une si profonde atteinte aux assises de l'Église genevoise, fut si hâtivement présentée, si hâtivement soumise au vote populaire, que la *Semaine religieuse de Genève*, organe de M. le pasteur Francis Chaponnière, déjà fort écouté dans le protestantisme genevois, n'eut même pas le temps de la discuter. La mainmise de l'État sur l'Église s'affirmait ainsi par un acte qui avait la prestesse insolente d'un coup d'État. Dans la majorité de 800 voix, qui ratifia cette révolution, il y avait des citoyens nés catholiques, élevés catholiques, et non moins étrangers d'ailleurs à l'Église qui les avait baptisés qu'à cette autre Église qu'ils se mêlaient de transformer ; les catholiques-romains soumis à Mgr Mermillod s'étaient, d'après ses ordres, courtoisement abstenus de voter.

L'ancienne Église nationale-protestante de Genève, proclamait le pasteur Frank Coulin, a cessé d'exister. Il commentait la loi nouvelle, dictée par la théologie libérale aux hommes d'État radicaux :

Sur toutes les grandes questions qui touchent aux intérêts éternels de l'âme et du salut, le oui et le non, le pour et le contre, la vérité et

l'erreur, seront enseignés avec les mêmes droits et par la même autorité... Donnez le nom que vous voudrez à un semblable établissement; je sais bien celui que je lui donnerai, moi : mais, au nom du bon sens et du dictionnaire, ne l'appelez pas une Église.

Et Coulin prophétisait que cette religion sans dogme rentrerait dans son néant.

« Cette Église, insistait le pasteur Barde, appelez-la comme vous voudrez. Une grande école, un grand établissement. Jésus la nomme un royaume divisé contre lui-même et qui ne saurait subsister : c'est une grande ruine. »

L'État, c'est-à-dire, ainsi que l'observait avec douleur le pasteur Barde, un corps qui pouvait être un jour, dans sa majorité, catholique ou sans foi, l'État tout seul, s'occupait désormais de la formation des pasteurs. Et du haut de la chaire de Saint-Pierre, Barde laissait tomber ces paroles, qui faisaient un bruit de sanglots :

Que faudra-t-il, dorénavant, pour être pasteur à Genève? Avoir au moins vingt-cinq ans, et posséder des titres académiques jugés suffisants par notre Faculté de théologie. Non seulement il ne sera pas nécessaire d'être chrétien, mais le texte même de la loi n'impose pas l'obligation d'être protestant. Et on peut espérer qu'on exigera la condition d'être un honnête homme ; cette réserve, toutefois, n'est pas exprimée. Vingt-cinq ans et des diplômes, c'est tout ce qu'il faut.

Devons-nous, dans cette bâtisse, laisser notre verbe et nos fidèles? se demandaient un certain nombre de pasteurs évangéliques. Finalement, ils décidèrent d'y demeurer provisoirement : c'est un provisoire qui devait durer. Tous leurs soins s'appliquaient à bien organiser, dans l'une des nefs de l'Église, un groupement bien orthodoxe, sous le vocable d'Union nationale Évangélique. Ainsi se retournaient-ils vers les âmes, pour les recueillir et les réchauffer, et ils se désintéressaient, au contraire, de ce qui regardait le corps directeur de l'Église. Barde alla, dans sa paroisse de Vandœuvres, jusqu'à refuser de lire un mandement du Consistoire, et jusqu'à sortir, avec ses paroissiens orthodoxes, quand le délégué de cette assemblée se présenta pour en donner lui-même lecture.

S'infiltrer en terre orthodoxe : telle était la tactique des libéraux. Leur rêve ne les portait point à vouloir devenir les maîtres absolus dans une Église toute neuve, étiquetée libé-

rale ; ils préféraient garder, dans la vieille Église, le contact avec la masse des fidèles ; ils acceptaient d'y coudoyer leurs confrères évangéliques en vue d'approcher et peut-être de gagner les ouailles de ces confrères. L'anarchie spirituelle qu'avait introduite l'État dans l'Église, et qu'il y maintenait, était propice aux progrès des libéraux. Un jour de 1878, le député Page fit voter par le Grand Conseil un projet de loi qui devait, dans sa pensée, accélérer encore leur victoire. Jusque-là, les chaires de la ville, seules, étaient ouvertes indistinctement aux pasteurs de toutes croyances ; mais dans la campagne, chaque pasteur restait, en définitive, maître de sa paroisse. Un article du projet Page stipulait qu'à la campagne aussi les chaires seraient de temps à autre, et d'une façon normale, occupées par d'autres pasteurs que le pasteur titulaire : c'était livrer toutes les chaires de l'Église à toutes les doctrines et à toutes les négations. Le projet Page causa grand tumulte : le 6 octobre, par 8706 non contre 2591 oui, le peuple genevois le repoussa. Le libéralisme, jusque-là victorieux, avait rencontré un point d'arrêt. A Genève même, de dimanche en dimanche, chaque chaire de la Réforme étalait les variations de la Réforme : les âmes rurales échappèrent à cette délicate épreuve. Chaque chaire de campagne demeura soit évangélique, soit libérale, suivant les convictions personnelles du pasteur : les disputes théologiques des citadins ne troublèrent pas la paix des champs.

II

D'autres agitations, non moins violentes, bouleversaient l'Église catholique ; elles ne provenaient pas, ici, de divisions intestines, mais d'une intervention d'État, l'une des plus singulières et des plus malheureuses qu'enregistre l'histoire religieuse.

L'écho de certaines hostilités politiques, auxquelles çà et là donnait lieu la définition de l'infaillibilité papale, avait gagné la Suisse. Antoine Carteret, fabuliste et tribun, dirigeait alors le radicalisme genevois. C'était un homme sans nuances, fanatiquement acharné contre le papisme, et persuadé que l'idée même de liberté contraignait de combattre cette doctrine, hostile à la liberté. Il était de ces logiciens, assez nombreux dans certains parlements, pour qui l'intolérance à l'endroit du catholicisme paraît s'imposer, comme un moyen de venger et de faire

prévaloir l'idée abstraite de tolérance. « Ce qu'il nous faut, disait-il un jour au Grand Conseil, c'est que l'Église s'en aille avec rien, avec le bâton et la besace. »

Ainsi parlait-il en 1871. Les traités de Turin, la loi de 1868 sur l'hôpital général, conféraient à l'Église le droit de réclamer quelque chose dans sa besace, mais Carteret parlait en logicien. En attendant qu'elle s'en allât avec rien, il allait, lui, chez elle, avec sa police d'État : les visites inquisitoriales pratiquées chez les Carmélites de Sierne firent grand bruit. D'étranges illusions avaient persuadé Carteret que les catholiques de Genève devaient se sentir opprimés par l'infaillibilité, et qu'il convenait dès lors que l'État les aidât à devenir libres. Au Nord des Alpes, d'ailleurs, Bismarck donnait l'exemple de lutter contre l'Église : il ne déplaisait pas à Carteret de se régler sur Bismarck et de lui ressembler, au moins, par ce côté-là.

En vertu d'une décision pontificale, Mgr Mermillod, curé de Genève, possédait dans le canton, avec le titre de vicaire général et fondé de pouvoirs de l'évêque Marilley, les prérogatives épiscopales : le Conseil d'État, le 20 septembre 1872, lui défendit d'en user, et cessa même de le reconnaître comme curé. Un conflit s'éleva : l'évêque Marilley, de Lausanne, se déclara déchargé par le Pape de l'administration ecclésiastique du canton de Genève; c'était confirmer les prérogatives de Mgr Mermillod. L'État, dès lors, considérait les catholiques de Genève comme n'ayant plus de chef, il ne reconnaissait plus Mgr Mermillod, et Mgr Marilley s'effaçait. L'État fit savoir, le 20 octobre 1872, qu'il allait organiser, par voie constitutionnelle et par la législation ordinaire, une Église qui serait une extension naturelle du régime démocratique; les catholiques étaient invités à y collaborer. Dans le Grand Conseil, tel que le composaient les élections de novembre 1872, il n'y avait presque plus de catholiques. L'idée de séparation, qui jadis figurait sur le programme radical, était passée au second plan; l'État voulait absorber et dominer l'Église catholique de Genève. Le 17 février 1873, il jetait hors des frontières Mgr Mermillod, que les fidèles considéraient toujours comme leur pasteur; et les protestations du clergé contre le projet de loi visant à la réorganisation de l'Église ne faisaient qu'exciter Carteret. « Je fournirai, s'il le faut, cent curés qui accepteront les lois, » proclamait-il avec une insolente confiance.

Tour à tour, les divers articles étaient votés. L'un d'eux stipulait que les curés et vicaires seraient désormais nommés par les citoyens catholiques inscrits sur le rôle des électeurs cantonaux : un catholique, même non pratiquant, même hostile, devenait dès lors, dans l'Église catholique, un des membres du corps souverain, comme depuis 1848 un protestant, même indifférent, même hostile, était investi d'une parcelle de souveraineté dans son Église. L'esprit géométrique de Carteret s'éprenait de cette équivalence et montrait ainsi, une fois de plus, qu'il n'avait rien de commun avec l'esprit de finesse. D'autres articles soumettaient à l'agrément du Conseil d'État le mandataire éventuellement délégué par l'évêque de Lausanne pour l'administration du diocèse, et interdisaient l'érection d'un siège épiscopal à Genève. Enfin, l'État pouvait exiger, de tous les prêtres en fonctions, un serment de fidélité à cette loi.

Le Grand Conseil, par 77 voix contre 8, vota le projet. Parmi les 8 opposants, James Fazy se dressait. Il avait en 1848 cimenté la fraternité des catholiques avec les vieux Genevois; il était naturel qu'il combattît une loi qui la lésait.

Cinq jours plus tard, 60 Genevois d'origine catholique décidèrent, dans une réunion, d'appeler à Genève Hyacinthe Loyson pour qu'il y fît œuvre de prêtre. Le 12 mars, il arriva. Il avait pour lui l'ascendant durable de l'éloquence, et puis cette sorte de prestige dont un certain nombre de Genevois entourent volontiers tout ancien prêtre. C'est un libéré, disent-ils, c'est une conscience fière, et son nom, la veille obscur, s'auréole d'une demi-gloire, au moins pendant la durée d'une saison. Mais lorsqu'il s'agissait de Hyacinthe Loyson, deux gloires à leurs yeux s'additionnaient : celle qu'il avait conquise au service de l'Église romaine, et celle qu'ils lui créaient, pour avoir cessé d'y servir. Il voyait très grand, lorsqu'il arriva; il rêvait de mettre en branle, à l'écart de Rome, un mouvement catholique auquel les protestants orthodoxes se rallieraient. Il était tout prêt à les recevoir dans son église catholique, à lui. Il ne les pressait pas d'ailleurs, ne les invitait même pas, mais il espérait. On l'invitait, en revanche, dans certaines sphères protestantes : Bouvier, le professeur de dogmatique, lui souriait; Turrettini, le procureur général, l'accueillait. Il se disait touché, très profondément, de rencontrer, parmi les protestants évangéliques, « les sympathies les plus

actives et les plus désintéressées. » C'est avec eux qu'il voulait s'unir; il allait bientôt adopter, pour son culte, les beaux chants du pasteur Bersier. Il aurait tant voulu qu'en venant prier chez lui, les protestants croyants se sentissent chez eux.

Carteret, tout d'abord, n'avait songé qu'à introduire dans le catholicisme un petit ver rongeur. Loyson venait fonder une église nouvelle, à côté de l'Église romaine, et le jour de Pâques il dit en français sa première messe. Donnons des bâtiments à cette Église-là : tel fut le mot d'ordre qui, dans les sphères radicales, circula. Loyson n'avait derrière lui qu'une poignée de catholiques, et le Grand Conseil se disposait à exproprier à leur profit la grande majorité, qualifiée d'ultramontaine. Conformément aux principes de droit canon dont s'inspirait Carteret, l'État voulut fixer de façon précise, au mois d'août 1873, l'organisation future de ce qu'il persistait à appeler le catholicisme. Tout ministre du culte qui aurait été ordonné dans l'Église catholique, quelles qu'eussent été ses destinées ultérieures, put, de par le nouveau projet de loi, devenir prêtre dans l'Église catholique nationale de Genève; il faudrait qu'un quart des électeurs inscrits eussent voté, pour que ces curés et ces vicaires fussent reconnus valides. Un conseil supérieur, correspondant au Consistoire protestant, devait gérer dans ses détails la vie de la nouvelle Église dite catholique. Enfin, les églises et les presbytères demeurés propriétés communales devaient être affectés au culte salarié par l'État, ce qui voudrait dire bientôt : au culte catholique national. Les traitements des prêtres étaient grossis de plus du double : Carteret se flattait qu'un tel appât serait suffisant pour détourner du Pape les prêtres romains. « Coupez les cordons de la bourse, disait-il publiquement, et vous verrez comment le clergé arrivera à composition. »

On avait dit à Loyson, en le faisant venir : L'Église nouvelle sera ce que vous la ferez. Sa déception fut grosse. Le projet lui paraissait inadmissible : il prévenait l'un de ses amis qu'il se croirait obligé, si de pareils articles étaient votés, de dégager sa responsabilité par une lettre publique; et, dans un discours à Berne, il appuyait sur la nécessité de ne pas persécuter les Romains et de ne point asservir à l'État l'Église nationale. Quelques signatures protestantes très respectées s'alignaient au bas d'une éloquente brochure qui condamnait ce projet d'attentat contre les catholiques romains : on remarquait, entre autres

signataires, le philosophe Ernest Naville, le pasteur Francis Chaponnière. Mais qu'importait à Carteret? Il avait une doctrine d'État, il devait triompher. Le projet de loi que déplorait Loyson fut voté; et, dès le mois d'octobre 1873, plus docile à subir le régime ecclésiastique contre lequel intérieurement il protestait, qu'il ne l'avait été à subir l'infaillibilité, Loyson consentit à devenir, par l'élection, un des trois curés de Genève. Il n'avait échangé la souveraineté du Pape que contre celle du Conseil supérieur de l'Église : il était offusqué, mais obéissant.

C'était la faiblesse de cette Église nouvelle de compter parmi ses parrains certains hommes à qui les considérations religieuses étaient parfaitement indifférentes et qui se servaient d'elle comme d'un outil politique. L'un d'eux, le député Héridier, se flattait en 1875 de ne jamais s'agenouiller et de ne jamais lire la messe, même vieille-catholique. « Je crois peu pour mon compte, disait-il, à l'efficacité de ces récitations, me bornant simplement à participer au culte dans ce qu'il a d'élevé, de fraternel et d'humanitaire, le considérant dans son état actuel comme le produit du siècle, que seule une organisation basée sur l'association religieuse populaire pourra modifier dans un sens conforme à la science et à l'esprit moderne. » Loyson, jetant un coup d'œil sur son petit troupeau, devinait à quelle irréligieuse désinvolture s'abandonnaient certaines âmes d'une pareille trempe : il en était triste. « Les éléments contraires que notre œuvre renferme, écrivait-il le 10 mars 1874, se heurtent sourdement, et le temps approche peut-être où il faudra une séparation. » Bien petit, certes, demeurait le troupeau, mais il était trop nombreux encore pour avoir la pureté, l'intégrité, la cohésion, la profondeur de vie intense que rêvait à certaines heures l'âme religieuse de Loyson.

Entre lui et Carteret, la séparation fut décidée à la date du 4 août 1874. Loyson, ce jour-là, donnait sa démission de curé de Genève. Quelques autres anciens prêtres le suivirent dans cette sécession, et parfois à Ferney Mgr Mermillod voyait arriver l'un de ces libérés d'avant-hier, désillusionnés d'hier, repentants d'aujourd'hui, qui réclamait un secours, un pardon, une porte de rentrée dans son ancienne Église.

Dès le 14 septembre 1874, les curés romains ayant refusé le serment que Genève leur demandait, toutes les cures du canton avaient été déclarées vacantes. Il s'agissait, dès lors, de les

pourvoir ; et les électeurs furent convoqués. L'épreuve montra qu'on ne trouverait même pas à Genève le *quorum* de catholiques pour accepter de procéder à l'élection d'un prêtre schismatique : une loi nouvelle fut votée le 30 janvier 1875, d'après laquelle aucun *quorum* ne serait nécessaire pour que les curés et vicaires fussent valablement élus. On vit dans certaines communes catholiques des curés nationaux être désignés par 35 électeurs seulement sur 135 inscrits, 42 sur 165, 17 sur 127, 14 sur 100. Une fois les curés nommés, les maires devaient leur livrer les clés des églises : catholiques romains, les maires refusaient. On les violentait, on enfonçait, dans des expéditions militaires, la porte des sanctuaires. En deux ans et six mois, 32 communes connurent ces incursions de gendarmes dans leurs églises. 18 maires et 14 adjoints furent révoqués. On s'empara de l'église de Compesières, pour faire baptiser un enfant par un prêtre national de Carouge : 3 compagnies d'infanterie, un peloton de cavalerie, 80 gendarmes, furent mobilisés. Tel protestant genevois qui n'eut jamais l'occasion de faire une autre campagne militaire que celle-là n'en parle maintenant qu'avec rage, le rouge au front. On devait, peu à peu, en venir au sacrilège : un jour d'adoration perpétuelle, le conseiller d'État Héridier fit envahir l'église de Chêne ; l'ostensoir, qui contenait l'hostie, fut saisi. Quelque temps plus tard, Héridier déclarait dans un discours : « Il y avait une hostie dedans, le bon Dieu en personne ; c'est le curé romain qui a enlevé cette matière et l'a mise dans un essuie-mains. »

L'église Notre-Dame, construite par les catholiques romains, à leurs propres frais, en vertu d'une loi de 1850, fut attribuée en 1875 aux catholiques nationaux, par suite d'opérations électorales qui furent inutilement dénoncées comme une mystification : un coup d'arrosoir, comme l'on disait alors, avait versé dans l'urne, à l'heure opportune, quelques centaines de bulletins favorables aux prétentions des catholiques nationaux.

Posté désormais comme un observateur en dehors de tous les établissements religieux, Hyacinthe Loyson devenait de plus en plus morose. Parmi les prêtres qui arrivaient de France pour occuper les cures confisquées sur l'Église romaine, combien n'imitaient Loyson ni par le talent, ni par l'ampleur des rêves, mais seulement par le mariage ! Il était très amer contre eux. Il se plaignait de voir affluer à Genève l' « écume du clergé

de France. » Il avait, lui, quitté l'Église pour en fonder une, à sa façon ; ces prêtres qui venaient, docilement, subir les lois de l'État de Genève dans la singulière Église « catholique » qu'avait échafaudée cet État, chagrinaient l'ancien Carme. « Quant au clergé soi-disant catholique libéral de Genève, écrivait-il, à une ou deux exceptions près, j'ai pour lui un dégoût toujours croissant. » Il aurait voulu prendre « des verges trempées dans la boue » pour purifier de certains de ses ministres les temples dont sa propre venue leur avait montré le chemin. Sous ses yeux, dans le protestantisme, le libéralisme grandissait : il n'avait pas de terme assez sévère contre cet autre christianisme libéral, qui n'était, disait-il, ni chrétien, ni libéral. Aussi se préparait-il à quitter Genève, mécontent de tout.

Il était mécontent des radicaux. « En combattant l'ultramontanisme comme ils le font, écrivait-il, nos radicaux à courte vue lui préparent le plus magnifique triomphe. » Il était mécontent du protestantisme : « Je bénis Dieu, disait-il, de n'avoir jamais permis que je m'engage sur la pente de ce faux spiritualisme qui conduit les uns à l'incrédulité, voire même à l'athéisme, — oui, l'athéisme est une des formes avouées du pastorat, — pendant qu'il disperse les autres dans le mysticisme individuel ou dans l'émiettement des sectes. Ce que j'aime, continuait-il, dans beaucoup de protestants, c'est leur admirable christianisme ; ce n'est pas leur protestantisme étroit et sec, ou vague et inconséquent. » Il était mécontent de la démocratie, de cette démocratie qui l'avait pourtant nommé curé, qui avait édifié son Église. « La démocratie telle qu'elle se pratique à Genève, murmurait-il, est une bien triste, pour ne pas dire une bien sale chose. » Alors, dans deux discours sur l'Église catholique en Suisse, il demandait pardon à Dieu et aux hommes d'avoir accepté la cure de Genève. Et, dans une éloquente apostrophe à son fils, il résumait ses griefs contre Genève sur laquelle il secouait la poussière de ses pieds :

Quand un jour on demandera à mon fils : Jusques à quand ont duré les illusions de ton père ? Je veux qu'il puisse répondre : Jusqu'à l'affirmation de la fausse démocratie religieuse, jusqu'à l'installation du Conseil supérieur de l'Église d'État. Si on lui dit encore : Ton père présidait-il, entre deux gendarmes, au baptême armé de Compesières ? je veux qu'il dise : Non. Officiait-il dans l'église de Notre-Dame crochetée, envahie, au mépris des tribunaux du pays ? Non.

Pactisait-il avec les pourchasseurs des héroïnes de la charité chrétienne, des Filles de Saint-Vincent de Paul et des Petites-Sœurs des Pauvres? Encore non, toujours non.

Ainsi protestait-il contre l'évolution politique qu'en dehors de lui, au-dessus de lui, son œuvre avait suivie. Mais son rôle de précurseur ne pouvait être désavoué. Il n'y avait plus bientôt, dans le canton de Genève, que 3 communes où les prêtres et fidèles de Rome fussent demeurés en possession de leurs églises; partout ailleurs, ils vivaient dans des installations de fortune, dans des salles, dans des granges, dans des chapelles hâtivement bâties.

Et les curés catholiques nationaux, les intrus, comme les appelait couramment la population, n'avaient à leurs offices qu'une insignifiante poignée de fidèles, quelquefois presque aucun : les catholiques d'origine qui, par motif politique, avaient élu ces pasteurs, étaient le plus souvent peu assidus au culte, soit qu'ils prissent peu d'intérêt à la messe en général, soit qu'ils prêtassent une médiocre valeur à la messe de leurs propres élus. L'heure était proche où tout devait manquer à cette Église, sacerdoce et clientèle.

III

L'État radical, en 1873 et 1874, avait institué deux Églises : l'une protestante, l'autre catholique nationale, qui n'étaient, comme l'observait très exactement Ernest Naville, « ni des réunions de croyants, ni des sociétés volontaires, ni des sociétés libres, ni distinctes de l'État puisque organisées par lui, ni autonomes. »

L'une de ces Églises, la « catholique nationale, » avait tout pris à l'Église catholique romaine, ses lieux de culte, ses presbytères, son nom, presque tout en un mot, sauf son dogme et ses fidèles. Elle s'était distinguée par l'épithète de nationale, qu'aucun prêtre, ou presque aucun, ne justifiait, ses prêtres étant des immigrés. Seul, l'appui de l'État la faisait vivre ; seul, le maintien de son union avec l'État donnait à cette Église, dans les communes mêmes où elle devait garder quelques fidèles, des chances de vie. En face d'elle, la confession romaine, celle à laquelle étaient demeurés attachés presque tous les

citoyens genevois d'origine catholique, était, en fait, séparée d'avec l'État; l'État, depuis 1873, ne la connaissait pas plus qu'il ne connaissait l'Église protestante libre, si ce n'est pour l'exproprier. Elle vivait désormais, non seulement d'après ses lois propres, mais avec ses ressources propres, fournies par l'*Œuvre du clergé*, qu'avait fondée Mgr Mermillod.

Quant à l'Église protestante, Naville la définissait ainsi :

La voilà organisée souverainement par des corps politiques et organisée de telle sorte que tout citoyen, quelles que soient ses opinions, en est membre de plein droit dès qu'il le veut. De là, dans le sein de l'établissement officiel, la lutte de deux partis : l'un, partant de l'idée de l'État, soutient un droit de toutes les opinions à s'exprimer dans la chaire officielle. L'autre, partant de l'idée de l'Église, dénie le caractère de l'Église chrétienne à un établissement où tout peut être enseigné sans limites ni réserves aucunes.

Et Naville concluait : « Comment mettre fin à ces misères? Par l'établissement sérieux de l'indépendance des Églises et du caractère laïque de l'État. »

Mécontents du Consistoire libéral, les fidèles orthodoxes de l'Église protestante nationale avaient déjà, peu à peu, diminué leurs dons à cette Église : il leur déplaisait de sentir que leur générosité pourrait alimenter des paroisses où la négation libérale, tantôt avec une subtile discrétion, tantôt avec un fracas provocateur, se distribuait de semaine en semaine. Ils aimaient mieux soutenir, à l'écart, certaines œuvres d'affirmation évangélique : telle l'*Union nationale évangélique*, fondée en 1871, et qui organisait, dans le sein même de l'Église officielle, des services religieux. Qu'était donc ce phénomène, sinon une première ébauche de séparation, puisqu'une série de fidèles se mettaient à faire vivre, dans un coin de l'Église officielle, et sans rien demander à cette Église que des abris, le culte et la théologie qu'ils préféraient? Ainsi, tandis que la séparation d'avec l'État était devenue, pour l'Église catholique de Genève, un fait, certaines initiatives privées qui s'introduisaient dans l'Église protestante hâtaient l'heure où cette solution radicale paraîtrait moins anormale, et même possible.

A la fin de 1878, M. Henri Fazy développait devant le Grand Conseil une proposition de loi supprimant le budget des cultes : elle fut votée, et soumise, le 4 juillet 1880, au suffrage du

peuple. Genève fut très émue. Supposez la séparation votée à cette date, au lendemain des ardentes polémiques entre évangélistes et libéraux, l'Église protestante, livrée à elle-même, n'ayant pas même eu le temps de s'élever jusqu'à ces hautes régions de l'atmosphère où les nuages sont suffisamment épais pour que les divergences dogmatiques soient cachées, se serait fatalement coupée en deux tronçons. Les orthodoxes auraient émis l'ambition de rétablir une confession de foi, les libéraux l'auraient repoussée; et deux églises se fussent fondées, l'une sur la base d'un *Credo*, l'autre sur la base de la liberté. C'était le péril qu'apercevait Auguste Bouvier, et c'est pourquoi, dans deux discours : *Maintenons notre Église unie*, il conjurait les Genevois de 1880 de ne pas voter la séparation.

Par-dessus le souci de l'orthodoxie prévalait, d'ailleurs, chez beaucoup de Genevois protestants, l'attachement patriotique à leur traditionnelle église d'État. Les libéraux surent toucher cette fibre. L'Église protestante séparée de l'État, c'était, à lire certains manifestes, à entendre certains prêches, un désarmement devant Rome. « Vive la liberté des consciences, s'écriait une Genevoise, vive notre vieille Genève, vivent toujours nos protestations contre Rome! Oui, toujours. » Et le pasteur Cougnard dépensait toute sa flamme pour que toujours l'Église d'État dressât en face de Rome non pas l'unité de foi, mais l'unité d'armature. Il ouvrait sa Bible, y trouvait un texte du prophète Michée : « Mon peuple, que t'ai-je fait, en quoi t'ai-je fatigué? Réponds-moi. » Le Dieu de Genève, dont Cougnard se faisait l'interprète, frappait à la porte des âmes des vieux Genevois; il leur demandait : En quoi vous ai-je fatigués? vous qui êtes mon peuple, pourquoi vous séparez-vous de moi? Après Dieu, après Cougnard, les morts parlaient, les morts de trois siècles, qui jadis avaient été le peuple dévot de Dieu, et qui suppliaient leurs descendants de demeurer le peuple de Dieu, même indévot.

Le peuple de Genève, par 9306 suffrages contre 4044, repoussa la séparation. Dès que ces chiffres furent connus, un torrent populaire monta du Molard vers Saint-Pierre pour remercier l'Éternel; et Cougnard, escaladant la chaire, proclama : Elle est sauvée, la patrie, elle est sauvée, Genève, l'Église est sauvée. Cette Église, cette Genève, au sens où l'entendait Cougnard, n'était sauvée que pour vingt-sept ans.

Il n'y eut plus que 7000 voix contre la séparation, au lieu

de 9 000, lorsqu'en 1897 les socialistes eurent l'idée de joindre en un même projet de loi deux propositions assez diverses, tendant à supprimer le budget des cultes et à créer une caisse de retraites pour la vieillesse. Cet artifice déplut au Grand Conseil, qui rejeta le projet, et qui le fit rejeter par une majorité populaire, moins forte que celle de 1880.

IV

Il suffisait pourtant d'un regard sur les Églises pour que les partisans de la séparation sentissent leurs arguments s'affermir et leur cause destinée à vaincre. Plusieurs notabilités protestantes sentaient sourdement, malgré les deux votes successifs du peuple, que cette solution s'imposerait un jour; elles essayaient de s'y préparer et d'y préparer leur Église, avec vaillance et gravité. Un jeune pasteur d'origine alsacienne, Frommel, en 1898, prenait la parole dans une séance que tenaient, à la salle de la Réformation, quelques hommes de foi, soucieux de la « situation ecclésiastique et religieuse de Genève. » Il observait que, depuis 1874, l'Église nationale genevoise, fondée sur la liberté illimitée de conviction et d'enseignement, n'était plus, en principe et en droit, ni une Église chrétienne, ni une Église; qu'en 1846 elle avait été démocratisée, qu'en 1874 elle avait été déchristianisée. On pourrait dire qu'elle n'a qu'un dogme, concluait-il : ce dogme, c'est une licence doctrinale absolue. Il déplorait l'association bâtarde des diverses tendances théologiques coexistant d'une façon factice dans un même organisme religieux : les chaires de la ville, où se succédaient, d'un dimanche à l'autre, des orateurs de croyances différentes, lui paraissaient donner une leçon hebdomadaire et subtile de scepticisme.

Mais Frommel se hâtait d'ajouter qu'en fait, l'Église était, au moins partiellement, restée chrétienne, par la force de son passé, de ses souvenirs, de ses traditions. Et, constatant cette contradiction entre ce que l'Église était en droit et ce qu'elle était en fait, il regrettait la fausse position dans laquelle étaient relégués les conducteurs de l'Église, l'opportunisme fâcheux auquel ils étaient condamnés. Il regardait l'assistance que groupaient les prêches, il les voyait très faiblement suivis par une partie notable de la bourgeoisie, presque en aucune mesure par les classes populaires.

Frommel, alors, poussait un cri d'alarme. En 1874, les croyants n'avaient accepté que comme une gêne provisoire cette organisation légale de l'Église, et puis, peu à peu, ils s'y étaient accommodés; et si la séparation survenait, concluait Frommel, elle nous trouverait en pleine apathie, en pleine désorganisation, en pleine imprévoyance, en pleine déroute de principes, de plans et de prévisions. Que faire donc? Fonder une Église à part? Frommel n'était pas de cet avis, car il savait que les convictions ecclésiastiques nécessaires manquaient au grand nombre, qu'elles ne subsistaient plus qu'au sein d'une infime minorité. C'est dans l'Église même qu'il aspirait à voir se former, temporairement, un groupe d'évangélisation, et ce groupe plus tard s'absorberait et se perdrait joyeusement dans l'Église véritable et nouvelle que, par la grâce de Dieu, il aurait contribué à former. Au même moment, le pasteur Henry Appia, précurseur du mouvement protestant social, parlait avec émotion d'une vieille dame protestante qui disait : Je suis entrée dans la société de tempérance de la Croix-Bleue pour trouver une famille spirituelle; j'étais trop isolée au point de vue religieux. — Appia concluait qu'on avait besoin d'une famille spirituelle : l'Église nationale n'en était pas une.

L'âme de Frommel, l'âme d'Appia, furent très réjouies par la fondation de l'*Association évangélique*, dont M. le pasteur Frank Thomas est depuis vingt ans l'orateur très écouté. Tout de suite elle attira de nombreux fidèles, et M. Henri Fazy, en 1906, pouvait dire au Grand Conseil : « C'est assez bizarre, voilà le prédicateur protestant qui a peut-être le plus d'influence sur la masse, qui remue le plus d'auditeurs, et par un fait assez étrange il est en dehors de l'Église. » C'est ainsi que le succès même d'une initiative qui préparait l'Église protestante de Genève à supporter la séparation future et à l'envisager sans crainte devenait, grâce au prestige du pasteur qui s'y était dévoué, un argument nouveau pour le vote de la séparation.

Mais le spectacle du catholicisme genèvois était encore plus persuasif, on pourrait même dire plus impérieux. En théorie, sous réserve de quelques amendements ultérieurs, les lois de 1873 duraient toujours. En fait, sur vingt-trois paroisses catholiques prévues par le budget, il s'en trouvait dix-huit qui en 1906 n'avaient plus de curés nationaux. Les catholiques romains, dans ces paroisses, avaient pu, depuis 1897, reprendre

possession des bâtiments du culte; mais le seul culte catholique pour lequel l'État fit des dépenses demeurait toujours le culte « national, » là où il se prolongeait. Les catholiques romains payaient donc le budget des cultes pour entretenir les restes d'une Église catholique nationale qui n'avait plus qu'un troupeau minuscule. « Il y aurait peut-être quelque iniquité, déclarait hautement M. Lachenal, l'un des chefs du parti radical, à ce qu'un tel régime durât pour nos concitoyens catholiques romains. » Seul, un statut nouveau des Églises pouvait abréger ce malaise : à la séparation, les catholiques n'avaient rien à perdre, puisqu'en fait depuis 1873 aucun lien effectif ne les unissait plus à l'État.

Il y avait deux façons d'abolir l'injustice flagrante dont souffrait le culte romain : ou bien supprimer le budget des cultes pour toutes les confessions, ou bien décider que l'État genevois subviendrait à l'entretien de toutes les Églises au moyen d'un impôt spécial, levé sur leurs adhérents respectifs, et dont les autres contribuables pourraient se faire exempter. Le député catholique Fontana, qui savait la terreur qu'inspirait à certains patriotes protestants l'idée de la Séparation, avait revendiqué, en 1905, l'égalité des catholiques avec les autres confessions devant le budget. Sa demande avait été repoussée : il ne restait donc plus, suivant l'expression heureuse qu'employa plus tard un député catholique, M. Ody, qu'à réclamer l' « égalité devant l'absence de budget, » qu'à voter la séparation.

Pour la première fois en 1906, ce fut, non point un député, mais le Conseil d'État lui-même, qui, sur l'invitation de M. Henri Fazy, proposa cette solution, sous le titre de suppression du budget des cultes : pour la première fois, la proposition avait un caractère officiel. Le canton de Neuchâtel, saisi d'un projet dans ce sens, venait de le rejeter à une très forte majorité. L'heure pouvait paraître ingrate, pour tenter l'aventure à Genève. Très crânement, M. Fazy la tenta. Des séparatistes pointilleux purent trouver, en lisant son texte, que l'idée même de séparation n'était pas rigoureusement appliquée, puisque l'État continuerait d'introduire l'enseignement religieux dans l'école, puisqu'il continuerait de subventionner la Faculté officielle de théologie. Le projet de M. Henri Fazy n'était pas une œuvre de logicien, c'était une œuvre d'homme de gouvernement, désireux de mettre au service de la tolérance et de l'équité confession-

nelle, lésées depuis 1873, toute son adresse de tacticien. C'était, par surcroît, l'œuvre d'un libéral sincère : les stipulations concernant la dévolution des églises et le droit de propriété des confessions ne dissimulaient aucun piège dont la hiérarchie pût prendre ombrage (1). Tel quel, ce projet, en rompant les liens traditionnels entre l'État et l'Église protestante, portait un coup décisif à la personne morale qu'avait été la vieille Genève. Mais en réalité, dans quelle mesure cette personne morale vivait-elle encore? Et n'y avait-il pas désormais beaucoup de fiction dans cette solidarité théorique de l'État avec l'Église réformée? M. Ador étudiait les proclamations par lesquelles annuellement le Conseil d'État signalait au peuple de Genève l'importance du Jeûne Fédéral; il y relevait avec esprit ce « style philosophico-philanthropique où l'on sentait tout l'effort de l'État, de cet État uni à l'Église, pour ne pas prononcer le nom de Dieu. »

Genève, en tant qu'État-Église, n'existait plus. Mais ce qui durait toujours, c'était au fond de beaucoup d'esprits une certaine conception confessionnelle de Genève; et c'est contre cette conception que s'insurgeaient les partisans du projet Fazy. D'aucuns, à Genève, se croyaient meilleurs citoyens parce que membres de l'Église nationale. Ils s'en allaient disant, comme le relevait malignement M. Ador : « C'est nous qui sommes les fils d'Abraham. » Dans la Genève de 1907, il ne pouvait plus y avoir de fils d'Abraham : un catholique, un israélite, signifiait M. Fazy, a le droit d'être considéré comme aussi bon Genevois qu'un protestant de vieille souche. Les lois fondamendales de l'antique personnalité genevoise étaient ainsi discutées, ébranlées.

Les souvenirs de la Réforme, le nom de Rousseau, partisan de la religion d'État, se dressaient sur les lèvres de M. le député Richard contre le projet de M. Fazy. Genève devait sa place dans l'histoire à cet événement, la Réforme, à cet homme, Rousseau : voter la séparation, c'était les renier tous les deux. Mais M. Fazy de répondre que, si Calvin eût vécu au XIXe siècle, il eût bien vite quitté l'Église nationale pour tenter de retrouver son dogme dans quelques petites chapelles, semblables à celles que le *Réveil* avait créées.

La journée du 15 juin 1907 fut décisive. L'Église protestante nationale objurguait en dernière heure le député démocrate

1. Voir à cet égard, dans la *Revue* du 15 août 1907, l'article de M. Julien de Narfon.

Sarrasin, n'a jamais fait de tort à l'État, est-ce à elle de porter la peine des erreurs de 1873 ? Le Grand Conseil fut inflexible ; et par 60 voix contre 23 et deux abstentionnistes, il décida que les liens séculaires qui unissaient cette Église à l'État appartenaient désormais au passé. 13 catholiques, 12 socialistes, le plus grand nombre des radicaux, un tiers des démocrates, avaient collaboré à cette œuvre de déchirement.

V

Treize journées, seulement, restaient à courir, avant que le suffrage populaire dît le dernier mot : durant ces treize jours la vie genevoise fut anxieuse et turbulente. Le Consistoire éleva la voix : il plaidait pour le passé, pour la vieille Église, conjurait Genève de repousser une telle réforme. Factums, feuilles volantes, brochures de tous genres, semblaient sortir de terre. Une brochure s'intitulait : *Conservons notre Église nationale ;* elle portait en épigraphe ces mots qui sont gravés sur la cloche de la Clémence, dans la tour de Saint-Pierre : Je suis la voix de l'Église et de la Patrie. Une autre montrait à Genève deux ennemis : les socialistes et le cardinal Merry del Val : la loi, paraît-il, était leur œuvre, il fallait qu'elle fût balayée. Une troisième, qui portait comme titre : *Oui ou non*, déclarait fièrement : « Nous voulons garder la clé de chez nous. Puisque notre Église nous y aide, nous lui donnerons la jeunesse de l'aigle, nous maintiendrons. » Du haut des chaires sonnaient des cloches d'alarme. Le pasteur Albert Thomas, dans un prêche sur les pierres du Temple, évoquait, d'une voix terrorisée, le jour où le catholicisme fixerait à la tiare des papes le fleuron de la cité de Genève. Non, concluait-il avec confiance, Genève n'acceptera pas une séparation qui a tous les dehors d'une révolution, Genève ne voudra pas, Genève se souviendra.

Dix-sept pasteurs se rencontrèrent, qui, plus soucieux de préserver le caractère religieux de l'Église que d'en accentuer le caractère national, manifestaient, en termes très sobres, très nets, très pieux, en faveur du projet. Ils passèrent, du jour au lendemain, dans beaucoup de cercles genevois, pour être des traîtres, de mauvais conducteurs du troupeau. Il est encore quelques familles genevoises où l'on ne confierait pas l'instruction d'un catéchumène à un pasteur qui se montra séparatiste.

En fait, ces dix-sept hommes d'église n'étaient préoccupés que de bien servir le christianisme : on les accusait de déserter la cause de Genève, et l'on ne s'apercevait pas que, précisément, l'étroitesse même du reproche justifiait leur souci légitime de dissiper enfin, dans Genève, une confusion trop fréquente entre l'esprit religieux et l'esprit nationaliste.

Jusqu'à la dernière heure, les ennemis de la loi pensèrent vaincre. « Nous nous figurions, avouait plus tard M. le pasteur Ferrier, que Dieu interviendrait, qu'un miracle se produirait. » Au soir du 30 juin 1907, ce fut, pour M. Ferrier et pour la majorité protestante antiséparatiste, un moment de stupeur. Les catholiques et une minorité des protestants avaient la victoire. La séparation recueillait 7653 voix, — contre 6823 : elle était faite. Dans la ville même de Genève, elle n'avait groupé qu'une minorité : 1589 oui contre 1926 non : une fois de plus, le canton battait la ville, et le flot de voix émises par les anciennes communes savoyardes, où parfois 84 pour 100 des inscrits avaient voté, semblait submerger la colline sur laquelle les Genevois du Moyen Age avaient édifié Saint-Pierre. De ce jour-là, suivant la très heureuse expression d'un vieux Genevois dans le *Journal de Genève*, « c'en était fait de cette inégalité pénible qui semblait régner à Genève, entre deux valeurs de patriotisme : le patriotisme religieux des anciens Genevois, et le patriotisme simplement politique des populations nouvelles. »

« C'est une date, déclarait éloquemment Philippe Monnier, et en dépit du chagrin profond d'amis très chers, je crois que c'est une date heureuse. Oui, bien sûr, tout un pan de passé s'écroule, d'un passé qui fut magnifique et souverain. C'est celui qui nous constitua devant l'Europe et devant nous. Il fit, d'une petite cité foraine, une petite citadelle de l'esprit et la capitale d'une idée. » C'est en ces termes grandioses que Monnier, dans la *Gazette de Lausanne*, esquissait l'oraison funèbre du peuple élu, ce mort de la veille; mais il constatait qu'en réalité ce peuple était mort depuis longtemps, et il concluait avec sécurité : « Dimanche, un peu de vérité s'est accompli. »

Un peu de vérité : Monnier se plaçait, en parlant ainsi, au point de vue protestant; on pouvait parler de même au point de vue catholique. Ce vote sapait, d'une irrémédiable façon, l'Église qui s'appelait catholique nationale, et qui n'avait jamais justifié ni l'une ni l'autre de ces épithètes.

Le jeune pasteur Pierre Picot, qui venait de déployer en Belgique une grande activité pour la propagande protestante, arrêtait sur Genève, en cette décisive semaine, ses yeux pénétrants et profonds, qu'une mort prématurée devait bientôt fermer. Au fond, disait-il, ce qui faisait la piété de beaucoup de Genevois, c'était l'attachement à certaines traditions et non pas la foi au Dieu vivant. Il comprenait la séparation : « Une religion semblable ne pouvait pas durer éternellement. Elle était incapable de relever les pécheurs, de réparer les brèches; elle pouvait tout au plus conserver ce qui existait. Or, à Genève, ce qui existait s'en allait : l'invasion étrangère, le malthusianisme de la population autochtone se chargeait de le détruire. » Ainsi parlait Picot, avec une sincérité audacieuse : « La séparation, concluait-il, m'apparaît comme un puissant appel, adressé à tous, à la repentance et à l'affirmation profonde et agissante des choses invisibles. A nous d'y répondre. » Quelques antiséparatistes, au lieu de répondre à ce pressant appel, s'occupaient de former, sous l'archaïque patronage de Philibert Berthelier, l'un des héros traditionnels de l'antique autonomie genevoise, une belliqueuse association, qui viserait à demander le rétablissement du budget des cultes et à provoquer ainsi un nouveau vote populaire : leur journal, à la veille de Noël 1907, publiait une lettre violente contre « ces Genevois de fournée nouvelle, apothicaires et charpentiers, qui étaient en communion d'esprit avec les dix-sept traîtres au pays. » Ces Genevois d'une fournée nouvelle, c'étaient les chefs catholiques; les dix-sept traîtres, c'étaient les pasteurs séparatistes. Mais l'association Philibert-Berthelier devait rester à mi-chemin; suivant les conseils du président du Consistoire, l'Église protestante, séparée de l'État, aimait mieux regarder l'avenir que d'inaugurer une politique de récriminations oiseuses.

VI

Antiséparatistes et séparatistes, tout ardents encore des récentes batailles, allaient s'unir pour réorganiser l'Église. S'unir, pourquoi, et pourquoi une Église une? L'illustre théologien Frommel venait de mourir, à l'âge de 43 ans, après avoir exercé à la Faculté de théologie de Genève une influence profonde, sur les âmes plutôt que sur les doctrines. Il aimait

surtout, lui, les groupements chrétiens composés d'âmes pures, et vraiment spirituelles; le souci de réaliser, dans un vieux cadre ecclésiastique, une sorte d'unanimité factice, lui eût assurément déplu. Il avait dit un jour : Mon œuvre, si j'en ai une, sera de restaurer en secret quelques âmes profondes. De telles dispositions l'eussent assez peu qualifié, pour le travail sommaire et volontairement superficiel qu'allait impliquer la réorganisation de l'Église nationale. Il fallait, pour cette besogne, des hommes d'opportunisme. Voulait-on prolonger l'Église nationale, ou bien disséminer les âmes dans un chaos d'Églises libres? Telle était la question. Le vœu de tous, c'était de prolonger une Église, et une seule; sur cela on était d'accord, mais sur cela seulement.

Dix-neuf notabilités, désignées par le Consistoire, par la Compagnie des pasteurs et par les Conseils de paroisse, s'efforcèrent d'élaborer un premier projet pour étouffer les causes éventuelles de désunion. A défaut d'un programme dogmatique ou canonique, la Commission des 19 eut cette préoccupation. Ce fut là, plus nettement encore, le programme de la Constituante qu'élurent le 9 mai 1908 3 200 citoyens protestants sur 11 736 inscrits : cette assemblée, chargée d'organiser l'Église, tenait d'autant plus à l'union, que ses séances étant publiques, elle se sentait plus regardée. Dès le début, le pasteur Ferrier faisait entendre ces graves paroles :

Ceux d'entre vous qui, par leurs exigences ou leurs intransigeances, acculeraient une des fractions du protestantisme genevois, quelle qu'elle soit, au schisme, ceux-là porteraient devant l'histoire et devant Dieu une effroyable responsabilité. Ce n'est pas au moment où le monde religieux a de toutes parts les yeux fixés sur Genève, où l'on se demande partout avec anxiété si l'individualisme protestant est capable de constituer une grande Église, à la fois large et croyante, large et une, que nous allons compromettre cette expérience, dont la répercussion sera universelle, par une aveugle intransigeance.

Il fut décidé que l'Église, même séparée de l'État, même évincée par son antique conjoint, continuerait de s'appeler l' « Église nationale, » et qu'on ne chercherait pas à organiser, sur les ruines de la vieille Église de Genève, une série de groupements religieux, hospitalisant les âmes suivant les nuances de leur *Credo*. Certains rêvaient d'une Église de « professants, » de « pratiquants, » où l'on se ferait inscrire par un acte de

volonté : leur motion fut éconduite. On voulait, bon gré mal gré, prolonger la façade et l'armature de la vieille Église de Genève, en la rendant de plus en plus accueillante à tout ce qui, dans la cité genevoise, s'étiquetait protestant. Comme base du nouvel établissement, toute confession de foi fut jugée superflue ; on se contenta d'une déclaration de principes sur le but de l'institution. D'instinct, l'on sentit, en rédigeant ce document, que, si l'on voulait que l'entente durât, il fallait éviter de se prononcer sur les rapports de Christ et de Dieu. Les deux mots ne figurèrent pas dans la même phrase ; on s'épargna, ainsi, la subtile difficulté d'avoir à les situer l'un par rapport à l'autre, ce qui eût été du domaine de la dogmatique, domaine devenu étranger à l'Église de Genève. Les questions litigieuses, concernant le vote des femmes dans l'Église ou le vote des fidèles non Genevois, furent ajournées : prendre à cet égard des décisions nettes, c'eût été compromettre le vote de la constitution par le peuple protestant.

Était-il indispensable, après tout, de provoquer ce vote du peuple ? Certains disaient non, craignant qu'un bien petit nombre d'électeurs ne se dérangeassent pour la voter, et cela, déclaraient-ils, produirait une mauvaise impression en face de l'Église catholique. Un membre des 19 citait le mot d'un médecin à qui l'on demandait s'il voulait participer à la reconstitution de l'Église : « Quand on m'appelle au lit d'un mort, répondait cet homme de l'art, je ne fais rien pour le rappeler à la vie. » D'autres ajoutaient : « Si notre peuple protestant, qui fut en majorité antiséparatiste, allait, pour protester une fois de plus, repousser les bases que nous donnons à l'Église séparée, alors, que ferions-nous ? Si les électeurs repoussaient notre texte, nous risquerions de nous trouver au 31 décembre devant des temples fermés, sur la porte desquels nous pourrions inscrire : Fermé pour cause de suicide. » La Constituante passa outre à cette crainte ; et le 27 septembre 1908, 4 531 votants sur 12 068 inscrits prirent la peine de dire oui et de ratifier ainsi la réorganisation de l'Église.

L'Église de Genève était donc reconstituée, sur le type « multitudiniste, » sous le vocable d'Église nationale. Elle persistait à vouloir, dans la mesure où le permettait l'infortune des temps, englober Genève. A cette fin, aucun dogme, aucune liturgie officielle n'enchaînaient plus les pasteurs, et la lecture

du Symbole à la fin du culte allait peu à peu devenir plus rare. A la faveur de cette liberté et de cette constatation de principes que, dans l'Église protestante, le dogme est soumis à une perpétuelle revision, l'enseignement catéchétique dans l'Église de Genève allait acquérir une infinie variété.

Dans tel de ces catéchismes, Jésus demeure Fils de Dieu, la Rédemption, la Résurrection, demeurent encore des faits historiques. Dans tel autre, Jésus n'est fils de Dieu que parce qu'il est fils de l'homme, parce que, Dieu étant le Père et les hommes étant ses fils, le vrai fils de l'homme, l'homme parfait, sera le vrai Fils de Dieu. Jésus n'est Rédempteur que parce que nous éprouvons qu'il y a en lui et dans son Évangile une puissance qui nous délivre de la souffrance et du péché ; et la résurrection du Christ, que l'on fête à Pâques, c'est le fait qu'il est toujours vivant et agissant pour ses vrais disciples. Un troisième catéchisme considère comme fort impertinent et comme absurde de demander ce que Jésus était avant de devenir homme, traite d'inacceptable la notion d'un Christ qui se serait substitué comme victime, et ne voit, dans la carrière terrestre de Jésus, d'autres manifestations de sa divinité que sa sainteté, ce qui évince le miracle. Les théories de M. Menegoz ont trouvé dans la Genève contemporaine un admirable terrain de culture ; les pasteurs libéraux en ont fait publier et répandre le sommaire ; les catéchismes s'en imprègnent.

De catéchisme en catéchisme, les fins dernières sont diversement envisagées : la réincarnation de l'âme, annoncée par les théosophes, compte dans le corps pastoral des partisans autorisés; d'autres croient à la mort de l'âme pécheresse, à la survie de l'âme vertueuse ; la conception catholique du Purgatoire semble attirer certains esprits ; les textes évangéliques sur l'Enfer sont généralement mis de côté. Sur ces questions angoissantes, le dernier mot de l'un de ces livres d'enseignement religieux est celui-ci : Nous nous résignons à ignorer.

Hors de Genève, et surtout en pays catholique, de tels dissentiments peuvent paraître graves ; mais nous avons ici affaire à une Église où l'enseignement catéchétique ne se donne plus comme une exposition de vérités, mais comme une proposition d'expériences religieuses. L'Église n'impose plus de dogme. Chaque pasteur a sa méthode pour mettre les âmes, de son mieux, en contact avec Christ. Mais Christ, quel est-il donc ?

Et ne faut-il pas, au moins, pour le définir, revenir à la formule dogmatique ? Comment présentera-t-on ce Christ dont, comme pasteur, on devra rapprocher les âmes ? On fera lire l'Évangile, on le commentera, on ramènera le regard intérieur du catéchumène sur l'émotion religieuse qu'il ressent, on lui dira : Vous avez l'expérience de Christ, affinez-la, complétez-la, et que cette expérience passe dans votre vie. — Mais, en fait, historiquement, est-il venu pour me sauver ? — Votre expérience ne vous le dit-elle pas ? — Mais, en fait, est-il sorti du tombeau ? — Ne sentez-vous pas, en vous, qu'il n'est pas mort et qu'il vit ? — Ainsi se déroule l'enseignement, comme un échange de deux interrogations, entre le catéchumène qui peut-être attendra des notions historiques, une vérité transcendante, et le professeur de religion qui, par une sorte de maïeutique, voudra conduire ce catéchumène à se faire à lui-même sa vérité.

Les Livres Saints eux-mêmes, dans ce nouveau genre d'enseignement, deviennent « soumis à la conscience » par une formule qui, suivant l'expression d'un pasteur orthodoxe, fut pour l'Écriture ce que fut la Révolution de 1789 pour la monarchie française. On a cessé de dire, comme la vieille théologie protestante, que les Livres Saints sont clairs. On traite de fausse une telle affirmation ; on déclare que, pour les humbles, pour les simples d'esprit, ils offrent des difficultés énormes ; que, dans les missions, il est bien difficile de les présenter aux sauvages. Mais va-t-on, en vertu même de ces expériences, se rapprocher du système catholique, d'après lequel l'autorité enseignante se fait l'interprète du livre ? Nullement. Quittant le terrain de l'intellectualisme, on déclare que la conscience est au-dessus de la Bible ; que la conscience la moins éclairée, la moins compétente, pourra toujours choisir, trier, ce qui, dans la Bible, captivera son expérience religieuse ; et la Bible n'aura d'autorité, pour les chrétiens ainsi formés, que dans la mesure où elle les satisfera.

« Tant qu'elle conserve la Bible, Genève est imprenable. On peut détruire les autres remparts ; le rempart biblique la défendra. Mais si la foi en la Bible s'en allait, si la brèche était faite, alors l'ennemi entrerait. Pour Genève, pour notre Genève (car elle est nôtre, et les chrétiens évangéliques, à quelque pays qu'ils appartiennent, sont toujours un peu de Genève), il y a ici une question de vie ou de mort. » La Genève du

vingtième siècle semble avoir oublié cet avertissement d'Agénor de Gasparin : les consciences règnent sur la Bible, ce qui veut dire que les intelligences ont le droit d'y faire brèche.

Mais cette conscience du catéchumène, désormais souveraine de la Bible, comment l'éveiller? Comment la mettre en branle? L'Église de Genève, ici, doit beaucoup à deux philosophes, à Kant, et puis au fils de César Malan, théologien tout différent du fougueux orthodoxe qu'était son père, et philosophe religieux d'une grande originalité. On fait constater au catéchumène, au fond de lui-même, le phénomène de l'obligation morale, indice et résultat de l'action subconsciente de Dieu; puis on lui montre la personnalité de Jésus, en qui l'idéal humain fut réalisé; Jésus, vivant d'une vie humaine, en pleine histoire, en plein terrain de péché, mais vivant sous le contrôle incessant et toujours accepté de l'action de Dieu en lui. Le catéchumène se reconnaîtra d'autant plus éloigné de ce modèle que sa conscience sera plus étroite, et on l'amènera peu à peu à éprouver le besoin du pardon, de la grâce, de la croix, du Saint-Esprit. Ces divers mots, du reste, demeureront souvent indéfinis : ils provoqueront des sentiments plutôt qu'ils ne représenteront des notions. Le subconscient, ayant instinctivement horreur du mal, s'éprendra d'attrait pour Jésus, le seul homme qui, dans sa vie consciente, ait réalisé pleinement ce qu'au fond de chacun de nous réclame impérieusement notre subconscient, soumis à l'autorité de Dieu. Les théories de César Malan fils, expliquant et justifiant ainsi par une origine subconsciente l'expérience religieuse consciente, dispensent l'enseignement catéchétique de tout effort intellectualiste : le pasteur cherche à faire s'éveiller, dans les nuages du subconscient, certains mystères de l'âme.

« Nous n'avons pas le même Dieu, écrivait naguère un pasteur évangélique de Lausanne, M. Secrétan, à certains de ses collègues, qui professaient une théologie latitudinariste. On prêcherait la doctrine de Bouddha dans nos chaires que nous n'en serions pas trop surpris. » Ce sont là les soubresauts d'un évangélisme morose, mal résigné à ses progressives défaites. Dans l'Église de Genève, ils ont cessé de se produire : entre les pasteurs, les polémiques dogmatiques paraissent finies. Les anciens orthodoxes sont en général devenus cordialement accueillants pour la critique. Les libéraux se sont montrés

moins combatifs, beaucoup plus mystiques ; ils se sont détachés, peu à peu, du radicalisme libre penseur avec lequel ils s'acoquinaient il y a trente ans ; cette évolution leur a permis de gagner un immense terrain ; et beaucoup de fidèles et de pasteurs, à qui le terme « libéral » fait peur encore, en raison des ouragans de jadis, sont des libéraux sans le savoir. L'essai de synthèse supérieure entre les deux tendances, tel que le dessinait il y a un demi-siècle le théologien Bouvier, achève de s'épanouir, dans un calme vainqueur. Et nombreux sont les esprits qui blâment sévèrement la droite protestante de France, coupable, disent-ils, de manquer de charité intellectuelle en refusant de se fédérer avec les autres groupes de l'Église réformée. Comment l'exemple de Genève n'amènerait-il pas en France les membres de la droite évangélique à se sacrifier à leur tour, et à garder individuellement leur dogme, si bon leur semble, dans une Église qui collectivement et officiellement n'aurait plus de dogmes? Genève protestante, toute fière d'elle-même, trouve qu'ils sont bien lents à accomplir cette démarche. « L'Église de Genève, écrit M. le pasteur Vincent, a adopté le procédé de l'union dans la diversité, et elle s'en trouve bien. Le jour où les protestants de France donneront à leur pays un pareil exemple, ils auront accompli une œuvre des plus admirables. L'Église-famille! Les familles nombreuses sont d'ordinaire composées de filles et de garçons, de bruns et de blonds, de grands et de petits. Il y a même un père et une mère, de sexe différent, et d'opinion divergente sur un grand nombre de points. Et l'on s'aime quand même, et on vit ensemble, non pas dans l'unité, mais dans l'union ; on n'a pas souvent la même croyance, mais une même foi fait vibrer les cœurs dans les épreuves et dans la joie. »

Historiquement parlant, l'Église de Genève est la première Église qui ait délibérément adopté, en les mettant à sa base, les conséquences lointaines et extrêmes de l'individualisme réformé : l'absolue suppression du dogme. Le protestantisme, disait jadis Vinet, n'est, à proprement parler, qu'un espace ménagé à la liberté de conscience, et où peuvent s'abriter également la foi et l'incrédulité : l'Église de Genève est la première grande Église qui ait réalisé intégralement, intentionnellement, de par son organisation même, cette profonde définition.

Elle voit dans ses actuelles assises une garantie de tranquillité. Pourquoi polémiquer désormais, puisque pasteurs, puisque fidèles, ont le droit absolu d'exhiber les plus graves diversités de croyances, dans la même bâtisse? Et parmi ces expériences religieuses dissemblables, mais abritées sous le même toit, il en est un certain nombre que l'on voit se rapprocher, se coaliser, pour collaborer au curieux mouvement qui çà et là s'ébauche dans le monde en vue de créer, en face du catholicisme romain, une sorte de catholicité réformée, dépourvue d'un dogme collectif, tolérante pour les croyances individuelles, et aspirant à faire régner, sans la définir théologiquement, la personne du Christ.

L'influence collective du corps pastoral sur la vie sociale genevoise est d'ailleurs assez mesurée. « La tendance actuelle, disait à la commission des 19 M. le pasteur Genequand, est de mettre les pasteurs en dehors de tout. Quand est venu le vote sur l'absinthe, on leur a recommandé de ne pas se mettre en avant. Les pasteurs sont des laïques comme les autres. et je proteste contre cette tendance à faire du cléricalisme retourné. » Mais souvent les initiatives mêmes des fidèles réparent l'injuste ostracisme dont sont victimes les pasteurs. De beaux rêves obsèdent les jeunes Genevois qui vont annuellement aux réunions de Sainte-Croix, les jeunes Genevoises qui vont à celles de Montricher : dans ces sortes de retraites s'échangent des expériences religieuses, des immanences religieuses s'épanouissent. Chacun de son côté, ces chrétiens croient sentir à l'abri des assauts de la critique ce qu'ils ont conservé de croyances, puisqu'ils les fondent uniquement sur leur propre expérience. Ils se contentent de cette base et travaillent ensemble. Dans certaines familles où les pères ne s'élevaient guère au-dessus d'un christianisme mondain, on constate aujourd'hui chez les filles et même chez les fils un christianisme plus profond, plus actif, plus quotidiennement à l'œuvre. L'Association chrétienne suisse d'étudiants, rattachée à la grande Fédération chrétienne d'Étudiants qu'organise pour le monde entier l'Américain John Mott, a suscité dans Genève de cordiaux élans. Des ouvriers d'action sociale, comme M. de Morsier et M. de Meuron, pourront plus tard trouver une force dans ces bonnes volontés.

Genève est une ville où les habitudes de charité sont très répandues : quelqu'un l'appelait un jour le bureau de bienfai-

sance du monde entier. Mais du fait peut-être de l'individualisme calviniste, l'esprit d'action sociale y est plus rare; le pasteur Appia, qui il y a quinze ans commençait à le prêcher, fut arrêté par la mort, et ce n'est que depuis une date très récente que le renouveau de préoccupations chrétiennes, qui paraît, chez une certaine jeunesse, avoir succédé à la séparation, entraîne vers l'action sociale quelques recrues.

Cependant s'est complètement voilé, pour beaucoup de ces âmes, le caractère objectif du don divin, le caractère transcendant de la révélation divine, le caractère historique de l'immolation d'un Dieu, et si, comme il est vraisemblable, l'évolution présente de l'Église nationale de Genève s'accentue, les 74 000 protestants que compte, d'après les récentes statistiques, le canton de Genève, apprendront, peu à peu, à se passer de tout cela.

VII

Mais d'année en année, — c'est le phénomène le plus frappant de la Genève contemporaine, — se multiplient dans Genève les défenseurs de ce patrimoine, les catholiques. Ils étaient dans le canton, d'après la dernière statistique, 86 769. La ville elle-même, la ville de Calvin, comptait plus de « Romains » que de protestants, 32 645 contre 29 693. Parmi ces « Romains, » ceux qui sont citoyens genevois ou naturalisés genevois demeurent encore peu nombreux, si bien qu'il y a, dans le canton, 20 150 électeurs protestants et seulement 10 133 électeurs catholiques. Mais on calcule avec stupeur, dans certains milieux protestants, que si les projets sur la naturalisation obligatoire étaient votés, trente ans suffiraient pour qu'à Genève les fidèles de Rome fussent la majorité électorale.

On ne réfléchit pas d'ailleurs que parmi ces catholiques un certain nombre assurément sont assez détachés de leur Église; on s'inquiète, on a peur, la peur ne se discute pas.

De nouveau, l'église Notre-Dame leur appartient : la diplomatie de l'abbé Carry sut, en 1912, mener à bonne fin cette restitution; et, par une coïncidence tragique, il y fit la plus solennelle, la plus douloureuse des entrées; il y fut apporté dans son cercueil; la première messe qui fut célébrée dans le temple restitué s'offrit, devant sa dépouille, pour son âme. L'afflux des consciences catholiques fait surgir dans Genève de

nouvelles églises : il y a six paroisses actuellement; elles ont cessé de se suffire. Une caricature, en 1913, représentait le futur mur de la Réformation, qu'on inaugura l'an dernier sur les bastions : les grands réformateurs passaient leur tête au-dessus du mur, mais leurs regards sévères tombaient sur un curé qui, à l'ombre même du mur, promenait un arrosoir; et, du sol ainsi fertilisé, on voyait surgir toutes sortes de petits clochers, — de clochers « romains : » des images aussi symptomatiques rendent anxieuse la vieille Genève. Elle constate aussi que le groupe politique qui représente les catholiques peut à son gré fortifier de son appoint l'un des grands partis qui se disputent depuis trois quarts de siècle les pouvoirs dans Genève. Il y eut des heures où cet appoint fut, pour l'un ou l'autre de ces partis, une indispensable condition de succès. De très vieux Genevois s'offusquent; il leur semble que l'Église romaine, qu'ils avaient tuée sous Calvin et qu'en 1873 ils voulurent tuer une seconde fois, va devenir maîtresse dans l'État; ils se créent un spectre, le prennent pour une réalité, et soupçonnent à tort de visées dominatrices une Église qui ne demande qu'à vivre librement. Hornung, en 1865, dans ses *Gros et menus propos*, faisait assister ses concitoyens à un rêve de Théodore de Bèze, rêve angoissant, où le grave réformateur croyait voir une sorte de cheval troyen pénétrer dans Genève, monter à Saint-Pierre, y entrer. Il arrive parfois à certaines imaginations genevoises de subir elles-mêmes ce cauchemar, et ce cheval troyen qui monte si haut sur la colline et qui gravit un porche, leur paraît contenir dans ses flancs des brigades de catholiques romains. Et puis, ces imaginations se réveillent, se rassurent, et de nouveau tressautent et s'endolorissent, quand tel pasteur leur déclare, au prêche, que les catholiques romains n'entreront à Saint-Pierre qu'après une effusion de sang. Pour ce peuple de Dieu dont les années 1814 et 1815 modifièrent l'essence, Saint-Pierre demeure une sorte de palladium ; il y a toute une Genève, politiquement vaincue par le radicalisme, religieusement entamée par l'incroyance, mais moralement vivante, et très vivante, qui a mis son âme dans ces pierres, et qui veut que son âme y reste. Le radical Favon voulait faire de Saint-Pierre un monument national où aucun culte ne serait plus célébré; mais la loi de séparation, en affectant expressément Saint-Pierre, sous le nom de temple

national, à la pratique du culte réformé, fut un hommage et un dernier salut à cette vieille Genève qui subissait le reste de la loi comme on subit un soufflet.

Les fêtes de 1913 et 1914, qui commémorèrent à Genève la fin de la domination française et l'entrée de la ville dans la Confédération suisse, ont épanoui, dans les rues et dans les âmes genevoises, le patriotisme helvétique : elles ont assurément contribué à le rendre plus intense, plus vivant. C'est là, pour la Genève contemporaine, la meilleure garantie de paix religieuse. Sur l'horizon de la ville et du canton, les souvenirs de ce qui fut et de ce qui n'est plus risquent toujours d'accumuler les nuages; la dualité des Genevois de vieille date et des Savoyards fraîchement immigrés apparaît avec une certaine crudité; le catholique, même naturalisé, passe aisément pour un demi-étranger. Mais, à mesure que l'idée de la patrie suisse dominera, sans d'ailleurs l'abolir, la notion de la cité genevoise, cette notion se dépouillera de ce qui lui reste encore d'un peu âpre, de jalousement défensif, de facilement belliqueux, de volontairement intransigeant; et, d'autre part, à mesure que les catholiques de Genève, comme le comprit fort bien l'abbé Carry, se sentiront des Suisses et donneront l'impression qu'ils se sentent tels, tout prétexte manquera pour les réputer citoyens de seconde catégorie dans Genève ville suisse. De ces familles catholiques, quelques-unes d'ailleurs ne peuvent-elles pas se ranger parmi les plus anciennes familles genevoises, parmi les plus anciennes familles suisses de la cité, puisque, après avoir émigré en 1535, elles rentrèrent quand rentra la liberté? Il est permis d'espérer qu'à la faveur de ce patriotisme élargi, la paix religieuse se maintiendra dans Genève.

Ainsi s'exaucerait au delà de la tombe le vœu du philosophe qui, suivant un mot de Frommel, domine incontestablement la Genève morale et religieuse de la seconde moitié du XIXe siècle, Ernest Naville. Il était fils et membre du « peuple de Dieu, » et, en même temps, il respectait, aimait et comprenait presque complètement, depuis un séjour qu'il avait fait en Italie en 1840, l'autre confession chrétienne : la puissante organisation romaine, la poésie du culte catholique le séduisaient.

Il valut mieux peut-être, pour la joie de son âme, qu'il n'assistât pas aux évolutions présentes de l'Église de Genève : il attachait trop d'importance au *Credo* pour qu'on puisse sup-

poser qu'elles l'eussent satisfait. Il voulait que le Christ fût cru. Il saluait, dans l'une et l'autre Église, les âmes qui croyaient au Christ, qui l'écoutaient parler de sa mission, de sa filiation, de sa préexistence éternelle, et qui adoraient. Jamais citoyen de Genève ne fut plus libéré qu'Ernest Naville de la peur du catholicisme. Il en demeurait éloigné par deux ou trois motifs intellectuels; il ne le redoutait pas, et d'avance il en acceptait les progrès.

Il avait beaucoup aimé un autre patricien genevois, Jean-Louis Micheli, le correspondant d'Augustin Cochin, et ce n'est assurément pas sans songer à l'état d'esprit de certains de ses compatriotes que Naville citait un jour quelques lignes curieuses de Micheli. Ce Micheli était si charitable, et si bon, et si aimant, qu'une pauvre femme disait de lui : Si Jésus-Christ avait un frère, ce serait M. Micheli. Or, aux alentours de 1847, Jean-Louis Micheli écrivait :

Nous sommes un pays mixte qui très possiblement peut devenir catholique. C'est une idée qui me fait horreur, mais qu'il vaut mieux regarder en face que de se buter contre, car c'est la vérité de la situation. Genève protestante, la Genève de Calvin, a donc brillé trois cents ans. Aucune gloire terrestre n'est éternelle. Il faut s'habituer à l'idée qu'une nouvelle ère commence pour nous; ce qui doit consoler les chrétiens; c'est la pensée que le règne de Dieu dans les cœurs n'a aucun rapport avec ce qui se passe ici-bas, et que Genève humiliée, Genève mixte, Genève catholique aura peut-être plus d'âmes données à Christ que Genève brillant comme la Rome protestante.

Ces lignes étaient écrites au moment où James Fazy venait d'abattre, tout à la fois, les remparts de Genève et les remparts du vieux calvinisme. Mais sur les hauteurs où s'élevait la conscience religieuse de Micheli, la pensée religieuse de Naville, à peine apercevait-on, quelque place qu'elle eût tenue dans le monde, les convulsions suprêmes, émouvantes, de cette personnalité religieuse qui s'éteignait; et par-dessus les ruines, imposantes encore aujourd'hui, de cette vieille Genève qui n'était qu'une mortelle, planait l'immortel souci du règne de Dieu.

GEORGES GOYAU.

L'ÉCHEC
DE
LA GUERRE SOUS-MARINE

I
LA DESTRUCTION DES SOUS-MARINS

LA DÉSILLUSION ALLEMANDE

Au mois d'avril 1916, l'amiral von Holtzendorff, alors chef d'état-major général de la marine allemande, faisait cette déclaration au Reichstag : « Donnez-nous cinq mois de plus et vous vous rendrez compte de ce que nous pouvons faire au commerce maritime anglais. Le cercle se resserrera autour des Iles Britanniques. Nous verrons bien alors si l'Angleterre continuera de soutenir qu'elle ne fera pas la paix avant la complète destruction de l'Allemagne. » Bien des mois se sont écoulés depuis cette prophétie; non seulement le cercle ne s'est pas resserré autour de la Grande-Bretagne, mais le mouvement dans les ports du Royaume-Uni est en voie d'augmentation : il atteignait 7 777 843 tonnes en mai, contre 5 546 673 tonnes en avril 1918. Et M. Lloyd George, s'associant au chant de triomphe entonné par M. Hoover au Guildhall au sujet de la sécurité des ressources alimentaires de l'Angleterre, disait le 26 juillet : « Toutes les chances de l'ennemi de réduire les Alliés par la famine grâce à la campagne sous-marine ont définitivement disparu. »

Trois ministres de la Marine de l'Entente corroborent cette assertion. M. Georges Leygues affirme que la guerre sous-

marine « marche à son déclin. » M. Daniels, secrétaire d'État des États-Unis, fait, le 1er août, cette constatation : « La diminution des navires coulés est constante. Le sous-marin a cessé d'être un des facteurs principaux de la guerre. » Enfin, dans une interview publiée par la *Tribuna*, l'amiral del Bono déclare : « De nombreux submersibles ont été détruits : la situation ne pourrait être plus encourageante. »

On commence en Allemagne à ne plus se faire d'illusions sur les résultats de cette guerre sous-marine dont on s'était tant promis. Le capitaine Persius écrit dans le *Berliner Tageblatt* : « Nous devons avouer que les espoirs fantastiques de beaucoup d'entre nous ont été vains. » Quelque temps auparavant, le même écrivain annonçait : « Il faut que notre population se persuade que la guerre sous-marine devient toujours plus difficile en raison des mesures plus efficaces de défense adoptées par l'ennemi. »

L'Amirauté allemande cherche à masquer sa déconvenue. Afin de cacher l'importance des pertes de sous-marins, elle donne l'ordre, dans les avis de mort concernant les membres des équipages, de ne jamais déclarer que l'homme dont on annonce le décès faisait partie du personnel d'un sous-marin, à moins que n'ait été officiellement annoncée la perte du sous-marin lui-même. Et elle fait écrire par le colonel Égli, pour expliquer que 1 300 000 soldats américains aient pu passer en Europe en ne perdant que 291 hommes : « Ce serait une faute si les commandants des sous-marins étaient uniquement animés de l'orgueil de couler un transport de troupes de 1 500 Américains, oubliant ainsi le but principal de la guerre sous-marine. » Cette ingénieuse boutade ne rappelle-t-elle pas certaine fable du bon La Fontaine?

Lisez maintenant l'exposé de l'amiral von Cappelle devant le Reichstag. Le ton est loin d'en être victorieux : « Évidemment, dit-il, les résultats de la guerre sous-marine devront diminuer avec la réduction du trafic maritime. Cela ne changera rien au succès final, pas plus que le fait que, dans certaines circonstances favorables pour les adversaires, les pertes de sous-marins peuvent, d'une façon passagère, être plus élevées que la normale. » Enfin, mieux que toutes les déclarations et que tous les discours, un fait prouve que la guerre sous-marine a fait faillite aux yeux de l'Allemagne elle-même. L'amiral Holtzen-

dorff, le promoteur de la guerre sous-marine à outrance, le prophète qui avait promis de jeter l'Angleterre à genoux en l'espace de cinq mois, vient d'être relevé de ses fonctions « pour raisons de santé : » cet euphémisme ne saurait tromper personne. Et l'amiral von Cappelle, ministre de la Marine, n'a pas tardé à suivre le chef d'État-major général dans sa retraite.

Ainsi, il suffit de comparer, à dix-huit mois d'intervalle, les extraits de la presse et les déclarations des hommes d'État allemands avec le langage et les réalités d'aujourd'hui, pour se convaincre que le rêve formé par l'Allemagne de réduire l'Entente grâce à la guerre sous-marine, fait place aujourd'hui à une amère désillusion. En vain l'Amirauté germanique cherche, ainsi que l'avoue Persius, à cacher au peuple la vérité, celle-ci finira toujours par être connue. Il y suffirait des avertissements venus du dehors et qui ne manqueront pas au peuple allemand. Un journal suisse germanophile, le *National Zeitung* écrit nettement : « La guerre sous-marine a été une défaite. »

L'histoire de la piraterie sous-marine tient entre deux chiffres, entre deux dates : en janvier 1917 le tonnage coulé se monte à 409 000 tonnes et suit une progression tellement inquiétante qu'au mois d'avril suivant il s'élève à 893 000 tonnes. A cette époque, pas un Américain n'a franchi l'Atlantique. Au 1er août 1918, le tonnage mensuel détruit est tombé à 275 000 tonnes et plus d'un million d'hommes des États-Unis combattent déjà dans les armées de l'Entente. Un chef de bataillon, neveu du prince de Bulow, fait prisonnier par nos troupes à Villemontoire, parut stupéfait en apprenant qu'il y avait une grande armée américaine en France. Il était convaincu, « comme tout le monde en Allemagne, » a-t-il dit, que les effectifs américains ne dépassaient pas actuellement cinquante mille hommes. Or, s'il est possible que les dirigeants de l'Allemagne fassent admettre comme sincères par leurs sujets les résultats truqués de la campagne sous-marine, il est une chose qu'il leur est devenu difficile de dissimuler après la libération de Saint-Mihiel : c'est la présence des magnifiques divisions américaines sur notre front. Nous pouvons avec quelque vraisemblance escompter l'effet de dépression morale que cette constatation ne manquera pas de provoquer chez nos ennemis.

Les Allemands, dans leurs calculs présomptueux, avaient escompté d'une part le développement des qualités offensives de

leurs unités et d'autre part notre passivité. Au dogme de l'invincibilité du submersible les événements se sont heureusement chargés de répondre. Mais combien il a fallu aux marines alliées d'indomptable énergie et de persévérance pour enrayer les progrès de la guerre sous-marine, puis en neutraliser en partie les dangereuses conséquences, on l'ignore dans les pays de l'Entente et surtout en France. Sur les torpilleurs, les chalutiers, les patrouilleurs, à bord des submersibles, du haut des hydravions et des ballons dirigeables, officiers et matelots ont acquis des droits imprescriptibles à notre reconnaissance. Cela d'autant plus que leurs faits d'armes sont restés généralement inconnus. L'amiral Ronar'ch a été justement célébré lorsqu'il commandait la brigade des fusiliers, mais on ne parle point des services qu'il rend à la tête des patrouilleurs de la Manche et du Pas de Calais; on ignore l'œuvre de l'amiral Schwerer qui, à la pointe du Finistère, veille à la sécurité des convois. Cependant on ne dira jamais assez ce que l'on doit aux marins alliés et notamment à l'Amirauté britannique. C'est pourquoi nous voudrions, dans les pages qui vont suivre, présenter au lecteur un tableau aussi complet et exact que possible des efforts accumulés et des résultats obtenus.

Lorsqu'on fait la synthèse de la guerre sous-marine, trois courbes sont intéressantes à déterminer : celle de la destruction des sous-marins, celle de la perte des navires alliés, enfin celle de la reconstitution du tonnage détruit. Pour rendre plus claires les données schématiques de ce triple problème et les présenter sous forme concrète, la Marine française a fait éditer une affiche coloriée qu'elle répand à profusion chez les Alliés, chez les neutres et même chez nos ennemis. Les destructions de navires sont indiquées sous la forme d'un submersible coulant sous les coups d'un patrouilleur ou sous une grenade d'avion et que l'on voit progressivement grandir, tandis que le cargo-boat sombrant dans une explosion de torpille, qui symbolise les pertes alliées, diminue sensiblement de volume à partir du mois d'avril 1917. Ce même cargo-boat figurant sur la cale de construction en tant qu'indice de la reconstitution du tonnage, prend des proportions grandissantes à mesure que nous approchons de l'année 1918. Examinons séparément les trois points que nous venons d'indiquer, et commençons par énumérer les moyens dont on s'est servi pour détruire les sous-marins.

LES MOYENS OFFENSIFS

Dans toute guerre, le premier objectif que l'on se propose est la destruction de l'ennemi. Avant même que les Allemands n'entreprissent contre notre marine leurs attaques sans merci, les Alliés avaient envisagé les moyens de supprimer les sous-marins. Malheureusement il s'agissait pour eux d'improviser de toutes pièces un programme offensif. Durant la paix, aucun procédé tactique de défensive contre-sous-marine n'avait été étudié. On ne se doutait pas alors du rôle que cette arme nouvelle serait appelée à jouer. Les prévisions n'envisageaient, en effet, que l'action des sous-marins contre les navires de guerre dont la défensive se résumait dans l'emploi du canon : soit le canon des grands navires eux-mêmes, soit l'artillerie d'un rideau de torpilleurs disposés autour des escadres de ligne. Accessoirement on avait imaginé des dispositifs de protection des escadres au mouillage par filets et grand'-gardes. Et c'était tout! Les marines alliées ont donc été conduites à mettre en application des méthodes nouvelles pour protéger la navigation commerciale, — méthodes offensives et défensives qui, bien qu'employées concurremment et en liaison les unes avec les autres, ont chacune leur histoire particulière. Nous parlerons d'abord des méthodes offensives.

Ces méthodes, quelles qu'elles soient, visent toutes un même but : la capture ou la perte du sous-marin. Celui-ci pouvant naviguer indifféremment en surface ou en plongée, notre action doit s'étendre à l'une et à l'autre de ces deux positions. Les moyens de destruction qui s'appliquent à la première sont communs à tous les navires qui flottent et n'offrent aucune difficulté de réalisation. Il est donc assez naturel que notre action offensive se soit d'abord tournée vers la recherche de l'ennemi en surface à l'aide de l'arme classique de la guerre navale : le canon. Ainsi, au début des hostilités, le meilleur procédé de la lutte contre les sous-marins consistait à les écraser au moment où ils prêtent le flanc au feu de l'artillerie. Telle fut la première tactique envisagée. Pour la mettre en pratique, on multiplia les éléments flottants armés. On prit d'abord dans l'arsenal des bâtiments existants ceux qui pouvaient se plier à cette tâche. On procéda, aussi bien en France

qu'en Angleterre, à la réquisition de tous les petits bâtiments, yachts, chalutiers, caboteurs, etc. Puis on construisit des unités dont c'était la fonction propre. Ces flottilles se développèrent à mesure que s'étendait le champ d'opérations des sous-marins. A l'heure actuelle, les Alliés possèdent des divisions de patrouille tout le long de leur littoral : mer du Nord, Manche, Atlantique, Méditerranée et jusqu'à Dakar! En Méditerranée, l'ensemble des organisations de patrouille est placé sous l'autorité du commandant en chef français qui est commandant supérieur dans toute l'étendue du bassin. Sous ses ordres directs, un amiral anglais est chargé de la centralisation de ces forces. A la fin de 1917, la flotte de patrouille française comptait déjà 724 bâtiments : 44 étaient en cours d'armement et 248 en cours d'achat ou de construction. Ce nombre s'est augmenté depuis et atteint maintenant de 1 100 à 1 200. La plupart de ces unités se composent de bâtiments réquisitionnés et transformés, mais il existe également des types spéciaux : canonnières, sloops, avisos, vedettes canadiennes légères, etc. Comme nous sommes partis de zéro, les chiffres que nous venons d'indiquer donnent la mesure de l'effort accompli par notre marine, malgré l'aide que ses arsenaux ont apportée à la construction d'un matériel important destiné à l'armée de terre. Du côté anglais, la puissance des éléments de patrouille est encore beaucoup plus considérable. Au total, plusieurs milliers de patrouilleurs, battant pavillon allié, sillonnent les mers en tous sens à la recherche des sous-marins allemands.

Certes, la plupart de ces bâtiments, surtout en France, sont employés à réaliser des opérations défensives d'escorte et de surveillance des convois : nous en reparlerons. Cependant, la mise en service de bâtiments rapides a permis, en Angleterre depuis longtemps, et en France il y a quelques mois, de constituer des escadrilles de chasse dont le but est la recherche et la destruction de l'ennemi. Bien entendu, celui-ci, pour ne pas perdre le bénéfice de son inviolabilité, se garde de se laisser canonner en surface par les patrouilleurs. Aussi a-t-il fallu toute l'ingéniosité de nos marins pour faire naître les occasions de « tirer le gibier. » Avec une vigilance de tous les instants, nos services de renseignements suivent les faits et gestes des sous-marins et se documentent sur leurs habitudes. Ils ont pu

fournir des indications précieuses qui ont permis de tomber sur les submersibles au moment où ils se ravitaillaient, prenaient l'air, ou attaquaient en surface. Quand on entrera dans le détail de l'histoire de la contre-offensive sous-marine, on ne manquera pas de rendre hommage au labeur de ces services mystérieux qui sont parvenus, à force de patience, à renseigner exactement le commandement sur la force de l'ennemi, sur ses progrès de construction ainsi que sur les modifications incessantes qu'il apporte à sa tactique pour neutraliser les mesures offensives et défensives des Alliés.

Un système qui nous a réussi pendant longtemps est l'usage des bateaux-pièges. Un innocent cargo-boat, ou un vieux voilier, est armé de batteries puissantes camouflées. Le sous-marin fond sur cette proie facile. Au dernier moment, le bateau-piège démasque ses sabords; des équipes de pointeurs d'élite sortent des cales où ils étaient dissimulés. Une salve encadre le sous-marin. Le pirate affolé se précipite au poste de plongée... Il est trop tard, un coup au but éventre la coque qui s'enfonce verticalement. Ce sera sa dernière immersion... Le *Times* a raconté l'anecdote pittoresque que voici. Certain jour, un sous-marin arrêtait un cargo-boat que son équipage évacua. Il ne restait plus à bord qu'une femme portant un enfant dans ses bras et qui errait comme folle le long du pont, en criant qu'on venait de lui tuer son mari. Quand le sous-marin aborda sa prise, la femme jeta son enfant dans le panneau ouvert du submersible. La femme était un solide gars de la marine britannique travesti pour la circonstance et qui reçut plus tard la Victoria Cross; quant au bébé, c'était en réalité une bombe, dont l'explosion provoqua la perte de l'agresseur. — En dehors de ce beau sujet de film cinématographique, Sir Eric Geddes nous a dévoilé plusieurs histoires curieuses de bâtiments-pièges. Par exemple, celle du vapeur qui, feignant d'avoir éprouvé une avarie, réclame à tous les échos du secours par T. S. F. Un navire immobilisé, désarmé, quelle aubaine pour le sous-marin! Il y court. Au dernier moment, changement de décor, quatre bonnes pièces d'artillerie qui démasquent soudain leurs gueules envoient incontinent l'ennemi par le fond. — Que dire de cet amiral en retraite faisant la guerre par dilettantisme et qui, s'étant donné l'apparence d'un honnête transporteur de foin, évacuait docilement son navire? Sur un signe de lui, les balles de foin

s'écroulaient, découvrant une batterie qui perforait à bout portant la coque ennemie. — En vain les Allemands nous reprochent-ils ces ruses! Qu'elles soient légitimes, cela ne fait aucun doute. De tout temps, le système des bateaux-pièges a été utilisé pour châtier les corsaires : il n'y avait aucune raison pour ne point l'adapter à la guerre sous-marine.

*
* *

Quoi qu'il en soit, depuis que les bâtiments de commerce sont tous, ou presque tous, armés, les sous-marins, rendus plus prudents, évitent autant que possible de telles aventures. Les bateaux-pièges ne font plus fortune. Les occasions de tirer l'ennemi deviennent de plus en plus rares. Ne pouvant plus guère l'atteindre en surface, c'est donc sous l'eau que nous devons aller le chercher. Aussi bien, ce qui fait la force du submersible, c'est la faculté qu'il a de se rendre presque instantanément invisible en s'immergeant, et on comprend de reste qu'il soit malaisé d'atteindre un ennemi qui se meut dans une région inaccessible à ses agresseurs. Nous passons ainsi à l'étude des moyens offensifs contre l'ennemi en plongée.

Avant de tenter la destruction des sous-marins, on a d'abord essayé de les « pêcher. » La question des barrages a été étudiée et mise en pratique, dès la première heure de la guerre. On assimila le sous-marin à un poisson, et partant on recourut à l'emploi des filets. On prit d'abord ce qu'on avait sous la main : de simples filets de pêche. Les matelots harenguiers ne furent pas médiocrement surpris de se voir réquisitionnés pour promener leurs tramails dans le Pas de Calais à la recherche d'un poisson sur lequel ils ne comptaient guère. Bientôt, ces barrages de fortune, — que des appareils disposés sur l'avant du sous-marin coupaient assez aisément, — firent place à des filets métalliques à larges mailles résistantes.

Toutefois, la pratique de tels engins a révélé par la suite des difficultés plus graves qu'on ne le supposait. S'agit-il d'un barrage fixe, tel que celui qui a été tendu par les Anglais devant la côte belge? Il ne peut être établi près d'une base de l'ennemi sans que celui-ci en soit prévenu. Il se présente vite une circonstance favorable où un bâtiment quelconque peut pratiquer une brèche dans le barrage. Le passage ainsi créé reste, par cela même, connu de l'ennemi seulement, qui peut

le traverser sans risques et sans qu'il soit possible de préciser sur quel point doit porter la réparation : c'est ce qui est arrivé dans le Pas de Calais, où le barrage a cessé d'être efficace au bout de quelques semaines. D'autre part, pour éloigner les filets métalliques des côtes à surveiller, il faut leur donner une longueur telle que leur établissement nécessiterait des travaux hors de proportion avec le but à atteindre. — S'agit-il de filets traînants? (car on a eu recours à tous les modes de pêche) eux aussi ont donné lieu à des mécomptes. Le canal d'Otrante notamment a été gardé par de courts éléments que traînaient des « drifters » de la marine britannique. Ces barrages mobiles ont causé la perte de quelques sous-marins, mais les drifters ont été très embarrassés pour orienter leurs filets sous lesquels, du reste, ont pu fréquemment passer les submersibles qu'ils se proposaient de « mailler. » — En cette matière il a donc fallu innover sans cesse. On a perfectionné les barrages en les munissant de mines qui explosent automatiquement au passage des sous-marins; on a surtout imaginé des filets indicateurs placés sur le passage des submersibles et supportés par des bouées flottantes. Le point où les bouées s'immergent sous le heurt du sous-marin détermine l'endroit où les navires de garde doivent jeter leurs grenades.

***

Les grenades sous-marines, dont l'emploi se généralise de plus en plus, sont actuellement l'effroi des flottilles allemandes. Que ce soit en surface ou en plongée, on coule un sous-marin en pratiquant la moindre brèche dans sa coque à l'aide d'un explosif. Nous connaissions par expérience les effets des obus qui frappent à l'air libre, mais l'engin spécial à opposer au sous-marin immergé restait à découvrir : cet engin est la grenade qu'on lance du pont d'un navire sur le lieu de plongée du sous-marin. Il faut se garder de la confondre avec la mine automatique mouillée sur un crapaud qui détone au choc de l'étrave. Tandis que la mine est immobile, la grenade possède cette supériorité qu'elle atteint le sous-marin là où il est présumé devoir se trouver. Son explosion tantôt est déterminée par le choc, tantôt se produit mécaniquement. Deux systèmes sont employés à cet effet : la traction opérée par un flotteur qui agit ainsi qu'un cordon de tire-feu lorsque la grenade

atteint la profondeur voulue, et la pression hydrostatique qui se règle d'après les lois physiques connues. Dans la marine française les grenades type artillerie utilisent à la fois le choc et la traction : la grenade C. M. la traction seule et la grenade Guiraud la pression hydrostatique. Comme les occasions sont rares de toucher le sous-marin avec la grenade, la détonation par le choc sert à faire exploser la charge au contact du fond : ce qui dans certains cas peut amener la perte de l'ennemi.

A mesure que nous constations l'efficacité des grenades sous-marines, nous en avons augmenté la puissance explosive. Celles que nous employons à l'heure actuelle renferment un poids d'explosif déjà considérable : il sera encore largement dépassé dans l'avenir. Toutefois le rayon d'action de la grenade agissant à peu près en raison directe de la racine cubique de la charge, on n'obtient pas un résultat proportionnel à l'importance de cette charge. Une grenade de 75 kilogrammes provoquera à 20 mètres des avaries telles à un sous-marin que celui-ci coulera ou devra remonter à la surface. Le même engin à 500 kilogrammes d'explosif produira un effet analogue à 50 mètres à peine. C'est donc une question délicate de savoir s'il faut augmenter la puissance de la charge au détriment du nombre de grenades à lancer. Celles-ci sont chargées avec toutes sortes d'explosifs : mélinite, coton-poudre, perchlorate d'ammoniaque, etc...

Il ne se passe pas de semaine sans que nos bâtiments aient l'occasion de se servir de leurs grenades et que se reproduisent des incidents de la nature de ceux relatés par un communiqué britannique du mois de juin. Deux destroyers anglais en patrouille reçoivent un signal de détresse d'un navire marchand torpillé. Ils se transportent sur le lieu du sinistre et jettent quatre bombes dans les parages où l'on croit que navigue le sous-marin. De l'huile apparaît sur l'eau. Quelques minutes s'écoulent. A cinq milles des destroyers, le sous-marin blessé est obligé de remonter. A peine signalé, il est salué par l'artillerie des torpilleurs et touché deux fois. Il s'enfonce ; il hisse le pavillon blanc. Son équipage se réunit sur le pont. Le destroyer cesse le feu ; mais il est trop tard : une explosion se produit, engloutissant la coque et projetant à la mer les marins allemands. Les uns sont tués ; d'autres tombent prisonniers aux mains des Britanniques.

Voici enfin, émanant de notre ministère de la Marine, un communiqué auquel je n'ajouterai rien. Il retrace dans leur tragique simplicité les péripéties de la fin classique du submersible. « Le 5 août vers la fin de la journée, l'aviso *Oise*, commandant des Ormeaux, était au large de la côte de Bretagne, en opérations de recherches méthodiques d'un sous-marin ennemi. Soudain, à 80 mètres environ, émerge un périscope. Le sous marin marche à faible vitesse et, surpris, exécute précipitamment les manœuvres de plongée; mais l'*Oise*, de son côté, évolue sans perdre une seconde et, au commandement, le second-maître Coupelant, chargé du lance-grenades, bombarde instantanément l'ennemi. L'aviso coupe et recoupe ensuite à plusieurs reprises le sillage du sous-marin en immersion, jetant chaque fois des explosifs. Une tache d'huile apparaît, s'élargit, et ne dérive pas; divers indices démontrent que les coups ont porté. Le sous-marin à coulé corps et biens... » Tout s'est passé comme à l'exercice, dans des conditions où s'est affirmé le haut degré d'entraînement de l'équipage.

Tous les bâtiments sont aujourd'hui munis de grenades sous-marines. Ce sont ceux dont la vitesse est la plus grande et qui peuvent passer sans transition à un régime de vitesse supérieur, qui utilisent la grenade avec le plus de succès, en raison de la facilité qu'ils ont de fondre sur leur ennemi. Pour ce motif, l'Angleterre qui possède un nombre très élevé d'unités rapides, propres aux opérations offensives, torpilleurs, destroyers (principalement ceux de ces bâtiments qui chauffent au mazout), s'est trouvée tout particulièrement en mesure de se livrer à la chasse des sous-marins. Jusqu'aux derniers jours de 1917, la France n'avait pu distraire ses torpilleurs du rôle ingrat d'escorteurs de convois. Elle n'avait que faiblement participé à la poursuite active de l'ennemi : non pas que l'esprit d'offensive soit moins ardent chez elle que dans la marine britannique, mais parce que l'effectif de ses torpilleurs était manifestement insuffisant. Depuis cette année, nous avons pu constituer des escadrilles de chasse, grâce à l'entrée en service de navires spéciaux, avisos, sloops, canonnières, etc... Notons d'ailleurs qu'en dehors de ces navires spéciaux, tous les patrouilleurs et même les bâtiments de commerce sont appelés à jeter des grenades sur les sous-marins en cas d'attaque de convois.

Le jet des petites grenades est opéré à la main : quant aux

autres on les laisse tomber par leur propre poids, grâce à un mécanisme à déclic, du haut du rail situé à l'arrière des navires. On a cherché également à lancer des grenades à l'aide de mortiers. Malheureusement, ces appareils manquent un peu de précision. En outre, si l'on veut leur faire lancer une charge puissante à une portée efficace, il faut disposer des plates-formes solides sur le pont des navires. Ceux-ci ne sont pas toujours en état de supporter la réaction du tir. Néanmoins, le mortier présente des avantages considérables pour le jet de la grenade par des bâtiments à marche lente, et il est probable que nous ne tarderons pas à posséder des lance-bombes offrant toutes les garanties voulues. — Un autre procédé pour l'emploi de la grenade consiste à la remorquer. Elle joue ainsi le rôle de la mine dérivante sans en avoir les inconvénients. Il suffit que le remorqueur s'arrête pour que la grenade repose sur le fond et demeure inoffensive.

A la destruction du sous-marin par la grenade l'obstacle principal est son invisibilité. Il faut saisir un indice, parfois très superficiel, l'apparition du périscope, le sillage de la torpille, pour déterminer l'emplacement approximatif de l'ennemi. Au début, les périscopes décelaient aisément la présence du sous-marin; mais les Allemands se sont appliqués à rendre le périscope presque invisible. Il arrive souvent que le sous-marin réussisse une attaque sans être aperçu et la trajectoire mouvementée de la torpille est une indication souvent bien insuffisante pour fixer le point d'où l'engin a été lancé. On en est réduit à jeter les bombes un peu au jugé et à arroser la zone où l'on suppose que doit se trouver le submersible. De là nos efforts pour tâcher de découvrir un système nous permettant de connaître la position de l'ennemi sous l'eau. Nous avons parlé des filets indicateurs. Nos escadrilles de chasse peuvent en faire usage, et il n'y a pas de meilleur moyen pour réaliser à coup sûr l'objet que l'on se propose. Mais les filets indicateurs sont d'un emploi délicat et forcément limité. Reste le microphone. Cet appareil qui recueille le bruit de l'hélice sous l'eau et le transmet au commandant sur la passerelle est un parfait agent de repérage par le son. Il appelle l'attention sur l'approche du sous-marin et détermine sa situation approximative. Grâce à des expériences laborieuses, la mise au point du microphone nous permet d'espérer des résultats très encoura-

geants. Son application peut révolutionner la guerre sous-marine.

*
* *

L'obstacle que nous venons de signaler, — l'invisibilité du sous-marin, — n'existe pas pour l'avion : du haut des airs, celui-ci a la faculté d'apercevoir le submersible, même entre deux eaux; et il lui est facile de le gagner de vitesse. Aussi la grenade est-elle l'arme par excellence de l'aéronautique maritime, aviation et aérostation. Les Alliés ont été lents à se rendre compte de l'assistance que l'aéronautique pouvait leur apporter dans la lutte contre l'adversaire. D'ailleurs, au début de 1914, les essais des premiers hydravions étaient à peine terminés, et la France attendait encore une escadrille de Nieuport. Il s'écoula un certain temps avant que la marine fût admise à obtenir sa part dans les commandes adressées par l'État aux maisons de construction. Il faut arriver au mois d'avril 1916 pour rencontrer une organisation méthodique d'un réseau de défense des routes maritimes le long des côtes de l'Angleterre, de la France, de l'Algérie, du Maroc et de la Grèce, réseau qui se développe tous les jours. Dès le printemps de 1917, les sous-marins gênés dans leurs croisières sont refoulés loin des côtes : c'est que plus de cent attaques de sous-marins ennemis par les seuls avions français ont eu lieu. Il n'est pas possible d'avoir des renseignements précis sur les résultats de ces attaques qui, dans tous les cas, aboutissent à une disparition rapide des sous-marins, mais il est probable qu'un grand nombre d'entre eux ont été avariés et coulés par les bombes dont les atteintes au but ont été maintes fois constatées.

Ces rencontres ne s'effectuent pas toujours sans risques pour les aviateurs, ainsi que le prouve l'aventure suivante. Dans la nuit du 17 au 18 mai, un des centres d'aviation maritimes d'Algérie recevait les appels d'un convoi attaqué par un sous-marin. Malgré de très violentes averses, deux hydravions se mirent en route. Ils aperçurent le sous-marin en surface. Aussitôt, ils engagèrent le combat. Les hydravions se trouvaient heureusement masqués par des nuages et sous le vent du sous-marin qui ne s'aperçut que trop tard de leur approche et n'eut pas le temps de plonger complètement : déjà l'appareil monté par le chef de section se précipitait à l'attaque,

et l'autre appareil lançait aussi ses projectiles dans de bonnes conditions. L'avant du sous-marin émergé de quatre mètres, tandis que l'arrière reste sous l'eau ; la coque s'incline de côté ; on voit une immense tache noirâtre et de gros bouillonnements d'air. Croyant son adversaire frappé à mort, l'enseigne de vaisseau Leray descendait vers la mer pour identifier quelques débris, quand le sous-marin réussit à se mettre en flottaison normale. Aussitôt, l'équipage monte sur le pont, les canonniers courent à leurs pièces et ouvrent le feu sur les hydravions. Ceux-ci n'ont plus de bombes, et leur provision d'essence s'épuise ; ils doivent donc rallier la côte après quatre heures de vol en haute mer et par un temps très dur. Aussitôt, une nouvelle section se porte sur les lieux du combat, encore marqués par de larges taches de mazout : le sous-marin est toujours en surface, mais il a vu venir son ennemi aérien et le mitraille tout en décrivant des zigzags pour l'empêcher de viser. Les hydravions n'en réussissent pas moins à jeter leurs bombes. Le sous-marin avarié l'*U-39*, eut grand'peine à se traîner jusqu'à Carthagène pour s'y faire réparer et interner.

Les Alliés s'efforcent d'augmenter le nombre de leurs hydravions. Pour notre part, nous en aurons plus de mille en service après l'achèvement prochain du programme prévu le 29 juillet 1917. Nous portons, en outre, toute notre attention vers l'accroissement de la puissance explosive des bombes dont la charge a été d'abord trop faible. Les nouveaux appareils peuvent actuellement emporter un poids plus lourd Les types aujourd'hui en service sont fort améliorés et nous avons réalisé l'hydravion de haute mer à grande endurance et grand rayon d'action, qui peut assurer la protection des convois jusqu'à une distance considérable de nos côtes.

Quant à l'aérostation maritime, celle-ci, qui n'existait pas avant la guerre, prit du développement à partir d'avril 1915, lorsque l'Amirauté anglaise décida, pour protéger le Pas de Calais, d'établir en France un port de relâche destiné aux dirigeables, port qui devint ensuite le noyau de notre service d'aérostation. Celle-ci comprend deux types de dirigeables armés de mitrailleuses et de bombes : l'un de 2690 à 3000 mètres, l'autre de 6000 à 8000 mètres et des ballons captifs. Il est probable que, dans un avenir très rapproché, nous mettrons en service des dirigeables dont les moyens offensifs seront encore plus

perfectionnés. Les dirigeables ont montré de sérieuses qualités comme éclaireurs et comme escorteurs de convois. En plusieurs circonstances, ils ont forcé l'ennemi à plonger, en le mettant dans l'impossibilité d'attaquer les bâtiments et lançant contre lui des bombes puissantes.

Le 30 mai dernier, un de nos dirigeables de la Manche orientale aperçoit l'ennemi naviguant en plongée : dix minutes après l'explosion de la première bombe lancée par le ballon, les remous qu'elle avait produits s'étant apaisés, un gros filet de matière huileuse monte du fond et s'étend à la surface. Des patrouilleurs viennent à leur tour lancer des charges d'explosif à cet endroit; puis, à la suite d'un nouveau jet de bombes par le dirigeable, la nappe d'huile gagne en étendue. Les patrouilleurs ayant recommencé leur manœuvre d'attaque, on observa des bouillonnements qui durèrent une demi-heure, tandis que l'émission d'huile persistait toujours. Une semaine après, le 7 juin, on eut l'occasion d'en constater encore à la place où était le sous-marin. L'huile, c'est le sang du submersible. Celui-ci avait été atteint d'une hémorragie lente et mortelle.

Les bombes à empennage, employées par l'aéronautique maritime explosent au choc instantanément lorsqu'elles rencontrent un corps dur, comme l'acier d'un sous-marin, ou au contact de l'eau. Dans ce cas, par suite d'un retard pyrotechnique, il est possible de régler la détonation à la profondeur voulue, d'après la nature de la charge. Nous possédons plusieurs types de bombes, dont le poids d'explosif va en augmentant sans cesse.

Indépendamment de ses dirigeables qui exécutèrent, en juillet, 1 314 heures de croisière au-dessus de la mer, interdisant ainsi aux sous-marins ennemis, de jour du moins, des zones de plus en plus étendues, la marine française emploie des ballons captifs, soit dans les postes vigies, soit en mer à bord des petits bâtiments. Les ballons captifs ont fait, au cours du mois de juillet, plus de 5 500 heures d'ascension et de 150 sorties en mer, tant pour patrouilles que pour dragages de mines. C'est à un ballon captif que la goélette française *Augusta* dut de n'être pas victime d'un sous-marin dans la matinée du 8 juin au large de la côte de Bretagne. Ce sous-marin avait tiré de loin sur l'*Augusta* et celle ci se défendait vaillamment, lorsque, au cinquante-septième coup, sa pièce se trouva momentanément hors de service. Un patrouilleur muni d'un ballon captif avait

entendu le bruit du combat, et ses observateurs, immédiatement élevés à 350 mètres, avaient fourni toutes indications utiles, permettant au patrouilleur d'ouvrir le feu à très grande distance et ainsi de forcer l'ennemi à plonger.

*
* *

Tous les appareils d'aviation et d'aérostation se sont d'ailleurs manifestés comme des chercheurs de mines de premier ordre dans les régions où les eaux sont claires. Ces mines automatiques, dont nous devons maintenant dire quelques mots, — redoutables pour nous-mêmes, quand elles sont semées sur la route de nos convois, — sont néfastes pour les sous-marins ennemis. Dès le début de la guerre, nous avons disposé des champs de mines pour barrer la route aux submersibles; mais il y a quelques mois seulement que les Alliés sont entrés résolument dans la voie du mouillage des mines sur une grande échelle. A l'heure actuelle, nous sommes arrivés à immerger régulièrement des mines automatiques... comme on tire le canon sur le front terrestre.

Ces champs de mines, nous les avons multipliés partout où les fonds nous permettaient de les placer. Les Anglais en ont, pour leur part, posé plus d'un million. Rien n'est dangereux pour les submersibles comme ces engins mortels qui les guettent à la sortie de leurs bases. Il suffit que l'un d'eux heurte une mine, soit en plongée, soit en surface, pour provoquer l'explosion. Nul témoin n'assiste à ce drame obscur. Vainement l'Amirauté germanique attendra le retour du corsaire : il ne reviendra jamais plus. L'eau glauque a déroulé son voile morne sur ce naufrageur anonyme : le lâche meurtrier de femmes et d'enfants a ainsi payé sa dette sans éclat!

Inquiets de l'extension et de l'efficacité de nos champs de mines, les Allemands provoquent des campagnes dans les pays neutres pour exciter l'opinion publique contre l'Entente. Dernièrement, l'Amirauté annonçait par la T. S. F. de Nauen que le nombre des mines anglaises pêchées sur la côte Ouest de la Suède allait croissant. Elle déclarait que, le 25 mai, on en avait trouvé dans les eaux territoriales et un journal à la dévotion de nos ennemis parlait du « grossier mépris des droits des neutres, » à l'occasion d'une mine placée dans une position dangereuse pour la navigation. Cette campagne ne nous sur-

prend pas, car elle est de pratique courante chez les Allemands. Ce sont eux qui, les premiers, ont mouillé des mines à l'aide de leurs sous-marins sans préavis et sans souci des existences exposées. A plusieurs reprises, des bâtiments neutres ont sombré sur des mines allemandes en dérive qui ne remplissaient pas les conditions imposées par la Convention de la Haye. L'Allemagne trouvait à ce moment-là le procédé louable, parce qu'il servait ses desseins : il a cessé de lui plaire depuis qu'il se retourne contre elle. Comme nous jouissons de la maîtrise de la mer, il nous est possible de draguer les mines que posent nos ennemis, tandis que ceux-ci éprouvent les plus grandes difficultés à se frayer une route sûre à travers nos « champs de mort. » L'Entente a toujours été respectueuse des traités internationaux : elle est dans son droit strict en répondant au blocus odieux des sous-marins ennemis par des procédés de défense adéquats, universellement reconnus par des conventions diplomatiques.

*
* *

Les engins explosifs sous-marins que nous venons d'examiner ne possèdent aucun moyen de propulsion qui leur soit propre. Les uns sont fixes comme les mines ; d'autres doivent être déposés en quelque sorte sur le submersible au moyen d'un avion, d'un dirigeable, ou d'un navire. De là vient la supériorité de la torpille automobile : elle présente l'avantage de parcourir sous l'eau un trajet de plusieurs kilomètres et de pouvoir être réglée en profondeur et en direction, de façon à atteindre son but jusqu'à six mille mètres du point d'où elle est projetée. Elle est un véritable petit navire qui se guide tout seul grâce à un gouvernail automatique.

On a employé, avec succès, la torpille contre les sous-marins en demi-plongée ; soit à bord des destroyers, soit surtout sur les sous-marins qui sont ainsi amenés à combattre contre leurs congénères. Cette lutte des deux frères ennemis s'attaquant sous l'eau, est une des nouveautés les plus saisissantes de la guerre actuelle. Les submersibles alliés attendent en plongée l'adversaire à la sortie de ses bases. Ils peuvent explorer la mer à l'aide du périscope sans être aperçus. Si, par bonheur, le submersible ennemi navigue en demi-plongée, le nôtre aussitôt décoche sa torpille. En revanche, s'il commet

quelque imprudence, il risque d'être lui-même attaqué. Des deux amphibies, celui qui se montre le premier sera frappé par l'autre. Il y a eu, au reste, plusieurs combats entre sous-marins immergés qui se sont terminés par la victoire des navires anglais ou italiens, après des rencontres dignes de la plume d'un Wells. L'un de nos submersibles lança sous l'eau, dans la mer du Nord, contre un navire similaire, deux torpilles qui ne portèrent point, et en reçut autant de lui, ainsi que dans un duel où les antagonistes échangent leurs balles sans résultat.

Des unités austro-allemandes ont été également détruites à l'abordage, comme aux temps anciens. Un abordage bref, qui, en quelques secondes, se termine par l'anéantissement du sous-marin coulant à pic. On peut citer comme exemple le cas récent du transport X..., qui, faisant route sur Cherbourg, est attaqué à 0 h. 45 par un sous-marin. L'escorteur du transport vient à toute vitesse, dès qu'il distingue l'assaillant à quatre quarts par tribord. Il lance un signal lumineux pour attirer l'attention du navire convoyé que le sous-marin n'aperçoit pas, toute l'attention de ce dernier étant retenue par le patrouilleur. Le transport aborde carrément le sous-marin par l'arrière de la coque à une vitesse de vingt nœuds et pense lui-même couler sous la violence du choc. Il fait stopper ses machines et s'écarte du sous-marin, qui s'abîme avec une plainte rauque. Le lendemain matin, un ruisseau gras et épais s'épanchait sur l'eau, du lieu du sinistre, dans le sens de la marée.

Parfois, il faut mettre en œuvre des procédés compliqués et brutaux pour venir à bout du corsaire. Un hydravion a repéré un sous-marin reposant sur le fond. Aussitôt l'observateur fait un appel par la T. S. F. A dix milles de là, un destroyer et des chalutiers se détachent. Pendant que l'hydravion, tel un gigantesque oiseau de proie, tourne en cercle au-dessus du squale d'acier, il communique aux navires par la T. S. F. des instructions courtes et précises. Prenant leurs dispositions en conséquence, les chalutiers se placent aux quatre coins d'un rectangle, tandis que le destroyer surveille l'intérieur avec ses canons prêts à tirer si l'ennemi apparaît. Les chalutiers mettent leurs dragues à la mer, de longues aussières de métal, d'une force incroyable, avec un grand « prisme » au milieu pour maintenir leur ballant au fond de l'eau; puis ils font route les uns vers les autres. Au moment où les navires se contre-

bordent; leurs aussières s'accrochent sous l'avant et l'arrière du sous marin et commencent à « forcer. » Alors les chalutiers croisent leurs câbles et le sous-marin est pris dans une sorte de tenaille. Il semble s'éveiller et essaie de sortir des anneaux qui l'étreignent... Mais ses efforts sont inutiles... « On l'a! » signale l'hydravion. « Merci! » répond le destroyer.

Le temps passe, le sous-marin ne bouge toujours pas. Sur un signal par pavillons du destroyer, le chalutier qui est à bâbord devant et le chalutier qui est à tribord derrière crochent des petites boîtes rouges, pleines d'un puissant explosif, sur l'aussière, raide comme une barre de fer, et les laissent couler jusqu'à ce qu'elles touchent la coque du sous-marin. C'est alors à l'hydravion d'agiter un pavillon et immédiatement se déclenchent les mises de feu : deux masses d'eau s'élèvent, on entend le bruit d'explosions sourdes et étouffées. Maintenant l'hydravion tourne en rond autour de la masse d'huile qui s'élève; il s'assure que le sous-marin est bien détruit et annonce l'heureuse nouvelle : « Destroyer! *All right!* »

LES RÉSULTATS OBTENUS

On voit par cet exposé que les Alliés n'ont rien négligé pour se débarrasser de leurs adversaires. Il n'existe pas, à vrai dire, d'arme spécifique pour la destruction des sous-marins; c'est donc par la multiplicité des procédés qu'on est arrivé à obtenir un résultat d'ensemble intéressant. Tel système qui réussit aujourd'hui sera demain inopérant, quand l'ennemi aura découvert les moyens de s'en prémunir. Il faut faire constamment preuve d'imagination dans cette lutte offensive, qui exige les plus précieuses qualités d'intelligence et où il convient d'allier le flair du trappeur à l'esprit du savant.

Quels sont maintenant les résultats de notre action offensive? — Ce point est resté jusqu'à ces derniers jours entouré de mystère. Les Amirautés alliées jugeaient imprudent d'informer l'ennemi de ses pertes. Discrétion peut-être excessive ; car, les Allemands ne pouvant ignorer le nombre de leurs sous-marins qui restent en route, il importe seulement de ne point leur dévoiler dans quelles conditions ces navires ont disparu; ce qui risquerait de leur permettre d'éviter les écueils sur lesquels ils vont se briser. Rompant le mutisme traditionnel,

M. Lloyd George a informé, le 7 août, la Chambre des Communes, que la marine anglaise avait détruit « au moins 150 sous-marins dont plus de la moitié dans le courant de l'année dernière. » Ce sont nos amis anglais qui ont coulé la plus forte proportion de sous-marins. Les destructions opérées par les autres alliés ne dépassent pas 20 pour 100 des leurs : ce qui porterait à 180 le total des submersibles coulés au 1er août. Ce succès, ayant été contesté par la presse germanique, l'agence Reuter a publié le démenti suivant : « L'Amirauté possède des documents établissant que, depuis le début de la guerre, les Allemands ont perdu plus de 150 sous-marins. Les preuves en seront publiées en temps opportun. » C'est chose faite actuellement. L'Amirauté a donné une liste de 150 commandants de sous-marins allemands dont 116 sont morts, 27 prisonniers, 6 internés en pays neutres, un seul ayant réussi à rentrer en Allemagne.

Il est facile de se rendre compte de l'exactitude du chiffre des sous-marins coulés, par l'identification de ceux qui demeurent en service. Au début de la guerre, l'Allemagne, — qui n'avait pas prévu elle-même l'usage qu'elle pourrait faire des sous-marins, — n'en possédait que vingt-huit ; en outre, une douzaine environ étaient en chantier, soit pour son compte, soit pour le compte de nations étrangères. Ce nombre n'a cessé de s'élever jusqu'au 1er juillet 1917. A cette époque, il devait dépasser le chiffre de 150 unités. Les Allemands avaient, durant toute l'année 1916, travaillé silencieusement à la constitution de ces forces sous-marines importantes, en vue de la guerre sous-marine à outrance. Pendant le deuxième semestre de 1917, il y a égalité entre les destructions et les entrées en service : mais à compter du 1er janvier 1918, l'effectif des sous-marins diminue brusquement par suite du succès de notre offensive; succès qui se manifeste d'une façon particulièrement éclatante en mai 1918. On peut inférer, en effet, des déclarations des autorités compétentes que le nombre des pièces inscrites au tableau pour ce mois dépasse la quinzaine. Si en juin ce total est notablement inférieur, il faut considérer que l'activité des flottilles ennemies s'est ralentie au point que le tonnage marchand détruit est tombé à 250 000 tonnes environ.

Voilà donc un fait acquis : depuis le 1er juillet 1917, nous avons empêché la flotte sous-marine de grandir; depuis le

1er janvier 1918 nous faisons mieux encore, puisque nous en diminuons la puissance combative en réduisant ses effectifs.

Si l'on envisage les destructions seules, on s'aperçoit que, durant les années 1914 et 1915, elles ne dépassaient guère en moyenne six à sept unités par trimestre. En 1916, ce nombre atteint huit ou neuf unités; en 1917, la moyenne s'élève progressivement jusqu'au chiffre de vingt unités. La situation de la flotte sous-marine ennemie s'en est trouvée sensiblement affectée. En admettant que l'Allemagne ait pu construire 275 sous-marins depuis le début de la guerre et en retranchant de ce chiffre les 180 unités présumées détruites ou avariées, il n'en restait qu'une centaine prêtes à naviguer au 1er août; cet état de choses nous ramène à la situation existant au mois de septembre 1916.

L'Allemagne s'efforce de rattraper cette infériorité numérique par une activité plus grande des unités disponibles, le nombre de sous-marins en croisière, par rapport au total existant, étant plus élevé aujourd'hui qu'il y a un an. Une telle agitation, d'ailleurs préjudiciable au rendement des sous-marins, n'empêche pas cette vérité que l'Allemagne ne possède pas actuellement plus de sous-marins qu'il y a vingt-deux mois. Ce résultat en lui-même est tout à fait encourageant; ce qui l'est plus encore, c'est, ainsi que nous venons de l'exposer, que nos victoires se placent surtout dans le courant de l'année 1918. M. Leygues a fait à ce sujet d'intéressantes déclarations : « Le nombre de sous-marins détruits, dit le ministre de la Marine, augmente progressivement depuis le mois de janvier, dans des proportions telles que l'effectif des escadrilles ne peut être maintenu au chiffre minimum réglementaire et que le nombre des sous-marins détruits en janvier, février et mars, est supérieur chaque mois au chiffre de sous-marins construits chaque mois : en avril, le chiffre des sous-marins détruits égale, moins trois unités, le chiffre total des sous-marins détruits au cours des trois mois précédents. »

D'ailleurs, si nous essayons de déterminer la courbe des sous-marins allemands en service depuis le début de la guerre jusqu'au 1er août 1918, nous la voyons suivre à peu près la marche suivante : partant du chiffre insignifiant de 28 ou 30 unités, la courbe s'élève au cours de l'année 1915 et décrit en 1916 une inquiétante hyperbole jusqu'au début de 1917;

à partir de ce moment, cette courbe oscille pendant toute l'année 1917 autour d'un arc convexe dont le point culminant se place au milieu de l'année. Puis, le 1er janvier 1918, chute brusque et ininterrompue de la courbe qui descend pendant le premier semestre 1918 aussi vite qu'elle était montée en 1916. Espérons que cette descente vertigineuse ne s'arrêtera plus.

A l'Amirauté britannique revient surtout l'honneur de cette magnifique campagne offensive. Ce sont les Anglais qui ont multiplié les barrages, les champs de mines et lancé sur les mers de puissantes escadrilles de chasse. Il ne faudrait cependant pas méconnaître le rôle joué par les marines alliées, italienne, américaine, japonaise, et enfin par la nôtre. Bien que la marine française se soit, comme nous l'exposerons, plus spécialement consacrée à la guerre défensive et à la protection des convois, elle a cependant puissamment coopéré à la destruction de l'ennemi. Pour ne citer que les exemples typiques, ses filets ont capturé un sous-marin au Havre, dans des conditions qui mettent en lumière les services rendus par les filets indicateurs dont nous avons eu l'occasion de parler. Ce sous-marin avait été assez imprudent pour venir rôder à l'entrée des bassins Il se prit aux rets dont il ignorait la présence et qui dévoilèrent la sienne. Aussitôt les chalutiers accoururent de toutes parts, semant de grenades le lieu où se débattait l'ennemi. Ils l'obligèrent ainsi à remonter d'un bond et s'en emparèrent. Ce navire figure aujourd'hui dans les rangs de notre flotte sous le nom du *Roland Morillot*, en souvenir du valeureux commandant du *Monge* qui, lui, préféra s'engloutir avec son submersible plutôt que de le rendre aux Autrichiens. Depuis cette heureuse capture, nous avons continué à détruire des sous-marins en usant de tous les procédés offensifs en notre pouvoir. Nous avons relaté le triomphe de l'*Oise* dû à la grenade. Un de nos chasseurs d'escadre, le *Bisson*, a coulé un sous-marin dans l'Adriatique avec une maëstria remarquable. Il naviguait en ligne de file derrière deux contre-torpilleurs italiens quand il aperçut l'autrichien en demi-plongée. Le *Bisson* quitta la ligne à 25 nœuds et commença le feu à 3 000 mètres avec ses deux pièces de 100 millimètres. Après deux coups courts, le troisième porta en plein. Le sous-marin s'enfonça instantanément par l'arrière, l'avant dressé en l'air verticalement et coula en quinze secondes. Le commandant ne s'était pas pressé

pour plonger, déclarant « qu'il en aurait bien le temps. » Dans cette même Adriatique, le sous-marin *Circé* a surpris, après de vaines attentes, un de ses congénères autrichiens et l'a coulé. Tout dernièrement, le chalutier *Ailly* envoyait un submersible par le fond. Nous avons parlé des exploits de notre aviation. Quant aux mines, nous en avons mouillé plusieurs dizaines de mille. Nos bureaux de renseignements ont fonctionné d'une façon parfaite, et nous savons quelle en est l'importance. Enfin, nous avons fait bénéficier nos alliés de la fertilité de notre imagination, de l'excellence de nos méthodes tactiques et de nos recherches fructueuses : nos amis anglais savent apprécier nos services ; étant donnés les effectifs de notre marine, nous pouvons affirmer que, sous le rapport du rendement, elle ne craint aucune comparaison.

Au point de vue technique, il serait curieux de calculer le pourcentage obtenu sur l'ensemble des destructions par chacun des procédés mis en œuvre ; mais c'est surtout ce qu'il importe de cacher à nos ennemis. Nous pouvons donner toutefois les quelques indications suivantes. Le feu de l'artillerie a fait dans les débuts beaucoup de mal aux sous-marins lorsque ceux-ci attaquaient en surface, et que les bateaux-pièges pouvaient les surprendre : bien que nos ennemis soient sur leurs gardes et que l'armement de leurs unités munies de pièces de 150 leur permette d'engager le combat à longue distance, le canon n'a pas cessé d'être le roi de la bataille, ne serait-ce que parce qu'il oblige l'adversaire à plonger et que, dans bien des cas, c'est lui qui donne le coup de grâce à la bête blessée. Les filets et les barrages, dans les mailles desquels bien des squales d'acier ont trouvé une mort atroce, n'offre plus autant de perspectives de succès. Le sous-marin à l'affût reste un élément sérieux de destruction. Quant aux champs de mines, ils deviennent de plus en plus funestes à l'ennemi : en vain essayerait-il d'y pratiquer une brèche ; la mine guette sa proie à l'endroit où l'on s'y attend le moins. Un, deux, trois navires peuvent passer librement là où le quatrième doit sombrer ; une déviation de quelques degrés dans la route fait naître la catastrophe. La grenade sous-marine aux mains de chasseurs rapides ou d'avions à grand rayon d'action, joue actuellement un rôle capital. Ceci est conforme à l'évolution de la guerre sous-marine qui devient de plus en plus « sous-marine, » si j'ose dire, en ce

sens que les opérations offensives des sous-marins se pratiquent surtout en position de plongée. L'usage du microphone va encore donner plus d'extension à cette phase de la lutte.

Sans appareil d'écoute, en effet, combien est décevante cette recherche perpétuelle de l'ennemi dont on devine la présence sans être fixé sur le lieu de ses évolutions! Un commandant de destroyer me racontait que, pendant plusieurs mois, il avait patrouillé en Méditerranée. Il me disait ses vaines attentes sur la passerelle par les journées calmes, monotones, ou par les soirs de tempête, quand l'embrun fouette le visage, lorsque tout à coup il se trouva en présence de la bête d'airain. C'était par une nuit claire, chargée d'orage. Les étoiles brillaient d'un éclat inaccoutumé. Et voilà qu'en regardant le long des bastingages, le commandant aperçoit la trace opaline du sous-marin qui traîne son sillon phosphorescent à quelques pieds sous l'eau. On voit les bulles d'air chassées par l'hélice monter et s'irradier comme un semis de perles sur l'écrin des vagues. Rencontre dramatique dans son impressionnante beauté et dont l'équipage reste un instant confondu. On se ressaisit, on s'empare des grenades. L'officier de quart manœuvre pour couper la route de l'ennemi qui se dessine, telle une voie lactée sur le bleu méditerranéen. Les impondérables animalcules qui fournissent cette lumière diffuse sont les complices de notre destroyer. On lance les grenades. Les matelots guettent dans l'angoisse une détonation. Rien n'explose! Il y a un raté de détonateur, et le sous-marin s'évade, devant le commandant du destroyer impuissant. Qui peindra la rage de cet officier? Trop rares sont les occasions de bien placer une grenade : il est inadmissible que celle-ci ne soit pas d'un mécanisme absolument sûr. Il faut donc s'appliquer à perfectionner les grenades et lorsque d'autre part nous aurons des appareils d'écoute bien au point, le sous-marin ne connaîtra plus de repos.

Déjà les résultats obtenus par nos groupes offensifs d'écoute sont très concluants. On comprendra que je m'abstienne d'entrer dans des détails sur ce point : l'ennemi ignore nos moyens, et surtout nos procédés tactiques de recherche et de destruction. Je puis dire cependant que bon nombre de nos écouteurs ont pu révéler la présence d'un sous-marin qui aurait passé inaperçu sans eux, et provoquer sa perte. D'autres se sont atta-

chés, des heures durant, à la trace invisible et sonore d'un submersible qui fuyait sous l'eau comme un poisson devant le filet du pêcheur et finalement l'ont traqué au milieu d'une flottille de patrouilleurs, puis anéanti, la grenade au poing. Nul bâtiment ennemi ne peut se dire actuellement en sûreté. Partout sa présence risque d'être démasquée par un bruit discret qui causera sa mort. Nous nous perfectionnons chaque jour et n'épargnons rien pour la formation de nos guetteurs. A Cherbourg fonctionne une école microphonique de fond, qui a pour but d'initier les élèves à l'organisation des réseaux d'écoute côtiers. Elle vient d'être réorganisée par arrêté du 25 avril 1918. Il faut en effet une sérieuse éducation et une longue pratique pour faire un bon guetteur. Dans les mille bruissements de l'onde il importe de discerner le grésillement suspect, si peu sensible soit-il. Il ne suffit pas pour cela d'avoir l'oreille fine et une grande expérience : il faut encore de l'intelligence pour comprendre le rythme de la rotation de l'hélice du sous-marin et du sang-froid pour ne pas se laisser inconsciemment suggestionner par les mille voix confuses de la mer.

Quelle transformation dans l'allure de la guerre navale! Hier encore, la veille s'effectuait uniquement sur la passerelle; les timoniers, respirant à pleins poumons l'air vif du large, scrutaient l'horizon avec leurs longues-vues ou leurs jumelles. Actuellement, c'est dans le silence du poste récepteur, l'oreille aux écoutes, que nos modernes guetteurs cherchent à surprendre la marche de l'ennemi. Si les yeux perçants des marins, en quête de la moindre fumée qui ternit le ciel, de la moindre voile blanche que nimbe le soleil, sont encore les meilleurs phares du capitaine, l'ouïe des signaleurs de la T. S. F. ou des microphones doit saisir les imperceptibles nuances des crépitements aériens ou des susurrements de l'onde. Guerre étrange où la surface de la mer lutte contre la profondeur insondable des océans!

Nous ne connaîtrons jamais les drames dont ils furent le théâtre. On ne se représente pas sans horreur le trépas de ces équipages de submersibles qui périssent sans témoins dans des circonstances atroces. Ils sont isolés et comme calfeutrés par l'opacité du milieu sous-marin où ils évoluent dans l'incertitude des heures lentes à s'écouler. S'ils se montrent à l'air libre, on fait feu sur eux. En plongée, ils se demandent à chaque

instant s'ils ne vont pas heurter la mine qui doit les engloutir. Parfois, ils perçoivent le bruit sourd des grenades et la vibration de l'eau fouettée par l'explosion dont les volutes se rapprochent de plus en plus. Plus terrible encore est la fin des matelots de sous-marins qui furent pris dans les filets et restèrent là des journées à se débattre, pour périr ensuite étouffés. Et l'angoisse de ceux qui entendirent le grincement de ces dragues de chalutiers qui enserraient leur coque fragile comme dans le supplice du garrot! A ces heures d'agonie, font-ils leur examen de conscience, et comprennent-ils que cette mort affreuse est une juste représaille de leurs crimes? Sur la liste publiée par l'Amirauté anglaise et dont nous avons parlé plus haut, nous relevons parmi les noms des morts ceux des commandants de sous-marins Schwieger, Glimpf, Wagenfuhr, Schneider, qui détruisirent la *Lusitania*, le *Sussex*, le *Belgian-Prinz* (1) et l'*Arabic*. Non, ces pirates ne méritent pas de recevoir l'hommage dû au soldat mort en combattant. Laissons la mer étendre sur leur dépouille son suaire d'oubli et d'algues vertes...

*
* *

Pouvons-nous prévoir ce que seront dans l'avenir les destructions par rapport aux constructions de sous-marins? Nous sommes dans le domaine de l'hypothèse pour juger la capacité récupératrice de l'ennemi. Si une coque de sous-marin est facile à monter, autre chose est de mettre des moteurs au point, même en procédant par standardisation, et de subvenir à la consommation de plus en plus considérable de torpilles qu'entraînent les attaques en plongée.

Cependant ce serait un grave danger de sous-estimer l'ennemi. Depuis le début de la guerre il n'a cessé d'accroître le rendement de ses chantiers et la courbe des mises en service de sous-marins s'élève sans cesse. Le chiffre que nous avons donné de 275 sous-marins construits en quatre années dénote une production industrielle remarquable. Nos adversaires soutiendront cet effort : à nous de le neutraliser par une offensive sans cesse plus active et plus heureuse. Il faut enfin nous attendre à

(1) Ce commandant, après avoir sabordé leurs embarcations, fit monter quarante hommes sur le pont du sous-marin et plongea, renouvelant le système de noyade du conventionnel Carrier.

combattre les nouveaux croiseurs submersibles dont quelques-uns opèrent déjà et dont le nombre atteindra un chiffre respectable. Nous savons d'ailleurs dès maintenant qu'ils ne sont pas à l'abri de nos coups : l'un d'eux a été coulé le 11 mai à la hauteur du cap Saint-Vincent, alors qu'il se rendait au-devant d'un convoi. C'est à un sous-marin anglais que cet honneur échut. Il surprit l'adversaire étant en plongée et le torpilla. La mer était forte à ce moment. On ne retrouva point de survivant.

Quant à la fabrication des torpilles, elle est malheureusement favorisée par le monopole que nous avons laissé prendre à l'Autriche dans la fabrication des torpilles Whitehead; nos crédits budgétaires ont aidé à la construction des établissements de Fiume, quand il eût été si simple d'exiger, comme en Angleterre, la fabrication locale de ces engins. Néanmoins, la consommation prodigieuse à laquelle sont condamnés les assaillants, du fait de nos mesures de protection, rend le problème assez délicat à réaliser même pour une nation aussi bien outillée que l'Allemagne. Celle-ci doit délivrer à ses commandants plusieurs centaines de torpilles par mois; il est probable que les matières premières nécessaires à leur usinage se trouvent difficilement; en outre, le réglage de la torpille automobile nécessite beaucoup de temps et se heurte à bien des difficultés matérielles. Nous ne pensons pas en définitive que les Allemands puissent actuellement mettre en service plus de sept à huit sous-marins par mois et nous ne voyons pas pourquoi nous ne maintiendrions pas nos succès au niveau des chiffres atteints précédemment, surtout avec l'aide de l'Amérique et du Japon. Nous pouvons donc espérer que le nombre de sous-marins en service continuera à baisser.

Il est un point cependant qui mérite de retenir notre attention : presque tous les submersibles victimes de notre offensive ont été coulés le long de nos côtes. La majeure partie de nos procédés de destruction sont inefficaces au large : notamment les champs de mines, les barrages et l'aviation. C'est pourquoi les Allemands ont cherché à s'éloigner de ces zones critiques en portant la guerre en pleine mer, grâce à leurs croiseurs submersibles. On peut craindre que ces bâtiments n'échappent davantage à nos coups. Il est vrai que leur construction est plus laborieuse; en outre, en croisant dans des régions où les navires sont plus clairsemés, leur puissance

destructive sera moins grande qu'à la jonction des routes maritimes; ces longues randonnées, pénibles pour le personnel, entraîneront une usure rapide du matériel. Ne nous dissimulons pas toutefois que c'est un nuage qui se lève à nouveau devant notre horizon.

Nous connaissons l'audace de ces nouveaux adversaires; soyons « parés » à les recevoir : « les navires du programme américain, a dit Sir Eric Geddes le 31 août à la Chambre des communes, commencent à entrer en ligne et bientôt le courant des contre-torpilleurs et des bateaux employés contre les sous-marins qui vient des États-Unis se transformera en un torrent formidable. » Les unités auxquelles le premier Lord de l'Amirauté fait allusion sont les bâtiments spéciaux contre sous-marins que nous devons opposer en nombre croissant à nos adversaires sur toute la ligne de l'Atlantique.

Nous avons le ferme espoir que notre offensive ne se ralentira pas; cet espoir est partagé par tous les hommes d'État et amiraux alliés qui sont au courant de la question. Le jour même où Sir Eric Geddes prononçait le discours auquel nous venons de faire allusion, M. Massey, premier ministre de Nouvelle-Zélande, après avoir assisté aux réunions du Comité impérial de guerre, déclarait expressément : « La flotte est maintenant à même de couler les sous-marins, quelle que soit la rapidité avec laquelle ils puissent être remplacés. » Cette opinion est celle de l'amiral de Jellicoe qui, meilleur prophète que le chef d'état-major général allemand, avait annoncé pour le mois d'août 1918, l'échec de la guerre sous-marine. C'est en vain que les antennes de Nauen lancent à travers le monde les démentis opposés à l'amiral anglais par von Hoeltzendorff, affirmant qu'il est inexact que nous coulions plus de sous-marins que l'Allemagne n'en construit Nous avons pris assez souvent l'Amirauté germanique en flagrant délit de mensonge pour ne pas nous laisser impressionner par une pareille dénégation.

René La Bruyère.

(A suivre.)

L'EFFORT FISCAL DE LA FRANCE

PENDANT LA GUERRE

I

LES IMPÔTS SUR LE REVENU

Si l'effort fiscal de la France pendant la guerre a été tardif, s'il est encore insuffisant, — ce n'est pas à dire qu'il ne soit d'ores et déjà fort appréciable, ni qu'il ne se poursuive avec énergie à l'heure actuelle, — la raison n'en est, hélas! que trop claire. C'est que de toutes les grandes Puissances de l'Entente, la France est celle qui a été la plus éprouvée par la guerre : nos alliés et nos amis le savent bien! Mais il y a une autre cause qui explique que nous ayons mis quelque lenteur à recourir à l'impôt. La guerre nous ayant surpris au cours de la longue, pénible et troublante gestation d'une grave réforme de notre système de contributions directes, nos législateurs ont cru devoir se refuser à entrer largement dans la voie des impôts nouveaux avant d'avoir mené cette œuvre à bien. A tort ou à raison, ils ont voulu hâter l'achèvement d'une réforme où ils croyaient voir la condition préalable et nécessaire de l'effort fiscal français. Elle est entrée aujourd'hui dans nos lois : elle nous a donné l'impôt, ou plutôt les impôts sur le revenu. Quelle en est la valeur, la signification? C'est ce que nous voudrions voir ici. Mais recherchons-en d'abord les origines dans la situation financière de la France avant la guerre.

I

Nos finances publiques, à la veille de la guerre, étaient gênées. Leur gestion, à qui les critiques n'avaient pas manqué dans le passé, offrait depuis sept ou huit ans le spectacle le plus déplorable. En sept ans, de 1907 à 1914, le budget des dépenses s'était accru de 1 171 millions, alors que, pour constater une pareille hausse des dépenses publiques, il fallait remonter de 1907 à 1872, soit à trente-cinq ans en arrière. Nul frein contre la prodigalité démagogique et les surenchères électorales, nulle discipline contre le désordre et l'incurie que favorise l'abus des douzièmes provisoires, des crédits additionnels, des comptes spéciaux. Et cependant l'impôt était chez nous plus lourd et la dette plus élevée qu'en aucun autre pays. — A mesure qu'on approche de l'heure fatale, le vertige semble s'exaspérer. Le Parlement ne paraît plus capable de remplir le premier de ses devoirs, le vote d'une loi de finances; on a perdu l'habitude des budgets corrects; celui de 1914 ne sera promulgué que le 18 juillet, quinze jours avant la guerre; on vit, — déjà, — sous le régime des crédits provisoires. En dix mois, de novembre 1913 à juillet 1914, nous n'eûmes pas moins de cinq ministres des Finances. Le dernier geste de la Chambre expirante, en avril 1914, fut, on s'en souvient, de rejeter une surtaxe sur l'absinthe et de supprimer la licence des débitants de boissons! Les moyens de fortune, les artifices de comptabilité ne dissimulent plus la situation : la vérité est que les budgets sont débordés, et que le déficit, année par année, s'est ajouté au déficit; permanent depuis 1908 (1911 excepté), il n'est masqué que par des expédients; au budget de 1914, il atteint 410 millions, sans compter 800 millions de dépenses extraordinaires. L'histoire sera sévère à ceux qui ont laissé aller les finances françaises à un tel état d'abandon à la veille de la guerre!

Pour sortir du déficit, il eût fallu, — à défaut d'une sage politique d'économies, — faire un large appel à l'impôt. Mais de ce côté la voie était obstruée par cette pierre d'achoppement, — ou dirons-nous de scandale? — la question de la réforme fiscale.

Elle n'était pas nouvelle. Depuis vingt ans que les radicaux

l'avaient mise à l'ordre du jour, elle avait copieusement alimenté la bataille des partis, en lutte autour de cette formule magique, obscure et retentissante, équivoque et tentatrice, où chacun voyait ce qu'il mettait et mettait ce qu'il voulait, l'impôt sur le revenu. Mais c'est en 1907 qu'elle s'était posée avec toute son acuité. C'est en effet en cette année-là que M. Caillaux, qui depuis... mais alors était ministre des Finances dans le cabinet présidé par M. Clemenceau, — la politique a de ces ironies, — avait déposé un vaste projet portant réorganisation de l'ensemble de nos taxes directes : à l'ancien système d'impôts réels et établis sur les signes ou indices extérieurs, il substituait toute une série d'impôts « cédulaires » sur les divers revenus, plus un impôt complémentaire sur le revenu « global, » tous personnels et progressifs, et qui devaient former « l'instrument de libération » des finances françaises.

L'opposition avait tout de suite été très forte, dans l'opinion libérale, contre ce projet de « révolution fiscale (1), » qu'on dénonça comme un monument d'iniquité, une menace collectiviste, un facteur pernicieux de troubles économiques et sociaux. Certes, notre vieux système d'impôts, dont l'origine remonte à la Constituante, avait bien des défauts et demandait amendement. Il était obscur et compliqué. Il laissait échapper d'importants revenus imposables. Il comportait, çà et là, un système suranné de répartition. Enfin et surtout il était, — sauf exception pour l'impôt foncier des maisons, — improportionnel et injuste. L'impôt foncier des terres reposait sur un cadastre vieilli, et malgré les « péréquations, » tel département continuait à payer 7 pour 100 de son revenu foncier alors que tel autre n'était taxé qu'à 0,19; et de commune à commune les différences étaient pires. La contribution des portes et fenêtres, taxe sur l'air et la lumière, avait été deux fois déjà condamnée à mort. La personnelle-mobilière était presque aussi mal répartie que le foncier, et son assiette dans les communes rurales relevait, on l'a dit, de la haute fantaisie. Les patentes enfin, avec un taux moyen de 2 pour 100, voyaient ce taux varier parfois du simple au décuple. Encore ce dernier impôt avait-il été, comme le foncier des maisons, tenu relativement au courant

(1) Voyez l'article publié par l'éminent et regretté Paul Leroy-Beaulieu dans la *Revue* du 15 mai 1907, ainsi que l'article intitulé *La Révolution fiscale*, par le même auteur, dans la *Revue* du 1er décembre 1909.

par des améliorations successives; il n'en était pas de même pour les autres, qui n'avaient suivi que de loin le mouvement de la matière imposable comme celui des transformations économiques du pays.

Mais à côté de leurs défauts indiscutables, les vieilles contributions, qui pendant un siècle avaient fait l'assise principale de nos finances, possédaient des mérites certains : une productivité régulière, assurée, croissante; nulle trace d'arbitraire ni d'inquisition; une certaine souplesse même, qui ne demandait qu'à être développée. La maison était vieille, mais au lieu de la démolir, il fallait la réparer. Il fallait rajeunir et « justifier » ce système fiscal, en lui conservant ses caractères traditionnels et français. Ses lacunes pouvaient être comblées. L'impôt foncier des terres pouvait être transformé en impôt de quotité, et ses bases rectifiées par une nouvelle évaluation de la propriété rurale. Les Patentes, « ces vieilles connaissances dont on dit beaucoup de mal, mais dont on ne saurait se passer, » pouvaient aisément être perfectionnées. Si l'impôt des portes et fenêtres devait disparaître, on pouvait, de la contribution mobilière, réorganisée elle aussi en impôt de quotité, mieux équilibrée et établie non plus sur le loyer seul, mais sur un ensemble d'indices extérieurs, faire un impôt complémentaire sur le revenu fort acceptable. L'équité fiscale devait être recherchée dans la paix du système « indiciaire » et réel.

C'est, au contraire, à ce principe réel et indiciaire, tout autant qu'aux défauts reconnus des vieilles contributions, que s'attaquaient les partis avancés. Rejetant la « fiction » des signes extérieurs et de la réalité de l'impôt, ils voulaient atteindre le revenu directement, saisir la personne même du contribuable, par un mécanisme fiscal moderne qui, doté des derniers perfectionnements du genre, introduirait enfin la justice sociale dans l'ordre de la « distribution tributaire. » Entre les tenants de l'une et de l'autre thèses, la lutte se poursuivit longtemps, dans le feu des passions, et bien que le courant radical fût politiquement le plus fort, qui sait si, sans la guerre, la « révolution fiscale » eût jamais triomphé? Le projet Caillaux, avec force amendements démagogiques, fut voté par la Chambre le 9 mars 1909, et transmis au Sénat qui lui fit l'accueil le moins empressé et l'ajourna de fait pendant plusieurs années. Ce n'est qu'au début de 1914 que les pouvoirs

publics se mirent d'accord sur un point, la réorganisation de l'impôt foncier des terres, liée à l'établissement d'une taxe sur le revenu des valeurs étrangères (loi du 29 mars 1914). Puis une loi du 15 juillet suivant créa, pour compter du 1er janvier 1915, un impôt global sur le revenu, assez mitigé dans la forme et modéré dans son taux (2 pour 100), qui n'était d'ailleurs fait, en toute évidence, que pour préparer l'avènement ultérieur d'un impôt global plus rigoureux et plus conforme aux doctrines du jour : les protestations qui l'accueillirent de droite et de gauche ne s'y trompèrent pas. Ainsi, à la veille de la guerre, la grande réforme fiscale était à peine ébauchée, dans les conditions les plus confuses, tandis que le déficit budgétaire s'ouvrait béant.

II

La guerre déchaînée, avec son brusque et terrible contrecoup économique, nul ne pouvait songer, dans le désarroi tragique des premiers mois, à toucher aux impôts existants : ils rentraient d'ailleurs mal, leur rendement avait tout de suite baissé de plus de 40 pour 100, l'heure n'était pas venue de demander aux contribuables un surcroît de sacrifices. Toutefois, dans le courant de 1915, à mesure que se précisait la perspective d'une guerre longue et d'une énorme progression des charges de la dette publique, il commença de s'élever de divers côtés des voix pour demander des impôts nouveaux. Ici même, dès le 15 janvier 1915, il était proposé un plan, fort sage, en vue de la création de ressources supplémentaires (1). Au Parlement, tandis que les socialistes prônaient leurs habituelles panacées, on vit peu à peu les divers partis réclamer du gouvernement, avec des propositions de taxation, un programme fiscal d'ensemble. L'œuvre n'était sans doute pas aisée, car, si l'on excepte deux taxes un peu spéciales, les droits sur l'alcool et la contribution sur les bénéfices de guerre, le ministre des Finances crut devoir s'abstenir, pendant toute l'année 1915 et jusqu'en mai 1916, de toute proposition fiscale. On le lui a beaucoup reproché, après coup; on a voulu voir dans cet atermoiement un manque de courage, de prévoyance, de confiance

(1) *Les Finances françaises au début de 1915*, par M. R.-G. Lévy.

dans le pays : pour notre part, là où l'expérience et le patriotisme de M. Ribot ont hésité, nous n'aurions garde de juger! On a invoqué l'exemple de l'Angleterre qui, dès le début de la guerre, a haussé fortement ses impôts; mais les deux situations n'étaient en rien comparables (1). En 1915, la perte moyenne sur le recouvrement des contributions s'élevait encore chez nous à 20 pour 100. Il y avait d'ailleurs une autre raison grave aux hésitations du ministre, c'est que toute proposition d'impôts nouveaux devait fatalement se heurter à l'esprit de parti, de lutte à outrance qui avait enflammé les querelles fiscales d'antan, c'est que ces querelles ranimées compromettraient l'entente entre les représentants de la nation, l'union dans le pays. A la guerre étrangère fallait-il ajouter la guerre fiscale? La majorité de la Chambre n'avait en effet pas désarmé dans la question de la réforme des impôts : l'expérience, qui ne tarda pas, le fit bien voir.

Le premier heurt se produisit en décembre 1915. La question se posait alors de savoir quand entrerait en vigueur l'impôt global sur le revenu voté en juillet 1914 et dont l'application, d'abord prévue pour le 1er janvier 1915, avait dû être reportée au 1er janvier 1916 : le ministre des Finances demandait à la Chambre de l'ajourner d'un an encore, dans l'intérêt même de l'institution nouvelle qu'il fallait éviter de compromettre par une expérience faite dans les plus mauvaises conditions. La Chambre, envers et contre tous, exigea la mise en vigueur immédiate de l'impôt global; et le résultat, c'est qu'au lieu des 80 millions escomptés en 1914, le rendement du nouvel impôt ne dépassa pas 35 millions, moins peut-être qu'il ne coûta à établir.

Six mois après, le choc fut plus grave et le tournant décisif pour l'avenir de la réforme fiscale. Au mois de mai 1916, M. Ribot se résolvait à demander au Parlement la création de ressources nouvelles. En attendant l'achèvement ultérieur de notre nouvel édifice fiscal, il croyait sage de tirer parti des contributions existantes, auxquelles le pays est habitué et qui seules peuvent produire en temps de guerre des ressources appréciables; il proposait donc de doubler les contributions directes (l'impôt des portes et fenêtres excepté) et les taxes assi-

(1) Voyez notre étude sur *l'Effort fiscal de l'Angleterre*, dans la *Revue* du 15 novembre 1916.

milées, sauf tempéraments destinés à parer aux injustices trop marquées, puis de hausser le taux de l'impôt global et celui de la taxe sur le revenu des valeurs mobilières, enfin d'accroître parmi les impôts indirects ceux qui ne frappaient pas les consommations de première nécessité. Fort bien conçu et équilibré, c'était le plan d'attente, ou de fortune, le mieux fait, semblait-il, pour réserver l'avenir et soulever quant au présent le moins d'opposition au Parlement, le moins de trouble dans le pays. — Or, voici qu'au Palais-Bourbon, d'un geste dédaigneux, sans phrase et comme par prétérition, la commission du budget l'écarta de prime abord : elle repoussa le doublement des contributions directes, elle ajourna le reste, laissant entendre de façon quelque peu sibylline que ce qu'elle voulait, c'était l'achèvement de l'ancien plan Caillaux, c'était, — pour heur ou malheur, — la « révolution » fiscale.

L'impression produite par ce coup de théâtre fut considérable. Beaucoup le déplorèrent. N'était-ce pas par une redoutable incompréhension des nécessités présentes que la Chambre faisait au crédit public cette injure de différer l'établissement d'impôts nouveaux? N'était-ce pas une lourde responsabilité qu'elle assumait de rompre l'union sacrée ou de s'en servir pour faire œuvre de parti? N'était-ce pas une témérité singulière que de vouloir improviser en temps de guerre un nouveau régime fiscal, au risque de désorganiser les finances de la France? — En revanche, dans la majorité parlementaire dominait ce sentiment que plus que jamais la réforme fiscale était nécessaire et urgente. La guerre, disait-on, nous a trouvés fiscalement désarmés, incapables de tirer un surcroît sérieux de ressources de nos vieilles contributions « boiteuses et stériles, » de notre ancien système « défaillant, » « rigide et exsangue. » Devant l'énormité des charges qui s'amoncellent, il est plus que jamais indispensable de doter ce pays de l'instrument nouveau, souple et productif, qui permettra de serrer la réalité de plus près et de modeler l'effort de chacun sur ses capacités. Plus lourd est l'impôt, plus il y faut d'équité, si l'on veut que chacun remplisse son devoir avec courage et sans arrière-pensée. D'ailleurs, puisque nous avons déjà le « global, » il nous faut bien les « cédulaires, » qui sont la base de l'édifice dont celui-là est le couronnement : l'un ne va pas sans les autres. Enfin il ne faut pas que le gouvernement soit tenté

d'abuser aujourd'hui de la situation, comme il a fait après 1870, pour charger outre mesure les impôts indirects avant d'avoir fait rendre le maximum à l'impôt direct et à la fortune acquise.

C'est ainsi que la majorité parlementaire entend imposer au pays la réforme de l'impôt. Soutenue, ou faut-il dire dirigée? par les socialistes, elle profite de la guerre pour introduire dans nos lois la nouvelle formule fiscale, malgré le gouvernement, malgré le Sénat, malgré la plus grande partie de l'opinion. Devant cette volonté le gouvernement cède, le Sénat cédera bientôt. Tant bien que mal, un accord semble s'établir entre la Chambre et le ministre des Finances : celui-ci pressera le vote des « cédulaires » au Sénat (où ils sont en suspens depuis 1909), et en revanche, la Chambre se prêtera au vote d'une première fournée d'impôts indirects. C'est, on le sait, ce qui se fit. D'une part, toute une série d'impôts de consommation est établie par la loi du 30 décembre 1916; cette même loi apporte, avec le doublement des taxes assimilées et la hausse de la taxe sur le revenu des valeurs mobilières, une refonte complète de l'impôt « global, » qui, de l'impôt anodin et mal venu de 1914, va se transformer, grâce à la déclaration obligatoire, au renforcement du contrôle, à la hausse de la tarification, en un véritable impôt sur le revenu selon la dernière mode. D'autre part, les « cédulaires, » votés au Sénat en janvier 1917, sont ratifiés par la Chambre en juillet, à l'unanimité (moins une voix) des votants. L'institution des « cédulaires » et la suppression des « quatre vieilles » sont enfin sanctionnées par la loi du 31 juillet 1917. La réforme fiscale est accomplie. Commencée en 1907, elle s'achève, dix ans après, en pleine guerre.

III

Résumons-en les traits principaux. Elle supprime, et elle remplace. Elle supprime, de notre ancien système fiscal, l'impôt des portes et fenêtres, la personnelle-mobilière, les patentes, les centimes additionnels généraux, ne laissant subsister, avec les centimes locaux, que les deux impôts fonciers. Ce qu'elle supprime surtout, c'est l'esprit de l'ancien système, le caractère réel, indiciaire, et proportionnel, des anciens impôts : c'est, on l'a dit, on s'en est même félicité, la « fin d'un régime. » — Le

régime nouveau, par quoi on remplace l'ancien, comprend les impôts cédulaires sur les revenus et l'impôt global sur le revenu : celui-ci frappe l'ensemble du revenu du contribuable, ceux-là atteignent séparément les divers revenus selon leur nature ; l'un fait de la synthèse fiscale, les autres de l'analyse. Tous sont personnels, j'entends que, faisant acception de la personne du contribuable, ils s'efforcent de se saisir d'elle immédiatement et sans intermédiaire, par le moyen de la déclaration obligatoire, et de se modeler à elle tant par la considération des charges familiales que par la « discrimination » des revenus, c'est-à-dire la différenciation des taux de taxation, suivant qu'il s'agit de revenus du capital, de revenus du travail, ou de revenus mixtes : n'est-il pas juste de décharger les familles par rapport aux célibataires, les revenus « laborieux » par rapport aux revenus « paresseux, » comme disait Gladstone? Ils sont de plus progressifs, c'est-à-dire que leur taux s'élève à mesure que s'élève le montant des revenus imposés ; ils comportent à leur base l'immunité d'un minimum d'existence, de ce que Montesquieu appelait le « nécessaire physique, » avec dégrèvements ou « abattements, » selon le jargon nouveau, pour les petits revenus, en vue de compenser la surcharge que subissent les classes les moins fortunées du fait de l'improportionnalité des impôts de consommation.

L'impôt global sur le revenu frappe l'ensemble du revenu net de chaque contribuable, au-dessus du chiffre minimum de 3 000 francs, selon un tarif par tranches qui s'élève jusqu'à 12,50 pour 100 (1) ; les contribuables mariés, ceux qui ont la charge d'enfants mineurs, jouissent de certaines détaxes ; chaque « assujetti » est astreint à faire annuellement une déclaration détaillée de son revenu, laquelle sera contrôlée par le fisc au moyen des pouvoirs très larges dont il est muni à cet effet.

Dans le cadre des cédulaires nous trouvons, en outre des deux impôts fonciers (terres et maisons) :

1° L'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux, qui remplace les patentes. Il frappe les bénéfices nets annuels

(1) Depuis que ceci a été écrit, le Parlement a remplacé le tarif par tranches au maximum de 12 et demi pour 100, tel qu'il avait été établi par la loi du 31 juillet 1917, par une échelle directement progressive allant de 1 et demi à 20 p. 100. Une pareille aggravation de l'impôt, si arbitraire, et grosse de conséquences, faite en cours d'exercice, ne peut qu'être sévèrement blâmée.

des anciens patentables, bénéfices qu'un certain nombre de contribuables (les sociétés anonymes ou en commandite par actions, les contribuables soumis à l'impôt sur les bénéfices de guerre) sont légalement astreints, et les autres simplement invités, à déclarer au fisc. Comme parmi ces derniers il en est qui répugneront à dévoiler leur profit net, ou qui, petits commerçants, seraient incapables de le faire, faute d'une comptabilité sérieuse, la loi les admet à déclarer seulement (ce qui est beaucoup plus simple) leur chiffre d'affaires : de ce chiffre d'affaires on inférera le bénéfice présumé, par application d'un coefficient dont le maximum et le minimum ont été fixés par une commission spéciale, pour chaque catégorie de professions : telle est la transaction, — ou faut-il dire la transition ? — imaginée par le Sénat pour éviter au petit commerce de tomber du Charybde de la déclaration obligatoire dans le Scylla de la taxation d'office. Ajoutons que les « grands magasins » paieront en plus de l'impôt normal, et, pour remplacer les anciennes surtaxes qui les frappaient du temps de la patente, une contribution spéciale et progressive de 1 à 5 pour mille sur leur chiffre d'affaires en sus d'un million.

2° L'impôt sur les bénéfices de l'exploitation agricole, de création nouvelle. Il frappe le profit de l'exploitant, en tant que distinct de la rente du sol qu'atteint l'impôt foncier; ce profit est légalement présumé égal à la moitié de la valeur locative de la terre, telle qu'elle ressort de l'évaluation cadastrale : un forfait s'imposait ici, en raison de l'absence fréquente de toute comptabilité régulière chez les agriculteurs.

3° L'impôt sur les traitements, salaires et pensions, nouveau lui aussi. Il se justifie par l'importance prise par le salariat, et le salariat largement rémunéré, en conséquence des progrès de la concentration industrielle et commerciale. Il est établi d'après la déclaration des employeurs ou débiteurs.

4° L'impôt sur les bénéfices des professions non commerciales, également nouveau (à quelques exceptions près). Il est perçu sur la déclaration (toujours obligatoire) des assujettis.

Enfin, pour compléter la gamme des cédulaires, signalons, à côté de la taxe sur le revenu des valeurs mobilières, la taxe récente sur le revenu des valeurs étrangères (loi du 29 mars 1914) et le nouvel impôt sur le revenu des créances, dépôts et cautionnements (loi du 31 juillet 1917).

Tous ces cédulaires comporteront-ils le même taux d'imposition? Non, de par la loi de la « discrimination : » ce sera 3,75 pour 100 pour ceux qui frappent les revenus du travail (exploitation agricole, traitements, salaires et pensions, professions non commerciales, à l'exception des charges et offices), 4,50 pour ceux qui atteignent les revenus mixtes (industrie et commerce, charges et offices), 5 pour ceux qui concernent les revenus des capitaux (valeurs mobilières françaises, moins la rente qu'on sait franche d'impôt, créances et cautionnements), enfin 6 pour 100, par une sorte de pénalité, pour la taxe sur le revenu des valeurs étrangères.

Dans toutes les cédules, à l'exception de celle des revenus mobiliers, nous trouvons des détaxes pour charges de famille, comme dans l'impôt global. En revanche, l'exemption du minimum d'existence est réservée aux revenus du travail, — tout le monde étant supposé capable de travailler et de vivre de son travail ; — elle est fixée à 1 250 francs pour les bénéfices agricoles et les pensions, et à un chiffre variant de 1 250 à 3 000 fr., selon la population de la commune, dans les autres cas. Quant aux « abattements, » ils sont accordés aux revenus mixtes comme à ceux du travail ; leur échelle varie, d'un impôt à l'autre, pour s'arrêter au maximum de 5 000 francs (3 000 francs pour les bénéfices agricoles). Au-dessus de ce maximum, c'est le tarif plein de l'impôt qui s'applique uniformément, ce qui n'empêche que du fait des exonérations de base résulte une certaine progressivité des taux effectivement pratiqués, ceux-ci s'élevant graduellement pour se rapprocher toujours du taux-limite de 3,75 ou 4,50 qu'ils n'atteindront jamais : c'est ce dont chacun peut se rendre compte par une petite et facile expérience d'arithmétique.

Telles sont, résumées en un rapide schéma, les grandes lignes de notre nouveau système d'impôts directs. Ses promoteurs en attendent monts et merveilles, et comptent qu'il fournira dans l'avenir le plus gros des ressources nécessaires à nos budgets. Il faut se défendre de cette illusion, trop répandue, qu'entretient auprès des esprits non avertis l'exemple mal interprété de l'*income tax* britannique. Si l'*income tax*, sur le modèle de qui notre nouvel appareil fiscal est jusqu'à un certain point façonné, a fait preuve d'une remarquable productivité depuis le début de la guerre, c'est, il ne faut pas l'oublier, que

l'Angleterre jouit d'un revenu national annuel au moins double du nôtre, et que ce revenu national est ainsi réparti qu'elle compte proportionnellement beaucoup plus que nous de revenus moyens et de gros revenus, d'où la possibilité d'une beaucoup plus forte élévation des tarifs : c'est une richesse plus grande et plus concentrée qui fait le succès fiscal de l'*income tax*. Toute différente est la situation en France, et il importe de se bien persuader qu'après comme avant la réforme, les impôts directs ne représenteront dans notre budget qu'un appoint : cela eût été vrai au temps de paix, et combien cela ne le sera-t-il pas davantage avec les charges effroyables que la guerre fera peser sur nos finances !

Quant à présent, si l'on sait ce que rapportaient les vieilles contributions directes, il est fort malaisé de savoir ce que vont produire les nouvelles. Pour les unes, la matière imposable est inconnue ou mal connue ; pour les autres, tout a changé d'un coup, assiette, bases et taux ; les exemptions et « abattements, » les détaxes de famille, ne se prêtent à aucun calcul précis ; et comment prévoir ce que sera la fraude ? Bref, on est dans l'inconnu, on ne sera fixé qu'après expérience faite, et il est regrettable que l'expérience se fasse tout d'une fois et en temps de guerre, dans le bouleversement de toutes les situations. — Notez d'ailleurs que le rendement du nouveau système présentera une variabilité inconnue sous l'ancien. Celui-ci donnait chaque année, grâce au forfait des signes extérieurs, un produit assuré, régulier ; celui-là, cherchant à suivre d'aussi près que possible les mouvements de la matière imposable, verra naturellement son apport hausser avec elle, baisser avec elle, il donnera des surprises heureuses ou de fâcheux mécomptes, et ce ne sera pas à l'avenir chose facile d'établir les prévisions d'un budget de recettes !

Ceci dit, voyons comment s'équilibre la réforme fiscale, d'après les évaluations officielles.

L'impôt global, à 12 et demi pour 100, est estimé devoir produire 250 millions. Le résultat est plus favorable qu'on n'aurait osé l'espérer (1).

Quant aux cédulaires, le projet de loi des contributions directes pour 1918 en prévoit le rendement à 431 627 818 francs,

(1) Avec le nouveau tarif progressif (de 1 et demi à 20 pour 100) que le Parlement vient de voter, le rendement est estimé devoir atteindre 370 millions.

dont 200 millions pour les bénéfices industriels et commerciaux, 5 pour les bénéfices agricoles, 12 pour les traitements et pensions, 6 pour les professions non commerciales, et le surplus, soit 208 627 818 francs, pour les deux impôts fonciers. Comme le produit des anciennes contributions directes était compté pour l'exercice précédent à 497 071 929 francs, il en résulte une perte de 65 444 111 francs, perte considérable, si l'on se rappelle que le nouveau régime bénéficie de l'institution de trois cédules nouvelles, ainsi que de l'élévation (de 4 à 5) du taux des deux impôts fonciers.

Cette perte se trouve à peu près comblée, si l'on fait entrer en ligne de compte divers produits annexes : impôt sur le revenu des créances et cautionnements (4 millions), doublement des taxes assimilées (24 millions), élévation (de 4 à 5 pour 100 pour les valeurs françaises et de 5 à 6 pour les valeurs étrangères) du taux de la taxe sur le revenu des valeurs mobilières (38 millions). Ce n'est que grâce à cet appoint que la réforme des cédulaires s'équilibre; et encore ne faut-il pas oublier qu'il y a toute une partie de la réforme, et la plus difficile, qui reste actuellement en suspens, c'est la question des centimes locaux, c'est-à-dire des finances locales, dont il est très regrettable que le législateur ait dû différer la solution. A tout prendre, et en mettant les choses au mieux, nous dirons que c'est une réforme chère. Elle absorbe plus qu'elle ne rapporte. Si c'est pour en rester là, on peut douter qu'elle eût recueilli tant de suffrages au Parlement : attendons-nous à voir bientôt la Chambre hausser les taux des cédulaires, pour tirer parti de l'opération.

IV

Tel qu'il est, ce nouveau système d'impôts ne laisse pas d'offrir quelque apparence d'ordre et d'unité qui flatte notre logique française. Cet édifice savant, ce « Parthénon fiscal, » comme l'avait d'avance baptisé l'ironie du regretté M. Aynard, fait, si l'on veut, figure sur le papier. Il est bâti sur des principes qui, dans l'abstrait, ont, aux yeux de beaucoup, un air de justice. Encore faut-il savoir comment ces principes sont mis en œuvre. Contentons-nous, en entrant dans l'esprit de la réforme, de relever quelques-uns de ses défauts d'application,

et de montrer comment, à vouloir faire régner l'égalité et la justice, on a souvent réalisé l'injustice ou l'inégalité.

De toutes les innovations, l'une des plus chères à nos réformateurs est la déclaration obligatoire. On l'a mise partout; partout, s'entend, où l'on a pu, car on n'a pas pu partout, et par la force des choses le « forfait, » bien proche voisin des « signes extérieurs » d'antan, s'y substitue ou s'y associe souvent : forfait pour l'évaluation des revenus fonciers, forfait pour celle des revenus de l'exploitation agricole, forfait du chiffre d'affaires pour nombre de commerçants et d'industriels, d'autres encore. D'une cédule à l'autre, parfois dans la même cédule, il y a ainsi des différences de traitement; « forfaitaires » ou « déclarants, » les contribuables trouveront entre eux ample matière à jalousie. — Et ces forfaits n'échappent d'ailleurs pas tous à la critique. Le forfait du chiffre d'affaires, même avec coefficients variables, ne peut donner satisfaction dans la plupart des branches d'industrie, non plus que dans les branches du commerce où l'élément spéculation joue un rôle prépondérant. Quant à la présomption légale qui fixe le bénéfice de l'exploitation agricole à la moitié de la valeur locative de la terre, c'est, pour les cas individuels, l'arbitraire pur et simple, et comme moyenne d'ensemble, c'est, d'après les meilleurs statisticiens, un marché fait fort au-dessous de son vrai prix (1) : on a voulu, par une faveur faite à l'agriculture, l'ancienne « bête de somme » du fisc, parer au risque de l'impopularité du nouvel impôt chez les agriculteurs. C'est le contraire de ce qui s'est passé à l'égard des « grands magasins, » auxquels on a imposé, en sus de leurs propres contributions, une surtaxe spéciale et progressive sur le chiffre d'affaires (première application d'un procédé fiscal qu'il nous sera peut-être donné de voir s'étendre à l'avenir), dans le dessein officiel de défendre le petit commerce contre la grande concurrence, et dans le dessein officieux de rehausser des cotes d'impositions que le nouveau régime eût, paraît-il, dégrevées par rapport à l'ancien : voilà, dans un sens ou dans l'autre, des considérations qui ne s'inspirent vraiment pas des purs principes de l'égalité devant l'impôt !

(1) En Angleterre, les bénéfices de l'exploitation agricole sont, depuis cette année, évalués légalement au double de la valeur locative des terres; antérieurement, ils étaient comptés pour un chiffre égal à celui de la valeur locative.

Pourquoi, d'autre part, tant de variations et d'inégalités, de cédule à cédule, dans l'application des exonérations de base? Pourquoi le bénéfice de ces dégrèvements est-il réservé, dans la cédule de l'exploitation agricole, aux bénéfices inférieurs à 6 000 francs, alors qu'aucune limitation de ce genre n'existe dans les autres cédules (1)? Au reste, on peut se demander si ces exonérations sont vraiment ici à leur place : autant elles sont explicables dans le global, autant elles sont discutables dans les cédulaires. Et notez que, bien que réduites par rapport au projet de 1909, elles sont encore excessivement larges, si l'on considère ce qu'est chez nous la division des revenus. L'Italie en maintient le taux beaucoup plus bas; l'Angleterre même est ici sur certains points moins généreuse que nous. Je sais bien que c'est le but cherché, avoué, de dégrever les petits contribuables; mais comment ne pas s'inquiéter de l'excès de ce dégrèvement, quand on sait que, dans la cédule des traitements et salaires, le revenu taxé en plein ne représentera que 2 et demi pour 100 du revenu total, et que, dans celle de l'exploitation agricole, l'impôt n'atteindra que 74 600 exploitants sur 4 193 739, soit moins de 2 pour 100?

On voit qu'à l'usage il y aura, dans les cédulaires, bien des retouches à apporter au nouveau code fiscal. Il en est de même pour le global.

Cet impôt global, on le dit et on le veut personnel; or, par un étrange illogisme, on l'a établi par famille, ou pour parler le vieux langage, par « feu. » S'il frappe les isolés isolément, il frappe chaque chef de famille à raison de l'ensemble des revenus dont celui-ci dispose pour faire vivre la famille, avec cette conséquence que, par le jeu de la progressivité, le revenu familial indivis est taxé à un taux plus élevé que s'il était divisé entre chacun des participants. Sans doute, à cette rigueur, il y a des atténuations légales, les détaxes pour charges de famille, mais elles sont loin de corriger l'erreur initiale qui, de l'impôt progressif assis par « feu, » fait un impôt sur la vie de famille, avec privilège au profit des célibataires. Remarquez que ce revenu familial qu'on totalise artificiellement pour l'impôt sur le revenu, le fisc, qui ne perd jamais ses droits, saura bien le

(1) Pourquoi, dirons-nous encore, les bénéfices de l'exploitation agricole, revenus mixtes du capital et du travail, ne sont-ils imposés qu'au taux de 3,75, qui est celui des revenus du travail?

diviser un jour pour l'application des droits de succession : en attendant, il « pénalise » la famille, qui pourtant mériterait aujourd'hui quelques égards! On objectera peut-être qu'en pratique plusieurs personnes vivent en famille à meilleur compte qu'elles ne feraient séparément; mais il est clair que la différence est plus que compensée par la surcharge que font peser sur les familles, par rapport au cas des célibataires, les impôts de consommation. La vérité est que le revenu familial devrait être taxé par têtes de bénéficiaires, après division en autant de revenus individuels qu'il y a d'individus dans la famille : la personnalité de l'impôt exige, en bonne justice, son individualisation (1).

Quant à l'échelle de tarification de notre impôt global, il n'est pas sans intérêt de la rapprocher, pour avoir un terme de comparaison, de celle de l'*income tax* britannique (2). Sans doute, dans l'ensemble, celle-ci est placée à un niveau beaucoup plus élevé; mais il est curieux de constater que, toute proportion gardée, elle avantage beaucoup moins les petits revenus par rapport aux gros. Un revenu de 150 000 francs paie à l'*income tax* entre trois et quatre fois plus qu'il ne paierait à notre global; de même un revenu de 500 000 francs. Mais un petit revenu de 3 500 ou de 5 000 francs paiera entre neuf et douze fois plus; un revenu de 10 000 francs, entre sept et neuf fois; un revenu de 15 000 francs, entre cinq et huit fois. Le contraste serait moindre si, pour rectifier le parallèle, nous ajoutions à notre impôt global nos cédulaires, mais on sait que plusieurs d'entre ceux-ci comportent eux-mêmes de fortes exonérations au bas de l'échelle. Notre impôt global est ainsi, à voir les choses au vrai, extrêmement dilué à la base; il ne fait qu'effleurer les petits revenus, comme pour la forme. Son taux effectif, pour un célibataire, ne dépasse pas 1/2 pour 100 jusqu'à 5 000 francs de revenu, 1 pour 100 jusqu'à 9 000, et ne s'élève à 2 pour 100 qu'au delà de 16 000 francs; la progression se raidit ensuite pour frapper les revenus moyens, les plus productifs, puis s'adoucit et s'amortit. C'est, si l'on veut, un lourd

(1) Des critiques toutes pareilles se font jour actuellement en Angleterre.

(2) Les chiffres ci-dessous sont calculés sur le tarif à 12 et demi pour 100, tel qu'il résultait de la loi du 31 juillet 1917. Le tarif nouvellement voté ne change pour ainsi dire rien aux taux de l'impôt pour les revenus inférieurs à 50 000 francs; mais les taux au-dessus de ce chiffre sont très fortement haussés : le contraste avec l'*income tax* n'en est que plus marqué.

édifice posé sur des fondations bien légères, et qu'il faudra consolider, si l'on veut, comme il paraît, charger encore la construction dans l'avenir.

Aussi bien, cette ténuité d'assise est-elle révélatrice du vrai caractère de notre nouvel impôt global sur le revenu : impôt complémentaire, il a pour fonction d'organiser en grand la progressivité dans l'ensemble de notre système direct, au-dessus des cédulaires dont la graduation, ne résultant que des exonérations de base, reste peu prononcée. S'il touche aux petits revenus, ce n'est que pour le principe ; son objet véritable est d'instituer la progression sur les autres. — Et c'est en quoi son rôle peut être rapproché de celui que joue chez nos voisins la *supertax* dans le mécanisme général de l'*income tax*. On sait qu'à l'*income tax*, qui est en Angleterre le seul grand impôt direct annuel, et qui de ce chef a aujourd'hui pour pendant chez nous l'ensemble de notre système global et cédulaire, s'est ajoutée, il y a une dizaine d'années, une sorte d'annexe, la *supertax*, imaginée par M. Lloyd George pour frapper, par une surcharge graduée, les gros revenus (aujourd'hui les revenus de plus de 75 000 francs) ; le tarif de l'*income tax* proprement dite n'était pas alors directement progressif (il ne l'était qu'indirectement du fait des exonérations de base), c'est donc par le jeu de cette surtaxe spéciale que les Anglais introduisirent, pour les revenus supérieurs, une progressivité qu'ils ont d'ailleurs également organisée depuis lors, pour les revenus inférieurs, par une graduation des tarifs. Avec des procédés différents, le but était le même que celui que s'est proposé notre impôt global. Ce que fait la *supertax* anglaise pour les gros revenus, notre global le fait pour les revenus gros et moyens : il est, comme elle, dans le mécanisme fiscal moderne, un organe de progressivité.

V

Personnalité, progressivité, que valent en eux-mêmes ces deux principes directeurs de notre nouveau système fiscal ? Sont-ils justes ou injustes, bienfaisants ou nocifs ? Ces questions ont soulevé naguère tant et de si vives passions qu'on n'oserait y revenir aujourd'hui, si la guerre n'avait, ici comme ailleurs, changé dans une certaine mesure notre point de vue des choses.

S'il n'y a pas à se dissimuler que les dangers de la réforme seront à l'avenir plus grands encore qu'ils n'auraient été dans le passé, parce qu'elle portera sur des chiffres plus considérables, et sur une matière imposable plus éprouvée, la guerre nous fait toutefois accepter plus aisément les bases nouvelles du droit fiscal. Demain, la face du monde sera si changée, les conditions de vie se trouveront si troublées, tant de graves problèmes auront surgi, qu'on résistera moins à des nouveautés dont l'importance paraîtra sans doute atténuée. Et dès maintenant les besoins du Trésor ne sont-ils pas tels qu'on doive céder de meilleure grâce aux exigences du fisc? En d'autres temps, les craintes, trop fondées, hélas! du gaspillage électoral ont pu suffire à justifier bien des oppositions aux nouveaux impôts; ces craintes, on ne peut dire qu'elles aient disparu, mais que pèsent-elles devant la nécessité primordiale de faire face aux charges de la dette? Enfin on juge aujourd'hui les choses plus froidement, plus objectivement, et on comprend mieux que la valeur, bonne ou mauvaise, des grands principes de la fiscalité nouvelle est à la vérité toute relative.

Personnalité de l'impôt : quels que soient les mérites éventuels d'une fiscalité qui veut s'adapter à la situation personnelle de chacun, il est clair que toute sa valeur dépendra de celle de la déclaration qui en fait la base. Cette déclaration, il la faut, pour l'égalité, obligatoire. Il la faut de plus contrôlée, et rigoureusement, si l'on ne veut que chacun soit libre de ne payer que ce qui lui plaît, et qu'on n'ait abouti qu'à faire un impôt « sur les consciences, » selon le mot de Stuart Mill, un impôt que les honnêtes gens paieront pour les autres. Ainsi, dès qu'on sort des signes extérieurs, on va, hors le cas des forfaits spéciaux, à l'un de ces deux écueils, la fraude ou l'inquisition. En fait, la fraude existe en Angleterre; on a pu dire que l'*income tax* avait rendu l'Angleterre menteuse. Elle est énorme en Italie, où M. Nitti constatait en 1905 que la moitié du revenu national échappait à l'impôt direct. L'inquisition est redoutable en Suisse. M. le professeur Seligman, de Columbia College, assure qu'il faut un corps administratif « admirable » pour appliquer l'impôt sur le revenu. La déclaration ne comporte par elle-même, comme procédé de détermination du revenu, aucune vertu essentielle d'équité. Elle donnera de bons résultats, ou elle en donnera de mauvais, selon l'application qui en

sera faite. Elle ne vaut, on l'a dit, que « ce que valent les mœurs du pays où elle fonctionne et ce que vaut l'arbitre chargé de la contrôler. » Tout dépendra chez nous de savoir si notre administration fiscale saura se montrer « admirable, » et « admirable » aussi la conscience de nos concitoyens : puisse la politique financière de nos gouvernants ne pas mettre celle-ci à une trop rude épreuve !

Trouverons-nous plus de valeur objective ou doctrinale au principe de la progressivité ? On sait combien il a été discuté, avec quelle force il a été combattu par tant d'esprits libéraux qui l'ont dénoncé comme spoliateur ou socialiste. Oserons-nous dire que cette condamnation absolue nous paraît quelque peu excessive ? Nous ne sommes plus à l'âge où Turgot, comme on lui soumettait un plan d'impôt progressif, écrivait, dit-on, en marge : « Il faut exécuter l'auteur, et non le projet. » Nous ne sommes même plus au temps où Stuart Mill appelait l'impôt gradué le « vol gradué, » — pourtant il l'admettait pour les successions, — où Proudhon le sophiste se jouait du « bilboquet » de la progression, ce « joujou fiscal, » « la plus absurde et la plus indigne des fourberies. »

Il ne nous suffit plus, pour juger le principe, d'arguer des abus d'ailleurs effroyables auxquels il a donné lieu à Florence, sous les Médicis. Confiscatoire ? Peut-être, mais tout impôt l'est plus ou moins, prenant aux uns pour donner aux autres ; c'est une question de mesure et non de principe. Socialiste ? En tout cas, il ne relève ni du collectivisme ni du communisme. Si les socialistes le soutiennent d'ordinaire, — il a chez eux-mêmes des adversaires, — c'est qu'ils y voient un mode plus équitable de répartition fiscale, bon pour attendre le grand soir de l'expropriation générale : pour eux, comme pour Karl Marx, ce n'est qu'une réforme « bourgeoise. » Qu'il puisse mener à la confiscation et au socialisme, nul n'en doute, mais cela suffit-il pour qu'on le taxe de socialisme ou de confiscation ? Un économiste italien, M. Masè-Dari, a pu soutenir qu'appliqué prudemment il serait la meilleure sauvegarde du régime capitaliste !

D'autre part, de toutes les théories imaginées pour le légitimer, — et Dieu sait s'il y en a (1) ! — nulle n'est satisfaisante en doctrine. On a commencé par demander, sans succès, une

(1) M. P. Suret les a récemment passées en revue dans un ouvrage fort documenté et intéressant, *Théorie de l'impôt progressif*, Paris (Alcan) 1911.

justification de la progressivité à la vieille théorie de l'impôt-échange de services ou de l'impôt-assurance. On l'a cherchée ensuite dans le principe plus moderne de la capacité contributive (cette capacité étant supposée plus que proportionnelle au revenu), ou dans la loi des rendements croissants de la richesse, ou dans la notion du revenu net ou libre, opposée à celle du revenu brut. On l'a cru trouver enfin dans la conception nouvelle du sacrifice égal, proportionnel, ou minimum, ou plus scientifiquement dans la thèse de la décroissance graduelle de l'utilité finale des revenus, thèse que les Hollandais Bok et Cohen-Stuart ont appuyée de calculs fort intéressants, mais tout hypothétiques. Or, il est clair que l'idée de capacité contributive, comme celle du revenu net ou libre, est aussi incertaine et discutable que celle du sacrifice est sentimentale et subjective; la loi des rendements croissants, d'ailleurs douteuse, est aussi peu apte que celle de la décroissance de l'utilité finale à se traduire autrement qu'en chiffres arbitraires; et il est pour le moins étrange que, de ces mêmes idées ou lois d'où tels auteurs ont cru pouvoir conclure à la progressivité de l'impôt, tels autres aient pu tout aussi bien inférer sa proportionnalité! Quant à la doctrine, allemande d'origine, des socialistes de la chaire qui voient dans l'impôt progressif un moyen de réduire l'inégalité naturelle des conditions, elle est étrangère à la justice légale, qui veut que l'État tienne la balance égale entre tous, elle est contraire à la fonction de l'impôt, qui ne doit être que d'ordre fiscal, elle est illusoire enfin, car le nivellement n'apporterait qu'une amélioration insignifiante au sort du plus grand nombre : tout esprit libéral la rejettera.

On trouve, il est vrai, hors du domaine des principes, un argument de fait en faveur de la progressivité dans la surcharge que certaines taxes de consommation font peser sur les classes pauvres, et qu'une certaine graduation des impôts directs peut être appelée à corriger, en vue de rétablir la proportionnalité dans l'ensemble du système fiscal. A ce titre de compensation spéciale, une progressivité modérée est d'ordinaire admise, comme facteur de redressement, même par les adversaires déterminés du principe : encore faudrait-il savoir dans quelle mesure il y a lieu à redressement, et du fait de quels impôts, et c'est où les plus savants auteurs sont parfois les plus embarrassés.

Ce « considérant » de fait à part, il n'en reste pas moins vrai que, comme principe fiscal, la progressivité n'a pas encore été fondée en théorie. Elle ne présente pas, dit Stuart Mill, ce « degré de certitude » d'après lequel un législateur peut agir. L'instinct social qui porte les âmes généreuses à admettre ou à désirer que le superflu soit taxé plus haut que le nécessaire, ne saurait conférer à l'idée de progression la valeur d'un principe, la force d'un impératif catégorique. Progressif, l'impôt pourra être équitable ou ne l'être pas, il fera du mal ou n'en fera pas, selon l'application, le taux, les circonstances. Toutes les théories du monde sont restées jusqu'ici impuissantes à déterminer une formule, une mesure d'application. — Autrefois, on vivait sur cette règle positive et sûre, l'universalité et la proportionnalité de l'impôt. « Les contributions, disait la Déclaration des droits de l'homme, seront réparties également entre *tous* les citoyens, *en raison de leurs facultés.* » C'est clair. La justice veut que dans une démocratie tous les citoyens aient droits égaux et devoirs égaux : l'impôt frappe tout le monde, et chacun en proportion de ses moyens. Hors de là, point de loi, on tombe dans l'arbitraire, avec tous ses risques. Maîtresse du pouvoir, la classe la plus nombreuse sera tentée de s'affranchir de l'impôt direct, bien qu'il soit inique qu'elle cesse d'être directement intéressée à la bonne gestion de la chose publique : Robespierre lui-même ne voulait pas qu'on infligeât à « la partie la plus pure de l'humanité » cette humiliation de l'excepter de l' « honorable obligation de contribuer aux besoins de la patrie. » Elle sera portée à surcharger la minorité aisée ou riche, qui paiera l'impôt qu'elle ne votera pas, tandis que la majorité le votera sans le payer : déjà en 1917, sur 11 millions de contribuables, notre impôt global n'en a frappé que 367 554, soit 3,3 pour 100. Elle tendra enfin à hausser de plus en plus la progression pour lui faire rendre de plus en plus, et la fraude, loin de servir de régulateur à la poussée de fiscalité démagogique, n'aboutira qu'à l'exciter. Contre ces abus, la sagesse des pouvoirs publics peut et doit défendre le pays. Le succès ou l'échec de l'expérience est dans leurs mains, et c'est de leur prudence qu'il dépendra de faire de l'impôt progressif un bon impôt ou un mauvais, — œuvre de justice ou d'injustice.

N'oublions pas d'ailleurs que les problèmes fiscaux compor-

tent tous une redoutable inconnue : c'est la *vexata quæstio* de l'incidence, l'une des plus difficiles et des plus complexes de la science économique. Le fisc désigne la personne imposée ou l'article taxé : mais comment l'impôt se répercutera-t-il, et qui le paiera en dernier ressort? Ce n'est pas ici la loi du Palais-Bourbon qui est souveraine, c'est celle de l'offre et de la demande. Le Parlement a beau dire que telle contribution frappera tels contribuables, ce n'est pas lui, c'est la loi des prix qui décide si cette contribution va rester à leur charge ou sera répercutée, ou amortie, et dans quelle mesure : c'est elle qui, par exemple, permettra ou non, en tout ou en partie, au producteur ou au commerçant, de « mettre sa patente sur sa facture, » selon le mot de Franklin ; au salarié, de compenser la charge de l'impôt par une hausse de salaire ; au capitaliste, de reporter cette charge sur l'emprunteur éventuel par une élévation du taux de l'intérêt ; c'est elle encore qui, lorsqu'une taxe nouvelle vient frapper les valeurs mobilières, en réglera l'absorption ou l'amortissement, par une dépréciation du capital dont le porteur actuel souffrira seul, à l'exclusion de l'acheteur qui lui succédera.

Non pas que l'impôt finisse toujours par retomber sur tout le monde, comme on le dit parfois, par une diffusion à l'infini ; à part certaines taxes qui, comme les taxes successorales, ne peuvent être rejetées, et sauf le cas de l'absorption, sa tendance sera de se répercuter jusqu'à ce qu'il tombe en fin de compte sur le surplus de la production, sous réserve de l'« inertie » due au frottement économique. Il règne bien de l'obscurité encore dans ce jeu pratique de l'incidence, aussi variable que les prix dont il dépend. Comment se répercuteront nos impôts nouveaux, cédulaires et global ? L'expérience seule le dira. Ce qui est sûr, c'est que ceux-là en souffriront le plus qui n'ont rien à vendre ou à louer, ni produits, ni travail, ni épargne, les retraités, les veuves, les mineurs. Quant aux autres, bien des surprises sont possibles. La surcharge d'une classe peut avoir les effets les plus imprévus sur une autre, écrit M. Seligman, et l'impôt, comme instrument de représailles, agit souvent à la manière d'un *boomerang* (1).

Ainsi, comme toute justice humaine, la justice fiscale est

(1) Jeu américain consistant en un volant de forme telle que, lancé par une personne, il revient de son propre mouvement sur cette personne.

chose très relative. Non seulement les nouveaux principes d'imposition, si généreuses que soient les aspirations d'où ils sont sortis, restent incertains et nébuleux sous leurs brillants dehors, mais ce que nous voyons des phénomènes fiscaux n'est qu'une apparence derrière laquelle la réalité des faits nous est en grande partie cachée. Que nous sommes loin de l'idéal de cette justice distributive, semblable, disait Aristote, au mètre de plomb des Lesbiens, qui se pliait aux contours des choses! Sans doute on croit découvrir dans l'histoire un effort, un élan vers plus d'équité dans la répartition contributive. Des tributs et péages primitifs aux droits indirects, de la capitation à l'impôt sur la terre, aux impôts sur les biens et produits, enfin à l'impôt sur le revenu, complété par ses derniers perfectionnements, — chaque étape léguant à la suivante une partie de ses réalisations, — on veut croire qu'il y a un lent et laborieux progrès de l'idée de justice. Mais dans ce progrès, que d'incertitude, d'illusion et d'aveuglement! Cet idéal de justice fiscale ne serait-il après tout qu'un mirage, et faut-il admettre que, sous le jeu superficiel des choses, l'évolution de l'impôt est en réalité « déterminée » par l'évolution des forces économiques? C'est, on le sait, la vieille et paradoxale théorie du matérialisme historique, mise à jour par Karl Marx, et développée après lui avec beaucoup de brillant et d'originalité par l'économiste italien M. Loria : l'impôt, comme tous les faits sociaux, est fonction de la constitution économique d'un pays et d'une époque; il est l'émanation fatale des rapports de la distribution de la richesse; ce que nous appelons justice fiscale n'est que l'indice du triomphe momentané d'une force économique; le système de la production et de la distribution conditionne celui de l'imposition. Cette vue de pur matérialisme social, cette nouvelle loi d'airain, nous la repoussons de tout notre pouvoir, parce que nous croyons à la souveraineté des forces morales, et de l'idée « qui mène le monde, » et que nous nous refusons à réduire toute la question sociale, comme on l'a dit, « à la question du ventre. » Mais ce n'est pas à dire qu'on puisse nier entièrement, tant s'en faut, l'influence du processus économique sur les faits sociaux, notamment sur le fait fiscal. Elle s'exerce à côté, et souvent à l'encontre, de celle des autres puissances qui régissent l'humanité. On ne lui a peut-être pas fait jusqu'ici sa place dans l'étude scientifique de l'impôt. Elle

expliquerait combien lents et difficiles sont, dans le domaine de la répartition tributaire, les progrès de l'idée de justice, combien incertaine est la voie à suivre, et que d'obstacles il y a sur cette voie. Et l'on y trouverait une raison de plus pour qu'à côté de la science, l'art, en matière fiscale, ne perde pas ses droits, et qu'il ne fasse pas défaut à sa fonction, qui est de rechercher l'équité en adoucissant la rigueur des lois économiques.

VI

Tout effort, même incertain, vers un idéal de justice, même obscur, doit donc être le bienvenu. Quand ce ne serait qu'une apparence ou une expérience, il ne messied pas d'en offrir le témoignage au pays qui, demain, devra porter les charges écrasantes de la guerre et se refaire une vie nouvelle dans un monde nouveau. C'est pourquoi nous voulons accueillir avec sympathie la récente réforme fiscale de la France, malgré ses défauts, ses risques et ses dangers.

Cette réforme, nous l'aurions voulue autre qu'elle n'est. Nous croyons qu'au lieu de construire de toutes pièces un nouveau mécanisme fiscal, on aurait pu développer, assouplir et compléter notre ancien système d'impôts, traditionnel et vraiment national, adapté à nos mœurs et à notre esprit; tout n'est pas dit, d'ailleurs, quant au vieux procédé des signes extérieurs, qui subsistera par endroits, malgré qu'on en ait, dans le nouvel ordre de choses, et dont l'usage, comme moyen de contrôle, ne laissera sans doute pas de se montrer utile, sinon nécessaire (1).

Nous estimons que l'opération était contre-indiquée en pleine guerre. Si, pour la faire admettre, notre majorité parlementaire a cru pouvoir mettre à profit les temps tragiques et la loi de l'union sacrée, et faire d'une si grave réforme la condition du vote des autres impôts nécessaires, nous ne pouvons nous défendre de croire qu'il y avait témérité à tenter l'épreuve avant que le pays soit rendu à une juste paix. Du moins aurait-on pu procéder par étapes, avec prudence, quand il s'agissait de mettre à bas des institutions fiscales qui datent

(1) Voir sur ce point Fr. Sauvage, *Les impôts sur les revenus et les moyens de contrôle du fisc*, 1 vol. Tenin, 1918.

de plus d'un siècle, et d'abandonner des ressources sûres pour des ressources incertaines. Le rendement financier des impôts nouveaux est, nous l'avons dit, problématique, d'autant que la fraude ne se laisse pas aisément évaluer ni réprimer. Et ne faut-il pas que le Trésor s'alimente et vive, tandis que nous philosophons?...

La réforme est, nous le savons, coûteuse : tout est si cher à l'heure qu'il est! On ne peut guère espérer qu'elle rapportera, en sus de ce que rendait l'ancien système, autre chose que ce que donnera net l'impôt global, et quand même les taux du global et des cédulaires seraient accrus, — ils le seront, les tours de vis étant aisés à donner, — ce ne sera pas, tant s'en faut, le Pactole espéré dont les flots d'or devaient remplir le tonneau des Danaïdes de nos budgets. Plus que jamais les impôts indirects, les plus productifs de tous, resteront nécessaires.

Nous doutons que l'impôt sur le revenu, cette « formule fiscale de la démocratie, » soit toujours, comme disait Gambetta, « le plus juste, le plus équitable et le plus moral de tous les impôts, » et nous croirions plutôt avec M. le professeur Seligman, l'un des plus chauds, mais des plus éclairés de ses avocats, qu' « il ne constitue en rien la panacée qu'on nous représente souvent, » que « même en théorie il n'est nullement toujours le plus équitable de tous, » encore qu'il soit « peut-être de tous le plus difficile à établir avec justice et exactitude. » Il n'a pas, en soi ou en propre, de vertu bienfaisante, de mérite supérieur; il vaut ce que vaut l'application qui en est faite, et, faute d'une règle fixe, comme en présentait l'ancien régime fiscal, cette application s'ouvre malheureusement aux tentations et aux dangers de l'arbitraire. Dangers sociaux : ce peut être la suspicion et la corruption, le trouble et la tyrannie dans le pays. Dangers économiques : ce peut être l'impôt de classe et la guerre à une minorité d'otages, l'épargne, la propriété et l'industrie menacées, l'appauvrissement national. La justice menace de devenir une affaire d'échelle mobile; la paix fiscale, une faveur de l'autorité.

On a connu ces risques dans d'autres pays, qui ont éprouvé avant nous les nouvelles formules d'impôts. Ils sont peut-être plus graves en France, parce que notre démocratie ignore tout frein, tout contrepoids politique ou social; parce que l'individu,

plus isolé, jouit de moins de garanties contre les abus; parce que l'esprit d'ordre et de vraie liberté y est moins développé. Ils sont inquiétants surtout lorsqu'on voit nos pouvoirs publics menacés ou menés, suivant le cas, par une minorité socialiste, bruyante et remuante, qui dédaigne de parti pris les lois économiques, bat en brèche l'initiative privée, pousse au gaspillage et jongle avec les milliards, comme si elle voulait ruiner d'abord cet État dont elle entend faire à la fois le maître de tout et son propre serviteur.

Ces dangers, il dépend de la sagesse et du bon sens du pays de les écarter. Néfaste ou bienfaisante, la réforme fiscale sera ce que nous la ferons. Elle est la loi, et nous mettons notre patriotisme à l'accepter, sans arrière-pensée comme sans illusion, quitte à tâcher de l'améliorer quand l'heure en sera venue. La machine nouvelle est dans nos mains; il faut apprendre à nous en servir, et bien. Ceci demande, de la part des pouvoirs publics, de la prudence et de la modération; dans l'administration fiscale, de l'équité et du tact; et pour les particuliers, de la conscience et de l'esprit public. Est-ce trop espérer? Puisse le loyalisme français faire ce miracle! Il y va, ne l'oublions pas, du bon renom des finances de la France.

L. Paul-Dubois.

REVUE LITTÉRAIRE

LA VÉRITABLE MANON LESCAUT (1)

Il y a, dans la Louisiane, auprès du lac Pontchartrain, le tombeau de Manon. Mais il y a ainsi, par le monde, les tombeaux de maintes héroïnes poétiques et filles de l'imagination, cénotaphes de souvenirs ; et le tombeau de Manon ne prouve pas que cette folle ait existé. Dans le roman, c'est le chevalier des Grieux qui l'enterre : « Il ne m'était pas difficile d'ouvrir la terre dans le lieu où je me trouvais. C'était une campagne couverte de sable. Je rompis mon épée pour m'en servir à creuser ; mais j'en tirais moins de secours que de mes mains. J'ouvris une large fosse. J'y plaçai l'idole de mon cœur, après avoir pris soin de l'envelopper de tous mes habits, pour empêcher le sable de la toucher. Je ne la mis dans cet état qu'après l'avoir embrassée mille fois, avec toute l'ardeur du plus parfait amour. Je m'assis encore près d'elle. Je la considérai longtemps. Je ne pouvais me résoudre à fermer sa fosse. Enfin, mes forces recommençant à s'affaiblir, et craignant d'en manquer tout à fait avant la fin de mon entreprise, j'ensevelis pour toujours, dans le sein de la terre, ce qu'elle avait porté de plus parfait et de plus aimable. » Il paraît que c'est impossible. A l'époque de Manon Lescaut, les alentours de la Nouvelle-Orléans, vers le lac Pontchartrain, n'étaient qu'un vaste marécage, non pas un terrain sablonneux ; et, — dit M. Chinard,

(1) *Histoire de la fondation de la Nouvelle-Orléans (1717-1722)*, par le baron Marc de Villiers, avec une préface de M. Gabriel Hanotaux (Paris, Imprimerie nationale). — Cf. *L'Abbé Prévost et la Louisiane, étude sur la valeur historique de Manon Lescaut*, par M. Pierre Heinrich (Librairie Augustin Challamel, 1907) ; et *L'abbé Prévost, sa vie, ses romans*, par V. Schrœder, librairie Hachette, 1898).

l'auteur de l'*Amérique et le rêve exotique dans la littérature française au XVIIe et au XVIIIe siècle*, — « des Grieux, loin d'avoir bien de la peine à creuser la fosse de la pauvre Manon, aurait eu beaucoup de mal lui-même à ne pas disparaître englouti dans le marais. » L'abbé Prévost n'avait pas voyagé dans la Louisiane. Et c'est ainsi que, racontant l'arrivée de des Grieux et de Manon, après leur navigation de deux mois, il écrit : « Nous n'avions pas découvert la ville ; elle est cachée de ce côté-là par une petite colline... » Mais il n'y a point de colline auprès de la Nouvelle-Orléans. Cependant l'abbé Prévost, ou du moins « l'homme de qualité » qui a reçu les confidences de des Grieux, prétend qu'il a rédigé cette histoire tout de suite après l'avoir entendue, de sorte que « rien n'est plus exact et plus fidèle que cette narration... Voici donc son récit, auquel je ne mêlerai, jusqu'à la fin, rien qui ne soit de lui. » Or, ni le sable ni la petite colline aux alentours de la Nouvelle-Orléans ne sont d'un homme qui a vu ce pays.

Les conteurs ont toujours eu des prétentions à être véridiques. Homère déjà, n'ayant pas de documents à citer, feint de consulter la muse ; et, quand la muse lui a soufflé que les Achéens avaient trois cents vaisseaux : « Les Achéens, dit-il, avaient trois cents vaisseaux... » Un tel hommage rendu à la vérité par l'audacieuse fantaisie est un signe d'humilité : la plus heureuse imagination se défie d'elle-même et ne croit pas inventer rien qui touche l'esprit et le cœur des hommes et des femmes autant que la très simple et anodine vérité. Le moindre hâbleur le sait à merveille ; les poètes le savent aussi.

Au surplus, ce ne sont pas les serments de l'abbé Prévost qui nous garantissent l'authenticité de Manon, du chevalier des Grieux et de leurs aventures. Mais il y a, dans cette histoire ignoble et charmante, une vivante réalité dont le prestige est impérieux...

> Pourquoi Manon Lescaut, dès la première scène,
> Est-elle si vivante et si vraiment humaine
> Qu'il semble qu'on l'a vue et que c'est un portrait ?...
> Tu m'amuses autant que Tiberge m'ennuie.
> Comme je crois en toi ! Que je t'aime et te hais !
> Quelle perversité ! Quelle ardeur inouïe
> Pour l'or et les plaisirs ! Comme toute la vie
> Est dans tes moindres mots ! Ah ! folle que tu es,
> Comme je t'aimerais demain, si tu vivais !

Et les chercheurs, avant Musset et après lui, se sont ingéniés à retrouver, dans la poussière du passé, la véritable Manon, le véri-

table des Grieux, tous les personnages du roman, le roman lui-même. Ces recherches sont agréables. Si elles n'aboutissent généralement à nulle certitude, elles révèlent pourtant les bribes d'une vérité autour de laquelle est née la fiction. Si Manon n'est pas un portrait, une copie, et si, comme je n'en doute guère, on se dupe à rechercher le modèle de Manon, du moins l'abbé Prévost n'a-t-il point tiré de son rêve tout seul cette vivante Minerve qui sort du cerveau de Jupiter atteste que Jupiter est un dieu. Les romanciers ni les poètes ne sont dieux. Il leur faut le contact de la réalité. Ils n'inventent pas de toutes pièces et ne font pas que de copier ce qu'ils voient. Leurs créations suivent une gésine. Et enfin, si nous ne découvrons pas la véritable Manon, toute la vérité que nous aurons cherchée se réunissant sur la feinte Manon, celle-ci n'en sera pas moins un mensonge.

Premièrement, on a cru identifier Tiberge. Un certain abbé Louis Tiberge, abbé d'Andrès et qui mourut le 9 octobre 1730, avait dirigé le séminaire des Missions jusqu'en 1722. L'abbaye d'Andres est dans le canton de Guines, non loin de Boulogne-sur-Mer ; et, comme Hesdin, la patrie de l'abbé Prévost n'est pas loin non plus de Boulogne, on peut supposer que les deux abbés se connurent. On peut supposer aussi que le supérieur des Missions étrangères eut à s'occuper de la Louisiane : seulement, on ne sait pas qu'il y fût allé. En 1765, parut un *Nouveau dictionnaire historique ou histoire abrégée, etc., par une société de gens de lettres;* et ces gens de lettres disent, à l'article de Louis Tiberge : « C'est ce pieux ecclésiastique qui joue un rôle si touchant dans le roman des amours du chevalier des Grieux. » Voilà Tiberge, conclut M. Anatole de Montaiglon. Mais, en définitive, ces gens de lettres qui, trente-quatre ans après la publication de *Manon Lescaut*, trente-cinq ans après la mort de l'abbé Louis Tiberge, affirment que l'abbé Louis Tiberge est le Tiberge du roman, s'ils l'affirment, c'est qu'il leur plaît de l'affirmer. Qu'en savent-ils ? C'est le nom pareil qui les invite à lancer cette conjecture ; et c'est leur imprudence qui leur fait transformer cette conjecture en un renseignement valable. Or, l'aventure du chevalier des Grieux, on doit, — nous le verrons, — la placer aux années 1719 ou 1720. Des Grieux a dix-sept ou dix-huit ans alors : il est né vers 1703. Et il dit que son très cher ami Tiberge a trois ans de plus que lui. Donc, le Tiberge du roman serait né vers 1700. Mais l'abbé Louis Tiberge, s'il a cessé en 1722 d'être supérieur des Missions, il faudrait qu'il eût été supérieur des Missions a vingt ans ! Non, l'abbé

Louis Tiberge n'est pas le Tiberge de *Manon Lescaut;* et il n'y a, dans *Manon*, que le nom de ce pieux ecclésiastique prêté à un tout autre personnage.

Des Grieux?... Eh bien! ce ne sont pas les des Grieux qui manquent. M. V. Schrœder, l'auteur d'une étude assez attentive sur *L'abbé Prévost, sa vie, ses romans*, note l'existence d'un Charles des Grieux, écuyer, chevalier de Saint-Louis, mort le 25 mars 1723 et inhumé à Montreuil-sur-Mer, à quatre ou cinq lieues d'Hesdin : l'auteur de *Manon* put le connaître. Mais ce Charles des Grieux, chevalier de Saint-Louis et lieutenant des carabiniers, serait né le 23 août 1709. Il est mort chevalier de Saint-Louis et lieutenant de carabiniers dans sa quatorzième année. L'une des deux dates est fausse. Si Charles des Grieux est né en 1709, il était par trop jeune, en 1719 ou 1720, pour être l'amant de Manon. S'il est mort en 1723, ce n'est pas lui assurément qui, revenu de la Louisiane après sa déplorable aventure, a eu le temps de gagner ce grade aux carabiniers et la croix de Saint-Louis. Un Charles-Alexandre de Grieu appartenait à la commanderie de Saint-Maulvis en 1741 : c'est tout ce que nous savons de lui ; ce n'est rien. Il y a encore un des Grieux qu'un historien de la Louisiane, M. Alcée Fortier, mentionne pour avoir commandé un navire, le *Comte de Toulouse*. Et ce navire est allé à la Louisiane. Mais il y est allé, sous la conduite de ce des Grieux, en 1713. Et, en 1713, le des Grieux du roman n'avait que dix ou onze ans et ne commandait pas et n'a jamais commandé un navire. En somme, voilà trois des Grieux : nous n'avons pas retrouvé le des Grieux de Manon.

Un beau livre vient de paraître, *Histoire de la fondation de la Nouvelle-Orléans*, par le baron Marc de Villiers. L'histoire du chevalier des Grieux n'y est qu'un petit épisode au cours de cet essai riche de documents nouveaux. Mais l'auteur annonce « la véritable Manon ; » puis il écrit : « La découverte, dans les archives des ministères de la Marine et des Colonies, de plusieurs documents inédits nous permet d'identifier pour la première fois quatre personnages de *Manon Lescaut*. » Ces personnages, ce sont l'aumônier de la Nouvelle-Orléans, le gouverneur de la Lousiane... L'aumônier, dans *Manon*, ne fait que passer. Il vient dire à des Grieux que le gouverneur s'oppose nettement au mariage de des Grieux et destine au jeune Synnelet Mlle Manon : des Grieux le met à la porte; et voilà tout. M. le baron Marc de Villiers identifie cet aumônier de la Nouvelle-Orléans avec l'abbé Le Maire, missionnaire, curé de l'île Dauphine. Le gouverneur de la Louisiane a, dans *Manon*, plus d'in-

fluence. C'est un brave homme; et, d'abord, il fait bon accueil à ces deux exilés, les reçoit, les invite à dîner, leur prépare un logement, procure à des Grieux un emploi et, de toutes manières, agit avec politesse, amitié même. Soudainement, il devient une espèce de tigre, voire un tigre « féroce et cruel. » Ce tigre a un neveu, le jeune Synnelet, pour lequel il « se damnerait mille fois. » Synnelet s'étant épris de Manon, le gouverneur entend que Manon se sépare de des Grieux et devienne l'épouse de Synnelet. Ce gouverneur, dit M. le baron Marc de Villiers, c'est La Mothe-Cadillac. Seulement, La Mothe-Cadillac n'avait point de neveu : et la tendresse du gouverneur pour Synnelet, c'est toute l'originalité du personnage. La Mothe-Cadillac avait un fils; mais l'histoire ne dit pas que La Mothe-Cadillac le fils se soit épris d'aucune Manon. La Mothe-Cadillac a, dans l'histoire, un caractère assez marqué. Il s'intitulait : « Sauvage, né Français, ou plutôt Gascon. » D'ailleurs, il détestait la colonie dont il était le gouverneur : « Méchant pays, méchantes gens! » disait-il; et il se moquait de ce faux « paradis terrestre » où il avait vu trois poiriers sauvageons, trois pommiers de même, un prunier de trois pieds de haut, trente pieds de vigne avec neuf grappes de raisin, tous les grains pourris ou secs. Le gouverneur qui est dans *Manon* ne ressemble aucunement à celui-là. M. le baron Marc de Villiers, en appelant La Mothe-Cadillac le gouverneur de la Louisiane dans *Manon*, veut dire qu'à l'époque où arrivèrent des Grieux et Manon, le gouverneur de la Louisiane était, à n'en pas douter, La Mothe-Cadillac. Mais il se trompe. La Mothe Cadillac avait été nommé gouverneur en 1712; il fut révoqué en 1716. Des Grieux et Manon débarquent à la Nouvelle Orléans : en 1716, il n'y avait pas de Nouvelle-Orléans. Le gouverneur de la Louisiane dans *Manon*, c'est donc le successeur de La Mothe-Cadillac. Mais on peut être sûr que l'abbé Prévost n'a jamais su le nom de ce gouverneur, ni le nom de l'aumônier.

Les deux autres personnages que M. le baron Marc de Villiers dentifie nous intéressent davantage : c'est le chevalier des Grieux et Manon. Là-dessus, il n'hésite pas : le « héros de l'abbé Prévost, » s'appelait Avril de La Varenne; et il était né le 11 novembre 1685 à Angers. L'idée est bonne, de ne point chercher le héros de *Manon* parmi les des Grieux : sans doute, l'auteur de *Manon*, s'il a raconté l'histoire d'un malheureux jeune homme, l'a-t-il au moins dissimulé sous un nom d'emprunt. C'est une précaution qu'avait lui-même prise Avril de La Varenne. Il s'appelait exactement René du Tremblier.

Mais son père était seigneur de La Varenne; et sa mère était née Magdelaine Avril : avant d'aller à sa triste aventure, il se composa, du nom de sa mère et d'un titre de son père, le nom d'Avril de La Varenne, un nom de guerre ou de colonie. M. le baron Marc de Villiers a retrouvé aux archives de Maine-et-Loire l'acte de baptême du garçon qu'il ne craint pas d'appeler « le héros de l'abbé Prévost. » Comme le nom de des Grieux n'était pas rare dans le Boulonnais, pays de l'abbé Prévost, l'auteur de Manon choisit d'appeler Avril de La Varenne des Grieux. Et Manon ? Quand elle arriva dans la Louisiane, elle se faisait appeler Froget; puis elle se fit appeler Quantin : mais son état civil a disparu.

Avril de La Varenne et la fille Froget s'embarquèrent à Nantes, sur la *Dauphine*, le 6 mars 1715. La *Dauphine* est une flûte de faible tonnage, à destination de Biloxi. L'aventure d'Avril de La Varenne et de la fille Froget, nous la connaîtrons par une lettre de La Mothe-Cadillac, en date du 2 janvier 1716 : « Il est venu ici un jeune homme de condition appelé Avril de La Varenne, qui est d'Angers, lequel a amené une femme qu'on dit avoir été mariée, et qui l'est peut-être encore, ayant laissé trois enfants en France. Elle a d'abord pris le nom de Froget, et à présent de Quantin, se disant mariée audit sieur de La Varenne... Cependant on a su par plusieurs endroits que cela était faux, que c'est une femme de mauvaise vie qui, ayant été chassée d'Angers, s'était retirée à Nantes... » A Nantes, elle fut mise en prison, sur la demande de l'évêque d'Angers. Un sieur Raujon, qui se rendait à la Louisiane, la fit évader, la fit admettre sur la *Dauphine*. C'est « une scandaleuse, qui avait séduit le sieur de La Varenne, ce qui causait un grand déplaisir à sa parenté. » Une fois arrivé à la Louisiane, le faux ménage se sépare : Avril de La Varenne part pour les Illinois, où Raujon l'a chargé d'une affaire; et la fille Froget devient employée de Raujon, qui tient le magasin de M. Crozat. De mauvais bruits courent sur les relations de la Froget et de Raujon. M. le curé de l'Ile Dauphine recueille ces bruits et les colporte. La fille Froget présente une requête en réparation d'honneur, comme si l'honneur de la fille Froget n'était pas irréparable. « Elle se dit épouse dudit sieur de La Varenne; et cependant elle convient qu'ils sont passés dans ce pays dans la confiance qu'ils ont eue qu'on les marierait, ce qui prouve bien qu'elle ne l'a jamais été avec le sieur de La Varenne... » La querelle s'envenima. Quand il revint des Illinois, Avril de La Varenne porta plainte, lui aussi : « Il est gentilhomme et son épouse est demoiselle ; il a été capi-

taine dans la régiment de Champagne, où il a servi douze ans : il n'est passé dans ce pays-là que pour éviter des chagrins que sa famille lui aurait pu faire parce qu'il s'est marié clandestinement et qu'il n'était pas majeur... » On n'était majeur qu'à trente ans pour les mariages... « Il le sera dans deux mois : il comptait pour lors se remarier dans les formes en ce pays-là ; mais les missionnaires étant prévenus contre lui, et voulant repasser en France, il demande que le gouvernement ne lui en refuse pas la permission... » Le gouvernement répondit : « On ne peut empêcher cet homme de rentrer en France avec sa femme... » Ainsi, le gouvernement reconnaissait le mariage du sieur Avril de La Varenne et de la demoiselle Froget ou Quantin, qui, à ce qu'il semble, quittèrent bientôt la Louisiane.

Voilà, en très fidèle résumé, toute l'histoire de René du Tremblier, dit Avril de La Varenne, que M. le baron Marc de Villiers appelle « le héros de l'abbé Prévost, » et de la Froget ou Quantin, que M. le baron Marc de Villiers appelle « la véritable Manon. » Quelle déception !

Les dates ne vont pas à merveille. Avril de La Varenne et sa compagne sont partis de France quatre ou cinq ans trop tôt : en 1715 ! il fallait partir en 1719 ou en 1720. Mais, dira-t-on, qu'importe ?... C'est qu'en 1715, la Nouvelle-Orléans, où vont des Grieux et Manon, n'existait pas !... Mais, s'ils vont à Biloxi, au lieu d'aller à la Nouvelle-Orléans, qu'importe ? Et, pareillement, ce n'est pas grave, si l'abbé Prévost fit embarquer ses amoureux au Havre, et non point à Nantes ?... Ce n'est pas grave. Seulement, la déportation des « filles de joie » en Louisiane a commencé en 1719, pendant l'été : on a renoncé à ce rude et périlleux moyen de colonisation l'année suivante. C'est pour cela que je disais qu'il faut que l'histoire de des Grieux et de Manon Lescaut, si vous la voulez authentique, soit de 1719 ou de 1720. Faute de quoi, plus de déportation. Et, si vous supprimez la déportation, si Manon n'est plus envoyée de force en Louisiane et si des Grieux n'est point poussé par son amour à suivre dans un exil infâme cette pauvre fille perdue, toute l'histoire se défait, ou n'est qu'une autre histoire, moins pathétique, moins touchante, celle d'Avril de La Varenne et de sa Froget ou Quantin, qui n'étaient pas forcés de partir. Avril de La Varenne quitte Angers et la France pour éviter les chagrins que lui ferait peut-être sa famille : il emmène la « scandaleuse » qui l'a séduit. Quelle analogie voyez-vous entre ce voyage incommode et l'abominable châtiment que Manon subit, que des Grieux a le cœur de partager avec elle ?

Avril de La Varenne a trente ans ; il a servi douze ans ; il a été capitaine dans le régiment de Champagne. Des Grieux, pour qu'on lui pardonne ou qu'on ait le goût de le plaindre, il faut qu'il ait dix-sept ans, qu'il soit tout neuf à l'existence qui se jette à lui et qui le surmonte. Et Manon, si elle n'est pas « encore moins âgée » que lui, va nous dégoûter à l'excès. Une vieille Froget ou Quantin, qui « a laissé trois enfants en France, » ce n'est point Manon ! Des Grieux et Manon, si dégradés, peuvent dire : « L'amour et la jeunesse avaient causé tous nos désordres ! » et, s'ils paraissent peu naïfs, après la folie et la souffrance : « L'expérience commençait à nous tenir lieu d'âge ; elle fit sur nous le même effet que les années. » L'amour et la jeunesse... Eh bien ! Avril de La Varenne et Froget ne sont plus assez jeunes. Quant à leur amour, il ne les empêche pas d'aller chacun de son côté, dès qu'ils sont descendus à Biloxi. Tandis qu'Avril de La Varenne s'est complaisamment laissé envoyer aux Illinois, Froget vit dans l'intimité de Raujon : et, qu'elle soit Froget ou Quantin, toujours est-il qu'on l'appelle Mme Raujon. C'est Raujon qui la fait évader de la prison de Nantes ; c'est Raujon qui, à Biloxi, la protège ; c'est Raujon qui ne la quitte pas et multiplie les « assiduités » autour d'elle. Raujon, qui était le représentant de Crozat, concessionnaire de la Louisiane à cette époque, avait là-bas une situation quasi officielle ; et il était marié. Tout se passe, remarquons-le, comme si Raujon, l'amant de Froget ou Quantin, dissimulait sa liaison grâce à la complaisance de La Varenne et comme si ce bel arrangement datait de Nantes. Qu'il en soit ainsi, — je le crois, — ou qu'il en soit différemment, l'aventure d'Avril de La Varenne et de Froget ne ressemble pas du tout à l'aventure de des Grieux et de Manon Lescaut.

Il y a pourtant cette analogie, cette analogie seulement : le mariage supposé d'Avril de La Varenne et de Froget. Semblablement, des Grieux et Manon, sur le bateau qui les mène du Havre à la Nouvelle-Orléans, se disent mariés. Voilà tout ce qu'aurait fourni à l'auteur de *Manon Lescaut* l'aventure d'Avril de La Varenne et de Froget. L'auteur de *Manon Lescaut* sut-il cette aventure ? Mais oui, répond M. le baron Marc de Villiers : l'abbé Tiberge et le chevalier des Grieux durent la lui raconter. Mettons que le des Grieux qui commanda en 1713 le *Comte de Toulouse* fût un chevalier des Grieux en effet. Il faut supposer qu'en 1715 ou 1716, il commandait encore le *Comte de Toulouse* et que, sur ce navire ou quelque autre navire, il fit encore le voyage de Louisiane : et l'on n'en sait rien. Il faut supposer qu'en 1715 ou en 1716 l'abbé Louis Tiberge fit le voyage de Louisiane :

et l'on n'en sait rien. Il faut supposer que l'abbé Prévost connaissait l'abbé Louis Tiberge et le chevalier des Grieux : et l'on n'en sait rien. Il faut supposer bien des choses qu'on ne sait pas. Et, tout cela supposé, ce que l'abbé Prévost recueille d'un récit, l'on dirait, miraculeusement sauvé de l'oubli après tant d'années, ce n'est qu'un incident menu, de très petite importance, un détail de son roman, détail qu'il lui était facile d'inventer et à l'invention duquel le portait le cours naturel de son roman. Voici des Grieux et Manon embarqués; Manon, de même que les autres « filles de joie » qu'on mène en Louisiane, sera en butte aux insultes et agaceries des matelots et passagers peu recommandables. Des Grieux, qui a tant fait que de partir avec elle, pour l'amour d'elle, veut la préserver ; il n'a qu'un moyen de se déclarer son défenseur et de la garder : c'est de se dire son mari. Pour imaginer ce mensonge, il n'a pas besoin de savoir qu'en 1715 Avril de La Varenne et la fille Froget ou Quantin montrèrent un faux billet de mariage ; ou, plus exactement, un billet de mariage secret, irrégulier peut-être et que néanmoins le gouvernement considéra comme valable, en définitive. Car, même réduite à l'incident du mariage, l'aventure de des Grieux et de Manon ne ressemble guère à l'aventure d'Avril de La Varenne et de Froget. Des Grieux n'est pas Avril de La Varenne ; et Manon n'est pas Froget ou Quantin.

La réalité de *Manon Lescaut* me paraît beaucoup mieux attestée par les recherches et les trouvailles de M. Pierre Heinrich, lequel ne prétendait pas découvrir la véritable Manon, le véritable des Grieux, mais a réuni, dans sa brochure *L'abbé Prévost et la Louisiane, étude sur la valeur historique de Manon Lescaut*, divers documents relatifs à la déportation des « filles de joie » durant les années 1719 et 1720. Ces documents nous montrent des épisodes pareils à maintes scènes de *Manon*. Le *Journal de la Régence*, de Buvat, nous fait assister au défilé des charrettes qui emportent les filles et « demoiselles de moyenne vertu, » par les rues de Paris, les faubourgs et les villages. Il y a des effrontées qui chantent « comme sans souci, » et qui interpellent les passants, n'épargnent même pas les petits collets et, apercevant leurs amants parmi les badauds, les invitent « à les accompagner dans leur voyage au Mississipi. » Et il y a les malheureuses qui pleurent de honte, qui essayent de se cacher. Elles sont parées de rubans, de fontanges, les unes et les autres, et ont leur coquetterie toute salie. L'abbé Prévost dut rencontrer de ces convois. Les départs se faisaient du Havre, le plus souvent, comme dans *Manon*. Les convois passaient évidemment par le bourg de Pacy-sur-Eure, à quatre

lieues d'Évreux. C'est là que l' « homme de qualité » voit des Grieux et Manon. L'abbé Prévost connaissait Évreux et les environs : il fut prédicateur à Évreux, en 1725. Les charrettes des filles étaient encadrées d'archers en armes; et quelquefois les galants accompagnaient longtemps les filles, se querellant avec les archers : et le dossier de Pierrette Picard, dans les archives de la Bastille, relate l'enlèvement de Pierrette. Une poignée de gardes du corps, gens analogues à Lescaut, le frère de Manon, surent s'emparer de cette fille en dépit des archers. Le galant de Pierrette, avec plus de chance que des Grieux, avait réussi l'entreprise où échoue l'amant de Manon. Certaines de ces filles n'étaient pas d'abominables gourgandines; et, dans la foule des meurtrières, voleuses et créatures dégoutantes, l'on aperçoit une petite dévergondée, sans doute élégante, une Manon. Sa mère est une dame noble. Cette petite de Neufchèze a quitté la maison paternelle, a « suivi un jeune homme, a couru la province avec lui. On l'a mise au couvent, par trois fois : et trois fois, elle s'est sauvée. Elle échoue dans un lieu suspect. Mme de Neufchèze écrit au lieutenant de police, le supplie d'enfermer à l'hôpital cette déraisonnable et puis de « l'envoyer à « Micicipy. » Manon, ce n'est pas sa mère qui l'envoie à Mississipi : c'est le père de son amant, l'honnête M. des Grieux.

Et Manon, ce n'est pas la petite de Neufchèze, ce n'est pas Pierrette Picard, ce n'est pas une autre. Mais l'aventure de Manon se déroule dans une réalité, j'allais dire, dans un paysage vrai qu'observa l'auteur de *Manon Lescaut*.

La véritable Manon, ne la cherchons pas au milieu des papiers d'archives. Elle n'est pas là, pas plus que ses restes ne sont auprès du lac Pontchartrain, sous le tertre dit le tombeau de Manon. La véritable Manon, c'est dans le cœur de l'abbé Prévost qu'elle a vécu et puis est morte.

Les analogies de des Grieux et de l'abbé Prévost sont évidentes. La vie de l'abbé Prévost, quel roman, tout plein de désordre! Et il a écrit, dans *Le Pour et Contre* : « la passion violente qui rend la raison inutile... » Cette passion violente, « n'étant pas capable d'étouffer entièrement dans le cœur les sentiments de la vertu, empêche de la pratiquer... » Il aime la vertu. Et des Grieux, après avoir causé avec Tiberge : « La piété se mêla dans mes considérations. Je mènerai une vie sainte et chrétienne, disais-je; je m'occuperai de l'étude et de la religion, qui ne me permettront point de penser aux dangereux plaisirs de l'amour... » Il se forme un projet de vie paisible et solitaire : « Une maison écartée, avec un petit bois et un ruisseau d'eau

douce au bout du jardin; une bibliothèque composée de livres choisis, un petit nombre d'amis vertueux et de bon sens, une table propre, mais frugale et modérée... » Sage retraite, et la pratique habituelle du bien, le bon sens !... « Mais à la fin d'un si sage arrangement, je sentais que mon cœur attendait quelque chose encore et que, pour n'avoir rien à désirer dans la plus charmante solitude, il y fallait être avec Manon. » Des Grieux rêve ainsi de s'amender; et les souvenirs de la volupté l'environnent. L'abbé Prévost, ce n'est pas dans un de ses romans, c'est dans une lettre à son frère, et parlant pour soi, qu'il écrit : « Je n'aperçois que trop tous les jours de quoi je redeviendrais capable, si je perdais un moment de vue la grande règle, ou même si je regardais avec la moindre complaisance certaines images qui ne se présentent que trop souvent à mon esprit et qui n'auraient encore que trop de force pour me séduire, quoiqu'elles soient à demi effacées... » Et il écrit : « Qu'on a de peine, mon cher frère, à reprendre un peu de vigueur, quand on s'est fait une habitude de sa faiblesse; et qu'il en coûte à combattre pour la victoire, quand on a trouvé longtemps de la douceur à se laisser vaincre ! » Un homme qui a cette sensibilité-là, ce goût de sa faiblesse, et qui a des velléités édifiantes, mais que tente la douceur de se laisser vaincre, un tel homme n'a pas besoin qu'on lui raconte les défaites d'un Avril de La Varenne pour composer le personnage du chevalier des Grieux. Mais il ne renonce pas à l'honneur, à la fierté, en dépit de ses déchéances. Un publiciste, Lenglet-Dufresnoy, sous le nom de Gordon de Percel, le dénigre, le traite d'un de ces « personnages qui ont la simplicité de se laisser attraper par des filles. » Il répond à ses ennemis : « S'ils en veulent à mes faiblesses, je leur passe condamnation; et ils me trouveront toujours prêt à renouveler l'aveu que j'ai déjà fait... s'ils prétendent décrier mon caractère, je défie la calomnie la plus envenimée de faire impression sur les personnes de bon sens dont j'ai l'honneur d'être connu. » Des Grieux, parlant à son père, ou à Tiberge, ou au directeur de la prison de Saint-Lazare, a de pareils sursauts : il admet que l'amour l'a rendu trop fidèle et tendre et qu'il a cédé aux désirs d'une maîtresse trop charmante : « Voilà mes crimes; en voyez-vous là qui vous déshonore? » Et il réclame, pour son caractère, l'estime et l'admiration. Quand il a fait bien des folies, l'abbé Prévost retourne au couvent. Des Grieux, séparé de Manon, très volontiers entre au séminaire. Et il se sauve du séminaire avec le même entrain qu'avait soudain l'abbé Prévost pour quitter les Jésuites ou les Bénédictins. Sans cesse à court d'argent, des Grieux s'en procure, et vite : l'abbé

Prévost n'était pas plus maladroit. Ces deux langoureux, et dociles à leur langueur, ont de l'entregent, du courage, une extrême vivacité d'allure et une étourderie active.

Manon, l'abbé Prévost l'a rencontrée. Il l'a aimée. Je ne sais pas si elle s'appelait Manon. Je ne sais pas si elle était blonde ou brune, si elle avait les yeux bleus ou noirs : et nous ne savons pas la couleur des cheveux et des yeux de Manon que des Grieux aima; ce renseignement nous est inutile. Mais elle était l'une ou l'autre, gentille, avisée, caressante, l'une de ces petites comme il y en a dans tous les temps, je ne dis pas dans tous les pays; et, de son temps, elle avait la grâce enjouée, la frivolité ravissante. Elle était un joli animal que son instinct conduit; elle était aussi la contemporaine d'une élégance accomplie et que des siècles de vie française avaient rendue exquise. Elle aimait des Grieux, et le plaisir bien davantage. Elle n'était pas méchante; mais, si elle avait été méchante, elle n'eût rien imaginé de plus féroce que le supplice qu'elle inflige à son amant. L' « homme de qualité » qui l'a vue et qui a su ses vilenies se perd à méditer sur « le caractère incompréhensible » des femmes. La comprenez-vous, Manon? Ce n'est pas des Grieux où l'abbé Prévost qui vous l'expliqueront. Car ils racontent ses infidélités, ses fautes abjectes et vulgaires, — si vulgaires qu'on aurait tort de chercher laborieusement où l'auteur de *Manon Lescaut* les a trouvées, — sa cruauté insouciante; et ils l'appellent « ce que la terre avait porté de plus aimable et de plus parfait. » Il y a, pour qu'on l'aime, « la douceur de ses regards » ; il y a son espièglerie amusante et câline; il y a, dans les pires moments, son léger sourire et « un air charmant de tristesse. » Elle est charmante, elle est aimable et parfaite. C'est pour cela qu'on l'aime; ou plutôt, c'est parce qu'on l'aime à la folie qu'elle est cela ou le paraît. Tant d'éloges, toute sa conduite les a démentis, jusqu'à ce jour, si proche de sa mort, où la douleur la mène à être moins distraite. Incompréhensible, Manon? Sans des Grieux, incompréhensible, oui! Mais elle a en lui tous ses attraits. Et je disais que, Manon, c'était dans le cœur de des Grieux ou de l'abbé Prévost pareils qu'elle vivait et puis mourait. Les anecdotes de prison, de tromperie, de perfidie naturelle au point de sembler une sorte d'innocence, et le malheur, et la déportation, c'est l'aventure de bien d'autres. Ces anecdotes, ce n'est pas elle. Et elle, son aventure, c'est d'avoir été si aimée. La véritable Manon, l'ardente rêverie d'un fol et qui écrivait bien l'a créée.

André Beaunier.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

La bataille est allée sans cesse s'amplifiant, et s'engendrant pour ainsi dire elle-même de combat en combat. Le front entier, de la Mer du Nord à l'Alsace, s'est ébranlé. En quelques jours, l'initiative et l'action ont porté leurs fruits, qui ne sont encore que des prémices. Des trois poches que, de mars en juillet, les lourdes ruées germaniques, en trois haleines, s'étaient épuisées à creuser dans notre sol, rien ne subsiste plus, que ce que nous ne jugeons pas urgent d'en supprimer. Au Nord, d'Ypres à Neuve-Chapelle, par delà le mont Kemmel repris, si nos alliés britanniques ne sont pas rentrés dans Armentières, tout permet de croire que l'ennemi en est sorti. A l'Est, de Viel-Arcy à Reims, des forces allemandes continuent à se cramponner au bord méridional de l'Aisne, mais elles ne doivent pas entendre sans angoisse les canons de Mangin tonner sur le plateau de Vauxaillon. Au centre, depuis Havrincourt jusqu'à La Fère, les Anglais et nous, sommes sur les points que notre extrême avance avait touchés en 1917; et, bien que les Allemands s'obstinent à tenir les avancées de Saint-Quentin, nous sommes à pied d'œuvre pour gagner les trois ou quatre kilomètres en moyenne qui nous en séparent. Les Anglais, qui attaquent la ville par le Nord-Ouest, s'en sont rapprochés sensiblement, en écornant la ligne Hindenburg à Pontru, en la crevant à Bellicourt et en faisant 6000 prisonniers.

Mais ce n'était pas assez que cette ligne Hindenburg, en laquelle l'ennemi possède une confiance qui n'est peut-être que le vœu secret d'y pouvoir reprendre un peu de répit pour ordonner vers l'Est une retraite moins coûteuse, fût atteinte, entamée au Sud, à Aulers et Bassoles-Aulers: elle a été brisée au Nord, où une large partie du système Drocourt-Quéant a été enlevée d'un seul élan par une des armées anglaises. Depuis lors, nos alliés, solidement couverts sur leur gauche par la Sensée et la Scarpe, ont réussi à franchir ou à tourner, en petites étapes lentes et sûres, les lignes d'eau qui

défendent, au plus près, Douai et Cambrai contre la marche monstrueuse des tanks. Et voici que, tout justement où le flot battait depuis 1914, un mouvement de reflux se dessine qui, aussi bien que les incendies partout observés en arrière, trahit les craintes germaniques. La capitale du pays noir, le centre du centre minier, Lens paraît abandonnée.

Est-ce le recul sur l'Escaut, sur la Serre, sur l'Aisne haute ou sur la Meuse qui s'amorce ainsi pour être exécuté plus tranquillement dans la saison des pluies, quand la boue rend les poursuites difficiles ? Trop tard derrière cette ligne lointaine elle-même, sur la rive droite de la Meuse et jusqu'à la Moselle, retentissent soudain les hourras de la victoire américaine. Un communiqué du général Pershing, — un seul, et d'une concision laconique, — nous a appris que les divisions américaines, appuyées par quelques-unes de nos vieilles troupes coloniales, se sont rejointes, de l'Ouest au Sud des Hauts-de-Meuse, et que, sous cette pression, la fameuse « hernie » de Saint-Mihiel s'est trouvée réduite. Ludendorff a beau jeu d'arguer qu'il en projetait l'évacuation « depuis des années ; » la tête de pont que, depuis ces mêmes années, il gardait sur la rive gauche de la Meuse, il ne l'a plus. C'en est fini, en outre, de ce demi-cercle, qu'il avait bien espéré pousser jusqu'au cercle pour y enfermer Verdun : la trouée de Spada est bouchée, le promontoire d'Hattonchatel et le bastion de Thiaucourt sont nôtres. Le nouveau front laisse loin derrière lui les lieux sanglants des Éparges, d'Apremont, du Bois-des-Chevaliers et du Bois-le-Prêtre. Une indication du communiqué ennemi, le nom de Saint-Hilaire apparu dans un communiqué américain, des indiscrétions tolérées par la censure, autorisent à penser que, plus au Nord, le front n'est pas resté immobile non plus, et que nos troupes de Douaumont et de Vaux sont redescendues vers cette plaine de Woëvre que nous avions dû céder en mars 1916, alors qu'auparavant notre front s'étendait jusqu'aux abords de Gussainville-sur-l'Orne et de Fresnes.

Il n'appartient à personne d'essayer de deviner quel développement le maréchal Foch entend donner à cette magnifique opération ; s'il frappera un autre coup ici, ou un troisième ailleurs. Jusqu'à présent, seul le communiqué de l'État-major impérial a mentionné la route d'Étain ; mais la carte enseigne que cette route bifurque d'Étain vers Briey et vers Metz ; le bruit nous revient, de source allemande, que les forts extérieurs de la colossale place lorraine sont continuellement bombardés, et l'ennemi ne peut pas, en tout cas, ne

pas songer que, tandis qu'il lui fallait, à chaque coup, plus d'un mois pour relever le pesant marteau de Thor, la rapide épée de Foch a riposté et doublé sans arrêt. Saint-Mihiel a été occupé trois jours après que, d'Artois en Champagne, nous étions arrivés sur la ligne Hindenburg. Déjà le public, auquel cette suite de victoires pouvait presque faire pardonner quelque impatience, croyait voir nos progrès se ralentir. Il a été vite rassuré. Pour l'être pleinement, il n'a qu'à se souvenir du titre que le maréchal Foch a inscrit sur l'un de ses livres : *De la conduite de la guerre. La manœuvre pour la bataille.* Foch, quand il ne se bat pas, manœuvre. La guerre est conduite.

Elle l'est d'un bout à l'autre par une seule tête, qui est lucide, féconde et forte. M. Lloyd George disait récemment, en une de ses trouvailles pittoresques : « Un général ne vaut pas mieux qu'un autre (et c'est la partie contestable de la formule); mais un général vaut mieux que deux généraux. » Les Latins l'avaient dit dès la République romaine. La vertu de l'unité est telle qu'elle se communique et propage l'esprit d'entreprise, l'énergie, la résolution. Longtemps, le front de Salonique avait dormi. Il vient d'avoir un matin triomphant. Les lignes ennemies ont été enfoncées, le premier jour, d'une profondeur de quinze kilomètres sur trente-cinq kilomètres de longueur. « Les troupes allemandes, accourues pour secourir les Bulgares, ont été mises en fuite avec eux. » En Palestine, la victoire n'est pas moins complète. L'armée britannique a battu l'armée turque, pris Naplouse et Nazareth et fait dix-huit mille prisonniers. L'Occident, l'Orient, tout s'échappe. Le monde manque aux conquérants du monde.

Comment ces mauvaises nouvelles, dans la faible mesure où les « communiqués » officiels et les « informations » officieuses les laissent filtrer, sont-elles reçues en Allemagne? Quelque attention que l'on fasse à surveiller ses mots, on peut dire sans scrupule que l'opinion, ou ce qu'il faut bien appeler ainsi, y subit une crise. Cette lassitude, ce découragement, et sinon ce désespoir, au moins cette perte d'espérance, nous n'en chercherons pas la trace dans les journaux, encore qu'on l'y surprenne au détour de certaines phrases, car il n'est pas, depuis que le peuple allemand en a et qu'elles sont tout pour lui, de miroir moins fidèle et plus déformant que ses gazettes. *Natum mendacio genus.* Race née pour le mensonge actif et passif; pour le commettre et pour le supporter; et, en effet, le mensonge n'est tout-puissant qu'où la crédulité est parfaite. Mais lisons les *Discours à la nation allemande*, dont quelques-uns nous

sont aussi un peu adressés. Harangues, appels ou interviews, ils ne pèchent que par l'abondance. C'est un flot. On a judicieusement remarqué que, dans cette guerre, plus la victoire paraissait s'éloigner d'eux, plus les chefs des États parlaient. Quatre longues années durant, les souverains et les hommes politiques de l'Entente n'ont eu que trop d'occasions de parler. Maintenant, le tour de l'Allemagne est venu. Que d'orateurs! Il y aura de quoi remplir, pour la postérité, un *Conciones* civil et militaire. Ils y seront rangés dans l'ordre hiérarchique, dernier hommage à la supériorité de l'organisation allemande, et dernier témoignage du bel ordre de l'Empire.

A tout seigneur de guerre et de tribune, tout honneur. L'Empereur d'abord, qui est non seulement le plus haut, mais à coup sûr le plus éloquent et le plus original, ce qu'il doit autant, peut-être, à sa « position » qu'à son tempérament. Nul au-dessus de lui. Puis son héritier, le kronprinz de Prusse. Puis des princes confédérés, le roi de Bavière, le roi de Saxe, ou des princes de famille régnante, le prince Max de Bade; puis le chancelier, comte Hertling, et le feld-maréchal chef d'État-major général, Hindenburg, avec le premier quartier-maître impérial, Ludendorff (à moins que ce ne soit Hindenburg, Ludendorff, et ensuite Hertling, selon que l'on regarde au protocole ou à l'autorité de fait); puis le vice-chancelier, M. de Payer, et des ministres comme le Dr Solf; enfin des députés au Reichstag, genre Erzberger ou genre Scheidemann, personnages qui n'ont, outre l'importance qu'ils se donnent en général, que celle qu'on leur prête pour la circonstance.

L'Empereur a parlé chez Krupp, à Essen, devant des ouvriers, et c'est déjà un signe que le choix du lieu et de l'auditoire. C'en est un autre que le choix des expressions et des épithètes. « Mes chers amis, » a soupiré Guillaume II, qui s'est présenté lui-même comme « le père de la patrie. »

Si, dans son exorde, il lui est arrivé d'opposer, en les associant, la « demeure des princes » et celle des modestes travailleurs, la cause en est qu'on ne dépose pas comme on le veut les attributs et les habitudes de la majesté. Mais qu'est cela? Un peu de condescendance, un soupçon de morgue, une goutte de sang bleu, perdue dans tant de sang rouge, une frange de manteau blanc. L'Empereur n'a rien de plus pressé que de remercier « les femmes, les filles et les hommes » qui, « le cœur gros de soucis, » ont fait tout leur devoir. Ces soucis se répercutent au plus profond de son cœur, à lui. N'est-ce pas, pour tout Allemand, le cœur paternel? Il daigne en convenir.

« Maintes choses auraient pu être autres, et il n'est pas étonnant que l'on ait vu naître du mécontentement. » L'aveu est intéressant, et d'ailleurs il se transforme aussitôt en accusation : « Mais, en définitive, à qui devons-nous ces tristesses? Qui, dès le début de la guerre, déclara que les femmes, que les enfants allemands devaient être réduits par la famine? Qui est-ce qui mit une haine effroyable dans cette guerre? Ce sont nos ennemis. »

Ici commence une suite incohérente de couplets alternés sur un double thème : « la haine » et « la paix. » La haine, on s'en doutait, est le lot des adversaires de l'Allemagne. Quant à l'Allemagne, elle-même, la paix, qui fut le plus précieux de ses trésors, est le plus ardent de ses désirs. Finalement, tous ces couplets s'épanouissent en une large strophe, dont le thème, double encore, est « le bien et le mal. » L'éternelle lutte d'Ormuz et d'Ahriman. Ainsi parle Zarathustra. Il suppose que plus d'un, parmi les ouvriers qui l'écoutent, s'est plusieurs fois interrogé : D'où est venue, après quarante années de paix, cette guerre si longue et si dure? et, pour le tirer d'embarras : « J'ai longuement, assure-t-il, réfléchi à ce propos. Je suis arrivé à cette conclusion : sur la terre, le bien lutte contre le mal. Il en fut décidé de la sorte par le Très-Haut. Le oui et le non, le non du sceptique, le oui du créateur, le non du pessimiste contre le oui de l'optimiste, le non de l'incrédule contre le oui de celui qui a la foi forte, le oui du Ciel contre le non de l'Enfer. Vous me donnerez raison si je dis que cette guerre est née de la grande négation; et si vous me demandez de quelle négation il s'agit, je réponds : C'est la négation du droit à l'existence pour le peuple allemand, c'est la négation de toute notre civilisation, c'est la négation de nos actes. Le peuple allemand était appliqué : il vivait en lui-même, était actif, montrait son génie inventif dans tous les domaines, travaillait de l'intelligence et du corps. Mais il y a des gens qui ne voulaient pas travailler et préféraient dormir sur leurs lauriers. C'étaient nos ennemis. »

Décidément, au présent et au passé, voilà le refrain : le mal, dans le monde, c'était et c'est l'ennemi. Le bien, c'est l'Allemagne; et comme le bien, c'est Dieu, l'Allemagne est divine; mais comme l'Empire allemand, c'est l'Empereur, il en découle, dans la logique spéciale de cette extravagance mystique, que l'Empereur est le bien et qu'il est une espèce de substitut; en jargon de là-bas, on dirait un *ersatz* de Dieu. Ils vivent tous deux face à face, le vrai et le faux, Dieu et l'Empereur, dans une intimité qui permet au second d'ap-

peler, et, par un perpétuel blasphème, la familiarité allant jusqu'à la domestication, de sonner en quelque manière le premier, pour le faire intervenir comme conseiller et comme garant dans toutes les affaires. Guillaume le jure : « Celui qui est là-haut (l'Autre) sait quelle conscience j'ai de ma responsabilité. » Celui-là ne sait pas moins bien les choses dont l'Empereur n'a pas conscience. « Nous Allemands, nous connaissons seulement la colère loyale qui frappe l'adversaire; mais lorsqu'il est terrassé et qu'il saigne, nous lui tendons la main et prenons soin de sa guérison. » De quelle oreille peut-il entendre de telles paroles, le Maître des terres et des mers pleines de victimes innocentes, l'Hôte des cathédrales en flammes, l'Esprit qui habite les ruines; et qui donc ose les lui dire, à Lui dont les éclats de rire sont parfois des éclats de tonnerre? Mais l'hypocrite ose tout : « Nous plairons à Dieu, gémit l'Empereur. » Et, se rappelant où et à qui il parle : « Chacun de nous reçoit d'en haut sa tâche, toi à ton tour, moi sur mon trône; mais nous devons tous tabler sur l'aide de Dieu. Le doute est la plus grande ingratitude à l'égard du Seigneur... Confiez-lui toutes vos peines, il veille sur nous. » Et encore : « Aspirez au royaume des Cieux et vous l'obtiendrez. » Combien sont-ils, en Allemagne, qui, parce que l'Empereur a aspiré à la domination universelle, ont obtenu le royaume des Cieux? On les compterait par millions, mais, eux, ils ne se lèveront plus pour acclamer d'un *Ia!* aussi servile que sonore l'exhortation impériale, de tenir jusqu'au bout. Le bout qu'il leur a donné, ils le tiennent. La haine, la paix, le sacré, le profane, en terminant son prêche, ce pasteur de peuples, qui se fait, à l'occasion, pasteur tout court, et qui, le reste du temps, a une si singulière façon de mener paître ses brebis, mêle tout dans une péroraison également pieuse et cavalière : « Allemands, groupons-nous. Haut les glaives, haut les cœurs, les muscles tendus pour la lutte... et aussi longtemps que cela durera, que Dieu nous aide! » Un signe de croix : *Amen!* Un geste du bout des doigts : « Et adieu pour aujourd'hui! »

On ne s'aventurerait guère à avancer que ce sermon est sans modèle et sans précédent dans la littérature politique. Entre tous les discours qu'ont fabriqués les historiens antiques ou recueillis les modernes, il n'en est probablement pas un pareil. Il s'écarte même à ce point du langage politique ordinaire qu'il faut l'analyser de tout près, le décortiquer et presque le disséquer, pour en retrouver les intentions politiques. Mais, en le découpant membre à membre, il semble qu'il s'en découvre trois. La principale est, en prévision

d'une catastrophe, de retirer son épingle du jeu. L'accusation retournée laisse voir une apologie, « ce n'est pas ma faute ! » et de nouveau, cinq lignes, dix lignes plus bas : « ce n'est pas du tout ma faute ! » L'Empereur est renseigné : Il n'est pas demeuré inerte. Il est sans reproche et ne craint pas le jugement populaire. Oui, sans reproche et sans crainte : « Je sais très bien que chacun de vous me donne raison sur ce point. Croyez-moi, il n'est pas facile chaque jour d'avoir le souci et la responsabilité d'un peuple de 70 millions d'habitants et, en outre, de voir, pendant plus de quatre ans, toutes les difficultés et la misère croissantes du peuple. »

Ces difficultés qui grandissent, il n'y a plus moyen ni de les nier, ni de les cacher, et les confesser avec précaution, en plaidant les circonstances atténuantes, est la deuxième intention politique du discours. Mais l'orgueil allemand, l'illusion allemande ont besoin d'être ménagés : l'Allemagne aurait horreur de la vérité toute crue et toute nue ; et chez elle l'horreur se changerait vite en fureur : heureusement qu'il est, à son usage, une vérité allemande.

Et la deuxième intention, à son tour, dévoile la troisième : encourager la nation à la résistance, en lui suggérant qu'elle ne fait qu'une guerre défensive ; que la haine de ses ennemis, née de leur jalousie, se propose de l'exterminer, et que par conséquent elle combat pour la vie ; subsidiairement, en cas de revers persistant, la préparer à une paix qui ne serait pas celle qu'on lui avait promise ; en attendant, et pour ménager les revirements de fortune, la mettre en garde contre les entreprises que les gouvernements et les journaux de l'Entente sont censés tenter au détriment de son moral.

Que dire enfin ? De même que, dans le discours d'Essen bien que, sous certains rapports, il ne soit pas banal, ce qu'il y a de plus remarquable, c'est le fait qu'il a été prononcé et le lieu où il l'a été, de même, en cette confidence, du trouble qui agite l'Empire, ce qu'il y a d'instructif et de significatif, c'est qu'on ait été obligé de le faire. Mais tout le criait. Tant de morceaux d'éloquence, tant de pages d'écriture, tant d'entretiens sur les toits ou entre deux portes, touchent la même note et rendent le même son.

Sur les autres manifestations de l'inquiétude allemande, nous serons sobres. Néanmoins, une mention est due à celle de M. de Payer. C'est lui, sans doute, qui en sa qualité moins de vice-chancelier de l'Empire que de *leader* du parti radical et de délégué au pouvoir de la majorité parlementaire, a été chargé, dans le concert, de la partie proprement politique.

Musique connue, instrument médiocre : dès les premières mesures, M. de Payer joue un peu fort. Il est vrai que c'est à Stuttgart, dans un banquet de journalistes wurtembergeois, qui n'ont pas peur qu'on souffle. Mais prétendre établir que, « malgré les récents succès militaires bruyamment annoncés, » l'Entente ressent, tout comme la Quadruple Alliance, une forte dépression morale, l'entrée en matière est assez violente. A quoi le vice-chancelier mesure-t-il cette dépression imaginaire? A l'élan des soldats de Foch, de Douglas Haig et de Pershing? Aux sentiments que leurs exploits ont fait naître ou ont ravivés dans les âmes de la population civile? Ce serait quelque chose de nouveau, le doute dans la certitude, la dépression dans la victoire. Peut-être M. de Payer, en mettant au même niveau le moral des Empires et le moral de l'Entente, visait-il moins encore à nous déprécier ou à nous calomnier qu'à relever ses concitoyens, tombés d'une énorme hauteur. Il semble qu'il ait des scrupules, autant qu'un Allemand puisse en avoir; il atténue, il enveloppe, il efface presque : « Je connais trop peu la psychologie des ennemis pour répondre à cette question (qui est-ce qui les soutient, est-ce seulement l'espoir de l'écroulement intérieur de l'Empire?). On a parfois l'impression que leurs défaites, leurs pertes, leurs misères et leurs désillusions ont augmenté plutôt leur force de résistance. » Et l'Allemagne! « L'Allemagne a battu déjà des millions de Russes, de Serbes et de Roumains: cependant on ne peut méconnaître que la coopération américaine sur le front représente pour elle un lourd fardeau dont le poids s'accroît constamment. » M. de Payer y consent. « La guerre sous-marine n'a pas eu des effets aussi rapides et aussi sûrs qu'on l'escomptait. Nous en sommes malheureusement devenus plus pauvres d'une espérance. » C'est en contradiction avec ce qu'avait déjà dit l'Empereur, avec ce qu'allait dire encore l'amiral von Scheer, mais deux Allemands au même moment, et souvent le même Allemand en deux moments, n'en sont pas à une contradiction près.

Le vice-chancelier de l'Empire n'a plus, dans ce bouleversement de toutes choses, qu'une conviction bien enracinée, qu'une idée fixe. « Il n'y a pas, pose-t-il en axiome, un homme réfléchi qui puisse supposer que cette guerre se terminera par une paix comme les autres. » D'abord, « la paix ne devra pas être faite sans les peuples, et les gouvernements ne pourront la faire qu'en accord étroit avec eux. » Mais ces peuples, que recherchent-ils? « Pour eux, la chose principale n'est pas le gain en habitants, en biens, en territoires, en honneurs; ce qu'ils veulent, en première ligne, c'est une paix

durable : aussi n'y aura-t-il point de paix de conquêtes. » Renonciation, déception, équivalent d'une défaite pour l'Entente ; mais non pour la continente Allemagne, « dont le gouvernement est resté fidèle à la parole impériale. » Nous, Allemands, « ce ne sont pas des pensées de conquête qui nous poussent. » Toutefois, distinguons. Il y a l'Orient et il y a l'Occident. En Orient, l'Allemagne ne pouvait rien pour empêcher la désagrégation de l'Empire russe, mais il est évident qu'elle n'a aucun intérêt à voir se reconstituer sur ses frontières un puissant État qui la gênerait. Elle entend donc profiter à perpétuité de l'heureux hasard qui l'en a débarrassée. « A l'Est, il y a la paix ; la paix continue, que cela plaise ou non à nos ennemis. » Si c'est convenu, on peut « causer. »

« Pour le reste, la situation territoriale d'avant-guerre peut être rétablie partout. » L'Allemagne n'y met, pour elle et pour ses alliés, qu'une condition préalable, qui est qu'ils retrouveront, colonies comprises, tous leurs territoires de 1914. Cela, c'est ce qu'ils auront ou ce qu'on leur rendra ; quant à ce qu'ils rendront, quand et comment ils le rendront, c'est une autre affaire. « Nous, Allemands, nous pouvons, dès que la paix sera signée, évacuer les territoires occupés ; nous pouvons même (si le *statu quo ante bellum* est territorialement tout à fait rétabli et dans ce cas seulement) évacuer la Belgique, avec laquelle d'ailleurs nous traiterons de nos intérêts économiques, parallèles sur beaucoup de points. Tout en évacuant militairement la Belgique, nous ne l'évacuerons pourtant pas politiquement ; car il y a « l'hinterland belge » et, à l'intérieur même du royaume, il y a la question flamande, porte ouverte à l'ingérence allemande, au titre de la tutelle qu'elle exerce sur toute famille de race germanique. L'Allemagne réclame de la Belgique « la sagesse et la justice. » Elle s'estime en droit et en posture de les exiger. « C'est une hypocrisie de présenter la Belgique, pour ainsi dire, en habits blancs de l'innocence, comme une innocente victime de notre politique. » Le sang qui a coulé était-il donc si pur ? C'est l'Allemagne, au contraire, qui a failli être victime de la politique belge, complice de la tentative d'encerclement qu'avait méditée l'Angleterre.

Et M. de Payer en arrive par là au chapitre des indemnités. Là-dessus, il veut être généreux. Y a-t-il lieu, de part ou d'autre, à une indemnité de guerre ? Pas de la part de l'Allemagne, à coup sûr. « Si on nous avait laissés tranquillement aller à notre travail, il n'y aurait pas eu de guerre et pas de dégâts. » Mais si l'Allemagne ne doit rien, il se pourrait bien qu'on lui dût. « Nous sommes fondés à

croire, nous sommes même convaincus, qu'ayant été attaqués sans que nous soyons coupables, nous avons le droit à une telle indemnité. » Et si l'Empire est présentement disposé à n'en pas poursuivre le recouvrement, c'est qu'il y faudrait « de si grands sacrifices que l'argent ne les paierait pas. » Le vice-chancelier s'en console à demi : « Malgré tout, le traité de paix aura encore un riche contenu positif » (O phraséologie des Universités d'Outre-Rhin.) Quel « contenu positif? » M. de Payer voudrait nous induire en la tentation de nous contenter d'avoir fondé sur le papier, qui devient facilement chiffon, une vague Société des nations avec institution de tribunaux d'arbitrage international, et mirages de désarmements nationaux. L'Allemagne, déclare-t-il, ne fera à ce programme aucune opposition. Elle serait prête, plutôt, à collaborer à sa réalisation. Nous l'avions prédit, qu'elle revendiquerait la paternité ou la maternité de cette société nouvelle, dont elle aurait fourni le prototype dans l'ancien Saint-Empire ou l'ancienne Confédération. Mais M. de Payer y apporte une manière de cynisme agressif : « L'idée d'une Ligue des nations nous était déjà familière à l'époque où l'Angleterre et la France ne pensaient qu'à opprimer ouvertement les peuples étrangers. » C'est-à-dire aux temps de Kant, de Stein et de Hardenberg, aux périodes révolutionnaire et napoléonienne. « Une juridiction d'arbitrage, même internationale, n'est pour nous rien de nouveau. » Pour nous, pour des gens qui ont été accoutumés à l'arbitrage de la Confédération entre les nations germaniques, avec pouvoir « d'exécution fédérale. » Seulement, de ce Saint-Empire élargi, tout le monde en serait : « tous ceux qui désirent un partage égal des droits et des devoirs. »

En donnant cette définition, M. de Payer ne songe pas à en exclure l'Allemagne, mais à y emprisonner l'Angleterre, cette Carthage de Berlin. « Nous verrions même volontiers étendre ces précautions aux forces navales, et non les restreindre aux seules forces terrestres. » D'ailleurs, M. de Payer en engage sa foi : il faudra prendre l'Allemagne telle qu'elle est : elle n'a pas changé et ne changera pas. « La prétention de ne vouloir nous accepter aux négociations qu'après que nous aurons demandé grâce, en manifestant le repentir, nous fait rire : nous rions des fous qui radotent ainsi. »

Aussi bien ce discours n'était-il qu'une introduction à la valse viennoise où devait nous inviter, l'heure jugée venue, la Note partie du Ballplatz.

Premièrement, le comte Burian pose la question comme M. de Payer l'a posée, quant à l'opportunité de la démarche. « Un examen objectif et

consciencieux de la situation de tous les États belligérants, proclame-t-il, ne laisse plus aucun doute que tous les peuples, de n'importe quel côté qu'ils se battent, désirent ardemment une prompte fin à la lutte sanglante. » Deuxièmement, il s'en faut de peu qu'il n'avoue : « Le constant et étroit accord qui existe entre les quatre puissances alliées nous autorise à supposer que les alliés de l'Autriche-Hongrie, auxquels la proposition est adressée de la même manière, partagent les vues développées dans la Note. » Troisièmement, c'est la répétition, selon les règles de l'automatisme allemand, des démarches antérieures de décembre 1916, de mars 1917, de février 1918. C'est l'intrigue dont la coalition a fait, depuis quatre ans, précéder ou accompagner chacune de ses attaques, la fugue dont elle les a fait suivre, après qu'elles ont été manquées. Sous toutes les papillotes de ce style aulique, qui est bien le plus entortillé, le plus filandreux, le plus agaçant et énervant des styles, le parfait exemple de ce qu'il convient à un esprit clair, droit et honnête d'éviter, le ministre de Sa Majesté Apostolique nous offre de sauver l'Empire allemand et la monarchie austro-hongroise, ou, dans l'ordre qu'il préférerait, la monarchie austro-hongroise et l'Empire allemand.

Si la conversation ne doit pas lier les interlocuteurs, si même elle ne doit pas « interrompre les opérations militaires, » où peut-elle conduire ? A dissiper ce que le comte Burian appelle, par un euphémisme excessif, « des malentendus invétérés. » A « faire jaillir des cœurs les sentiments humanitaires si longtemps refoulés ? » Halte-là ! Nous ne voulons être « humanitaires » que pour ce qui n'a pas cessé d'être humain. Il y a, à la soi-disant proposition de Vienne, une question préjudicielle : « Peut-on traiter ou simplement causer avec l'Empire allemand tel qu'il s'est comporté depuis son origine et révélé notamment depuis 1914 ? M. de Burian raisonne comme s'il ne s'était rien passé. Poser ainsi le problème, c'est le poser mal. C'est, de quelque façon, supprimer toute la moralité de la guerre ; moralité, au sens de leçon de la fable : « Cette fable prouve que... » Il faut que cette guerre prouve à jamais qu'il n'est permis à personne de violer impunément toute foi, toute loi, et tout droit. Le traité par lequel elle sera close aura « un riche contenu positif » s'il édicte et s'il assure, contre les États coupables et contre leurs chefs criminels, ces sanctions publiques et privées qui marqueraient le plus grand progrès accompli, au cours des siècles, dans la vie internationale.

En même temps que l'Autriche expédiait correctement et même solennellement sa Note aux belligérants et aux neutres, implorant

sur elle la bénédiction du Souverain Pontife, l'Allemagne, par l'entremise d'un gentilhomme bavarois de ses agents, dont elle se piquait d'exploiter les alliances, a esquissé vers la Belgique un geste de séduction qui par lui-même est un outrage ; plus odieux encore, par le prix qu'elle avait l'audace d'y mettre. C'était à la Belgique, qui ne recevait rien, en compensation de ses souffrances et de ses pertes, de donner « des garanties » de toute sorte, politiques, militaires, coloniales, économiques : à peine si on ne lui appliquait pas la conclusion extrême de M. de Payer, et si on la dispensait de verser à ses bourreaux une indemnité, la seule chose qu'à leur avis ils ne lui auraient pas volée ! Comme toujours, l'Allemagne s'est trompée sur le moment, sur le milieu et sur la personne. Elle n'a pas appris à lire dans les yeux du roi-chevalier. Au reste, l'opération était peut-être plus stratégique encore que diplomatique, et c'est, en notre faveur, un excellent présage de plus.

Pour nous, sollicités par le comte Burian, deux attitudes étaient possibles. Nous pouvions ou nous taire, — ce que les maîtres eussent conseillé, — ou répondre en mettant les points sur les *i*, et il y en a au moins un dans chacun des trois mots qui, répétés pour la centième fois, doivent être toute notre réponse : Restitutions, réparations, garanties. C'est à peu près ce que nous avons fait. Nous avons répondu, mais de haut et de loin, en rompant tout de suite, en déclinant une conversation qui n'eût été qu'un bavardage. Le président Wilson a frappé sa réplique de son empreinte ferme et robuste ; celle de M. Balfour s'est ornée d'une dissertation aussi vigoureuse qu'élégante ; M. Clemenceau a donné à la sienne les ailes de *la Marseillaise*. Foch demeure, d'un consentement unanime, notre premier plénipotentiaire, et nos héroïques soldats « les bons ambassadeurs de la République. »

CHARLES BENOIST.

Le Directeur-Gérant :

RENÉ DOUMIC.

L'EFFORT FRANÇAIS

NOTRE ARTILLERIE

A la veille de la guerre, le *Décret du 2 décembre 1913, portant règlement sur le service en campagne*, disait : « L'infanterie conquiert et conserve le terrain... Le feu de l'artillerie n'a qu'une efficacité minime contre un adversaire abrité. Pour amener cet adversaire à se découvrir, il faut l'attaquer avec l'infanterie. » Ces formules représentaient alors, non pas une doctrine particulière à l'armée française, mais la doctrine universelle, unique, réputée intangible, la seule que les guerres du passé eussent enseignée aux Allemands comme à nous, et ce fut, chez les Allemands et chez nous, la même surprise et le même désarroi, quand, aux premiers mois de la lutte, l'expérience révéla une vérité autre, provisoire elle aussi, mais qui, durant trois ans et plus, devait régir impérieusement la guerre, celle que le général Pétain, en 1916, exprima ainsi : « Dans la guerre, actuellement, l'artillerie conquiert le terrain, l'infanterie l'occupe. »

Pour passer de l'un à l'autre système, pour se ployer aux conditions d'une immense guerre de siège, les deux adversaires durent reviser en plein combat, bouleverser de fond en comble leurs idées, leurs méthodes, leurs règlements, leur outillage métallurgique, leurs matériels d'artillerie, tout refondre, tout recréer. Ce fut, de part et d'autre, un travail prodigieux, mais qu'il semblait impossible que la France envahie, réduite à des moyens industriels et métallurgiques dérisoirement inférieurs, pût accomplir. Pourtant elle y a réussi, tout en versant chaque jour, sans fin, son sang sacré.

Regarder sa détresse initiale, les obstacles accumulés contre elle, quels ressorts d'intelligence et d'énergie elle tendit pour les réduire, c'est une façon très sûre de se confirmer dans sa foi en elle, et d'apprendre à la chérir d'un amour, non pas plus tendre, mais plus fier.

I. — AVANT LA GUERRE : LE PROBLÈME DE L'ARTILLERIE LOURDE

Dans la période de paix armée qui sépare les deux grands conflits, la France et l'Allemagne, se fiant l'une et l'autre aux leçons des guerres napoléoniennes et de la guerre de 1870, ne cherchèrent d'abord qu'à améliorer leur seule artillerie de campagne : c'était à qui trouverait le canon le plus rapide dans son tir et le plus mobile. Durant des années, les deux armées rivales durent se contenter de résultats presque identiques : le canon allemand de 88, le canon français de 90, très analogues, se valaient. Mais, en 1896, les Allemands mirent en service un matériel nouveau, leur canon de 77 : ce n'était, dit-on, — est-ce vérité ou fiction? — que la copie d'un faux modèle français, qu'un faux traître leur avait livré. Presque simultanément, en 1897, sortait des ateliers français le canon de 75, et de ce jour l'égalité fut rompue.

Notre 75 l'emportait par plus de précision, par une portée un peu supérieure, mais surtout par une vitesse de tir plus grande : quinze coups à la minute, et plus, au lieu des deux ou trois coups du nouveau canon allemand. Depuis, vingt ans ont passé : les organes divers et les projectiles des deux canons ont été si souvent modifiés, surtout au cours de la guerre, que leurs caractéristiques ne ressemblent plus guère à ce qu'elles étaient alors. On ne saurait se proposer ici, et pour cause, de décrire ces transformations. Il suffira de dire que, si le 75 garde aujourd'hui encore une certaine supériorité sur le 77, il passait chez nous avant la guerre pour un outil infiniment plus efficace. La guerre prouva que cette opinion était juste. Elle reste juste : il n'est pas une armée, de l'aveu de tous, dont l'artillerie de campagne vaille la nôtre.

Mais l'artillerie de campagne n'est pas toute l'artillerie. Il va sans dire que nous possédions des matériels plus puissants que le 75 : des canons de 95, de 120 long, de 155 long, des canons courts de 155, des mortiers de 220 et de 270, — tous

engins destinés à attaquer les places fortes ou à les défendre, mais qui, vu leur poids, ne pouvaient être mis en batterie que sur des plates-formes, elles aussi très lourdes, et dont le montage exigeait un jour ou deux de travail.

Ils se prêtaient donc fort mal à des déplacements fréquents et rapides. Or, il peut se produire, même dans une guerre de mouvement, telles circonstances où, pour briser certains obstacles, par exemple pour atteindre des troupes abritées derrière une crête, il sera nécessaire d'amener vite sur le champ de bataille et de mettre en batterie sans plate-forme des pièces qui tirent des projectiles plus lourds que les pièces de campagne, à plus grandes distances, et selon des trajectoires plus courbes. Nous avions cru trouver la solution complète du problème en recourant aux canons courts, lesquels, tirant à faible charge, ont une faible longueur d'âme, une faible épaisseur de métal, et par conséquent pèsent relativement peu : six chevaux ou huit peuvent les traîner. C'est ainsi que notre armée avait été dotée, dès 1893, d'un canon court de 120 millimètres (canon Baquet, modèle 1890) et, peu après, d'un canon de 155 court (modèle 1893) ; enfin, à partir de 1904, d'un canon de 155 court à tir rapide (le canon Rimailho, dit 155 C. T. R.).

Il semblait d'ailleurs acquis en ce temps-là, — il y a quelque quinze ans, — que l'on n'aurait à employer cette artillerie lourde qu'en des cas fort exceptionnels. Une même doctrine régnait alors dans toutes les armées. Toutes admettaient que l'artillerie ne tire utilement qu'à la faible distance où il reste possible d'observer le tir, c'est-à-dire à quatre kilomètres au plus, et qu'elle ne doit pas prétendre à détruire l'artillerie ennemie, abritée comme elle derrière des positions masquées, et par conséquent invisible. Dès lors, une artillerie de campagne, très légère et très mobile, assistée, en de certaines circonstances limitées, par des canons courts, semblait devoir suffire : ni la longue portée, ni les gros calibres n'offraient d'utilité.

Cependant, après la guerre russo-japonaise, on vit avec surprise l'Allemagne s'orienter peu à peu vers la fabrication de canons de gros calibre à longue portée. Elle en vendait à des Puissances étrangères. A son exemple, notre industrie privée, pour satisfaire ses clients étrangers, étudia des modèles,

fabriqua pour l'exportation; de leur côté, nos services techniques entreprirent l'étude de quelques matériels.

Mais était-il vraiment nécessaire d'imiter les Allemands? Il suffit de parcourir au hasard les derniers volumes de l'une quelconque de nos nombreuses *Revues* militaires pour constater que le problème fut chez nous maintes fois débattu et aussi que nos artilleurs le résolurent le plus souvent par la négative : imiter les Allemands, disent-ils presque tous, ne serait que duperie. Quelle est la vraie doctrine? La controverse se prolonge, et les années passent. En 1910, paraît un *Règlement provisoire de manœuvre :* il n'a pas pris nettement parti.

Viennent les guerres des Balkans. L'un de nos plus savants artilleurs, le général Herr, visite les champs de bataille de la Thrace et de la Macédoine. Il en rapporte des enseignements propres à le confirmer dans la persuasion qu'il nous faut des canons à longue portée et que nous n'avons que trop tardé. Il le dit fortement dans la *Revue d'artillerie* (t. LXXXI, mars 1913, p. 305); chacune de ses observations sur les diverses batailles balkaniques aboutit à la même conclusion, nette, énergique, prophétique, hélas! « L'utilisation, écrit-il, des pièces à longue portée par un seul des deux partis en présence rompt à son avantage l'équilibre entre les forces d'artillerie opposées. Celui des deux adversaires qui dispose de ces engins reste libre de détruire une partie de l'artillerie de campagne de l'ennemi, sans que celui-ci puisse le contrecarrer, ni rétablir l'équilibre par la destruction, dans des conditions analogues, des batteries de campagne adverses... » « Disposer de pièces à longue portée devant un ennemi qui n'en possède pas, augmente les chances de succès; n'en pas avoir en face d'un adversaire qui en est muni, constitue un danger... Si l'on ne dispose pas d'un matériel de ce genre, il sera parfois impossible d'engager et de soutenir la lutte d'artillerie sans la presque certitude d'être écrasé... Les batteries à longue portée doivent faire partie intégrante des corps d'armée... Les batteries à longue portée des corps d'armée doivent être constituées en canons longs d'un calibre voisin de 100 millimètres. » Quel Français pourrait aujourd'hui lire cette étude sans admiration, mais aussi sans quelque serrement de cœur?

La doctrine qui s'y trouve développée est celle que dans le même temps les Allemands professent, et que déjà ils se sont

mis en mesure d'appliquer. Pour l'instant, ils la professent à portes ouvertes, sans en faire nul mystère, et nos Revues militaires abondent en descriptions de leurs canons longs, de leurs mortiers et de leurs obusiers de campagne (1), en analyses de leurs livres sur l'emploi tactique de l'artillerie lourde (2), en commentaires sur leur nouveau Règlement de l'artillerie à pied. Ces livres, ce Règlement officiel parlent clair : les Allemands voient dans leur nouvelle artillerie lourde une véritable *arme de campagne :* opérant en liaison avec les autres armes, elle tiendra en campagne un double rôle; d'une part, elle agira à grande distance avant la bataille pour retarder l'ennemi, l'inquiéter, l'obliger à se déployer prématurément, etc.; d'autre part et surtout, sa mission sera de prendre à partie l'artillerie et de l'écraser.

Si nous n'avons pas imité les Allemands, ce n'est donc pas faute d'avoir connu, observé, compris leur idée et leurs préparatifs. Mais la collection de la *Revue d'artillerie* témoigne que, jusqu'à la veille des hostilités, des techniciens nombreux persistèrent dans la créance qu'il serait inutile, voire imprudent, de les imiter. Plusieurs d'entre eux avaient visité, tout comme le général Herr, les champs de bataille des Balkans, mais pour en rapporter des observations bien différentes des siennes.

Voici leur thèse (3). Est-il sûr, demandent-ils, que, dans une guerre de mouvement, une artillerie à plus grande portée doive nécessairement dominer une artillerie à moindre portée, qu'elle soit propre à la détruire ou même à la maîtriser? On ne tire bien que sur ce que l'on voit bien, et comment concevoir un engagement de batteries invisibles contre des batteries invisibles? Qui dit artillerie lourde dit artillerie imposante, sans doute, mais pas nécessairement artillerie puissante. Certes, et c'est une vérité par trop vraie, un canon qui porte plus loin qu'un autre est puissant à partir de la distance où l'autre devient impuissant; mais, comme il n'a acquis cet avantage qu'au prix de certains sacrifices, aux dépens de sa légèreté, de

(1) Voir, par exemple, la *Revue d'artillerie*, au tome LXXXI (novembre 1912), p. 121; au tome LXXXII (1913), p. 298, 374, 444.

(2) Voir, au tome LXXXIII, p. 113, de la *Revue d'artillerie*, un compte rendu critique, par le capitaine Pesseau, de l'ouvrage de Hans Friederich, *Die taktische Verwendung der schweren Artillerie*, Berlin, 2e édition, 1913.

(3) D'après divers articles de la *Revue d'artillerie*, dont nous reproduisons ici l'essentiel.

sa maniabilité, de la vitesse de son tir, il devient moins puissant que cet autre à toutes les distances où cet autre peut servir. Si, pour tirer à 8000 mètres, un 120 long vaut quelque chose et un 75 ne vaut rien, il n'en reste pas moins que, à 6000 mètres, un 75 vaut mieux qu'un 120 long (ou tout autre canon à longue portée). Pris sous le feu à 8 000 mètres, un 75 ne pourra pas riposter, c'est l'évidence ; mais qu'il se dérobe, qu'il fasse appel à la manœuvre, qu'il se rapproche, — sa mobilité le lui permettra toujours, — et, une fois à portée propice, il prendra l'avantage par la rapidité et l'efficacité supérieures de son tir. Divers incidents des guerres balkaniques le prouvent ; n'a-t-on pas vu, par exemple, au combat de Vietressa (10 juillet 1913), les Grecs, pourvus seulement d'artillerie de campagne et arrêtés d'abord à neuf kilomètres par l'artillerie lourde bulgare, se rapprocher de nuit des grosses pièces ennemies, les réduire au silence, et le lendemain, reportant en avant leur infanterie appuyée par une simple artillerie de montagne, capturer toute l'artillerie bulgare, légère et lourde? Durant les guerres des Balkans, — c'est la conclusion commune de ces diverses études, — l'artillerie lourde n'a servi que dans quelques occasions spéciales, et surtout pour permettre à des chefs timorés d'éliminer le risque. Au contraire, dans une suite d'opérations menées très activement et par un chef habile à exploiter les ressources de la manœuvre, elle ne trouvera que bien rarement son emploi.

C'est ainsi qu'au printemps de 1914 le problème était encore agité, et l'on voit qu'il était complexe, surtout parce qu'on le liait à des doctrines alors courantes sur l'esprit d'offensive : à la guerre rapide, toute de mouvement, qu'on se représentait à l'avance, il fallait une armée essentiellement manœuvrière, dont il semblait bien qu'une artillerie de campagne excellente dût être l'outil nécessaire et suffisant. Dans une telle guerre, notre canon de 75 n'aurait affaire qu'au canon de 77 et à l'obusier léger de 105 allemand, et il suffirait contre eux.

Une circonstance venait d'ailleurs de renforcer notre confiance : depuis 1910, l'invention de la nouvelle fusée permettait le tir à ricochet et avait accru l'excellence du canon de 75. L'obus du 77, alors peu dangereux contre l'infanterie, était impuissant dans la lutte d'artillerie, tandis que le canon de 75, grâce à son obus explosif, constituait une arme très utile contre

de l'artillerie à découvert et peu éloignée, seules conditions envisagées dans la guerre de mouvement. Il apparaît donc, en tout état de cause, que la constitution d'une artillerie lourde s'imposait aux Allemands plus impérieusement qu'aux Français : c'est ainsi que les instructions secrètes du général von Schubert, grand maître de l'artillerie allemande, prescrivaient de pousser l'artillerie lourde en tête des colonnes et lui assignaient la mission de détruire l'artillerie ennemie, mission que nous remettions à notre canon de campagne.

Bref, le guerre vint, avant que les partisans de l'artillerie lourde eussent chez nous gagné leur cause. Leurs efforts tenaces n'avaient guère abouti qu'à la mise en commande au Creusot d'un canon à tir rapide de 105 long; malheureusement, le premier groupe ne sortit des ateliers qu'aux derniers jours d'août.

II. — LES PREMIERS MOIS DE LA GUERRE

A l'entrée en guerre, les Allemands possédaient des batteries d'obusiers lourds de campagne de 15 centimètres (tirant à 8 500 mètres), de mortiers de campagne de 21 centimètres (tirant à 8 200 mètres), des canons longs de 10 centimètres (tirant à 10 000 mètres), des canons longs de 13 centimètres (tirant à 15 000 mètres). Chaque division d'infanterie était dotée de trois groupes de 77 et d'un groupe de 105, soit 144 canons ou obusiers légers par corps d'armée, et au moins 16 pièces de gros calibres.

En regard, le corps d'armée français ne comptait que 120 canons de 75 : quant à l'artillerie lourde, elle était chez nous organe d'armée et non de corps d'armée, et nous en avions très peu : quelques batteries de 155 Rimailho et de 120 court Baquet remises en service, quelques groupes de 120 long hippomobiles ou à tracteurs. Seuls, les 155 Rimailho étaient des pièces modernes à tir rapide. Trois cents pièces en tout.

Dès les premières batailles, le 75 répondit à nos espérances et les dépassa. Son tir à ricochet se révéla si puissant que nos commandants de batterie en firent aussitôt grand usage : la proportion des obus à balles (trois sur quatre) et des obus explosifs (un sur quatre), prévue avant la guerre, dut être

renversée. En revanche, pour la contre-batterie, le 75 manquait de portée, et le pouvoir de l'artillerie lourde ennemie se manifesta.

Par elle, nous avons souffert gravement, et l'on ne saurait trop admirer pour leur clairvoyance ceux de nos techniciens qui, à l'exemple du général Herr, avaient préconisé l'emploi des canons à longue portée comme arme de campagne. Pourtant, il serait inexact d'attribuer tous nos revers du début à notre infériorité en artillerie lourde. Ils eurent d'autres causes, comme on sait, et de plus essentielles, et d'abord celle qui les domine toutes, le crime de l'invasion de la Belgique, qui seul permit l'enveloppement de notre aile gauche. Qu'en certaines affaires, à Dieuze, à Sarrebourg, les Allemands aient dû principalement la victoire à leur artillerie lourde, c'est chose certaine; mais ce furent des batailles très analogues à celles de la guerre de position, où ils nous arrêtèrent sur un terrain préparé à l'avance, organisé défensivement dès le temps de paix. Au contraire, dans les batailles qui retinrent les caractères de la guerre de mouvement, leur artillerie lourde fut loin de leur assurer la prépondérance, ou du moins notre artillerie de campagne sut répondre, et ceux qui l'avaient prédit reprennent par là quelque avantage. Car jamais ils n'avaient dit, absurdement, que dans une guerre de siège ou de position, notre artillerie de campagne suffirait; ils avaient dit que notre artillerie de campagne suffirait en rase campagne, et ce fut une erreur sans doute, mais non pas totale. Nous avons vaincu à Guise, il ne faudrait pourtant pas l'oublier, sans autre artillerie que de l'artillerie de campagne. Nous avons vaincu sur la Mortagne sans grand déploiement d'artillerie lourde; nous avions très peu de canons lourds sur la Marne, et nous avons vaincu; sur l'Yser, et nous avons vaincu.

La vérité est que les deux premiers mois de la guerre bouleversèrent toutes les prévisions sur le rôle de l'artillerie dans la bataille, les prévisions des Allemands aussi bien que les nôtres. Eux aussi, eux surtout, ils étaient entrés dans la lutte avec des idées de guerre rapide, d'offensive foudroyante, d'avance irrésistible, de décision presque immédiate. Dès les premiers chocs, ils furent contraints, tout comme nous, à déchanter. Ils avaient eu beau s'exercer dans leurs camps d'artillerie et, durant les guerres des Balkans, commander des batteries turques : ni leur

science de la balistique, ni les chétives batailles balkaniques, qui ne représentaient guère que de petites expériences de laboratoire, n'avaient suffi à les renseigner pleinement sur les engins qu'ils maniaient. Pour la première fois depuis quarante-trois ans, deux grands peuples européens s'affrontaient : leurs armées, qui n'avaient jamais fait la guerre, allaient éprouver l'une et l'autre ce qu'elles seraient et constater que leurs systèmes du temps de paix devaient être revisés profondément.

Dès que les canons commencèrent leur office, Allemands et Français découvrirent à la fois, comme une chose imprévue, comme un formidable mystère soudainement dévoilé, la puissance du Feu. Il sembla qu'un second Prométhée se fût révélé, qui déchaînait un élément nouveau. Les deux infanteries parurent frappées d'une égale stupeur. Tous les récits de combattants que l'on a publiés en Allemagne comme en France, et qui relatent les premiers chocs, s'accordent à signaler, avec la même surprise, le vide du champ de bataille, et quelles grandes pertes subirent leurs unités, sans qu'elles eussent aperçu un seul ennemi. On vit même, en de certaines affaires, l'artillerie mener seule le combat, aussi bien dans l'attaque que dans la retraite, et souvent des masses d'infanterie allemande qui avançaient furent cloués sur place par une artillerie française restée seule en ligne.

Cette puissance du feu, qui fut la vraie révélation des premières semaines de la campagne, entraînait deux conséquences : d'une part, la nécessité pour l'infanterie de se retrancher et de s'abriter ; d'autre part, la nécessité pour l'artillerie de dépenser, contre ces fantassins retranchés et abrités, une quantité de projectiles qui dépassa toutes les prévisions.

Il en fut ainsi dans les deux armées adverses. Si les Allemands furent vaincus sur la Marne, ce fut, pour une part, faute de munitions; et, si nous n'avons pu exploiter à fond notre victoire et les rejeter des hauteurs de l'Aisne, ce fut, pour une part, faute de munitions : vers la fin de la bataille, dans certains corps d'armée, les caissons étaient vides. En sorte qu'on pourrait dire, sans paradoxe trop arbitraire, que ceux-là n'avaient pas eu tout à fait tort qui avaient soutenu avant la guerre qu'il importait plus de décupler nos approvisionnements en obus de 75 que de fabriquer des canons lourds. Au lendemain de la Marne, sans canons lourds, rien qu'avec nos

canons de 75, pourvu qu'ils eussent eu des projectiles à dépenser à profusion, nous aurions pu rejeter l'ennemi jusqu'à la Meuse.

Mais le 75 n'était approvisionné qu'à 1 300 coups et, dès les premières journées, maintes pièces avaient tiré à raison de 15 coups par minute; et nous n'avions prévu, pour le cas de guerre, qu'une fabrication totale de 15 000 coups par jour. Là, dans l'estimation trop faible de ce que la bataille moderne consommerait de munitions, fut notre plus grande erreur. Elle n'a de comparable que l'erreur similaire des Allemands : si notre 75 n'était approvisionné qu'à 1 300 coups, leur 77 ne l'était qu'à 800 (1).

Pour toutes ces causes, les Allemands comme les Français virent, dès les premières semaines, gauchir leurs doctrines sur le rôle de l'artillerie. C'en était fait, pour eux comme pour nous, du rêve d'une campagne brève, où quelque manœuvre souveraine, inspirée par le génie de l'offensive, saurait, en quelques semaines ou en quelques mois, soit par l'œuvre du seul 77, soit par l'œuvre du 77 assisté d'obusiers légers et de canons longs, mettre l'adversaire hors de cause et le réduire à merci. Notre victoire sur l'Yser acheva de ruiner chez les Allemands cette espérance. Les fronts se cristallisent. La lutte sera longue. Elle prend les aspects de la guerre de forteresse. Il s'agit de se résigner à ces conditions nouvelles, et de s'y approprier. Alors, contre ces nécessités soudaines, notre effort se déploya.

III. — NOTRE EFFORT : LES MUNITIONS

Il faudra créer presque tout. Mais d'abord et d'urgence, pour soutenir la lutte quotidienne, le problème est d'alimenter les bouches à feu que l'on a. Des munitions d'abord, obus, poudres, explosifs, gaz, artifices. Quant à fabriquer des canons nouveaux, on verra plus tard, bientôt.

Le temps presse, l'ennemi n'attend pas. Son artillerie lourde, déjà braquée contre nous, est largement approvisionnée : à

(1) Il est vrai que l'artillerie de campagne allemande n'avait pas toutes les missions de la nôtre, puisque l'artillerie lourde la suppléait en bien des cas. En outre, la fabrication des munitions du 77 durant la guerre avait été prévue en Allemagne comme devant être poussée très activement.

4000 coups par pièce (1). Quant à son artillerie de campagne, si les premières batailles l'ont appauvrie pour un temps, tout a été prévu pour que la fabrication de ses projectiles se poursuive aisément. En France, au contraire, la mobilisation a fermé ou désorganisé nos usines. De plus, non par leur valeur guerrière, mais plutôt par leur crime, qu'il ne faut pas se lasser de rappeler, par l'invasion de cette Belgique qu'eux-mêmes avaient déclarée « État perpétuellement neutre, » les Allemands venaient de nous déposséder de nos plus riches centres industriels.

Ils exultent, et leurs statistiques précises et triomphales expliquent quelle doit être la détresse de la France : « Des 123 hauts fourneaux, disent-ils, qui étaient à feu en France au commencement de 1913 sur les 170 existants, il n'y en a pas moins de 95 qui se trouvent dans la zone de guerre; 30 hauts fourneaux à peine peuvent fournir de la fonte en France (2). » Ils supputent, — et ils n'exagèrent pas, — ce que la France a perdu : 60000 de ses ouvriers métallurgistes sur 112000, et en outre 40 pour 100 de ses ressources en charbon, 80 pour 100 de ses ressources en coke, 90 pour 100 de ses ressources en minerai de fer, 70 pour 100 de ses ressources en fonte, 80 pour 100 de ses ressources en acier, 80 pour 100 de son outillage.

La voilà donc désarmée, disent-ils, à jamais. Ils se sont trompés. La France saura pourvoir à ses besoins et au delà, pourvoir aux besoins de ses Alliés, et au delà. Comment elle rouvrit les usines qui lui restaient, les remit en branle, les agrandit, les transforma toutes en usines de guerre, en créa de nouvelles; comment, pour se procurer la main-d'œuvre qu'il fallait, elle embaucha les femmes (41000 femmes dans les usines au 1er juin 1915, 109000 au 1er janvier 1916, 204000 au 1er octobre 1916, 300000 au 1er janvier 1917); comment elle ramena de la tranchée à l'atelier ou à la mine les ouvriers qualifiés et jusqu'à de simples manœuvres, et recruta des travailleurs jusque dans ses colonies les plus lointaines; comment elle constitua, après les équipes de jour, les équipes de nuit;

(1) Les Allemands avaient cru, — on peut mesurer par là leur illusion et leur déception, — que cet approvisionnement suffirait pour toute la guerre : la fabrication des munitions d'artillerie lourde devait cesser à la mobilisation.

(2) Statistique dressée par Schroeder, président de l'Association métallurgique allemande.

par quelles merveilles de son double génie d'improvisation et d'organisation elle se constitua en grande puissance industrielle : c'est une noble histoire qu'il serait beau de retracer, que nous tenterons peut-être de retracer un jour. Qu'il nous suffise ici de noter quelques faits.

Pour la fabrication des obus, privés que nous sommes des bassins de Briey et du Nord, il nous faut importer le minerai et le charbon (sans compter le cuivre) : l'Espagne, l'Angleterre, la Suède, les États-Unis nous alimentent. Les sous-marins ont beau entraver bientôt les importations : du chiffre prévu de 5000 obus à fabriquer par jour, les arsenaux français, puissamment aidés par l'industrie privée, parviennent par degrés à une production quotidienne de 250000, dont 60000 de gros calibres.

Pour les poudres, nos difficultés sont pires. Avant la guerre, vu le médiocre développement de notre industrie chimique, nos poudreries étaient (chose singulière) tributaires de l'Allemagne pour une part des matières premières qui entrent dans la composition de la poudre B. Le coton, surtout depuis que les départements envahis du Nord ne fournissent plus les déchets de leurs filatures, vient d'Amérique. L'acide sulfurique provient du traitement de pyrites importées. L'acide nitrique est extrait des nitrates venus du Chili ou produit en Norvège au moyen de l'azote extrait de l'air. L'alcool et l'éther nous sont fournis par la Russie et l'Espagne. Néanmoins, ce n'est pas en vain que notre alliée l'Angleterre nous assure la liberté des mers : nous réussissons à nous procurer toutes ces matières, et nos poudreries produisent continûment vingt fois ce qu'elles produisaient en temps de paix (1).

Elles suffisent à nous donner les poudres nécessaires, mais il en va autrement des explosifs. Les usines privées, plus nombreuses que celles de l'État (17 usines privées, 14 poudreries nationales), interviennent pour fabriquer les matières premières, dont certaines d'ailleurs sont utilisées pour la poudre. Comme elles nous venaient en partie d'Allemagne, il faut créer ou développer en France des industries jusqu'alors inconnues ou négligées : distillation du goudron de

(1) Une évolution cependant se produit dans la fabrication : la poudre B est remplacée, pour partie, par la poudre à la nitroglycerine, qui demande moins de coton et ne demande pas d'alcool.

houille, débenzolage du gaz. — Nous recevons encore, mais dans de faibles proportions, les essences de Bornéo. — Les nitrates, dont la consommation est importante, proviennent en majeure partie du Chili. On fait appel à la houille blanche et plusieurs usines se fondent pour extraire l'azote de l'air. — Les acides nitrique et sulfurique sont obtenus, le premier grâce à ces procédés nouveaux d'extraction de l'azote, le second par le traitement des eaux mères des marais salants, en France et en Tunisie. — Enfin, le chlore, base de toute industrie chimique et, plus particulièrement, de toute une série d'explosifs, est également obtenu au moyen de la houille blanche. — Les gaz et les artifices viennent encore accroître les quantités nécessaires de ces matières premières, auxquelles il faut ajouter le mercure (détonateurs, capsules), qui nous vient d'Espagne.

Le tonnage de ces importations devient considérable : ce n'est pas nous seulement qu'il faut ravitailler en poudres, en obus, en gaz, en artifices : c'est l'artillerie de la plupart des armées alliées. A toutes ces tâches la France a pourvu.

IV. — LES MATÉRIELS

Il ne suffisait pas d'alimenter en munitions nos bouches à feu des premiers mois de la guerre. Elles s'usent : il faut les remplacer. Elles sont trop peu nombreuses : il faut les multiplier. Elles tirent à trop faible distance : il faut créer des matériels nouveaux.

En premier lieu, s'est révélée une nécessité inattendue, aussitôt après la cristallisation du front : la guerre de tranchée exigeait une artillerie de tranchée. Nous possédions, pour la défense de nos places fortes en cas de siège, des mortiers lisses en bronze, lançant des bombes sphériques, qui peuvent rebondir et courir sur le sol. Nous retirons de nos arsenaux ces engins de fabrication très ancienne : la plupart remontent au temps de Louis-Philippe ; ils se tirent avec de la poudre noire, qui fait beaucoup de fumée, de sorte qu'ils sont trop facilement repérés.

Les Allemands avaient ici l'avance sur nous : au lieu de ces vieux mortiers, ils trouvèrent tout prêts dans leur matériel de siège des engins récemment construits : dès la fin de 1914, aux Éparges, nos soldats virent cheminer lourdement dans l'air, à

une allure instable, et s'abattre dans leurs tranchées, les énormes et terribles projectiles des *Minenwerfer*. Mais, à la même date, nous commencions, de notre côté, les essais de types modernes de mortiers tirant de la poudre B : le canon 58 de tranchée, etc.

Dans un document capturé par nous, daté du 4 juillet 1915, un général allemand, le général Fleck, dit en ces termes combien fut prompte et vigoureuse la riposte française : « Au début de la guerre de position, nous n'avions qu'un nombre infime de *Minenwerfer*, sur l'emploi desquels ni le commandement subalterne ni le haut commandement de l'infanterie n'étaient bien fixés. Les Français, dépourvus de ces engins, se rendirent vite un compte exact de leur puissance. Ils en créèrent bientôt par des moyens de fortune, puis en quantités toujours plus grandes et sous des formes chaque jour plus parfaites. Bientôt ils furent en état d'en accroître les effets et de pratiquer des tirs intensifs ; ils prirent à cet égard la supériorité sur nous. Nous réussîmes peu à peu à rétablir l'égalité, grâce au nombre et à l'organisation méthodique de nos *Minenwerfer*... »

Mais, chez nous aussi, le nombre s'accrut, l'organisation méthodique se précisa, et nous pûmes multiplier des armes de types divers, de plus en plus redoutables : tel le canon de 240 millimètres, qui lance à 500 mètres au moins, à 2 350 mètres au plus, un projectile de 94 kilogrammes, chargé de 47 kilogrammes d'explosif. Le 25 septembre 1915, nous pouvions concentrer, sur les fronts de nos attaques de Champagne et d'Artois, 500 canons de 58 de tranchée et 30 canons de 240 de tranchée. Dix mois plus tard, nos attaques sur la Somme disposaient de 900 canons de 58, de 80 mortiers de 75, de 100 canons de 240, de 80 canons de 150, de 10 canons de 340, au total de près de 1 200 matériels d'artillerie de tranchée.

Ces chiffres et ces données se réfèrent à des temps lointains, et surtout à des engins qui, tout comme les engins allemands d'ailleurs, n'étaient pas très précis : car la rayure et le forcement (chez les Allemands, la rayure sans forcement) sont remplacés dans l'artillerie de tranchée par un empennage propre à simplifier la manœuvre et augmenter la portée, mais au détriment de la précision. Mais depuis quelques mois, la France possède un matériel nouveau, dont les Allemands ont éprouvé déjà la précision plus grande.

En même temps que se constituait notre artillerie de tranchée, il nous fallait nous renforcer en artillerie lourde. Nos premières batteries de 105 long avaient pu déjà participer à la bataille de l'Yser : leur nombre alla toujours et vite croissant. D'autre part, nous avions formé à la mobilisation des batteries de pièces de 120 long et de mortiers de 220 traînées par des chevaux : à partir de janvier 1915, on augmenta le nombre de ces batteries attelées, et l'on organisa des batteries à tracteurs : pièces de 155 long, mortiers de 220 et de 270. On mit en position aussi vite que possible les grosses pièces de notre artillerie de côte et de marine : peu à peu, on les munit de tracteurs. Nous reçûmes aussi de notre industrie privée, du Creusot et de Saint-Chamond, des matériels nouveaux. Ce furent les débuts, relativement humbles, du développement de notre artillerie lourde : elle compte aujourd'hui plus de trente sortes de matériels de calibres divers, dont l'échelle va jusqu'au calibre de 520 millimètres : le mortier de 520 lance deux projectiles, qui pèsent l'un 1 200, l'autre 1 400 kilogrammes.

Si l'on veut mesurer ce que furent les premiers accroissements de notre artillerie lourde, voici quelques points de repère. Pour la bataille de l'hiver de 1915 en Champagne, nous n'avions pu concentrer sur le front de notre attaque qu'une centaine de pièces de 95 et au-dessus : aux batailles d'Artois de mai-juin 1915, le nombre des pièces lourdes n'atteignait pas encore 400. Mais, le 25 septembre 1915, sur le double front d'Artois et de Champagne, il dépassa déjà 1 100 : les premières pièces de 240 et de 370 font partie de cette masse. En août 1917, sur la Somme, plus de 1 200 canons lourds sont concentrés, dont une centaine des fabrications nouvelles à tir rapide de 155 long et court et de 280 ; près de 150 canons sont d'un calibre égal ou supérieur à 240 millimètres. Du mois d'août 1912 au mois de juin 1917, le nombre des canons de 75 a augmenté de 50 p. 100 ; celui des canons lourds organisés en régiments a passé de 300 à 6000, modernes pour la plupart. Et tous ces chiffres sembleraient médiocres, si nous disions ceux d'aujourd'hui.

En somme nous avons réussi, en utilisant toutes nos ressources, à nous procurer les matériels nécessaires. Un programme d'artillerie lourde de grande envergure, qui récapitulait d'ailleurs toutes les demandes antérieures, avait été tracé

le 30 mai 1916 : il fut exécuté depuis continûment et fermement. Faut-il croire qu'il marque le terme de l'évolution ? C'est peu probable. De plus en plus, il faudra chercher la grande portée, la puissance et le poids des projectiles. D'autre part, c'est un problème que de découvrir, pour l'artillerie lourde à grande puissance, un mode de transport qui permette de réduire l'usage de la voie ferrée et des « épis, » si malaisés à camoufler. Le problème est-il résolu? S'il l'est ou non, les batailles en cours l'ont sans doute déjà dit aux Allemands.

V. — L'EMPLOI DE L'ARME

Ce développement énorme des matériels en nombre et en puissance fut fonction des exigences croissantes de la guerre de position. De part et d'autre, à mesure que les organisations défensives se renforçaient, on reconnut qu'il ne devait plus suffire à l'artillerie de s'attaquer aux obstacles superficiels qui peuvent arrêter l'infanterie, réseaux de fils de fer, tranchées, réduits, abris de mitrailleuses, batteries rapprochées; qu'il lui fallait aussi atteindre les défenseurs au fond de sapes et de casemates blindées ou bétonnées, tout au moins les y maintenir emmurés jusqu'à l'instant où les vagues d'assaut les encercleraient; qu'il fallait encore que l'artillerie protégeât ces vagues d'assaut par des barrages mobiles. De plus, il fallut s'attaquer non plus seulement aux premières positions, mais aux secondes, aux troisièmes, aux quatrièmes ; et, pour empêcher les relèves, l'arrivée des renforts, des vivres, des munitions, tirer au loin sur les voies d'accès, battre une zone de plus en plus profonde.

Ce fut une révolution totale dans les caractéristiques des feux de l'artillerie. Tandis qu'il était admis avant la guerre que l'artillerie ne tire qu'exceptionnellement au delà de quatre kilomètres, elle s'attaque aujourd'hui, réglée comme elle l'est par les ballons et les avions, à des objectifs lointains, invisibles de tous les observatoires terrestres, et son tir utilise fréquemment toute la portée des pièces. — Tandis qu'il était admis avant la guerre qu'il lui suffisait d' « arroser » les positions ennemies, aujourd'hui elle les « pilonne, » et le tir de destruction, jadis exceptionnel, s'est fait quotidien. — Tandis qu'il était admis avant la guerre qu'il fallait presque renoncer

à contre-battre les batteries adverses, aujourd'hui c'est elles principalement que l'on prend à partie, et il est écrit dans nos Règlements que « la destruction matérielle de l'artillerie ennemie doit être la première et constante préoccupation du commandement. »

Cette évolution n'a pas été soudaine : dans les deux armées elle s'est faite par étapes, selon la loi d'un *crescendo* plus formidable à chaque étape.

Regardons aux deux termes extrêmes de la route. Voici, pris au hasard entre tant d'autres, un plan d'action de notre artillerie, qui date des premiers temps de la guerre de position, du mois de novembre 1914. Il s'agissait, en Artois, d'enlever la position allemande sur un front de trois kilomètres. Pour préparer l'attaque, il fut prescrit ce qui suit. Au point du jour, deux compagnies du génie ouvriraient des brèches dans les réseaux de fils de fer. A sept heures, deux batteries de 120 long, cinq batteries de 155 court à tir rapide ouvriraient le feu sur les tranchées ennemies. *Vingt-cinq minutes plus tard*, à sept heures vingt-cinq, l'artillerie de campagne tirerait sur les mêmes tranchées. *Cinq minutes plus tard*, à sept heures trente, l'infanterie attaquerait. Les choses se passèrent comme il avait été ordonné, et la position fut enlevée. De telles préparations suffisaient alors à assurer le succès d'un ample combat : en 1916 et 1917, elles auraient appuyé à peine un chétif coup de main.

En 1916 et 1917, au cours de la préparation et de l'exécution d'une seule attaque, un canon de 75 consommait en projectiles ce qu'on avait admis avant la guerre qu'il consommerait en deux ou trois mois. Pour détruire cent mètres de tranchées, il fallait, dans un tir bien exécuté et bien observé, tirer au moins, après le réglage, 300 obus du 155 long. Pour faire une brèche de quinze à vingt mètres de large dans un réseau de fils de fer, il fallait tirer environ 500 obus de 75. On en vint ainsi à prévoir, par journée de préparation et d'attaque, de 300 à 400 coups par pièce de 75, de 200 à 300 coups par pièce de 155, de 80 à 100 coups par pièce de 220 à 270 (1). Dans le mois de juillet 1916, notre canon de campagne a consommé 6 400 000 obus; en octobre 1916, 3 500 000. Si l'on calcule le

(1) Un document capturé, émanant de la première armée allemande, groupe-

poids des projectiles lancés sur les tranchées allemandes dans nos offensives de 1917, on trouve les chiffres suivants par mètre courant : artillerie de campagne, 400 kg.; artillerie de tranchée, 200 kg.; artillerie lourde, 700 kg.; artillerie lourde à grande puissance, 150 kg.; au total, plus de 1 400 kg. L'apport d'un jour de feu aux batteries a parfois atteint 1 200 tonnes pour un corps d'armée ayant deux divisions d'infanterie engagées.

Ces chiffres monstrueux sont pleins de beauté. Si un seul jour, tandis que la France se battait presque seule, elle avait tremblé devant l'accumulation sans cesse croissante des engins d'Essen, si un seul jour elle avait tardé, qu'en serait-il aujourd'hui de la cause des Alliés et de leur indépendance? La France n'a ni tardé ni fléchi, mais tenu tête et peu à peu pris l'ascendant.

Comment? Ce n'est pas que le mode d'emploi tactique de l'arme diffère grandement ici et là : chaque nouvel emploi qui donne d'heureux résultats à l'un des belligérants est adopté aussitôt par les autres, et tous les genres de tir se font, avec plus ou moins de réussite, dans toutes les artilleries. Mais il en va autrement de la conduite du tir. Les Allemands, disent nos artilleurs, emploient à peu près les mêmes méthodes générales que nous; mais, une fois le réglage obtenu, ils procèdent par tir sur zone et ne contrôlent pas comme nous : leur pratique est plus brutale, plus dispendieuse, au total moins puissante, et il apparaît que notre supériorité réside là, dans la conduite plus savante du tir.

C'est là une grande chose, dont seul un technicien saurait expliquer la noblesse. Mais ce que chacun, si profane soit-on, peut voir à plein, c'est qu'il faut bien que l'artillerie française ait possédé dès 1914 quelque vertu qui fût vraiment sienne, quelque germe de supériorité, puisque, si pauvre initialement

ment von Stein, indique ce qu'ont consommé les batteries allemandes au cours de la bataille de la Somme. Nous en extrayons quelques données.

	Consommation moyenne par batterie.		Consommation maxima relevée pour certaines b^ies.
	Pendant la lutte d'artillerie du 24 au 30 juin.	Pendant l'attaque d'infanterie du 1er juillet.	
Batteries de 77	1 500	2 250	4 000
Batteries d'obusiers légers de 105.	1 000	1 800	3 000
Batteries d'obusiers lourds de 15 cm.	500	900	1 200
Batteries de mortiers de 21 cm. . .	200	400	500

en matériels et en munitions, si médiocrement soutenue au début par une industrie métallurgique désorganisée, elle a su résister, gagner du temps, donner à la nation le loisir de se reprendre et de s'armer. Durant toute l'année 1915 et jusqu'aux premières semaines de Verdun, il faut bien que notre artillerie ait eu à son avantage quelque mérite particulier, qui fît contrepoids à la force d'écrasement de bouches à feu ennemies plus nombreuses et plus puissantes, et qu'était-ce donc, sinon plus d'intelligence?

Voilà ce que chacun peut voir à plein et sentir, s'il considère ce qu'il a fallu assembler, conjuguer, déployer des énergies les plus diverses de l'intelligence française pour rétablir l'équilibre; — pour parvenir, du jour où la guerre prit la forme d'une guerre de siège, à étendre et à adapter, non seulement à notre artillerie lourde, encore embryonnaire, mais à notre artillerie de campagne, les méthodes de l'artillerie à pied; — pour établir, sur le modèle des rares plans directeurs de tir de nos places fortes, des cartes où fût décrite, avec le même détail, de la mer aux Vosges, toute la zone des positions ennemies; — pour constituer l'art de l'observation terrestre et l'art de l'observation aérienne; — pour imaginer la longue série des procédés de signalisation qui va des évolutions naïves de l'avion de 1914 jusqu'à l'installation à bord de l'avion d'aujourd'hui d'un poste d'émission, puis d'un poste de réception de télégraphie sans fil; — pour inventer les méthodes subtiles du repérage par les lueurs, du repérage par le son; — pour combiner le système des liaisons, optiques, téléphoniques, et de celles qu'on doit à la télégraphie sans fil et à la télégraphie par le sol; — pour calculer, dans la conduite du tir, toutes les causes dont les effets peuvent être chiffrés, en sorte que l'on fasse profiter chaque tir de tous les enseignements de la balistique, par un travail qui commence au lotissement des projectiles et se poursuit, par l'étude des variations du vent et de la densité de l'air, jusqu'à l'examen des bulletins de tir. Météorologie, acoustique, optique, cartographie, quelle science l'artillerie n'a-t-elle pas réquisitionnée à son service? De tout temps elle fut l'« arme savante, » mais surtout dans cette guerre, et ce que le plus profane peut voir et admirer, c'est qu'aujourd'hui tout commandant de batterie, un simple officier d'antenne, un simple lieutenant observateur, est devenu le

technicien de vingt techniques, le spécialiste de vingt disciplines scientifiques.

Si notre artillerie satisfait aujourd'hui à tous nos espoirs, c'est que, dès le temps de paix, elle était constituée fortement, sinon en matériels, du moins en hommes, grâce à notre École Polytechnique, à notre École de Fontainebleau, à notre École de Versailles, à notre École Centrale, et à toutes nos écoles d'ingénieurs; et c'est que, depuis la guerre, au pays de Descartes et d'Ampère, en notre vieux pays de large culture et de science, nos artilleurs de carrière, tout en dirigeant la refonte de notre armement et tout en assurant le commandement des batteries engagées au combat, n'ont pas été en peine de recruter dans la nation, tant qu'ils en ont voulu, de jeunes officiers nouveaux, bientôt dignes de leurs anciens, assez doués intellectuellement pour s'initier vite à leur tâche; et n'est-il pas admirable qu'en la seule année 1917 il soit sorti de notre École de Fontainebleau jusqu'à dix mille aspirants et sous-lieutenants d'artillerie? Leurs aînés les y instruisent, et s'instruisent eux-mêmes et se perfectionnent sans cesse, à mesure que les méthodes se renouvellent, dans les nombreuses écoles de la zone des armées : cours pratiques de tir pour les jeunes officiers dans les divisions et les corps d'armée, cours supérieurs pour les commandants de batterie dans les groupes d'armées, cours plus élevé encore pour les commandants de groupe et de groupement, et même pour le haut commandement, sous la haute direction du général en chef, c'est comme une vaste et vivante Université nouvellement sortie de terre, dont la base est l'École de Fontainebleau, dont l'organe supérieur et régulateur est le Centre d'études de l'artillerie, lequel, pour assurer l'unité des vues et des pratiques, et par suite le bon rendement de l'arme, fixe périodiquement la doctrine.

Cette doctrine ne régit pas seulement l'artillerie française : toutes les artilleries alliées, ou presque toutes, ont, à des degrés divers, reçu et continuent de recevoir l'inspiration de la France. La France, tour à tour emprunteuse et prêteuse, et toujours aussi prompte à reconnaître ses dettes qu'à multiplier ses dons, se loue d'avoir tant reçu de ses alliés britanniques et américains, matières premières, charbon, acier, munitions. En retour, elle a ravitaillé la Russie (hélas!), la Roumanie, la Serbie, la Belgique, en explosifs, en projectiles, en canons : naguère si dépourvue elle-même d'artillerie lourde, n'a-t-elle

pas réussi à livrer à ses divers alliés jusqu'à 950 pièces lourdes? Mais, bien plus que de son assistance en engins de guerre, elle doit s'enorgueillir d'avoir fourni à la plupart de ses alliés des idées et des instructeurs. Alors qu'elle était presque seule encore à soutenir le choc de l'Allemagne, elle a commencé de les aider, matériellement, intellectuellement. Elle n'a pas cessé. Et l'on peut dire que l'artillerie française a plus ou moins servi de modèle à toutes les artilleries de l'Entente.

***

Tous ces aspects de l'énergie française m'apparurent à la fois, et je les contemplai pieusement, humblement, vénérant la patrie, en cette semaine d'octobre 1917, dont le souvenir sans cesse me hante, où il me fut donné de suivre la préparation par l'artillerie de la bataille de la Malmaison. Durant quatre jours, tandis que la canonnade, s'apaisant, s'irritant, courait du moulin de Laffaux au bois de la Royère, je pus voir ou entrevoir, appliqués à leurs diverses tâches, nos artilleurs, ceux-ci au fond de leurs abris souterrains et d'autres sous les toiles bizarrement camouflées des tentes, ceux-ci qui étudiaient le réseau de réglage ou le système des liaisons, et d'autres qui se penchaient sur le croquis des destructions entreprises et déchiffraient d'heure en heure les photographies aériennes.

Et, me reportant par la pensée à trois ans en arrière, aux jours où la France pacifique fut saisie à la gorge, je songeais que rien alors n'existait chez nous, ou presque rien, de toutes ces choses maintenant étalées sous mes yeux, ni ces engins, ni ces méthodes, ni sur leurs affûts-trucs ces pièces monstrueuses, ni ces chars d'assaut, ni la voix souveraine de ces obusiers de 400, ni, sur les routes fourmillantes de troupes, les cheminements sans fin de ces batteries à tracteurs, ni ces convois immenses de munitions qui montaient à la nuit des échelons aux lignes : de tant de puissances maintenant ramassées sur elles-mêmes et prêtes à se déchaîner, rien encore n'existait chez nous en 1914, sinon cette grande chose, la volonté de mourir ou de vaincre, et cette autre chose, non moins grande, une longue tradition d'art militaire et de science, entretenue vivante par le corps de nos officiers d'artillerie. Et parce que, durant trois années, aux batteries, aux postes d'observation et dans les laboratoires, ils avaient beau-

coup travaillé et beaucoup souffert, maintenant l'effort de la patrie se révélait en sa majesté, et plus majestueux d'heure en heure, à mesure que se développait la lutte d'artillerie, et tant que vint la nuit choisie pour l'attaque, la nuit désirée.

Au fort de Condé, nous étions plusieurs dans l'attente, anxieux, et le vieux fort semblait un vaisseau battu des vents et des vagues, et qui vibre de la carène à la mâture. Par intervalles, las d'écouter des casemates les bruits assourdis de l'ouragan, nous montions par les rudes échelles de fer jusqu'au plus haut observatoire, et là nous regardions au loin rouler la houle, stupéfaits chaque fois que l'horreur eût pu croître. Les ondes inégales des sons et des lueurs déferlaient, comme aux jours primitifs du chaos. Ces plaines, ces vallons, ces hauteurs, que pourtant l'avant-veille nous avions longuement regardés de la même terrasse du fort, on ne les reconnaissait plus. C'était un paysage sans lignes, bien que la nuit fût claire, un paysage mouvant, fait d'épaisses masses d'ombres et de lourdes masses sonores, qui se pourchassaient confusément comme des nuées, et l'on ne savait plus ce qui était son et ce qui était forme, et, quand parfois l'ouïe avait cru saisir un rythme ou la vue préciser un contour, aussitôt une rafale discordante brisait le rythme, aussitôt l'éclatement d'un obus allemand ou le cône de lumière d'un projecteur déchirait un vaste pan d'ombre, et tout muait et chavirait, et ce n'était plus qu'un abîme d'éclairs, de bruits, de fumées, de ténèbres remuées. Pour trouver un point de repère stable sur ce gouffre, il me souvient que je m'étais imposé de fixer du regard une de nos pièces, tapie dans les broussailles au pied du fort, à droite, à deux ou trois cents mètres peut-être, qui tirait éperdument.

Or, chaque fois qu'elle tirait, revenait à mon esprit désemparé, comme il arrive dans les cauchemars, une parole, toujours la même, et je savais bien d'où elle venait, cette phrase obsédante : d'une lettre, publiée par les journaux aux premiers mois de la guerre, qu'une paysanne lorraine avait écrite à son mari, un canonnier, pour lui dire sa détresse, leur village incendié par les Allemands, leurs enfants chassés, et la dernière-née tuée dans son berceau : « Venge ta petite, disait la mère; tu ne l'avais jamais vue, elle était belle, c'était une autre Fernande; venge-la; envoie-leur en des boulets plein la gueule! » Et chaque fois qu'elle tirait, la pièce au pied du fort,

elle répétait ce cri de haine ; et c'était lui, j'en étais sûr, qui pointait cette pièce, lui le père de la petite Fernande et de l'autre, heureux, et sa jouissance était faite de sa souffrance. Et des voix pareilles, vengeresses, chargées de la même colère, éclataient de toutes parts, et leur haleine embrasait la plaine. Sous la lune, tous les canons hurlaient à la mort, comme des chiens.

Mais l'instant vint, celui dont nul n'a besoin de demander si c'est l'heure H, car chacun la reconnaît, à l'étranglé d'un silence solennel, à l'arrêt de son cœur, et chacun sent bien que c'est le septième ange qui va sonner la septième trompette.

Alors, quand brusquement le régime du tir changea et que tous les feux, dans l'aube naissante, semblèrent se concentrer et s'abattre à la fois sur une seule ligne, quand jaillirent de toutes parts les fusées allemandes demandant le tir de barrage, quand on comprit que nos parallèles de départ s'étaient vidées là-bas et qu'ils s'étaient élancés, les vaillants, alors le soleil dissipa les prestiges et les cauchemars nocturnes, et, tandis que nos fusées et nos pots Ruggieri, s'éloignant, s'arrêtant, reprenant leur marche, marquaient le jalonnement de nos lignes et les mouvements de flux et de reflux de la bataille, il apparut que l'œuvre de ces jours et de ces nuits tragiques n'était pas un chaos, mais une harmonie. Il apparut que ni la colère, ni la haine, ni même la vaillance ne sont puissantes, que seule l'intelligence est puissante. Cette lutte d'artillerie, ce n'était pas le déchaînement d'une tempête absurde, c'était le déroulement d'une pensée hardie et savante, réglée par la raison, et brillante de lumière. Cette bataille était construite selon les lois exactes du rythme et du nombre, comme un poème, et la voûte d'acier des trajectoires avait été calculée aussi précisément que la portée des arcs d'ogive de nos vieilles cathédrales. Je revis dans ma pensée tant de techniciens qui avaient façonné dans les états-majors ce chef-d'œuvre de la raison française, et le maître du chœur, le démiurge, celui qui avait dressé le plan d'artillerie, réparti les calibres entre les échelons, distribué les missions entre les calibres, arrêté le triple croquis des destructions, des contre-batteries et des déplacements des feux de l'artillerie ; et je compris ce qu'est une victoire, non pas de celles que l'ennemi remporta sur nous au début de la guerre à la faveur du guet-apens de Belgique, mais une victoire française, et que, pour en rem-

porter de telles, il y faut le plus haut labeur de l'esprit, et le concours des ancêtres, leurs vertus accumulées, des siècles de sage culture et de vie scientifique.

« L'artillerie conquiert, l'infanterie occupe... » Sur le terrain conquis, vers la ligne des crêtes, d'où l'ennemi avait été culbuté, le lieutenant M..., qui fut durant ces jours mon guide très noble, me conduisit le lendemain, et nous vîmes la poussée en avant de l'artillerie de campagne. Croisant les troupeaux humiliés des Bavarois capturés dans les creutes, nos artilleurs montaient en bel arroi vers la Forêt de Pinon et le Chemin des Dames, et nous vîmes aussi redescendre des abords d'Allemant une pièce à demi brisée, fière encore pourtant: devant son poste de commandement, près de Laffaux, le colonel l'attendait ; les canonniers défilèrent devant lui, leurs yeux brûlaient d'insomnie et de joie, et pour les remercier, les trompettes sonnaient à l'étendard. Plus loin, au delà de la caverne de Fruty, bombardée la veille à bout portant par nos chars d'assaut, d'autres artilleurs mettaient en batterie à même la route, et ceux-ci, agiles et rieurs, parlaient le patois de mon cher Dauphiné. Dans tous les vallonnements, sur des positions improvisées, les batteries, les groupes nouvellement amenés foisonnaient, tandis que nous cheminions en direction de la Malmaison, par la terre à jamais sacrée, puisqu'elle porte le nom d'une victoire française, mais dévastée. Nous allâmes par un bois : notre artillerie y avait lancé sa hache et l'avait rasé au ras du sol; — par une prairie : ce n'était plus qu'une coulée de lave et de cendre; — par un champ de labour : le blé n'y croîtrait plus. Terre douloureuse! Qu'elle ne regrette pas pourtant l'herbe des prés, ni la frondaison des bois, ni les blés, ni le doux rythme des travaux rustiques ! Elle a vu des géorgiques plus belles. Notre victoire, qui l'a déchirée jusqu'aux entrailles, l'a imprégnée aussi et fécondée : elle y a fait des semailles, et déjà le grain lève : liberté, justice, amour, qui nous est plus nécessaire que le blé. C'est pourqnoi, sur cette glèbe ravagée, mon cœur loua la France, Celle qui, si souvent à travers les siècles, a mis ensemble la justice et la force et su faire que le juste fût fort et que ce qui est fort fût juste.

JOSEPH BÉDIER.

LES MASQUES ET LES VISAGES

AUTOUR D'UN BUSTE

II[1]

BÉATRICE D'ESTE ET LUDOVIC LE MORE

I. — UNE AMBASSADRICE

Peut-être, sur la foi de quelques lettres, croyez-vous Béatrice d'Este, duchesse de Bari, éternellement vouée à l'invention des toilettes ou à de grossières farces à son bouffon... Il n'en est rien. Modiste et sportive à l'habitude, tout à coup la voilà transformée par les circonstances en diplomate. Avant dix-huit ans, elle tente de convertir le Doge et la Seigneurie aux vues de Ludovic le More, ou tout au moins de connaître les leurs. Non pas à titre officiel : Ludovic le More savait ce dont nos féministes modernes n'ont pas l'air de se douter : que la grande force de la femme est d'agir par surprise, de dissimuler une volonté dans un sourire et de prendre l'homme au dépourvu de son esprit critique. En prévenant les gens qu'ils vont avoir affaire à une professionnelle de la diplomatie ou du droit, d'une science ou d'un métier, on rend à la femme le plus mauvais service. On dissipe le charme de l'improviste, on met en garde; l'œuvre perd beaucoup à ne plus considérer l'ouvrière : ce n'est plus qu'une œuvre humaine, c'est-à-dire peu de chose. Ludovic le More se garda bien de dire qu'il envoyait à Venise une ambassadrice, ce qui aurait mis en émoi

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre.

le roi de France et l'Empereur, avec qui justement il traitait de son côté, et en garde les sénateurs. Il dit qu'il y envoyait une femme, sa femme, dont il était fier pour sa beauté et ses atours. Elle s'en allait avec sa mère et sa belle-sœur, en famille, comme une touriste qui veut voir Saint-Marc; elle descendait le Pò en coche d'eau, avec ses secrétaires, ses dames d'honneur, ses pages, son chapelain et son ténor. On jouait au *scartino*, on devisait, on écoutait chanter, tandis qu'au fil de l'eau se déroulaient paresseusement les collines et les plaines. Mais dans la longue file des coffres empilés sur les barques qui entraient dans la lagune, sous les *camoras* de tabis cramoisi, les *vestiti* de brocart d'or, les escoffions emperlés, les aigrettes de joyaux, il y avait des instructions enfouies et dissimulées. Et, tous les jours, des courriers partaient de Milan, la rejoignaient, faisaient sa religion, modifiaient son attitude.

Elle parut enfin devant les délégués de la Seigneurie, dans la *Sala del Collegio*. Elle parla, et tandis que les yeux se fixaient sur ses bijoux célèbres, sur le *Spigo* ou le *Marone*, des paroles insinuantes tombaient des lèvres de la jolie ambassadrice. On entendait vaguement des choses comme celles-ci : le roi de France pourrait bien descendre en Italie, et pousser jusqu'à Naples; l'empereur Maximilien pourrait bien ne pas refuser plus longtemps à Ludovic le More le titre de duc de Milan; celui-ci était *persona grata* auprès des deux; d'ailleurs, pratiquement, il gouvernait la Lombardie sous le nom de son neveu... L'arc effilé de ses lèvres décochait des traits fort pénétrants. Les sénateurs ne s'étaient jamais vus à pareille fête. Ils comprirent, ce jour-là, pourquoi la cour de Milan attirait tant les étrangers :

Il ne faut s'ébahir, disaient ces bons vieillards...

Mais, au vrai, ils ne s'ébahirent pas. Ils admirèrent la petite ambassadrice, l'applaudirent, la comblèrent d'honneurs : ils ne firent pas tout ce qu'elle voulait. Hélène, elle-même, n'aurait pas changé un vote dans l'auguste assemblée. On tomba, du moins, d'accord sur son charme, et il n'est point sûr qu'elle ne préférât point cela. Toujours est-il qu'elle ne manque jamais, à la fin de chaque dépêche, de dire la robe qu'elle portait, et qu'elle revint ravie de ses vieux auditeurs.

On a conservé quelques-unes des lettres qu'elle écrivait

chaque jour à son mari sur les incidents du voyage. On y voit que son entrée à Venise fut celle d'une souveraine :

Très illustre Prince et excellent Seigneur, mon très cher époux, lui dit-elle.

Je vous ai écrit, hier, à notre arrivée à Chioggia. Ce matin, j'ai entendu la messe dans la chapelle de la maison où je loge. Les chanteurs y étaient et j'ai ressenti les plus grandes délices spirituelles à les entendre, Messer Cordier faisant sa partie admirablement, à son ordinaire, comme il l'a faite aussi hier matin. Certainement, son chant est la plus grande consolation possible. Ensuite, nous avons déjeuné, et, à dix heures, nous sommes montés sur le Bucentaure, nous répartissant entre le moyen et le petit Bucentaure et dans quelques gondoles, qui nous avaient été préparées pour plus de sûreté, le temps étant encore plutôt orageux. Ma très illustre mère, Alfonso et Madame Anna, avec quelques serviteurs, montèrent dans le petit Bucentaure et les autres dames et gentilshommes voyagèrent sur le plus grand, ou dans de petites gondoles, avec le seigneur Girolamo, messer Visconti et quelques autres, afin d'alléger le petit Bucentaure et de voyager plus commodément, comme on nous l'assurait.

Ainsi, nous partîmes et atteignîmes le port de Chioggia, où les bateaux commencèrent à danser. Je pris le plus grand plaisir à sauter de haut en bas et, grâce à Dieu, je n'en ressentis point du tout le mauvais effet. Mais je dois vous dire qu'il s'en trouva parmi nous qui eurent grand'peur, entre autres le seigneur Ursino, Niccolo de Negri et Madonna Elisabetta. Même le seigneur Girolamo, quoiqu'il eût été très sobre, se sentit plutôt incommodé, mais personne, dans ma gondole, ne fut réellement malade, si ce n'est Madonna Elisabetta et le cavalier Ursino, dans le port de Chioggia. La plupart des autres et surtout les femmes furent très malades. Ensuite le temps s'améliora, si bien que nous arrivâmes à Malamocco tout à fait à temps. Là, nous trouvâmes environ vingt-quatre gentilshommes avec trois gabarres, admirablement aménagées et décorées, dans l'une desquelles nous entrâmes avec autant de gens de notre suite qu'elle en pouvait porter et nous fûmes honorablement placée à la proue. Plusieurs gentilshommes vénitiens entrèrent, alors, dans notre gabarre et un certain messer Francesco Capello, couvert d'un long manteau de brocart blanc, brodé de grands dessins d'or comme vous en portez, prononça un discours, pour nous informer que l'illustre Seigneurie, ayant appris votre présence à Ferrare, avait envoyé deux ambassadeurs pour témoigner de l'amitié qu'elle vous porte et qu'ensuite ayant appris la visite de ma mère et la mienne à Venise, elle avait envoyé les autres gentilshommes qui nous ont reçus à Chioggia et maintenant, comme un gage de plus de son affection, elle envoyait ceux-ci à Malamocco,

pour exprimer le grand plaisir que cette Seigneurie ressentait à notre venue, et nous informer que le Doge lui-même, avec la Seigneurie et un certain nombre de nobles dames, allaient nous souhaiter la bienvenue et nous rendre honneur autant que faire se pouvait. Ma mère, avec sa modestie habituelle, me pria de répondre, mais j'insistai pour qu'elle prononçât quelques paroles, après quoi, je commencerais à parler moi-même. Mais à peine avait-elle fini de parler et avant que j'eusse commencé, tous les gentilshommes se précipitèrent pour nous baiser les mains, comme ils l'avaient fait le jour d'avant, de sorte que je ne pus exprimer mes sentiments que par des gestes aimables...

Alors nous partîmes pour Venise, et avant que nous ayons atteint San Clémente, où le Prince nous attendait, deux radeaux vinrent au-devant de nous et nous saluèrent de sonneries de trompettes et de coups de canon, suivis par deux galères armées en guerre, et d'autres barques couvertes comme des jardins, ce qui était réellement beau à voir. Une quantité innombrable de barques, pleines de dames et de gentilshommes, nous entouraient maintenant et nous accompagnèrent tout le long du voyage jusqu'à San Clemente...

Et, ainsi, nous entrâmes dans le Canal Grande, où le Prince, qui causa avec nous tout le long du chemin, avec une bonté et une familiarité extrêmes, prit grand plaisir à nous montrer les principaux palais de cette noble cité et à nous désigner les dames qui apparaissaient, toutes brillantes de bijoux, à tous les balcons et fenêtres, en outre de la grande suite (environ cent trente dames, qui étaient avec nous sur le Bucentaure. Tous les palais étaient richement ornés et, certainement, c'était une chose splendide à voir. Le Prince nous montrait tous les objets principaux, le long du Canal, jusqu'à ce que nous eûmes atteint le palais de mon père, où nous sommes logées, et le Prince insista pour aborder et pour nous conduire dans nos appartements, quoique ma mère et moi nous le priâmes ne point prendre cette peine. Nous trouvâmes tout le palais tendu de tapisseries et les lits couverts de draperies, de satin, portant les armes ducales et celles de votre Excellence. Les appartements sont pavoisés aux couleurs des Sforza : ainsi vous voyez qu'en ce qui concerne la réception, la bonne compagnie et la manière de vivre, nous ne pouvions rien désirer de mieux... Demain, si l'audience a lieu, vous aurez encore d'autres nouvelles. Je me recommande à Votre Excellence. Venise, 27 mai 1493.

Comme on ne lui fit grâce d'aucun divertissement, ni d'aucun protocole, elle ne fait grâce à son mari d'aucune description :

Après dîner et un peu de repos, une grande suite de gentilshommes vint pour nous conduire à la *Festa*, au Palais... Pendant le

bal, en raison de l'excessive chaleur de la salle, je commençai à avoir mal à la tête et comme ma gorge aussi me faisait souffrir, je quittai la salle et me retirai, pour me reposer, dans un autre appartement, pendant une heure. Lorsque je revins, il faisait déjà sombre; une centaine de torches allumées pendaient du plafond et, sur la scène, on voyait une représentation, dans laquelle deux gros animaux avec de larges cornes apparaissaient, montés par deux figures, qui portaient des boules d'or et des coupes enguirlandées de verdure. Elles étaient suivies par un char de triomphe où trônait la Justice, une épée nue à la main, avec la devise *Concordia* et enguirlandée de branches de palmiers et d'oliviers. Dans le même char, était un bœuf, les pieds posés sur une figure de saint Marc, et une vipère : ceci, comme Votre Excellence le comprendra aisément, pour symboliser la Ligue. De même que, dans tous les discours, le Prince et ses gentilshommes parlent de Votre Excellence comme de l'auteur de la paix et de la tranquillité de l'Italie, de même, dans cette représentation, ils ont placé votre tête sur l'arc de triomphe au-dessus des autres...

Ensuite, vint le banquet et les différents plats et les confettis furent apportés, au son des trompettes, accompagnés d'un nombre infini de torches. Avant toutes les autres, vinrent les figures du Pape, du Doge, et du duc de Milan avec leurs armes et celles de Votre Excellence; ensuite, Saint-Marc, la Vipère, et le Diamant et beaucoup d'autres objets en sucre colorié et doré, à peu près trois cents en tout, en même temps qu'une grande variété de gâteaux et d'entremets et de coupes d'or et d'argent qui, répandus tout le long de la salle, faisait un effet splendide. Entre autres choses, je vis une figure du Pape entouré de dix Cardinaux, que l'on disait être une préfiguration des dix cardinaux que le Pape doit créer prochainement. Le dîner était servi sur la scène et les plats circulaient avec beaucoup de ces « Triomphes, » et le Pape, et le duc et la duchesse de Milan tombèrent dans mon lot.

Dans toute cette lettre, on sent l'application de l'ambassadrice à rendre compte des menus détails qui peuvent être, pour l'œil exercé du More, des indices diplomatiques. A la fin, l'enfant espiègle reparaît :

Après cela, nous montâmes dans nos bateaux et l'horloge sonna une heure du matin avant que nous fussions à la maison. L'évêque de Côme était assis près de moi toute la soirée, et son ennui profond de la longueur du spectacle et son dégoût de la grande chaleur qui régnait dans cette salle bondée m'ont fait rire comme je n'avais jamais ri de ma vie. Et, afin de le taquiner et de m'amuser davantage, j'imaginai de lui dire qu'il y en aurait bien plus long et que la fête

durerait jusqu'au lendemain matin. Et c'était très amusant de le voir s'étirer tantôt sur une jambe, tantôt sur l'autre et de l'entendre geindre : « Mes jambes n'en peuvent plus! Quand donc cette fête finira-t-elle? Jamais on ne m'y reprendra! » Je pense vraiment que ces soupirs et ces grognements m'ont donné autant de plaisir que la fête elle-même. Lorsque, à la fin, je fus à la maison, je soupai sobrement, et allai me coucher et il était déjà trois heures. La robe que je portai après dîner était de soie moirée cramoisi et or avec ma toque bordée de joyaux sur la tête et le collier de perles, avec le *marone* pour pendant. — Je me recommande à Votre Excellence. De Votre Excellence, l'épouse très affectionnée. BÉATRICE SFORTIA VISCONTIS.

Enfin, il y a en elle une âme de touriste, qui flâne et s'amuse de tout ce qu'elle voit.

Très Excellent et illustre seigneur, mon très cher époux, écrit-elle encore à Ludovic le More, pour continuer mon récit de ce qui nous arrive ici, jour par jour, je dois vous informer que, ce matin, mon illustre mère, don Alfonso, Madonna Anna et moi, avec toute notre suite, nous partîmes pour Saint-Marc, où le Prince nous avait invités, nous et nos chanteurs, à assister à la messe et à visiter le Trésor. Mais avant d'atteindre Saint-Marc, nous abordâmes au Rialto et nous allâmes à pied dans ces rues qu'on appelle *la Merceria*, où nous vîmes les boutiques d'épices, de soie et d'autres marchandises, toutes en bon ordre, et remarquables à la fois par la qualité, par la quantité et la variété des choses à vendre. Et d'autres métiers, il y en avait aussi un considérable étalage, de telle sorte que nous nous arrêtions à chaque pas pour regarder tantôt une chose, tantôt une autre et nous fûmes tout à fait contrariés d'atteindre Saint-Marc. Là, les trompettes sonnèrent d'une loggia qui est au front de l'église et nous trouvâmes le Prince, qui s'avança à notre rencontre aux portes de Saint-Marc et se plaçant, comme auparavant, entre mon illustre mère et moi-même, il nous conduisit au maître-autel, où nous trouvâmes le prêtre déjà revêtu de ses ornements sacerdotaux. Là, nous nous mîmes à genoux avec le Prince et récitâmes le *Credo* et ensuite nous prîmes les sièges préparés pour nous et entendîmes la messe que le prêtre et les assistants chantèrent avec une grande solennité. Nos chanteurs firent leur partie et leurs chants charmèrent au plus haut point à la fois le Prince et tous ceux qui étaient présents, spécialement celui de Cordier, qui se donne toujours un grand mal pour faire honneur à Votre Excellence.

Après la messe, nous accompagnâmes le Prince pour voir le Trésor, mais nous eûmes le plus grand mal du monde à avancer, à cause de la foule du peuple, qui se trouvait là, aussi bien que dans les rues,

quoique chacun tâchât de nous faire place, le Prince allant jusqu'à crier, afin qu'on débarrassât le chemin. Mais, à la fin, le Prince lui-même dut se retirer en raison de la grande presse de la foule et nous laissa entrer avec seulement un petit nombre de personnes et même alors nous eûmes les plus grandes difficultés à avancer. Une fois en sûreté à l'intérieur du Trésor, nous vîmes chaque chose, ce qui fut un grand plaisir, car il y avait, là, une quantité infinie de très beaux joyaux et quelques coupes et calices magnifiques. Lorsque nous sortîmes du Trésor, nous allâmes sur la place Saint-Marc, parmi les boutiques de la foire de l'Ascension qui continue et nous trouvâmes une exposition de verres de Venise, tellement splendides que nous fûmes complètement transportés, et obligés de rester là longtemps. Et comme nous cheminions, de boutique en boutique, tout le monde se retournait pour voir les bijoux que je portais sur ma coiffe de velours et sur mon corsage, lequel portait en broderie les tours du port de Gênes, et, spécialement, le grand diamant que je portais sur la poitrine. Et j'entendais les gens se dire les uns aux autres : « C'est la femme du seigneur Lodoviço. Regardez quels beaux bijoux elle a ! Quels rubis et quels diamants splendides ! » A la fin, comme l'heure était déjà avancée, nous rentrâmes à la maison pour dîner et il devait être près de deux heures. Venise, 30 mai 1493.

Dans ce dernier trait, on retrouve encore la diplomate, non vis-à-vis de Venise, mais de son mari. Rouerie fort banale du reste et naturellement inspirée par les faits. Quelque habituées au luxe de la toilette et notamment des pierres précieuses que fussent alors les Dames de la lagune, celles de Béatrice firent grande impression. Surtout leur variété. Le jour de son arrivée, le Doge la voit monter sur le Bucentaure avec une robe de brocart d'or, brodée de colombes cramoisies, une aigrette de joyaux dans les cheveux et, pour pendant, le fameux rubis le *Spigo*. Le jour suivant, il admire, sur elle, une *camora* de soie moirée, cramoisie, brodée d'un dessin représentant toujours le port du fanal de Gênes, avec deux tours brodées sur chacune des manches et deux autres sur la poitrine et deux autres derrière le dos, à chacune desquelles tours était suspendu un grand rubis balais! Sur la tête, elle portait un escoffion de perles très grosses, comme les plus grosses d'Isabelle d'Este et cinq autres rubis balais très beaux. Les Vénitiennes en sont éblouies. Pour splendide que soit cette apparition, il ne faut pas cependant que ces dames, ni la reine Cornaro, en ce moment à Venise, s'imaginent que Béatrice

est la femme d'une seule robe. Aussi, à la grande *festa* du palais ducal, elle arrive avec une tout autre toilette. Il faut lire dans le beau livre de Julia Cartwright (Mrs Ady), *Beatrice d'Este duchess of Milan*, le détail de ses atours. Chaque fois, le collier change, ou bien le solitaire. Elle tire enfin de ses fourgons une *camora* brodée de l'emblème du « caducée », qui est figuré en grosses perles, rubis et diamants, avec un gros diamant au sommet. A ce coup, les Vénitiennes rendent les armes et le secrétaire de Ludovic le More écrit à son mari « qu'il peut bien se tenir pour le prince le plus heureux du monde » d'avoir une femme si féconde en transformations.

Que ce débordement de passion somptuaire, non plus que ses accès d'espièglerie enfantine, ne nous égarent point pourtant sur son véritable caractère. Il ne faut pas prendre Béatrice pour une poupée déguisée en diplomate, une simple marionnette entre les mains du More. Il y a, en elle, une véritable femme d'État. Lorsque, par hasard, l'impresario en laisse échapper les fils, lorsque lui-même ne sait plus quel rôle jouer, elle agit toute seule, elle agit à sa place, et elle agit bien.

On le vit clairement, deux ans plus tard, en juin 1495, lors de l'expédition de Charles VIII en Italie. Cette expédition avait d'abord été encouragée par le More, comme un moyen d'intimider la dynastie qui régnait sur le Sud de la Péninsule. Mais elle avait, peu à peu, changé d'objet. Charles VIII ne pensait qu'à conquérir le royaume de Naples sur les Aragon, mais il avait auprès de lui son cousin, le Duc d'Orléans, le futur Louis XII, qui croyait avoir des droits sur la Lombardie et qui s'intéressait à cette station intermédiaire bien plus qu'au but du voyage. L'expédition française en Italie était donc une épée à deux tranchants, l'une aiguisée contre Naples, l'autre contre Milan. Pour qu'elle ne frappât que d'un côté, il fallait en tenir soi-même la poignée. Ludovic le More croyait en être capable, alors que le roi lui-même ne l'était point et que l'invasion, une fois déchaînée à travers la Péninsule, allait buter de son propre poids, là où on ne la prévoyait nullement. C'est ainsi qu'après Fornoue, et pendant le retour de Charles VIII vers la France, le Duc d'Orléans, qui était enfermé dans Asti, sut fort bien en sortir, malgré les troupes sforzesques, s'avancer sur Novare et menacer Milan.

Le More, qui était loin de s'attendre à ce coup, perdit la

tête; de Vigevano, où il était alors, il se retira à Abbiategrasso, puis au Castello de Milan et se mit à pousser des cris désespérés pour appeler au secours. « Il est en mauvaise santé, avec une main paralysée et haï par tout le peuple, dont il craint un soulèvement, » racontent certains Frères Lombards, en arrivant à Venise. C'est à ce moment que Béatrice intervient. Elle prend les mesures nécessaires pour défendre le Castello en cas d'attaque; elle rassemble les notables de Milan et leur dit les mots qu'il faut dire pour garder, unie, cette gerbe de forces et de volontés qui allait s'éparpiller. Elle convainc tout le monde de son aptitude à exercer le pouvoir par la violence du désir qu'elle a de le garder. C'est un peu Théodora sauvant Justinien. Il suffisait, en effet, de tenir quelques jours. Les secours de Venise arrivaient peu après, et cette fois, du moins, le More fut sauvé.

Dans tout cela, où est la mère, où est la fille, où est l'épouse? La mère est banale. Elle se manifeste dans les lettres qu'elle écrit sur ses deux fils, Ercole, plus tard appelé Massimiliano en l'honneur de l'Empereur, et Francesco. On y trouve l'orgueil habituel qu'inspirent de beaux enfants et la sollicitude que pourrait montrer la moindre des femmes de Lombardie, mêlés des préjugés habituels à cette époque. Par exemple, elle écrit, de Villanova, le 16 avril 1494, à sa mère :

Très illustre Madame et très chère Mère, votre Excellence doit pardonner mon retard à vous écrire. La raison est que, chaque jour, j'espérais que le peintre m'apporterait le portrait d'Ercole, que mon mari et moi vous envoyons par ce courrier. Et je puis vous assurer qu'il est beaucoup plus gros que ce portrait le fait croire, car il y a déjà plus d'une semaine qu'il a été peint. Mais je n'envoie pas la mesure de sa taille, parce que les gens d'ici disent que, si on mesure les enfants, cela les empêche de grandir. Sans cela, certainement, je vous la donnerais. Mon seigneur et moi, nous nous recommandons tous les deux à votre Excellence et je baise votre main, ma très chère mère. Votre obéissante servante et enfant. Béatrice Sfortia d'Este, de ma propre main.

L'épouse était ce que furent sa sœur Isabelle d'Este, la belle-sœur de sa sœur Elisabetta Gonzague, et presque toutes les princesses de ce temps, au moins dans le Nord de l'Italie : fidèle, affectueuse, tolérante. Nous l'avons vue fièrement jalouse et incompatible à son entrée au Palais, d'où elle fit chasser la Gallerani. Mais ce ne fut qu'un feu de paille : bien-

tôt il ne resta plus que les cendres de l'expérience. Elle toléra la présence de l'enfant que sa rivale venait de donner au More : Cesare. Elle permit même qu'on le représentât, à genoux, aux côtés de son père, en face de son propre fils à elle, dans cette réunion de famille qui est au musée Brera : la *Pala Sforzesca*. A cette époque, en Italie, comme le remarque Commynes, on ne faisait pas « grant difference entre les bâtards et les enfants légitimes. » Ils étaient élevés ensemble : tout ce petit monde jouait pêle-mêle, écorchait le rudiment, participait à l'impartiale distribution des taloches, montait aux honneurs. Il arrivait même, comme on le voit par cet exemple, qu'on figurât les bâtards aux pieds de la Vierge, dans un tableau de sainteté : pour faire nombre, — Dieu bénissant les nombreuses familles. De fait, ce fut souvent, pour une dynastie, un bonheur que ces irréguliers de la famille : hommes d'État, hommes d'Église, capitaines, ils sauvèrent plus d'une fois ce que leurs frères légitimes avaient perdu.

Celui-là n'eut pas de si grandes destinées. Pourtant, quand il eut six ans, le More jugea qu'il était temps de lui donner un établissement convenable. Et, comme il s'agissait d'un bâtard, il pensa aux dignités ecclésiastiques. Justement, l'archevêque de Milan venait de mourir. Le jeune Cesare ne pourrait-il pas le remplacer? La belle Cecilia Gallerani, déjà pourvue d'un mari authentique, se vit sur le point de l'être d'un fils archevêque. Mais le More était plein de prudence : avant de rien entreprendre, il s'en ouvrit au prieur de Sainte-Marie des Grâces, en qui il avait grande confiance. Celui-ci, considérant le jeune âge de l'impétrant, s'efforça de le dissuader. Et l'enfant continua de tendre des pièges aux oiselets ou de courir après les lézards, avec les galopins de son âge, au lieu d'être mis, en nom, à la tête d'un des plus grands diocèses du monde.

Il ne semble pas que Béatrice ait protesté, le moins du monde, contre ces projets. Elle accepta aussi, en silence, sinon avec résignation, les faveurs que son mari se plut à marquer, après cinq ans de mariage, à une de ses dames d'honneur, Lucrezia Crivelli, celle-là même dont on a cru longtemps voir, au Louvre, l'ovale sérieux et doux dans la *Belle Ferronnière*. La liaison du duc avec cette beauté célèbre, un des modèles les plus admirés de Léonard de Vinci, était publique. Si elle avait suscité quelque scène violente à la Cour, entre le

mari et la femme, quelque chose en aurait passé dans les correspondances du temps. Or, nous n'y trouvons rien de pareil. Nous n'y voyons mentionnées que les traces d'une violente passion, qui devait être la dernière. Cette passion du More pour la Crivelli ne devait pas survivre à la mort de Béatrice, mais seulement des preuves de sa gratitude. Quelques mois après avoir perdu sa femme, le duc de Milan octroyait à son ancienne maîtresse le domaine de Cussago, en témoignage exprès « de l'immense plaisir qu'il avait toujours trouvé en sa compagnie, » — et, comme il avait d'elle un fils, Gian Paolo, il se chargea de son éducation. Les Sforza n'eurent pas, dans la suite, de serviteur plus fidèle. Ce que Béatrice pensa au juste de ces infidélités, nous ne le savons guère; nous savons seulement qu'elle ne les paya pas de retour.

La vie d'intérieur comportait, aussi, pour elle comme pour la plupart de ses congénères, des distractions intellectuelles. Elle tenait, à ses moments perdus, c'est-à-dire quand elle n'était pas à cheval ou à sa toilette, une petite cour littéraire. Ce qu'on y pouvait remarquer de particulier et de savoureux, c'est que cette cour ne se composait pas seulement de littérateurs, mais d'artistes et d'hommes d'épée, comme, d'ailleurs, la cour que devait rassembler plus tard Elisabetta Gonzague, à Urbino. On y lisait la *Divine Comédie;* on y disputait sur la prééminence de Dante et de Pétrarque — Bramante, Calmetta et Niccolo da Correggio tenant pour le premier: Gaspare Visconti, le duc et la duchesse pour le second. Bramante, l'architecte, y déployait ses dons d'ironiste et de comique. On y bataillait longuement sur les mérites respectifs de Roland et de Renaud, — Galeazzo de San Severino tenant pour Roland, Isabelle d'Este pour Renaud, et Bellincioni jugeant le tournoi.

Surtout, on faisait de la musique. Le goût des femmes pour les arts plastiques est souvent voulu; il est rare que, pour la musique, il ne soit pas spontané. Cristoforo Romano laissait là son travail d'orfèvre et de sculpteur pour accompagner, sur son luth, un sonnet ou une chanson, ou encore pour suivre Béatrice en voyage avec les autres musiciens de la cour. Bramante quittait ses plans et ses pierres, pour ordonner des décors de comédie, et Léonard de Vinci, ses rêves encyclopédiques pour dessiner des armoires. On ne saura jamais tout ce que les Mécènes de la Renaissance ont gaspillé de temps

et de forces chez les artistes qu'ils eurent la chance de rencontrer et de combien de chefs-d'œuvre ils nous ont ainsi privés ! Mais ce gaspillage, c'est l'atmosphère même de la Renaissance. C'est la vie qui fut, à cette époque, l'œuvre d'art suprême où les forces vives du génie se sont diffusées, jour à jour, au lieu de se concentrer dans des œuvres distinctes et visibles. C'est par quoi, ils nous ont laissé un éblouissant souvenir.

Béatrice n'avait ni une compréhension très aiguë des choses d'art, ni une âme très profonde. D'ailleurs, elle a peu vécu et, le plus souvent, ce sont les années qui, en s'amassant sur une âme, comme sur un objet les couches d'eau superposées, la font paraître profonde. Puis elle était éclipsée par sa sœur, l'ardente et déjà célébre Isabelle d'Este. On les comparait constamment; les poètes les chantaient à l'envi. Bellincioni disait :

Là ride e scherza or alle due sorelle :
E chi sono ? Isabella e Beatrice
Qui sono aperti i fiori, e verde é l'erba.

Quand deux sœurs sont également admirées, égales en beauté, en succès, en bonheur, il est rare qu'elles ne soient pas unies. Lorsque l'une des deux entend parler d'un triomphe de l'autre, elle ne sait au juste si elle doit être fière ou jalouse : elle est généralement un peu les deux, et c'est cet esprit complexe sans doute et instable qu'on appelle l'« esprit de famille. » Vis-à-vis de Béatrice, Isabelle était une sœur pauvre; mais vis-à-vis d'Isabelle, Béatrice était une folle enfant. Ludovic adorait sa femme; mais c'est à sa belle-sœur qu'il demandait conseil et qu'il racontait ce qu'il faisait. Toutes les semaines, un courrier partait pour Mantoue, porteur d'interrogations et de confidences. En ce qui touchait les arts et les lettres surtout, Isabelle était la première consultée. Puis, ayant vécu beaucoup plus longtemps que sa sœur, patronné beaucoup plus d'artistes, ordonné, elle-même et selon sa fantaisie, beaucoup plus de palais et de décorations, c'est elle qui fait dans l'histoire figure de Mécène. Pourtant, Béatrice, aussi, a été entourée d'artistes, de poètes et de lettrés. Elle fut aussi quelque chose comme une muse et elle a marqué assez pour que Castiglione, vingt ans plus tard, pût faire dire à Giuliano le Magnifique, dans le *Cortegiano*, au moment où il vient de parler d'Isabelle : « Il me

fait mal, aussi, que vous n'ayez tous connu la duchesse Béatrice de Milan, sa sœur, afin que vous ne soyez plus émerveillés de l'esprit d'une femme. »

A la vérité, beaucoup des interlocuteurs du *Cortegiano* venaient trop tard pour l'avoir connue. Comme la belle Simonetta, comme Albiera degli Albizzi, comme Giovanna Tornabuoni, comme Marietta Strozzi, Béatrice devait vivre bien plus longtemps dans l'imagination qu'aux yeux des hommes. Huit ans ne s'étaient pas écoulés, depuis qu'elle avait posé pour notre buste du Louvre, peut-être pas un an depuis le portrait du Pitti, qu'il fallait désormais se reporter à ces images pour aviver son souvenir. Au premier jour de l'année 1497, elle était calme, elle semblait heureuse, elle attendait un nouvel enfant. Le lundi 2 janvier, après une journée remplie comme de coutume, elle alla prier à Sainte-Marie-des-Grâces, sur la tombe de la jeune Bianca Sforza, morte récemment. On dit que, ce jour-là, elle demeura longtemps abîmée dans sa douleur et dans son souvenir. Sans doute, regarda-t-elle, un instant, ce que peignait à ce moment, dans la chapelle, Léonard de Vinci, et sa mélancolie s'accrut-elle de cette vision : une longue table où un maître a groupé ses amis, ses disciples pour le repas pascal, et leur dit des paroles douces, mais étranges, qui ressemblent à des adieux. Ce que nous ne voyons plus aujourd'hui que comme un fantôme qui va s'évanouir, elle le vit alors comme une apparition qui naît. On raconte qu'elle ne pouvait se résoudre à partir. Il fallut l'arracher à sa rêverie. Elle revint au Castello, en voiture, paisiblement. Le soir, on dansait dans ses appartements, à la Rocchetta, lorsque, à huit heures, elle se trouva prise des douleurs de l'enfantement ; trois heures après, elle accouchait d'un enfant mort, et au bout de quelques minutes, elle expirait.

C'est seulement deux siècles plus tard, et à propos d'une autre princesse, que devait être dignement dépeinte l'horreur d'une telle nuit, l'affolement de toute une cour brillante, en costumes de bal, la panique dans un palais immense peuplé de courtisans. Des contemporains racontent que, cette même nuit, des signes enflammés parurent dans le ciel de la Lombardie et qu'un mur même du jardin de Béatrice s'écroula subitement. Un écroulement bien plus tragique devait bientôt suivre : la chute de Ludovic le More. Il semble qu'il en eut,

tout de suite, le pressentiment, tant ce coup l'accabla. Quelques heures après, il écrivait à son beau-frère le marquis de Mantoue :

Très illustre allié et très cher frère, ma femme a été prise de douleurs soudaines, hier au soir, à huit heures. A onze heures, elle a donné naissance à un enfant mort, et à minuit et demi, elle a rendu son âme à Dieu. Cette fin cruelle et prématurée m'a rempli d'une consternation tellement amère et indescriptible que j'eusse mieux aimé mourir moi-même que perdre ce que j'avais de plus cher et de plus précieux au monde; mais dans cette grande et excessive douleur que je ressens au delà de toute mesure, et en songeant ce que la vôtre sera, je sens que je dois vous la dire moi-même, à cause de l'amitié fraternelle qui est entre nous. Et je vous prie de ne m'envoyer personne pour m'offrir des consolations, cela ne pouvant que renouveler ma douleur. Je n'ai pas voulu écrire à la marquise, et je vous laisse le soin de lui donner les nouvelles comme vous le jugerez le mieux, sachant à quel point sa douleur dépassera toute expression. *Lodovicus. M. Sfortia, Anglus, dux Médiolani,* Milan, 3 janvier 1497, 6 heures.

Ce fut un deuil public. Costabili mandait, de Milan, au duc Ercole d'Este :

Très illustre et excellent Seigneur. Quoique j'aie reçu un messager, m'enjoignant de ne pas quitter la maison avant la soirée, comme personne de votre auguste famille ne pouvait être présent aux funérailles de notre très illustre Madame feue la duchesse, à 4 heures, le duc envoya deux conseillers pour me prendre et, accompagné par ces gentilshommes, j'allai à la Camera della Torre, au Castello, où je trouvai tous les ambassadeurs, les conseillers du duc, et un grand nombre de gentilshommes assemblés. Dès mon arrivée, Son Excellence m'envoya chercher et je la trouvai sur son lit, tout à fait abattue et plus bouleversée par son chagrin que je n'ai jamais vu personne. Après les salutations habituelles, je tentai, pour obéir à la requête de quelques-uns de ses conseillers, de l'exhorter à reprendre un peu de courage et de patience, essayant de toutes les expressions qui me venaient à l'esprit en ce moment et lui conseillant de supporter ce coup cruel avec constance, parce que, de cette sorte, il donnerait courage à Votre Excellence et vous aiderait à supporter votre peine et, en même temps, calmerait les angoisses de ses propres serviteurs et rendrait l'espoir et la paix à leur cœur.

Le duc me remercia pour ma bonté et me dit qu'« il ne pouvait supporter une si cruelle douleur sans donner libre cours aux sentiments de son cœur et qu'il m'avait envoyé chercher afin de me dire

que si, comme il en avait conscience, il ne s'était pas toujours conduit aussi bien qu'il l'aurait dû envers votre fille, laquelle méritait tous les bonheurs du monde et ne lui avait jamais causé, à lui, nulle peine quelle qu'elle fût, il implorait à la fois le pardon de Votre Excellence et le sien à elle, pour qui son cœur était maintenant brisé. » Il continua en me disant que « dans chacune de ses prières, il avait demandé à Notre Seigneur Dieu de faire que la duchesse lui survécût, parce qu'il plaçait en elle la confiance et la paix de son âme. Et puisque telle n'avait pas été la volonté de Dieu, il priait et ne cesserait jamais de prier que, s'il était jamais possible pour un vivant de voir les morts, Dieu voulut lui faire la grâce de la voir et de lui parler une seule fois encore, parce qu'il l'avait aimée plus que soi-même. »

Après beaucoup de cris et de lamentations, il finit par me prier d'assurer Votre Excellence que l'amour et l'affection qu'il vous porte ne seraient jamais diminués si peu que ce soit et qu'il garderait les mêmes sentiments envers vous et envers tous vos fils, tant qu'il vivrait, en prouvant par ses actions la profondeur et la fidélité de ses pensées. Alors, je pris congé et il me dit de suivre le corps, avec une nouvelle explosion de douleur, se lamentant en des termes si vrais et si naturels que les pierres même en auraient été émues. Ainsi, toujours pleurant, je revins rejoindre les autres ambassadeurs qui tous s'approchèrent et exprimèrent leur douleur et leur sympathie pour Votre Excellence en termes pleins de chaleur et de compassion.

Les obsèques qui suivirent furent célébrées avec toute la pompe et la magnificence possibles. Tous les ambassadeurs présents à Milan, parmi lesquels celui du roi des Romains, deux du roi d'Espagne et d'autres de toutes les puissances d'Italie, levèrent le corps et le portèrent jusqu'à la première porte du Castello. Là, les conseillers privés prirent le corps à leur tour et, au coin des rues, des groupes de magistrats attendaient pour le recevoir. Tous les parents de la famille ducale portaient de longs manteaux de deuil qui traînaient à terre et des capuchons. Je marchais le premier avec le marquis Ermès et les autres suivaient, chacun à son rang. Nous la portâmes à Santa Maria delle Grazie, accompagnés d'une suite innombrable de moines, de nonnes et de prêtres, qui portaient des croix d'or, d'argent ou de bois ; un nombre infini de gentilshommes et de bourgeois et de gens du peuple, une foule de tout rang et de toute classe, tous pleurant et faisant les plus grandes lamentations qu'on puisse entendre pour la grande perte que la mort de la duchesse faisait éprouver à cette cité. Il y avait tant de torches de cire que c'était magnifique à voir ! Aux portes de Santa Maria delle Grazie, les ambassadeurs attendaient pour recevoir le corps et, le prenant des mains des principaux magistrats, ils le portèrent sur les marches du grand autel, où le très révérend Cardinal Légat siégeait dans sa robe de pourpre entre deux évêques et

où il dit lui-même l'office tout entier et, là, la duchesse fut placée dans une bière drapée d'un drap d'or, portant les armes des Sforza et elle était vêtue d'une de ses plus riches *camoras* de brocart d'or.

Mon cher Seigneur, outre les démonstrations extraordinaires de douleur auxquelles s'est livré le peuple tout entier de cette ville et les femmes tout autant que les hommes, ce qui peut être une grande consolation pour Votre Excellence, je dois vous dire combien au-dessus de tous les autres le seigneur Messer Galeazzo de San Severino a témoigné d'une façon admirable, à la fois par ses paroles et par ses actes, aussi bien que par ses démonstrations de douleur, de l'affection qu'il avait pour la duchesse et a fait en sorte que tout le monde connût les vertus et la bonté de cette très illustre madame, toutes choses que j'ai cru de mon devoir de dire à Votre Excellence, dans l'espoir que cela pourrait un peu alléger votre douleur; vous priant de conserver le même courage que vous avez toujours montré jusqu'ici. Le serviteur de Votre Excellence, Antonius Costabilis.

Nous démêlons, maintenant, le grand trait caractéristique dans la destinée de Béatrice. C'est une éphémère. Elle saute, à pieds joints, de l'enfance dans le mariage, dans le gouvernement, sur le trône d'une des plus puissantes cités du globe et va son train, sans la moindre hésitation. La veille, elle parlait à ses poupées; le lendemain, elle fait des discours au Doge, aux ambassadeurs, au roi de France. Elle ne s'embarrasse de rien, n'a peur de rien, résout toutes les difficultés en passant par-dessus, comme les obstacles quand elle court le cerf dans les bois de Vigevano. Mariage, voyages, entrées triomphales dans les villes, réceptions de rois et de l'Empereur, couronnement, naissances d'enfants, ambassades : — tout cela se presse, se précipite, passe devant les spectateurs béants de surprise comme une chasse infernale. Un éclat de rire, les foulées d'un galop sonore, un bruissement de robe, un tintement de grelots, l'aboiement des chiens et l'appel du cor, puis le silence, le grand silence qui suit la chute dans l'éternité. C'est fini. Elle n'a pas vingt-deux ans.

Son palais lui-même, cet immense Castello fait de châteaux emboîtés les uns dans les autres, comme un jeu chinois, semble un décor dressé pour une fête d'un jour. Il est tout neuf quand elle l'habite : dès qu'elle le quitte, il commence à tomber pièce à pièce. Les machinistes emportent un jour les trésors, un autre jour les portants et les praticables. On l'assiège, on le bombarde, on le pille. Ce n'était qu'un simu-

lacre de forteresse, faut-il croire, et sans doute les dix-huit cents canons qui le gardaient étaient seulement figurés sur les murs, car jamais cela ne résiste à l'injonction d'un nouvel arrivant! Siècle par siècle, on le vide de son contenu. Un jour, la porte centrale s'écroule, un autre jour, une tour, — jusqu'à ce qu'enfin la toile de fond s'abaisse et tombe au signe que fait le plus grand machiniste des temps modernes, à son retour de Marengo. Et aujourd'hui, bien que tout soit rebâti et à l'exacte ressemblance du passé, il serait aussi vain de chercher les témoins de Béatrice d'Este au Castello de Milan que, sur le Champ-de-Mars ou aux Invalides, les villages prestigieux et éphémères, où une figure de femme s'est profilée en 1889 ou en 1900.

II. — UN FÉTICHE

Quant à Ludovic le More, la perte de Béatrice devait le laisser inconsolable. Il erra désormais dans le Castello, comme une âme en peine, déplorant son malheur, pressentant d'autres malheurs, écoutant croître le pas sourd de la fatalité, redemandant sans cesse à tous les échos de l'immense palais ce qu'il avait perdu.

Qu'avait-il donc perdu? Une femme, — non, un fétiche. Son désespoir n'était pas feint : il était vraiment accablé par ce coup inattendu; il sentait un grand vide devant lui, un abîme béant, noir, où tout allait sombrer. On le vit changer de jour en jour et rendre à la mémoire de la morte un véritable culte. Sa chambre, tendue de noir, devint la *Camera nigra*. Il ôta, de l'anneau qu'il portait au doigt, la figure d'empereur romain qui l'ornait pour la remplacer par celle de Béatrice. Il apporta un soin passionné à l'édification de son tombeau, dans la *Cappella Maggiore* de Sainte-Marie-des-Grâces, recueilli aujourd'hui à la Chartreuse de Pavie. Le meilleur sculpteur qu'il eût sous la main, Cristoforo Solari, dit le *Gobbo*, les plus beaux blocs de carrare, les plus doctes humanistes furent mis à contribution pour le travail, la matière, les inscriptions. Il voulut que la duchesse fût représentée, morte, comme elle avait aimé à paraître dans la vie, avec une triomphante toilette. Lui-même, il se fit sculpter, en *gisant*, étendu à son côté, comme si la Mort, en la prenant, lui avait ôté, à lui aussi, toute raison

de vivre. Enfin, chose plus étrange, il vécut dévotement et chastement depuis ce jour jusqu'à sa mort.

Mais ce désespoir n'était pas né de son amour. Il n'avait pas aimé sa fiancée : il était alors passionnément attaché à la Gallerani. Il n'avait pas été fidèle à sa femme : cinq ans après son mariage, deux mois encore avant qu'elle mourût, un Ferrarais écrivait : « Les dernières nouvelles de Milan sont que le duc dépense tout son temps et prend tout son plaisir dans la compagnie d'une dame d'honneur de sa femme et, ici, on voit cette conduite désapprouvée. » Il s'agissait de la Crivelli. Mais il sentait obscurément que Béatrice avait joué dans sa vie un rôle que nulle autre ne pouvait tenir : celui de porte-bonheur. Elle était ce qu'il pressait toujours ses astrologues de lui découvrir dans le ciel : l'astre favorable. Ce qui s'accomplissait en sa présence était toujours heureux; aussi voulait-il qu'elle fût toujours là. Elle ne le quitte pas dans les cérémonies les plus fatigantes, même pendant ses grossesses, comme le remarque l'envoyé de Venise. Elle est là quand il discute avec les ambassadeurs français, au moment le plus grave. Il ne se sépare d'elle que pour l'envoyer à l'entreprise difficile de Venise, où elle lui porte bonheur et réussit mieux qu'il ne ferait lui-même.

En effet, regardons-la : elle a tout d'un fétiche, l'apparence banale et gaie, l'insouciance, la frivolité. Elle se porte chance à elle-même. Son bonheur au jeu est proverbial : elle gagne toujours. Elle est heureuse à la chasse, brave impunément le danger, y échappe dans un éclat de rire. Presque tous les hommes qui ont fait une ascension inespérée, en échappant à de nombreux dangers, croient à leur étoile : c'était une des faiblesses particulières à Ludovic le More. Il était naturel que cette étoile lui parût s'identifier avec sa femme. Il avait cheminé vers le pouvoir sans elle, mais c'était d'elle que datait son élévation au sommet, sa mainmise sur toute l'Italie, son prestige inouï en Europe. Coïncidence, rapport mystérieux de cause à effet, hasard peut-être, le fait est constant. Depuis la mort de son frère, le duc de Milan, en 1476, jusqu'à son mariage avec Béatrice, en 1491, il avait gravi, malgré mille traverses et beaucoup d'échecs, les divers degrés qui le séparaient du trône. Mais c'est seulement à partir du 17 janvier 1491, c'est-à-dire de son mariage, que la courbe de sa destinée s'élève brusquement.

Tout d'un coup, la jeune femme prend le pas sur sa cousine Isabelle d'Aragon, devenue sa nièce, la duchesse de Milan. Elle groupe autour d'elle une cour brillante et cosmopolite qui éclipse toutes les autres. Presque tous les États d'Italie traitent avec le More comme avec le maître de la Lombardie. Son prestige grandit tellement, qu'en 1493, il peut marier sa nièce, Bianca-Maria Sforza, avec l'empereur Maximilien, et il en reçoit secrètement l'investiture éventuelle du duché. En 1494, il réussit une entreprise beaucoup plus difficile encore : il s'allie avec le roi de France et lui persuade de descendre en Italie. Justement, le 20 octobre, son neveu vient à mourir, laissant une veuve trop jeune et un enfant dans un âge trop tendre pour que le pouvoir puisse leur être attribué. Le More se fait donc adjuger le trône et, le 16 mai 1495, il en reçoit publiquement l'investiture de l'Empereur. Celui-ci lui fait même un honneur bien rarement accordé aux potentats d'Italie : il vient le voir à Vigevano et consent à être le parrain de son fils aîné, lequel change de nom et, d'Ercole, devient Massimiliano.

Dès lors, c'est l'apothéose. L'amitié de ce grand souverain humaniste, légendaire figure de la Renaissance, achève de le griser. « Je suis l'enfant de la Fortune, » dit-il. « Tout ce que cet homme tente réussit et tout ce dont il rêve pendant la nuit se réalise le jour, » s'écrie un contemporain, qui ajoute : « En vérité, il est estimé et respecté dans le monde entier et considéré comme l'homme le plus sage et le plus heureux de toute l'Italie, et tout le monde le craint, car la fortune le favorise en tout ce qu'il entreprend. »

Les poètes renchérissaient encore sur les diplomates. Visconti lui écrivait :

A te, mio Duca celebrando Moro,
Non mai manca desio di eterna fama
Da poi che vachi al gubernal lavoro
De tutta Europa che ti onora e ama.

On célébrait, en lui, l'homme qui ramenait l'âge d'or, qui serait un César dans la guerre et un Auguste dans la paix, plus doux et plus juste que Titus et Trajan, avec les richesses de Crésus. Tout habituelle et pour ainsi dire obligatoire que fût, à cette époque, l'exagération hyperbolique des éloges dus à un

prince, ceux-ci dépassaient de beaucoup la commune mesure. Le Pistoia, par exemple, allait jusqu'à lui dire :

Ben puoi dir, Signor mio, ho nelle mani
il cielo él mundo tutto sotto il manto,

pensée qui fut reprise plus tard par l'auteur inconnu du *Lamento*, lorsqu'il faisait chanter au More, dans sa prison, en se souvenant de ces temps heureux :

Io dicevo che un sol Dio
Era in cielo et un Moro in terra
E secondo il mio desio
Io facevo pace et guerra.

Telle était encore la fortune du More, le 2 janvier 1497.

Trois ans après, qu'était-elle devenue? Si nous voulons mesurer la profondeur de sa chute, lisons la lettre que l'ambassadeur de Venise, Trévisan, écrivait, de Lyon, à la Seigneurie :

Lyon, le 2 mai 1500, au soir.

Aujourd'hui, avant deux heures, le seigneur Ludovic a été amené dans la ville. Tel était l'ordre du cortège : d'abord, venaient douze officiers de la garde de la cité, pour empêcher la foule qui emplissait les rues de pousser des cris. Ensuite, venaient le gouverneur de Lyon et le prévôt de justice, à cheval, et ensuite ledit seigneur Ludovic, vêtu d'une veste de camelot noir avec un haut-de-chausses noir, des bottes de cheval et une barrette de toile noire qu'il tint le plus souvent à la main. Il regardait autour de lui, comme s'il était décidé à ne rien montrer de ses sentiments dans cette catastrophe de sa fortune; mais il était très pâle et paraissait très malade, quoiqu'il eût été rasé le matin, et ses bras tremblaient, et il était secoué tout entier. Tout de suite après lui, chevauchait le capitaine des archers du Roi, suivi d'une centaine de ses hommes.

Dans cet ordre, ils le menèrent à travers toute la ville jusqu'au château, sur la colline, où il sera bien gardé durant la semaine suivante, jusqu'à ce que la cage soit prête, laquelle sera sa demeure nuit et jour. La cage, à ce que j'ai entendu dire, est très forte et faite de fer pris dans du bois, en sorte que les barreaux de fer, au lieu de pouvoir être sciés par une lime ou tout autre instrument, jetteraient des étincelles de feu. Je ne dois pas oublier de vous dire une chose. L'ambassadeur d'Espagne et moi étions à une fenêtre, ensemble, lorsque le seigneur Ludovic a passé, et, quand l'Espagnol lui fut montré, il ôta sa barrette et salua. En apprenant que j'étais l'ambas-

sadeur de Votre Altesse Sérénissime, il s'arrêta et sembla se disposer à parler. Mais je ne bougeai pas, et le capitaine des archers, qui chevauchait près de lui, lui dit : « Marchons! Marchons! » Plus tard, le capitaine raconta cela au Roi, lequel me dit : « Avez-vous l'impression qu'il ait refusé de vous saluer? » ajoutant que des hommes comme celui-là, qui ne tiennent pas leur parole, ne valent rien, etc. Et je répondis que j'aurais ressenti plus de honte que d'honneur si j'avais reçu aucun signe de courtoisie d'un être de cette espèce.

Le Roi était dans son palais et avait vu passer le seigneur Ludovic et, avec lui, étaient nombre de seigneurs et gentilshommes qui parlaient beaucoup du More. Sa Majesté Très Chrétienne dit qu'elle avait décidé de ne pas l'envoyer à Loches, comme elle en avait eu l'intention, parce qu'à certaines saisons de l'année elle y va elle-même avec sa cour pour s'y divertir et préférait ne pas y être avec lui, ne comptant pas le voir. Aussi, a-t-elle décidé de l'envoyer à Lys-en-Berri, à deux lieues de Bourges, où le Roi a un château très fort avec des fossés plus larges que ceux du Castello de Milan, pleins d'eau. Cette place est au centre de la France, sous la garde d'un gentilhomme qui était capitaine des archers lorsque Sa Majesté était duc d'Orléans, et il a une troupe de gardes éprouvés qui ont été formés par le Roi lui-même. Lorsque le More est descendu de la mule qu'il montait, il a été transféré dans le château, et il est, m'a-t-on dit, si faible qu'il ne peut pas gravir une marche sans aide. Par là, je juge que ses jours sont comptés. Je me recommande humblement à Votre Altesse Sérénissime. — BENEDICTUS TREVISANUS, *eques, orator*.

Que s'est-il donc passé entre ces deux dates?

La mort de Béatrice d'Este.

Dès qu'elle n'est plus là, des signes d'impopularité se manifestent. Les alliances se dénouent; les souverains s'éloignent un à un. Par une fatalité qu'il ne s'explique pas, le More voit échouer toutes ses intrigues. Ses agents, qui en nouaient si bien les fils, jusque-là, trouvent portes et bouches closes. En avril 1498, il apprend la mort de Charles VIII et l'avènement au trône de France de son mortel ennemi, le duc d'Orléans. Dès lors, la courbe de sa destinée tombe précipitamment. Rome l'abandonne pour les Français, Venise aussi; les petits États, sur la frontière du Piémont, n'osent plus le soutenir. Ferrare, même, malgré la sympathie de son beau-père, est neutre. Mantoue, malgré les efforts désespérés d'Isabelle d'Este, devient hostile. Un vent glacial, un vent de trahison, passe sur toute

l'Italie. Bientôt, il ne peut plus compter que sur des États faibles eux-mêmes et menacés : Naples, Forli, Bologne, c'est-à-dire sur rien. Il n'a plus que des alliés lointains, très lointains : le grand Turc, — ce qui est ridicule, — et l'empereur Maximilien, — ce qui est purement honorifique. Sur ces entrefaites, le nouveau roi de France, Louis XII, passe les Alpes et approche avec trente mille hommes, masse énorme de combattants pour cette époque, commandés par un renégat milanais, ennemi personnel du More, par Trivulce. Les forteresses des Sforza tombent, l'une après l'autre. La trahison se glisse dans les villes. Pavie ferme ses portes à l'armée ducale. A Milan, même, le vœu secret de la foule appelle les Français. Un des fidèles du More, le trésorier Landriano, est assassiné par le peuple en pleine rue. Louis XII peut venir : il trouvera autant de partisans dans la ville qu'au dehors.

Reste le Castello, imprenable à moins d'un long, d'un très long siège. Tandis que les Français y auront les dents, Ludovic espère trouver des secours en Allemagne. Il part secrètement pour le Tyrol, confiant la citadelle, le dernier réduit de la puissance Sforzesque, à un ami éprouvé, à Bernardino da Corte. Bernardino da Corte jure de la défendre jusqu'au dernier soupir. Mais onze jours ne se sont pas écoulés qu'il la livre à Louis XII. Le roi de France n'en croit pas ses yeux, lorsqu'il y entre et qu'il voit avec quel art suprême le More avait aménagé cette forteresse. Tout avait été prévu pour supporter un long siège, jusqu'à un système de signaux pour communiquer, jour et nuit, avec le dehors. Ludovic, non plus, ne peut croire ce qu'il lit, quand il reçoit la fatale nouvelle : il demeure frappé de stupeur et, pendant un long temps, d'aphasie. « Depuis Judas, finit-il par articuler, il n'y a pas eu un plus grand traître que Bernardino da Corte ! »

Quelques mois après, lorsque, dans un suprême effort, il tente de reconquérir son duché, à la tête de troupes levées en Suisse, il a un instant l'illusion d'un retour de fortune. Il rentre à Milan, et la populace, déjà dégoûtée des Français, l'acclame, mais c'est pour peu de temps. Cet été de la Saint-Martin ne dure que trente jours. Une nouvelle armée française, sous les ordres de La Trémoïlle, débouche en Lombardie. Le More tente de lutter à Novare : tout l'abandonne. Les Suisses, tout à coup, refusent de se battre contre leurs compatriotes à la solde du

roi de France. Trahi par ses mercenaires, comme il l'a été par son ami, il tâche au moins de sauver sa personne. Déguisé en soldat suisse, il va s'échapper, quitter Novare mêlé aux troupes qu'on licencie, mais voici qu'au dernier moment, sa belle mine le fait reconnaître par un homme des Grisons, un certain Turmann. Il est dénoncé et livré aux Français. Dès lors, son rôle est fini et un douloureux martyre commence, qui ne finira qu'à sa mort.

Martyre surtout moral, qui était de ressasser indéfiniment le bonheur perdu. La cage de fer, décrite par Trévisan, paraît bien n'avoir été qu'une légende. La captivité, pendant quatre ans en Berry, puis, pendant quatre autres années à Loches, si dure fût-elle, ne dépassa pas, ni même n'atteignit les supplices infligés d'ordinaire, en ce temps-là, aux prisonniers d'État. C'était une mesure de précaution imposée par la politique du nouveau maître de Milan contre un adversaire encore populaire, allié de l'Empereur, et secrètement soutenu par les religieux. Elle était cruelle. Mais Louis XII, tout en lui refusant obstinément la liberté, ne manquait pas absolument d'humanité envers son prisonnier : il lui envoyait son médecin, lui permettait de recevoir des lettres et même, un jour, il fit chercher à Milan un de ses nains, pour venir le distraire. Lorsqu'il fut transféré à Loches, le More dut souffrir encore moins. Le cachot qu'on y montre encore, comme son séjour habituel, c'est-à-dire un sombre réduit creusé dans le roc, n'a dû être habité que peu de temps. Il lui a, sans doute, été imposé après une malheureuse tentative d'évasion, qui rendit la surveillance plus étroite, fort peu de temps avant sa mort.

Le vrai supplice, le martyre sans cesse renaissant, pendant ces huit années de détention, ce n'était pas la souffrance physique : c'était le contraste douloureux des jours présents et des jours passés. Parmi les inscriptions qu'il s'amusait à tracer au pinceau, en lettres rouges et bleues, sur les parois de son cachot, pour tromper l'ennui de sa longue captivité, on a relevé celle-ci :

Celui qui ne craint fortune n'est pas bien saige,

et cette autre inspirée des vers fameux du Dante :

Il n'y a au monde plus grande destresse
Du bon temps soi souvenir en la tristesse.

Or, pas plus que de la prison, il ne pouvait s'évader de ses souvenirs...

Un autre supplice, plus subtil, mais aussi intolérable pour cet esprit philosophique, était de ne pouvoir arriver à démêler les raisons de sa chute. Selon le témoignage du serviteur fidèle lui, pour ne pas le quitter, voulut s'enterrer vivant dans son cachot, il revenait constamment sur cette idée. Son incomparable malheur était, sans doute, une punition de Dieu, disait-il, car, « seule, la puissance du Destin avait pu déjouer à ce point les conseils de la sagesse humaine. »

Aujourd'hui, avec une vue perspective de quatre siècles, et une foule de documents qu'il ne pouvait connaître, c'est encore l'opinion qui nous paraît la plus raisonnable. Plus on examine la destinée du More, son ascension prodigieuse, sa chute profonde, moins on en comprend les raisons. Machiavel, qui avait assisté à tous ces événements et qui ne passe pas pour un esprit dénué de pénétration, dit quelque part : « Il n'est pas rare aujourd'hui de voir des princes tombés d'un état prospère dans l'infortune, sans qu'on puisse attribuer leur disgrâce à un changement dans leur conduite ou dans leur caractère. » Et quoiqu'il ne spécifie pas qu'il parle, ici, de Ludovic le More, son propos s'y ajuste si bien qu'il n'est guère possible qu'il n'y ait point pensé.

Sans doute, le More avait des défauts, des faiblesses, des inconséquences qui, en des temps si difficiles, pouvaient entraîner une catastrophe. Il est plusieurs de ces défauts de conduite ou de caractère qui sautent aux yeux. Par exemple, on voit bien qu'il fut d'une imprudence folle en appelant les Français en Italie. Pour juger de sa naïve suffisance, il suffit de lire la lettre écrite à son frère, le cardinal Ascanio Sforza, au moment même où se prépare l'expédition de Charles VIII :

Il y aurait de grandes difficultés à empêcher la venue des Français, dit-il, et quand même il n'y en aurait pas, je vous avoue que je crois nécessaire de les faire venir, non que je désire, que je cherche la ruine du roi Alphonse (Alphonse d'Aragon, roi de Naples) pour lequel j'ai de bons sentiments, ainsi que vous le verrez bientôt; mais je veux le faire descendre à un point tel que cette grandeur immodérée où nous l'avons porté ne lui fasse plus oublier, comme jadis son père l'a oublié pour son propre compte, qu'il doit se conduire en égal et non en supérieur envers les autres potentats italiens et surtout

envers nous. Pour cela, il faut lui donner assez à penser à ses propres affaires pour qu'il n'étende pas la main vers celles d'autrui. *Il faut donc que les Français descendent en Italie.*

Mais, pour que les résultats de leur venue ne dépassent pas nos besoins et n'aboutissent pas à la ruine complète du roi de Naples, j'ai entrepris ce que vous savez, c'est-à-dire que le roi des Romains (Maximilien, empereur d'Allemagne) passe également les Alpes. Un tel contrepoids empêchera les Français de s'emporter jusqu'à se faire plus grands qu'ils ne sont déjà. Ce prince ne se soucie pas plus que nous de voir les Français plus puissants. Il est notre allié par son mariage, il tient fort à recouvrer dans les affaires d'Italie la supériorité qui revient de droit à l'Empire. *Il sera donc facile de mettre un terme aux progrès des Français...*

C'est un peu un homme qui met le feu à une ville pour cuire sa soupe. L'écroulement a gagné de proche en proche, — et sa marmite a été renversée. Il y avait justement, parmi les symboles ou *imprese* des Sforza, un dessin représentant des tisons enflammés et des seaux suspendus à ces tisons. Le More justifia la moitié de cet emblème : il sut très bien enflammer les tisons, mais quand il fallut les éteindre, ce fut autre chose. On ne peut, d'ailleurs, imaginer un pire endroit pour tenter de telles expériences. Milan, placé au milieu de la plus riche plaine du monde et de la plus ouverte, au carrefour même des invasions, était le centre naturel de toutes les convoitises, la Mecque de tous les pillards de l'Europe, épiant, derrière le cirque dentelé de leurs montagnes, le moment favorable à quelque coup de main. Ajoutez que le trésor des Sforza, enfermé à la Rocchetta, passait pour le plus opulent qui fût et brillait aux imaginations lointaines, comme un phare. Avec cela, le More avait l'imprudence d'attiser ces convoitises. Il admettait volontiers à la visite de ce trésor les ambassadeurs et les principales dames de la ville. Après l'une de ces excursions, l'ambassadeur de Ferrare écrivait à son gouvernement :

Dans la Chambre de l'Argent, il y avait, sur des tapis, longs de seize brasses et larges de trois brasses, à terre, une grande quantité de boisseaux de ducats, en toutes sortes de pièces valant ou trois ou dix, ou vingt-cinq ducats chacune, qui furent estimés au total comme s'élevant à six cent cinquante ou huit cent mille ducats. Puis, il y avait des tables longues, sur lesquelles étaient exposés les bijoux, chaînes et colliers d'or de leurs Altesses, qui étaient une chose belle

et précieuse à voir. Il y avait soixante-six *sancti* d'argent le long des murs de cette chambre, tout autour, avec trois ou quatre belles croix, chargées de pierreries. Puis, l'Annonciation et le Couronnement de Notre-Dame avec grand ornement d'anges et d'autres saints, ce qui n'était pas la moindre belle chose des susdites. Il y avait enfin à terre, dans un coin de la salle, tant de monnaies d'argent, en tas, qu'un chevreuil ne le sauterait pas, et de toutes sortes de monnaies. Il y avait aussi des candélabres d'argent, de la taille d'un homme ou peu s'en faut. Ensuite, fut ouvert le lieu où l'on tient les grosses pièces d'argent... Le tout fut estimé un million cinq cent mille ducats.

En valeur actuelle, environ soixante-cinq millions de francs. — Cette naïve ostentation nous découvre une autre des faiblesses du More, et qui lui furent les plus fatales : sa trop grande confiance en l'argent. Il est vrai que l'argent avait été le principal artisan de sa fortune. Il avait acheté l'investiture impériale du duché de Milan ; il avait acheté l'investiture de Gênes ; il a acheté les Suisses. Mais quand il s'est trouvé en présence de gens qui n'étaient pas à vendre, soit d'aventure, parce qu'ils étaient honnêtes, soit plutôt parce qu'ils étaient plus ambitieux que cupides, il est resté sot. Et comme il avait imprudemment décelé ses richesses, il a vu fondre sur lui, d'autant plus rapaces, les besogneux, les aigrefins et les faméliques, qui se jugèrent bien naïfs de se contenter d'un petit tribut, dès qu'ils entrevirent la chance de prendre tout. L'argent est une bonne arme, mais dont il faut se servir et non pas menacer, car il fait envie au lieu de faire peur et attire l'agresseur bien plus qu'il ne le tient en respect.

Pour vivre en sécurité au milieu de cette plaine milanaise, si accessible de tous côtés, il eût fallu ne faire envie à personne, ou faire peur à tout le monde : cacher soigneusement cette opulence ou avoir une forte armée nationale, manœuvrière, ne faisant qu'un avec son peuple et son chef, telle enfin qu'il la faut au jour du danger. Or, toute la politique du More était de se faire des alliances au lieu de se faire des armées et de compter sur des secours lointains et tardifs au lieu d'organiser, sur place, une défense immédiate. C'est à lui plus qu'à tout autre, évidemment, que s'applique la sentence de Machiavel : « Les alliances qui se font avec des Princes qui, à raison de la distance des lieux, peuvent difficilement nous secourir,... ont bien plus d'éclat que d'utilité véritable. » En

même temps qu'il était un médiocre stratège, le More était un grand Mécène. La postérité l'en loue et s'en loue, mais les contemporains ne s'en souciaient guère et se lassaient d'y pourvoir. Pour subvenir à ses goûts de luxe et d'art, il pressurait tellement ses sujets qu'on finit par se demander, en Lombardie, si l'on y avait grand avantage à vivre sous les Sforza plutôt que sous les Français.

Voilà bien des imprudences et l'on conçoit qu'elles aient, un jour, attiré la foudre sur son bonnet ducal. « Imprudence, » pourtant, est un mot qui eût fort étonné ses contemporains, appliqué à ce vieux renard. A leurs yeux, c'était la prudence qui formait son trait dominant, les autres étant l'esprit et la courtoisie. Et, en effet, il possédait ces qualités à un haut degré, mais il avait, à un plus haut degré encore, un défaut qui les paralysait et les rendait inopérantes : la vanité. Sa « prudence, » si louée de ses contemporains, doit s'entendre de son adresse à ourdir des intrigues et de son peu de goût pour le danger. « Bien souple quand il avait peur, » dit de lui Commynes, qui l'a vu de près. On se racontait, sans en sourire, mais comme une preuve de sens, que lorsque la peste menaçait l'Italie, il faisait ouvrir par son secrétaire, Calco, les lettres qui venaient des pays contaminés. Le More était donc plus prudent qu'héroïque. Mais il était encore plus vaniteux que prudent, et, quand on suit, avec ce fil conducteur, le labyrinthe de sa politique, on s'aperçoit qu'il s'est découvert, plus d'une fois, par pure gloriole.

Un jour, il cède au plaisir de faire admirer son trésor par les ambassadeurs du roi de France : il énumère et évalue les monceaux de joyaux, allume leurs convoitises, puis il les renvoie avec des cadeaux qu'ils eussent peut-être trouvés suffisants s'ils n'en avaient pas tant vu, mais qui les déçoivent comme une conclusion médiocre à de si belles prémisses. Une autre fois, il ne se tient pas de dire que le roi de France lui a offert de lui donner Florence, et cela, au moment où il faut ne le dire point, afin de ne se point brouiller avec les Florentins. Lorsque l'empereur Maximilien vient le voir, la vanité qu'il en ressent est telle qu'il perd toute mesure. Sa mégalomanie, surtout verbale peut-être, s'épanche en formules blessantes pour tout le monde à la fois. Il dit volontiers : « J'ai le Pape pour chapelain, l'Empereur pour condottière, la Seigneurie de

Venise pour intendant, et le roi de France pour courrier. » Il se fait représenter, sur les murs du Castello, auprès d'une figure allégorique de l'Italie : une femme dont la tête, les épaules et le manteau portent les principales villes de la Péninsule. Lui, le More, armé d'une balayette, *la scopetta*, symbole tiré de ses armoiries, la promène sur le manteau de l'Italie, pour en brosser la poussière. *Per Italia nettar d'ogni bruttura*, dit la légende. Enfin, il ne s'explique jamais clairement sur les limites de ses ambitions. Est-ce l'Italie du Nord qu'il convoite? Est-ce toute l'Italie? On ne sait. Il alarme ainsi un à un tous ses voisins et les détache de lui.

De même, sa vanité gâte sa courtoisie. Homme d'esprit, il n'échappe pas au principal défaut des gens d'esprit, qui est de le montrer. Quand Pierre de Médicis, qui s'est longtemps opposé à la venue de Charles VIII en Italie, se voit contraint de venir à résipiscence et arrive à sa cour, il dit à Ludovic : « Monsieur, je suis allé au-devant de vous; mais il faut que vous vous soyez égaré, car j'ai eu le malheur de ne point vous rencontrer. — Il est certain, répond Ludovic, que l'un de nous deux s'est égaré, mais n'est-ce point vous? » En lui faisant sentir ainsi son tort de n'avoir point voulu suivre ses conseils, il se vengeait du Médicis, mais, en même temps il se l'aliénait bien gratuitement.

Ce n'est pas seulement trop d'esprit qu'il mettait dans les affaires de l'État : il y mettait aussi trop de sentiment. Il avait une vive affection pour le jeune Galeazzo de San Severino, qui avait épousé sa fille naturelle Bianca. Ce Galeazzo était un soldat héroïque, mais un détestable général. En lui donnant la préférence sur Trivulce, le meilleur tacticien du temps, le More se fit de ce dernier un ennemi à la fois irréconciliable et avisé. De même, son goût pour Isabelle d'Este l'emporta sur ses intérêts, le jour où il accorda une confiance excessive au marquis Gonzague, qui ne la méritait pas.

Par ces exemples et par bien d'autres, on voit que le More ne fut pas l'homme d'État impeccable que ses flatteurs louaient en lui. Mais tous ses défauts, dont il fut toujours affligé et qui tenaient à sa nature même, ne lui ont nui en rien tant que vécut Béatrice d'Este. Pourquoi, dès qu'elle ne fut plus là, déchaînèrent-ils la catastrophe? C'est là qu'est le mystère et c'est pour l'expliquer qu'on a recours à l'idée du « fétiche. » Cette

explication vaut peu, mais nulle autre ne vaut quelque chose. Il suffit parfois d'un fil bien léger pour grouper en un faisceau résistant les forces éparses de notre nature et les circonstances multiples de notre fortune; mais quand ce fil vient à manquer, la gerbe des chances heureuses se dénoue et l'on se trouve, seul, les mains vides.

Une autre énigme, encore mal éclaircie par l'histoire, c'est l'explosion de joie haineuse qui secoua toute l'Italie à la chute du More. Des courriers sillonnèrent la Péninsule, porteurs de dépêches enthousiastes. Rome, Venise, Naples et bien d'autres villes illuminèrent. A Venise, où nous avons vu comment on avait reçu Béatrice, la populace chantait :

Ora il Moro fa la danza
Viva Marco e'l re di Franza!

Du seul point de vue de l'intérêt, on ne peut l'expliquer, car si le More menaçait, la France était un ennemi bien plus redoutable. Du point de vue de la Justice et du Droit, ce n'est guère plus clair. Les sanglants griefs invoqués contre lui, c'est-à-dire l'usurpation du trône de Milan sur son neveu et l'appel à l'Étranger, pouvaient être des prétextes à la haine : ce n'étaient pas des raisons. Pour l'usurpation, en effet, il pouvait plaider non coupable. Les princes auxquels il avait ôté le pouvoir tenaient aux honneurs du pouvoir et à ses plaisirs, mais non à ses charges, ni à ses responsabilités. En gouvernant effectivement, sans les frustrer de leurs titres, il les a déchargés d'un fardeau plutôt que privés d'un office. Quant au prétendu assassinat de son neveu, Gian Galeazzo, qu'il aurait, disait-on, fait empoisonner pour prendre son titre, on n'y croyait guère alors, non plus qu'on n'y peut croire aujourd'hui. Tout dément cette hypothèse. En tout cas, ce grief remontait déjà à six ans, lors de la chute du More. Pendant six ans, les rois étrangers et les potentats italiens lui avaient fait bon visage, et c'eût été d'un pharisaïsme bien outrecuidant, chez des gens vraiment épris du Droit, que de le tenir innocent de ce crime, tant qu'il demeura « l'Enfant de la Fortune, » et de ne s'être avisés qu'il en était coupable que le jour où il fut malheureux. Là, encore, les raisons alléguées par ses ennemis ne sont que des prétextes.

Son crime vrai, son crime indéniable fut d'avoir appelé

l'Étranger en Italie. Ce crime, qui était celui de tous les partis vaincus, alors, ou de tous les princes jaloux de leurs voisins, n'eût pourtant point paru pire que tant d'autres appels aux « Barbares, » s'il n'avait eu des suites plus graves. Il lui arriva de déchaîner la plus grande invasion qui eût bouleversé la Péninsule depuis l'antiquité. On comprend donc l'animosité soulevée contre lui par cette imprudence. Mais la forme que prit cette animosité est tout à fait inintelligible. Car le punir d'avoir appelé l'Étranger en Italie en livrant à ce même Étranger les villes qu'il ne possédait pas encore, protester contre l'invasion en acclamant l'envahisseur, voilà une politique si peu rationnelle, ou même raisonnable, qu'il faut bien en chercher la cause ailleurs que dans la raison!

Il faut la chercher dans un sentiment : la jalousie, l'énorme jalousie qu'avait excitée son insolente fortune. On ne savait à quoi attribuer le prodige d'un bonheur si constant. La chute du More était la fin d'un sortilège oppressant pour la raison et pour la critique. L'Italie était désensorcelée et, fût-ce par la main de l'Étranger, elle respirait plus à l'aise. Plus tard, on en jugea autrement. A la réflexion, il parut que l'Étranger, quels que fussent ses mérites, était insupportable, n'étant pas au même point de civilisation; qu'on s'était montré bien dur pour un homme généralement doux aux autres, aux faibles, qui avait employé des moyens de civilisé plus que de barbare, qui avait devancé son temps dans bien des choses, et fait honneur à l'Italie.

Ludovic le More devint, alors, pour tout son siècle et pour toute l'Europe, le plus pitoyable exemple des vicissitudes humaines. De génération en génération et de pays en pays, on se passa son histoire, comme une légende. Sa captivité et sa mort, dignes d'un philosophe, lui mirent une ineffaçable auréole. Les poètes, en France comme en Italie, contèrent son infortune en des complaintes qui devinrent populaires. Enfin, à la longue, justice lui fut rendue.

Mais, dans les premiers temps, sa chute et sa misère n'en furent pas moins une joie pour presque tous les souverains. Jalousie, imprévoyance, ambition, tout cela est d'humanité courante et de peu de mystère. Ce qui est mystérieux, c'est que cette jalousie se soit déchaînée si tard... Là encore, on retrouve la coïncidence avec la disparition de Béatrice. Il semble que tant

qu'elle fut là, l'envie fut désarmée : on pardonna tant de succès à tant de grâce, et l'insolente fortune parut moins insolente aussi longtemps qu'elle prit le masque d'une jeune femme, presque d'une enfant.

C'est donc, en définitive, devant ce masque enfantin et espiègle qu'il nous faut revenir, si nous voulons nous représenter, sous une forme sensible, la Fortune de Ludovic le More. C'est sous cette forme qu'elle dut lui apparaître, à chaque coup du sort, dans le cadre doré des beaux jours évanouis. C'est elle qu'il regardait fixement, le soir où il quitta Milan pour aller chercher du secours dans le Tyrol : on dit qu'il s'arrêta des heures devant le tombeau de Béatrice, à Sainte-Marie-des-Grâces. On ne pouvait l'arracher de sa rêverie. C'est elle qu'il revoyait au fond de ses souvenirs, lorsqu'il faisait, à Lyon, l'entrée pitoyable que décrit Trévisan. Et il est probable qu'il la revoyait alors toute jeune, telle qu'elle lui était apparue venant à lui pour la première fois, telle que la représente notre buste du Louvre. En la taillant dans le carrare, Cristoforo Romano faisait ainsi, sans le savoir, l'image d'un fétiche.

Sans le savoir davantage, le plus ignorant des visiteurs qui traverse la salle Michel-Ange, au Louvre, et qui rencontre cette petite figure joufflue et délurée, éprouve quelque chose qui n'est pas dans tous les bustes du Musée, et qu'il n'a pas éprouvé devant ses myriades de statues antiques : la présence d'une influence animatrice et d'un pouvoir secret. Et c'est pourquoi, sans doute, voici que nous-mêmes, nous nous sommes arrêtés devant elle si longtemps...

Si vous voulez revoir ce même buste, épaissi par l'âge, renversé par la mort, encadré par les cheveux déroulés et tombants, les yeux clos, prenez le train de Milan à Pavie et descendez à la petite station qu'on appelle *la Certosa*. C'est en pleine campagne, au cœur des riches plaines lombardes, terres rougeâtres sillonnées par le lacis bleu des veines d'eau. Rien, au premier coup d'œil, ne paraît justifier un arrêt dans ce lieu désert : pas de ville, pas de village, à peine une ou deux fermes. Quelques enfants piétinent dans la boue rouge, un cheval ou un âne passent... A peine si, dans le silence pesant des champs et des vergers, une fauvette chante des airs qu'elle chantait, déjà, du temps de Béatrice d'Este. Pourtant, sur un léger renflement de terrain, quelque chose de rouge et de noir commence à filtrer à

travers les rideaux d'arbres, que le printemps s'occupe à rapiécer feuille à feuille. C'est la Chartreuse de Pavie.

Là-haut, couchée sur les dalles du transept, dort, dans une atmosphère de calme, de lumière et de gloire, le mystérieux prisonnier de Loches. Le marbre de son tombeau, couleur de vieil ivoire, palpite doucement aux appels de la lumière. Ses paupières baissées, comme cousues aux joues par de longs cils de marbre, recouvrent à jamais le grand rêve de sa vie : ce rêve confus d'un royaume de Ligurie et d'Insubrie, — d'Italie peut-être, — que les historiens croient voir se dessiner dans son âme inquiète, mais qui change incessamment de forme comme les nuages qui passent sur l'immense plaine vide... Peut-être qu'il n'a pu encore lui-même, dans l'obscur travail du sommeil, démêler l'enchevêtrement de ses ambitieuses pensées.

Un seul point fixe dans sa vie, un seul : c'est Béatrice d'Este. Elle est là, elle aussi, en grand costume de Cour, une toilette de marbre fouillé et poli comme du jade blanc : un filet de losanges coupe sa robe, d'énormes *sbuffi* bouffent aux coudes, des ruisseaux de rubans, minces et plats, serpentent des épaules aux pieds. Les mains enroulées dans une martre, dont le museau et l'œil de marbre semblent ironiquement survivre, les pieds doublés de hauts patins, qui ne peuvent plus la grandir, qui ne peuvent plus que l'allonger un peu sur sa robe plus longue qu'elle, toute noyée dans un bouillonnement de plis, de galons, de tresses et de floches. Elle dort, elle aussi, de ce sommeil absorbé qu'ont les morts.

Tous deux, tournés vers une vision intérieure, bien loin de nous, emportés dans l'orbite d'un autre monde, semblent continuer le voyage qui ne finit jamais. Quelles que soient nos lumières, les écrits officiels, les lettres, les monuments, devant ces physionomies fermées, nous sentons qu'il y a dans toute âme une part mystérieuse, qui ne s'est pas mise dans des mots, qui ne s'est peut-être pas bien connue elle-même, — et c'est la plus essentielle. Au milieu de notre vingtième siècle, sur cette terre toute chargée d'histoire et d'histoire de France autant que d'Italie, ce marbre semble être tombé comme un fragment d'un monde inconnu ; — une météorite du passé.

ROBERT DE LA SIZERANNE.

(A suivre.)

LA RUSSIE EN FEU

JOURNAL D'UN CORRESPONDANT DE GUERRE

I

VOYAGE DE KIEF AU GOUVERNEMENT DU DON

PROPOS DE « CAMARADES. »

Tous les efforts pour réorganiser la Russie en désordre sont concentrés à Nowo-Tcherkask. Tout ce que la Russie compte de meilleur, — généraux, officiers, gentilshommes, patriotes de toutes les classes, — a quitté l'armée corrompue, la campagne en flammes, les villes en pleine anarchie, et, par des voies détournées, rejoint l'ataman des Cosaques du Don et le grand républicain Kornilof. A Kief, mes amis, de jeunes et fringants officiers appartenant tous à l'aristocratie, ne parlent que d'aller, — sous des déguisements, bien entendu, — prendre place dans les rangs de la nouvelle armée qui se forme au cœur de la Russie, afin de venger leur honneur et celui de l'armée, flétri par les lâchetés, les trahisons, les atrocités de douze millions de « camarades. »

La guerre de bandes entre les Ukrainiens et les Bolcheviks se rapproche de plus en plus de la ligne de communication Kief-Rostof : je hâte donc mon départ.

Le 10-23 janvier, je pars en wagon d'état-major, en compagnie d'une trentaine de privilégiés comme moi. Notre « privilège » nous fait des jaloux de tous les non-privilégiés. Dans le couloir, des soldats, qui ne nous quittent pas des yeux, échangent des propos où reviennent sans cesse les mots :

« contre-révolutionnaires » et « bourgeois. » Nous prévoyons que le voyage ne se passera pas sans accident.

En effet, le matin suivant, de très bonne heure, notre wagon s'arrête dans une petite gare, où on le décroche : nous avons juste le temps de jeter nos bagages dans un fourgon qui continue de rouler.

Dans la gare, une quarantaine de personnes étendues sur le plancher ou assises sur leurs valises et leurs sacs : un médecin militaire sans pattes d'épaule, des soldats, des Cosaques, des paysans, dans un coin quelques femmes qui essayent de dormir, et, çà et là, effacés, silencieux, dissimulés sous des manteaux de soldat, mais reconnaissables à la finesse des traits et aux soins de la personne, des officiers qui se rendent à l'armée de Kornilof.

Un silence se fait à mon entrée : il y a là de furieux démocrates à qui je n'ai pas l'heur de plaire. Je décline ma qualité d'étranger : elle les rassure un peu. D'ailleurs, ils m'ont bientôt oublié et je puis, tout à mon aise, observer et écouter.

Un vieux Cosaque interpelle un soldat révolutionnaire :

— Que vous êtes donc stupides! Vous ne voulez pas vous battre contre les Allemands. Bien! Et maintenant vous risquez de tomber sous les balles de vos frères. Qu'est-ce que vous y gagnez? Cela ne valait vraiment pas la peine de quitter le front!

— La liberté l'exigeait, camarade!

— Et personne ne travaille plus : cela promet une jolie moisson pour cette année! Vous ne faites que manger et boire, paresseux que vous êtes! Vous devriez retourner chez vous et travailler à la terre.

— Non, je ne veux ni retourner ni travailler à la terre. J'ai travaillé aux champs toute ma vie ; ensuite je me suis battu pendant trois ans et demi : j'en ai assez de gratter le sol et de faire la guerre. (*S'adressant à moi :*) Je veux être écrivain!

Un autre soldat révolutionnaire, le visage hostile, interroge le médecin :

— Combien gagnes-tu par mois, camarade?

— Quatre cents roubles, camarade.

— Comment, quatre cents roubles? Et moi qui n'en gagne que vingt! C'est scandaleux.

En dépit de la nuit qui tombe, les conversations continuent. Tout ce monde s'excite en parlant. Ce sont tous soldats qui

vont piller les propriétés, ou s'engager comme volontaires dans l'armée contre la « contre-révolution. »

A peine ai-je réussi à m'endormir, assis sur une valise, dans une atmosphère étouffante, je suis tiré de mon demi-sommeil par des éclats de voix. Un groupe, autour d'une chandelle allumée, cause bruyamment : deux faces bestiales, et puis de bonnes figures de paysans, le regard amusé, riant aux anges.

— Alors, explique un des discoureurs, on a pris et partagé la moisson, on a coupé et vendu les arbres, on a battu et chassé le propriétaire, on a tout cassé dans la maison, les tables, les armoires, les tableaux et tout...

Une bordée de rires. Mais quelqu'un réclame :

— C'est stupide. Tuer les bourgeois, c'est bien; mais pourquoi tout casser et détruire? Il faut prendre et profiter.

Ils viennent ensuite à parler de l'armée de Kornilof.

— Nous ne faisons pas de prisonniers. Chaque officier qu'on prend, on le tue.

— Ça n'est pas assez de les tuer : il faut les jeter à l'eau... tout vifs... dans l'eau bouillante...

— Il faut les écorcher... leur enlever la peau du dos par lanières...

La conversation devient tout à fait intéressante. Je me hasarde à m'y mêler :

— On m'a conté que, sur le front austro-allemand, des soldats ont vendu à l'ennemi les chevaux et les canons. Est-ce vrai? Pourriez-vous me dire combien les Allemands ont payé par cheval, par batterie?

— Demandez à celui-ci ; il doit le savoir : il est chef de régiment.

Je regarde celui qu'on me désigne, un soldat qui peut avoir une trentaine d'années :

— Eh bien! monsieur le colonel, lui dis-je sous les rires des assistants, avez-vous vendu beaucoup de chevaux à l'ennemi?

— Tant que nous avons pu. Qu'est-ce que nous en aurions fait? J'ai voulu d'abord en vendre aux Roumains, mais ils ne payaient pas assez. Les Allemands m'ont donné dans les cent roubles par cheval.

Tous se récrient : « Cent roubles! Alors nous avons été rudement volés! »

Volés, oh! combien! Ils ont vendu leurs chevaux 8, 5 et même 3 roubles; d'excellents chevaux d'officier ont été vendus 20 roubles; ceux du régiment de sapeurs du Turkestan, encore moins cher.

— Et les canons, monsieur le colonel?

— Au commencement, il y a eu des malins qui ont trouvé le moyen de vendre leurs canons 15 000 roubles par batterie de six canons de trois pouces, et 30 000 roubles par batterie lourde. Mais on a eu vite fait de gâter le marché. Les Allemands n'ont payé à notre division que 1000 roubles par pièce.

— Et sans doute vous vendiez bien d'autres choses à l'ennemi?...

— Des tas de choses : du savon, de la farine, tout ce qu'on trouvait à l'intendance.

— Liquidation générale... Pourtant, si je vous demandais le drapeau de votre régiment, me le vendriez-vous?

— Pourquoi pas? A trois cents roubles, si vous voulez : j'en serai quitte pour en faire fabriquer un autre.

— Trois cents roubles? C'est un peu cher pour un drapeau comme le vôtre. Il ne vaut sûrement pas trois cents roubles.

Plus tard, le « colonel » me confie qu'il est revenu du front, — lui, simple soldat, — avec 27 000 roubles en poche, qu'il a d'ailleurs dépensés en deux semaines avec « les femmes. »

Ces soldats du nouveau régime sont uniques au monde, — uniques dans l'histoire du monde!

AVEC LES COSAQUES

Le 12/25 janvier 1918.

J'arrive dans la matinée à Znamenka, d'où j'espère continuer ma route avec des convois de Cosaques, retour du front.

Mes amis de Kief m'ont assuré que les jeunes Cosaques, rappelés par le gouvernement militaire du Don, reviennent dans leurs stanitzas (1), complètement gagnés par la propagande maximaliste, mais vivant en assez bonne intelligence avec leurs officiers, tant que ceux-ci n'exigent pas d'eux de remplir leurs devoirs envers la patrie russe. Les vieux Cosaques

(1) Bourgs et villages du Don.

au contraire auraient tous pris parti pour leur ataman, pour Alexeief et Kornilof. Dans ces conditions, le gouvernement du Don disloque les régiments dès leur retour du front, renvoie les hommes chez eux dans les stanitzas pour y respirer l'air du pays et, quelque temps après, les verse dans de nouvelles formations, où ils sont soumis dès le début à une discipline très stricte.

Justement, un « commissaire » des Cosaques doit partir aujourd'hui par train spécial, avec ses secrétaires et quelques officiers, pour Nowo-Tcherkask. Il m'accorde un coupé dans son wagon-lit. Le ton qu'il affecte vis-à-vis des officiers, les propos qu'il tient sur leur compte, sont d'une suprême inconvenance.

A deux heures après-midi, une dépêche annonce que : « la gare et la ville d'Alexandrovsk ont été occupées par les Bolcheviks, qui ont installé deux canons sur le pont, et une vingtaine de mitrailleuses pour garder le passage du Dniepr. Les Bolcheviks, nombreux et bien armés, seraient décidés à désarmer tous les Cosaques en route pour le Don. »

Le commissaire décide que son train, où je viens de m'installer si confortablement, retournera à Kief. Les Cosaques continuent leur route vers le Don, par échelons, partie en chemin de fer et partie à cheval : j'irai avec eux. Deux échelons du 11e régiment sont à ce moment en gare : je me présente au colonel, qui m'admet avec empressement, et je prends place avec les officiers du premier échelon dans un wagon de troisième classe.

Une grave question reste à régler. Le passage d'un fleuve large et profond comme le Dniepr n'est pas une opération commode : nous risquons d'être attaqués par les bandes de maximalistes qui courent le pays. Le chef du régiment envoie donc en avant le « docteur, » avec mission de nous renseigner sur les conditions dans lesquelles se présente ce passage, seule difficulté sérieuse que puissent rencontrer 500 cavaliers bien armés, munis de mitrailleuses.

Ce docteur, un juif très débrouillard, est constamment employé pour ces besognes moitié d'éclaireur et moitié d'espion, qui exigent non seulement de l'adresse, mais du courage. Pourtant les officiers m'assurent qu'au feu il n'est guère brave. Ce mélange de courage et de couardise étonne d'abord ; mais

sans doute cet habile homme, quand il s'aventure parmi les soldats et les paysans, compte instinctivement sur sa présence d'esprit, pour écarter de lui tout danger. Au feu, c'est différent : on ne parlemente pas avec les balles.

Le 13/26 janvier.

A toutes les gares par où nous passons, si nos Cosaques descendent sur le quai, aussitôt se mêlent à leurs groupes des individus surgis on ne sait d'où : ce sont des matelots et de ces curieux ouvriers-agitateurs aux gestes rigides, au regard halluciné, à qui trois idées et dix mots techniques suffisent pour haranguer et enthousiasmer les foules. Le résultat ne se fait pas attendre : des désobéissances se produisent, soulignées de répliques insolentes. Finalement le contact des officiers avec leurs hommes est rompu. Plus d'ordres : chacun fait ce qu'il veut.

Dans l'après-midi, le docteur revient. Le passage du Dniepr s'annonce comme une opération très hasardeuse. Tous les ponts sont entre les mains des Bolcheviks ; le seul moyen de transport est un bac, qui ne peut prendre que 20 hommes avec leurs chevaux et qui met deux heures aller et retour. Notre échelon, qui compte 150 hommes, mettrait donc au moins seize heures pour traverser le fleuve : ceux qui resteraient les derniers seraient en grand danger.

A Dolgintzewo, le chef de l'échelon reçoit une dépêche du commissaire des Cosaques à Znamenka, lui enjoignant d'attendre l'arrivée d'un secours en artillerie, qui permettra d'attaquer Alexandrovsk. On consulte les Cosaques; ils sont d'avis de continuer à avancer : on continue.

A Nicopol, dans la soirée, nouvel ordre formel du commissaire de Znamenka : attendre sur place l'arrivée de l'artillerie; on compte surtout sur le régiment des Tekintsi (Afghanistan), complètement dévoué au général Kornilof.

C'est l'occasion d'une scène pénible entre officiers et Cosaques. Ces derniers crient qu'on les trompe : « C'est un mensonge de dire que les Bolcheviks nous prendront nos fusils. » Ce sera bien inutile en effet : les drôles sont tout prêts à les rendre... Les officiers ont la rage au cœur : ce qui ajoute à leur humiliation, c'est que j'assiste à la scène. Ils me prient de les accompagner au Don, mais je refuse. Je ne veux pas

entrer dans les plaines du « vieux Don » avec un régiment sans fusils.

Un instant, je songe à reprendre le train pour Dolgintzewo, où je me joindrai à l'autre échelon du même régiment, dont on prétend que l'esprit est meilleur... Justement, voici l'échelon qui arrive. Je me présente au colonel. Je trouve un homme au désespoir : il me confie que ses hommes lui échappent, qu'il a totalement cessé de les avoir en main, qu'il n'y a plus rien à faire.

Le 14/27 janvier.

Cette nuit, à deux heures, nouvelle dépêche du commissaire de Znamenka :

« Les Bolcheviks d'Alexandrovsk veulent nous forcer à rendre nos armes. La prétention est absolument inadmissible. D'après les instructions que je viens de recevoir du grand Conseil de guerre du Don, je vous ordonne d'attendre à Nicopol, de vous emparer de la place et d'arrêter le Comité révolutionnaire local. Viendront vous rejoindre le 6e régiment du Don, le régiment des Tekintsi, et de l'artillerie. Ensemble vous marcherez contre Alexandrovsk. Ce n'est pas aux Bolcheviks à nous faire la loi, c'est à nous de leur dicter nos conditions. »

Un officier lit la dépêche aux Cosaques : force est bien de tout leur montrer, puisqu'ils osent prétendre que leurs officiers mentent. Cet officier est un bon jeune homme, d'une insuffisance lamentable. La scène à laquelle j'assiste alors, dans le plus pittoresque des décors, est une chose navrante. Dans la fantasmagorie d'un merveilleux clair de lune, les Cosaques se pressent autour du petit lieutenant. Des figures farouches; regardez-les de près : vous n'y découvrirez que mollesse. A peine la lecture est-elle commencée, c'est un feu roulant de ricanements, de réflexions insolentes et d'interjections hostiles. Cependant un certain flottement se dessine : peut-être tout n'est-il pas perdu. Les Cosaques veulent être sûrs que l'ordre émane vraiment du grand Conseil de guerre du Don, parce qu'il serait tout de même grave de désobéir. Que l'officier tire parti de cette indication, qu'il insiste !... Mais il ne sait rien dire et ne dit rien de ce qu'il faudrait. D'une voix blanche, il a lu la dépêche ; et puis, c'est tout. Maintenant, son esprit semble ailleurs. Les agitateurs ont la partie belle : ils commencent à

mettre les rieurs de leur côté. Pourtant le plus grand nombre se tourne encore vers l'officier, attendant de lui quelque chose qui ne vient pas : l'officier reste immobile et muet. Alors, c'est le grand lâchage. On chante en cadence : « Allons-nous-en! Allons-nous-en! Et plus vite que ça! » Et ils s'en vont, comme ils le disent : nous restons seuls, l'officier et moi.

Les huit officiers, colonel y compris, décident d'obéir et de rejoindre les forces annoncées par la dépêche. Je pars avec cinq d'entre eux pour Dolgintzewo, sur une locomotive mise à notre disposition par le chef de gare. Le colonel et les autres officiers, un instant arrêtés par les soldats qui refusent de les laisser partir, sont ensuite relâchés, puis désarmés par des employés de chemin de fer qui ont besoin d'armes à feu, et ce n'est que tard dans la matinée qu'ils nous rejoignent.

Le 15/28 janvier.

Après avoir passé trente-six heures sur une chaise dans une salle bondée de soldats, je puis rejoindre vers la soirée un échelon du 54e régiment de Cosaques du Don. Je n'ai rien gagné à attendre. Parmi les « libres fils des steppes, » les uns sont plus insolents, les autres moins, mais tous se ressemblent en ceci que pour eux l'honneur est un vain mot. Ils se laisseront docilement désarmer : ils sont mûrs pour l'opéra-comique.

Cette nuit, couché sur la paille. Deux chevaux du Don agitent leurs têtes intelligentes au-dessus de la mienne, qui ne vaut plus grand'chose après deux nuits sans sommeil. Je rêve que je campe avec les héros célèbres et les bouillants coursiers des anciennes ballades du Don. Ce n'est qu'un rêve. La clarté du matin me montre la réalité : les visages défaits des hommes, les croupes efflanquées des bêtes.

Arrêt à Khortitsa. On parlemente avec Alexandrovsk. Les Bolcheviks ne consentent à laisser aux Cosaques que les armes qui sont leur propriété privée ; pour les armes fournies par le gouvernement, elles sont limitées à vingt-quatre fusils par escadron.

Ces scènes m'inspirent un tel dégoût que je quitte ces bandes de Cosaques et m'aventure seul chez les maximalistes.

UN CHEF DE BANDE RÉVOLUTIONNAIRE

A peine suis-je arrivé à la gare d'Alexandrovsk, des soldats m'arrêtent. On me mène chez le commissaire de la gare, le matelot Berg. Heureux hasard qui me met en contact avec un des véritables chefs militaires de la révolution.

Combien de fois me suis-je demandé par quel prodige s'expliquaient certains succès foudroyants des bandes révolutionnaires et l'ascendant qu'elles prenaient sur les populations! Nous autres, étrangers, un abîme nous sépare de ces chefs improvisés : la différence d'origine et de mentalité, et leur méfiance à notre égard autant que nos sympathies pour la classe intellectuelle. Aussi de quel puissant intérêt n'est-il pas pour moi d'écouter l'âpre langage d'un de ces hommes, qui ont réussi à s'imposer aux foules amorphes et inorganiques! Le secret de ces terribles meneurs est toujours le même : ils agissent suivant la logique d'une passion en accord avec les instincts et les appétits de la foule.

Ce Berg est un homme issu du peuple, violent, cruel, sans scrupules et sans pitié, mais convaincu et prêt à tout : le type du révolutionnaire romantique. Pourquoi m'a-t-il soudain pris en amitié et s'est-il mis à me raconter sa vie? D'abord ouvrier, puis matelot dans la flotte baltique, il se plaint d'y avoir tout particulièrement souffert de la sévère discipline russe, en raison de son humeur de Letton rebelle à toute règle. Pour avoir tenu dans le rang des propos antimilitaristes, il a été emprisonné dans la forteresse centrale de Riga, où il prétend qu'on l'a enchaîné au mur. Les termes où s'exprime sa haine contre ses anciens chefs sont sinistres à entendre, en ce moment où c'est par milliers qu'on tue les officiers à travers toute la Russie.

— Jamais je ne leur pardonnerai. Ils ont empoisonné ma vie. Parce qu'ils étaient des nobles, ils nous méprisaient, ils nous traitaient comme des chiens. Alors demandez-vous pourquoi nous en avons tué deux cent trente en une seule nuit, à la nouvelle que la révolution, — si longtemps attendue! — avait enfin éclaté à Petrograd.

— Rien n'excuse la cruauté des tortures que vous leur avez infligées...

— Nous aurions dû leur en faire mille fois plus, et n'avoir

après cela qu'un regret, c'est qu'ils soient morts et qu'il n'y ait plus moyen de les faire souffrir... Croyez-moi : la révolution ne fait que commencer... On tuera tous les dworianines (gentilshommes). On les tuera à coups de mitrailleuses, à coups de canons, à coups de guillotine. Il s'en est sauvé un grand nombre à Kief, où la Rada (vendue aux Autrichiens) les protège : nous prendrons Kief, et nous achèverons de nettoyer la Russie.

J'apprends de lui qu'ils maintiennent un tiers des équipages sur les navires de guerre, — auxquels ils laissent tous leurs canons et toutes leurs munitions, pour ne pas diminuer leur valeur militaire. — Les deux autres tiers sont employés pour la guerre civile.

— Sans les matelots, nous n'aurions rien pu faire. Voilà de braves bougres! Savez-vous que nous avons pris à Kerensky, — la canaille! il m'a tenu trois mois en prison : qu'il soit maudit! — six auto-mitrailleuses, rien qu'avec cent matelots?

— Tous mes compliments. Et comment vous y êtes-vous pris pour cette belle opération?

— C'étaient des autos qu'on faisait marcher contre nous dans les rues de Petrograd : elles étaient fermées par le haut pour qu'on ne pût tirer des fenêtres des maisons dans l'intérieur. Mes hommes rampèrent jusqu'à une voiture dont les occupants, à cause de cette disposition, ne pouvaient rien voir. Ils se hissèrent sur le toit. L'un d'eux arracha une mitrailleuse, tandis que par la brèche un autre tuait l'équipage à coups de revolver... La première auto prise nous a servi à prendre les autres; et je vous jure qu'ils ne les ont jamais revues... N'est-ce pas que, pour une petite bande de cent hommes, ce n'était pas trop mal?

— Après de pareils coups de main, j'imagine que vous distribuez des croix, des décorations...

— Des décorations? C'était bon pour l'ancien régime. Nous, c'est pour la liberté que nous nous battons. Et contre les contre-révolutionnaires, nous nous battrons comme des diables. Jamais plus aucun de nous ne voudra consentir à retomber sous l'ancienne discipline... Mais il faut que je vous raconte encore ce que nous avons fait à Belgorod. Les Cadets s'y étaient fortifiés en grand nombre. Des mitrailleuses partout, sur les

hauteurs, sur un moulin, dans un clocher. C'est là que nous avons trouvé ce pope qui tirait sur nous...

— Vous êtes sûrs qu'il tirait sur vous?

— Dame! Qu'est-ce qu'il pouvait bien faire auprès d'une mitrailleuse?

— Ce qu'il faisait? Il suivait les troupes en campagne : c'était son droit.

— Jamais je n'admettrai qu'un prêtre ait le droit de se trouver parmi les forces combattantes.

— Pourquoi pas? tant qu'il y aura des hommes pour craindre d'être damnés, s'ils ne reçoivent, à l'article de la mort, les secours de la religion...

Berg éclate de rire.

— Oui, je sais, il existe de tels imbéciles! Pour moi, on m'a, pendant trente ans, présenté non seulement la croix, mais le knout, et les chaînes. Maintenant c'est fini : personne ne m'y prendra plus... Figurez-vous que ce prêtre, que nous avons pris dans le clocher, dès que je le fis mettre au mur, éleva devant moi une grande croix d'argent et me menaça du Jugement dernier... Sa croix! Je lui ai flanqué, au travers, une balle qui est allée lui fracasser la cervelle. Ensuite j'ai fait fusiller un paquet de huit officiers tombés entre nos mains... Il est rare que nous fassions des prisonniers.

— Vous ne redoutez pas les représailles? Si un jour vous venez à ne pas être les plus forts...

— Le sacrifice de ma vie est fait. J'ai deux devises : « Nach einem traurigen Leben, ein muthiger Tod (1), » et « Gieb mir nicht ein Kreuz, gieb mir nur einen rothen Sarg (2). » Et pourtant j'ai connu de beaux moments. J'ai eu en Finlande des auditoires de 30 000 personnes, qui m'ont acclamé. Du délire, je vous dis!.. Et les belles attaques que j'ai conduites! Chez nous les chefs ne sont pas imposés aux hommes, ils sont choisis par les hommes. Nous nous sommes vus au danger, mes hommes et moi; s'ils m'ont choisi et s'ils me gardent, c'est qu'ils savent que je charge à leur tête, revolver au poing, et que, s'ils meurent, ils seront vengés... Et ce furieux assaut d'un train blindé près de Moscou! C'était beau à voir. 40 pour 100

(1) Après une triste vie, une mort courageuse.

(2) Ne me donnez pas une croix sur ma tombe, donnez-moi seulement un cercueil rouge.

de mes hommes y sont restés; de l'autre côté, tous, — sans exception.

Il se tut, comme absorbé par ses souvenirs. Je repris :

— D'où tenez-vous vos pouvoirs? D'où vient l'argent avec lequel vous payez vos hommes?

— Je ne dépends de personne. Même pas de Lenine. Je travaille selon ma propre inspiration. Pourvu que je traque les bourgeois, je suis sûr d'être couvert. Voyez plutôt. A Belgorod, nous prenons la ville. Je taxe la bourgeoisie à un million et demi. Elle ne se presse pas de nous verser la somme, la bourgeoisie. J'entre chez un gros ventru, qui même n'éprouve aucun plaisir à me voir. Je lui tends un chèque de mille roubles à signer : il hésite. Mais alors je lui mets mon revolver à cinq centimètres de l'œil droit, le doigt sur la gâchette. Ce fut magique : il signa instantanément... En général, on ne fait pas de difficultés.

— Ne croyez-vous pas possible que soldats et matelots réquisitionnent de l'argent pour leur propre compte?

— Cela peut arriver.

Et il a un haussement d'épaules d'une superbe indifférence... Puis, il me montre un certificat qui lui donne pleins pouvoirs pour combattre la contre-révolution, en qualité de « commissaire, » dans le district de Belgorod. Ce certificat lui a été délivré par le Soviet de la ville, sans qu'il y soit soufflé mot du Gouvernement et des autorités centrales. Un autre certificat, émanant de même du comité local, lui enjoint d'organiser une flottille de navires légers, pour attaquer Taganrog, dont on veut faire une base pour prendre Rostof. Cette dernière mission ne le rend pas médiocrement fier.

— Avant la révolution, dit-il, on en aurait chargé un amiral.

Rien n'égale le mépris du matelot Berg pour cette foule qui tremble devant lui. Quand nous sortons dans la rue : « Regardez-les, me dit-il, quelles têtes d'idiots! Ça les épate que nous parlions une langue étrangère (l'allemand)! »

La soif de la vengeance, une terrible soif de vengeance personnelle, voilà ce qui a jeté dans la révolution cet homme qui est loin d'être le premier venu. Le regard est direct, la physionomie intelligente; aux lèvres un rictus habitué à railler le danger : tous les signes d'une volonté implacable, avec la

décision farouche d'un vrai chef de bande... Mais c'est là un sujet auquel je reviendrai, car je soutiens que cette forme de bravoure est infiniment rare.

Une fois, pendant notre conversation, ce fut lui qui me posa une question :

— A votre avis, me demanda-t-il, qu'est-ce qui fait que nos détachements de matelots sont tellement supérieurs aux autres corps de la révolution, par exemple aux gardes rouges?

— Rien de plus simple : cela tient à cette discipline sévère dont vous ne cessez de vous plaindre. C'est elle qui produit chez eux cet esprit de corps, que rien ne remplace et qu'on reconnaît tout de suite. Ce sont vos victimes qui vous ont armés pour la lutte contre la noblesse et le capital.

Il me jeta un mauvais regard et détourna la conversation.

LA SITUATION A ALEXANDROVSK

Lorsque les Bolcheviks s'emparèrent de la ville, — à peu près sans résistance, — ils eurent pour premier souci de se créer une caisse de guerre et d'organiser une garde rouge locale. On s'empara, dans la nuit, de quelques riches bourgeois, et on fit savoir à leurs familles qu'on ne répondait pas de leur vie si, le lendemain matin, la somme de 500 000 roubles n'avait pas été déposée au Comité. Les parents des otages coururent toute la nuit pour réunir la somme exigée en bons billets de la couronne, les Bolcheviks ayant refusé d'accepter ni chèques, ni billets de crédit locaux.

C'est parmi les ouvriers des fabriques que se recruta la garde rouge. La révolution avait déjà sensiblement modifié les conditions du travail : entendez qu'elle avait augmenté les salaires et diminué le rendement. Pour cinq heures par jour du travail le plus médiocre, un ouvrier gagne au minimum quatre à cinq cents roubles par mois. Encore a-t-on soin de placer les meetings, réunions et palabres politiques aux heures de travail. Si un ouvrier attrape un fusil pour aller garder les ponts, aider à exproprier les bourgeois, attaquer les Ukrainiens ou les contre-révolutionnaires, il continue à toucher son salaire que le patron est tenu de lui payer. Lui prend-il fantaisie de se promener avec son fusil plus de huit heures par jour, le patron lui doit des heures supplémentaires.

Bien entendu, le système des réquisitions est largement appliqué. On réquisitionne les denrées alimentaires, dans les dépôts publics et pareillement dans les boutiques privées, pour les besoins de la garde rouge. On réquisitionne jusqu'aux cigarettes : la garde rouge, si d'aventure elle est en humeur de payer, fixe elle-même les prix, fort au-dessous du prix de revient, cela va sans dire.

A côté des Bolcheviks on voit apparaître immédiatement, — et immanquablement, — les anarchistes. Une femme, Nikiforowa, se promène à Alexandrovsk avec une bande de compagnons, tous imbus de la théorie que la propriété c'est le vol, et qu'on ne fait donc rien que de juste en prenant à autrui ce qu'il possède. Elle pille jusqu'aux plus petites boutiques. Anarchistes et Bolcheviks font excellent ménage. Il leur arrive bien, de temps en temps, de se quereller, et même de se battre; mais, l'instant d'après, réconciliés, ils font expédition commune.

J'ai eu l'indiscrétion de demander au comité révolutionnaire ce que signifie exactement le mot « bourgeois. » Comme ils avaient tous, dans les vêtements de soldat ou de paysan qu'ils prenaient bien soin de ne pas quitter, leurs poches bourrées de billets de banque, cela rendait la définition malaisée. Sur ces entrefaites, j'apprends que dans une seule fabrique, celle du juif Koop, quatre-vingt-trois ouvriers ont été chassés la veille par leurs camarades et remplacés. Leur crime : avoir réalisé de petites économies, parfois même avoir acquis une maisonnette, deux ou trois hectares de terre, une vache, etc. Voilà le « bourgeois. »

Dans les environs de la ville, la situation n'est pas moins grave. Des bandes de Bolcheviks et d'anarchistes battent la campagne, visitent les habitations aisées, et, sous couleur de vérifier s'il n'y a pas d'armes cachées, enlèvent chevaux, vaches, vivres et meubles. Une grande propriété près de Khortitsa, entourée de deux petits villages et d'un autre plus important, — : je les nommerai A. B. et C., — a été l'objet des convoitises de ses trois voisins. Les habitants d'A. se sont les premiers emparés de la terre cultivable, l'ont labourée, et y ont semé du blé. Un beau jour, ceux de B. la leur ont prise, l'ont labourée en sens inverse et y ont semé de l'avoine. Mais C. s'est fâché, a chassé les deux autres villages et occupé la place, où il se maintient par la force du nombre et des mitrailleuses.

Partout dans la bouche des petites gens je recueille cette phrase : « Jamais nous n'avons été aussi peu libres que maintenant. »

PÈLERINAGE POUR ROSTOF

19 janvier/1er février.

On prétend ici que je ne pourrai pas atteindre Rostof, parce que la ville, accessible de trois côtés, est attaquée par le Nord (front de Zwérewo) et par l'Ouest (front de Taganrog) et menacée à l'Est (stations de Tikhoretskoya et Torgowaya).

Mais je refuse de rebrousser chemin, et recommence mon pèlerinage dans les trains bondés et salus. J'arrive à Sinélnikovo dans la nuit du 20 : après une nuit passée sans dormir dans la gare, où les soldats couchent jusque sur les tables et sur le buffet, je pars l'après-midi et descends la nuit suivante à Iasinowataya. Le 21, de bon matin, je repars pour Kripitchnaya, et y prends un train de marchandises pour Khartsyskaia, dans la direction de Rostof. Nous sommes maintenant à 150 kilomètres de Rostof, mais on se bat sur le chemin de fer Nord de Taganrog, à Mathweiev-Kourgan, et il faut couper vers le Nord.

Le 22, après-midi, je pars pour le Nord, et arrive le 23 dans la matinée à Koupiansk. Il faut essayer de remonter à Liski et de descendre de là à Nowo-Tcherkask.

Quand, vers la soirée, le train entre en gare, une marée humaine envahit les wagons. Debout dans le couloir, serré à perdre haleine, je suis près de défaillir, — et les « camarades » entrent toujours! Un soldat, qui n'a pu passer par la porte, brise la fenêtre à coups de crosse, grimpe sur nos épaules, marche sur nos têtes, chemine sur nos épaules, jusqu'à un coin où il se laisse glisser entre nos jambes. L'odeur devient tellement irrespirable que je prends le parti de m'enfuir. J'aime mieux rester toute la nuit dehors par un froid de huit degrés, enveloppé d'une couverture, debout dans le vent et la neige.

J'arrive à Liski le 24 au matin, mais on se bat à Zwérewo et il faut donc essayer de passer par Tzaritzine et le chemin de fer du Caucase. Les employés, avec cette morgue de l'homme du peuple qui porte uniforme, me traitent de fou. Mais je ne renoncerai pas avant échec complet : je continue.

Le 25, à Poworino, j'ai quatorze heures d'attente dans une

petite auberge : pour tuer le temps, je m'amuse à observer, à travers la fumée d'une bonne pipe, les types rassemblés autour des samovars.

Un groupe surtout fixe mon attention. Ce sont, assis autour d'une petite table, graves et silencieux, quatre pieux personnages : des têtes d'apôtres, comme on voit à Bruges, dans les tableaux de ces maîtres immortels, Van Eyck et Roger van der Weyden. Mêmes fronts admirablement dessinés, mêmes barbes, mêmes yeux clairs et mélancoliques. Qui devinerait là-dessous la mollesse et l'indolence d'âmes presque orientales? Je ne me lasse pas de les contempler ; je guette les rares éclairs que jettent leurs yeux enchâssés sous de fortes arcades, je suis la lenteur des mouvements que font leurs doigts courts et minces. Qu'est devenue en eux l'action du Christ? Qu'ont-ils fait de sa parole et de son geste? La foi, cette foi sublime qui soulève les montagnes, suffirait-elle à leur faire trouver, un jour par semaine, le chemin de la plus proche église, qu'on me dit à une heure de distance? Pour le moment, surpris par l'orage qui a éclaté sur la Très Sainte Russie, ce sont de pitoyables épaves. Cependant, je me plais à espérer qu'un soir, un soir de tristesse et de lassitude, un mystérieux voyageur, — ainsi qu'à Emmaüs, — rejoindra leur petit groupe isolé, découvrira à leur vue son front puissant et majestueux, et leur dira de ces paroles lumineuses qui entrent dans l'âme comme des coups de foudre et l'emplissent comme des parfums. Et après le départ de leur auguste visiteur, les apôtres, — la taille redressée, les yeux flamboyants, — se remettront à répandre les impérissables vérités des Évangiles, qui dorment dans l'âme russe sous les iniquités sans nombre et les hontes sans nom de l'heure présente.

Le 26 janvier/8 février.

Quand je me réveille à Filonowo dans mon fourgon de bagages, — billet de première classe en poche, — je m'aperçois qu'une partie de mes bagages et mon appareil de photographie ont disparu. C'est ma troisième contribution au bonheur du prolétariat russe.

Je viens de passer ma quatrième nuit en fourgon de bagages. Les « camarades » y font du feu, parfois dans un poêle placé au milieu, d'autres fois à même le plancher qui s'enflamme et se consume. On a, pour s'étendre, des bottes de

paille : l'installation est plus primitive, mais l'air est moins vicié que dans les wagons de premières, qui sont ceux où les soldats font irruption et vont tout droit se jeter, la tête en avant.

A Tzaritzine, ville de quelque importance sur la Volga, je m'arrête une journée : arrêt forcé, on le devine. La Volga n'y produit pas encore la puissante impression qu'elle fait à Astrakhan, mais autour de ses rives voltigent mille légendes, et on aime à se figurer le Cosaque-brigand Stenka-Razine, tel qu'il y naviguait naguère avec sa bande farouche, pillant les navires tartares et persans qui remontaient le fleuve, chargés des étoffes précieuses, des fines lames et de la délicieuse vaisselle d'Orient.

A la gare maintenant, sous des manteaux de soldats, j'aperçois partout des tournures trop distinguées et qui trahissent une autre condition. Les transports de Moscou et de Kharkow se rencontrent ici sur la Volga; le train pour le Caucase partira cette nuit : le chef de gare m'assure encore que je n'arriverai pas à Rostof, mais je suis allé trop loin pour reculer.

Les salles d'attente sont remplies de Cosaques du Couban, du Don et d'Astrakhan, de petits Arméniens, de jolies Gabardines. Partout des têtes rasées et moustachues et des nez en bec d'aigle. Coiffés d'énormes papakas (1), couverts de bourkas (2) noirs, des Circassiens en costume, cartouches autour de la poitrine, sabre courbé de Tekintsi au côté, ou sabre droit de Tartare. Une foule bigarrée, parlant vingt langues et cent dialectes, pressée de rentrer au Caucase. Toute l'ardente bravoure musulmane, toute la dévorante passion des brigands du Caucase, conduites par l'Aigle russe contre l'ennemi national, ont été libérées par sa chute, et, à grands battements d'ailes, rentrent dans les pays légendaires entre Kazbek et Ordoubate, pour participer à mille nouvelles aventures contre l'ennemi héréditaire, le Turc.

En passant devant moi, un vieillard de haute mine, en costume circassien, m'adresse quelques mots; chaque fois que nous nous rencontrons, nous échangeons des phrases furtives : nous constatons ainsi que nous avons même but de voyage. Quelques jeunes gens, vêtus d'uniformes et sans doute munis de passeports de soldats, mais qui sont en réalité des officiers déguisés, se joignent à lui : ils forment le noyau d'un détachement dont le vieux Circassien aura le commandement :

(1) Bonnets à poils.
(2) Sorte de pèlerine ou manteau épais, portée par les peuplades du Caucase.

celui-ci est un propriétaire du Couban, qui avait grade de khorounji (1) dans l'ancienne armée.

Plus tard, un voyageur en civil m'offre une chaise et me fait toute sorte de politesses. La conversation s'engage : j'apprends que lui et ses quatre compagnons, dispersés dans la salle, se rendent également à Rostof.

Et puis partout, se mêlant à la foule et gardant, pour ne pas se trahir, un silence prudent, des figures qu'on reconnaît immédiatement pour être celles d'officiers ou d'élèves d'écoles militaires, qui cachent sous des barbes d'une semaine, sous des chevelures négligées et des vêtements râpés, une identité à laquelle l'observateur ne peut se méprendre.

Le soir, je me trouve en présence du général Lech. Je l'avais rencontré, en 1915, chez Broussilof, quand il commandait encore la 3e armée. Je revois un vieillard brisé corps et âme. Ses soldats l'ont obligé à faire pour eux les bas ouvrages, peler les pommes de terre, etc. Il se retire dans une petite maison du Caucase, qu'il espère retrouver intacte, pour y terminer ses jours. C'est un homme qui a perdu jusqu'au goût de vivre, un homme fini.

Ainsi, pendant toute la durée du voyage, nous évitons d'engager des conversations, afin de ne pas éveiller les soupçons, et c'est pour nous un plaisir subtil de nous jeter quelques mots au passage dans le couloir, presque sans nous regarder. Partout des écouteurs aux aguets, partout des agents provocateurs, prêts à saisir l'occasion d'une parole, le prétexte d'un geste. Mes compagnons sont bien forcés de laisser passer les plus fortes insolences sans rien dire. Moi, en ma qualité d'étranger, je suis libre. Comme j'ai déjà été arrêté onze fois sur le front par les « camarades » pour des répliques un peu vives, je m'étais promis de me tenir tranquille. Mais il arrive une minute où on n'en peut plus; j'éclate; je leur crie : « Que leur armée, — comme il leur plaît de l'appeler, — n'est qu'une bande; qu'ils sont un troupeau asiatique indigne de la liberté; qu'ils sont les seuls soldats au monde qui reculent devant un ennemi huit fois moins nombreux; qu'aucun autre soldat au monde, à quelque nationalité qu'il appartienne, ne vendrait, comme eux, ses chevaux et ses canons à l'ennemi, etc. »

(1) Sous-lieutenant de Cosaques.

Aussitôt, je suis entouré d'une bande de furieux qui m'invectivent, me menacent, me montrent le poing; mais quelque chose qui est en moi, plus fort que moi, me pousse et me fait aller de plus belle en plus belle. Alors, eux qui tout à l'heure voulaient me faire peur, les voilà qui peu à peu se calment, se taisent, s'apaisent, rentrent sous terre. Pourtant, j'aperçois dans un coin, s'épanouissant dans l'ombre, des figures que je n'avais pas encore remarquées. Encore des officiers déguisés : ceux-là, d'où viennent-ils?

A Torgowaya entre dans le wagon un garçon apothicaire, devenu agent bolchevik. Il inspecte nos bagages. Nous sommes presque entre nous, les « camarades » ayant pour la plupart quitté le train. Le jeune révolutionnaire s'obstine à chercher dans la valise d'un colonel, ancien officier d'ordonnance du général Polivanof, des preuves de son identité. Après un quart d'heure de recherche fiévreuse, sous un feu roulant de sarcasmes, il finit par découvrir des pattes d'épaule de colonel. La scène change. Lardé de brocards plus cuisants que la pierre infernale, et plus caustiques que les sels anglais, le garçon apothicaire se met à sangloter : il dit et répète, sous nos éclats de rire, qu'il vient de faire cette besogne pour la dernière fois; il jure qu'il n'y reviendra plus. Dans cette région, les Bolcheviks ne disposent pas encore de forces suffisantes, pour exercer une surveillance vraiment active et un contrôle sévère.

A Tikhorétskaya les crânes rasés, les regards d'aigles et les barbes musulmanes nous quittent. Quelques trains de marchandises partent encore cette nuit pour Rostof. Le matin du 27 février nous sommes arrêtés par un peloton de soldats, dont chacun porte les insignes des divers grades d'officier : c'est que nous venons de pénétrer dans la zone de l'armée volontaire. Bientôt nous passons le Don, et entrons à Rostof, ville au surplus sans caractère et uniquement commerçante.

LA DÉFENSE DE ROSTOF

L'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE VOLONTAIRE

Les généraux Alexeief et Kornilof, — la tête et le cœur de la nouvelle organisation, — ont choisi le gouvernement du Don comme celui où ils seraient le mieux en mesure de former la nouvelle armée et de rassembler autour d'eux tous les élé-

ments de la nation avides de mettre fin aux désordres de la Russie et d'instaurer un pouvoir stable. Le général Kalédine, chef militaire de tous les Cosaques du Don, leur prête son concours : il emploie tout son prestige et toute l'autorité de sa haute fonction, à organiser une armée de Cosaques en état de défendre les pays du Don contre les détachements de Bolcheviks qui ont pris pied sur toutes les lignes menant vers Nowo-Tcherkask.

On ne trouverait pas d'exemple, dans l'histoire, d'une telle abondance de talents réunie dans une si petite armée. Le général Alexeief, le plus grand stratège russe, l'ancien généralissime, commande des forces qui atteignent tout juste l'effectif d'un régiment. Il a, à ses côtés, un autre grand chef, son ancien antagoniste, maintenant son ami : Kornilof. A l'état-major, sept généraux, parmi les plus réputés : Dénikine, ancien chef d'état-major au G. Q. G., Markof, Romanovsky, Elsner, Erdeli, etc. On verra par la suite que cette profusion de savoir militaire et de prestige n'aura pas été de trop pour guider, à travers tous les dangers dont elle est entourée, cette armée d'élite qui compte à peine 3 500 hommes, et qui a devant elle des forces plus de dix fois supérieures en nombre.

Un bruit de conversations, comme au cercle. Le fait est que sous une coupole, à laquelle aboutissent les divers bureaux de cet extraordinaire état-major, cause une foule élégante, pour la plus grande partie en vêtements civils : j'y reconnais plusieurs généraux.

Le général Dénikine, sans la barbe qui, jadis, lui donnait l'air d'un pope aux armées, n'a plus dans les yeux sa gaîté d'autrefois ; son front s'est chargé de soucis ; mais le geste par lequel il me tend la main, a toujours la même cordialité.

Markof, toujours grondant, bousculant tout le monde, tempêtant contre une porte ouverte ou fermée, contre un chien qui ne passe pas assez vite entre ses jambes, contre un pauvre diable d'officier coupable d'avoir une mauvaise écriture, fait une drôle de mine dans son frac, dont les pans flottent derrière lui, tandis qu'il arpente la pièce à grandes enjambées.

Kornilof, visage pâle, regards brillants de vivacité et d'intelligence, est sans nul doute préoccupé au plus haut point des difficultés au milieu desquelles se débat la nouvelle armée, mais n'en veut rien laisser paraître : esprit simple évo-

luant parmi les intrigues des conspirations, républicain opérant parmi des monarchistes.

Alexeief est celui qui a le moins changé. Réfléchissant beaucoup, parlant peu, en mots nets et brefs à son habitude, il est comme tous ceux que meut l'intelligence plutôt que la passion : il n'a pas subi autant que les autres l'influence des nouveaux événements.

Sous le frac qui remplace les brillants uniformes d'hier, beaucoup d'officiers font peine à voir. On les dirait descendus de deux ou trois degrés sur l'échelle sociale. Des dos un peu voûtés, des ventres un peu bedonnants, des visages un peu flasques, qui faisaient leur petit effet en uniforme, ne sont plus que piteux sous le costume civil. Inversement, des gentilshommes, en tenue de simples Cosaques, ne sont que très imparfaitement déguisés : l'aisance et la souplesse de leurs attitudes, la distinction de leurs traits, la finesse de leurs mains sont des signes qui ne trompent pas.

L'officier de service est une jeune femme, la baronne von Rode, si élégante et charmante dans son costume collant, saluant avec un tel empressement, si polie, — très correcte, d'ailleurs, et aussi peu entourée que peut l'être une jolie femme, — qu'on serait tenté de sourire, si l'on ne savait qu'elle a été deux fois blessée sur le champ de bataille et qu'elle a amplement mérité sa décoration. Une autre jeune femme, le lieutenant princesse Tcherkaskaïa, bien connue dans la société de Petrograd, et qui venait d'épouser un officier, a chargé à la tête de ses hommes et a été glorieusement tuée à l'ennemi.

C'est ici la dernière redoute du bon ton, le dernier rendez-vous des élégances de la Russie. Cette poignée de braves ose résister à la formidable marée des dizaines de millions de déments qui clament leurs revendications sociales. Et au spectacle de l'immense solitude qui entoure ces patriotes, généraux, hommes et femmes de la cour, républicains honnêtes, on ne peut se garder d'une impression de stupeur épouvantée.

L'armée de volontaires est en voie d'organisation : pour la défense de la ville, on n'emploie que de petites unités, des compagnies, des escadrons. Le régiment de Kornilof, le bataillon de Saint-Georges, les compagnies d'officiers de la garde, la division de cavalerie Gerchelman et quelques détachements d'éclaireurs, — en tout, comme je l'ai dit, à peu

près 3 500 hommes, — forment un ensemble d'une valeur militaire exceptionnelle. Troupes superbes, animées des plus beaux sentiments, liées par l'honneur, par le serment d'obéissance, par les plus solides traditions militaires.

Elles sont aux prises avec un adversaire qu'une propagande savante a rendu fou de haine et qui ne pardonne pas. Car cette guerre est menée avec une férocité qu'on ne rencontre qu'entre frères ennemis. Un officier, le fils du chef de gare de Martzof, près de Taganrog, vient de trouver son père affreusement mutilé par les gardes rouges. Le crime de ce malheureux semble avoir été de porter sur soi le portrait de son fils en uniforme d'officier de l'armée de volontaires. Le fils a tué les prisonniers qu'il venait de faire, et depuis ce jour, — des deux côtés, — on n'en fait plus : on achève par miséricorde les camarades blessés qu'on doit laisser sur le champ de bataille.

Incorporé dans une compagnie d'officiers du régiment de Kornilof, je dors avec eux dans une grande chambrée, entre mon vieil ami, le khorounji Gevlitz, et un capitaine de cavalerie.

LE GÉNÉRAL KORNILOF

Ce qu'il y a de plus admirable en lui, c'est son âme. C'est par là qu'il excelle, plus que par les qualités du stratège ou du politicien. Son honnêteté immaculée, sa bravoure légendaire, sa confiance dans l'avenir de la Russie et dans sa tâche historique, voilà sa force. Par la confiance instinctive qu'il inspire, par l'ascendant irrésistible qui émane de lui, il a, plus qu'aucun autre, séduit, gagné, entraîné les jeunes héros de la Russie. Rarement chef a vu se grouper autour de lui autant de braves, au cours d'une carrière plus aventureuse. A soixante ans passés, il a gardé toute l'ardeur de la jeunesse. C'est un des plus beaux représentants de la valeur militaire russe, ne trouvant d'attrait qu'aux tâches excessives, soulevé parfois de soudaines colères, incapable de résister à l'emportement de la passion.

Personne en Russie ne semblait moins désigné pour mener à bien les opérations de la guerre moderne qui exigent avant tout d'être prudemment pesées et mûrement réfléchies. Mais aussi personne n'a su comme lui enflammer les jeunes cœurs et galvaniser les patriotes circonspects. Tant il est vrai que les

grandes actions collectives n'ont pas leur origine dans le raisonnement, mais que leurs véritables mobiles sont d'ordre mystique.

Chez ce Cosaque de Sibérie, la bravoure touche à la folie. Il est de ceux qui ne savent pas reculer et qui, dès qu'ils ont flairé l'approche de l'ennemi, d'instinct foncent en avant. Rester inactif en présence de l'ennemi, céder du terrain pour des considérations stratégiques, autant d'impossibilités pour ce grand sabreur. Un tel homme n'est pas fait pour la patiente guerre de tranchées, ne fût-ce que parce qu'il se trouve encadré de chefs plus prudents ou moins enclins aux aventures risquées. C'est un de ces véritables guerriers russes, qu'il faut tenir en laisse tant qu'ils se trouvent sur les fronts étendus des armées modernes, mais auxquels il faut rendre leur entière liberté, dès qu'ils sont seuls avec leurs compagnons d'armes dans les immenses plaines de leur pays. C'est seulement maintenant, parmi cette élite exceptionnelle de soldats en qui il se reconnaît, qu'il réalise ce rêve suprême d'un chef : être seul, — avec Dieu, — maître des destinées d'une armée.

Cet homme admirable avait, pendant tout le cours de la guerre, montré, à un rare degré, l'impatience d'obéir et de se tenir à la place qui lui était assignée dans le rang. Au début des hostilités, il commandait une division en Galicie sous les ordres de Broussilof qui avait un corps d'armée. Pendant la bataille de Grodek, sa division formait l'aile gauche. L'attaque principale devait se produire au centre; en conséquence, il reçut l'ordre de rester sur la défensive. Mais quand le canon se mit à tonner à 5 verstes de distance, et quand les autres divisions avancèrent, vous devinez s'il lui fut possible de rester les bras croisés. Il se projeta en avant comme un tigre qui brise ses chaînes, entraîna ses hommes d'un magnifique élan; mais n'ayant pas été suivi par ses voisins, il perdit la moitié de ses troupes, se fit prendre 28 canons et mit toute la ligne en danger d'être enfoncée. Il fallut envoyer sur-le-champ deux divisions de cavalerie et une brigade d'infanterie.

Plus tard, dans les Carpathes, près de Goumène, où la 8e armée devait opérer en liaison avec la 3e, Kornilof reçut l'ordre de rester sur la crête d'une ligne de collines et d'attendre le développement des opérations. Voilà qui ne convenait guère à un tel tempérament. Un coup d'éclat et de folie était bien

mieux dans sa manière. Donc, il lança d'un élan furieux à la descente sa division tout entière, chargeant lui-même à la tête de ses hommes. Arrivé dans la vallée, il s'y trouva réduit à ses seules forces et fut écrasé par un ennemi vingt fois supérieur en nombre.

Mais tel était alors, dans l'armée russe, le respect traditionnel pour la bravoure individuelle, qu'on pardonna ses insuccès et ses désobéissances à ce brave des braves. Sa division fut rattachée à la 3e armée qui dut subir près de Gorlitza le terrible choc des armées de Mackensen. Le front fut sur le point d'être rompu, et on ordonna la retraite générale. Encore une fois, Kornilof refusa d'obéir. En vain le commandant du corps d'armée lui téléphona à cinq reprises de battre en retraite. Ne doutant pas qu'il pourrait, à lui seul, rétablir la situation, il attaqua. Ce fut un désastre. Des éléments isolés de sa division purent se sauver et rejoindre l'armée. Lui-même, avec la presque totalité, tomba aux mains de l'ennemi.

Il refusa de donner sa parole, — et il s'évada.

A son retour en Russie, on lui fit une ovation. L'Empereur s'intéressa personnellement à lui, et confia un corps d'armée à ce général d'une témérité splendide.

Kornilof est un Cosaque de Sibérie, c'est-à-dire un républicain-né. Il m'a maintes fois répété qu'il considérait la république comme la forme supérieure du gouvernement, et la royauté ou l'empire comme des formes transitoires, à l'usage des nations qui ne savent pas encore se gouverner elles-mêmes. Quand la révolution éclata, il fut le premier, même avant Broussilof, à manifester ses sympathies pour le nouveau régime. Nommé par Kerensky gouverneur de Petrograd, il lui fut impossible de coopérer longtemps avec le Soviet et les soldats. Il posa des conditions qui ne furent point acceptées, et donna sa démission : le gouvernement provisoire lui conféra le commandement de la 8e armée que Broussilof venait de quitter.

Une des très curieuses séries de hasards, dont la révolution russe abonde, et dont on soupçonne qu'elles obéissent à une loi cachée, a voulu que Broussilof ait été suivi dans toutes les phases de sa carrière par sa vivante antithèse : Kornilof. Le souple temporisateur Broussilof retenait l'armée et la nation qui couraient aux abîmes : Kornilof précipita leur chute par une manœuvre politique mal conçue et une conspiration militaire

faiblement dirigée. Mais il n'est pas impossible qu'un jour, qui n'est pas très éloigné, la Russie soit sauvée non par les savantes combinaisons des habiles, mais par la folle bravoure de ses héros. La brûlante jeunesse qui préparera la résurrection de la Russie suivra, non les esprits mûrs et lents, mais les âmes fébriles, et ne sera tentée que par les tâches impossibles.

S'il est vrai que Kornilof, en prononçant trop tôt sa dictature, a perdu la situation politique et l'armée, il ne l'est pas moins que personne autre que lui, ou quelqu'un qui lui ressemble, ne pourra sauver la nation. Il a commis la faute d'agir trop tôt, quand rien ne pouvait arrêter sur la pente fatale la masse en folie. Abandonnés par une armée que la propagande bolcheviste par en bas, et non moins sûrement les décrets de Kerensky par en haut, avaient disloquée, les officiers se déclaraient pour Kornilof quand le « Parleur en chef des armées russes » le trahit et le fit arrêter. Leurs sympathies pour Kornilof coûtèrent la vie à vingt mille d'entre eux.

Malgré toutes ses fautes et erreurs de jugement, il est le seul homme qui puisse rendre à la jeunesse russe la confiance dans les destins du pays. La Russie souffre surtout d'une terrible maladie de la volonté. Ce grain de folie qui caractérise les actions de Kornilof est justement ce qu'il faut pour dissiper les hésitations de ceux qui raisonnent trop et rendre aux esprits paralysés le mouvement et l'action. C'est dans les moments les plus désespérés que le Russe se ressaisit le mieux. Ce n'est pas son plus adroit politicien, c'est son plus brave soldat qui montrera à la Russie le chemin de la délivrance.

LE RÉGIMENT DE KORNILOF

Rostof, le 28 janvier/10 février 1918.

Mon compagnon de voyage, le sotnik (1) Gevlits et moi, nous sommes incorporés dans la compagnie d'officiers du « régiment d'attaque » de Kornilof. Notre nouveau chef, le capitaine Zaremba, nous fait installer deux lits dans la chambrée, où nous partagerons la vie et les repas de nos nouveaux compagnons d'armes. Dans une autre chambrée, les jeunes officiers et Cadets, qui sont arrivés avec nous, rasés et vêtus

(1) Lieutenant de Cosaques.

d'uniformes tout battant neufs, attendent la formation d'un détachement volant, pour lequel on les exerce chaque jour.

Ce régiment Kornilof, auquel je me suis joint, a été formé en juin 1917, sur l'initiative de Kornilof, par un officier du plus beau dévouement, le capitaine Negentzof. Sa formation fut une protestation contre les désordres qu'occasionnaient dans l'armée les agitations des Bolcheviks et les décrets du gouvernement provisoire.

Qu'on le sache bien : la célèbre avance de l'armée russe en Galicie dans la direction de Kaloucht et Galitch fut l'œuvre non des misérables bandes révolutionnaires, — comme une presse trop docile a voulu le faire croire, — mais presque exclusivement de deux corps qui avaient gardé l'ancienne discipline : la Division sauvage et les deux Bataillons d'attaque Kornilof. Je ne veux pas récapituler ici les indicibles complaisances militaires et lâchetés politiques, auxquelles j'ai assisté en juillet 1917. Je mentionne uniquement ce fait peu connu : le général Tcheremissof, commandant le 12e corps d'armée auquel furent adjoints les Bataillons Kornilof et la Division sauvage, refusa la moindre citation aux officiers et soldats, qui venaient d'assurer son succès militaire, tandis qu'il décorait à tour de bras les troupes chères à Kerensky. Une enquête fut ouverte : Kornilof décora de sa main chaque officier et chaque soldat ayant pris part à l'assaut.

Le gouvernement provisoire voyait d'un mauvais œil ce superbe régiment; c'est pourquoi, et bien que les circonstances eussent exigé la formation d'unités semblables, Kornilof, tout commandant en chef qu'il était, n'osa pas permettre à Negentzof d'organiser de nouveaux corps sur le même modèle. La révolution russe aura donc été jusqu'à la fin une série ininterrompue d'hésitations et de défaillances. Au moment où Kornilof eut le plus besoin de troupes sûres, il ne trouva, — et cela par sa propre faute, — que le régiment de Negentzof et celui des Tékintsi. Kornilof, cœur de lion et esprit faible, abandonné par ses armées, dut se rendre. Son régiment fut rattaché au corps tchèque à Petchanovka, et, à la fin d'octobre, envoyé par le gouvernement provisoire à Kief, pour y tenir tête à la fois aux Bolcheviks et aux Ukrainiens. A Kief, où il arriva le 29 octobre, Negentzof fut bientôt tiraillé entre les deux partis qui se disputaient la suprématie en Ukraine. Ne

voulant pas intervenir dans ce conflit d'ordre intérieur, il sollicita du commandant en chef l'autorisation de se rendre à l'invitation de l'ataman Kalédine et de se joindre à ses troupes. Doukhonine refusa et renvoya le régiment à Petchanovka. Après le massacre de Doukhonine, le nouveau commandant en chef, Abram, — *alias* Krilenko, — exigea des officiers le serment au nouveau gouvernement. Force fut donc de repartir. Devant l'évidente impossibilité de regagner le Don en échelons, Negentzof disloqua ses troupes et donna l'ordre aux hommes de se rendre individuellement à Rostof. On découpa le drapeau, qui fut emporté par Negentzof et le prince Oukhtomsky. Parmi les soldats, il y en eut qui se découragèrent et n'allèrent pas jusqu'au bout; mais les autres se glissèrent dans des échelons de Cosaques à destination du Don. Le régiment se reconstitua plus tard, réduit de moitié, mais toujours en possession de son drapeau, de ses 32 mitrailleuses et de 600 000 cartouches.

Rostof, le 29 janvier/11 février 1918.

Ce matin, Kornilof est venu chez nous. Après nous avoir passés en revue, il nous assemble autour de lui, et nous dit :

« Les 7e et 10e régiments de Cosaques du Don sont résolus à marcher contre les Allemands; d'autres régiments se forment sur le Don; les Cosaques du Couban s'organisent. Il est de toute nécessité que nous tenions ici quelque temps pour laisser aux stanitzas le temps de lever de nouveaux détachements. Nous n'avons en face de nous que des Autrichiens et des Allemands, qui ont pris la direction des forces bolchevistes. Il faut marcher contre eux. Je compte sur vous pour donner l'exemple. »

Sans rien dans l'aspect qui le distingue, le regard mobile et doux, Kornilof nous parle d'un ton uni, d'une voix sans timbre. De petite taille, il disparaît au milieu de nous qui le dominons de toute la tête. Nul fluide ne se dégage de sa personne, rien qui magnétise, rien qui électrise. C'est son passé qui agit sur nous, un passé, devenu légendaire, de bravoure inouïe et de patriotisme pathétique. Pourtant ses paroles sont accueillies sans enthousiasme, sans un mot d'approbation. Bien entendu, on obéira; mais les fronts restent soucieux : c'est que les nouvelles qui arrivent du Don sont des plus inquiétantes.

Présenté à Kornilof, je cause quelques instants avec lui. Il

continue de croire aux Cosaques. Nous restons, nous, très sceptiques. N'ont-ils pas, partout et toujours, trahi ou abandonné l'armée de volontaires? S'ils s'étaient levés en masse, ou simplement s'ils avaient fait un effort quelconque, il y aurait lieu de venir à leur aide pour la défense du Don; mais ils ne sont ni meilleurs soldats ni plus patriotes que les autres « camarades » russes : il n'y a vraiment aucune raison pour rester ici dans une grande ville impossible à défendre, et perdre du monde inutilement. Ce que nous voudrions, c'est garder notre formation intacte, et nous retirer chez les Cosaques du Couban, ou même plus loin, vers Astrakhan.

. . . . . .

Ce soir, on chuchote la terrible nouvelle : l'ataman des Cosaques, le général Kalédine, s'est suicidé!

Cette mort symbolise l'épouvantable délabrement de la Russie et la fin tragique d'un rêve grandiose. Elle tranche bien des questions. Rien ne nous retient plus au Don. Notre départ pour le front est devenu ridiculement inutile.

Rostof, le 30 janvier/12 février 1918.

Conversation avec le général Kornilof. Tout l'état-major est au sombre, ce matin, mais Kornilof garde l'optimisme des braves. Celui-là est Russe dans l'âme. Il a cette confiance illimitée dans la bravoure, qui chez le Russe dispense si souvent des minutieuses préparations.

— Vous savez, me dit-il, que le général Kalédine s'est suicidé? C'est une perte très douloureuse, mais ce n'est pas une raison pour désespérer. Les Cosaques commencent à se lever, et le gouvernement militaire du Don vient de proclamer l'état de guerre pour toutes les stanitzas.

— Ne craignez-vous pas que des troupes peu sûres ne constituent un grave danger pour l'ensemble de l'armée?

— Aussi ne fais-je pas trop de fond sur ces êtres vraiment incompréhensibles. Je diffère le départ du régiment. La compagnie d'officiers à laquelle vous appartenez occupera seule un poste avancé. J'ai dû cette nuit me replier jusqu'à la prochaine gare, pour ne pas être enveloppé. L'ennemi, mieux conduit depuis quelques jours, a changé de tactique. Nous, pour bien marquer que ce n'était pas une fuite, nous avons donné un formidable coup de pied en arrière, et pris onze mitrailleuses.

Chapri, le 31 janvier/12 février 1918.

Dès que je suis arrivé à la dernière gare que nous occupons dans la direction de Taganrog, je me rends chez le colonel Koutiepov, de la garde impériale, qui commande nos avant-gardes.

L'ennemi dispose de 3 500 hommes sous les ordres du lieutenant allemand von Sieuwers. Les éléments les plus fermes, — mais qu'on épargne le plus soigneusement, — sont d'anciens prisonniers de guerre germano-autrichiens, et des Lettons, qui, comme partout en Russie, se battent à côté des Bolcheviks. L'ancienne armée russe est représentée par la 4e division de cavalerie, sous le colonel Davidof, — dont il faudra se souvenir plus tard, quand sonnera l'heure du règlement de comptes. Elle comprend 12 escadrons à pied, 12 autres montés, et une batterie à cheval, en tout 1 200 hommes. Enfin, 3 bataillons de gardes rouges, sous Trifonof.

Nous n'avons à leur opposer que 350 hommes, officiers et Cadets. L'incertitude où est l'ennemi à l'égard de notre nombre, son indiscipline et sa lâcheté rendent seules notre résistance possible. D'avance, il a limité le combat aux lignes de chemin de fer. Il s'approche en trains blindés, locomotives en arrière, prêtes à repartir.

Chapri, le 31 janvier/13 février 1918.

Notre compagnie d'officiers monte la garde dans la gare, où nous couchons sur des bottes de paille. Le capitaine Zaremba a aménagé dans le cabinet du chef de gare, une ambulance où deux sœurs de charité, une Polonaise et une Anglaise, soignent nos blessés.

Soirée des plus mélancoliques. Nous fumons en silence, l'attention en éveil, l'oreille au guet, occupés à écouter les coups de fusil qui crépitent sans cesse, au loin, où nos postes avancés gardent les groupes d'arbres et le sommet des petites collines qui surplombent le Don.

Un capitaine, ancien ingénieur, intelligent et homme de cœur, me confie ses doutes : « Pourquoi nous battons-nous ? Pourquoi toutes nos pertes et tout ce sang qui coule, — Dieu sait pour qui ? Pour la patrie qui nous abandonne ? Pour le peuple, qui nous traque comme des bêtes féroces, qui nous poursuit

de sa haine, et qui, non content de nous achever quand nous serons blessés, mutilera nos pauvres cadavres? En vérité, à quoi bon? »

Il est clair que notre situation est des plus périlleuses. Nous sommes entourés d'une population dont les sympathies sont partagées. Impossible de distinguer lesquels nous sont amis ou ennemis : les gardes rouges, qui même au combat conservent leurs blouses ouvrières, n'ont qu'à jeter leurs armes pour disparaître dans la foule. Nous, dans les gares, paysans et ouvriers nous espionnent. Ils peuvent faire sauter les rails derrière nos trains et nous couper la retraite. Les représailles collectives, seul moyen efficace contre une population armée, ne sauraient être employées dans un pays qu'on espère gagner à sa cause. Aussi nos blessés, sachant le sort qui les attend, préfèrent-ils se suicider sur le champ de bataille.

UNE ARMÉE COMPOSÉE D'OFFICIERS

Chapri, le 1er/14 février 1918.

Ce matin la compagnie d'officiers de la garde impériale revient du front, dans des fourgons de bagages; ils dorment sur la paille. Je cause avec leur chef, le colonel Morozof. Tous étaient, sous l'ancien régime, de brillants seigneurs : ils ont librement choisi cette rude existence. Obligés maintenant de porter le sac et le fusil, de faire les travaux qui exigent de la vigueur physique, de suffire au transport des mitrailleuses et des munitions, aussi bien qu'au nettoyage des effets militaires et à la cuisine, il est inévitable qu'ils se fatiguent plus vite que le moujik. Mais ils s'y font. A l'heure du combat, ils sont incomparables, leur bravoure est à toute épreuve. Presque tous ont été blessés pendant la guerre; animés du plus noble sentiment d'honneur militaire, ardents patriotes, ils ont pour leur ennemi le plus profond mépris, ce qui les aide à supporter les dures épreuves de cette guérilla.

Spectacle unique dans l'histoire que celui de ces troupes formées exclusivement d'officiers! L'ancien gouvernement, et, hélas! bon nombre de généraux, avaient étendu à l'armée la conception nouvelle de l'autorité, suivant le mode révolutionnaire. L'armée, fût-ce chez le plus libre des peuples, est obligée de conserver entre le chef et ses hommes un reste

des vieilles relations féodales, sans quoi il n'y a pas de commandement possible. Cette discipline, il fallait la réintroduire dans l'armée qu'on allait créer. Alexeiof et Kornilof partirent de ce principe que la plus petite unité, dont on est sûr, vaut mieux qu'une armée nombreuse, où la défaillance d'une partie peut amener la débâcle du tout. De là ces formations par sections, compagnies, bataillons d'officiers de l'ancienne armée, auxquels sont adjoints, dans la proportion de quelques unités à peine, des volontaires non gradés.

Voici comment est composée une compagnie d'officiers de notre régiment : un colonel, 4 capitaines, 12 capitaines en second, 30 lieutenants, 23 sous-lieutenants, 17 praporchtiks (adjudants), 3 élèves-officiers et 3 volontaires non gradés.

L'organisation de l'armée de volontaires, fondée sur l'espoir d'une forte affluence de volontaires, comporte des troupes régulières et des détachements irréguliers.

Dans les troupes régulières, les bataillons, — en attendant qu'ils s'enflent jusqu'à devenir des corps d'armée, — sont commandés par des généraux, anciens commandants d'armées et de groupes d'armées. Ce sont :

Le *régiment d'attaque Kornilof*, composé d'officiers, Cadets, élèves-officiers, volontaires, tous appartenant à la classe des intellectuels.

Trois *bataillons d'officiers*, sous le général Markof.

Le *régiment de Saint-Georges*, composé de soldats, membres du célèbre bataillon de Saint-Georges, tous décorés.

Le *bataillon de l'école militaire*, composé exclusivement d'élèves-officiers.

La *division de cavalerie Gerchelman*, officiers, élèves-officiers, Cadets, Cosaques, solidement encadrés parmi les officiers.

Une *division d'artillerie*, commandée par le colonel Ikichef.

Les troupes irrégulières ont été organisées par les soins de leurs chefs, les bataillons amenés tout formés à Rostof, agissant presque indépendamment de l'état-major. Le plus célèbre est celui du colonel *Tchernetzof*, composé de volontaires de toutes sortes. Ensuite ceux du colonel *Sémiletof* (Cosaques), du capitaine *Kargaiski* (Cosaques), du colonel *Simanovski*, du sotnik *Grekow*, du colonel *Krasnianski*, du khorounji *Mazarof*, et du colonel *Sarenof*, commandant les Cosaques de la stanitza Gniliofskaya.

Ce qui caractérise tout spécialement ces organisations militaires, c'est qu'il n'y a pas de services de l'arrière. Chaque *otréad* (détachement) doit se ravitailler soi-même. Il dispose d'un train qui, pendant le combat, lui sert de base. Le commandant y accumule les provisions en armes, munitions, matériel d'ambulance, vêtements : il est de ce fait indépendant du reste de l'armée.

UNE RECONNAISSANCE

Chapri, le 1er/14 février 1918.

Depuis que les Allemands ont plus de part au commandement, les gardes rouges montrent plus d'audace. Ils ont une nouvelle tactique et des ruses de guerre inédites. C'est ainsi que, le jour qui précéda mon arrivée sur ce front, les Bolcheviks de Taganrog envoyèrent des émissaires au colonel Koutiepov : ils l'invitaient à s'unir avec eux dans un commun effort contre « l'ennemi national. » De sérieuses querelles auraient éclaté entre les garnisons russe et allemande à Taganrog, on se battrait dans les rues... Koutiepov n'est pas un imbécile : l'affaire en resta là.

Ils essayent maintenant de nous tourner, mais la peur les paralyse. Ils se refusent à avancer autrement que par masses. Leur cavalerie n'ose même pas affronter nos poignées d'officiers en reconnaissance.

Nous supposons que l'ennemi s'est divisé en trois corps, de mille hommes chacun, ayant pour objectif de nous couper la retraite vers Rostof. Pour s'en assurer, le colonel Koutiepov décide d'envoyer en reconnaissance neuf officiers de ma compagnie sous les ordres d'un capitaine. Je leur suis adjoint. On nous a trouvé des chevaux de Cosaques, petits, peu élégants, mais forts et endurants.

Un ciel couvert de nuages que chasse très bas un vent glacé ; un sol dur sous une mince couche de neige. A notre gauche, le bras supérieur du Don coule sous une épaisse couche de glace. Nous tenons la crête des hauteurs qui longent la rive Nord. Partout de petits villages, et des groupes de maisons, peuplés d'ennemis; plus loin, sans doute, des nids d'importantes forces bolchevistes.

Après une marche de trois verstes, nous dépassons nos avant-

postes groupés autour d'une maison de garde de chemin de fer. Rien de suspect. Le village de Khopiorsk, un *khoutor* (1), a évidemment des sympathies bolchevistes. L'ataman, qui est un vieillard, n'ose ou ne veut nous donner aucun renseignement sur l'ennemi. Plus loin, dans le village de Savianofka, — une stanitza, je crois, — les vieux Cosaques se rassemblent autour de nous. Ils sont d'un autre type que les paysans. La liberté séculaire, l'habitude de porter des armes et de se gouverner en citoyens indépendants, leur ont donné fière mine sous leurs énormes bonnets de fourrure noirs. Ils nous témoignent de la sympathie, mais la propagande bolcheviste, menée par les jeunes Cosaques qui reviennent du front, dépeint le système des Soviets, — lequel, en réalité, détruira toute l'organisation traditionnelle du Don, — comme un nouvel ordre de choses dirigé uniquement contre les « grands capitalistes. » Notre chef les exhorte : « Engagez-vous : vous aurez un équipement complet, et 150 roubles par mois. » Un vieux Cosaque et son fils, garçon de quinze ans, promettent qu'ils se rendront demain au bureau de recrutement à Rostof. Ils nous avertissent que les villages suivants sont occupés par l'ennemi. En effet, à peine sommes-nous arrivés à une distance d'un kilomètre du village de Nedwikofskaya, une mitrailleuse se met à tirer et nous force à rebrousser chemin. Les villages de Malye-Saly et Bolchy-Saly sont occupés par des forces considérables, entre autres par la 4e division de cavalerie sous le colonel Davidof, — déjà nommé !

Nous retournons par le village de Saltyr, non occupé.

LES « LIBRES FILS DU DON »

Les renseignements que nous rapportons, — la présence d'une force de 3000 Bolcheviks, puissamment munis d'artillerie et de mitrailleuses, — indiquent clairement qu'il faut nous préparer à la retraite. Koutiepov téléphone ses craintes à l'état-major. Mais on nous répond que tout le pays du Don, électrisé par la fin tragique de son ataman, se lève en masse, et que nous recevrons, dès ce soir, des renforts. En effet, à

(1) Les Cosaques habitent dans les *stanitzas*, villages plus prospères, et représentés dans le gouvernement du Don. Dans les *khoutors*, en général misérables et pauvres, habitent les paysans, dépendant des Cosaques, et privés des droits de libre citoyen.

quelques heures de là, un train entre en gare, rempli de vieux Cosaques de la stanitza Gniliofskaya, qui ont répondu au vibrant appel du Conseil militaire du Don, du « Kroug », et sont accourus en formation improvisée sous le colonel de Cosaques Sarenof. Il y a vingt ans qu'ils n'ont manié leurs armes et qu'ils vivent en dehors de toute discipline : peu importe, l'ardeur qu'ils nous témoignent, la chaleur de leur enthousiasme nous remplit d'espérance. Enfin! le voilà, le secours tant de fois promis, et chaque fois refusé! Un groupe d'artillerie, exclusivement servi par des officiers, est arrivé presque en même temps. Les officiers souhaitent la bienvenue aux Cosaques :

— *Ourrah, da zdrawstwouiout, Cosaqui!* Hourrah, vivent les Cosaques!

Et les vieux répondent en chœur, comme c'était l'habitude dans l'ancienne armée :

— *Zdravia Gelaiem, Gospoda Ofitzeri, ourrah, ourrah!* Nous souhaitons votre bonne santé, messieurs les officiers, hourrah, hourrah!

Il y en a de tous les âges, jusqu'à des vieux qui approchent de la soixantaine. A la haine invétérée pour les Boches, s'ajoute chez eux le mépris pour les ouvriers et les paysans qu'ils considèrent comme pétris d'un limon inférieur et aussi une vague inquiétude devant le danger imprécis des théories nouvelles. Ainsi s'est réveillée leur ardeur guerrière, évoquant les belles époques lointaines.

Les Cosaques sont partis vers Khopiorsk. Je m'endors tard, fatigué de la course et des émotions de la journée. Pendant la nuit, vers 3 ou 4 heures, je me réveille en sursaut : coups de canon et vive fusillade à proximité.

Chapri, le 2/15 février 1918.

Dans la matinée, quelques officiers, dont plusieurs blessés, reviennent furieux, se plaignant amèrement des Cosaques. Une demi-heure plus tard, c'est au tour des Cosaques de revenir, eux aussi très excités, et vociférant contre « messieurs les officiers. » Ce sont les mêmes que nous avions vus partir hier d'un si bel élan!...

Voici ce qui s'est passé.

Pour mettre tout de suite à profit les excellentes dispositions des Cosaques, on les a fait attaquer, sur le village Malye-

Saly. Ils sont partis avec une vingtaine d'officiers de Kornilof, sous les ordres du lieutenant-colonel prince Matchawariani.

Cette attaque était évidemment une faute. Cette troupe bigarrée, mêlée de gens de tous âges et de toutes conditions, inexercés, sans cadres, presque sans commandement, allait se heurter à un ennemi huit fois supérieur en nombre, solidement retranché, muni de canons et de mitrailleuses, commandé par les officiers allemands. Et elle chargeait à l'ancienne mode, datant d'avant les mitrailleuses!

Le plus étonnant est que ces 20 officiers et ces 300 Cosaques, les uns montés, les autres à pied, s'emparèrent d'une batterie, prirent dix mitrailleuses et semèrent le désordre dans les rangs de l'ennemi. Mais, en plein succès, une fausse alerte vint tout gâter. Bolcheviks ou Allemands dispersèrent quelques Cosaques à cheval, et les autres, — déconcertés par cet échec dont leur simplicité de primitifs s'exagérait la gravité, — tournèrent bride, dans une soudaine panique. La fuite des Cosaques à cheval jette le désarroi parmi les Cosaques à pied; les Bolcheviks reprennent courage; il se forme dans la nuit un centre de résistance; la retraite des Cosaques devient générale, et les officiers restent seuls devant plus de deux mille ennemis qui tirent comme des fous. Blessé à l'épine dorsale, le pied broyé par une mitrailleuse, le prince Matchawariani supplie qu'on l'abandonne : les officiers refusent. Au prix des plus grandes difficultés, ils parviennent à le transporter sur une verste et demie. Mais les douleurs se faisant plus intenses, Matchawariani, changeant le ton de la prière pour celui du commandement, donne l'ordre qu'on l'achève. Son adjudant, devant l'approche de la horde hurlante, se décide à obéir :

— Où voulez-vous que je mette la balle?

— Visez derrière la tête.

Il tombe frappé à bout portant : une dizaine de survivants réussissent à nous rejoindre, à pied, épuisés.

Grand tumulte à la gare. Un Cosaque, insolent et bruyant, crie : « Nous avons été trahis par les officiers! » Le mot fait traînée de poudre; on jette à notre groupe de « Korniloftzi » qui assiste, silencieux et sombre, à cette débâcle :

« Que messieurs les officiers se battent, si ça leur fait plaisir! Nous autres, nous en avons assez : nous retournons chez nous. La guerre est finie! »

Aux abords de la gare, les Cosaques montés, qui se sont enfuis dans toutes les directions pendant la nuit, regagnent leurs stanitzas : ils passent par groupes de deux ou trois, sans nous jeter même un regard. Ceux de leurs camarades qui sont dans la gare crient qu'il faut mettre un train à leur disposition. « La guerre est finie ! On rentre chez soi ! » Quarante d'entre eux montent sur une locomotive, les autres dans des fourgons de bagages.

L'aventure des Cosaques est terminée. Encore une fois, nous nous sommes laissé prendre aux folles clameurs, aux promesses trompeuses des « libres fils du Don. » Une angoisse nous étreint. Alors ce serait donc fini, bien fini? L'ennemi qui avance, le désordre et la folie qui rongent l'immense nation, les forces matérielles qui manquent, et jusqu'à l'élément moral et à la foi qui nous abandonnent... Comment pourra-t-on jamais réorganiser ces foules, aussi promptes au découragement qu'à l'enthousiasme?

Tout le problème est là.

L. Grondijs.

(A suivre.)

FÉLICE

DEUXIÈME PARTIE (1)

Qu'il suffit de peu de chose, pendant les heures excessives où le cœur témoigne de ses plus grandes exigences! Le souvenir d'un mot que l'on a cru entendre, d'un regard que le désir interprète, fait que dix journées passent comme une seule et qui aurait passé comme une minute unique. Félice connut cette grande force de l'amour qui venait sur elle, et ce recueillement enchanté des premières heures où l'espérance apaisée s'imagine enfin satisfaite, cette ferveur et cette douceur, ce poids délicieux que prend la pauvre âme quand elle se croit comblée dans toutes ses avidités et se défait et se meurt d'un épanouissement trop beau. Mais elle connut aussi cette exigence ensuite, après que l'on a usé ce rien du tout dont on avait fait de la joie, cette impatience nouvelle, ce cœur qui brûle et se dessèche comme une herbe dans les cailloux, ce besoin, alors qu'une chère présence occupe tout soi-même, de goûter hors de soi cette présence vivante.

Alors elle se dit brusquement qu'il ne suffisait pas de demeurer ainsi à rêver et que ce bonheur dont elle avait faim il était grand temps de le préparer et de le prendre comme on prépare le pain et toutes les substances qui sont nécessaires à la vie. Julien était parti; elle ne le pouvait pas revoir en ce moment. Mais en attendant qu'il revînt, n'y avait-il pas là, pour suffire à s'occuper utilement, cette Baptistine? Pendant des

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre.

jours, ne pensant plus qu'au jeune homme et aux jours d'autrefois que ne gâtait point l'intruse, Félice avait cru l'oublier. Elle la retrouvait maintenant: Dans la maison de son passé, dans sa chambre d'épouse, — chez elle! — il semblait qu'une bête mauvaise fût entrée un jour, comme font les chats rôdeurs qui se cachent dans un coin et montrent toutes leurs griffes si on les veut déloger. Mais Félice avait la certitude de s'en défendre si bien que, mêlés à sa haine, il y avait du plaisir et de la joie.

Elle recommença donc, le soir, de s'en aller rôder sur le chemin de la Maison-Grise. Il y passait peu de monde, les grandes fermes et les bonnes terres n'étant point de ce côté. Cependant, des champs le bordaient et dans les champs, quand les travailleurs sont las de faucher ou de sarcler, ils relèvent la tête et observent qui vient. Félice fut remarquée un jour, puis le lendemain et une autre fois encore; alors on commença de sourire. Et Mion Doucet, l'épicière, qui pour avoir beaucoup pratiqué le mal ne le savait plus reconnaître nulle part, lui dit un jour en riant :

— Toi aussi, alors?... eh! bien, décidément, ce M. Sadoulas!...

En d'autres temps, Félice eût préféré devenir laide que de s'entendre plaisanter ainsi. Et jamais elle n'eût remis les pieds sur ce chemin. Mais la Félice d'autrefois était quelque part, très loin, avec les morts, et celle-ci n'avait que faire des petites calomnies et des petites prudences. Elle haussa les épaules, s'abstint un jour, il est vrai, mais revint le jour suivant où l'appelait sa hantise. Cependant, il ne fallait pas que Julien pût, à son retour, entendre mal parler d'elle: alors, elle chercha un prétexte à ces promenades et le trouva aussitôt.

Tout au bout du chemin, près de la Maison-Grise, vivait une très vieille femme, misérable et à demi sourde. Félice prit l'habitude de l'aller voir. Elle lui portait quelque légume, un œuf, un peu de vin, et ceci lui permettait de demeurer longtemps debout, en observation derrière les vitres sales de la petite fenêtre. L'odeur de cette maison misérable, les draps jaunes du lit où geignait la vieille, le bois des chaises, gras et collant aux mains, leurs pailles où demeuraient emmêlés les poils grisâtres de deux chats galeux, toujours couchés là, inspiraient à Félice une abominable répugnance. Mais offrant à Julien ses dégoûts, elle les supportait avec allégresse; elle lui

disait en silence : « Tu comprends, c'est pour nous, pour notre bonheur... Il faut bien que je sache... » Et ses yeux hallucinés quelquefois, quand la nuit tombait, voyaient danser dans la poussière deux petits pieds chaussés de blanc, tandis que flottait un long voile qui avait la couleur de l'orange.

La première fois que, de cette place, elle vit réellement passer Baptistine Lartaud, furtive, qui n'avait point suivi le chemin, mais y sauta tout à coup, glissant juste en face d'elle par un trou dans la haie, Félice pensa crier de joie. Ce jour était un jeudi. L'heure était celle où les routes sont vides et qui précède l'heure du retour des champs. La mémoire de Félice retint ces détails. Et quand, à cette même heure, le jeudi suivant, elle eut au même endroit surpris la jeune femme, elle put se promettre : « Jeudi prochain, j'irai derrière elle. — Et après?... pensait-elle. — J'entrerai dans l'allée des chênes. Je me cacherai derrière un des bancs, près de la maison. — Et après?... Ah! peut-être je les verrai s'embrasser. — Mais encore?... Ah! je ne sais pas... je verrai... je verrai... Ne me faut-il pas une preuve pour la porter à Julien? » Déjà elle triomphait, sentant son bonheur pencher vers sa main comme un beau fruit que vous tend la branche.

Aussi ce troisième jeudi, si fiévreusement attendu, elle ne prit pas la peine de réfléchir davantage. Sans attendre d'avoir vu passer Baptistine, et désirant guetter son arrivée et quel accueil lui serait fait au seuil de la maison, elle franchit dès cinq heures la grille que maintenaient ouverte les vrilles tenaces et fortes de la grande vigne. Elle se coula le long des murailles sous les ronces dures et le lierre. Mais comme elle allait atteindre au fossé dans lequel elle se voulait cacher, derrière l'un des bancs de pierre grise, si avide tout de suite de regarder qu'elle n'était plus prudente et avançait la tête, elle aperçut M. Sadoulas qui se promenait dans le triste petit parterre bordé de buis sur lequel ouvraient les trois portes-fenêtres du rez-de-chaussée.

Il avait les deux mains dans ses poches et paraissait mécontent. Mais son visage s'anima tout à coup lorsqu'il vit Félice qui traversait l'allée. Il cria : « Tiens! C'est vous! » et marcha vers elle si rapidement qu'elle dut s'arrêter là, désespérée et se mourant de honte.

Antoine Sadoulas lui tendait une main familière :

— Bonsoir! comme vous êtes gentille de revenir par ici!

C'était la deuxième fois qu'il surprenait cette jeune femme à rôder autour de sa maison, et elle demeurait si troublée qu'une espèce de trouble, mais qui n'était point de timidité, envahissait, à son tour, M. Sadoulas. Il la trouvait jolie avec ses beaux yeux effarés, ses joues rondes et pâles, et ses cheveux épais coiffés si simplement qu'en un tour de main on les eût dénoués. Plusieurs fois, depuis le premier jour qu'elle était venue, il avait curieusement pensé à elle. Et cela lui causait un plaisir tout particulier de la revoir, aujourd'hui qu'il s'ennuyait très fort et avait certaines raisons pour n'être pas de bonne humeur.

— Oh! monsieur, expliquait-elle, je... je traversais seulement... pour raccourcir mon chemin... Je ne pensais pas que vous étiez là.

Déjà, elle s'éloignait. Mais lui, la parcourant d'un pesant regard, qu'elle eût voulu chasser de la main comme une mouche qui s'acharne et qui colle, cherchait un moyen de la retenir.

— Voyons, dit-il, voyons, ne vous en allez pas comme ça... J'avais justement à vous parler... Vous êtes... repasseuse, m'avez-vous dit l'autre jour.

— Non, monsieur, couturière.

— Ah! c'est bien ça, couturière... Eh! bien, figurez-vous qu'en ce moment, je cherche une couturière.

— Vous!... s'exclama-t-elle.

— Mais oui... La femme de mon granger, qui fait ma cuisine, suffit tout juste à ce service et à balayer les chambres. Mon linge est dans un état épouvantable. Et puis j'ai trouvé là-haut, dans les tiroirs d'une vieille commode, des vêtements anciens, — très drôles, très curieux même, — et qui sont bien abîmés. Il faudrait les entretenir. Bref... j'aurais besoin que vous me donniez quelques après-midi.

Félice n'attendit point que M. Sadoulas eût achevé sa proposition. Elle se jeta, sans plus réfléchir, sur l'espérance de fréquenter cette maison et d'en surprendre les secrets, et elle dit tout de suite, imprudemment :

— Je le puis très bien.

Tant d'empressement émut le jeune homme. Il vit bien qu'elle avait compris et il eut envie de la prendre dans ses

bras. Cependant il n'eût point voulu gâter, par trop d'impatience, cette aimable aventure. Il se contint. Et ce fut même avec un grand calme qu'il demanda :

— Quand viendrez-vous?

Alors, sournoise pour la première fois de sa vie, Félice proposa :

— Le jeudi, si vous le voulez.

— Non, non, s'empressa de répondre M. Sadoulas; le jeudi je ne suis pas libre, mais lundi, par exemple, lundi prochain, et puis le mercredi... le vendredi aussi, n'est-ce pas?

Elle répondit :

— Oui... à lundi.

Le rire dansait au bord de ses yeux sombres, aux coins, soudain relevés et tout frémissants, de sa bouche sérieuse. Tout à l'heure, voyant que Baptistine n'était pas là et qu'on n'avait pas l'air de l'attendre, elle redoutait que toute cette histoire n'eût pris déjà fin. Mais la vive façon dont Antoine Sadoulas défendait ses jeudis lui prouvait bien maintenant qu'il fallait ce jour-là que la maison fût libre. Elle respira mieux, parut heureuse, et Sadoulas, en vérité, pouvait s'y méprendre. Il saisit de nouveau sa main, la serra, la retint.

— A lundi, madame...?

— Félice, dit-elle un peu sèchement et se dégageant bien vite. A lundi, monsieur Sadoulas.

En rentrant chez elle, Félice fredonnait doucement une petite chanson. Étonnée et satisfaite, Mélanie Grimaud, qui battait la salade, remarqua :

— Te voilà gaie maintenant, à la bonne heure. Ça te fait du bien, ces promenades. Au moins que tout le temps perdu te serve à quelque chose.

— Oui, dit Félice en s'asseyant, ça me fait du bien, et puis je suis contente parce que j'ai une nouvelle pratique.

— Qui ça, ma fille?

— M. Sadoulas, de la Maison-Grise. Il me veut pour longtemps à la demi-journée. Il paye bien.

— A la bonne heure, dit Mélanie, essuyant avec soin une goutte d'huile qui brillait sur la toile cirée. Une moins sérieuse ferait bien de ne pas aller dans cette maison. Mais sur toi il n'y aura jamais rien à dire. Et puis, c'est pour ton travail. Le monsieur, tu ne le verras seulement pas.

Elle prit une feuille, la goûta de sa langue aiguë et de ses lèvres sèches, et ajouta un peu de sel.

— Et toutes ces histoires de M. Sadoulas avec la femme à Julien, qu'est-ce qu'on en dit maintenant?

Ses yeux luisaient comme le jour où pour la première fois elle avait appris que l'on parlait mal de cette Baptistine.

— Je demande... Je demande toujours... Mais tantôt les gens savent... et puis ils ne savent plus... On assure bien qu'une fois elle est allée au Bourg-Saint-Andéol, et qu'il y est parti de son côté, et qu'ils ont passé ensemble toute la journée... Mais maintenant je n'entends plus rien... Paraît que tous les jeudis elle s'en va coudre pour les réfugiés chez les dames de Belle-Ombre qui ont créé un ouvroir... Moi, je me pense : Belle-Ombre n'est pas loin de la Maison-Grise... Mais faudrait y aller voir... Toi, peut-être, là-bas, tu sauras quelque chose de sûr.

Félice haussait les épaules. Elle prit sa fourchette.

— Les histoires, déclara-t-elle, c'est rien que des histoires.

Car elle voulait être seule à connaître le secret de Baptistine, afin d'en pouvoir faire, au moment choisi par elle seule, l'usage qui lui conviendrait.

*
* *

Les chambres ouvraient toutes sur un long couloir dallé de noir et de blanc. Il en venait, quand on poussait les portes, une ombre profonde, une fraîcheur malsaine, une odeur de carreaux humides et d'étoffes moisies. Seule, la chambre de M. Sadoulas et un petit salon aménagé auprès de cette pièce dans l'angle de la maison, avaient leurs fenêtres ouvertes quotidiennement et recevaient le soleil. Mais ces pièces donnaient sur le parterre des buis; on ne voyait au delà que les grands arbres de l'allée, le petit bois de chênes. Elles étaient obscures et tristes.

C'est dans le petit salon que Baumette, la femme du granger, fit entrer Félice, le premier jour qu'elle vint prendre son travail à la Maison-Grise. Les cheveux tirés de cette créature désagréable montraient son front jaune et ses sourcils jaunes aux poils rares et longs maigrement emmêlés. Ce n'était point une femme du pays : elle s'en vantait, — les méprisant toutes comme elle méprisait la conduite de son maître.

Mais elle n'était point bavarde et ceci rendait précieux son rude et hargneux service.

— Voilà, dit-elle, ayant ouvert devant Félice la porte du petit salon.

— Que dois-je faire? demanda la jeune femme.

— Le monsieur le sait... Il vous le dira.

— Mais où est-il?

— A dîner donc.

— Au moins, pria Félice en la voyant s'éloigner, dites-lui que je suis là.

— Ça va bien, riposta la grangère, dont les posants souliers sonnaient déjà dans le couloir dallé.

Alors, toute seule dans le silence de cette triste maison, Félice commença de s'inquiéter. Mais dans la fièvre qui ne la quittait plus, elle tourna vers Julien cette inquiétude comme elle tournait vers lui ses dégoûts dans la maison de la Mionet. Elle pensait : « Je travaille pour lui... pour moi... pour notre bonheur. » — Bientôt, tout intimidée encore, et déjà exigeante, n'osant faire un pas, mais tournant la tête de tous côtés, elle se mit naïvement à chercher cette preuve qui lui était nécessaire. Et elle ne se fût point étonnée d'apercevoir, en belle place, sur la table ronde ou la cheminée, un portrait de Baptistine avec une dédicace compromettante écrite en travers et beaucoup de baisers au-dessus de la signature. — Mais tous les portraits de cette pièce n'étaient que de dames peintes à la mode du vieux temps avec des boucles aux tempes et des corsages glissant de leurs tombantes épaules. Elle les regarda curieusement d'abord, puis avec une espèce de colère, ayant comme envie de leur dire : « Je vous donnerais toutes pour une autre, que je voudrais voir ici. » Puis elle se détourna d'elles, osa enfin remuer un peu, s'approcher de la fenêtre, et se retourna bien vite, rouge brusquement parce que M. Sadoulas entrait dans le salon.

— Bonjour, dit-il gaiement, madame Félice.

La fumée de sa cigarette l'enveloppait d'une vapeur et d'une odeur fines. Sa veste de maison en soie légère avait de larges rayures mauves et blanches. Et toute son apparence, tandis qu'il approchait de la jeune femme, était hardie et satisfaite.

— Asseyez-vous donc, dit-il en lui montrant un fauteuil tout près de la chaise qu'il disposait pour lui-même.

Elle resta debout, méfiante, n'aimant pas cette attitude, et désirant beaucoup le voir s'en aller.

— Voudriez-vous bien, monsieur, dit-elle, me donner mon travail.

— Ah! mais, s'exclama M. Sadoulas, attendez un peu! Que vous êtes donc pressée!

Elle insista :

— Je suis toujours pressée. Je n'aime pas perdre mon temps.

Il fronça un peu les sourcils et, se levant avec impatience, alla vers une commode provençale, toute ventrue, avec de petites fleurs aux angles, simplement sculptées, et d'assez beaux cuivres. Il en ouvrit l'un après l'autre les trois tiroirs, et par poignées en tira des loques soyeuses qu'il jetait sur un fauteuil.

— Voilà, dit-il, c'est des robes de grand'mères. Ça a plus de cent ans. J'ai eu cette friperie par-dessus le marché en achetant la maison et ses meubles, il paraît que cela a de la valeur. J'en ai parlé à un brocanteur d'Avignon. Il viendra voir le mois prochain. Mais il faut au moins que tous ces morceaux aient un peu l'air de tenir ensemble, pour qu'il m'en donne plus cher.

Il ajouta, la paupière alourdie, tendant un peu le bras vers la taille de Félice :

— Vous voyez bien que vous avez tout le temps.

Sérieuse, elle soulevait les robes qu'avait dû porter jadis quelque compagne de Joséphine ou d'Hortense, exilée dans cette province et conservant le goût de ce qui se met à Paris. Elles étaient charmantes avec leurs corselets courts, gardant la forme du sein qui les avait gonflés, et leurs longues jupes à rayures satinées. Quelques-unes étaient en velours et d'autres en taffetas, ornées de petits rubans froncés en ruches. Félice en choisit une verte avec des garnitures d'un jaune éclatant, toutes pendillantes et arrachées, mais laissant voir, par places, qu'elles avaient formé, tout autour de la jupe, une petite grecque aux lignes régulières.

— Commencerai-je par celle-là ? demanda-t-elle. Justement j'ai porté des soies de cette couleur.

— Hé ! dit M. Sadoulas, commencez par ce que vous voudrez. Ça m'est bien égal. Mais, je vous le répète, asseyez-vous donc.

Elle obéit ; seulement, au lieu de prendre le fauteuil qu'il désignait, elle alla s'asseoir sur une chaise basse auprès de la fenêtre. Elle tira de sa poche son dé et le petit morceau de flanelle où étaient piquées ses aiguilles et elle commença de disposer les ruchettes jaunes sur la soie verte avec grand soin et selon le dessin que lui enseignaient les parties intactes de la robe. M. Sadoulas fumant à longues et lourdes bouffées, achevant en quatre aspirations une cigarette, en rallumant une autre aussitôt, l'observait railleusement.

— Sainte-Nitouche ! pensait-il, se rappelant son animation de l'autre jour et comme elle était venue, en somme, le provoquer jusque chez lui.

Il observa tout haut :

— Vous êtes bien sage et silencieuse, madame Félice !

— Je n'aime point de parler quand je travaille, dit-elle tranquillement.

— Vous y devez cependant être habituée.

— Non pas... Je suis toujours seule.

— Ah ! pauvrette, que vous devez vous ennuyer !

Il se leva pour se rapprocher d'elle. Mais elle eut, en le voyant venir, un petit geste des épaules qu'il comprit et qui le froissa.

Or, Antoine Sadoulas savait avoir de l'insistance, mais il n'était point dans ses habitudes de supplier. Il entendit punir tout de suite Félice en ne lui marquant plus que du dédain. Ceci était dans ses habitudes et impressionnait généralement les coquettes de village.

— Eh ! bien, lui dit-il, puisque vous voici au courant de votre besogne, au revoir. Je vais m'habiller. J'ai un rendez-vous à Orange...

— Si loin ! remarqua-t-elle par politesse.

— Oui ! mon cheval m'y mène en une heure. Il marche bien.

— En ce moment-ci, continua Félice torturée de le voir qui restait là, debout et si près d'elle, vous aurez la grande chaleur.

— Oh ! bien sûr j'aurais préféré de rester ici.

Il la touchait presque ; il se penchait un peu. Déjà, estimait-il, sa tactique heureuse commençait de réussir. Il prit sa voix sourde qui troublait les femmes.

— Le voulez-vous? La maison est tranquille. Nous passerions une gentille journée...

Elle se rejeta contre le dossier de sa chaise, les lèvres serrées. Et, pour éviter de lever les yeux, elle continuait de coudre, mais sa main tirait le fil par secousses nerveuses, froissait l'étoffe, s'affolait de colère. M. Sadoulas vit bien que décidément, avec celle-ci, mieux valait ne point se presser.

— Au revoir donc, fit-il avec une nonchalance insolente. Et à lundi, madame Félice. Vous le voyez, l'ouvrage ne manque pas.

Il passa dans sa chambre. Elle entendit ouvrir et bousculer des tiroirs. Et il dut sortir par une autre porte, car elle ne le revit plus. Elle entendit seulement, un peu plus tard, le galop du cheval qui s'éloignait et l'écrasement du gravier sous les roues légères. Alors, moins oppressée de le sentir déjà loin, elle osa se révolter. Elle leva la tête, respira fort, haussa les épaules; et, dans le grand silence, elle dit à demi-voix, toute furieuse et indignée :

— S'imagine-t-il donc que, moi, je vais tromper mon mari?

*
* *

L'après-midi passa. Félice était consciencieuse. Elle s'appliquait à son travail malgré sa rancune. Mais l'étoffe trop vieille et comme brûlée cassait sous l'aiguille. Elle s'impatienta peu à peu, prit moins de soin.

— Ah! quelle saleté! soupirait-elle, mais ce n'est pas possible de coudre là dedans.

Soudain, parce qu'elle avait tiré un peu brusquement sur un petit nœud que formait l'aiguillée de soie, le taffetas se fendit d'un seul coup sur une grande longueur, et déjà courait dans la trame, aux deux côtés de cette ouverture, le frisson annonçant des déchirures nouvelles. Félice comprit l'inutilité de sa besogne. Elle rejeta, d'un coup, ces chiffons et ces loques.

— C'était un prétexte... un prétexte pour me faire venir ici. Est-ce qu'il pense que je suis comme les autres, et comme cette Baptistine?

Dans la plaine, le soleil devait seulement commencer de descendre vers le Rhône, mais sous les chênes obscurs, et par les fenêtres que touchaient leurs branches, passait déjà un

crépuscule verdâtre qui avait l'odeur des feuilles et de la terre humide. Là-bas, du côté de la ferme, on entendait le grincement chantant et plaintif d'un puits-à-roues, mais si lointain qu'il rendait plus pesante encore la grande masse du silence qui enveloppait le jardin noir et les vieux murs, comblait les chambres, occupait l'escalier désert et les couloirs sans fin. Il pouvait se passer bien des choses dans cette maison sans que personne en connût rien. L'amour et la mort avaient tout loisir d'y goûter une liberté secrète et terrible. Et Félice à présent sentait de la frayeur. Plus distinctement encore que lorsqu'il était auprès d'elle, elle entendait la voix assourdie de M. Sadoulas, elle voyait briller ses yeux, elle sentait passer le geste de sa main tendue... Elle eut honte et regret d'être ici, parce qu'elle pensait à Julien.

— Il serait bien fâché de me voir chez cet homme... et exposée ainsi, pensa-t-elle.

Tout bas, elle lui assurait, avec un beau sourire :

— Oh !... tu n'as pas besoin de t'inquiéter.

Mais elle savait trop ce que sont les petits pays et leurs commérages, et le souvenir des plaisanteries que lui avait faites, un soir, Mion Doucet, l'épicière, vint soudain la brûler de honte.

— Je ne mettrai plus les pieds ici, ni lundi, ni jamais. Qu'est-ce que je me suis donc pensé en venant dans cette maison ? J'étais folle.

Elle plia la robe et l'enferma de nouveau dans le tiroir bombé de la commode.

— Je m'en vais même tout de suite... il n'aurait qu'à revenir, puisque son cheval va si vite. Et je n'ai pas besoin qu'on me paye, puisque je n'ai rien fait. Ah ! je m'en vais, Julien,... je m'en vais.

En hâte, elle enlevait son petit tablier et rajustait son chignon devant la glace. Mais dans cette glace elle vit les portraits des aïeules qui tout à l'heure l'avaient mise en colère et qui, riantes, lui semblaient maintenant se moquer d'elle. Elle se rappela Baptistine et tout ce qu'elle avait espéré trouver en venant ici.

— Alors ?... se demanda-t-elle.

Oui, alors, puisque jamais plus elle ne reviendrait, puisque Julien n'eût pas toléré qu'elle revînt ? De nouveau, anxieuse-

ment, elle examina autour d'elle les meubles et les murs, la table ronde, la cheminée de marbre noir. Il y avait un paravent dans un coin, aux larges feuilles de tôle, peintes de paysages jaunâtres et tout écaillés. Elle osa s'en approcher, tourna derrière, et ne vit là qu'une chaise dont un pied était cassé.

— Mais puisqu'il n'y a rien... rien!... ah! que puis-je faire?

Elle ne voulait plus s'en aller maintenant. Elle revint à son fauteuil près de la fenêtre et s'assit un instant. Le silence de cette maison autour d'elle!... Ah! ce silence! La chanson lointaine de la noria s'était tue derrière les arbres, — ni roues sur le chemin, ni vent dans les feuilles, ni pas sur les dalles. Le silence... rien que le silence. Si profond, il semblait s'emplir avec la nuit tombante d'un bourdonnement qui étourdissait. De nouveau Félice eut peur, et de nouveau elle se leva.

— Allons, dit-elle, allons!

Elle tremblait toute. Elle marcha vers la chambre de M. Sadoulas, ouvrit la porte et entra brusquement.

C'était une longue pièce dallée, comme les couloirs, de noir et de blanc. Un tapis de corde, tout neuf, aux couleurs éclatantes, était jeté au milieu. Le lit d'acajou, au fond de l'alcôve, avait des pieds en forme de griffes, et des têtes de femmes en cuivre doré luisaient doucement dans la pénombre. Au chevet, une porte ouverte laissait voir le désordre d'un cabinet aux murs tendus de grosse toile, une toilette, des chaussures éparses et la veste de soie que M. Sadoulas portait tout à l'heure, jetée à la diable, cassant ses rayures claires au dossier d'une chaise laquée de blanc.

Il venait de ce cabinet dans la chambre une odeur d'huiles et d'eaux parfumées qui troubla Félice. Elle voulut fuir. Cependant, elle avança, cherchant toujours cette preuve, — la preuve que Baptistine Lartaud était venue là. Quelques livres sur la cheminée... un moule à cigarettes et trois cendriers sur une console... Mais il y avait près de la fenêtre un grand bureau à cylindre bien fermé. Félice le heurta du doigt, et puis elle le frappa du poing. C'était là dedans, sûrement! Ah! que faire? Elle tira ses ciseaux de sa poche; mais elle ne savait point comme on force une serrure. La clef! il valait mieux trouver la clef, n'est-ce pas? M. Sadoulas ne l'avait sûrement pas

emportée. C'est petit, ça peut se perdre ; — chez elle, sa mère cachait toujours la clef de l'armoire sous le linge dans un tiroir de la commode.

La commode de M. Sadoulas était massive, et droite de lignes. Elle avait des pieds de bête comme ceux du lit. Félice tira deux boutons de cuivre, un des tiroirs glissa vers elle ; elle se pencha, mais au lieu de linge ne vit là qu'un grand pêle-mêle de journaux, de lettres, de papiers. Des cartes étaient ornées de fleurs et d'oiseaux, d'autres de jeunes femmes peu vêtues qui, la main sur la bouche, envoyaient des baisers. Félice, devant ce fouillis, demeurait immobile. Elle n'osait toucher à rien, maintenant, elle se sentait criminelle. Du bout du doigt, seulement, elle souleva trois lettres dans leurs enveloppes bleues, — et dessous elle aperçut une carte postale où deux personnes étaient photographiées : M. Sadoulas et Baptistine Lartaud.

Elle, portait un petit chapeau garni de fleurs et une robe à large ceinture. Lui, très élégant, tenait sa canne entre deux doigts. Les boutons en corne de son vêtement sportif et le bout luisant de ses chaussures à lacets avaient un merveilleux relief. Tous deux souriaient stupidement bien que, sans doute, elle eût voulu mettre de la grâce dans ce sourire, et lui de la tendresse. Sous leurs pieds était imprimé en caractères gothiques et compliqués : *Souvenir du Bourg Saint-Andéol.*

— Ah ! oui, pensa Félice... C'est le jour qu'ils sont allés là-bas.

Elle ne s'émerveillait point d'avoir trouvé cela ; elle ne s'étonnait même pas. Elle savait qu'il en devait être ainsi... elle le savait. Elle prit la carte, repoussa doucement le tiroir, et sortit de la chambre.

Mais comme, à pas pressés, elle traversait le salon, l'idée qu'elle venait de commettre un vol, brusquement, la bouleversa. Emporter ce carton lui parut une chose tout à fait impossible, et il n'était pas moins impossible de le laisser ici où M. Sadoulas pouvait le détruire, ou peut-être, — qui sait ? — le rendre à Baptistine. Quelle preuve alors eût été offerte à Julien ? Elle réfléchit une minute, froidement. Et puis, se haussant sur la pointe du pied, elle glissa la photographie derrière un des portraits d'autrefois, le moins visible, celui qui pendait dans le coin sombre du paravent, au-dessus de la

chaise brisée. Elle seule, Félice, saurait, quand il faudrait, le retrouver là...

Tranquille ensuite, elle suivit le long couloir et descendit l'escalier. Comme elle passait la grille, elle aperçut la Baumette qui détachait, pour la rentrer à l'étable, la chèvre liée au tronc d'un mûrier.

— Votre journée est déjà finie! remarqua l'aigre femme.

— Je la finis quand cela me plaît, puisque je n'en demande point le payement, riposta Félice. Vous le direz au monsieur et vous lui direz aussi que je ne viendrai plus. Je n'aime point, comme il m'a fait faire, de coudre dans des vieilleries.

Sur le chemin, elle commença de sentir plus vivement son triomphe. Elle le tenait donc, le moyen de faire chasser cette intruse; elle tenait son bonheur! Et, s'arrêtant à chaque pas pour s'émerveiller mieux et pour mieux réfléchir, elle était lourde de sa vengeance et la traînait avec elle, comme ces femmes qui ramènent le soir de pesants fagots tout hérissés d'épines et de branches cinglantes.

*
* *

Alors Félice vécut toute ramassée dans son plaisir farouche, et les jours qui venaient lui paraissaient si beaux qu'à tous moments elle levait la tête de son travail pour les regarder danser devant elle. Les murs blancs de la petite chambre et le pauvre sol de terre battue, le lit de Mélanie avec ses rideaux ornés d'une frange de petites boules fripées, les pots de faïence et le volant rouge de la cheminée, les meubles, l'armoire, les casseroles pendues et Mélanie elle-même, si sombre de vêtements et de visage, disparaissaient dans ce tourbillon magnifique. Des images se précisaient peu nombreuses, mais toujours délectables. Félice revoyait la grande salle de la scierie, le potager bien tenu avec ses pruniers et ses figues, les hangars au fond d'où venait l'odeur du bois frais, et sa chambre là-haut, avec le grand lit à la mode des villes, les chaises luisantes, la belle petite glace dont le cadre imitait si bien l'argent véritable, et trois pots de géranium sur l'appui de la fenêtre. Elle voyait, dans ce cher décor, ce que seraient désormais pour elle le travail, les repas, les nuits... Et tout cela disparaissait comme disparaissaient autour d'elle les choses véritables. Elle ne voyait plus rien que de la lumière et tout son cœur y

baignait comme une fleur dans l'eau. Elle aimait avec toute la force de son instinct de femme, éveillée enfin, avec toute l'avidité que secrètement avaient mise en elle ses journées vaines, ses heures perdues. Et tant de sentiments profonds, tant d'ardeurs et de tumultes se traduisaient seulement par le petit mouvement de sa bouche sérieuse, un peu fripée déjà, toujours gonflée comme pour un appel et comme pour un baiser.

— Va promener, lui disait, au soir tombant, Mélanie Grimaud, s'inquiétant de la voir toujours fiévreuse et agitée. Ça te réussit bien de marcher un peu.

Et Félice s'en allait sur le chemin qui mène à la digue, parce que la mère Lartaud y passait quelquefois, s'en revenant de chercher quelques légumes à une de ses terres qui était par là. Elle espérait beaucoup la voir et trois fois, en effet, elles se rencontrèrent. Parce qu'il n'y avait personne sur le chemin pour se moquer de les voir ensemble, elles purent, chaque fois, dire quelques paroles.

— Tu promènes, Félice? demandait la vieille, montée sur une carriole à deux roues que traînait un tout petit âne gris comme les feuilles veloutées de l'oreille de loup, et marqué de noir aux reins et aux deux yeux.

— Un peu, répondait-elle, pour me délasser.

Elle faisait quelques pas à côté de la voiture. Le petit âne s'engourdissait entre les brancards, de chaleur et de fatigue. Il allait doucement, si doucement que Félice pour le suivre n'avait pas besoin de se presser. Et la vieille disait encore :

— Je porte des courgeons. J'ai arraché aussi quelques carottes. La terre est dure par cette sécheresse.

— Oui, répondait Félice, la terre est dure.

— Ah! que veux-tu, soupirait l'autre.

Et Félice demandait après un silence :

— Mais... la Baptistine, elle ne vous aide donc point?

— Oh! pas même, protestait la belle-mère.

Son sourire était indulgent, mais il y passait de la tristesse. Elle expliqua, la troisième fois, plus intime avec Félice depuis qu'elles se rencontraient ainsi :

— Ma fille, tu comprends, des femmes comme elle, sûr que c'est bien mieux fait pour plaire aux hommes que des femmes comme toi... Ce n'est pas mauvais, au fond... mais ça se donne des airs... Il y faudrait beaucoup de surveillance, et par un

temps comme celui-ci, où le mari n'est jamais là... Ah! qu'est-ce que j'y peux, moi, pauvre vieille?

On voyait bien qu'elle taisait beaucoup de choses et qu'elle avait de la peine. Mais il n'eût pas été convenable qu'elle en racontât bien long à Félice ni que Félice l'interrogeât là-dessus. Elles se taisaient donc l'une et l'autre. Elles se souriaient un peu, avec sympathie. Le petit âne avançait toujours, les roues grinçaient doucement dans la poussière épaisse. De la carriole trop chargée, des brins de foin tombaient sur la route. De grosses cloches, au cou de chèvres lointaines qui regagnaient l'étable, faisaient un bruit sourd, liquide et sanglotant. Cependant, un désordre magnifique s'échevelait dans le ciel tout autour du penchant soleil, et Félice songeait, tourmentée et bienheureuse :

— Oh! ma mère, ne vous désolez pas. Je tiens la fin de notre malheur à tous les trois... attendez un peu.

Une fois, elle faillit parler et tout dire. Son secret s'agitait en elle comme une bête chaude et mauvaise, douce à toucher et cependant redoutable. Tout bas elle prononçait les mots par quoi elle le ferait connaître : elle les trouvait savoureux à remuer dans la bouche et gardant longtemps leur saveur, comme la tige de l'anis et la feuille de la verveine qui laissent un parfum délicieux après qu'on les a mordues. Cependant, elle se taisait encore. Même en ordonnant le silence à cette vieille, elle n'eût pas été tranquille; et c'est par elle seule que Julien devait tout connaître.

*
* *

Ce serait très simple, et ce serait aussi à faire mourir de joie. Dès qu'il reviendrait, elle s'arrangerait pour le rencontrer, et au lieu d'être toute gênée, comme la dernière fois, et silencieuse, elle lui demanderait tout de suite : « Es-tu bien heureux maintenant? — Oh! sûr que non, répondrait-il. » Elle ajouterait bien tendrement pour qu'il comprît aussitôt ses regrets et son repentir : « Vois-tu, mon Julien, nous nous sommes trompés tous les deux il y a trois ans. — Oui, mais comment faire maintenant? Qu'est-ce que je peux lui raconter, moi, à cette femme, pour la renvoyer? » Alors elle dirait : « Viens avec moi que je te montre quelque chose... » Ils arriveraient tous les deux à la Maison-Grise et ce serait un des jours où l'on aurait vu passer

sur la route M. Sadoulas s'en allant à Orange ou à Mondragon. Les portes seraient grandes ouvertes, comme toujours. Mais si la Baumette rôdait par là, Félice saurait très bien lui dire : « Je suis venue chercher mon dé en argent ; je l'ai oublié, une fois que je suis venue travailler ici. » Elle monterait et Julien derrière elle : ils entreraient dans le salon. Derrière le vieux portrait, Félice atteindrait la carte où Baptistine avait permis qu'on la représentât aux côtés de M. Sadoulas comme on fait des mariés le jour de leur noce. Elle expliquerait à Julien : « Tu vois... c'est ça ta Baptistine. Il n'y a vraiment pas besoin de se gêner avec elle. » Julien répondrait : « C'est bien vrai ! » Et tout de suite il la prendrait dans ses bras.

Le mois d'août écrasait la terre ; bientôt viendrait septembre avec ses raisins mûrs et ses petites figues. Et puis octobre commencerait de dorer la fine pointe des peupliers, et de grandes feuilles couleur de cuivre tomberaient en tournoyant des platanes sur la route encore poussiéreuse et chaude. Alors Julien reviendrait en permission, alors se réaliserait tout ceci que rêvait Félice. Elle attendait. Une semaine ou deux, le jeudi, elle retourna chez la Mionet, mais une fois seulement elle vit passer Baptistine. Ceci lui suffit. Elle était tranquille. Et chaque soir, elle avait l'impression de secouer derrière elle la journée finissante et de se dégager d'elle comme on se dégage des ronces, une à une, qui vous retiennent sur le chemin.

Or, voici qu'un matin, s'en revenant de chercher le pain à la place de Mélanie qui s'était la veille meurtri la cheville, elle entendit trois femmes qui parlaient à la porte d'une petite épicerie. L'une prononça le nom de Julien Lartaud et les autres aussitôt baissèrent la voix parce qu'au milieu de la Grand'rue, elles apercevaient Félice. Mais celle-ci vint à elles et demanda hardiment :

— Il est là, Julien ?

— Oui... depuis hier...

On mesurait à cette femme bien renseignée deux kilos de pois chiches. Félice entra dans la boutique.

— Après, tu me donneras de la ficelle, dit-elle à la marchande.

— Prends-la, dit celle-ci, les pelotes sont sur le comptoir ; c'est six sous à présent.

Félice prit et paya, mais ne s'en alla pas.

— Je croyais, continua-t-elle, qu'il devait venir seulement pour l'automne.

— Qui cela? demanda l'épicière.

— Julien Lartaud.

Toutes les femmes se regardèrent. On commençait de sourire.

— Tu étais bien renseignée, ma mie. Seulement il a pris la place d'un camarade qui aime mieux avoir sa permission un peu plus tard... et aussi lui, peut-être, il aime mieux de venir au moment qu'on ne l'attendait pas...

— Enfin, insista Félice, il est ici?

— Mais oui, on te dit.

Elle ajouta :

— Merci!

Et c'était peut-être pour la ficelle et peut-être pour le renseignement. Elle s'en alla. Derrière elle les commères s'égayaient.

— Voyez-moi ça, comme elle se tient bien au courant!

— Elle a peut-être encore de l'amitié pour lui.

— Ça s'est vu!

Félice n'avait pas besoin d'entendre ces paroles pour connaître qu'elles étaient prononcées. Mais cela lui était égal. Elle s'éloignait sans fuir, doucement, tout en tournant dans sa main la petite pelote rouge. Des femmes, en la croisant, lui disaient : « Adieu!... » Et elle répondait à cette salutation par un sourire distrait qui ne cessait plus.

— Adieu, Berthe, Francine!... Adieu, Marinette!

Elle entra dans la petite rue qui menait à sa maison. Le soleil brûlant l'occupait en plein de l'un à l'autre bord. Mais les figuiers débordant au-dessus des jardins laissaient tomber sur la chaude poussière une dentelle d'ombres bleues. Félice, un instant, s'arrêta là pour respirer. Elle mit ses deux mains sur la margelle du puits; elle pencha son visage en feu vers la bonne fraîcheur qui montait de l'eau profonde. Et comme elle avait besoin d'apprendre à quelqu'un ce qui l'étouffait, émerveillée d'elle-même et de porter tant de joie, elle dit à son visage apparu dans le cercle noir, parmi de grosses pierres et des verdures délicates :

— Il est là, ma Félice, il est là! Le moment est venu.

*
* *

— Lui parlerai-je dès ce soir? se demanda-t-elle.

Mais voici que, maintenant, l'événement étant advenu si vite, elle sentait le besoin de se préparer encore un peu. Elle réfléchit qu'une permission dure plus d'une semaine. Elle avait tout le temps. Elle pensa : Demain!... Et quand le soir vint, elle eût préféré ne pas quitter la maison, tant elle craignait de le rencontrer.

Cependant elle sortit, parce qu'elle avait bien mal à la tête. Elle s'en alla prudemment sur la route de la gare, qui est tout à l'opposé de la scierie. Mais toutes les prudences ne seront rien et ne serviront que le destin, s'il a décidé de les employer à ses besognes. Comme Félice prenait la ruelle la plus déserte qui pût mener à cette route, elle aperçut Julien. Debout, s'appuyant au mur bas d'un jardin par-dessus lequel trois grenadiers dressés brûlaient magnifiquement de toutes leurs fleurs ouvertes, il avait les deux bras croisés sur sa poitrine et semblait réfléchir en attendant quelqu'un.

Fallait-il donc qu'elle le rencontrât toujours ainsi? Elle s'irrita contre ce mauvais hasard et, d'abord, voulut s'en aller. Mais si Julien l'avait aperçue, lui laisserait-elle penser qu'elle voulait le fuir? Elle s'approcha. Ayant oublié qu'elle devait être devant lui pleine d'assurance, toute haletante des battements pressés de son cœur, elle avançait plus doucement que là-bas dans les Iles, quand les longues herbes du mauvais chemin semblaient encore se lier à ses jambes et se nouer encore devant ses genoux. Elle le regardait. Il portait son pantalon d'uniforme, et les bandes molletières bien serrées autour de la jambe; mais, au lieu de la lourde vareuse, il avait mis une veste de paysan en coutil bleu. Une petite cravate d'étoffe verte se tordait autour de son cou. Elle vit tout cela, et le profil tendu, la joue osseuse très pâle, la moustache presque blonde, les cheveux bruns rejetés en arrière. La tête lui tournait. Elle ne savait plus du tout quelle contenance serait la meilleure, et, quand elle l'eut rejoint, elle put lui dire seulement : « Oh!... Julien! » dans un petit souffle.

Il laissa tomber sur elle un regard étonné.

— C'est toi!... Bonsoir.

Elle répéta doucement :

— Bonsoir.

Il ne s'étonna pas de voir qu'elle demeurait là, devant lui, en pleine rue, sans crainte d'être aperçue. Une seule chose l'intéressait en ce moment. Il demanda :

— Est-ce que tu n'as pas vu passer le facteur?

— Le facteur?

— C'est bien maintenant qu'il le porte à la gare, le courrier de sept heures?

— Oui, je crois, c'est maintenant... Tu as une lettre à donner?

— Je te demande, cria presque Julien, si tu l'as vu passer déjà.

Il semblait tout exaspéré. Elle connaissait sa violence. Autrefois elle détestait cela; mais elle regardait aujourd'hui ces yeux où passait la colère, ce pied qui martelait le sol dur. Elle balbutia, ne pouvant comprendre, et troublée désormais par chacun de ses gestes :

— Je ne sais pas.

Il haussa les épaules. Mais comme il se détournait d'elle, impatienté, il vit venir Paulet, le facteur, avec sa grosse veste sombre et son képi posé tout en arrière à cause de la chaleur. Il portait sur l'épaule son sac de lettres que serrait une ficelle, et il marchait lentement, n'étant point en retard et désirant goûter un petit souffle errant dans le soir qui venait. Julien fit trois pas rapides au-devant de lui et s'arrêta net au milieu du chemin.

— Hé! bonsoir, Lartaud. Te voilà donc revenu!

— Bonsoir, Paulet.

Il barrait la route et ne bougeait plus.

— Qu'est-ce que tu me veux?... Tu as l'air drôle.

— Je veux une lettre qui est dans ton sac, déclara Julien.

Il allongeait la main. L'autre, qui n'était pas moins robuste, leva le bras aussitôt, prêt à le saisir au poignet.

— Tu n'es pas fou!

Le visage de Julien était plus blanc que la poussière blanche du chemin.

— Ouvre ton sac, je te dis. Je la trouverai tout de suite, je connais l'écriture.

— Mais dis-moi... c'est l'air des tranchées qui t'a monté à la tête? Est-ce que tu ne sais pas que c'est défendu?

— Je sais que je veux lire cette lettre, cria Julien hors de lui-même.

Il cherchait à saisir le sac. Paulet, le laissant pendre plus bas derrière son dos et tournant sur lui-même, ne permettait pas qu'il l'atteignît. Et Félice, les regardait piétiner sur le chemin, comprenant qu'ils allaient se battre et qu'il valait mieux n'appeler personne...

— Avec ton uniforme, tu n'as donc pas peur des gendarmes? Ça ferait joli.

Julien, brusquement, sauta de côté. Il mit la main sur le sac gonflé, le sentit fuir une fois de plus et jura de fureur.

— Donne donc, gronda-t-il avec une obstination qui ne pouvait plus mesurer rien. Donne ou je le prends. Ah! je suis plus fort que toi, tout de même.

— Holà! cria Paulet vers deux hommes qui tournaient à l'angle d'une maison.

L'un menait par la bride un lourd cheval et l'autre portait sur l'épaule sa grande faux luisante ou miroitait le ciel bleu.

— Hé! mais, dit celui-ci en pressant le pas, on se bat.

Alors, en le voyant venir avec son compagnon derrière lui, Julien tout à coup eut peur du scandale. Il recula, serra ses deux poings sur sa colère et voulut rire :

— Bon... c'est bon, Paulet. Ça ne vaut pas la peine de crier secours. Mais, tout de même, tu aurais pu avoir de la complaisance.

L'autre, ahuri encore, ne sut que répéter :

— Tu es fou!... Une complaisance avec de la prison au bout! Non, mais...

L'homme au grand cheval et l'homme à la faux l'avaient rejoint. Il marcha près d'eux, en silence d'abord, mais se hâtant, dès qu'il fut un peu plus loin, de conter l'aventure. Julien, cependant, s'enfuyait par la petite rue, la tête haute et tendant la mâchoire, à grands pas exaspérés.

— Oh!... Julien!... cette lettre...

Il se retourna, et vit Félice qui courait derrière lui. Comme il étouffait depuis trop longtemps et qu'il eût crié sa peine à l'herbe et aux cailloux, il lui jeta, sans plus penser à rien qu'à se soulager :

— Cette lettre est de ma gueuse de femme qui l'a écrite tantôt à un amant qu'elle doit avoir. Je la guettais bien. Mais

je l'ai surprise seulement quand elle revenait de la poste. Maudit Paulet!... J'aurais dû le tuer. Je serais sûr maintenant! ça vaudrait mieux...

— Ah! dit Félice, tout emportée à son tour, ça n'est pas la peine de tuer Paulet, et il valait mieux ne pas faire tant d'histoires. Tu n'avais qu'à me demander, à moi...

— A toi!... Qu'est-ce que tu sais donc, toi?

Il lui tenait les deux poignets. La brûlure de ses mains serrées fut douce à Félice. Elle allait tout dire, et ses justes paroles anéantiraient pour jamais cette Baptistine misérable... Or, tandis qu'il la secouait un peu, elle chercha son regard, et elle le vit qui ne descendait pas vers elle, qui ne se souciait pas d'elle, mais qui, dur et passionné, cherchait au loin sa souffrance. Un grand froid courut de ses tempes à ses mains. Elle se secoua, se dégagea, s'écarta... Et, toute hagarde maintenant, elle aussi regardait très loin.

— Eh! bien? demanda Julien.

— Eh! bien, dit-elle en portant ses deux mains à ses joues comme pour cacher ce qui, de sa pauvre âme, lui pouvait sortir au visage, demain...

— Non! cria-t-il, pourquoi demain? Tu ne sais donc pas la nuit que je vais passer? Je n'en peux plus!... C'est ma mère, qui fait tout pour me cacher quelque chose, c'est les gens qui ont l'air de jargonner je ne sais quoi, ce sont ses façons à elle, la Baptistine, qui a comme peur de moi, ou bien qui me fait la comédie d'être trop amoureuse. Ah! mais, j'en ai assez à la fin... Je souffre... moi!... Je veux savoir.

Félice aussi voulait savoir.

— Qu'est-ce que ça peut te faire? demanda-t-elle très bas.

Il la regarda avec pitié.

— C'est vrai... tu ne peux pas comprendre... toi! Tu as toujours été indifférente et froide. Mais quand on aime... Ah! pauvre Félice.

Il ramena sauvagement sur sa poitrine ses deux poings serrés.

— Dis... dis vite... Ça m'est égal.

Et comme elle se taisait toujours, il gronda, d'une voix plus basse et effrayante :

— Ah! mais, dis-le moi, ce que tu sais.

Toute la colère qui s'était détournée de Paulet revenait

maintenant sur Félice. Mais il lui fallait se faire encore. Elle chercha un mensonge.

— Les choses que je sais, je ne suis pas sûre tout à fait... Ce soir, justement, je dois voir quelqu'un qui me dira... laisse... laisse-moi aller, nous nous verrons demain.

Elle s'éloignait.

— Où ça? cria-t-il, déjà prêt à la ressaisir.

— Sur les six heures... dans le chemin de la Maison-Grise. Il n'y passe personne.

Elle n'attendit pas qu'il lui répondît. Elle se sauva. La terre était molle sous ses pas, comme si les durs cailloux se fussent défaits en poussière. Elle put arriver cependant jusqu'à sa maison. Elle poussa la porte; elle entra en disant : enfin! — Mais elle n'avait rien laissé derrière elle. Elle amenait avec elle toute sa misère, et ce qui avait commencé de la mordre là-bas, sur le petit chemin, continuait férocement de lui manger le cœur.

*
* *

Sur le minuit, comme elle ne pouvait pas dormir, Félice se leva doucement et commença de marcher dans sa chambre.

Elle marcha près de dix minutes dans cette pièce obscure. Elle ne se heurtait point aux meubles, dont elle connaissait la place, mais elle s'arrêtait à chaque tour auprès des murs, stupidement, comme étonnée de les trouver là, si solides et l'enfermant si bien. Elle touchait l'un du doigt et repartait vers l'autre aussitôt. Elle ne pensait pas à Julien, ni à Baptistine, ni à rien. Par instants ses dents serrées faisaient dans sa bouche un petit bruit, et ses pieds nus laissaient derrière eux des places chaudes sur le carreau froid.

Ce ne fut point la fatigue qui l'arrêta, mais d'entendre au-dessous d'elle, dans la salle, Mélanie Tirinaud gémir et se tourner dans son lit. Ayant peur de l'éveiller tout à fait, elle ouvrit une porte et s'en alla dans le grenier.

Il n'y avait pas de lune, cette nuit-là, invisible, elle semblait avoir fondu dans l'espace, tant le ciel frissonnant contenait de lumière. Les deux lucarnes du grenier, ouvrant au ras du sol, envoyaient cette lumière sur les objets les plus bas, et l'on voyait miroiter les grandes jarres de terre où sont conservées les olives, on distinguait les pommes sur leurs « canisses, » les pieds rongés d'un pétrin, la peau de chèvre en lambeau que

recouvrait une très vieille malle, tandis que les grosses poutres avec leurs chaînes d'aulx et leurs piments pendus demeuraient confuses et toutes mêlées à l'ombre épaisse. Félice se traîna dans cette pâle lumière. Soudain elle défaillit. Elle s'assit sur la vieille malle, et ses deux mains, pendantes, s'écorchaient, sans qu'elle s'en aperçût, aux clous de cuivre tout bossués qui retenaient encore sur le bois craquant les débris de poil et de peau.

Un peu de pensée lui revenait maintenant. La tête basse et le regard tendu, elle se répétait : « Il l'aime ! » Elle se répétait aussi avec une obstination presque stupide : « Je suis sa vraie femme. » Autour de ces pauvres mots tout le monde tumultueux des grandes émotions qui se lèvent autour de l'amour venait se presser et jeter en silence ses prières et ses cris. Une sueur d'angoisse mouillait ses tempes. Elle remontait un peu et pliait ses épaules. L'image de Julien se tenait devant elle ; elle joignait et tordait ses mains en la regardant. Une heure passait, et, tout affolée du souvenir lointain de leurs froides caresses, elle ne désirait plus rien au monde que les goûter à nouveau avec cette ardeur qui la tenait aujourd'hui. Une autre heure suivait celle-là et l'idée de frapper Julien dans son amour nouveau lui faisait un mal aigu qui ne se pouvait supporter. — Et c'étaient les grandes minutes de sa petite vie qu'elle vivait là, celles où le pauvre être humain, tout emporté à travers soi-même et ne comprenant plus ce qu'il advient de lui, touche à tous les bas-fonds comme à tous les sommets, acceptant d'être indigne et s'effrayant d'être magnifique, selon que le mène le plus misérable ou le plus sublime vertige. Félice éprouvait ces choses, dans une stupeur, sans pouvoir raisonner d'elles. Et elle savait seulement qu'elle était là, assise dans le grenier de sa maison et qu'elle ne pouvait pas dormir, toute tordue qu'elle était et brûlée de douleur.

Sa tête lourde de plus en plus et ses mains lourdes la tiraient vers le sol. Elle sentait par instant quelque chose de froid qui lui venait peut-être d'une pensée plus insupportable et peut-être d'un souffle qui passait dans la nuit. — « Il l'aime, cette Baptistine. Il l'aime... alors, moi ? » — Elle savait bien, en ce moment comme dans la première minute où la passion avait commencé de l'émouvoir, qu'elle ne connaîtrait jamais d'autre homme que celui-là, puisqu'elle était sa femme et qu'il était

vivant. Et cependant le besoin de l'amour la tenait avec toute sa force terrible. « Il ne pardonnera pas la trahison, il ne pardonnera pas!... Quand je parlerai, il aura mal d'abord... et puis ça passera. Il mettra cette femme dehors... et je reviendrai dans ma maison... » Elle voyait les grands hangars de la scierie, elle entrait dans la cuisine sombre. Le craquement des brindilles dans la haute cheminée, l'odeur du carreau fraîchement arrosé, étaient perceptibles à ses sens exaspérés. Comme dans les jours bienheureux où elle attendait Julien, elle voyait ce que seraient maintenant pour elle le travail, les repas, les nuits... Toute une vie passait à suivre ce rêve et cependant il n'occupait que quelques-unes de ces terribles minutes.

— « Oui... mais il aura mal!... il aura mal... »

Elle ne voulait pas. Elle était sa femme. Elle avait le devoir d'assurer la paix à son foyer, de veiller sur lui, de le garder du malheur... Et, pour le défendre, elle se faisait aussi farouche que pour le conquérir.

Les crapauds sous les lierres et les petites chouettes rondes se répondaient doucement à travers la nuit. Des trains roulaient au loin dans la plaine sonore. Soudain ces bruits s'apaisaient. Le grand silence qui montait de la terre s'en allait retrouver le grand silence qui descendait du ciel. Et le cri limpide et long d'un grillon nocturne les déchirait tout à coup comme du bout effilé d'une aiguille d'argent. Et puis un peu de rose commença de teindre sur les dalles du grenier la pâleur des étoiles. Les jarres de terre semblèrent refléter chacune, à leur flanc vernissé, une flamme lointaine. Un peu plus tard, les poutres entre-croisées apparurent sous le toit, les aulx pendus révélèrent la blancheur de leurs gousses régulières, et les piments rouges montrèrent leur sombre et violente couleur.

— Ah! non, gémit Félice en regardant ce jour qui venait, non!... je l'aime trop... je l'aime trop.

Mais, pour éviter ou pour obtenir quelle chose, l'aimait-elle trop fort? elle n'aurait pas su le dire. Et tout égarée, tombée sur les genoux, accroupie au pied de la vieille malle dont le poil rude frottait et rougissait ses épaules, elle sentait maintenant sans arrêt passer à travers son cœur le grand frisson qui cette nuit ne l'agitait que par instant...

*
* *

— Tu n'as pas entendu les rats cette nuit?

— Non, ma mère.

— Ils en ont cependant mené un sabbat, dans ta chambre. C'était comme le pas d'une personne. Mais tu as toujours eu le sommeil lourd. Tu n'es pas comme moi.

— C'est bien vrai.

Félice penchée sur la table traçait de petits plis dans une étoffe de soie rose, mais elle ne pouvait réussir à ce qu'ils fussent égaux et sans cesse elle recommençait avec une maladresse d'apprentie. Mélanie Grimaud, une terrine entre les genoux, épluchait et coupait en tranches minces de longues aubergines.

— Tu n'es pas bien en train ce matin, on dirait. Et puis, qu'est-ce que tu as tout le temps à regarder l'heure?

— Moi... rien, dit Félice.

Elle voulut rire, mais ce rire sonna seulement dans sa gorge et ne put paraître sur son visage. Toute pâle de sa mauvaise nuit, les yeux larges et creusés, elle avait comme une expression d'extase ou d'égarement qui lui seyait de façon singulière. Pendant dix minutes, gênée par l'observation de sa mère, elle se tint de lever à tous moments les yeux; mais son regard ensuite ne cessa plus de revenir au cadran de l'horloge et à ses lentes aiguilles.

— Six heures encore! pensa-t-elle quand sonna au clocher l'angélus de midi. — Dans quatre heures, se dit-elle un peu plus tard, dans trois heures, dans deux... — Et quand ce fut la demie de cinq heures, elle se leva.

— Où tu vas, Félice?

— Rapporter à Jeanne Linsolas sa blouse, que j'ai finie hier.

Elle monta dans sa chambre passer un corsage neuf, d'étoffe blanche à pois bleus, et mettre un peu de poudre.

— Il faut qu'il me trouve jolie. Mon chignon n'est pas à la mode comme celui de Baptistine, mais mes cheveux sont mieux que les siens. Il disait toujours : ma Félice, tu as de beaux cheveux...

Elle se regarda longtemps dans la mauvaise glace qui lui brouillait tous les traits, et puis elle regarda autour d'elle, le lit, la commode, et la petite table avec sa garniture de toilette

très propre mais dépareillée, achetée par pièces aux « ferrailleurs » qui passaient.

— Quand tu reviendras ici, dans cette chambre, toute la vie, pensa-t-elle, sera changée.

Elle redescendit, traversa la salle, oublia de prendre cette blouse qu'il lui fallait emporter, regarda l'heure encore et sortit bien vite. Cependant elle n'était pas en retard; et même, elle avait peur maintenant d'arriver trop tôt, de devoir trop longtemps attendre sur ce chemin... Son pas s'alourdit, elle avançait à peine. Des femmes cousaient au seuil des portes et les lauriers-roses étaient en fleurs. L'angle aigu des petits toits de tuile se détachait durement sur le dur ciel bleu, et les hirondelles, nombreuses, entre-croisant leurs vols et lancées dans l'espace, semblaient tisser un filet pour y prendre la lune pâle qui venait d'apparaître au plus haut du ciel.

— Il fait beau... Les gens sont heureux...

Félice marchait plus lentement encore. Elle prit la grand'rue, étroite entre ses maisons très vieilles, et passa devant l'église. La petite place était déserte. Les volets du presbytère étaient clos et closes les persiennes de la maison du notaire. Un acacia dans le jardin de celui-ci, un figuier chez M. le curé, se regardaient par-dessus des murs humides où la mousse poussait comme au rebord des puits. Et il n'y avait personne sur cette place, non personne que là-bas, sous l'acacia justement, une femme penchée qui avait posé son pied sur une petite borne et rattachait son soulier blanc.

Félice la reconnut tout de suite à sa robe légère et à son haut chignon, parmi les boucles duquel luisaient les dorures d'un grand peigne. Elle s'arrêta, tout en colère : Julien hier soir et celle-ci, maintenant! Fallait-il que toujours l'un ou l'autre se trouvât sur son chemin? C'est trop petit, les villages : on se rencontre trop souvent. Elle aimait mieux s'en aller... où cela? Elle ne savait pas... Tout agitée, elle semblait déjà commencer de fuir. Seulement cette fuite la rapprochait de Baptistine, et la jeune femme en se relevant, un peu rouge et la sueur perlant à sa tempe, la vit devant elle, sérieuse, avec sa bouche serrée et ces yeux un peu effrayants qu'avait creusés une à une chacune des heures de sa mauvaise nuit.

Elle eut peur; elle redoutait cette Félice qui, naturellement, la devait haïr et qu'elle avait rencontrée un jour sur le chemin

de la Maison-Grise ; et tout de suite, sans même la regarder, elle fila le long du vieux mur, comme une petite fille qui s'épouvante, balançant sur ses jambes fines sa robe frivole. L'autre ricana derrière elle. Et jamais elle ne l'avait détestée comme en ce moment où elle venait de la si bien voir, puérile et jolie, avec ses boucles et sa poudre aux joues, et ce parfum qui demeurait derrière elle et blessait Félice comme un soufflet au visage. En silence, elle la menaça. Elle n'avait plus d'hésitations. Et sans plus rien voir autour d'elle, sans plus rien distinguer de ce qu'elle éprouvait, de ce qu'elle allait faire, elle marcha vers l'endroit où l'attendait Julien.

Elle quitta les maisons et fut dans la campagne. Les grandes haies dressèrent leurs branches dures et leurs petites feuilles serrées. La menthe velouta les bords du chemin. Six heures sonnaient au clocher. « Je suis en avance, » pensa Félice ; et aussitôt elle aperçut Julien qui marchait sous les chênes. En ce moment, il lui tournait le dos, mais, sans doute, il l'entendit venir, car il s'arrêta brusquement et revint à grands pas vers elle.

Alors Félice eût voulu étendre les deux mains pour l'arrêter. Elle eût voulu supplier qu'une heure encore lui fût accordée. Mais ce fut trop rapide pour qu'il restât le temps de réfléchir à rien.

— Eh ! bien ? demanda tout de suite le jeune homme, tu les as, ces preuves ? Les gens ont parlé.

Oh ! qu'il était avide et tourmenté, furieux et pitoyable ! Pareille à l'agonie nocturne de Félice avait dû être, cette nuit, son agonie ! Les heures passent... On regarde l'ombre... Le cœur est une plaie vive que font tressaillir, comme d'un coup d'ongle, toutes les pensées qui passent. On dit : j'ai trop mal !... On se lève... on tourne... on fuit... on retombe... et cela continue... C'est ainsi !... c'est ainsi !... Chacun des tourments de sa nuit à lui, Félice aurait pu les dire... Ah ! véritablement ils souffraient trop l'un et l'autre, il fallait se hâter... Elle savait bien que sa résolution était prise, mais peut-être ne savait-elle pas quelles paroles allaient sortir de sa bouche. Et elle pensait encore : il ne pardonnera pas... quand il saura tout, il cessera de l'aimer, bien sûr...

Or, elle dit simplement :

— Les gens sont des méchants et des imbéciles. Il n'y a rien de vrai dans tout ce qu'ils racontent.

— Rien? s'exclama Julien.

Aussitôt, furieuse d'elle-même, elle se demanda : « Est-ce que tu es folle?... » Et cependant, elle répéta :

— Rien!

Il ne la croyait pas. Il haussait les épaules. Et mécontent de cette réponse misérable après qu'il s'était préparé à entendre tant de choses :

— Pourquoi tu m'as dit alors que tu savais mieux que personne?

Elle se troubla. Il avait raison. Pourquoi? Elle ne savait plus. Elle se demandait : Qu'est-ce je peux lui répondre? Et elle affirma avec un calme dédaigneux :

— Je croyais...on m'avait causé... des racontars et voilà tout.

Sa voix devenait plus ferme. Elle le regardait avidement. En vérité, il avait l'air de moins souffrir et cela la soulageait comme un baume posé sur son mal à elle. Elle avait besoin maintenant de le voir sourire! Un besoin tel qu'elle se disait, voulant se bien convaincre afin de le pouvoir convaincre lui-même : « C'est vrai, ça... des racontars... Elle a bien pu se promener quelquefois dans le jardin de M. Sadoulas pour s'amuser de lui et de ses manières, pas plus. Elle a même pu aller au Bourg, et le retrouver là-bas, et se faire photographier ensemble. Et après?... Qu'est-ce que ça prouve?... Rien du tout que de l'imprudence. » Et, tandis que ces idées s'agitaient en elle, Félice prononçait tout haut, avec fermeté :

— Baptistine, bien sûr en venant plus vieille elle viendra plus raisonnable. Mais pour ce qui est d'avoir fait le mal, je t'assure bien qu'elle ne l'a point fait.

Il la regarda, presque stupide, tant il était déconcerté :

— Cette lettre, alors?

— Quelle lettre?

— Celle que je voulais reprendre à Paulet.

— Tu l'as vue écrire?

— Si je l'avais vue écrire, je lui aurais sauté dessus et je l'aurais arrachée, sa lettre... Non!.. mais d'abord elle s'est enfermée dans sa chambre... Et puis elle m'a dit que c'était pour coudre son bas et cependant elle avait de l'encre au bout du doigt. Et puis un peu plus tard, elle est revenue du côté de la poste. J'ai dit : « D'où tu viens? » Elle était rouge. Elle m'a dit : « D'acheter des œufs. » Et elle avait bien six œufs dans

son panier, mais c'était tout de même un mensonge. Je me le suis pensé après...

— Qu'est-ce que tu en sais? dit Félice, mon pauvre Julien!

Secrètement elle continuait de raisonner : « Oui... qu'est-ce qu'il en sait?... Peut-être elle n'a pas écrit... et peut-être, si elle l'a fait, c'était pour lui dire, à M. Sadoulas, sans avoir besoin de revenir chez lui : « Ne m'attendez plus jamais... Ne revenez plus autour de ma maison... Je ne veux plus vous voir. » Julien baissait la tête. Il arracha une petite branche épineuse, la serra avec tant de force qu'il s'écorcha profondément et le sang coula lentement de la paume déchirée sur le dos de la main la liant d'un mince ruban rouge. Il regarda la terre, et puis le ciel, et encore la terre. La conviction lui venait, mais il se méfiait de l'accueillir parce qu'il la désirait trop fort.

— Enfin, répéta-t-il, c'est bien vrai que tu ne sais rien ?

— C'est bien vrai qu'il n'y a rien, affirma-t-elle.

Entre eux, par terre, au bord de l'ornière, il y avait une taupe que l'on venait d'écraser. Une bouillie rouge coulait de sa douce fourrure souillée et aplatie par quelque talon brutal. Des fourmis lentes commençaient de tourner autour et d'approcher ce qu'il y avait de déjà mort dans cette chair encore vivante ; des soubresauts agitaient encore les pattes de devant, terminées par les petites mains griffues qui tressaillaient et se repliaient d'une façon presque humaine.

— Si elle pouvait mourir tout à fait, pensait Félice en la regardant, si elle pouvait...

Mais elle leva la tête. Un tressaillement pareil à celui qui convulsait la bête moribonde secoua ses épaules. Après avoir réfléchi longtemps, Julien disait, — et le sourire qu'elle avait tant souhaité de lui voir détendait son visage.

— Sûr et certain que, s'il y avait quoi que ce soit de mauvais à dire sur elle, tu serais la première à le savoir, et à me le raconter.

— Oh!... sûr! dit encore Félice.

*
* *

Ce fut tout. Elle demeurait devant lui, mais toutes les paroles désormais étaient dites. Il en fallait seulement ajouter quelques autres, de politesse, avant de se séparer. Julien prononça donc :

— Eh! bien, merci alors, et adieu, Félice.

— Adieu.

Il s'éloignait. Il jeta par-dessus son épaule :

— Tu m'as dérangé pour rien, mais ça ne me fâche pas. J'aime mieux ça.

Il riait maintenant. Son pas allègre et jeune avait une allure dansante. Le bonheur s'élevait en lui comme monte la flamme après que l'on a écarté les herbes mauvaises qui l'allaient étouffer.

Alors toute seule sous le ciel, dans la plaine qu'enfermait à jamais le cercle rond des collines, Félice ouvrit ses deux mains :

— Voilà! dit-elle.

Elle regarda à ses pieds la petite taupe qui avait fini de mourir et que recouvraient les mouvantes fourmis. Elle regarda la Maison-Grise.

— Demain, j'y viendrai dire que j'ai perdu mon dé. Mais ce sera pour prendre ce portrait où je l'ai caché. Je le déchirerai.

Elle revint lentement. Deux femmes la croisèrent, traînant par sa corde une vieille chèvre dont les sabots s'allongeaient en griffes et s'écartaient hideusement en frappant le sol, et puis une enfant bossue qui serrait dans ses bras sales une bouteille de lait. Félice ne remarquait pas ces laideurs. Elle ne s'attristait pas de rentrer chez elle et de demeurer là désormais jusqu'à l'heure de la vieillesse, assise sur sa pauvre chaise, derrière les carreaux troubles de la petite fenêtre, au bord d'un chemin où ne passait personne. Elle souffrait très peu, ne sachant plus bien si elle était morte elle aussi, ou satisfaite à présent jusqu'à l'extase. Car elle avait plus fait pour l'époux que ne pourrait jamais faire cette Baptistine. Elle n'était plus jalouse de ce petit amour. Et elle se répétait avec une obstination de simple créature dont le sûr instinct ne se veut pas plier aux changeantes lois inventées par les hommes :

— Tout de même! c'est moi sa vraie femme...

André Corthis.

POUR LE CENTENAIRE

DE

LECONTE DE LISLE

Voici bientôt cent ans que naissait à l'île Bourbon, au sein de ces paysages éclatants dont la splendeur devait si souvent illuminer ses rêves et consoler ses désespoirs, celui qui était destiné à devenir le rénovateur de la poésie française. — L'heure n'est pas très propice, sans doute, à la commémoration recueillie d'un tel souvenir : il y faudrait plus de loisir, et plus de silence. Entre les évocations des âges disparus qui remplissent les œuvres de Leconte de Lisle, et les angoisses trop pressantes qui étreignent nos cœurs aujourd'hui, l'abîme paraît infranchissable. — Pourtant, c'est le privilège du génie de n'être jamais « inactuel. » Dans une page au moins, l'auteur des *Poèmes tragiques* a exprimé par avance les sentiments qui nous émeuvent le plus à la minute présente. Il nous suffit d'élargir un peu la portée de son *Sacre de Paris*, d'étendre à toute la France ce qu'il disait de la « Ville auguste, » pour que semblent écrits d'hier ces vers où respire tant de mâle pitié pour les victimes, et tant de haine insultante pour les bourreaux :

Dans l'étroite tranchée, entre les parois froides,
Le givre étreint de ses plis blancs
L'œil inerte, le front blême, les membres roides,
La chair dure des morts sanglants.

Les balles du Barbare ont troué ces poitrines
Et rompu ces cœurs généreux.
La rage du combat gonfle encor leurs narines,
Ils dorment là, serrés entre eux.

. . . . . .

Tous les loups d'outre-Rhin ont mêlé leurs espèces :
Vandale, Germain et Teuton,
Ils sont tous là, hurlant de leurs gueules épaisses
Sous la lanière et le bâton.

Ils brûlent la forêt, rasent la citadelle,
Changent les villes en charnier ;
Et l'essaim des corbeaux retourne à tire-d'aile
Pour être venu le dernier.

Au surplus, quand même Leconte de Lisle n'aurait point si pieusement vénéré le martyre de la France, nous n'en aurions pas moins le devoir de nous arrêter quelques instants, en un jour d'anniversaire, devant une gloire qui fait partie de notre richesse nationale. Si « exotique » qu'il soit par son origine et par quelques-uns de ses dons de peintre, Leconte de Lisle est bien Français aussi : son génie fait de haute raison, de volonté lucide, de netteté harmonieuse et modérée, l'apparente, plus qu'il ne le croyait lui-même, à nos grands classiques. Sans doute est-ce pour cela qu'après les folies et les avortements d'un romantisme hypertrophié, nos poètes ont si volontiers « reconnu » sa doctrine et accepté sa maîtrise. Les plus différents, les plus opposés, se sont trouvés d'accord pour proclamer ce qu'ils lui devaient : le fantaisiste Verlaine n'en a pas parlé avec moins de respect que l'impeccable Heredia, ni des psychologues comme Sully Prudhomme ou M. Paul Bourget avec moins de reconnaissance qu'un réaliste comme François Coppée. Son autorité, moins triomphale que celle de Victor Hugo, n'a pas été moins efficace ni peut-être moins féconde : sans lui, un demi-siècle de poésie française n'aurait pas été ce qu'il a été, et c'est sans doute de quoi justifier un souvenir et un hommage.

Dans certains cultes anciens, les prêtres avaient coutume, aux fêtes solennelles, de laver l'effigie divine pour l'offrir toute neuve, toute jeune, à la piété des fidèles. C'est de la même façon qu'il conviendrait de célébrer la mémoire des grands hommes, non point par des harangues sonores ni par des inaugurations pompeuses de statues, mais en s'appliquant à ôter la poussière dont le temps a terni leurs images, ou les fausses couleurs dont l'erreur les a bariolées. Nous craignons que, pour Leconte de Lisle, l'entreprise ne soit pas tout à fait superflue,

qu'il ne soit aujourd'hui plus admiré que vraiment compris. Car enfin, quels sont, sur son œuvre et son rôle, les jugements de monnaie courante? Les uns, captivés par la perfection magistrale de sa forme d'art, le vantent si fort de ce mérite qu'ils négligent de chercher si cette forme enveloppe quelque pensée, et qu'ils en parlent comme si elle se suffisait à elle-même. D'autres frappés, — ou effrayés, — de ce qu'il y a d'érudition dans les *Poèmes antiques* et les *Poèmes barbares*, en concluent que cet admirable historien des races mortes n'a vécu lui-même que d'une vie semblable à la mort, sans rien mettre dans ses œuvres d'humain ni de personnel. D'autres enfin, l'entendant dénoncer avec son âpre force l'éternelle Illusion, et appeler de sa voix robuste la « Divine Mort où tout rentre et s'efface, » le rangent, pêle-mêle avec Leopardi et Schopenhauer, parmi les contempteurs de la Vie. « Ciseleur, » « impassible, » « pessimiste, » ce sont bien, n'est-il pas vrai? les épithètes le plus communément accolées au nom de Leconte de Lisle. Or, de ces trois épithètes, la première est plus fausse que vraie, il a toujours repoussé la seconde avec horreur, et la dernière elle-même appelle plus d'une réserve. Nous voudrions ici, en nous aidant du livre très richement documenté que M. Marius-Ary Leblond a publié sur son illustre compatriote, en nous rappelant aussi les confidences recueillies par une fervente admiratrice du maître, mais surtout en laissant parler le poète, essayer de retrouver un Leconte de Lisle moins uniquement artiste et érudit qu'on ne se l'imagine, plus vivant, plus passionné, et par là plus près de nous.

I

« Les *Poèmes* de Leconte de Lisle sont des œuvres un peu monotones, où il n'a pu ou voulu mettre que des effets de couleur, de relief et de rythme. » Cette sentence d'Émile Faguet résume assez exactement ce que la majorité des lecteurs pensent des *Poèmes antiques* et des *Poèmes barbares*. Elle n'en est pas plus juste pour cela. Et, par exemple, pour n'en relever que ce seul mot, qu'y a-t-il donc de « monotone » dans cette œuvre où la souple variété du pittoresque rivalise avec l'infinie diversité de la nature et de l'histoire? Est-il « monotone, » celui qui sait passer de la plus délicate fraîcheur (*le Colibri*) à l'horreur la

plus tragique (le *Paysage polaire*), celui qui peint avec tant de grâce sensuelle le repos de Leïlah endormie, et avec tant de dureté sombre la veillée anxieuse de Magnus? Mais surtout, pour ne voir dans cette poésie que « des effets de couleur, de relief et de rythme, » il faut s'arrêter de parti pris aux procédés d'art les plus extérieurs, négliger la recherche des intentions profondes; — et pourtant, qui donc, en général, a su les mieux découvrir qu'Émile Faguet?

Peut-être certaines déclarations du poète, si on les isole et qu'en les isolant on les exagère, sont-elles responsables de ce malentendu. Il est très vrai que Leconte de Lisle a vanté le prix de la forme, du travail attentif et patient; il a mis à cette prédication d'autant plus d'éloquence, voire parfois de rudesse, que ses plus célèbres prédécesseurs avaient plus fâcheusement méconnu ces principes sacrés. Mais cela suffit-il pour l'ériger en panégyriste de la perfection vide, de la pure virtuosité? Oui, il a trouvé que la langue de *Joceyn* était « molle, efféminée et incorrecte, » et que son vers manquait « de muscles, de sang et de nerfs; » oui, il a estimé « un peu fade » le charme de certains passages d'*Eloa* : mais est-il donc besoin, pour penser ainsi, d'être un partisan intraitable de la facture parnassienne? A ce compte, que de gens seraient parnassiens sans le savoir! D'ailleurs, en regard de ces jugements, on en peut mettre d'autres qui, moins connus, nous montrent en Leconte de Lisle tout autre chose qu'un virtuose. C'est ainsi que, dans un article sur Racine, il déclare n'apercevoir dans *Phèdre* et dans *Athalie* qu'une « prodigieuse puissance de forme, » et « rien de plus : » opinion singulière sans doute, peu intelligente même, si l'on veut, puisqu'elle ne tient nul compte de la psychologie de Racine, ni de son pathétique; mais enfin ce « rien de plus » n'est pas d'un homme qui met au-dessus de tout la « puissance de forme. » De même, il reproche à André Chénier ce que la pure doctrine parnassienne devrait louer le plus en lui : il le blâme d'avoir été trop « antique. » De même encore, tout en plaçant très haut Théophile Gautier, il lui en veut d'avoir professé la théorie de l'art pour l'art. Encore une fois, il ne s'agit pas ici de discuter le bien-fondé de ces appréciations : retenons-en seulement que, lorsque Leconte de Lisle fait de la critique, s'il est choqué jusque dans sa plus profonde sensibilité d'artiste par les négligences de la poésie soi-disant

« inspirée, » à la façon de Lamartine, il n'est pas beaucoup plus indulgent pour la beauté strictement plastique des œuvres qui lui paraissent dépourvues de signification. Ni l'idée sans la forme, ni la forme sans l'idée, pourrait être la devise maîtresse de sa poétique.

N'est-ce pas celle qu'il applique constamment? Toutes ses trouvailles musicales ou pittoresques, si curieuses en soi qu'elles puissent être, valent encore plus par l'heureuse ingéniosité avec laquelle elles soulignent tel aspect particulier de l'idée ou du sentiment. Les exemples en surabondent : nous accusera-t-on de pédantisme, si nous nous attardons à en cueillir deux ou trois entre des centaines?

Dans la composition rythmique d'abord. Prenez *la Vérandah*, où le retour entre-croisé des vers et des strophes produit un si original effet de symétrie compliquée : est-ce simplement un tour de force « amusant, » comme on dit en langage d'atelier? ou, bien plutôt, le poète n'a-t-il pas voulu rendre sensible, par le dessin savant de son petit tableau, ce qu'il y a de subtil, de minutieusement puéril, de lent aussi et de « fermé, » dans la civilisation voluptueuse de la Perse? Prenez *le Retour d'Adônis :* est-ce que l'alternance des alexandrins et des octosyllabes, avec les rimes « embrassées, » ne traduit pas, par les molles ondulations de son balancement, la langueur du mysticisme asiatique?

A l'abri du feuillage et des fleurs et des herbes,
D'huile syrienne embaumé,
Il repose, le Dieu brillant, le Bien-Aimé,
Le jeune Homme aux lèvres imberbes.

Voyez encore comment, dans *Qaïn*, Leconte de Lisle adapte l'instrument rythmique à la nature des visions qu'il évoque et des réflexions qu'il suggère. La strophe de *Qaïn*, c'est la strophe classique des quatre alexandrins à rimes croisées; mais, avec un merveilleux sens musical, le poète l'a prolongée, alourdie et comme durcie, en y introduisant, au milieu, un cinquième vers masculin : cette forme pleine et pesante convient mieux que toute autre à la résurrection de la Ville des Forts, comme aux imprécations farouches du grand Rebelle... On pourrait prolonger cette recherche : toujours on verrait qu'en Leconte de Lisle l'artisan de mètres est certes prodigieux, mais qu'il

n'existe jamais pour lui-même, qu'il se subordonne à l'historien et au penseur.

Pareillement l'artisan de mots. Les termes qu'il emploie peuvent bien l'avoir séduit par leur richesse de couleur ou par leur vigueur plastique, mais soyons sûrs qu'il ne les eût pas admis s'il n'avait senti qu'ils déclencheraient en nous toute une résonance d'impressions et d'idées. Lorsque, pour encadrer le repos de son pâtre grec, accoudé « sur le thym sauvage et l'épaisse mélisse, » il a besoin d'un horizon marin, il indique la Méditerranée qui étincelle au soleil,

Semblable au clair métal de la riche Korinthe,

et aussitôt c'est toute la vie hellénique qui s'étale devant nous, dans sa paix heureuse et son opulente sérénité. S'il veut faire tomber la neige sur la tour noire où songe le Runoïa, il l'appelle la neige « primitive, » et ce seul adjectif nous plonge dans un monde lointain, grandiose et mystérieux. L'agonie de Hialmar est éclairée par « la lune froide : » épithète de nature? non, mais notation physique qui s'accorde avec la grandeur austère, et, si l'on peut dire, stoïquement glaciale, du courage scandinave. Bref, s'il est excessif de prétendre que tous les détails matériels, chez Leconte de Lisle, ont un sens symbolique, tout au moins doit-on reconnaître que la plupart d'entre eux sont choisis parce qu'ils prouvent ou suggèrent quelque chose de plus qu'eux-mêmes, et qu'outre leur beauté propre ils sont comme chargés de pensée.

On s'y est bien souvent mépris. Le mérite technique de la peinture a, comme il arrive souvent, relégué dans l'ombre les intentions plus profondes de l'artiste. Devant ses portraits d'animaux ou devant ses scènes d'histoire, on s'est récrié sur l'exactitude du rendu, mais sur elle seule, comme si l'ambition de Leconte de Lisle se fût bornée à mettre en beaux vers un traité d'histoire naturelle ou un manuel d'archéologie. Impossible de se tromper plus lourdement. Qu'on relise *la Panthère noire*, *le Rêve du jaguar*, *la Chasse de l'aigle*, *l'Aboma* : il y a là tout autre chose que le savoir-faire magistral d'un animalier, occupé de saisir les attitudes et les mouvements de ses bêtes; ici, les gestes révèlent les instincts essentiels de la vie; la splendeur des formes ou la douceur caressante du paysage

qui sert de cadre ne font que rendre plus frappante, plus tragique, la cruauté qui est la loi de tout le monde animé. Quelquefois le poète ne peut s'empêcher de crier son horreur devant la nécessité du meurtre :

> Va, monstre, tu n'es pas autre que nous ne sommes,
> Plus hideux, plus féroce ou plus désespéré...

Ou bien, pris de je ne sais quelle pitié, il médite sur la tristesse obscure des êtres inférieurs :

> Quelle angoisse inconnue, au bord des noires ondes,
> Faisait pleurer une âme en vos formes immondes?

Mais, là même où il n'a pas pris la peine de formuler la « moralité » de ses descriptions, il faudrait que nous fussions bien maladroits pour ne pas la découvrir. Tout, dans ces peintures d'animaux, proclame les deux fatalités qui pèsent sur les êtres, celle de la douleur et celle de la férocité ; tout nous révèle la vie, dans ce qu'elle a de plus profond, et non pas seulement de plus extérieur ou de plus pittoresque ; tout est d'un naturaliste, si l'on y tient, mais d'un naturaliste à la façon de Darwin plutôt que de Daubenton ou de Guéneau de Montbéliard, d'un naturaliste en qui l'observateur se met sans cesse au service du philosophe.

Il en est des scènes historiques comme des scènes animales. Cette fois encore, Leconte de Lisle accumule les indications précises : architecture, mobilier, vêtements, rites, jeux ou danses, tout le décor de l'antiquité ou du moyen âge est restitué très exactement, et ce peut être un divertissement d'érudit d'en rechercher les « sources » littéraires ou figurées. Mais croirons-nous que le poète n'ait rien voulu voir au delà de ce bric-à-brac ? le confondrons-nous avec tant d'écrivains consciencieux, — et ennuyeux, — qui, avant comme après lui, nous ont infligé tant d'assommantes antiquailles? Comparons, pour bien comprendre son dessein, deux « intérieurs » copieusement décrits par lui, le palais d'Amphiôn dans *Niobé* et le château féodal de Magnus. Ici, les voûtes de marbre, les larges conques d'or, les longs tissus de lin, les sons amoureux des lyres ioniques, toutes les marques d'une somptuosité fière et joyeuse : or, cette joie va contraster avec la catastrophe lugubre toute proche, et cette fierté, en nourrissant l'orgueil de Niobé, expliquera son

châtiment ; le décor est donc intimement lié au drame. Dans le château de Magnus, au contraire, les tourbillons farouches de fumée et de flamme, le lugubre effondrement de la neige, le hurlement sépulcral du vent, l'éclair haineux de l'œil du chien noir accroupi devant l'âtre, autant de signes extérieurs où se projette l'angoisse inapaisable du chevalier sacrilège et maudit. Qu'est-ce à dire, sinon que Leconte de Lisle, malgré sa curiosité d'artiste, ne s'arrête pas aux pierres et aux étoffes? Les choses l'intéressent dans la mesure où elles traduisent des êtres, des parcelles de l'éternelle et décevante humanité. A ses yeux, comme aux yeux de son contemporain Fustel de Coulanges, l'histoire a pour principal objet d'étude l'âme humaine ; elle est avant tout psychologie, et non archéologie. On commet un faux sens sur tant de scènes bibliques, grecques, scandinaves ou médiévales, lorsqu'on n'en admire que la précision documentaire ou l'éclatant relief. L'évocation historique, telle que la comprend Leconte de Lisle, est une « résurrection » totale, une restitution des façons de penser et de sentir, et non seulement des façons de manger ou de s'habiller. Elle s'adresse à tout l'homme, à l'intelligence plus encore qu'aux oreilles ou aux yeux.

II

« Soit, diront ceux qui n'aiment pas beaucoup Leconte de Lisle, à l'intelligence, mais à l'intelligence seule, abstraite et impersonnelle, sans rien qui soit de notre monde et de notre temps, sans rien qui vienne du cœur du poète et qui parle au nôtre. » C'est là le second des reproches qu'on lui a adressés, et celui qui semble lui avoir causé le plus vif déplaisir. François Coppée, témoin du trouble qui le saisissait lorsqu'il récitait ses propres vers, dit qu'il méritait bien peu alors « ce nom d'impassible dont la critique l'accabla si souvent, et qui l'irritait si fort. » Si cela est vrai, il faut avouer que le poète dut être mis à une cruelle épreuve. Pour nul écrivain, croyons-nous, n'a été réédité plus fréquemment l'agaçant cliché de la « tour d'ivoire. » L'accusation d'indifférence est venue le poursuivre jusque dans son triomphe académique, lors de cette séance du 31 mars 1887 où Dumas fils, qui le reçoivait, montra si clairement, en le « blaguant, » qu'il ne le comprenait pas. « Vous

avez, lui disait l'auteur de la *Dame aux Camélias*, immolé en vous l'émotion personnelle, vaincu la passion, anéanti la sensation, étouffé le sentiment. Vous avez voulu, dans votre œuvre, que tout ce qui est de l'humain vous restât étranger. Impassible, brillant et inaltérable comme l'antique miroir d'argent poli, vous avez vu passer et vous avez reflété tels quels les mondes, les faits, les âges, les choses extérieures. »

Que Dumas, lancé à corps perdu dans le torrent des polémiques contemporaines, ait été l'homme le moins fait pour goûter cet art hautain et comme volontairement réservé, cela n'a rien de très surprenant; mais aujourd'hui il faudrait plaindre ceux qui ne sauraient pas sentir ce qu'il y a de vie frémissante sous la fierté discrète des *Poèmes antiques :* ce serait signe qu'ils ne reconnaissent de personnalité que celle qui s'étale et de passion que celle qui bavarde, qu'ils confondent les richesses profondes de l'âme avec les exubérances extérieures de la sensiblerie. Leconte de Lisle s'est à dessein interdit celles-ci, mais, Dieu merci, il n'a pas ignoré celles-là.

Ce qu'il a condamné sans appel, c'est l'ostentation complaisante des aventures individuelles, le « gémissement continu » de l'élégiaque sur soi-même. Il l'a proscrit, notons-le bien, plus peut-être par souci de dignité morale que par scrupule esthétique, plus en stoïcien qu'en parnassien. « Il y a, écrivait-il en 1852, dans l'aveu public des angoisses du cœur et de ses voluptés non moins amères, une vanité et une profanation gratuites. » Et, dans son fameux sonnet des *Montreurs*, c'est au nom du même idéal moral et littéraire à la fois qu'il refusait de se livrer à la foule.

Mais quoi! n'y a-t-il donc rien d'intermédiaire entre la loquacité égoïste des « Confessions, » à la manière de Rousseau ou de Musset, et la contemplation inerte et froide? N'existe-t-il pas des sentiments qui, pour n'être pas strictement personnels, n'en sont pas moins intenses, moins puissants, moins capables de remuer l'âme tout entière? Le poète, en un mot, est-il condamné à se figer dans l'immobilité dès qu'il cesse de parler de lui? Leconte de Lisle n'a jamais voulu l'admettre. Dès ses années de jeunesse, il s'est aperçu que de plus en plus il se détachait des individus « pour agir et pour vivre par la pensée avec la masse seulement. » Par un vieux reste de préjugé romantique, il se l'est reproché un instant : « Je m'efface, je

me synthétise. C'est le tort, si c'en est un, de la poésie que j'affectionne entre toutes. » Mais très vite il s'est rassuré en se disant que les préoccupations collectives et générales de l'humanité pouvaient être tout aussi émouvantes que les « mesquines impressions personnelles, » et il a terminé ses confidences à son ami par cette très belle et très juste profession de foi : « Ne crois pas que cela tue le cœur parce que cela l'élargit. »

De fait, le pathétique, chez lui, ne se déverse pas sur les menus chagrins de la vie privée; il ne se boursoufle pas non plus en adjurations emphatiques ou en tirades verbeuses : mais il existe quand même, parfois plus reconnaissable, parfois plus jalousement caché, invisible et présent, et d'autant plus efficace qu'il est plus concentré. Pour qui sait le sentir, il sort, singulièrement prenant, de la blessure d'une grande âme qui a médité, dans le silence et l'angoisse, sur les problèmes de la nature et de la destinée; il jaillit, fort et généreux,

Comme d'un sein puissant tombe un suprême amour,

et il anime de sa flamme virile toutes les parties de l'œuvre du poète, même celles qui semblent les plus éloignées de notre pauvre et actuelle humanité.

Où donc est-il impassible, ce prétendu observateur désintéressé? Est-ce, d'aventure, dans ses tableaux de la nature tropicale ? et, s'il se plaît tant à faire rayonner la chatoyante féerie de couleurs et de lumière dont s'enchanta son enfance, ne mêle-t-il pas à sa volupté d'artiste quelque chose de très humain et de très dramatique, l'effort éperdu pour prolonger par le souvenir l'existence de ce qu'il a jadis aimé, la joie enivrée lorsqu'il y croit réussir, et le désespoir lorsqu'il constate sa fatale impuissance?

Et vous, joyeux soleils des naïves années,
Vous, éclatantes nuits de l'infini béant,
Qui versiez votre gloire aux mers illuminées,
L'esprit qui vous songea vous entraîne au néant...

La trouverons-nous, cette impassibilité tant de fois dénoncée, dans ses peintures d'animaux ? Mais nous avons déjà vu qu'elles sont toutes imprégnées d'une conception philosophique de la vie ; or, pour Leconte de Lisle comme pour Alfred de Vigny, « penser fait sentir, » alors que tant d'autres ne pensent que

lorsqu'ils sentent. En réalité les mœurs de ses bêtes de proie ne lui sont ni de purs thèmes descriptifs, ni de simples prétextes à réflexion ; il vit et vibre avec elles. En communion, si l'on ose dire, avec sa panthère, son jaguar, son aigle ou son requin, il éprouve l'ardeur de la lutte, l'ivresse exaltée du meurtre, ou l'anxiété lamentable de la faim. D'avoir vu autrefois, sur quelque plage africaine, frissonner et claquer des dents les maigres chiens hurleurs, il a gardé une sensation d'horreur où se symbolise la conscience de l'universelle misère :

Après tant de soleils qui ne reviendront plus,
J'entends toujours, du fond de mon passé confus,
Le cri désespéré de vos douleurs sauvages.

Quelle froideur chez ce peintre, n'est-il pas vrai ? et quelle indifférence dédaigneuse aux souffrances de ses modèles !

Restent les poèmes historiques, de beaucoup les plus nombreux, et au premier abord il peut sembler qu'ils nous transportent en un monde avec lequel nous n'avons rien de commun. Leconte de Lisle s'est imposé un volontaire, — et salutaire, — effort de dépaysement. Çunacépa ou Thyoné, Komor ou Angantyr, Nurmahal et Djihan-Ara, tous ces gens-là n'ont pas l'air de nous toucher de très près. Mais, de l'exotisme des noms, conclure à l'insensibilité du poète, ce serait un bien enfantin sophisme, ou une bien grosse naïveté. Si reculée que soit la date de ses personnages, ou si étrange leur pays, cela ne l'empêche pas de s'y intéresser, ni de nous y intéresser. Au spectacle de leurs amours et de leurs haines, il s'émeut de toute son âme. Il est tour à tour, et intensément, chacun d'eux. Sans artifice, par un don de large et généreuse compréhension, il fait sienne la gaieté des Bucoliastes, la résignation chaste d'Hypatie, la bravoure de Hialmar, la férocité vindicative de Don Diego Lainez, la tristesse du Runoïa. C'est un pathétique comparable à celui des anciens auteurs d'épopées ou de tragédies, bien éloigné en tout cas de la sérénité glaciale dont ont parlé tant de critiques.

Mais il y a plus. Si, très souvent, Leconte de Lisle se donne les émotions de ses héros, fréquemment aussi il leur donne les siennes; non pas qu'il en fasse ses simples truchements selon le procédé romantique, mais, en bien des endroits, sans qu'il en coûte rien à la vraisemblance légendaire, il fait exprimer par

eux des sentiments si éternellement humains qu'ils sont aussi bien de notre temps que du leur. N'en prenons qu'un seul exemple, le dialogue de Khirôn et d'Orphée, l'un disant l'amertume de la jeunesse disparue, le sursaut de rébellion à l'approche de la décrépitude et de la mort,

> Oui, j'étais jeune et fort...
> Jamais, jamais mes pieds, fatigués de l'espace,
> Ne suivront plus d'en bas le grand aigle qui passe;

l'autre prêchant le renoncement à ces « indignes regrets. » C'est bien sans doute l'Orphée et le Khirôn de la tradition, mais ce sont aussi les deux aspects de l'âme humaine, l'aspect de révolte et celui de résignation, et, en quelque sorte, les deux moitiés, également sincères, de l'âme du poète.

Quelquefois même Leconte de Lisle va plus loin, introduit dans les scènes antiques ou barbares des éléments plus actuels, prête à ses personnages des sentiments qui l'intéressent d'une façon plus directe. Tout en évitant les anachronismes déplacés, il porte dans l'évocation des époques disparues les préoccupations de l'heure présente, et, entre toutes, celle qui lui tient le plus à cœur, celle de la lutte contre les croyances religieuses. Son habileté souple et sûre sait choisir dans les légendes anciennes les points où le contact peut s'établir entre les concepts archaïques et ses propres convictions. Son *Qaïn* est à la fois très biblique et très moderne ; l'essence du vieux judaïsme s'y condense en des vers d'une robuste plénitude :

> J'ai heurté d'Iahvèh l'inévitable embûche...
> Dieu triste, Dieu jaloux qui dérobes ta face...

Mais, en même temps, la révolte du Maudit s'amplifie, s'épanouit; elle devient la promesse de la grande rébellion qui dressera contre la divinité la pensée humaine :

> Tu lui diras : Adore! Elle répondra : Non...
> Je ferai bouillonner les mondes dans leur gloire;
> Et qui t'y cherchera ne t'y trouvera pas.

Est-ce encore le Qaïn de la *Genèse* qui menace Iahvèh? Ou n'est-ce pas le prototype de la libre pensée, du rationalisme positif ou scientifique, en qui Leconte de Lisle a mis sa haine furieuse des théologies oppressives? Comme Jules Lemaître a

eu raison de dire qu'un tel poème sonne bien l'heure où nous sommes ! Il aurait pu en dire autant de *Niobé*, du *Runoïa*, d'*Hypatie*... La Niobé de Leconte de Lisle est sans doute, très authentiquement, celle d'Homère, la pâle Tantalide rivale de Latone; mais à ce mythe desséché le poète insuffle une vie nouvelle, toute brûlante, celle de son propre cœur passionné. Relisez l'admirable imprécation de l'héroïne, rythmée et développée comme un *largo* de Beethoven, et voyez-en, de proche en proche, se révéler la vraie pensée. Bientôt l'antithèse n'est plus entre les Olympiens usurpateurs et les dieux déchus que déplore Niobé; ces dieux, ces dieux heureux et sages, fils de la Terre, deviennent le symbole de la pensée humaine, jadis libre et maintenant écrasée sous le dur joug de la religion. Voici que Niobé prédit la chute de Zeus, puis celle du Christ, enfin la réconciliation suprême de la Terre et de l'antique Ouranos : n'entendez-vous pas, par sa voix, Leconte de Lisle annoncer la bonne nouvelle des théocraties vaincues et de la raison affranchie, avec autant de joie et d'emportement en vérité que Lucrèce jadis?

Qu'on ne s'étonne point de ce rapprochement. Rien, par la forme, ne diffère plus du *De rerum natura* que les *Poèmes antiques*, mais rien n'y ressemble plus par l'esprit. Comme Lucrèce, Leconte de Lisle veut travailler au bonheur de l'humanité en la déliant des superstitions qui entravent son libre essor. Absolu dans ses opinions laïques, démocratiques et révolutionnaires, il ne saurait ni ne voudrait séparer en lui le poète du citoyen, ni celui-ci du libre-penseur. En particulier, il est persuadé que le christianisme est le pire ennemi du progrès philosophique et social, et si l'on n'oserait affirmer qu'il n'écrit que pour le combattre, du moins n'écrit-il jamais sans le combattre. Par là s'expliquent et ses enthousiasmes et ses haines, sa vénération pour les religions que le christianisme a détruites, paganisme grec ou paganisme scandinave, et au contraire sa colère foudroyante contre les « siècles maudits » du moyen âge. On peut aimer ou n'aimer pas la thèse qu'il soutient, mais on ne peut nier qu'il soutienne une thèse, que la poésie et l'histoire soient des armes entre ses mains tout comme entre les mains de Victor Hugo ou de Voltaire. Toutes ces civilisations, toutes ces croyances, dont il suit d'un œil anxieux l'efflorescence ou la mort, ce sont autant de péripéties

de la grande bataille séculaire qui n'est point encore terminée, où lui-même s'est jeté de toute sa personne, et dont l'issue incertaine l'agite et l'enfièvre. Comment cet âpre lutteur, violent jusqu'à la brutalité parfois et jusqu'à l'injustice, pourrait-il être le spectateur paisible, le dilettante indifférent qu'on a voulu voir en lui?

III

On nous dira peut-être qu'il y a entre lui et les Voltaire ou les Victor Hugo une différence capitale : ceux-ci croyaient au progrès ; la lutte, pour eux, avait un sens, puisqu'elle devait avoir un résultat favorable ; leur optimisme justifiait leur ardeur combative, au lieu qu'un désabusé comme Leconte de Lisle, un chantre du néant, ne peut pas s'attacher d'une étreinte bien solide à ce qu'il sait illusoire. Nous voici donc ramenés à la délicate question du pessimisme ou du nihilisme de Leconte de Lisle. Peut-être n'est-elle pas aussi simple qu'on le croit d'ordinaire.

A coup sûr, il serait enfantin de contester que son œuvre porte la marque d'une puissante, d'une terrible inspiration pessimiste. Aucun poète parmi nous n'a plus rudement dénoncé les cruautés de la destinée, les tortures du désir, les mensonges de l'espérance, l'indifférence superbe de la nature; aucun n'a, d'un plus vif élan, appelé l'anéantissement total :

> O lugubres troupeaux des morts, je vous envie...
>
> Tu te tairas, ô voix sinistre des vivants...
>
> Ton enfer va s'éteindre, et la noire marée
> Va te verser l'oubli de son ombre sacrée...
>
> Que ne puis-je finir le songe de ma vie!...
>
> Comme un Dieu plein d'ennui qui déserte l'autel,
> Rentre et disperse-toi dans l'immense matière.

Tant de cris furieux, tant de lamentations découragées, qui nous reviennent invinciblement à la mémoire aux minutes sombres, disent assez quelle défiance, quel dégoût, quelle haine l'auteur de *Fiat nox* a eus pour la vie.

Mais il s'en faut que le pessimisme ait été primitif chez lui, il s'en faut même qu'il ait été définitif. Sa conception des choses

n'a pas été fixée *ne varietur;* elle a eu des changements, des retours, des combats, qui composent une histoire poignante.

Ses lettres de jeunesse le montrent plein d'espoir et d'assurance. Il croit au pouvoir de la poésie, de la raison, de la liberté, à l'avenir glorieux de l'espèce humaine. Il adhère avec empressement aux utopies fouriéristes; il les met en vers, — en vers déjà amples et sonores, — dans ses poésies de 1845 et de 1846, dans *Architecture*, dans *les Épis*, dans *la Recherche de Dieu :*

Le temple harmonieux en qui le monde espère
Se dresse lentement en l'horizon prospère.

Ne désespérez point de la lutte sublime,
Épis sacrés! un jour de vos sillons bénis
Vous vous multiplierez dans les champs rajeunis.

La justice et l'amour transfigurent le monde.

Ces affirmations robustes ne sont certes pas d'un négateur du progrès, d'un contempteur de la vie humaine. Elles ne laissent guère prévoir le désenchantement de *Dies iræ* et de *Solvet seclum*. Même *Niobé*, dans une première version, se terminait par une conclusion optimiste qui peut surprendre les lecteurs actuels. A l'interrogation si belle et si douloureuse (*Niobé, Niobé! souffriras-tu toujours?*), le poète osait répondre : Non. Il osait promettre à l'humanité, dont la « mère de détresse » est ici le transparent symbole, qu'un jour, à force de science et de volonté, elle secouera la dure enveloppe qui l'étreint.

Il n'est pas douteux que la conclusion actuelle, dans son inconsolée tristesse, ne soit plus austèrement et farouchement grandiose. Mais ce n'est pas, croyons-nous, par souci d'artiste que Leconte de Lisle a retranché après coup sa péroraison réconfortante. C'est qu'entre la rédaction primitive et l'édition définitive, il s'était passé bien des choses, une surtout qui avait profondément déçu et déchiré le poète : l'avortement des espérances de 1848. Il avait beaucoup attendu de la République, qui avait été « le rêve sacré de sa vie : » tombant de si haut, il s'effondra plus douloureusement. Plus encore que de voir l'échec d'une politique, il souffrit de constater l'inertie veule et lâche de la foule : « Que l'humanité est une sale et dégoûtante engeance! que le peuple est stupide! c'est une éternelle race d'esclaves qui ne peut vivre sans bât et sans joug. Aussi ne

sera-ce pas pour lui que nous combattrons encore, mais pour notre idéal sacré. » Leconte de Lisle n'a point en effet cessé de combattre, nous le rappelions tout à l'heure, mais il a combattu sans foi et sans joie, la mort dans l'âme, avec l'intrépidité sombre de ceux qui n'attendent plus rien. C'est dans cette désillusion politique et sociale, bien plus que dans les difficultés ou les malheurs de sa vie privée, qu'il faut chercher la source de son pessimisme, mais ce pessimisme n'est si âcre que parce qu'il succède aux espérances les plus enivrantes.

Quand on a commencé par aimer la vie et par croire en elle, on peut bien, après avoir été meurtri par elle, la maudire et la blasphémer : il est plus rare que l'on s'en déprenne vraiment. Les imprécations de Leconte de Lisle contre l'existence sont comme les injures des amants : elles cachent mal un tenace amour. Il a beau professer, avec les brahmanes de *Bhagavat*, qu'il faut se libérer du désir amer, du souvenir amer, du doute amer, que créer en soi, dès cette vie, un nirvana moral, en attendant d'être à jamais annihilé, est la sagesse suprême ; il le répétera souvent, très éloquemment, d'autant plus éloquemment qu'il voudra se convaincre tout le premier : y réussira-t-il jamais? De temps en temps des aveux lui échappent, et nous avertissent que l'œuvre de mort n'est pas aussi parfaite en lui qu'il s'en flatte. Tantôt il se gourmande d'un ton courroucé :

> O cœur toujours en proie à la rébellion,
> Qui tournes, haletant, dans la cage du monde,
> Lâche, que ne fais-tu comme a fait ce lion?

Tantôt, en comparant la perpétuité du soleil à la brève durée de l'homme, il confesse ingénument sa répugnance à cesser d'aimer et de sentir :

> Meurs donc, tu renaîtras! l'espérance en est sûre.
> Mais qui rendra la vie et la flamme et la voix
> Au cœur qui s'est brisé pour la dernière fois?

Où le conflit éclate le mieux entre sa doctrine nihiliste et le désir qui persiste invincible, c'est dans la merveilleuse *Illusion suprême*, aussi dramatique en vérité que la *Nuit d'octobre* par la complexité morale et l'alternance des sentiments qui luttent entre eux. D'abord, le plaisir douloureux que le poète éprouve à faire renaître les visions qui ont charmé ses yeux adolescents,

— une surtout, la plus douce et la plus fragile. Puis, le regret que tout cela ne soit plus, que le souvenir même en doive périr avec lui, et, progressivement élargie, avec une ampleur infiniment pathétique, la protestation de la pauvre humanité éphémère :

Qu'est-ce que tout cela, qui n'est pas éternel?

Puis, par un magistral effort sur soi, le retour à la morne sagesse de *Bhagavat*, le renoncement lugubre et orgueilleux : toutes les choses humaines

Ne valent pas la paix impassible des morts.

Une fois encore, le nihilisme a la victoire, mais à quel prix? et après quels combats?

Peut-être certains admirateurs de Leconte de Lisle estimeront-ils qu'on le rabaisse en signalant ses faiblesses et ses contradictions? Nous pensons exactement le contraire. Nous l'aimons mieux ainsi, hésitant, souffrant, luttant contre ses instincts rebelles, que glorieusement endormi dans sa méditation imperturbable. Il est possible que sa philosophie y perde en unité, en cohérence; mais sa figure morale devient plus vraie, plus attachante aussi. C'est réellement l'un de nous, et non quelque ascète extra-humain.

Il y a, dans son œuvre, aussi bien que dans son caractère, plus de nuances que n'en reconnaît une interprétation superficielle, plus de contrastes même, une vie plus pleine et plus riche. Artiste sans doute, et artiste minutieux, mais penseur passionné, — érudit et historien, mais polémiste ardent, — pessimiste, mais avec des ressauts brusques de désir et d'espoir, — il est de ceux qui, sous de fières apparences, recèlent au fond d'eux-mêmes tous les tourments, tous les frémissements de l'humanité douloureuse. Et puisque l'épithète de « marmoréen » est, avec celle d' « impassible, » celle qui lui a été le plus souvent décernée, acceptons-la, mais en sachant bien que le marbre n'est qu'à la surface, que la vie palpite là-dessous, et que nous pouvons dire à sa Muse ce que lui-même disait à Niobé :

Tu vis, tu vis encor! Sous ta robe insensible
Ton cœur est dévoré d'un songe indestructible.

René Pichon.

L'ÉCHEC

DE

LA GUERRE SOUS-MARINE

II [1]

LA PROTECTION DES NAVIRES MARCHANDS

La destruction du plus grand nombre possible d'ennemis restera toujours le meilleur moyen d'atténuer les effets de la guerre : en usant l'arme, on émousse le tranchant. On constate que, depuis le début des hostilités, la courbe des pertes subies par les marines marchandes alliées est parallèle à la courbe des sous-marins en service. Les pertes de tonnage sont en raison directe du nombre de submersibles à la disposition des Empires centraux. Il est impossible qu'il en soit autrement, si la faculté destructive de ces unités reste constante. Il faut donc s'appliquer à la diminuer : c'est l'objet du service de protection de la navigation commerciale.

Nous avons vu que, malgré tous nos efforts, nous ne pouvions ni détruire tous les sous-marins, ni les empêcher de sortir de leurs bases. Les opérations de bombardement et d'embouteillage des points d'appui ne sauraient être d'une complète efficacité. Quant à la prise de possession de ces bases elles-mêmes, qui serait un moyen radical, on y a certainement songé, mais ces projets n'ont malheureusement jamais été suivis d'exécution par suite des difficultés fondamentales qu'ils présentaient.

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre.

Tant qu'il restera des sous-marins à flot, il faudra garantir le tonnage marchand contre leurs entreprises. Les mesures de protection envisagées à cet effet sont les unes autonomes, les autres extérieures au navire. Nous allons les étudier séparément.

L'ARMEMENT DE LA FLOTTE MARCHANDE

Parmi les procédés de défensive auxquels on a eu recours pour protéger cargo-boats et paquebots, celui qui a consisté à leur permettre de riposter aux attaques d'artillerie des sous-marins est, sans contredit, le plus intéressant. Là encore, nous avons eu tout à créer.

Nous n'avions pas prévu la guerre sous-marine. Hâtons-nous de dire que nous avons une excuse : c'est que les Allemands ne l'avaient pas prévue plus que nous. Une simple constatation le démontre. A l'heure de la déclaration de guerre, les Allemands ne possédaient que 28 submersibles. S'ils se fussent doutés du parti qu'ils pouvaient tirer du submersible, en tant qu'instrument de course, ce n'est pas 28, c'est 200 de ces unités qu'ils nous eussent opposées le 2 août 1914. Les conditions de la guerre eussent été, de ce fait, profondément changées à notre désavantage. Les transports de troupes d'Algérie et de l'Inde, le passage des corps d'occupation britanniques en France, les relations entre la Métropole et les Colonies, le ravitaillement des Alliés, toutes ces opérations, qui se sont accomplies librement eussent été à ce point troublées que notre résistance elle-même en eût été gravement compromise.

Ne prévoyant pas l'attaque, nous n'avions rien préparé, rien conçu pour nous en préserver. Aucune autorité compétente n'avait même envisagé l'hypothèse que les bâtiments de commerce pussent être attaqués par des sous-marins. Si d'aventure un officier, à l'ombre des platanes de la place d'Armes de Toulon, s'avisait de prédire les horreurs prochaines de la guerre sous-marine, on le traitait de visionnaire. Les commandants de sous-marins convaincus passaient pour des illuminés. Un Lord de l'Amirauté anglaise n'avait-il pas énoncé : « que la navigation sous-marine était le produit d'une imagination maladive? » Pouvait-on admettre que des infiniment petits tentassent d'arracher aux superbes dreadnoughts la maîtrise

des mers et de disputer le passage de l'Océan aux innombrables « tramps » de la Grande-Bretagne?

Non seulement nous n'armions pas nos bateaux marchands, mais, à la veille des hostilités, nous enlevions l'armement à ceux qui en possédaient un. J'ai vu opérer une de ces commissions de remise du matériel existant sur les croiseurs auxiliaires du type *Ville de la Ciotat*. En recensant sur les terre-pleins les vieux canons modèle 1883, les circulaires de bronze aux formes surannées et tout cet attirail démodé d'écouvillons, de seaux à incendie, de mèches à canons, un sourire de pitié s'esquissait sur les lèvres des membres de la Commission. Qu'elle était routinière, cette Marine, pour conserver si longtemps dans ses inventaires pareille nomenclature d'objets préhistoriques! Au feu les écouvillons! A la fonderie les circulaires de bronze! Au pilon l'âme des lourdes pièces de 14 m/m! A la vieille ferraille tous ces articles rouillés et poussiéreux! Que pouvait faire une *Ville de la Ciotat* contre un simple torpilleur moderne? A quoi bon dresser des canons sur cette torche que le moindre coup de 65 millimètres pouvait embrasser? Nous ne prévoyions, ni les uns ni les autres, les destinées glorieuses de ce paquebot qui sombra dans la Méditerranée le 24 décembre 1915 en combattant avec des armes analogues à celles dont nous allions le priver. Aussi, le jour où l'Allemagne déclencha la guerre sous-marine, a-t-il fallu organiser à l'improviste la défense des navires marchands.

Le long du douloureux calvaire de la flotte de commerce, calvaire jalonné par les naufrages, il ne reste plus sur l'immense tombe muette même une épave pour prier. Il est cependant possible de trouver des points de repère, des « caps, » comme disent nos marins, permettant d'en fixer les étapes. Une première période s'étend du 2 août 1914 au 3 novembre 1915, jour du naufrage du *Calvados*. Pendant ces quinze mois, nos navires de commerce sont les victimes passives des sous-marins allemands. Avec l'arrivée de l'amiral Lacaze à la rue Royale commence l'ère de la résistance héroïque. Quoique faiblement armés, nos braves capitaines répondent coup pour coup à la canonnade allemande. Le 31 janvier 1917 nous entrons dans la dernière phase, la plus horrible. Les Allemands, jetant le défi à tous les droits de l'humanité, coulent sans avertissement toutes les coques passant à la portée de leurs torpilles : cependant nos

paquebots, nos cargo-boats, nos voiliers, jusqu'à nos bateaux de pêche, continuent, malgré la menace des corsaires, leur route hasardeuse, et peu à peu les marins alliés s'ingénient aux procédés de destruction de sous-marins que nous avons précédemment exposés.

***

Le 7 novembre 1915, étant à Philippeville, je perçus des coups de canon sourds provenant du large. Les habitants de la petite ville africaine n'en avaient point entendu depuis le 2 août 1914, date où le *Breslau* était venu bombarder leurs rivages. Ils apprirent ce jour-là qu'un submersible allemand, ayant coulé un navire devant les jetées, était présentement occupé à détruire le sémaphore du Cap de Fer. Une escadrille germanique avait, en effet, franchi le détroit de Gibraltar. Étant tombée sur le *Marcian*, dans la nuit du 2 au 3 novembre, l'une des unités de la flottille avait été accueillie par des feux d'artillerie et avait dû abandonner le transport anglais qui rentrait à Oran avec une trentaine de tués et de blessés. Alors, elle avait poursuivi sa route, et détruisait maintenant tous les navires qu'elle rencontrait le long du littoral fréquenté de l'Algérie : notamment le *Calvados*, le *Tornio*, le *Woodfield*, le *Sidi Ferruch*, l'*Yser*.

Le *Calvados* était parti de Cette à destination d'Oran, transportant un bataillon du 4e tirailleurs. La rencontre se produisit le 4 novembre, à l'ouvert du détroit de Gibraltar. L'allemand fonça sur le *Calvados*, et ouvrit le feu à grande distance. Un coup de canon trouait les tuyaux de la sirène, et la vapeur s'échappait avec violence. Les obus pleuvaient sur le pont : l'un d'eux atteignit le paquebot au-dessus de la flottaison. Il n'y avait pas un seul canon à bord pour riposter au pirate. Le *Calvados* n'avait même pas la ressource d'appeler à l'aide ; il possédait bien une cabine de T. S. F., mais aucun opérateur. L'évacuation du navire fut ordonnée. Pendant qu'elle s'achevait, le sous-marin plongea et défila lentement à 100 mètres du *Calvados*, de bâbord à tribord, périscope haut, et envoya sa torpille, alors qu'il restait encore plus de 400 personnes sur le pont. Le récit de ce sinistre n'a jamais été publié ; mais nous ne sommes plus à l'époque où Darius faisait fouetter la mer pour la punir de n'être pas soumise à ses

ordres. La censure ne put empêcher la Méditerranée d'inscrire l'histoire de ce drame tout le long de ses grèves où elle rejeta les corps des noyés. En Algérie, personne n'ignora les conditions du naufrage qui furent pour la première fois portées à la tribune de la Chambre des députés par l'honorable M. Broussais au cours des débats sur l'interpellation relative à la guerre sous-marine.

Je tiens d'un rescapé du *Calvados* ce détail typique. Son attentat commis, le sous-marin était revenu en surface ; sur le pont une partie de l'équipage assistait à l'agonie des naufragés et les raillait en les désignant du doigt. L'un de ces misérables, — il portait des galons, — interpellant l'officier qui s'agrippait à la carapace métallique, lui cria en français : « Vous êtes bien là ! Restez-y ! » et il souleva ironiquement sa casquette. Ce que put être l'attente sur le radeau pendant vingt-cinq heures, au milieu d'infortunés qui déliraient, je renonce à le décrire. Aussi bien ne me suis-je appesanti sur cette pénible affaire que pour arriver à la question de l'armement des navires de commerce.

*
* *

La preuve était faite que l'Allemagne exécuterait ses pires menaces et qu'il fallait en toute hâte organiser la résistance. Déjà en septembre 1915 nous avions été conduits à affecter deux canons à tous les bâtiments transportant des troupes. Avec l'arrivée de l'amiral Lacaze, l'armement de la flotte marchande se généralise. On décide de donner un canon à tous les cargo-boats de ravitaillement, ainsi qu'à tous les vapeurs de la flotte commerciale, sur le désir exprimé par leurs propriétaires, qui se mettent avec le plus grand patriotisme aux ordres de la Marine. L'installation commence aussitôt à l'aide de toutes les pièces disponibles : 47 millimètres et 65 millimètres pris sur les torpilleurs, 57 millimètres et 47 millimètres japonais et italiens ; 65 millimètres de côte, 75 millimètres de campagne, etc. Cet armement disparate soulevait des difficultés pour l'approvisionnement en munitions. En mars 1916, les 47 et les 65 paraissent d'ailleurs inefficaces pour lutter contre les 88 allemands : on réalise l'unité de calibre avec le seul canon dont nous possédions alors un nombre d'exemplaires suffisant pour en doter les navires de commerce. Un affût de bord est établi pour ces canons. Le

programme d'armement comprenait : deux pièces de ce calibre, — qu'il ne m'est pas permis de désigner avec plus de précision, — pour les vapeurs de 500 tonnes, un à l'avant, l'autre à l'arrière, et un ou deux canons de 47 millimètres, 57 millimètres ou 65 millimètres pour les vapeurs de moins de 500 tonnes. Les voiliers recevaient un armement spécial. Le programme devait être mené par étapes. Dans les premiers mois de 1917, 520 vapeurs étaient armés de deux pièces. Le calibre en question n'avait été choisi que provisoirement, à défaut de matériel mieux adapté aux conditions du tir à la mer. L'artillerie des sous-marins ayant été accrue en nombre et en calibre (les nouveaux sous-marins possèdent un ou plusieurs 150), il importe de doter nos navires marchands d'une arme capable de contre-battre l'adversaire. C'est pourquoi nous devons substituer au modèle adopté en 1916 des canons d'un calibre de plus en plus fort, en commençant par les bateaux marchands de gros tonnage.

Parmi les modèles employés à bord figure le 75 de campagne qui, après avoir fait entendre sa voix victorieuse sur les champs de bataille de la Marne et de l'Yser, a voulu essayer sur les sous-marins allemands l'efficacité de ses tirs de barrage. Mais les sous-marins vont bientôt se trouver en face de navires armés d'une artillerie beaucoup plus puissante : dès la fin de l'année, sera achevé le vaste programme que nous venons d'esquisser et qui substitue l'artillerie de gros calibre à l'artillerie moyenne. Nos bâtiments de commerce n'ont d'ailleurs pas attendu cette transformation pour se défendre. Une résistance célèbre est celle du *Gard*, commandant Henri Robert, de la Compagnie transatlantique. L'amiral Lacaze en a rendu compte à la Chambre des députés. Le bâtiment était armé de deux canons qui n'avaient reçu aucune transformation : c'était donc un matériel très lent. Or, il a combattu le 5 mai 1917 avec ses deux canons, non pas contre un, mais contre deux sous-marins. « Ceux-ci estimaient sans doute, a dit le ministre de la Marine, qu'avec leur pièce de 105, prenant le bâtiment chacun de leur côté, ils en auraient raison. Eh bien! l'un d'eux, qui s'est approché à 4 000 mètres, a été peut-être coulé, l'autre, qui était à 8000 mètres, a pris la fuite. » La bataille avait duré de cinq heures vingt-cinq à neuf heures du matin.

*
* *

Le navire marchand n'engage la lutte que s'il y est acculé : avant tout, il doit chercher à se dissimuler. Tel est le but des engins fumigènes dont nous possédons deux types : l'un n'est qu'une simple bouteille de gaz liquéfié, dont l'évaporation produit un refroidissement de l'atmosphère, déterminant un brouillard artificiel; l'autre consiste en une bouée qui, jetée à la mer, laisse échapper une fumée épaisse. Le navire muni de ce nouvel anneau de Gygès peut échapper à la vue de l'assaillant à la faveur d'un rideau opaque et se diriger vers l'endroit où il recevra du secours. Ainsi nous avons appelé à notre aide toutes les forces de la nature : les nuées elles-mêmes nous protègent contre l'invention diabolique des Allemands.

On pourrait à ce propos, — et si le sujet n'était pas si tragiquement douloureux, — évoquer les fabuleux souvenirs de la mythologie et chercher des symboles à nos modernes conceptions. Écoutons plutôt le récit du commandant du *Vauclose*, attaqué le 16 juin 1917 : « Pour parer aux effets du tir si parfaitement réglé du sous-marin, écrit ce capitaine, nous mettons les appareils fumigènes en route et lançons à la mer les six flotteurs qui nous restent (quatre ont été éventrés par un obus). Sur les six, quatre fonctionnent bien et forment rapidement un rideau de fumée dense qui nous abrite et déroute le tir ennemi. Nous manœuvrons en conséquence. Le sous-marin désorienté cesse son feu un instant, puis tire par intervalles; peut-être aperçoit-il notre mâture au-dessus du nuage. En tout cas, son tir n'est plus le même, et les points de chute sont éloignés du navire. Le tir du cargo se précise et encadre presque aussitôt le but à 4 600 mètres. Un obus doit l'avoir touché, car la fumée de l'explosion apparaît noirâtre et il ne s'écoule pas deux minutes entre le dernier coup de canon du sous-marin et le moment où il disparaît. Il est dix heures trente-cinq : le combat a duré quarante minutes. »

Le camouflage a rendu lui aussi de précieux services. Les expériences effectuées en Angleterre dans le courant de l'année 1917 ont fait ressortir les avantages qui, dans de nombreuses circonstances, résultent de certaines dispositions picturales de la coque. Le but poursuivi est de tromper l'ennemi

attaquant à la torpille sur la distance et la route du navire visé, élément nécessaire au réglage du tir. La Marine française a créé une section de camouflage qui se préoccupe d'appliquer les enseignements de l'Amirauté britannique. Il est curieux de contempler aujourd'hui, dans les ports, les steamers ornés d'arabesques bizarres qui rappellent les fantaisies de l'École cubiste. C'est à croire que les plus extravagants parmi les impressionnistes et les décadents les plus morbides ont inspiré ces dessins, et opposé ces couleurs vives au bleu limpide de l'horizon. Ni les luministes de Meilhac et Halévy, ni les cubistes des Salons d'avant-guerre n'avaient certainement prévu cette conséquence militaire du trouble visuel, que ne manquent pas de ressentir les curieux qui s'arrêtent devant leurs élucubrations. Mais sur nos navires, une conception savante préside à l'agencement de ces arabesques qui font parfois sourire ceux qui n'en comprennent point l'intérêt.

Il faut savoir que la couleur par elle-même ne joue qu'un rôle secondaire dans le camouflage qui oblige le commandant de sous-marin à prolonger son examen au périscope. On avait essayé, tout d'abord, d'obtenir une diminution de la visibilité des navires en utilisant le principe du mimétisme. De ce côté, l'insuccès a été complet. Une coque, moins apparente sous un certain éclairage, pour une cause déterminée, sera, au contraire, rendue par cette même cause plus visible sous un éclairage différent du premier. Or, les éclairages sur mer varient à l'infini. Mais on peut abuser l'adversaire sur la direction, la dimension et la distance du navire, grâce à des contrastes de couleurs, l'œil, ne possédant pas la faculté de s'accommoder à la fois à des nuances très diverses et ne distinguant bien que l'une d'elles. On peut induire l'assaillant en erreur sur la marche du bâtiment en l'égarant sur le sens dans lequel fuient ses horizontales, en supprimant toutes les lignes verticales ou parallèles entre elles et en général tous les plans réguliers et prévus. On peut changer l'aspect de ces lignes en créant de fausses étraves, de faux arrières, de fausses cheminées, etc. Ce qui prouve l'importance des services rendus par cet art subtil du camouflage, c'est que nos ennemis entraînent leurs officiers à s'y accoutumer au cours d'exercices d'attaque sur des cibles camouflées. Chez nous, l'ancien Jeu de Paume des Tuileries a été affecté à l'École technique de camouflage.

La salle en est tapissée d'ébauches sur lesquelles on essaye avec les prismes des périscopes les effets des ingénieuses dispositions imaginées par les artistes en illusion.

*
* *

Fournir aux navires à la mer des renseignements relatifs à la position des sous-marins en opération est un des moyens les plus pratiques, un des plus importants facteurs de la sécurité de la navigation, de même que la faculté de pouvoir demander une assistance immédiate contribue puissamment à la défense du navire attaqué. Ce double résultat est l'objet de la T. S. F. Au début de la guerre, aucun bâtiment, sauf les paquebots, n'en était pourvu. Le *Calvados* a succombé avec un bon nombre de braves tirailleurs en vue des côtes de l'Oranie, faute d'avoir pu frapper l'air de ses appels de détresse. Actuellement, presque tous les bateaux français de plus de 500 tonnes possèdent un poste de radio-télégraphie. On devine que ce ne fut pas une mince affaire que de réaliser l'instruction des 2000 spécialistes indispensables pour assurer ce service technique. Aujourd'hui, afin de parer aux avaries et aux chutes d'antennes résultant de l'explosion des torpilles ou des obus, un certain nombre de paquebots importants sont munis de postes de secours dont l'emploi tend à se généraliser.

Il nous faudrait parler aussi des immenses efforts accomplis pour doter la marine marchande d'engins de sauvetage efficaces. Il ne s'agit plus seulement de défendre les passagers contre l'immersion, il faut les protéger contre l'asphyxie, en leur distribuant des masques, car on peut tout craindre des Allemands qui ne reculeront pas plus ici qu'ailleurs devant l'emploi même des gaz toxiques. Aux horreurs des noyades en masse ils s'empresseront d'ajouter celles des brûlures d'ypérite.

L'éducation de la flotte de commerce a été confiée aux centres d'A. M. B. C. (Armement militaire des Bâtiments de Commerce) qui doivent assurer le bon entretien du matériel et l'instruction du personnel embarqué. Ils surveillent la mise à bord du matériel, opèrent la visite de ce matériel, entraînent les hommes destinés à utiliser les armes et les engins. Ils délivrent aux capitaines tous les documents concernant la défense. Les officiers des centres d'A. M. B. C., répartis dans

tous les ports de commerce, se tiennent en contact avec les capitaines; ils entretiennent avec eux des rapports continuels, recueillent leurs observations et leur communiquent tous les renseignements utiles. Se rendant à bord lors de l'arrivée des navires, afin d'inspecter la défense, ils y font installer les armes réglementaires et procèdent aux tirs d'essais. C'est toute une catégorie nouvelle de combattants qu'il a fallu former. Ainsi, la marine de guerre étend son réseau tutélaire sur tous ceux qui sillonnent les mers : elle est le guide de ces marins de commerce qui ont dû s'improviser canonniers, torpilleurs, timoniers, et qui sont actuellement de précieux artisans de la victoire en même temps que les fidèles commissionnaires de notre ravitaillement.

PATROUILLEURS ET CONVOYEURS

On ne s'est pas borné à apprendre aux navires de commerce à se défendre eux-mêmes. On a eu également recours à des mesures de protection extérieure. La nature du concours apporté sur ce point par la marine de guerre a soulevé dans tout le pays des discussions passionnées. Des arguments ont été présentés pour ou contre les décisions prises. La vérité est, — on s'en rend compte en suivant l'évolution des idées qu'a suggérées la pratique de la guerre, — qu'aucun procédé ne donne entièrement satisfaction. — Ces procédés peuvent se classer en deux catégories : les uns ont pour but d'éviter au navire de rencontrer l'ennemi; les autres constituent une protection au sens propre du mot.

Dès le début de la campagne, les Amirautés britannique et française se sont mises d'accord pour arrêter les dispositions à prendre par les navires de commerce, dans les ports et en cours de navigation, en vue de tromper l'ennemi et de parer ses attaques. Ces prescriptions ont été condensées dans un fascicule constamment tenu à jour et qui porte le titre suivant : « *Instruction générale pour les capitaines des bâtiments de commerce en vue de leur protection contre les sous-marins et de la sécurité de la navigation dans les parages minés ou fréquentés par des corsaires.* » Ces ordonnances sont impératives. Les capitaines ayant eu des rencontres avec l'ennemi comparaissent devant des commissions d'enquête. Leurs interroga-

toires donnent lieu à des procès-verbaux détaillés dont l'étude sert de base à l'évolution des moyens défensifs à adopter. Ils sont également le point de départ de faveurs ou de sanctions. De plus, pour inciter les armateurs à suivre les suggestions du département de la Marine, diverses détaxes d'assurances sont accordées : 10 pour 100 aux bâtiments armés, 4 pour 100 à ceux qui sont munis de T. S. F., etc.

Nous touchons à une question très délicate : celle des atteintes portées à la liberté de la navigation. Cette liberté ne pouvant être complètement assurée, il faut rechercher une méthode apportant le maximum de sécurité et le minimum de trouble dans les relations commerciales maritimes, dont il faut garantir à la fois la rapidité et la continuité.

La première idée qui s'est présentée à l'esprit a consisté dans la pratique des routes patrouillées. Elle a été adoptée sur la proposition des Anglais, en mars 1916, lors de la conférence des amiraux alliés à Malte. Le trafic demeurait libre, sous réserve pour les capitaines de suivre certaines routes, fixées d'avance, dont la surveillance était confiée à des patrouilleurs. Pour augmenter la densité du patrouillage, on fut amené à supprimer la surveillance sur certains tronçons qui durent être franchis de nuit ; d'où un retard important dans le trafic. En outre, les routes ainsi fixées étant vite connues de l'ennemi, celui-ci y concentra son action. Ces routes durent être changées fréquemment et subirent de tels allongements que, sur les plaintes justifiées des armateurs, les Alliés, après un second échange de vues, abandonnèrent, à la conférence de Corfou en mai 1917, un système qui n'avait d'autre avantage que d'apporter aux passagers l'illusion d'une sécurité précaire.

Le convoyage auquel nous avons aujourd'hui recours présente de très grands avantages sur le patrouillage des routes. S'il n'a pas été adopté dès le début de la campagne sous-marine, cela tient en premier lieu à l'insuffisance numérique des convoyeurs, ensuite aux entraves que la formation de chaque convoi apporte au trafic. Certes, il en résulte de grandes pertes de temps, soit à cause des stationnements, soit par suite de l'abaissement de la vitesse de route au niveau des plus mauvais marcheurs. De ce fait, le rendement du tonnage a été diminué, entre France et Algérie notamment, et entre le littoral de l'Atlantique et l'Angleterre, dans des proportions

d'autant plus regrettables que ce tonnage est plus rare et plus nécessaire. Mais à quoi bon accélérer la vitesse, si c'est pour augmenter les risques? « Rien ne sert de courir, il faut partir à point. » Malgré la lenteur de ces trains de navires, malgré les exigences du ravitaillement, les Alliés ont cru devoir persister dans leur méthode.

On sait ce qu'est un convoi. Les bâtiments sont rassemblés à la sortie des ports, ou groupés au large en vue des côtes où ils atterrissent. Des navires d'escorte se mettent à la tête, ou flanquent la ligne, et celle-ci navigue sous la protection des navires de guerre. Employée à la fin de 1915 pour le transport de l'armée d'Orient, cette méthode dut être abandonnée au bout de quelques semaines à cause de l'usure qu'elle avait déterminée chez les torpilleurs. Elle fut reprise en janvier 1917, dans des conditions qui la réhabilitèrent complètement. Pour assurer la sécurité des transports de charbon entre l'Angleterre et la France, il fut convenu que tous les navires affectés au service du French-Coal seraient concentrés chaque soir dans certain port de la Manche et traverseraient la mer, de nuit, en convois escortés. Ces bâtiments de faible vitesse pouvaient être accompagnés par de simples patrouilleurs et suivaient de très près le littoral anglais et français sous la protection des éléments de surveillance côtière. Le procédé eut un plein succès et les pertes de convois furent insignifiantes. Peu à peu, tous les navires trafiquant sur les côtes de France, ou entre la France et l'Angleterre, furent encadrés dans ces convois. Des garages furent établis en divers points de nos côtes pendant les périodes dangereuses. Toute une organisation fut constituée à cet effet entre Dunkerque et Saint-Jean-de-Luz et elle continue à fonctionner d'une façon des plus satisfaisantes.

Le système des convois s'étendit ensuite aux navires traversant la Méditerranée. Sur les grandes routes de l'Atlantique la navigation d'abord libre fut canalisée dans de larges fleuves à l'intérieur desquels chaque navire devait suivre une route déterminée passant par un certain nombre de points surveillés. Près des rivages anglais ou français, ces routes aboutissaient à des entonnoirs où les bâtiments étaient groupés en convois. L'entrée en service des croiseurs submersibles qui opèrent en pleine mer vient de nous obliger à prolonger nos convois sur

tout le parcours entre France et Amérique. On se préoccupe, en plus, d'organiser aux atterrages des États-Unis un réseau de protection analogue à celui qui existe sur le littoral européen.

Une telle navigation comporte, disions-nous, des points de garage. C'était, jusqu'à ces derniers temps, un dogme qu'il fallait de préférence voyager de nuit. Je me souviens, au cours d'une traversée d'Égypte, quelle était la confiance des passagers quand les ténèbres envahissaient la mer. Pendant toute la journée ils n'avaient cessé d'interroger anxieusement l'horizon, mais, le soir venu, lorsque les hommes d'équipage fermaient les sabords pour aveugler les moindres rais de lumière et que l'on glissait sous un ciel sans lune, chacun regagnait sa cabine et s'endormait avec la conviction que tout danger était momentanément écarté. Hélas! depuis que les sous-marins, ne pouvant plus faire usage de leur artillerie, attaquent à la torpille, il leur est indifférent d'atteindre les convois de jour ou de nuit. Ils lancent en effet leur torpille avec autant de sûreté sur les silhouettes des navires qui se détachent en caravane comme des ombres chinoises que sur ceux dont la coque se présente en pleine lumière. De nuit les submersibles lancent de très près. Il n'est pas douteux, du reste, que l'obscurité ne leur permette de venir se poster à l'affût sans être, comme pendant le jour, constamment dérangés par les patrouilles, surtout par celles de l'aviation. Il se peut aussi que les bâtiments facilitent la tâche des submersibles en n'observant pas scrupuleusement les prescriptions réglementaires, en particulier celle de masquer leurs feux.

Quoi qu'il en soit, l'efficacité des mesures que nous avons prises se démontre par les résultats suivants : dans la Manche il n'a été coulé de jour que 3 navires durant les mois de juin et de juillet, alors que 200 navires environ traversent quotidiennement le détroit. M. Lloyd George, jugeant le système, a pu écrire : « Depuis l'institution des convois, le nombre des navires coulés a décru et, pour la période de mars à juin 1918, les pertes, sur les routes principales transocéaniques, sont tombées à 1,23 pour 100 ; 93,8 pour 100 des navires étant convoyés. Pour toutes les branches du commerce, ces convois ont été fournis pour 61,691 voyages avec une perte de 373 navires, soit une proportion de 0,61 de pertes. »

*
* *

En outre, du fait de l'isolement des navires attaqués, la certitude de l'impunité dans laquelle vivaient les commandants allemands et qui était la conséquence de cet isolement, était, pour ceux-ci, un encouragement à commettre des actes de piraterie odieuse, dont on peut espérer que le retour est désormais impossible.

A bord du brick-goélette la *Léontine*, criblé d'obus, et qui s'obstine à ne point couler, « les Allemands font irruption pour y placer des bombes. Voyant tant de gens tués ou blessés, ils supposent que tout l'équipage est là sur le pont et ne songent pas à fouiller le navire. Le mousse, un enfant qui se rend compte que l'explosion peut causer sa mort, implore les agresseurs, demande grâce. Des coups de revolver répondent à ses lamentations : des rires et des chants accueillent ses plaintes : une bombe explose; le mousse meurt... » De quelle époque lointaine date ce crime? Sommes-nous au temps des flibustiers? Non. Le rapport, dont nous citons un extrait, est du 26 mars 1917, et il porte la signature du lieutenant de vaisseau directeur de la Police de la navigation à Lorient.

De telles attaques, qui font songer à celles des Pavillons Noirs montant à l'abordage des jonques chinoises, furent rares; non que les Allemands aient reculé devant l'atrocité de pareilles scènes, mais parce qu'elles ne se présentaient pas toujours sans risque pour eux, quand, au lieu de mousses inoffensifs, ils rencontraient des hommes armés. En revanche, avant le convoyage, les marins du Kaiser excellaient dans l'art de détruire les bateaux sans avertissement. Voici quelques exemples de sinistres dus à ce procédé sommaire et cruel :

Prenons d'abord celui du *Cacique* de la Compagnie générale Transatlantique. Le *Cacique* passait le 20 février 1917 au large de l'île d'Yeu, quand, à treize heures trente, et sans que personne eût aperçu le sous-marin, le navire reçut une torpille qui le frappa entre la machine et la cale numéro 2. Les panneaux de cette cale volèrent en miettes et, par les tôles disloquées de la coque, l'eau s'engouffra. Un instant le capitaine attendit, espérant que son navire resterait à flot, mais l'eau continuant à entrer, l'ordre d'évacuation fut transmis à tout l'équipage. Les hommes se répartirent dans deux canots. La mer était grosse;

la brise augmentait de violence. « Vers dix heures trente, raconte le deuxième capitaine, le canot 1 où le commandant avait pris place chavire dans une lame. Des appels se font entendre. Le canot numéro 2 dans lequel je me trouve manœuvre aussitôt pour porter secours aux naufragés. Il essaie par deux fois de se tenir debout au vent sans pouvoir y réussir. La nuit tombe lentement... les appels désespérés cessent... » Vingt et un hommes du *Cacique* succombent dans ces conditions. Le reste de l'équipage ne peut atterrir qu'après un séjour de quatre-vingt-douze heures dans l'embarcation où il a enduré des souffrances inouïes.

Le torpillage de l'*Isère*, de la même compagnie que le *Cacique*, n'est pas moins tragique. « Le 23 juin 1917, à huit heures du matin, raconte Yves Minier, chef mécanicien, après avoir fait une ronde dans la machine, je me disposais, aidé du personnel du troisième quart, à continuer la visite du treuil n° 3, lorsqu'une effroyable détonation se fit entendre, suivie d'une gerbe d'eau énorme par le travers de la cale 2 et de la chambre des chaudières. Nous avions vraisemblablement été touchés par une torpille. A ce moment, chacun se précipita aux embarcations qui étaient suspendues en dehors du navire. Nous avions eu à peine le temps de les mettre à l'eau que le navire disparaissait d'un coup, entraînant dans sa perte tous ceux qui étaient à bord, engloutissant et démolissant les deux embarcations. Après la disparition du navire, et alors qu'il cherchait une épave, M. Gachet affirme avoir aperçu le périscope d'un sous-marin filant à grande allure émergeant à 50 centimètres environ au-dessus de la surface de l'eau. Les quelques rescapés et moi n'avons dû notre salut qu'aux ceintures de sauvetage dont nous nous étions munis. Chacun de nous, remonté à la surface, s'agrippait à des débris de bois que l'explosion avait transformés en épaves. Nous fûmes sauvés, une heure et demie après le désastre, par le chalutier français *Aiglon* où nous reçûmes du capitaine et de son équipage les soins les plus devoués. » Le capitaine dont il est question ici était le lieutenant de vaisseau Gilbert de La Rochefoucauld, descendant du célèbre philosophe, qui puisa, sans doute dans la lecture des « Maximes » de son ancêtre, des forces pour allier « cette rudesse de loup de mer » dépeinte par les rescapés, à la générosité du grand seigneur. Dans ce naufrage de l'*Isère*, seul de tous les

officiers, Yves Minier réussit à se sauver avec dix-sept hommes dont l'un mourut à bord de l'*Aiglon*. Le capitaine Loréal, le deuxième capitaine Rothou, deux autres officiers et neuf hommes furent noyés.

Si les pertes en vies humaines ont été proportionnellement aussi élevées et les difficultés du sauvetage aussi grandes à bord des cargos dont l'équipage n'a d'autre chose à faire que de veiller à sa propre sécurité, que dire lorsqu'il s'agit d'un paquebot, où il faut encore assurer l'évacuation des passagers? Dans ce cas, la présence des convoyeurs ne suffit plus pour éviter qu'il y ait de nombreuses victimes. La Compagnie des Messageries maritimes fournit à cet égard la documentation la plus tristement abondante avec le *Karnak*, le *Magellan*, le *Sinaï*, l'*Annam*, l'*Himalaya*, le *Calédonien*, l'*Athos*, l'*Australien*, le *Polynésien*. Parmi ces naufrages, que les Messageries Maritimes ont supportés avec tant de stoïcisme, celui de l'*Athos* est incontestablement le plus dramatique. Ce beau paquebot, qui jaugeait 14 000 tonnes et fut mis en service depuis le début des hostilités, ramenait d'Extrême-Orient 2164 personnes (en majorité des coolies chinois placés sous la garde de tirailleurs sénégalais). Deux torpilleurs convoyaient ce chargement précieux. Le 17 février, à douze heures vingt-sept, par 35°84 de latitude Nord et 18°32 de longitude, l'*Athos*, bien qu'il fût encadré de très près par ses convoyeurs, reçut une torpille par le travers de la cloison étanche qui sépare les machines de la cambuse. Le bateau est perdu, l'évacuation s'impose. « Elle s'effectue avec un calme admirable. » Quelques membres de l'équipage s'étant groupés autour du commandant Dorise, celui-ci les invite à le quitter. « Mes enfants, il n'y a plus rien à faire, dit-il, merci, il faut s'en aller. » Et il demeure seul avec le contrôleur des postes, Maurel. On embarque d'abord les femmes et les enfants « dans un ordre parfait. » Mais le bâtiment se couche de plus en plus. Ceux qui y restent encore, — et ils sont en grand nombre, — se réfugient sur le flanc tribord de l'*Athos* qui émerge jusqu'à la quille. A ce moment, cédant sous leur propre poids, les chaînes d'ancre se « décapèlent » et, fouettant les flancs du navire, fauchent, ainsi qu'une gigantesque faucille, la moisson de naufragés le long de la carène. Les tirailleurs de garde de police coulent à leur poste, l'arme au pied, baïonnette au canon, pareils à des statues de bronze.

Bien que les deux torpilleurs empêchent le sous-marin d'émerger, et se portent au secours des naufragés, cette catastrophe n'en fait pas moins 721 victimes dont 106 tirailleurs sénégalais et 4 officiers du bord sur 5.

L'accident du *Medjerda* de la Compagnie mixte va nous fournir une nouvelle preuve de la cruauté allemande. Cet accident eut lieu à la tombée de la nuit (dix-neuf heures dix) dans le golfe de Tortosa, à 3 milles à peine de la terre. Le navire frappé en plein dans les machines, l'eau s'engouffra comme une trombe dans les compartiments : en une minute, le navire qui s'était aussitôt enfoncé de l'arrière disparaissait verticalement. La rapidité vertigineuse de cette disparition n'avait pas donné à l'équipage le temps matériel de couper les attaches des embarcations. Seuls quinze radeaux qui étaient simplement posés sur les ponts flottèrent et permirent de ramasser tous les passagers qui n'avaient pas été tués par l'explosion ou engloutis dans les différentes parties du navire. Alors on vit émerger le sous-marin. Braquant son canon sur les naufragés sans défense, il fit le tour des épaves. « Sur son kiosque le commandant et quelques hommes fumaient des cigarettes, heureux de leur forfait. » Ensuite il s'éloigna et lança une fusée éclairante, — sans doute afin de prévenir que l'acte de barbarie était accompli. Un soldat rescapé affirme : « *Le sous-marin évoluait tranquillement parmi les épaves, jouissant de son œuvre. Des officiers et des marins boches prenaient des vues photographiques pour commémorer cette vision!* » La vision de 300 êtres humains disparaissant dans les flots!

Devant l'évocation de tant d'horreurs, on hésite à poursuivre; pourtant, avant de quitter le pont des paquebots et des cargo-boats, nous devons essayer de donner quelque idée des angoisses de ceux qui ont été victimes de ces torpillages sans préavis. Quoique pendant des heures et des jours, peut-être, ils aient vécu dans la crainte du tragique événement, la détonation sinistre annonçant l'arrivée de la torpille éclate toujours au moment où l'on s'y attend le moins. Une immense gerbe d'eau, polluée de charbon et de matières grasses, s'élève et retombe lourdement sur le spardeck. Le vapeur donne de la bande, il s'incline. L'ordre court de l'avant à l'arrière : « Chacun à son poste d'évacuation! » L'équipage et les passagers, le cœur serré, se rendent à leurs embarcations respec-

tives. Lorsque la mer est plate, le débarquement s'opère sans trop de difficultés; mais d'autres fois, la « levée » de la houle le long du bord contrarie les opérations de sauvetage. Des scènes atroces se déroulent... Cependant, à quelques encâblures, un tout petit prisme de cristal, monté sur un pédoncule, réfléchit l'image de cette détresse. Aucune pitié chez le commandant de sous-marin : il contemple sur le cliché de verre dépoli le déroulement de ce film cinématographique, sans songer que ce sont des vies humaines, des vies de femmes, d'enfants..., des espoirs à jamais brisés qui sombrent réellement sous la trajectoire mathématique de sa torpille.

Avant l'institution des convois, le sous-marin pouvait encore émerger parmi les épaves; il ne risquait rien. « Votre nom? D'où venez-vous? Où allez-vous? » Ces questions étaient jetées à la cantonade et le pirate disparaissait. Sur la mer déserte, dans leurs embarcations chargées à couler bas, les rescapés s'inquiétaient du vent qui fraîchissait et interrogeaient l'horizon bleuissant, incertains si la nuit qui les envahissait leur apporterait la mort ou la délivrance...

LA PUISSANCE DESTRUCTIVE DES SOUS-MARINS

Tels sont les divers modes de protection de la navigation commerciale. Dans quelle limite ont-ils amoindri le danger sous-marin? On se rendra compte des résultats obtenus en étudiant le nombre moyen des navires coulés, par jour et par unité ennemie, à des époques successives. Cette moyenne qui, en mars 1917, atteignait en Atlantique 0,55, soit plus d'un bâtiment par quarante-huit heures et par sous-marin, n'a cessé de décroître depuis cette date. En mai, il n'est plus que de 0,40; en juillet, de 0,21; en août, de 0,19. En mars 1918, de 0,14 et en avril de 0,10, soit cinq fois moins fort que l'année précédente. Dans les mêmes parages, le montant du tonnage coulé par jour, par un sous-marin, est passé de 889 tonnes en mai 1917 à 293 en mars et 248 en avril 1918. En Méditerranée, où l'action défensive est beaucoup plus difficile, la moyenne est sujette à variations assez brusques; elle est parfois tombée à 0,11.

Une des principales raisons de cet état de choses tient à la réduction des pertes par l'action de l'artillerie ennemie. Pendant les six premiers mois de 1917, la moyenne des attaques au canon

sur l'ensemble des navires alliés et neutres était supérieure à 250 par mois, savoir : janvier, 186 ; février, 247 ; mars, 274 ; avril, 299 ; mai, 246 ; juin, 250. A partir de cette date, la moyenne décroît sensiblement : 95 en août, 64 en octobre, 58 en novembre, 60 en décembre. En outre, à mesure que le nombre des attaques diminue, leur réussite devient de plus en plus problématique. Au début, les submersibles coulaient leur proie presque à coup sûr. Le nombre des navires coulés dans les premiers mois de 1917 est respectivement de 151 en janvier, 243 en avril, 174 en juin, donnant une moyenne de 85 pour 100 environ de réussites sur les attaques entreprises. Dans le dernier trimestre de la même année, le total des pertes est de 39, 38, 37, accusant un pourcentage de 60 pour 100 sur les attaques. Encore faut-il considérer que la majeure partie des bâtiments coulés durant l'automne 1917 comprend des voiliers, si difficiles à défendre qu'on a dû les échanger avec l'Amérique pour des steamers. Les premiers iront faire voile dans le Pacifique, les seconds prendront à leur compte les dangers de la navigation dans la zone dangereuse.

Un dernier chiffre va nous donner une idée des progrès accomplis. Le nombre des bâtiments attaqués au canon est de 24 en juin et de 17 en juillet 1918, sur lesquels 4 vapeurs et 12 voiliers seulement ont été coulés, presque tous neutres et non armés. Encore les trois cargos coulés l'ont-ils été dans l'Atlantique par des croiseurs submersibles contre lesquels nous ne sommes pas suffisamment protégés. Ainsi, et quoiqu'il y ait eu pour cette raison recrudescence pendant le mois d'août, on peut dire que les attaques au canon ont été pratiquement abandonnées par les Allemands.

L'importance de ce fait est indéniable. L'emploi de la torpille, auquel nous avons contraint nos ennemis de recourir, est loin de valoir pour eux l'usage du canon. L'assaillant doit se rapprocher de son but et lancer en plongée, c'est-à-dire dans des conditions souvent difficiles. Il n'est guère aisé d'apprécier exactement le succès de ces attaques. Un grand nombre d'entre elles ont échoué sans être même connues des bâtiments qui les subissaient. La proportion des navires atteints, par rapport aux navires qui ont vu l'attaque, oscille autour de 80 pour 100. Il est facile de calculer les conséquences de cette nouvelle tactique en rapprochant le chiffre des unités coulées par la tor-

pille de celui des bâtiments détruits au canon. Il semblerait que la diminution que nous avons constatée plus haut dans le nombre des attaques au canon dût correspondre à un nombre plus élevé d'attaques à la torpille; or, il n'en est rien. Le total de ces dernières, qui était de 233 en juin 1917, baisse dans la suite de la façon suivante : juillet, 173; août, 166; septembre, 121; octobre, 145; novembre, 136; décembre, 171. En juin 1918, nous ne relevons plus que 84 attaques, en juillet 85 et en août 106 (1), signes certains de l'efficacité des mesures préventives qui obligent les sous-marins à opérer dans des régions où la densité du trafic est plus faible. Enfin, tous les bâtiments frappés par le cône menaçant ne sont pas perdus. Pour les sept derniers mois de 1917, le nombre des navires coulés dans toutes les mers a été de 148, 128, 83, 107, 93, 111. En juin 1918, sur 100 attaques, 55 sont suivies d'effet et en août 45. Le pourcentage s'abaisse graduellement de 75 à 50 pour 100 environ.

Par suite de la dépense considérable de torpilles à laquelle ils doivent satisfaire, nos ennemis sont amenés à construire et à régler hâtivement les moteurs : d'où infériorité manifeste de leur valeur. Nous avons vu que le pourcentage des navires coulés par rapport à ceux qui avaient été attaqués est tombé à 60 p. 100 environ. Au début de la guerre nos ennemis torpillaient presque à coup sûr ; le rapport en question atteignait le chiffre énorme de 96 p. 100!

Remarquons en effet que le sous-marin, pour lancer la torpille, doit se placer à quelques centaines de mètres et souvent dans les rangs des unités d'escorte. Il court ainsi beaucoup plus de risques d'être détruit que le submersible qui jadis engageait à longue distance un duel d'artillerie ou même la plupart du temps se bornait à donner des coups sans en recevoir. Le fait se produisait journellement au temps où nos bâtiments de commerce n'étaient pas armés. Si nous avons vu s'accroître le nombre des destructions de sous-marins, n'oublions pas que nous le devons surtout au changement de tactique de l'ennemi, qui nous permet d'agir sur lui à courte distance à l'aide de grenades sous-marines. Dernièrement, le vapeur *Bandy* entrait dans la cale sèche de Toulon pour y

(1) D'une façon générale, le mois d'août marque une légère recrudescence de la guerre sous-marine, mais nous verrons que le mois de septembre sera de beaucoup le meilleur que nous ayons connu.

réparer une brèche causée par une torpille; son équipage racontait que le sous-marin qui l'avait avarié avait été pris à partie par les patrouilleurs qui avaient réussi à le couler. Cet exemple ne constitue pas une exception. Les commandants allemands se rendent de mieux en mieux compte du danger qui les attend, lorsqu'ils décèlent leur présence au milieu d'un convoi. Il en résulte une nervosité dont se ressentent leurs attaques : celles-ci n'ont plus cette sûreté qui les caractérisait autrefois, quand la grenade sous-marine n'était pas connue.

L'Amirauté germanique sent tout l'intérêt qu'il y aurait pour elle à revenir à l'usage du canon. Elle a jeté sur la route de l'Atlantique des croiseurs submersibles armés de pièces de 150, dans l'espoir qu'ils pourraient renouveler sur des navires isolés leurs exploits d'antan. Par bonheur, l'expérience prouve que nos cargo-boats peuvent se défendre même contre les nouveaux corsaires. Outre que les cargos ont sur ces derniers l'avantage de la commande de l'artillerie, ils sont beaucoup moins vulnérables qu'eux. Un obus dans les superstructures n'empêche point un vapeur de continuer sa route, tandis que la moindre perforation de la coque sera fatale au bâtiment sous-marin.

Il n'est donc point douteux que nous ayons atténué les effets destructifs des submersibles ennemis. Si l'on prend la peine de suivre la carrière de quelques-uns d'entre eux, on s'aperçoit que plus de trente sous-marins ont été coulés dans les trois premiers mois de leur mise en service. Ce sont surtout les commandants inexpérimentés qui paient les frais de la guerre. Le nombre des « as » allemands tend à se réduire. Depuis qu'ils sont gênés par notre défensive, les commandants et les équipages n'ont plus le loisir d'acquérir cette virtuosité que possédaient leurs aînés. Ajoutons d'ailleurs que ceux-ci la devaient surtout à la certitude de l'impunité. Celui qui, en plein jour et par mer calme, a coulé la *Lusitania* a perpétré son forfait sans même avoir le mérite d'accomplir une opération militaire dangereuse ou même difficile. C'est le cas pour la plupart de ces commandants de sous-marins allemands, dont la liste, hélas! commence par un nom de chez nous : Arnaud de la Perrière, commandant de l'*U-35*, se targue d'avoir englouti plusieurs centaines d'existences humaines à bord de nos vaisseaux. Le kaiser lui a exprimé sa reconnaissance pour avoir,

coulé dans la Méditerranée 2 navires de guerre, 1 croiseur auxiliaire, 5 transports de troupes, 124 paquebots, 62 voiliers, 2 chalutiers, représentant un total d'environ 500 000 tonnes. Imagine-t-on rien de plus sinistre que ces congratulations entre bourreaux? Maintenant, déconcertés par la résistance que leur opposent les bâtiments de commerce, les commandants allemands s'abaissent de plus en plus souvent à torpiller les navires-hôpitaux. Le récent torpillage du *Llandovery Castle* porte à 12 le nombre de ces navires, couverts par la Croix-Rouge, qui ont été coulés depuis mars 1916 par les Allemands, entraînant la perte de 715 personnes qui auraient dû être considérées comme intangibles : blessés, médecins, infirmières.

***

La réduction du nombre des sous-marins en service d'une part, l'atténuation de leur puissance d'autre part devaient amener fatalement une diminution correspondante dans la destruction du tonnage allié. La courbe de ce tonnage, y compris les pertes dues aux risques de toute nature, accidents de mer, etc., est surtout intéressante à étudier à partir de 1917. Elle part de 409 000 tonnes en janvier et passe progressivement par les totaux suivants : février 574 000 tonnes, mars 694 000, avril 893 000. Là est le point culminant de la campagne. De ce faîte inquiétant, elle s'abaisse presque sans interruption jusqu'en juin 1918, savoir : année 1917 (1) (tonnage brut), mai 630 000 tonnes, juin 712 000, juillet 575 000, août 549 000, septembre 369 000, octobre 487 000, novembre 333 000, décembre 452 000. Au cours de 1918, la situation s'améliore sensiblement : nous perdons 338 000 tonnes en janvier, 383 000 en février, 381 000 en mars, 305 000 en avril, 355 000 en mai, 279 000 en juin, 313 000 en juillet, 327 000 en août. Si l'on compare les résultats de la guerre sous-marine pendant les deuxièmes trimestres de 1917 et de 1918, on se rend compte qu'il a été coulé 2 236 000 tonnes l'année passée contre 939 000 tonnes en 1918, soit pour cette année plus de la moitié moins.

Ainsi tous les chiffres concordent. Qu'il s'agisse de la destruction des unités ennemies et de l'état de leur mise en service,

(1) Ces chiffres sont ceux qui ont été confirmés par l'Amirauté britannique; les derniers mois peuvent être sujets à rectification. A noter que les Alliés se refusent à publier le montant des pertes dues à la seule action de l'ennemi.

du coefficient journalier indiquant la puissance destructive individuelle des submersibles, du nombre des attaques par canon ou torpille, du rapport entre ces attaques et leur réussite, etc., nous arrivons toujours à la même constatation. Inquiétante, presque mortelle durant le premier trimestre 1917, la guerre sous-marine n'a cessé de décliner jusqu'au mois de juin 1918. Il est vrai qu'ici se place une recrudescence de l'activité sous-marine. Dans le courant de juillet, on enregistre 313 000 tonnes coulées et 327 000 tonnes en août, soit une augmentation de 48 000 tonnes sur le mois de juin. Mais ce résultat était prévu. En effet, les Allemands veulent à tout prix relever le moral de leur peuple qui commence à douter de la légitimité de sa cause et stimuler le zèle de leurs équipages qui s'avisent parfois de refuser le service. Des ordres pressants sont donnés aux commandants de couler le plus possible de navires en s'adressant principalement aux gros tonnages. En outre, les nouveaux croiseurs submersibles agissent sur les côtes de l'Amérique où ils jettent un certain désarroi. Ces flottilles profitent de la surprise que leur intervention provoque et du fait que les bâtiments naviguant dans ces parages ne sont pas tous armés pour attaquer au canon. Mais, après ce trouble passager, la courbe commence à descendre. Les résultats du mois de septembre ne sont pas encore connus dans leur détail exact, mais on sait que dans l'ensemble les pertes ne dépasseront pas 220 000 tonnes. Ce que l'on peut de toute façon affirmer, c'est que ce mois sera nettement plus avantageux que le mois de juin lui-même. Déjà la comparaison du tonnage coulé en 1917 et 1918 accuse une réduction de 51 pour 100. Nous ne pouvons ni ne voulons prédire l'avenir. Nous avons cependant de bonnes raisons de croire, bien qu'il faille encore s'attendre à des pertes cruelles, que les Allemands ne retrouveront plus leurs succès passés.

Aussi nos ennemis font-ils tous leurs efforts pour entretenir les illusions de leur peuple sur l'efficacité de leur campagne. Une fois de plus ils recourent au mensonge et au bluff. Du 1er janvier au 30 avril 1918, ils déclarent avoir coulé 2 600 000 tonnes, alors que le chiffre réel est de 1 262 000 tonnes. Pour une même période, tandis que la liste des navires donnés comme torpillés par les commandants de sous-marins allemands, représentait un total de 2 900 000 tonnes, les

communiqués officiels des Empires centraux donnaient des chiffres des pertes qui, totalisés, atteignaient 4 500 000 tonnes!

De même encore, ils prétendent que la diminution de nos pertes tient à une activité moins grande de la navigation alliée. Voici des statistiques qui établissent l'inexactitude de cette assertion. En juin 1918, mois au cours duquel nous notons que nos sacrifices ont été les moins lourds, le tonnage des vapeurs de 500 tonnes brutes et plus, entrés ou sortis des ports du Royaume Uni de ou vers les ports d'outre-mer, a été de 7 430 386 tonnes. Les mouvements dans les ports français (entrées et sorties de vapeurs de plus de 500 tonnes) ont porté sur 5 761 942 tonnes brutes, contre 5 709 000 tonnes en mai. Le trafic de certains ports français a, d'ailleurs, augmenté d'une façon considérable.

Le succès du convoyage est attesté par les résultats suivants: de janvier à juillet derniers, sur 3 262 vapeurs escortés aux côtes d'Espagne, un seul fut torpillé, et sur 1 363 navires escortés pendant la même période en Angleterre, aucun ne fut attaqué avec succès par l'ennemi. Sir Chiozza Money, secrétaire parlementaire du contrôleur de la navigation marchande, a déclaré aux Communes que, « depuis juin 1916, près de 31 millions de tonnes, représentant une capacité de transport de 42 millions de tonnes, ont été escortés à travers l'Océan jusqu'aux côtes britanniques et françaises, et les pertes ont été seulement de 1,31 pour 100 du tonnage brut ou 1,29 pour 100 du tonnage utile. Ces chiffres, arrêtés au 29 juin dernier, s'appliquent à tous les risques de mer, sous-marins ennemis, mauvais temps, etc... et ils intéressent les bateaux britanniques, alliés et neutres. Quant au tonnage allié et neutre à destination de la Grande-Bretagne, il a subi, depuis le 1er janvier 1918, une perte d'un peu plus d'un et demi pour cent. » Même constatation en Italie où l'amiral del Bono déclare : « Nous avons eu dix-sept navires coulés en avril 1917; en avril 1918, nous n'en avons perdu que trois. En mai 1917, nous avons perdu dix navires; et quatre seulement en mai 1918. En juin 1917, nous en avons perdu dix; et en juin dernier, deux seulement, malgré l'offensive autrichienne. Au total, neuf navires coulés pour le trimestre d'avril-juin 1918, contre trente-sept pendant la même période en 1917. »

Mais pourquoi multiplier les exemples quand il n'en est

pas de plus convaincant que celui donné par la lettre suivante de M. Baker au président Wilson? « Le premier vaisseau américain portant un personnel militaire a levé l'ancre le 8 mai 1917, ayant à bord le corps sanitaire de l'hôpital de base n° 4 et les membres du corps des infirmiers de réserve. Le général Pershing et son état-major se sont embarqués le 20 mai 1917. Les chiffres des embarquements du mois de mai 1917, jusqu'au mois de juin 1918 compris, sont les suivants : — Année 1917 : mai, 1718 hommes; juin, 12261; juillet, 12988; août, 18323; septembre, 32523; octobre, 38259; novembre, 23016; décembre, 18840. — Année 1918 : janvier, 46776; février, 48027; mars, 83811; avril, 117212; mai, 244345; juin, 276372. Fusiliers marins, 11544. *Total : 1 million 019 115 hommes.* Grâce à la protection efficace donnée par la flotte à notre système de transports, *le nombre de soldats perdus en mer est seulement de 291.* » Depuis cette date, les soldats américains ont passé l'Atlantique à raison de 300 000 par mois en moyenne (313 000 en août). Et nous savons, d'après les déclarations de M. Baker, que les approvisionnements et les équipements de cette immense armée sont déjà parvenus en France. Voilà un résultat qui clôt éloquemment le chapitre de la puissance destructive des sous-marins ennemis.

*
* *

Nous pouvons maintenant mesurer le prodigieux effort accompli par les marins alliés pour conjurer le péril sous-marin et déterminer exactement les résultats obtenus. D'aucuns ont déclaré que la guerre sous-marine a fait « faillite. » Nous hésiterions, pour notre part, à prononcer le mot de faillite, tant qu'il restera un seul sous-marin en croisière. Et on ne saurait traiter avec dédain une arme qui a pu encore engloutir, dans le mois qui vient de s'écouler, près de 200 000 tonnes de navires alliés ou neutres, détruire successivement des paquebots comme le *Justicia* de 32000 tonnes et torpiller en Méditerranée, en l'espace de quelques semaines, trois courriers français dont le naufrage a causé la mort de plusieurs centaines d'hommes, l'un d'eux ayant disparu en quelques minutes. Bornons-nous pour le moment à signaler « l'échec » de cette guerre dont l'ennemi attendait un résultat qui lui a définitivement échappé.

Les sous-marins nous font et nous feront encore du mal,

pourquoi le nier? La vérité est assez consolante pour être exposée telle qu'elle est. Ne commettons pas la faute de nous abuser sur les difficultés qu'il nous reste à vaincre. Ce qui a fait réellement faillite, ce sont les folles prétentions de l'Amirauté allemande, qui pensait asservir le monde entier à l'aide de sa politique sous-marine. Il est bon de le rappeler ici : ce ne fut pas sans peine que l'amiral Tirpitz décida son gouvernement à se lancer dans cette aventure. Non point que l'Allemagne reculât devant l'opprobre d'une telle décision, mais parce qu'elle craignait de s'attirer la colère des États-Unis. La thèse des partisans de la guerre sous-marine fut que la menace américaine resterait vaine, et précisément à cause des sous-marins : pas un soldat U. S. A. ne pourrait franchir l'Atlantique et d'ailleurs avant qu'aucun renfort américain pût arriver en Europe, l'Angleterre aurait été contrainte à demander la paix allemande... Aujourd'hui, nous serions presque tentés de remercier l'amiral Tirpitz d'avoir réussi à convaincre ses auditeurs.

Au lieu d'ignorer volontairement le danger actuel et futur de la guerre sous-marine, mieux vaut le regarder en face et prendre toutes les mesures propres à le combattre. Le tonnage brut mensuel détruit, y compris les risques de toute nature, est tombé à 250 000 tonnes en moyenne par mois. Afin de réduire encore ce chiffre, nous avons devant nous tout un programme à remplir. Nous devons multiplier l'usage du microphone par la constitution de groupes offensifs d'écoute. N'hésitons pas, chaque fois que cela paraîtra possible, à prélever tous les éléments qui ne sont point indispensables à la sécurité des convois ou des routes d'approche, pour passer à l'attaque. Il convient en effet de ne laisser échapper aucune occasion de rechercher les sous-marins et de les détruire. Au début, il est bien certain que, devant la menace de la campagne sous-marine, il nous a fallu tout d'abord songer à parer les coups avant d'essayer d'en porter, c'est-à-dire à contrecarrer les desseins de l'adversaire qui possédait l'initiative de la manœuvre. Nous devons maintenant arracher cette initiative aux sous-marins ennemis. A mesure que nos moyens se coordonnent et s'amplifient, il importe de ne pas perdre de vue la riposte qui peut seule en toute guerre amener une décision. Ne négligeons aucun des procédés qui sont en notre pouvoir, construisons des

navires contre-sous-marins, des hydravions à grand rayon d'action, des submersibles destinés à la chasse de l'ennemi. Perfectionnons surtout nos grenades et nos bombes dont l'efficacité est unanimement reconnue et augmentons leur charge; munissons tous nos navires marchands de pièces de gros calibre. Déjà, les pertes subies par l'ennemi lui ont enlevé une bonne part de sa valeur offensive; il devient prudent : profitons de notre ascendant sur lui. Essayons de détruire les nids de pirates. Les opérations contre Ostende et Zeebrugge nous tracent la marche à suivre; arrosons de bombes aériennes les docks qui recueillent les sous-marins et bombardons leurs points d'appui jusqu'au jour où la supériorité de nos effectifs nous permettra de nous en emparer à main armée.

Après avoir mis les navires marchands à l'abri des attaques au canon, toute notre attention doit se porter désormais sur leur protection contre la torpille. A cet égard, il semble que des mesures plus rigoureuses pourraient être prises pour l'armement des vaisseaux et l'arrimage de leur cargaison. Des travaux extrêmement intéressants ont été poursuivis à ce sujet par l'inspecteur général du génie maritime, Doyère. Il ne dépend pas seulement de la rue Royale que ces études aboutissent et passent dans le domaine de la pratique. On a remarqué que des bâtiments chargés de certaines marchandises, par exemple de balles de foin ou de sacs de farine, avaient été rendus de ce fait presque insubmersibles. Le foin en se gonflant, la farine en formant un mastic sous l'action de la mer, avaient aveuglé les brèches de la coque. On pourrait utiliser cette propriété d'occlusion automatique des voies d'eau. Malheureusement, la sélection des marchandises lors de leur mise à bord compliquerait et retarderait encore les opérations de chargement qui s'opèrent déjà trop lentement. Quoi qu'il en soit, nous devons travailler à corriger dans la mesure du possible les effets foudroyants des torpilles, en prolongeant la flottabilité des navires.

LE PROBLÈME DU TONNAGE

En admettant qu'après l'adoption ou le perfectionnement de toutes les mesures de protection que nous venons d'exposer, les pertes du tonnage à la disposition des alliés restent encore ce qu'elles sont aujourd'hui, c'est-à-dire se maintiennent à une

moyenne mensuelle de 250 000 tonnes, — quelles seront les conséquences d'une telle situation eu égard aux personnes embarquées, aux cargaisons et aux navires?

A la fin de 1917, et non compris les matelots de la flotte de guerre, environ 1 100 hommes d'équipage et 1 700 passagers militaires français avaient disparu au cours d'événements de mer. Si douloureuses que soient ces pertes, qu'on veuille bien songer que plus d'un million de soldats ont circulé dans la Méditerranée durant ce laps de temps : on conviendra que la proportion est, — relativement, — peu élevée. Or, la Méditerranée est certainement la zone où les transports souffrent le maximum de dommages. Nous venons de voir que plus d'un million d'Américains avaient pu franchir l'Atlantique en perdant seulement 291 hommes. On peut affirmer qu'à l'avenir, et à condition de prendre les précautions voulues pour le sauvetage des naufragés, nos pertes resteront faibles, et ne sauraient en aucune façon porter obstacle aux mouvements de troupes.

Pour évaluer, en second lieu, la valeur des cargaisons coulées, considérons que près de la moitié des navires naviguent en partie sur lest : on peut donc chiffrer à 175 000 tonnes environ par mois la perte de cargaisons, les navires coulés se composant à la fois de cargos dont la portée en lourd est plus élevée que la jauge brute et de paquebots dont cette jauge est supérieure au poids du fret transporté. Or, c'est par plusieurs dizaines de millions de tonnes par an que se chiffre l'ensemble du trafic maritime mondial. Nous en serons quittes pour grever d'un pourcentage équivalent au taux des pertes, les matières de ravitaillement qui doivent être transportées par mer.

Tout se résout en fin de compte en un problème de tonnage qu'il s'agit de savoir économiser, utiliser et reconstituer. En France, on ne se rend pas suffisamment compte de l'intérêt national qu'il y a pour nous à restreindre nos importations; nous devrions instituer une législation et organiser une police spéciale pour rechercher et réprimer tous les gaspillages. Il serait également nécessaire d'instaurer un système de permis d'embarquement, afin de n'autoriser le libre passage sur mer que pour ceux qui prouveraient que leur voyage répond à un besoin d'ordre public. Une grande partie des passagers qui ont été noyés sur le *Balkan* eussent été très en peine pour fournir

une telle justification. Ce renoncement à certains voyages désirés, cette restriction volontaire dans nos consommations personnelles, considérons-les comme un devoir envers notre pays et envers nos alliés. Songeons en même temps à intensifier notre production nationale; trouvons sur notre sol des objets de remplacement, des « ersatz » diraient nos ennemis.

Quant à l'utilisation du tonnage, elle se ressent de la pratique des convois. La rotation des navires s'en trouve, avons-nous dit, très sensiblement ralentie. Sans renoncer à un système qui a réussi, nous pouvons cependant accélérer les traversées en augmentant le nombre des vaisseaux convoyeurs et en améliorant le groupement des navires, selon leur vitesse de route. C'est ce à quoi visent les plus récentes résolutions des amirautés alliées. Le chargement et le déchargement des navires dans les ports méritent d'appeler tout spécialement notre attention. L'État en a assumé la responsabilité en recourant à la réquisition générale de la flotte. Le moins que j'en puisse dire, c'est que le contrôle de l'utilisation du tonnage est insuffisamment exercé. Nos ports ne possèdent ni les moyens matériels, ni la main-d'œuvre nécessaires pour assurer la prompte disponibilité des navires. Ceux-ci séjournent beaucoup trop longtemps au fond des bassins et nous avons fort à faire pour en tirer un parti convenable.

Reste la grave question de la reconstitution du tonnage. La France, qui s'est entièrement consacrée à la fabrication du matériel de guerre, a cru devoir laisser exclusivement à ses alliés le soin de reconstituer le tonnage perdu. Nous sommes bien loin d'approuver cette politique de renoncement, et nous déplorons que les questions vitales touchant à l'avenir de notre marine marchande n'aient pas jusqu'ici dépassé la rampe du Palais-Bourbon. Toutefois, et pour l'objet précis qui nous occupe aujourd'hui, il est bon de constater que les chantiers navals anglais, américains, japonais, sont à même de répondre tonne pour tonne à la destruction des navires marchands. La situation dans l'ensemble est rassurante. Au 31 décembre 1917, le déficit du tonnage créé par la guerre chez les Alliés et les neutres était de 2632000 tonnes brutes. Dans le premier trimestre 1918, le montant des pertes et des constructions mondiales de navires est respectivement de 1102000 tonnes, et de 864000, soit une différence de 238000 tonnes seulement.

donnant une moyenne mensuelle de moins de 80 000 tonnes; mais, en avril, le chiffre des constructions dépasse de 20 000 à 40 000 tonnes le total des destructions et tout nous permet de croire que désormais le bilan continuera à se solder en faveur de la reconstitution du tonnage. A en juger par les plans colossaux qui ont été projetés par nos alliés, Américains, Anglais et Japonais, l'avenir nous donne toute confiance.

M. Schwab, directeur général de la Navigation aux États-Unis, a déclaré, au retour d'une inspection, que l'Amérique comptait produire l'an prochain 10 millions de tonnes de portée en lourd, soit 6 600 000 de jauge brute, ce qui dépasserait largement le total des pertes des Alliés. De son côté, dans son discours à la Chambre des députés, M. André Tardieu a exposé que l'effort américain se traduisait de la façon suivante : 1 104 000 tonnes de portée en lourd pour le premier semestre 1918; 2 412 000 tonnes pour le deuxième semestre. Il a donné comme certain pour 1919 : 7 320 000 tonnes. « Cela revient à dire, a-t-il ajouté, que la flotte américaine de haute mer qui compte, au 1er janvier 1918, 5 370 000 tonnes de portée en lourd, en comprendra au 1er janvier prochain 7 788 000 tonnes, et que, non déduits les torpillages et les pertes pour risques de mer, au 1er janvier 1920, le chiffre maximum sera de 19 288 000 tonnes, le chiffre minimum de 15 116 000 tonnes. » Dès maintenant, voici ce qui est acquis. Le 4 juillet de cette année, les Américains ont lancé 95 bateaux d'une portée en lourd de plus de 466 000 tonnes. Le Japon leur vient en aide en acceptant la commande de 30 navires de 253 000 tonnes de portée en lourd. En Angleterre, le déficit des constructions par rapport aux pertes, après avoir été de 121 000 tonnes en moyenne, fin 1917, est descendu tout dernièrement à 30 000 tonnes, et l'on compte obvier à la pénurie de main-d'œuvre, qui est la cause première de ce résultat. Ce qu'il faut retenir, c'est que, dans le courant du deuxième semestre 1918, la comparaison entre les pertes et les récupérations se traduit par une différence en faveur des dernières : le tonnage construit dépassera bientôt mensuellement 500 000 tonnes, alors que les pertes de toute nature souffertes par la marine marchande alliée ou neutre paraissent devoir se stabiliser à un chiffre voisin de 250 000 tonnes par mois.

Mais il ne s'agit pas seulement de récupérer ce que l'on

perd, il faut encore augmenter le « shipping » de l'Entente par rapport à ce qu'il est actuellement. M. Boret, dans le discours qu'il a prononcé à la Chambre des députés le 6 septembre dernier, a fait ressortir que le programme d'importation de la France était de 7 millions de tonnes en chiffres ronds contre 6 millions l'année passée et 4 442 000 tonnes en 1916. La demande pour l'ensemble des besoins alliés s'élève à 27 millions de tonnes contre 22 millions l'année dernière : ils sont donc en augmentation sensible, ce qui ne surprendra personne, puisqu'il s'agit d'entretenir et de ravitailler une nouvelle armée sur le sol français. La question de la marine marchande passe ainsi au premier plan de nos préoccupations nationales; la vie des peuples de l'Entente et le sort de leurs armées en dépendent.

***

En définitive, la campagne sous-marine nous oblige à tenir un nouveau front exigeant l'armement de 5 000 navires et 3 000 avions qui sont montés par plusieurs centaines de mille hommes. Elle nous entraîne à des consommations considérables de charbon et d'acier. Elle anéantit de grandes richesses que nos ennemis évaluaient dernièrement à 50 milliards. Elle détourne des fabrications militaires une véritable armée d'ouvriers travaillant sur les cales de constructions. Les chiffres suivants permettent d'apprécier son importance : il y a un an, 45 000 hommes seulement étaient employés dans les chantiers navals des États-Unis. Aujourd'hui, ces chantiers occupent 300 000 mécaniciens et autres ouvriers pour la seule construction des coques de navires, et 250 000 pour la construction des machines, des chaudières, des cabestans et treuils et autres appareils accessoires. C'est une nouvelle guerre d'usure à laquelle il nous faut faire face. Nous y sommes préparés et les Alliés disposent de ressources suffisantes pour alimenter leurs armées tout en payant aux sous-marins allemands le lourd tribut qu'ils nous imposent.

Raison de plus pour accentuer notre effort. C'est lorsqu'il voit poindre l'aurore de la victoire que le soldat combat avec le plus d'ardeur. Aujourd'hui, nous pouvons l'écrire en toute conscience : *le péril sous-marin est conjuré*. Nous n'avons plus à craindre ni la disette des importations, ni la rupture de nos

communications maritimes, ni même une entrave réelle dans le passage de nos vaillants alliés à travers l'Atlantique. Mais, ainsi que le déclarait M. Georges Leygues, notre succès, « loin de nous autoriser à ralentir notre effort, nous commande de le redoubler, car l'ennemi va mettre en service de nouveaux submersibles et tenter une offensive où il jouera son va-tout. Nous devons être prêts à briser définitivement l'arme sous-marine qui est déjà fortement émoussée. »

Les leçons de cette guerre établissent qu'elle est, avant tout, une œuvre d'imagination. Il faut jeter beaucoup d'idées dans le sillon, qui les fait germer, puis les débarrasser de l'ivraie et sarcler les plants robustes, pour que jaillisse la moisson féconde des épis. Or, s'il est un domaine où l'invention scientifique et l'ingéniosité, la plus primitive soit-elle, paraissent devoir exercer leur influence déterminante, c'est bien celui de la guerre sous-marine où tout est ruse, embûches, guet-apens, comme aux âges préhistoriques des luttes entre les hommes lacustres, mais aussi où tout ce qui combat dispose des engins les plus modernes et les plus perfectionnés. Aussi notre premier hommage doit-il s'adresser aux dirigeants des Amirautés alliées, à ces médecins qui, penchés sur le chevet du malade, ont trouvé l'antidote au poison subtil, à ceux qui ont réparé la brèche que creusaient dans le cœur des navires portant notre sang et nos richesses, le microbe le plus meurtrier.

Le plus grand service que nous aient rendu les marines alliées, et en premier lieu l'Amirauté britannique, est de n'avoir point désespéré. Il a fallu à la nation anglaise une grande force d'âme pour partager la sereine confiance de M. Lloyd George et de son gouvernement devant la destruction de sept millions de tonnes de navires au 31 décembre 1917, ce qui représente le tiers de l'immense flotte d'avant-guerre du Royaume-Uni.

Le jour de la fête de l'Indépendance américaine, accoudé au péristyle du Ministère de la Marine, je regardais défiler d'un pas souple les bataillons des États-Unis. Autour de M. Georges Leygues se tenaient groupés les chefs de notre Marine, les amiraux de Bon, Tracou, Salaün et les attachés navals étrangers. Je lisais sur leur visage la joie d'assister à cet événement mémorable. Tandis que parvenaient jusqu'à eux les rumeurs enthousiastes de la foule parisienne, je devinais leur pensée : « Oui,

songeaient-ils, une part de ces ovations s'adresse justement aux marines alliées, car c'est grâce à elles que ces valeureuses légions purent franchir l'Atlantique dans des conditions de sécurité inespérée. Instruits par l'exemple de la « méprisable petite armée du général French, » les Allemands n'ont pas voulu douter de la valeur de nos nouveaux frères d'armes, mais ils avaient affirmé que ceux-ci ne passeraient pas... Ils ont passé... Ils sont là ! » Or, voici qu'un avion de chasse survient de l'Occident et plane au-dessus des Américains : ils lèvent les yeux, ils reconnaissent l'oiseau de France qui les accueillit en vue de la terre d'Europe et dont l'aile tutélaire protégea la route hasardeuse de leur vaisseau. Alors c'est à ces marins qui mènent la rude vie du large, c'est à ces héros obscurs que vont toutes mes pensées. Les soldats qui luttent sur la ligne de feu ont la consolation de penser que leurs sacrifices sont connus de tous et sanctifiés par d'unanimes prières. La vie de nos matelots est comme entourée de mystère ; leurs actions d'éclat sont sans témoins, dans le vide infini de l'Océan. La plume du reporter ne les accompagne point dans leurs patientes et ingrates croisières. J'ai voulu soulever un coin du voile qui les cachait à l'admiration du pays.

Dernièrement, le Président de la République, au cours d'un voyage fait à Brest, à Camaret, à Toulbroch et la pointe Saint-Mathieu, cette sentinelle avancée du front de mer, constatait l'incessant labeur de l'arsenal, dans l'organisation des convois, dans la recherche et la poursuite des sous-marins ennemis, dans le développement des écoles d'écoute, dans l'utilisation des ballons captifs, des dirigeables, des hydravions, des avisos, des torpilleurs, etc. M. Poincaré adressait le 1er août au ministre de la Marine une lettre où l'on relève le passage suivant : « Je souhaite que mes félicitations si hautement méritées par ceux que j'ai vus, atteignent au loin ceux que je n'ai pu voir et qui, sur toutes les mers, se dévouent silencieusement à la France. La France ne les oublie pas. Elle sait qu'en assurant, pendant la longue durée des hostilités, nos communications maritimes avec nos alliés, ils auront, eux aussi, comme leurs camarades de l'armée de terre, héroïquement contribué à la victoire. »

Quel plus bel hommage pourrait-on rendre à nos marins ?

Quant à l'Allemagne, ainsi que le proclamait notre Président du Conseil, « dans l'abîme d'une défaite irréparable, elle

emportera la honte de la plus grande tentative de mal qu'un peuple de barbarie ait pu rêver. » Sur les échelons de la barbarie germanique, la guerre sous-marine occupe un des plus hauts degrés. Il est impossible que le peuple allemand ne se rende pas compte bientôt de la profondeur du gouffre où les suggestions de l'amiral Tirpitz l'ont engagé. Le vice-chancelier von Payer vient de faire cet aveu : « La guerre sous-marine n'a pas eu des effets aussi rapides et sûrs qu'on l'escomptait. Il est vain de se disputer maintenant pour savoir à qui en est la faute. Nous ne sommes pas les seuls dans cette guerre qui nous soyons trompés. » En effet, tous les belligérants ont commis des fautes ; mais la guerre sous-marine, qui a été la plus lourde des fautes, est plus qu'une faute. D'une part, une campagne odieuse, déshonorante pour la nation qui s'y prête et sombrant dans la désillusion, d'autre part, l'Amérique, partant pour une nouvelle croisade, nous apportant la victoire dans les plis du drapeau étoilé, le monde entier soulevé d''horreur... tel est pour l'Allemagne le bilan du crime sous-marin.

René La Bruyère.

L'EFFORT FISCAL DE LA FRANCE

PENDANT LA GUERRE

II [1]

NOUVEAUX IMPOTS, NOUVEAU BUDGET

La France, depuis deux ans, a fourni un gros effort fiscal, lequel vient d'aboutir à ce résultat qui, bien que partiel encore et en quelque sorte provisoire, n'en mérite pas moins d'être dès à présent signalé, la reconstitution d'un budget national : c'est le premier pas vers le rétablissement de l'équilibre et la régénération des finances françaises. Cet effort fiscal a été tardif; nous en avons dit les raisons en exposant la réforme préalable de nos impôts directs. Il est encore insuffisant; mais à chaque jour suffit sa peine, il se poursuivra, et le fait même qu'il a pu se réaliser dans un temps limité, en pleine guerre, quand la France n'a peut-être pas moins du quart de sa richesse aux mains de l'ennemi, ce fait-là n'est-il pas après tout la meilleure raison de penser que l'effort qui reste à faire sera fait, lui aussi, et la meilleure réponse à donner aux pessimistes qui se laisseraient aller à croire insoluble le problème fiscal de l'avenir?

(1) Voyez le *Revue* du 1er octobre.

I

Insoluble, il ne le sera pas, si tout le monde fait son devoir, depuis le législateur jusqu'au contribuable, sans arrière-pensée, dans le seul intérêt de la France. Mais très difficile, nul doute qu'il ne le soit. Il l'est d'ores et déjà. Il l'est par son amplitude même, par l'énormité des charges nouvelles, — nous ne parlons ici que des dépenses normales et permanentes, à l'exclusion des dépenses de guerre, — à couvrir par des ressources ordinaires, c'est-à-dire par l'impôt : songez que l'intérêt annuel de la dette contractée en trois ans et demi, du 1er août 1914 au 31 janvier 1918, ne s'élève pas à moins de 4 069 millions. Il l'est aussi par sa complexité. S'il ne s'agissait que de prendre l'argent là où il y en a, au petit bonheur, comme le croupier ramasse les louis au râteau sur la table de jeu, ou comme le pacha oriental soutire à discrétion tributs et backchichs du Juif ou de l'Arménien, le fisc n'aurait pas grand'peine à prendre : seulement il tuerait le pays pour faire vivre l'État. Autre est le problème, et autrement malaisé; il s'agit de voir clair dans ses données, de mettre de la méthode dans sa solution, et d'« organiser » la fiscalité nouvelle.

Cette fiscalité nouvelle, il la faut prudente à la fois et hardie en ses conceptions; respectueuse du crédit public, dont elle est le premier appui et doit se garder de compromettre les intérêts par de fausses manœuvres; respectueuse aussi du droit individuel, c'est-à-dire loyale, et non point imbue de cet âpre esprit de vexation et d'injuste rigueur qui est le meilleur stimulant de la fraude. Il la faut d'esprit droit, orientée honnêtement vers ce qui est son objet propre, l'apport des ressources au Trésor, et non pas artificieusement détournée de ce but au profit de telles ou telles fins humanitaires; moins que jamais la question financière peut être mêlée à la question sociale. Il la faut d'esprit pratique : le temps qui presse ne permet pas de négliger le bien pour le mieux, et de renoncer au possible en vue de la recherche d'un idéal qui aura toutes les vertus, sauf celle de l'être. Il la faut équitable enfin, autant qu'il est dans la nature des choses; plus que personne nous rendons hommage au noble souci de la justice fiscale qui est l'honneur de notre pays, mais cette justice tributaire ne saurait nous faire oublier le

point de vue pratique de la productivité de l'impôt, ni surtout celui qui est ici dominant, le point de vue économique.

Le problème actuel n'est pas en effet purement fiscal ou financier, il est avant tout un problème économique, le plus grave qu'une nation ait jamais eu à résoudre. S'il y a une vérité évidente, c'est que la source de l'impôt n'est autre que la puissance productive du pays. Directement ou indirectement, c'est le revenu national, — profits et rente, intérêts et salaires, — qui paie l'impôt, et si l'impôt vient un jour à prendre sur le capital, c'est un appauvrissement d'autant pour la nation. Comment un revenu national stationnaire supporterait-il un impôt double ou triple? L'impôt accru ne sera normalement payé que par un revenu net accru, par une production supérieure et une épargne majorée. Développer la production, telle est donc la condition première du relèvement financier. Le problème fiscal se résoudra par la régénération industrielle et commerciale, par l'augmentation de la richesse. « Enrichissez-vous, » disait Guizot à la bourgeoisie de Louis-Philippe, pour la détourner, dit-on, de la politique en la jetant au pied du veau d'or. Bien différent certes, encore que le rapprochement vienne de lui-même, est le langage de notre ministre des Finances, qui promettait naguère à la Chambre de « chercher et trouver les moyens de développer la fortune nationale, » et ajoutait que « tout l'art du ministre de demain serait de demander au contribuable un effort supplémentaire en lui permettant de gagner davantage. » Produisez plus, économisez plus, afin que le fisc vous prenne plus! Amère ironie, ou cruel paradoxe? Non : évidente vérité. Pour accroître l'impôt, il faut accroître la matière imposable, favoriser la mise en valeur de toutes les ressources et l'exploitation intensive de toutes les richesses du pays. Et ce qu'on doit d'abord demander à l'État, c'est de ne pas décourager l'épargne et la formation des capitaux, de ne pas entraver par l'impôt l'action de l'initiative privée dans le développement de la production nationale.

Les socialistes ont au problème fiscal leur réponse toute prête. Ils veulent du neuf, en fait d'impôts comme en tout : les radicaux d'après 1870 ne parlaient pas autrement. Plus d'impôts indirects, plus d'impôts de consommation, injustes et antidémocratiques. Pourquoi aller rechercher dans les fonds de tiroirs des vieux économistes une vieille poussière de petites

taxes surannées et improductives? Il faut faire du nouveau : quelques grands impôts, simples et larges, l'impôt sur le revenu (nous l'avons depuis hier), l'impôt sur le capital (nous l'aurons demain), enfin les monopoles douaniers, fiscaux, industriels, sans compter les exploitations et participations, toutes les emprises imaginables de l'État sur l'initiative individuelle... Voilà, en bref, le programme socialiste.

De la nouveauté fiscale, — laissons là les monopoles qui sont la question de l'avenir, — c'eût été facile aux temps idylliques où la bonne ville de Zurich subvenait, dit-on, à ses charges grâce aux cotisations volontaires que les citoyens glissaient discrètement dans une cassette fermée. Mais aujourd'hui! Rien n'est délicat comme de toucher à un système fiscal : on sait d'où on vient, on ignore où on va. Combien de fois n'a-t-on pas vu hausser le taux d'une contribution et baisser ensuite son produit? Doubler un impôt ne veut pas toujours dire en doubler le rendement, car ici deux et deux ne font pas toujours quatre. Qu'on prenne garde, en créant une taxe nouvelle, que les débuts en seront difficiles, que les frais de perception en restreindront ou peut-être en absorberont le recette, et qu'au prélèvement légal s'ajouteront parfois des charges occultes qui pèseront sur le public sans profit pour la trésor : les plus lourds sacrifices imposés aux contribuables ne sont pas toujours inscrits au budget. Qu'on prenne garde encore que l'incidence de l'impôt nouveau est inconnue. Comment se répercutera-t-il? Nul ne sait. Ce n'est pas avant longtemps que s'adouciront les frottements du début, que la compensation s'établira, et avec elle l'adaptation au milieu. On a nié et raillé cette assertion d'un maître de la science financière que « l'impôt gagne à être ancien. » Plus il est ancien, a-t-on prétendu, plus il y a chance pour qu'on ait vu changer toute l'ambiance économique pour laquelle il avait été fait. Peut-être : mais plus il y a chance aussi pour que l'incidence en soit fixée, l'équilibre assuré, et la charge effective réduite au minimum.

Quant à la simplicité dans les systèmes tributaires, peut-être plaît-elle aux esprits simplistes, ou aux simples d'esprit, mais elle est de toute évidence impossible dans un monde où tout s'est compliqué, l'impôt comme le reste. On le remarquait ici même, après la guerre de 70 (1) : « Ni le science ni la société

(1) H. Baudrillart, *Revue* du 15 novembre 1871.

moderne ne s'accommodent de cette unité abusive, de cette simplicité extrême... Même dans les théories philosophiques, il s'en faut que la simplicité soit toujours un signe de vérité. Dans les matières sociales il semble que ce devrait être une présomption d'erreur... L'ordre, dans nos sociétés avancées, ne saurait être qu'une variété savante. » Dangereux, en matière fiscale, sont les moyens simplistes, toujours brutaux et injustes. L'Angleterre a depuis cinquante ans cherché à simplifier à l'excès son régime d'impôts, avec ce résultat qu'elle s'est trouvée fort empêchée, au cours de la guerre, pour trouver des ressources fiscales autre part que dans l'*income tax*. Nos origines latines, nos formes légistes nous ont au contraire toujours portés à développer chez nous la diversité dans la taxation, et avec raison, puisque seule une grande variété d'impôts peut arriver à saisir aujourd'hui la complexité des manifestations de la richesse. La France était sans doute à la veille de la guerre la plus imposée des grandes Puissances, c'est elle en revanche qui, par l'abondance de ses procédés contributifs, avait en un sens à sa disposition le plus de « moyens » fiscaux. De cette multiplicité de moyens, plus que jamais nécessaire, il faut aujourd'hui tirer parti, à la lumière de l'expérience. Les préjugés d'école, les plus belles doctrines modernes ne sauraient nous régir ni nous suffire. Le temps n'est plus aux controverses académiques sur les mérites respectifs des impôts directs ou indirects, des impôts sur la richesse ou sur la consommation : les uns et les autres seront nécessaires, nous n'avons plus à choisir. Il faut s'adresser à toutes les sources fiscales, il faut demander le maximum de sacrifices à toutes les forces contributives, dans la mesure où ces sacrifices ne nuiront pas essentiellement à l'économie nationale. C'est, il nous semble, dans cet esprit que le gouvernement a depuis deux ans abordé le problème et développé l'effort fiscal français.

II

Il l'a développé avec une louable énergie, par étapes, en frappant à toutes les portes pour répartir sur la plus grande surface possible la pression des charges nouvelles. Il a utilisé tous les moyens de la fiscalité d'avant-guerre, non sans recourir, çà et là, à des expériences, à des innovations plus ou moins

heureuses. Il a dû, pour aboutir, conclure avec le parti socialiste et les groupes socialisants de la Chambre des transactions regrettables, mais peut-être inévitables. C'est une première concession de ce genre qui nous a valu les impôts « cédulaires » et l'impôt global sur le revenu. Tout récemment, pour obtenir du Palais-Bourbon un supplément de taxes indirectes, il s'est encore prêté à un nouveau « tour de vis » donné à cet impôt global, dont le tarif est devenu directement progressif avec échelle de 1 1/2 à 20 pour 100 : comment ne pas blâmer un tel compromis, improvisé en cours d'année, au mépris des droits du contribuable, et sans égard pour la stabilité d'une institution qui n'est pas encore entrée dans les mœurs? Si bien des critiques peuvent être adressées à l'œuvre fiscale de ces deux années, il faut cependant rendre justice à ses résultats, en tenant compte de la difficulté sans précédent d'une tâche que les temps faisaient pressante, et sans oublier qu'il n'est pas au monde de bons impôts, et que, dans la crainte du pire, le moindre mal est après tout en matière tributaire ce qu'on peut espérer de mieux.

Passons sur les deux impôts créés « pour la durée de la guerre : » la taxe sur les exemptés et réformés (25 millions), et la contribution sur les bénéfices exceptionnels de guerre, déjà connue des lecteurs de la *Revue* (1). Signalons toutefois que le taux de cette dernière, fixé d'abord à 50 pour 100, a été rendu progressif, avec maximum de 80 pour 100, et que, malgré cette hausse, malgré divers dispositifs de renforcement de l'imposition, on n'en espère pour l'exercice courant que 580 millions, chiffre bien faible auprès des sept milliards et demi de francs que le Trésor britannique attend cette année de l'*excess profits tax :* notre contribution sur les bénéfices de guerre est mal assise, rend peu, et rentre plus mal encore.

Nous n'avons pas à revenir ici sur les impôts directs : rappelons seulement que, la réforme des « cédulaires » s'équilibrant à peu près, grâce à l'appoint de diverses annexes, il y a, du fait de l'impôt global sur le revenu (tarif nouveau), une augmentation brute de 370 millions, à quoi il faut ajouter 23 millions provenant d'une hausse de la taxe de mainmorte et des droits sur les poids et mesures, soit au total 393 millions

(1) Voir l'article de M. R.-G. Lévy dans la *Revue* du 1er octobre 1916.

de recettes nouvelles au titre des contributions directes.

Le gros des autres ressources créées depuis deux ans a fait l'objet des trois grandes lois de finances des 30 décembre 1916, 31 décembre 1917 et 29 juin 1918 (1).

Aux contributions indirectes il est demandé un surplus de 811 millions. Par l'élévation des droits, les spiritueux en donneront 75; les boissons hygiéniques 299; les denrées coloniales 70,7; les sucres 148; les vinaigres 5,8; les licences des débitants 26,2. Des taxes nouvelles sont établies sur les eaux minérales (3,3 millions), sur les spécialités pharmaceutiques (12 millions), sur les spectacles (10 millions). Les chemins de fer doivent produire 161 millions, grâce à la hausse de l'impôt sur les voyageurs et au rétablissement d'un impôt sur les transports de marchandises.

Aux douanes, il n'est réclamé qu'un petit supplément (droits de statistique) de 7 millions.

Les monopoles fourniront 264 millions et demi (tabacs 190, allumettes 16, postes et télégraphes 58 et demi). Notez qu'en regard de ces majorations brutes il faut compter sur de grosses augmentations de dépenses (122 millions pour les tabacs); il restera un gros déficit aux postes et télégraphes, dont les tarifs demanderaient un nouveau relèvement.

L'enregistrement et le timbre sont appelés à donner 450 millions, dont 292 reviendront à la hausse des droits de succession, 2 à celle des droits sur les donations, 38 et demi aux mesures contre la fraude, et le reste à des augmentations ou dispositions diverses.

Enfin les taxes récentes sur les paiements et dépenses (luxe inclus) sont censées devoir produire 1 152 millions : c'est le plus gros chiffre.

Dans l'ensemble, les ressources normales nouvelles, y compris l'impôt global sur le revenu, s'élèveront pour une année de guerre au total de 3 077 millions et demi, sans préjudice des 605 millions à provenir des deux taxes temporaires de guerre. — Devant cet énorme bloc fiscal, cet immense édi-

(1) Il faut y joindre la loi du 30 juin 1916 sur l'alcool, celle du 17 janvier 1918 sur les tabacs et celle du 18 avril 1918 sur les fraudes fiscales. — Tous les chiffres de rendement donnés ici concernent une année *de guerre*, selon les dernières évaluations officielles; notons que ces évaluations, en un temps si troublé, ne sauraient être bien rigoureuses.

fice aux matériaux pressés et disparates, que de questions n'y aurait-il pas à poser, ou à proposer! Entre toutes, il y en a deux qui, par leur portée générale, nous paraissent solliciter surtout l'examen : ce sont celles qui concernent les droits de succession et les nouvelles taxes sur les paiements.

III

Chaque fois qu'il faut des ressources nouvelles au budget, la première pensée d'un ministre des Finances est de s'adresser aux droits de succession. (Remarquez-vous en passant que nous disons *droits* de succession là où les Anglais disent *duties*, devoirs, et ne trouvez-vous pas qu'il y a toute une psychologie dans l'opposition de ces deux mots?) — Faciles à percevoir, ils frappent la fameuse « fortune acquise » au moment où, son détenteur disparaissant, elle s'offre pour ainsi dire d'elle-même aux coups du fisc; ils frappent non les vivants, mais les morts, qui ne se plaignent pas; et ils frappent à coup sûr : c'est le seul impôt dont on puisse affirmer qu'il n'a pas d'incidence occulte. Et pour en justifier le principe, ou l'abus, n'a-t-on pas toujours à sa disposition la bonne vieille thèse étatiste du droit éminent de la société sur les successions? « Dès l'instant où un homme est mort, a écrit Rousseau, son bien ne lui appartient plus, et lui prescrire les conditions sous lesquelles il peut en disposer, c'est moins altérer son droit en apparence que l'étendre en effet. » Belle faveur! Il ne faudrait tout de même pas oublier que la nature des choses fait du droit de tester, partant de celui d'hériter, une partie intégrante du droit de propriété, l'un des meilleurs stimulants de l'effort et de l'épargne, et qu'on n'y saurait toucher d'une main imprudente sans menacer ou altérer à la fois la constitution de la famille, la fortune nationale et le progrès économique.

N'était-il pas inopportun de surtaxer les héritages en un temps où tant de morts glorieuses et douloureuses démembrent la famille française, où tant de patrimoines sont dissous ou dispersés, où l'évaluation même des biens est incertaine et leur liquidation souvent impossible? Ces raisons ont fait écarter, pour le moment, l'idée d'une taxe annuelle sur le capital, sans sauver d'une nouvelle atteinte l'impôt successoral. Il n'y a pourtant pas longtemps que celui-ci avait été rehaussé en

France. Jusqu'au début du siècle, il était resté proportionnel et modéré. Puis, coup sur coup, trois lois de 1901, 1902 et 1910 l'avaient rendu progressif, haussant en dernier lieu ses tarifs jusqu'à l'échelle de 1 à 6 et demi pour 100 en ligne directe au premier degré, et jusqu'à celle de 18 à 20 pour 100 entre parents au delà du quatrième degré ou entre étrangers : surcharge considérable, que beaucoup jugeaient déjà très excessive et dangereuse; en tout cas, limite impossible à dépasser. Elle devait l'être pourtant, et deux fois pour une.

La réforme actuelle est double. D'abord les tarifs sont fortement accrus; l'échelle va maintenant en ligne directe au premier degré de 1 à 12 pour 100 ; au delà du quatrième degré ou entre étrangers, de 25 à 36. La hausse porte surtout sur la ligne directe, la plus productive pour le fisc, mais socialement la plus digne d'intérêt; et dans cette ligne directe on a trouvé moyen de faire une ligne ascendante plus chère que la ligne descendante. Le taux *moyen* des droits, qui était de 6 pour 100, monte à 9.60. Ajoutons que les droits sur les donations ont été accrus en proportion, et qu'en prévision des « fraudes, » on a pris de nouvelles mesures contre la fraude. — Mais cela ne suffisait pas. On veut tirer plus encore de l'héritage : à côté et en plus des droits ordinaires, on crée une taxe nouvelle, dite taxe successorale, — progressive, est-il besoin de le dire? — qui vient frapper avant tout partage l'actif global de la succession quand cette succession est dévolue à moins de quatre enfants, vivants ou représentés. L'échelle en va de 0,25 à 3 pour 100 quand il y a trois enfants, de 0,50 à 6 quand il y en a deux, de 1 à 12 quand il y en a un, de 2 à 24 quand il n'y en a pas. Ainsi fait-on pénétrer dans le droit fiscal des successions une considération nouvelle : la composition de la famille, le nombre d'enfants laissés par le défunt. On devine les motifs, ou les prétextes, par quoi on entend justifier l'innovation : c'est l'intérêt social de la natalité à favoriser, c'est cette pensée de justice qu'à défaut de faveurs fiscales à accorder aux familles nombreuses, il faut au moins rétablir, par une surtaxe frappant les familles restreintes, l'égalité des charges entre les unes et les autres, et compenser aux unes le poids des sacrifices de toutes sortes auxquels les autres ont échappé.

L'idée d'exploiter au profit du fisc la lutte contre la dépopulation, en surchargeant les successions où il n'y a pas ou pas

assez d'héritiers directs, avait fait l'objet dans ces dernières années de bien des propositions au Parlement. L'une des dernières, celle de M. Bokanowski, était l'une des plus pernicieuses : dans toutes les successions qui ne seraient pas déférées à quatre enfants au moins, l'État aurait droit, en qualité d'héritier et à titre de réserve, à la part d'un enfant légitime. L'État héritier! Regardez-le : il fait mettre les scellés, il participe aux inventaires, ouvre les livres, intervient dans les affaires de famille; il prélève sa part sur l'héritage, moitié s'il n'y a pas d'enfant, un tiers s'il y en a un, un quart s'il y en a deux; peu à peu, dans l'impossibilité de liquider, il devient copropriétaire, donc cogérant, des patrimoines privés, des fonds de terre ou de commerce, des industries!... Voyez à quelles monstruosités aboutissait un tel projet dont les aspirations ultra-socialistes se dissimulent mal sous l'honnête formule d'encouragement à la natalité.

Notre nouvelle taxe successorale ne va pas jusqu'à cette extravagance. Est-elle pour cela bien juste? On veut « pénaliser » la famille incomplète : mais notez que, dans la famille incomplète, ce sont les héritiers qu'on frappe, et qui n'en peuvent mais, au lieu des auteurs, volontaires ou non, du mal à combattre; notez aussi qu'on ne tient pas compte, dans le nombre des héritiers, des enfants prédécédés et non représentés, de ceux que l'accident ou la maladie a ravis aux parents, déjà grands peut-être, mais avant qu'ils n'aient eux-mêmes procréé la vie. On entend restaurer l'équilibre fiscal entre les grandes familles et les autres : soit! Mais si celles-ci sont surchargées, nous ne voyons pas que celles-là soient déchargées, comme l'équité le demanderait, à proportion du nombre de leurs enfants au-dessus de quatre. On désire enfin favoriser la natalité : vœu platonique! La menace d'impôt posthume sera sans effet sur les parents calculateurs qui (pour ne pas sortir du point de vue matériel) auront toujours plus d'avantage à « faire un aîné » qu'à donner à cet aîné beaucoup de cadets. Au vrai, c'est de fiscalité et non de natalité qu'il s'agit ici. Qu'on nous dispense de croire à la repopulation par l'impôt!

Pour en revenir au point de vue fiscal, nous constaterons que la taxe successorale jointe aux droits de succession surélevés fait dans l'ensemble un impôt extrêmement lourd. En gros, il y a, par rapport à l'état de choses antérieur, doublement des

charges. Une succession moyenne de 300 000 francs partagée entre trois enfants paiera en tout 4,54 pour 100, tandis qu'auparavant, elle n'eût été taxée qu'à 2,19. Autrefois, le maximum absolu des tarifs était de 29 pour 100 ; il est aujourd'hui de 60, en l'absence d'enfants. En 1913, les mutations par décès ont fourni 327 millions au budget ; actuellement, elles produiraient 646 millions pour une année entière (1). — Le pays supportera-t-il sans risque un pareil poids ? L'épreuve sera rude pour les patrimoines privés, que quelques mutations rapprochées mèneront à l'anéantissement, faute du délai nécessaire pour se reconstituer entre temps (2). La menace sera sérieuse pour les entreprises agricoles, industrielles et commerciales, pour toutes les œuvres de longue haleine, les plus profitables pour la société ; comment échapperont-elles aux dislocations éventuelles, aux liquidations ruineuses, sans parler du risque plus général de crise économique ? Enfin, le danger sera grave pour la fortune publique : c'est l'absorption lente du capital national par le moderne Minotaure, l'État. Si l'impôt pouvait se payer sur le revenu, il n'y aurait que demi-mal ; et de même si l'impôt devait aller tout entier à l'amortissement de la dette publique : il n'y aurait que transfert, et non perte de richesse. Mais le fait est que l'État, pour ses besoins courants, prend sur le capital des particuliers, sans que ceux-ci aient d'ordinaire la facilité, si même ils ont la possibilité, de se couvrir par un amortissement ultérieur ou préalable. Comme le prodigue, il consomme son fonds, ou plutôt le fonds des Français. Il dévore, sinon ses enfants, du moins leur fortune, pour leur conserver un père. Il mange en herbe son blé, l'espoir de l'avenir et le gage des impôts de demain.

Si impérieuses que soient les nécessités budgétaires, ce n'est

(1) L'Angleterre a deux catégories de droits successoraux : les *legacy and succession duties*, droits proportionnels frappant la part nette de chaque héritier (1 pour 100 en ligne directe ou entre époux, 5 entre frères et sœurs, 10 dans les autres cas) ; et l'*Estate duty* qui frappe l'ensemble de la succession selon un tarif progressif allant de 1 à 20 pour 100. Le maximum effectif des droits combinés ne dépasse pas 30 pour 100. Le produit de l'impôt n'est compté au dernier budget que pour 29 millions sterling (725 millions de francs) : on sait que la fortune britannique est de beaucoup supérieure à celle de la France.

(2) A l'étranger, on a pris des mesures de prévoyance pour la protection des patrimoines. En Angleterre, il y a de fortes détaxes en cas de décès successifs à bref intervalle. Rien de pareil en France : une loi de 1911 a seulement allongé les délais pour le paiement des droits par acomptes ; il y a là une grave lacune.

donc pas sans appréhension qu'on voit ainsi surchargé l'impôt successoral. Moins impopulaire que l'impôt sur le revenu, nous le jugerions volontiers plus nuisible à l'économie nationale. Lequel des deux, poussé à l'excès, risque le plus de détruire le nerf du progrès économique? On pourrait hésiter. Mais voici qui n'est guère douteux. L'impôt sur le revenu, c'est le revenu qui le supporte, et ce revenu, chacun peut, chacun doit le défendre en restreignant ses dépenses. Au contraire, c'est le capital que saisit fatalement aujourd'hui l'impôt des successions : le risque d'appauvrissement pour le pays est pire ici que là. C'est ce qui fait craindre qu'on ait, dans cette surcharge des héritages, tendu la corde à l'excès, sans parer aux dangers de rupture; et le malheur est qu'on ne s'apercevra du mal qu'on aura fait que quand la corde aura cassé.

IV

Voilà donc, si l'on peut dire, la mort surimposée : ne pourrait-on pas plus justement taxer la vie, j'entends ces mille opérations financières par où se traduit au jour le jour la vie de chacun de nous? Il en est qui sont déjà touchées par le fisc; mais ne pourrait-on pas faire mieux, en frappant d'une façon générale toutes les transactions, les paiements, les dépenses qui font le courant de l'existence économique du pays? Par l'impôt direct, on atteint la production ; par l'impôt indirect, la consommation ; que ne cherche-t-on à atteindre par un impôt spécial la « circulation? » Ce serait quelque chose de nouveau, de productif, qui sortirait des vieux cadres de la fiscalité routinière. L'idée était dans l'air ; elle s'est fait jour en Angleterre, en Allemagne ; elle vient de se réaliser, — plus ou moins bien, — en France.

Il y a deux façons de la concevoir : l'une étroite, l'autre large. Dans un cas, le Trésor prélèverait son tant pour cent, — tel le sou du franc, — sur les dépenses des particuliers, sur les achats opérés par eux pour leur consommation, en d'autres termes sur l'emploi qu'ils font de leurs revenus pour leur usage personnel ; les dépenses de première nécessité devraient être exemptées, le luxe en revanche pourrait être surchargé. L'autre hypothèse est plus vaste et plus ambitieuse : on taxerait les transactions en général, soit tous les mouvements de fonds,

tous les déplacements de valeurs. A chaque passage d'argent, l'État percevrait un péage; n'est-ce pas son droit, puisqu'il est pour ainsi dire invisible et présent dans chacune de ces transactions qui ne tirent leur force que de l'armature légale, de l'appareil judiciaire, de l'organisation, en un mot, du corps social? Pierre qui roule n'amasse pas mousse : l'argent qui circule apporterait au moins des recettes au Trésor. Et des recettes considérables : on calcule que le montant total des paiements approche en France de 400 milliards par an. Associé à l'activité des transactions, le Trésor verrait ainsi ses rentrées suivre pas à pas les progrès de la richesse dans le pays. Sans doute, des distinctions s'imposeraient. Sous ce terme de transactions se mêlent toutes sortes d'opérations dont la portée économique est aussi différente que le caractère légal, et qu'on ne saurait mettre sur le même pied devant l'impôt. Elles peuvent être civiles, ou commerciales; tantôt elles résulteront de contrats, tantôt elles représenteront un paiement au sens juridique, une extinction de dette; capitaux ou revenus, ventes en gros ou au détail, matières premières ou produits ouvrés, leur objet peut varier à l'infini : il importerait que tout cela ne fût pas confondu, fiscalement parlant. C'est assez dire que l'idée fort séduisante d'imposer les transactions, ou même seulement les dépenses, n'est guère facile à mettre en pratique.

C'est au reste ce que montre l'expérience. Nous disions qu'elle est nouvelle? Oui, dans notre monde nouveau. Mais comme toutes les idées justes, on en retrouve l'origine jusque dans les temps très anciens. Excusons-nous du pédantisme : jusque dans l'Égypte des Ptolémées. Au temps d'Épiphane et de Philométor, tout achat, toute vente subissait en Égypte une taxe (Τέλος ὠνῆς) du vingtième, plus tard du dixième. Voici même un fait curieux. Comme les droits de succession, — il y en avait déjà! — étaient d'un taux plus fort que la taxe sur les achats et ventes, on cherchait à échapper par celle-ci à ceux-là; ainsi lit-on dans un vieux texte qu'Herus Choachyte des Memnonies vendit, à soixante-dix ans, ses propriétés à ses enfants, sa maison étant réservée à sa fille Tagès, le tout pour la somme minime de deux talents : les fraudes successorales ne datent pas d'hier! — De la terre des Lagides, l'idée passa à Rome; on sait que l'Égypte fut pour bien des choses l'école de César, comme l'Inde avait été celle d'Alexandre; d'ailleurs, un

ami de César, C. Rabirius Postumus, n'avait-il pas été ministre des Finances de Ptolémée Aulète? Toujours est-il que pour réparer les désastres de la guerre civile, Auguste établit dans l'Empire la *centesima rerum venalium*, ou centième denier des ventes; selon les plus récents auteurs, ce droit n'était perçu que sur les ventes publiques, mais il faut dire que c'étaient les plus répandues. Tibère réduisit de moitié la taxe, qui fut abolie par Caligula en l'an 38, pour être d'ailleurs rétablie plus tard, au moins dans les provinces. Sur les achats d'esclaves, dépense de luxe, le tarif était quadruple. — En des temps moins lointains, l'Espagne, sous Philippe II et ses successeurs, eut beaucoup à souffrir de l'*Alcavala*, droit du dixième perçu sur toutes les ventes commerciales, auquel s'ajoutèrent sous Philippe IV les *cientos* (1, puis 4 pour 100) ; il était perçu sur chaque transformation ou vente successive du même objet, et les rigueurs en étaient telles qu'on y a vu l'une des principales causes de la décadence économique du pays au XVIIe siècle. Un impôt analogue a existé aux États-Unis pendant la guerre de Sécession ; il dut être supprimé peu après devant les réclamations du public, mais le rendement en avait été énorme, près de 3 milliards en 1865, dit-on. Le Mexique, enfin, possède depuis le président Diaz une taxe sur les transactions ; toutes espèces d'actes et de contrats y sont soumises, s'il y a prix mentionné ; le taux était en dernier lieu de 2 pour mille ; cette taxe a remis à flot en peu d'années les finances mexicaines, et produisait avant les récentes révolutions le plus clair des ressources du trésor.

Adapter le concept d'une taxation de la circulation à la complexité moderne de notre vie économique, telle paraît avoir été l'ambition de notre ministre des Finances. Nous n'oserions dire qu'il y a du premier coup réussi ; il a fait, pour ainsi parler, deux ébauches, jumelles et rudimentaires, auxquelles s'ajoute, il est vrai, avec la dîme du luxe, une œuvre solide et résistante.

Il a fait d'abord une application partielle de la taxe sur les transactions : c'est la taxe de vingt centimes sur les paiements. Mais combien étroite et craintive ! Elle ne frappe que les paiements libératoires, *stricto sensu*. Elle ne les frappe qu'en matière civile, toutes opérations commerciales restant en dehors (1).

(1) On a voulu éviter de frapper un objet plusieurs fois, aux diverses phases de sa fabrication et au passage entre les mains des divers intermédiaires. — En revanche, le timbre des effets de commerce a été haussé de 5 à 20 centimes par 100 francs.

Elle ne les frappe que quand ils sont constatés par un titre, acquit ou reçu, le Parlement s'étant refusé, de crainte de bouleverser les habitudes du public, à décréter l'obligation de la quittance ; ce qui fait que la taxe reste en un sens facultative. Y a-t-il titre ? La taxe est due. Pas de titre ? Pas de taxe. Il y a là dans les mailles du filet un large trou où passe le poisson, petit ou gros, et qui vaut, dit-on, une perte de 90 millions par an au Trésor ; on devra commencer par le boucher, le jour où on voudra faire œuvre sérieuse.

Puis il a créé une taxe sur la dépense privée, au même taux, — très modique ici, — de vingt centimes pour 100 francs. Elle atteint tous les achats faits au détail ou à la consommation, — marchandises ou fournitures, — qu'il y ait titre ou non, sous cette réserve qu'en l'absence de titre les paiements de moins de 150 francs seront quittes de droits, ce qui revient à l'exemption des achats de première nécessité.

Ces deux taxes ne rapporteront que peu d'argent au Trésor, 240 millions par an, croit-on, ce qui n'est guère eu égard à l'énorme masse de la circulation en France. Paiements civils, dépenses privées, leur base est bien réduite. Il faudra les renforcer et les développer, pour y trouver une large ressource d'avenir. A dire vrai, nous sommes bien loin encore d'une pleine réalisation de l'idée féconde qui semble avoir inspiré le ministre ; ce ne sont ici que des esquisses fiscales, dont il devra poursuivre l'exécution en se dégageant des formes anciennes dont son œuvre étriquée garde trop l'empreinte.

Mais il a tiré de l'impôt sur la dépense un corollaire, — la taxe sur le luxe, — dont l'importance a tout de suite passé au premier plan. Dans la masse des dépenses privées, il a mis à part les dépenses de caractère somptuaire : achats d'objets de luxe, — une double liste en a été dressée, la première comprenant les objets qui sont de luxe par nature et destination, et la seconde ceux qui sont considérés comme de luxe quand leur prix dépasse un certain minimum, — puis dépenses faites pour le logement, la nourriture ou la boisson dans des établissements dits de luxe, et classés comme tels dans chaque département par une commission spéciale, sous réserve d'appel à une commission centrale à Paris. Sur ces achats ou dépenses de luxe, l'impôt n'est plus de 0,20, mais de 10 pour 100 : le saut, on le voit, est énorme. C'est de cette taxe sur le luxe

qu'on attend la majeure partie des 1 152 millions que doit produire, en une année de guerre, l'ensemble des nouvelles taxes sur les paiements (1).

Depuis que le monde est monde, on a toujours vu le luxe loué par les uns, blâmé par les autres, et parfois par les mêmes, tel Montesquieu qui assure au chapitre IV du livre VII de l'*Esprit des Lois* que « si les riches ne dépensent pas beaucoup, les pauvres mourront de faim, » et qui deux pages plus loin se récrie : « tant d'hommes étant occupés à faire des habits pour un seul, le moyen qu'il n'y ait bien des gens qui manquent d'habits! » Si le préjugé populaire veut qu'il soit fait de la misère du peuple, le préjugé bourgeois y voit le signe et la condition de la prospérité nationale :

La république a bien affaire
De gens qui ne dépensent rien!
Je ne sais d'homme nécessaire
Que celui dont le luxe épand beaucoup de bien...

comme dit le bon La Fontaine. Il fait, dit-on, marcher le commerce; la rue de la Paix fait vivre Paris, et Paris fait vivre la France! La vérité économique paraît bien être que, le luxe représentant une consommation improductive de capital et de travail, si l'usage peut s'en justifier, — c'est un aiguillon de l'effort, — l'excès en est nuisible en ce qu'il soustrait abusivement du travail et du capital à la production des denrées essentielles. Or, en temps de guerre, quand toutes les forces du pays doivent tendre à ce seul but, vaincre, et en attendant vivre, l'usage ne se confond-il pas avec l'abus? Quand chacun doit restreindre son ordinaire, voire son nécessaire, en vue de réta-

(1) Elle ne donnera sans doute pas, au début, tout ce qu'on en attend ; les premiers rendements mensuels sont fort inférieurs aux prévisions. — Elle se perçoit, comme la taxe sur les paiements, au moyen de timbres mobiles, avec inscription sur un livre spécial à tenir par les commerçants ; ceux-ci peuvent d'ailleurs être autorisés à la percevoir en compte avec le Trésor. Elle ne frappe en aucun cas l'exportation. Les spiritueux sont considérés comme denrée de luxe; la taxe en ce qui les concerne est doublée, calcul fait sur les prix de vente en gros.

L'Allemagne vient d'établir : 1° une taxe de 5 pour mille sur les transactions, qui frappe d'une façon plus générale que la nôtre toutes livraisons de marchandises et fournitures de services ; 2° une taxe somptuaire de 20 pour 100 sur les achats de bijoux et pierres précieuses, et de 10 pour 100 sur les achats d'œuvres d'art, antiquités, automobiles, pianos, fourrures, etc. On attend 1 200 millions de mark de ces deux taxes.

blir, dans l'économie nationale, l'équilibre rompu entre la production et la consommation, voudrait-on que le « somptuaire » échappât à la loi commune? Socialement même, l'étalage de vanité de quelques-uns n'apparaît-il pas, devant l'épreuve de tous les autres, comme une faute et presque une provocation? Et si la taxation du luxe, en tant que signe individuel de richesse, est de tout temps légitime, n'est-elle pas actuellement en vérité commandée par les circonstances?

Il est vrai que les impôts somptuaires ont, comme on dit, une mauvaise presse. Condamnés par les économistes, ils se sont jusqu'ici toujours montrés peu lucratifs. Mais pourquoi? C'étaient de petits impôts directs, isolés, incapables de saisir une proie mobile et capricieuse. Il s'agit d'autre chose ici. Sans nourrir l'illusion de supprimer le luxe ou l'ambition puritaine de réformer les mœurs en le châtiant, on veut, — simplement, — l'exploiter. Se restreindra-t-il plutôt que de payer? Tant mieux pour l'économie nationale. Paiera-t-il sans se restreindre? Tant mieux pour les finances publiques. De toutes façons, le pays y gagnera. Pour le saisir sûrement, voici donc une taxe générale sur toutes les dépenses dites de luxe. Ce n'est pas telles ou telles, c'est toutes qu'elle vise dans ses nomenclatures (car, dans l'impossibilité de définir le luxe, il a bien fallu procéder par énumération). Notez d'ailleurs que le luxe, chose variable selon les temps, s'est de nos jours largement répandu et généralisé. Il n'est plus le privilège de quelques-uns, mais la jouissance d'un assez grand nombre. Il a descendu de plusieurs degrés dans l'échelle sociale. De fait, il représente aux yeux du fisc quelque chose de très large : c'est aussi bien la qualité juste au-dessus du courant que la qualité supérieure ou rare, c'est le superflu, l'élégance, la dépense de jouissance, celle qu'on fait quand on n'est pas bien pressé par la nécessité d'« y regarder. » A côté du grand luxe, on a mis « au tableau » le demi-luxe, celui des classes moyennes, — elles souffriront, ici comme ailleurs, car c'est leur destinée de subir pour une large part les charges des riches sans jouir d'aucun des privilèges que la démocratie réserve à l' « éminente dignité » des pauvres.

Cette extension sociale du luxe est le gage à la fois de l'opportunité de la taxe et de sa productivité future. « C'est bien mal connaître les hommes, disait Rousseau, que de croire qu'après s'être laissé une fois séduire par le luxe ils y puissent

jamais renoncer; ils renonceraient cent fois plutôt au nécessaire, et aimeraient mieux mourir de faim que de honte... Tant qu'il y aura des riches, ils voudront se distinguer des pauvres, et l'État ne saurait se former un revenu moins onéreux ni plus assuré que sur cette distinction. » La taxe ne comporte d'ailleurs ni arbitraire ni inquisition ; elle ne frappe que ceux qui le veulent bien ; l'étranger, qui avant la guerre dépensait chaque année deux milliards en France, lui apportera sa large quote-part. Ajouterons-nous, non sans quelque apparence, je le veux bien, de paradoxe, qu'un jour ou l'autre on en verra peut-être le poids s'alléger ou même disparaître? Elle est imposée, n'est-il pas vrai? en un temps de prix surélevés. Que les prix des choses, j'entends des objets taxés, viennent à baisser, comme on peut l'espérer pour l'avenir, qu'ils viennent à baisser du dixième, elle se trouvera absorbée ou résorbée de telle sorte que, tout en continuant à être payée par le public, elle ne sera plus en réalité une charge pour personne. Et il y aura ce jour-là comme une vérité dans la boutade de Gavarni qui voulait qu'on demandât plus à l'impôt et moins au contribuable!

La dîme somptuaire a fait ces derniers mois l'objet de vives critiques. On se plaint qu'elle entrave le commerce; en diminuant la vente, elle léserait à la fois la production et le travail. Or, le luxe, dit-on, n'est pas seulement la parure de la France, mais l'une des sources principales de sa richesse. La France produit et vend du luxe. Si les autres pays lui sont souvent supérieurs dans la fabrication courante et à bon marché, elle est souveraine en matière d'élégance, de goût, d'originalité, de fini. Imposer le luxe, c'est favoriser la camelote, c'est provoquer l'exode de notre clientèle étrangère et peut-être l'expatriation de nos plus belles industries nationales. D'ailleurs la loi, qui fait du commerce le collecteur de l'impôt, l'astreint à une comptabilité compliquée, à un contrôle gênant, sans même armer le Trésor contre la fraude des intermédiaires de rencontre. On demande donc, et vivement, l'abolition de l' « incommode-taxe. »

Il y a dans ces doléances une exagération manifeste. Qu'est-ce que sont les formalités et vérifications imposées au commerce auprès de l'inquisition organisée à tous les foyers par les impôts sur le revenu? S'il y a réduction des affaires, la vraie cause

n'en est-elle pas dans la guerre, et dans la hausse générale des prix que la guerre a indirectement provoquée? Quand un achat d'immeuble est chargé de 9 pour 100 d'impôts et frais, est-il bien excessif d'en demander 10 aux achats de luxe, et croit-on vraiment qu'un décime suffira pour nous faire abandonner de nos riches clients extérieurs? D'ailleurs, que propose-t-on en remplacement? Un impôt sur le chiffre d'affaires, facile à percevoir, mais dont le commerçant ne manquerait pas de reporter sur le client toute la charge, et plus encore, et dont le poids élèverait non plus seulement le prix du luxe, mais le prix de tout, le prix de la vie.

Loin de nous de dire que la taxe nouvelle sur le luxe est parfaite, et intangible en la forme. Le classement sera sans doute à revoir, le mode de perception à améliorer; on n'a pas assez tenu compte, dans l'échelle des prix, du renchérissement actuel des articles courants. L'expérience indiquera toutes les retouches nécessaires, une fois la taxe entrée dans les mœurs. Mais ce que nous osons affirmer, c'est que le principe en est juste, et l'application nécessaire.

C'est le sort commun des nouveautés fiscales d'être mal accueillies par les intéressés. L'impôt, pour certains, c'est l'argent des autres, et il n'y a de bons impôts que ceux que paie le voisin. Constatons toutefois qu'ici, par un curieux renversement des rôles, le protestataire n'est pas le public, qui paie la taxe, docilement, c'est le commerce, qui ne la paie pas; c'est l' « intermédiaire » qui gémit, il abuse! A vrai dire, quand les consommations générales sont, pour une part, assez largement taxées, on ne comprendrait pas que les dépenses de luxe ne fussent pas surtaxées. La nouvelle taxe joue en quelque sorte vis-à-vis des impôts de consommation le même rôle que le « global » vis-à-vis des « cédulaires : » elle fait fonction de progression. Elle est, selon le goût du jour, un impôt démocratique. L'Angleterre va, dit-on, l'imiter. Elle répond à une nécessité de l'heure, nécessité budgétaire, économique, et sociale : le luxe doit au pays sa large contribution de guerre.

V

C'est ainsi dans l'ensemble un puissant effort fiscal que la France a réalisé ces deux dernières années : 3 077 millions de recettes nouvelles pour une année de guerre, — ce sera bien davantage en temps de paix, quand elle aura retrouvé ses provinces envahies et le plein essor de sa vie économique, — soit un supplément de plus des deux tiers des revenus fiscaux encaissés au cours de l'exercice 1913 (4 563 millions), sans compter les 605 millions de recettes exceptionnelles et temporaires de guerre. Tard venue à l'effort fiscal, elle s'y est du moins donnée avec énergie, elle a rattrapé le temps perdu, et elle continuera vaillamment l'œuvre commencée, avec d'autant plus de mérite que, de toutes les grandes Puissances belligérantes, elle est depuis quatre ans la plus éprouvée, comme elle était déjà auparavant la plus chargée d'impôts. Ses fils font largement leur devoir fiscal, comme ils font glorieusement leur devoir militaire.

Sans doute, ces résultats ne sont pas à comparer avec ceux qu'a obtenus l'Angleterre. Au budget britannique, les recettes ordinaires ont passé en quatre ans de 209 millions sterling (budget de 1914) à 542 (budget de 1918-1919), déduction faite de l'impôt sur les bénéfices de guerre ; elles se sont donc accrues de plus de deux fois et demie. Mais n'oublions pas que, sous la protection de son insularité, l'Angleterre a souffert moins que nous de la guerre, qu'elle était d'ailleurs bien plus riche et moins lourdement taxée, ce qui lui a permis de commencer plus tôt, et de continuer, sans trop en souffrir, à s'imposer des sacrifices supérieurs.

Les socialistes ont été parmi les premiers en France à pousser à l'impôt, au cours de la guerre : ne le leur reprochons pas! Mais aujourd'hui ils critiquent avec âpreté, dans l'œuvre fiscale accomplie, la disproportion qui, d'après eux, existerait entre la part de charges demandée aux contributions directes et la part réclamée aux impositions indirectes. Ces dernières auraient été appelées à fournir jusqu'à 70 ou 72 pour 100 des recettes nouvelles : injuste et cruel abus, dont ils ont pris prétexte pour réclamer une surcharge de la « richesse acquise, » et tout dernièrement pour contraindre les pouvoirs publics à

accepter la hausse à 20 pour 100 de l'impôt global sur le revenu. De cette thèse tendancieuse, il importe de faire ressortir l'inanité.

Rectifions d'abord la position des termes : ce n'est pas entre les impôts directs et les impôts indirects qu'il y a lieu d'établir le parallèle, — la distinction, empirique et administrative, manque de base scientifique, — mais entre les impôts sur le revenu ou le capital, d'une part, y compris l'enregistrement et le timbre qui frappent les manifestations de la richesse, et, de l'autre, les impôts de consommation. Or, outre ces deux grands groupes fiscaux, il a été plusieurs fois démontré par de savants auteurs, M. A. Liesse et le regretté Pierre Leroy-Beaulieu, qu'avant la guerre il y avait, contrairement à un préjugé très répandu, à peu de chose près, équilibre dans le budget français. Depuis lors, le bloc des impôts sur les consommations a beaucoup grossi. Mais une distinction s'impose ici. Nous ne sommes plus au temps où ces impôts ne frappaient que les denrées de première nécessité, prêtant ainsi à l'accusation d'être progressifs à rebours; leur champ s'est élargi, ils atteignent nombre de denrées d'utilité secondaire, de jouissance facultative, ils saisissent même le luxe, toutes choses fort différentes au regard de la justice tributaire. Ils ne sont plus par définition des taxes sur les pauvres. Or, les impôts somptuaires ne sauraient, en équité fiscale, être confondus avec les impôts sur les nécessités, ou, d'une façon plus large, avec les impôts qui, frappant les consommations très générales (telles que spiritueux, tabacs, transports, etc.), pèsent *en fait* sur la grande masse de la population : les deux catégories fiscales demandent à être nettement séparées. Si donc, sur ces bases correctes, nous tentons la classification logique des ressources créées depuis la guerre, nous trouverons que 29 pour 100 d'entre elles viennent des impôts sur les revenus et capitaux (inclus l'enregistrement et le timbre), 32 des impôts sur les dépenses somptuaires, et 39 des impôts sur les consommations générales (1). Allons plus loin :

(1) Premier groupe : contributions directes 413 millions, enregistrement et timbre 430 millions, ensemble 843 millions. — Deuxième groupe : taxe sur le luxe 912 millions (soit la différence entre les 1 152 millions escomptés de l'ensemble des taxes nouvelles sur les paiements et les 240 millions auxquels le ministre a évalué le produit des deux taxes de 0,20 pour 100), droits sur les spectacles 10 millions, ensemble 922 millions. — Troisième groupe : douanes (statistique) 7 millions, taxes de vingt centimes sur les paiements et dépenses 240 mil-

réunissons les deux premières catégories, et nous verrons que, s'il n'est demandé que 39 pour 100 du total, par les impôts sur les consommations générales, à la masse de la population, il est réclamé 61 pour 100, par les impôts sur les revenus, capitaux et luxe, aux contribuables des « cédulaires, » aux privilégiés du « global, » à la minorité qui participe aux mouvements des capitaux ou aux jouissances somptuaires. Il nous paraît que cette répartition du nouveau fardeau fiscal est assez juste, et plutôt à l'avantage du grand nombre; rien de plus faux en tout cas que de prétendre que la « richesse » a été ménagée au détriment des intérêts populaires.

L'Angleterre, dont l'exemple revient à chaque page, a procédé autrement dans la répartition de ses charges nouvelles : elle a demandé bien davantage aux impôts directs sur la richesse qu'elle a accrus de 169 pour 100 de 1914 à 1917, tandis qu'elle ne haussait que de 40 pour 100 les impôts de consommation. C'est là un tour de force que, plus riche et plus robuste, elle pouvait peut-être se permettre, mais dont il semble qu'elle finit malgré tout par se lasser, car, au projet de budget de 1918-1919, le chancelier de l'Échiquier n'a réclamé, sur 64 millions sterling de recettes nouvelles, que 20 millions à l'*income tax* et 1 million au timbre des chèques, contre 42 millions et demi aux consommations générales, spiritueux, boissons, sucre et tabac : voilà un signe des temps!

C'est qu'un pays se fatigue plus vite de l'impôt direct que des autres impôts. Impératif et nominatif, il agit par contrainte personnelle; son étroitesse de base en fait l'impôt de quelques-uns, tandis que les autres sont l'impôt de tous ou l'impôt de

lions, contributions indirectes (moins les droits sur les spectacles) 801 millions produit *net* des monopoles 80 millions, ensemble 1 128 millions. — Total général, 2 893 millions. La différence entre ce dernier chiffre et celui de 3 077 millions donné plus haut comme représentant le total du produit des recettes nouvelles, s'explique parce que nous n'avons dû tenir compte dans notre présent calcul que du produit *net* des monopoles, déduction faite de la hausse des frais de régie, ce produit *net* ayant seul un caractère fiscal. — Nous avons tenu en dehors du calcul les deux impôts exceptionnels de guerre, à raison de leur caractère temporaire. — Notez enfin que nous avons laissé dans la catégorie des impôts de consommation générale bien des impôts qui, à la rigueur, seraient mieux classés parmi les somptuaires : impôts sur les eaux minérales, sur les spécialités pharmaceutiques, sur les tabacs de luxe, sur les vins et liqueurs de luxe, sur les places de luxe dans les chemins de fer, etc.

ceux qui le veulent bien ; il ne peut être perçu, dit St. Mill, « sans une coopération consciencieuse du contribuable, peu à espérer dans le relâchement moral de la société actuelle. » N'est-il pas caractéristique qu'on escompte péniblement en France 370 millions de l'impôt global sur le revenu, alors qu'on en espère (avec quelque optimisme d'ailleurs) 242 de la taxe du luxe, qui frappera sensiblement les mêmes 350 à 400 mille individus ? — Plus facilement productifs sont les impôts sur les consommations : leur limite de charge, si l'on peut dire, est plus élevée. En dehors de ceux qui frappent les nécessités, le paiement en est à demi volontaire, car on peut au besoin s'abstenir de l'achat taxé, et à demi inconscient, car la part du fisc n'apparaît pas sur la note. N'est-il pas d'ailleurs dans l'intérêt de la communauté de frapper la consommation plutôt que la production, la dépense plutôt que l'épargne, ce qui nuit au pays plutôt que ce qui lui profite ? Sans doute ils tendent, en ces temps de vie chère, à renchérir encore la vie. Mais où trouvera-t-on des impôts, — les droits de succession à part, — dont ce ne soit là l'effet, par une incidence plus ou moins dissimulée ? Les impôts directs n'agissent-ils pas le plus souvent à cet égard comme des indirects ? Si l'on est la hausse actuelle des prix qu'en vérité l'impôt s'y perd, s'y noie.

Bien avant la guerre, l'un des plus chauds partisans de l'impôt sur le revenu, le professeur Seligman, de New-York, constatait déjà, non sans mélancolie que les impôts de consommation, dont la place était partout prépondérante, avaient seuls rendu possible le développement du monde moderne. Il faut aujourd'hui qu'ils aident à son relèvement ! A côté des impôts sur la richesse, ils sont plus que jamais indispensables, s'ils exemptent le nécessaire et surtaxent le luxe ; ils ne sont pas injustes, et ne méritent pas l'exclusive, — d'ailleurs théorique, — que leur ont donnée nos doctrinaires du socialisme.

VI

Si la nécessité de refaire un budget a largement contribué à favoriser, à stimuler l'effort fiscal, ce n'est toutefois que grâce à l'amplitude de cet effort que la France a pu entreprendre l'œuvre essentielle de sa reconstruction budgétaire. De cette œuvre, où elle vient de recueillir le premier fruit de ses sacri-

fices, et qui en fait comme une conclusion provisoire, nous devons en terminant souligner l'importance.

Depuis le 4 août 1914, la France a vécu sous le régime des crédits provisoires. Tous les trois mois, le Parlement votait en bloc les crédits nécessaires pour toutes les dépenses du trimestre suivant; il a ainsi voté 6589 millions de crédits pour les derniers mois de 1914, 22804 pour 1915, 32945 pour 1916, 42301 pour 1917. Toute prévision, toute précision à longue échéance étant impossible, cette pratique des crédits trimestriels s'était imposée au début; il est malheureusement hors de doute qu'elle s'est prolongée beaucoup plus que de raison. Trop longtemps nous avons été à la journée, ou au mois : nul contrôle possible, nul frein à l'inflation des dépenses; point de recettes prévues en face des crédits ouverts : on avait perdu la notion de l'équilibre budgétaire.

Qu'est-ce qu'un budget? Ce n'est pas seulement un état de *prévision*, c'est un état ou plutôt un établissement d'*équilibre;* ce n'est pas seulement le moyen, et le seul moyen, de voir clair dans la situation financière, c'est le moyen, et en même temps le précepte, l'obligation pratique d'assurer le bon aménagement des ressources et des charges. En mettant celles-ci en regard de celles-là, il oblige à les équilibrer, car il faut en toute loyauté que celles-ci se règlent, et se gagent, sur celles-là. Sans budget, il n'y a pas d'ordre, bien plus il n'y a pas d'équilibre : on est dans le noir et dans le déficit. — Rétablir un budget, c'était donc la première condition pour rendre une base à nos finances, en même temps que pour forcer les services publics à restreindre les dépenses et le Parlement à voter les ressources nouvelles. Il fallait, comme disait autrefois Colbert, substituer la « maxime de l'ordre » à la « maxime de la confusion : » que n'avions-nous un Colbert pour faire régner la « maxime de l'ordre! »

Bien tardive, comme l'œuvre fiscale dont elle dépendait, a été l'œuvre budgétaire du Gouvernement. Ce n'est que le 13 novembre 1917 qu'il a déposé à la Chambre, pour l'exercice 1918, un projet de budget ordinaire des services civils; et ce n'est, après bien du temps perdu, que le 29 juin dernier que ce projet est devenu loi.

Budget « ordinaire » des « services civils : » il ne comprend et ne saurait comprendre que les dépenses annuelles et normales,

les dépenses « ordinaires » de l'État, à couvrir par les recettes « ordinaires, » impôts, produits domaniaux et divers. Il ne pouvait être question d'y incorporer les dépenses militaires de guerre, ni même certaines dépenses extraordinaires d'ordre civil qui, se rattachant directement à la guerre, prendront fin avec les hostilités : toutes dépenses qui doivent rester soumises au régime des crédits trimestriels, et seront soldées sur l'emprunt. D'autres dépenses lui échappent encore, ce sont celles qui résultent d'avances faites aux gouvernements étrangers, aux industriels travaillant pour la défense nationale, ou encore de gestions diverses assumées par l'État, ravitaillement civil, assurances maritimes, etc. ; ces opérations, qui ne sont pas proprement budgétaires et ne rentrent pas dans le cadre normal des fonctions de l'État, sont portées aux « comptes spéciaux » du Trésor (1)

Tant que durera la guerre, ce budget des services civils ne saurait être qu'un budget d'attente ; il met toutefois en pleine lumière l'état présent des ressources et des charges ordinaires du pays. Il s'élève en recettes à 3 009 442 453 francs, et en dépenses à 7 961 286 181 francs. Le chapitre de la dette publique figure dans le total des dépenses pour 4 770 484 739 francs, alors que les paiements faits au même titre dans l'exercice 1913 n'avaient atteint que 1 284 078 537 francs.

On ne peut qu'approuver les principes sur lesquels a été bâti le nouveau budget. Mais ces principes sont-ils bien appliqués ? Ce budget est-il bien « l'État au Vrai, » comme on disait du temps de Colbert ? Au vrai, il ne contient pas *tout* ce qu'il devrait contenir, c'est-à-dire toutes les dépenses ordinaires à couvrir sur les recettes ordinaires. Il prévoit bien les intérêts de la dette publique, tels qu'ils résultent de la situation de cette dette au 1er janvier 1918 ; mais les charges des emprunts à contracter en 1918, celles des pensions à concéder, devront faire l'objet de crédits supplémentaires. Il laisse de côté les intérêts à payer sur cette partie de la dette flottante qui corres-

(1) C'est donc la dette flottante qui fournira les fonds, et seul le déficit final incombera aux budgets. L'extension donnée à ces « services spéciaux, » en dehors de tout contrôle, est d'ailleurs déplorable et dangereuse ; au compte spécial du ravitaillement civil il a pu se créer un déficit de près d'un milliard sans que le Parlement fut averti. Au 31 décembre 1913, le solde débiteur des « services spéciaux » atteignait 3 749 millions. L'institution d'un contrôle sérieux est ici urgente et nécessaire.

pond à des avances faites aux gouvernements étrangers (1); la charge en est imputée sur les crédits trimestriels de guerre. On regrette enfin de n'y trouver aucun crédit ouvert pour l'amortissement. Combien pourtant n'aurait-il pas été désirable, et nécessaire, en présence de la hausse si rapide de notre dette en capital, de voir cet amortissement commencer *ab ovo*, à l'exemple de ce qui se passe en Angleterre! (2)

D'autre part, nous voyons bien dans le budget les recettes créées, mais nous ne voyons pas ce qui aurait dû en être la contre-partie, les économies réalisées. Après quatre ans de provisoire, pendant lesquels l'esprit de prodigalité s'est plus que jamais donné cours, c'était cependant pour les services publics l'occasion de faire leur « inventaire budgétaire, » et d'inaugurer une sévère politique d'épargne, comme les y invitait sagement le ministre des Finances. Comment croire qu'à l'effort fiscal si vigoureux a correspondu un suffisant effort de compression des besoins, quand nous voyons que de 1914 à 1918 les dépenses générales d'administration, dette exclue, ont augmenté de plus de 50 pour 100 (3)? Il y avait des causes d'augmentations inévitables, la hausse du prix des denrées, et, dans une certaine mesure celle du prix des services des fonctionnaires. Mais la prudence, disons même l'honnêteté, exigeait que les accroissements fussent pour une large part compensés par des économies : on ne nous fera pas croire qu'il eût été bien difficile d'en trouver! Cela est d'autant plus grave que le nouveau budget fera « précédent : » l'abus à qui il ouvre la porte sera affermi dans la place, et c'est même cette crainte de la consolidation du gaspillage qui fait qu'on a vu l'idée de la

(1) Aucune prévision n'est faite d'autre part pour les intérêts afférents (en 1918) aux bons du Trésor français remis, en garantie d'avances, à la Trésorerie britannique; selon accord avec le gouvernement anglais, ces intérêts se capitaliseront et feront l'objet d'avances nouvelles.

(2) Il a bien été créé un « Fonds spécial des emprunts de la Défense nationale, » destiné à faciliter la négociation des rentes nouvelles en même temps qu'à en inaugurer l'amortissement; mais cet amortissement n'est qu'apparent, puisque les charges du Fonds spécial sont « provisoirement » imputées sur les crédits trimestriels de guerre et supportées par l'emprunt.

(3) Au budget de 1914 : 2 075 millions (total des dépenses moins la dette et les services militaires). — Au budget de 1918 : 3 191 millions. Les garanties d'intérêt aux Compagnies de chemins de fer figurent au budget actuel pour 158 millions, au lieu de 17 au compte de 1913; le déficit des chemins de fer de l'État, pour 220, au lieu de 82 : une sage politique ferroviaire nous eût épargné ces augmentations.

reconstruction budgétaire blâmée comme inopportune par certains esprits, d'ailleurs mal inspirés, qui nous paraissent préférer, comme Gribouille, un pire mal à un moindre. Est-il admissible que, quand tout le monde se restreint, l'État seul ignore les restrictions? Qu'il majore ses dépenses anciennes, quand l'avenir en annonce tant de nouvelles? Et qu'il continue de pousser au déficit, tandis qu'il surcharge si fort l'impôt? Le Français fera vis-à-vis du fisc tout son devoir, mais à la condition que les autorités fassent le leur vis-à-vis de lui : qu'on ne l'oublie pas, le gaspillage dans le budget n'est pas loin de légitimer à ses yeux la fraude dans l'impôt!

Si le budget de 1918 prête ainsi à de sérieuses critiques, il n'en marque pas moins un vrai progrès dans le sens de la prévoyance, de la discipline, de la clarté. C'est le retour à la règle, l'appel, — timide encore, — à la « maxime de l'ordre. » Entre l'avant-guerre et l'après-guerre, voici la liaison établie; dans le présent affermi, l'avenir est préparé. Ne nous laissons toutefois pas aller à l'illusion de croire résolu le problème fiscal et budgétaire. Non seulement l'équilibre obtenu n'est pas encore parfait, mais nul n'ignore que les dépenses augmenteront d'une façon incalculable dans les prochaines années. Le budget de 1919 dépassera dix milliards (1), et il faudra plus d'un milliard de ressources nouvelles pour le couvrir. La dette s'accroît chaque jour, le chapitre des pensions de la guerre ne fait que s'ouvrir; ajoutez au budget « civil » d'aujourd'hui les dépenses militaires du temps de paix (1 800 millions en 1913), ajoutez-y toutes les charges du relèvement économique et social de l'avenir : combien effrayant, si ce n'était actuellement plus vain encore, d'essayer de chiffrer un budget d'après la guerre! Plus que jamais, l'économie la plus rigoureuse s'imposera dans les dépenses publiques; il faudra de toute nécessité réduire au minimum les frais généraux de la nation; administratif ou parlementaire, le gaspillage sera un crime. Et, — qui en doute? — il faudra encore des impôts, beaucoup d'impôts. Dès main-

(1) 10 200 millions d'après le rapport [illegible]. — Aux 8 009 millions de ressources du budget de 1918 s'ajoutera l'an prochain une recette de 844 millions provenant de ce qu'en 1918 les derniers impôts [illegible] comme aussi les droits de succession et les taxes sur les paiements, n'ayant été perçus que pendant une partie de l'année, n'auront fourni au budget qu'une partie des recettes qu'ils produiront en plein l'année d'après. Il restera néanmoins une différence de 1 350 millions à couvrir, sinon davantage.

tenant il est indispensable de rechercher des ressources nouvelles; ce n'est pas l'un des moindres avantages du budget reconstitué que d'éclairer le pays sur la situation, en l'habituant à se rendre compte des charges qu'il doit se préparer à subir. L'effort fiscal réalisé depuis deux ans, si considérable soit-il, n'est à la vérité, comme l'effort budgétaire, qu'à son début; il devra se poursuivre et se développer, si l'on veut résoudre peu à peu, par approximations successives, comme disent les mathématiciens, l'angoissant problème financier de l'avenir.

Ce n'est pas là l'œuvre d'un jour, ni d'un budget. L'avenir garde en réserve des facultés imprévues d'adaptation, il saura pourvoir à une tâche que l'évolution ou, pour mieux dire, la révolution actuelle du monde économique rendra sans doute moins difficile qu'elle n'apparaît de loin à nos regards troublés. Quant à présent, tout en appelant l'effort de demain, rendons justice à l'effort d'hier : c'était peut-être, — celui du début, — le plus dur! Impôts nouveaux, nouveau budget, c'est un grand pas qui est fait dans la voie de la restauration de nos finances, c'est à nos yeux un gage de foi dans l'avenir, et c'est à ceux de l'étranger, dans l'union de tous les Français, l'authentique attestation du crédit de la France.

L. Paul-Dubois.

REVUE MUSICALE

HOMMAGE A BELLINI

D'APRÈS UN LIVRE RÉCENT

« Bellini tombe et meurt », a compté naguère Alfred de Musset. Mais son œuvre mérite de ne pas [illegible] de mourir tout entier. Voilà quelque vingt-cinq ans, il [illegible] de parler sévèrement du « cygne de Catane », ainsi qu'on disait naguère. Que son ombre mélodieuse nous pardonne. Un de nos confrères italiens, M. Ildebrando Pizzetti, vient de traiter avec plus de faveur, et, nous le reconnaissons aujourd'hui, avec plus de justice, le musicien de *Norma*, de la *Somnambule* et des *Puritains* (1).

Un grand maître vénitien du XVIIIe siècle, Marcello, définissait ainsi le triple idéal de la musique : « *appagare l'orecchio, muovere il core, ricreare lo spirito* ». De ces trois fins esthétiques, il semble bien que la musique de Bellini ait trop négligé la dernière : le plaisir de l'esprit. C'est à l'oreille et c'est au cœur, beaucoup plus qu'à l'intelligence, qu'elle s'adresse et qu'elle arrive. Son origine, son principe, autant que son but, est le sentiment, non la raison. La logique, l'entendement, l'esprit sont *le spirito* à peu de part en elle. L'âme, l'âme seule, voilà d'où lui vient tout son pouvoir et son unique beauté.

Aussi bien, dans l'ordre qu'on peut appeler intellectuel ou rationnel, le fervent apologiste du maître de Sicile ne se dissimule pas les faiblesses du musicien qu'il aime, qu'il a d'autres motifs

(1) *La musica di Vincenzo Bellini*, par M. Ildebrando Pizzetti, directeur de l'Institut Royal de musique de Florence. — Firenze, *la Voce*, 1918.

d'aimer. Jusque dans les trois opéras de Bellini les plus fameux et « les plus riches de substance immortelle, » M. Pizzetti reconnaît « l'absence ou la rareté des savantes élaborations techniques, des opulentes polyphonies instrumentales et des complications harmoniques ; l'abondance, au contraire, d'accompagnements simples à l'excès, voire de périodes mélodiques enfermées dans le cercle de formules et de cadences élémentaires. » Oui, même *Norma*, la *Somnambule*, et surtout *les Puritains*, témoignent trop souvent de cette pauvreté. Mais, chose curieuse, une œuvre antérieure, et plus inférieure encore à celles-là, *le Pirate*, avait donné d'autres espérances. M. Pizzetti ne craint pas d'assurer que le finale du premier acte, ou tout au moins certain quintette qui le précède, ne serait pas indigne d'être signé par le Spontini de *la Vestale*, voire par le Beethoven de *Fidelio*. La seconde assurance est peut-être téméraire. Une autre semble plus recevable : c'est que le quintette en question, par l'ordonnance et la structure, par les imitations, le contrepoint et l'agencement des « parties, » est d'un genre, ou d'un style, où le « compositeur, » dans le sens étymologique de ce mot, n'était pas, contrairement à l'opinion commune, incapable d'atteindre. S'il y a renoncé tout de suite, s'il n'a plus jamais écrit un morceau comparable ou seulement analogue au « *pezzo concertato* » du *Pirate*, ce serait donc moins par impuissance que par abstention volontaire, instinctive, par l'idée ou l'idéal qu'il se faisait du drame musical et par la conscience qu'il portait en lui de la nature et de l'essence même de son génie.

« Le drame musical, » écrivait un jour Bellini, « doit faire pleurer, trembler, mourir, par le chant. » (Encore, toujours la recherche exclusive de la sensibilité poussée au paroxysme, à la frénésie.) « Les artifices musicaux sont mortels à l'effet des situations... Poésie et musique, pour produire leur effet, ne demandent que le naturel, et rien d'autre. Celui qui s'en éloigne est perdu et finira par mettre au jour une œuvre pesante et stupide. Elle ne plaira qu'au monde des pédants, jamais au cœur, ce poète, qui reçoit directement l'impression des passions. Si le cœur est ému, il aura toujours raison contre toutes les paroles du monde, lesquelles ne prouveront pas seulement un iota. »

Qu'un musicien tel que Bellini trouvât inutile, pour lui du moins, l'usage de la symphonie, de la polyphonie, du contrepoint, en un mot de tout élément, de tout ordre musical autre que la simple mélodie, cela s'explique et même, en quelque sorte, s'impose, par des raisons que notre confrère a fort bien saisies. « Purement lyrique (le

plus lyrique de tout notre XIXe siècle), et l'un des plus purs lyriques que le monde ait connus, un tel créateur devait concevoir l'art, non pas comme l'expression de tel ou tel conflit, ou encore de la vie livrée à un perpétuel devenir, mais comme le dénouement de certains drames, comme la conclusion purifiante d'épreuves sentimentales; en conséquence, il devait comprendre aussi que pour lui la véritable forme de l'expression ne pouvait être qu'une : la forme linéaire, le *canto puro*. A cette forme unique, l'accompagnement de ses mystérieuses harmonies génératrices eût peut-être ajouté des lumières et des ombres, un surcroît de relief et de puissance expressive. Mais tout de même, c'est en elle seule, en ses lignes, en ses mouvements, en ses accents, qu'elle devait trouver chaque élément essentiel de sa beauté. »

L'expression de « *canto puro* » paraît à M. Pizzetti, comme d'ailleurs à nous-même, l'une de celles qui risquent fort, à cause, ou de leur brièveté, ou de l'usage, soient de l'abus qu'on en fait, d'être prises dans une acception trop étroite ou trop large, équivoque et même obscure. Aussi notre confrère a-t-il soin de préciser davantage. Par le « *canto puro*, » ce signe à la fois naturel et volontaire, ou choisi, du génie bellinien, il entend d'abord, — et cela va presque sans dire, — un dessin musical, une ligne de sons. Mais ce n'est point assez; pour qu'il y ait chant véritable, un autre double élément est nécessaire : en deux mots, dont le premier est un barbarisme qu'on excusera, c'est la vocalité et c'est l'humanité. Il faut que le chant, quelque instrument d'ailleurs qui l'exécute, nous donne cette impression, et nous la donne très vive, très profonde, qu'il est chanté par une voix humaine. A quelles marques reconnaîtrons-nous un tel chant, le chant par excellence? A des caractères qu'on peut appeler intérieurs : à la puissance qu'il a de nous toucher, de nous émouvoir. Elle peut manquer, cette puissance, et elle manque en effet à d'autres lignes sonores, dont on pourrait citer un grand nombre. Celles-ci, belles néanmoins, admirables même, le seront alors différemment. Leur beauté, selon M. Pizzetti, sera pour ainsi dire une beauté *que l'on voit* (nous ajouterions volontiers : *que l'on comprend*). Tandis que la beauté du *canto puro*, du chant essentiellement vocal, humain, est plutôt une beauté que *l'on sent*.

Les exemples de l'une et de l'autre abondent chez les maîtres. A la fin du premier morceau de la sonate en *sol* majeur (*op.* 14) de Beethoven, M. Pizzetti signale une dizaine de mesures inattendues et singulières. « Le thème, de structure extrêmement simple, se par-

tage entre deux voix alternées. Pourquoi se trouve-t-il là? Il n'était peut-être pas indispensable à l'économie du morceau. On ne saurait dire d'où il vient. Mais tout à coup, dès les premières notes, il nous donne le frisson d'une émotion profonde. C'est une *voix humaine* qui chante, une voix fraternelle... Le voilà, le chant, le pur chant. Et le reste ?... Le reste est beau, très beau; mais ce n'est qu'un jeu, un dessin, une arabesque sonore. C'est de la musique qui sonne. Tandis que ces dix mesures-là, c'est de la musique qui chante. » Même différence, et pour les mêmes raisons, entre telle fugue, et telle autre, du *Clavecin bien tempéré :* celle-là, plus riche en beaux dessins, en belles combinaisons sonores ; celle-ci, plus vocale et chantante, plus humaine et mieux faite pour nous émouvoir. La première s'adresse à notre intelligence, à notre imagination; notre sensibilité subit profondément l'action de la seconde. Comme le dit en sa langue nuancée l'écrivain d'Italie, on se souvient de l'une avec la mémoire (*memoria*); l'autre, c'est avec le cœur (*ricordo*).

On estimera peut-être que le domaine ou le royaume sonore de Bellini, tel que, d'après M. Pizzetti, nous essayons de le définir, s'appellerait, tout aussi bien que le *canto puro*, et d'un mot unique, la mélodie. Mais si la mélodie, l'idée mélodique, en effet, y est comprise, elle ne le constitue pas tout entier. Et d'abord faut-il se demander, une fois de plus : Qu'est-ce qu'une mélodie ?

En sa lettre célèbre à Frédéric Villot, Wagner écrivait : « Posons d'abord que *l'unique forme de la musique est la mélodie*, que, sans la mélodie, la musique ne peut même pas être conçue, que musique et mélodie sont rigoureusement inséparables. Dire d'une musique qu'elle est sans mélodie, cela veut dire seulement, pris dans l'acception la plus élevée : le musicien n'est pas parvenu au parfait dégagement d'une forme saisissante, qui gouverne avec sûreté le sentiment. » Cette forme-là, cette « mélodie, » la seule qu'il estime digne de ce nom, Wagner se plaint de ne la rencontrer dans l'opéra d'Italie qu'à l'état pour ainsi dire sporadique, « par fragments isolés, entre lesquels s'étendent des intervalles remplis par une musique que, « dit-il, » il ne peut caractériser autrement que par l'absence de toute mélodie. » Mais dans ce même opéra italien, et tout justement dans l'œuvre de Bellini, le futur musicien de *Tristan* et de la *Tétralogie* ne peut cependant s'empêcher de la reconnaître, la mélodie véritable, et de la glorifier. « On me croit, » dit-il alors, « on me croit un ogre pour tout ce qui regarde l'école musicale italienne et l'on me pose spécialement en antagoniste de Bellini. Mais non, non, mille fois non.

Bellini même est un de mes favoris, parce que sa musique est tout cœur, profondément sentie et liée étroitement aux paroles. »

Du temps qu'il était chef d'orchestre au théâtre de Riga, vers 1838, si notre mémoire est fidèle, Wagner annonçait en ces termes la mise au répertoire de *Norma* : « Le soussigné ne saurait pouvoir mieux prouver son estime pour le public de cette ville, qu'en lui offrant la *Norma*. Cet opéra, parmi toutes les créations de Bellini, est celui qui joint à la veine mélodique la plus riche, la plus profonde réalité et la passion la plus intime. Tous les adversaires de la musique italienne rendront justice à cette grande partition en disant qu'elle parle au cœur et qu'elle est une œuvre de génie. C'est pourquoi j'invite le public à venir en grand nombre l'écouter. »

Observons d'abord que la beauté mélodique, la beauté véritablement, « humainement » chantante peut se rencontrer et se trouve en effet ailleurs que dans un air, dans une période ou dans une phrase régulière de Bellini. Le récitatif même est fort loin d'en être toujours dépourvu. Il s'en faut alors qu'il ressemble à ce *recitativo secco* que trop souvent on affecte de prendre pour le type unique du récitatif italien. Alors le nerf et la relief rythmique, la variété, l'indépendance du mètre et du nombre, la richesse et l'infinie délicatesse des modulations, la justesse de l'accent et jusqu'à l'effet des silences mêmes, tout cela concourt à donner au récitatif le double caractère oratoire et musical, la valeur expressive, et la puissance d'émotion humaine où se reconnaît le *canto puro*. Pour s'en convaincre, c'est assez de lire, à la fin de l'un des opéras les plus tardifs de Bellini, le récitatif de Roméo devant le tombeau de Juliette. Il y a là, dans la forme la plus libre, la plus diverse, partant la plus opposée à celle de l'*aria*, deux ou trois pages qui, par la force et la concrétité du sentiment, fût-ce par la vertu de certains mots, que dis-je? d'un seul nom : *Giulietta!* ne sont pas très inférieures aux plaintes d'Orphée appelant et rappelant sans cesse : « *Eurydice! Eurydice!* »

Autre exemple, — excellemment analysé par notre confrère italien, — du même style et de la même beauté : l'introduction et la première scène du second acte de *Norma*, quand la prêtresse, résolue, comme une autre Médée, au meurtre de ses enfants, s'approche, le poignard à la main, du lit où ils dorment. En ce passage, admirable de plus d'une manière, le récitatif, la mélodie vocale, l'orchestre et parfois jusqu'au silence, non moins éloquent que les sons, tout est expressif, tout est humain, tout est chant. Mais ici, de tant d'éléments sonores, c'est le récitatif qui l'emporte. Ainsi chantera,

quelque soixante ans plus tard, le récitatif du dernier grand musicien d'Italie au XIXe siècle. « *Canto puro!* » Les récitatifs de l'*Otello*, de Verdi, pour être quelque chose de supérieur, très supérieur à ceux de *Norma*, ne seront pas quelque chose de différent, encore moins de contraire. Parmi les discours lyriques du More ou de Desdemona, l'embarras ne serait que de choisir les types accomplis de cette forme, le récitatif, que les vrais maîtres italiens ont su remplir, autant que la cantilène régulière et symétrique, ou l'*aria*, de ce que notre confrère a raison d'appeler « la substance immortelle des sons. »

« L'*aria*, dit très bien M. Pizzetti, c'est « le développement d'un thème musical dans une forme plus ou moins strophique et fermée. C'est l'expression et comme la projection lyrique d'un moment significatif entre tous de la vie d'un personnage, ou mieux, de l'un de ses états d'âme les plus importants. » Voilà, dirions-nous à notre tour, — si les deux mots pouvaient s'allier sans contradiction, — la « matière spirituelle » des meilleurs chants belliniens. Ceux-ci représentent, expriment des états plutôt que des actions. Sans être immobiles, ils ne sont point agités. Ils ont je ne sais quoi de commun avec les lignes du dessin et les formes de la sculpture. Par eux le vœu de Gœthe semble s'accomplir. On croirait qu'ils arrêtent l'instant, qui est si beau. Nous avons naguère, à propos de Gluck et de Rameau, cité, sans y souscrire, une observation de notre confrère M. Laloy : « Rien ne perd aussi tôt sa fraîcheur qu'une effusion lyrique, fût-elle la plus touchante du monde. » Bellini fournirait une excellente occasion de reprendre la même remarque, pour y contredire encore. Telle effusion lyrique de *Norma*, de la *Somnambule* et des *Puritains*, est d'une fraîcheur immortelle et touchera toujours. Le dernier de ces trois opéras, qui passa dans le temps pour le plus « avancé, » n'a pas, à notre gré, conservé cette avance. Bellini se déclarait enchanté de l'instrumentation : « J'ai orchestré comme un ange... Mon opéra *est soigné*, avec des accompagnements des plus délicats et nouveaux, avec des harmonies de bon goût... lesquelles, sans troubler la mélodie, donnent de l'intérêt au morceau. » Aujourd'hui les harmonies et l'orchestre des *Puritains* n'ont presque plus rien qui nous intéresse. Seul, un semblant d'orage symphonique, un raccourci d'orage, pourrait encore paraître une esquisse assez forte. L'œuvre, dans l'ensemble, s'est appauvrie et dépouillée. Trop de pages se suivent, d'une banalité languissante ou d'une éclatante vulgarité. Mais çà et là, faisant oublier l'une et

l'autre, voici, demeurées fraîches et touchantes, de lyriques effusions. Il en est de brèves, il y en a qui se prolongent. D'un insipide et pseudo-mélodique duo s'élève tout à coup une mélodie véritable, enchanteresse : « *Sorgea la notte folta.* » En quelques mesures, purement chantantes, ce n'est qu'un appel à la pitié d'un père, mais dans la plaintive et poétique cantilène, le paysage se mêle à l'état d'âme, et la ferveur de la prière à la douceur de la nuit.

Et puis, et surtout, il y a, dans *Les Puritains*, la scène de folie d'Elvira, et pour cette unique scène on peut oublier tout le reste, ou le pardonner. Parmi les nombreuses et trop souvent insupportables démentes qu'a chantées ou sut chanter la musique, il n'en est pas de plus touchante que l'héroïne de Bellini. Que ceux qui veulent connaître, ou, mieux encore, sentir la pureté, l'humanité d'un chant, que ceux-là relisent des pages où la voix, alors même qu'elle parle ou déclame, chante encore, toujours, où tantôt une longue phrase, tantôt un mot, un nom seul, reçoit de quelques notes, parfois de deux ou trois à peine, une valeur, une beauté d'expression et de sentiment infinie. En vérité, la polyphonie la plus savante, la plus riche, n'a rien de supérieur à cette voix seule et nue. L'orchestre d'un Wagner, fondant en une coulée sonore, — de quelle puissance et de quelle chaleur ! — ses motifs innombrables, ne nous émeut pas plus que la ligne unique, mais fulgurante, que trace, au-dessus du plus médiocre *tremolo*, le cri de la pauvre égarée : « *O rendetemi la speme, O lasciatemi morir !* »

« Bellini, génie lyrico-dramatique, mais incomparablement plus lyrique que dramatique. » Les autres parties de son œuvre confirment constamment ce jugement. « Il faut, » dit M. Pizzetti, « chercher les caractères spécifiques, essentiels, du génie bellinien dans les passages où le pouls du drame bat plus rapide et plus fort ; là où l'ensemble plus ou moins complexe des événements antérieurs, là où le contraste plus ou moins profond des sentiments et des actes, détermine chez un personnage dramatique un état d'âme singulièrement important. »

Ailleurs encore : « Quand une volonté opposée, une force adverse, devrait s'affirmer, agir, et, par son intervention, déterminer le choc et le drame, » alors, l'inspiration faiblit ou manque. Nous l'écrivions nous-même tout à l'heure : un état, et non pas une action, et non pas un conflit, voilà le domaine éminemment lyrique, du génie bellinien. C'est là qu'il s'épanche et se répète : témoin, après la scène de folie des *Puritains*, la scène de somnambulisme, plus émouvante encore, qui termine *la Somnambule*. Notre confrère nous donne de ce

chef-d'œuvre de « *canto puro* » un commentaire, chef-d'œuvre aussi d'analyse musicale, qu'on aimerait de transcrire tout entier. Mais il faudrait citer également, comme le fait M. Pizzetti, la mélodie elle-même. Alors, alors seulement, on pourrait montrer le caractère du sentiment déjà déterminé par le rythme et l'allure mélodique des deux premières mesures; puis, celles-ci ne suffisant pas à l'expansion musicale, on suivrait le développement de la pensée ou de l'émotion avec le progrès de la mélodie elle-même. On verrait comment, d'un bout à l'autre d'une période qui ne comprend pas moins de dix-sept mesures, l'idée maîtresse renaît en quelque sorte, s'accroît, se transforme et se partage, sans se rompre et sans se disperser. On admirerait dans cet organisme sonore, léger et solide à la fois, un système harmonieux de relations et de correspondances et l'on s'étonnerait qu'une telle unité s'y rencontre avec une pareille variété.

D'où vient, poursuit à peu près le critique, d'où vient l'ampleur de la période musicale et cette richesse incomparable de mouvements rythmiques ou mélodiques? Est-ce de la strophe? Est-ce des vers? En aucune façon. La strophe n'est qu'un médiocre quatrain, aux accents monotones. Les vers? La musique en prend avec eux singulièrement à son aise. La beauté résulte ici de l'émotion même du musicien, d'une incoercible nécessité d'expansion lyrique. Les paroles alors n'ont plus de valeur comme paroles, mais seulement en tant que paroles chantées. La poésie a suscité l'émotion et le chant; mais, dès que le chant a jailli de l'âme émue, il a dû *vivre* selon les lois particulières, intimes, de son être et la parole également a dû s'y plier.

Lyrique plutôt que dramatique : il faut toujours revenir à cette définition du génie bellinien. Si, par exemple, le duo de Norma et de Pollione est très loin d'égaler celui de Norma et d'Adalgisa, c'est que le premier est un conflit de deux forces adverses, tandis que le second serait plutôt, — au début, — la rencontre de deux faiblesses, la plainte alternée de deux âmes de femme, également aimantes, également blessées et trahies par le même amour.

« Une douce tristesse affectueuse, une tristesse amoureusement expansive, qui triomphe d'elle-même et se résout en une libre effusion d'amour. » Voilà, suivant M. Pizzetti, le sentiment exprimé par une des cantilènes, — citée plus haut, — de *la Somnambule*. Tel est aussi le trait, ou l'*ethos* général du génie bellinien. Ce double caractère d'expansion et de résolution, ou de délivrance finale, ne se vérifie nulle part mieux que dans la dernière et magnifique scène de *Norma*.

Notre confrère en a très bien suivi le progrès et marqué le couronnement ou l'apothéose. Si la musique, cette fois encore, s'élève au plus haut degré du lyrisme, ce n'est pas l'action, c'est le sentiment, au paroxysme lui-même, qui l'y porte. Norma vient d'avouer sa faute, et maintenant, près de monter sur le bûcher, elle confie à la tendresse, à la pitié de son père, les deux enfants nés de ses coupables amours. Trois lignes de poésie, dix-huit mesures de mélodie, pas davantage. Mais de quelle mélodie! Elle est comprise et comme enfermée tout entière en un seul ton, mais singulièrement variée d'intervalles et d'accents rythmiques. Avec cela, telle est l'ampleur du souffle musical, telle en est aussi la force, qu'il emporte les paroles ou les absorbe. Elles ne comptent plus, elles ne sont plus. Elles n'ont fait qu'indiquer, au début, le thème sentimental ou passionnel. Celui-ci désormais appartient à la seule mélodie, à la mélodie toute-puissante. De note en note, de mesure en mesure, elle se dilate, elle monte. Et quand elle a touché le faîte, quand on peut craindre qu'elle en retombe, alors elle se relève encore, et, par la transition la plus simple, mais la plus éloquente, elle passe du tonème au majeur, où elle se renouvelle et s'épanouit. C'est ici précisément que s'accomplit la résolution ou la délivrance que célèbre avec enthousiasme M. Pizzetti. « Ici nous sentons vaincue et surpassée toute contingence dramatique, toute réalité passagère, et la passion, et la souffrance, et la douleur... Une émotion nous remplissait, nous opprimait... émotion large, profonde, et dont nous étions près de défaillir. Et maintenant, par la vertu de ce chant nouveau, de ce chant si large, qui s'élève toujours plus haut dans toute sa pureté, dans toute sa audité, voici que du fond de notre âme montent et jaillissent, non des sanglots, non des cris, mais des pleurs, des pleurs silencieux et doux, des pleurs qui sont purification, délivrance et félicité. »

Ainsi, quand elle essayait d'expliquer à Goethe le caractère et le rôle de l'accord de septième dominante, de cet accord qui résout et se résout, Bettina Brentano l'appelait « l'accord libérateur. » Pareilles à certaines harmonies, il y a des mélodies libératrices. Les belles cantilènes de Bellini sont de celles-là.

Gabriele d'Annunzio, fâtant le premier sentiment de la naissance du musicien, avait raison de célébrer la mélodie « montant dans l'air qui la nourrit; la mélodie simple, une, isolée, comme, dans le temple, la colonne de Paros; la mélodie qui l'emporte sur toute parole. » Autant que la victoire, que nous constations plus haut, reconnaissons également sa simplicité et sa solitude. M. Pizzetti

remarque à bon droit que l'un et l'autre caractères pourraient servir à distinguer la mélodie d'un Bellini de celle d'un Verdi. « Verdi, sans aucun doute, est un grand lyrique; mais dans ses moments de plus grand emportement, d'exaltation et d'enthousiasme, il garde toujours le contact sensible avec l'objet de son enthousiasme, c'est-à-dire avec les acteurs du drame, avec les circonstances de leurs actions. Dans les cas analogues à celui qui nous occupe » (dernière scène de *Norma*), « Verdi compose son expression musicale de plusieurs chants associés ou alternés (rappelez-vous l'admirable trio final du *Trovatore*, ou le quatuor de *Rigoletto*). Bellini crée un seul chant, très ample, presque sans fin, mais *unique*. » Nombreux peuvent être les personnages, et divers leurs sentiments, le musicien « n'en exprime isolément aucun; il les réunit et les fond ensemble dans une expression supérieure d'humanité infinie. »

Comment quitter Bellini sans rappeler, fidèle à l'admiration, à l'émotion qu'elle causera toujours, la plus fameuse peut-être et peut-être aussi la plus belle de ses mélodies ! Rien qu'à s'en souvenir, on comprend qu'un compatriote du maître écrive, ou s'écrie : « Et maintenant relisons la *Casta diva ;* relisons-la pour notre pure joie spirituelle et pour notre orgueil sacré d'Italiens. » La scène est présente à toutes les mémoires. Norma vient de paraître. Ses prêtresses l'entourent. Les cheveux dénoués, le front couronné de verveine, elle tient de la main droite une faucille d'or. Après avoir reproché durement à son peuple, à ses prêtres, leurs cris séditieux, leurs appels, encore prématurés, à la révolte contre le joug romain, elle leur commande le calme, la paix et l'attente de l'heure prochaine, qui décidera de leur liberté. Puis, à la clarté de la lune, elle accomplit les rites sacrés et cueille le gui.

Son commandement déjà, rien que son commandement, courte formule mélodique plutôt que mélodie, est admirable d'impérieuse noblesse. La modulation qui le transforme en prière n'a pas moins de beauté. Il suffit de trois accords, arpégés et descendants, véritablement baignés de l' « obscure clarté, » pour créer une atmosphère nouvelle. Dans cette atmosphère d'argent, à deux reprises, modulée par une flûte d'abord, puis par la voix d'une femme, s'élève la plus ample, la plus pure, la plus auguste de toutes les cantilènes qui jamais aient monté vers la « chaste déesse, » la lune, pour l'appeler par son nom. Et tous les autres noms, les plus beaux, qu'a pu lui prodiguer la poésie antique ou moderne, et la prose même, celle d'un Chateaubriand, par exemple ; et les paysages sans nombre, litté-

raires ou colorés, dont les écrivains et les peintres l'ont faite l'héroïne et la reine, tout est oublié pour ces quelques lignes, pour ces quelques mesures, — vingt-trois exactement, — de *canto puro*. Alors, demande l'écrivain d'Italie, « est-ce Norma seule qui chante et prie? N'entendons-nous que la voix de la prêtresse, ou la voix aussi de son peuple unanime, et celle enfin de l'humanité tout entière? Et même sentons-nous qu'elle prie? Ou plutôt, ne sentons-nous pas qu'elle emporte avec elle, sur l'aile de son chant, et le peuple, et les prêtres, et nous, dans le royaume des révélations supérieures et de l'éternelle vérité? Est-ce la paix qu'elle implore? Non: elle a déjà conquis pour elle-même, pour nous et pour tous, avec cette paix, le détachement de la réalité passagère, la félicité divine, le ciel. »

Peut-être estimerez-vous que c'est beaucoup dire. Mais si vous relisez la page de Bellini que nous venons de rappeler, et celles qui lui ressemblent, vous ne trouverez pas que ce soit dire trop. Seulement, ces vieilles mélodies si connues, ou méconnues, ou peut-être oubliées, relisez-les comme nous avons fait nous-même, non pas d'un œil distrait et d'une âme indifférente, mais avec une attention renouvelée et, s'il se peut, attendrie. Alors, vous sentirez que cette musique, comme toute musique digne de vivre, porte et nous porte bien au delà de son sujet. La situation, le personnage, ne lui sert que de prétexte et de point de départ. Elle signifie, elle suggère infiniment plus qu'elle ne représente. Et tenez, il nous souvient du jour, — un jour heureux, et lointain, hélas! — où, pour la dernière fois, un chant de Bellini caressa nos oreilles. C'était sur une plage à demi italienne de la Méditerranée. Dans le silence d'un matin d'été, nous entendîmes s'élever d'une terrasse voisine la phrase de *Norma* : « *O di qual sei tu vittima.* » Un ouvrier d'Italie la chantait d'une voix légère, tandis que sa main, légère aussi, peignait sur la muraille une guirlande de fruits et de fleurs, une frise d'ornements gracieux dans le style de son pays. Et ce que peignait cette main, et ce que soupirait cette voix, la fresque et la mélodie, s'accordant avec la mollesse du ciel et la langueur des eaux, répandirent en tout notre être une sensation de plaisir et presque de volupté. Mais un autre matin, plus proche de nous et plus sombre, après une de ces nuits que Paris a connues, toutes retentissantes du fracas de la guerre, le hasard mit sous nos yeux et sous nos doigts l'invocation de la prêtresse à la divine gardienne de la paix et du silence de la nuit. Alors, au lieu des sensuelles délices d'autrefois, que de sentiments, et lesquels! envahirent soudain notre âme! Entre la mélodie

ancienne et nos plus présentes, nos plus pressantes pensées, des correspondances mystérieuses et profondes se révélèrent. Le récitatif d'abord nous semblait retentir avec une autorité nouvelle, et nous promettre, à nous comme à nos ancêtres agenouillés autour de l'héroïne, « *l'ora fatal che compia il gran decreto*, l'heure fatidique où le grand décret s'accomplira. » Puis, au-dessus des accords perlant comme des gouttes de lumière, se déroulait la mélancolique et tendre oraison. « Chaste déesse, toi qui de ta lueur argentes ces forêts antiques et saintes, répands, répands sur la terre la paix que tu fais régner dans le ciel » Pas un de ces mots, pas une de ces notes qui ne nous frappât au cœur. Et, de tout notre cœur aussi, nous unissant à la cantilène immortelle, nous pleurions sur nos forêts antiques et saintes, que n'argentera plus la lueur de la lune, et nous souhaitions que régnât enfin, sur la terre comme au ciel de France, délivrés l'un et l'autre, la paix que depuis si longtemps leurs nuits mêmes ne connaissent plus.

« *Humanum paucis vivit genus.* » On a parfois envie de transposer le vieil adage dans l'ordre esthétique, et de le traduire, — à contresens peut-être, ou tout au moins par à peu près, — ainsi : « Une œuvre humaine, pour vivre, n'a besoin que d'un petit nombre d'éléments, ou de beautés. » Rappelons-nous Musset encore, disant de Raphaël :

> Et pour que le néant ne touche point à lui,
> C'est assez d'un enfant sur sa mère endormi.

Raphaël assurément a fait bien davantage. Et surtout il s'en faut que Bellini soit Raphaël. Mais, pour sauver du néant l'œuvre du musicien de Sicile, quelle qu'en soit, par moments, la faiblesse ou la misère même, c'est assez qu'il ait dessiné par les sons deux ou trois figures de femme. Autant que des symphonies, il est des mélodies où peut tenir, en quelques lignes de chant, un infini de beauté.

CAMILLE BELLAIGUE.

REVUE SCIENTIFIQUE

LA LUTTE SOCIALE CONTRE LA TUBERCULOSE

Comme je l'ai montré dans ma dernière chronique, si le taux de mortalité par tuberculose d'avant-guerre reste constant dans notre pays, *quatre millions* de Français actuellement vivants sont condamnés à mourir de cette maladie, et, à un moment quelconque de l'existence future de notre pays, quatre millions de Français alors vivants seront condamnés à mourir de même.

De tous les dangers qui menacent l'avenir de la nation française, le plus angoissant, le plus redoutable est donc la tuberculose.

Il y a maintes autres manières de mettre en évidence ses ravages. Si nous prenons par exemple les statistiques municipales de la Ville de Paris, nous voyons que la moyenne de la mortalité hebdomadaire en cette saison y est de 682, dont 173 par tuberculose sous ses diverses formes. Ainsi *plus du quart* des décès à Paris en cette saison sont en moyenne causés par la tuberculose.

J'entends bien que, dans le reste de la France, la proportion est moindre, puisque, en moyenne, un Français sur huit meurt de tuberculose. Ces chiffres n'en sont pas moins effrayants, puisqu'il s'agit d'une maladie presque toujours évitable et généralement guérissable.

Les Américains, en entreprenant généreusement, et par leurs méthodes ingénieuses, l'éducation antituberculeuse de la population française, ont attaqué le problème par le bon côté : la première chose est en effet de *savoir* ce qu'il faut faire pour se protéger et guérir, et dans le peuple, il faut bien reconnaître qu'on ne le sait guère.

L'ignorance n'est pas la seule cause initiale de la grande mortalité

par tuberculose, trop longtemps tolérée chez nous. J'y ajouterai volontiers une certaine paresse d'esprit qui nous fait dédaigner les maladies à évolution lente. J'y ajouterai même un certain tour d'imagination qui a fait longtemps considérer la tuberculose comme un mal poétique, élégant, auréolé de je ne sais quelle noblesse prestigieuse.

Ce singulier préjugé à rebours dont il faut chercher l'origine dès le début du XIXe siècle, avec son « jeune malade à pas lents » a dû au romantisme l'épanouissement de son étrange floraison. La « pâleur romantique » dont la vogue fut due à une foule de causes qu'il serait facile, mais trop long de rechercher ici, la morbidesse fatale du poitrinaire, à qui le sort de certains tuberculeux célèbres comme Chopin a ajouté un lustre nouveau, tout cela est pour quelque chose dans les ravages qu'a causés chez nous le bacille de Koch. La force, la santé furent alors, ainsi que la gaîté elle-même, considérées comme des choses un peu vulgaires, indignes d'un véritable dandy, ou d'une femme distinguée.

Tout ce singulier prestige s'écroula le jour où on se mit à parler des tuberculeux, et non plus des poitrinaires, et où, à ce dernier mot qui se prête à tous les flous poétiques de la rêverie, on substitua l'autre qui évoque avec une précision toute pathologique la nature des lésions dont il s'agit. La Dame aux camélias fut la dernière héroïne, le champ du cygne de la tuberculose littéraire, et peu à peu on se reprit, suivant la noble esthétique des classiques et des Grecs, à aimer et à chanter ce qui est sain, gai et fort.

La vérité, c'est que la maladie est toujours une déchéance, — déchéance physique s'entend, — pour les individus comme pour leurs agrégats nationaux.

*
* *

Pour éviter, comme pour guérir à ses débuts, la tuberculose, il n'y a, comme je l'ai rappelé déjà, qu'un procédé éprouvé et véritablement efficace aujourd'hui : c'est la cure hygiéno-diététique dont tout le secret peut se résumer en ces trois termes : *grand air, bonne alimentation, repos ;* mais qui, dans l'application, comporte une quantité de précautions et de soins dont l'énumération serait trop longue ici.

Dans une société idéale où chacun ferait spontanément son devoir, il est clair que l'éducation antituberculeuse du public serait non seulement l'alpha, mais aussi l'oméga de la lutte contre le fléau. Il suffirait que chaque individu sût exactement par quels moyens il peut

éviter celui-ci pour qu'il appliquât ces moyens et que tous fussent préservés. Malheureusement, nous sommes encore à une petite distance de cet état idéal de la société, et une fois que tout le monde saura ce qu'il faut faire contre la tuberculose, — et nous n'en sommes pas là, hélas ! — celle-ci aura encore deux sortes de complices, volontaires ou non : ceux qui ne veulent pas le faire et ceux qui ne le peuvent pas. Il y aura par exemple ceux qui savent que l'alcool est, comme dit le professeur Robin, l'antichambre de la tuberculose, et qui boiront pourtant de l'alcool parce que ça leur chatouille agréablement le gosier ou qui vendront pourtant de l'alcool, parce que c'est un commerce fructueux et facile. Et il y aura aussi ceux qui savent qu'une bonne nourriture et un logement sain sont nécessaires pour leur éviter la tuberculose menaçante et qui pourtant n'auront ni l'un ni l'autre parce qu'ils sont trop pauvres.

Tous ceux-là, tous ceux qui ne veulent pas ou ne peuvent pas faire le nécessaire deviennent un danger non seulement pour eux-mêmes, mais pour les autres, pour ceux qui peuvent et veulent. Et c'est pourquoi la société a le devoir impérieux d'intervenir dans la lutte antituberculeuse. Ce devoir lui est dicté non seulement par l'altruisme et la haine de la souffrance, mais par le souci de sa propre conservation.

Je ne veux donner qu'un exemple, emprunté celui-ci à une autre maladie que la tuberculose, de l'efficacité des mesures sanitaires que seul peut prendre l'État : on sait que, depuis que la pratique de la vaccination s'est généralisée, la variole, fléau jadis redouté des collectivités humaines, a à peu près disparu des pays civilisés. Pourtant, en France notamment, il s'en produit encore quelques cas malgré le caractère *obligatoire* de la vaccination : or, ces quelques cas se produisent presque tous parmi les femmes. Pourquoi ? C'est que tous les hommes, au moment du conseil de revision, presque tous ensuite à la caserne et dans les périodes d'instruction militaire, tombent, un moment, entre les mains de l'État qui en profite pour les vacciner d'autorité. Il n'en est pas de même des femmes. Et ceci nous permet de mettre le doigt sur une des plaies, sur la plaie principale sans doute de notre organisation administrative : c'est que beaucoup de gens ne se croient pas obligés aux choses légales obligatoires, et pour l'unique motif qu'il n'y a pas de sanctions. J'en indiquerai tout à l'heure de curieux exemples qui touchent à notre sujet, car je m'écarterais de celui-ci si je faisais la démonstration facile que, avec des sanctions soulignant ses décisions légales, la France eût dans cette

guerre économisé 1 million d'hommes, et la vie y serait actuellement deux fois moins chère.

*
* *

Une première et grave question s'est posée à propos de la tuberculose. Doit-on déclarer cette maladie et rendre cette déclaration obligatoire ? Cette mesure, qui paraît *a priori* tentante pour diminuer les ravages de cette maladie, a soulevé et soulève encore les discussions les plus passionnées.

L'Académie de médecine s'est prononcée contre cette mesure. J'estime qu'elle a bien fait, pour les raisons suivantes :

Déclarer les cas de tuberculose n'aurait de résultat utile que si on les isolait. On ne peut, comme le remarque le professeur Robin, désinfecter le local habité par un tuberculeux que si on répète continuellement cette désinfection. Or, on ne peut songer à isoler, à faire vivre en parias tous les tuberculeux : ils sont trop nombreux. En dehors des nombreux individus qui meurent de tuberculose, il y en a un très grand nombre qui en sont atteints à un moment donné de leur existence, et qui guérissent spontanément. Par exemple Brouardel a constaté que *plus de la moitié* des individus ayant succombé à des morts violentes et autopsiés par lui présentaient des foyers de tuberculose généralement éteinte. Pareillement, le professeur Letulle a constaté 92 fois, sur 192 autopsies faites par lui, des traces de tuberculose ancienne.

Faut-il alors, restreignant le problème, n'exiger la déclaration que des tuberculoses ouvertes, autrement dit de celles des malades qui crachent et qui par là sont contagieux ?

Cette déclaration faite, quelle en sera la conséquence ? Qui pourvoira aux besoins matériels et aux soins des innombrables, des centaines de mille tuberculeux désignés en parias à leurs concitoyens ? Il faut, comme disait je ne sais plus quel homme politique, sérier les questions. Il ne faut pas construire le 4e étage de la maison, alors que le rez-de-chaussée n'existe pas encore, car ce 4e étage serait dans le vide et tomberait lamentablement à terre.

J'ai dit plus haut que la première pierre de l'édifice antituberculeux, le premier terme de la lutte offensive et défensive contre le fléau est le *grand air*. L'État est-il disposé à supprimer les taudis nauséabonds où se contractent, se propagent et se perpétuent la plupart des tuberculoses ?

Sans doute la loi sur l'hygiène publique de 1902 donne mandat

aux maires de veiller sur l'hygiène de l'habitation. La même loi prescrit la déclaration obligatoire de certaines maladies épidémiques, et c'est ici que nous allons voir l'inutilité de légiférer lorsqu'on n'a pas en même temps la volonté de sanctionner.

Je connais un directeur de bureau municipal d'hygiène qui avait proposé au maire de poursuivre tous les habitants d'une ville qui ne s'étaient pas soumis à la revaccination obligatoire prescrite par la loi. Le maire haussa les épaules : 50 p. 100 des électeurs soumis légalement à cette revaccination s'y étaient soustraits. Les maires ne sont pas nécessairement des héros.

Le maire d'une petite commune voisine avait fait poursuivre quelques-uns de ses administrés qui ne s'étaient pas fait revacciner conformément à la loi : il ne fut plus réélu et voilà tout. Eh bien ! la même chose a lieu pour la lutte contre les taudis, pour les désinfections, etc. J'en pourrais citer mille exemples.

Certaines mauvaises langues prétendent que la loi sur l'hygiène publique de 1902 a donné intentionnellement aux magistrats municipaux, et non à d'autres, les pouvoirs de justice et de police prévus par la loi, afin de rendre celle-ci inapplicable. C'est pourquoi la suppression des taudis, pépinières de tuberculeux, est pratiquement impossible avec la législation actuelle.

Il faut, — c'est un devoir urgent, — refondre la loi sur l'hygiène publique de 1902, la rendre pratique, opérante, sévère ; en soustraire l'application aux contingences électorales : l'accompagner de sanctions qui ne soient pas seulement théoriques. En un mot, il faut que cette loi soit une loi et non un objet de risée.

Voilà un problème bien digne de tenter le docteur Clemenceau, lorsque aura définitivement réussi la petite opération de chirurgie européenne en cours.

* * *

Et, puisque nous tâchons de sérier les questions, de commencer par la base l'édifice antituberculeux, de ne pas mettre la charrue devant les bœufs, il nous faut maintenant dire un mot du deuxième terme de la lutte contre le fléau : la bonne alimentation

La question de la suralimentation des tuberculeux a fait l'objet de discussions répétées. Il est certain que le tuberculeux doit être suralimenté. Il est non moins certain que cette suralimentation doit être empruntée aux féculents et aux graisses plutôt qu'aux viandes et aux autres aliments azotés parce que, comme je l'ai montré dans ma

chronique récente sur les questions alimentaires, l'organisme ne peut assimiler quotidiennement plus d'une quantité assez limitée de substances protéiques. Le surplus est éliminé mais non sans produire fréquemment une sorte d'empoisonnement azoté de l'organisme, d'auto-intoxication, une sorte de diabète urique qui est, sans qu'ils s'en doutent, la cause des malaises d'un grand nombre d'oisifs gros mangeurs de viande.

« Ma cuisine, disait Dettweiller à propos de la tuberculose, c'est ma pharmacie. »

Tout ceci relève plutôt de l'hygiène individuelle; mais nous allons voir maintenant que, par divers côtés, l'alimentation des tuberculeux relève hautement de l'hygiène sociale et de l'intervention de la collectivité.

Après de nombreuses discussions et des expériences contradictoires, il semble aujourd'hui démontré, notamment par les belles recherches du professeur Vallée d'Alfort, que la pénétration du bacille de Koch par le tube digestif est fréquemment l'origine de la tuberculose pulmonaire. Dans quelle proportion? Les avis diffèrent encore là-dessus.

Quoi qu'il en soit, le devoir de la société est donc de surveiller à cet égard les denrées alimentaires. On a déjà fait dans cette voie des progrès relativement à l'inspection des viandes et du lait, notamment, mais ils sont bien insuffisants, surtout pour les raisons déjà indiquées. Le mieux est de traiter tous les aliments par la cuisson qui détruit les germes.

La guerre a donné une acuité singulière à un autre côté du problème de l'alimentation des tuberculeux et des prétuberculeux : c'est la cherté de la vie.

Trop de gens à l'heure actuelle, surtout parmi les petits employés, les fonctionnaires et les femmes travaillant à domicile, ont été obligés par la modicité de leurs ressources de réduire leur ration alimentaire à une valeur tout à fait insuffisante, et qui fait d'eux, suivant l'expression consacrée, des « candidats à la tuberculose. » Combien d'entre eux demain seront les victimes du fléau; combien le sont déjà aujourd'hui? On tremble à y penser. Et c'est pourquoi l'État se devrait dès aujourd'hui, suivant l'exemple si efficace de l'Angleterre, d'intervenir plus énergiquement qu'il ne fait dans la question des prix des denrées alimentaires de première nécessité. A leur renchérissement il y a des causes fatales, telles que la raréfaction de la main-d'œuvre et des moyens de transport; il en est d'évitables, telles

que la spéculation et l'accaparement illicites, ces champignons vénéneux qui poussent, depuis l'antiquité, sur le terrain ensanglanté des guerres. Les moyens d'agir contre eux? Ils sont faciles à imaginer et je n'ai pas à les indiquer ici : il y suffirait de la volonté et du courage et que, des qualités d'audace, de détermination, qui, à une heure critique, ont fait de M. Clemenceau le pilote immortel de ce pays, quelques miettes tombassent sur tous ses satellites ministériels. Malheureusement, la proportion de la lumière du soleil réfléchie par les planètes qui gravitent autour de lui est souvent faible.

Non moins étroitement que la précédente, la question, l'angoissante question de l'alcoolisme se pose au seuil de la lutte sociale antituberculeuse, en particulier en ce qui concerne le rôle de l'alimentation dans cette lutte.

Lord Rosebery disait en 1895 : « Si l'État ne se hâte pas de devenir le maître du commerce des liqueurs, le commerce des liqueurs deviendra le maître de l'État. » Il semble que cette prédiction soit aujourd'hui réalisée. Mais il ne faut jamais désespérer devant l'ennemi ; nous venons d'en faire, dans l'ordre militaire, la glorieuse expérience. Dans l'ordre social il ne tient qu'à nous de la faire aussi. Avant de voter là-dessus de nouvelles lois, il faudra commencer par appliquer celles qui existent, ce qu'on ne fait guère. Je ne veux pas insister aujourd'hui sur ce terrible problème qui a déjà été à diverses reprises traité magistralement dans cette *Revue* et notamment par mon regretté maître Dastre (1).

Cependant quelques points essentiels ne peuvent être passés ici sous silence.

Nous avons vu que le logement de l'ouvrier manque trop souvent du confort et des conditions hygiéniques indispensables, — car, comme nous l'avons dit, la loi sur l'hygiène n'est guère appliquée en ce qui le concerne. — Ne parlons même pas, pour lui du « superflu, chose si nécessaire, » comme dit finement Voltaire. Et pourtant, l'ouvrier anglais ou américain connaît ce confort et cette hygiène dans sa maison particulière qui est pourvue, comme on le sait, d'une salle de bains, par exemple. Donc, après son dur travail, l'ouvrier français est trop souvent porté à éviter de rentrer dans son home inconfortable et de lui préférer le cabaret ou l'assommoir de bas étage, que l'on a osé, par un singulier abus des mots, appeler « le salon du pauvre. »

(1) Voyez dans la *Revue* du 1er août 1899 : Dastre, *La lutte contre l'alcoolisme.*

Construire des maisons ouvrières, dont l'occupant pourra devenir facilement le propriétaire au bout d'un certain nombre d'années, c'est là une fructueuse et noble besogne; par là la lutte contre l'alcoolisme se lie intimement à la question des logements sains : ce sont des armes étroitement jumelées dans le combat antituberculeux.

Tâcher de multiplier les usages industriels de l'alcool et des produits de la distillation, — on sait combien la fabrication des poudres a besoin d'alcool aux moments actuels, — voilà un autre côté de la prophylaxie antialcoolique et antituberculeuse. En y joignant la suppression du monstrueux privilège des bouilleurs de cru, qui fraude le pays et contribue à miner la race, on peut concevoir une série de mesures bienfaisantes sur lesquelles, après bien d'autres, avait insisté le docteur Jacquet dans un livre très étudié, dont la préface éloquente et persuasive était due à la plume du docteur Georges Clemenceau.

Pour prendre un exemple, assez éloigné de notre sujet, de ce mépris où l'on tient chez nous les prescriptions publiques relatives à la santé des citoyens, je ne veux citer que celui-ci : on sait que, depuis la guerre, le nombre des cas de rage a beaucoup augmenté sur le territoire, et que cette maladie, aujourd'hui complètement inconnue en Angleterre, fait depuis quelques mois des ravages grandissants chez nous.

On a rappelé maintes fois à ce sujet les décrets, lois et ordonnances relatifs au musellement des chiens : or, je dois avouer que, si j'ai vu souvent depuis un an, sur divers points du territoire, des agents de la force publique et des chiens non muselés se rencontrer et échanger même des regards, je n'ai pas vu une seule fois un des premiers s'emparer d'un des seconds ou de son propriétaire pour faire respecter les décrets de notre providence administrative. C'est que le pauvre sergent craint de tomber sur le toutou de quelque personnage influent de la mare électorale, et que ce soit lui qui soit finalement muselé.

Quand donc la loi, *dura lex sed lex*, que les magistrats de la république romaine appliquaient plus durement à leurs propres fils qu'aux inconnus, sera-t-elle appliquée chez nous? Quand il y aura des sanctions sévères, inflexibles, inviolables.

Une bien curieuse et suggestive observation peut être d'ailleurs faite en ce moment, au sujet de la sévérité, très variable d'une administration à l'autre, qu'il convient d'apporter aux choses qui touchent

à la santé publique : dans un très grand nombre de gares de nos chemins de fer, on peut voir actuellement de petites fontaines surmontées d'une belle inscription émaillée : « Eau potable... ; » et, au-dessous, on peut lire sur une autre pancarte en vulgaire carton, celle-ci, et concernant d'ailleurs la même fontaine : « *Not approved for drinking for U. S. troops.* » — N'est-ce pas admirable, et ces deux inscriptions voisines ne symbolisent-elles pas mille choses sur lesquelles il n'est point besoin d'égrener la gerbe fleurie des commentaires, car cela parle de soi-même?

***

Il nous reste à examiner brièvement, du point de vue social, le troisième des facteurs qui, avec le grand air et l'alimentation, est à la base de toute lutte antituberculeuse ; je veux dire : le repos.

Il est certain que le surmenage dans des conditions hygiéniques défectueuses, la durée trop longue des heures de labeur parmi certaines catégories de travailleurs constituent un terrain favorable au développement de la tuberculose. Tout ce que l'État fera pour améliorer, à cet égard, le sort des humbles sera autant de pris contre cette ennemie. C'est dans ce sens que se vérifie la parole de Casimir Perier. « La lutte contre la tuberculose est intimement liée à la solution des problèmes économiques les plus complexes, et tout plan sera imparfait qui n'aura pas à sa base l'amélioration des conditions matérielles et morales du peuple. »

Quant aux tuberculeux avérés, ou du moins dépistés, ils trouvent dans la plupart des pays civilisés le repos qui leur est nécessaire dans des sanatoria ou des hôpitaux spéciaux, ou même simplement chez eux, si leur mal est assez peu avancé pour leur permettre de vaquer encore en partie à leurs occupations habituelles.

Il n'entre point dans mon sujet d'étudier en détail la question des sanatoria et des établissements parallèles. Il y faudrait un volume et même plusieurs.

Qu'il me suffise de dire que, dans ce domaine, notre pays a fait jadis et fait chaque jour un sérieux effort. L'initiative privée non moins que les organisations collectives se sont multipliées pour créer partout des œuvres dont beaucoup sont admirables, dont aucune n'est inutile. On en a réalisé toute une gamme, depuis les sanatoria somptueux et largement dotés jusqu'aux « jardins ouvriers, » aux petits dispensaires, aux « offices antituberculeux » du professeur Robin.

Des personnalités éminentes, à la tête desquelles il faut placer après le regretté professeur Landouzy, M. Léon Bourgeois, M. Brisac, le professeur Letulle, le professeur Léon Bernard, M. Küss, depuis longtemps spécialisées dans ces problèmes, se sont préoccupées de donner à tous ces moyens de lutte contre la tuberculose un développement nouveau, qu'imposent impérieusement les causes de recrudescence du fléau amenées par la guerre.

J'ai déjà parlé des raisons diverses (fatigues de la guerre et contagiosité des grandes agglomérations, afflux des populations vers les villes, cherté de la vie, retour et débilité des rapatriés) qui ont fait augmenter beaucoup depuis la guerre les ravages de la tuberculose. Ce sont elles qui donnent aujourd'hui, qui donneront demain une importance sans précédent à la lutte contre le fléau.

Les militaires tuberculeux ont été appelés justement les parents pauvres de la gloire. Ils ont été trop longtemps négligés ou ignorés par l'administration, qui les laissait d'abord séjourner, au delà de toute mesure, parmi leurs camarades, et qui les renvoyait ensuite chez eux, sans autre forme de procès et sans aucun souci du mal qu'ils portaient en eux et qu'ils allaient répandre dans leur entourage.

Après beaucoup de luttes et de tâtonnements, on est enfin parvenu à mettre sur pied une organisation encore loin d'être parfaite, hélas! mais qui a donné et donne des résultats extrêmement précieux. Cette organisation est née d'une entente entre le ministère de la Guerre et celui de l'Intérieur. Le Service de santé, submergé d'abord par la tâche nouvelle qui lui incombait relativement aux tuberculeux et à laquelle il n'était guère préparé, craignant de voir ses formations encombrées par les tuberculeux aux dépens des blessés, avait en effet appelé à la rescousse la direction de l'Assistance et de l'hygiène publiques, au ministère de l'Intérieur. Grâce à l'intelligente activité du directeur de cette administration, une collaboration précieuse ne tardait pas à s'établir.

Elle consiste essentiellement à faire passer, avant de les réformer, les militaires reconnus tuberculeux et destinés à être éliminés de l'armée, dans des établissements dits « Stations sanitaires » (j'emprunte ces détails à un intéressant rapport du professeur Léon Bernard). D'une part, on leur y donne, en plus des soins nécessaires, une éducation hygiénique destinée à les rendre moins dangereux une fois revenus dans leurs foyers; d'autre part, on les met sous la tutelle bienveillante de l'administration, en vue de leur sort ultérieur dans la vie civile. Le fait de procéder à ce passage avant la réforme

offre cet avantage de les contraindre à recevoir les préceptes d'hygiène, ce qui est d'un intérêt social évident. Enfin, il s'agit là d'œuvres d'assistance et d'hygiène publiques qui incombent justement aux services du ministère de l'Intérieur.

Postérieurement à l'institution de ces « Stations sanitaires, » le Service de santé l'a complétée heureusement en créant des « hôpitaux sanitaires » qui lui sont propres et où il assure le strict isolement des contagieux, qui ne sont plus mêlés aux autres malades et blessés, et d'où on ne dirige sur les établissements du ministère de l'Intérieur que ceux des malades qui ne sont ni trop gravement, ni trop légèrement atteints pour en être justiciables.

En résumé, l'hôpital sanitaire dépiste les malades susceptibles d'être récupérés par l'armée ; il héberge les tuberculeux définitivement alités, dont on ne peut plus qu'entourer le sort irrévocable de toute la sollicitude possible.

Vers la Station sanitaire au contraire sont dirigés ceux des tuberculeux qui doivent être réformés, mais peuvent encore, après des soins convenables, conserver une fonction utile dans la société.

Sur cette organisation se ramifient les très belles et très utiles institutions, nées généralement de l'initiative privée ou de la coopération, et qui ont pour but de suivre, de soutenir moralement et matériellement, de soigner et d'aider le tuberculeux militaire après sa rentrée dans la vie civile.

Que l'institution des hôpitaux sanitaires et des stations sanitaires telle que nous venons de la décrire soit parfaite, c'est ce qu'on ne saurait évidemment soutenir, comme le démontrent bien les docteurs Galup et Vallet dans un intéressant travail que vient de publier la *Presse médicale* (n° 50, 9 septembre 1918). D'autre part, trop de paperasseries, trop de lenteurs inintelligentes sont encore amoncelées par M. Lebureau militaire sous les pas des soldats tuberculeux. Il n'en est pas moins vrai qu'un grand progrès a été fait dans cet ordre d'idées.

Il appartient aux pouvoirs publics de poursuivre leur œuvre dans ce sens, de la maintenir et, mieux encore, de la développer, de manière que toute la France profite demain de ces institutions agrandies et adaptées à sa vie pacifique. De même que nos industries de guerre s'adapteront demain, par de faciles modifications, à l'activité économique de la paix, de même il faut que l'organisation antituberculeuse née de la guerre se modèle à son tour sur la paix reconquise dans la victoire prochaine.

Dès maintenant, des efforts très précieux sont faits dans ce sens parmi lesquels il convient de signaler particulièrement les projets de MM. Brisac et Léon Bernard, et le projet de loi déposé par MM. Honnorat et Merlin, relativement à l'organisation, avec le concours de l'État, de dispensaires, de sanatoria et d'hôpitaux spéciaux contre la tuberculose.

Mais n'oublions pas pourtant qu'avec tout cela on ne s'attaque qu'aux effets et non aux causes. Il vaut mieux, dit la sagesse des nations, prévenir que guérir ; elle dit aussi : *si vis pacem, para bellum*, et c'est vrai contre le bacille de Koch aussi bien que contre les compatriotes de son découvreur.

Tant qu'on se contentera de soigner les tuberculeux, on n'aura employé que des palliatifs. Ce qu'il faut c'est *attaquer* courageusement le mal à sa racine, et non pas *se défendre* contre lui. Guerre à l'alcoolisme, guerre au taudis, application sérieuse des lois d'hygiène publique, amélioration du sort des humbles : voilà où il faut assaillir l'ennemi, si on veut que la France vive. Tout le reste, si beau que ce soit, n'est rien sans cela, ou du moins est peu de chose.

L'offensive, dans la guerre sociale comme dans l'autre, — et on devine que j'appelle *guerre sociale* la guerre de la société contre ses germes pathogènes, — est bien supérieure à la défensive.

CHARLES NORDMANN.

P.-S. — Par suite du déplacement typographique d'une virgule, il s'est glissé dans ma dernière chronique une coquille numérique que je dois rectifier : à la page 459, les mortalités tuberculeuses indiquées sont non pour 10 000, mais pour 1 000 habitants, et les chiffres indiqués pour 1909 et les années suivantes en France sont 2,113 ; 2,116, etc., et non pas 21,13 ; 21,16, etc. Le contexte aura d'ailleurs permis à mes lecteurs de rectifier d'eux-mêmes.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Le Destin, qui était fixé depuis le 15 juillet, se déclare, et son arrêt est non seulement rendu, mais accepté. On a appris, le samedi 5 octobre, vers midi, à Berne, que le ministre d'Autriche-Hongrie à Stockholm avait été chargé de prier le gouvernement suédois de transmettre à M. Wilson une dépêche dont le texte est publié par le Bureau de Correspondance viennois, et aux termes de laquelle « la Monarchie austro-hongroise... propose au Président des États-Unis de conclure immédiatement avec lui et ses Alliés un armistice général sur terre, sur mer et dans les airs, et d'entamer, immédiatement après, des négociations pour la conclusion de la paix. » En prenant contact avec le Reichstag allemand, le nouveau Chancelier de l'Empire, prince Max de Bade, s'est officiellement associé à la démarche, dont l'Empereur même, dans une proclamation à son armée et à sa marine, a revendiqué la responsabilité. La Turquie va suivre à son pas, qui sera sûrement accéléré. Mais le fait, tel qu'il est aujourd'hui, et sans préjuger de demain, domine et emplit, bien au delà de cette quinzaine, des mois et des années. Il marque le sommet de la guerre : tous les autres n'ont été qu'en préparation, en direction, et comme en fonction de celui-ci. A vrai dire, il était si inévitable qu'à l'observateur attentif, il n'a offert rien d'imprévu : on ne pouvait hésiter que sur la date plus ou moins proche d'une échéance devenue fatale. Au point aigu où en étaient les choses, il est probable que la situation politique n'a pas été sans influence sur la solution militaire, mais il est sûr que la situation militaire a pesé d'une action prépondérante sur la résolution politique.

Pendant trois jours, sur le front de France, les opérations militaires s'étaient ralenties. Les Anglais et nous prenions pied à pied les avancées de Saint-Quentin. Au plateau de Vauxaillon, Mangin,

violemment contre-attaqué, tenait et gagnait pied à pied. Entre la Suippe et la Meuse, de part et d'autre de l'Argonne, les Américains, d'un élan, débordaient et enlevaient ce nid d'aigle de Montfaucon dressé comme une menace sur toutes nos lignes; et Gouraud, après avoir forcé le formidable réseau des défenses allemandes, de Navarin à la Justice, crevait la seconde ligne, abordait la troisième, touchait au nœud de voies ferrées de Challerange et à la coupure de l'Argonne. Par lui et par Berthelot, Reims est enfin délivré.

Dans le Nord, de Dixmude à Ypres, trois jours de combat amènent Anglais et Belges aux portes de Roulers et de Menin. Nul répit. Entre ces deux foyers extrêmes, une par une, sur les tronçons de ce qui fut la position Hindenburg, les armées s'élancent. La ligne d'eau du canal du Nord et du canal de l'Escaut, dernier espoir de l'ennemi, est passée. Les Anglais arrivent aux faubourgs de Cambrai. Une autre armée britannique, aidée d'éléments américains, déborde Saint-Quentin par le Nord; l'armée française du général Debeney atteint la ville par le Sud et l'occupe.

Toute la ligne allemande craque. Devant Mangin, l'ennemi se met franchement en retraite jusqu'à l'Ailette, abandonnant progressivement d'Ouest en Est le Chemin des Dames, découvrant la droite de ses troupes encore accrochées au Sud de l'Aisne, et qui doivent à leur tour se replier; il cède la dernière parcelle des gains réalisés par lui dans son offensive. Mais déjà il n'est plus question pour l'Allemand de maintenir ses gains de 1918; et c'est de l'invasion de 1914 qu'à présent il s'agit. La première ligne Hindenburg, Wotan ou Siegfried, est brisée depuis Arras jusqu'à Moy; les deux piliers auxquels elle s'appuyait dans les Flandres et en Champagne pouilleuse sont tournés l'un et l'autre; et, derrière ces lignes effondrées, les suprêmes réserves de *Menschen-Material* sont engagées, ou s'engagent.

Il faut s'en aller. Sur les deux rives du canal de la Bassée, on s'en va déjà. L'ennemi pourra-t-il tenir sur la seconde ligne, appuyée aux fortifications de Lille, jalonnée par Cambrai, Rozoy-sur-Serre, Vouziers? Mais Lille est dès maintenant en danger d'être débordée par les armées anglaises et françaises qui ont passé la Lys à Comines; Vouziers est sous le feu des canons de Gouraud; les étoiles américaines montent vers le Nord, entre Argonne et Meuse. — La Meuse, peut-être? — Il en sera ce que voudra l'Allemagne, libre, s'il lui plaît, dans l'obsession où elle a vécu de la « carte de guerre, » de demeurer cramponnée à son gage territorial et d'y voir détruire ses armées, ainsi qu'il est advenu à ses chers Bulgares.

Car, tandis qu'en Palestine, par une manœuvre d'une hardiesse admirable, le général Allenby se glissait entre la mer et ses adversaires, détruisait complètement et capturait les trois armées turques qui lui étaient opposées, libérant en un jour toute la Palestine et la Syrie jusqu'à Damas, au même instant, sur le front de Salonique, les Alliés, vigoureusement conduits par Franchet d'Esperey, crevant au centre le front bulgare, et se jetant dans la trouée, chassaient une armée bulgare en déroute vers l'Ouest, enfermaient l'autre dans la vallée de la Strouma, conquéraient la Serbie jusqu'à Uskub, et pénétraient en Bulgarie. C'était, pour la Bulgarie elle-même, la décision tout entière, et c'est pour les Empires, qui l'ont séduite et perdue, le commencement de la décision.

Les événements, qui ont si longtemps piétiné, roulent dorénavant à la vitesse des catastrophes. Mais ce ne serait ni sûrement les comprendre, ni les faire comprendre suffisamment, que de les isoler; ils sont joints, soudés en un tout. L'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Bulgarie, la Turquie, se sont liées pour l'attentat; elles restent rivées ensemble, au cou, à la ceinture, aux mains, aux pieds, et l'une est le boulet de l'autre. Elles tombent toutes de la chute de l'une d'elles. L'Allemagne les a entraînées, sous une dictature impitoyable, où elles avaient laissé toute liberté et dépouillé toute personnalité; elles vont entraîner l'Allemagne dans un de ces grands précipices, comme il s'en est ouvert trois ou quatre à travers les siècles, dans les annales des peuples, devant les grandes folies d'ambition et d'orgueil. C'est l'heure. Le vertige fouette le flot et rapproche l'abîme.

Avant même que l'armée bulgare eût été battue et disloquée, ou du moins avant que la nouvelle s'en fût répandue, le gouvernement impérial avait senti, à certains frémissements d'un public pourtant bien dressé, qu'il fallait s'expliquer tout de suite. D'urgence, la Commission plénière du Reichstag s'était réunie, dans la forme ordinaire, mais avec un empressement et en présence d'un auditoire inaccoutumés, et le Chancelier avait pris tout de suite la parole. M. de Hertling a souvent parlé depuis un an, faisant et refaisant, sur divers tons et sous divers costumes, la même harangue. Il s'est rappelé à point nommé, quand il a cru avoir intérêt à s'en souvenir, tantôt qu'il avait touché à l'histoire, tantôt qu'il avait enseigné la philosophie. Adhérant après coup à ce monument de fausseté et de balourdise que fut le fameux manifeste des 93 « intellectuels » allemands, il s'est piqué, sinon d'établir scientifiquement, au moins d'in-

duire en la tentation de jurer *in verba magistri* que l'Empire, loin d'être l'agresseur, avait été la victime de l'agression. Ensuite il a daigné nous révéler, doctoralement, que nous étions en proie à une « psychose de guerre » dont il ne se trouvait pas trace dans l'âme saine et pure de ses compatriotes. Mais tout cela était encore, qu'il l'eût voulu ou non, langage de la chaire, leçon de professeur. Comme tel, la réputation de M. de Hertling était grande, quoique, à dire d'expert, il puisse y avoir lieu d'en rabattre, et que, par exemple, il se soit toujours montré fort habile à monter sur les épaules d'autrui. Comme homme politique, sa réputation n'était guère inférieure, et ici l'habileté eût été la plus précieuse des vertus. Dans les couloirs de l'Assemblée, où chacun a son sobriquet, on l'appelait, non sans une nuance de jalousie admirative, « le vieux renard. » Le malheur est que souvent les renards de cette espèce ne sont admis à faire les preuves de leur malice que lorsqu'ils ont la queue coupée. Le comte Hertling, en entrant à la Wilhelmstrasse, avait-il perdu ses moyens? Les avait-il laissés à Munich, et n'était-il renard qu'en son terrier? Ce qui est clair, c'est que, si ses précédents discours n'étaient pas des chefs-d'œuvre d'astuce, le dernier, du point de vue où il devait se placer, fut le comble de la maladresse.

Nous n'y attacherons, surtout maintenant, d'autre importance que celle qu'un pareil discours pouvait avoir, en un pareil moment, comme collection de symptômes. Les signes que nous avions souvent cherchés y abondaient; ce n'étaient qu'aveux, et la confidence tournait à la confession. M. de Hertling reconnaissait d'abord que c'était la commission elle-même qui avait provoqué la rencontre, et qu'elle l'avait fait parce que la situation de l'Empire était « grave, » que, d'ailleurs, « un profond mécontentement s'était emparé de larges couches de la population. » Mécontentement qui se rattachait à deux ordres de causes : les unes plus générales ou plus durables, vieilles déjà de quatre années, la « pression » que, naturellement, fait subir à l'Allemagne cette « effroyable guerre, » avec son cortège grossissant de « privations » et de « souffrances, » dont le poids charge « plus ou moins toutes les classes et toutes les familles ; » les autres, ou plutôt l'autre, que le Chancelier n'indiquait qu'accessoirement, mais que nous avons le droit de tenir, nous, pour capitale : le mauvais état où le peuple allemand découvrait subitement qu'étaient tombées ses affaires militaires. Le comte Hertling était, au fond, si parfaitement de cet avis, que, le mot à peine lâché, il se hâtait d'ajouter, en le corrigeant, en le reprenant à demi, que pour-

tant cette prostration « dépassait de beaucoup ses limites légitimes. » — « Certainement, disait-il, notre grande offensive ne nous a pas donné le succès espéré... La direction de l'armée s'est vue amenée à reporter sur les positions Siegfried nos lignes poussées plus en avant. » — Mais que l'Allemagne n'aille pas se décourager, qu'elle n'aille pas tomber dans le plus noir péché d'ingratitude. « Comment le peuple allemand va-t-il se comporter devant ces faits? Va-t-il peut-être, plein d'angoisse, implorer sa grâce? Non, Messieurs. Il restera debout et ne s'humiliera pas. » Seulement le cœur allemand s'attendrit. Il est temps, pour les autres, « d'en revenir à la raison et de terminer la guerre avant que la moitié du monde soit devenue un monceau de ruines et que la fleur de l'humanité soit abattue. » La conscience allemande s'échauffe. Elle brûle d' « intervenir loyalement et énergiquement pour la liberté et la justice. »

Tout cela, et tout le reste de l'oraison de M. de Hertling, est négligeable. Répétons que, dans son ensemble, elle ne vaut que comme collection de symptômes, mais que c'en était, au 24 septembre, une belle collection. Ainsi qu'elle et plus qu'elle encore, les autres discours, ceux du ministre des Affaires étrangères, des militaires et des marins, sont aujourd'hui sans intérêt. Tout cela, toutes ces choses et tous ces hommes, est rétrospectif et pour ainsi dire posthume. Le souffle n'était pas refroidi, on n'avait pas cessé d'épiloguer sur le sens et les intentions, que déjà ces mots ne comptaient plus, que ce n'étaient plus que des voix de fantômes.

Le jeudi 26, en effet, un officier bulgare se présentait en parlementaire à nos avant-postes, et demandait une suspension d'armes; le surlendemain, samedi 28, arrivèrent à Salonique les trois plénipotentiaires, et, le dimanche 29 au soir, la convention était signée. On la connut à Paris le lundi 30; et tout aussi vite à Berlin. Le premier mouvement à Berlin fut de nier : c'était une imposture, la Bulgarie n'abandonnerait pas l'Alliance; mais le second mouvement mit à terre le Chancelier et le ministre des Affaires étrangères. Le comte Hertling et l'amiral de Hintze étaient malades des défaites allemandes, ils sont morts de la déroute bulgare. Associées dans le crime, l'Allemagne et la Bulgarie le sont dans l'expiation; leurs fortunes se commandent, leurs destinées s'enchaînent; la chute de l'une annonce l'ébranlement de l'autre; elles sont solidaires, et l'on ne saurait les séparer dans le récit qu'on fait de leur décadence, même quand on distingue et subdivise pour plus de clarté. Mais ce n'est que pour plus de clarté que, sans toucher à leur

conjonction intime, à leur unité essentielle, on commence par la capitulation bulgare, ses causes, ses conditions, ses conséquences.

Les causes : on en aperçoit de militaires, de politiques, d'économiques. Militairement, il y avait l'extrême fatigue, la défaillance de l'armée bulgare, épuisée par six années de guerre, qui ne pouvait plus, sur un front trop allongé, que tendre un cordon trop mince, et dont la maigreur eût été transparente, si cette baudruche n'avait été bourrée de foin allemand et autrichien. On se moquait de nous, lorsque, successivement ou simultanément, on signalait un peu partout, en France et en Italie, de notables contingents bulgares : il y avait peut-être çà et là quelques Bulgares authentiques qui figuraient le contingent : mais, bien loin de pouvoir secourir, la Bulgarie avait besoin d'être secourue ; et elle a fléchi aussitôt que, par impossibilité pour l'Allemagne et l'Autriche, elles-mêmes surmenées, de lui venir en aide, elle ne l'a plus été. Le mécontentement politique est né de l'amère déception éprouvée en ne recevant pour prix de tant de sacrifices que la moitié de la Dobroudja, en se voyant refuser ou marchander la seconde moitié, en constatant que les Empires du Centre ne repoussaient que mollement, ou même semblaient admettre et du moins « négociaient » les revendications ottomanes sur Andrinople ; il est né de la disproportion entre le rêve et la réalité, entre l'estomac et le plat, entre l'appétit et le repas. L'Allemagne étant partie pour conquérir le monde, la Bulgarie était partie pour conquérir la Péninsule. Elle avait, dans ce vaste dessein, haussé sa taille, gonflé ses muscles, forcé son pas, aliéné son indépendance. Elle s'était soumise à l'Allemagne, corps et biens, pour ne point parler de l'âme, au dedans et au dehors. Tant que l'affaire promit de donner des dividendes, du consentement à peu près unanime des partis, elle se tut et se résigna. Mais, dès qu'il fut avéré d'abord que ce serait à peine de l'un pour cent, puis que la liquidation serait difficile, ensuite qu'on n'éviterait pas la faillite, on vit reparaître des « socialistes, » et même, dit-on, apparaître, des « républicains, » qui se préparèrent à « exécuter » au nom de leur idéal une politique condamnée par ses résultats.

A ces motifs, spécifiquement politiques, de mécontentement s'en adjoignaient de plus particulièrement économiques, dans un sentiment de haine et de révolte contre la morgue, l'avidité, la tyrannie, l'exploitation allemandes. Par elles, par toutes les exigences allemandes, cette nation qui avait faim, et qui produisait peu, se voyait arracher le pain de la bouche. Ses ressources insuffisantes pour elle-même lui étaient brutalement enlevées et s'en allaient contribuer à

alimenter les empires. La gêne s'était faite intolérable à la longue, exaspérée, cet été, par une mauvaise récolte. La plus affolante des peurs, la crainte de la disette, avait achevé de démoraliser des gens dont les nerfs étaient, suivant les moments, ou violemment surexcités ou déprimés à plat.

Faisons aussi la part des personnages. On connaîtrait mal le roi Ferdinand si on se le représentait comme un contemporain. Ce n'est pas un prince du XIXe ou du XXe siècle, mais du XVIe. C'est un exemplaire non effacé, presque pas adouci, du Prince. Il a bien le type. Sa manière d'acquérir le trône, de se maintenir, de s'agrandir, puis de tout jouer sur un coup de dés, et de tout perdre, est la manière classique. Il a peu de pareils dans notre Europe d'à présent : il en a eu beaucoup dans l'Italie d'autrefois. Son portrait, rapproché de ceux de tel ou tel tyran d'une petite cité romagnole ou toscane, aurait avec eux un air de famille. Il en a connu tous les vices, toutes les névroses, toutes les terreurs. Il a eu leurs commencements, leur vie, il aurait pu avoir leur fin. *Principe nuovo* d'un État également nouveau où il s'était introduit par l'intrigue, établi par la ruse, il a pensé s'y consolider par les armes. Son erreur a été, après une ou deux tentatives manquées, par ses armes à lui, de s'imaginer réussir par des armes qui n'étaient point les siennes. En aucun cas, il ne pouvait gagner : vainqueur, avec autrui et grâce à autrui, il n'eût guère été moins vaincu. A quoi bon s'être, avec mille efforts, affranchi de la vassalité turque, pour se lier et se plier sous la vassalité allemande ? Mais si Ferdinand de Cobourg n'a pas appris ou n'a pas compris cette première leçon du machiavélisme, qu'un prince, comme un État, doit être l'artisan de sa propre puissance, il a deviné et pratiqué la seconde, qui est qu'il faut varier avec les temps et savoir s'y accommoder. L'instinct et l'habitude l'ont merveilleusement averti qu'on ne sort d'une trahison que par une autre ; et, sauf qu'il n'a pas eu la patience de manger l'artichaut feuille à feuille, ni le goût ou peut-être l'occasion d'aussi atroces cruautés, c'est une sorte de César Borgia, de Pandolfo Petrucci à la fois germanique et oriental. Il a été aidé, dans sa plus récente volte-face, par son premier ministre.

M. Malinoff est le ministre des crises, des repentirs et des retours. Avant la guerre, il avait la réputation de russophile, et la diplomatie de l'Entente avait fondé quelque espoir sur sa résistance. Ce fut une déception quand, dans le Conseil de la Couronne, il se rangea à l'avis de la majorité. Russophile, l'était-il vraiment, ou ne

se contentait-il pas d'en jouer le rôle, dans un pays où tous les hommes politiques sont sur le théâtre et ont chacun son emploi ? Il en est même pour jouer les victimes, mais ne gémissons qu'à bon escient de leur infortune : parfois c'est du théâtre encore, et il se peut qu'ils n'aient été que fort peu martyrs. Le rédacteur de cette chronique s'est trouvé, aux jours décisifs, à portée d'en côtoyer deux qui n'étaient pas des moindres. Quoiqu'ils fussent en dissentiment affiché sur la route à suivre, et bien que l'un ait été depuis lors envoyé dans une légation de première classe, le second en prison, il n'a pu chasser l'impression que ces deux anciens amis n'avaient pas cessé d'être d'accord et que, se partageant la besogne, ils travaillaient ensemble. Mais il ne s'agit que de M. Malinoff. En débarquant sur l'autre rive, ce politicien étiqueté russophile n'avait ni brûlé ses vaisseaux ni coupé les ponts : il avait conservé du moins assez de planches pour en construire barque, radeau ou passerelle, d'où il tendrait la main au tsar Ferdinand pour le faire revenir de loin. Ferdinand, que tirait son ministre, s'était engagé sur la passerelle : ce pas aussi était significatif. Point de doute. Le vent qui nous rapportait Ferdinand s'était levé en tempête sur l'Europe centrale. Pour que le roi nous revînt, il fallait que non seulement il sût n'avoir plus rien à espérer de l'Allemagne, mais qu'il pensât n'avoir plus rien à en craindre.

Une capitulation absolue, imposée et subie à des conditions que nous avons dictées, ne peut manquer d'avoir des conséquences, des répercussions de toute espèce. Elle doit en avoir, au plus tôt et au plus près, sur la Turquie, qui vient de perdre trois armées, la Palestine et la Syrie, Caïffa, Saint-Jean-d'Acre et Damas, que l'Allemagne trompe et déçoit, qui commence un nouveau règne, est lasse des Enver-pacha, et qui peut être tentée d'imiter le geste; sur la Roumanie, que ce geste peut convier à la résurrection; sur la Russie méridionale, qu'il peut nous permettre d'atteindre. Si la reddition bulgare ne nous rouvre pas les détroits qu'interdiraient les cuirassés russes livrés par les bolcheviks et travestis en escadre allemande, elle nous met au bord de la Mer-Noire. Et, quoi que ce soit qu'elle nous rouvre, ce qu'elle ferme à l'ennemi est pour l'avenir plus important encore. En lui coupant la route de Constantinople, elle ruine son projet monstrueux d'une *Mittel-Europa* germanique, ou germanisée, ou germanisante, qui irait de Hambourg à Bagdad. Elle clôt l'ère du *Drang nach Osten* et confine la race allemande dans le coin de terre que la nature et l'histoire lui ont assigné. Elle interrompt la prescrip-

tion pour la Finlande, pour les provinces baltiques, pour la Pologne, pour l'Oukraine, pour Odessa, pour la Crimée, pour la Caspienne et le Caucase. Elle fait éclater aux yeux de l'univers qu'il n'y a point de « paix orientale, » que les prétendus traités de Brest-Litovsk et de Bucarest n'ont été que de vilaines, mais vaines simagrées; que les Empires, malgré ce qu'en a dit le comte Hertling, n'ont la paix ni avec la Russie, ni avec la Roumanie, et que tout le compte reste à régler en bloc.

Plus loin et plus lentement, la capitulation bulgare peut avoir, en outre, des contre-coups sur l'Autriche-Hongrie, qu'elle découvre d'un côté où la Double Monarchie est très vulnérable, fragile, chancelante, minée, déchirée; sur l'Égée et Salonique, qu'elle restitue à l'hellénisme, et par conséquent sur la Grèce à qui elle prouve qu'un grand patriote a fait pour elle le meilleur choix; sur la Serbie, Vieille et Nouvelle, dont elle consacre l'unité; sur les Yougo-Slaves, devant qui elle aplanit les voies et qu'elle conduit où les poussent leurs aspirations. Elle peut en avoir sur l'Adriatique; de même que, sur la Mer-Noire, elle brise, à l'Est, la *Mittel-Europa*, de même elle coopère à la briser à l'Ouest, en son noyau et sur son axe, à faire qu'il n'y ait pas plus de ligne allemande continue Hambourg-Trieste que de ligne continue germanisée Hambourg-Bagdad. Ainsi la capitulation bulgare retentit sur la situation de l'Allemagne elle-même et creuse une brèche de plus dans la position Hindenburg; et ainsi nous sommes invités à en vérifier, par un examen minutieux, le titre et la qualité.

Nous avons dit que, lorsqu'elle a été connue, le premier mouvement en Allemagne fut de nier et de se moquer. En France, avant de se réjouir, le premier mouvement fut de se méfier. On se méfiait du peuple et du prince, des Bulgares et de Ferdinand, de ces Touraniens mal slavisés et de ce *tiranno* mal modernisé. Qu'est-ce que cette démarche pouvait cacher? On soupçonnait un piège, et l'on se demandait lequel : piège militaire, piège diplomatique?

Ce pouvait être un piège militaire. Peut-être le Bulgare se proposait-il de donner, par une suspension d'armes, à des renforts appelés et attendus, quarante-huit heures pour arriver? Peut-être même méditait-il, avec plus de noirceur, de nous attirer, si nous ne nous arrêtions pas, vers les troupes de secours que Mackensen devait amener? Il fallait seulement que Mackensen eût des troupes à amener, c'est-à-dire qu'il en eût trop pour contenir ou surveiller la Roumanie, ou que l'Autriche disposât, pour d'autres, de renforts qu'une charité bien ordonnée lui

prescrit de garder pour elle-même, empêtrée au point où elle l'est en Albanie, en Serbie et sur la Piave.

Si le piège était diplomatique, comment et vers quoi était-il tendu? Le Bulgare, compère et instrument des Impériaux, visait-il à semer entre les Alliés une zizanie dont les cercles devaient aller s'élargissant, comme s'élargissent les ronds de l'eau, quand on a jeté une pierre dans la mare? D'abord entre les Blkaniques, en posant prématurément des questions épineuses, ardues, les plus difficiles qui soient à débrouiller et à trancher; entre la Serbie et la Grèce, par exemple, avec, à l'arrière-plan, l'Italie. Peut-être même le fagot d'épines piquerait-il et envenimerait-il bien au delà; jusque chez les Puissances non balkaniques de l'Entente, à cause des vestiges de sympathie pour la Bulgarie et pour les Bulgares qu'avaient suscitée leurs anciens malheurs et que n'ont pu partout tout à fait détruire leurs coutumières félonies. *Bulgarian atrocities :* celles qu'ils ont commises n'ont pas effacé le souvenir de celles qu'ils avaient souffertes jadis, et l'on a toujours une faiblesse pour l'homme que l'on a sauvé. D'où, en Angleterre, envers la Bulgarie, un fond de complaisance que la Quadruple-Alliance a peut-être cru pouvoir escompter. Même chose, pour des raisons analogues, aux États-Unis, s'il est exact que certains ministres bulgares, à commencer par M. Radoslavoff, aient été élevés dans un collège américain de Constantinople. Même chose, toujours pour la même raison, en Italie. La Consulta fut, en la personne de Crispi, dans un temps où l'Allemagne et l'Autriche les boudaient, la tutrice de la Bulgarie et la marraine de Ferdinand. En ce qui concerne l'Italie, peut-être encore ne désespérait-on pas d'exploiter la rivalité yougo-slave dans l'Adriatique, comme si le voisinage des Bulgares pouvait lui apporter là dès sûretés que celui des Serbes, Croates et Slovènes ne lui donnait pas.

De toute façon, la manœuvre, s'il y en avait une, était déjouée dès qu'on décidait de s'en tenir rigoureusement à une simple suspension d'armes, dès qu'on prenait, contre toute surprise, toutes garanties, et dès que, une convention étant passée dans la lettre qu'on avait soi-même rédigée, on la faisait passer sur-le-champ dans les actes. En se rendant à Salonique, les délégués bulgares ont fait savoir qu'ils venaient traiter d'un armistice « et éventuellement de la paix. » Mais si la pente des événements devait amener la Bulgarie à conclure une paix séparée, il faudrait encore que cette paix ne fût qu'un armistice prolongé, et que la paix bulgare ne devînt définitive qu'à la paix générale, parce qu'à ce prix est la paix du monde. Le

monde réclame une charte qui soit, pour autant de durée qu'en comportent les affaires humaines, un statut commun de toutes les nations, un essai d'ordre universel, et, mise au point des découvertes qui ont agrandi la terre, une réplique de la paix de Westphalie.

Dégoûté de n'avoir pas été cru, pour avoir dit une fois la vérité, le tsar Ferdinand a abdiqué en faveur de son fils Boris. Ce n'est qu'un épisode, comme la soumission de la Bulgarie elle-même ; mais c'est une introduction à la plus grande histoire, si la capitulation de la Bulgarie a déclenché en Allemagne une crise de la Chancellerie impériale et de tout le gouvernement prussien. M. de Hertling a offert sa démission, que l'Empereur a acceptée, avec des remerciements, des regrets et l'Aigle Noir. Deux applications contraires d'un même sentiment du devoir l'ont, assure-t-il, décidé, selon les heures, à rester et à partir. Sans perdre une minute, le vice-chancelier, M. de Payer, a entamé, pour sa succession, des pourparlers qui n'ont pas abouti ; et le prince Max de Bade a été appelé à Berlin. Dans le ministère qu'il a formé, cet héritier d'un trône consent à réserver une place aux socialistes. Le parti, consulté, n'a fait d'objections que sur la quantité. Il exigeait deux portefeuilles au moins, et plutôt trois, dont un pour un syndicaliste.

Par cette opération, les socialistes s'impérialisent en réalité, mais l'Empire se socialise en apparence. La finesse est cousue d'un câble. Les temps que nous avions prédits sont arrivés. On se tourne vers l'Entente et on lui dit : « La condition préalable que vous prétendiez nous imposer est remplie. Vous nous demandiez de nous donner un gouvernement parlementaire ? Nous l'avons. Démocratique ? Nous l'avons. Il est présidé par un prince, mais composé de ce que vous nommez des radicaux, et de social-démocrates poinçonnés, tous hommes de progrès et de libre discussion. Qu'attendez-vous pour « causer ? » Sur les grandes lignes, sur les principes, on peut s'entendre. Nous nous plaçons volontiers dans le cadre des 14 articles du président Wilson. Déjà le comte Hertling l'avait déclaré. Il n'y a de difficulté que pour ceux qui toucheraient soit à nos terres d'Empire, soit à nos colonies. Nous n'avons pas à renoncer à des conquêtes : nous n'en avons ni jamais voulu, ni jamais fait. Mais nous nous ferions tuer pour l'intégrité de notre sol. Nous rendons, qu'on nous conserve. Consultons la carte de guerre ; mesurons, pesons et prisons les gages. Pas d'annexions, pas de contributions pas d'indemnités : c'est votre thèse. Si, à présent, vous ne nous écoutez pas, nous aurons raison de crier. La preuve sera faite

que vous voulez nous anéantir. Notre guerre deviendra alors une guerre de défense, une guerre sainte. Et alors le ministère parlementaire, le ministère démocratique, montrera son autre visage, de ministère de défense nationale. »

Tel est, effectivement, le langage qu'a tenu le prince Max de Bade ; et nous nous étions bornés à l'interpréter par avance un peu librement. Dans la note où, chose étrange, le prince prend l'attitude de s'adresser à M. Wilson comme à un arbitre plus que comme à un belligérant, il le « prie » de s'employer à procurer à l'Allemagne un armistice et au monde la paix. Cette note nous la lirons à la lueur de l'incendie de Douai. La réponse des Alliés sera simple, péremptoire et unanime.

Pour l'armistice, il y a une formule célèbre, et il y a un précédent tout frais. La formule est celle de la Convention. « On ne traite pas avec l'ennemi qui occupe le territoire de la République. » Le précédent est celui de la Bulgarie. Nous n'avons pas de raison de faire aux Allemands d'autres conditions qu'aux Bulgares. Formule et précédent se rejoignent en une règle impérative : qu'ils évacuent, avant toute conversation. Et cette conversation même, ce n'est pas au prince chancelier de l'engager avec le Président Wilson, mais au maréchal Hindenburg avec le maréchal Foch. Affaire strictement militaire, à mener militairement.

Pour la paix, ou tout simplement pour l'ouverture de négociations de paix, ce serait plus délicat, si, quelque part dans l'Entente, on choisissait ce moment pour chanter un hymne niais et mou à la paix sans victoire. Il n'y aura pas de paix sans victoire. Il n'y aura de paix que par la victoire. La victoire est non seulement le chemin, mais le véhicule de la paix. Nous ne sommes pas encore complètement victorieux. Mais les Empires sont déjà vaincus.

CHARLES BENOIST.

Le Directeur-Gérant :

RENÉ DOUMIC.

SIXIÈME PÉRIODE. — LXXXVIIIe ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUARANTE-SEPTIÈME VOLUME

SEPTEMBRE — OCTOBRE

Livraison du 1er Septembre.

Pages.

L'Université de Louvain, par M. Étienne LAMY, de l'Académie française. 5

La Bataille de Guise Saint-Quentin. — *28-30 AOUT 1914.* — I, par M. Gabriel HANOTAUX, de l'Académie française. 34

Le Juré, par M. John GALSWORTHY. 80

Le Paradis des Voyageurs, par M. G. LENOTRE. 101

L'Avenir des petits États, par M. le Baron BEYENS. 135

Les Paysans d'Alsace-Lorraine devant les conseils de guerre allemands, par M. André FRIBOURG 153

Le Transport des marchandises depuis sept siècles, par M. le Vicomte Georges D'AVENEL 173

Une Nouvelle Anabase. — *La Campagne des Tchéco-Slovaques en Sibérie*, par M. René PICHON. 200

Revue littéraire. — *Les Prophéties d'Emerson*, par M. André BEAUNIER 217

Chronique de la quinzaine. — *Histoire politique*, par M. Charles BENOIST, de l'Académie des Sciences morales et politiques. 229

Livraison du 15 Septembre.

Frédéric de Dietrich, *Maire de Strasbourg (1748-1793)*, par M. Henri WELSCHINGER, de l'Académie des Sciences morales et politiques. . . 241

La Bataille de Guise Saint-Quentin. — II, par M. Gabriel HANOTAUX, de l'Académie française. 277

François Buloz et ses amis. — VII. *Prosper Mérimée*. — *Victor Cousin*. — *Henri Heine*, par Mme Marie-Louise PAILLERON 300

Pages.

FONT-ROMEÛ : AU PAYS DES NOTRES-DAMES, par M. LOUIS BERTRAND. . . . 329
LES CADETS DE FRANCE, par M. JULES GIGUET. 363
PROBLÈMES ÉCONOMIQUES D'APRÈS GUERRE. — III. *LES TRANSPORTS*, par M. LOUIS DE LAUNAY, de l'Académie des Sciences. 384
LES ÉTAPES D'UNE VICTOIRE, par X.X. 419
REVUE SCIENTIFIQUE. — *LA CROISADE AMÉRICAINE CONTRE LA TUBERCULOSE*, par M. CHARLES NORDMANN. 457
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — *HISTOIRE POLITIQUE*, par M. CHARLES BENOIST, de l'Académie des Sciences morales et politiques. 469

Livraison du 1er Octobre.

AUTOUR D'UN BUSTE DE BÉATRICE D'ESTE, par M. ROBERT DE LA SIZERANNE 481
LA GAZETTE INFÂME, par M. EUGÈNE THEBAULT 514
FÉLICE, première partie, par ANDRÉ CORTHIS. 549
SOUS LE DRAPEAU ÉTOILÉ, par M. GASTON DESCHAMPS. 580
UNE PERSONNALITÉ RELIGIEUSE : GENÈVE. — IV. *AVANT ET APRÈS LA SÉPARATION (1868-1907)*, par M. GEORGES GOYAU 608
L'ÉCHEC DE LA GUERRE SOUS-MARINE. — I. *LA DESTRUCTION DES SOUS-MARINS*, par M. RENÉ LA BRUYÈRE 643
L'EFFORT FISCAL DE LA FRANCE. — I. *LES IMPOTS SUR LE REVENU*, par M. L. PAUL-DUBOIS. 671
REVUE LITTÉRAIRE. — *LA VÉRITABLE MANON LESCAUT*, par M. ANDRÉ BEAUNIER 697
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — *HISTOIRE POLITIQUE*, par M. CHARLES BENOIST, de l'Académie des Sciences morales et politiques. 709

Livraison du 15 Octobre.

NOTRE ARTILLERIE, par M. JOSEPH BÉDIER 721
BÉATRICE D'ESTE ET LUDOVIC LE MORE, par M. ROBERT DE LA SIZERANNE. 745
LA RUSSIE EN FEU. — *JOURNAL D'UN CORRESPONDANT DE GUERRE (JANVIER-MARS 1918)*. — I, par M. L. GRONDIJS 777
FÉLICE, dernière partie, par ANDRÉ CORTHIS. 813
POUR LE CENTENAIRE DE LECONTE DE LISLE, par M. RENÉ PICHON. 844
L'ÉCHEC DE LA GUERRE SOUS-MARINE. — II. *LA PROTECTION DES NAVIRES MARCHANDS*, par M. RENÉ LA BRUYÈRE. 861
L'EFFORT FISCAL DE LA FRANCE PENDANT LA GUERRE. — II. *NOUVEAUX IMPOTS, NOUVEAU BUDGET*, par M. L. PAUL-DUBOIS. 895
REVUE MUSICALE. — *HOMMAGE A BELLINI*, par M. CAMILLE BELLAIGUE. . 923
REVUE SCIENTIFIQUE. — *LA LUTTE SOCIALE CONTRE LA TUBERCULOSE*, par M. CHARLES NORDMANN. 935
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — *HISTOIRE POLITIQUE*, par M. CHARLES BENOIST, de l'Académie des Sciences morales et politiques. 947

Paris. — Typographie PHILIPPE RENOUARD, 19, rue des Saints-Pères. — 54443

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00675 2089